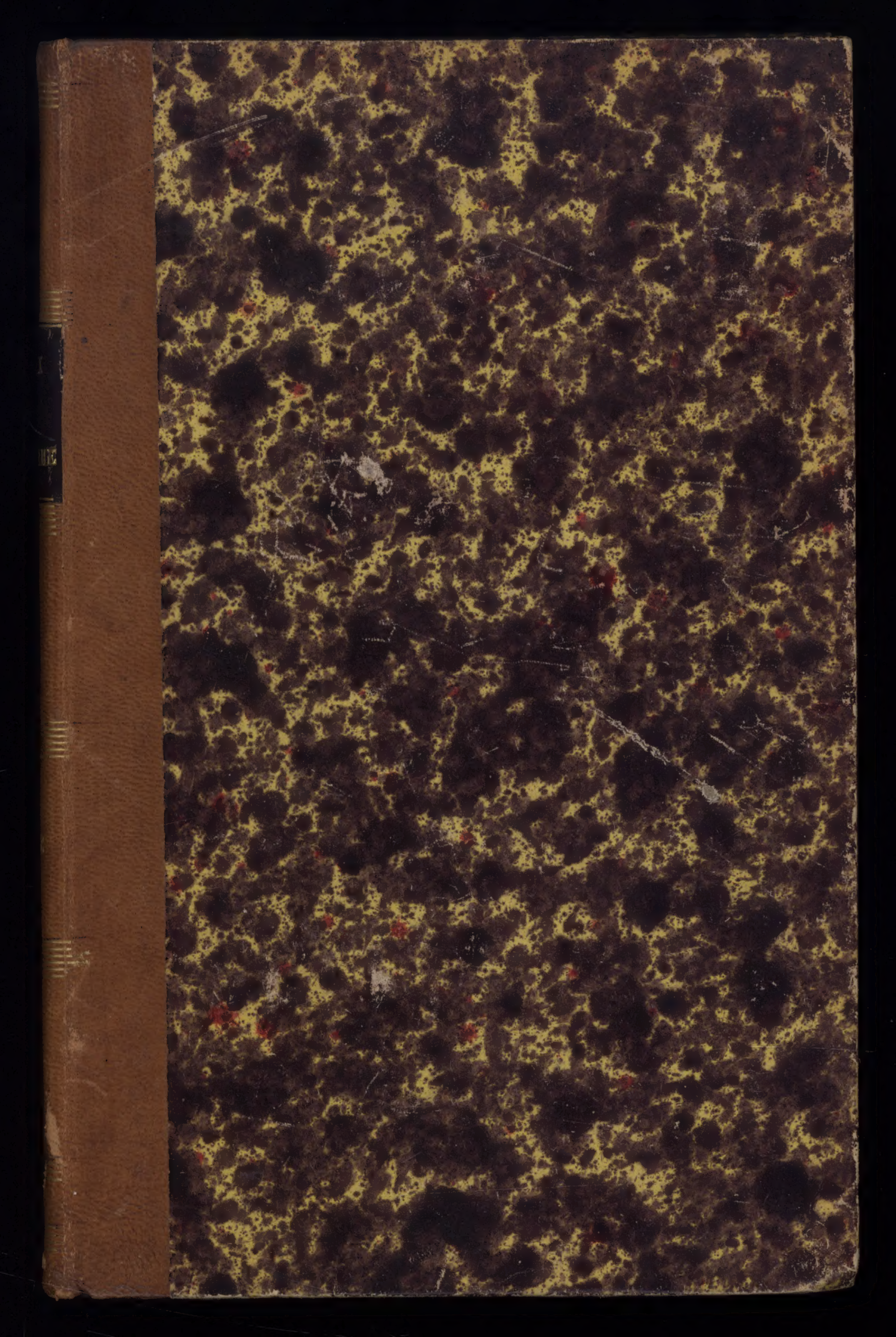
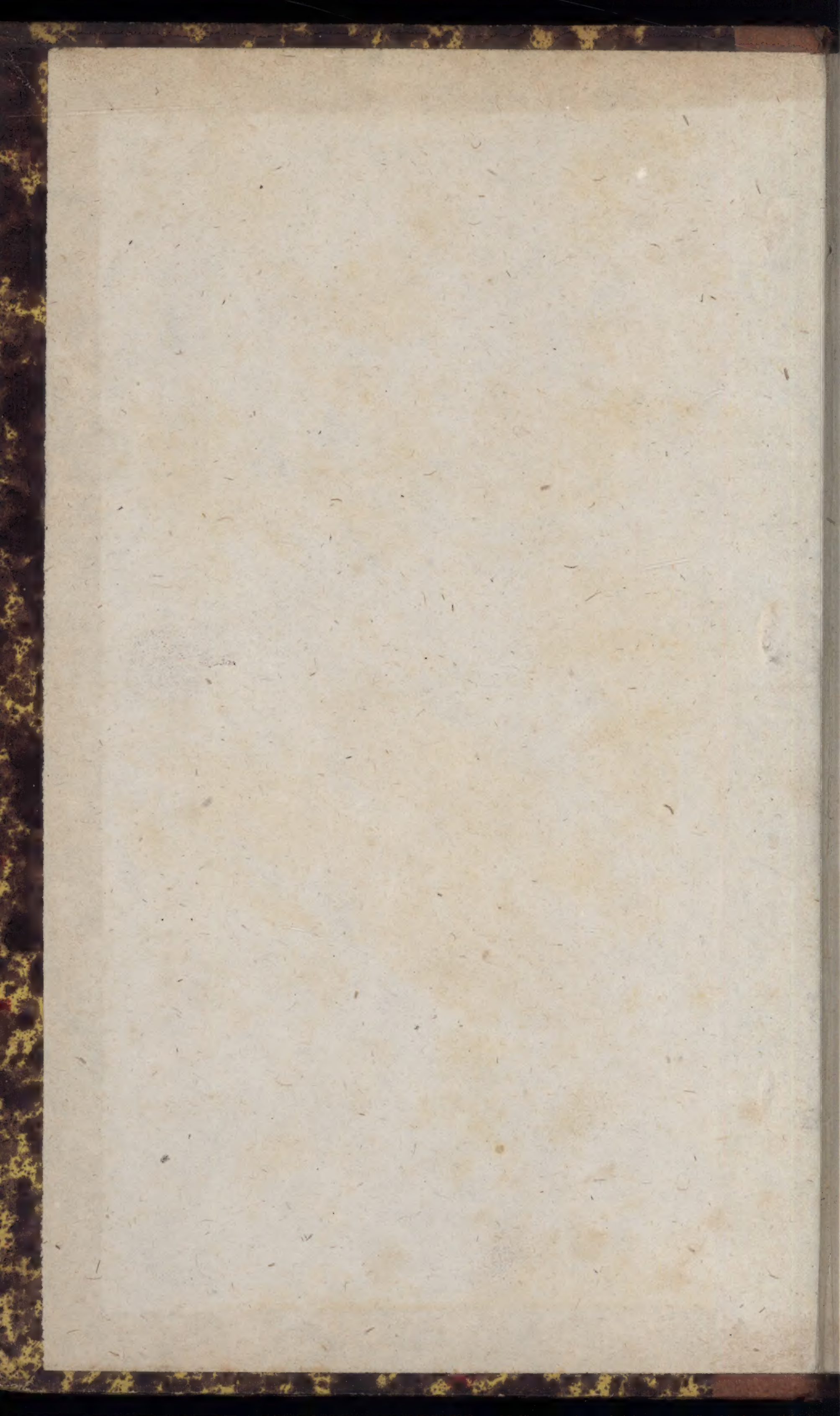
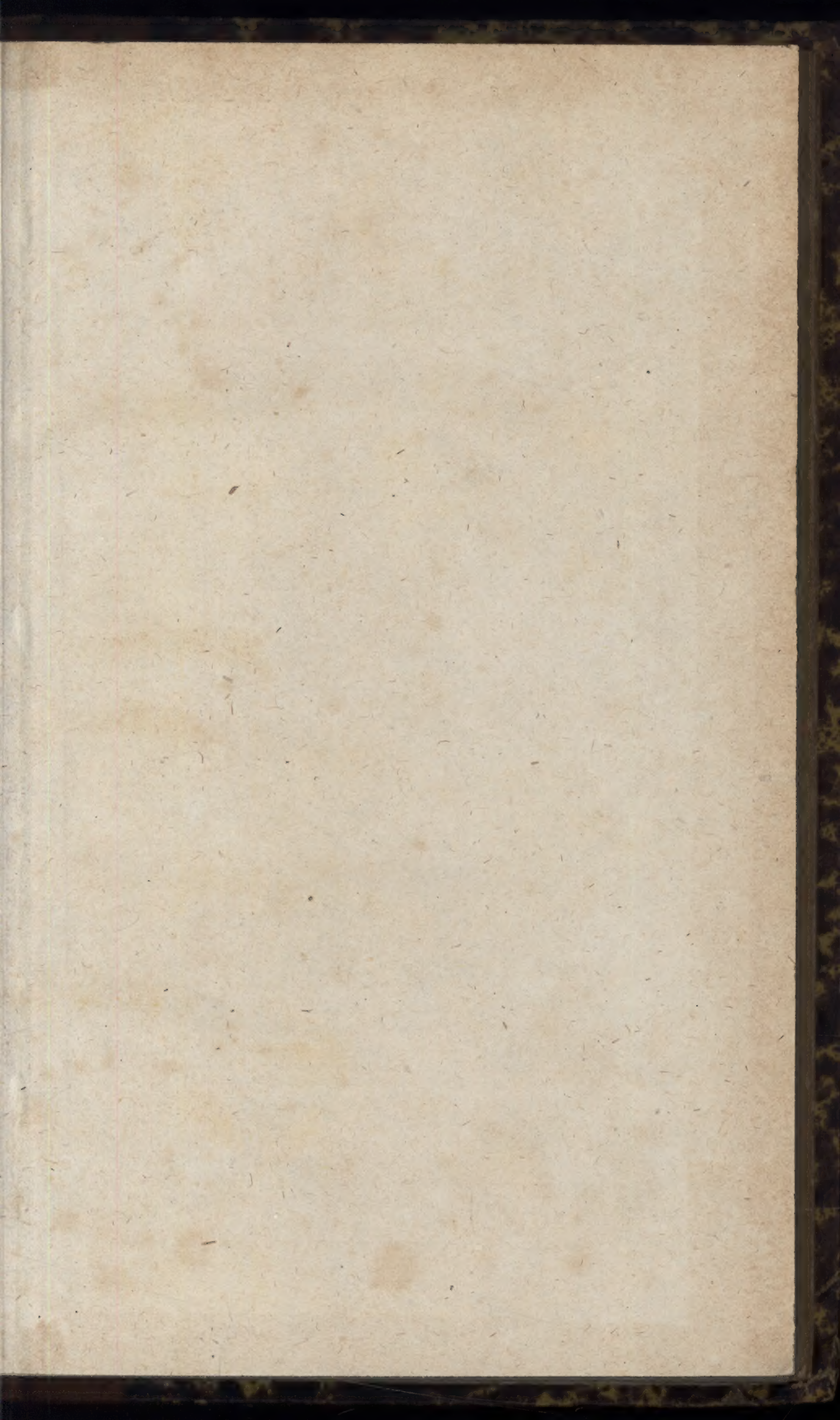






LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis: Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire: Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident: on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation.—O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXI[e] ANNÉE.

1[er] NUMÉRO. — JANVIER 1877

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Vingt-et-unième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le *25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars) ; 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin) ; 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre) ; 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE
1er NUMÉRO — LA VOIX — JANVIER 1877

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

A NOS ASSOCIÉS

Beaucoup de nos Associés nous ont adressé dans le cours de décembre leur cotisation de l'année 1877, leur abonnement datant de janvier. D'autres, disposés à le faire plus tard parce que leur annuité part d'un mois ultérieur, ont fait figurer le *denier de Notre-Dame* sur le budget des dépenses prochaines. Tous ont droit à nos remerciements, les uns à cause de leur résolution généreuse, les autres à cause du fait accompli.

Notre liste d'abonnements subit peu de modifications. Si quelques personnes, forcées par des circonstances indépendantes de leur volonté, refusent le bulletin, souvent elles déclarent rester des nôtres par le cœur ; l'Association de Notre-Dame de Sous-Terre leur est trop chère pour qu'elles se dérobent volontiers à ses bienfaits. Des noms nouveaux se substituent aux anciens, et certes ce n'est pas sans admiration que nous voyons Notre-Dame conserver ainsi, disons plus, grossir la phalange de ses serviteurs inscrits. Chaque semaine voit de nouvelles feuilles religieuses naître et tenter les amateurs de bonnes lectures ; souvent elles vont frapper aux mêmes portes que notre modeste publication, et fraterniser sur les mêmes tables, sans usurper la place assignée là depuis vingt ans à la *Voix*.

C'est le 1er janvier 1857 que ce petit journal fit son entrée inattendue dans la publicité, et plus d'un sage la traita de téméraire ; depuis cette époque l'apparition successive de revues analogues justifie de plus en plus l'innovation d'abord incriminée. On a imité ailleurs le plan de rédaction que s'était proposé le fondateur de la petite revue chartraine, comme on a suivi son exemple dans l'établissement d'œuvres cléricales assez semblables à l'institution dont notre bulletin mensuel est l'organe.

En effet, l'œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres, instituée en 1853 pour les vocations ecclésiastiques d'enfants pauvres n'a-t-elle pas maintenant de jeunes sœurs en différents diocèses ? N'a-t-on pas vu surgir après elle l'œuvre des douze apôtres, les jeunes Clercs d'Issoudun, ceux de Cléry, du Mont-

Saint-Michel, de Saint-Joseph de Beauvais et d'Auzainville, de l'école apostolique des Jésuites, ceux de l'ordre de Saint-François, ceux des Augustins de l'Assomption, sans compter certaines Maîtrises devenues plus ecclésiastiques et plus accessibles aux enfants de familles honnêtes et chrétiennes, mais pauvres. La nécessité de recruter dans cette classe des ouvriers pour la vigne du Seigneur s'impose avec une telle évidence !

Il est clair par là même que toute publication destinée à plaider la cause ou à féconder les ressources des asiles ouverts à ces novices du sacerdoce peut compter sur le succès. Les bénédictions d'en-haut lui sont acquises ; et dès lors elle vit et se propage. Un sol où tombe ainsi la rosée céleste peut, Dieu merci ! donner une belle végétation.

C'est la raison des paroles sympathiques qui accompagnent souvent l'envoi de l'offrande annuelle, ou, si l'on veut, du prix d'abonnement. En voici quelques unes :

« Tant que j'aurai un souffle de vie, je tiendrai à honneur de coucourir quoique pour une bien faible part à l'œuvre si éminemment catholique des vocations pauvres. Que Dieu bénisse votre sainte entreprise ! Ainsi nous écrivait une dame de Chambéry.

— Une dame de l'île de Bréhat dit à son tour : Continuez de m'envoyer ce cher journal. C'est un petit messager de la gloire de Marie toujours reçu joyeusement de toute la famille. »

— Je n'ai à ma disposition que la somme de. . . . nous a écrit un pauvre employé du Nord, je vous adresse mon offrande de bon cœur, assuré que la Sainte Vierge me pourvoira des biens temporels ici-bas, des biens spirituels pour cette vie et pour l'autre. »

— Un publiciste chrétien du diocèse de Lyon nous parle plus longuement : « Personne plus que moi n'est désireux de coopérer à votre œuvre des clercs. Si Dieu m'eut donné ou me donnait une de ces grandes fortunes qui ne se demandent pas à Dieu, tant elles sont dangereuses, c'est vers les Œuvres des Séminaires, Œuvres des Clercs,écoles apostoliques que je dirigerais, ce me semble, mes plus abondantes aumônes. Des prêtres partout en nombre et partout instruits, pieux et vraiment zélés, voilà bien le vœu le plus cher et le plus ardent que forme tout cœur qui désire l'agrandissement du règne de Jésus-Christ. Comptez-moi donc parmi vos humbles associés ayant leur part à tous les trésors de prières et d'indulgences attachées à votre sainte archiconfrérie. »

En présence d'encouragements qui viennent de toutes parts et dont les passages de lettres cités plus haut sont la traduction, nous sentons davantage la responsabilité qui incombe à la rédaction de la *Voix*. Pourquoi ne pouvons-nous faire mieux ayant à contenter en même temps des lecteurs du diocèse qui usent de notre feuille comme d'une chronique locale, et des lecteurs plus éloignés qui la reçoivent concurremment avec la Se-

maine religieuse de leur contrée ou avec d'autres organes de dévotion ! Notre-Dame nous vienne en aide !

De son côté la Direction de l'Œuvre des Clercs sent ses obligations devant un public nombreux qui lui porte un tel intérêt. Elle sait que des milliers d'Associés se sont proposé de réciter chaque jour cette prière: « Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur! » et elle est appelée à la première formation de ces ministres. — Elle sait que des milliers de fidèles envoient leur denier au profit de sujets dignes du sanctuaire, et elle est appelée à choisir ces sujets, à distinguer et à développer leurs aptitudes, par conséquent à éliminer ceux qui ne répondent pas à l'attente commune. Déjà beaucoup de prêtres lui ont dû ainsi l'entrée dans la carrière sacerdotale.

Voilà une tâche difficile qui ne se peut remplir qu'avec l'assistance pieuse des âmes chrétiennes.

Comme par le passé nous avons à trouver des ressources pour l'éducation de soixante-dix enfants à la Maitrise et de bien d'autres jeunes gens actuellement élèves du Petit et du Grand-Séminaire.

L'excédant des collectes faites pour la *Voix*, le service du pèlerinage, les honoraires des fonctions remplies par les maîtres à l'église, les petites rétributions des enfants de chœur, le produit très-mince de quelques pensions, tout cela offre beaucoup d'aléatoire au livre des comptes ; mais ce qui est plus sûr, c'est la protection divine que vous demanderez avec nous, chers associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre. Croyez bien que les clercs se souviendront de votre bienveillance au pied de l'autel. Que de leur part cette promesse vous tienne lieu de tout autre hommage en ce premier jour du nouvel an !

L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

La Vénérable Mère FRANÇOISE de la CROIX, fondatrice des religieuses hospitalières de la Charité de Notre-Dame de l'Ordre de Saint Augustin

La vie de la Vénérable Mère Françoise appartient presque tout entière à ce grand XVII[e] siècle si fécond en illustrations de tous genres ; elle naquit à Patay, village de la Haute-Beauce, alors du diocèse de Chartres, au mois de septembre 1591, et mourut à Paris, le 14 octobre de l'année 1657 à l'âge de 66 ans.

Issue de simples boulangers, passant cinq années à la garde d'un troupeau, contrariée par ses parents (bons chrétiens pourtant), dans l'exercice de sa dévotion, empreinte d'un zèle qui dans son jeune âge n'était peut-être pas toujours guidé par la science, du moins aux dires des *sages* et des *prudents* du siècle ; ne connaissant guère d'autre livre que la Vie des Saints dont elle faisait ses délices, cette simple fille, inspirée par l'es-

prit de Dieu « qui souffle où il veut, » conçut l'idée d'un ordre religieux hospitalier,sans avoir toutefois aucune lumière sur les moyens à prendre pour exécuter ce que Dieu lui mettait au cœur.

Que faisait pendant ce temps la douce Françoise ? elle priait, elle souffrait avec patience les contradictions dont elle était l'objet, elle vaquait aux soins du ménage, attendant avec confiance les moments du Seigneur ! Elle s'était ouverte de son projet à une bonne voisine qui lui était toute dévouée : celle-ci en parla à Madame Mangot, la femme du garde des sceaux qui venait,chaque année,en *villégiature* à sa maison d'Orgères; ses paroles impressionnèrent vivement cette vertueuse dame qui fit venir Françoise à Paris dans son hôtel de la rue de la Verrerie. Ayant bientôt découvert tout ce que la jeune fille avait de capacités sous des dehors modestes. — Elle était petite, parlait peu, mais elle possédait cette dignité de la vertu qui inspire le respect « et fait rêver du ciel, » — Madame Mangot la mit à la tête de son nombreux domestique et lui confia l'intendance de sa maison. Il y avait loin de là, il faut en convenir, à la garde des brebis et même aux travaux intérieurs de la boulangerie de son père : cependant Françoise ne se montra pas au-dessous de sa tâche, et l'on put admirer, dès lors, en la voyant contenir par une douce fermeté tous ces gens dans le devoir, les indices de cette grande autorité sur les esprits qui devaient être en religion son caractère distinctif. Malheureusement sa bienfaitrice appréciant le bon ordre et la paix qui régnaient autour d'elle semblait avoir oublié le but primitif de la venue de Françoise à Paris; mais celle-ci ne l'oubliait pas: et l'abbé Duval,son directeur, qui était aussi celui des dames les plus distinguées du quartier, la plaça chez Madame Hennequin, pieuse veuve qui entra bientôt dans ses desseins ainsi que Mesdemoiselles Caron, filles d'un honnête bourgeois de la capitale.

On s'établit d'abord à Louviers, où Mme Hennequin avait acheté une maison, mais sa mort prématurée réduisit la petite communauté, augmentée de quelques sujets, à manquer pour ainsi dire, du nécessaire, la donation ayant été contestée par les héritiers de la fondatrice.

La sœur Françoise qui avait remplacé celle-ci dans la supériorité, tomba malade et d'après le conseil des médecins, elle revint à Paris chez Madame Mangot qui lui prodigua des soins tout maternels.

Quand elle fut remise, au lieu de retourner à Louviers, elle écrivit aux *sœurs* qu'elle y avait laissées (1) que leur établissement de Normandie étant des plus précaires, il lui paraissait meilleur d'en former un à Paris, où elle avait rencontré dans M. *Hinselin*, correcteur des comptes, un bienfaiteur et un sage conseiller. Quelques-unes des sœurs et en particulier Mlles

(1) La Communauté de Louviers avait reçu l'habit du Tiers-Ordre de Saint François dont elle pratiquait la règle.

Caron, ses premières compagnes, répondirent à son appel. Les autres restèrent à Louviers où elles fondèrent, sous la direction de l'abbé David, le monastère de saint Louis et de sainte Elisabeth, que ne connut jamais la sœur Françoise et avec lequel elle n'eut que les relations exigées par le réglement de quelques affaires d'intérêt.

Les chères sœurs de Paris se logèrent d'abord au faubourg St Germain ; mais, forcées de travailler pour vivre, elles ne pouvaient songer à recueillir des malades dans leur pauvre réduit. Le généreux concours de Madame d'Orsai, personne en très-grand renom de piété, leur permit, à la fin, de louer une grande maison rue des Tournelles près la place royale. C'était un acheminement à l'acquisition d'une demeure permanente, couronnement de tant d'efforts, de prières et de larmes : voici dans quelles conditions toutes providentielles ce fait décisif s'accomplit.

Messire Guichard Favre, Maître d'hôtel du roi, gentilhomme tout livré aux bonnes œuvres, avait formé depuis longtemps le dessein de fonder un hopital pour les femmes, comme celui de la Charité l'avait été pour les hommes, sans trouver personne qui pût se charger de la fondation; étant tombé gravement malade il confia à une dame de bien qui vint le visiter,ses désirs et ses regrets. La dame lui parla de la sœur Françoise qu'elle connaissait, comme pouvant parfaitement accomplir ce que Dieu lui avait inspiré. — « Allez donc vite la chercher, répon- » dit M. Favre et pressez-vous de faire accepter cette fonda- » tion, car je me sens fort mal et je mourrai content quand je » l'aurai faite. » — La charitable entremeteuse partit et ramena bientôt la sœur Françoise qui accepta avec joie le legs avec promesse d'en faire l'usage auquel il était destiné. — *Recevoir dans une maison spéciale des femmes et filles de condition honnête, mais sans biens qui, tombant malades, préféreraient périr chez elles faute de secours plutôt que de se faire transporter à l'Hôtel-Dieu.* — Trois heures après avoir accompli cet acte suprême, le saint homme rendait avec confiance sa belle âme à Celui qui devait le juger.

Mgr l'archevêque de Paris (Jean de Gondi) que la sœur Françoise avait plusieurs fois consulté sur son œuvre, lui conseilla de sollicter l'appui de la Reine Mère, Marie de Médicis, pour obtenir du Conseil du roi Louis XIII des lettres patentes autorisant l'établissement d'un hôpital à Paris, en faveur des femmes et des filles malades.

La princesse s'y porta avec ardeur et au mois de janvier 1625 les lettres demandées furent accordées par le conseil du roi.

Mais ici n'étaient pas terminées les épreuves de la fondatrice : l'Hôtel-Dieu et les frères de la charité, s'opposèrent auprès du Parlement à l'enregistrement nécessaire pour que ces lettres aient leur effet ; ce ne fut donc qu'après bien des vicissitudes diverses et de longs délais qu'elles furent entérinées dans la forme que le roi leur avait prescrite.

Toutes les difficultés étant levées, Madame Favre paya la maison achetée pour les sœurs, contiguë à celle qu'elles occupaient. Elle y établit 12 lits pour les malades et la fournit abondamment de tout ce qui était nécessaire.

Mgr l'archevêque approuva juridiquement ce nouveau monastère qu'il bénit solennellement le 12 juin 1628. Cette imposante cérémonie, à laquelle assistait la Reine-Mère, fut suivie de la vêture des religieuses, de leur clôture selon les formes prescrites par le rituel,et de l'installation comme supérieure, de la sœur *Françoise* de la Croix: elle avait alors 37 ans.Six jours après, le pontife se rendit chez les nouvelles *hospitalières de la Charité de Notre-Dame de l'ordre de Saint Augustin*,pour y bénir l'hopital et les 12 premières malades qu'on y avait admises.« Marie de Médicis, accompagnée de plusieurs princesses « et dames de la cour, voulut *les coucher elle-même*, » dit l historien de la Mère Françoise. Admirable délicatesse d'une charité dont nous trouvons tant de marques dans les histoires de cette époque.

L'année du noviciat des religieuses étant expirée, l'Archevêque les admit à la profession.. (14 juin 1629): ainsi, après environ 14 ans d'attente et de traverses sans nombre, se trouvait réalisée la pensée que Dieu avait déposée dans l'âme d'une pauvre petite bergère de la Beauce..... s'appuyant uniquement sur son Dieu, elle avait abordé sans crainte les grands et les puissants de la terre, les étonnant par sa prudence, les subjuguant par le charme mystérieux de ses paroles, la force de son raisonnement, l'héroïcité de ses vertus.Ils secondèrent ses efforts, et une fois de plus encore on vit dans l'église de Jésus-Christ le grain de senevé devenir un grand arbre à l'ombre duquel les oiseaux du ciel vinrent se reposer!.....

Pendant vingt ans que dura le gouvernement de la mère Françoise, son institut prit un grand accroissement : elle reçut plus de 150 religieuses à la profession, fonda une seconde maison à la Roquette, à l'entrée du faubourg Saint Antoine; elle envoya aussi en Provence plusieurs colonies de ses pieuses filles, mais ce qui la combla d'une sainte joie, elle qui était si attachée au siége apostolique, ce fut la confirmation par le pape Urbain VIII (14 décembre 1633), des constitutions de son ordre.

Par suite d'un vœu fait au moment de la *détresse,* alors que l'appui royal semblait être insuffisant aux yeux des légistes, *la petite mère,*—c'est ainsi qu'on appelait la sœur Françoise dans un langage familier, — établit à Patay, le lieu de sa naissance, une maison qui se fit remarquer par sa ferveur.

Il aurait manqué à cette sainte religieuse un des plus beaux fleurons de la couronne que Dieu réserve à ses élus, si le démon n'avait pas cherché à ternir de sa bave impure la réputation sans tache de la Mère Françoise.

Les plus étranges calomnies vinrent inopinément l'assaillir :

elle se trouva tout à coup impliquée de la manière la plus injuste dans une ténébreuse affaire de sorcellerie, de magie, de possession du démon, bien qu'elle y fut complétement étrangère.

Un procès lui fut intenté pendant lequel elle dut se démettre du gouvernement de sa communauté.

Ses juges, après plusieurs interrogatoires auxquels « *elle répondait divinement* » selon l'expression de M. *Talon*, homme si compétent et si éclairé en matière de procédure, la Vénérable servante de Dieu fut déclarée innocente à l'unanimité, à la grande joie de toutes ses filles. Quant à la sainte Mère, elle ne donna aucun signe de contentement de sa réhabilitation, tandis qu'au moment de ses plus cruelles épreuves, elle se montrait heureuse d'avoir part au Calice de son Sauveur crucifié.

Maintenant elle n'avait plus qu'à dire son *Nunc dimittis* et à mourir dans la paix du Seigneur. Atteinte d'une fièvre tierce elle fut en quelques jours conduite aux portes du tombeau, avant d'expirer elle prononça ces paroles où se reflète son âme tout entière :

« Mon Dieu je vous offre mes souffrances et ma mort pour
» obtenir miséricorde à ceux qui m'ont persécutée !... »

Quand la Mère Françoise eut rendu le dernier soupir, son visage resplendit d'un éclat surnaturel. Bien des prodiges furent attribués pendant sa vie et après sa mort à sa puissante médiation auprès du Seigneur ; mais à l'Eglise seule appartient de les juger.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Mlle JARICOT et le sou de la Propagation de la Foi

« Qu'ils sont *beaux*, sur la montagne, *les pieds* de celui qui annonce la paix et le bonheur, qui prêche le salut et qui dit à Sion : « Ton Dieu va régner. » Ces paroles d'Isaïe reviennent tout naturellement à la mémoire en lisant les annales de la *Propagation de la Foi*, on pourrait ajouter: « Qu'il est *pur le sang* de ces messagers de la bonne nouvelle qui a si souvent rougi les plages infidèles, et qui naguère coulait encore dans cette vaste contrée, où la religion de Jésus-Christ compte tant de martyrs ! » Mais si nous admirons ces intrépides athlètes de notre sainte religion, sans aider leurs efforts, sans nous associer à leurs œuvres par nos prières et par nos aumônes, nos louanges sont vaines, nos sympathies inutiles, et nous perdons le fruit de leurs mérites que nous pourrions cependant si facilement partager..... Jamais peut-être les bienfaits de l'association dans le bien, n'éclata davantage que dans cette œuvre du *sou par semaine*, qui réalise des millions consacrés à soutenir les missionnaires et à leur permettre d'élever des églises, de fonder des écoles, des hôpitaux, des séminaires indigènes dans les pays lointains qu'ils ont évangélisés. L'établissement de cette œuvre, grande entre toutes, remonte à l'année 1822. Les ressources de la propagande de Rome se trouvaient dès lors impuissantes à soutenir les nombreuses missions qui enlacent le monde dans leur vaste réseau. La fille d'un négociant de Lyon, Mlle Pauline Jaricot, douée d'une âme élevée, d'un

cœur généreux tout embrasé de zèle pour le salut des peuples « *assis à l'ombre de la mort*, » fut inspirée de Dieu pour former cette association de la propagation de la foi, dont l'organisation est toute simple, les résultats magnifiques, et l'offrande qu'elle demande, à la portée des moins favorisés de la fortune. L'invocation quotidienne à Saint François Xavier rappelle aux associés ce qu'un homme apostolique, — un seul, — peut gagner d'âmes à Jésus-Christ, et les encourage à soutenir de tout leur pouvoir cette œuvre si éminemment catholique. Enrichie des indulgences de l'Eglise on la vit s'étendre dans toute l'Europe avec une incroyable rapidité, et ce qui est une gloire pour notre France, c'est qu'après l'avoir créée, elle la soutient avec une générosité non pareille..... Néanmoins il ne faut pas que le succès produise l'indifférence ; les besoins sont immenses et les secours, quelque nombreux qu'ils soient, sont toujours bornés..... Ah ! si chacun dans la sphère où il se trouve placé s'efforçait d'augmenter le nombre des associés ; si l'on ajoutait quelques dons, fruits de petits et faciles sacrifices, à son offrande personnelle, la somme réunie tous les ans à cette époque de l'année dans chaque diocèse, serait bien plus considérable encore... Qu'on se souvienne que lorsqu'il s'agit de cette œuvre dont les besoins augmentent à mesure qu'elle s'étend, rester stationnaire dans ses recettes c'est les diminuer, c'est créer, pour l'avenir, un déficit, ou du moins c'est arrêter le cours progressif de ce fleuve de la charité dont les eaux bienfaisantes fertilisent les contrées qu'elles arrosent et préparent aux ouvriers évangéliques d'abondantes moissons.

Mademoiselle Jaricot avait le génie de la *réduction*. C'est encore à elle que l'on doit l'association du Rosaire vivant qui se répandit promptement ; la récitation d'une dizaine de chapelet n'étant onéreuse pour personne, et, procurant à chacun de ses membres partagés par quinzaine, tous les avantages spirituels accordés au *Grand Rosaire*.

Atteinte d'un rhumatisme aigu qui lui causait d'affreuses douleurs, la pieuse demoiselle, dans un admirable esprit de confiance et de foi, se fit conduire à Mugnano (royaume de Naples), pour y prier devant les reliques de sainte Philomène, la thaumaturge du XIXe siècle. Ses vœux furent exaucés ; elle recouvra une parfaite santé, mais avant de revenir en France, Mlle Jaricot voulut aller à Rome pour faire hommage au Souverain Pontife Grégoire XVI, en se jetant à ses pieds, des prémices de sa miraculeuse guérison.

Vers la fin de sa carrière, elle éprouva de grands revers de fortune, qui n'ébranlèrent pas son cœur, elle mourut dans l'ombre, comme elle avait vécu, mais ses œuvres si durables et si belles, ne *laisseront pas périr son nom !* »

C. de C.

LA PART DU BON DIEU DANS L'USAGE DES RICHESSES

Nous entendons souvent répéter que les œuvres catholiques ont pour principaux soutiens les gens de petite fortune, même les pauvres cherchant du superflu dans le fruit de leur travail ; et, sur la foi de cette assertion, on se plaint particulièrement de ce que les églises ne trouvent plus comme autrefois des donateurs qui subviennent aux dépenses d'ameublement, d'ornementation, de culte. A voir le dénuement de tant d'églises de campagne, à voir en certaines cathédrales les minimes ressources dont dispose la Fabrique pour payer son personnel, se procurer des chantres, réparer ses orgues, restaurer les chapelles, etc., on

est réellement fondé à gémir sur des oublis regrettables dans la direction des aumônes. Ne généralisons pas trop pourtant. Il est encore, même dans nos contrées, des familles riches qui regardent les billets de banque consacrés à la gloire de Dieu dans son temple ou dans les œuvres de religion, comme la meilleure sauvegarde des rentes sur l'Etat.

Depuis quelque temps les feuilles publiques ont cité de grandes aumônes associées à de grands noms. Exemples touchants de ce que produit la charité inspirée par la foi. Les annales religieuses doivent les recueillir avec respect comme une protestation contre certains égoïsmes qui, en jouissant de revenus considérables, osent plaisanter sur les besoins de l'Église appauvrie, et sur les nobles indigences qu'elle voudrait secourir.

Ainsi dernièrement Mgr l'évêque de Marseille a reçu de M. le duc de Sabran.Pontevès une somme de *dix mille francs*, dont 5,000 pour le Saint-Père, 1,000 fr. pour l'Œuvre des Séminaires, 1,000 fr. pour le Comité des Catholiques et 3,000 francs que Monseigneur répartira entre MM. les Curés de Marseille pour les pauvres de leur paroisse respective.

De Soissons nous vient un autre récit d'admirables générosités. Mme de Finfe, née Decamps a légué à cette ville une somme de 270,000 francs, qui devra être employée comme il suit : 100,000 francs pour la construction d'une école de filles et d'une école de garçons ; 120,000 francs pour la construction d'une église; 40,000 francs pour l'érection, sur la Grand'Place, d'une fontaine monumentale ; 10,000 francs pour les travaux d'ornementation et de canalisation de celle fontaine.

Mme de Finfe laisse en outre 6,000 francs à la fabrique de la cathédrale, pareille somme au bureau de bienfaisance et 500 francs aux pauvres de Crouy.

Elle a laissé des sommes non moins considérables à la petite commune de Mont-Laurent, département des Ardennes.

Parlons maintenant du duc de Galliera qui vient de mourir dans les sentiments les plus pieux, en déclarant qu'il avait toujours été et qu'il voulait être jusqu'à la fin *catholique papal*. Cet illustre patricien génois avait dépensé des sommes énormes pour l'avenir commercial de sa ville natale, pour la prospérité des œuvres de bienfaisance; il avait envoyé plusieurs fois des offrandes cousidérables au Souverain-Pontife. Après son décès, sa noble veuve, en son nom et au nom de son fils, a donné au Saint-Père un million de francs dont la moitié a été immédiatement appliquée par Sa Sainteté à plusieurs œuvres pies d'une grande importance. On avait à craindre un déficit du Denier de Saint-Pierre, pour cette année relativement aux recettes des années précédentes, et voilà que la Providence suscite en temps opportun un secours extraordinaire. Le Pape qui dépense plus de 60,000 livres par mois rien que pour les évêques d'Italie que le Gouvernement ne reconnaît pas, voit ses dépenses s'accroître de jour en jour ; les clercs assujettis au *volontàriat* d'un an, le clergé privé de subsides et d'honoraires de messes, les religieux dispersés, les anciens militaires et employés pontificaux à secourir, le personnel des Congrégations à payer, etc., etc., quelles charges ! Fidèles soyez généreux vis-à-vis de pareilles nécessités ! La conduite des Galliera est une leçon que Dieu donne aux petits comme aux grands ; il faut l'obole des uns et les pièces d'or des autres.

Des dons remarquables signalés tout à l'heure on pourrait rapprocher ceux qui commencent à former un capital si nécessaire aux Universités catholiques.Pour assurer l'avenir de ces Universités, on attend

des millions. Or demandez aux riches industriels du Nord comment ils comprennent l'utilité de l'aumône sur ce point. Les listes de souscripteurs portent des chiffres d'une magnifique éloquence, et nous ne pouvons taire le présent anonyme tout récent de plus de 200 mille francs. On se souvient de la magnifique offrande faite l'an dernier par le duc de La Rochefoucault à l'Université catholique d'Angers. — Celle de Paris à laquelle le diocèse de Chartres doit spécialement contribuer aura-t-elle à inscrire sinon d'aussi belles donations isolées, du moins un total considérable qui constate la générosité d'un grand nombre ? Nous le désirons.

Le Bulletin du Vœu national au Saéré-Cœur nous a aussi plus d'une fois édifiés par le détail des collectes destinées aux frais d'une construction gigantesque sur les buttes de Montmartre ; que d'efforts ont fait et continueront à faire les Français dignes de ce nom afin de contribuer à la réalisation d'un si beau projet : Une église, digne monument de l'amour national pour le Cœur de Jésus !

Nous en avons dit assez pour avoir le droit de nous écrier, contrairement à une presse avilie qui insulte chaque jour les propriétaires : Honneur au riche qui use de ses biens selon la loi sainte ! Il est béni de Dieu ; il est béni de celui qui reçoit. Les chrétiens moins favorisés des dons terrestres admirent ses libéralités, et souvent même, se prenant même d'un incroyable zèle, ils essaient de rivaliser avec lui comme bienfaiteurs de telle ou telle institution catholique.

Voici un fait bien touchant qui clora notre article :

« Un jour, à Lyon, on vit entrer au bureau de l'œuvre de la *Propagation de la Foi* un homme aux allures rustiques ; son bonnet, son tablier de basane, ses sabots le firent reconnaître pour un vigneron du Beaujolais. En deux mots il fit son histoire : « Sentant approcher la » vieillesse, dit-il, j'ai partagé mon bien entre mes enfants, sous la ré« serve d'une rente viagère qui doit suffire largement à mes besoins. » Mais je vis de peu, et j'ai choisi pour mes épargnes le mode de pla» cement qui m'a paru le meilleur, celui des bonnes œuvres. »

» A ces mots, il vide un sac qui contient treize cents francs

» Les années suivantes, à partir de cette époque, la visite se continua. Quelquefois le sac était plus lourd, l'offrande s'éleva jusqu'à quinze cents francs. Lorsque le vigneron n'eut plus la force de faire le voyage, qu'il avait coutume de faire à pied, son fils le remplaça. Une année, cependant, la visite habituelle n'eut pas lieu. Le bon vieillard était allé recevoir au ciel, en échange de ses sacrifices, un trésor incorruptible. »

A. F. G.

FAITS RELIGIEUX

—Les évêques de la Suisse ont publié récemment une *Déclaration* contre le schisme *vieux-catholique* dont leur contrée est devenue le théâtre. Ils remercient Dieu de voir rester minime le nombre des chrétiens qui apostasient leur foi, en dépit des souffrances iet des angoisses que leur a fait subir la puissance séculière protectrce de l'hérésie.

— Le nouveau président de la République du Chili, Annibal Pinto, a juré sur les évangiles, de pratiquer et protéger la religion catholique, apostolique et romaine ; d'observer et faire observer les lois de son pays.

— L'Eglise catholique se prépare à célébrer au mois de mai les Noces d'or de l'Episcopat du bien-aimé Pie IX ; ce jubilé épiscopal

aura le triple caractère d'une prière, d'un acte de foi et d'une aumône. Nous en parlerons de nouveau plus tard.

— Dans son discours du Trône, Victor Emmanuel a annoncé qu'il allait proposer au Gouvernement italien les mesures nécessaires pour restreindre la loi même qui sanctionnait les garanties ecclésiastiques. Nous marchons à grands pas vers le but que poursuit la Révolution. Un des chefs de la secte disait dernièrement : « Il s'agit non-seulement de réfuter le papisme, mais de l'extirper. »

— Le vénérable cardinal Patrizi a rendu sa belle âme à Dieu, c'est un nouveau deuil pour le Saint-Père et pour l'Eglise.

— M. Dufaure a vigoureusement refuté, à l'Assemblée nationale, ce que nos ennemis appellent les envahissements du cléricalisme.

Au Sénat, Monseigneur Dupanloup a prononcé un admirable discours à propos de la discussion sur le budget des cultes. Il a protesté contre la situation faite au clergé de France par la Révolution. Plusieurs milliers de communes dans notre France restent sans prêtre. Et qui souffre d'un tel état de choses si contraire même à l'esprit du Concordat ? Ce sont les populations des campagnes, c'est-à-dire celles qui ayant les plus lourdes charges d'impôts, ont le plus de droits aux sollicitudes de l'Etat.

L'orateur a exprimé énergiquement sa pensée sur la suppression des bourses dans les séminaires à une époque où 3,493 prêtres manquent à la France. Après avoir dit que les prêtres, malgré l'âge, les services et les infirmités, ne recevaient aucune retraite, il a montré comment dans le sacerdoce on savait souffrir et mourir.

Le pauvre budget du curé et du vicaire de campagne a été dévoilé dans tous ses détails par Monseigneur Dupanloup, ainsi que la question du casuel, la grande objection des ignorants. Le Sénat a prouvé par ses applaudissements et par ses votes que l'orateur était compris. Nous n'avons rien à dire sur les discussions de la Chambre des Députés en ces matières. Le public s'informera auprès des feuilles politiques non révolutionnaires.

Paroles de M. de Belcastel sur le respect de l'enfance. A une distribution des prix d'une école de Toulon, le président, délégué du maire, avait tenu un discours scandaleux ; il n'avait pas craint de nier la Providence et d'exhorter les enfants à ne compter que sur eux-mêmes, sans rien attendre de Dieu. M. de Belcastel faisant sur ce sujet une interpellation devant le Sénat, s'est écrié : « Quand la Révolution, homicide et odieuse, désespérant de trouver dans la génération présente, imbue de préjugés chrétiens, des instruments assez dociles pour son œuvre de mort, se tourne vers les générations qui viennent, et s'en prend à l'enfance ; lorsqu'elle attaque cette proie sacrée qu'elle sait plus riche et qu'elle pense plus facile, moins défendue peut-être ; lorsqu'elle assiége ce sanctuaire de l'humanité qui renferme en soi, avec tous les trésors de l'avenir, tout l'amour et tout le sang de nos cœurs, alors l'indignation déborde ; nous songeons avec horreur à ce que seraient la France et le monde avant un siècle, si des doctrines aussi funestes, aussi dégradantes, devenaient la loi nouvelle des esprits ; et nous vous conjurons, Messieurs, de ne pas permettre qu'on joue avec l'âme des enfants comme avec la vulgaire ivresse des banqueteurs de hasard !

« Oh ! respect à ces âmes, qui que vous soyez ! respect à ces âmes : c'est l'âme de la France en fleurs. »

Ces belles paroles ont eu l'effet qu'on était en droit d'attendre. M. le ministre de l'Instruction publique s'est empressé de désavouer et de flétrir l'attentat commis à Toulon contre la foi et l'innocence de jeunes enfants.

— On sait que le 17 décembre 1826, à la suite d'une mission, une croix lumineuse apparut dans les airs à Migné (diocèse de Poitiers) et y resta visible aux yeux de plus de 2,000 personnes. On a fêté solennellement l'anniversaire de ce grand prodige. Monseigneur Pie avait écrit sur ce sujet une belle lettre pastorale.

— A la dernière fête de l'Adoration dans la cathédrale de Paris, la procession a compté plus de 2,000 hommes, riches et pauvres, civils et militaires, magistrats, députés, conseillers d'Etat, etc.. portant chacun un cierge devant l'Eucharistie. Timides chrétiens de notre contrée, qui n'osez même faire une génuflexion devant l'autel, quand vous venez à l'Eglise, pourquoi ne pouvez-vous voir de vos yeux un tel défi porté au respect humain ?

Une conversion à Rome. — Nous trouvons cet intéressant récit dans une lettre adressée de Rome, le 25 novembre à la *Semaine religieuse de Rennes* :

Les protestants font tous les efforts imaginables et dépensent des sommes immenses pour pervertir la foi des Romains. Mais la grâce de Rome est plus forte : elle agit jusque dans leurs rangs, et ramène à l'Eglise les âmes assez pures et assez religieuses pour lui appartenir.

Il y a quelques jours, une jeune personne, revêtue d'une robe blanche et couverte d'un voile noir, faisait son abjuration de l'hérésie et sa profession de foi catholique, dans l'église des saintes Rufine et Seconde, entre les mains de Mgr le vice-gérant. Puis elle se présentait pour la première fois au tribunal de la pénitence ; aussitôt après la confession, on lui mettait sur la tête un voile blanc, avec une couronne de lys ; elle recevait la confirmation, entendait la sainte messe et s'approchait de la sainte table avec une dévotion angélique. Le *Te Deum* terminait la pieuse et touchante cérémonie.

D'origine française et catholique, mais élevée dans une ville et une famille protestantes, Mlle Orgelet avait reçu l'éducation que l'on donne aux personnes qui se destinent à devenir institutrices : elle parle les principales langues de l'Europe. Des doutes lui étaient venus sur la vérité du protestantisme, et elle demandait à Dieu de l'éclairer. C'est en partie pour cela qu'elle venait à Rome. Mais elle ne songeait pas encore à se faire catholique, et visitait en simple touriste la ville, les basiliques, les musées et les ruines.

Un jour, on levait pour des personnes pieuses le voile de soie qui recouvre la Vierge miraculeuse de Notre-Dame de la Scala : elle s'approche uniquement par curiosité. Mais à peine a-t-elle fixé son regard sur la sainte image, que Marie lui lance un de ces traits qui pénètrent jusqu'au fond de l'âme. Elle tombe à genoux, et, pour la première fois de sa vie, récite l'*Ave Maria*.

C'était le pas décisif ; elle était sur la voie, mais elle n'avait pas touché le but encore. L'œuvre commencée par la Mère, fut achevée par le fils. Elle se rendit tout-à-fait, un jour qu'elle vénérait le célèbre *Santo Bambino* (l'Enfant Jésus dans les langes) de l'Ara Cœli. Son cœur se fondit tout d'un coup, et pour premier hommage, elle prit sur sa poitrine un bijou précieux, souvenir d'une sœur bien-aimée, et le déposa dans le berceau.

C'était un veneredi. Rentrée à l'hôtel, on lui demande comment elle veut être servie à dîner : « Maintenant que je crois, dit-elle, il faut pratiquer : servez-moi du maigre. »

Un religieux fut chargé de l'instruire ; ce fut l'affaire de trois semaines.

Le Saint-Père, dans la semaine de son abjuration, a daigné l'admettre à son audience. Il a voulu entendre de sa bouche tous les détails des opérations de la grâce dans son âme ; il l'a félicitée, il l'a encouragée, et lui a donné, avec la bénédiction apostolique, un chapelet qui lui sera doublement cher. C'est l'Œuvre des pauvres aveugles de Saint-Alexis, qui l'avait offert au bienfaiteur qui les a recueillis et qui les nourrit dans cet asile.

Nous terminerons le chapitre des faits religieux par une lettre adressée récemment aux lecteurs de la *Voix de Notre-Dame de Chartres :*

M. Emile Clarisse, de Saint-Omer, que nos abonnés connaissent depuis longtemps, vient de recevoir cette lettre intéressante de l'illustre directeur-fondateur de l'œuvre des pauvres prêtres polonais, M. le comte Ladislas Plater, dont la vie entière et une grande partie de la fortune sont consacrées à cette si noble cause et à plusieurs autres du plus sérieux intérêt au point de vue catholique :

Villa de Broelberg (Suisse), décembre 1876.

Je m'empresse de vous accuser réception des nouvelles offrandes que vous avez eu la bonté de recueillir en faveur de mes infortunés compatriotes, les prêtres polonais exilés, je ne saurais assez vous remercier en leur nom et vous prier de continuer vos charitables démarches.

L'assistance dans cette saison est doublement précieuse, car la misère se fait encore plus sentir. Les persécutions moscovites ne font qu'augmenter, des centaines de grecs-unis catholiques viennent d'être déportés dans le gouvernement, et leur sort est des plus malheureux. Ces jours-ci, M. l'abbé Krunyuschi, recteur, vient d'être saisi et déporté dans le gouvernement de Symbrish, pour avoir refusé d'introduire dans les prières et la liturgie de l'église *la langue russe.* Ceci s'est passé en Ulhynie à Zytomie.

Ce n'est que la solidarité catholique qui peut réagir avec succès contre tant de maux.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Comte Ladislas PLATER.

Nota. — Les lecteurs de la *Vaix de Notre-Dame de Chartres* sont priés d'adresser les *moindres* offrandes comme étrennes 1877 pour venir en aide à ces héroïques confesseurs de la foi mourant de faim et de froid en Sibérie à M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant de M. le comte Ladislas Plater, ou à M. le chonoine Millaut, curé de la paroisse Saint-Roch, rue Saint-Roch, 8, à Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs.

Lampes. — 83 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 73 ; devant Notre-Dame du Pilier, 3 ; devant Saint-Joseph, 2. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 2, devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 45 enfants ont été consacrés, dont 13 de diocèses étrangers.

Fête de l'Immaculée-Conception. — Communions fort nombreuses aux messes basses ; très-belles cérémonies et très-beaux chants aux offices capitulaires, rien de plus naturel dans une cathédrale de Notre-Dame de Chartres, splendide et dévote église entre toutes les églises. C'est ce que nous admirons à toutes les fêtes, mais quand il

faut célébrer l'anniversaire de la proclamation du dogme de la Conception Immaculée, quand il faut rappeler par de spéciales magnificences ce fait qui a tant réjoui les âmes parce qu'il apportait avec lui et la promesse de nouveaux bienfaits de Marie et l'espérance du salut pour le monde moderne, les enfants de Notre-Dame de Chartres doivent témoigner un zèle sans égal.

Nous pourrions nous attacher principalement à la description de la cérémonie du soir : la procession aux flambeaux dans l'intérieur de la Crypte. Dans la crainte de ne pouvoir trouver une nouvelle variation assez intéressante sur un thème que nous avons tant de fois présenté ici, nous nous contenterons de dire aux fidèles témoins de la fête du 8, et aux étrangers qui étaient le 12 septembre en notre cité : Souvenez-vous !

— L'anniversaire de la Translation de la Sainte maison de Lorette a été fêté à la Crypte par de nombreuses communions. Entre la basilique de Lorette et la Crypte chartraine il y a depuis plusieurs années communication de grâces ; les fidèles savent quelles indulgences ont été attachées à cette heureuse affiliation.

— Nous avons eu plus de monde que jamais à la messe de minuit. Dès onze heures la grande nef qui s'étend devant l'autel principal de la Crypte était complétement remplie ; les cantiques populaires de Noël ont été chantés avec entrain ; le recueillement était général ; et pendant le défilé des fidèles qui se rendaient à la Table Sainte, l'*Adoro te* semblait avoir un charme de plus, l'écho des voix traversant pour se rendre à l'Eucharistie, la chaumière et la crèche placées en avant de la pieuse foule.

— Les solennités de Noël ont eu une belle assistance malgré le mauvais temps. Le matin, une messe *brève* de Mozart avec le majestueux *Sanctus* de Webbe, et le soir le suave *Maria mater gratiæ* d'Himmel avec un *Tantum ergo* de Bach, tels ont été les principaux éléments pour ce qui concernait la partie musicale ; nous n'oublierons pas le joli morceau de saxophone joué au grand orgue par le chef de musique de la ville durant l'offertoire. Comme nos abonnés témoignent souvent le désir d'être renseignés sur la Maîtrise, nous leur dirons que les voix d'enfants de chœur ont eu cette fois encore un plein succès ; nous en avons pour garant maint témoignage d'hommes compétents.

— La quête de Noël, en faveur du Denier de Saint-Pierre, a été beaucoup plus abondante à la cathédrale cette année que les années dernières. Les fidèles ont ainsi répondu à la lettre éloquente de Mgr sur la situation du Souverain-Pontife,situation qui s'aggrave de plus en plus et que les vrais catholiques devraient mieux connaître.Assurément ce ne sont pas nos Evêques qui nous cacheront la vérité.

— Les prédicateurs pour la station d'Avent ont été : M. l'abbé Lemoine C., aumônier du collége, chargé cette année du sermon en faveur de la Propagation de la Foi ; M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan, le jour de l'Immaculée-Conception ; M. l'abbé Loriot, curé de Saint-Maurice ; M. l'abbé Legras, curé de Landelles ; M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre, le jour de Noël.

—Le second dimanche de l'Avent, fête de Saint-Aignan,l'église dédiée au patronage de ce Saint a eu sa fête paroissiale avec messe en musique fort bien chantée par les élèves de l'Ecole Normale, et excellente instruction par M. l'abbé Lavanne, curé de Morancez.

— M. l'abbé Bordier, curé de Senantes, a été nommé curé de Droue et vicaire d'Epernon. — M. l'abbé Lorpin, précédemment curé de Châssant, a été nommé curé de Gohory.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je suis allée au pèlerinage national de Notre-Dame de Chartres le 12 septembre, dans le but d'obtenir la guérison d'une jeune fille âgée de 16 ans et atteinte depuis neuf mois d'une maladie terrible. Cette personne habite T.... et de toutes parts on avait fait des neuvaines sans résultat apparent. C'est à Chartres que nous devions être exaucés. Les cinq médecins qui l'ont soignée ne peuvent encore s'expliquer la guérison ; pour nous nous songeons avec moins d'étonnement à la puissance de la prière. Je demande une messe et des cierges devant N.-D. de Sous-Terre et N.-D. du Pilier.

(F. B., du diocèse de Paris).

2. Je viens remercier Notre-Dame de Chartres au nom de la pauvre mère recommandée dernièrement ; dès le premier jour de la neuvaine, dans l'après-midi, la malade a eu une crise qui a changé sa position d'une manière extraordinaire ; le changement survenu a jeté le médecin dans le plus grand étonnement. Mille actions de grâces à Marie ! (B. de R., diocèse de Versailles).

3. Il y a plusieurs semaines je vous demandais une messe et une neuvaine pour un jeune homme qui se mourait poitrinaire et qui ne voulait pas entendre parler de prêtre. Comme beaucoup d'autres jeunes gens, il avait oublié les principes de la bonne éducation reçue au foyer paternel et s'était perdu au contact de mauvaises sociétés. Sa mère désolée de le voir si près de la mort, mais encore plus affligée de son refus de la confession, n'a pas plus tôt entendu parler des merveilles accomplies au sanctuaire de N.-D. de Chartres qu'elle y a fait recommander instamment son fils. Dès le troisième jour de la neuvaine faite à son intention, le malade a de lui-même appelé le prêtre s'est confessé en d'excellentes dispositions et a spontanément demandé le Saint-Viatique et l'extrême-onction. Sa mort est arrivée quinze jours après, et cette mort nous a prouvé une fois de plus la bonté de Marie qui arrache les âmes à Satan.

(J. P. du diocèse du Mans).

4. Une mère de famille, dont la vie était en danger, et que nous avons plusieurs fois recommandée à Notre-Dame de Chartres, a été sauvée d'une manière extraordinaire, naturellement inexplicable, dit le médecin. Attribuant cette guérison à la Sainte Vierge, nous venons remercier cette puissante protectrice. Nous demandons une messe d'action de grâces et une neuvaine de lampe, avec prière de verser le reste de notre offrande dans la caisse destinée aux peintures de la Crypte. (H. G., du diocèse de Chartres).

5. Veuillez faire dire une messe à N.-D. de Chartres en reconnaissance de la guérison de ma fille. C'est une promesse que j'accompli et un hommage que je me plais à rendre à la bonne Mère.

(E. D. de L., diocèse de Cahors).

6. La Sainte Vierge m'a obtenu une faveur signalée ; je ne veux pas me montrer ingrate ; je vous prie de dire une messe et de faire brûler une lampe devant Notre-Dame de Sous-Terre. De plus, veuillez faire réciter à mon intention par vos petits élèves les prières à Notre-Dame de Chartres. (V. K., de Paris).

7. Un enfant de notre paroisse était bien malade ; sa mère a eu

la pensée de le vouer à N.-D. de Chartres, et immédiatement après cette consécration, un changement s'est opéré dans l'état de la petite malade ; une amélioration si étonnante a déterminé la mère à vous envoyer la demande d'une messe d'action de grâces.

(L. R. à R., diocèse du Mans).

8. Nous demandons une neuvaine et une messe à N.-D. de Sous-Terre en reconnaissance d'une grâce obtenue par son entremise.

(E. F. de Soissons).

UN SOUVENIR DE NOTRE-DAME DE CHARTRES auprès de Louise Lateau.

Un prêtre de nos amis a vu tout dernièrement Louise Lateau, la célèbre stigmatisée de Belgique. Quelques particularités du récit qu'il nous a fait de sa visite nous autorisent à parler de nouveau des merveilles de Bois-d'Haisne.

On sait que trois cents docteurs-médecins se sont succédé à différentes époques dans la chambre de Louise, étudiant les phénomènes pathologiques, constatant la complète abstention de nourriture en dehors de la communion quotidienne et cela depuis cinq années, vérifiant des faits inexplicables à leur science. Les prêtres y sont venus en bien plus grand nombre, et toujours ils ont quitté l'extatique émus et plus désireux de servir Dieu si admirable dans ses saints. Il paraît que les ecclésiastiques sont maintenant seuls admis à la scène merveilleuse du vendredi ; et la faveur de cette admission doit être sollicitée longtemps à l'avance. Notre confrère n'a pu entrer qu'à la place d'un autre qui avait manqué au rendez-vous.

Ils étaient ce jour-là quinze visiteurs. A deux heures de l'après-midi l'extase commençait. Louise, qui garde le lit depuis si longtemps, était couchée sur le dos, la tête renversée en arrière, les yeux ardents, immobiles, comme attachés à un doux spectacle inaperçu du public, la physionomie animée par un demi-sourire, les mains posées sur le lit et presque jointes ; le sang de ses stigmates baignait sa couche.

Les témoins lui ont présenté des reliques dont plusieurs d'une auauthenticité douteuse ; c'était l'occasion d'éprouver de nouveau le discernement de la sainte fille en des choses qui intéressent la piété. Une relique sûre était-elle portée sous ses doigts qu'elle la prenait vite et la serrait avec un air de bonheur ; elle laissait tomber immédiatement les autres. Au contact du bois de la vraie croix qu'aucun indice extérieur ne pouvait lui faire deviner, elle tressaillit tout à coup et se souleva comme un ressort avec un épanouissement indicible.

Notre confrère pensa alors au précieux objet qu'il avait sur lui : c'était une parcelle du Voile de la Sainte Vierge conservé à Chartres et rendu plus célèbre encore par le pèlerinage national du Millénaire (12 septembre 1876) ; n'ayant jamais eu d'authentique pour ce mince fragment, il n'était que plus désireux d'une expérience. Il s'avance donc silencieux ; il approche, sans l'ouvrir, un fort papier contenant sous quatre plis le petit morceau d'étoffe imperceptible au toucher. Aussitôt l'extatique plus enflammée et souriante étreint le papier avec des marques de vénération profonde. Toute l'assistance comprend qu'il doit s'agir d'une relique extraordinaire et se promet de féliciter, après la cé-

rémonie, l'heureux possesseur de l'objet mystérieux. Il y eut encore un signe de grande satisfaction chez Louise plus tard, quand acceptant certaines images qu'on lui présentait et négligeant les autres, elle sentit sous sa main celle où se trouve représentée notre Sainte-Châsse, entre les deux Madones chartraines.

N'omettons pas de dire qu'habituellement le visage de Louise ne se prête pas ainsi à l'expression de la joie; mais qu'il est contracté sous l'action de ses longues et cruelles douleurs.

Les assistants ont psalmodié dans la chambre Vêpres et Complies ; à chaque *Gloria Patri*, aux finales *per Jesum Christum*, durant le *Salve Regina*, la pieuse fille rendait un visible hommage à Notre-Seigneur et à la Sainte Vierge ; le mouvement de son corps et le feu de son regard trahissait un plus vif sentiment de l'âme.

On dit ensuite des oraisons en diverses langues ; après le latin, le français, le flamand, viennent des formules allemandes prononcées par un prêtre de Cologne, puis du chinois que récite un Bruxellois, professeur de langues orientales. N'importe ! Louise comprend tout, puisqu'elle accentue par un sourire les termes qui saluent d'une manière plus précise Jésus et Marie. A l'*Oremus* pour le Pape, son émotion est saisissante. On n'a pas oublié l'invocation : « Notre-Dame de Chartres, priez pour nous ! » et Louise l'a suivie avec attention et bonheur.

Enfin un prêtre commence la prière *O bone Jesu*. Alors l'extatique hausse la tête, se lève à moitié et garde cette attitude qui révèle le transport de la contemplation ; sa physionomie s'illumine et prend la plus étonnante expression de l'amour ; on dirait une apparition céleste au cœur de flamme devant l'Epoux divin.

Au dernier mot de cette magnifique prière, Louise retombe sur l'oreiller comme un poids inerte. L'extase finit, et la malade palpite très-péniblement en penchant la tête. Les assistants sortent tous avant qu'elle ait eu le temps de les apercevoir. On lui épargne ainsi l'embarras d'une situation qui pourrait alarmer sa modestie et troubler sa paix.

Loigny. — Le sixième anniversaire de la bataille de Loigny a eu lieu, le samedi 2 decembre, dans la nouvelle église (une des plus belles du diocèse de Chartres), au milieu d'une affluence considérable de notabilités religieuses, civiles et militaires. Le service funèbre célébré par M. le chanoine Roussillon, délégué de Mgr l'évêque de Chartres, a été suivi d'une allocution prononcée par M. l'abbé d'Hulst, vicaire général de Mgr l'archevêque de Paris, et de la bénédiction solennelle du monument du Sacré-Cœur élevé dans le bois des zouaves pontificaux. MM. le général baron de Charette, Henri et Léon de Chasseval, Mmes de Verthamon, de Bouillé, Paul de Mauduit du Plessix, née Anna Thomé de Kéridec, de Cazenove de Pradines, plusieurs zouaves pontificaux et notamment M. de Rincourt, blessé à Loigny, étaient dans l'assistance.

Allocution de M. l'abbé d'Hulst.

Mes Frères,

Le temps, dans sa course rapide, nous éloigne bien vite des événements qui ont marqué notre vie. Il y a six ans, à pareil jour, ces lieux étaient témoins de scènes lugubres, vos paisibles campagnes

retentissaient du bruit des combats ; le sol tremblait sous les pas des escadrons ; le canon grondait à vos portes ; l'incendie dévorait vos demeures et jusqu'à la maison de Dieu ; le champ même du repos était devenu un champ de carnage.

Aujourd'hui les bienfaits de la paix ont effacé les dernières traces de ces horreurs: plaines et villages ont repris leur aspect accoutumé, et quand les cœurs qui n'oublient pas veulent célébrer l'anniversaire de ces jours pleins de deuil mais remplis de gloire, c'est ce sanctuaire qui les attire, car c'est ici seulement que les souvenirs, devenus sacrés, sont assurés de ne pas vieillir.

Oui, cette église est un souvenir ; sortie radieuse des ruines fumantes du vieux temple, elle garde à elle seule tous les secrets du passé. Si j'admire l'harmonie de ses proportions, la noblesse de ses formes, l'éclat des ornements qui la décorent, je n'ai pas besoin que personne m'explique l'origine de ces beautés inattendues. Je lève les yeux, et là-bas derrière cet autel, sous la protection de l'image sacrée qui symbolise l'amour du Rédempteur, je vois écrits sur le marbre les noms de ceux qui ont aimé la France plus que leur vie. Ah ! que leur dépouille dorme ignorée dans les champs déserts! Que la charrue heurte en passant leurs ossements dispersés ! S'il le faut, je m'en console : leurs noms sont ici, et la maison de Dieu ne laissera pas périr leur mémoire ! Leurs noms sont ici, et la prière des générations reconnaissantes ne cessera jamais d'accompagner leurs âmes devant Dieu !

Mes frères, allons au fond de ce souvenir ! Qu'y trouverons-nous? Ah ! sans doute, et tout d'abord, de poignantes douleurs.

Je ne parle pas seulement ici de ces douleurs secrètes, de ces deuils domestiques, de ces regrets profonds que rien ne consolera sur la terre, car le ciel possède seul des remèdes capables de guérir de pareilles blessures ! Ces douleurs-là, je les salue en passant, et je les félicite d'être venues chercher non l'oubli, mais la paix au pied de cet autel. Mais, au fond du souvenir que consacre cet édifice, ce que nous trouverons surtout, ce sont les grandes et publiques douleurs de notre patrie. En nous rappelant une journée terrible, ce temple nous dira ce qu'il en a coûté à la France d'avoir voulu rompre le vieux pacte qui l'unissait à son Dieu ; l'ivresse d'un fol orgueil faisant place sans intermédiaire à l'accablement de la défaite, le désordre dans les conseils, la confusion dans les mouvements, le trouble dans l'action, et après l'effort héroïque des premières batailles, la défaillance même dans les cœurs ; le torrent de l'invasion rompant toutes les digues, pénétrant presque sans obstacle au cœur même de la patrie : voilà l'humiliation ?

Mais, regardez : voici la gloire. La France ne pouvait plus, à cette heure fatale, relever sa fortune : ses enfants sont accourus pour sauver son honneur. Le sol que nous foulons a vu tomber ces braves : comment sont-ils tombés ! *Quomodo ceciderunt fortes ?* Ecoutez-le : c'étaient des héros chrétiens ; comme le chrétien sert son Dieu, ainsi ces héros ont servi la France, par la foi, par l'espérance, par l'amour.

Ils ont cru : ce fut leur force. Ils n'ont pas eu besoin du succès pour voir clairement où était le devoir. A l'heure où le dévouement de plusieurs hésitait, non que la bravoure fut éteinte, mais parce que le sacrifice semblait stérile, nos braves ont marché d'un pas tranquille où les appelait l'immolation certaine. Ah ! c'est qu'ils étaient les disciples de celui qui a dit : Heureux ceux qui croient

sans voir. *Beati qui non viderunt et crediderunt.*

C'est que la religion de Jésus-Christ les avait nourris dans le culte des choses invisibles ! C'est que leur regard, illuminé par la foi, portait plus loin que les étroites réalités de la terre. Le monde, parfois, les avait traités de rêveurs. Quand la France prospère n'avait pas besoin du sang de ses enfants, le monde n'avait pas compris le sentiment qui entraînait ces jeunes hommes au service d'une cause auguste et délaissée ; il s'était même trouvé des insulteurs pour jeter aux défenseurs du Pontife menacé ce reproche blasphématoire qui les accusait de mettre leur épée française au service d'un étranger, comme si le Père des chrétiens pouvait être un étranger pour des fidèles, et comme si les fils de la France n'étaient pas deux fois les fils de celui qui chérit dans notre patrie la fille aînée de sa tendresse !

Mais l'avenir réservait à la foi de ces héros une noble vengeance. Le jour vint où, pour croire encore à la France, il fallut regarder plus haut que la terre. Ce jour-là, quand toute gloire était éclipsée, quand toute puissance était abattue, quand l'ombre de la mort semblait couvrir la patrie expirante, ils ont su reconnaître sa face voilée d'humiliations et de douleurs : pour elle ils ont marché à travers une pluie de fer, pour elle ils sont tombés : et c'est à elle encore que de leur couche sanglante ils ont envoyé avec amour leur suprême et filial adieu.

Ils ont cru, et ils ont espéré. O sublime espérance, dont ils ont fait deux parts : l'une pour eux, l'autre pour la patrie ! Pour eux-mêmes ils n'ont pas espéré la victoire : mais par delà le trépas, ils ont espéré la couronne, celle que Dieu donne pour prix au sacrifice et dont la seule attente transforme en joies surhumaines les amertumes de la dernière heure. Pour la France, ils ont rêvé la régénération d'abord, et plus tard la délivrance ; ils ont espéré que leur sang ne serait pas stérile, que leur exemple ne tomberait pas à terre, et que, en imitant leurs vertus, d'autres Français se rendraient dignes d'être choisis pour compléter, quand Dieu voudra, la rédemption de la patrie.

Voilà ce qu'ils ont espéré ! Et maintenant qu'ils sont au port, ils n'ont plus besoin de l'espérance, et ils nous la renvoient comme le voyageur qui a touché la rive amie renvoie aux survivants de l'exil la barque du passage. Recevons-la de leurs mains, mes frères, et méritons par nos vertus de justifier un jour ce qu'entrevoyait dans une vision suprême leur triomphante agonie !

Enfin, ils ont aimé : et vous savez quel fut le modèle, quel fut l'inspirateur de leur amour. Quand l'apôtre Saint Paul voulut caractériser en deux mots l'œuvre rédemptrice, il dit ces simples paroles : *le Christ a aimé l'Eglise* (désignant sous ce nom toute l'humanité rachetée) *et il s'est livré pour elle.* Le Christ a aimé, voilà pourquoi nous devons aimer nous-mêmes, et il s'est livré, voilà comment nous devons aimer.

Rangés sous l'étendard du Sacré-Cœur, nos héros étaient depuis longtemps à l'école du véritable amour. En aimant l'Eglise à Rome, ils s'étaient préparés à aimer la France : et quand vint l'heure de témoigner cet amour, ils se trouvèrent prêts à en fournir la preuve suprême, celle qui épuise toute la puissance du cœur, parce que l'homme n'a rien de plus à donner que sa vie : *Majorem hâc caritatem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis.*

Mes frères, tel est l'enseignement qui se dégage de ce souvenir :

mais il va recevoir aujourd'hui, de la cérémonie qui se prépare, une salutaire consécration. C'est qu'en effet, à l'anniversaire accoutumé, s'ajoute cette fois une solennité nouvelle. A quelques pas d'ici, dans ce bois dont le nom demeurera inscrit dans l'une des pages les plus héroïques de nos annales, des mains pieuses ont élevé vers le ciel un monument d'un genre inattendu : il ne s'agit plus d'embellir la tombe de nos glorieux morts ; il s'agit de rappeler au monde le principe de leur dévouement.

Nous allons quitter ce temple où nous avons prié pour eux ; nous ferons succéder aux chants du deuil les accents de l'adoration et ceux de l'action de grâces ; l'Eglise, par la main de son ministre, bénira le monument consacré à l'amour rédempteur. Héros de Loigny, tressaillez de joie dans vos sépulcres ! Cette bannière immaculée qui n'a connu d'autres taches que celle de votre sang, voici qu'elle s'élève et qu'elle demeure ; autrefois, dans la mêlée, vos mains défaillantes la faisaient passer de l'un à l'autre ; toujours tombante et jamais abattue, elle inspirait par sa seule vue la passion du sacrifice ! Aujourd'hui, elle ne peut plus tomber ; sa hampe est une colonne de pierre ; ses plis sont fouillés dans le marbre ; sa cime inébranlable domine au loin la plaine. C'est ici que toutes les générations viendront apprendre le prix de la foi, la douceur de l'espérance, la puissance de l'amour. Qu'il en soit ainsi ! Amen.

Nécrologie. — *M. l'abbé Chevauchée.* On nous écrit :

Le 27 novembre, une paroisse entière était plongée dans le deuil, la paroisse de Trizay-Coutretot-Saint-Serge, près Nogent-le-Rotrou : son bien-aimé pasteur, M. l'abbé Chevauchée venait de succomber.

Vieilli par les maladies, brisé par de longues souffrances, affaibli par un épuisement qui de plus en plus accentuait ses progrès,c'était un spectacle touchant de voir ce bon pasteur, chéri des enfants, aimé de tous, chaque jour, malgré ses infirmités, monter à l'autel pour offrir l'auguste sacrifice ; au premier appel, se faire hisser dans un modeste véhicule pour se rendre au chevet des malades ; remplir enfin avec une régularité exemplaire tous les devoirs du ministère sacerdotal. Mais il fallait céder ; obéissant à la voix de sa conscience, il sollicita sa retraite. Hélas ! comment faire ? « Il ne voulait pas, disait-il encore dans ces derniers jours, abandonner son cher Trizay, ses chers paroissiens. » Sa prière fut entendue : le bon Dieu avait à son égard des desseins providentiels : le sol qu'il a fécondé de ses sueurs conservera sa dépouille mortelle.

Toute la paroisse voulut assister aux obsèques de son Pasteur ; dix-sept de ses confrères s'étaient réunis pour lui rendre les derniers devoirs.

Agrandie et restaurée par ses soins si intelligents, l'église fut trop petite pour contenir la foule des assistants.

Un vieillard vénérable, M. le curé de Brunelles, son premier maître, fit la levée du corps. Plusieurs fois le saint Sacrifice fut offert, enfin M. l'abbé Percebois, curé de S. Hilaire de Nogent, retraça en termes éloquents et sympathiques la vie de ce bon prêtre au cœur si tendre, à la conversation si pleine de charme, aux manières si distinguées, que ses relations avec le grand monde avaient autrefois mis à même de choisir le théâtre de son zèle,et qui avait préféré à tout la solitude d'un humble presbytère. *Bonus pastor animam dat pro ovibus suis*, le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ; tel fut le texte

choisi par l'orateur. Les larmes de l'auditoire, les sanglots à peine comprimés de ses proches et de ses amis, prouvèrent bien, que, malgré les imperfections inhérentes à la nature, le cher défunt avait essayé de se rendre conforme au divin Modèle.

M. le Supérieur du Petit-Séminaire fit l'absoute, et conduisit le corps à sa dernière demeure. Déjà nous savons que la générosité reconnaissante de ses paroissiens a la pensée d'y élever un monument. Là, dans le champ du repos, au milieu de tous ceux qu'il aimait, le bon pasteur continuera de parler par l'exemple de ses vertus,ou pa: son souvenir, se recommandera à leurs prières : *Defunctus ad hæc loquetur :*

Puissent ces quelques lignes, faible tribut payé à sa mémoire,être accueilli de tous et de ses dévoués confrères comme un hommage inspiré par l'affection et la reconnaissance !

Agréez, etc. L.

— *M. Bournisien.* — La *Voix de Notre-Dame* doit aussi recommander aux prières un des plus anciens et des plus généreux bienfaiteurs de l'Œuvre des Clercs : M. Bournisien, ancien notaire à Chartres, décédé dans le cours de novembre. Il demeurait à Paris sur la paroisse Saint-Lambert. Le service pour ses obsèques dans cette église a réuni autour de sa dépouille mortelle une foule considérable où tous les rangs et tous les âges étaient représentés. Un grand nombre de pauvres, dit le journal le *Pèlerin*, se groupaient autour des amis et des confrères du défunt. C'est que M. Bournisien, ancien président de la Conférence de Saint Vincent de Paul de Chartres, s'était signalé à Paris par un dévouement exceptionnel à toutes les œuvres : à celles de Saint Vincent de Paul, de Saint François Régis, de l'Avocat des pauvres, des Comités catholiques, des Pèlerinages, de la Société Bibliographique, de Notre-Dame du Salut, etc... Des représentants du clergé séculier et de la plupart des Ordres religieux assistaient à la cérémonie,témoignant là de leur affection et de leur reconnaissance. Les restes du défunt ont été emportés à Bellême. Avant le départ pour la gare, M. de Marolles, président du Conseil de Fabrique, dont M. Bournisien avait fait partie, a rendu hommage en termes éloquents à la piété, à la charité et au talent de ce chrétien si regretté.

— *Le R. P. Roulleaux.* — Un saint prêtre et l'un des premiers missionnaires que la Société de Marie ait envoyés aux missions d'Océanie, est décédé le 1er décembre en la maison des Pères Maristes de Chartres.

Né en 1805, François-Joseph Roulleaux-Dubignon prononçait en 1842 ses vœux dans la Société de Marie, et presque aussitôt, alors qu'il n'était encore engagé que dans les ordres mineurs, il partait aux missions de l'Océanie centrale. Ordonné prêtre dans ces îles lointaines, il se consacre tout entier anx labeurs de l'évangélisation, et seize années durant, au milieu des fatigues de toute sorte, des dangers de toute espèce, sans découragement, sans faiblesse, il travaille à gagner des âmes à Jésus-Christ. L'un de ses amis et de ses collaborateurs dans cette pénible tâche fut le R. P. Chanel, le premier martyr de l'Océanie. Le P.Roulleaux recueillit sa pieuse succession, et s'il n'eut pas comme son saint ami la gloire du martyre, ses désirs bien des fois exprimés tendaient tous à ce but et son seul regret, lorsqu'il fut de retour en France, était de ne pouvoir plus espérer une telle fortune.

Il y a vingt ans en effet, son évêqne, Mgr Bataillon, le ramenait en France, épuisé et atteint déjà de la terrible maladie qui l'a emporté. Toujours dévoué aux œuvres de l'apostolat, vingt ans encore et presque jusqu'à son dernier jour, il ne cessa de travailler à la vigne du Seigneur. Fidèle et laborieux ouvrier, il a fini sa tâche, et le père de famille, nous en sommes sûr, a récompensé déjà ce généreux et infatigable serviteur.

— Un ancien censeur au lycée de Versailles, M. Prosper Poulain de Bossay, ancien recteur d'Académie à Orléans, etc., vient de mourir à l'âge de 79 ans, en la paroisse d'Arrou (diocèse de Chartres), dans les sentiments d'une admirable piété.

« J'ai beaucoup appris, disait-il sur son lit de mort, j'ai beaucoup enseigné, il est une chose entre toutes dont je remercie Dieu, c'est d'avoir conservé ma foi. »

Fête de l'Adoration à la Chapelle de l'Hôtel-Dieu. — On nous adresse le récit suivant :

La fête de l'Adoration a eu lieu le 14 décembre à l'Hôtel-Dieu, comme toujours, elle a été magnifique, et a dignement couronné l'année eucharistique. On entendait les fidèles en plus grand nombre que jamais se dire les uns aux autres en sortant de la chapelle: « Quelle fête ravissante ! Comme le sanctuaire était gracieusement, richement décoré et illuminé ! On éprouvait comme un avant goût des fêtes du ciel. » Le matin, la messe a été chantée par M. l'abbé Pecheteau, chapelain de la Visitation, et l'office du soir présidé par Mgr l'Evêque a été chanté par les élèves de l'école normale de la manière la plus satisfaisante. Avant les Vêpres, Monseigneur a eu la bonté de visiter tous les malades, militaires et civils et a adressé à chacun une de ces bonnes paroles, qui consolent et fortifient et dont le souvenir fait encore du bien, longtemps après qu'on l'a entendue. Le sermon a été fait par M. l'abbé Godard, curé de la Bazoche-Gouet. « *Voir, aimer et posséder Dieu,* triple bonheur que trouve dans l'Eucharistie l'âme qui vit de la foi. » Tel est le beau sujet qu'a traité le prédicateur, et il l'a fait dans un langage noble, substantiel, plein de doctrine et surtout avec une piété convaincue, qui a vivement touché tous les auditeurs. En entendant ce discours, on croyait assister au récit d'une de ces visions mystérieuses et célestes dont nous parle Saint Jean dans son Apocalypse.

« Loué et adoré soit à jamais le Saint-Sacrement de l'autel ! »

— La fête de l'Adoration pour le mois de janvier aura lieu le 18 à la Crypte de la cathédrale.

BIBLIOGRAPHIE

— *M. Raoul Duval et le budget de la Marine. — Lettre d'un loup de mer sur l'aumônerie de la flotte.* (Chez Chauvin, libraire, 122, rue Saint-Pierre, à Rochefort-sur-Mer, contre 0,75 centimes en timbres-poste.

— On nous recommande un nouveau journal hebdomadaire : *La Correspondance catholique ;* directeur M. Horoy, docteur en plusieurs facultés, et fondateur-gérant M. Pagnier. On s'abonne aux bureaux de la Société de la Bibliothèque de la science et de l'érudition ecclésiastique. Paris, avenue d'Orléans, 32. Prix pour un an 12 fr.; pour 6 mois 6 fr.

Autres Revues. En s'abonnant soit aux **Annales Ecclésiastiques,** rédigées par d'éminents écrivains, dont le prix est de **6** francs, ou à la **Revue des Saints Contemporains,** dont le prix est aussi de **6** francs on reçoit franco, en ajoutant **2**

francs pour le port : 1° Une boîte de **Braise-Encens-myrrhée** purifiée, la seule mé daillée à l'Exposition de Rome , 2° **Le Prêtre à l'œuvre** ; 3° Un **Traité de Méde cine pratique** indispensable aux communautés et aux familles ; 4° le Calendrier il-lustré de la **Revue des Saints Contemporains et des Annales ecclésiastiques.** Si l'on ajoute **4** francs, on reçoit la Couronne de Lourdes, garantie authentique, qui est sans contredit, le plus beau cadeau que l'on puisse offrir à la Sainte Vierge.

P. S. — Envoyer mandat ou timbres-poste au Directeur des deux Revues, rue Dalayrac, 2 (place des Italiens), Paris. — On est servi par retour du courrier.

— **La Vierge Lorraine, Jeanne d'Arc**, par la Baronne de Chabannes, est un livre attrayant, pieux et instructif qui, relié et doré sur tranches, devient un charmant cadeau d'étrennes. Paris, Plon, éditeur, prix : 5 fr. — Broché, couverture glacée, 3 fr. *franco*.

Le Messager de la Beauce et du Perche. Il est peu d'almanachs dont la rédaction soit aussi soignée. Les sujets sont très-variés, les leçons les plus sérieuses au point de vue de la religion et de la morale y apparaissent sous la forme la plus intéressante ; un des mérites les mieux appréciés dans cet almanach c'est le grand nombre des dessins dont plusieurs mettent en scène la pratique ou l'oubli de la loi chrétienne.

En vente chez M. J. L'anglois, imprimeur-libraire, aux Quatre-Coins, Chartres, et chez tous les libraires du département.

Prix : 40 c. Pour la propagande par douzne et par 100. **Remise.**

— On nous a annoncé un *Almanach du Tiers-Ordre*, pour l'année 1877. Vu le grand nombre des tertiaires et le chiffre plus grand encore des Confrères du Cordon de Saint-François, l'*Almanach du Tiers-Ordre*, nous écrit-on, était nécessaire aux uns et aux autres pour leur rappeler chaque jour la mine immense de richesses spirituelles qu'ils peuvent exploiter.

Le tiers-ordre trace aux âmes de bonne volonté un chemin qui conduit sûrement au ciel ; il n'est point assez connu. Sous le titre d'*Almanach*, ce petit livre destiné à le faire connaître et aimer, se fera lire et attirera doucement au tiers-ordre *ceux qui ont peur*. Les *huit cent mille* tertiaires ou confrères du Cordon en France, devraient avoir en main ce petit ouvrage, véritable clef du Paradis, et le donner à lire à droite et à gauche afin d'augmenter encore les phalanges franciscaines.

Il se trouve à Paris, chez René Haton, libraire-éditeur, rue Bonaparte, n° 33, près Saint-Germain-des-Prés, à Paris, et forme un joli volume in-32. Son prix est de 30 c., par la poste, 35 c. Pour la propagande on donne 15 exemplaires pour 12, franco 4,25. Fortes remises par nombre.

—*Librairie et Imagerie religieuse.* J. L'ANGLOIS, rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.—Choix de Livres de piété et Paroissiens, reliure rihe et ordinaire pour premières communions.— Chapelets blancs depuis 0,80 c. la douzaine, Images chromo. —Plus de 2,000 douzaines d'Images dentelle, depuis 0,10 c. la douzaine. Cachets de première communion depuis 0,05 c. pièce.

JANVIER 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Janvier 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion de la pr. : *En ego.*
1er janvier, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie et de St Joseph.
2, mardi. — Ind pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.)
3, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
4, jeudi. — Ind. pl. p. la récit.à gén. devant le St Sacr.de la prière : *Regardez, Seigneur.*
5, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
6, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la

Terre-Sainte, au scap. bl. (moyenn. visite à la Sainte Vierge. — j. au ch.).

7, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. de St Joseph; 3° p. les posses. d'objets indulg.; 4° p. le scap. bl.; 5° pour le rosaire; 6° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

8, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

9, mardi.— Ind. pl. p. l'Ar. du S. C. de Marie (j. au ch.).

10, mercredi. - Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carm.; 2° p. l'Ar. de St Joseph (merc. au ch.).

11, jeudi. — Ind. plén. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).

12, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

13, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basiliq. romaines au scap. bleu. (comme au 6 janv. — j. au ch.).

14, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* ou *Souvenez-vous* (j. au ch.).

15, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales; (j. au ch).

16, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

17, mercredi.— Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

18, jeudi. — Ind. pl. p. la Confr. du Cœur de Jésus (j. au ch.).

19, vend. — Ind. plén. p. le scap. rouge.

20, samedi. — Ind. plén. et part. nomb.du S. Sépulcre et de la T.-Ste au scap bleu (comme au 6 janv.. — j. au ch.).

21, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la récit. quot. du trisagion *Sanctus*; de même pour les actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).

22, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de S. François de Sales; 2° pour la récit. quot. du chap. de l'Im. Concep. (j. au ch.).

23, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. de S. Joseph.

24, mercredi.— Ind. plén.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr.au ch.).

25, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie ; 2° p. la récitat. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).

26, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le Scap. rouge; 2° p. l'Ap. de la Prière (vend. au ch.).

27, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 6 janv. — j. au ch.).

28, dimanche.— Ind. plén.: 1° p. les Tert.Fr.; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

29, lundi — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de Saint François de Sales; 2d p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).

30, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. du chap. brigitté (j. au ch.).

31, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. pour le scap. du Carmel.

Pour les Chroniques et les Extraits,

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

2e NUMÉRO — LA VOIX — FÉVRIER 1877

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Madame BARAT, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur

Depuis le jour où le Cœur de Jésus s'était manifesté à la Bienheureuse Marguerite-Marie, les progrès de son culte, pour être toujours continus, n'en étaient pas moins assez lents. Il fallait que ce feu sacré pour faire explosion dans les âmes, y fut allumé par l'éducation. L'ordre cloîtré et contemplatif de la Visitation avait reçu la confidence du mystère d'amour. Un autre ordre, militant et enseignant, celui des Pères de la Compagnie de Jésus, devait en être le propagateur et l'apôtre au milieu du monde. Les religieuses du Sacré-Cœur étaient appelées, — la tourmente révolutionnaire une fois apaisée, — à partager cet honneur en instillant dans l'âme des jeunes filles, confiées à leurs soins, l'amour de ce cœur adorable.

Sophie-Madeleine Barat, choisie par le Divin Maître pour accomplir cette grande œuvre, naquit à Joigny, en Bourgogne, vers la fin de l'année 1787. Son père était tonnelier : patient, laborieux, il portait dans ses relations la franche loyauté des gens d'honneur et de foi. Sa femme se faisait remarquer par un esprit élevé et des sentiments profondément chrétiens. Un fils, nommé Louis, âgé de 11 ans, et une petite fille dans sa 10e année, faisaient la joie de ce foyer, que vint augmenter encore la naissance de l'enfant prédestinée dont nous allons raconter l'histoire. Les flammes d'un violent incendie illuminèrent son berceau, symbole frappant du feu surnaturel qui devait un jour dévorer son chaste cœur.

En grandissant, la jeune Sophie laissait apercevoir les dons multiples dont le Seigneur l'avait douée. Gaie, spirituelle, affectueuse, pleine de droiture, d'un jugement sain, d'une rare intelligence, d'une ravissante ingénuité, elle joignait à toutes ces qualités dont l'assemblage se rencontre rarement, une piété précoce ayant pour base une foi solide bien au-dessus de son âge.

Ces riches dispositions demandaient une direction et une culture. Sophie les trouva au sein même de la famille. Son frère

(1) D'après sa remarquable biographie écrite par l'abbé Beaunard, 2 vol in-8, prix : 11 fr. Poussielgue-Rusaud, éditeur.

Louis, après avoir reçu le sous-diaconat, avait été envoyé au collége de Joigny, dont il avait été longtemps le brillant élève, pour y enseigner les sciences mathématiques, en attendant qu'il eut l'âge de se consacrer au saint ministère. L'abbé Barat, ramené ainsi au milieu des siens, sentit qu'il avait un impérieux devoir à remplir : former aux plus hautes vertus l'âme de sa jeune sœur, — elle était aussi sa filleule, — et initier son esprit à une science en rapport avec son développement intellectuel. Pour atteindre ce double but, il régla ses exercices spirituels, ses heures d'étude, et lui donna en outre des leçons aussi suivies que ses occupations pouvaient le lui permettre.

Sous cette direction pieuse et forte, Sophie acquit un grand empire sur elle-même et la connaissance approfondie non-seulement de tout ce qui était alors comme aujourd'hui la base de l'éducation des jeunes personnes, mais encore du *latin et* du *grec*. Les sciences naturelles faisaient aussi partie de ce programme que venait compléter l'étude des langues vivantes, à titre de délassement et de récompense.

La mère de Sophie se rendait difficilement compte de ce grand travail d'esprit imposé à son enfant. Elle n'aspirait qu'à une seule chose pour cette fille chérie, l'établir à Joigny et la garder auprès d'elle. Le père, au contraire, flatté de ses succès en augurait un brillant avenir. Cet avenir était également voilé à leurs yeux. Mais Dieu, qui l'avait en vue, conduisait tout dans un conseil admirable.

Il convenait en effet, qu'une instruction supérieure distinguât la fondatrice d'un ordre enseignant, où la science n'est pas seulement une parure, mais une vertu d'état. Puis la science rapproche de Dieu. « Si j'avais l'intelligence des anges, disait » un saint, j'aimerais Dieu comme eux. Pour l'institutrice fu- » ture du *Sacré-Cœur*, le savoir ne fut jamais que le flam- » beau destiné à éclairer l'amour » (1).

Cependant les jours de la terreur étaient arrivés,projetant sur notre malheureuse patrie des lueurs sombres et ensanglantées. Les nobles, les riches, les prêtres, étaient,en grand nombre,emprisonnés et traînés ensuite sur l'échafaud.

Louis Barat, alors diacre, fût enfermé *à Saint-Lazare*. Déjà 85 d'entre les captifs avaient été guillotinés : il attendait ce même sort avec les dispositions d'un saint qui soupire après le martyre. Dieu se contenta du désir, le 9 thermidor vint briser ses fers. Il sortit de prison et fut ordonné prêtre en secret, par l'Evêque de Troyes qui revenait de l'émigration.

Sophie était alors âgée de 16 ans. Sa sœur s'étant mariée, elle avait déclaré qu'elle ne voulait enchaîner sa vie qu'à l'Epoux Divin. Mais entourée, admirée, *obéie* et prévenue dans ses moindres souhaits, sa vocation aurait peut-être péri, étouffée sous ces adulations et ces amollissements, si la main énergique de son frère ne l'eut tirée de ce danger en l'emmenant à Paris du consentement de ses parents.

(1) L'abbé Baunard, Vie de Mlle Barat.

Une vénérable chrétienne, Mlle Duval, donna asile à Sophie et à son frère dans sa maison située rue de Touraine au Marais. Cette demeure hospitalière devint un véritable cénacle. Dans une des chambres, transformée en oratoire, l'abbé Barat célébrait secrètement les Saints Mystères. Plusieurs pieuses demoiselles y assistaient ; l'une d'elles, Octavie Bailly, âme embrasée d'amour pour Jésus-Christ, devint son amie la plus chère, bien qu'elle fut de 10 ans l'aînée de Sophie. Mlle Languet, personne de mérite et de talent, apportait aussi sa part d'édification à ces mystérieuses assemblées.

Monsieur Barat était leur directeur : il découvrit bientôt en elles la vocation religieuse, seulement il n'avait aucune vue sur les moyens dont Dieu se servirait pour qu'il leur fut donné de la suivre. Toutefois, persuadé que, parmi les ruines présentes de la foi, l'*Apostolat* devait figurer au premier rang dans toute vocation, il fortifiait, en ses dociles disciples, toutes les branches d'instruction. Sophie avait sur ses compagnes une avance si marquée que, pour la prémunir contre les atteintes de l'orgueil, l'abbé Louis arrêtait à dessein ses progrès.

Cette éducation ressemblait beaucoup à celle que Saint Jérôme donnait aux dames romaines de son siècle. A cette école virile et à un âge où l'âme reçoit son empreinte, Sophie s'élevant au-dessus des futilités mondaines, prit plus que jamais le goût et le désir de la vie intérieure. Son frère ne lui épargnait aucun de ces sacrifices de détail qui, en brisant la volonté, sont si pénibles à la nature. Cependant la voyant portée aux austérités corporelles, au lieu de l'arrêter dans cette voie périlleuse pour sa faible santé, il la secondait au contraire, ce dont, plus tard, il demanda pardon à Dieu et à cette sœur bien-aimée.

Ainsi mûrie par l'étude et la pratique de toutes les vertus, Sophie à vingt ans était déjà prête à répondre aux desseins de Dieu sur elle. Toutes ses aspirations se tournaient vers le cloître, sans qu'il lui fut donné de connaître si elle était appelée à remplir l'office de Marthe ou celui de Marie.

Vers le mois de juillet de l'année 1800, une lumière décisive, pour sa destinée, fut donnée à un saint prêtre à qui l'abbé Barat venait de parler d'elle pour la première fois.

Cet homme de Dieu était l'abbé Varin d'Anville. Il faisait partie de la petite société du Sacré-Cœur dont les membres devaient, sous le nom de Pères de la foi, travailler à reconstituer la Compagnie de Jésus.

Il avait reçu de l'abbé Tournéley leur supérieur, au lit de la mort, la mission de fonder un institut de femmes, presque sur le même plan que celui des hommes ; se consacrant à l'instruction, non-seulement des enfants pauvres, mais des classes influentes du monde. Se dévouer au Cœur de Jésus, ressusciter l'amour de Jésus dans les âmes et la lumière de sa doctrine dans les esprits ; pour cela prendre les dispositions intérieures de ce Cœur divin et les répandre par le moyen de la jeunesse :

tel était le but du Père Tourneley, dans la conception de cet ordre de femmes : un premier essai, tenté par lui avait échoué; il en fut de même pour le Père Varin ; c'est que les sujets proposés pour cette fondation n'étaient pas ceux que Dieu y destinait. Un jour, dans une conversation intime, M. Barat, qui s'était enrôlé dans la pieuse société du Sacré-Cœur, fut amené à parler de sa *petite sœur,* de ses aptitudes, de ses talents, de son intention d'entrer au Carmel au retour des vacances qu'elle avait été passer dans sa famille, tous ces détails furent autant de traits de lumière pour le Père Varin ; et, quand au bout d'un mois, il vit Sophie à Paris, « Quelle pierre fondamentale !» se dit-il en lui-même, cherchée jusqu'ici sans succès. Cependant la timidité de la jeune fille, son extérieur modeste, sa complexion délicate, sa petite taille, ne semblaient pas révéler, au premier abord, une personne d'initiative, d'énergie, pouvant commander à d'autres et s'en faire obéir. C'est que tout le secret de sa force était dans son union avec Dieu et, selon l'oracle de l'Esprit Saint, rien n'est fort comme l'amour. Aussi le Père Varin, si versé dans les voies intérieures et inspiré d'En-Haut, ne douta pas un instant que ce ne fut sur cette douce et frêle créature que Dieu voulait élever l'édifice de la société du Sacré-Cœur. Après un long entretien avec le Père, Sophie et ses compagnes qu'elle avait entraînées à une cause devenue la sienne, se rangèrent avec un dévouement sans pareil sous la bannière du Cœur adorable de Jésus. Sans quitter leur domicile, elles suivaient un réglement fourni par le Père Varin. *La générosité dans l'amour*, tel était l'esprit de la Société naissante et le mot d'ordre qui devait l'y perpétuer.

Dans ce même temps un missionnaire qui repartait pour Madagascar, vint les visiter ; il leur écrivit plus tard pour leur demander si elles ne voulaient pas se consacrer au salut des idolâtres. Mlle Barat sentit au fond de son cœur que leur société était appelée à se répandre dans l'univers ; elle prit conseil, mais on lui répondit « que la France devait être le champ de ses travaux et qu'elle n'en sortirait guère. Humble et soumise, elle demanda alors à Dieu, de lui donner un jour une compagne qui fasse cette œuvre en sa place, et qui la fasse mieux qu'elle ne l'aurait faite. »

Quatre postulantes, parmi lesquelles figurait Mlle Languet, prononcèrent leur consécration au Cœur de Jésus dans la petite chapelle des Pères de la Foi, le 21 novembre 1800, à l'élévation de la messe, célébrée à leur intention par le Père Varin.

Sophie Barat était transportée ; elle venait enfin de se précipiter dans l'holocauste ! Cette mystérieuse solennité, cet engagement sacré prononcé devant l'autel d'un sanctuaire privé, alors que partout les églises étaient encore fermées ou démolies, lui laissèrent une impression qu'elle déclarait ineffaçable dans sa vie. Elle venait de toucher la terre promise et un monde nouveau s'ouvrait devant elle.

Ce grand jour est encore regardé et fêté par les religieuses du Sacré-Cœur comme la date de leur fondation.....

La société nouvelle venait de naître. Maintenant qu'allait-elle faire? Où Dieu la voulait-il? Dans quel lieu allait-elle s'établir d'abord? C'est ce que la suite de cette histoire nous apprendra.

Un humble servant de Marie.

La suite au prochain numéro:

Légende de la Présentation et de l'enfance du Sauveur(1)

Le temps auquel Marie devait aller au temple pour accomplir la cérémonie de la Purification et présenter au Seigneur son fils premier né étant arrivé, la sainte Famille quitta Bethléem et s'achemina vers Jérusalem. Le froid était si vif qu'il fit verser plusieurs fois des larmes au divin Enfant. Attendrie de ses souffrances, la très-sainte Vierge se servit de l'autorité que Dieu lui avait donnée sur les créatures, et changea les rigueurs de la saison en un temps très-doux pour son Jésus ; mais elle n'usa jamais en sa faveur de ce pouvoir surnaturel.

Arrivée dans la ville sainte, elle entre au temple avec saint Joseph portant entre ses bras son doux fils, ce trésor céleste, toute la richesse et tout le bonheur du monde: « O Père éternel, dit-elle, Créateur de l'univers, voici votre Fils unique et bien-aimé que vous avez voulu rendre mon fils, je vous le présente maintenant pour accomplir votre adorable volonté. »

Elle remit ensuite aux prêtres, pour le rachat de l'enfant, les cinq sicles que demandait la loi, — fruit du travail de saint Joseph, — et les deux petits de colombes, présent de la pauvreté.

Le vieillard Siméon avait reçu intérieurement la promesse de ne pas mourir sans avoir contemplé, de ses yeux, la consolation d'Israël. Poussé par l'esprit de Dieu, il survint au temple au moment où Marie y entrait avec son petit Jésus. Les rayons qui s'échappaient de ce centre glorieux (2), frappèrent aussitôt ses regards, et, tandis que les autres témoins de cette scène ravissante n'en sont point émus, Siméon ne se méprend point à ce prodige et reconnaît dans l'enfant de Marie, le désir de sa vieillesse, le repos de son cœur. Il approche avec transport de la Vierge-Mère qui remet le Sauveur entre ses bras tremblants. Alors il prononce d'une voix émue ce beau cantique : « *Nunc Dimittis,* » le dernier qui devait s'échapper de ses lèvres ravies.

Siméon prédit ensuite à Marie que son âme serait transpercée d'un glaive de douleur ! Cette parole, qui renfermait le Calvaire et ses inénarrables tourments, commence le martyre de la céleste Reine, en enlevant les voiles qui dérobaient à ses regards les plus déchirants mystères.

Désormais la tendre Mère du Sauveur n'aura plus qu'à souffrir!...

La prophétesse Anne, qui avait été la maîtresse de Marie, fut aussi inspirée de venir au temple à cette heure de bénédiction. — Le

(1) Tirée du Mois de Marie de la Sainte Famille, par la Baronne de Chabannes. — Lefort, éditeur, Lille ; à Paris, se vend chez Muyssard, rue des Saints-Pères, 85. Prix : 1 fr. Ce mois de Marie peut également servir pour le mois de Saint Joseph.

(2) Jésus était la lumière du monde ; voilà pourquoi, le jour de la Purification, on porte des cierges allumés à la procession qui se fait avant la messe.

Seigneur a pour les âmes qui le servent avec droiture et fidélité, des attentions d'une délicatesse toute divine. — En reconnaissant la douce Vierge,et à la vue de la clarté miraculeuse qui environnait son divin Enfant, ses yeux se remplirent de larmes, et après avoir adoré son Sauveur, animée d'un saint enthousiasme, elle se mit à parler de sa gloire à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

Cependant Marie, dans son humilité, brillait comme une rose céleste.

Saint Joseph distribua ensuite la part des présents des Mages que Marie avait réservée pour l'ornement du temple, et aussi celle destinée à l'une des plus pauvres entre les jeunes filles élevées dans la maison du Seigneur : les indigents à l'avance, avaient reçu le reste. Tout étant accompli, la sainte Famille reprit la route de Nazareth. Jérusalem, la grande, la populeuse, la bruyante cité, n'était pas destinée à être la demeure du pauvre artisan que Jésus devait nommer son père.

Les jours et les mois s'écoulaient rapidement dans cette demeure solitaire et bénie.....

Après avoir joui du retour de la belle saison, l'hiver était venu, et avec cet hiver l'anniversaire solennel de la naissance du Sauveur.

Le vent soufflait avec violence, la très-sainte Vierge, tenant son enfant sur son sein, le réchauffait de son haleine maternelle.

Tout-à-coup deux anges apparurent dans la pauvre demeure de Marie : « C'est la première année du Rédempteur, lui dirent-ils de leur voix la plus mélodieuse, nous venons lui apporter un présent, » et se prosternant devant l'enfant, ils lui offrirent une petite croix. Sa mère pâlit en voyant le présage, mais Jésus la reçut en souriant dans ses petites mains. Aussitôt les murs de la sainte maison de Nazareth brillèrent comme le palais du ciel, et les deux anges remontèrent lentement vers l'empyrée, au milieu d'une pluie de lis et de roses de feu qui venaient s'éteindre comme l'encens consumé, aux pieds de la Vierge en extase.

C. de C.

Un Vicaire non résidant

Habemus confitentem reum.
Le coupable avoue, nous le tenons.

Lors de la discussion du budget des cultes, à l'Assemblée nationale, plusieurs de Messieurs les députés demandaient une suppression de traitement pour des ecclésiastiques ayant le titre de vicaire de telle paroisse et n'y résidant point ; touchant des émoluments sur les caisses de l'Etat pour des fonctions qu'ils ne remplissaient pas.

Et là-dessus une enquête fut proposée et votée pour rechercher les coupables, remédier à ce grave abus et débarrasser le budget de ces parasites, en l'an de grâce qui s'ouvre, 1877.

Je sais pertinemment, et dans les moindres détails, l'histoire d'un vicaire en ce cas. La voici. Peut-être elle jettera quelque jour sur la question et servira à Messieurs les inquisiteurs.

Ce prêtre était jeune alors et demeurait dans la ville épiscopale de son diocèse, avec un emploi indépendant du ministre des finances et du ministre des cultes.

Un soir, se présente chez lui le digne curé d'une paroisse assez considérable, distante de dix-sept à dix-huit kilomètres, paroisse faisant centre dans le pays, ayant un gros bourg, un notaire, un per-

cepteur, un bureau de poste, nombre d'agréments encore, et de plus un vicariat officiellement érigé — mais pas de vicaire — vu, d'une part la pénurie de prêtres dans le diocèse, d'autre part les ressources insuffisantes de la fabrique, et enfin et surtout la vigueur et le zèle du curé. Seul il pouvait faire et faisait bien double besogne, il suffisait largement au travail dans la semaine ; on ne l'a jamais vu reculer devant la fatigue, que son âme sacerdotale aurait voulu accroître, par la pratique plus fréquente des sacrements et par le retour au bercail de brebis, hélas nombreuses, qui donnaient trop peu à faire au pasteur.

Mais le dimamche, il fallait deux messes dans cette paroisse, l'une à sept heures, l'autre à dix. Au bourg se groupaient, dès le matin, les localités voisines. Six, sept, huit paroisses qui ne trouvaient pas, dans la contrée, à moindre distance, la possibilité de se rendre à une première messe, y envoyaient le premier contingent, qui, après avoir rempli la part indispensable du précepte de la sanctification du dimanche, rentrait au logis pour renvoyer la deuxième partie de la famille à la grand'messe des paroisses respectives.

Telle était la situation ; telle aujourd'hui encore elle se reproduit en nombre d'endroits. Elle parut intéressante au jeune prêtre, confident du vieux curé ; libre de sa messe le dimanche, il consentit avec l'agrément de l'administration épiscopale, à la porter aux habitants du bourg susdit, à 17 ou 18 kilomètres.

Lorsque ses occupations le lui permettaient, il partait gaiement, à pied, le samedi soir, se livrait le dimanche matin aux œuvres du ministère, aidait de son mieux le vénérable curé et rentrait pédestrement, comme il était allé, dans la soirée du dimanche.

S'il lui était impossible d'aller de veille, il prenait place, le dimanche matin, dans une vieille patache qui faisait le service des dépêches entre deux petites localités et, cahin-caha, il se trouvait déposé sur la place de l'église au moment où les derniers tintements de la cloche annonçaient l'heure de la messe.

Au 1er novembre de cette première année de vicariat dominical, le jeune ecclésiastique cheminait sur la route ordinaire, à cinq heures et demie du matin ; il attendait cette voiture, se détournant de temps à autre dans l'espoir qu'il la verrait et que bientôt elle le prendrait; il allait, il allait toujours et la voiture ne paraissait pas. Ce jour-là, il l'apprit à ses dépens, la voiture cessait le service ; l'abbé n'avait pas été averti ; c'était la fête de Tous les Saints, il fallait arriver quand même ; mais pour la messe de sept heures, impossible.

L'inquiétude était aussi grande à la bourgade ; le vieux pasteur ne tenait pas en place, il avait attendu cette voiture à l'auberge du relai, on lui avait dit sa fin ; il prolongeait les tintements de sa cloche; il venait voir ; il envoyait sur la route, à la hauteur prochaine, interroger le long ruban qui se déroulait à l'œil — inutilement — rien ne se montrait. Il s'était enfin décidé, il avait dit la première messe, ne sachant comment se passeraient les choses pour la messe solennelle.

Enfin arriva le pauvre prêtre qui n'était pas fort, harassé de fatigue, épuisé de faim ; il fallut prolonger le jeûne, chanter à grand' peine la messe de 10 heures et reprendre à pied le chemin de la ville où le rappelait son devoir.

A dater de ce jour, on délibéra sur le chapitre des voies et moyens; l'arrivée du samedi n'étant plus possible, la voiture publique manquant le dimanche, et la présence du vicaire obligeant devenue nécessaire, le dimanche à midi, dans la ville de sa résidence.

Les arrangements furent pris avec un maître d'hôtel pour la location d'une voiture particulière. Le jeune prêtre, sous les coups précipités de son réveil-matin, était arraché, à 3 heures, à un sommeil bien gagné. Les soins élémentaires de propreté pris à la hâte, étaient suivis des premières et indispensables prières ; puis, vers 4 heures, il s'en allait à l'autre extrémité de la ville, faisait retentir sur la porte d'une écurie-remise, des coups mal accueillis à l'intérieur par le pauvre garçon qui dormait de tout son appétit. Il se levait enfin et roulait sur la rue un vieux cabriolet sans couleur ; il y attelait un cheval encore plus âgé ; et, la pauvre bête enharnachée, il remettait aux mains inhabiles de l'ecclésiastique les rênes du gouvernement. Les premiers voyages se firent lentement et durèrent longtemps. La fatigue du locatis, rentré quelquefois fort avant dans la nuit, le mauvais état des harnais qu'on rapprochait avec des cordes ; l'impéritie du conducteur, la saison d'hiver et les routes rechargées de pierres à cette époque de l'année ; tout aidait à mal faire. On débarquait pourtant ; les plus complaisants s'emparaient du coursier peu fougueux et l'installaient au ratelier.

Le proverbe *A quelque chose malheur est bon* se vérifia plus d'une fois, un jour entre autres, sur le dos du cheval qui traînait le vicaire d'un pas tranquille et lent. C'était à Pâques. Les fatigues de la semaine sainte avaient été lourdes pour le jeune prêtre dans la ville épiscopale ; le dimanche venu, il était parti ; il avait dit la sainte messe, prêché comme d'usage à cette messe ; puis donné un sermon à la grand'messe, puis fait une quête importante dont le but m'échappe, au milieu des rangs pressés et de la foule des fidèles quelque peu confondus en dehors des bancs réguliers. La fièvre qui s'était emparée de ses membres redoubla ce jour-là ; pour réparer des forces épuisées, la nourriture s'offrait en vain ; l'estomac refusait tout aliment. L'heure du retour était sonnée ; on hissa le malheureux vicaire sur le siége du cabriolet ; on lui remit les guides et, les vêpres sonnant, le vénérable curé obligé, malgré ses bonnes intentions, d'abandonner son vicaire, ne peut que le recommander à Dieu. Les compliments du revoir s'échangent ; le pasteur va chanter l'office ; le vicaire était sur la route ; les guides tombées de ses doigts incapables de les retenir, lui-même renversé au fond de sa voiture.

Dieu aidant et son ange, le calme coursier s'arrêta devant la demeure du prêtre qui descendit péniblement pour prendre le lit, faire appel à la docte faculté et subir un traitement qu'on abrégea, pour que le dimanche de *Quasimodo*, il allât porter sa messe aux habitants de sa paroisse d'adoption.

Il faut le dire ici, et le vicaire en question ne me pardonnerait pas cet oubli dans son odyssée ; un brave ouvrier de la ville épiscopale s'était ému de la position du jeune prêtre ; il l'avait entendu en face de sa maison, frapper les coups de réveil à l'écurie ; il s'était levé quelquefois ; il avait contemplé la scène matinale, il était touché au fond du cœur ; et de sa compassion affective, il passa vite aux actes du dévouement. Le vicaire de circonstance ne l'oubliera jamais ; il n'en parle qu'avec attendrissement, aujourd'hui que l'ouvrier n'est plus, il couvre sa mémoire d'une gratitude impérissable. Quand donc furent venus les jours les plus noirs et les plus froids, quand une eau glacée tombait à torrents, quand le verglas rendait dangereux le voyage, quand la neige, couvrant la terre, avait fait disparaître le tracé des chemins, l'excellent homme prévenait l'abbé

dès la veille ; il faisait atteler lui-même ; il se munissait de lanternes, il prenait le prêtre à sa porte, il le conduisait, il le ramenait.

Une fois notamment ce service fut inappréciable.— Ce n'était pas trop d'être deux à s'entresoutenir ; le courage eut manqué à un seul; la neige était tombée depuis plusieurs jours ; elle tomba plus abondante dans la nuit du samedi au dimanche ; le dimanche matin elle tombait encore. Tant que des haies ou des arbres étaient plantés sur les bords de la route, elle se désignait suffisamment, on suivait à peu près le milieu entre les plantations ; mais lorsqu'en rase campagne, arbres et haies ne se montrèrent plus, l'œil, au travers du brouillard blanc que formait une neige fine tombant toujours, l'œil ne distinguait absolument aucun vestige ni indice de chemin. Tantôt l'on constatait que la voiture sillonnait les guérêts ; tantôt l'on sentait qu'une des roues s'enfonçait dans le fossé.

Ce jour-là même, comme d'ailleurs les autres jours — mais la circonstance du temps affreux rendait le fait plus sensible — ce jour-là le prêtre et son vaillant compagnon retrouvèrent des forces à la vue de paysans qu'ils rencontrèrent, se dirigeant, à travers la neige, du côté du bourg, pour la messe. Et l'on était encore éloigné de sept, de six, de cinq kilomètres. Le prêtre et les fidèles se disaient une parole amicale d'encouragement: — *à bientôt, à tout-à-l'heure ; patience, nous arriverons ; le bon Dieu nous bénira...* Le bon Dieu pourrait-il ne pas bénir cet accomplissement du devoir dominical, chez ces braves gens que rien n'arrêtait ?

Généralement chaque dimanche, le prêtre monté en chaire après l'Evangile, retrouvait environ *six cents hommes*, ses auditeurs assidus. Il avait tourné ses études facultatives de la semaine à la préparation d'un petit cours d'instructions, de dix à douze minutes chacune. Il rappelait en exorde l'analyse de l'entretien précédent ; il traitait la matière annoncée pour le jour et la péroraison n'était autre que l'indication du sujet pour le dimanche suivant. Il s'était pénétré de la question à développer, il l'avait envisagée plus largement plus scientifiquement pour lui ; puis un second travail consistait à la rendre abordable, intelligible, touchante pour son auditoire, afin de préparer l'acceptation de la vérité et la pratique du précepte moral qui s'y rattache, comme la conséquence au principe. L'attention était soutenue ; les accès de toux que provoquaient le brouillard du matin et le froid aux pieds, on les réprimait de part et d'autre ; auditeurs et orateur avaient pitié les uns des autres.Les fidèles étaient venus de moindres distances, mais à pied ; le prêtre arrivait en voiture, mais de beaucoup plus loin ; chacun retenait l'explosion durant le petit prône, sauf à s'en dédommager au *Credo.*

Que de bonnes vérités, que de nobles sentiments sont passés dans ces intelligences et ces cœurs bien préparés par le sacrifice qu'on s'imposait pour venir ! Ah ! la révolution n'était pas à craindre de ces hommes. La jalousie de celui qui n'a pas grondait moins dans les âmes contre celui qui possède ; l'idée du nivellement social, la maxime, *ôte-toi de là que je m'y mette*, n'avait pas de racines profondes. Moins mécontents de leur sort, où ils voyaient la volonté du Maître qui règne en haut, et les bonnes intentions du Père de la grande famille humaine, ils s'appliquaient à tirer le bien du mal, à faire de nécessité vertu, à chercher le bonheur dans l'accomplissement du devoir, à vivre paisibles dans la famille chrétienne. Ils avaient leurs passions et leurs défauts, mais passions adoucies dans leur élan exagéré, mais défauts que l'on travaillait à corriger ;

il y avait toujours un apaisement relatif, un calme d'âme et une bonne volonté qui engendraient la paix.

La messe achevée avec l'action de grâces, confession entendues ; réponses données à des consultations ou commissions, un petit déjeuner enlevé sous huit à dix minutes, on prenait le chemin du retour.

Un épisode rompit la monotonie de ces excursions, dans le second été du vicariat. Le prêtre était arrivé pédestrement de veille ; pourquoi, je l'ignore ; et le matin, après la première messe et l'instruction, un bol de lait pour tout bagage alimentaire, il revenait à pied. Le temps était lourd, l'atmosphère embrasée, la chaleur pesante couvait sous nuage ; l'orage menaçait ; la sueur trempait le piéton. La moitié de sa route avait été péniblement accomplie ; il semblait impossible d'entreprendre la seconde. L'ombre d'un petit bois, cinq minutes de repos sur la mousse, la fraîcheur embaumée de quelques fraises sauvages reconfortent le voyageur, il est reparti. Mais l'ombre était courte, la plaine s'ouvrait large, brûlante, sans le moindre zéphir et sans abri. Deux lieues encore ! Vous eussiez vu le prêtre haletant, chercher du regard le clocher prochain pour crier assistance au confrère ; mais il y avait un kilomètre à franchir de la route à l'église, il faudrait redoubler ce kilomètre de l'église à la route qui s'allongerait d'autant... Marchons... Il s'assied un moment sur une herbe brûlée, il a repris sa marche, mais ses jambes tremblantes vont refuser le service ; il se traîne pourtant ; une église est là bâtie sur les bords du chemin. Mais l'office est sans doute commencé ; le curé à l'autel ne lui pourra porter secours. Il frappe à la porte de la sacristie, dans le cimetière. Le vieux pasteur, après la procession, revêtait sa chasuble et allait partir pour la messe ; on chantait l'introït ; néanmoins la porte s'ouvre ; le curé s'approche et s'effraie de l'état dans lequel il voit son jeune confrère bien connu. Charitable, il dépose les principaux ornements ; il fait prier les chantres de traîner un peu en longueur les *Kyrie.* Il ouvre le presbytère et offre un rafraîchissement, bien nécessaire. Il retourne à l'église. indiquant où déposer la clef. Les premières gouttes de vin faillirent être plus nuisibles qu'utiles au voyageur, il était trop épuisé. Il comprit le danger, s'arrête un quart d'heure, ferme la demeure curiale et se remet en route. Les quatre lieues et demie lui en avaient paru quinze et les quatre heures de marche avaient été longues d'une journée.

Voilà l'histoire authentique d'un vicaire non résidant. Il a touché 350 francs pour sa première année sur les caisses du gouvernement impérial ; puis 175 francs pour les six derniers mois ; un total de 525 francs pour dix-huit mois. Ni l'équitable percepteur de la commune, ni MM. les membres du conseil de fabrique et du conseil municipal, tous au courant de l'affaire, ni la paroisse, ni l'administration préfectorale, ni la conscience du curé, ni celle du vicaire n'ont cru que cette somme était indûment perçue pour un vicariat, dont toutes les charges n'étaient pas acceptées.

Ces vicaires non résidants sont-ils bien ceux qui ne remplissent pas leur mandat ? N'y aurait-il point, émargeant au budget pour des sommes hors de proportion avec cette misérable annuité de 350 francs ; n'y aurait-il point des citoyens de l'une et indivisible République française, qui pourraient être accusés de moins gagner leur argent ?

Si le manque de prêtres oblige à imposer ces dures conditions à

quelques ecclésiastiques auxquels leurs fonctions de la semaine laissent la liberté du dimanche pour rendre ce service à des paroisses, y a-t-il vraiment lieu de pousser les cris d'aigle, qui partent à Versailles de certains bancs ?

« Il y a, dit-on, cumul de traitement. » Ce prêtre touche par ailleurs des appointements. C'est vrai ; et, pour rester dans mon rôle d'historien, je conviendrai que le prêtre dont il s'agit, touchait les appointements de 100 fr. par trimestre, 400 fr. par an. Ajoutez-y les 350 de ce laborieux vicariat, quoique sans résidence, vous lui composerez la somme de 750 fr. Vous qui réclamez là contre, vous en contenteriez-vous ? Et notez qu'il n'avait pas un centime de *casuel*, sur lequel s'appuient quelques opposants à l'augmentation du traitement des curés de campagne. Ils le savent aussi bien que nous. Dans la plupart des paroisses rurales, ce casuel ne monte pas à cinquante francs par année.

Vous le tenez ce coupable vicaire non résidant qui cumule les traitements, qui perçoit de deux mains jusqu'à 750 fr. par an. Et cela lui est arrivé une seule année de sa vie. Sa famille, qui heureusement le pouvait, était venue à son secours, et, après une période de cinq années, il a pu économiser 500 fr. pour acheter des livres et poursuivre ses études.

Oui, vous le tenez le coupable ; je vous le livre ; il se livrerait de bonne grâce lui-même; car les 525 fr. qu'il reçut du percepteur de la bourgade à laquelle il se dévoua, est le seul argent de l'État qui soit entré dans sa bourse. Jugez-le. Condamnez-le, si vous l'osez. Dans sa personne, examinez, jugez, condamnez, s'il vous agrée, ces dévouements obscurs. La justice de Dieu et le bon sens du peuple ne le condamneront pas, non plus que sa conscience, qui eût été avant tous, son accusateur, s'il y avait eu la plus légère injustice à la réception de cette indemnité, tirée d'une caisse où se resserrent des mains parcimonieuses, quand il est question du clergé, où se dilatent si larges, où se remplissent si abondamment ces mains, pour.... d'autres, je ne dis pas pour leur propre compte.

J'ai dit la vérité pour Messieurs les enquêteurs. La vérité est ce qui est. Qu'on observe la justice qui est l'équitable répartition des charges et des avantages. Soyons vrais, soyons justes dans nos appréciations, nos discours et nos actes.

ALF. POIRIER,
Missionnaire apostolique

1er janvier 1877.

NÉCROLOGIE. — Sœur Valentine.

La Congrégation des Sœurs de Saint-Paul de Chartres vient de faire une perte bien douloureuse dans la personne de Sœur Valentine, fondatrice et directrice de l'orphelinat de Sainte Elisabeth, décédée à Chartres, le 23 janvier.

Elise Gros (en religion Sœur Valentine), est née à Luzy (Nièvre), le 8 juin 1806 ; entrée dans la communauté le 1er février 1828, elle y a fait profession le 1er août 1830. Ses débuts dans les fonctions de Sœur hospitalière eurent lieu au bureau de bienfaisance de Blois ; ils firent bien augurer de l'avenir, puisque dès 1831 elle fut préposée à la tête de l'établissement que l'on fondait à Beaumont-les-Autels.

Ses onze années de résidence à Beaumont ont été merveilleusement remplies ; cette paroisse se rappelle l'incroyable expansion de charité

qui marquait toutes les journées de Sœur Valentine ; elle se prodiguait pour le soin des malades et la visite des pauvres ; et une telle dépense de forces physiques et morales au service des amis de Jésus souffrant était devenue comme l'élément nécessaire de sa vie.

Aussi quel sacrifice quand, en 1842 elle fut appelée à la Maison-Mère de son Institut pour y être Maîtresse des novices ! Elle n'y resta que deux ans. A cette nouvelle Marthe qui se croyait presque au repos, la Divine Providence réservait un poste exceptionnel en rapport avec son besoin d'activité extérieure.

Les Sœurs de Saint-Paul, chargées de l'hospice Saint-Brice, virent l'Administration annexer à cet établissement un Dépôt central d'enfants trouvés ; c'était le 1er juin 1844. On jugea que ce service nouveau n'effraierait point le courage de Sœur Valentine, et elle en fut chargée.

En 1854, des circonstances particulières lui inspirèrent le désir d'une fondation destinée à certaines catégories d'enfants et de jeunes filles. Ce fut l'origine de la crèche et de l'orphelinat dits de Sainte Elisabeth. Au bout d'un an, huit jeunes filles en composaient les premiers éléments, mais l'ouverture proprement dite de la maison date de 1856 ; le voisinage du Dépôt central facilitait ici et là pour les Religieuses une surveillance simultanée.

C'est en 1863 qu'a été supprimé le Dépôt central, malgré maintes réclamations chrétiennement motivées. Sœur Valentine pleura sur les conséquences de cette mesure préfectorale ; et dès lors elle fut tout entière à sa fondation nouvelle.

La voilà donc dans sa petite maison du carrefour Saint-Brice, où le dévouement, où l'héroïsme même est à l'ordre du jour. Et la famille augmente dans des proportions continuelles ; beaucoup de jeunes filles, après les épreuves suffisantes, trouvent place au service de maîtres choisis, mais sans cesser leurs relations avec la bonne mère adoptive qui étend ses soins quotidiens sur les orphelines de l'intérieur, et sa protection sur celles du dehors ; quand un changement de maîtres amène pour elles le manque d'ouvrage et de pain, les protégées reviennent à Sainte-Elisabeth, et le surcroît du personnel n'alarme point la générosité de la Supérieure qui profite de ces circonstances pour travailler de nouveau sur les âmes ramenées sous sa main.

Il y a en ce moment plus de cent enfants ou jeunes personnes à l'orphelinat, et pour toutes la *maman* c'était Sœur Valentine ; combien parmi elles n'en ont jamais connu d'autres !

Joignez aux inquiétudes dont un tel troupeau était l'objet, celles que lui causait un nombre considérable de brebis dispersées loin de la bergère avant et après la suppression du *Tour*. De ces enfants des deux sexes qu'elle avait choyés avec tendresse, la Supérieure n'en oubliait aucun ; et, il faut le dire, bien peu l'oubliaient. Elle a gardé saine leur jeunesse en prévoyant les chutes ou en guérissant les plaies ; elle a aidé leur entrée dans la vie sérieuse selon leur vocation respective ; sa bourse a fait les frais des trousseaux et des commencements de ménage, comme sa foi a dicté la conduite chrétienne qui doit sanctifier le début de toute carrière ; et ces jeunes hommes, ces jeunes femmes ont eu à cœur chaque année de donner de leurs nouvelles à la vieille bienfaitrice, de lui prouver leur reconnaissance, souvent même de lui confier le placement de leurs modiques économies, afin de se maintenir sous sa tutelle et de ne point se priver de ses conseils.

Quelle administration multiple pour une humble femme ! Il lui fallait avec sa haute intelligence une énergie rare, sans cesse retrempée

dans l'amour du Divin Maître et le souvenir de sa mission ; elle voulait et elle savait être digne fille de saint Paul.

Il lui fallait aussi beaucoup d'argent pour tant d'œuvres ; il lui en fallut pour ses constructions, surtout pour celle de la gracieuse chapelle élevée récemment à grands frais dans la solitude de Sainte-Elisabeth. Le produit du travail des enfants, la loterie annuelle, quelques maigres pensions, tout cela réuni est loin d'atteindre le chiffre des ressources nécessaires. Sœur Valentine n'en était point soucieuse. Toujours joyeuse entre les mains de la divine Providence, elle allait franchement frapper aux bonnes portes d'où pouvait venir le secours, et celle de la maison-mère de la Congrégation n'était pas la moins sûre.

Cette nécessité du recours à la charité publique ne contribuait pas peu à étendre les relations de la bonne religieuse avec le dehors. Il en est résulté pour beaucoup de personnes du monde l'influence de ses pieux conseils, des retours plus faciles à Dieu ménagés par les prières ardentes de la Supérieure et de ses enfants, des consolations fréquentes apportées au sein de familles qui considéraient en elle l'ange de la charité.

Si la présente notice biographique pouvait s'enrichir de tout ce que savent sur ce point et sur tant d'autres les Religieuses de la Maison de Sainte Elisabeth, dignes compagnes et souvent dignes émules de Sœur Valentine, de tout ce qui a été un sujet d'édification pour le vénérable chapelain de Saint-Brice, témoin de sa vie intime, disons plus, pour ses Supérieurs de la Maison-Mère, que de pages il nous faudrait écrire !

Mais nous n'avons ici qu'à effleurer un si vaste sujet ; il nous suffit de quelques indications pour faire comprendre quelle place a méritée l'admirable fille dans les annales de la charité chartraine.

Voici une pensée qu'on nous permettra d'exprimer.

Dans ces derniers temps des insensés n'ont point épargné l'outrage aux couvents, parce qu'ils sont des remparts de la religion ; et si, par ces dictons odieux, on a réussi quelque part à tromper le peuple, nous ne croyons pas que ce soit à Chartres où le respect général entoure les religieuses. Mais si par hasard quelque audacieux ameutant la foule s'avisait de lancer quelques paroles de haine contre les pieuses filles de charité, il suffirait au premier venu de l'auditoire de jeter à la face du téméraire le nom de Sœur Valentine, et nous croyons que la foule sympathique à un tel nom honnirait de concert l'impudent orateur.

La vénérée Supérieure a été surprise par les premières atteintes de la mort au milieu même d'une de ses fonctions les plus chères. Une petite fille, placée devant elle, lui lisait la copie d'une lettre quand, levant la tête sur la bonne maman, elle vit qn'il y avait inattention et indice de souffrance ; une de ses compagnes, plus grande qu'elle, est là aussi et fait la même remarque. Vite on appelle du secours. M. le chapelain arrive des premiers et donne l'absolution. L'agonie commençait ; le docteur, accouru de l'hospice voisin, a déclaré la congestion cérébrale sans remède, et en effet quelques heures après, la belle âme s'envole vers Dieu.

La nouvelle s'en répandit vite dans la cité et partout ce fut la même parole : Quelle sainte vie ! Dieu la récompense !

La cérémonie des funérailles a eu lieu le 26, dans l'église de Saint-Brice en présence des Autorités, des Administrateurs et d'un grand concours de peuple.

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le jour de l'Epiphanie, le Souverain Pontife a reçu en audience les nombreux pèlerins venus, des diverses parties de l'Italie, témoigner au Vicaire de Jésus-Christ de la constance de leur foi et de leur amour.

Dans ce second pèlerinage italien, dit le correspondant de l'*Univers*, il y avait beaucoup de pauvres, et leur présence au Vatican était certainement aussi chère au Pape que celle des riches, si tant est qu'on compte aujourd'hui des riches dans la Péninsule, en dehors de ceux qui font leur fortune aux dépens d'autrui, aux dépens de l'Eglise et aux dépens de ce qu'on appelle l'Etat.

Il y avait des pauvres venus de Lorette, d'autres venus d'Ascoli, d'autres venus des provinces du royaume de Naples, *del Regno*. On n'habituera pas facilement les habitants des Deux-Siciles à dire l'*Italia*.

Répondant à l'Adresse lue au nom de l'assistance par M. le commandeur Acquaderni, le Saint-Père a fait un tableau navrant du lamentable état où la Révolution anti-chrétienne a mis l'Italie. On promettait à tous un âge d'or et de jouissances ; et voilà que le fruit du nouveau régime peut se traduire par un seul mot : *Misère !*

Le Pape a terminé en exhortant les catholiques italiens à ne pas céder devant la persécution, à combattre, par tous les moyens légaux, afin de repousser sans cesse les attaques contre l'Eglise et contre la société.

Inauguration solennelle de l'Université catholique de Lille

Lille, 18 janvier 1877, en la fête de la Chaire de Saint-Pierre, à Rome.

Ce matin, à neuf heures et demie, dans l'église de Saint-Maurice, a été célébrée la messe solennelle pour l'installation canonique de l'Université catholique. Sa Grandeur Mgr Lequette, évêque d'Arras, a officié pontificalement en présence de leurs Eminences, Messieurs les cardinaux Régnier, archevêque de Cambrai et Dechamps, archevêque de Malines, primat de Belgique. Nosseigneurs Monnier, évêque de Lydda, Delannoy, évêque d'Aire, et Fava, évêque de Grenoble, le T. R. P. abbé de la Trappe du Mont des Cats, Mgr Cartuyveltz, vice-recteur de l'Université de Louvain, et plusieurs autres prélats romains, un grand nombre de chanoines et dignitaires et un nombreux clergé des deux diocèses assistaient à la cérémonie. Une foule empressée, dans laquelle on remarquait les membres des Comités catholiques de la région, remplissait les nefs.

Après l'Evangile, M. le secrétaire général de l'Université a donné du haut de la chaire lecture du décret d'institution canonique de la nouvelle Université par le Saint-Siége, puis Mgr de Lydda, chancelier de l'Université, a prononcé un intéressant discours qui sera reproduit.

A deux heures et demie de l'après-midi, dans la vaste église de Sainte-Catherine, — empruntée pour la circonstance, à raison de la gravité spéciale de l'objet de la réunion, — a eu lieu la cérémonie solennelle d'inauguration, en présence de leurs Eminences, de Nosseigneurs les Evêques et Prélats et d'une foule plus nombreuse encore d'ecclésiastiques et de laïques.

Des discours remarquables ont été successivement prononcés par Mgr Hautcœur, recteur de l'Université, Messieurs de Vareilles, doyen de la Faculté de droit, de Margerie, doyen de la Faculté des lettres

et Chautard, doyen de la Faculté des sciences. Ensuite a eu lieu la proclamation des lauréats du concours institué parmi les élèves de la Faculté de droit pendant la précédente année scolaire.

Son Eminence Monsieur le cardinal Régnier a terminé la séance en donnant les plus chaleureux encouragements comme les plus sages conseils aux maîtres et aux élèves et en adressant ses remerciements aux vénérables Prélats et à toutes les personnes dévouées à l'Œuvre de l'Université catholique.

Cette mémorable journée vient d'ajouter une page glorieuse aux annales de l'Eglise et de la France.

L'abbé Ch. ANSART.

— La Sacrée Congrégation des rites s'occupe de la demande faite au Pape par plusieurs évêques et congrégations religieuses de décerner le titre de docteur de l'Eglise universelle à Saint François de Sales, évêque de Genève. A ce propos, le R. P. Ramière a écrit un article très-sérieux pour faire connaître la véritable mission d'un docteur de l'Eglise et prouver que ce saint a complétement mérité ce titre. Il dit que, comme saint Thomas est le docteur de la théologie dogmatique, saint Alphonse de Liguori, de la théologie morale, ainsi saint François de Sales peut être regardé comme le docteur de la théologie ascétique, car dans toute sa vie et dans tous ses écrits, il se montre l'éloquent interprète du précepte de l'amour envers Dieu et envers le prochain, qui forme le vrai fondement de la piété la plus solide et de l'ascétisme le plus pur. (*Semaine d'Arras*).

— *Nouveaux massacres de chrétiens en Chine.* La situation des chrétiens au Sutchuen occidental (Chine) est des plus graves ; les *Missions catholiques*, publient, d'après une lettre du vicaire apostolique, Mgr Pinchon, les renseignements suivants :

« La persécution ravage mon vicariat dans la partie qui avoisine la mission de Mgr Desflèches. Nos désastres sont horribles et nos dépenses au-dessus de nos forces.Nous avons plus de 1,000 personnes à nourrir. De 30 à 40 personnes ont été massacrées. Le nombre des blessés est incalculable. Toutes les maisons des chrétiens sont pillées, puis brûlées. Nos persécutés ne peuvent même pas retourner vers les ruines de leurs maisons, car on les poursuit avec le couteau et on les tue.

Comme dans plusieurs provinces, les païens se soulèvent en masse contre les chrétiens et les mettent à mort, on serait porté à croire qu'il y a une conjuration générale contre le catholicisme. Veuillez beaucoup prier pour nous. »

— *Le Denier de Saint-Pierre à Besançon.* A l'occasion du prochain pèlerinage franc-comtois à Rome et de l'*Œuvre du Denier de Saint-Pierre*, M. l'abbé Jeannin, notre zélé directeur des pèlerins de Besançon à Chartres le 12 septembre, a communiqué à la *Semaine religieuse* le fait suivant :

A une époque peu éloignée et à la veille d'un pèlerinage que nous allions faire aux tombeaux des Saints Apôtres, une pauvre servante, âgée de 82 ans et vivant des économies faites pendant plus de 50 ans de service, vint nous trouver : « Vous allez à Rome, nous disait-elle simplement, eh bien ! portez à Pie IX ce petit trésor, c'est à peu près tout ce que je possède. Il me restera désormais peu de temps à vivre et le lit des pauvres à l'hospice me suffira bien si ma misère augmente. Du reste, ajoutait-elle, je ne saurais m'inquiéter, Dieu pourvoira à tous mes besoins, et le pain de l'aumône ne me sera pas pénible à manger.

A quelques jours de là, nous étions aux pieds du Souverain Pontife, et, dans l'intimité d'une conversation dont le souvenir ne saurait s'effacer, nous lui racontions le dévouement de cette pauvre servante, avec une abondance de détails que Pie IX paraissait provoquer. En ouvrant la bourse, le Pape se prit à pleurer ; elle contenait 6,000 francs.— « Non, » non dit-il, je n'accepterai pas les économies de cette pauvre fille; » que deviendrait-elle ? et le pain de l'aumône serait trop dur pour » elle... » Nous dûmes insister, sachant d'ailleurs toute la tristesse qu'eût apportée au cœur de cette généreuse chrétienne le refus de l'offrande.

En nous relevant, Pie IX prit en toute sa personne une expression d'indicible bonté, et il nous dit : « Non, la France ne saurait périr. Nul » peuple ne sait à ce point se dévouer à la grande cause de l'Eglise » persécutée. Allez, ajouta-t-il, et dites à cette pauvre fille que le « vieillard, le pauvre du Vatican, la bénit et priera pour elle ! » et ce disant il nous remettait un magnifique camée, que nous rapportions à cette généreuse chrétienne, et qu'elle a conservé jusqu'à son heure dernière comme une précieuse relique. »

Agen. — Mgr Fonteneau, évêque d'Agen, vient d'adresser une lettre pastorale au clergé et aux fidèles de son diocèse sur l'*Œuvre des Vocations sacerdotales.* Nous en citons quelques extraits :

— « Le recrutement du clergé devient de jour en jour plus difficile, et cependant, jamais l'Eglise n'a eu un plus grand besoin de prêtres instruits, vertueux et préparés à toutes les luttes de la vie. Pour relever et conserver la *famille* et la *société*, frappées au cœur par l'irréligion et l'immoralité ; pour dissiper les ténèbres d'une profonde ignorance, détruire les préjugés, combattre les attaques multipliées des impies ; pour annoncer la parole divine, diriger les âmes dans les voies de la perfection, exercer la charité sous toutes les formes, répandre la grâce par les nombreux canaux que le Sauveur a ouverts à l'humanité, autant de ministères dont les malheurs des temps actuels augmentent chaque jour l'importance et la nécessité ; pour faire revivre enfin, à la faveur d'une liberté reconquise, ces hautes et fortes études qui jetèrent jadis un si grand éclat et nous valurent tant de siècles de splendeur, l'Eglise a besoin d'un clergé qui joigne la puissance du nombre au prestige de la science, à l'ardeur du zèle et à la sublimité des vertus.....

Mais, pour atteindre ce beau résultat, il faut le concours de tous les fidèles. Les uns peuvent aider au recrutement du clergé en ne s'opposant pas à la vocation de leurs enfants ; les autres en faisant pour l'œuvre des séminaires de généreuses offrandes.

L'Eglise, délaissée par les riches, s'adresse aux pauvres, et sachant qu'elle a reçu d'en haut la puissance de confondre ce qui est fort et superbe avec ce qui est humble et petit, elle croit pouvoir s'en contenter. Elle n'en poursuit pas moins avec éclat sa mission divine, qui est de sauver le monde, car Dieu lui accorde une large compensation, en suscitant, du milieu du peuple, des ministres qui honorent le sacerdoce devant le siècle. Que de fois, dans le cours des âges, on a vu les fils d'obscurs artisans illustrer la pourpre des cardinaux et couvrir de gloire même la tiare des Pontifes. Ah ! si du moins parmi nous les grands, c'est-à-dire ceux qui sont la force et la tête de la nation, n'ont pas la générosité de consacrer leurs enfants à Dieu, voici un apostolat devant lequel il ne leur est pas permis de reculer. C'est l'apostolat de l'aumône.

Le pauvre donne son fils au sanctuaire. Prêtez-lui le concours de

votre or, qui assurera son pain de chaque jour, et lui, à son tour, vous nourrira de la parole et de la grâce divines. Vous aurez ainsi contribué pour votre part, au service des autels, et le Seigneur, qui est plein de miséricorde, répandra au centuple ses bénédictions sur vos familles et sur votre postérité. »

Il y a bien d'autres passages d'une éloquence aussi élevée dans la lettre pastorale de Mgr d'Agen.

— *Les Reliques de saint Thomas d'Aquin.* Le bienheureux pape Urbain V donna à l'Université de Toulouse les reliques du grand docteur de l'Eglise, saint Thomas d'Aquin. Le dépôt en fut confié à ses frères les enfants de saint Dominique, qui lui érigèrent dans leur église un magnifique autel.

Mgr l'archevêque de Toulouse, croyant le moment opportun, a résolu de donner à Saint Thomas d'Aquin une nouvelle châsse digne de ses mérites, admirés aujourd'hui plus que jamais.

Sa Grandeur, par une circulaire à MM. les supérieurs et directeurs des séminaires de France, leur exprime son désir de voir ce nouveau monument à la gloire du docteur angélique, élevé spécialement aux frais des élèves du sanctuaire. Ce pieux appel sera compris sans aucun doute.

— *Océanie.* Mgr Vitte, que nous avons vu prendre part au grand pèlerinage chartrain du 12 septembre, vient de retourner à sa mission de la Nouvelle-Calédonie ; il est accompagné du R. P. Prat, mariste comme lui, et comme lui dévoué à N.-D. de Chartres. Espérons que la bonne Mère va bénir leur long voyage et leur apostolat dans les îles de l'Océanie !

Depuis quarante années que ces îles sont évangélisées par les P.P. Maristes, l'anthropophagie a disparu et les pratiques de la vie chrétienne ont pris peu à peu la place des superstitions païennes.

Sa Grandeur nous a parlé des criminels que la justice française transporte dans son lointain diocèse. Les déportés de la *Commune* n'acceptent guère la parole de Dieu ; ceux qui ont été condamnés par la justice ordinaire se montrent, au contraire, généralement reconnaissants, surtout à la mort, des efforts faits par les missionnaires pour les ramener à Dieu. Bien des établissements déjà ont été fondés dans la colonie : écoles de garçons et de filles, orphelinats, hôpitaux, églises nombreuses. Sa Grandeur s'occupe d'un projet dès longtemps médité par sa charité et qui va recevoir enfin son exécution. Il consiste à fonder, au milieu même de la Nouvelle-Calédonie, un monastère de Trappistes, qui rendront à ces colonies les mêmes services que leurs frères de Staouëli rendent à notre colonie d'Algérie. Douze de ces religieux sont déjà prêts à partir et n'attendent plus que le moment où Mgr Vitte aura trouvé les ressources suffisantes pour faire face aux frais de leur installation.

— *Paris.* La neuvaine en l'honneur de Sainte Geneviève, patronne de Paris et de la France, a été célébrée avec beaucoup d'entrain dans la capitale. Le cardinal a officié pontificalement le 3, en présence du Nonce apostolique et de quatre autres vénérés prélats. Le 12, l'église du Panthéon était illuminée. La façade et la croix du dôme, éclairées par de nombreux becs de gaz, se voyaient de tous les coins de Paris. A l'intérieur, les murs étaient recouverts de fleurs. Dans la chapelle où sont les restes de la sainte s'élevait un magnifique autel et brûlaient des milliers de bougies ; la chaire était ornée de fleurs de lis et de bannières.

M. l'abbé Bernard, vice-doyen, a prononcé une allocution sur la vie de Sainte Geneviève, Monseigneur Richard a parlé après lui et a donné le salut ; la quête faite pour les pauvres a produit plusieurs mille francs.

— *Poitiers*. Monseigneur l'évêque de Poitiers vient de publier une lettre pastorale où il expose l'état de sa nouvelle Faculté de Théologie. Grâce à des concours multipliés, les acquisitions et les constructions sont faites en grande partie. Quant aux chaires, sept sont pourvues sur dix. Déjà beaucoup d'étudiants ont subi les épreuves des examens avec de grands succès.

— *Suisse*. Le Souverain-Pontife a adressé à l'épiscopat suisse une lettre dans laquelle, déplorant les malheurs de l'Eglise catholique, il anathématise et suspend le faux évêque Herzog et les malheureux prêtres égarés à sa suite.

— En conséquence des suppressions faites au budget de l'Algérie par la Chambre, Monseigneur l'archevêque d'Alger va se trouver, cette année même, dans la nécessité de fermer l'un de ses séminaires. Prière aux catholiques de subvenir à ses œuvres bien en souffrance par suite de cette mesure ; on adresse les offrandes aux bureaux de l'*Univers*, Paris, 10, rue des Saints-Pères, de là elles passent à l'Œuvre des Ecoles d'Orient.

— L'Institut des Jésuites est en ce moment le point de mire de toutes les insultes de la presse anti-chrétienne. On voit abonder contre cette légion sainte, articles de journaux, brochures, romans. C'est sans doute le mot d'ordre donné par la Loge à tout libertin, plus ou moins capable de tenir une plume entre deux verres d'absinthe. Les Jésuites, habitués à souffrir ainsi, s'en vengeront comme d'ordinaire en faisant le bien ; mais le pauvre peuple !

— Le 21 janvier a été l'occasion de beaucoup de prières ; on n'a pas oublié les messes d'anniversaires. Mais pendant qu'on se souvenait ainsi de Louis XVI au pied des autels, il s'est trouvé des journalistes pour glorifier impunément les horribles attentats de la Convention nationale.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs à N.-D. de Sous-Terre et à N.-D. du Pilier. — Une table de marbre à N.-D. de Sous-Terre.

Lampes. — 105 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 89 ; devant Notre-Dame du Pilier, 3 ; devant Saint-Joseph, 5; devant Sainte-Anne, 1. — A la cathédrale, devant le St-Sacrement, 3, devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 22 enfants ont été consacrés, dont 7 de diocèses étrangers.

— Les fêtes de décembre ont été couronnées à la Crypte par celle des Saints Innocents. Les enfants de chœur qui ce jour-là chantent seuls les offices capitulaires à la cathédrale, sont descendus, à l'issue des vêpres, dans l'église souterraine où était exposée notre relique des Saints Innocents. M. l'abbé Jungbluth, professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, ancien élève de la Maîtrise, nous a adressé une charmante allocution, et bien que fatiguées par les nombreux exercices de la journée et surtout de l'octave de Noël, les voix de

soprano ont trouvé encore de jolies notes pour le salut solennel du Saint-Sacrement.

— Le jour de l'Epiphanie, très-belle solennité. Le soir, grand concours à la cathédrale à cause du sermon annuel en faveur des pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Le prédicateur était le R. P. Chapotin, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

— Le 14 janvier, jour qui a suivi la rentrée des Chambres, cérémonie des prières publiques. Tous les fonctionnaires de l'Etat ont accompagné M. le Préfet pour la grand'messe qui a été précédée du *Veni Creator* et de l'invocation au Sacré-Cœur, et suivie de chants à la Sainte Vierge.Le chœur de musique a payé son tribut par les faux-bourdons de la messe, le *Sanctus* de Beethoven et le grand *Sub tuum* de Danjon. Nous devons dire que dans l'assistance qui remplissait le chœur capitulaire, la tenue a été généralement respectueuse, comme elle devait l'être. Qui donc ne comprendrait la nécessité de participer réellement à des prières qui attirent les miséricordes célestes sur la France en angoisses ? A la chapelle du château de Versailles c'étaient les sommités gouvernementales qui entouraient l'évêque et Sa Grandeur leur a tenu un langage digne et ferme bien en rapport avec les besoins du moment. Les feuilles républicaines et impies jettent feu et flamme contre Monseigneur de Versailles ; l'éloquent Prélat a donc parlé fort juste.

— Durant la nuit du 13 au 14, le Très-Saint-Sacrement a été exposé à l'autel principal de la Crypte ; des prêtres et de pieux laïques, membres de l'Association eucharistique se sont partagé les heures de l'adoration jusqu'au matin. On ne pouvait mieux préluder aux prières publiques. L'Eucharistie est le vrai principe de vie pour les peuples comme pour les individus. Les fervents chrétiens qui se sont constitués gardes-d'honneur du Bon Maître, à l'heure du repos, lui auront demandé avec confiance ce que nous attendons tous : pardon, lumière et force.

— La fête de l'Adoration mensuelle en l'église de Notre-Dame de Sous-Terre a eu lieu le 18 janvier. Dès 5 heures et demie du matin, les fidèles se pressaient dans la nef pour assister à l'exposition et recevoir les prémices des grâces de la journée Il y a eu environ deux cents communiants à cette première messe dont la solennité a été encore rehaussée par une allocution et par les chants bien réussis des Sœurs du Saint-Cœur de Marie et de leurs orphelines.

A la messe de 7 heures, dite par Monseigneur, des motets et des cantiques ont été exécutés par la Maîtrise ; la communion a duré un temps considérable ; une quarantaine d'hommes prirent place les premiers à la Table Sainte.

Aux autres messes, toujours même sujet d'édification.

Dans le cours de la journée, les Dames de l'Association du Saint-Sacrement, les Messieurs, membres d'une association analogue, les Demoiselles Congréganistes de la Sainte Vierge, se succédaient près du sanctuaire pour l'adoration ; une foule pieuse et variant sans cesse était aux rangs inférieurs. Les clercs de Notre-Dame étaient dans le sanctuaire même ; se relevant à chaque demi-heure par groupe de quatre.

C'est à 4 heures 1/2 qu'eut lieu la cérémonie générale. Dans cette église ornée comme ne le peut être nulle autre, par des festons de points rayonnants disposés sous les sombres arceaux des voûtes, qu'il était beau de contempler cette incroyable multitude d'assistants en prières devant la Sainte Hostie !

Une pieuse instruction a été donnée par M. l'abbé Caplain, curé de Trancrainville, ancien élève de la Maîtrise de Notre-Dame. Ensuite Monseigneur a donné le salut. Parmi les morceaux chantés en cette circonstance il en est deux qui méritaient une particulière attention : le *Pater Noster* de J. Cressonnois et l'*Ave Maria* qui l'a suivi. Cet *Ave Maria* est un charmant duo qui a été composé tout exprès pour les jeunes clercs de Notre-Dame par Mlle Valéry Momy, compositeur de musique religieuse fort appréciée à Strasbourg.

— Le dimanche 21 janvier, la Confrérie du Saint Cœur de Marie, différente de l'Archiconfrérie de même nom établie plus tard en l'église de Notre-Dame des Victoires, a eu sa grande fête annuelle dans la cathédrale. Toutes les personnes qui dans notre ville ou ailleurs, dans le diocèse de Chartres ou les diocèses étrangers, font partie de ce qu'on appelle l'*Œuvre des Couronnes*, savent de quelle fête il s'agit. Elles se seront unies d'intention aux paroissiens de Notre-Dame de Chartres, si dévots à leur auguste Patronne. Les Congréganistes de Marie, habillées aux couleurs de la Vierge, nous ont paru plus nombreuses encore que les années précédentes. C'est l'Ecole Normale appuyée de quelques autres musiciens amateurs qui a chanté la messe paroissiale et le salut sous l'excellente direction de M. Delangle, organiste du grand orgue. M. l'abbé Auger, le nouveau vicaire, a fait l'allocution du soir ; on sait comme sa parole est instructive et sympathique.

Œuvre des Vieux Papiers (annexe du Denier de Saint-Pierre).

Nous apprenons avec joie que le fondateur, M. Charles Menne, vient de recevoir du Souverain-Pontife un témoignage de sa bienveillance toute paternelle. Il a été nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre ou de la Milice dorée. Honneur à lui ! Honneur à l'Œuvre qu'il dirige avec tant de succès, au prix de tant de sacrifices ignorés ou méconnus de la foule !

Nous venons de parcourir le compte-rendu mensuel de cette œuvre. Trente huit villes figurent dans le tableau des recettes du mois de décembre, et elles sont rangées selon l'importance des envois qu'elles ont faits ; Chartres occupe le quatrième rang. Tâchons de garder cette place, bien mieux essayons de monter plus haut, en multipliant les colis, sacs de papiers, chiffons et bouquins inutiles, détritus de mauvais livres, etc...., Branle-bas général dans les greniers ! et dirigeons tout ce ramassis en bon ordre chez le correspondant, M. Richer-Levassort, rue Saint-Pierre, Chartres. De là les kilogrammes de papier partiront pour Langres où l'industrie de M. Menne sait si bien les exploiter au profit du Denier de Saint-Pierre sous les contrôles les mieux établis.

— Nous avons reçu d'excellentes nouvelles de plusieurs missions données dans le diocèse. On nous signale entre autres celle de Fontaine-la-Guyon, prêchée par le R. P. Maurice, capucin de Versailles ; celle de Montlandon. prêchée par le R. P. Marcel, Mariste de Sainte-Foy ; celle de Theuville, prêchée par le R. P. Donguy, Mariste,

— En ce moment, le R. P. Flavien, capucin de Versailles, en prêche une à Prunay-le-Gillon.

— M. l'abbé Méland, précédemment vicaire de Brezolles, est maintenant curé de Montigny-sur-Avre.

— La fête de l'Adoration aura lieu dans l'église Saint-Pierre le jeudi 15 février.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens vous annoncer avec une grande joie et une profonde reconnaissance que mon père recommandé la semaine dernière et pour qui nous craignions la nécessité d'une amputation au bras est hors de danger maintenant, grâce à N.-D. de Chartres que je ne cesse d'invoquer. Notre famille ira tout entière en pèlerinage à Chartres aussitôt que mon père pourra voyager.

(X. de R., diocèse de Versailles).

2. J'ai trop tardé à vous faire part de deux grâces signalées que nous avons obtenues par l'intercessisn de N.-D. de Chartres. A la suite d'une chute grave qui avait occasionné fracture à la cuisse, un enfant n'avait pas, depuis plus de dix jours, retrouvé sa connaissance, et le médecin craignait plus pour la tête que pour la jambe. La connaissance est revenue tout-à-coup, précisément au jour et à l'heure où le malade était recommandé à Notre-Dame dans son sanctuaire.

A la même époque, pour un homme affligé d'un crachement de sang qui donnait de sérieuses inquiétudes, une neuvaine de lampe vous a été demandée. Dès la fin de cette neuvaine, le malade a pu reprendre son travail.

(L'abbé X..., du diocèse de Chartres).

3. Je ne saurais assez vous témoigner notre reconnaissance des bonnes prières que vous avez fait faire pour ma sœur A..., elle est tout à fait remise de sa grave maladie. Notre-Dame a fini son œuvre ; il ne nous reste plus maintenant que le plus grand désir d'aller la remercier dans son béni sanctuaire.

(Sœur A., de M.),

4. Nous demandons une messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, en reconnaissance d'une grâce obtenue par son entremise.

(E. F., du diocèse de Soissons).

5. Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers Notre-Dame de Chartres pour la prompte réussite d'une affaire importante qui présentait des difficultés trés-redoutées. En action de grâces, veuillez faire brûler une lampe durant neuf jours.

(E. L., du diocèse du Mans).

6. Madame veuve G..., me charge d'être son interprète auprès de N.-D. de Chartres pour la guérison qu'elle a obtenue, et elle demande une lampe durant un mois comme témoignage de sa reconnaissance. (S. de S., diocèse d'Amiens).

7. Nous avons beaucoup obtenu, et s'il n'y a rien de miraculeux en tout cela, nous ne sommes pas moins convaincus que nous devons à la protection de Notre-Dame de Chartres tant de faveurs inespérées. (Une de nos abonnées de S., dioc. de St-Claude).

8. Gloire à N.-D. de Chartres ! Elle m'a obtenu de son Divin Fils la grâce que nous avions demandée par son intercession !

(L. H. du J.).

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons parlé dans la *Voix*, l'an dernier, de M. Anthyme Saint-Paul et de son projet d'école archéologique auprès de la cathédrale de Chartres qu'il considère comme le monument religieux le plus chrétien et le plus français. On apprendra avec plaisir que ce savant distingué vient de publier un *Annuaire de l'archéologie française.* (Prix: 1 fr. 50 ; à Paris, chez l'auteur, rue Monge, 72 ; à Tours, chez l'imprimeur Bouserez). Cet annuaire, illustré de 13 belles gravures, est rédigé dans un esprit très-chrétien ; à notre avis, ce n'est pas seulement aux savants qu'il offrira de l'intérêt.

— Il vient de paraître, à la librairie A. Josse, 31, rue de Sèvres, un livre tout petit, qui ne coûte que 40 centimes, et que nous préférons à bien des in-folios. Il a pour titre : l'*Art d'arriver à Dieu.*

Ce petit livre, en effet, nous démontre en quelques pages le chemin que doit suivre l'homme à l'âme droite, quand il veut se convaincre de la vérité des enseignements de l'Eglise au sujet de Dieu, de l'âme humaine et de la vie future.

Nos lecteurs apprendront avec bonheur que ce petit opuscule est dû à la plume du R. P. Olivaint, S. J., ce glorieux martyr de la Commune, et nous ne pouvons que les engager à le répandre à profusion : c'est un livre d'une véritable actualité.

— *Recueil de Prières et d'Œuvres Pies* auxquelles les Souverains Pontifes ont attaché des indulgences. Treizième édition romaine, corrigée et augmentée des Concessions du Très-Saint-Père Pie IX jusqu'à ce jour. Par Mgr Louis Prinzivalli, substitut de la Sacrée Congrégation des Indulgences et Saintes-Reliques. Traduit de l'italien par L. Pallard, docteur en théologie et dans l'un et l'autre droit, recteur émérite de la vénérable église de la Purification des Quatre-Nations, à Rome ; missionnaire apostolique. Seule version française officielle. — Septième édition. 1 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50.

Ce livre, lors de son apparition, eut un succès prodigieux,qui ne lui a jamais manqué depuis. C'est le seul ouvrage officiel dans la matière des indulgences qui appartient exclusivement au droit positif. Il s'est déjà écoulé à un bon nombre de milliers d'exemplaires.

Un traité succint, substantiel et complet, sur la nature des indulgences et les conditions requises pour les gagner, précède le volume.

Cette septième édition que nous annonçons et que nous recommandons instamment à tous les fidèles, renferme, de plus que les précédentes, principalement les concessions de Pie IX, de 1855 à la présente année. Ces concessions nouvelles ne se trouvent nulle part ailleurs, et forment environ 140 pages à ajouter au volume qui en en avait déjà 626.

Afin que ce précieux ouvrage, unique au monde,devint un véritable *manuel de piété* ou *vade mecum*, on a mis à la fin les prières du matin et du soir extraites de la *Journée du chrétien*, celles avant et après la communion, celles de la bénédiction du Très-Saint Sacrement, la méthode pour entendre la messe de Saint Léonard de Port-Maurice, approuvée et recommandée par Pie VI, les Vêpres du dimanche, en latin et en français et un tableau indiquant les indulgences que l'on peut gagner chaque *année, mois, semaine jour, moment de la journée, etc.*

Mais ce qui rend cet ouvrage exceptionnellement sûr, c'est la *sanction générale et radicale* dont il est revêtu, comme l'original lui-même. « Sa Sainteté, » dit le privilège incomparable, « dans l'intention d'éviter les conséquences de la grande vérité *errare » humanum est*, et d'ouvrir sûrement aux fidèles les trésors de l'Eglise, a daigné pour » cette édition, comme pour l'original italien, faire une *sanction générale et radicale.* » Ainsi les fidèles en se conformant à ce qui s'y trouve, soit pour ce qui regarde les *œu- » vres pies*, soit pour ce qui regarde les *prières* et leur *version*, peuvent avoir une en- » tière certitude de profiter de tant de richesses spirituelles. »

— *Recueil de Tiers-Ordres, Archiconfréries, Confréries, Scapulaires, Congrégations, Pieuses unions, Œuvres, Associations et Sanctuaires* auxquels sont attachées des indulgences et autres faveurs spirituelles, par L. Pallard. Cet ouvrage est revêtu d'un grand nombre d'Approbations et d'un Décret de la Sacrée-Congrégation des Indulgences. Deuxième édition, 1 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50.

L'ouvrage, dans sa généralité, remplit une lacune vivement sentie, et est le *complément et le pendant du Recueil de prières et d'œuvres pies auxquelles les souverains pontifes ont attaché des indulgences* dont nous venons de parler. Il fait connaître l'historique, le but, les points essentiels d'admission ; les conditions requises pour profiter des indulgences et autres faveurs spirituelles, ces indulgences et faveurs spirituelles elles-mêmes *in-extenso*, et donne les formules d'érection, de bénédictions, d'absolutions de chaque *tiers-ordre, archiconfrérie. etc.* Il renferme tous les *tiers-ordres*,tous les *scapulaires*, et la plupart des *archiconfréries, confréries*, etc., approuvées par le St-Siége et quelques sanctuaires. Revêtu de l'*imprimatur* du maître du sacré palais,de la *recommandation* du cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, d'un grand nombre *d'approbations*

des *modérateurs, directeurs, supérieurs* des *tiers-ordres, archiconfréries*,etc.et en particulier d'un *décret* de la sacrée Congrégation des Indulgences,il ne manque d'aucun des caractères d'authenticité désirables et doit se trouver entre les mains de tous les fidèles.

On a ajouté au volume une *notice* sur le sanctuaire si pittoresque et si intéressant, de *Subiaco*, berceau primitif de l'ordre célèbre qui a tant fait pour l'Eglise, la science et la civilisation, et sur la *médaille* ou *croix miraculeuse* de saint Benoît, dont la dévotion commence à se répandre partout, et un appendice palpitant d'intérêt et d'actualité approuvé le 19 juin 1876 par la sacrée Congrégation des Indulgences.

Saint-Ouen-Marchefroy. — On vient de nous adresser l'annonce suivante à laquelle nous donnons volontiers une place spéciale dans le but de coopérer à l'érection d'une chapelle du Sacré-Cœur :

Les Cinq Croix de France à Saint-Ouen-Marchefroy, par M. Jules-Job, de Dreux, membre archéologique de la Société d'Eure-et-Loir ; ouvrage lu en séance au château d'Anet, le 25 juin 1876. Se vend 1 fr. au profit d'une bonne œuvre :

1° Pour l'entretien des Cinq Croix de France ;

2° Pour la construction d'une chapelle au Sacré-Cœur de Jésus dans l'église de Saint-Ouen-Marchefroy.

3° Pour la restauration de l'église de ladite paroisse.

Adresser les demandes à M. le curé de Saint-Ouen-Marchefroy, canton d'Anet (Eure-et-Loir).

Cet ouvrage imprimé sur très-beau papier, et plus recommandable encore par l'intérêt qui s'attache au sujet, est donc en même temps une bonne œuvre et un heureux choix de lecture.

Il est précédé d'une lettre adressée par M. Job à M. le curé de Saint-Ouen, et il est accompagné d'une belle gravure du Sacré-Cœur qu'il nous sera donné ainsi de propager par toute la France, s'il plaît à Dieu !

Le projet de la construction de la chapelle dédiée au Sacré-Cœur, a été autorisé par la bénédiction de Mgr l'évêque de Chartres.

FÉVRIER 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Février 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion de la pr. : *En ego.*

1er février, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit.à gen. devant le St Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

2, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. rouge, bleu et du Carmel ; 5° pour le Rosaire; 6° p. les pos. d'objets indulg.; 7° pour la récitation quot. des litanies de la Sainte Vierge.

3, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moyenn. visite un autel de à la Sainte Vierge. — j. au ch.).

4, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le Rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
5, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
6, mardi.— Ind. pl.: 1° p. l'Ar. du S. C. de Marie ; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.)
7, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Ar. de St Joseph; 2° p. le scap. du Carm.
8, jeudi. — Ind. plén. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
9, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
10, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basiliq. romaines au scap. bleu. (comme au 3 fév. — j. au ch.).
11, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. une visite au St Sacrement exposé, aujourd'hui ou les jours suivants ; 3° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
12, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de S. François de Sales (j. au ch.).
13, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
14, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
15, jeudi. — Ind. pl. p. la Confr. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
16, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le Scap. rouge ; 2° p. les Tertiaires Franciscains.
17, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la T.-Ste au scap bleu (comme au 3 fév. — j. au ch.).
18, dimanche.— Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du trisagion *Sanctus* et du chap. brigitté (j. au ch.).
19, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Prop. de la Foi ; 3° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de l'invoc.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
21, mercredi.— Ind. plén.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
22, jeudi. — Ind pl. pour la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
23, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. l'Ap. de la Prière (vend. au ch.).
24, samedi. — Ind.: 1° p. les possess. d'objets indulg.; 2° p. l'Archic. de St Joseph ; 3° pl. et part. nombr. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 3 fév. — j. au ch.).
25, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* et de l'*Angelus* (j. au ch.).
26, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch).
27, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour ; 3° p. la récit. quot. du chap. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
28, mercredi.— Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

Pour les Chroniques et les Extraits,

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

3e NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1877

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Madame BARAT, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur

La première maison du *Sacré-Cœur* fut établie dans la ville d'Amiens. Mademoiselle Languet devint supérieure de la petite communauté. Sophie Barat avait la charge des classes les plus avancées et de l'éducation religieuse des jeunes enfants, le centre de ses prédilections. Le pensionnat s'étant rapidement accru il fallut s'établir dans un local plus vaste. Plusieurs *recrues*, toutes douées de zèle, de talent et de piété, vinrent augmenter le noyau primitif des *Sœurs*. Une classe gratuite, ouverte aux pauvres fut bientôt remplie de petites écolières. Tout semblait donc prospérer au dehors, mais à l'intérieur, il manquait une direction en rapport avee l'esprit de l'ordre naissant. Le Père Varin s'en aperçut, et comprenant que l'excellente Mlle Languet n'était point appelée à la mission de fondatrice, il l'engagea à reprendre le cours de ses œuvres accoutumées : elle quitta donc Amiens et Sophie Barat fut choisie pour la remplacer. Toute simple, tout humble toute perdue, tout absorbée en Dieu,elle ne songeait guère que ce redoutable honneur lui serait réservé; aussi, quand le Père Varin lui dit que le Seigneur l'appelait au gouvernement de la Communauté, elle tomba à terre comme foudroyée par ce coup inattendu, implorant à mains jointes la pitié du bon Père. Mais bien que touché de cette profonde douleur, il resta inflexible.

Cette élection eut lieu le 21 décembre 1802. La jeune supérieure, que nous appellerons désormais la Mère Barat, venait d'accomplir sa vingt-troisième année.

Le Père Varin plaça la fervente Communauté sous la direction des Pères de la Foi établis à Amiens, mais en la quittant il ne l'abandonnait pas, et tandis qu'il donnait des missions dans le midi, il lui envoyait de précieuses recrues : une chose à remarquer dans les premières Mères du Sacré-Cœur, c'est que presque toutes avaient passé par le creuset de l'épreuve révolutionnaire. « Voici que ceux-ci, » dit l'Apocalypse, « vien-

nent de la grande tribulation. Ils se tiennent debout en présence de l'Agneau et la palme des victorieux dans la main. »

Mais au sein de cette unité première de destinées il ne sera pas difficile de distinguer dans les âmes deux attraits différents. Les unes, précédemment vouées aux œuvres extérieures et touchées des besoins de ce monde qu'elles ont connu, cherchent dans la vie religieuse surtout l'apostolat. Ce que celles-ci ont vu dans le Cœur de Jésus-Christ, ce sont principalement les *flammes* qui en sortent pour réchauffer le monde. Les autres, inclinées par attrait pour les souffrances vers le Carmel, les Clarisses et la Trappe même, sont plus émues des outrages faits au Cœur de Jésus-Christ; c'est sa *blessure* qu'elles regardent, c'est dans cette retraite sacrée qu'elles veulent cacher une vie de réparation, de contemplation et d'amour. L'institut du Sacré-Cœur répondra à cette double aspiration vers la gloire de Dieu et le salut des âmes. Brûler, éclairer, se consumer dans l'amour, telles sont en substance les constitutions de l'ordre du Sacré-Cœur, qui, même avant d'être rédigées par la sainte fondatrice et obtenu la sanction du Siége apostolique, étaient en germe dans l'esprit qui animait toutes ces saintes filles, consacrées au Service du Divin Cœur.

Les révolutions successives de notre pauvre France ; les vicissitudes inhérentes à toute Congrégation religieuse encore au berceau ; furent pour Mme Barat l'occasion de dévoiler tout ce que son âme renfermait de générosité, de confiance et d'abandon à la conduite de la Providence: dans une de ses plus fortes épreuves elle consacra sa chère Communauté à la très-sainte Vierge ; et ce grand acte ouvrit pour elle une ère de consolation et de paix. Les fondations se multiplièrent, des établissements furent fondés en Amérique, en Italie, en Espagne. Dans un grand nombre de villes de France s'ouvrirent des pensionnats dépendants de la maison-mère, installée à Paris. La maison de *Conflans* se peupla de novices dont plusieurs appartenaient à la plus haute aristocratie, heureuses dans leur sainte ardeur, d'échanger la brillante position qu'elles occupaient dans le monde contre une vie humble, pauvre et mortifiée.

L'action douce et vivifiante de la fondatrice se faisait sentir non-seulement de ses religieuses, mais encore de ses élèves que captivaient son amabilité et les charmes de sa piété.

Nommée, le 18 janvier 1806, supérieure générale de tout l'ordre, elle se montra constamment à la hauteur de cette charge si élevée; et l'on a peine à comprendre, lorsqu'on lit le détail de ses labeurs si multipliés, qu'elle n'ait pas succombé sous le poids d'un tel fardeau.

Ce prodige, qui se reproduit souvent dans la vie des saints, prend sa source dans leur humilité. Ils n'appellent pas, ils ne provoquent pas leur mission : ils la redoutent au contraire. Leur premier sentiment, quand ils l'entrevoient, est celui de l'épouvante, écrasés qu'ils sont par la disproportion de l'œuvre avec la faiblesse de l'instrument qui doit l'accomplir ; ils se rassurent

ensuite, se confiant en la toute puissance de la main qui les dirige et qui les fait agir. Ils ne portent pas, comme le dit l'apôtre, *des coups en l'air ;* ils n'égrènent pas leur temps en démarches ou en paroles inutiles ; aussi en ont-ils toujours pour accomplir leurs devoirs. Leur élévation les laisse à leur modestie, à leur calme intérieur, à leur simplicité. Ils sont *divinement* grands parceque la vertu du Très-Haut les recouvre, ils restent *humainement* petits parcequ'ils sentent que la force qui est en eux ne leur appartient pas. « Ainsi se fait cette harmonie de toutes les élévations avec tous les abaissement dont Marie est le type, dont le *Magnificat* est l'hymne, et dont l'âme des saints est la reproduction immortelle. (1) »

Madame Barat, après tant de travaux et d'épreuves, était parvenue sur ce sommet de l'amour divin où le regard s'illumine de clartés surnaturelles ; où la vertu commence à entrer dans les énergies divines, où la grâce se transforme en puisssance céleste. Il ne faut donc pas s'étonner des choses merveilleuses qui lui sont attribués.

Plusieurs de ses filles, ne doutaient pas, d'après l'expérience qu'elles en avaient faites, qu'elle n'eut le don de lire dans le fond des âmes. — Elle entendait à distance le cri des cœurs en détresse. Une jeune fille arrivée à Paris dans un hôtel, très-souffrante et en proie à de secrètes angoisses qui lui occasionnaient la fièvre et le délire, n'avait cessé d'appeler toute la nuit celle qu'elle appelait sa *chère mère*, la suppliant de loin de ne pas l'abandonner. — Le lendemain Madame Barat lui en fit donner l'assurance... Comment avait-elle connu son arrivée à Paris, sa demeure et les supplications de la malade ? on ne put jamais le savoir.

Il semblait aussi que l'autre monde lui livrait ses secrets. Un soir elle dit à une de ses religieuses : « Ma fille, vous demanderez des messes pour une des nôtres qui vient de mourir en Italie. Elle a besoin de prières. » Elle lui fit ensuite comprendre que cette personne venait de se montrer à elle et avait imploré le secours de ses suffrages.

Des faits analogues se sont plusieurs fois reproduits Enfin on attribuait également à sa prière le pouvoir de calmer les éléments. « Pendant une nuit d'orage, — c'est une religieuse de Paris qui parle, — j'entrai dans la chambre de notre révérende mère, qui était malade. Je la trouve debout avec les traits contractés et bouleversés. Elle ne me dit que ces mots : Il faut prier tout de suite, allons à la chapelle. » Elle y resta longtemps, et, quoique le tonnerre grondât à ébranler la maison, elle sortit avec un visage serein, rayonnant même, et demanda qu'on s'unit à elle pour remercier Dieu ; elle se sentait exaucée. » Elle en était venue à croire que de ferventes supplications étaient capables de conjurer tous les malheurs. Aussi, en apprenant qu'un effroyable incendie avait dévoré la maison de Blumenthal (mai 1862). « Eh quoi ! s'écria-t-elle, il ne s'est

(1) Abbé Baunard, vie de Madame Barat.

donc pas trouvé dans cette maison une *âme de prière?....* »

Ces dons surnaturels, joints à toutes les vertus de Mme Barat, inspiraient à tous ceux qui l'approchaient une vénération irrésistible. « C'est une sainte Chantal, disait-on, mais couronnée de l'auréole de la virginité et tout imbibée de la suavité du Cœur de Jésus. »

Une espagnole l'appelait une sainte Thérèse aimable et spirituelle ; un saint religieux comparait son âme à un cristal où le soleil de justice pénétrant sans obstacle, y répandait la lumière de la foi et la chaleur de la vie. L'Evêque de Saint-Boniface, en Amérique, étant revenu d'Europe, affirmait que les deux plus grands souvenirs qu'il ait conservés de son voyage étaient l'audience du Saint-Père et son entretien avec Madame Barat.

L'opinion qu'on avait de sa sainteté augmenta encore après sa bienheureuse mort qui plongea ses filles dans le deuil, mais qui fut le doux couronnement de sa belle vie.

Le dimanche, 21 mai 1865, elle avait dit aux jeunes probanistes : « Je me suis empressée de venir vous voir aujourd'hui, » car *jeudi nous allons au ciel* » On n'avait attaché à ces paroles qu'un sens mystique, elles s'accomplirent littéralement,et le jeudi suivant, fête de l'Ascension, l'âme de la sainte fondatrice, brisant ses liens mortels, partit le même jour que son divin Epoux vers le séjour éternel. *Treize cent soixante-huit* religieuses du Sacré-Cœur l'attendaient au seuil du céleste séjour pour l'introduire dans le sein de celui auquel elle avait dit tant de fois, comme sainte Thérèse : « Seigneur Jésus, il est bien temps de nous voir ! » Son exil sur la terre avait duré 85 ans.

Plusieurs de ses filles eurent révélation de la gloire dont elle jouissait, et bientôt arrivèrent de diverses contrées de l'Europe et de l'Amérique, l'attestation de guérisons opérées, croyait-on, par les reliques et la médiation de la sainte défunte.

—Un troisième et dernier article contiendra différents épisodes empruntés, comme ce qui précède, à l'histoire de Mme Barat, écrite par l'abbé Baunard avec un grand talent hagiographique (1).

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

La suite au prochain numéro.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS

Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Chartres

La quête annuelle pour l'Université catholique de Paris a eu lieu dans les églises du diocèse de Chartres, le dimanche 11 février.Monseigneur notre Evêque avait annoncé cette quête par une lettre pastorale que nous allons reproduire. Nos abonnés feront bien de procurer la lecture de ce document à beaucoup de personnes intelligentes et généreuses.

(1) 2 vol. in-8, chez Poussielgue-Rusaud, prix: 10 fr.

Combien de gens du siècle travailleraient davantage au salut de leur âme par la coopération aux grandes œuvres chrétiennes, s'ils les connaissaient mieux !

On lira aussi avec un vif intérêt et une grande utilité la brochure que vient de publier la typographie Lahure (Paris, rue de Fleurus, 9), sous ce titre : *Premières assemblées solennelles de l'Université catholique de Paris.* Le compte-rendu de la séance du 25 janvier 1877, à laquelle assistaient les archevêques et évêques fondateurs, donne *in-extenso* les discours et les rapports, toutes pièces dont l'examen causera une douce satisfaction aux amis de l'Eglise et de la patrie !

Voici la lettre de Monseigneur :

Louis-Eugène REGNAULT, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très-Chers Frères,

Dans nos lettres du 22 septembre 1875 et du 20 janvier 1876, nous vous avons parlé de l'Université catholique de Paris et des avantages précieux que devait nous apporter cette grande Institution. Nous vous l'avons présentée comme une source féconde de régénération sociale ; car tout un peuple se retrempe dans les vertus qui font sa force ou se perd inévitablement, selon que l'instruction donnée à la jeunesse est bonne ou mauvaise. Seuls les principes religieux et moraux sont la base solide de l'éducation, tandis que l'expérience démontre que les écoles athées, matérialistes ou sensualistes n'engendrent que la corruption des mœurs, cause plus ou moins prochaine de la ruine des États.

Depuis, Nos Très-Chers Frères, que nous vous avons adressé ces avertissements, l'Université catholique de Paris, bien que réduite aux seules ressources qui lui sont offertes par la générosité des fidèles, a pu établir trois Facultés. Les cours de droit, des sciences et des lettres ont été ouverts. On y a ajouté un cours spécial d'enregistrement, avec un cours abrégé de droit civil à l'usage des élèves qui se destinent au notariat. Des professeurs dont le zèle ne peut être assez loué, veulent bien s'assujettir à faire ces cours spéciaux, à huit heures du soir, afin de faciliter aux clercs de notaires retenus chez leurs patrons pendant le jour, les moyens de compléter les notions déjà acquises. Ce n'est pas à nous à vous dire, Nos Très-Chers Frères, que les Doyens des Facultés et tous les maîtres choisis pour de si hautes fonctions sont renommés par leur science et surtout recommandables par les principes chrétiens qu'ils professent. Pour tout ce qui concerne le matériel des locaux destinés aux diverses Facultés, rien n'a été négligé afin de pourvoir au nécessaire et même à l'utile. Les collections d'objets qui se rattachent à l'étude de l'histoire naturelle se sont complétées. Les bibliothèques ont été garnies d'ouvrages réclamés par la science et parfaitement choisis. Les cabinets de physique, les laboratoires de chimie sont très-suffisants. Ils ont été disposés par des hommes compétents et au fait des découvertes nouvelles. Tant d'efforts n'ont point été stériles. Depuis le mois de novembre 1875 jusqu'à la fin de 1876, sur cent vingt-cinq jeunes gens qui ont suivi les cours, dix-neuf candidats se sont présentés au jury de l'Etat et dix-sept ont été reçus, soixante se sont présentés au jury mixte et cinquante-et-un ont été reçus. Sept élèves ont obtenu le diplôme de licencié ès lettres, et deux, celui de licencié ès sciences.

L'Université catholique de Paris, en initiant les jeunes gens à des études variées et approfondies, et en voulant qu'ils ne demeurent étrangers à aucun perfectionnement scientifique, veille sur leurs mœurs. Elle leur ménage des asiles où ils pourront se préserver de la contagion des exemples pervers. Nous trouvons dans une lettre du Vice-Recteur, qu'après des informations scrupuleusement recueillies, il a pu indiquer, en dehors des cours, des établissements qui lui ont paru offrir aux parents de véritables garanties. Il fait observer qu'à Paris les moyens de persévérance pour les jeunes gens de bonne volonté sont plus nombreux qu'on ne le pense généralement ; qu'il existe des œuvres spécialement fondées pour la jeunesse, qui sont appropriés à cet âge et en rapport avec les diverses carrières auxquelles elle se destine. Dans ces réunions, les élèves trouvent instruction religieuse, bons exemples, société agréable et toujours pleine de convenance. Ils peuvent assister à des conférences littéraires. Il y a des salles de travail, de lecture, des jeux de toutes sortes qui dispensent d'aller chercher ailleurs des distractions le plus souvent dangereuses. Les jeunes gens ainsi protégés, encouragés, se portent naturellement vers le bien. Il pourra se faire néanmoins que plusieurs ne répondent pas à tant de soins et de sollicitude, mais ce sera le petit nombre, nous croyons pouvoir l'espérer sans présomption : tandis que parmi ces milliers de jeunes hommes qui, dans les autres établissements publics, fréquentent certains cours surtout, c'est le petit nombre qui conserve ses principes religieux et se préserve de la contagion ; le grand nombre marche dans la voie large. Encore, si l'esprit de ces jeunes gens n'était pas imbu de doctrines malsaines, le mal ne serait pas si profond, et les conséquences n'en seraient pas aussi funestes ; malheureusement, il n'en est point ainsi, et l'on sait que, lorsque l'erreur est dans les idées et que l'imagination en est saisie et comme imprégnée, si je puis le dire, le remède devient extrêmement difficile. Les passions du cœur entraînent quelquefois un jeune homme, mais les théories, les faux systèmes étudiés, adoptés, autorisés par l'enseignement d'une école le rendent obstiné. Le temps, une longue expérience des revers pourront peut-être opérer quelque changement : ne désespérons jamais de l'avenir; mais en attendant, que d'illusions, que de cruelles déceptions, dont une éducation sûre aurait préservé !

Cependant, les carrières s'ouvrent, la jeunesse s'y presse, et ici nous pouvons demander quel service pourra rendre à son pays celui dont les études ont été négligées parce qu'il a voulu les allier à ses plaisirs. Il ne craindra pas sans doute de se produire, il ne se croira inférieur à aucun poste, à aucune dignité, il se poussera lui-même dans nos assemblées, et lui aussi contribuera pour sa part à donner le triste spectacle de passions violentes se heurtant à d'autres passions, de divisions incessantes, sans profit aucun pour le pays et la société.

Les livres saints nous disent que c'est un malheur pour un peuple quand il est gouverné par des princes enfants, et, dans le vrai, ne sont-ce pas des enfants ceux qui n'ont pas encore appris à se vaincre eux-mêmes, qui sont le jouet de la vanité et de l'ambition, et qui n'obéissent le plus souvent qu'à leurs insatiables convoitises ?

Oh ! qui nous donnera des hommes fermes, vigoureux, instruits, désintéressés, qui sentent battre leur cœur lorsqu'il s'agit de se dévouer pour le bien public et de se sacrifier pour leur patrie ? Sans doute, il y en a encore de tels dans notre France ; ils sont bien con-

nus, et leur courage fait notre espoir, mais il faut en augmenter le nombre. Les nations sont guérissables, disent nos Saintes Ecritures, et elles ne peuvent l'être que par l'instruction et l'éducation chrétienne de la jeunesse. Ne soyez donc pas surpris, Nos Très-Chers Frères, en voyant les efforts tentés de toutes parts pour atteindre ce but. Déjà, dans notre diocèse, dès le début de l'œuvre, des hommes honorables et généreux ont bien voulu nous prêter un concours empressé, qui, nous en avons la confiance, ne nous fera pas défaut par la suite. Le Clergé, qui a compris que cette Institution est vitale pour la France, a voulu, malgré la modicité de ses ressources, nous prouver sa bonne volonté ; il a reconnu que les souscriptions régulières pouvaient seules donner à cette œuvre stabilité et durée. Nous prions donc MM. les Ecclésiastiques de notre diocèse de réserver à part leurs offrandes personnelles ; elles seront remises entre les mains de Monsieur Barrier, l'un de nos Vicaires généraux, qui les inscrira soigneusement au registre conservé dans les archives du Secrétariat. Mais il importe qu'ils engagent les fidèles à nous venir en aide ; ils annonceront que la quête pour l'Université catholique sera faite, dans tout notre diocèse, cette année, le dimanche de la Quinquagésime, 11 février, ou au plus tard le premier dimanche de Carême ; le produit en sera directement envoyé par nos soins à Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, qui lui-même rend compte, chaque année, de tous les fonds qui lui parviennent pour cet objet. La quête est une des principales ressources de l'œuvre ; par ce moyen, en effet, les plus humbles fidèles peuvent offrir leur obole ; la collecte est le fruit de la charité de tous, et la charité inspirée par l'esprit de Dieu est l'âme et la vie de la Sainte Eglise catholique.

Et sera, notre présente Lettre pastorale lue et publiée dans toutes les Eglises et Chapelles publiques de notre Diocèse, le dimanche de la Sexagésime.

Donné à Chartres, le 22 janvier de l'an de Grâce mil huit cent soixante dix-sept.

† L.-EUGÈNE, *Evêque de Chartres.*
Par Mandement de Monseigneur :
GERMOND, *Chan. Secrét. gén.*

PIE IX, SA VIE, SON HISTOIRE, SON SIÈCLE.

Tel est le titre du remarquable ouvrage de M. de Villefranche, qui est déjà parvenu à sa troisième édition. Nous l'avons plusieurs fois indiqué dans la *Voix ;* mais une œuvre de cette nature demande plus qu'une simple mention : elle a tous droits à un examen sérieux, à une étude consciencieuse, à un éloge sans restrictions, car elle réunit à un haut degré, ce qui captive l'intérêt, ce qui nourrit l'esprit, ce qui élève l'âme et ce qui touche le cœur.

Le caractère de notre revue, le peu d'étendue de ses pages, ne nous permet pas d'analyser ce beau livre, dont le titre indique toute la portée; nous dirons seulement qu'historien impartial, M. de Villefranche juge les événements et les personnes sans passion, avec le calme de la vérité : et que, malgré l'étendue de son plan, l'auguste et radieuse figure de Pie IX est toujours présente aux regards, donnant ainsi aux faits rapportés par l'auteur la lumière et la vie.

M. de Villefranche a semé son émouvant récit de traits intéressants qui font entrer le lecteur dans la vie *intime* de Pie IX, et lui

révèlent tour à tour la bonté de son cœur, la finesse de son esprit et la puissance de sa prière: nous en citerons quelques-uns, avec le regret de ne pouvoir, faute d'espace, en rapporter aujourd'hui un plus grand nombre.

Pie IX a toujours montré une grande prédilection pour l'enfance. N'étant encore que l'abbé Mastaï, il se plaisait à demeurer avec les orphelins de l'hospice de *Tata Giovanni*, les élevant, les instruisant, leur apprenant à connaître, à aimer Dieu.

Devenu Pape, cet attrait pour les *petits*, pour les déshérités de la fortune, sembla augmenter encore. Ceux qui l'entouraient le savaient bien et l'on rapporte qu'un jour entre autres, que Pie IX allait monter en voiture, ses gardes voulaient éloigner de ses regards un pauvre enfant qui sanglotait tout près de la porte; mais déjà le St-Père l'avait entendu. Il le fit approcher et lui demanda la cause de son chagrin. « On vient, lui dit l'enfant, de conduire mon père en prison pour une dette de 12 écus. « Le Saint-Père, ne trouvant pas cette somme parmi les gens de sa suite, remonta dans ses appartements, rapporta les 12 écus, et renvoya l'enfant délivrer son père.

En traversant les quartiers du Ghetto, Pie IX aperçut un malheureux vieillard, étendu presque sans vie, sur le pavé de la rue ; il descendit et s'approcha : « C'est un juif, disait le peuple et personne ne lui portait secours. — Que dites-vous, s'écria le Pape en s'adressant aux assistants, n'est-ce pas un de nos semblables qui souffre? il faut le secourir. » Et le relevant lui-même, il le fit porter dans sa voiture, le reconduisit à sa demeure et ne le quitta que lorsqu'il fut revenu à lui.

A l'hospice de la Trinité du Mont, trouvant un pauvre prêtre arrivé malade du fond de la Prusse (diocèse de Munster), il s'agenouilla devant lui et lui lava les pieds.

Une autre fois, à l'hôpital du Saint Esprit, il bénit une pauvre femme paralytique qui faisait tous ses efforts pour arriver à lui, aussitôt l'infirme se releva pleine de reconnaissance et de joie, elle était complétement guérie.

Dans un autre hôpital on lui signala des malades dont l'état était désespéré. Un jeune Canadien entre autres agonisait.

Il n'y avait plus que le prêtre à son chevet et l'étole violette, selon l'usage romain, était déposée sur le pied du lit. Le Pape s'approcha de ces malades, leur imposa les mains, et chose merveilleuse, *tous* retrouvèrent la santé.

Une autre fois Pie IX, revenant de sa promenade, passait près du même hôpital, quand, poussé par une irrésistible inspiration, il y entre subitement. Un maçon tombé d'un toit venait d'y être apporté mourant, il était sans connaissance, et déjà on avait jeté un drap sur son visage. Le Pape s'approche du malheureux, fait lever le linceul qui le recouvre, le bénit et lui dit : « M'entendez-vous, mon fils? le moribond reste immobile et muet. « Faites le signe de la croix, » poursuit le Saint Père, celui qui se mourait obéit à l'instant et prononce à haute voix les paroles qui accompagnent le signe du salut : Tenez mon fils, ajoute Pie IX en lui donnant une large aumône, voici qui vous aidera à vivre jusqu'à votre entier rétablissement. Le pauvre homme remercia avec effusion le Saint-Père qui le bénit encore. Le lendemain on le transporta chez lui et le surlendemain il était entièrement guéri.

La fièvre typhoïde décimait, pendant le terrible hiver de 1869, la ville de Bruxelles. La fille de M. de Montreville, dont le dévouement

au Saint Père est bien connu, en fut atteinte. A cette maladie déjà si dangereuse, vint se mêler l'inexorable méningite. Le médecin qui soignait la chère enfant, avertit le père que Dieu seul pouvait la sauver. M. de Montreville sans se laisser abattre, télégraphie à Rome pour solliciter, en faveur de l'agonisante, la bénédiction de Pie IX.

Deux jours après cette bénédiction si désirée arriva.

L'enfant était au plus mal..... Dans deux heures, avait déclaré le docteur, la mort sera là. Madame de Montreville pleine de courage et de foi, va chercher un crucifix béni par le Souverain-Pontife; elle le pose près du lit de l'enfant, le lui fait toucher, puis tous agenouillés, père, mère, enfants, bonne, gouvernante, précepteur, se mettent en prières... Cependant les yeux de la mère constamment fixés sur ceux de sa fille pour guetter et recueillir le dernier souffle de cette chère existence, croyaient saisir sur ce pauvre visage amaigri et couvert déjà des ombres de la mort, l'insensible réveil de la vie. Il semblait au père de son côté que le pouls se relevait, mais tous deux, craignant une illusion, gardaient le silence. Tout à coup la mère se lève, « Qu'on aille chercher le médecin, s'écrie-t-elle, la prière de Pie IX a sauvé l'enfant.... Le bon docteur venu au plus vite, considère l'enfant, lui tâte le pouls, « Gloire à Dieu ! dit-il, lui seul guérit quand il lui plaît. Sa main est là où elle n'est nulle part, il finira ce qu'il a commencé, remercions-le. »

Huit jours après, le cœur rassuré, débordant de gratitude et de vénération, M. de Montreville était aux pieds du Saint Père, lui racontant avec larmes l'insigne prodige qui venait de s'opérer sur son enfant. Pie IX l'écouta avec bonté et sympathie ; mais lorsque M. de Montreville voulut le remercier, la voix du Pontife devint sévère, son regard presqu'irrité: « *Gloria in excelsis Deo,* » répondit-il, « à Dieu seul appartiennent gloire, amour, reconnaissance de ce » qu'il a fait pour vous. » C'est que Pie IX, qui a refusé le titre de grand, repousse également celui de *Saint* que dans l'admiration de ses vertus et la reconnaissance de ses bienfaits, bien des voix lui ont donné.

Est-il étonnant, en effet, qu'après une vie aussi pure, aussi féconde, aussi éprouvée, cet incomparable Pontife apparaisse aux yeux de bien des personnes comme un élu prédestiné à recevoir les honneurs du culte public. — C'est surtout — ajoute l'auteur auquel nous empruntons cette belle réflexion, — quand il célèbre le Saint-Sacrifice, ou lorsqu'il fait son action de grâces, que son visage rayonnant et comme transfiguré, ravit d'édification tous ceux qui le voient. L'empire qu'il exerce sur les cœurs les plus indifférents, quand ils se trouvent sous l'action de son regard et l'attraction de sa parole, est un effet du rayonnement surnaturel qui l'environne.

Aussi Pie IX est en ce moment la seule voix que l'on écoute comme l'expression de la justice et de la vérité. La persécution ne fera que remuer les cœurs, comme le soc de la charrue retourne le sein de la terre et en centuple la fertilité ! La vérité contenue dans les immortels enseignements de Pie IX germera en dépit des puissants de ce monde, elle vaincra l'erreur et ceux qui l'avaient repoussé viendront en cueillir les fruits.

Marqué du signe de la croix dans la succession des Pontifes de Rome, Pie IX apparaît au monde comme un signe de contradiction pour les méchants; d'espérance pour les bons. Il est en même temps ce phare qui jette la lumière sur des plages couvertes d'écueils, les indiquant au pilote pour qu'il les évite, au passager pour qu'il les redoute afin que tous puissent aborder à ces rivages tranquilles où l'on goûte à jamais le bonheur et la paix !..... C. de C.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE !

La meilleure prière en tout temps est celle que nous a enseignée Jésus : le *Pater.* Dans les jours désolés que nous traversons, notre formule préférée ne doit-elle pas être celle-ci: Que votre régne arrive ? Les Juifs aveugles et cruels exprimaient un vœu contraire : *Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous.* Et quelle rage pour empêcher la royauté du Fils de Dieu ! L'histoire du Calvaire atteste leur crime, mais aussi l'impuissance de leurs efforts ; car la divine Victime fit de sa croix une trône d'où elle domina sur le monde en le couvrant d'inénarrables bienfaits.

Aujourd'hui on répète de toutes parts le cri des Juifs, le cri de guerre contre le Christ : Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous. Si cette vocifération atroce arrive rarement à notre oreille en termes aussi brefs et aussi incisifs, c'est du moins là le sens, le fond, le but d'une foule de discours et d'écrits ; c'est l'idée en faveur chez des conducteurs de peuples, le principe corrupteur mis en circulation au sein de nations autrefois si chrétiennes.

Ces paroles de la plèbe déicide forment toute la substance dont se repaît et que distribue à plaisir une presse autorisée. C'est le venin que chaque jour 600 mille exemplaires de journaux colportent dans les seules rues de Paris. Des feuilles en vogue, comme le *Radical*, la *Tribune*, le *Rappel*, la *République française*, l'*Evénement*, le *National*, l'*Opinion nationale*, le *Siècle*, le *XIX*e *Siècle*, etc., etc., se garderaient bien d'oublier leur plus chère devise : *Nous ne voulons point qu'il règne sur nous.* Et il n'est guère de chef-lieu de département où quelques folliculaire ne gagne son pain à répéter sur un misérable papier jeté à de stupides compatriotes le thème venu de la capitale.

Depuis quelque temps surtout n'y a-t-il pas une surexcitation générale contre tout ce qui rappelle le Dieu-Roi ? Les invectives et les calomnies n'ont jamais eu plus d'audace contre le divin, le surnaturel, la religion et ses ministres. Tout le clan révolutionnaire a si bien compris le mot de l'un de ses chefs actuels, l'un de ses plus bruyants orateurs : « Il faut extirper la lèpre dévorante du clergé.»

A propos de ce mot aussi insensé que méchant, un homme qu'on ne peut pourtant accuser d'être hostile au présent, M. Léopold de Gaillard s'est exprimé vertement sur la folie de la haine anti-religieuse. Nous le citons :

« Un étranger, dit-il, arrivant de loin, et qui lirait pour la première fois nos journaux de gauche, croirait sans hésiter que la France est au lendemain de la plus implacable tyranie théocratique. Dans sa naïve indignation, il chercherait sur nos places publiques la trace des récents bûchers et demanderait à visiter le cachot où Torquemada expie ses crimes. Comme on ne pourrait lui montrer que la cour de la Roquette où furent fusillés le dernier archevêque de Paris et ses compagnons de captivité, l'impasse de la barrière d'Italie où les démocrates se livrèrent au plaisir d'une chasse à courre sur les Dominicains d'Arcueil, l'angle de la rue Haxo où une jeune citoyenne perçait d'un poignard les entrailles d'un vieux prêtre, et tant d'autres lieux inondés du sang de nos martyrs ; cet étranger, disons-nous, serait à coup sûr d'autant plus troublé, qu'il comprendrait moins, et cette fureur anticléricale ne lui paraîtrait qu'un triste phénomène à étudier... »

L'écrivain qui parle ainsi sait la cause de ce débordement d'infa-

mies. Elle est dans la haine du juge des consciences, de Celui qui commande la répression des passions mauvaises et punit toute iniquité, dans la haine de Jésus-Christ. Les publicistes libres-penseurs et libres-viveurs, pionniers de la franc-maçonnerie, tournent le dos au Dieu de toutes vertus, et disent comme leurs vénérables et leurs grands-maîtres, comme le fondateur de leur ordre chassé du ciel par l'archange : Nous ne voulons pas que Celui-là règne sur nous.

Et certes leur profession d'insulteurs publics à ce qui touche aux intérêts religieux n'est pas sans encouragements. L'apostasie des Etats de l'Europe, tel est le succès de la conjuration maçonnique, succès dont le journalisme contemporain revendique en partie l'honneur. Voyez ! Partout la satire du prêtre et du magistrat dans les productions du pamphlet, de l'imagerie et du théâtre, les servitudes de l'Eglise en face d'une extension de libertés données à la propagande du mal, l'enseignement du matérialisme et de l'athéisme en certaines écoles publiques, nous ajouterons la présence de sectaires aux avenues et même sur les marches du pouvoir, voilà un spectacle qui n'est point particulier à l'Italie. Et par compensation, nos virtuoses de la presse anticléricale ont-ils des protestations contre la persécution Russe dont les Polonais sont l'objet, contre les vexations incroyables dont souffrent quatorze millions de catholiques allemands, ainsi que les Suisses fidèles au Pape ?

O divin Sauveur qui, du haut de la croix, vouliez attirer à vous tous les hommes, changez le cœur des grands coupables qui font métier de vous livrer à l'opprobre ! Pitié aussi pour les ignorants dont la plume honorée par des lecteurs plus ignorants encore s'est vendue au service de Satan ! Pitié surtout pour ces déclassés, victimes volontaires de l'ambition ou d'autres vices, que l'on a vus passer des maisons lévitiques au camp de vos ennemis, des leçons de vos saints ministres à celles des libres-penseurs ; lâches écrivains que leur passé condamne à ne plus oser soutenir le regard d'un prêtre et qui l'insultent à distance, bien que le prêtre soit toujours disposé à leur ouvrir les bras au jour de leur repentir, au jour où les écrasera le mépris d'un monde mieux informé !

La royauté de Jésus-Christ peut seule pacifier la terre ; l'expérience des peuples chrétiens au temps de leur fidélité serait un motif suffisant pour réclamer cette unique source de bonheur. Les efforts tentés contre cette domination universelle du Seigneur expliquent le malaise actuel des nations, disons plus, les fléaux dont elles gémissent. N'attendons pas pour comprendre cette vérité, l'éruption du volcan sur lequel s'agite l'Europe.

L'Eglise, mère des chrétiens, verra-t-elle bientôt la fin d'une situation si pénible à son cœur. A nous d'en hâter le terme par l'action et la prière !

L'action, qu'elle s'exerce d'abord en propageant les idées saines et les sages doctrines par les livres sérieux, les petites brochures de la Société bibliographique et autres semblables, les journaux vraiment chrétiens ; puis en inspirant en toute circonstance et auprès de tous une vive aversion non-seulement pour les écrits qui blasphèment et calomnient, comme tant de productions des *bibliothèques démocratiques*, mais aussi pour des journaux qui, prétendus conservateurs, gardent une couleur indécise en religion sinon en politique, concèdent quelques paragraphes aux amateurs de scandales et enfin cherchent à plaire plutôt qu'à être utiles.

Quant à la prière accompagnée de l'esprit de pénitence, la saison

de Carême nous y invite tout particulièrement. C'est l'arme la plus redoutée de Satan ; recourons à la prière pour ruiner l'empire du mal qui menace de s'étendre. Seigneur, que votre douce Majesté rayonne sur toutes les âmes et conquière tous les cœurs. Oh ! que votre règne arrive : *Adveniat regnum tuum.*

L'abbé GOUSSARD.

Encore Saint Joseph et les Petites Sœurs des Pauvres

L'an passé nous traversions, avec ces chères Petites-Sœurs, le vaste océan pour nous rendre dans le Nouveau-Monde. Cette année passant la *Manche*, en leur douce compagnie, nous arriverons à Londres, cette ville immense où la misère offre à la charité catholique un si vaste champ. On rencontrerait en effet difficilement une situation plus déplorable que celle du pauvre vieillard d'Angleterre, du pauvre catholique surtout, lorsque, accablé par le besoin et les infirmités, il n'a d'autre ressource que le repoussant *Workhouse*. Cette triste institution du protestantisme devait trouver son correctif dans l'œuvre, toute de charité catholique, des Petites Sœurs des Pauvres.

C'est en 1861 que plusieurs d'entre elles quittèrent leur cher asile de la Tour-Saint-Joseph, pour aller exercer la charité au milieu des hérétiques. Qui donc veillerait sur elles sur cette terre étrangère ? Oh ! elles n'en doutaient pas : c'était *Celui* qui avait veillé sur Jésus et Marie au milieu des idolâtres de l'Egypte. Chacune portait sur elle la statuette de Saint Joseph et l'invoquait avec confiance. Leur confiance ne fut pas trompée. Mgr de Southward d'abord, puis le cardinal Wimanse les accueillirent avec empressement.

On fonda aussitôt deux maisons. Mais la quête fut d'abord très-pénible. L'habit religieux n'était pas bien vu, c'était au point que plusieurs maîtres d'hôtels catholiques redoutaient le tort qu'ils se feraient s'ils donnaient leurs dessertes aux Petites Sœurs des Pauvres, et si on les voyait souvent à leurs portes.

Les choses allèrent plus loin : deux sœurs quêteuses furent arrêtées et traduites devant le magistrat : elles étaient poursuivies par le comité d'extinction de la mendicité. On leur fit grâce pour cette fois, en les prévenant qu'elles payeraient la récidive d'un mois de prison.

Mais que faisait donc pendant ce temps saint Joseph ? On le voit bien déjà : il avait permis tout ce bruit afin d'attirer sur *ses clientes* l'attention et les sympathies des anglais ; ce qui arriva en effet, les journaux parlèrent les premiers, démontrant l'absurdité de la sentence, vu qu'un grand nombre d'œuvres se soutenaient par des dons recueillis à domicile ; quelques membres du parlement menaçèrent de porter le jugement à la Chambre, ce que voyant,le Comité se désista de toute intention de poursuivre à l'avenir les Petites Sœurs des Pauvres.

La partie était gagnée sur toute la ligne. Protestants et catholiques donnèrent aux Sœurs leur admiration et leur concours. Les marchés s'ouvrirent à la quête, non toutefois sans quelques avanies ; les maisons particulières et les hôtels accueillirent avec bienveillance les quêteuses des pauvres : le chiffre des vieillards catholiques ou protestants finit par s'élever à plus de trois cents.

Finissons par un trait qui montre la salutaire influence que l'at-

mosphère bénie qu'ils respirent peut avoir sur ces *vétérans de la misère*, admis, sans acception de patrie ou de croyance, au foyer hospitalier des Petites Sœurs des Pauvres.

— Un vieillard protestant avait déclaré qu'il ne mettrait jamais les pieds dans une Eglise catholique. Quand un prêtre venait à l'asile, il saisissait son chapeau et fuyait au fond du jardin. L'eau bénite, les chapelets, tous les objets de dévotion, causaient de l'effroi à ce zélé puritain. Arrive sur ces entrefaites une visite du bon Père Le Pailleur. Il réunit les vieillards, leur fait une touchante exhortation, puis il annonce qu'il va remettre un chapelet à chacun d'eux.

O mon père, s'écrièrent les Petites Sœurs, vous allez faire fuir notre petit bonhomme protestant !

Le bon père sourit, et commence la distribution promise en y ajoutant quelques paroles affectueuses. Ses regards se tournent vers le pauvre protestant ; lui aussi se lève et vient en silence auprès du bon Père dont la vue et la bienveillance l'ont touché ; il reçoit le chapelet qu'il lui présente et se retire tout ému. Depuis ce moment il vint à l'église volontairement, apprit l'*Ave Maria* qu'il récitait sur son chapelet, demanda lui-même à être instruit, fit son abjuration dans des sentiments admirables et reçut enfin le saint baptême. Il est aujourd'hui une fervent catholique.

Voilà quelque chose de ce que saint Joseph a fait à Londres pour ses *clientes*, les Petites Sœurs des Pauvres.

— Tiré de l'intéressant opuscule intitulé : *Saint Joseph et les Petites Sœurs des Pauvres*, qui se vend à Beauvais aux bureaux de l'archiconfrérie au profit de l'Œuvre apostolique de Saint Joseph.

Pour 60 cent. on peut se procurer une lecture édifiante et faire une bonne œuvre bien agréable au grand Saint, auquel nous allons, pendant le cours de ce mois de bénédictions, offrir nos hommages et présenter nos vœux ! »

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — On s'occupe très-activement de la *cinquantaine épiscopale* de Pie IX. On attend à Rome, tant de la France que de l'étranger, des pèlerinages qui auront lieu à cette époque. L'*Univers* et d'autres feuilles recueillent des offrandes qui seront déposées aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. — Le 21 mai, anniversaire de la préconisation de Mgr Jean Mastaï-Ferreti (aujourd'hui Pie IX), les dons et l'album contenant les noms des donateurs seront offerts au Souverain-Pontife. — Depuis le 31 mai, jusque dans le courant de juin, une exposition d'objets d'art chrétien sera ouverte au Vatican. — Enfin, le 3 juin, anniversaire du sacre épiscopal, une fête solennelle réunira tous les fidèles dans la basilique de Saint-Pierre-ès-Liens, où le bien-aimé Pie IX fut créé évêque en 1827.

Le Conseil général des Pèlerinages avertit par l'organe de son journal : *Le pèlerin*, qu'il se propose de prendre part avec de nombreux catholiques français aux Noces d'or de Pie IX, et, en même temps de visiter, comme l'année dernière, les principaux sanctuaires d'Italie. Le départ de Paris aura lieu le lundi 23 avril, 3 heures du soir ; le retour à Paris, le vendredi 25 mai, 3 heures du soir. L'itinéraire est fixé par Turin, Milan, Venise, Padoue, Florence, Assise, Lorette, Rome. — On reviendra par Turin. — S'adresser pour plus

amples renseignements aux Pères Augustins de l'Assomption (Paris, rue François Ier n° 8).

La seule pensée de l'approche d'un si grand anniversaire suffit pour faire naître dans tous les cœurs un vif désir de le célébrer dignement en union avec ceux qui auront le bonheur de visiter le Pape.

Il nous sera doux de penser aux consolations que les pèlerinages pour les Noces d'or apporteront au Vicaire de Jésus-Christ. L'auguste Pontife est si heureux de voir auprés de lui ses enfants, et depuis longtemps il ne peut les voir que s'ils pénètrent eux-mêmes dans le Vatican. Pour les motifs que l'on sait, Pie IX s'y tient renfermé. Voici comment au sujet de cette captivité s'exprimait dernièrement un des chefs révolutionnaires italiens les plus élevés, et incontestablement très-habile :

« Le Pape ne sort pas depuis six ans. Il a raison. Il est vraiment
» esclave de sa parole, de sa royauté, de sa foi ; il y a, à la porte
» de bronze du Vatican, des sentinelles morales et inexorables qui
» lui barrent le passage. Sa captivité lui est-elle utile ? Je ne le sais.
» Seulement je déclare qu'elle nous est utile à nous et même néces-
» saire. Il est hors de doute que si le Pape sortait du Vatican il par-
» courrait les rues en triomphe. Le peuple lui ferait des ovations
» continuelles. Il y aurait des entraînements d'enthousiasme aux-
» quels les Italiens eux-mêmes céderaient, tant ils sont fatigués du
» régime de nos ministres. En d'autres termes, si le Pape sortait du
» Vatican, le roi ne pourrait plus se montrer dans les rues, et l'Eu-
» rope aurait sous les yeux le contraste le plus fâcheux pour nous,
» Pie IX en se condamnant lui-même à la captivité nous rend donc
» le plus grand service. Il y a plus, j'ose le dire : *s'il se désistait de*
» *sa résolution, il nous mettrait dans la nécessité de lui imposer une*
» *captivité forcée..... par mesure de sûreté publique.* »

— A l'occasion d'une nouvelle loi de persécution édictée dernièrement par la Chambre italienne, les délibérants ont fait entendre tous les blasphèmes possibles, toutes les insultes à la Papauté, à la religion, à l'histoire, à la conscience humaine. Il est à remarquer que les députés qui ont parlé contre le Pape ont parlé contre la France. Le Souverain-Pontife et notre pays sont donc enveloppés dans la même haine. Espérons !

— Il faudrait plusieurs pages pour raconter en détail l'audience accordée aux nombreux pèlerins de Besançon présentés au Saint-Père par leur vénérable archevêque. Plusieurs autres évêques de France assistaient à cette audience. Le Saint-Père, dans son admirable discours, a fait entendre des paroles pleines d'heureuses promesses pour l'avenir, après avoir dit toutefois l'affliction que lui causent les blasphémateurs et le châtiment réservé aux violateurs des droits de l'Eglise.

— M. l'abbé Sire, sulpicien, a fait hommage au Pape de ses traductions en toutes langues de la Bulle Infallibilis et d'autres bulles ultérieures ; splendide collection de nombreux volumes qui témoigneront à jamais de ce qu'a fait Pie IX pour Marie.

— Monseigneur Langénieux, archevêque de Reims a offert pour renfermer ces volumes un meuble d'une richesse incomparable.

— *Mont-Saint-Michel.* Le couronnement solennel de la statue de Saint-Michel aura lieu le 3 juillet. Monseigneur l'évêque de Cou-

tances vient de fixer cette date ; ce sera l'occasion d'une grande fête sur le Mont.

— *Pontmain.* — Monseigneur l'évêque de Laval a récemment inauguré une partie importante de la nouvelle église de Pontmain et y a érigé une confrérie dans le but de favoriser ce pèlerinage qui devient de plus en plus fréquenté.

— *Universités catholiques.* Le total des sommes recueillies pour celle de Paris, s'élevait le 14 février à 1,528,474 fr. 70 cent. Pour celle de Toulouse dont la fondation n'est encore qu'annoncée, on a réuni en quelques semaines 380,755 francs.

— *Pologne.* Un décret de la Russie défend au clergé polonais, sous peine de déportation, de faire la propagande du culte du Sacré-Cœur et de qualifier la Mère de Dieu *Regina Poloniæ.*

— *Algérie.* Nous nous empressons d'insérer la note suivante :

L'Œuvre des écoles d'Orient vient d'ouvrir dans ses bureaux, rue du Regard, 12, à Paris, une souscription catholique, pour rendre aux œuvres du diocèse d'Alger les crédits qui lui ont été enlevés par les votes récents de la Chambre des députés.

La façon incroyable dont le budget du culte catholique en Algérie a été traité, a échappé à l'attention publique, préoccupée de tant d'autres sujets au moment où le budget a été voté. Mais, en réalité, les diocèses algériens, et celui d'Alger surtout, qui a perdu d'un seul coup *la moitié de ses revenus*, sont réduits aux dernières extrémités. On a sans doute cru plus facile de tenter une telle expérience sur une colonie éloignée que de le faire en France, où cette audace n'est pas encore opportune. Mais voici les chiffres réels des suppressions opérées par la Chambre, tels qu'ils résultent du budget de 1877 comparé à celui de 1876.

Ont donc été supprimés au budget de l'Algérie : Chapitre XIV.— Etablissement des orphelins de la famine, 75,000 fr. — Chapitre XVII. Constructions d'églises dans les anciens centres, 75,0000 fr. — *Crédits supplémentaires.* Orphelinats diocésains, 80,000 fr. — Au budget des cultes : Chapitre VI. Bourse des séminaires, 20,000 fr.— Chapitre X *bis.* Travaux aux édifices diocésains de l'Algérie, 100,000 fr. — Total des crédits supprimés : 350,000 fr.

Sur l'ensemble de ces crédits, le diocèse d'Alger, dont les établissements et le clergé sont beaucoup plus nombreux que ceux des deux autres diocèses, perd à lui seul :

Pour l'établissement des orphelins de la famine, 75,000 fr.— Pour les orphelinats diocésains, 48,000 fr. — Pour la subvention aux séminaires, 11,000. — Pour les édifices diocésains, 50,000. — Pour la construction des églises, 25,000 fr. — Total : 209,000 fr.

—Nous recevons avis que les Religieux Cisterciens de Notre-Dame de Lérins viennent d'imprimer au profit de leur église un charmant poème : *la Vie de la princesse Immaculée comtesse de Bardi.* Cette publication sera, écrit le vénérable abbé du monastère, « une excellente propagande pour la cause légitime, et un bon à-compte pour le prompt achèvement de notre église. Le prix est de trois francs. Inutile d'ajouter que lorsqu'on le voudra payer cinq francs ou même plus, nous ne le refuserons pas. » On est prié d'adresser les demandes à M. Emile Clarisse, propriétaire à Saint-Omer, Pas-de-Calais.

— *Association du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus.* — *La Sainte Ligue.* La Sainte Ligue, approuvée par plusieurs évêques, a

pour objet de réunir spirituellement, par les sentimeuts d'une étroite charité, quelques âmes ayant l'attrait de se dévouer à la gloire de Dieu, dans le but d'obtenir, par leurs prières et par l'acceptation généreuse des sacrifices que Dieu pourra leur demander, un triomphe éclatant à notre Saint-Père le Pape sur ses ennemis, et à la France, la conversion. C'est une opposition directe à la ligue du mal et spécialement à celle de sociétés secrtes.

Cette pieuse union dans le Cœur de Jésus, par le Cœur Immaculé de Marie, Mère de douleurs et Refuge des pécheurs, est placée sous le patronage de Sainte Catherine de Sienne, qui a sans cesse soupiré après une croisade contre les infidèles et qui a donné sa vie pour la sainte Eglise ; de sainte Thérèse, qui avait formé une ligue analogue avec ses amis ; de la bienbeureuse Marguerite-Marie, à qui Notre-Seigneur a révélé que la dévotion à son Sacré-Cœur était réservée pour les besoins des temps actuels.

En entrant dans l'association, on se consacrera au Cœur de Jésus, en ces termes, après la sainte Communion :

Je, N...., consacre ma personne, ma vie et tout ce qui m'appartient, au Sacré-Cœur de Jésus par le Cœur Immaculé de Marie, Mère de douleurs et Refuge des pécheurs, et sous la protection de sainte Catherine de Sienne, de sainte Thérèse,et de la bienheureuse Marguerite-Marie, prenant la ferme résolution d'embrasser généreusement tout ce qui est de la volonté de Dieu pour sa gloire et pour le triomphe éclatant de la sainte Eglise et la conversion de la France.

On renouvellera (en union avec tous les associés) cette offrande de soi-même au Sacré-Cœur tous les premiers vendredis des mois, après la sainte Communion, aux fêtes des saintes Protectrices, le 30 avril, fête de sainte Catherine de Sienne ; le 15 octobre, fête de sainte Thérèse, et le 17 octobre, fête de la bienheureuse Marguerite-Marie, et le jour anniversaire de sa consécration.

On comprendra facilement que cette association ne peut être composée que d'âmes ayant un attrait spécial et qu'elle demande beaucoup moins une extension que la ferveur dans ses membres. Il est même à désirer qu'elle ne se propage que parmi celles qui voudront l'embrasser sérieusement. Les Associés sont invités à s'affilier à l'*Apostolat de la prière.*

L'Œuvre est établie dans la Chapelle provisoire du Vœu national à Montmartre, elle a le même supérieur. M. Rohault de Fleury, secrétaire du Vœu national, est chargé de tout ce qui regarde la sainte Ligue. (Adresse pour tout renseignement : 6, *rue de Furstemberg, a Paris.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 86 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 71 ; devant Saint-Joseph, 6; devant Sainte-Anne, 1. — A la cathédrale, devant le St-Sacrement, 3; devant la statue du Sacré-Cœur, 5.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 32 enfants ont été consacrés, dont 10 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte depuis la fin de juillet : 2504.

Nombre de visites faites à la Crypte (après 9 heures du matin) : 3539.

Nombre de visites faites aux clochers : 1776.

(Ces chiffres ne s'étendent pas aux grands jours du Pèlerinage national, parcequ'alors un calcul était impossible).

— Dans sa lettre pastorale à l'occasion du Carême, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chartres traite de la *vertu de Pénitence* qui régénère l'homme, le fortifie lui communique la paix et avec la paix le bonheur.

— Les fêtes de la Sainte Vierge ont toujours un grand charme dans une église consacrée à Marie ; le 2 février était cette année encore un vrai jour de *chandeleur* auprès de Notre-Dame de Chartres. Outre les massifs de flambeaux entourant le sanctuaire du Pilier, on aimait à voir les cierges aux mains de la plupart des fidèles qui suivaient l'office capitulaire ; coutume traditionnelle qu'il serait malheureux de perdre. C'est pour chacun en particulier que Notre-Seigneur est venu en ce monde comme la lumière incarnée ; chacun aime à porter le symbole de cette divine lumiére au jour anniversaire de la Présentation de Jésus au temple. Le chœur de musique s'est mis aussi à la hauteur de la solennité en ajoutant à ses beaux chants harmonisés celui de quelques compositions magistrales, comme un *Sanctus* et un *Agnus* de *Gounod*, et pour le salut un délicieux duo d'enfants de chœur avec d'autres motets.

— Une messe a été demandée à la Crypte pour le 10 février, à l'intention de Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI.

— Le vendredi 23 février, l'une des fêtes de Notre-Seigneur en croix, on a dit la Sainte Messe en l'église de Notre-Dame de Chartres, en réparation de l'acte criminel commis dernièrement à Meslay-le-Grenet par des chasseurs étrangers à cette paroisse. Les journaux ont dit comment ces malheureux avaient traité un calvaire en tirant dessus des coups de fusil et en l'arrachant de sa base. Le tribunal de Chartres a reconnu deux coupables et les a condamnés à deux mois de prison et à 500 francs d'amende. L'indignation qu'a excitée le crime dans toute notre contrée prouve que le sentiment chrétien y est encore général, grâce à Dieu. Bien des âmes ne se seront pas contentées de la réprobation publique infligée au sacrilége et auront voulu contribuer par des actes pieux à la réparation.

Extraits de la correspondance

1. Ayez la bonté de faire brûler tout de suite une lampe et d'acquitter une messe à nos intentions. Nous avons à rendre grâces à N.-D. de Chartres qui nous a exaucés dans une affaire urgente confiée à sa sollicitude maternelle. (M. D. de Paris).

2. Mon mari était depuis longtemps bien loin de la pratique des Sacrements ; il est maintenant un bon et édifiant chrétien ; la maladie de cœur dont il est atteint met constamment sa vie en danger ; vous comprendrez quelle joie m'a causé son retour à Dieu.
(R. de L., du diocèse de Soissons).

3. Une mère était dans une profonde affliction dont les motifs intéressent trop l'honneur de sa famille pour être publiés. Elle avait inutilement multiplié les démarches pour mettre un terme aux faits dont elle avait à gémir. Enfin n'y tenant plus, elle se détermine dans le même but à un second et lointain voyage, mais auparavant elle nous conjure de tout recommander bien instamment à Notre-Dame de Chartres, qui seule pouvait aplanir de grands obstacles ; et nous vous avons demandé une neuvaine de prières. Oh ! avec quel bonheur je vous déclare aujourd'hui que nous avons été exaucés ! Avec quelle figure rayonnante la pauvre mère s'est présentée à nous à son retour de la capitale, nous montrant, pièces en main, l'accomplissement de ses désirs ! Selon elle la main de Notre-Dame de

Chartres a été visible en cette affaire ; aussi la remercie-t-elle avec effusion de cœur. (X. du Mans.).

4. Gloire à Notre-Dame de Chartres ! C'est un enfant de cette bonne Mère qui laisse échapper ce cri de son cœur reconnaissant..... J'avais demandé le succès de mes examens à Notre-Dame de Chartres, si justement invoquée dans ses litanies sous le beau titre de : Protectrice des étudiants. Je viens lui rendre hommage de la faveur obtenue. (R. S., de Chartres).

5. Je me suis adressé à Notre-Dame de Chartres pour obtenir la santé de mes parents. Cette bonne Mère, voyant ma confiance sa sa toute puissante intercession, a daigné la récompenser en m'accordant l'objet de ma demande. C'est pourquoi mon père, ma mère et ma sœur s'unissent à moi pour rendre de très-humbles actions de grâces à Celle qu'on appelle : Santé des infirmes.

(P. F. de B., diocèse de Daval).

6, Un jeune homme, ayant été fort exposé par une chute de cheval a été sauvé d'une manière que peut seule nous expliquer la protection de la Sainte-Vierge. Amour et reconnaissance à Notre-Dame ! Nous avons aussi à la remercier publiquement à l'occasion de l'heureux changement survenu dans l'état de la mère de famille que nous avions recommandée. (R. d'A de D., diocèse de Chartres).

Nécrologie. — Le 13 février une députation de la Maîtrise assistait à une cérémonie funèbre à quelques lieues de notre ville. Un jeune séminariste de 19 ans, clerc de Notre-Dame de Chartres, Marie Lécuyer, venait de succomber à la phtisie pulmonaire et de rendre au Seigneur son âme sanctifiée par de longues souffrances. De Dampierre-sur-Avre où son père est instituteur, ses restes mortels avaient été transportés à Saint-Piat où résident ses grands parents. Un grand nombre de paroissiens ont voulu honorer par leur présence aux funérailles, la mémoire du pieux lévite ; plusieurs de ses anciens maîtres, six de ses condisciples, actuellement étudiants en philosophie, et dix élèves de la Maîtrise entouraient le cercueil et chantaient l'office. Une allocution prononcée par M. le Supérieur du Grand-Séminaire, a dit, au milieu des larmes de l'assistance, dans quelles douces espérances se termine la vie d'un clerc passée avec édification sous les auspices de Notre-Dame. Nous appelons sur le jeune et cher défunt les prières de nos associés.

— Nous recommandons aussi aux prières : 1° Deux prêtres de notre diocèse : M. l'abbé Marquis (Louis-Joseph), curé de la Chapelle-d'Aunainville, décédé le 29 janvier, dans sa soixante-troisième année et M. l'abbé Lecomte (Jean-Louis), ancien curé de la Gaudaine, décédé le 17 à Brunelles, dans sa soixante-treizième année. Nous n'avons pas reçu d'autres détails sur ces deux ecclésiastiques.

2° Madame Pie, la vénérable mère de Monseigneur l'évêque de Poitiers, décédée le 5 février dans sa 83e année. Il y a bientôt 28 ans que Madame Pie a quitté Chartres, et l'on y garde le souvenir de ses heureuses qualités. Les journaux proclament unanimement que dès son arrivée au palais épiscopal de Poitiers où l'avait emmenée son illustre fils, elle parut à la hauteur de sa position ; ils louent son intelligence, sa dignité dans les relations quotidiennes avec toute sorte de personnages et surtout son dévouement aux bonnes œuvres. « Les pauvres foyers qu'elle a secourus, les orphelins et orphelines placés par ses soins dans des maisons pieuses, les jeunes étudiants qu'elle a soutenus dans la sainte carrière rendront devant Dieu témoignage de ses bienfaits. Au jour de ses funérailles, pendant le défilé du cortége on a en-

tendu une femme du peuple s'écrier : « Les pauvres font une grande perte dans la mort de cette bonne dame : on ne sait pas tout le bien qu'elle faisait en secret. »

Monseigneur Pie, modèle de piété filiale, devait s'attendre depuis longtemps à la cruelle séparation ; la douleur n'en a pas été moins cruelle. Il entourait la vénérable malade des soins les plus tendres, et demandait pour elle d'incessantes prières. Il l'avait recommandée spécialement à Notre-Dame de Chartres envers qui la malade, tout comme celui qu'elle appelait son *prélat*, avait la plus grande dévotion. Aussi, quand Dieu eut mis fin à cette belle existence, une messe fut-elle dite à l'autel principal du pèlerinage chartrain à l'intention de la défunte, en présence de beaucoup d'habitants de notre ville. C'était l'heure où une foule immense se pressait dans la cathédrale de Poitiers pour rendre les derniers honneurs à la mère du Pontife bien-aimé. Madame Pie, selon ses propres désirs, a été inhumée à plusieurs lieues de Poitiers, à la Puye, dans la propriété principale des Sœurs de la Croix.

— La station du Carême à la cathédrale est prêchée par le R. P. Dupuy, jésuite.

— L'Adoration mensuelle en l'église Saint-Pierre de Chartres a été l'occasion de belles cérémonies. L'exercice public de l'amende honorable à 3 heures et celui du soir ont été suivis par une grande assistance..Le prédicateur était le R. P. Rival, jésuite de la résidence du Mans ; il a parlé éloquemment sur les miséricordes du Sauveur. Monseigneur était présent à la cérémonie du soir ; le salut a été chanté en musique par le chœur de la paroisse. — La fête de l'Adoration en l'église Saint-Aignan aura lieu le jeudi 8 mars.

Œuvre des pauvres malades dans la paroisse de Notre-Dame. Le rapport présenté par M. l'archiprêtre constate pour l'année 1876 deux mille huit cent six visites faites par les Dames de l'Œuvre à cent soixante et un malades. Et pas un de ces malades, homme ou femme, qui n'ait reçu les derniers sacrements, et laissé à sa bonne visiteuse la consolation de l'avoir remis, au besoin, dans la grâce de Dieu. L'entrée du prêtre n'a jamais donné lieu à l'ombre d'une difficulté. Les membres de l'Œuvre que Dieu a appelés à lui en 1876, sont : Mesdames Marchant, Levassor, Garreau, Molroguier, Masson, de Boisvillette, Fourmillot, et Mlle Marie,ancienne maîtresse de pension. Soixante associées nouvelles sont venues combler, et plus que combler les vides faits par la mort.

— *Œuvre du dimanche.* — C'est à la Crypte qu'ont ordinairement lieu les réunions de l'Œuvre du dimanche. C'est là d'ailleurs, sous les auspices de Notre-Dame de Chartres que M. de Cissey, l'infatigable apôtre de cette œuvre, en a fait la première annonce pour notre ville. D'après les rapports du Comité des zélateurs et des zélatrices présidé par M. l'abbé Bourlier, la protection de Marie a porté bonheur à leurs efforts, et le bien qu'ils se proposent est de mieux en mieux compris. Puisse-t-il s'étendre dans toute la cité et au-delà! Puissent les campagnes à leur tour moins oublier la loi sainte dont l'omission est un crime aux yeux du Seigneur! A ce propos, nous avons lu dernièrement un trait utile à faire connaître : le voici :

Dans une ville du diocèse de Cambrai, où M. de Cissey a installé l'Association du dimanche, un marchand de fer, bon chrétien, n'avait pas cru pouvoir fermer entièrement son magasin le jour de Dieu. Les fermiers de campagne qui vendaient au marché du sa-

medi leurs grains, ont encore la mauvaise habitude de les amener à la ville le dimanche. Les maréchaux ferrants profitent de cette occasion pour acheter et faire ramener gratuitement le fer dont ils ont besoin. Comment refuser cette vente la plus importante de la semaine ? Notre marchand balançait entre sa conscience et la pratique ; vainement les petits magasins du quartier murmuraient et se scandalisaient de son exemple, car sur tout le reste on pouvait le citer comme un modèle de la vie chrétienne. La Providence se chargea de dénouer la difficulté. Ce marchand de fer avait une fille charmante. Tout à coup elle tombe malade, sa famille est alarmée ; deux médecins sont appelés et laissent comprendre que tout espoir est perdu. La foi du père se réveille ; il pense à son magasin qu'il ne ferme pas le dimanche. — Qui sait si Dieu n'est pas irrité ! Aussitôt il fait un vœu au Sacré-Cœur de Jésus. Si son enfant guérit, plus jamais il ne vendra le dimanche. Un mieux se manifeste à l'instant même. Le marchand ne doute point que Dieu n'ait exaucé sa prière, et sans nul retard il exécute sa promesse. Il adresse à tous ses clients une circulaire leur annonçant sa résolution, et il la fait reproduire par les journaux de la ville. Aujourd'hui l'enfant se porte à merveille, et, à l'édification de la ville, le magasin reste fermé le dimanche et les jours de fêtes.

Bien aveugle qui ne verra là la main de la Providence, et plus aveugle, qui continuerait à défier la justice divine en continuant à violer sa loi, comme si elle n'avait point à ses ordres la maladie, la mort et les revers pour punir, dans sa miséricorde en ce monde, ceux qui méprisent sa puissance.

— *Œuvre de Saint François de Sales.* — Le Bulletin de cette Association (n° février) contient le compte-rendu des secours accordés à chaque diocèse de France. Voici ce qui concerne le diocèse de Chartres. Il a été donné en espèces :

Pour les missions de Garancières-en-Drouais et de Saint-Victor-de Buthon, 200 fr.; au Patronage de jeunes gens de Lumeau, 40 fr.; pour les missions de Romilly-sur-Aigre et de la Ferté-Vidame, 300 fr.; à M. le Curé de Santeuil pour ses œuvres, *don spécial*, 20 fr.; au Patronage de garçons d'Ermenonville-la-Petite, 40 fr.; pour la mission de la Chapelle-du-Noyer et d'Autheuil, 150 fr.; pour le Patronage des garçons de Dammarie, 50 fr.; au Patronage des garçons de Morvilliers, 50 fr.; à l'école des Sœurs de Thiville, 200 fr.; au cercle militaire de Chartres, 100 fr.; frais des réunions d'Associés et de la direction diocèsaine en 1876, 124 fr.

Total : 1274 fr. De plus il a été donné en livres la valeur de 954 fr. 15. — Total général : 2,228 fr. 15. L'œuvre a reçu du diocèse 2,623 fr. 50.

Montainville. — On nous écrit de cette paroisse :

Monsieur le directeur, vous avez raconté, il y a deux ans, la cérémonie de bénédiction d'une belle statue du Sacré-Cœur en notre église. La lecture de ce récit faite publiquement dans un petit-séminaire de Paris a inspiré à un auditeur la pensée de nous procurer un don important ; ce don nous est arrivé et la paroissse de Montainville est heureuse aujourd'hui de remercier la *Voix de Notre-Dame de Chartres* qui nous a valu ce bienfait.

Notre église est maintenant en possession d'un magnifique ostensoir, comme on en voit un à Paray-le-Monial, vrai chef-d'œuvre de style XIIIe siècle, orné de 38 pierres fines toutes vraies et d'émaux avec inscriptions, surmonté d'une riche et large croix ; cet objet

d'art sort de l'orfèvrerie de M. Triouillier (Paris, rue Grenelle-Saint-Germain, 24).

L'acquisition en est due à l'initiative d'un jeune homme, actuellement séminariste de notre diocèse, Monsieur J. P. qui a su intéresser, en faveur de notre pauvre paroisse, la piété de hauts dignitaires de l'Eglise. Auprès de ces vénérables donateurs que leur modestie ne permettrait pas de nommer ici, la *Voix* interprètera la vive gratitude de tous les habitants de Montainville.

Saisis d'une religieuse et louable émulation, les paroissiens au moyen d'une souscription volontaire, à laquelle se sont associés de grand cœur les nobles châtelains des environs et les principaux propriétaires de la commune, ont offert, en même temps, à leur église, trois belles bannières, en l'honneur du Sacré-Cœur, de la Sainte-Vierge et de l'Enfant-Jésus.

Par une heureuse coïncidence, la bénédiction de ces dons précieux a eu lieu le jour de la fête de la Purification de la Sainte-Vierge, et de la Présentation de Notre-Seigneur, au milieu d'une assistance nombreuse, tant de la paroisse que des environs. Le prédicateur, choisi pour cette imposante cérémonie, était M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan et aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres. Inspiré par un zèle vraiment apostolique, il a su trouver, en l'honneur du Sacré-Cœur et de la Sainte-Vierge, des accents pathétiques, qui ont ému tout l'auditoire.

Après le sermon, plusieurs cantiques appropriés à la circonstance ont éte exécutés avec accompagnement d'orgue, et chantés avec une expression vivement sentie et très-goûtée.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du très-saint Sacrement. Avant de se retirer, toute l'assistance, sur l'invitation du prédicateur a récité une prière solennelle d'action de grâces en faveur de nos généreux bienfaiteurs.

Honneur et remerciement aux organisateurs de cette édifiante cérémonie, et en particulier à notre excellent maire, Monsieur Duchon, dont le cœur ne sait rien refuser, quand il s'agit d'une bonne œuvre ! Un habitant de Montainville.

Prunay-le-Gillon. — Le dernier numéro de la *Voix* annonçait une mission donnée à Prunay par le R. P. Flavien, capucin ; nous avons appris avec bonheur que cette mission avait été parfaitement suivie, que les hommes étaient nombreux aux instructions, et qu'il y a eu des retours à Dieu.

— M. l'abbé Domain a été nommé curé de Trizay-au-Perche ; il est remplacé à Gilles par M. l'abbé Fortin, précédemment curé de Saint-Hilaire-sur-Yerre.

Jacques de la Mothe, abbé de St-Prix et Yves Le Breton, chanoine de Chartres.

M. l'abbé Robert Charles a publié récemment une *étude historique et archéologique* sur les Chroniques de la paroisse et du collége de Courdemanche, au Maine. (Paris, librairie Didron, 23, rue St-Dominique-Saint-Germain). Cet intéressant travail nous fournit une nouvelle preuve d'un fait que plusieurs écrivains de notre temps ont inutilement essayé de contredire, savoir : le dévouement admirable du clergé à la propagation de la science aussi bien depuis la Renaissance qu'au Moyen-Age.

Jacques de la Mothe, abbé de Saint-Prix-lès-Saint-Quentin, seigneur

de Beauregard et chanoine de Paris, sut créer et doter à lui seul dans le Maine trois colléges : celui de Château-du-Loir, celui de Parigné-l'Evêque, celui de Courdemanche, sa ville natale. De ce dernier fondé en 1579, l'abbé de Saint-Prix parlait ainsi plus tard :

« Depuis vingt ans en ça, j'ay faict bastir et construire à Courdemanche, lieu de ma naissance, un collége,... auquel grâces à Dieu, » la vertu et les bonnes lettres ont tant flori depuis quinze ans, et spécialement depuis cinq qu'elles semblaient être déjettées et bannies » de tous les autres lieux, à cause des troubles de ce royaume, que » non seulement la jeunesse du pays, clercs, laïques, nobles et roturiers, riches et pauvres, mais aussy grand nombre d'enfants des » aultres provinces et des plus grandes villes comme Paris, Tours, » *Chartres*, Lyon, y ont esté nourriz, eslevez et enseignez, comme ils » sont encore aujourd'huy en ma présence, dont je me loue et remercie Dieu incessamment, me sentant très-heureux de voir ma bonne » intention si bien acheminée dès mon vivant, et mon petit ouvrage » accompagné d'une telle bénédiction de Dieu. »

Après cette citation, l'auteur du livre plus haut nommé, M. l'abbé Robert Charles nous donne de précieux renseignements sur une de nos célébrités ecclésiastiques.

« Grâce à l'influence de l'abbé de Saint-Prix, à son zèle pour l'instruction de la jeunesse, la paroisse de Courdemanche peut compter plusieurs personnages qui s'élevèrent par leur position sociale au-dessus du niveau commun. Nous en citerons quelques-uns, l'avenir révèlera les autres. Yves Le Breton, de la famille de l'abbé de Saint-Prix, son parent et son bienfaiteur, naquit à Courdemanche où vécurent son père, sa mère et ses ancêtres ; il apprit à l'école de l'église cathédrale du Mans, ce sont les termes mêmes de son testament, « *ce qui est de l'état ecclésiastique* » et fut plus tard, pendant dix-sept ou dix-huit ans chanoine de Saint-Julien, devint aumônier ordinaire du roi, chanoine de Chartres, et fût pourvu du prieuré du Grand-Beaulieu-les-Chartres (1).

En 1623, étant au lit, malade, mais sain d'esprit et d'entendement, il fait son testament, par lequel il ajoute de nouvelles libéralités à celles que sa grande fortune et sa haute position lui permettent de répandre pendant sa vie. Il voulut être enterré dans une chapelle érigée de ses propres deniers dans l'église des Pères-Minimes de Chartres et leur laissa six cents livres pour la décorer et trois cents livres pour aider à l'achèvement de leur église.

En outre il lègue au couvent une croix, deux chandeliers, un bassin et une clochette, d'argent doré, avec tous les tableaux de la salle de sa maison. Le prieuré de Beaulieu reçoit une somme de deux cents livres, le Chapitre de Notre-Dame de Chartres sa chapelle, consistant en calice, burettes, *avec la boiste qui sert de paix*, *pour mettre le pain à chanter*, *d'argent doré*, quatre cents livres en argent et le logis du Chev -Blanc, dans la rue du même nom. L'église de Courdemanche où reposent son père, sa mère et ses ayeux, participe à ses libéralités : une rente de quatre livres dix sous est assignée à la fabrique et hypothéquée sur la terre et seigneurie de la Pionnerie.

Le reste de la fortune immobilière de Me Yves Le Breton, assise au pays de Chartres et du Maine, revint à ses héritiers naturels, à noble Louis de la Poustoire, conseiller au bailliage et siége présidial de Chartres, époux de Françoise de la Mothe le Vayer, sa nièce.

(1) Fondé d'abord vers l'an 1054, comme maladrerie, par Thibault III, comte de Chartres, des prêtres et un prieur y furent ensuite établis En 1680 cette maison fut mise entre les mains des Lazaristes. Doyen, Histoire de la ville de Chartres 1786, 2 vol, in-8, t. I, p. 94.

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de prières, Confréries, en l'honneur de Saint Joseph, honorées d'un Bref du Saint-Père, 1 fr.

Lyre de Saint Joseph, 32 cantiques à Saint Joseph, à plusieurs voix, 2 fr. 50. — Paroles seules, 60 cent.

Echos de Nazareth, 32 cantiques à Saint Joseph, paroles et mélodies, 1 fr. 50.
Tous ces envois sont franco. S'adresser à l'auteur, M. l'abbé Rosière, aumônier de l'hospice général de Poitiers, Grande-Rue Saint-Michel, nº 9.

Douze heures de veille à la porte du Tabernacle, suivies d'un **Chemin de Croix eucharistique**, par M. l'abbé Gaignet, directeur au Grand-Séminaire de Luçon (Vendée), auteur du Chapelet de Notre-Dame de Lourdes. (Un vol. in-18. Prix : franco par la poste, 1 fr. 75.
Tout le monde connaît les *Méditations* de Mgr de la Bouillerie ; toutes les âmes pieuses veulent les lire : les *Douze Heures de veille* sont inspirées par le même esprit et s'adressent aux mêmes personnes. Sans aucun doute on voudra leur faire le même accueil.

La septième édition du **Recueil de prières et d'œuvres pies** *auxquelles les Souverains-Pontifes ont attaché des indulgences*, vient de paraître chez Lecoffre, rue Bonaparte 90, à Paris et rue Bellecour, 2, à Lyon, au prix de 2 fr. 50 franco par la poste. On sait que la *Raccolta di orazioni*... traduite dans toutes les langues connues sur la dernière romaine est le meilleur manuel de dévotion. La traduction française que nous annonçons, *officielle* comme l'original, et comme lui renfermant une *Sanation Générale et Radicale* qui la rend tout à fait sûre avec un Tableau pour faire gagner les indulgences chaque *Année, Mois, Semaine, Jour, Moment de la journée*... est due à la plume de M. L. Pallard, docteur en théologie et dans l'un et l'autre droit, recteur émérite des Quatre-Nations, à Rome, missionnaire apostolique, auteur de plusieurs autres ouvrages. — Voici le sommaire des *Concessions très-récentes* que contient cette dernière édition, approuvée par la Sacrée Congrégation des Indulgences, le 8 avril 1876.
Acte de foi aux dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité du Pontife romain ; — d'offrande pour chaque jour ; — de consécration à la sainte Famille. — — Prières pour le Souverain-Pontife à réciter dans les familles ; — à saint Grégoire VII ; — pour la conversion de l'Afrique centrale ; — des Grecs schismatiques, — des hérétiques et des schismatiques. — Prière de Thomas a Kempis à saint Agnès ; — de saint Bovaventure au Sacré-Cœur. — Oraison jaculatoire à Marie, à saint Joseph. — Invocations à la sainte Famille, au Sacré-Cœur, à Marie Immaculée, à Notre-Dame du Sacré-Cœur, à saint Joseph. — Croix de saint Thomas d'Aquin. — Mois de juin consacré au très-saint Cœur de Jésus. — Rosaire pendant le concile œcuménique du Vatican (qui n'est que suspendu.
N.-B. — Cet ouvrage est recommandé par Sa Sainteté Pie IX comme le meilleur livre de dévotion.

MARS 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mars 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion de la pr. : *En ego.*
1er mars, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à gen. devant le St Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*
2, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
3, samedi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. bleu; 2° plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).
4, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le Rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
5, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Prop. de la Foi ; 3° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
6, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
7, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph.
8, jeudi. — Ind. plén. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
9, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.

10, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bl.; 2° plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom. au scap. bleu. (comme au 3 mars. — j. au ch).
11, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. l'Archic. dn S. Cœur de Marie (j. au ch.).
12, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Confr du Cœur de Jésus ; 2° pour l'Œuvre de S. François de Sales (j. au ch.).
13, mardi.— Ind. pl.: 1° p la Prop. de la Foi ; ; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.)
14, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph.
15, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
16, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. les Tertiaires Franciscains ; 2° p. le Scap. rouge.
17, samedi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. bleu ; 2° plén et part. nomb. du S. Sépulcre et de la T.-Ste au scap bleu (comme au 3 mars. — j. au ch.).
18, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité ; 3° et du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).; 4° p. le scap. bleu.
19, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° pour la Ste Enfance ; 6° p. les pos. d'objets indulg.; 7° 7 ans et 7 quarant. p. une visite à N.-D. de Sous-Terre et pour l'archiconfrérie.
20, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales 2° p. la récit. quot. du *Memorare* ou *Souvenez-vous* (j. au ch.).
21, mercredi.— Ind. pl : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Ar. de St Joseph.
22, jeudi. — Ind pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
23, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. du C. de Marie ; 2° p. les scap. rouge et bleu ; 3° p. l'Ap. de la Prière (vend. au ch.).
24, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nombr. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 3 mars. — j. au ch.).
25, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chap. brigitté ; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
26, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales ; 3° p. la récit. quot. du chap. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
27, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch).
28, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carm.; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. l'Archic. de St Joseph.
29, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° pour une visite faite aujourd'hui ou demain au reposoir au St Sépulcre.
30, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour les scap. rouge et bleu.
(La communion d'hier ou de Pâques suffit pour gagner les indulg. du vendredi ou du samedi-saint).
31, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. ceux qui ont suivi les exercices du mois de St Joseph (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

4e NUMÉRO — LA VOIX — AVRIL 1877

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Madame BARAT, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur (1)

Autour de Madame Barat vinrent se grouper, aux débuts de ses fondations, plusieurs de ces femmes admirables qui, après avoir passé par le creuset de l'épreuve révolutionnaire se trouvaient heureuses de raviver la sainte flamme du dévouement et du sacrifice, qui embrasait leur âme, au foyer incandescent du Divin Cœur de Jésus.

Dans l'impossibilité de les présenter, sans exception, aux regards édifiés de nos lecteurs, nous en choisirons presque au hasard quelques-unes, représentant les différents types de perfection qui, bien que jetés dans un moule uniforme, conservent néanmoins un cachet particulier.

Vers la fin de novembre 1803, le Père Varin envoyait à la maison d'Amiens, comme postulante, Mlle Catherine de Charbonnel de Jussac : elle avait alors 29 ans.

Enfant de la vieille et forte noblesse du Velay, elle portait dans son nom des traditions d'héroïsme, et dans ses destinées le sceau de fécondes douleurs. Pendant que son grand-père, âgé de 89 ans, expirait dans les cachots de la révolution, elle apprenait que son père, colonel-général au service du roi, s'était fait tuer sur ses pièces plutôt que de se rendre à l'ennemi. « Nous accordons la vie à ceux qui nous la demandent, avait-il répondu ; mais pour nous, nous ne la demandons jamais. »

Son frère, soldat de la même cause, fut bientôt fusillé presque sous ses yeux. Éloignée de sa mère, dont elle avait vainement demandé à partager la captivité, demeurée seule, sans pain, sans parents, sans asile, chargée de ses deux sœurs elle travaillait pour elles et avec elles le jour et la nuit. Le Conseil municipal de sa ville de Monestrol lui avait offert des secours ; elle les avait refusés. Tant de malheurs et de vertus avaient fait de la jeune Catherine un objet de respect et d'admiration. Sa foi, une foi ardente, éclairée, invariable, inspirait son courage. On l'avait vue aux jours de la terreur, se mettre au ser-

(1) D'après la remarquable biographie de l'abbé Baunard, professeur à l'Université catholique de Lille, 2 vol. in-8, Poussielgue, éditeur. Prix : 10 fr.

vice de l'église et de ses ministres proscrits, confectionnant en secret les ornements des prêtres, portant les vases de l'autel de village en village, s'exposant au péril au plutôt *à la fortune* d'être prise et de mourir ; car elle ne pensait, ainsi qu'elle le racontait elle-même plus tard, *qu'à la joie du martyre.*

Cette joie lui échappa, mais son âme n'avait d'amour que pour l'Epoux Divin ; elle devait entrer aux Clarisses du Puy, quand le Père Lambert, en mission avec le Père Varin, lui ayant parlé de la société du Sacré-Cœur, elle sentit que Dieu l'y appelait : elle vint donc trouver le Père Varin montée sur un cheval de chétive apparence, lui demandant d'entrer dans cette communauté.

Elle y entra en effet, et devint une des colonnes de la société, elle fut 40 ans pour Madame Barat l'amie fidèle des bons et des mauvais jours. Elle fut nommée assistante dans le Conseil tenu en 1815, et chargée de l'économat général de l'ordre. Vers la fin de sa longue carrière, elle devint aveugle ; mais son esprit n'en conserva pas moins toute sa lucidité. Cette aimable mère était une encyclopédie vivante dans laquelle les novices de Conflans puisaient toutes sortes de trésors. Elle avait la passion de la littérature classique, et, quand sa mémoire heureuse, servie par un goût exquis, leur en citait des passages, elle faisait courir en elles ce frémissement que donne l'apparition du beau. « Il est bien heureux, répétait-elle, avec son humilité habituelle, que Dieu me laisse l'esprit des autres. C'est seulement par là qu'en me rendant supportable je puis attirer quelques âmes au Cœur de Jésus. » Sa plus grande séduction était sa vertu : vertu restée chez elle à l'état de printemps, conservant la fraîcheur inaltérable de la grâce baptismale, l'impérissable jeunesse des âmes aimées de Dieu.

« Fidélité, en tout fidélité toujours, » dit-elle à ses filles, qui, la voyant près d'expirer lui demandaient ses dernières instructions.

Ce fut le 17 août 1856 que s'éteignit insensiblement vers l'heure de midi cette « lampe ardente et luisante. »

Elle était dans sa 82me année. Il y avait 52 ans qu'elle avait fait profession au Sacré-Cœur.

Henriette Ducis, nièce du poëte de ce nom, vint frapper en 1804 à la porte du Sacré-Cœur. Elle lui fut ouverte avec empressement et la communauté fit en elle une de ses meilleures recrues.

Pendant la révolution on l'avait vue tout braver pour chercher Notre-Seigneur dans les retraites secrètes où il était alors forcé de se cacher. Là, son plus grand bonheur était de répondre elle-même la messe aux prêtres proscrits.

Nature gaie et gracieuse, d'une vivacité qui ressemblait à une pétulance d'enfant, on la nommait l'*oiseau*. Plus riche de son fonds que de ses études, elle devait la facilité de sa parole et de sa plume au cercle choisi qui entourait son oncle et dans

lequel Henriette avait passé sa jeunesse. Elle plaisait dans le monde. Aussi la stupéfaction fut-elle grande quand on la vit aller cacher au Sacré-Cœur ces talents auxquels sa foi préférait l'honneur d'être pauvre, petite, immolée pour Jésus-Christ. « Cette demoiselle va se marier » disait en la voyant si joyeuse et si empressée, le postillon de la diligence qui la conduisait au couvent. Impatiente, en effet, de ses noces célestes, Henriette refusa de rien voir à Amiens ; même la cathédrale, et elle courut aussitôt se jeter aux genoux de la mère Barat. Elle avait alors 30 ans.

Le vieux poëte Ducis, qui l'aimait beaucoup, recevait par elle l'exemple de ce mépris du monde et de ce refuge en Dieu si bien dépeints dans les strophes suivantes :

Heureuse solitude,
Seule béatitude,
Que votre charme est doux.
De tous les biens du monde,
Dans une paix profonde,
Je ne veux plus que vous.
Mon Dieu ta croix que j'aime,
En mourant à moi-même,
Me fait vivre pour toi ;
Ta force est ma puissance
Ta grâce ma défense,
Ta volonté ma loi.

La mère Ducis couronna sa belle vie par une sainte mort.

Nous voudrions donner ici une large place à la Mère Félicité Desmarquet, qui aida puissament Madame Barat à fonder au Sacré-Cœur la vie de *Nazareth*, base de toute vertu; mais nous résistons à ce désir, craignant d'atteindre les limites du court espace qu'il est donné à notre plume de parcourir, sans avoir parlé de celle qui, après Madame Barat et un peu au-dessous d'elle, va jouer le plus grand rôle dans la société par l'implantation du Sacré-Cœur dans le Nouveau-Monde.

Philippine Duchesne était une âme taillée à l'antique ; esprit ferme et élevé, caractère énergique et entreprenant, se jetant de prime-abord dans les voies de l'héroisme où elle entraînait après elle ; conscience sévère pour elle-même, et pour les autres, cœur embrasé d'un zèle impatient de conquêtes et auquel bientôt l'Europe ne pourra plus suffire, elle présentait avec Madame Barat de profondes analogies et de saisissants contrastes. C'était au fond dans l'une et dans l'autre la même humilité, le même brûlant amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Mère Immaculée du Sauveur, de l'Eglise et des âmes, mais chez Madame Duchesne, l'ardeur, la vivacité des désirs, l'élan et l'initiative tranchaient avec l'esprit plus égal, plus pondéré, plus patient, plus profond qui, de Madame Barat faisait une âme *maîtresse*.

Il y avait dans l'une du soldat et du missionnaire.

Il y avait davantage dans l'autre de la douce Reine, de la Mère et du Pasteur.

Du reste, une éducation supérieure les distinguait également. Celle de Madame Duchesne avait été commencée chez les Visitandines de *Sainte Marie d'en-Haut* à Grenoble, et continuée dans sa famille, sous la même direction et avec les mêmes maîtres que celle de ses cousins germains Augustin et Casimir Périer ; à l'âge de 18 ans elle revint à son cher couvent comme postulante ; elle y était novice et n'attendait que l'âge de prononcer ses vœux, quand la révolution vint briser sa clôture ; mais sans ébranler son dessein. Rentrée dans sa famille, elle se livrait aux œuvres de la plus héroïque charité : aidée de quelques compagnes dignes d'elle, elle pénétrait hardiment dans les cachots de la terreur, soutenait les prisonniers, soulageait les malades, transportait dans sa chambre et mettait dans son lit de pauvres femmes mourantes auxquelles elle amenait un prêtre sans souci du péril auquel elle s'exposait ; elle catéchisait de petits garçons et leur procurait le bonheur de faire leur première communion.Enfin, quand la paix fut un peu revenue, elle obtint du préfet l'autorisation de louer sa chère maison de *Sainte-Marie* d'en-Haut, transformée en prison au temps de la terreur, et s'empressa d'ouvrir son monastère à ses anciennes sœurs.—Fidèles à leur vocation, mais dispersées,elles se réunirent en petit nombre. Celui de leurs élèves était aussi bien restreint : tel était l'état de cette maison quand le Père Varin, étant venu à Grenoble, décida Madame Duchesne à la réunir au Sacré-Cœur.

Madame Barat partit sur sa demande pour le Dauphiné, le 22 novembre 1804, et, après avoir reçu au noviciat plusieurs aspirantes, elle se rendit à Lyon, laissant à leur tête Madame Duchesne qui, le 21 novembre, prononça ses vœux avec ses filles entre les mains du Père Varin. Cette journée fut l'aube de bien grandes choses. C'était un nouveau monde dont la clef était cachée dans ce monastère... en même temps, il s'établit entre les cœurs de Madame Barat et de Madame Duchesne, une de ces unions telles que Dieu seul sait en former.

Cependant, à mesure que les années s'écoulaient, les aspirations que Madame Duchesne avaient eues dès sa plus tendre jeunesse pour les missions étrangères, allaient toujours s'augmentant ; mais rien ne semblait devoir en amener la réalisation, quand les instances de Monseigneur Dubourg (évêque de la Louisiane), pour obtenir de Madame Barat une colonie de ses filles spirituelles, jointes aux prières incessantes de Madame Duchesne, résidant alors à Paris en qualité de secrétaire générale, triomphèrent des résistances motivées de la sainte fondatrice ; ou, pour mieux dire, celle-ci reçut tout à coup une lumière intérieure qui lui fit entrevoir, dans le départ si désiré, l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu.

Pour Madame Barat la connaître c'était la faire.... Pour

Madame Duchesne, la permission de sa supérieure c'était, sur cette irrésistible vocation, le dernier mot de Dieu.

Deux dames de chœur et deux sœurs coadjutrices partirent de Paris, avec Madame Duchesne leur supérieure, le 8 février 1818 ; le 21 mars suivant elles montaient sur la *Rebecca* où se trouvait Monseigneur Martial, le vicaire général de Monseigneur Dubourg.

La traversée fut longue et pénible. Enfin le navire qui portait la pieuse colonie entra dans les eaux du Mississipi le 25 mai. Le débarquement eut lieu le 29, jour où l'on célébrait cette année-là la fête du Sacré-Cœur.

La fondation projetée se fit avec bien des labeurs... Mais le grain de senevé était jeté dans cette terre si longtemps inculte et maintenant devenu un grand arbre, il couvre de ses verdoyants rameaux le double hémisphère que Madame Duchesne, dans son zèle plus vaste que la mer, dans son amour plus fort que la mort, avait entrevu comme devant être la précieuse conquête du Sacré-Cœur de Jésus !...

Un humble servant de Marie.

TRAITS ANECDOTIQUES SUR PIE IX

Continuons aujourd'hui notre exploration dans la vie de Pie IX(1), qui nous a fourni déjà le mois passé des traits bien touchants : nous en trouverons encore plus que nous ne pourrons en reproduire : à notre grand regret, car il est doux de parler d'un Père bien-aimé et surtout de l'écouter.

Pie IX visitait l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu. Quand tout le monde se mettait à genoux, pour recevoir sa bénédiction, le Saint Pontife aperçut à quelques pas un homme qui restait debout dans l'attitude d'un profond respect mêlé d'un certain embarras : « Que n'approchez-vous comme les autres ? lui demanda-t-il.— Saint Père, c'est que je suis médecin protestant. — Médecin, reprit Pie IX, et qu'est-ce que cela fait ? j'aime les médecins, je leur dois de la reconnaissance pour les soins qu'ils m'ont plusieurs fois donnés. Mais vous ajoutez que vous êtes protestant. Eh bien ! mon fils, voyons: contre quoi protestez-vous ? et pourquoi protestez-vous ? A ces mots il le bénit et s'éloigna, sans attendre sa réponse, comme le semeur qui a jeté le grain dans le sillon et qui le confie à la pluie et au soleil du bon Dieu pour le faire mûrir. Le docteur demeura vivement impressionné de ce qu'il venait d'entendre. Cette question « contre quoi et pourquoi? ne sortait plus de sa pensée. Il voulut y répondre sérieusement et y répondit. Si bien que peu de jours après il faisait son abjuration.

Pie IX protége les arts et les artistes, en voici une preuve frappante. Un matin qu'il parcourait une des salles du Vatican, il aperçut un jeune homme en contemplation devant une des admirables fresques de Raphaël. Vous êtes peintre, mon ami lui dit Pie IX. — Oui Saint Père. — Vous êtes sans doute élève de l'académie? Hélas, non. — Alors vous avez un professeur ? — Non Saint Père, je suis

(1) Par M. de Villefranche.

trop pauvre. J'étudie seul et Raphaël est mon maître. — Eh bien, mon enfant,entrez à l'académie, voulez-vous ? je payerai votre trousseau?—Oh! Saint Père.—Ne me remerciez pas.—Votre Sainteté ignore que.... — Parlez, dit Pie IX avec bonté. — Je suis protestant. — Oh ! oh ! fit en riant le Pape, cela ne regarde pas l'académie...... — Georges Johnston y eut depuis ce jour sa pension sur la cassette de Pie IX.

C'était en 183..., un libre-penseur fut entraîné par deux de ses amis à une audience du Souverain-Pontife. La séance terminée le Pape demanda aux assistants, selon l'usage, s'ils avaient à lui adresser quelques souhaits. Les uns firent bénir des chapelets ou des médailles, les autres réclamèrent tel ou tel souvenir. Le libre-penseur demeurait muet, insensible, immobile.

Frappé de ce silence rogue, Pie IX fit un pas vers le jeune homme. — Et vous mon fils, n'avez-vous rien à me demander ? — Rien, Sainteté. — Rien, bien sûr, mon fils ? — Rien. — Avez-vous encore votre père, mon fils ? — Oui, Sainteté. — Et votre mère ? — Ma mère est morte. — Eh ! bien, mon enfant si vous n'avez rien à me demander, moi j'ai quelque chose à vous demander à vous.

Le petit voltairien était frappé d'étonnement. — Mon fils, j'ai à vous demander un *Pater* et un *Ave* pour l'âme de votre mère, ne consentiriez-vous pas à vous mettre à genoux avec moi?

Le Pape se mit à genoux, le libre-penseur fit de même. Quand il se releva, il avait le visage baigné de larmes et il sortit en sanglotant.

— On a remarqué que pas un des soldats protestants qui faisaient partie de l'armée de Pie IX n'est mort sans avoir obtenu, pour prix de son dévouement à la plus sainte des causes, la grâce d'être réconcilié avec l'Eglise. A Castelfidardo, il se trouvait dans les rangs des pontificaux un Suisse lucernois, du nom de Jeker, qui se battit comme un lion, et reçut plusieurs balles dans le corps. Sa qualité de protestant lui valut des égards de quelques officiers piémontais, libres-penseurs, qui lui permirent d'aller où il voudrait. Il se fit transporter à Rome. On le déposa à l'hôpital dans un état désespéré. Là, ses premières paroles furent : « Je veux voir Pie IX ! » Pie IX averti était le soir même au chevet de son lit.

« Saint-Père, murmura le blessé, je suis bien heureux d'avoir souffert pour vous ! »

— Merci, mon cher fils, répondit tendrement Pie IX.

— Saint-Père, je suis protestant.

— Je le savais mon fils.

— Saint Père, je vais mourir, je le sens ; mais je meurs heureux puisque vous êtes près de moi ; et mourant pour l'Eglise catholique pourrais-je mourir ailleurs que dans son sein ?

Le visage attristé du Pontife s'illumina d'une joie céleste. Il embrassa l'humble soldat, puis levant les yeux au ciel, il étendit les mains sur sa tête et ce fût, sous l'influence de cette bénédiction tant désirée que le protestant rentra dans le giron de l'Eglise, reçut les derniers sacrements et rendit quelques heures après son dernier soupir.

On sait combien de conversions se sont opérées parmi les anglicans, grâce aux écrits du docteur Puisey et de son école. Près d'un millier de ministres, membres de cette école, donnèrent ou suivirent l'exemple et abjurèrent successivement ; mais d'autres ont différé et diffèrent encore à l'heure présente. Pie IX, avec cette finesse enjouée

qui le caractérise, disait un jour à quelques-uns de ces derniers : « Vous êtes comme les cloches qui appellent les fidèles à l'Eglise ; mais vous n'y entrez pas. »

En 1867, un ministre d'Allemagne s'étant présenté au Vatican dans une voiture à un seul cheval, fut arrêté à l'entrée des cours du palais par un factionnaire suisse, parce que l'étiquette ne permettait pas d'y pénétrer en si petit équipage. Cette aventure fit grand bruit. Pour prévenir un esclandre, le Saint Père fit écrire au ministre, par le cardinal Antonelli « que sa Sainteté prenant en pitié les angoisses des diplomates, permettrait dorénavant aux représentants des grandes puissances d'arriver chez elle avec un *quadrupède* quelconque. »

On rapporte que le ministre, plus confus de cette victoire qu'il ne l'eut été d'une défaite, ne montra à aucun de ses collègues la lettre du Cardinal.

Quelques exaltés faisaient circuler une caricature représentant Pie IX sous la forme d'une tortue. Cette caricature tomba sous les yeux du Souverain Pontife. « Vraiment, dit-il, je voudrais l'avoir faite : Oui j'avance lentement, mais j'avance toujours. Je suis *tortue* mais je ne suis pas *écrevisse.* »

Le général de Goyon, mandé à Paris par Napoléon III, alla offrir ses hommages à Pie IX et lui dit : Très-Saint Père je suis *appelé*, mais non rappelé; allez mon cher général, vous trouverez l'*R* à Paris lui répondit le Pape, ce qui ne manqua pas d'arriver.

Un humble religieux, nommé à un évêché, vint supplier le pape de le décharger de ce fardeau. Il allégua d'abord son indignité. Ce n'est pas à vous d'en juger, lui répondit Pie IX, contentez vous d'obéir. Alors le religieux prétexta l'insuffisance de ses facultés intellectuelles et surtout de sa mémoire. — Eh bien ! répliqua Pie IX, le pire qui puisse en résulter, c'est qu'on ne pourra pas dire de vous après votre mort, « *Un tel, d'heureuse mémoire.* » Et comme le digne moine n'osait plus rien dire mais demeurait en proie à une perplexité visible, Pie IX ému changea de ton et se servant du langage de la foi : Tenez, moi qui vous parle, lui dit-il, j'ai craint aussi une fois de perdre la mémoire. J'ai eu recours à un remède qui ne m'a point trompé. C'est de dire tous les jours un *De Profundis* pour les âmes du Purgatoire, dans le but spécial de la conservation de cette faculté. Faites comme moi, mon fils et ayez confiance, je vais vous bénir, vous et votre diocèse. Après cette bénédiction, il le renvoya résigné et reconforté.

Pie IX pousse fort loin la réserve dans les choses qui ne rentrent pas directement dans ses attributions. Répondant à quelques amis d'Alphonse XII, qui cherchaient à interpréter, en 1875, comme une recommandation en faveur de ce prince, une lettre qu'il lui avait adressée à titre de parrain : « Je donne des bénédictions apostoliques, dit-il, mais non des bénédictions *politiques.* »

Dans une des dernières visites que fit Pie IX à la villa Borghèse, avant que la présence des piémontais l'eut confiné au Vatican, il fut abordé par un vieux gendarme qui lui dit : « Saint Père, j'ai 25 ans de service et l'on refuse de me donner ma retraite ! Le Pape répondit en riant : « Ce n'est pas ainsi pour moi ; je n'ai pas encore tout-à-fait 25 ans de service, mais il y a longtemps qu'on veut me la donner. » Et il prit note de la demande du vieux militaire.

Pie IX a par excellence la mémoire du cœur.

Il rencontra un jour dans ses promenades (il allait alors en villégiature), un cocher tenant la bride de ses chevaux et agenouillé : « Comment te voilà mon cher Michel, mon pauvre Michel, s'écrie le Pape... Tu as donc quitté les rames de ton canot ? Bien des jours se sont écoulés depuis Gaëte... Voyez, dit Pie IX à deux évêques français qui l'accompagnaient, ce brave homme était mon batelier pendant mon exil de Gaëte. » Michel pleurait de joie d'être ainsi reconnu à 20 ans de distance, par le Vicaire de Jésus-Christ.

Plus loin un pauvre se tenait sur le bord de la route. « Le Pape s'approcha de lui le bénit, et l'appela par son nom et lui remit quelques pièces de monnaie. « *Cognosco oves meas*, je connais mes brebis, dit-il aux évêques avec un accent indéfinissable de tendresse.

Une autre fois Pie IX se promenait dans une salle où de pieux visiteurs avaient exposé les objets qu'ils voulaient offrir à sa Sainteté; dans le nombre se trouvait une magnifique tapisserie représentant Sainte Agnès avec un agneau au milieu des flammes. « Cette tapisserie, dit le Saint Père est une image de la Providence. Quand les ouvriers faisaient ce tableau, le public ne voyait qu'un amas de laines de toutes les couleurs, confondues dans un grand désordre apparent où personne ne pouvait apercevoir un plan suivi. Mais l'œuvre faite, elle a été retournée et vous voyez le dessin merveilleux que produit le travail. Ainsi en sera-t-il des événements qui s'accomplissent en ce moment. En apparence tout est confusion et désordre. Les éléments les plus disparates sont rassemblés sans qu'on puisse prévoir ce qui en sortira ; mais à un moment donné, nous apercevrons le plan de la Providence, et nous verrons resplendir l'Eglise, au triomphe de laquelle le mal comme le bien auront contribué. »

Le Père Duval, dominicain, que nous avons vu au premier pèlerinage de Chartres, et dont nous avons appris avec peine la mort prématurée,étant allé recevoir la bénédiction du Saint-Père avant de regagner la mission de Mossoul en Mésopotamie, lui soumit son projet d'emmener d'Europe un certain nombre de religieuses pour l'éducation des filles ; mais il lui exposa en même temps l'extrême pauvreté de sa mission : « C'est donc à Mossoul comme à Rome, dit le Saint Père en lui donnant un billet de 1,000 fr. et comme le missionnaire hésitait à accepter « Prenez, » insista Pie IX, ce pauvre Pape, il est si pauvre ! Mais il est comme le franciscain, n'ayant rien et possédant tout. »

Il employa encore la même comparaison en réponse à un visiteur qui lui disait que dans le monde des sectaires on le croyait détenteur de sommes immenses: « Ah ! dit-il en riant, ils ont raison, cent fois raison ; j'ai un grand sac ; mais c'est le sac de saint François, toujours s'emplissant et toujours se vidant. »

Une pauvre femme venue de Frosinone demanda à voir le Pape. Elle fut admise, malgré son extérieur de mendiante. Le Saint Père ayant paru, elle lui dit : « Sainteté, je viens de Frosinone pour vous faire l'aumône à vous pauvre comme moi. Voilà un écu et bénissez-mes enfants. Pie IX lui répondit : « Donnez-moi votre écu, mais comme aussi vous êtes pauvre, prenez cette pièce (20 fr.), pour votre fils. Que Dieu vous bénisse tous ! » — Mais comment ? Saint Père, vous me confondez.— « Je ne vous confonds pas : loin de là, je vous bénis et je vous remercie. »

Pie IX a toujours témoigné à notre patrie une prédilection particulière. Quand il apprit que l'Assemblée nationale avait ordonné des

prières publiques, il s'écria, en levant les mains au ciel : « Mainte-
» nant, ô mon Dieu, vous allez avoir pitié de ma chère France. La
» France prie, la France est sauvée. »

« Je suis convaincu, dit-il à l'archevêque d'Alger, que mon salut est lié à celui de la France, et que la France encore une fois, sera l'instrument choisi de Dieu pour relever le Saint-Siége. » Il confirma dans une autre circonstance cette même prévision qui doit remplir d'espérance les cœurs français : « Dans l'Europe catholique, on fait beaucoup pour ma cause ; mais ces efforts n'aboutiront à rien avant que la France ne soit relevée, et appliquant à notre nation ces paroles de notre Seigneur ! *Modicum et non videbitis, iterum modicum et videbitis.*! « Oui, dit Pie IX d'un ton inspiré, elle se manifestera de nouveau cette grande et catholique nation » !...

Pie IX est peut être de tous les Papes celui qui a le plus travaillé à promouvoir la gloire de Dieu par celle de ses saints. Notre pays lui doit d'avoir porté sur les autels, Benoît-Joseph Labre, le pauvre d'Arras, Germaine Cousin, la bergère de Pibrac, Marguerite-Marie Alacoque, la Vierge du Sacré-Cœur, de plus la cause en béatification de M. de la Salle, le chanoine de Reims et l'instituteur des Ecoles des Frères est fort avancée. Le curé d'Ars, M. Vianney, Mme Rivier, Mme Louise de France, Emilie Rodat, le Père Libermann ont été déclarés *vénérables*, et les procès en béatification du Père de La Colombière, de Jeanne d'Arc et de Mme Barat sont commencés.

Après avoir exalté Marie en la proclamant Immaculée, Pie IX a procuré à son chaste époux une gloire nouvelle en le choisissant pour Patron de l'Eglise universelle; il a de plus élevé sa fête à un rite supérieur et institué celle de son patronage.

On raconte qu'un peintre français, chargé par le Saint Père de faire le tableau de l'Immaculée-Conception, vint lui montrer son esquisse : C'est bien, dit Pie IX, après un examen attentif, mais je ne vois pas Saint Joseph. Le peintre répondit qu'il le mettrait dans un groupe au milieu des nuages de la gloire. « Non, répartit Pie IX en posant son doigt à côté de Jésus-Christ, c'est *là* et *là* seulement que vous le ferez figurer, car au ciel il n'est pas ailleurs que là...

Ces paroles doivent augmenter encore notre amour, notre vénération et notre confiance envers ce grand Saint, puisqu'il est si *près* de Celui qu'il porta sur la terre entre ses bras, qui tant de fois reposa sur sa poitrine et l'appela son père; nous ne saurions douter de l'empire qu'il a sur son cœur, et le Cœur de Jésus n'est-il pas la source de tout bien, de toute consolation, de tout amour ?

C'est le Cœur de Jésus que nous sauvera, Pie IX l'a dit; et en formulant lui-même l'acte de consécration qui devait unir tous les catholiques à ce Divin Cœur, il a mis le sceau à tout ce qu'il avait fait naguère pour graver dans les âmes la dévotion que Notre Seigneur a réservé pour les derniers temps, comme antidote suprême qui doit régénérer le monde, guérir les maux qui l'accablent et lui donner une nouvelle vie. C. de C.

LES NOCES D'OR DE PIE IX.

La persécution grandit vis-à-vis du Saint-Père qui peut-être n'aura bientôt plus la liberté de faire entendre sa parole à la Chrétienté. En Italie et en bien d'autres contrées les mesures administratives des gouvernements tendent de plus en plus à l'op-

pression des catholiques. Au milieu de tant de tristesses il est naturel que le désir de se serrer plus étroitement autour du Pape, de visiter l'auguste captif du Vatican et de consoler son cœur paternel en lui demandant à lui-même la consolation, devienne plus ardent chez ses enfants dévoués. Aussi, dès qu'il se présente une occasion nouvelle d'aller lui rendre hommage ou de lui transmettre des témoignages de vénération, de fidélité et d'amour, quel élan de toutes parts !

C'est ce que nous avons pu constater encore depuis que les catholiques de Rome ont fait appel aux catholiques du monde entier à l'occasion du jubilé épiscopal de Pie IX. Que de dates solennelles en mai et en juin pour le Pape qui a glorifié Marie Immaculée et le Sacré-Cœur !

Le 5 mai, fête de Saint Pie V, le patron du Pape actuel ; le 13 mai, 86e anniversaire de sa naissance ; le 21 mai, 50e anniversaire de sa préconisation épiscopale ; le 3 juin, 50e anniversaire de sa consécration ; le 17 juin, 31e anniversaire de son élection au Souverain-Pontificat ; le 21 juin, 31e anniversaire de son couronnement.

La France répond à cet appel en organisant des pèlerinages au tombeau des Apôtres et en préparant des adresses avec offrandes au Souverain-Pontife.

Dans plusieurs diocèses vont se former des caravanes particulières prenant pour point de départ leur chef-lieu. Ainsi en sera-t-il de Lille, de Poitiers, de Marseille, de Saint-Brieuc, de Clermont, de Nîmes, de Montpellier, de Rodez, d'Agen, de Perpignan, etc... (Les cinq diocèses de Normandie doivent réunir leurs groupes et ajournent ensemble leur voyage au mois de septembre).

Quant aux pèlerins du diocèse de Chartres, nous en connaissons déjà plusieurs qui prennent leurs dispositions. Comme l'an dernier ils se joindront sans doute à ceux de Paris que le Comité général des pèlerinages, rue François Ier, n° 8, inscrit pour la fin du mois prochain. Départ de Paris, le 23 avril et retour le 25 mai.— Prix des places (aller et retour, y compris les frais généraux), de Paris à Rome : 1re classe, 300 fr.; 2e classe, 215 fr.; et 3e classe en France avec 2e classe en Italie, 195 fr.

La France et l'Italie ne jouiront pas seules de cette manifestation. La Belgique, la Hollande, l'Espagne, la Pologne, la Suisse ont déjà déterminé leurs plans de voyage à Rome, et cependant pour les catholiques Suisses et Polonais, victimes de la moderne persécution, quelles difficultés ! L'Amérique aussi est en préparatifs ; le Canada et le Brésil ont annoncé leurs députations au Vatican.

Quel mouvement admirable dans l'univers entier! Mais si les caravanes partant de tant de points divers doivent fournir à la Ville éternelle une affluence incalculable, le pèlerinage n'en sera pas moins le privilége d'un petit nombre dans chaque province ou section de province considérée en particulier ; comment les autres catholiques prendront-ils part à la fête de cinquantaine épiscopale de Pie IX ?.. Tous, de près ou de loin, s'associeront au concert de prières qui doit s'élever autour du tombeau des Apôtres en faveur du Chef vénéré de l'Eglise. Puis le plus grand nombre possible de catholiques auront à cœur d'envoyer leur nom comme signe d'adhésion aux hommages publics.

Des adresses au Saint-Père circulent partout en ce moment ; on les signera avec bonheur ; à la signature chacun est invité à joindre, selon ses ressources, une offrande pécuniaire. Personne n'ignore au-

jourd'hui que le Pape et ses administrations ne vivent plus que des aumônes de la catholicité ; le moindre don qui lui parvient contribue par conséquent au service de l'Eglise, à l'honneur du culte, aux exigences de la dignité Pontificale.

Notre diocèse est entré dans le mouvement général provoqué par l'approche des *Noces d'Or*. Notre-Dame de Chartres que Pie IX s'est plu à honorer en maintes circonstances, ne verra pas ses enfants indifférents à des démonstrations si importantes d'affection pour le successeur de Saint-Pierre. Le Comité catholique de Chartres s'occupe de centraliser les adhésions et les offrandes du clergé et des fidèles. On adressera le tout soit à Dreux, à M. d'Alvimare, président du Comité, soit à Chartres, au vice-president, M. l'abbé Bourlier, supérieur du Grand-Séminaire.

En plusieurs diocèses les collectes sont destinées principalement à l'achat d'un objet précieux utile au Saint-Père. Chez nous on se propose de faire une offrande pécuniaire dont Sa Sainteté usera selon ses besoins. L'abbbé GOUSSARD.

UNE EXPOSITION INTÉRESSANTE.

Une visite à une exposition, un beau jour de dimanche, est chose bien permise, surtout quand on y est invité au nom de la charité chrétienne.

Je me suis donc payé l'agrément de visiter, le dimanche 11 mars, une exposition réellement intéressante... Mais laquelle ? Etait-ce une exposition *des arts appliqués à l'industrie,* comme on en voit tant aujourd'hui ? Pas précisément. Il ne manquait pas d'art, il est vrai, dans les objets exposés et cet art s'applique aussi à une industrie.

Mais il y a plusieurs sortes d'industries. Il y a l'industrie mercantile qui produit et travaille pour le luxe et le confortable, pour l'ameublement des riches salons où se donnent les fêtes, les bals, les concerts... Il y a l'industrie de la charité qui s'occupe de l'ameublement des temples saints où l'église catholique fête et chante son Dieu, où elle prie et pleure entre le vestibule et l'autel. Cette pieuse et admirable industrie se prive de ses loisirs, de son superflu, pour fournir des ornements et des vases sacrés aux ministres pauvres de Celui qui n'avait pas une pierre où reposer sa tête et qui, même à notre époque, en maints villages, n'a guère autre chose que cette pierre, c'est-à-dire, les quatre murs d'une église.

C'est donc une exposition d'un art vraiment chrétien appliqué à une industrie toute chrétienne que j'ai visitée. Et ce que j'ai vu, vous le voyez maintenant vous-mêmes, chers lecteurs.

Dans cette belle réunion, — j'allais dire collection — de chasubles, d'aubes, de chapes, de dais, de bannières et de vases sacrés rangés avec ordre et portant chacun le nom de la paroisse auquel il était destiné, on pouvait remarquer comme le tour de force de la charité catholique des dames du monde.

Pour la plupart des autres œuvres, on lui tend la main, et elle donne ; elle donne largement, à tout et pour tout ; elle multiplie ses ressources, elle varie ses moyens, elle est inépuisable ; mais elle n'a presque rien à faire qu'à donner.

Ici elle ne se contente pas de verser l'aumône, elle travaille de ses mains, elle dessine, elle confectionne, elle tapisse, elle brode, et tout cela, avec un goût exquis et une variété de styles et de motifs que ne désavoueraient pas des connaisseurs en fait d'art chrétien.

Quelle sublime transformation opère la charité ainsi comprise et pratiquée ! Un temps qui aurait pu être gaspillé pour le monde ; un argent qui aurait pu être dissipé en frivolités, de riches étoffes un peu aventurées qui seraient allées au rendez-vous de toutes les vieilleries, tout cela est employé d'une façon intelligènte et habile pour relever l'éclat des cérémonies religieuses et orner la maison du bon Dieu ! Oui, il n'y a que l'Eglise pour inspirer cette charité ; il est bien juste qu'elle retourne, ainsi que le fleuve, à sa source.

Ce qu'il y a encore de merveilleux dans cette *Œuvre des Tabernacles* ou des *pauvres églises*, c'est qu'elle prospère malgré mille difficultés et que rien n'arrête son essor. Comme toutes les œuvres catholiques, elle participe de la vie de l'Eglise elle-même ; elle est nourrie de la sève divine qui circule dans cette immortelle société.

Honneur donc à ces généreuses ouvrières du Seigneur ! Elles ne signent pas leurs pieux travaux, mais Dieu qui les connaît les récompensera.

Tous ces objets du culte et ces vêtements sacerdotaux, leurs dons ou leurs ouvrages, seront dans l'Eglise de Jésus-Christ des témoins constants de leur zèle ardent : *zelus domus tuæ comedit me.* Et si l'on peut dire, en langage poétique, que la pierre de l'édifice prie Dieu pour celui qui l'y a placée, tous ces ornements sacrés prieront bien mieux encore.

Il est dit de Marie, mère de Jésus, qu'elle avait tissé, pour son fils, de ses mains virginales, une tunique sans couture ; elle s'agrandissait d'elle-même à mesure que l'Homme-Dieu croissait, et se prêtait à ses membres virils sur la croix comme elle s'était ajustée à son corps d'enfant à Nazareth.

Ce que font les dames de l'Œuvre des Tabernacles n'a-t-il pas quelque rapport avec ce trait légendaire de la vie de Marie ? En travaillant pour le Tabernacle et le Sanctuaire, est-ce qu'elles ne vêtissent pas Jésus et l'Eglise, son épouse ? Et ce vêtement multiple et brillant comme doit être celui d'un roi ou d'une reine, *in vestitu deaurato, circumdata varietate,* en prenant les formes les plus diverses et se renouvelant sans cesse, selon les besoins du culte, n'a-t-il pas quelque ressemblance avec cette tunique merveilleuse du Dieu de la crèche et de la croix ? Il durera et s'étendra comme l'Eglise elle-même, parce que l'Eglise est immortelle.

Pour en revenir à mon idée première, je pense que si l'*Œuvre des Tabernacles* pouvait être admise à présenter ses travaux d'art dans une *Exposition des arts appliqués à l'industrie*, elle conquerrait tant de sympathies et ferait même tant de conversions, que la plupart des dames chrétiennes du monde s'enrôleraient à l'envi dans cette Association si belle et si utile.

l'abbé Hénault,
chapelain des Sœurs de la Providence.

Aux réflexions intéressantes qu'on vient de lire et qui ont été suggérées à M. l'abbé Hénault par une visite à l'Exposition Chartraine de l'Œuvre des Tabernacles, nous joindrons la liste des 89 églises pauvres qui ont participé aux distributions de la première année 1877 :

Amilly ; les deux Aumôneries militaires de Chartres et Châteaudun ; Barjouville ; Billancelles ; Blévy ; Boissy-en-Drouais ; Boisville-la-Saint-Père ; Bouville ; Broué ; Challet ; Champrond ; Champseru ; Chapelle-du-Noyer ; Chapelle-Fortin ; Chassant ; Clévilliers ; Combres ; Conie ; Croisilles ; Dampierre-sur-Avre ; Dampierre-sous-Brou ; Erménonville-la-Grande ; Erménonville-la-Petite ; Favières ; Flacey ; Fontaine-la-Guyon ; Fontaine-Simon ; Fontenay-sur-Eure ; la Framboisière ;

Garancières-en-Drouais ; Gâtelles ; Germainville ; Gouillons ; Grandhoux ; Havelu ; Houx ; Jaudrais ; La Chaussée-d'Ivry ; Levainville ; Louvilliers-au-Perche ; Lucé ; Luisant ; Marchezais ; Marville-Moutiers-Brûlé ; Le Mée ; Méréglise ; Mignières ; Mondonville-Saint-Jean ; Montainville ; Montlouet ; Mottereau ; Moulhard ; Néron ; Nogent-le-Phaye ; Neuvy-en-Dunois ; Oinville-Saint-Liphard ; Oinville-sous-Auneau ; Ormoy ; Poinville ; le Puiset ; Saint-Ange ; Saint-Avit ; Saint-Cloud ; Saint-Denis-les-Ponts ; Saint-Eliph ; Saint-Georges-sur-Eure ; Saint-Maur-sur-Loir ; Saint-Pellerin ; Saint-Sauveur ; Sancheville ; Saumeray ; Saussay ; Serazereux ; Senantes ; Serville ; Varize ; Vaupillon ; Villampuy ; Ymeray.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres

IV. Archevêques et Évêques (*Suite*).

15° *ARGOS*, *in partibus*.

129. *NICOLAS*, suffragant de Chartres, évêque d'Argos, remplaça pendant quelques temps, pour administrer le diocèse de Chartres, Martin Gougé de Charpaignes encore employé en sa charge de Maître des Comptes (S. IV, 290).

16° *AUGUSTE ou AUGUSTOPOLI en PHRYGIE*, *in partibus*.

130. 1° *FRANÇOIS MAILLIER*, abbé de Melun, sortit du Chapitre en 1636 pour être coadjuteur avec future succession de René de Bresley, évêque de Troyes, et fut consacré sous le titre d'Auguste ou Augustopoli, ville de Phrigie (S, IV, 368).

131. 2° *PIERRE DE BÉDACIER*, évêque d'Auguste, à la veille de mourir (octobre 1660) se démit du prieuré de Gassicourt à 2 kilom. de Mantes, alors diocèse de Chartres, en faveur de Jacques-Benigne Bossuet, âgé de 33 ans, plus tard illustre évêque de Meaux. (Note de M. Benoît, conseiller à la Cour d'appel).

16 *bis*. *AVERSA*,

131 *bis*. *GUITMONT*, archevêque d'Aversa et cardinal, omis dans la liste des cardinaux, parle ainsi de Bérenger : Ceux qui l'ont connu à l'école de Fulbert signalent tous la légèreté et la présomption de son caractère. Je pense que de ces paroles on peut conclure que Guitmont a été disciple de Saint-Fulbert (Darras XXI, 182).

17° *BAYEUX*, 6 *évêques*.

1° René de Prie, cardinal (n° 59), mort en 1518.

2° Pierre de Vilaines, évêque d'Auxerre (n° 128), puis de Bayeux vers 1316.

132. 3° *PIERRE DE LEVIS*, prévôt d'Ingré, mort en 1334.

4° Miles de Dormans, évêque d'Angers (n° 102), de Bayeux et de Beauvais (1367).

133. 5° *JACQUES D'ANGENNES*, d'illustre famille, inhumé à Maintenon.

Voici son acte d'inhumation, extrait des registres de la paroisse Saint-Nicolas de Maintenon :

« L'an 1647, R. P. en Dieu, messire Jacques d'Angennes, évesque de Bayeux, conseiller du Roy en ses conseils, prieur commendataire de

Moutiers-au-Perche, seigneur de Bretoncelle et autres lieux, yssu de l'illustre maison de Maintenon, du mariage de feu haut et puissant seigneur messire Louis d'Angennes, etc... et de haute et puissante dame Madame Françoise d'O, après avoir tenu la crosse au bonheur de la ville et diocèse de Bayeux, et les avoir conduits avec tout le soin et diligence d'un vray et vigilant pasteur l'espace de 40 ans et plus, décéda en son prieuré de Moustiers, aagé de 70 ans, le mercredy 14 mai. Son corps fut embaulmé et mis en plomb, puis de là, à l'instance de haut et puissant seigneur messire Louis d'Angennes, chevalier, marquis de Maintenon, son neveu, transporté en l'église de Céans, avec fort belle assistance tant d'ecclésiastiques, nobles, qu'autres ses familiers et domestiques, qui l'accompagnèrent par le chemin, et fut inhumé le 6 juin, au milieu d'un concours extraordinaire de peuple qui y arriva de tous les environs.

Ensuite on lit les vers suivants :

Jacobus cœlo mentem, patriæ ossa reliquit,
Ordinis Antistes primi, equitumque decus.
Ordine nobilior vel Stemmale ? Fulget utroque :
Sic utrumque jacet sicut utrumque micat.

Registre de Maintenon.

134. 6° ***FRANÇOIS SERVIEN***, ancien prieur de Moustier-au-Perche, évêque de Bayeux. Après sa mort (1700), il y eut procès entre Jules de Malon, seigneur de Bercy et Pierre Méliant, prieur de Moustier pour les réparations du prieuré. (Archives d'Eure-et-Loir, B. n° 2738).

18° *BAYONNE*, 4 *évêques.*

135. 1° *ÉTIENNE DE PONCHER*, évêque de Bayonne, (Souchet dit à tort, je crois de Bayeux) avait fait construire un monastère de Célestins, au bout de son parc d'Eclimont, du consentement de l'archidiacre, de Jacques Aubert, curé du lieu et de Jacques de la Chambre, évêque de Montréal, abbé de Bonneval et présentateur au bénéfice de Saint-Symphorien, et le 5 juin 1549, il obtint de l'évêque de Chartres, Louis Guillard, la permission de consacrer l'église qu'il avait fait bâtir pour ces religieux, sur sa terre de Moreaulieu, paroisse de Tremblay-le-Vicomte. — La charte de fondation de ce couvent existe aux archives d'Eure-et-Loir. (S. III, 584 de Lepinois).

2° Jean du Bellay, cardinal, né à Souday en 1492 (n° 69).

3° Claude de Rueil, aussi évêque d'Angers (n° 105) vers 1625.

135. 4° *DE LA VIEUVILLE*, évêque de Nantes et ensuite de Bayonne. (Sablon).

19° *BAZAS*, 2 *évêques.*

136. 1° *GAILLARD DE FARGIS*, chanoine de Chartres, fut consacré évêque de Bazas en 1334 (S. III, 169).

2° Gaillard de la Motte, cardinal n° 31, passe auprès de quelques-uns pour évêque de Bazas, sa patrie (S. III, 111).

20° *BEAUVAIS*, 10 *évêques.*

137. 1° *ROGER*, fils de Eudes I, comte de Chartres et de Blois, seigneur de Nogent-le-Roi, chancelier de France en 995 et propriétaire de l'abbaye de Coulombs, après son oncle Hugues, archevêque de Bourges, commença la restauration et réédification du monastère, releva magnifiquement l'église et mourut en juin 1022, laissant à son neveu

et successeur Odobric, évêque d'Orléans, le soin de continuer son œuvre. Roger donna le comté de Beauvais à son église et à ses successeurs en l'évêché. (S. II, 233. — Fisquet — Merlet).

138. 2° *PHILIPPE de DREUX*, fils de Roger de Houeden était évêque de Beauvais en 1194 lorsque Jean Sans-Terre avec ses Cottereaux, vint y combattre les Anglais. Philippe sortit avec lui, fut pris et conduit à Richard. Le monarque anglais le tint longtemps prisonnier et ne le relâcha qu'après de longues démarches de Henri de Dreux, évêque d'Orléans et de nombreuses instances du Pape Célestin III. Il parut plus tard à la célèbre bataille de Bouvines, pour le malheur du comte de Salisbery, surnommée *longue épée*. (P. Daniel, IV, 219. — S. II, 529).

139. 3° *PHILIPPE d'ALENÇON*, promu à l'évêché de Beauvais, fut remplacé dans sa prébende de Chartres, par Geoffroy le Bouteiller, chapelain du Dauphin en 1356 (S. III, 201).

4° *MILES de DORMANS*, évêque d'Angers (n° 102), vers 1367.

5° *JEAN d'ANGERANT*, évêque de Chartres (1360-1368), fut transféré à Beauvais et devint cardinal (voyez n° 15), et mourut en 1375. Lorsqu'il était simple chanoine de Chartres, le roi Charles V l'avait choisi pour assister le 1er mai 1360 à la conclusion du traité signé à Brétigny, près Chartres, avec le roi d'Angleterre. (Fisquet, 137). *Adcujus anniversarum habemus (canonici) decem libras super granicam de Jenvilla et jallagia de Ingreio.*

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit.

La suite prochainement.

FAITS RELIGIEUX

— *Rome.* Lundi 12 mars, Notre Saint-Père le Pape a créé onze cardinaux parmi lesquels deux français : Mgr Caverot, archevêque de Lyon, de l'ordre des cardinaux-prêtres et Mgr de Falloux du Coudray, régent de la chancellerie apostolique, de l'ordre des cardinaux-diacres.

Notre Saint-Père le Pape a prononcé à cette occasion une très-importante allocution dont nous donnons le résumé d'après les *Annales catholiques.*

Le Saint-Père s'occupe dans son allocution, de la situation présente du Saint-Siége, principalement dans ses rapports avec l'Italie; il montre que le but du renversement du pouvoir temporel était la destruction même de l'autorité du Saint-Siége ; il s'élève avec une grande énergie contre la suppression des ordres religieux, contre la loi qui astreint les jeunes Clercs au service militaire, contre la spoliation des biens du clergé, et tout spécialement contre cette *Loi sur les abus du Clergé*, qui n'atteint pas seulement la liberté de la parole des évêques et des prêtres, mais celle même du Souverain-Pontife. Il indique ensuite les motifs qui l'ont déterminé à permettre aux évêques de montrer au pouvoir laïque les actes de leur institution canonique, tout en protestant contre le *placet royal.* Il met en garde les fidèles contre le mensonge qui prétend représenter le Pape comme absolument libre dans sa parole et dans ses actes, et il dévoile complétement l'hypocrisie révolutionnaire. « Nous pouvons, » dit-il, réellement définir en peu de mots toute notre situation, en

» disant que l'Eglise de Dieu souffre violence et persécution en
» Italie, que le Vicaire de Jésus-Christ ne jouit ni de la liberté, ni
» du plein et entier usage de son indépendance. »

Le Saint-Père ne craint pas de faire allusion aux desseins qui se forment en vue de sa mort et du futur conclave. Il exhorte à la prière, il montre les auteurs du mouvement révolutionnaire déjà effrayés des terribles effets de leur œuvre, et il promet la victoire à ceux qui combattent au nom de Dieu et qui espèrent en sa puissance.

Victor-Emmanuel, le chef de ce gouvernement qui veut empêcher le Pape de parler, est atteint à la langue d'un polype que les hommes de l'art se déclarent impuissants à extirper.

— Monseigneur le comte de Chambord a fait remettre au Saint-Père par la princesse Françoise Massimo une somme de dix mille francs ; c'est son offrande annuelle pour le Denier de Saint-Pierre. Personne n'ignore le dévouement filial de ce prince à la cause de Pie IX. L'amour de l'Eglise et celui de la France s'allient si bien dans le cœur royal d'un descendant de Saint Louis.

— *Belgique.* Le libéralisme a encore fait des siennes à Bruxelles, le jour de la mi-carême. Une ignoble mascarade protégée par la police s'est étalée dans les rues outrageant Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et le clergé ; une quête a été organisée sur le parcours de l'affreux cortége au profit des *écoles sans Dieu.* Le journal *La Croix* propose, en réparation de ce scandale, un pèlerinage d'hommes portant tous sur la poitrine l'effigie du Sacré-Cœur.

— *Paris. Procès de béatification.* Son Em. le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, vient de publier une lettre pastorale par laquelle il avertit les fidèles que plusieurs procès de béatification s'instruisent en ce moment dans son diocèse.

C'est d'abord la Vén. Sœur Thérèse de Saint-Augustin, religieuse du Carmel de Saint-Denis, que le monde connut sous le nom de Madame Louise de France, fille de Louis XV. Elle mourut le 25 septembre 1787.

Puis le Vén. P. Marie-Paul-François Libermann, fondateur de la Congrégation du Cœur de Marie, etc.

Enfin, la servante de Dieu, Mme Madeleine-Sophie Barat, fondatrice des religieuses du Sacré-Cœur.

—*Autres causes de béatification en Angleterre.* Un anglais du nom de *Thomas Graves*, vient de composer et de publier un livre intitulé: *Calendrier des Martyrs anglais dans le seizième et le dix-septième siècle.*

Le nombre de ces martyrs est de trois cent quarante-deux : quatre-vingt-deux ont souffert sous Henri VIII et les autres sous Elisabeth et ses successeurs. Ce sont des évêques, des prêtres, des religieux, des gentilshommes, des négociants, des jurisconsultes, de nobles dames et de pauvres servantes.

Un religieux Franciscain, le P. Bell, avait été chargé par le Pape Urbain VIII, de rechercher les *actes* de ces nombreux martyrs ; mais il fut lui-même martyrisé tandis qu'il remplissait sa mission et tous ses écrits furent confisqués et sans doute détruits.

Cette pensée a été reprise depuis quelques années : Son Eminence le cardinal archevêque de Wetminster en a chargé les Pères Oratoriens de Londres. La cause de ces martyrs est déjà pendante au Vatican ; le R. P. Morris, de la Compagnie de Jésus, en est le promo-

teur. On espère que bientôt Pie IX leur accordera le titre de *Bienheureux*, afin de montrer aux catholiques italiens, par des exemples venus des rives de la Tamise, comment ils doivent eux mêmes se conduire sur les bords du Tibre et du Pô.

— La *Vénérable* Anna-Maria Taïgi vient d'opérer à la porte de Rome un miracle de premier ordre.

« Un jeune homme de *Rocca di Papa*, ce village pittoresque que l'on aperçoit de toutes les collines de la ville, perché sur une des pointes de la montagne d'Albano, avait reçu un coup de feu. La plaie était horrible et, malgré tous les soins du médecin, la gangrène ne tarda pas à s'y mettre ; tout espoir de guérison était perdu. Sur le conseil d'un religieux, le malade eut recours à l'intercession de la *Vénérable* Anna-Maria et but un verre d'eau dans lequel on avait mis quelques fils de l'un de ses vêtements. C'était le soir. Il s'endormit aussitôt et reposa toute la nuit. A son réveil, il se trouva guéri ; la plaie avait complétement disparu. — On a dressé procès-verbal de cette guérison, et on l'a envoyé à la sacrée Congrégation des Rites, pour servir au procès de béatification s'il y a lieu. »

— L'Université catholique de Lille est canoniquement érigée par le St-Siége. Un bref de Rome vient de sanctionner de sa haute autorité cette admirable fondation.

— *Un Régiment chrétien.* On lit sur une plaque de marbre, dans la chapelle de Notre-Dame de la Pénière,près Châteaubourg(Ille-et-Vilaine), l'inscription suivante :

« Le 8 décembre 1875, fête de l'Immaculée-Conception.

« Le 76e régiment d'infanterie territoriale (Vitré, Fougères, Rennes, nord-ouest et sud-est) a été placé sous la divine garde du sacré-Cœur de Jésus, et a choisi pour patrons : la très-sainte Vierge, l'archange saint Michel et sainte Anne.

« Tous animés d'un inaltérable dévouement, prêts à une entière obéissance envers la sainte Eglise catholique et romaine, dans laquelle nous sommes nés, dans laquelle nous voulons vivre et mourir, nous prions humblement et avec confiance le Dieu tout-puissant, afin que l'Esprit-Saint, sans lequel l'homme ne peut rien, daigne en toute circonstance nous affermir dans le devoir, et préserver, dans les dangers, nos cœurs de toute crainte.

« Notre cœur est à la France, et notre devise : *Catholiques et Bretons toujours !* — Pour le 76e régiment d'infanterie territoriale :

Le lieutenant-colonel :
Georges LÉZIART de DÉZERSEUL. »

— *Les Jésuites.* Nous croyons devoir reproduire, d'après d'autres feuilles religieuses le fait suivant, bien propre à éclairer sur la question du saint Institut de Loyola, les esprits encore imbus des préjugés d'une éducation peu chrétienne, et en même temps à mettre en garde les lecteurs de journaux contre les calomnies dont on ne cesse de charger les catholiques.

Dans l'affaire des RR. PP. Jésuites de Paris contre les journaux républicains, le Père Du Lac a été amené à répondre à l'avocat Cléry, défendeur des feuilles calomniatrices, qui, au lieu de se borner aux faits de la cause, avait cru devoir attaquer les Jésuites, prétendant que leur morale se résumait dans les *Monita Secreta*, règles qui les dirigeraient quand il s'agit de capter des dots et des héritages. Voici en quels « *termes excellents*, » (le mot est de l'*Indépen-*

dance belge), le Père Du Lac a répondu à son malheureux détracteur.

Le Père Du Lac. En présence d'imputations nouvelles, dont je ne puis pas me désintéresser, je demande la permission de déclarer que l'ouvrage les *Monita Secreta*, où M. l'avocat a été chercher les prétendues règles qui nous dirigeraient encore aujourd'hui, n'est qu'un factum calviniste publié à la fin du seizième siècle, réédité dernièrement sous la forme du petit opuscule à couverture rouge, et dont nous repoussons comme autant de calomnies les imputations.

M. le président. Les Jésuites ne sont point ici en cause, ne l'oubliez pas.

Le Père Du Lac. Sans doute, mais ce sera alors pour un fait personnel que je demande à répondre, puisque c'est comme Jésuite qu'on m'a jeté à la face la pratique de manœuvres honteuses auxquelles je me serais associé le jour où j'ai pris cette robe. Je réponds donc que jamais il n'est exercé de pression sur un élève pour le faire entrer dans l'ordre. Je sais un père, un magistrat, qui, après avoir retiré son fils de l'université et avant de le confier aux Jésuites, exigea d'eux l'engagement qu'on ne chercherait jamais, même de la façon la plus indirecte, à influencer sa vocation. J'en parle avec certitude, ce père c'était le mien, et il vit encore.

Cependant j'ai voulu être Jésuite, je l'ai voulu d'autant plus obstinément peut-être que je rencontrais plus d'obstacles de la part des Pères qui m'avaient élevé. Ce ne fut qu'au bout de deux ans et après avoir affirmé, tous les six mois, devant mes supérieurs, mon inébranlable volonté, que je fus admis au noviciat et à dater de ce moment je restai encore libre pendant douze années. Si je n'avais pas été laissé absolument libre, j'atteste que je ne serais pas Jésuite.

Mais, dit-on, ces règles, il n'y a que les chefs de l'ordre qui y soient initiés.

Eh bien ! je suis aujourd'hui un de ces chefs,et je ne mefigure pas appelant à moi un de ces braves officiers sortis de notre institut, pour lui indiquer telle veuve dont il conviendrait qu'il captât la fortune : je ne doute pas que cet officier élévé par nous, entendant formuler de pareilles propositions, ne se serve de son épée, non pas pour m'en frapper avec la pointe,—je n'en serais pas digne,— mais pour me souffleter du plat de son arme...

Le Père Du Lac, ajoute l'*Indépendance belge*, se rassied fort ému, en arrêtant sur M. Cléry un long regard ferme et assuré.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— Nous apprenons que l'Association de prières pour le retour de l'Eglise Gréco-Russe à l'unité catholique va être établie à Chartres. Les RR. Pères Barnabistes qui, avec l'appui du Saint-Siége et de l'Episcopat, fondèrent cette Association en l'honneur de Marie Immaculée, désiraient pour point central un sanctuaire de la Sainte Vierge ; ils ont choisi celui de Notre-Dame de Sous-Terre comme le plus ancien et l'un des plus renommés.

C'est le lundi de Pâques qu'ils viendront faire l'inauguration, sur l'invitation de Monseigneur. L'heure de la réunion à la Crypte sera indiquée la veille par MM. les Curés de la ville. On espère une assistance nombreuse.

Lampes. — 118 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 80 ; devant Notre-Dame du Pilier, 2 ; devant Saint-Joseph, 32 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 26 enfants ont été consacrés, dont 11 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte : 232.

Nombre de visites faites à la Crypte(après 9 heures du matin): 133.

Nombre de visites faites aux clochers : 74.

Pèlerinages. — Nous avons vu, à des jours différents du mois de mars, prier aux pieds de Notre-Dame de Chartres Sa Grandeur Monseigneur Fournier, évêque de Nantes, et Sa Grandeur Monseigneur Petitjean,évêque de Myriophyte, vicaire apostolique du Japon méridional.

— La fête de l'Adoration mensuelle aura lieu le 26 avril à l'église Sainte-Foy.

— *Mois de Saint-Joseph.* — La glorification de Saint-Joseph, proclamé patron de l'Eglise, a paru présager le triomphe prochain du bien sur le mal, et cette approche de la victoire du catholicisme explique la violence des efforts de Satan, le paroxisme des fureurs de la Révolution qui veut tenter les dernières luttes dans une conspiration infernale et universelle.

En présence d'un tel déchaînement de forces impies, est-il étonnant que la chrétienté multiplie envers Marie Immaculée et son chaste époux les témoignages d'une invincible confiance ? Depuis quelques années la dévotion au chef de la Sainte-Famille a pris des proportions toujours croissantes. On l'a constaté partout ; nous en avons eu aussi la preuve à Chartres. Comme il se passe-là d'une manière édifiante le mois de Saint-Joseph ! A la crypte de la Cathédrale et dans la chapelle des Pères-Maristes comme les exercices sont suivis avec foi et piété !

Pour ce qui est de la Crypte, nous avons à relater quelques détails. Nous dirons qu'une fois la semaine, le mercredi, l'un des chapelains de Notre-Dame adressait une courte allocution ; que du 12 au 19, à la messe de 8 heures, le R. P. Dupuy a prêché une série d'instructions goûtées du public pieux qui s'y rendait assidûment ; que deux fois la semaine on lisait les recommandations aux prières, occasion d'un secours céleste pour tant d'infirmes et d'affligés ; que le 19, fête du grand Saint, Monseigneur a officié pontificalement au salut du Saint-Sacrement, chanté par la Maîtrise. Mais ce que nous ne pourrons dire, c'est l'ardeur des prêtres et des fidèles à la prière de notre gracieuse chapelle de Saint-Joseph, ardeur témoignée chaque matin jusqu'à l'heure de la clôture de la Crypte, mais symbolisée sans cesse par la flamme des nombreuses lampes qui brûlent devant l'autel.

En notre Eglise souterraine le continuel va-et-vient du trône de Marie au trône de Joseph indique bien les relations ininterrompues entre ces deux cœurs augustes, canaux simultanés des flots de grâces que promet le Ciel.

A Sainte-Foy le mois de mars a donné lieu à de belles manifestations, surtout au jour de la fête. Le sermon du 19 a été prêché par M. l'abbé Durand, vicaire de la Cathédrale.

— *Fête de Notre-Dame de la Brèche.* — Le 15 mars, jour anniversaire de la délivrance de la ville de Chartres en 1568, est une date trop importante de notre histoire pour que nous ne la rappelions pas chaque année à nos lecteurs. Les notices populaires sur le Pélerinage chartrain leur ont raconté le fait merveilleux dont nous

saluons en ce jour-là le souvenir. Mais, il faut l'avouer, la fête commémorative, n'a pas l'éclat des anciens temps. Autrefois les représentants de l'autorité séculière y avaient leur place et y figuraient avec les attributs de leur dignité. Quand les récits Orléanais de la fête de Jeanne-d'Arc reviennent sous nos yeux, nous ne pouvons nous empêcher de dire avec regret : notre 15 mars devrait mieux ressembler à leur 8 mai !

Quoi qu'il en soit d'un oubli bientôt séculaire de ses traditions au point de vue que nous venons de signaler, Chartres solennise encore avecfoi le glorieux anniversaire de la victoire de Marie sur les Huguenots. Elle est fort belle la procession qui se déroule de la Cathédrale à la petite chapelle élevée près du rempart que protégea la Patronne de la cité. Les bannières flottantes, le long défilé des congrégations et du clergé, au chant des psaumes et des cantiques qu'interrompt de temps à autre une musique de fanfare, enfin la présence du vénérable évêque entouré de son cortége, voilà une perspective qui charme les yeux et parle au cœur. Et lorsque tous ces groupes remplissent et entourent la chapelle, rendez-vous de la procession, un écho du passé semble frapper notre oreille et raconter les œuvres que Dieu accomplit par nos pères : *Deus, auribus nostris audivimus ; patres nostri annuntiaverunt nobis opus, quod operatus es in diebus eorum et in diebus antiquis.*

Nous invitons les âmes des braves qui défendirent nos murs à répéter avec nous l'hymne d'action de grâces. *Qui sponte obtulistis de Israël animas vestras ad periculum, benedicite Domino.* Puis la miséricorde céleste est implorée en faveur de celles que retiendrait encore captives le lieu d'expiation ; les versets lugubres du *De Profundis* succèdent aux accents du triomphe.

Enfin la procession va remonter dans le même ordre et la même pompe vers la Cathédrale. Nous quittons le sanctuaire béni où trône Notre-Dame de la Brèche. De son intercession est attendue la foi qui encouragera nos combats actuels en face de l'impiété plus menaçante encore que l'hérésie, la foi qui nous maintiendra forts sur la brèche et nous rendra victorieux : *hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

— Le 15 mars était le 25me anniversaire de la préconisation de Monseigneur notre évêque.

Le même jour, l'Institution Notre-Dame célébrait sa fête annuelle. Elle n'y a pas manqué depuis 1854, époque de sa consécration solennelle à Notre-Dame de Chartres. Après avoir pris part à la procession, maîtres et élèves se sont rendus à la Crypte pour la messe. C'est M. l'abbé Lavanne, curé de Morancez, qui a prêché. Quelques jours après l'Institution avait de nouvelles réunions à la Crypte pour une petite retraite préparatoire aux Pâques ; le prédicateur était l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan. Puisque nous en sommes à parler de cet excellent établissement secondaire, ne terminons pas notre paragraphe sans dire ses succès aux examens publics de mars ; plusieurs élèves ont obtenu le diplôme du baccalauréat.

Apostolat de la Prière. — Le Messager du Cœur de Jésus a publié récemment la lettre suivante adressée par notre directeur diocésain de l'Apostolat de la Prière au R. P. directeur-général.

« La dernière lettre de M. le viconte d'Aquin a beaucoup édifié nos Messieurs de l'Apostolat Nous sommes loin sans doute, des belles manifestations qu'elle nous racontait. Toutefois, nous avons ici de bons chrétiens qui travaillent à fournir des quinzaines

d'hommes. Hier, fête de l'Adoration à la Crypte de Notre-Dame de Sous-Terre, assez grand nombre d'hommes se sont réunis pour entendre la messe de Monseigneur et y communier. La fête a été fort pieuse ; les communions nombreuses et édifiantes. Ajoutez que ce sanctuaire de la Vierge des Druides *(Virgini pariturœ)* respire un parfum de piété que je crois unique. Le demi-jour de ces centaines de lampes suspendues à la voûte, l'âme de toutes les générations qui, là, sont venues prier, saluer la bienheureuse Vierge Mère et recueillir ses bénédictions, les charmes de l'Enfant-Dieu, la paix de Béthléem, le silence pénétrant, un recueillement ineffable dans le face-à-face avec l'Eucharistie : voilà, je crois, ce qui a rempli et profondément touché plus d'un cœur. Le monde, pendant ce temps, était à ses agitations, à sa fièvre de jouissances, à ses complots contre le Seigneur et contre son Christ. Heureux l'ami de Jésus qui, tout dévoué au Divin Maître, se sera reposé sur son Divin Cœur auprès de sa Sainte Mère ! Pardon, mon Révérend Père, si je me laisse aller à vous parler de nos trésors. Dieu nous a fait ce don du sanctuaire de Marie : c'est ce qui garde chez nous les vertus de la foi, fait germer les œuvres et nous sauvera, j'espère, de l'effrayante dissolution qui est partout.

« Votre *Messager du Cœur de Jésus* est et sera de plus en plus goûté. On le salue avec un nouvel amour. Pour nous, c'est un ancien ami que nous reconnaissons. Il continuera à vivifier toujours davantage tout le système d'œuvres dont l'Apostolat est l'âme, surtout la réunion du vendredi... »

— Le R. P. Dupuy, de la société de Jésus, termine la station de Carême à la Cathédrale. Non content du programme habituel bien suffisant pour des forces ordinaires, il a voulu multiplier les instructions et étendre le plus possible les bienfaits de la station en variant ses auditoires. Ainsi la neuvaine en l'honneur de Saint-Joseph, neuvaine qu'il prêchait à huit heures et demie a été suivie, aussi à la Crypte, d'une nouvelle série de sermons à l'adresse des personnes qui, en raison de leur travail, préfèrent la messe de six heures à toute autre ; puis le digne missionnaire a destiné une partie de la Semaine Sainte à des conférences pour les hommes seuls. Espérons que cette parole apostolique, inspirée par un grand zèle et nourrie d'une solide doctrine, portera d'heureux fruits.

— Nous avons reçu le rapport annuel publié par l'Association des Mères chrétiennes de Chartres. C'est moins un rapport qu'un discours. M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, directeur de l'Association, a jugé que la meilleure matière à traiter devant les Mères chrétiennes après la mort de leur présidente, était l'éloge de cette chère et regrettée défunte. En Madame de Boisvillette s'est rencontré l'ensemble des vertus qui font la chrétienne et la Dame de charité accomplie. Il était bon d'exprimer devant l'assemblée générale les sentiments douloureux que sa mort a causés à tant de cœurs.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. L'importante affaire pour laquelle nous avions invoqué Notre-Dame de Chartres de concert avec vous a obtenu le meilleur succès. Nous venons témoigner notre vive reconnaissance à cette bonne Mère et vous prions de dire une messe en son honneur à notre intention.. (A. F., diocèse de Rouen).

2. Les deux malades recommandés sont bien rétablis ; notre pensée à tous est que nous sommes redevables de cette double gué-

rison à Notre-Dame de Chartres, et nous lui en témoignons notre reconnaissance. (J. T. de D., diocèse de Besançon).

3. Je viens remercier Notre-Dame de Chartres du succès de la neuvaine que vous avez bien voulu faire pour une malade maintenant guérie. (E. C. de C., diocèse d'Evreux).

4. Les médecins m'avaient déclaré ne rien pouvoir contre la maladie d'h... qui me tuait, et voilà que maintenant je puis vaquer à mes affaires et à mes devoirs religieux, en toute tranquillité physique et morale. Je viens rendre grâces à Notre-Dame de Chartres pour ce changement étonnant qui a suivi les prières faites à mon intention. (C. H. du diocèse de Chartres).

5. La demande que j'avais adressée à Notre-Dame de Chartres m'a été largement accordée ; en reconnaissance j'envoie une offrande pour l'entretien de son église. (C. du diocèse de Reims).

6. La lettre suivante nous paraît assez utile à connaître dans son ensemble pour que nous la reproduisions intégralement :

« Il y a quelques années, je vous écrivais et demandais une neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour la conversion d'un brave homme, vieux serviteur de notre famille menacé de mourir sans confession. Il me semble vous avoir fait connaître le bon résultat obtenu ; mais ce dont je suis certaine, c'est d'avoir recommandé aux prières de la Maîtrise, un jeune homme qui avait contribué par ses conseils et ses exhortations à la conversion du malade et qui venait d'arriver à Paris pour y étudier la médecine.

» Notre-Dame de Chartres a dû prendre grandement sous sa protection le jeune étudiant ainsi recommandé. Combien vous serez heureux d'apprendre qu'il a puisé pendant ces années passées à Paris, à la source du bien, tout ce que tant d'autres, hélas ! puisent à la source du mal. Ses convictions religieuses s'y sont affermies par la société d'élite qu'il a fréquentée tant au *Cercle Catholique qu'à un des principaux patronages de jeunes apprentis de Paris, où il n'a cessé de consacrer tous ses moments de loisir.*

» Ce jeune homme parfait chrétien, reçu docteur ces jours derniers, est maintenant à la recherche d'une position où il puisse exercer sa profession en y faisant le bien.

» C'est donc encore de lui que je viens parler à Notre-Dame de Chartres, afin qu'elle bénisse de nouveau son avenir.

» Permettez-moi de vous citer un autre fait ; preuve nouvelle de la maternelle protection de Notre-Dame de Chartres.

» Il y a deux ou trois ans, une neuvaine de prières vous était demandée par lettre, cette fois-là encore, pour un vieux serviteur endurci qui ne connaissait guère de bon Dieu que le soleil, et de Paradis et d'Enfer que la situation des riches et des pauvres.

» Quant à celui-là, on lui parlait de réconciliation avec Dieu ; mais comme, selon lui, il était honnête homme et n'avait jamais fait le mal, que lui importait la confession?

» Au mois d'octobre dernier, menacé d'apoplexie foudroyante, il s'était fait soigner pour éviter un accident, comme il en avait l'habitude chaque année à pareille époque ; il avait dit, paraît-il, que peut-être se déciderait-il à se confesser.

» M. le Curé prévenu que notre brave homme avait été légèrement souffrant, se met un jour en route pour l'aller voir (le malade demeurait à l'extrémité de la paroisse) ; il tente un dernier effort et réussit. Notre homme se confesse, sans que rien n'annonce un accident prochain ; et, une demi-heure à peine après la sortie du prêtre on trouvait mort dans son jardin ce bon vieux serviteur ; il avait été frappé d'apoplexie foudroyante. Notre-Dame de Chartres exauçant les prières de la neuvaine, avait préparé cette mort chrétienne.

» Comme de telles grâces obtenues méritent d'être citées pour encourager les prières, je n'ai pas voulu les garder sous silence.

» Agréez, etc. » (N. M -F. d'A., diocèse de Chartres).

Saint-Ouen-Marchéfroy et Poinville. — Les personnes qui voudront envoyer une offrande à M. le curé de Saint-Ouen, près Anet, pour contribuer à l'érection de sa chapelle du Sacré-Cœur, et à M. le curé de Poinville, près Janville, pour la reconstruction de sa très-pauvre église feront une bonne œuvre. On ne saurait dire les anxiétés d'un curé que les circonstances poussent à ces sortes d'entreprises ; que de prêtres pourtant, depuis quelques années surtout ont dû affronter pareille tâche ! Il leur a fallu le courage de quêter pour Dieu ; des âmes charitables les ont compris et le succès est enfin venu. Nous souhaitons le même bonheur aux deux confrères dont nous venons de parler.

BIBLIOGRAPHIE

— *Sœur Marta* de la Congrégation des sœurs de Saint-Paul de Chartres, par M. Abel Gaveau, prêtre. Se vend à Chartres, chez Pétrot-Garnier. — Prix : 4 fr.

Nous remercions l'auteur d'avoir consacré son talent bien connu à un travail aussi intéressant et aussi utile.

L'admirable biographie qu'il vient de nous donner met en relief la vie d'une sainte religieuse que Chartres doit considérer comme une de ses gloires Dans la lecture de son livre il y a profit pour les personnes du monde comme pour les pieuses filles du couvent.

Semaine Eucharistique, *Chemin de Croix et choix de prières* à l'usage des enfants qui se préparent à leur première communion, par la baronne de Chabannes, nouvelle édition. Se vend à Chartres, chez Pétrot-Garnier. Nous avons parlé déjà plusieurs fois de ce petit ouvrage approuvé par plusieurs évêques, et adopté par beaucoup de prêtres ; des voix plus autorisées que la nôtre en on fait l'éloge et l'ont dit très-utile à la piété des enfants.

Les Mystères de la première Communion à Paris, par M. l'abbé Delmas. — 1 volume in-12. — Prix : 2 fr. ; *franco*, 2 fr. 50. — A. Josse, éditeur, 31, rue de Sèvres, à Paris.

Voici comment la *Revue des Œuvres Eucharistiques* rend compte de cet ouvrage :

Chargé depuis plusieurs années de l'œuvre importante et délicate des catéchismes de première communion dans la plus populeuse paroisse de Paris, M. l'abbé Delmas, observateur très-fin, s'est trouvé en face de petits drames tour à tour consolants ou douloureux, toujours émouvants, relatifs à la première communion : il en a publié neuf sous ce titre *les Mystères de la première Communion à Paris.* C'est un livre dont tous les catéchistes et les parents des enfants feraient le plus utile usage : les faits qu'il contient sont historiques, récents et racontés avec une émotion contenue et beaucoup de grâces de style

Mgr de Ségur le fait prendre *par centaines* pour l'Œuvre de Saint-François-de-Sales.

Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle, par M. Villefranche. — Troisième édition (1877), revue avec soin et augmentée. 1 beau vol. grand in-8 de 600 pages, orné d'un beau portrait de Pie IX. Lyon, Josserand, éditeur, Paris. Vic, 23, rue Cassette. — Prix, broché : 7 fr. ; richement relié : 10 fr.

Les sept étoiles de Notre-Dame de Lérins. — C'est le titre d'une pieuse revue publiée par l'abbaye des Cisterciens de Lérins. « Ce titre, dit le rédacteur, rappelle les sept chapelles dont l'ancienne abbaye était entourée, en souvenir des sept basiliques de Rome, des sept églises fondées par le disciple bien-aimé, des sept étoiles que l'Ange de Pathmos avait dans la main, etc. En même temps il est un hommage à Marie, l'étoile de la Mer et à ses illustres serviteurs qui nous ont précédés sur la terre bénie que nous habitons. Enfin il indique qu'il sera traité de sept sujets différents dans chaque livraison mensuelle. » S'adresser pour l'abonnement au R. R[me] Père abbé de Notre-Dame de Lérins par Cannes (Alpes-Maritimes). Prix : 4 fr. pour l'année ; chaque livraison demandée séparément : 50 cent. Le numéro de janvier est envoyé gratis, comme échantillon, à toutes les demandes qui en sont faites.

Avis. — Madame la Supérieure des Sœurs de Notre-Dame de Chartres prévient les personnes qui désireraient avoir une photographie de M. le Chanoine Teyssier et contribuer par là à l'érection du monument funèbre qu'on doit lui élever, qu'elle fait un dépôt de ces photographies chez le concierge du Grand-Séminaire et chez la concierge de sa Communauté, à Chartres.

AVRIL 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Avril 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion de la pr. : *En ego.*

1[er] avril, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. de St Joseph ; 4° p. le scap. bl.; 5° p. le Rosaire; 6° p. les pos. d'objets indulg.; 7° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

2, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

3, mardi.— Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie ; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.)

4, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc. ; 2° p. le scap. du Carmel.

5, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur*.
6, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p.la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. le scap. rouge.
7, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).
8, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité ; 3° pour la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
9, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre; 4° p. l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph ; 5° p. le scap. bleu et du Carmel ; 6° p. le Rosaire ; 7° p. la Prop. de la Foi ; 8° p. les possess. d'objets indulg.; 9° p. la récit. quot. des Litanies de la Ste-Vierge.
10, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
11, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
12, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Apost. de la Prière (j. au ch.); 2° p. le scap. bleu.
13, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge (j. au ch.).
14, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basiliq. rom. au scap. bleu. (comme au 7 avril. — j. au ch).
15, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chap. brigitté ; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
16, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p la Propag. de la Foi ; 3° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
17, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
18, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
19, jeudi. — Ind. pl. p. la Confr. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
20, vendredi. — Indulg. p. le Scap. rouge.
21, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la T.-Ste au scap bleu (comme au 7 avril. — j. au ch.).
22, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. de St Joseph ; 3° p. l'Arch. du S. C. de Marie.
23, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour l'Œuvre de S. François de Sales (j. au ch.).
24, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'invoc.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
25, mercredi.— Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Ar. de St Joseph (mercr. au ch.).
26, jeudi. — Ind pl. pour la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
27, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la Prière (vend. au ch.).
28, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 7 avril. — j. au ch.).
29, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du *Regina Cœli* ; 3° et du chap. de l'Im. Concep. (j. au ch).
30, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

5e NUMÉRO — LA VOIX — MAI 1877

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Madame BARAT. — De l'éducation des femmes.

Nous avons indiqué dans notre étude sommaire sur Madame Barat les deux fins principales de son institut. — La dévotion au *Sacré-Cœur* et l'éducation, — sans entrer dans aucun détail sur ces points fondamentaux. Aujourd'hui, laissant tout autre objet, nous parlerons de l'éducation telle qu'elle est comprise au Sacré-Cœur, d'après les constitutions qui le régissent et l'esprit de charité qui en découle.

L'éducation qu'on y reçoit peut se définir d'un seul mot qui dit tout — « *c'est l'éducation du Sacré-Cœur de Jésus.* » Ce Divin Cœur enseigné, aimé, servi, imité, est le centre d'où tout part, où tout aboutit, et les règles particulières ne sont que les déductions de ce principe Divin.

De là cette élévation de vues, cette solidité de principes, qui s'étend à la triple éducation religieuse, intellectuelle et professionnelle dont l'ensemble forme un tout achevé.

En religion, rien de mou, de vague, de raffiné, de superficiel. La piété de surface, la piété de sentiment et d'imagination sont un si grand péril chez les femmes dans notre siècle !

Loin de bâtir la vertu et la piété des jeunes filles sur ce sable mouvant, on enseigne d'abord aux enfants la doctrine chrétienne ; en même temps on les forme à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ qui présente dans sa personne et d'une manière si aimable, l'exemple et la pratique de toutes les vertus. Ainsi, prévenant les défauts les plus ordinaires à la jeunesse, l'éducation du Sacré-Cœur oppose une foi positive aux véhéments désirs d'une ferveur passagère ; un jugement droit, éclairé, aux écarts d'une imagination exaltée, et aux vagues rêveries du sentimentalisme, une sensibilité vraie s'inspirant de la charité, cette fille du ciel qui est aussi la mère du dévouement et du sacrifice.

La même solidité fait au Sacré-Cœur le fond de l'instruction. Les jeunes filles y apprennent ce qui leur importe le plus de savoir pour la conduite de la vie et l'agrément de la famille.

« La science des femmes, dit Fénelon, comme celle des hommes doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions. La différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études. »

Mais que de choses sont requises pour accomplir les devoirs d'épouse et de mère qui sont ordinairement les phases finales de l'existence des femmes en ce monde !

Ne voulant parler ici que de celles qui occupent un certain rang dans la société, nous dirons que la jeune épouse doit être pour son mari une compagne d'intelligence en même temps que d'âme et de cœur, lui servir au besoin de conseil et d'appui ; mettant en commun le trésor des lumières comme celui de l'affection ; partageant avec lui les jouissances de l'esprit si préservatrices ; et déroulant ingénieusement à ses regards, s'il ne les connaît pas, les beautés de notre sainte religion, et lui faisant apprécier, s'il les ignore, les charmes d'une piété douce et communicative. — Si le rôle de l'épouse est grand, celui de la mère le surpasse encore par la sublimité de ses vues, et la vaste portée de ses résultats.

Pour être à la hauteur de cette noble tâche, la mère doit être capable de guider les premiers pas de ses enfants dans la science comme dans la vie, ce qui leur permettra de conserver longtemps sur eux la salutaire influence du respect qu'inspire la vertu.

Ah ! qui pourra jamais dire ce que le souvenir immaculé d'une mère tendre et pieuse a pu arrêter d'écarts dans le cœur d'un fils, d'une fille chérie !

— « Ma mère rougirait de moi si je m'abandonnais à mes passions, je n'infligerai pas une telle honte à son front si pur. » — Cette seule pensée a remporté bien des victoires et prévenu bien des remords !...

Madame Barat comprenait admirablement cette double mission que la femme chrétienne est appelée à remplir dans la société, et par là même l'importance de celle confiée aux éducatrices de la jeunesse. Elle exhortait donc sans cesse ses filles à s'inspirer dans la prière de la manière de préparer et de former les âmes qui leur étaient confiées aux luttes de la vie ; elle tenait à ce que le travail manuel, — le travail pour les pauvres en particulier, — leur fut présenté comme un trésor, une préservation, un emploi du temps en rapport avec l'enseignement de l'Esprit-Saint qui, en traçant le portrait de la femme forte dit qu'au milieu de son opulence, « elle filait la laine et tournait le fuseau. » — Travaillons, travaillons, écrivait la sainte fondatrice à Madame de Rozeville, à former quelques-unes de ces femmes, quoiqu'il en puisse coûter ; elles en formeront d'autres et le bien se fera ; car dans notre siècle il ne faut plus compter sur les hommes pour garder la foi. (C'est Madame Barat qui parle et non pas nous), le grain qui en restera se cachera chez le sexe le plus faible. *O altitudo!* que les pensées de Dieu sont incompréhensibles ! mais il est le

Tout Puissant. Remplie de cette idée Madame Barat disait aux dames Enfants de Marie — association pieuse dont la maison de Lyon fut le berceau et qui s'étendit depuis avec tant de rapidité aux autres établissements du Sacré-Cœur. « Que votre mission est sublime ! je ne crains pas de l'appeler un apostolat, car vous devez être apôtres dans ce monde corrompu. Ramener par vos exemples vos compagnes égarées ; encourager les lâches qu'arrête le respect humain ; arracher enfin les proies à l'enfer même ; que ne pouvez-vous pas faire soutenues que vous serez par cette association, portées dans cette barque, placées sous la garde de l'Etoile de la mer qui vous éclairera dans cette nuit de notre temps et qui vous défendra des écueils et du naufrage?... Non, l'enfer même ne peut rien contre les enfants de Marie. « Vous êtes, » leur disait-elle encore, la continuation du *Sacré-Cœur* pour le salut du monde ; ce que nous ne pouvons faire, renfermées que nous sommes dans nos maisons, c'est à vous qu'il appartient de l'accomplir, nous vous avons réunies comme une sainte phalange, pour que, nous remplaçant dans la suite, vous y soyez apôtres par votre exemple et que vous y gagniez des cœurs à l'amour de Jésus-Christ. »

On le voit, cette pensée de l'apostolat pour la femme chrétienne est profondément gravée dans son esprit ; elle y revient plusieurs fois parce qu'elle sent bien que c'est un moyen certain d'étendre le règne de Jésus-Christ dans les âmes.

La sainte fondatrice, par l'association des *Dames Enfants de Marie*, dilate l'œuvre des pensionnats en offrant un puissant secours pour persévérer dans le bien, aux jeunes personnes alors qu'elles échangent les doux et faciles devoirs de la pensionnaire ou de la jeune fille vivant à l'ombre du toit paternel, contre ceux plus graves et plus difficiles de l'épouse chrétienne.

Madame Barat voulut aller plus loin encore, en établissant dans ses maisons l'usage des retraites annuelles pour les dames du monde et en particulier pour les enfants de Marie.

On sait tout le bien qu'ont fait au Sacré-Cœur de Paris celles données par le R. Père de Ravignan. « Ce que je voudrais, » écrivait l'ardente fondatrice sur ce sujet qui lui était si cher, « c'est que l'on ne craignit pas de se gêner huit jours par an pour produire ce même fruit, (1) ah ! quand on se donne partout tant de souci pour perdre les âmes ne devrions-nous pas en prendre au moins autant pour les sauver. »

Ce lien pieux qui rattache les anciennes élèves du Sacré-Cœur à leurs maîtresses, au sortir du pensionnat, est tout empreint de force et de douceur : il les soutient, les préserve de bien des chutes, et les aide à suivre avec fidélité les voies si sûres qui leur ont été tracées, alors qu'insoucieuses des peines et des dangers de la vie, elles passaient au Sacré-Cœur des jours si heureux. UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(1) Madame Barat fait ici allusion au succès de la retraite donnée à la maison de Turin qui avait eu les honneurs de l'initiative.

SAINTE-MÊME, Vierge et Martyre.

Sainte-Même vivait au Ve siècle. Fille d'un seigneur de Dourdan, qui était adonné au culte des faux dieux, elle fut d'abord imbue des mêmes superstitions que son père ; mais le flambeau de la vraie foi ayant illuminé son âme, elle se convertit au christianisme.

Afin de prier plus librement et de s'instruire de la doctrine sacrée de la religion, elle se retirait assidûment dans la forêt avoisinant la ville de Dourdan, alors du diocèse de Chartres, près d'une fontaine où depuis fut bâti un village qui porte encore maintenant le nom de Sainte-Même.

Mais ayant été citée devant les juges à cause de ses croyances, elle confessa généreusement la foi de Jésus-Christ, ce qui valut à cette Vierge intrépide la gloire impérissable du martyre.

A la fin du dix-huitième siècle, alors que notre France était dévastée par des fureurs impies, la tête de la bienheureuse Même ou au moins quelques parties de cette tête vénérée, conservées depuis plusieurs siècles dans la paroisse qui porte son nom, échappèrent à la rage sacrilége des spoliateurs. Sainte-Même est principalement honorée le 7 mai. En ce jour, une foule de peuple se rend des lieux circonvoisins à l'église qui lui est dédiée.

En 1530, le Souverain-Pontife, non-seulement approuva ce pieux pélerinage, mais il accorda aussi de précieuses indulgences aux personnes qui l'accomplissaient fidèlement.

Avant la Révolution, près du monastère bâti sur la montagne de Saint-Cheron, on voyait une fontaine portant le nom de Sainte-Même, qui avait pour les yeux des vertus curatives. La place qu'elle occupait est encore visible, mais son eau bienveillante a cessé de couler.

La chère sainte se plaît néanmoins à soulager ceux qui lui demandent avec foi la guérison de leurs maux. de C.

LE PÈLERINAGE A ROME

Les premiers groupes de pèlerins pour Rome sont partis; plusieurs centaines de personnes ont quitté Paris le 23 avril, d'autres groupes devaient les suivre; il y aura un départ le 15 mai. Sur plusieurs points de la France des caravanes se sont formées et ont pris ou vont prendre la route de l'Italie ; et ce qui se passe en France se passe dans les diverses contrées de l'Europe. L'Afrique aura aussi ses députations au Jubilé épiscopal de Pie IX ; 1200 pèlerins d'Amérique ont été annoncés. D'après un premier calcul datant de la mi-avril, on parlait de 40,000 étrangers environ déjà inscrits pour demandes de logements. Il faudra sans doute remonter au premier grand jubilé de l'an 1300, institué par Boniface VIII, pour constater un mouvement semblable en Europe, et une affluence aussi prodigieuse de pèlerins dans la Ville Eternelle.

Que pensent de telles manifestations les nouveaux maîtres de Rome et tous leurs *frères et amis* partisans ou auxiliaires de leur usurpation ? Personne ne l'ignore. Nos démagogues de France, que l'on dirait aux gages de l'étranger quand ils causent ou écrivent sur l'Eglise, traduisent assez dans leurs journaux la pensée de la secte. Eh ! bien, pourquoi des reproches jetés à notre enthousiasme ? Si le dévouement au Pape est plus démonstratif que jamais, à qui la faute ? A ceux qui affligent Pie IX. Comment ! une foule de gens, sortis pour de vilains motifs de la famille chrétienne, volent au Chef dont ils ne veulent plus, à notre Père commun, ses domaines, sa liberté et jusqu'à sa réputation autant

que possible ; et l'autre partie de la famille, restée fidèle, ne ressentirait pas un accroissement d'affection proportionnée à la haine dont elle est témoin ! elle ne profiterait pas des circonstances les plus solennelles dans la vie du Pape pour aller tranquillement le saluer au fond de son palais ! Nous dirions aussi justement au fond de sa prison, puisque, malgré d'hypocrites assurances, tout prouve qu'il ne peut quitter le Vatican sans toute sorte de périls et surtout sans abondantes larmes sur la situation de son cher peuple.

Donc, en dépit de récriminations sataniques, on court au Vatican. Si l'on ne voit plus le Pape dans la basilique de Saint-Pierre, porté par les *sediarii* entre les *flabelli* aux plumes blanches, la tiare sur la tête, couvert des plus riches vêtements, entouré de ses garde-nobles et de ses suisses, précédé de ses cardinaux et de cette cour plus brillante que toutes celles de l'Europe, elle procure d'autres émotions la vue de Pie IX apparaissant avec le double caractère de tendresse apostolique et de majesté royale au milieu de chrétiens de toute nation qui adressent le même hosanna au vénérable captif.

Pèlerins, soyez heureux et fiers ! Heureux, puisque admis auprès de Pie IX, c'est du premier des rois, du plus tendre des pères, du plus majestueux des Pontifes que vous saluez l'infortune, que vous consolez le cœur, que vous entendez les paroles pleines de promesses pour la fin des combats. Heureux, puisque en visitant le Pape, c'est Pierre, c'est Jésus-Christ que vous visitez. — Soyez saintement fiers à cause de votre mission ; la divine Providence vous a choisis comme les mandataires du monde entier, et vous portez par millions les témoignages de notre fidélité à l'Infaillible Docteur, de notre filial dévouement au Suprême Pasteur des âmes.

Tous les cœurs catholiques en effet vont s'unir à ceux des pieux voyageurs ; ils les suivront dans l'expression de la prière et de l'amour. Leur acte d'adhésion est fait à l'avance d'ailleurs. Calculez, si vous le pouvez, le nombre de signataires des adresses qui ont passé de main en main dans toute la Chrétienté. Si nous en jugeons par celles du diocèse de Chartres, qu'un de nos compatriotes doit présenter au Saint-Père dans un riche album, nous croyons que le chiffre atteint par l'ensemble des listes est de nature à effrayer la franc-maçonnerie. Celle-ci travaille depuis tant d'années et avec tant d'apparences de succès, à condamner au silence les voix catholiques ; et ces voix forment une harmonie de plus en plus puissante, en même temps forte comme la tempête et douce comme un écho céleste.

En même temps que l'adresse, la belle offrande collective de notre diocèse va être remise au St-Père. D'autres offrandes arriveront aussi d'autres pays ainsi que les cadeaux en nature apportés par plusieurs groupes de fidèles. Tout cela représente l'impôt volontaire par lequel le chrétien vient en aide au gouvernement général de l'Eglise et au Pape, son Chef appauvri. Qu'est-ce après tout que cet impôt en comparaison de celui du sang que versaient avec tant de joie les zouaves de Castelfidardo et de Mentana, celui du sang que le général de Charette et ses soldats se déclarent encore prêts à verser ? Le général vient de renouveler cette déclaration en son nom et au nom de 30,000 volontaires pontificaux en faisant remettre à Pie IX un album qui renferme toutes leurs signatures.

Voilà des faits qui démontrent la vitalité du catholicisme. S'il y avait encore besoin d'autres preuves, nous signalerions les protestations qui s'élèvent partout en faveur du Saint-Père, depuis qu'il a protesté lui-même contre la loi Mancini dans son allocution consistoriale du 12 mars. Il ne s'agit point de politique ici, mais des intérêts religieux, et,

si, dans sa pétition actuelle au Gouvernement, la France à cette heure tient le même langage que les catholiques de l'Espagne, de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Allemagne, etc., c'est que partout la lumière s'est faite sur les dangers que court la liberté de conscience, par suite des obstacles mis à la pleine indépendance de la Papauté.

D'après le programme tracé par Pie IX le 12 mars, toute la Catholicité aspire après la disparition de ces obstacles. Que de prières dans ce but vont solliciter le Cœur de Marie Immaculée, durant son mois béni ! La prière pour le Souverain-Pontife aura un redoublement de ferveur le 5 mai, fête de saint Pie V, son patron, jour de l'audience générale accordée aux Français ; le 13 mai, anniversaire de sa naissance ; le 21 mai, anniversaire de sa préconisation épiscopale. Quelle magnifique préparation à la fête du 3 juin ! L'abbé GOUSSARD.

LES LEÇONS D'UNE REINE

Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavière de Bourbon, sœur de Louis XVI, femme de Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, et grand'tante du comte de Chambord, a dit à plusieurs reprises, dans un langage inspiré par sa foi et sa charité, les douleurs que devrait ressentir tout catholique lorsque le Vicaire de Jésus-Christ est persécuté.

L'admirable princesse, si digne de compter parmi ses ancêtres saint Louis de France, et si bien faite pour être unie à l'un des plus pieux descendants du Bienheureux Humbert de Savoie, oubliait en quelque sorte ses propres afflictions quand elle songeait aux afflictions du Pontife romain et à celles de l'Eglise.

« Ah ! écrivait-elle à une amie, — ah ! pauvre Rome ! Combien je crains ! combien je crains ! Je vous assure que j'ai l'âme toute bouleversée, non-seulement à cause de nous-mêmes... mais surtout à cause du Saint-Père, de la sainte Église, des couvents, de toute ma chère Rome. » — Dans une autre lettre, elle s'exprimait ainsi :

« Pensez encore combien nous souffrons de l'état dans lequel se trouve le Saint-Père. Je l'admire, je le venère, je l'aime comme le meilleur des pères ; mais je tremble pour lui. »

En s'adressant à l'abbé Marconi, elle disait :

« Oh ! combien je suis inquiète et affligée à cause de notre sainte Mère l'Eglise et du Vicaire, vraiment saint, de Jésus-Christ. » — Elle écrivait à une religieuse :

« Priez encore pour notre sainte Eglise et pour notre saint Pape. Toutes nos bonnes âmes d'ici font beaucoup de prières... Pauvre Saint-Père, comme il est à plaindre ! En le regardant, quel est celui qui pourrait gémir sur ses propres malheurs ? »

On connaît ces belles paroles de la reine Marie-Clotilde, prosternée aux pieds de Pie VI, victime, comme elle, de la Révolution :

« Saint-Père, s'écriait-elle, aux pieds de Votre Sainteté, j'oublie mes peines, et j'apprends à souffrir, en voyant ce qu'endure le Chef de l'Eglise. » — Et deux ans plus tard, elle écrivait :

« Je ne pense qu'à Rome et au Saint-Père ; après avoir dû m'en éloigner, il n'y a plus de sacrifice qui me coûte. »

Telles sont les grandes leçons d'amour pour l'Eglise et le Pape persécutés, que donne aux catholiques de notre temps, la Vénérable Clotilde de France et de Savoie.

Partageons les sentiments de la pieuse reine qui fut sœur de ces deux grandes victimes des fureurs révolutionnaires, qu'on appelle Louis XVI et Madame Elisabeth.

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Quels qu'aient été jusqu'ici les progrès de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, il s'en faut de beaucoup, nous écrit le Comité de direction, que ses ressources annuelles soient égales aux besoins des missions qui se multiplient sur toute la surface du globe. Peu de personnes, peut-être, même parmi les plus fervents associés, s'en font une idée exacte ; c'est pourquoi il ne sera pas hors de propos d'en présenter un rapide aperçu.

Outre ce qui est indispensable à la vie des missionnaires dans les pays, parfois dépourvus de toutes ressources, qu'ils évangélisent, notre Œuvre doit subvenir encore aux frais du voyage de ceux qui vont dans les régions lointaines, aider les premiers apôtres envoyés, remplacer ceux qui sont morts, suppléer à l'insuffisance des autres, dont les rudes travaux ou un climat insalubre ont promptement affaibli la santé. A ces nouveaux auxiliaires il faut, comme aux premiers, que notre Œuvre fournisse des subsides à l'aide desquels ils se procurent des vêtements, des livres, certains objets nécessaires au culte, car la charité des œuvres spéciales ne peut tout fournir, des ustensiles de toutes sortes, et jusqu'à des instruments aratoires qu'ils ne trouveraient pas dans les contrées inhospitalières où, avec la grâce de Dieu, ils vont former des chrétiens.

Préalablement c'est avec nos aumônes que les évêques de plusieurs diocèses auront fait élever dans des colléges ou des séminaires d'Europe les clercs qui leur reviendront plus tard, prêtres et missionnaires zélés.

Partout, ensuite, il y a des églises et des presbytères à bâtir, des écoles à organiser ; c'est là un besoin urgent, en ces jours surtout où il semble qu'il y ait un mot d'ordre pour étouffer, dans l'âme des enfants, jusqu'aux germes de la foi, en ne leur parlant jamais de Dieu.

Ailleurs, ce sont des séminaires qui manquent : il faut bien cependant pourvoir à la perpétuité du sacerdoce, partout où un clergé indigène est possible ; et nous donnons notre assistance pour ce besoin sacré. Nous avons encore à la donner pour des colléges et des pensionnats, établissements plus que jamais utiles dans ces temps de lutte où il s'agit de former partout des âmes et des cœurs fermement attachés à la foi. Ici, il s'agira d'une imprimerie destinée à fournir des livres et des journaux, armes indispensables pour défendre la religion contre les attaques de ceux qui, dans l'intention de lui nuire, se sont fait un jeu de dénaturer l'histoire ; là, on érige des hôpitaux, des léproseries, des maisons de refuge, des orphelinats ; ailleurs, des asiles pour y instruire les catéchumènes, ou bien des écoles agricoles, des établissements de diverses sortes, et tout cela, faut-il le redire, à l'aide des secours de notre Œuvre.

S'agit-il d'élever et d'instruire les enfants des parents idolâtres, de racheter des esclaves, de fonder des villages chrétiens sur des terres infidèles, on sollicite et nous donnons nos secours.

Ce sont ensuite ces légions de Sœurs, anges terrestres qui font aimer et confirment les doctrines que prêchent les missionnaires. A ces pieuses filles on ne peut refuser des couvents pour les abriter, des subsides pour leurs œuvres qu'une ingénieuse industrie multiplie ; à nous à fournir les ressources sans lesquelles les saintes entreprises de leur zèle languiraient.

Viennent ensuite les accidents imprévus, incendies, inondations, disettes extraordinaires, guerres et leurs suites désastreuses, cessa-

tions de travail qui réduisent les ressources locales des missions, et compromettent momentanément leur existence.

La persécution sévit-elle quelque part : l'œuvre de la Propagation de la Foi doit faire des allocations exceptionnelles. Nous avons à secourir des confesseurs, à alléger le poids de leurs chaînes, à sauver du déshonneur des femmes chrétiennes tombées entre les mains des païens ou des musulmans. Mais la Chine et l'extrême Orient ne sont pas les seuls pays où la religion catholique a de rudes épreuves à subir ; en Occident aussi, et jusqu'à nos portes, nos aumônes servent à entretenir des prêtres dépouillés de tout, à conserver aux fidèles les hangars où ils ont dû se réfugier, après qu'on leur a enlevé les églises qu'ils avaient construites. Il semble, en effet, qu'une force invisible soulève aujourd'hui le monde entier contre Dieu et contre le Christ qu'il a envoyé.

Voilà bien des détails, et nous n'avons pas achevé de tracer le cercle dans lequel s'exerce l'action de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Nous en avons dit assez, néanmoins, pour montrer combien est lourd le fardeau qui lui incombe. Car l'esprit de charité qui l'anime ne connaît pas de limites, et, de même qu'elle n'exclut de ses secours aucun peuple, aucune contrée, aucune langue, à part les nations catholiques, de même aussi, quelle que soit la diversité des besoins, il n'en est pas un seul pour lequel elle refuse ses aumônes. C'est sur ces principes qu'elle a été établie par ses fondateurs.

Leur désir était de faire prédominer sur des intérêts spéciaux « les intérêts bien plus respectables du corps entier des missions, « dont tous les besoins finiraient, disaient-ils, par rester en souf- « france, si cette grande Œuvre voyait ses succès entravés par le « croisement des démarches opposées et des collectes rivales (1). »

A l'exemple donc des premiers fidèles, nous faisons des collectes dont nous partageons ensuite les produits pour les déposer aux pieds des successeurs des apôtres, qui les emploieront aux usages les plus variés, selon qu'il leur semblera plus utile au bien des âmes.

Telle est l'œuvre de la Propagation de la Foi, tels son esprit et ses actes ; elle a grandi sous les bénédictions multipliées des Souverains Pontifes ; mais elle est loin encore de pouvoir accomplir sa tâche tout entière. Universelle et générale, elle a besoin du concours empressé de tous les chrétiens. Voilà pourquoi elle ne cesse de faire appel à leur charité, leur répétant cette promesse du Sauveur des hommes : « *Date et dabitur vobis ;* Donnez et l'on vous donnera. » Dieu est généreux sans mesure ; il ne permettra pas que la foi soit enlevée à ceux qui auront uni leurs efforts pour aider à en propager le règne jusqu'aux extrémités de la terre.

ASSOCIATION DE PRIÈRES EN L'HONNEUR DE MARIE IMMACULÉE

pour le retour de l'Eglise Greco-Russe à l'unité catholique.

(Etablissement de cette Association à Chartres)

Mille ans nous séparent de l'époque funeste où Photius entraîna sa patrie dans un schisme qui depuis n'a fait que s'étendre. L'Eglise schismatique d'Orient est répandue sur la Russie, l'empire Turc, la Grèce, l'Autriche, la Servie et la Roumanie ; aujourd'hui le rang principal appartient au Synode de la Russie qui se courbe servilement sous la suprématie spirituelle du Tsar.

(1) Extrait des premières instructions aux Associés de l'Œuvre.

Dans le cours des siècles bien des essais ont été faits pour ramener à la vérité tant de chrétiens égarés ; les Papes ont multiplié des avances, réuni des conciles, adressé des invitations aux Souverains, et des exhortations aux peuples. Leurs efforts, après quelques apparences de succès momentané, ont éprouvé souvent de douloureux échecs ; et ces nations tenues à l'écart de la lumière par l'ignorance ou la mauvaise volonté de leurs hiérarques mais surtout par les desseins arrêtés des gouvernements, ont continué de gémir dans les ténèbres ; ce qui influe toujours malheureusement sur les caractères et sur les mœurs.

Pie IX n'a pas été moins zélé que ses prédécesseurs vis-à-vis des prétendus orthodoxes. L'histoire dira toutes ses tentatives à ce sujet, et expliquera par des faits nombreux cette parole qu'il a dite : « Nous ne désirons rien tant, nous ne demandons rien tous les jours » plus instamment à Dieu que la communion chrétienne de tous les » pays avec ce Saint-Siége qui est le centre de l'unité. »

Dieu a permis que son pontificat, déjà illustré par tant de gloires dont profite la Catholicité, vît naître une œuvre riche de promesses pour la décroissance sinon pour la complète extinction du schisme, œuvre éclose au sein de la Congrégation des Clercs réguliers de St-Paul, plus connus sous le nom de Barnabites.

Un haut personnage de Russie, le comte Grégoire Schouvaloff, entré fort tard au noviciat des Barnabites en Lombardie (17 janvier 1856), y trouva établi l'usage d'une prière quotidienne pour la conversion des Grecs schismatiques. Cette pratique répondait à un vif désir de son cœur ; son zèle pour le salut de ses compatriotes en reçut un nouvel élan. On le vit se présenter au Pape, lui déclarant qu'il était prêt à offrir sa vie pour obtenir le retour de sa patrie : « Eh ! bien, reprit le Souverain-Pontife profondément ému, répétez trois fois par jour cette protestation :*Tu es vir desideriorum.* Soyez-en certain, votre désir s'accomplira ; oui, il s'accomplira quand même les semaines du prophète devraient se changer en années ; de toute manière il s'accomplira . »

Le vénérable novice revint au milieu de ses jeunes compagnons enflammé d'ardeur et plein d'espérance. Il fut fidèle à la triple offrande de chaque jour ; moins de trois ans après, Dieu lui prouvait que son sacrifice si souvent renouvelé lui avait été agréable, et l'admettait à la récompense de l'autre vie.

Mais ses desseins d'apostolat spirituel en faveur des schismatiques devaient rester en héritage à sa Congrégation ; le feu dont il brûlait s'était facilement communiqué aux autres, et il l'avait entretenu par ses conversations et une habitude de mortifications et de prières que les novices offraient chaque jour à son exemple et en union avec lui. Après comme avant sa promotion à la prêtrise qui eut lieu à Milan en 1857, durant le séjour qu'il fit à Paris jusqu'à sa mort arrivée le 2 avril 1859, il ne s'était pas lassé d'attacher à sa cause le plus d'âmes possible. Les Barnabites suivirent avec bonheur une telle initiative, et tout ce qu'ils ont fait depuis conformément à l'idéal du comte-moine, s'appelle « l'Œuvre du Père Schouvaloff. »

Le R. P. Tondini s'occupe plus spécialement de cette œuvre. Ses ouvrages sur la question religieuse de Russie ont ému l'opinion publique et lui ont facilité des relations au profit de sa sainte entreprise.

C'est lui qui, en 1862, se sentit porté à fonder une *Association de prières, en l'honneur de Marie Immaculée, pour le retour de l'Eglise Gréco-Russe à l'unité catholique.*

L'Association ne tarda pas à recevoir toutes les sanctions désirées. L'épiscopat de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Irlande, d'Autriche-Hongrie, de Belgique, de Hollande, d'Orient voulut la bénir. Pie IX l'accueillit avec joie, et les grâces dont il l'a enrichie, montrèrent combien elle était chère à son cœur.

Quels fruits ne promet pas une si importante Association ? 1° Elle est placée sous les auspices de l'Immaculée Vierge et c'est un sujet d'espérance : « Ce n'est pas pour rien, dit le P. Schouvaloff, que les Russes ont conservé parmi les trésors de leur foi le culte de Marie ; ce n'est pas pour rien qu'ils l'invoquent, qu'ils croient à sa Conception Immaculée, sans le savoir peut-être, et qu'ils en célèbrent la fête... Oui, Marie sera le lien qui unira les deux églises, et qui fera de tous ceux qui l'aiment un peuple de frères sous la paternité du Vicaire de Jésus-Christ. »

2° Elle se propage à une époque où, par suite du dernier Concile, l'autorité du Pape brille d'un nouvel éclat devant toutes les âmes avides de la vérité. « Serait-il possible, s'écriait un jour un archevêque de Lemberg, que les louanges données à la primauté de Saint-Pierre et de ses légitimes successeurs les évêques de Rome, contenues dans les offices divins et dans les Menées des Russes, et chantées chaque année à des époques déterminées avec la plus grande solennité dans leurs églises, ne finissent un jour par toucher leurs cœurs et ramener leurs esprits à cette vérité que leur bouche souvent proclame si haut et de la manière la plus explicite ? »

Assurément, sans les décrets oppresseurs des consciences, sans les lois incroyables grâce auxquelles le Czar prétend rester *pape* de ses sujets, sans la crainte des odieuses vexations et des tourments effroyables qu'il inflige aux martyrs Polonais, le schisme aurait été entamé depuis longtemps. Mais qui peut prévoir si le dénouement de la crise orientale actuelle ne modifiera pas un jour la situation des orthodoxes ? Dieu peut se servir de tous les moyens pour ramener à l'Eglise catholique des provinces depuis longtemps perdues pour elle, l'Orient qui fut son berceau. « Notre siècle, a dit Mgr Mermillod, ne s'achèvera pas sans saluer l'aurore d'un seul bercail sous un seul Pasteur. »

L'Association dont nous venons d'esquisser l'histoire a maintenant un centre de plus ; les Pères Barnabites, après l'avoir confiée au Cœur Sacré de Jésus à Paray-le-Monial, désiraient la recommander à Marie dans un de ses sanctuaires français les plus célèbres. Sur l'invitation de notre vénérable évêque, ils l'ont établie le lundi de Pâques, 2 avril dernier, dans la Crypte de la cathédrale de Chartres. C'est le R. P. Montigny qui a été chargé de cette mission. Monseigneur a célébré le Saint-Sacrifice à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre devant une très-nombreuse assistance, et, à l'issue de la messe, le R. P. Montigny a expliqué l'origine, l'état actuel et les espérances de l'œuvre ; son discours était clair, sympathique, éloquent.

Il nous a montré l'Association, comme le faible écho de la touchante prière de Jesus-Christ : « *Je prie afin que tous ils soient UN comme vous, mon Père, en moi et moi en vous ; qu'ils soient de même UN en nous.* »(Jean, XVII, 21). La prière de Notre-Seigneur étant inséparable de l'institution du Sacrement de son amour, de cette Eucharistie dont l'Eglise gréco-russe a encore gardé la foi et le culte, nous avons compris pourquoi la *messe mensuelle* avait été réglée comme pratique principale de l'Association. Le R. P. insistant sur le glorieux privilége dont jouit la cité chartraine dès le commencement du christianisme, ne pouvait manquer de comparer no-

tre sort à celui des pays livrés au schisme. « Que seriez-vous sans la prédilection de Notre-Dame pour la ville de Chartres, point de départ de son culte en France, que seraient devenus vos ancêtres ? Où en serait votre foi et peut-être celle de bien d'autres contrées ? » Soyons reconnaissants en priant Notre-Dame dans sa chère église pour les infortunées victimes de l'erreur.

Monseigneur, prenant la parole après le Révérend Père, a exprimé sa vive satisfaction de voir la fondation nouvelle en l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, et a exhorté les fidèles à entrer dans la pieuse croisade en priant chaque jour pour le retour des schismatiques grecs à la vraie foi et en assistant à la messe de l'Association. Cette messe aura lieu le premier samedi de chaque mois à la Crypte. Une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, est concédée à ceux qui y assisteront ; ainsi l'a déclaré le supérieur général des Barnabites en vertu des pouvoirs accordés par un bref de Rome.(Il n'est pas nécessaire pour gagner ladite indulgence, que ceux qui ont assisté à la Messe visitent de nouveau l'église dans le même jour).

Les Chapelains de Notre-Dame ont à la disposition des fidèles de petits imprimés contenant une prière spéciale que répandent les Barnabites. Voici cette prière composée de textes tirés de la liturgie gréco-slave.

« Remplis de confiance en Vous, Mère de Dieu toujours Vierge, avec nos frères séparés, nous honorons dans votre Conception le fondement de notre salut, la base de la grâce et le soutien de nos espérances. Exaucez, ô Marie, la prière que nous vous adressons pour ces frères qui, comme nous, Vous appellent « toute-sainte, arbitre des dons de Dieu » et « Celle par qui nous obtenons tous les biens. » Faites que, reconnaissant enfin la divine autorité de ce Pierre qu'ils nomment « Fondement de l'Eglise, suprême fondement des Apôtres, porte-clefs du royaume des Cieux, base inébranlable des dogmes, » ils rentrent bientôt sous l'obéissance de ce Pontife romain, qu'ils nomment aussi, dans la personne du grand saint Léon, « leur Pasteur, l'héritier du trône et de la primauté de Pierre et le chef de l'Eglise. » Ainsi-soit-il.

L'abbé GOUSSARD.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres

IV. Archevêques et Évêques (*Suite*).

---

140. 6° ***REGNAUD de CHARTRES***, chambrier de l'église de Chartres, gentilhomme du pays, fils d'Hector de Chartres, seigneur d'Allonnes, évêque de Beauvais, puis archevêque de Reims, et *cardinal* nommé au Concile de Florence, en 1439. (Cardinal omis dans la liste des Cardinaux). Il fut un des principaux ambassadeurs au Concile de Constance, reçut Jeanne d'Arc avec honneur dans sa ville de Reims et sacra Charles VII. Il mourut le 8 avril 1445 (S. III, 350-375).

141. 7° *PIERRE CAUCHON*. Le cardinal de Chalant (n° 53), étant mort en septembre 1418, le roi de France pourvut en régale de l'archidiaconné de Chartres, Messire Pierre Cauchon, son maître des requestes, qui se fit recevoir par procureurs seulement le 27 décembre. Et lorsque le *Vénérable* Louis Allemandi, cardinal, n° 55, fut promu à l'évêché de Maguelonne, ce fut encore Pierre Cauchon qui reçut son canonicat vacant en régale (c'est-à-dire à la nomination du roi). Il ne fut pas longtemps grand archidiacre de Chartres ; successeur de deux

cardinaux, il fut lui-même remplacé par un autre cardinal, le cardinal évêque de Chartres, des Ursins, nº 12.

Il fut bientôt élevé sur le siége de Beauvais, qu'il quitta plus tard pour celui de Lisieux. Tout le monde connaît son triste rôle dans le procès de Jeanne d'Arc, libératrice inspirée de la France et de la Royauté, mais beaucoup ignorent son repentir, cependant la *tradition constante* du clergé de Lisieux est que P. Cauchon fit construire à ses frais la magnifique chapelle de la Sainte Vierge, au chevet de la cathédrale de Lisieux, et qu'il la dota de nombreuses fondations avec services religieux, *en repentance* de son rôle dans le procès de la Pucelle. (S. III, 331-353-384, *Wallon, Jeanne d'Arc, fig. 150*).

142. 8º *Guillaume de Hélande* ou Holande, chanoine évêque de Beauvais en 1444. (S. III, 379).

143. 9º *Nicolas Fumée*, évêque et comte de Beauvais, pair de France, ancien chanoine de Chartres, assista à l'ouverture de la châsse de Saint-Piat faite à la demande du cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Rouen et en présence d'un grand nombre d'évêques. On trouva le corps intact.

Incorruptum, cohœrentibus singulis ejus membris ac partibus, excepto capite quod est a corpore divisum. (Cart. N.-D. II, 200, Fisquet 15).

144. 10º *Réné Potier*, chanoine, évêque de Beauvais (Fisquet 15).

21º *BELLEY.*

145. 1. *Pierre du Laurens*, moine de Cluny, fut en concurrence vers 1662, et pendant près de quatre ans en procès devant le grand conseil, avec Bossuet, pour le prieuré-doyenné de Gassicourt près Mantes. (Pierre de Bédacier, évêque d'Auguste, nº 122, s'était demis en faveur de Bossuet). Enfin du Laurens fut pourvu d'un autre bénéfice que lui abandonna par amitié pour Bossuet l'abbé Letellier, plus tard archevêque de Reims, et celui qui devait si brillamment illustrer l'église de France et l'enrichir de ses immortels écrits, resta libre bénéficier de Gassicourt alors du diocèse de Chartres. De son côté du Laurens avança aussi aux honneurs ecclésiastiques et devint évêque de Belley. (Société arch. Proc. Verb., V. 170).

22º *BÉTHLÉEM.*

Les barbares, ayant chassé les Chrétiens de la Terre Sainte, Rainaud, évêque de Béthléem, vint en France en 1223 avec Gui, comte de Nevers, et ce seigneur lui donna l'administration d'un hôpital à Clamecy. Cet hôpital prit le nom de Béthléem, et l'administrateur général porta le titre d'évêque de Béthléem, quoique sans territoire et sans diocèse, et par un usage singulier, dit Durand évêque de Mende et avant chanoine de Chartres, cet évêque, récitait à toutes les messes, même aux messes des morts, le *gloria in excelsis* à cause que c'était à Béthléem de Judée que ce cantique avait d'abord été chanté. (Moreri).

146. *François Duranti Lironcourt*, né à Paris, 1733, vicaire général de Laon, *abbé de Châteaudun*, fut nommé évêque de Béthléem par le duc de Nevers, en 1777. Il quitta la France en 1792 ; il se réfugia en Angleterre pendant les jours de la terreur et mourut vers 1801. (Fisquet).

23º *BÉZIERS.*

1º Bérenger-Fredoli, évêque de Béziers, archevêque de Narbonne, cardinal nº 28.

2º Jean-Baptiste de Malherbe, né à Caen, 12 janvier 1712, prêtre et docteur de Sorbonne en 1736, *abbé de Thiron* en 1743, *refusa* en 1745

l'évêché de Béziers et celui de Bordeaux en 1750, et mourut à Paris en 1771. (Fisquet).

24° *BLOIS.*

Le diocèse de Blois ayant été démembré du diocèse de Chartres, à la demande de Paul Godet des Marais en 1697, fut doté des menses abbatiales de l'abbaye de Saint-Laumer de Blois et des revenus des prieurés. C'est pourquoi les différents évêques de Blois jouirent des revenus des divers prieurés de Saint-Laumer existant dans le diocèse de Chartres.

147. 1. *Charles Gilbert de Mouy de Trémont*, évêque de Blois et prieur de Moustier eut un procès avec l'Hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou pour une rente de 24 livres en 1764; vers la même époque le même évêque présenta à la maîtrise des eaux et forêts de Châteauneuf une requête pour être autorisé à abattre les arbres plantés sur les terres du prieuré du Petit-Islou. (Archives d'Eure-et-Loir, B. 2801 et 3265).

25° *BORDEAUX*, 4 *archevêques.*

1° Du Bellay, Jean, cardinal, né à Souday, 1492, n° 69.

2° François d'Escoubleau, fils du marquis d'Alluyes, sieur de Sourdis, gouverneur de Chartres, et d'Isabelle Babou de la Bourdaisière, quitta son office d'escuyer du roi et son épée pour prendre la soutane, chanta sa première messe au grand autel de l'église de Chartres qu'il aimait particulièrement, et devint bientôt archevêque de Bordeaux et *cardinal* (n° 88), il sacra le premier archevêque de Paris, Jean-François de Gondy et mourut le 8 février 1628. (S. IV, 305-351, Dom Liron).

148. 3° *Henri d'Escoubleau*, frère du précédent, d'abord évêque de Maillezais, ensuite de Bordeaux après son frère, mourut en 1645.

149. 4° Jean B. de Malherbe, abbé de Thiron, refusa les évêchés de Béziers et de Bordeaux 1745-1750. (Voy. Béziers.)

26° *BOULOGNE.*

150. *Jean Tabari*, d'abord médecin du roi Charles VI, ensuite prébendier de l'église de Chartres, et évêque de Boulogne (1384-1403) *episcopus Morinensis*, laissa, par reconnaissance des bienfaits du Chapitre à son égard, diverses rentes pour son anniversaire et service, *ad opus fabricæ hujus carnotensis ecclesiæ.* (Cart. N.-D, III, 44).

27° *BOURGES*, 11 *archevêques.*

151. 1° *Hugues* fils de Thibaut le Tricheur et de Leugarde, devint seigneur de Nogent-le-Roi et de Coulombs, chanoine de Chartres puis archevêque de Bourges après Richard son oncle. Il signa plusieurs donations de sa généreuse mère en faveur de l'abbaye de Saint-Père, entre autres, la donation des églises de Jusiers, et de Fontenay, et des domaines de Limay, donation faite afin que son *âme purifiée par l'aumône soit agréable au Seigneur et pour obtenir le repos de l'âme de son très-noble père et du glorieux comte Thibaut son défunt mari.*

Hugues signa : *Hugo primorum primus archipræsul.*

Propriétaire de l'abbaye de Coulombs, le *vénérable* Hugues y mit des clercs seculiers et commença la restauration continuée par son neveu et successeur, Roger, évêque de Beauvais (n° 129). C'est lui qui dédia l'église de Cluny en 981 à la prière de Saint-Mayeul, abbé. Il mourut le 1er janvier 984, *Obiit*, dit l'obituaire de Chartres, *Hugo bituricensis archiepiscopus et canonicus Sanctæ Mariæ.*

Il fut inhumé à Marmoutier-lez-Tours. (Cart. N.-D., abbé Poisson. — Cart. Saint-Père, etc.).

2° Henri de Sully, cardinal, n° 74, vers 1186.

3° Simon de Sully neveu du précédent aussi cardinal, n° 75.

152. 4° *Jean de Sully* neveu de Simon, doyen, ensuite archevêque de Bourges en 1273.

153. 5° *Gui de Sully* de la même famille lui succéda et fut à son tour remplacé par un autre chartrain en 1290, ce fut :

6° Simon de Beaulieu d'abord archidiacre de Chartres, puis cardinal n° 19.

154. 7° *Philippe Bernier*, chanoine de Chartres fut archevêque de Bourges avant Jean de Sully vers 1271. (S. III, 61, II 577).

155. 8° *Regnault de Beaune.* Le roi Henri III partit de Chartres pour aller ouvrir, le 2 octobre 1588, les trop fameux états de Blois. Claude de Sainctes originaire de Chartres, évêque d'Evreux, fit la prédication d'ouverture, et Regnault de Beaune, né à Tours, évêque de Mende en 1568, archevêque de Bourges en 1581, abbé de Bonneval et de Thiron au diocèse de Chartres et député du Clergé, y célébra la grand'messe. (Fisquet, S. IV).

156. 9° *Michel Poncet* d'abord évêque de Sisteron puis archevêque de Bourges. (Fisquet 15).

157. 10° François de Fontanges, archevêque de Bourges, mort évêque d'Autun en 1806, n° 121.

158. 11° *Jean-Marie Cliquet de Fontenay,* mort archevêque de Bourges le 13 octobre 1824. (Fisquet 17).

28° *BRESSE*, 2 *évêques.*

159. 1° *Adelman*, élève de Saint-Fulbert de Chartres, devint écolâtre de Liége et évêque de Bresse vers 1050. Il était encore à Liége lorsqu'il écrivit à Bérenger une touchante lettre pour le retirer de ses malheureuses erreurs. Nous allons citer une partie de cette lettre parce qu'elle donne des avis toujours bons et qu'elle fait le plus bel éloge de notre saint évêque Fulbert : J'aime à me dire votre frère de lait, dit-il, en souvenir de notre très-douce commensalité alors que nous étions élèves de *l'académie de Chartres..... sous la direction du vénérable Fulbert..... le plus chrétien et le plus catholique de tous les docteurs.....* Il prie pour nous.... la tendresse dont il nous entourait ici-bas, la charité dont il nous embrassait comme ses fils, sont encore plus ardentes au ciel. Par des attraits mystérieux, par des avertissements intimes, il nous appelle — comme autrefois, quand nous prenant avec lui le soir, il nous conduisait dans le jardin qui *entoure aujourd'hui la chapelle dont il est devenu le glorieux patron.* Là, les yeux baignés de larmes, il nous conjurait de nous tenir toujours dans le chemin royal de la vérité, de marcher sur les traces des saints Pères.... sans prendre le sentier détourné et trompeur des sectes nouvelles pleines de piéges et de scandales..... ah que je voudrais, par la miséricorde de Dieu et par *la très-douce mémoire de Fulbert notre commun maître* vous conjurer de respecter la tranquilité et la paix du monde catholique, la foi orthodoxe fondée par nos aïeux, cimentée par le sang des martyrs (Darras, XXI, 181-199).

160. 2° *Pierre de Bourges*, archidiacre de Dreux, évêque de Bresse vers 1270. (S. III, 61).

29° *BURGOS.*

161. *Pierre*, archidiacre de Dreux, nommé à l'évêché de Burgos en Espagne, vers 1305, par le pape Boniface. (S. III, 95).

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit.

La suite prochainement.

FAITS RELIGIEUX

Eglise du Vœu national à Montmartre

M. Rohault de Fleury, secrétaire de l'Œuvre du vœu national vient de nous adresser pour la *Voix de Notre-Dame* la lettre suivante :

« Il semblerait difficile de trouver un moment plus opportun pour que la France fasse à Dieu un appel solennel, car jamais peut-être de plus grands dangers ne l'ont menacée. La légèreté qui nous fait repousser le souvenir de nos désastres est un nouveau péril ; et pourtant le Christ aime les Francs, et certainement il est tout disposé à nous venir en aide.

Le vœu national, reconnu d'utilité publique par l'Assemblée nationale en 1873, n'a pas d'autre but que d'obtenir ce secours ; aussi nos Seigneurs les Evêques l'ont-ils approuvé et le Souverain Pontife l'a-t-il comblé de bienfaits.

Sous la direction du vénéré cardinal Guibert, le comité a fait les efforts les plus énergiques pour répandre la connaissance de ce vœu et pour en presser l'exécution.

Nous faisons en ce moment un travail ingrat et dispendieux, véritable acte d'humilité car il ne se voit pas ; mais quand du haut de Montmartre, la basilique du vœu national dominera Paris, la superbe cité, dont les habitants se recrutent sans cesse par toute la France, Paris qui d'ailleurs nous représente si bien avec nos qualités et nos défauts, grandis il est vrai par son activité dévorante et par son prestige même, l'acte de foi fait à cette heure difficile sera largement récompensé.

Les sommes accumulées depuis l'origine ne suffisent pas pour cette construction, et nous n'avons pas craint néanmoins de pousser nos travaux de toutes nos forces, persuadés que la France ne nous abandonnera pas. Au reste les œuvres importantes entreprises en ces derniers temps ne peuvent réussir que dans une France relativement prospère, et encore aimée du Christ ; il faut donc travailler à nous conserver cet amour, et pour cela nous efforcer de réaliser notre vœu ; car c'est un désir exprimé par Notre-Seigneur et par l'accomplissement duquel il a promis de se laisser toucher.

Nous nous adressons donc avec confiance à vos lecteurs pour qu'ils nous viennent en aide : que les pauvres donnent peu, que les riches donnent beaucoup, que tous fassent un effort, car c'est l'œuvre commune.

Le monde incrédule ricane en nous regardant, lui permettrions-nous de triompher ? Ne pourrions-nous pas avec tous les moyens dont dispose notre orgueilleuse puissance moderne arriver aux résultats obtenus par nos pères ?

Oh ! non la France catholique saura montrer qu'elle est capable d'élever à sa foi un monument digne d'elle !

Connaissant les sentiments qui dirigent votre honorable feuille, n'ai-je pas trop osé en comptant sur votre concours pour cet appel à la France, afin d'obtenir l'appui du Seigneur dans les circonstances graves que nous traversons ? Je ne le pense pas et je crois pouvoir vous en remercier d'avance en vous assurant de mon respectueux dévouement. »

Faits consolants a Paris. *Assemblée générale des catholiques.* — L'espace nous manque pour donner une idée, même incomplète, de ces grandes assises de la liberté catholique, aux prises avec des obs-

tacles et des ennemis de toute sorte, et que ceux-ci trouvent d'une audace inconcevable, parce qu'elle ne veut pas mourir.

Chaque soir, un public nombreux a acclamé les conclusions et les vœux formulés dans les diverses commissions, ainsi que les paroles énergiques de son éminent président et les admirables discours des prélats.

Le samedi, jour de la clôture, M. Keller a lu le texte d'une Adresse au Souverain-Pontife, dans laquelle, les catholiques réunis pour discuter leurs instérêts, qui sont ceux de la patrie francaise et de l'Eglise, déclarent se mettre aux pieds du Souverain-Pontife, accepter tous ses enseignements, revendiquer tous ses droits, compatir à toutes ses douleurs et le supplient de lui accorder une fois de plus sa bénédiction apostolique.

Mgr Freppel a couronné cette importante session par une magnifique et chaleureuse improvisation sur ce texte, qui doit être, a dit Sa Grandeur, malgré les difficultés du présent et les menaces de l'avenir, la devise bien arrêtée de tous les catholiques : *Viriliter agite et confortamini.* « La lutte, dit Mgr Freppel, est la condition de l'Eglise sur cette terre, aussi lui donne-t-on le nom de militante. C'est se faire illusion de croire qu'un jour viendra, où toutes les barrières qui s'opposent à son triomphe étant tombées, elle jouira pleinement de la sécurité et de la paix. Cet état, ne l'attendons pas. La lutte, après tout, vaut mieux que l'indifférence honteuse où croupissaient les esprits en France, il y a quarante ans. Combattons donc avec les armes qui sont dans nos mains, sur le terrain des principes, dans la vérité complète et intégrale, serrés et unis ensemble : les fidèles autour de leurs prêtres, les prêtres autour de leurs évêques, les évêques autour du Pape, et nous présenterons à l'ennemi un front de bataille qu'il ne pourra rompre. »

Après cette chaude allocution, l'assemblée émue et encouragée s'est séparée jusqu'à l'année prochaine, où l'attendent de nouvelles luttes, c'est-à-dire de nouvelles victoires.

Fêtes de Pâques.—Les fêtes de Pâques ont été splendides à Paris. Les journaux les plus hostiles en sont stupéfaits. L'un d'eux a laissé échapper cet aveu : « Toutes les églises de Paris, dit-il, étaient le jour de Pâques, envahies par un concours énorme de fidèles; les plus vastes étaient trop petites pour contenir la foule ; la circulation était devenue impossible. A en juger par les apparences, un étranger qui eut mis le pied ce jour-là dans la capitale, pour la première fois, aurait pu croire qu'il n'est pas au monde de population plus catholique et plus fervente que la population parisienne. » — A Notre-Dame, la communion générale des hommes distribuée par quatre prêtres à la fois n'a pas duré moins d'une heure un quart. On a remarqué en cette circonstance solennelle, M. le duc de Nemours et son fils le duc d'Alençon au banc d'œuvre ; parmi les hommes politiques, MM. de Broglie, Buffet, Wallon, un certain nombre de sénateurs et députés, MM. Keller, de Mérode, M. Baudon, président des conférences de saint Vincent-de-Paul; des officiers en uniforme, dont plusieurs officiers généraux et supérieurs, des membres de l'Institut entre autres MM. Camille Rousset, Ravaison, des magistrats, des professeurs des facultés et écoles de l'Etat, des fonctionnaires, des élèves des écoles polytechnique et Saint-Cyr.

M. de Cissey, à Angers.— On lisait dernièrement dans la *Semaine religieuse d'Angers :*

La conférence que M. de Cissey devait faire dimanche dernier à

Angers, sur l'observation du dimanche, n'a pu avoir lieu dans la chapelle des Religieux du Saint-Sacrement,choisie pour cette réunion. Un avertissement, venu, à la dernière heure, du ministère de la justice, a entravé les bonnes intentions de M. de Cissey. L'éminent conférencier a déclaré ne vouloir être l'occasion d'aucun conflit.

C'est pendant le séjour de Monseigneur à Paris, que M. le Ministre de la justice a envoyé sa dépêche. Nous savons qu'aussitôt après en avoir reçu la nouvelle, Monseigneur s'est empressé d'écrire au ministre pour protester contre cet acte d'arbitraire. Dans sa lettre, Monseigneur déclare que, s'il avait été dans sa ville épiscopale, il lui eût été impossible d'accepter une pareille atteinte aux droits de l'épiscopat.

La conférence n'en a pas moins eu lieu le lendemain, dans la salle synodale de l'évêché, au milieu d'un concours et avec un succès que les circonstances n'ont fait que grandir. »

On sait le bruit qu'ont occasionné ces faits ; la lettre par laquelle le Ministre se plaint aux évêques, de ce qu'ils permettent à un laïc de parler dans les églises sur une question de catéchisme, a été suffisamment jugée par le public chrétien.....

Le XIXe Siècle et les écoles Congréganistes. — Un des organes les plus déclarés de l'irréligion en France, un journal dont la lecture réjouit fort les francs-maçons, le *XIXe Siècle* publie une lettre émanant « d'une personne qui est en état d'être bien informée, » dans laquelle on dresse,pour 17 départements, le tableau des écoles laïques et des écoles congréganistes : « *Toutes les villes un peu importantes,* dit l'auteur de la lettre, *sont inondées de religieuses.... et non-seulement les Congrégations ont la majorité quant au nombre des écoles, mais on peut affirmer, hélas ! sans crainte de se tromper, qu'elles ont aussi une majorité considérable quant au nombre des élèves..... L'Est comme l'Ouest, le Nord comme le centre et le Sud ont été égalemeut atteints de ce redoutable phylloxera... Ce qui est plus grave encore, c'est que partout où les institutrices laïques ont résisté, l'enseignement n'est pas moins clérical chez elles que dans les couvents.* »

Bien entendu le journal de MM. About et Sarcey se désole d'un pareil état de choses. — Et dire que tant de milliers d'élèves, s'ils restent dignes de l'éducation reçue, ne comprendront jamais qu'on puisse tranquillement s'adonner à la lecture du *XIXe Siècle* ou d'autres feuilles analogues.

— *Trait de charité.* Voici un trait que n'ont point cité sans doute les publicistes libres-penseurs (Ces Messieurs ont trop à faire depuis quelque temps pour assaisonner de cent manières les infâmes calomnies commandées par les Loges.

L'histoire de la religieuse de Saint-Léger ne suffirait-elle pas à exercer leur imagination? Le tribunal d'Avallon aussi bien que toute la population honnête de la contrée, ont reconnu que le rôtissage de deux petites filles assises sur le poële ardent d'une classe était une invention abominable comme la crucifixion d'un enfant par un prêtre à Capoue ; que la sœur Saint-Léon, aimée et vénérée depuis vingt ans à Saint-Léger (Yonne), n'avait rien fait pour mériter les singulières et odieuses mesures dont elle a été l'objet. Mais il en sera de cela comme des autres cancans chers à la presse radicale. Les journalistes reprennent les mêmes mensonges, et, entre deux colonnes consacrées à la propagation d'une erreur politique, ils les étalent sous les plus agréables couleurs et sous une forme différente aux yeux de lecteurs bien faits pour ce régal). Notre paren-

thèse a été longue, nous ne la croyons pas sans utilité. Revenons maintenant au trait annoncé :

Dans ses promenades quotidiennes, dit l'*Echo du littoral de Goritz*, M. le comte de Chambord avait remarqué un pauvre estropié âgé d'environ quarante-cinq ans ; il lui donna un florin (2 fr. 50) la première fois que le pauvre tendit la main. Celui-ci ne manqua pas de se représenter chaque jour, et il reçut régulièrement la même aumône. Un jour, l'infirme disparut. M. le comte de Chambord en demanda des nouvelles : on lui apprit qu'il était alité ; il lui envoya par un serviteur du bouillon, quelques bouteilles de vin et cinq florins.

Quelques jours après, le comte et la comtesse de Chambord se transportèrent au réduit du pauvre estropié, qui était dans une écurie. A la vue de tant de détresse l'auguste princesse rajusta de ses mains royales la poignée de paille qui servait de couche au malheureux, consola le malade, et en se retirant, lui annonça qu'elle allait s'occuper de lui.

Rentrée chez elle, elle chercha immédiatement elle-même ce qui pourrait reconforter l'infirme épuisé, fit acheter un matelas, une paillasse, y joignant deux paires de draps, et du linge de corps, et fit aussitôt porter le tout. Chaque jour on continua à envoyer du vin, du bouillon, tout ce qui était nécessaire, et à faire prendre des nouvelles.

Bien plus : Mme la comtesse de Chambord pria une femme du voisinage de se charger de tous les soins convenables pour l'estropié ; cette femme ayant demandé pour cela quinze florins par mois, on lui en donna vingt. Et il en sera ainsi tant que l'estropié vivra. Quelques jours plus tard, M. le comte de Chambord est allé chez cette femme pour s'assurer par lui-même de la manière dont elle remplissait sa mission de charité.

— *Espagne.*— Mgr Caïxal, ex-aumônier de Don Carlos, qui avait demandé au gouvernement espagnol, de rentrer dans son diocèse pour présider aux cérémonies de la Séo-d'Urgel, vient d'être frappé d'un bannissement perpétuel.

— *Turquie.* — Quelles seront les conséquences de la guerre commencée entre la Russie et la Turquie pour les Chrétiens catholiques d'Orient. La Russie victorieuse ne les traitera-t-elle pas comme la pauvre Pologne ? Et d'autre part la Turquie, ns va-t-elle pas redoubler de barbarie vis-à-vis de ses sujets non musulmans que le Czar dit vouloir défendre dans sa déclaration de guerre ? Les desseins de Dieu sont impénétrables.

— *Le précepte du dimanche.* — A la suite de plusieurs réunions, où la question a été mûrement étudiée et sérieusement discutée, MM. les pharmaciens d'Orléans ont décidé de fermer par moitié leurs officines les dimanches et les jours fériés.

— *Pontmain.* — Une archiconfrérie vient d'être fondée à Pontmain. Le Saint-Père l'a enrichie de bienfaits spirituels et encourage la construction de la belle église qui doit perpétuer le souvenir de l'Apparition de Notre-Dame.

— Depuis quelques semaines l'univers catholique a fait de grandes pertes : 1° en la personne de Monseigneur Nardi, Secrétaire de la S. Congrégation des Evêques et des Réguliers (charge cardinalice) ; 2° en la personne de Mgr Guerrin, évêque de Langres, décédé subitement le jour de Saint Joseph ; 3° de Mgr Pallu du Parc, évê-

que de Blois. Ce dernier Prélat, grand dévot à N.-D. de Chartres, tenait beaucoup à recevoir chaque mois notre modeste revue, en sa qualité de membre de notre Archiconfrérie. Monseigneur Nardi, aussi ancien pèlerin de N.-D. de Chartres, aimait à se souvenir de notre célèbre sanctuaire.

— Monseigneur l'Evêque de Poitiers a publié une admirable lettre pastorale sur les devoirs de la génération actuelle envers le sacerdoce. Nous en publierons au moins des extraits dans le prochain numéro.

— Jusqu'ici nous comptons une dizaine de prêtres du diocèse de Chartres parmi les pèlerins partis pour Rome.

— Le mois de Marie sera prêché à la cathédrale par le R. P. Lequette, de l'Institut de la Miséricorde.

— L'Adoration mensuelle à l'Eglise Sainte-Foy a eu lieu le 26. Sermon par le R. P. Gros, supérieur de la Maison des Maristes, à Paris. — La fête d'Adoration pour le mois de mai est fixée au jeudi 24 en l'église de Saint-Martin (faubourg Saint-Brice).

— Parmi les livres recommandés pour les exercices du Mois de Marie, nous devons en signaler deux dont le succès a été confié à Notre-Dame de Chartres.

Ce sont : 1° le *Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres*, par M. l'abbé Bulteau. (Il se vend chez la concierge de la Maison des Clercs. Prix *franco :* 1 fr. 25). L'historique du Pèlerinage fait le fond de ce livre ; les prières pour chaque jour sont variées et empreintes d'une bonne piété.

2° Le *Mois de Marie de la Sainte Famille*, par Mme la Baronne de Chabannes (Il se vend à la librairie de J. Lefort ; Paris, rue des Saints-Pères, 30. — Lille, rue Charles Muyssar. — Prix : broché, 1 fr., et relié, 1 fr 50). Ce charmant livre dont les considérations sont surtout dirigées vers l'amour de l'Eucharistie, a été honoré de plusieurs approbations épiscopales.

IMAGERIE MUSICALE

de Notre-Dame de Chartres, dédiée aux Ecoles, Pensionnats, Séminaires, Confréries et Catéchismes de Persévérance

Nos belles images de Notre-Dame de Chartres ont déjà fait connaître partout la Vierge du Pilier et Notre-Dame de Sous-Terre. Grâce à une ingénieuse idée, nos images ne parleront plus seulement aux yeux : une gracieuse mélodie, gravée au revers, tiendra lieu de prière, et n'en portera pas moins agréablement au Cœur de Marie, l'expression de notre amour. Chaque morceau, spécialement écrit pour de jeunes voix, conviendra aux messes de communions, aux réunions de persévérance, etc. — N° 1. Le Miserere du Sacré-Cœur. — N° 2. Ave Maris stella des Pèlerins. — La douzaine, 1 fr. 20. (S'adresser au Concierge des Clercs de Notre-Dame).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un bijou fort riche ; c'est une broche montée de diamants.

Lampes. — 80 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 67 ; devant Notre-Dame du Pilier, 3 ; devant Saint-Joseph, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 42 enfants ont été consacrés, dont 9 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte : 283.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 336

Nombre de visites faites aux clochers : 198.

— On nous fait espérer le pèlerinage de la paroisse de Saint-Sulpice, de Paris à Chartres, pour le 28 mai.

Pèlerinage. — Le samedi 21 avril, nous avons vu aux pieds de Notre-Dame de Chartres Sa Grandeur Monseigneur Martin, évêque de Paderborn (Allemagne) ; c'est un confesseur de la foi qui a subi d'abord la prison, puis l'exil pour cause de fidélité à son devoir. — Peu de jours auparavant, nous avions vu au même sanctuaire Sa Grandeur Mgr Ouzouf, évêque missionnaire, vicaire-apostolique du Japon septentrional.

— Nous avons signalé plus haut la communion générale des hommes à Paris. On sait que dans bien d'autres villes les hommes, en nombre moins considérable mais encore relativement grand, ont donné le même spectacle. Orléans, Rouen, Lyon ont été particulièrement cités. Chartres aussi essaie de suivre l'exemple de Paris dans cette circonstance. Depuis trois ans la communion pascale des hommes à la cathédrale est l'occasion d'une cérémonie spéciale. Cette année Monseigneur a voulu lui-même leur distribuer le pain eucharistique ; beaucoup se sont approchés de la Sainte Table. Pourquoi tant d'autres en sont-ils écartés par le respect humain ?

— Les dragons de la garnison de Chartres ont eu une belle cérémonie à la Crypte, dans la soirée du jour de Pâques. L'état-major était présent. Après une excellente allocution donnée par M. l'abbé Lavanne, curé de Morancez, les soldats ont chanté les motets du Salut avec beaucoup d'entrain. Nous saisissons cette occasion pour féliciter le 2e Dragons du bon esprit qui l'anime ; on peut le constater en voyant leur empressement à revenir à la Crypte sous la conduite de leur aumônier. Le bataillon d'infanterie, (130e de ligne) arrivé récemment à Chartres pour y résider comme les dragons, y a été précédé aussi par une bonne réputation au point de vue religieux.

— L'Œuvre des Pauvres Malades a eu son sermon de charité le dimanche du Bon Pasteur ; le prédicateur était le R. P. Henri de Regnon, jésuite. La cause des Pauvres Malades, plaidée avec talent, a été sympathique à l'auditoire ; la quête l'a prouvé.

— A la fin du Carême, une autre œuvre bien intéressante, qui ne bénéficie en rien des collectes de la précedente vu qu'elle poursuit un autre but dans d'autres conditions, l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres avait aussi sa quête annuelle à la Cathédrale, et nous eussions voulu en voir le produit beaucoup plus abondant. Il suffit de compter les hommes et les femmes de l'Asile des Petites-Sœurs pour concevoir le désir d'être auprès d'eux l'intermédiaire de la Providence. Il y a en ce moment 140 vieillards dans cet établissement dont la construction a dû être mise en harmonie avec les besoins, et a été par conséquent fort coûteuse. Joignez à ce chiffre le personnel des religieuses et jugez de la nécessité des aumônes.

Si les ressources quoique limitées subviennent à la nourriture et à l'entretien, si elles sont suffisantes pour que les vieillards ne participent jamais aux anxiétés des Petites-Sœurs, c'est que parfois, outre l'aumône quotidienne recueillie à la porte des personnes charitables, surviennent des dons plus importants que Dieu conseille à des âmes

généreuses.Nous voudrions qu'à Chartres s'accomplissent souvent des faits comme le suivant qui a eu lieu en Amérique.

Au mois de mars dernier, les Petites-Sœurs des Pauvres, de la maison de Cincinnati (Etats-Unis), se trouvant sur le point d'avoir achevé leur charbon, eurent recours à saint-Joseph, leur bien-aimé protecteur. Cependant, leurs prières montaient, depuis plusieurs jours, ferventes et nombreuses, et le puissant époux de Marie semblait ne pas entendre ; on ne voyait rien venir. Aussi, quand on eut fini le peu de charbon qui restait, on fut bien forcé d'aller en acheter. Une Petite-Sœur se rendit chez le marchand et lui en demanda cinquante boisseaux. Cet homme se mit à rire, et lui dit : « Non, je ne vous en vendrai pas. — Et pourquoi donc ? — Parce que vous allez tout à l'heure en recevoir huit cents boisseaux pour rien. Une personne qui vous connaît vient de mes les acheter pour vous et me les a payés. »

— La quête de Pâques au profit des Séminaires a été bonne à la cathédrale. Il devait en être ainsi puisque les fidèles savent que la Commission du Budget a diminué les allocations faites jusqu'alors par le Gouvernement aux Séminaires. Nous souhaitons vivement que partout l'on comprenne la nécessité de combler par des offrandes particulières le déficit qui doit résulter de pareilles mesures.

— *L'Œuvre de l'Adoption*, rcommandée bien des fois par son zélé directeur aux prières du sanctuaire Chartrain, donne d'excellents résultats et on en remercie vivement notre Auguste Patronne...... Nous savions déjà que, dans notre diocèse particulièrement, cette admirable institution prospérait. On nous transmet aujourd'hui des nouvelles semblables pour le diocèse du Mans.Nous reproduisons de ce récit publié dans les *Annales de l'Adoption* la partie qui concerne Mamers, vu qu'elle se termine par un éloge aux *Dames Institutrices*, filles de Notre-Dame de Chartres, bien dévouées au culte de leur Mère, à Mamers comme à Chartres et à Nogent-le-Rotrou.

« Je viens de faire la réunion d'hiver, écrit le Directeur de Mamers. La Sainte Messe a été célébrée à l'intention des Associés; un sermon sur l'Œuvre a été donné, et la quête a été faite par une de ces nombreuses charitables Dames qui sont dévouées à notre belle Œuvre, et lui procurent ses brillantes recettes paroissiales. Les élèves de tous nos Pensionnats, membres de l'Adoption, étaient venus à la cérémonie grossir l'assistance et ajouter leurs offrandes à la quête. L'Œuvre est donc acceptée par tous les âges, ce qui lui donne pour l'avenir un gage assuré de prospérité et de progrès. Car, j'aime à le croire, elle est appelée à pénétrer davantage encore au sein de notre chrétienne et pieuse population. Dès aujourd'hui elle possède plusieurs zélatrices dont le dévouement éprouvé continue et étend son active propagande, Dieu sait leurs noms et leurs œuvres ; cela suffit. Elles me reprocheraient d'ailleurs de les nommer ici et de blesser leur modestie par une indiscrétion.

Ajoutons que les Bulletins de nos chers enfants, placés à l'*Orphelinat de Sainte-Marie* sont particulièrement consolants, et témoignent de la bonne direction de la maison à laquelle nous les avons confiés. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'ai passé plusieurs heures mercredi dernier aux pieds de Notre-Dame de Chartres, en action de grâces de l'immense faveur que nous lui devons ; c'est Elle qui a détourné de ma fille un épouvantable malheur..... J'avais promis le pèlerinage au milieu de vives inquiétudes ; je suis bien heureuse de vous faire part de la grâce obtenue. (A. J. B. d'Angers).

2. J'avais fait demander, par un bienveillant intermédiaire, les prières de la Confrérie, en faveur de ma sœur qu'une fièvre typhoïde, aggravée par plusieurs complications successives, avait

conduite aux portes du tombeau. J'ai le bonheur de vous annoncer aujourd'hui que Notre-Dame de Chartres a exaucé pleinement les prières qui lui ont été adressées. La malade, dont l'état n'offrait pas d'espoir, est maintanant convalescente, et c'est un pieux devoir que j'accomplis en témoignant hautement de la bonté de cette Divine Mère, miséricordieuse protectrice.

(J. Ch. de la G., diocèse de Rennes).

3. Il y a quelque temps une pauvre mère vous demandait, par mon entremise, des prières et une messe pour la conversion et la guérison de son fils blessé. Grâce à la Vierge Immaculée, le double objet de la demande a été accordé, et maintenant on désire une nouvelle messe en reconnaissance de ces bienfaits.

(C. P. de Dreux).

4. Il y a un mois, je vous avais fait demander une neuvaine pour mon frère très-dangereusement malade (il avait déjà reçu le saint viatique) ; dès le commencement de la neuvaine, le mieux a commencé, et maintenant la santé est parfaite, Reconnaissance à notre bonne Mère ! (M. G. de Nogent-le-Rotrou).

5. Une jeune fille très-gravement atteinte du mal ordinairement appelé danse de Saint-Guy a été recommandée à Notre-Dame de Chartres et nous avons fait ensemble une neuvaine. Au bout des neuf jours, la situation loin d'être meilleure était plus alarmante, désespérée même ; je conseillai aux parents extrêmement affligés de vous demander une seconde neuvaine qui, en effet, amena un changement complet. La jeune fille s'unit à nous pour remercier Notre-Dame de Chartres à qui toute la famille attribue l'éclatante guérison. (L. H. de D., diocèse de Versailles).

6. Je vous envoie une offrande de. . . . . comme témoignage de notre reconnaissance à Notre-Dame de Chartres pour les faveurs qu'elle nous a récemment obtenues.

(R. R. de S., diocèse de Saint-Claude).

7. Gloire à Notre-Dame de Chartres ! Mes souffrances de huit mois sont enfin terminées. Ma délivrance m'est venue par sa protection. Ma santé, ébranlée par tant de privations et de chagrins se rétablit, et j'occupe une place conforme à mes besoins. Voilà l'effet des prières qu'ont faites pour moi votre œuvre des Clercs et les Associés de l'Archiconfrérie.

(M. G. de S., diocèse de Montpellier).

BIBLIOGRAPHIE

— **Sœur Maria** de la Congrégation des sœurs de Saint-Paul de Chartres, par M. Abel Gaveau, prêtre. Se vend à Chartres, chez Pétrot-Garnier. — Prix : 4 fr.

Nous remercions l'auteur d'avoir consacré son talent bien connu à un travail aussi intéressant et aussi utile.

L'excellente biographie qu'il vient de nous donner met en relief la vie d'une sainte religieuse que Chartres doit considérer comme une de ses gloires. Cette femme gracieuse, spirituelle, au cœur noble, à l'intelligence tout à fait supérieure, mit ses plus chères délices dans l'amour des pauvres et de ceux qui souffrent. De là ces traits en nombre presque infini de dévouement sublime, de tendresse délicate et profonde qui remplissent son existence accidentée et parfois militante, et qui font de la sœur Maria une des figures de religieuses les plus remarquables de notre époque.

Semaine Eucharistique, *Chemin de Croix et choix de prières* à l'usage des enfants qui se préparent à leur première communion, par la baronne de Chabanes, nouvelle édition. Se vend à Chartres. chez Pétrot-Garnier. Nous avons parlé déjà plusieurs fois de ce petit ouvrage approuvé par plusieurs évêques, et adopté par beaucoup de prêtres ; des voix plus autorisées que la nôtre en ont fait l'éloge et l'ont dit très-utile à la piété des enfants.

Le bon ange de la première Communion, par M. l'abbé Postel, vicaire général

honoraire d'Alger. — 1 fort volume in-12. — Prix : 4 fr. et *franco*, 4 fr. 50. (Paris, chez Josse, éditeur, 31, rue de Sèvres).

Pie IX, aperçu chronologique de sa vie, in-32 jésus, avec un portrait de Pie IX et un filet d'encadrement à chaque page. Lyon, Josserand, libraire-éditeur. Prix : 10 cent., ; — la douzaine, *par la poste* : 1 fr. ; — le cent, *par la poste* : 7 fr. ; — 500 exemplaires, pris à Lyon : 25 fr. ; — *le même*, édition de luxe, imprimé sur papier teinté, avec un filet rouge à chaque page : 25 cent.

Après la publication de la splendide *Histoire de Pie IX*, par M. Villefranche, dont le succès va toujours croissant (la 3e édition vient de paraître), on réclamait avec instance, pour le répandre à profusion, un résumé de cette vie prodigieuse. De concert et avec le concours de quelques personnes aussi dévouées que charitables, l'éditeur de l'*Histoire de Pie IX* a publié cet opuscule à *cent mille exemplaires*.

Allocution adressée par Notre Très-Saint-Père le pape Pie IX aux cardinaux de la Sainte-Église romaine, le 12 mars 1877, dans le palais du Vatican. — On a pensé que ce mémorable document devait être publié à un très-grand nombre d'exemplaires et porté à la connaissance de tous les catholiques. (En vente chez M. Devalois, rue de Rennes, 114, Paris. Prix : le cent, 5 fr. et franco 7 fr. ; les cinquante, 2 fr. 50 et franco, 3 fr. 50 ; — les vingt-cinq 1 fr. 25 et franco, 1 fr. 75).

Aux Tierçaires de Saint-François. — Il vient de sortir des presses de l'imprimerie Polyglotte de Saint-Jean-l'Evangéliste, avenue de Maire, à Tournai (Belgique), un petit volume (tout latin) intitulé :

Regula et Testamentum Seraphici Patris Francisci. Vita Fratrum Minorum. Accedunt nonnulla Fratrum usui prœsertim Sacerdotum accommodatissima. Ex variis collegit Frater Hilarius ab Antverpia, Magister Novitiorum Ord. Minorum Capucinorum, Prov. SS. Trinitatis.

L'édition se compose de quatre parties distinctes :

1° Règle et Testament de Saint-François, etc., suivis d'un recueil choisi de prières franciscaines, pour la plupart enrichies d'indulgences. Prix broché : 0 fr. 60 ; — 2° Petit-Office de la Sainte-Vierge, Prières avant et après la Messe, Bénédiction de la Table, Itinéraire selon le Rite Romain. Prix broché : 0 fr. 75 ; — 3° Formules du Tiers-Ordre et du Cordon de Saint-François, Bénédictions des scapulaires, croix, médailles, etc., les plus en usage. Prix broché : 0 fr. 40 ; — 4° Constitutions. Prix broché : 0 fr. 50.

Chaque partie est précédée ou accompagnée de notes explicatives, tirées des décrets du Saint-Siége. On peut se procurer chaque partie séparément. Les quatre parties réunies forment un charmant petit volume in-48. Le prix broché est de 2 fr. 25. Reliures variées à volonté.

C'est une œuvre typographique d'une rare perfection

Avis. — Madame la Supérieure des Sœurs de Notre-Dame de Chartres prévient les personnes qui désireraient avoir une photographie de M. le Chanoine Teyssier et contribuer par là à l'érection du monument funèbre qu'on doit lui élever, qu'elle fait un dépôt de ces photographies chez le concierge du Grand-Séminaire et chez la concierge de sa Communauté, à Chartres.

MAI 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mai 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, de la pr. : *En ego.*

1er mai, mardi. — Ind. pl. : 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les pos. d'objets indulg.

2, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

3, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. le scap. bl.; 3° p. la récit. à genoux devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

5, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).

6, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le Rosaire; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

7, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

8, mardi.— Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie ; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.)

9, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.); 2° pour le scap. du Carmel.

10, jeudi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° p. le scap. bleu.; 4° p. l'Archic. de St Joseph ; 5° p. le Rosaire ; 6° p. les possess. d'objets indulg.

11, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).

12, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basiliq. rom. au scap. bleu. (comme au 5 mai. — j. au ch).

13, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du du S. C. de Marie (j. au ch.); 3° p. la Conf. du Cœur de Jésus.

14, lundi — Ind. pl.: 1° p la Propag. de la Foi; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

15, mardi. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quot. du *Regina* ; 2° p. la récit. quot. du chap. de l'Im. Concep. (j. au ch).

16, mercredi.— Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

17, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Apost. de la Prière ; 2° p. les Tert. Fr.

18, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le Scap. rouge.

19, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la T.-Ste au scap. bleu (comme au 5 mai.— j. au ch.).

20, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. le Rosaire ; 5° p. les possess. d'objets indulg.

21, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch).

22, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).

23, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Ar. de St Joseph (mercr. au ch.); 3° p. les Tert. Franc.

24, jeudi. — Ind pl. pour la récit. quotid. de l'invoc.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

25, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ap. de la Pr.; (vend. au ch.) ; 3° p. le scap. rouge.

26, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 5 mai. — j. au ch.).

27, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. les poss. d'objets indulg.

28, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tertiaires Franciscains ; 2° pour l'Œuvre de S. François de Sales ; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).

29, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de la pr. *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

30, mercredi.—Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. les Tert. Fr.; 3° pour la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).

31, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. le chap. brigitté ; 2° p. les Tert. Fr.; 3° pour ceux qui ont suivi les exercices du mois de Marie.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE
6e NUMÉRO — LA VOIX — JUIN 1877

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE PASTORALE & MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES à l'occasion du Cinquantième Anniversaire de la Consécration épiscopale de Notre Saint-Père le pape Pie IX.

Louis-Eugène REGNAULT, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très-Chers Frères,

A l'approche de la grande fête qui se prépare à Rome, tous les cœurs catholiques se réjouissent. Le grand et immortel Pie IX doit célébrer, le 3 juin prochain, le cinquantième anniversaire de son épiscopat. Il est notre père, notre chef, le vicaire de Jésus-Christ sur terre. Il est le docteur infaillible de l'église universelle. Il gouverne tout le troupeau, c'est-à-dire les évêques, les prêtres et les fidèles.

Il n'est pas possible de penser à Pie IX sans se rappeler sa bonté et en même temps son invincible fermeté ; l'épreuve vient encore donner plus d'éclat à l'auréole qui ceint son front. Sa bonté, nous l'avons expérimentée dans nos fréquentes visites au tombeau des Saints-Apôtres, quelle douceur, quelle sérénité sur son visage ! quelle majesté ! Tous ceux qui jouissent pendant quelques moments de sa présence se retirent heureux et comme renouvelés dans les sentiments qu'une foi vive inspire. Quant à sa fermeté, elle a fait l'admiration de tous les catholiques de l'univers. Elle a été la terreur des hypocrites et des ingrats. Le document qui a paru récemment et dans lequel il met à nu les machinations de ses ennemis, restera comme un monument de l'autorité du chef de l'Eglise et un manifeste accablant contre la perfidie de ceux qui l'attaquent ; ceux-ci voudraient bien que l'on crût que le Pape est libre à Rome et que, sous le gouvernement soi-disant libéral

qui l'opprime, il peut faire et dire ce qu'il veut ; mais Pie IX réfute en quelques mots ces assertions mensongères. Non il n'est pas libre, ce Père vénéré, lorsqu'on le sépare de ses plus fidèles sujets et surtout des Congrégations religieuses dont Jésus-Christ lui a confié la garde, lorsque les monastères sont envahis, leurs églises détruites, lorsque les écoles fondées par la munificence des Papes, et d'où rayonnait l'enseignement chrétien, la vie de l'église, sont transformées en cours humanitaires confiés à des maîtres sans foi et sans Dieu. En ce moment ne vient-on pas de vouloir fermer la bouche aux évêques, de peur qu'ils ne se lèvent pour défendre la plus noble des causes? Le Saint-Père prévoit le moment où il ne pourrait plus faire entendre sa voix que rarement et difficilement. Aussi a-t-il voulu que son allocution du 12 mars de cette année fût comme un témoignage permanent qui déposât contre ses ennemis, et une protestation éclatante dont le temps ne pourra détruire la force. L'Ecriture dit que la patience est la perfection de la vertu ; aussi ce qui relève les vertus admirables de Pie IX c'est l'épreuve et la magnanimité dans l'épreuve ; il souffre et il attend. Il se confie dans la vertu de Dieu. Il a recours à l'infinie charité du cœur de Jésus-Christ. Il invoque avec une douce confiance la protection de Marie. Marie dont il a exalté les priviléges et celui de tous qui est le plus cher à cette très-sainte Vierge, son Immaculée Conception, vérité qui était déjà crue dans toute l'église, mais qu'il a définie comme un dogme de la foi catholique. Chose admirable, il a été donné à Pie IX de goûter les plus douces consolations spirituelles, puisqu'il a glorifié la Reine des anges et qu'il a constaté l'autorité doctrinale et irréfragable de Pierre, prince des apôtres, dont il est le légitime successeur, et que d'autre part les souffrances ne lui ont pas manqué. Telle a été la voie royale de la croix, tracée par Jésus-Christ son divin maître, telle a été ici-bas la condition de Marie, la plus pure des créatures, dont le cœur a été transpercé d'un glaive.

Enfin, Dieu a accordé à ce grand et pieux Pontife de compter cinquante ans d'épiscopat. C'est le 3 juin 1827 qu'il a été consacré évêque et en l'année 1839, Grégoire XVI, dont nous avons eu le bonheur à Rome de contempler les traits, l'élevait au cardinalat, sans doute en prévision déjà de ses hautes destinées. Pour nous, nos très-chers Frères, nous voyons arriver avec bonheur l'anniversaire si désiré de la consécration épiscopale du Pontife souverain, notre bien aimé Père, et nous engageons vivement tous les prêtres et tous les fidèles à le célébrer avec allégresse ;

C'est pourquoi, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE Ier.

Le dimanche trois juin de la présente année, jour où l'on célèbre la solennité de la Fête-Dieu, on chantera, à l'intention de notre Saint-Père le Pape, dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, à l'issue de la messe paroissiale ou de la messe de

communauté, un *Te Deum* solennel en joignant à l'oraison d'action de grâces le verset et l'oraison pour le Pape. Au salut du soir, qui sera aussi solennel, on chantera le cantique *Magnificat* et l'antienne *Tu es Petrus* avec l'oraison pour notre Saint-Père le Pape Pie IX. Tous les prêtres, le trois juin, à la sainte messe, diront avec l'oraison *Pro Papa*, l'oraison *Pro gratiarum actione*.

ART. II.

Par un bref en date du 27 février de cette année, Sa Sainteté accorde une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire à tous les fidèles, de l'un et de l'autre sexe, qui, le 3 juin, en assistant en quelque église ou oratoire que ce soit, au saint sacrifice de la messe, après s'être confessés et avoir communié, prieront pour la conversion des pécheurs, la propagation de la foi, la paix et le triomphe de l'église, c'est-à-dire aux intentions du Souverain Pontife. Nous ne doutons pas que les personnes pieuses ou qui vivent en communauté ne s'empressent de profiter de cette faveur en s'approchant des Sacrements en ce jour.

Nous avons accueilli volontiers la demande des Prêtres qui nous ont exprimé le désir de se rendre à Rome le 3 juin prochain après avoir pourvu aux besoins de leurs paroisses ; c'est aussi avec joie que nous avons vu la spontanéité des offrandes de tous ceux qui ont bien voulu fêter de leur mieux le glorieux anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX.

Et sera, notre présente Lettre pastorale, avec le Mandement qui l'accompagne, lue dans toutes les Eglises et Chapelles publiques de notre Diocèse, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Chartres, sous notre seing et le sceau de nos armes, le 27 juin de l'an de grâce 1877.

L.-EUGÈNE, *Évêque de Chartres*.
Par Mandement de Monseigneur :
GERMOND, *Chan.*, *Secrét. gén.*

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE POITIERS

sur le devoir urgent de la génération actuelle envers le sacerdoce

. . . .

II . . . . Le sacerdoce qui est le premier besoin, le premier rempart et le premier honneur des sociétés, n'a pas tant à réclamer auprès de ses adversaires qu'auprès de ceux qui se disent et qui sont réellement ses amis. Atteint par les uns dans l'exercice de ses droits, il est menacé par les autres dans son existence même. Disons tout. Le symptôme le plus grave de la situation, c'est que les classes qui s'intitulent volontiers classes dirigeantes, ont répudié pour leur compte le ministère ecclésiastique. D'heureuses mais trop rares exceptions ne sauraient infirmer notre assertion : la vocation au sacerdoce est considérée, en France, par le plus grand nombre des familles prépondérantes, comme une vocation qui leur est étrangère, et l'exemption du service religieux est devenue pour elles comme un apanage acquis à leur condition. Tournez-vous vers la bourgeoisie ou la noblesse, vers le commerce, l'industrie ou la finance, vers la grande ou la moyenne propriété, vous trouverez partout le même préjugé. Sur ce point, les familles chrétiennes se distinguent à peine des familles incroyantes, et c'est un égal phénomène quand l'action extraordinaire de la grâce fait surgir un prêtre du sein des unes comme des autres.

Est-ce donc le Seigneur qui a jeté son anathème définitif sur ces maisons, et qui a juré que ces races n'entreraient plus dans son sanctuaire (1) ? Dans ce cas, il faudrait s'attendre, d'ici un siècle, à des renversements sociaux sans pareils. Une fois encore il serait écrit là-haut : Place aux démolisseurs, place aux nouveaux barbares, dont les fils adoucis et purifiés reprendront, à leur jour, dans le temple de Dieu, le rang qu'ont déserté et d'où sont désormais déchus les privilégiés du passé. Mais, hâtons-nous de le dire, plus

(1) Gentes... de quibus præceperas ne intrarent in ecclesiam tuam. Thren., 1,10.

d'un indice établit qu'il n'en est pas et qu'il n'en sera pas ainsi. La société française, dans les classes honorables dont elle se compose, n'a point été frappée par la main de Dieu de ce sceau de réprobation ; il ne tient qu'à elle de l'effacer de son front. Elle a donné, elle donne tous les jours, par d'autres côtés, trop de preuves de son ardeur et de sa générosité, pour nêtre pas amenée bientôt à réagir contre des courants auxquels elle s'est laissée entraîner par irréflexion, par routine, par imitation, plutôt que de parti pris. Seulement il est temps, il est grand temps de l'éclairer sur le péril, sur le mal, sur le besoin, sur le devoir urgent de l'heure actuelle.

III. L'ennemi vous le crie sur tous les tons : ce qu'il poursuit de sa haine, ce n'est pas, dit-il, la religion en elle-même, mais le sacerdoce ; ce n'est pas le christianisme, mais le clergé. Assurément il n'y a pas lieu de s'y méprendre. La religion sans le prêtre est une abstraction qui ne gênerait les passions de personne ; et le prêtre n'est le point de mire de toutes les colères, que parce qu'il est la religion en acte, le christianisme à l'œuvre. Abaisser, détruire le sacerdoce catholique (on n'en veut qu'à celui-là), serait supprimer pratiquement l'œuvre de Jésus-Christ. Donc guerre au prêtre, guerre au clergé, tel est le mot d'ordre sur toute la ligne. Sous lecoup de ces excitations, la foule le lapidera, le fusillera dans les jours de fureur et de délire. Mais, ce qui va plus sûrement au but, on l'étouffera peu à peu dans des étreintes légales. — Saint Paul a dit : « Avec des aliments pour vivre et des vêtements pour nous couvrir, « nous sommes contents (1) » : et réellement le clergé d'aujourd'hui s'en contente. Mais nous ôterons au clergé jusqu'à ce strict nécessaire réclamé par l'apôtre. Et comme il est connu que les riches, malgré tous leurs beaux principes mis en avant, ne se font point prêtres, et ne donnent point leurs fils à l'Eglise, le sacerdoce ne tardera pas à mourir de consomption. Ne voyez-vous pas que les séminaires se dégarnissent ? Ces classes populaires, chez lesquelles le sanctuaire avait fait, depuis le commencement de ce siècle, de si estimables recrues, ne sont-elles pas visiblement atteintes de lassitude et de découragement ? A la première communication qui lui est faite, n'avez-vous pas entendu le père répondre à son jeune enfant que c'est décidément un mauvais état d'être prêtre ; qu'on est en butte à toutes les attaques ; et qu'enfin, après avoir épuisé les faibles ressources de la famille dans les dépenses d'entretien inséparables d'une longue éducation, on a pour toute perspective le dénûment de soi et des siens, avec l'impossibilité d'honorer son ministère par l'exercice de la charité ? — Arguments trop valables et trop puissants pour ne pas produire leur effet sur des volontés encore faibles, sur des pensées à l'état de germe.

Toutefois, Nos Très-Chers Frères, malgré la diminution significative qui s'est produite en ces dernières années jusque dans les provinces les plus religieuses, j'accorde que les petits, les humbles, les pauvres sauront résister à l'épreuve, et qu'un clergé héroïquement dévoué et résigné comme celui que la France a sous les yeux, continuera de garnir à peu près les cadres ecclésiastiques de nos villes et de nos campagnes. S'en suit-il que vous aurez rempli votre devoir en laissant ainsi les autres au poste du dévouement et de la souffrance sans songer à vous associer à eux ? Dieu, l'Eglise, la France, l'honneur de vos familles, votre propre honneur, peut-être même votre salut personnel, ne réclament-ils rien autre chose de vous ?

(1) Habentes autem alimenta, et quibus tegamur, his contenti sumus. I Tim., VI.

IV. Car enfin, entendons-nous bien, si humiliée que soit la profession ecclésiastique au point de vue matériel, elle demeure, elle demeurera toujours en elle-même la première devant Dieu et aux yeux éclairés de la foi. Pierre de Blois a dit des prêtres qu'ils occupent le plus haut échelon de l'humanité, et, pour traduire textuellement, qu'ils sont « placés au degré superlatif des hommes » : *positi in superlativo gradu hominum* (1). Cette parole n'a pas cessé d'être vraie. La noblesse du sacerdoce est indépendante du sort extérieur qui lui est fait, et sa supériorité sur tout le reste découle de la supériorité même de Dieu sur sa créature. C'est pourquoi, disons-le hardiment, la révolution n'est si acharnée contre le prêtre que parce qu'elle a placé la souveraineté de l'homme et du peuple au-dessus de la souveraineté divine. De ce dogme fondamental découle tout ce qu'elle appelle du nom très-élastique de « principes modernes » ; et c'est cette apothéose de l'humanité qui ne lui permet pas de souffrir qu'une autorité, même sacrée et circonscrite dans la sphère morale de la doctrine et de la conscience, ait la prétention de parler de plus haut que l'homme.

Or, faites ce qu'il vous plaira, Messieurs ; proclamez toutes les théories de souveraineté de l'homme et de l'Etat que vous voudrez : cette souveraineté d'en bas, pour être vraie, devra toujours être interprétée de telle sorte qu'elle demeure subordonnée à la souveraineté d'en haut. Lors même que nos amis abusés auront le tort et le malheur de le dire, il ne sera jamais vrai qu'il existe une infaillibilité humaine dont les dogmes sociaux soient irréformables devant le tribunal de la vérité divine. Nous n'assistons à rien moins qu'à la continuation de la bataille gigantesque engagée dès l'origine par Lucifer, et la lutte présente est manifestement un duel entre l'homme et Dieu. Nos personnes, nous sommes les premiers à en faire assez bon marché, et vous leur rendez d'ailleurs vous-mêmes assez justice, pour qu'elles ne soient pas sérieusement en cause. La vérité est que, malgré tout ce qui devrait présentement vous inspirer envers nous la pitié et le dédain plutôt que l'envie et la peur, vous nous jalousez de la jalousie, je ne veux pas dire, vous nous haïssez de la haine que vous portez à Celui dont nous demeurons à vos yeux les importuns ministres, les insupportables interprètes. C'est lui, ce n'est pas nous, dont vous rejetez le règne, selon la parole de Dieu à Samuel : *non enim te abjecerunt, sed me, ne regnem super eos* (2).

Cette identification patente de notre cause avec la cause de Dieu est ce qui nous met hors de la portée de vos coups. Aussi vos menaces ne nous atteignent-elles point. Sans doute, il est dans l'ordre régulier des choses que le sacerdoce, qui est à l'usage des hommes dans leurs rapports avec Dieu (3), soit en possession d'un certain établissement humain. La dignité d'un grand peuple demande que le culte public de la divinité ne soit pas sans honneur, et les relations nécessaires du prêtre avec tous les rangs de la société entraînent des convenances qu'ont observées toutes les nations de la terre. Mais, à ce point de vue même, vous ne nous trouverez point vulnérables. Nos devanciers ont su faire noblement l'abandon de leurs richesses, et l'on n'a point entendu l'ancien clergé de France, à l'heure du dépouillement, pousser le hurlement dont le prophète avait recueilli la clameur sur les lèvres des pas-

(1) Petrus Blesen., Serm. in synod. super psalm. XLVIII, 15.
(2) I Reg., VIII, 7. — (3) Hebr. V, 1.

teurs d'autrefois : *Vox ululatus pastorum, quia vastata est magnificentia eorum* (1). Leurs successeurs actuels n'ayant jamais été de ceux qui ont pu dire : « Dieu soit béni, nous sommes devenus riches » : *dicentes* : *Benedictus Dominus, divites facti sumus* (2). Ce qu'on veut bien nommer encore le haut clergé n'aurait donc aujourd'hui ni la matière ni le mérite d'un aussi grand sacrifice. Sans peine il descendrait d'un état de suffisance auquel sont attachées des nécessités et des charges de toute nature, à un état d'impuissance notoire qui l'en exonérerait. A ne regarder que nous, la pauvreté ne nous fait pas peur. Nous avons personnellement peu de besoins, et la gêne ne nous serait sensible que dans la mesure où elle préjudicierait aux besoins et aux intérêts des autres. En offusquerions-nous moins nos adversaires ? Non, parce que cet amoindrissement secondaire laissera intactes toute notre dignité et notre autorité divines, et qu'à elles seules se rapportent les oppositions ardentes dont nous sommes poursuivis.

V. Mais précisément, Nos Très-Chers Frères, plus le ministère sacré sera dépourvu de tout avantage et de tout éclat extérieur, moins on s'expliquera que certaines classes de la société, chez qui les sentiments élevés sont traditionnels, en demeurent opiniâtrément éloignées. Et comme il n'en a pas toujours été ainsi, comme les charges ecclésiastiques ont été autrefois avidement recherchées, il vient à l'esprit de pénibles rapprochements entre cet empressement d'alors et cette abstention d'aujourd'hui. Si l'Eglise offrait des richesses, il serait généreux à vous et il pourrait vous être permis d'en abandonner l'accès à d'autres. Mais parce qu'elle est pauvre, et que vous êtes riches ou du moins aisés, c'est votre devoir et ce serait votre honneur d'accourir à elle, et d'apporter avec vous ce qu'elle est devenue impuissante à donner par elle-même.

Il y a là pour vous un devoir, ai-je dit ; car, à n'en point douter, Dieu a parmi vous des élus qu'il a marqués pour son sanctuaire. Charlemagne, ce grand chrétien et ce grand politique, recommandait au clergé de son temps de s'agréger non-seulement les enfants de condition servile, mais aussi les fils de famille (3). Il n'avait garde d'exclure les premiers : l'Eglise, laissée à ses propres inspirations, leur a toujours marqué sa prédilection, dès là que leurs talents et leurs vertus les en ont rendus dignes. Mais il voulait à bon droit que les fils de ses leudes s'honorassent du service des autels, et que la milice sacrée ne descendit pas dans leur estime au-dessous de la milice séculière. Saint Ambroise se plaignait déjà qu'il en fût autrement. « Chacun, disait-il, aime à calquer sa vie sur celle des parents, et la plupart se portent ainsi à la profession des armes. Mais, pour ce qui est du ministère ecclésiastique, vous n'en trouvez que rarement qui suivent les exemples que peut offrir leur famille, soit parce que les devoirs semblent trop graves, soit parce que la carrière paraît trop obscure à l'adolescent. Car on préfère le présent à l'avenir. Or, nous, nous militons pour les intérêts de la vie future (4). »

(1) Zach , XI, 3. — (2) Ibid . 5.

(3) Ut ministri altaris Dei non solum servilis conditionis infantes, sed etiam ingenuorum filios aggregent sibique socient. Baluz., Capit., Reg. T. I, c. LXXII, p. 238. — Patrol. Lat. Migne, T. XCVII, col. 176, n. 71.

(4) Amat enim unusquisque sequi vitam parentum, et plerique ad militiam feruntur. In ecclesiastico vero officio nihil rarius invenies,... vel quia graves deterrent actus,... vel quia adolescenti videtur vita obscurior. Præsentia quippe plures quam futura præferunt. Illi autem præsentibus, nos futuris militamus. S. Ambros., de Offic. L. I, c. 41.

Dès lors aussi on entendait faire l'objection formulée aujourd'hui dans toutes les familles. — On ne se donne pas à soi-même la vocation, nous dit-on ; il faut qu'elle vienne de Dieu. — A quoi saint Gaudence, évêque de Bresse, répondait vers la fin du quatrième siècle : « Les parents, sons doute, ne peuvent pas commander à leurs enfants un état qui implique la continence perpétuelle, car ce ne peut être que l'effet d'une détermination volontaire ; mais ils peuvent nourrir et diriger la volonté dans le sens de ce qui est meilleur ; à cette fin, ils doivent avertir, exhorter, favoriser, se montrer plus désireux d'engager leurs fils à Dieu qu'au siècle, de telle sorte qu'ils fournissent en la personne de quelques-uns de leurs proches, incorporés à l'ordre du clergé, de dignes ministres de l'autel ; car il est écrit : « Bienheureux qui a de sa race en Sion, et des « membres de sa maison en Jérusalem ! (1) »

Ainsi c'était alors la doctrine professée par l'Eglise, que les pères et les proches, sans jamais les violenter, doivent pourtant convier et porter leurs enfants à la cléricature : *debitores sunt ut moneant, ut hortentur, ut foveant :* parce que, dit saint Augustin, « encore que chacun ait son propre don, celui-ci d'une façon, celui-là d'une autre, cependant les fils des saints doivent recevoir l'instruction et l'impulsion vers ce qu'il y a de mieux (2) ».

La grande erreur de notre temps, au contraire, est que la vocation ecclésiastique, au lieu d'être encouragée et préconisée, doit être de prime abord contredite et combattue : si bien qu'à force de les éprouver, on tue ordinairement les vocations qui ne sont pas de celles qu'une force transcendante d'en haut fait triompher de tous les obstacles. De là une façon d'agir tout opposée à celle qu'on observe par rapport aux autres carrières, pour lesquelles on cherche au plus tôt les écoles spéciales. Quand il s'agit de la carrière ecclésiastique, les parents d'une certaine condition commencent par se prononcer contre l'éducation des séminaires, et croient faire merveille en obligeant leurs fils à grandir, dans des écoles d'ailleurs chrétiennes, au milieu de condisciples dont les goûts et les exemples créent des entraînements à peu près irrésistibles. Après cela, l'on entendra des pères et des mères, qui avaient plus d'une fois exprimé le désir de donner au moins à l'Eglise un de leurs fils, se lamenter de ce que celui qui leur avait inspiré de premières espérances en manifestant de précoces dispositions, n'y ait pas persévéré. La faute en est le plus souvent aux parents. Si l'institution des petits séminaires peut paraître une création moderne, qu'on entende le pape saint Sirice dans sa première décrétale : *Quicumque se Ecclesiæ vovit obsequiis a sua infantia, ante annos pubertatis... lectorum debet ministerio sociari :* « Celui qui, dès l'enfance, s'est destiné au service de l'Eglise, doit, avant l'âge de puberté, être associé au ministère des lecteurs (3) », c'est-à-dire, être introduit dans le collége des jeunes clercs. Hors de là, dans notre temps surtout et sous

(1) Parentes autem et consanguinei puerorum imperare quidem perpetuam continentiam non possunt, quia res esse noscitur voluntatis : sed voluntatem in melius nutrire possunt, et debitores sunt ut moneant, ut hortentur, ut foveant, ut pignora sua Deo magis gestiant obligare quam sæculo,... ut de propinquis seminis sui in cleri ordine dignos altari divino ministros exhibeant :. . scriptum est enim : Beatus qui habet semen in Sion, et domesticos in Jerusalem. S. Gaudent., ep. Brix., Sermo VIII, ap. Migne, T. XX, p. 888, 889

(2) Unusquisque proprium donum habet ex Deo, alius quidem sic, alius autem sic,.., quamvis ad meliora excitandi et erudiendi sunt filii sanctorum. S. Aug., Edit. Gaume. T. II, Epist. CCLXII, col. 8, 1352.

(3) S. Siric., Epist. I, c. IX, ap. Migne, T. XIII, col. 1142.

les souffles de l'esprit moderne, le plus grand nombre des vocations avorteront immanquablement.

VI. Non, sans doute, que l'entrée du sacerdoce soit irrévocablement fermée à ceux qui ont déjà connu le monde. C'est par des hommes tirés de leur barque ou de leur comptoir que l'Evangile a éte propagé dans l'univers ; et, longtemps après les apôtres, c'était des chaises curules et des fonctions de la magistrature, de l'administration ou de l'enseignement que procédaient des pontifes tels qu'Hilaire, qu'Ambroise, qu'Augustin et la plupart de nos premiers évêques des Gaules et de la France même. Des jours viendront-ils où les besoins de la religion feront revivre quelque chose de semblable ? L'Eglise dépossédée de ses plus légitimes immunités, en particulier, de l'exemption du service militaire, devra-t-elle appeler à son secours des chrétiens déjà avancés dans la vie et délivrés des exigences d'une législation hostile au recrutement du sacerdoce ? Il est permis de se poser aujourd'hui ces questions, et nous n'avons pas lu sans émotion ce que disait naguère à ce sujet un de nos plus religieux comme de nos plus éminents orateurs laïques. « La libre pensée, s'écriait-il, veut arrêter le recrutement du clergé en retenant sous les armes les aspirants au sacerdoce... Mais la veine du sacrifice chrétien n'est pas à la veille d'être épuisée ; et si la jeunesse était ravie aux vocations religieuses, l'âge mûr en fournirait encore (1) ».

Sans vouloir préjuger des nécessités si extrêmes, ni provoquer des déterminations qui seront toujours rares et exceptionnelles, dont quelques-unes même pourraient être plus préjudiciables qu'avantageuses à la cause sacrée, l'Eglise de France n'a-t-elle pas sous ses yeux toute une génération encore jeune et libre d'elle-même, à laquelle notre thèse s'applique plus directement ? Dans un siècle où les préjugés, les engouements, les antipathies décident presque toujours le choix d'un état de vie, combien de pieux jeunes hommes qui ne se sont jamais posés en face de la vocation ecclésiastique avec la pensée qu'elle pût être la leur dans les décrets de Dieu ! Combien qui engagent les destinées de leur avenir sur les pentes de l'habitude et du caprice, et qui entrant dans les carrières sans goût prononcé, sans aptitude marquée, y végètent dans un rang plus que secondaire, et n'utiliseront que médiocrement les énergies d'une nature encore aujourd'hui pleine de sève, capable des plus beaux sacrifices et propre aux plus nobles choses !

Saint François Xavier écrivait un jour du fond de l'Asie : Ah ! que de fois il m'est venu à l'esprit de parcourir les académies de l'Europe, principalement celle de Paris, et, au risque d'être pris pour un fou, d'y crier de toutes mes forces à ces milliers d'étudiants ou de docteurs : « Hélas ! quel nombre immense d'âmes exclues du ciel et rejetées vers l'enfer parce que vous leur aurez fait défaut ! » Plût à Dieu que le soin qu'ils ont mis aux études, ils le missent désormais à se préparer à rendre compte à Dieu de leur science et des talents qu'ils ont reçus (2) ! Ils s'écrieraient sûre-

(1) Discours de M. Chesnelong à Anvers, dans le *Contemporain*, livraison du 1er janvier 1877.

2. Mihi vero persæpe venit in mentem circum Europæ academias, et præcipue Parisiensem cursare, et, insani ritu, passim vociferari, eosque qui doctrinæ plus habent quam charitatis his compellare verbis : « Heu ! quam ingens animarum numerus, vestro vitio exclusus a cœlo, deturbatur ad inferos ! » Utinam illi quemadmodum in litteras, ita in hanc quoque curam incumberent, ut reddere Deo possent doctrinæ creditorumque talentorum rationem. S. Franc. Xaver., Epist. Lib. I, epist. xiv, n. 8.

ment de tout leur cœur : « Me voici, Seigneur; envoyez-moi partout où vous voudrez, fût-ce jusque dans l'Inde » : *Clamarent utique ex animo : Ecce adsum, mitte me, Domine, quocumque tibi cordi est, vel usque in Indiam.* O Dieu immortel ! quelle vie plus heureuse et plus sûre ils y trouveraient pour eux-mêmes ! *Proh Deum immortalem ! quam lætiorem illi tutissimanque vitam viverent* (1) *!*

Faut-il donc aller jusqu'au fond des Indes, Nos Très-Chers Frères, pour rencontrer aujourd'hui des multitudes d'âmes qui se perdent, et auxquelles la croisade que nous prêchons procurerait le salut éternel ? Et faut-il remonter jusqu'au seizième siècle pour découvrir des existences auxquelles l'état ecclésiastique et les travaux apostoliques prépareraient plus de liberté de l'esprit, plus d'allégresse du cœur, plus de sécurité intérieure de l'âme, que la vie trop souvent terne qu'on mène dans le monde ! O nos jeunes amis, vous qui n'en êtes pas encore à la onzième heure du jour, en vous voyant dans ces cercles, dans ces réunions, sur ces places publiques, combien nous nous sentons portés à vous demander avec le père de famille de l'Evangile : « Pourquoi stationnez-vous là debout tout le jour dans l'inaction ? Et si vous alliez nous répondre : « C'est que jusqu'ici personne n'est venu nous enrôler », comme nous serions tentés de vous dire : « Venez donc, vous aussi, dans notre vigne (2) » ! Et quel riche denier vous y recevriez pour salaire ! Ce presbytère où vous feriez entrer avec vous tant d'avantages pour les autres, ne vous offrirait-il pas à vous-mêmes, en retour, cette joie et cet applaudissement de la conscience qui sont si rares sous le toit des mondains ? Quels accents de reconnaissance, quels suffrages de l'opinion viendraient applaudir à de pareils dévouements ! Disons-le, les foules populaires ne seront jamais mieux convaincues de l'intérêt que leur portent les classes riches, que quand elles verront les fils des propriétaires quitter la vie commode de leurs habitations plus ou moins somptueuses ou élégantes, pour épouser la condition modeste et dévouée de l'humble pasteur de paroisse.

C'est à ce prix que la réconciliation, le rapprochement social, objet de dissertations à perte de vue, passerait très-efficacement de la théorie à la pratique, et que les classes prépondérantes renoueraient leur alliance avec le ciel en même temps qu'avec les parties souffrantes du pays.

(A Suivre).

RÉPARATION !

Appel religieux et patriotique.

Il est bien temps que ce cri de salut monte du cœur aux lèvres de tous les français catholiques et qu'il donne au monde le signal de notre réveil. Assez d'insultes, de blasphèmes et d'affronts sanglants ont été prodigués dans notre patrie à Dieu et à son Fils, à l'Eglise et à son auguste Chef, à tout ce qu'il y a de plus sacré au Ciel et sur la terre; et rien, ce semble, n'a manqué à l'éclat, disons-mieux, à la solennité de tant d'outrages. Blessés dans notre foi, peut-être coupables nous-mêmes ou du moins complices, soit par lâcheté, soit par faiblesse, ne devons-nous pas élever enfin la voix et prévenir par une éclatante réparation les châtiments prêts à fondre sur nous ?

De nobles cœurs l'ont compris : les zélés promoteurs de l'œuvre du

1. Ibid. — 2. Matth., xx, 6, 7, 9.

Vœu national redoublent d'efforts en ce moment pour hâter le succès de leur patriotique entreprise et procurer à la France, comme à Dieu, cette réparation si désirable et si nécessaire.

Mais pour être complète, il faut qu'elle s'étende et qu'elle pénètre dans toutes les parties du corps social ; il faut qu'en montant jusqu'au sommet elle descende jusqu'à la base de l'édifice.

Ainsi donc *réparation publique et nationale* dans Paris, au cœur même de la France, par l'érection d'un monument expiatoire où Jésus-Christ, notre roi, reçoive les hommages de ses sujets redevenus fidèles !

Réparation domestique au sein des familles, par l'exposition et le culte pieux de l'image du Sacré-Cœur.

Réparation personnelle et intime au fond de nos consciences, par la consécration de nous-même et par notre union à Jésus-Christ.

Triple réparation à laquelle nous convient nos frères de la capitale, et que Notre-Seigneur a demandée lui-même à la fidèle servante de son Cœur sacré. Nous répondrons avec empressement et bonheur à cet appel.

Le diocèse de Chartres en particulier voudra par un redoublement de zèle se maintenir au poste honorable que lui ont conquis ses offrandes généreuses. Dans le concours de foi et de patriotisme proposé à la France pour l'érection de l'Eglise du Sacré-Cœur, il occupe, nous assure-t-on, la seconde place. Qu'il la conserve et, s'il est possible, qu'il arrive au premier rang.

Fils aînés du Cœur de Notre-Dame, nous que le Christ a choisis pour garder les glorieuses dépouilles des héros de son Cœur, contribuons largement *à la réparation publique et nationale* qu'on nous propose ; faisons chaque année notre offrande pour l'érection du sanctuaire qui doit porter jusqu'au ciel l'expression de notre repentir et de notre dévouement. Aux zélateurs ou zélatrices qui nous tendront la main, donnons comme si c'était Jésus-Christ qui sollicitât notre aumône. C'est bien lui en effet qui nous demande par la voix de ceux qui mendient à sa place, et c'est lui qui nous récompensera

Contribuons à la *réparation domestique* en plaçant dans notre demeure une image du Cœur de Jésus et en lui offrant chaque jour, avec notre famille, le tribut de nos plus fervents hommages. C'est notre bon pasteur et notre vrai père ; n'est-il pas juste qu'il réside au milieu de ses brebis et de ses enfants ?

Mais faisons surtout notre *réparation personnelle* par l'offrande de tout nous-même au Cœur de Celui qui nous a tout donné.

Cet acte est le premier lien d'une société pieuse établie pour mieux assurer le succès de l'œuvre de Montmartre, et qu'on appelle la *Sainte Ligue du Vœu national*.

En voici les pratiques et les principaux avantages :

S'enrôler en donnant ses noms à quelque zélateur ou zélatrice qui les fait inscrire au siége de l'œuvre :

Se consacrer au Cœur de Jésus et renouveler chaque année cette consécration à pareil jour ;

Communier 1° dans cette circonstance ; 2° le premier vendredi de chaque mois ; 3° aux fêtes des trois Vierges patronnes de la Sainte Ligue, à savoir : le 30 avril, fête de sainte Catherine de Sienne, le 15 octobre, fête de sainte Thérèse et le 17 du même mois, fête de la bienheureuse Marguerite-Marie.

Une indulgence plénière a été accordée aux associés par Sa Sainteté Pie IX, pour chacun de ces jours, aux conditions ordinaires.

Grand nombre de prélats ont approuvé et encouragé la *Sainte Ligue*

du Vœu national. Mgr l'évêque de Chartres n'a pas été des moins empressés pour donner à l'œuvre cette nouvelle marque de sa vive sympathie.

Tous les prêtres, les religieux, les religieuses, l'élite des fervents chrétiens qui vivent au milieu du monde voudront, en s'enrôlant dans cette nouvelle milice, offrir à Notre-Seigneur une consolation que son Cœur réclame et que le nôtre doit avoir besoin de lui procurer.

Heureuses les âmes chrétiennes qui répondront à cet appel d'un Dieu victime pour notre salut ! Heureuses les paroisses qui compteront un bon nombre de ces cœurs généreux, fidèles à venir se ranger chaque mois autour de la table sainte, le jour cher au Sacré-Cœur ! Heureux le diocèse où beaucoup de paroisses offriront ce consolant spectacle ! Heureuse la nation où se propagera cette flamme de la charité ! Heureuse enfin la société victime de ce feu divin que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre et qui doit renouveler la face du monde! Puissions-nous, ô bonheur suprême ! être abîmés et consumés dans cet incendie d'amour !

IMPIÉTÉ ET FOI

On aime à suivre nos religieuses de France dans leurs nombreuses expatriations volontaires et à lire les lettres qu'elles écrivent de ces rivages lointains où, se souvenant du beau pays qu'elles ont quitté, elles dérobent quelques moments à leurs incessants labeurs pour y faire parvenir des pages tout embaumées du doux parfum de la charité. Qu'elles viennent des quatre vents du ciel, elles ont toujours le même cachet : l'amour de Dieu, du sacrifice et un zèle infatigable pour gagner des âmes à Jésus-Christ : elles renferment souvent d'ardentes suppliques pour obtenir des secours matériels qui leur permettraient d'étendre leurs œuvres et de les consolider ; elles contiennent aussi d'émouvants récits pour la plupart de nature à nous faire rougir, nous les vétérans de la catholicité, du peu d'ardeur de notre foi surtout mise en regard de celle de néophytes dans les régions infidèles.

L'histoire qui va suivre se trouve dans une lettre écrite de Tunis, par une religieuse à sa supérieure générale, en date du 26 décembre 1876.

« Un jeune grec, fervent catholique, et d'un caractère très-doux, exerçait à Tunis l'emploi de garçon d'hôtel ; il avait pour compagnon un mauvais sujet de notre France qui faisait tout au monde pour le détourner de ses devoirs de Chrétien. Sachant qu'il se disposait à faire ses Pâques, il multiplia pour l'en empêcher les railleries, les menaces et les mauvais traitements. Mais comme rien n'ébranlait ce bon jeune homme, il usa d'une abominable ruse. Il l'envoya, un vendredi-saint faire je ne sais quelle commission en ville, le suivit furtivement, et au détour d'une rue obscure se précipita sur lui, et lui enfonçant son poignard dans le ventre il vocifera ces horribles paroles : « Fais donc tes Pâques maintenant ! » Ce féroce meurtrier fut vu et entendu par un juif qui en a témoigné en justice ; on apporta la victime à notre hôpital vomissant des flots de sang ; elle survécut cependant grâce à tous les soins qui lui furent prodigués.

Pendant les jours qu'ont duré les cruelles souffrances du pauvre malade il a toujours été d'un calme touchant ; nous ne l'avons jamais entendu se plaindre. Même lorsqu'il a fallu le confronter

avec son assassin il s'est contenté de répondre avec douceur : « Oui, c'est bien lui. » Comme sujet français le meurtrier a été condamné à vingt ans de prison. Quant au jeune grec, il s'est complétement rétabli et ne cesse de remercier la sainte Vierge de lui avoir sauvé la vie.

Cette confiance, en la mère du Sauveur, est un des traits les plus caractéristiques des infidèles qui embrassent la vraie foi, ou des hérétiques et des schismatiques qui reviennent dans le giron de la Sainte-Eglise de Jésus-Christ. Ils recourent à Marie avec un abandon et une certitude d'obtenir son secours qui confondent nos réticences dans la prière, et les restrictions qui enchaînent les élans de notre foi....

Marie est la dispensatrice des célestes trésors. Si nous restons pauvres en ayant une souveraine si prodigue en bienfaits c'est que nous ne savons pas l'invoquer... et cependant elle entend tous les langages pourvu qu'ils viennent du cœur, confiance donc et amour... voilà tout ce qu'elle désire, tout ce qu'elle attend pour nous combler de ses douces faveurs...

C. de C.

PÈLERINAGE NATIONAL A ROME

Correspondance particulière adressée à la Voix de N.-D. de Chartres.

Rome, 16 mai 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Nous vous avons laissé longtemps sans nouvelles directes du groupe de notre Diocèse faisant partie du pèlerinage national. Ce qui allége un peu notre conscience, c'est que plusieurs feuilles catholiques vous ont transmis les détails si édifiants de nos pieuses stations dans les différents sanctuaires de la haute Italie, et qu'elles vous ont transmis *in-extenso* ce qui devait le plus vous intéresser, la réception du Vatican et l'allocution prononcée par le Saint-Père en réponse à l'adresse du vicomte de Damas.

Que nous reste-t-il donc à vous apprendre ? Peu de choses, en vérité ; néanmoins je ne veux pas que vous puissiez récuser notre silence d'oubli ou de paresse, et laissant courir ma plume, je commence ma causerie.

Le voyage jusqu'à Turin n'a rien eu qui mérite d'être rapporté. Seulement par une heureuse coïncidence, 7 personnes du diocèse et moi, avons eu le bonheur de former une petite *société* qui ne s'est point quittée.

Un principal groupe nous avait devancés à Turin, nous avons été *tous ensemble* entendre la sainte Messe et vénérer le Saint-Suaire, le palladium de Turin, comme la Sainte Tunique est celui de Chartres. — A Milan le Saint-Sacrifice a été offert à la cathédrale, cette merveille du monde que l'on appelle le *Dôme* : plus de 6,000 statues la décorent tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et les pèlerins ont pu se promener au milieu des 38 tourelles gothiques qui ornent le toit : mais avant, ils étaient descendus dans la magnifique chapelle souterraine où repose le corps de saint Charles Borromée, revêtu de ses habits pontificaux. — De Milan à Venise nous avons visité Brescia, la ville où sainte Angèle de Mérici fonda l'ordre des Ursulines : dans le cimetière ou campo-santo, un phare est illuminé toutes les nuits comme pour engager les vivants à veiller et à prier pour ceux qui ne sont plus ! Aux croyances catholiques seules est donné d'avoir de telles inspirations.

A Venise une triste nouvelle est venue jeter un voile sombre sur notre séjour..... celle de l'agonie du Patriarche. Nous avons prié pour lui à Notre-Dame du Salut.

La place Saint-Marc, avec ses arcades, son palais et ses maisons d'architecture byzantine, présente un aspect fort original.

A Padoue, l'antique cité où tout vous parle du grand saint Antoine le thaumaturge du XIII[e] siècle, les principales dames de la ville sont venues recevoir à la gare les dames du pèlerinage. — Au départ le *train* a reçu de quelques étudiants les honneurs du sifflet, fait exceptionnel que je ne rappelle que pour mémoire.

A Florence, on a dit la sainte Messe sur le tombeau de Sainte Madeleine de Pazzy.

Le soir à l'*Annunciata*, salut dans la plus splendide chapelle de cette splendide église. Au-dessus d'un tabernacle, sur lequel on admire une suave tête du Christ est une Madone peinte de la main des anges. On ne la découvre que lorsque Florence veut obtenir quelque grâce d'intérêt public. Nous avons vénéré aux Camaldules le bâton fleuri de saint Joseph, enchâssé dans l'or.

Descendus, à 4 heures du matin, à la petite gare d'Assise,le lundi 30 avril, nous nous sommes dirigés en procession vers la ville suspendue au flanc de la montagne : et en une demi-heure nous étions parvenus à la triple basilique de saint François, nous sommes descendus ensuite à travers les bois à saint Damien ; à sainte *Claire*, nous avons vénéré le corps de la sainte qui est parfaitement conservé.

Plusieurs d'entre nous ont été à une lieue d'Assise, à N.-Dame des Anges qui renferme la petite chapelle de la *Portioncule*, le berceau de l'ordre de saint Francois et dans laquelle le saint reçut de Notre-Seigneur l'insigne faveur de l'Indulgence qui porte le nom de ce vénéré sanctuaire.....

Mais il est temps de remonter en wagon ; Notre-Dame de Lorette, l'un des points culminants de notre pèlerinage, nous appelle. J'ai peine à comprendre qu'un grand nombre de pèlerins aient préféré se rendre directement à Rome : on ferait le voyage tout exprès pour voir la *Santa Casa* transportée par les anges en ce lieu béni ; je ne saurais vous exprimer les sentiments d'inexprimable tendresse que nous avons éprouvés en contemplant cette petite maison si humble, si simple, où l'ange vint annoncer à la Vierge de Judée sa maternité divine. Ah ! quand on pense que la Sainte Famille a vécu dans une si chétive demeure, quand on songe que ces murs dénudés et cette étroite enceinte ont servi de séjour, pendant la plus grande partie de sa vie mortelle, à *Celui* que l'univers ne saurait contenir, l'orgueil humain reste confondu, le cœur s'attendrit et l'on comprend le prix inestimable de l'humilité et de la pauvreté !...

Rome ! — Que j'aime à prononcer ton nom auquel celui de Pie IX est si glorieusement lié, — nous voilà donc parvenus dans ton enceinte (3 mai 1877). Cette date fera époque pour tous les pèlerins. La journée nous a été donnée afin de nous laisser le temps nécessaire pour notre installation ; le soir, salut solennel à Saint-Pierre, la Basilique maîtresse, comme l'appelle un pieux écrivain.

Cette merveille architecturale est si bien proportionnée qu'elle n'étonne pas au premier coup d'œil. On dirait que son dôme n'est pas plus élevé que celui des Invalides, mais ayant eu la curiosité de monter jusqu'au sommet, mes jambes ont donné à mes yeux un démenti formel.

A l'extérieur le panorama que l'on découvre dédommage de la fatigue. Les mosaïques que l'on voit à l'intérieur sont aussi d'une grande beauté, et l'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, de l'art ou de la nature.

5 mai. — L'objectif de notre pérégrination, ce que nos cœurs demandent, ce qu'ils cherchent à travers les murailles de marbre qui frappent leurs regards, c'est ce Pontife revêtu de la triple majesté de l'âge, de la sainteté et du malheur..... C'est pour lui que nous avons quitté la patrie, les joies paisibles du foyer domestique, c'est son cœur de Père que nous venons réjouir par les témoignages de notre filial amour. C'est sa bénédiction suprême que nous venons recevoir pour nous, pour nos amis, pour nos familles... C'est sa voix chérie qu'il nous tarde d'entendre, cette voix si douce et si forte que nous écouterons comme un écho du ciel...

Le moment approche de plus en plus.... il est midi et demie. Plusieurs évêques et des miliers de pèlerins sont réunis dans la salle ducale... La porte s'ouvre... C'est *lui*... *Lui le Vicaire de Jésus-Christ* sur la terre, le *successeur de Pierre*, *le Père*, *le Pasteur et le Chef* de l'Eglise catholique... C'est *lui* le Grand, l'Immortel Pontife... C'est *Pie IX* le pape de *Marie*..... Il marche avec peine, — tant de maux pèsent sur lui ! — et s'avance entouré de 15 cardinaux, jusqu'à son trône, quand il est assis, le vicomte de Damas lit, au nom du pèlerinage national, une adresse à laquelle le Saint-Père fait une de ces réponses saisissantes dont il a si bien l'inspiration !.....

Par une attention pleine de délicatesse, Pie IX a fait distribuer en ce jour, aux dames du pèlerinage, en l'honneur de sa fête, de belles couronnes de fleurs.

Cette première audience était si nombreuse que je n'ai pu contempler les traits du saint vieillard, ni entendre sa parole comme je l'aurais désiré ; un dédommagement nous était réservé : nous avons pu nous adjoindre à un groupe de 200 pèlerins que Sa Sainteté a daigné recevoir quelques jours après dans la salle consistoriale. Soutenu par un *camérier* Pie IX en a fait le tour. J'ai pu coller mes lèvres sur sa main vénérée et la conserver quelque temps dans les miennes....

Que de fatigues ne braverait-on pas pour jouir d'une telle faveur ! « J'ai vu, j'ai entendu, j'ai touché un saint, » me disais-je, « à son contact béni j'ai reçu la force de supporter les peines, les épreuves de l'existence..... de souffrir surtout pour obtenir la fin de ses douleurs !

M. le comte d'Alvymare, chargé de présenter au Saint-Père les adresses et les offrandes du diocèse, nous procurera peut-être encore l'ineffable jouissance d'une nouvelle audience au Vatican. »

Je ne vous parlerai pas de nos visites aux basiliques insignes de Rome, parceque ma lettre, attendue peut-être avec une certaine impatience, finirait par vous paraître un peu longue, mais je vous dirai quelques mots de notre pèlerinage à Naples.— Oui notre pèlerinage, car nous y sommes allés vénérer le sang de saint Janvier. Par un privilége spécial nous avons été introduits dans la splendide chapelle du saint, la plus riche que présente la belle cathédrale de Naples. Nous avons dû bientôt serrer nos rangs pour donner place à des femmes misérablement vêtues, qui se sont agenouillées devant la Sainte-Relique que le chanoine officiant a présentée aux regards pendant une demi-heure ; tournant et retournant la custode, dans laquelle se voyait un sang entièrement coagulé.

Descendantes de la nourrice du saint martyr, c'est à ces pauvres femmes qu'appartient l'honneur d'obtenir le miracle de *liquéfaction* qui s'opère tous les ans à leur ardente prière, à laquelle se joint celle, non moins véhémente, des Napolitains qui remplissent la vaste chapelle.

Après une heure et demie d'attente et de ferventes supplications, le sang est devenu liquide. L'orgue en ce moment a fait retentir un chant joyeux, auquel ont répondu les acclamations du peuple, jetant vers le ciel le triomphal *Te Deum.*

Nous avons été le soir à Pouzzoles où nous avons vénéré la pierre sur laquelle le martyr a subi la mort et qui est encore teinte de son sang. A Ternati, nous avons goûté des vers chantés par Horace, sans lui trouver les qualités que lui donne le poète, et nous sommes revenus à Naples, si gracieusement échelonnée sur les bords de son golfe, aux reflets d'azur.

Nous voici de retour à Rome, où toutes les nations se trouvent représentées. L'Allemand, le Hollandais, le Français, l'Anglais, etc., se coudoient dans les rues avec le Corse, le Canadien, l'habitant des Etats-Unis. Comme on sent bien que la Rome des Papes est vraiment la mère-patrie des catholiques. Il règne une si cordiale fraternité parmi tous ces pèlerins de figures, de dialectes si différents ! On ne se ressemble que par le cœur, qu'animent une même foi, une même espérance et un même amour.

La ville ressemble à un grand bazar ; non-seulement de bons catholiques, mais des marchands juifs et révolutionnaires ont des étalages où fourmillent des statues de saint Pierre, des portraits de Pie IX, des images pieuses, des chapelets; oh ! les chapelets, il y en a par millions.

Les gens de la police vous font bon accueil, les cochers sont en liesse, et l'on ne peut s'empêcher de se demander en voyant tout ce que les pèlerinages jettent d'or, d'animation et de vie dans Rome, « que serait cette ville si le Pape n'y était plus ? »

La solennelle, la touchante vision touche à son terme, *le jour est sur son déclin,* l'heure du départ approche et bientôt la voie ferrée, avec ses rapides allures, va nous entraîner loin de cette ville où réside notre Père Bien-Aimé. Mais en s'éloignant, nos cœurs n'en resteront pas moins rivés à la Chaire de Pierre et nul événement humain ne saurait les en détacher.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon respectueux dévouement. UN PELERIN.

FAITS RELIGIEUX

— *Une grande douleur consolée par Pie IX.* — Le Vatican, écrit-on de Rome à l'*Univers,* vient d'être témoin d'un nouvel acte de générosité et de piété qui prendra place certainement dans les annales du Pontificat de Pie IX, et aussi dans les annales de la famille de M. le comte Gabriel de Caix de Saint-Aymour. Ce gentilhomme français a porté au Pape un service complet d'autel, ou *chapelle,* d'une richesse inouïe. Dans ce service d'or massif, il a fait enchâsser avec une profusion plus que royale, j'oserais dire chrétienne et française, des diamants, des pierres précieuses, tout ce qui constituait les parures de sa jeune femme morte après neuf mois de mariage.

Le comte de Saint-Aymour est inconsolable, dit-on; mais quel trait ! Et ne semble-t-il pas que le génie de la douleur se réfugie au lieu seul où il peut éprouver quelque rafraîchissement ? le comte de Saint-Aymour

donne ce service au *Pape*, en d'autres termes à la papauté ; il veut que son présent soit public, et à l'usage des solennités pontificales ; une inscription exprime ce vœu sur le piédestal des vases sacrés.

Il faut bien l'avouer, les fidèles comme M. de Saint-Aymour ont beau être généreux, une longue expérience est là qui leur apprend que Pie IX est encore plus généreux, qu'il donne à mesure qu'il reçoit, et ne songe jamais à lui-même. Cette fois, il est vrai, le présent est riche, et son usage pour le Pape est tellement indiqué, et pour ainsi dire réservé, que Pie IX a accepté la destination..... mais à une condition. Je vous donnerais en cent à deviner la condition de Pie IX,que vous ne la trouveriez peut-être point. Mais cette condition, que M. de Saint-Aymour a dû accepter avec la plus vive émotion, peint l'âme du Vicaire de Jésus-Christ.

« Si la reine d'Angleterre se convertissait à la foi catholique, aurait dit le Saint-Père, ce présent serait digne d'elle, et je le lui enverrais.»

Puissent les diamants, les pierres précieuses et les riches parures de la jeune comtesse, consacrés au service de l'autel papal, passer aux mains de Victoria ! Puisse la reine d'Angleterre, impératrice des Indes, s'agenouiller devant le corps et le sang de Jésus-Christ, réellement présents dans le sacrement ! Quel couronnement à son long règne ! Et pour son âme quel gage de royauté céleste !

On me rapporte que Pie IX a tenu un instant étroitement embrassé le jeune comte, et qu'il lui a parlé dans les termes les plus tendres, les mieux faits pour adoucir la plaie cruelle de son cœur.

Le lendemain le Saint-Père lui a écrit de sa propre main, en lui envoyant l'Ordre du Christ, et le jeune comte qui entend faire toute chose sérieusement, chrétiennement, est allé se disposer à recevoir cet ordre chevaleresque dans les conditions de foi et de piété des anciens chevaliers, c'est-à-dire après s'y être préparé par la sainte Communion. Le vendredi suivant, le cardinal Borromeo, qui est membre de l'Ordre du Christ, lui a donné solennellement l'investiture.

— Le prince Amédée, duc d'Aoste, ex-roi d'Espagne, a envoyé au Pape un calice magnifique, richement orné de pierres précieuses, accompagné d'une lettre autographe, dans laquelle le prince prie Sa Sainteté d'accepter ce présent comme étant offert par un fils dévoué et sincère catholique, et lui demande de prier pour le repos de l'âme de sa femme défunte.

En recevant ce calice, Sa Sainteté émue jusqu'aux larmes,s'est écriée: « C'est la plus grande consolation que j'aie éprouvée en ces temps » douloureux ; ce don, à cause du donateur, sera le plus précieux que » j'aie reçu. »

— *Versailles.*— Monseigneur Mabile, évêque de Versailles, est mort à Rome il y a trois semaines.

Le dévouement de ce prélat à la Chaire de saint Pierre, ses lumières, sa prodigieuse activité, dit l'*Univers*, rendront sa perte sensible à toute l'Eglise. Elle est d'autant plus douloureuse qu'elle a semblé plus imprévue. Quand il est parti il y a quelques semaines, pour Rome, Mgr Mabile était plein de santé et surtout de vigueur. A voir ce grand et intrépide vieillard, sec, agile, ardent, on ne pouvait, en songeant aux bons services qu'il rendait à l'Eglise, s'empêcher de redire le souhait liturgique : *ad multos annos !* Frappé subitement, et pour ainsi dire terrassé du premier coup, le prélat, grâce à sa robuste constitution, semblait triompher du mal ; on le croyait en convalescence, lorsqu'une complication l'a emporté en quelques heures.

Il est mort en bon lieu, aux pieds, pour ainsi dire, du Souverain Pontife. Son affection pour Pie IX était profonde et touchante. Sa joie était au Vatican, et il se faisait non pas un devoir, mais une fête, à Rome, d'assister tous les jours, autant qu'il lui était possible, à l'audience et à la promenade du Pape. « Je ne me trouve mieux nulle part ailleurs, » disait-il.

Monseigneur Mabile, franc-comtois de naissance, avait fait ses études cléricales dans le diocèse de Besançon ; il a été successivement vicaire-général à Montauban, évêque de Saint-Claude et, depuis 1858, évêque de Versailles.

— *Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans.* — Les fêtes annuelles de Jeanne d'Arc ont été célébrées les 7 et 8 mai à Orléans avec l'éclat habituel, qu'augmentait cette année la présence à ces cérémonies de l'empereur et de l'impératrice du Brésil, et de M. le comte de Paris.

C'est le R. P. Monsabré qui a prononcé le panégyrique. Son admirable discours a fait la plus vive impression.

— Mgr Checa, archevêque de Quito (Equateur) avait été fort énergique contre les prétentions de la Franc-Maçonnerie ; il vient de mourir empoisonné ; on avait versé de la strychine dans le vin de la messe L'auteur du crime aurait reçu 30,000 fr. pour accomplir cet abominable forfait.

— La loi *Mancini* sur les prétendus abus du clergé n'a pas été adoptée par le Sénat italien ; la majorité a reculé devant cette nouvelle ignominie.

— Les agissements contre l'Eglise dans la première quinzaine de mai ont été résumés et jugés par l'allocution du Saint-Père aux pélerins français et la lettre de S. Em le cardinal Guibert. à M. le garde des sceaux. L'évènement politique du 16 mai pourrait nous dispenser d'insister longuement sur des faits que contemplait avec stupeur et désolation la vraie France, la France chrétienne. Mgr l'archevêque de Paris terminait ainsi sa lettre à M. Jules Simon :

« Nous voilà tous signalés à la méfiance publique, non plus seulement par la presse radicale, mais par la Chambre et par le Gouvernement. Il n'y a pas loin de là, la passion aidant, à nous considérer comme des ennemis de la patrie.

Un vieil évêque français, Monsieur le Ministre, n'entend pas de telles paroles sans qu'un cri de douleur s'échappe de son cœur. Non, je ne puis me taire, et mes vénérables collègues et tous les fidèles de France me sauront gré, j'en suis sûr, de m'être fait auprès de vous l'interprète de leur étonnement et de leur profonde tristesse.

Ce qui nous afflige, ce ne sont pas les périls qui peuvent nous menacer : c'est la tache infligée à notre caractère, c'est le discrédit jeté sur notre ministère sacré.

Avant de renouveler d'indignes calomnies, le parti qui nous poursuit, s'il avait quelque sentiment de la justice et des convenances, aurait dû laisser s'éloigner le souvenir des jours récents encore où notre place s'est trouvée parmi les victimes. Il parle de chasser les religieux, ces hommes admirables par l'abnégation, la charité, et souvent par la science, quand les tombes de leurs frères sont à peine fermées. Frappés avec mon vénérable prédécesseur ne sont-ils pas morts pour l'ordre public et pour la cause du pays ?

Après avoir protesté en notre nom et au nom de la France notre mère, dont on méconnaît les sentiments en séparant notre cause de la sienne, après avoir donné cette satisfaction à notre douleur, nous con-

tinuerons d'apprendre, à l'école de notre divin Maître, à vaincre l'injustice par la patience, et la haine par la charité. Et si, malgré nos ardentes prières de tous les jours, notre patrie bien-aimée était réservée à de nouvelles épreuves, nous donnons rendez-vous pour ces jours d'un nouveau deuil à ceux qui ne rougissent pas de contester notre dévouement.

Veuillez bien agréer, Monsieur le Garde des sceaux, l'assurance de ma haute considération... »

—Voici une partie du discours de Pie IX au pèlerinage national :

« Si nous tournons les yeux sur l'Europe tout entière, nous y trouvons bien peu de motifs d'espoir, en ce moment où l'on est allé jusqu'à dire que le Pape a menti. Je ne dirai pas qui a prononcé cette parole ni d'où elle est venue, mais elle a été dite, et le Pape pardonne. C'est donc en Dieu que nous plaçons aujourd'hui notre confiance et c'est de Lui, qui est puissant au-dessus de tous les puissants, que nous espérons notre salut.

Je rappellerai à cette occasion un fait rapporté par les saintes Ecritures afin de nous confirmer encore davantage dans cette espérance. Les Philistins ayant remporté de grandes victoires, le peuple d'Israël fut saisi de crainte et de pusillanimité. Et pour s'encourager dans les nouveaux combats, les Israélites résolurent de porter l'arche sainte sur le champ de bataille ; ils espéraient, par ce moyen, triompher de leur puissant adversaire. Leur joie fut donc grande à l'apparition de l'Arche et les cris des combattants furent tels que les Philistins ne furent pas sans appréhension, mais néanmoins ces derniers remportèrent la victoire; et, au milieu d'un grand nombre de prisonniers, l'Arche fut prise elle aussi et transportée dans le temple dédié à leur dieu Dagon.

Les incirconcis ne croyaient pas pouvoir honorer plus dignement l'Arche du Testament, mais l'arche ne pouvait être prisonnière, ni au pouvoir des ennemis de Dieu, et ce fut elle seule qui se donna la victoire. Qu'arriva-t-il en effet ? une première fois, l'idole des Philistins tombe au pied de l'Arche; replacée sur son piédestal, elle tombe de nouveau, et cette fois, mutilée et sans forme.

Alors les Philistins épouvantés résolurent de rendre au peuple d'Israël avec de grands honneurs et de riches présents le précieux dépôt en faveur duquel Dieu avait opéré un tel prodige. Aujourd'hui, les modernes Philistins ont encore remporté de grandes victoires ; ils ont fait prisonnière l'arche sainte, ils la tiennent encore debout, mais à côté d'elle ils ont mis de fausses religions, un enseignement corrupteur et toutes sortes de choses fétides pour la rendre méprisable aux yeux des nations. Et voici, très-aimés fils, que nous sommes dans cette situation de l'abandon où le cœur se dilate et place en Dieu toutes ses espérances. Ils tomberont certainement, les Dagons, et l'arche fera par elle-même, *fàra da se ;* elle sera délivrée et rendue à la liberté par le bras du Dieu tout-puissant ; ce Dieu fera entendre de nouveau sa voix comme au commencement de la création ! il répétera le *fiat lux*, et aux ténèbres de l'erreur et de l'incrédulité il fera succéder la lumière de la vérité et le soleil de la justice.

Que ce soit donc cette confiance en Dieu qui nous soutienne, et que l'assurance d'obtenir bientôt ce que nous désirons soit le sentiment qui nous fortifie ; parce que jamais quelqu'un qui a mis en Dieu sa confiance n'a demeuré confondu. Que dans ce but tous les catholiques augmentent leurs prières, qu'ils fréquentent encore davantage les sacrements, qu'ils renouvellent les œuvres de charité qui alimentent la foi, afin d'obtenir la persévérance dans le bien... »

— Actuellement Rome regorge de pèlerins de toutes les nations. — On annonce une députation de campagnards d'un diocèse de Pologne, envoyés par leurs coreligionnaires de Podolie et de Podlachie qui ont pu échapper aux persécutions des convertisseurs Russes.

— *Fête du couronnement de Saint-Michel.* — Le samedi 30 juin commencera le triduum préparatoire au Mont-Saint-Michel. — Le lundi 2 juillet, veille du couronnement, réception des cardinaux et des évêques, procession aux flambeaux. — La solennité du 3 sera présidée par S. E. le cardinal-archevêque de Rouen.

— Le grand-maître des loges maçonniques de Prusse vient de rentrer dans le giron de l'Eglise.

— Des lettres de Chine annoncent que l'empereur se montre assez favorable aux chrétiens, qu'il a destitué le vice-roi de Sutchuen, et publié un édit ordonnant de juger avec équité les causes religieuses.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1° Un magnifique camée dont nous expliquerons la provenance plus loin dans la chronique. — 2° Six cœurs. — 3° Nappe et couverture d'autel brodée en perles ; ces deux objets ont été offerts par une famille pieuse de Versailles.

Lampes. — 141 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 127 ; devant Notre-Dame du Pilier, 6 ; devant Saint-Joseph, 3 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 5.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 48 enfants ont été consacrés, dont 19 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte : 309.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 646

Nombre de visites faites aux clochers : 254.

— Malgré tous les obstacles apportés par la méchanceté et la sottise, l'adresse au Saint-Père a eu beaucoup de succès dans le diocèse de Chartres. Environ trente mille signatures y ont été recueillies. Toutes les listes ont été réunies dans un album de la plus riche reliure ; plusieurs d'entre elles étaient rehaussées de charmants dessins avec devises. M. le comte d'Alvymare des Feuquières a emporté à Rome ce magnifique album, témoignage de notre attachement filial au Pape, et l'a présenté au moment de l'audience du 21 mai. Les offrandes spontanées versées par les diocésains de Chartres, à l'occasion du cinquantenaire, ont atteint la somme de neuf mille francs qui a été présentée aussi par les pèlerins au Saint-Père.

Pèlerinages.—Le collège de l'Immaculée-Conception de Vaugirard (Paris) est venu en pèlerinage à N.-D. de Chartres le mardi de la Pentecôte, 22 mai. Près de six cents jeunes gens avec les R. R. Pères Jésuites leurs maîtres, plusieurs artistes professeurs de musique dans l'établissement, quelques parents d'élèves, c'était là une belle caravane de pèlerins.

De la gare à la cathédrale s'est développée magnifiquement leur procession qui a permis à une foule de spectateurs d'étudier toutes ces physionomies intelligentes et franches, habituées au recueillement comme à l'expansion selon l'exercice du moment. Les bannières marquaient les divisions et subdivisions ; une double fanfare animait la marche et favorisait cette joie intérieure qui doit se trouver sur le chemin du temple : *Lœtatus sum in his quœ dicta sunt*

mihi ; in domum Domini ibimus. Bientôt les cloches de la basilique annoncèrent l'entrée à l'église ; la grande nef se remplit ; les musiciens passèrent au chœur capitulaire ; et le clergé s'organisa près de l'autel de l'avant-chœur où devait être célébré le saint sacrifice. Les nombreux enfants de chœur paraissent en gracieux costume et plusieurs auront tout à l'heure l'encensoir ou le flambeau à la main. La fonction du service de l'autel est un honneur envié dans les colléges des Jésuites, et ces adolescents laïques, ces jeunes gens déjà presque à la veille d'examens qui les introduiront dans une glorieuse carrière militaire ou civile, figurent à merveille et avec un bonheur exempt de tout respect humain sous l'aube cléricale.

Les cérémonies de l'office ont eu lieu selon le rite le plus solennel ; la messe a été chantée avec accompagnement d'orgue et de grand orchestre, par les élèves et les artistes leurs professeurs ; parmi ces derniers se trouvent des célébrités musicales ; le solo de violon exécuté durant l'offertoire eut suffi à montrer que nous avions là d'extraordinaires talents.

Après l'évangile, le R. P. Marin de Boylesve est monté en chaire, en présence de notre vénérable évêque qui avait voulu s'associer à la fête, en présence de cette intéressante assemblée de pèlerins qu'entouraient beaucoup de personnes de la ville, le prédicateur a montré Jésus-Christ roi de France et exerçant cette royauté par Notre-Dame de Chartres dont la merveilleuse puissance s'est fait sentir sur toute la nation aux principales phases de la monarchie. C'est Notre-Dame de Chartres qui apparut en libératrice de la France devant le Normand, l'Anglais et le Huguenot, en des jours de crises sociales ; c'est Elle qu'il faut invoquer aussi à notre époque, en prenant à ses pieds l'engagement de concourir au relèvement du pays par la pratique des saintes lois de Dieu et de l'Eglise.

La cérémonie du matin se termina par le chant du cantique : *Oui, je le crois, elle est Immaculée.* Ce majestueux cantique, œuvre d'un poète et d'un musicien jésuite, est partout connu et partout redit ; mais il a un charme particulier sur les lèvres des 600 collégiens de l'Immaculée-Conception de Vaugirard dans une splendide église de Marie.

Les pèlerins se rendirent du lieu saint au palais épiscopal, où tout avait été disposé pour le repas. Monseigneur avait ajourné une tournée de confirmation, afin de faire les honneurs de l'hospitalité chez lui à toute cette grande famille. Les salles organisées en réfectoires ne gardèrent pas longtemps leurs hôtes ; ils avaient hâte d'examiner la ville et surtout la double cathédrale. Des groupes successifs canduits par des maîtres allèrent invoquer Notre-Dame de Sous-Terre et admirer son saint temple ; ils se portèrent de là aux plus belles parties de l'église supérieure et aux autres monuments religieux de la cité. Le temps était sombre ; mais le rayon de joie n'en illuminait pas moins les fronts ; chez des écoliers dont on surveille l'innocence la gaîté ne cesse point d'être à l'ordre du jour.

A quatre heures de l'après-midi, la sonnerie des cloches donna le signal aux fanfares, et tout le bataillon, rentré dans le silence disciplinaire, passa à la basilique pour la cérémonie d'adieu à Notre-Dame. Le Révérend Père Chauveau, recteur du collége, présida au salut du Saint-Sacrement, après un acte solennel de consécration récité par un élève au nom de tout le collége. Aux dernières notes

de l'orchestre qui avait accompagné brillamment l'Ave Maria et le Tantum ergo succédèrent les roulements de tambours et les rudes airs des clairons ; c'était le moment de la bénédiction ; le *Laudate* exprima l'action de grâces et l'on sortit. Un dernier morceau de musique dans la cour de l'embarcadère, salua Notre-Dame de Chartres et sa ville hospitalière ; et sans aucun doute la Vierge Immaculée récompensa par de spéciales bénédictions, pour le voyage et les jours à venir, les heureux élèves qui avaient apporté parmi nous l'édification.

On ne peut rester indifférent à l'aspect de cette légion d'écoliers. Qui a vu un collége de Jésuites connaît tous les autres ; c'est partout la même mise en œuvre du meilleur système d'éducation pour la jeunesse laïque et chrétienne. Là les fortes études ne redoutent aucune concurrence, la discipline aide le travail et facilite le respect de l'autorité, la religion forme le cœur et donne à l'ensemble des habitudes ce mélange de sérieux et d'aimable qui doit adoucir plus tard les charges et les relations de la vie.

Quant aux prêtres de la compagnie de Jésus, aux disciples de Loyola, tout catholique apprécie leurs mérites et admire leur dévouement ; toujours leur plus bel éloge a été dans la haine insatiable que leur portent les ennemis de Dieu.

Le collége de Vaugirard a laissé un beau ciboire au sanctuaire chartrain en souvenir du pélerinage du 22 mai 1877.

— Comme nous mettons sous presse avant l'arrivée du Pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice, nous ne pouvons donner de détails sur ce sujet. Mais nous ne doutons point qu'il s'accomplisse comme chaque année, avec entrain et magnificence.

— Le 5 mai, Monseigneur l'évêque de Poitiers a dit la sainte messe à la Crypte. Sa Grandeur allait partir pour Rome. Avant de quitter la France, Monseigneur Pie voulait rendre ses hommages à Celle dont il s'est constitué le fidèle serviteur : *Tuus sum ego*. Après sa messe, le vénérable Prélat s'est rendu à la Sainte-Châsse où il a déposé un ex-voto important à double titre, comme souvenir de Poitiers et surtout comme souvenir de Rome. La donation du précieux objet était accompagnée d'un billet que Monseigneur Pie avait écrit de sa main et présentait lui-même sur la Sainte-Châsse. Voici le contenu du billet qui indique la provenance de l'ex-voto : « Camée envoyé par Pie IX à ma très-aimée et regrettée mère, à la suite du Concile du Vatican, et légué par elle à Notre-Dame de Chartres en remerciement de tant de grâces signalées dûes à sa maternelle protection. — Chartres, 5 mai 1877. — † Louis-Edouard, évêque de Poitiers.

— Nous pourrions encore citer parmi les pèlerins du mois de mai plusieurs religieux de différents ordres, l'asile des Petites-Sœurs des Pauvres, les premiers communiants de Champhol, etc.

— La fête de l'Adoration a été célébrée à l'église de Saint-Martin-au-Val le 24 ; le prédicateur était M. l'abbé Lavanne, curé de Morancez. La fête de juin aura lieu le jeudi 28.

— Des exercices préparatoires à la fête du Sacré-Cœur auront lieu dans l'église de Saint-Aignan à partir du 5 juin ; ils seront prêchés par M. le chanoine Outhenin-Challandre, de Paris. Dans l'église de Saint-Pierre la fête patronale du 1er juillet sera aussi préparée par une station que doit prêcher le R. P. Matthieu, dominicain.

— Le mois de Marie a été bien suivi à la cathédrale. Le R. P. Lequette a donné d'excellentes instructions ; que Notre-Dame de Char-

tres bénisse son zèle et son talent ! Les chants ont été exécutés ordinairement par les jeunes personnes de la Maison du Saint-Cœur de Marie, et plusieurs fois par les jeunes gens de l'Ecole Normale.

— La fête de la Sainte-Enfance a eu lieu pour la paroisse de Notre-Dame, le 24 mai.

— L'ordination du 26 mai à Chartres n'a compté que six prêtres ; mais plusieurs diacres seront promus au sacerdoce dans quelques mois. Quatre clercs de Notre-Dame ont été ordonnés prêtres. Ce sont MM. Reinert, de Paris ; Leblanc, de Chartres ; Dourdan, du Coudray ; Petit, de Voise. M. l'abbé Reinert, professeur à la Maîtrise depuis le mois d'octobre, a dit sa première messe à la Crypte le 27, entouré des jeunes clercs et de beaucoup de fidèles. — Les deux autres prêtres sont M. l'abbé Mulot de Denonville ; et M. l'abbé Sénéchal, de Hanches.

— Au commencement de mai, M. l'abbé Lété (Nicolas-Alexandre), ancien curé de Hanches, est décédé dans cette paroisse, à l'âge de 76 ans. Nous recommandons son âme aux prières.

— M. l'abbé Chevalier, curé de Voves, a été installé chanoine titulaire le vendredi 25 mai. Le clergé se réjouit de cette promotion ; on sait de quelle estime est entouré le nouveau dignitaire.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Il y a un an je vous ai fait part de ma joie au sujet de la conversion de mon fils, maintenant fervent chrétien. Cette année il a ramené sa femme aux pratiques religieuses, elle a fait ses Pâques. Cette double conversion me réjouit vivement et j'en rends grâces à Notre-Dame de Chartres par l'intercession de qui nous l'avons obtenue. (A. P. d'Evreux).

2. Je viens remercier la très-sainte Vierge pour une grâce qu'elle m'a obtenue de son Divin fils ; nous avons été exaucés au-delà de toute espérance ; j'envoie mon offrande comme faible gage d'une vive reconnaissance. (R. R. du diocèse de Chartres).

3. Le jeune homme recommandé au plus fort de sa maladie a été merveilleusement tiré du péril. Sa mère, persuadée qu'elle doit un tel changement à Notre-Dame de Chartres, veut lui prouver désormais sa gratitude, en travaillant à l'extention de son culte.
(J. P., diocèse du Mans).

4. Deux infirmes vivaient ensemble dans notre paroisse, l'une ne pouvant user de son bras pour cause d'abcès, l'autre souffrant beaucoup d'un œil qu'elle croyait perdre. Je leur ai donné de l'huile des lampes de Notre-Dame de Chartres que j'avais rapportée de mon pélerinage, puis un peu de mousseline qui avait touché au saint Reliquaire du Voile de la très-sainte Vierge. Nos deux malades, munies de ces précieux objets ont fait une neuvaine en récitant chaque jour vos belles litanies ; et pour toutes les deux la guérison est venue ; des personnes du voisinage l'ont constatée comme moi-même. (R. R. de L., diocèse de Verdun).

5. — 29 mars. Agréez le témoignage de ma vive reconnaissance. Atteinte d'hydropisie, et condamnée par le médecin, j'ai eu recours à Notre-Dame de Chartres et au Sacré-Cœur de Jésus, et je suis parfaitement guérie. (X., du diocèse de Chartres).

6. J'ai fait, il y a un mois, un pélerinage à Notre-Dame de

Chartres. Je ne puis dire toute la consolation que j'ai ressentie au dévot sanctuaire ; mais ce dont je dois parler, c'est la faveur que j'y ai obtenue, faveur sollicitée depuis cinq ans et qu'il me fallait demander sans doute aux pieds des glorieuses Madones.

(V. de L. C., diocèse de Blois).

BIBLIOGRAPHIE

1° **La Confession**, par Son Eminence Monseigneur Manning, archevêque de Westminster. Traduit de l'anglais par L. Pallard, docteur en théologie et en l'un et l'autre droit, recteur émérite, etc. — Un franc *franco* par la poste, même pous les pays limitrophes de la France.

Cet ouvrage est très-remarquable comme tout ce qui sort de la plume de l'illustre converti à qui la présente version est dédiée. Nous ne saurions dire le nombre de personnes qu'il a conduites au tribunal de la pénitence.

— 2° *La Confiance en Dieu et la Mission de Saint-Alphonse de Liguori*, par le cardinal Manning, archevêque de Westminster. Traduit de l'anglais par L. Pallard, docteur en théologie et dans l'un et l'autre droit, recteur émérite des quatre nations, à Rome, missionnaire apostolique et auteur de plusieurs autres ouvrages. — 1 fr., *franco* par la poste, Paris, chez Victor Sarlit, 19, rue de Tournon.

La présente version, dédiée à l'auteur lui-même, a reçu les félicitations de Son Eminence le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, au moyen d'une lettre adressée au traducteur. Citer le nom du cardinal Manning, c'est dire ce qu'est un livre que l'on ne peut point analyser ; mais qu'il faut lire et relire et surtout méditer.

— 3° *Memoriale Theologiæ Moralis*, cum resolutionibus præsertim novissimis Sacræ Penitentiariæ apostolicæ, auctore Henrico Sarra, doctore theologo, Sacræ Pœnitentiariæ Apostolicæ Officiali. Même librairie, 4 fr., *franco* par la poste.

Cet ouvrage, qui forme un gros volume in-12, renferme toute la quintessence de la théologie morale et est très-utile à ceux qui préparent des examens pour l'ordination, pour les concours... aux Missionnaires et aux Prêtres du ministère qui veulent repasser leur théologie ou avoir sous la main ses principes essentiels, en un mot à toutes les personnes qui s'occupent sérieusement de théologie morale. Les solutions de la Sacrée Pénitencerie qui s'y trouvent ne se rencontrent nulle part ailleurs.

Les deux derniers volumes (tomes III et IV) des *Courtes méditations pour tous les jours de l'année*, par le P. Stix, traduites et publiées par les soins de M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, viennent de paraître chez les éditeurs E. Plon et Cie, 10, rue Garancière. — Prix : 2 fr. 50 le volume.

« On y trouve, dit M. l'abbé Le Rebours dans sa préface, une doctrine très-sûre, toujours appuyée sur le texte sacré, toujours pratique et pleine d'une sage mesure. »

Cet ouvrage sera précieux pour les personnes qui, sans avoir précisément renoncé au monde, veulent cependant entourer leur vie de ce parfum de dévotion gracieuse et suave, émanation anticipée du paradis.

Le cantique des campagnes. — Recueil de soixante-cinq cantiques les plus beaux, les plus populaires et adaptés en bon nombre sur les airs sublimes de chants d'église : *O filii*, *Dies iræ*, *Salve puer*, *Languentibus*, etc. Vendu *franco :* 35 centimes. S'adresser à M. le curé de Moriers, par Bonneval (Eure-et-Loir).

JUIN 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, de la pr. : *En ego.*

1er juin, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

2, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scap. bleu. (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).

3, dimanche. — Ind. pl.: 1° en l'honneur du 50e anniversaire de l'épiscopat de N.-S. P. le pape Pie IX ; 2° p. les Tert. Fr.; 3° p. la Conf. du C. de Jésus ; 4° p. le Rosaire; 5° p. l'Archic. de St Joseph; 5° p. les pos. d'objets indulg.

4, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
5, mardi.— Ind. pl. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)
6, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.) 2° pour le scap. du Carmel.
7, jeudi. — Ind. pl.: p. la récit. à genoux devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*
8, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
9, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 2 juin. — j. au ch.).
10, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Ap. de la Pr.
11, lundi — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
12, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.)
13, mercredi.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
14, jeudi. — Ind. pl.: p. l'Apost. de la Prière (j. au ch.).
15, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la T.-Ste au scap. bleu (comme au 2 juin.— j. au ch.).
17, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch).
18, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
19, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du C. de Marie (j. au ch.).
20, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Ar. de St Joseph (mercr. au ch.).
21, jeudi. — Ind. pl.: 1° en l'honneur de St Louis de Gonzague ; 2° p. les Tert. Franc. ; 3° p. la récit. quotid. de l'invoc. : *Loué et remercié* (j. au ch.).
22, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le Scap. rouge; 2° p. l'Apost. de la Prière (vend. au ch.).
23, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 2 juin. — j. au ch.).
24, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du C. de Marie ; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. les poss. d'objets indulg.
25, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de S. François de Sales ; 2° p. la récit. quot. de l'Angelus.
26, mardi. — Ind. pl.: p. la récit. quot. de la pr. *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
27, mercredi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.
28, jeudi. — Ind. pl. : 1° pour la récit. quot. du trisagion: *Sanctus*; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
29, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. Rouge.
30, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le chap. brigitté ; 2° p. le chapelet de l'Imm Concept. (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

7e NUMÉRO — LA VOIX — JUILLET 1877

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

MARIE EDMÉE.

Le nom de Marie Edmée est resté attaché au poétique et touchant récit de l'enfance de Jeanne d'Arc. Sous ce titre d'*histoire de notre petite sœur de Lorraine* (1) cette œuvre d'art et de littérature à la fois recevait, l'année dernière, de l'académie française une de ses couronnes. Laurier tardif, hélas ! et qui ne pût être remis à la mère et au jeune frère de l'auteur que pour figurer sur une tombe !

Marie-Edmée Pau avait succombé le 7 mai 1871, à l'âge de 26 ans, victime de son dévouement pour les blessés dans la guerre prussienne. Parmi ceux qui reçurent ses soins était son frère Gérald, cet héroïque jeune homme qui, après avoir eu la main droite amputée, alla, dès que ses forces furent un peu revenues, rejoindre son régiment.. Marie-Edmée, dans son *journal*, gracieux (2),pendant de celui d'Eugénie de Guérin, parle de tous ces faits avec une émouvante simplicité. Profondément chrétienne, et douée d'une âme ardente, Marie-Edmée éprouva dès son jeune âge le besoin d'agir, de faire le bien *par le sacrifice* ; aussi la voyait-on chaque dimanche s'entourer avec joie de pauvres petites filles qu'elle instruisait, qu'elle formait à la vertu.

Son père, brave militaire, paralysé au siége de Rome, lui donna ses premières leçons. Ces enseignements, reçus au pied d'un lit de souffrance, en développant son intelligence avaient également formé son cœur. Sa mère s'était réservée de lui montrer le dessin.

La mort de M. Pau vint prématurément jeter dans cet heureux intérieur un voile de tristesse. Marie comprit bientôt que, si humble et si retirée que fussent sa vie et celle de sa mère, l'une des deux se sacrifiait pour l'autre et que ce n'était pas *elle*. Cette révélation fut pour son cœur le rayon de soleil qui perce les nuages et donne à la nature une soudaine clarté... sa vocation d'artiste sortit de ce rayon....

1 Plon, éditeur, rue Garancière, 8 et 10, Paris. Magnifique vol. in-4, enrichi de 53 gravures et d'un portrait de l'auteur : prix 20 fr.
2. Plon, éditeur, Beau vol. in-8 carré de 570 pages. Prix : 8 fr.

De prime-abord la poésie lui apparut avec tous ses entraînements et ses charmes, mais elle sut y résister et se mit à suivre sérieusement un cours supérieur de dessin, dans l'espoir d'acquérir un talent qui pourrait devenir l'auxiliaire de son dévouement filial.

Marie-Edmée inaugura cette ère nouvelle de son existence par un changement de demeure. Son journal révèle le secret du déchirement que lui causa cette détermination devenue nécessaire « Adieu grandes chambres, dit-elle, où j'ai compté les plus fraîches années de ma vie, adieu, souvenirs que vous encadriez si bien ». Parmi ces derniers se trouvaient, au premier rang, ceux de son père et de son aïeul.

Mais à la joie qu'elle éprouve et qu'elle exprime si vivement en s'éveillant le lendemain dans la maison nouvelle (celle hélas ! où elle devait mourir) ; on sent que le meilleur d'elle-même l'y a suivie et qu'elle vient d'aborder « ces désirés rivages vers lesquels elle se sentait poussée par des souffles inconnus ». En laissant de sa fenêtre ses regards errer sur le jardin voisin, elle y aperçut une belle reproduction en bronze de la Jeanne d'Arc de la princesse Marie. Dès ce moment elle fit amitié avec la chère image,et peut-être est-ce ce premier regard qui fit naître en elle la pensée d'écrire,à l'aide de la plume et du burin,l'enfance de la Bergerette à laquelle elle avait voué un culte si persévérant.

Plusieurs œuvres charmantes précédèrent ce bel ouvrage qui ne vit le jour qu'au prix de bien des sacrifices et de bien des labeurs.

Après un pèlerinage à Domrémy dont elle donne le pieux récit avec son âme de chrétienne, de française et d'artiste, elle revint à Nancy qu'elle quitta bientôt pour se rendre à Paris avec sa mère, afin de traiter, par elle-même, la grande question de l'éditeur. Les deux voyageuses s'arrêtèrent à Chartres, où un oncle de la jeune Edmée lui proposa de lui montrer à graver, ce qu'elle accepta d'autant plus volontiers qu'elle sentait l'utilité de fortifier « ses *pauvres crayons* qui seuls pouvaient l'aider, — c'est Marie-Edmée qui parle — à cheminer vers la mort. »

« Certaine cloche vibre là-bas, dit-elle encore, sainte harmonie de la vieille ville, je t'aime, je te regretterai... sous le même ciel, à la même heure du jour, il y a trois ou quatre siècles, d'autres jeunes filles écoutaient la même voix du soir... je passerai comme elles ! »

L'âme si pure de Marie-Edmée recevait, comme un reflet du ciel, tout ce qui lui paraissait le grand et le beau ; parfois aussi, elle sentait les atteintes de ce découragement qui trop souvent s'empare d'un cœur généreux quand ses espérances ont été trompées et que le mirage de ses rèves s'est évanoui. Mais ce qui est admirable dans Marie-Edmée c'est la promptitude qu'elle met à se relever de ses défaillances. Tout le secret de cette force qui succède à sa faiblesse est dans l'usage saint et fréquent qu'elle fait des sacrements...

Il n'y a rien de nuageux dans cette foi, rien d'éphémère dans ce dévouement, rien de mélangé dans cet amour : « Mon Dieu, écrit-elle dans son langage poétique, mon cœur s'ouvre à votre amour comme une fleur au soleil ! »

« O Jésus, c'est vous que j'ai toujours aimé, vous êtes seul l'idéal, gardez-moi comme votre fiancée, quoique rien ne me distingue religieusement au dehors. Voyez mon âme ; elle est faite pour vous... »

Mais reprenons ces pages écrites de Chartres où se peignent tour à tour l'anxiété et la confiance...

« L'attente redevient ma maladie, Hetzel (celui qui devait éditer sa Jeanne d'Arc) mon *dragon noir ; demain peut-être, mon refrain* ; le facteur ma *marotte* ; les coups de sonnette, le *timbre* de mon cœur... Joli état vraiment, je viens de lui écrire à ce cher éditeur, et j'espère en cette initiative nouvelle. J'ai gravé avec persévérance et ennui tout ce jour. Le soir je suis allée me confesser pour la dernière fois à Chartres. Rien ne me calme comme le sacrement de pénitence ; je pourrais dire qu'il m'anéantit dans la paix.... Chère église Saint-Pierre ! quelle bonne place tu garderas dans mon souvenir ! avec tes arceaux gothiques et tes prières du soir, où j'entendais la voix des jeunes filles groupées dans le chœur, tandis qu'au fond j'apercevais la Vierge de marbre radieuse de lumière sur ses nuages blancs, encadrée par les voûtes noircies du chœur. »

« Une causerie de trois heures après la messe avec le bon oncle Alexis, adieu, bon et saint et savant homme... au revoir dans ce lieu où nous nous rejoindrons un jour ou peut-être, qui sait ? nous te devancerons... et mon admirable Cathédrale, et ma jolie église Saint-Pierre et les toits de Chartres, ses jolis toits pointus. Il me semble que mon cœur reste accroché à tout cela par pièces et par morceaux, tout comme la laine des agneaux et la vertu des hommes aux orties et aux buissons de la route. »

« Bonsoir ! je ferme mon journal pour ne le rouvrir qu'à Paris ; et nous, sans nous astreindre à aucun ordre de temps, nous tirerons,comme au hasard,quelques joyaux de ce précieux écrin.

Mardi 29.

« J'ai assisté aujourd'hui à une ordination. »

« J'ai vu d'abord une longue enceinte entourée par quelques familles au complet, aïeux, pères, mères, oncles et cousines, le tout plus campagnard que citadin, plus grossier que brillant, plus triste que joyeux. A l'intérieur deux longues files de jeunes lévites à genoux sur des tapis rouges. Au fond, l'évêque et les vétérans du sacerdoce ; dans l'air, un parfum d'encens et de cire ; puis les accents plaintifs et doucement victorieux des orgues, un quelque chose qui vous remplissait les yeux de larmes et le cœur d'effroi, c'était le sacrifice. »

« Mais pourquoi ces victimes ? En me questionnant ainsi

j'ébranlai mon âme qui retentit comme un instrument oublié et heurté par hasard. Le son fut le souvenir... »

« Je me souviens des offices dans l'admirable église de Saint-Nicolas-de-Port. J'avais quatre ou cinq ans, je ne savais pas dire correctement mon chapelet, mais je tressaillais de bonheur, à l'appel des cloches de la prière du soir. La poésie de mon enfance est là, cachée sous les piliers de cette cathédrale.

« Qu'est-ce que l'église sans le prêtre? Il était l'âme invisible de ce beau corps dont la splendeur m'illuminait dès l'aurore. Jeunes victimes, vous êtes ce qu'ont été ces prêtres, vous serez à d'autres ce qu'ils étaient pour moi. Grâce à vous notre Eglise catholique se pare de la plus suave beauté visible. Merci, oh! merci, au nom de mon enfance, au nom de la beauté. »

« Puis, je vis se dresser devant moi notre saint et vénérable curé de Saint-Sébastien, mort cette année, prieur d'un couvent de Chartreux. »

« Il y a douze ans de cela! que de soins, que de fatigues, de leçons et de lumières j'ai reçus de lui! Je lui dois la connaissance de ma religion, c'est-à-dire le seul bien qui fasse accepter la vie en l'éclairant. »

« Au nom de la vérité que j'ai reçue de l'un des vôtres, merci. Enfin de ce jour de ma première communion à celui d'hier que n'ai-je pas reçu du prêtre! Est-ce donc un homme qui m'a fait tant de bien? — Non, le prêtre n'est plus un homme. Il s'étend là, durant un quart d'heure sur le pavé du temple, et ce jeune homme, tout à l'heure capable de devenir un être vaniteux, grossier, obscène ou sottement heureux dans l'oisiveté et le plaisir, ce jeune homme se relève ministre de Dieu; et ce ministre ne meurt pas, il est partout le même, chaste, pauvre et laborieux, dévoué à tout étranger comme une mère l'est à son enfant. Voilà comment se fait le miracle. — « Seigneur, je renonce!... » — O ma sainte religion que tu es belle! »

A propos d'une bague symbolique dont elle avait donné le dessin et qu'elle devait porter jusqu'à la mort, Marie-Edmée entre dans des considérations ravissantes qu'elle termine ainsi :

« L'anneau qui m'attache à mon amour sera de l'argent le plus pur. J'y graverai les noms de Jésus et de sa mère et le nom de *celle* qui sauva mon pays. Dans la langue immortelle de *mon* église, j'inscrirai sur mon anneau le mot d'ordre du combat chrétien : *sursum!* »

« En haut mon cœur! en haut mon esprit! en haut, toujours en haut! toujours plus haut mon but et mon désir. Mon cri terrestre sera : « *vive labeur* » le travail et rien que lui. Pas d'autre but ici-bas que celui du devoir accompli. »

Sois fière, ma bague, d'être formée au signe triplement mystérieux de l'étoile qui veut dire lumière surnaturelle, inspiration, vocation, destinée — de la croix de Lorraine qui signifie patrie, dévouement, — de la fleur de lis enfin qui les unit l'une

à l'autre et qui est pour moi le radieux symbole de l'innocence et de la liberté morale. ».

« O fleur de lis, parle-moi des anges ! Etoile, parle-moi du ciel ? croix de Lorraine, fais-moi donc agir et donne-moi la charité ! »

Marie-Edmée avait à peine 14 ans quand elle commença ce journal qu'elle destinait à devenir le confident discret de ses actions et de ses sentiments. Elle l'a donc écrit pour *elle seule* dans tout l'épanouissement de la jeunesse, abandonnant sa plume au courant de son imagination et de son cœur : de là ce mouvement rapide, cette spontanéité de la pensée, cette mobilité, cette vivacité d'impressions, qui donnent à ces pages émues un charme indéfinissable ; mais delà aussi cette exaltation et cet enthousiasme qui se rencontrent parfois dans les jugements qu'elle porte des personnes et des choses. Le lecteur sérieux, sourit en les lisant, sans songer à les réfuter. Nous croyons d'ailleurs que s'il eut été donné à Marie-Edmée de relire, dans la maturité de l'âge les quelques lignes écrites, presque au sortir de l'adolescence, sur Charlotte Corday et la courageuse veuve de Béthulie, elle aurait modifié un parallèle qui manque de justesse et que nous engageons à faire disparaître dans la prochaine édition.

Nous désirerions aussi voir supprimer de la remarquable introduction de Mgr de La Tour certaines allusions se rapportant à une jeune fille du XVe siècle, qui ne pouvait être pour Marie-Edmée un type à imiter.

Ces légères épurations une fois faites, ces pages attachantes, écho fidèle d'une âme virginale, ne mériteront que des louanges, et feront naître, pour la chère mémoire de leur auteur, les plus douces et les plus sincères sympathies. C. de C.

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE POITIERS

sur le devoir urgent de la génération actuelle envers le sacerdoce

(Suite et fin).

VII. Au sortir de nos révolutions, il y a environ soixante ans, un homme de génie, plongeant son regard dans le mystère de l'avenir, prononçait cet arrêt magistral et prophétique : « Le sacerdoce doit être l'objet principal des pensées de la société qui cherche présentement à se reconstituer. Si j'avais sous les yeux le tableau des ordinations, je pourrais prédire de grands événements. La noblesse française trouve l'occasion de faire à l'Etat un sacrifice digne d'elle. Qu'elle offre encore ses fils à l'autel comme dans les temps passés. Aujourd'hui on ne dira pas qu'elle n'ambitionne que les trésors du sanctuaire. L'Eglise jadis l'enrichit et l'illustra ; qu'elle lui rende maintenant tout ce qu'elle peut lui donner. En soutenant ainsi le sacerdoce, elle s'acquittera d'une dette immense qu'elle a contractée envers la France et peut-être envers l'Europe, mais surtout envers Dieu (1) »

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé ; hélas ! et le tableau des ordi-

1. J. de Maistre, *Du Pape*, discours prélim., Edit, de Lyon, 1836, p. xxxv-xxxvi

nations est là pour donner sa réponse. Mais rien n'est perdu, et la leçon du grand homme est aujourd'hui plus que jamais opportune. Seulement le cadre restreint dans laquelle il la formulait demande à être élargi. Le temps a marché, et plus d'une transformation s'est opérée. C'est donc à la propriété tout entière, c'est à toutes les positions acquises, que la même voix s'adresse aujourd'hui et qu'elle vient redire : — Par son alliance avec le principe révolutionnaire,la classe qu'on nomme des conservateurs a tout perdu ; c'est à elle qu'il appartient de tout réparer. Son triomphe est sûr, pourvu qu'elle n'en doute pas ; en particulier, pourvu qu'elle soit bien persuadée de l'alliance naturelle, essentielle, nécessaire, *française*, du sacerdoce et des autres forces vitales de la nation (1).

Mais tandis que nous parlons de la sorte, Nos Très-Chers Frères, n'allons-nous pas être accusé d'empiéter sur l'autorité paternelle ?— Evêque, pourront dire quelques-uns, vous oubliez que l'ascendant et le crédit de votre parole sont de nature à inspirer des résolutions qui contrarieraient les plans et les volontés des familles. Vous commettez une usurpation : nous ne vous avons point cédé le droit de faire de nos fils des prêtres. — Disons-le d'abord : Dieu seul fait les prêtres. — « Ce n'est point vous qui m'avez choisis, dit Jésus- » Christ à ses apôtres, c'est moi qui ai fait choix de vous. (2) » Et l'Eglise, pour s'assurer de la réalité de ce choix divin, a institué un tel noviciat, que les vocations de fantaisie, d'imagination ou d'enthousiasme n'y résistent quasi jamais. Mais à supposer que Dieu, regardant votre fils, ait dit dans son conseil éternel : « Celui-ci est à moi, » malheur à vous et malheur à lui si vous réussissez à contredire le plan divin ! Cédons ici la parole à saint Jean Chrysostôme, que nous nous contenterons d'abréger et de traduire librement (3).

VIII. Ce jeune homme avait été dans son enfance plein de piété et de modestie ; il semblait religieux par nature ; sa jeunesse avait été exempte des écarts de cet âge, et toute la ville admirait sa vertu. Aujourd'hui il n'est plus le même. Des rumeurs scandaleuses courent sur son compte ; on l'a vu sur les places publiques dans des compagnies suspectes, que dis-je, il a levé le masque, il est impie et corrompu. Infortunés parents, vous déplorez sa perte ; mais, de grâce, consultez vos souvenirs. N'est-il pas vrai que dans les premières années de cet enfant, sa piété vous effrayait, parce que vous redoutiez qu'elle ne le portât vers une trop grande perfection ? N'est-il pas vrai que vous jetiez çà et là quelques mots pour lui faire pressentir tous les obstacles qu'il trouverait à l'exécution de son dessein? N'est-il pas vrai qu'après qu'il vous eut manifesté un penchant prononcé pour le sacerdoce, vous avez affecté de le conduire plus souvent, de le lancer plus avant dans le monde, et de lui donner plus de liberté sous prétexte d'éprouver sa vocation? Ah ! votre tactique a pleinement réussi, elle a plus réussi que vous n'eussiez voulu. Le jeune homme a pris goût au monde ; il y a oublié et perdu sa vocation. Vous pensiez qu'en renonçant à être prêtre, il demeurerait au moins chrétien : vous vous êtes trompé. Il aurait honeré le sanctuaire, et il fait rougir sa famille; il aurait sauvé ses frères, et il ne se sauvera pas lui-même ; ce serait lui peut-être aujourd'hui qui parlerait du haut de la chaire évangélique, et, retenu par ses passions et par le respect humain loin de nos temples, ma voix n'arrivera pas jusqu'à lui pour lui ouvrir les yeux sur son état.

Mais suivons pas à pas le même grand archevêque de Constantinople réfutant l'un après l'autre tous les préjugés d'un père infidèle

1. Ibid., p. XXXVII. — 2. Joan., XV, 16. — 3. Ap. S. Joann. Chrys., *passim*.

qui ne permet pas à son fils d'embrasser une profession sacrée ; vous serez étonnés, Nos Très-Chers Frères, de l'à-propos de ses paroles : on dirait qu'il parle pour notre siècle.

— Vous ne voulez pas, me dites-vous, que votre fils embrasse cet état, parce que c'est un état vil et méprisé. Et moi, je vous réponds: Si votre fils reste dans le monde, il y trouvera quelques adulateurs sans doute, des compagnons de ses plaisirs ; mais combien qui maudiront son luxe et sa richesse, combien qui porteront envie à sa fortune ! Qu'il se soit donné à Dieu, au contraire, tous l'admireront ; comme il a pu être riche dans le siècle, on ne dira pas de lui ce que le monde, injuste sans doute et menteur, dit quelquefois des autres: qu'il a pris ce parti d'humilité apparente par dépit et par ambition. (1) Et quand il traversera la ville, vous verrez tous les visages se tourner vers lui, tous les citoyens se le montrer l'un à l'autre avec admiration et surprise, comme s'il était un ange descendu des cieux: *videbis statim totius civitatis in illum ora converti, cunctosque eum demonstrantes cum admiratione et stupore, ac si angelus quidem de cælo descenderit* (2).

— Vous ne voulez pas que votre fils entre dans cette carrière, parce qu'il est d'une grande extraction d'une origine au-dessus du commun. Et moi je vous dis : si le sacerdoce a conféré à des plébéiens une véritable illustration aux yeux même du monde ; si les fils des ouvriers et des villageois ont été rendus par leur caractère assez respectables, pour que ceux qui sont dans les plus hautes dignités ne dédaignent pas d'aller dans leur simple demeure chercher des conseils et des entretiens utiles, s'asseoir même à leur table, réputant avec raison que ce leur est un grand honneur et un grand profit ; combien plus votre fils, jeune homme de si grande espérance pourvu de si brillantes facultés, lui noble et puissant par sa naissance, sera-t-il encore ennobli aux yeux de tous par son saint état ? Car faut-il croire que le caractère sacré qui grandit ce qui est vulgaire, abaisse ce qui est déjà illustre ? (3).

L'éloquent pontife continue.— Si vous étiez chrétien je vous parlerais en outre du suffrage des prières, de la vertu des sacrifices que votre fils offrirait pour vous : car c'est là un des biens les plus précieux et les plus désirables... Mais je vois des larmes dans vos yeux: soyez tranquille, elles se changeront en des larmes de joie. Bientôt vous enchérirez vous-même sur ce que je dis : je ne suis point un prophète en l'air : écoutez ce que j'ai vu et connu.

J'ai eu autrefois un ami qui avait un père infidèle, homme riche et universellement considéré. A la première ouverture que lui fit son fils du désir qu'il avait de quitter le monde, le père jeta les hauts cris, recourut aux tribunaux, refusa à son fils les vêtements et les aliments les plus nécessaires ; il esseya de tout pour vaincre son dessein. Mais, le voyant inébranlable, tout à coup il s'opéra une révolution dans le cœur de cet homme ; il se rendit, donna la main à tout, et changea complétement de langage : *victus tandem manus dedit et*

1. Neque enim quæ de aliis opinari solent, de filio tuo suspicabuntur, quod scilicet honoris vel pecuniarum cupidine, vel insignis de humili fieri cupiens, hanc elegerit viam : hæc quippe de aliis dicta, et si falsa et iniqua sint, in nato tuo ne suspicioni quidem locum dare poterunt. Adversus oppugnatores vitæ monasticæ, L. II, 8.

2. Ibid. ,6.

3. Nam si nonnuli infimæ sortis, et vilibus orti rusticis et operariis hanc ingressi philosophiam, adeo cunctis venerabiles fuere, ut nemo eorum qui summis dignitatibus fulgebant, erubesceret proficisci ad eorum tugurium, ac colloquii eorum et mensæ consortes esse,quin ita affecti erant, ac si bonis maximis,quod verum erat, potiti fuissent : multo sane magis id facient, cum viderint illustri genere ortum, splendidis facultatibus, tantæque spei juvenem se ad eam virtutem convertisse ! Ibid., 8.

palinodiam cecinit. Aujourd'hui il honore et chérit son fils, le révérant plus que s'il était son père : *illumque amplius ac si pater esset colit et reveretur ;* et quoiqu'il ait d'autres enfants en haute position dans le monde, il les juge à peine dignes d'être les serviteurs de celui-ci ; et c'est de lui qu'il tire tout son lustre et toute sa gloire : *ipse quoque pater propter filium longe clarior est* (1).

Cette histoire racontée par saint Jean Chrysostôme, que de fois, Nos Très-Chers Frères, elle s'est renouvelée ! Ce fut, en particulier, celle du père de saint François de Sales. Longtemps il n'avait pu se résigner à la vocation de cet aîné de sa race. Mais plus tard avec quelle consolation il venait, comme autrefois le patriarche Jacob, baiser le sceptre pastoral de son fils ! Et vraiment, l'évêque de Genève à lui seul, n'a-t-il pas illustré le nom de son père plus que tous les autres membres de la famille qui ont occupé de grands emplois? Quant à la mère de cet aimable pontife, elle ne souffrait pas d'être séparée de lui ; administrée et communiée de sa main, elle voulait qu'il ne quittât point son lit de douleur ; et comme elle craignait que ses autres enfants ne fussent jaloux : celui-là, disait-elle en le baisant avec tendresse, est à la fois mon fils et mon père.

Oh ! oui, redisons-le avec saint Gaudence et avec saint Ephrem(2) selon le texte d'Isaïe qu'ils ont cité l'un et l'autre d'après les Septante (3) : « Heureux celui qui a de sa race dans Sion et de sa « lignée dans Jérusalem ; » en d'autres termes, heureux les parents qui ont leurs fils au service de l'Eglise ! Dieu ne reçoit jamais que pour rendre, et il leur rendra beaucoup : *Scriptum est enim : Beatus qui habet semen in Sion et domesticos in Jerusalem !*

IX. Vous l'avez expérimenté, pieuses et modestes familles de notre diocèse qui n'avez cessé et qui ne cesserez point de nous présenter vos enfants pour que nous tracions de bonne heure sur leurs têtes la royale couronne de la cléricature. En faisant appel à de nouveaux dévouements, à Dieu ne plaise que nous discontinuions d'apprécier les vôtres, qui n'ont point failli aux jours les plus difficiles, et qui demeureront toujours la plus grande et la plus assurée ressource de nos églises. Oh ! que les colères et les injustices, que les paroles et les actes qui font aujourd'hui la honte de notre patrie devant tous les peuples, ne découragent point votre constance, n'alarment point votre tendresse ! Dieu qui a soin des passereaux, n'abandonnera point ceux qu'il appelle ses amis (4) et ses frères (5). Partager avec lui les mêmes défaites, c'est être assuré de remporter avec lui les mêmes victoires. Non, non, il ne sera jamais dit que les fils de saint Hilaire n'ont plus souci de son héritage, et que la lampe du sanctuaire menace de s'éteindre devant nos autels. Parents chrétiens, votre foi est trop généreuse, et vous savez trop ce que les familles y récoltent de biens spirituels, pour vouloir déserter le poste sacré qui demeure à vos yeux le poste d'honneur par excellence.Que d'autres le partagent avec vous : c'est désirable pour eux et pour tous ; mais parceque vous y êtes demeurés parmi les épreuves auxquelles avaient succombé les autres, ils aimeront à vous y voir occuper de préférence les premiers rangs.

Et vous, ô nos chers coopérateurs, vous n'oublierez jamais qu'il vous appartient de pourvoir au salut des âmes, non-seulement dans le présent, mais encore dans l'avenir. La création des séminaires et

1. Adversus oppugnatores vitæ monasticæ L. II, 10.
2. S. Gaudent., *loc sit.;* S. Ephrem. Parenes. xv. Edit. Rom. T. II. p. 90.
3. Vossius. in Scholiis ad S. Ephrem. Edit. Antuerpien.
4. Luc., xii. 6. — 5. Matth., xxviii. 10.

des diverses écoles cléricales ne vous a point déchargés d'un soin et d'un devoir que les plus anciennes lois de l'Eglise vous adjugent. C'est un concile français, tenu au sixième siècle, qui a dit : « Il a » plu aux Pères que tous les prêtres établis dans les paroisses re- » çoivent de jeunes lecteurs avec eux dans leur propre maison, et » que, les nourrissant spirituellement comme de bons pères, ils les » forment à la psalmodie, aux divines lectures, et les instruisent » dans la loi du Seigneur : de telle sorte qu'ils se préparent à eux-mêmes de dignes successeurs : ce qui leur vaudra de recevoir du » Seigneur les récompenses éternelles (1) » Vous l'entendez : la maison presbytérale n'est pas complète, si votre successeur en germe ne s'y rencontre pas déjà sous vos yeux. Mon frère, vous n'aurez pas toujours la puissance : *non enim habebis jugiter potestatem ;* mais si vous avez formé vous-même ceux qui l'exerceront après vous, votre couronne pastorale subsistera même ici-bas de génération en génération : *sed corona tribuetur in generationem et generationem* (2). Il est d'expérience que quand les familles ne trouvent pas auprès d'elles, et sans déplacement, les premiers essais de formation, les enfants ne sont dirigés qu'en nombre très-insuffisant vers les maisons ecclésiastiques, et la disette de prêtres ne tarde pas à se faire sentir. Il vous est bon d'ailleurs d'avoir à côté de vous des yeux témoins de votre vie ; leur présence, en vous inspirant plus de respect de vous-même, vous assurera davantage le respect des autres. Rien ne se recommande donc autant à votre attention que le premier canon de cet ancien concile de notre Eglise de France : *Hoc placuit, ut omnes presbyteri qui sunt in parochiis constituti... juniores lectores secum in domo recipiant,.. ut et sibi dignos successores provideant, et a Domino præmia æterna recipiant.* (3)

X. L'objection, hélas ! elle n'est pas d'hier, mais nous avouons qu'elle devient journellement plus grave, et qu'elle menacerait de devenir insoluble, si l'esprit de foi et de charité des maisons chrétiennes n'en donnait la solution. Tant que l'Eglise a possédé des biens, le concours des deux puissances s'est appliqué à prélever sur tous les bénéfices la part nécessaire au recrutement et à la perpétuation de la tribu sacrée. Les procès-verbaux des dernières assemblées du clergé de France témoignent de la préoccupation croissante de l'épiscopat français à cet égard. La situation d'aujourd'hui, vous la connaissez, Nos Très-Chers Frères, et nous ne voulons point apporter ici nos gémissements. Mais, de grâce, veuillez comprendre que le trésor public ayant réduit de plusieurs milliers de francs, par rapport à chacun de nos diocèses, l'allocation déjà très-insuffisante accordée à leurs séminaires ; placés comme nous sommes en face de familles pour qui la plus modique fraction de pension et les frais d'entretien exigent un effort suprême ; toutes les choses nécessaires à la vie atteignant d'ailleurs des prix d'année en année plus élevés, l'alimentation des noviciats ecclésiastiques nous deviendrait d'une impossibilité absolue, si cette œuvre de religion ne restait inscrite au premier rang parmi toutes les autres. Voilà pourquoi nous lui attribuons fidèlement la totalité des offrandes que vous êtes tenus de faire chaque année, à titre de commutation, en votre nom et au nom des vôtres, pour les adoucissements apportés à l'abstinence quadragésimale : et ces offrandes, qu'on ne l'oublie pas, doivent être consciencieusement proportionnées à l'aisance des familles. Voilà

1. Conc. Vasionem., ann. 529. — 2. Prov., XXVII. 24.
3. Collect. Concil. ap. Hardouin. T. II. col. 1105 ; ap. Labbe T. IV. col. 1879 ; Bened XIV de synod. diœces., L. V, c. XI, n. 1.

pourquoi, enfin, en autorisant dans nos églises des appels de plus en plus fréquents pour une multitude d'œuvres particulières, nous devons supposer qu'elles ne préjudicieront point à l'œuvre essentielle et capitale sans laquelle le christianisme disparaîtrait du milieu de nous, l'œuvre des séminaires. Nous avons donc la confiance, Nos Très-Chers Frères, que la quête de la prochaine solennité pascale se trouvera grossie, par votre pieuse libéralité, de toute la somme qui nous est retirée sur le budget de mil huit cent soixante-dix-sept. On le dit du reste de toutes parts, et nos vainqueurs mêmes en éprouvent de la jalousie : les ressources de la France sont si prodigieuses, les capitaux y sont si abondants, l'épargne annuelle si considérable, que l'argent encombre les comptoirs, et qu'on ne sait plus où trouver des placements assez fructueux. Dieu n'a pas fait cela pour toutes les nations. (1) Vous ne serez que justes et reconnaissants en lui attribuant sa part ; et ce placement ne sera ni le moins intelligent, ni le moins productif, puisqu'il portera intérêt par delà la vie présente, et vous ouvrira l'entrée des tabernacles éternels : *Ut et ipsi recipiant vos in œterna tabernacula.* (2) Ainsi-soit-il.

LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS
VICTIME POUR NOTRE AMOUR (3).

Une œuvre admirable éclose sous la double inspiration du dévouement et du sacrifice a pris pour titre : les *Victimes du Cœur de Jésus*, n'est-ce pas travailler à la propager, que de montrer aux âmes pieuses ce Divin cœur dans son état de victime, « le plus sublime des états du Sauveur Jésus, celui qui exprime le mieux sa parfaite union avec Dieu, sa consommation en Dieu, en même temps que l'étendue du don qu'il a fait de lui-même aux hommes en s'immolant pour eux. »

Que le Cœur de Jésus soit vraiment victime, qu'il ait été offert à Dieu et donné aux hommes comme victime, c'est la foi que le chrétien professe lorsque, s'approchant du Tabernacle, il y vient adorer Jésus dans cet état d'hostie qu'il a voulu rendre permanent et sensible sur nos autels. Oui, en cet instant c'est vous que l'âme fidèle adore, ô sainte victime ! tout embrasée des feux du divin amour, tout imprégnée de la vie de Dieu qui vous consomme en lui.

« Pour entendre ce titre, ce mystère du Cœur de Jésus-Christ, il faut considérer que l'état de victime n'étant que la parfaite union et la dépendance absolue de la vie créée vis-à-vis de la vie increée, Jésus a été victime dès l'instant de l'incarnation parce que dès cet instant son Cœur a été soumis à toute l'étendue de l'action du Verbe incarné sur lui. »

« Les moyens que le Verbe divin emploie pour conduire cette sainte victime à sa parfaite consommation, sont la *douleur* qui sépare et divise ; la *loi* qui subjugue et sanctifie ; la *grâce* qui consacre et vivifie ; la *prière* qui élève et transforme ; l'*amour* surtout, la *louange* et le *vœu*, qui consomment et déifient. Le Cœur de Jésus est choisi de Dieu pour exprimer au plus haut degré, et jusqu'à l'infinie perfection, l'étendue des effets divins que Dieu, par son verbe opère dans les cœurs, qu'il immole à sa gloire ; et tous les cœurs créés doivent s'associer à cet état de victime du Cœur adorable de Jésus. »

1. Ps. CXLVII, 20. — 2. Luc., XVI, 9.
3 D'après Mgr Baudry, dans son beau livre — Le Cœur de Jésus. — Valon. éditeur.

N'est-ce pas en effet pour relever sa pauvre créature tombée que cette victime adorable est immergée dans la douleur ? c'est pour son amour, c'est à cause de ses péchés qu'elle souffre. C'est l'homme déchu qu'elle contemplait lorsque le cœur lacéré par les plus déchirantes angoisses, elle gémissait et criait vers Dieu. Heureuse douleur ! Cris salutaires ! gémissements ineffables de notre doux Sauveur, vous avez mérité d'être exaucés ! « Grâce à vous, ils ne sont plus ces jours où Dieu irrité contre sa créature jusqu'à regretter en son cœur ses bienfaits, ne semblait songer qu'à ses vengeances ; alors que les anges étaient précipités des cieux, l'homme chassé de sa patrie et les pécheurs engloutis dans les eaux du déluge !

« Le cœur de Dieu est *redevenu* bonté, miséricorde, amour ; il a pris une forme qu'aucun nom de la terre ne peut dire ; il ne se repent plus de ses bontés ; il se repent de ses justices ; il fait lui-même pénitence ; il est brisé de douleur pour les maux que sa créature infidèle s'est faits à elle-même par son péché. »

« Cœur de mon Dieu ! je vous adore en cette solennelle et prodigieuse manifestation de votre amour ! J'adore, sans les comprendre, l'étendue de vos douleurs, la sainteté de vos supplications, la perfection de votre consommation. C'était dans le cœur des victimes qu'autrefois on cherchait à lire la clémence ou le courroux des dieux : dans votre cœur, *ô Jésus*, ma victime, je ne puis lire, je ne puis voir que l'amour de Dieu qui vous a livré pour moi, et qui, en vous donnant à moi, m'a donné tous les biens ceux du temps et de l'éternité. »

Notre Sauveur est notre chef, il est notre maître, notre modèle, nous devons donc participer à son immolation mystique et marcher à sa suite dans la voie qui conduit à la montagne de la myrrhe qui est aussi celle de l'encens, et, comme l'a si bien dit le R. P. Félix, « l'encens du sacrifice ne monte vers le ciel que pour en faire descendre d'abondantes bénédictions. »

L'Association des victimes du Cœur de Jésus estl'efflorescence de cette incontestable vérité : pour en faire partie, il suffit d'être inscrit au centre de l'Association, qui est l'église des religieuses franciscaines de Bordeaux (1).

Erigée canoniquement par Son Eminence le cardinal Donnet, elle a été enrichie pour le Souverain-Pontife Pie IX de précieuses indulgences. Son but : *obtenir le triomphe de l'Eglise et la sanctification du Clergé en s'offrant comme victime du Cœur de Jésus*, est exprimé dans la prière recommandée à ses membres, qui rappelle celle que nous adressons chaque jour à Notre-Dame de Sous-Terre. C'est la même pensée, le *salut des âmes*, et la même confiance envers Marie qui l'ont dictée. C. de C.

PÈLERINAGE NATIONAL A ROME

Correspondanee particulière adressée à la Voix de N.-D. de Chartres.
(Un dernier mot.)

Monsieur le Rédacteur,

C'est le 22 mai que nous devions quitter Rome ; mais, avant le départ, une suprême consolation et une bien douce jouissance étaient réservées au petit groupe chartrain. Monsieur d'Alvimare, chargé de présenter au Saint-Père les offrandes et les adresses du diocèse, nous

(1) Envoyer son nom à Mme la Supérieure, ou à M. l'Aumônier, cité Bonnefin, 23 Bordeaux.

obtint, comme il nous l'avait fait espérer, la faveur d'une nouvelle audience. Le 22 mai à midi, nous étions réunis dans l'une des salles du Vatican, quelques prêtres, deux ou trois laïques ; d'autant plus émus que nous étions moins nombreux, d'autant plus heureux que nous allions voir le Saint-Père de plus près, recueillir ses plus spéciales bénédictions. On ne parle guère dans ces moments d'anxieuse attente, le moindre mot ferait évanouir, ce semble, l'émotion douce et pure dont l'âme est remplie.

Pie IX paraît enfin le front resplendissant de cette majesté suave qui touche et qui subjugue; nous tombons tous à genoux autour du saint pontife ; M. d'Alvimare, trop ému pour parler, remet en silence l'offrande et les adresses. Le Saint-Père bénit le diocèse de Chartres, le diocèse de Marie, puis ouvrant l'album il prononce en souriant cette parole que recueilleront avec joie et amour tous les pieux signataires de l'adresse : « Ah ! ceux-ci ce sont mes vrais enfants, les enfants du Bon Dieu ; le diable ne vaincra pas cette armée pacifique. » Chacun de nous s'approche ensuite pour baiser les mains du pape, pour lui demander ses bénédictions. « Oui, mes chers enfants, s'écrie le Saint-Père, je vous bénis tous, vous, vos familles, vos paroisses ; tous soyez bénis... »

C'est sur cette parole d'amour et de bénédiction que nous avons quitté le Vatican, heureux sans doute et pourtant tristes et silencieux ; peut-on quitter sans regrets cette terre bénie où le Christ vit et souffre dans la personne de son Vicaire ?

Deux heures après, nous étions en route pour la France... Saluons en passant Pise avec son Dôme, son baptistère et sa tour penchée, seuls restes de sa gloire antique; Gênes avec son beau golfe, ses riches églises, ses somptueux palais. Ici nous vénérons le disque dans lequel fut présentée à Hérode la tête de Saint-Jean-Baptiste, la coupe sacrée dans laquelle le divin Maître institua l'Eucharistie.

Dans l'église Sainte-Catherine, qui conserve le corps de cette grande sainte, Mgr Arnaldi, au nom de sa Grandeur l'archevêque de Gênes,est venu saluer les pèlerins de France en des termes que n'eut pas désavoués le cœur le plus français. « O France bien-aimée, s'écriait-il en terminant, je te vois pleurer parce que ton épée est brisée et ton bras impuissant, mais mon cœur me dit ce mot : la victoire te reviendra, et je t'aperçois à ta place, à la place qui t'appartient, de reine des nations catholiques, qu'il en soit ainsi, qu'il en soit ainsi ! »

Le lendemain, après un court arrêt à Turin, qui m'a paru triste et morne comme une veuve ou une épouse délaissée, nous rentrions en France le cœur riche de pieux souvenirs, et débordant d'amour et de vénération pour Pie IX notre saint et intrépide pontife.

UN PÉLERIN.

Erratum du numéro de juin. — A la page 135, ligne 11e, il faut lire : nous avons goûté du *vin* chanté par Horace, et non des *vers*.

FAITS RELIGIEUX

Notre chronique générale roulera à peu près uniquement sur le jubilé de Pie IX et le pèlerinage de Rome. Pour cela nous résumons le plus succinctement possible les récits des journaux. La lutte politique plus nettement affirmée entre les conservateurs et les radicaux dans notre pays, et les honneurs rendus à Pie IX par les chrétiens, voilà les deux seules choses qui semblent préoccuper l'attention publique en ce moment.

—La double fête du 3 juin a donné lieu à de grandes manifestations en France.Les communions qui se sont multipliées partout à l'intention de Pie IX auront été certes la plus utile expression d'amour filial pour le Pape ; on a compté ainsi deux mille communions à Notre-Dame de Paris. — Mais aussi quel entrain dans les fêtes extérieures ! On cite surtout Bordeaux où préfet, général, et autres autorités civiles ou militaires suivaient S. E. le cardinal aux reposoirs ; Marseille où les personnages de même rang figuraient à côté de l'évêque dans la procession sur la montagne de Notre-Dame de la Garde ; Brest, où la cérémonie de la bénédiction de la rade au milieu des salves d'artilleries fait battre tout cœur catholique ; Toulouse et Nîmes au illuminations féeriques ; Nancy, où plus de douze milles hommes, et au premier rang les étudiants catholiques, défiaient le respect humain ; Angers, où grand nombre de maisons pavoisèrent et illuminèrent en l'honneur du jubilé papal ; Séez, si pleine d'animation grâce surtout aux séminaristes qui parcoururent les rues avec leur fanfare à l'entrée de la nuit ; Nantes, où les principaux édifices, surtout le gigantesque clocher de Saint-Nicolas, ainsi que maintes demeures privées furent ornementées de lumières, de transparents, de devises ; Poitiers dont tous les quartiers, riches ou populaires, aristocratiques ou commerçants, présentèrent quantité de façades illuminées et enguirlandées ; Rennes où l'on montra le même empressement pour fêter le Saint-Père. Paris, que nous avons déjà nommé tout-à-l'heure, a eu ses solennités à l'intérieur des églises ; mais au dehors les illuminations ne pouvaient qu'être isolées ; on a cité entre autres celles de l'hôtel de la nonciature.

Le jubilé du Souverain-Pontife a provoqué aussi de ces magnificences à l'étranger. Les feuilles publiques ont décrit les admirables spectacles que présentaient plusieurs villes d'Europe et d'Amérique. Les journaux protestants eux-mêmes se sont plu dans ces récits qui confirment la joie universelle des enfants de Pie IX au jour de sa cinquantaine épiscopale.

— Voici maintenant ce qui s'est passé à Rome en ce grand jour Nous le rapportons d'après un correspondant de la Semaine de Cambrai :

La fête du 3 juin s'est célébrée à Rome aussi bien qu'on pouvait l'espérer à l'ombre du drapeau révolutionnaire. Dès l'aube du jour, l'église *San Pietro in Vincoli* était remplie d'une foule de pèlerins. Des centaines de messes y ont été dites et le pain eucharistique a été distribué à des milliers et des milliers de personnes. De plus dans les autres principales églises de Rome, les curés et les religieux avaient la consolation de confesser et de communier la plus grande partie du peuple romain. Car *San Pietro in Vincoli*, basilique de second ordre, n'eut pas suffi à la dévotion de cette foule innombrable.

Au milieu de la nuit du 2 au 3, nous a raconté le familier qui avait dormi près de Sa Sainteté, Pie IX s'étant éveillé s'est mis à genoux et les mains jointes, le regard tourné vers le ciel, a prié très-longtemps le Dieu dont il se dit l'indigne Vicaire. On a remarqué ausssi que le Saint-Père a célébré la sainte messe avec une ferveur tout-à-fait extraordinaire, et que pendant la journée les grandes miséricordes de Dieu à son égard avaient été l'unique sujet de conversation du Souverain-Pontife. On peut ajouter en toute vérité que telle était également l'unique pensée de tous les pèlerins et des

romains. Quand nous pensions, et nous y pensions tous, que nos frères du monde entier, étaient en prières avec le Vicaire de Jésus-Christ et avec nous, un espoir irrésistible en un avenir meilleur remplissait nos cœurs. En tout cas, la grâce nous a fortifiés pour combattre en tous combats et résister plus vigoureusement que jamais aux attaques de notre ennemie, la Révolution...

— Les audiences au Vatican ont continué durant tout le mois de juin. Impossible d'enregistrer et même d'analyser ici les documents que fournit à la presse la suite de ces pélerinages qui ont dû consoler l'auguste Captif. Il y a eu les audiences des associations de Rome, de l'Italie et de la France ; puis celles des pèlerins d'Allemagne, d'Autriche, des Etats-Unis ; celles des Suisses, des Portuguais, des Canadiens, des Hollandais, des Croates, des Belges, etc... La pauvre Pologne a voulu aussi assister à cette fête de tous les peuples. Ses pèlerins, au nombre de plus de deux cents, sont venus de la Pologne Autrichienne ; dans la Pologne Russe il y a un *veto* formel du gouvernement. « Les pèlerins polonais sont, pour la plupart, de pauvres gens qui, après avoir payé le chemin de fer, en seront réduits pour vivre, à la charité publique. On leur prépare à Rome, sur la demande des prêtres qui les accompagnent, de vastes dortoirs où ils s'étendront tout habillés sur la paille. Ils ne veulent rien de plus, heureux d'offrir leurs fatigues et leurs souffrances pour le vicaire de Jésus-Christ, pour l'église, pour leur patrie.

L'audience accordée aux zouaves pontificaux a été particulièrement remarquable. Le général de Charette y a fait présenter au Saint-Père un zouave en argent, déployant le drapeau du Sacré-Cœur avec l'inscription bien connue : *Sauvez Rome et la France.* M. le colonel d'Albiousse, a lu cette courte mais belle adresse :

« Très-saint Père, j'ai l'honneur de déposer aux pieds de Votre Sainteté le témoignage de filiale affection et d'absolu dévouement de vos zouaves français, devenus soldats du Sacré-Cœur, quand ils ont dû cesser, *momentanément*, d'être soldats du Pape.

« En me confiant cette insigne mission, M. de Charette a ajouté :
» Dites bien à Sa Sainteté Pie IX, notre bien-aimé Pontife et Roi,
» qu'avec l'aide de Dieu nous continuerons à obéir au mot d'ordre
» par excellence : *Parole du Pape, consigne de Dieu*, et que nous
» resterons toujours fidèles à la devise gravée sur nos médailles de
» Mentana et de Castelfidardo : *Fide et virtute pro Petri sede.* (Notre
» foi et nos épées sont au siége de Pierre). » Le Saint-Père a répondu : « Je vous remercie des sentiments que vous venez d'exprimer. Je prie Dieu qu'il nous donne, quand le moment sera venu, la force pour achever la grande bataille qui nous accable maintenant. »

— Si ce mouvement général de la catholicité vers Rome est vraiment merveilleux, une autre chose n'entraîne pas moins l'admiration générale, c'est l'inépuisable fécondité d'esprit qui trouve des réponses variées à tant d'adresses prononcées par les groupes successifs de pèlerins. Evidemment l'esprit de Dieu est avec l'infatigable vieillard, chef de l'Eglise.

Il nous en coûte, de ne pouvoir donner place à plusieurs discours du Pape ; nous nous consolons en pensant que la plupart de nos lecteurs ont pu les trouver dans les grands journaux à leur portée. Voici pourtant quelques paroles dont la reproduction fera bien ici.

Le Saint-Père dans une de ses allocutions a fait cette énergique réponse à ceux qui trouvent qu'on lui porte trop d'argent :

« Je parle de ce monde qui sacrifie au démon des richesses et de l'erreur, de ce monde composé de ceux qui flattent le peuple, non pas pour le servir, mais pour se tirer de leurs propres misères, et qui amassent de l'argent par tous les moyens, non pas pour le verser eux dans le trésor public, mais pour le mettre dans leurs poches. On les entend dire : Mais le Pape ne reçoit-il pas une quantité d'offrandes ? Et je leur réponds franchement, à la face du monde entier : Oui, je reçois et j'accepte des offrandes, mais c'est pour les distribuer à l'Eglise dépouillée ; oui, je reçois et j'accepte ces offrandes, mais c'est parce qu'elles me sont données par des fils en union avec leur Père ; oui, je les reçois et je les accepte, parce qu'elles me sont données, non de force, mais spontanément, pour réparer les ruines qu'a faites la rapacité révolutionnaire. »

S'adressant aux pèlerins des Etats-Unis, le Saint-Père a prononcé des paroles que maint français admirateur des républiques américaines devra lire attentivement.

« Les peuples sont comme les individus ; ils ont leur jeunesse, leur maturité et leur vieillesse. Pour vous, vous êtes encore plus près de la jeunesse que de la maturité ; et quand on est jeune, on n'est pas toujours exempt de certains défauts. Le premier défaut sur lequel il faut que le peuple américain s'examine, c'est l'amour immodéré des prospérités matérielles, auxquelles on sacrifie parfois les soins que réclament l'intelligence et cette âme qui n'est jointe à notre corps que pour lui donner la vie et la lui donner éternellement. Vous avez les richesses en abondance ; et chez vous, le travail les fait surgir facilement de la terre ; mais il vous faut prendre garde d'avoir pour unique souci celui de les acquérir. Votre second défaut, c'est un *trop grand amour de l'indépendance.* Il faut savoir *obéir et être soumis.* Soyez donc oumis, courbez-vous sous la douce autorité de l'Eglise, *pour apprendre d'elle le respect de l'autorité.* »

— Les présents offerts au Saint-Père ont été exposés dans la salle du Vatican. Un des rédacteurs de l'*Univers* les a décrits avec appréciation, et la série de ses articles forme maintenant un volume fort intéressant que l'on pourra se procurer aux bureaux du journal. Parmi ces présents se trouve une œuvre chartraine ; un magnifique album contenant de grands et beaux dessins de vitraux d'églises ; c'est M. Lorin, notre peintre-verrier chartrain, vraie célébrité dans l'art, qui a présenté cet hommage à Pie IX.

Les objets de l'exposition vaticane donnent un nouveau charme au pèlerinage de Rome. Nous en signalerons quelques-uns seulement pour inspirer le désir de connaître les autres. 1° Les superbes tapisseries des Gobelins envoyées par le maréchal Mac-Mahon lui-même ; 2° Les vases en porcelaine avec bouquets d'oliviers et de lys, argent et or, don de la paroisse Sainte-Clotilde de Paris ; 3° la chape et l'étole de forme ancienne, dans le style architectural du XIIIe siècle, don du Comité Catholique de Poitiers ; 4° un magnifique meuble d'essence rare avec des incrustations de nacre, don du Patriarche de Jérusalem; 5° une pirogue en miniature, faite par les sauvages de l'Amérique russe, don de l'évêque de Vancouver ; 6° deux chapelles épiscopales envoyées l'une par Mgr l'Evêque de Moulins et M. le baron d'Aubigny, l'autre par le diocèse de Ratisbonne ; 7° une splendide chasuble, don du duc Scotti ; 8° un tableau, une croix et un anneau envoyés par LL. AA.RR. les ducs de Nemours et d'Alençon et la princesse Blanche d'Orléans ; 9° le calice de Lyon, œuvre d'art merveilleuse qui ne comprend pas moins de 30 personnages, 12

lions et 10 colombes incrustés, sortie des célèbres ateliers Armand Calliat ; 10° un splendide anneau entouré de douze diamants, offert par M. de Margerie, doyen de la faculté des Lettres, au nom de l'Université catholique de Lille.

Traits héroïques. — On a parlé d'un M. Pierre Pêche, qui, malgré ses cinquante ans passés, a voulu tout récemment faire à pied la route de Paris à Rome et qui la fit en moins d'un mois. On voyait l'autre jour à Saint-Pierre une femme non moins admirable. Elle se traînait plutôt qu'elle ne marchait et tomba évanouie devant la statue de bronze du prince des apôtres. Quand elle revint à elle, on apprit que cette femme, émule de Benoît Labre, avait voulu faire le voyage de Verceil (au pied des Alpes) à Rome. Elle a plus de cinquante ans et se nomme Elisabeth Lioné. Son projet fut mis à exécution, et elle l'accomplit dans des conditions véritablement héroïques. Quand elle toucha enfin le seuil de Saint-Pierre, il y avait deux jours qu'elle n'avait pas mangé. Sans nul doute, la sagesse humaine signalera ce fait comme un trait de folie. Les chrétiens voient d'autre sorte : sans proposer à l'imitation des exemples pareils, ils les recueillent avec émotion : ils se taisent et ils admirent.

— Monseigneur Félix Fournier, évêque de Nantes, est mort à Rome le 9 juin. Nous l'avions vu au sanctuaire de N.-D. de Chartres peu de temps avant son départ pour la Ville éternelle, il s'était recommandé aux prières.

— La consécration de la nouvelle église de Notre-Dame de Pontmain, le 27 juin, a attiré plusieurs évêques et un grand concours de pèlerins.

Monsieur E. Clarisse de Saint-Omer nous prie d'insérer la lettre suivante qui lui a été adressée récemment.

VIVE JÉSUS

De notre monastère du Mans, juin 1877.

Je reçois des lettres de l'Inde qui sont consolantes et navrantes à la fois ; la famine redouble d'intensité, et des villages entiers de païens viennent demander le baptême qui leur ouvrira le Ciel, en échange de cette vie périssable qui leur échappe. Cela dure depuis le mois de septembre. Monseigneur Loriénon, vicaire apostolique de Pondichéry, a épuisé les ressources de la mission, il s'est endetté, après avoir tout vendu, il a été obligé d'arrêter le zèle de ses missionnaires en leur enjoignant de ne plus admettre de catéchumènes, jusqu'à ce que des aumônes soient venues d'Europe. On a donc attendu pendant quelques semaines, puis des aumônes étant venues, on a repris la belle œuvre. Les missionnaires ont déjà baptisé plus de six mille personnes, ils ont trois mille catéchumènes ; tout récemment ils en ont régénéré quatorze cents. Mais, pour instruire ces pauvres gens, il faut les nourrir, les entretenir et les loger pendant six semaines environ, et cela fait une dépense de dix francs par personne, car tout est hors de prix. *Avec dix francs, on peut envoyer une âme au Ciel*, car la plupart mourront de faim ; les aumônes sont épuisées et on va être obligé de les laisser s'éteindre dans la souffrance, sans avoir pu les régénérer. Quelle douleur pour une âme d'apôtre !

A mon grand regret il ne m'est plus possible de m'occuper de votre chère œuvre des pauvres prêtres polonais, je suis surchargée de besogne. Veuillez croire à ma parfaite considération,

Sœur MARIE-COLOMBE COX,
de la Visitation Sainte-Marie.

NOTA. — Les lecteurs de la Voix de Notre-Dame de Chartres sont priés d'adresser les *moindres offrandes* pour favoriser l'œuvre de nos chers catéchumènes Indiens à Madame sœur Marie-Colombe Cox, au monastère de la Visitation Sainte-Marie, au Mans (Sarthe), ou à M. Emile Clarisse, propriétaire, zélateur de plusieurs œuvres catholiques, rue de Calais, 21, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux tablettes de marbre. — Plusieurs cœurs.

Lampes. — 64 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 43 ; devant Notre-Dame du Pilier, 3 ; devant Saint-Joseph, 2 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 16.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 46 enfants ont été consacrés, dont 4 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte : 314.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 1457

Nombre de visites faites aux clochers : 1157.

— La fête du 31 mai, anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Chartres, a coïncidé cette année avec le jeudi de la Fête-Dieu ; nous n'en avons pas moins eu notre grande solennité annuelle du soir. La procession aux flambeaux dans l'intérieur de la cathédrale a clôturé le mois de Marie ; l'antique statue de Notre-Dame du Pilier dominait les rangs, portée sous un dais par des prêtres en dalmatique ; l'évêque officiant la suivait avec son cortége ; le chant des litanies dirigeait la prière de l'assemblée des fidèles inclinés au passage de la Madone. Plusieurs cantiques bien harmonisés ont été exécutés au commencement et à la fin de la cérémonie ; le chœur de musique a couronné ses morceaux du salut par un hymne à Pie IX, maintenant popularisée en France : *Autour du successeur de Pierre* : œuvre d'Aloys Kunc.

— Le dimanche suivant, c'était le 3 juin, la fête jubilaire du Pape. Comment ne pas s'associer au pieux enthousiasme de tout l'univers catholique ? A cause de l'exposition du Saint-Sacrement que nécessitait la solennité publique de la Fête-Dieu, Monseigneur n'a pu officier le matin. Nous avons eu néanmoins messe en musique avec un beau *Tu es Petrus* à l'offertoire. Dans l'après-midi, le clergé des trois paroisses et des séminaires s'est réuni au Chapitre pour la procession du Saint-Sacrement dans les rues de la ville ; le défilé était fort long, varié, fourni de riches bannières, animé par la fanfare militaire et celle de l'école Saint-Ferdinand ; les reposoirs, construits avec soin. Au retour à la cathédrale, on a vu avec une heureuse surprise le chœur illuminé;tout était disposé en vue d'un salut solennel où la prière pour Pie IX allait avoir si large part. Monseigneur a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

La fête du Saint-Père était finie à la cathédrale ; ailleurs on se préparait à lui donner un magnifique couronnement.

Le grand séminaire a eu ses illuminations et ses motets fort agréés du voisinage.

Le petit séminaire surtout mérite d'etre signalé pour le charme et l'entrain de sa soirée. Là, de neuf à dix heures, des feux de joie projetèrent leur éclat sur les beaux édifices et les cours ; les habitants du village de Saint-Cheron accoururent en foule dans l'intérieur de l'établissement et purent jouir des effets de lumières ainsi que des chants à Notre-Dame et à Pie IX. Toutes ces notes

données par plus de cent voix, l'écho favorisé par le silence d'alentour les emportait bien loin dans la campagne voisine et jusqu'au milieu de la ville. Ainsi les ondes sonores conduisaient les harmonies du lointain asile lévitique aux arceaux de la vieille cathédrale qui, plusieurs heures auparavant, avait déjà tressailli sous de pareils accents. Où donc l'amour pour le chef de l'Eglise pouvait-il rencontrer de plus ardents interprètes que dans les noviciats du sanctuaire ? On nous a dit que le petit séminaire de Nogent-le-Rotrou avait eu aussi sa fête du soir en l'honneur du Souverain-Pontife.

— Les enfants de Notre-Dame de Chartres seront représentés au grand pélerinage du Mont-Saint-Michel. Une députation va partir de notre ville le lundi 2 juillet, à 5 heures 30 du matin, pour se trouver à la fête du couronnement solennel de l'Archange qui doit avoir lieu le 3. Les pèlerins se proposent de revenir par Pontmain, où Notre-Dame d'Espérance reçoit déjà tant de visites dans sa nouvelle et belle église. Plusieurs sans doute iront jusqu'à Sainte-Anne d'Auray. Nos compatriotes porteront avec eux une superbe bannière qui a été faite pour la circonstance et que l'on a pu voir exposée à la cathédrale durant plusieurs jours. Cette bannière, sortie des ateliers de M. Husson, de Paris, est riche d'étoffe et de dessin. Sur le côté principal sont représentées Notre-Dame de Sous-Terre et Notre-Dame du Pilier avec la sainte Tunique, les armoiries de Saint-Michel entre celles du Pape et de notre évêque. De l'autre côté est le chiffre de Saint-Michel entouré d'une couronne avec ailes et lis rappelant les neuf chœurs angéliques. Les inscriptions indiquent la destination de l'ex-voto.

— La communauté des Sœurs de la Providence de Chartres, communauté deux fois séculaire et tant estimée pour ses pieuses traditions de vie cénobitique et de dévouement à l'éducation de la jeunesse, a célébré, le mardi 12 juin, la cinquantaine sacerdotale de son digne supérieur, M. le chanoine Binet. Rien n'avait été négligé pour la gracieuse ornementation de la chapelle. Monseigneur a voulu assister à la messe chantée par le vénérable jubilaire en présence des religieuses, des élèves de la maison et de nombreux amis, prêtres ou laïques. Après la messe, M. le chanoine Mauger, curé de Bonneval, a prononcé une charmante allocution dont les détails pouvaient déplaire sans doute à la modestie du héros de la fête, mais aussi étaient bien propres à fortifier en nous l'estime d'une existence vraiment sacerdotale.

La veille, le lundi 11, une fête de même genre avait eu lieu à Bailleau-le-Pin. M. l'abbé Paty, curé de cette paroisse, prêtre depuis cinquante ans, avait vu réunis autour de lui ses paroissiens et beaucoup de confrères, parmi lesquels deux de ses neveux. Après l'évangile de la messe que chanta le vénérable septuagénaire, un touchant discours fut prononcé par M. l'abbé Durand, vicaire de la cathédrale, ancien élève et paroissien de M. l'abbé Paty.

— Dans l'église de Saint-Pierre de Chartres, la neuvaine préparatoire à la fête patronale a été prêchée par le R. P. Mathieu, selon notre annonce du numéro précédent. La parole éloquente de ce célèbre prédicateur ne pouvait manquer d'attirer un auditoire important ; notre ville a pu juger ce haut talent et ce zèle apostolique durant ses stations de la cathédrale et de Saint-Aignan, en 1876. A Saint-Pierre, les chants du salut qui suivait le sermon n'étaient pas non plus sans attraits ; les chœurs de musique de plusieurs mai-

sons d'instruction ont été successivement prêter leur concours aux cérémonies du soir.

— La série d'instructions prêchées à l'église Saint-Aignan par M. l'abbé Outhenin-Challandre, à l'occasien de la fête du Sacré-Cœur, a été suivie avec empressement par les fidèles. Cette station, maintenant entrée dans les habitudes de la paroisse, sera, nous le souhaitons et l'espérons, une source de grandes bénédictions pour les âmes. La dévotion au Sacré-Cœur y gagnera ; cette dévotion porte nécessairement d'heureux fruits.

— La retraite de première communion à la cathédrale doit être prêchée par M. l'abbé Devallois, du clergé de Paris.

— *Nominations dans le clergé.* — Les trois jeunes prêtres disponibles par le ministère paroissial ont été ainsi placés : M. l'abbé Dourdan remplace au vicariat de Maintenon M. l'abbé Gauberville, maintenant curé de Ver-en-Drouais. M. l'abbé Mulot est vicaire d'Yèvres. M. l'abbé Petit remplace à Boisgasson M. l'abbé Laigneau (Henri), maintenant curé de Saint-Hilaire-sur-Yerre.

Nécrologie. — Le 10 juin; la Maîtrise en deuil conduisait à sa dernière demeure un jeune ecclésiastique, clerc de Notre-Dame, qui aurait dû être promu à la prêtrise à la dernière ordination. M. l'abbé Jules Vassor, diacre depuis environ six mois, a succombé à une maladie de poitrine. C'est à la maison des clercs, asile de sa jeunesse, qu'il est venu demander les derniers soins ; Dieu voulait qu'il y trouvât les consolations de l'heure suprême ; il y est mort dans la paix du Seigneur, confiant en la protection de Notre-Dame ; c'était un samedi matin ; quelques instants auparavant il s'était fait recommander lui-même à l'autel du pèlerinage. Le grand séminaire et la Maîtrise se sont partagé les cérémonies et le chant à la cathédrale pour les obsèques du cher défunt.

Fête de l'Adoration. — Le 28 juin à la Communauté de Saint-Paul; prédicateur : M. l'abbé Hénault. — Le 26 juillet, au monastère de la Visitation.

PÈLERINAGE du PETIT-SÉMINAIRE de SAINT-CHERON-LEZ-CHARTRES à l'église du Sacré-Cœur de Loigny.

— On nous écrit :

Le 21 juin, le réveil des élèves du petit-séminaire de Saint-Cheron sonnait à une heure tout-à-fait inaccoutumée. Avant trois heures et demie, tout le monde était sur pied : c'est qu'il s'agissait d'un pèlerinage et d'un pèlerinage à Loigny. On ne pouvait choisir un meilleur jour pour l'exécution de ce pieux dessein ; nous étions au lendemain de la fête de M. le Supérieur ; la fête de famille allait être ainsi couronnée par une fête religieuse ; c'était aussi le jour consacré par l'Eglise à honorer Saint-Louis de Gonzague, patron de toute la jeunesse catholique ; c'était enfin l'anniversaire du couronnement de Pie IX. Vers quatre heures et quart, les élèves, accompagnés de tous leurs maîtres, partaient pour la gare de Beaulieu.

L'aspect du ciel était peu rassurant pour des pèlerins ; des nuages noirs sillonnés de fréquents éclairs montaient sur nos têtes et le bruit de nos wagons en marche ne parvenait pas à couvrir les grondements du tonnerre. Parmi nous, toutefois nulle inquiétude : n'avions-nous pas fait une neuvaine pour obtenir un temps favorable ? notre confiance ne pouvait, ne devait pas être trompée.

A Voves, profitant du temps d'arrêt que le train fait subir aux voyageurs, nous nous rendîmes à l'église, pour y saluer Sainte Philomène et réclamer sa protection.

Arrivés à Orgères, nous prenons à pied le chemin de Loigny.

La vue de l'église du Sacré-Cœur vient bientôt nous faire oublier notre fatigue. En approchant du bourg, on aperçoit la procession de la paroisse qui vient au-devant de nous. Aussitôt, nous nous mettons nous-mêmes en lignes ; nos trois bannières se déploient ; deux sont toutes nouvelles et de circonstance : l'une doit rester à Loigny ; elle s'avance à la tête des enfants de la paroisse, et servira désormais de guidon à ces jeunes croisés de Notre-Dame de Chartres et du Sacré-Cœur ; l'autre, après avoir été sanctifiée par sa présence et son séjour dans l'église de Loigny, comme celle des zouaves pontificaux dans le sanctuaire de Paray-le-Monial, nous la rapporterons au petit séminaire et elle conduira nos croisés aux combats de la prière, du sacrifice et du dévouement. On se dirige vers l'église au chant des cantiques, et bientôt la messe commence.

Le saint temple retentit des accents émus et grandioses de plus de cent vingt voix exécutant en faux bourdons la messe royale de Dumont. Quelle musique que celle-là ! quel saisissement religieux elle provoque dans tous ceux qui l'écoutent !

Mais on ne voulait pas seulement prier, ou chanter, on voulait communier sur la tombe de ces forts d'Israël. Tous étaient venus à jeûn à cette intention. De peur que quelque bonne petite âme ne s'abstînt par crainte ou par excès de délicatesse, M. le Supérieur avait parcouru les rangs, durant la marche, en y jetant ces paroles : N'a-t-on pas besoin du service des aumôniers ? Aussi, sans respect humain, bon nombre d'enfants ou de jeunes gens vont trouver leur directeur ; on se confesse au premier endroit venu, comme avant les batailles. Enfin arrive le moment de la communion et tous s'approchent de la sainte table, avec quelque chose de l'expression de foi et d'amour énergiques de nos preux modernes. Oh ! ce fut sans doute un beau spectacle pour les habitants de Loigny de voir cette jeunesee qui n'avait pas craint d'affronter les fatigues d'une longue route et un jeûne prolongé pour avoir le bonheur de manger le pain des forts sur les tombeaux de nos braves. Allons ! croisés de la prière, vous n'êtes pas trop indignes de vos frères, les croisés de l'épée ; vous êtes des braves aussi !

L'action de grâces terminée, on alla déjeûner. M. le Maire de Loigny avait eu l'obligeance de mettre à notre dispostion la classe communale pour en faire notre réfectoire, et M. l'Instituteur s'y était prêté de la meilleure grâce. Après le repas on partit visiter le champ de bataille et les monuments élevés en l'honneur des morts : la grande et magnifique croix de granit, dans la campagne, et à l'entrée du petit bois la colonne surmontée de l'image triomphale du Sacré-Cœur, et portant avec les noms des plus illustres victimes, ce mot si sublime et si vrai ici : *Gloria victis !* Oh ! oui ! gloire aux vaincus ; et chacun de nous lisait et répétait avec un sentiment profond d'émotion et de noble fierté : *Gloria victis ! Gloria victis !*

A trois heures nous rentrions à l'église pour les vêpres et pour la procession. Le ciel était de nouveau gros de nuages et fort orageux, et quelques gouttes de pluie entravèrent un instant la marche de la procession ; mais, ce ne fut qu'une courte épreuve à notre foi, et bientôt nous pûmes nous déployer et nous avancer en bel ordre dans les rues de Loigny au chant enthousiaste et formidable du cantique des zouaves par toutes nos voix d'hommes et d'enfants :

Soyons chrétiens, soyons Français.
Vive le Christ, vive la France... etc.

Véritable chant de guerre en même temps que d'amour, hymne à la fois patriotique chrétien, capable de réchauffer les cœurs les plus froids et qui électrisait les nôtres au-delà de toute expression. Au retour, M. le Supérieur monte en chaire et, malgré sa grande fatigue, il trouve des accents qui vont jusqu'à nos âmes parce qu'ils partent de la sienne.

Prenant pour texte de son discours cette parole du grand apôtre à son disciple Timothée ? *Labora sicut bonus miles Christi Jesu* : *Travaille et souffre comme un brave soldat de Jésus-Christ*, il nous montre en termes émus comment les héros du Sacré-Cœur avaient su combattre, souffrir et mourir pour l'Eglise et pour la France, puis comment, enrôlés sous le même étendard nous devions, à leur exemple, combattre, souffrir et mourir, s'il le fallait, pour ces deux nobles causes Après avoir esquissé en traits rapides les luttes héroïques et les défaites non moins glorieuses des braves qu'il nous proposait pour modèles, parlant de la tombe qui renferme leurs précieuses dépouilles, il s'écrie: « Une tombe ! qu'ai-je dit ? mais c'est aussi, c'est plutôt un berceau.

Avec la France du passé j'y vois la France de l'avenir : la France du passé avec ses glorieux et saints exploits, la France de l'avenir avec ses radieuses espérances. De la mort jaillira la vie, et nous n'aurons pas demandé en vain à Notre-Dame de Chartres, *Virgini parituræ*, cet heureux enfantement qu'appellent tous nos vœux. Oui, elle se réalisera une seconde fois cette parole prophétique du poète :

Jam redit et virgo...
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.

La Vierge va régner encore sur le monde, et une race nouvelle descendra des cieux.

Cette race nouvelle, mes enfants, c'est vous-mêmes, ce sont tous ceux qui naîtront de votre foi, de votre dévouement, de votre cœur, ce sont les âmes que vous allez bientôt conquérir. Car vous êtes aussi une milice ; la milice par excellence, la milice du bon Dieu. A vous de défendre l'église et la patrie par les armes que la foi vous met entre les mains. »

Puis, venant à son sujet favori et nous rappelant ce qu'il faut surtout protéger et défendre : « Le salut de l'enfance, voilà, dit-il, le premier objet de nos efforts : Sauvons les enfants par Marie, sauvons la société par les enfants. Telle est la croisade qu'il s'agit d'entreprendre sans retard, et de poursuivre avec un indomptable persévérance. Nos étendards sont déployés : entonnons l'hymne qui doit enflammer et soutenir nos courages. » Aussitôt de nos cent vingt poitrines s'échappe avec une mâle énergie ce refrain du chant de nos jeunes soldats .

« Qu'un zèle brûlant nous enflamme :
Nouveaux croisés formons nos rangs,
Et sur les pas de Notre-Dame
Volons au secours des enfants. »

Après ce chant de guerre, M. le Supérieur prend de nouveau la parole, et s'adressant cette fois aux petits enfants de Loigny, réunis tous pour la circonstance, il leur dit qu'ils doivent être, eux surtout, les sauveurs, les libérateurs de la France de l'Eglise. C'est aux enfants que la Sainte-Vierge notre reine a confié cette mission. C'est à des enfants qu'elle s'est manifestée à la Salette, à Lourdes, à Pontmain ; ce sont les enfants qui doivent être ses premiers soldats, c'est par eux que viendra le salut. Qu'ils prennent donc l'étendard que leur offre Notre-Dame, et qu'ils marchent résolument à la conquête du monde sous la

conduite de l'enfant Jésus et au cri mille fois répété : « Cœur de Jésus, sauvez la France. »

L'étendard leur fut ensuite remis avec le chant guerrier qu'ils feront retentir dans leurs pacifiques combats :

Dieu le veut, et Marie en larmes
Nous a fait entendre sa voix.
Enfants debout ! prenons les armes
Des vaillants soldats de la croix.

Pie IX ne pouvait être oublié dans cette journée : c'était, je l'ai dit, l'anniversaire de son couronnement ; et l'un des professeurs de la maison, pèlerin de Rome, avait sollicité et obtenu du Saint-Père une bénédiction spéciale pour le jour de notre pèlerinage au tombeau de ceux qui furent jusqu'au dernier moment ses braves défenseurs. Après la bénédiction, une voix s'éleva sonore, émue, puissante pour chanter le beau cantique : *Autour du successeur de Pierre*..., dont nos enfants répétaient de tout cœur et de toute poitrine le refrain en trois parties

Gloire au Pontife universel....,

Tous les assistants étaient ravis : nous étions ravis nous-mêmes..... Mais il fallait quitter ce cher sanctuaire du Sacré-Cœur ; il fallait dire adieu à ces lieux désormais si attachants par leurs immortels souvenirs. L'admiration nous avait inspiré des chants de triomphe et de gloire, la piété fit alors monter à nos lèvres une prière ardente, le *De Profundis*.

Puis, nous reprîmes à regret le chemin d'Orgères : en y arrivant nous nous aperçûmes que l'eau y était tombée en abondance, tandis qu'à Loigny nous n'avions eu qu'une petite rosée : grâces en soient rendues au Sacré-Cœur! A Voves, nouvelle halte, dont nous profitons pour aller faire notre prière du soir à l'église et notre exercice du mois du Sacré-Cœur. Là, nous chantâmes encore une fois le cantique des zouaves au grand ravissement des habitants des maisons voisines accourus pour nous entendre.

On remonte en wagon, on part, on chante encore, on prie, on arrive. Nous étions de retour à Saint-Cheron vers dix heures du soir, le corps un peu fatigué, mais le cœur content, ravi, l'âme forte et fière, agrandie, ce me semble, à la mesure de nos glorieux vaincus.

Sans doute, le sanctuaire et le champ de bataille de Loigny verront beaucoup d'autres religieux visiteurs ; mais le Petit-Séminaire n'en oubliera pas le chemin, et il lui sera doux de revenir encore demander aux morts des leçons de courage, de dévouement et de sacrifice ; de revenir apprendre à leur école comment il faut aimer cette double patrie d'un chrétien et d'un français, l'Eglise et la France, comment il faut combattre, comment, au besoin, il faudrait mourir pour elles.

IMAGERIE MUSICALE

de Notre-Dame de Chartres, dédiée aux Ecoles, Pensionnats, Séminaires, Confréries et Catéchismes de Persévérance.

Nos belles images de Notre-Dame de Chartres ont déjà fait connaître partout la Vierge du Pilier et Notre-Dame de Sous-Terre. Grâce à une ingénieuse idée, nos images ne parleront plus seulement aux yeux : une gracieuse mélodie, gravée au revers, tiendra lieu de prière, et n'en portera pas moins agréablement au Cœur de Marie, l'expression de notre amour. Chaque morceau, spécialement écrit pour de jeunes voix, conviendra aux messes de communions, aux réunions de persévérance, etc. — N° 1. Le Miserere du Sacré-Cœur. — N° 2. Ave Maris stella des Pèlerins. — La douzaine, 1 fr. 20.

(S'adresser au Concierge des Clercs de Notre-Dame).

BIBLIOGRAPHIE

— *Histoire de l'Eglise*, par Monseigneur l'Evêque de Chartres. — Trois volumes : 6 francs ; chez Duchon-Laye, à Chartres.

Concile du Vatican, son caractère et ses actes, par Mgr J. Fessler. Ouvrage honoré d'un bref de S. S. Pie.
E. Plon et Cie, éditeurs, rue Garancière, 10, Paris. Volume in-18. Prix : 2 fr. 50.

C'est, sous une forme succincte, l'histoire du dernier concile, d'où sortit l'infaillibilité papale. Il faut lire les détails si précis que donne l'auteur sur les délibérations de la suprême assemblée, dont ce livre démontre l'indépendance.

Personne ne pouvait, mieux que le savant évêque de Saint-Hippolyte, nous donner l'histoire des travaux du concile œcuménique du Vatican, dont il a eu l'honneur d'être le secrétaire général.

— **Jeanne d'Arc**. — *La Vierge Lorraine*, au point de vue de l'héroisme, de la sainteté et du martyre, par Madame de Chabannes, (chez tous les libraires). — Prix : 3 fr. 50. Nous avons déjà plusieurs fois annoncé cette délicieuse vie de Jeanne d'Arc, dont le succès va croissant depuis plusieurs années.

— *Du Darwinisme ou l'Homme-Singe.* (Un vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50. — Plon, éditeur, Paris).

L'auteur de cet ouvrage a été hautement félicité par Pie IX qui l'a nommé, à cette occasion commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre, bien qu'il n'en fut pas même chevalier. Le cardinal archevêque de Paris a remis lui-même à l'auteur, le docteur Constantin James, de la part du Saint-Père un bref des plus élogieux.

AVIS A MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Maison Saint-René, au Pouliguen (Loire-Inférieure).

La saison des bains de mer est réouverte à la maison Saint-René, au Pouliguen. MM. les ecclésiastiques y trouveront, comme par le passé, un bon accueil et les meilleures conditions de délassement.

Cette année, d'importantes constructions complètent l'établissement et lui donnent tout le développement qu'il comporte. 5 fr. par jour pour la table et la chambre

La maison Saint-René, ouverte spécialement pour les ecclésiastiques, reçoit aussi les laïques qui les accompagnent. Les Messieurs seuls sont admis.

On se rend au Pouliguen en prenant le chemin de fer d'Orléans jusqu'à Saint-Nazaire, puis l'une des voitures publiques qui font régulièrement, dans la belle saison, la course de Saint Nazaire au Pouliguen.

L'établissement est tenu par des religieuses. — Prévenir d'avance, autant que possible, Madame la Supérieure de la maison Saint René, au Pouliguen (Loire-Inférieure).

JUILLET 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juillet 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er juillet, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. le Rosaire; 5° p. l'Archic. de St Joseph; 6° pour la conf. de N.-D. de Chartres; 7° p. les pos. d'objets indulg.; 8° 7 ans et 7 quar. p. l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre.

2, lundi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.

3, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. du C. de Marie.; 2° p. la récit. quot. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.)

4, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
5, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*
6, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
7, samedi. — Ind. plén. et part. du Saint Sépulcre et de la Terre-Sainte au scap. bleu (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge — j. au ch.).
8, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du *Sanctus* et des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch).
9, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p l'Œuvre de Saint François de Sales ; 3° p. la Prop. de la Foi (j. au ch.).
10, mardi.— Ind. pl. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)
11, mercredi.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
12, jeudi. — Ind. pl. p. l'Apost. de la Prière (j. au ch.).
13, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
14, samedi. — Ind. plén. et part. des 7 basiliq. romaines, au scap. bleu. (comme au 7 juillet.— j. au ch.).
15, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
16, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
17, mardi. — Ind. pl. p. la Propag. de la Foi.
18, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Ar. de St Joseph (mercr. au ch.).
19, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.); 2° p. la Ste Enfance.
20, vendredi — Ind. plén.: 1° p. l'Ap. de la Pr.; 2° p. le scap. rouge.
21, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 7 juillet. — j. au ch.).
22, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chap. brigitté (j. au ch.).
23, lundi. — Ind. plén.: 1° p. la récit. quot. du chapelet de l'Imm. Concept.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
24, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'Angelus (j. au ch.).
25, mercredi. — Ind pl. : 1° pour l'Archic. de St Joseph ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. les poss. d'objets indulg.
26, jeudi. — Ind pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° 7 ans et 7 quarant. p. une visite à la chapelle de N.-D. de Sous-Terre.
27, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. Rouge ; 2° p. les Tert. Franc.
28, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 7 juillet. — j. au ch.).
29, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
30, lundi. — Ind. pl.: 1° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour ; 2° p. l'Œuvre de S. François de Sales (j. au ch.).
31, mardi. — Indulg. pl. p. la récit. quot. de la pr. *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

8e NUMÉRO — LA VOIX — AOÛT 1877

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Sœur Maria, de la Congrégation des Sœurs de St-Paul de Chartres.

La sœur Maria, dont nous allons esquisser la sainte vie, (1) est une des supérieures de la Congrégation des sœurs de Saint-Paul, qui a peut-être contribué le plus au développement extérieur de l'institut, par son excellente administration ; et à l'observance régulière des constitutions, par l'esprit apostolique dont elle était remplie, qui est l'essence même de cet ordre tout dévoué au salut des âmes : le soulagement des pauvres malades, l'instruction des ignorants n'étant que des moyens auxiliaires employés pour atteindre ce noble but.

Née à Versailles le 17 septembre 1791, de parents profondément chrétiens, celle qui devait un jour porter si saintement le nom de *sœur Maria*, avait reçu au saint baptême celui de Louise-Marie ; son père s'appelait Pierre Rouyrre et sa mère, Marguerite Bourgeois. Six frères et sœurs l'avaient devancée dans la vie, et « comme des plants d'oliviers, » entouraient la table de ces patriarches de la loi nouvelle.

La tempête révolutionnaire gronda autour de son berceau. A mesure qu'elle grandissait, le régime de la terreur s'étendait et devenait plus cruel. Le sang des plus saintes et des plus illustres victimes coulait à flots. Les croix étaient brisées, les autels profanés, et la petite Louise, dans son cœur innocent, déjà formé à l'amour de nos saintes croyances, ne pouvait comprendre qu'il y eut au monde « des méchants capables de chasser Dieu de son temple et d'en fermer les portes. »

Au milieu de ce cortége de malheurs sans nom, la religion lui apparaissait touchante dans un degré souverain, et toute sa vie se ressentit de ces fortes émotions de son enfance.

(1) Ici, comme dans *Sœur Eugénie*, c'est M. l'abbé Gaveau qui va nous servir de guide ; nous recommandons à tous nos lecteurs la biographie de la sœur Maria, écrite avec beaucoup de charme. La partie ascétique est surtout parfaitement traitée. Plon, éditeur. Beau volume de 428 pages. Prix : 4 fr.

Aussitôt que Louise Marie put faire quelque chose, elle se voua avec un cœur charmant au soulagement de sa mère, et cherchait avec une sollicitude délicieuse à voir, parmi les différents soins du ménage,ce que ses forces pouvaient lui permettre de faire. Elle apprit vite à se servir de l'aiguille. Le travail des mains devait tenir une grande place dans sa vie... On ne saurait dépeindre sa joie quand, ayant atteint sa neuvième année, on lui fit suivre l'école : douée d'une vive intelligence elle apprit à lire avec une étonnante rapidité, ce qui lui valait de la part de la maîtresse de petites récompenses. Mais Louise-Marie ne les gardait pas pour elle et rentrée au logis, elle se hâtait de les distribuer à ses frères et sœurs. Déjà à cet âge si tendre « elle eut, assure un témoin digne de foi, « donné tout son sang comme une goutte d'eau, pour verser une goutte de bonheur dans un cœur !... »

On comprend qu'avec une telle nature, que la grâce de Dieu embellit de tous ses dons, cette jeune fille ait éprouvé un penchant irrésistible pour la vie religieuse. C'est au beau jour de sa première communion que le *Veni divin* se fit entendre à son âme attentive ; elle s'en ouvrit à son confesseur qui lui dit de conserver avec un grand soin cette grâce insigne, afin de se rendre digne d'y répondre un jour.

Quand elle eut atteint l'âge de 15 ans, elle fit part à sa mère de son pieux désir... Celle-ci lui objecta sa jeunesse, son inexpérience, les difficultés que son père avait à élever sa nombreuse famille... Toutes ces raisons ne paraissant pas convaincre son enfant, la mère éplorée demanda du moins un sursis pour le départ. Le directeur de Louise-Marie lui ayant conseillé d'accéder à une prière qui n'était point un refus, l'obéissante jeune fille se soumit et reprit sans se plaindre ses labeurs journaliers..... Mais la tristesse débordait de son cœur ; ses parents en voyant ce chagrin si profond et pourtant si résigné, s'étaient, au bout d'un certain temps, décidés à lui accorder le consentement demandé, quand la mort du père vint encore retarder la réalisation de ses projets. Louise-Marie dut même enchaîner sa liberté en entrant, comme sous-maîtresse, dans un ouvroir fondé au faubourg Saint-Germain, par l'excellente Mlle Loquet (1) afin de contribuer par la rétribution qu'elle recevait au soutien de sa famille. Mais telles étaient les vues mystérieuses de la Providence sur cette âme docile, que tout en semblant l'éloigner du but qu'elle voulait atteindre, elle l'en rapprochait au contraire.

C'est en effet d'un respectable confesseur de la foi, M. l'abbé Pointeau, natif de Blois, mais, qui depuis son retour de l'exil, faisait partie du clergé de saint Thomas d'Aquin, qu'elle devait recevoir l'impulsion efficace et définitive de la vocation religieuse.

Devenu le directeur de Louise-Marie, ce prêtre vénérable re-

(1) Nous avons déjà vu ce nom figurer avec édification dans la vie de Madame Barat.

connut en elle une véritable vocation, et quand il lui parut que l'heure du Seigneur avait enfin sonné, il l'encouragea à ne plus différer à se donner tout à Dieu, et à suivre l'attrait qu'elle éprouvait pour la Congrégation des Sœurs de St-Paul. Cet Institut présentant un vaste champ à son âme ardente, insatiable de dévouement et de sacrifice.

Après avoir été à Versailles donner le baiser d'adieu à sa bonne Mère, Louise-Marie se rendit à Chartres, et fut admise comme postulante, le 19 août 1816, dans cette communauté de Saint-Paul, dont elle devait être une des gloires sur la terre, avant de devenir, comme tout permet de le croire, sa protectrice dans les cieux.

L'ordre religieux, choisi par Louise-Marie pour s'y consacrer au divin époux, fut fondé en 1700 par M. Chauvet, curé de Levéville-Chenard, dans l'humble but de suppléer à ce que « d'au- » tres Congrégations plus considérables dans l'Eglise, ne peu- » vent entreprendre pour l'instruction des enfants et le soula- » gement des malades. »

On montre encore dans cette petite bourgade la cave obscure dans laquelle les sœurs donnèrent leurs premières leçons. Ce local incommode devenant d'ailleurs insuffisant, Mgr Godet des Marais les fit venir à Chartres où elles occupèrent une maison dans le faubourg Saint-Maurice. Les saintes règles du nouvel institut étant tout empreintes de l'esprit apostolique qui répond à son glorieux vocable, il ne faut pas s'étonner si, en 1723 (peu d'années après sa fondation) on vit des sœurs de Saint-Paul aller, sous le feu des tropiques, prendre la direction de l'hôpital militaire de Cayenne.

Bourbon et l'Ile-de-France lui confièrent, en 1775, leurs principaux établissements, mais ces parages lointains n'enlevaient rien à la diffusion de l'Ordre dans la mère-patrie, qui comptait à cette même époque 55 maisons répandues dans différents diocèses.

En 93, — ce temps d'épreuve suprême pour les prêtres et les ordres religieux, les sœurs furent expulsées de leur maison de Saint-Maurice et incarcérées à Rambouillet ; elles se préparaient à la mort quand les bourreaux leur refusèrent cette sanglante couronne, où les roses du martyre s'unissent aux lys de la virginité ; — elles furent relâchées et disséminées.

La sœur Jeaussaume, la dernière supérieure demeura à Chartres, où, sous un habit séculier, elle fit la classe avec quelques sœurs en espérant de meilleurs jours.

Ces meilleurs jours arrivèrent en effet : après la signature du Concordat, le culte catholique fut rétabli en France, les maisons religieuses se rouvrirent peu à peu, et l'ancien couvent des Jacobins fut assigné pour demeure aux sœurs de Saint-Paul, définitivement réorganisées, ce qui leur valut le surnom de sœurs de Saint-Jacques.

Ici vient se placer un fait touchant que nous ne saurions

passer sous silence. C'était en 1805, Napoléon avait ordonné une réunion générale des Sœurs de l'empire sous la présidence de *Madame mère*, assistée du cardinal Fesch.

La députée des Sœurs de Saint-Paul se rendit à cet appel ; mais étant arrivée très-tard on l'inscrivit une des dernières. Néanmoins elle fut convoquée presque aussitôt. La présidente et le cardinal la comblèrent d'attentions et d'encouragements, la décorèrent d'une médaille d'honneur, et lui accordèrent tous les secours qu'elle réclamait en faveur de la communauté, voulant donner ainsi un haut témoignage de l'estime méritée par les Sœurs à *Cayenne* pendant la révolution.

A partir du 23 juillet 1811, époque du décret, qui, en reconnaissant les statuts des Sœurs, leur donnait toute autorisation d'augmenter les établissements de l'Institut, avec la permission du chef de l'Etat, la Congrégation de Saint-Paul entra dans une voie de prospérité qui ne s'est point ralentie.

Elle perdit à la vérité Bourbon et l'Ile-de-France ; mais en 1817, La Guadeloupe et la Martinique devinrent avec Cayenne trois stations lointaines où leur zèle infatigable trouve un perpétuel aliment.

Cent soixante Sœurs font l'office d'hospitalières dans ces différentes colonies, dont le climat dévorant use vite les sujets ; ce qui n'empêche pas les joyeuses demandes pour un départ saintement envié, tandis que *les retours*, que la santé trop souvent motivent, sont toujours accompagnés de larmes.

En l'an 1847 M. l'abbé Sureau, grand vicaire de Monseigneur de Montals, évêque de Chartres, et Supérieur des Sœurs de Saint-Panl, conduisit en Angleterre une petite colonie de cet Ordre qui devint bientôt une Congrégation florissante.

Elle comptait en 1861 quatre-vingts membres et 22 succursales. A la demande de Mgr Forcade, M. Sureau fondait aussi l'établissement de Hong-Kong pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance (1848). Ce qui donna depuis naissance aux deux maisons de Saïgon (20 mai 1860), et de Macao (janvier 1864).

Le diocèse de Chartres compte 59 établissements de Sœurs de Saint-Paul qui, fidèles à la recommandation de leur pieux fendateur « préfèrent pour résidence les petits endroits aux villes même. » Voulant, par-dessus tout, répondre à leur sainte vocation en instruisant les enfants du pauvre, et en prodiguant leurs soins aux indigents.

L'Institut compte en outre 73 établissements répartis dans plusieurs diocèses.

Reproduire en quelques traits le cadre immense dans lequel la Mère Maria a une place si marquée, nous a paru nécessaire pour que nous puissions ensuite l'envisager sous le point de vue multiple de simple religieuse, entièrement livrée aux humbles labeurs que lui inspire l'obéissance, et de supérieure générale, embrassant d'un seul coup d'œil toutes les maisons de l'Ordre, entourant d'une même sollicitude et d'un même amour

toutes les œuvres qui leurs sont confiées, et enlaçant dans une même étreinte toutes les Sœurs dont elle est devenue la Mère.

C'est ce que nous essayerons de faire dans la suite de cette histoire.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

La suite au prochain numéro.

AUX MÈRES CHRÉTIENNES :

DU CHOIX DES LECTURES (1)

La nouvellle réorganisation de notre bibliothèque, œuvre à laquelle vous voulez bien vous intéresser, m'engage, Mesdames, à vous parler du *choix des lectures*, sujet important et rempli d'actualité.

De nos jours on lit beaucoup, — ce n'est pas dire assez, — on lit énormément, on lit jusqu'à la passion, jusqu'à l'oubli des plus sérieux devoirs.

Peu importe si un ouvrage présente des dangers, — quand on a vingt ans, ne se croit-on pas à l'abri de tout péril ? — On ne s'inquiète pas davantage de son mérite littéraire, pourvu qu'il soit émouvant, on le prend, on le dévore, et, si le jour ne suffit pas pour connaître le dénouement de ces histoires imaginaires, on emprunte à la nuit ses longues heures de silence et de solitude...

Des revues, des journaux illustrés de tous formats et de tous genres,sont encore, du moins en grand nombre, les propagateurs de cette littérature malsaine, écœurante, qui affadit le goût, émousse la sensibilité et refroidit le cœur, à force de le surexciter par des récits attendrissants dans lesquels la vérité n'a aucune part.

J'éloigne de ce tableau les ouvrages corrompus et corrupteurs, soit qu'ils paraissent en volume, soit que sous la forme courante du feuilleton, ils se glissent sur la table de la famille, comme un aspic sous des fleurs, une telle peinture vous impressionnerait trop péniblement; mais, ne perdant pas de vue votre caractère noble et sacré de mères chrétiennes, j'emprunterai, à une vie bien chère à votre piété, un trait qui renferme un double et profond enseignement.

Thérèse de Cépède, avait été favorisée dès sa plus tendre enfance des dons les plus précieux de la grâce et de la nature.

La Vie des saints, qu'elle lisait assidûment, avait allumé en son cœur le désir du martyre ; mais ne pouvant le satisfaire, elle bâtissait, avec l'aide de son jeune frère, de petits ermitages où ils se retiraient pour lire et pour prier Dieu.

Par malheur la mère de Thérèse, quoique modeste, lisait à titre de délassement, « les aventures fabuleuses où l'amour profane, re» vêtu de ce que la générosité et la politesse mondaines ont d'é» blouissant, fait oublier, — c'est Fenelon, Mesdames, qui me fournit cette remarque, — « qu'il est ce vice détestable qui doit alar» mer la pudeur. (2) »

Le poison que la mère tenait inconsidérément dans ses mains, entra jusque dans le cœur de sa fille, et, sans lui donner la mort, il refroi-

(1) Extrait du rapport de la Présidente des *Mères chrétiennes* d'Illiers, lu en leur assemblée générale, le jour de sainte Anne, patronne de l'association.

(2) Fenelon, panégyrique de Sainte Thérèse.

dit insensiblement ses bons désirs. Ne trouvant pas de mal dans une occupation qu'autorisait l'exemple de sa mère, elle s'y livrait avec l'entraînement du jeune âge. Le goût de la parure, le soin de sa personne, l'usage même des parfums et les mille petites industries de la vanité, remplacèrent bientôt son aimable simplicité, et la jetèrent, quoiqu'elle agit sans mauvaise intention, dans une voie bien différente de celle qu'elle avait suivie jusqu'alors.

Il faut bien en convenir, Mesdames, si Thérèse éclairée, d'un rayon surnaturel, n'avait pas courageusement rompu avec une habitude si funeste, jamais elle ne serait devenue la sainte réformatrice du Carmel..... Les romans présentent donc à vos enfants un véritable danger, et s'ils vous voient prendre plaisir à ces sortes d'ouvrages, alors même que vous leur en défendriez la lecture, ils auront pour eux l'attrait presque irrésistible du fruit défendu. D'ailleurs, Mesdames, n'y aurait-il dans ces lectures d'autre inconvénient que d'enlever le goût des ouvrages dont le fond est plus sérieux, il serait déjà bien grand. Suivez un peu le mouvement ascensionnel de ces jeunes intelligences ; aux livres frivoles, mais relativement inoffensifs, il faudra sous peu en substituer d'autres, où les passions joueront un plus grand rôle, ou les peintures du mal seront plus accentuées, et puis ces livres là s'useront comme les premiers : où s'arrêter alors ? Une fois sur le bord d'un abîme, le moindre choc peut y précipiter.

On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps de fournir d'intéressantes et bonnes lectures à la jeunesse ; pour ne parler que de notre bibliothèque,elle renferme un choix varié d'ouvrages édifiants, instructifs et amusants que vous pouvez donner à vos filles, à vos fils, en toute confiance.

Les Vies de Saints *in extenso* et celles des personnages modernes ou contemporains remarquables par leurs vertus et l'influence bienfaisante qu'ils ont exercée dans la sphère où la Providence les avait placés, méritent auprès de vous, Mesdames, une mention toute spéciale.

Ces beaux livres font la gloire et l'ornement de notre bibliothèque La radieuse image de la Vierge Immaculée qui domine les tablettes où ils sont placés, semble vous dire, comme autrefois cette voix mystérieuse qu'entendait Augustin: « *Prenez et lisez.* » Oui, prenez et lisez sans crainte de trouver, dans des pages souvent sublimes, ennui ou satiété. Les héroïques exemples de patience, de résignation, d'abandon à la Providence que nous offrent ces grands serviteurs de Dieu, ravivent notre énergie défaillante. En respirant l'atmosphère tout embaumée du parfum de la vertu, l'âme finit par s'imprégner d'un je ne sais quoi de suave et pourtant de viril qui imprime à ses actes un mélange ineffable de force et de douceur.

C'est ainsi, Mesdames, qu'en suivant le sillon qu'ont tracé leurs pas vainqueurs vous deviendrez pour vos familles ce phare lumineux qui signale les écueils,et vous mériterez le magnifique éloge que l'esprit saint a fait de la femme forte.

« Beaucoup d'autres femmes ont amassé des richesses, mais vous » les avez toutes surpassées.... La grâce est trompeuse, la beauté » vaine ; la femme qui craint Dieu est celle qui sera louée.

C. de C.

LA VIE AU CARMEL.

Entre la fête de Notre-Dame du Carmel et la fête d'adoration mensuelle qui doit avoir lieu d'ici quelques jours dans la chapelle des Carmélites de Chartres, nous aimons à reproduire une lettre adressée par une religieuse de Sainte-Thérèse à son frère.

On a jugé avec raison que ces pages où respire une si cordiale et si pure amitié méritaient une place dans plusieurs *Semaines* ou *Revues religieuses.*

Mon cher grand frère,

Je commence par te sauter au cou pour te souhaiter une bonne fête, pour te dire que je t'aime bien, bien tendrement, et je voudrais pouvoir t'envoyer, avec ce petit brin de violette cueilli pour toi dans l'herbe du Carmel, un magnifique bouquet de jours heureux, de joies du cœur, de grâces du ciel. Puis après cette première explosion d'affection fraternelle, je passe mon bras sous le tien et je me mets à marcher avec toi, non pas dans les rues d'Orléans, qui sont trop bruyantes, mais dans les allées très-silencieuses de notre monastère. Te voilà introduit invisiblement dans notre invisible sanctuaire. Je veux te le faire connaître un peu, afin que tu puisses, lorsque tu accordes un souvenir à ta sœur, la voir dans son entourage, dans le cadre de sa nouvelle vie.

Mais, tu le comprends, ce ne sont point les arbres, la fontaine, le pré, le petit coin de terre que nous venons d'ensemencer que je vais te décrire ; je vais laisser de côté, et nos lilas qui vont bientôt fleurir, et nos nids d'oiseaux et leur joyeux ramage. Ce sont, je l'avoue en passant, de petits bonheurs quotidiens dont nous jouissons sans scrupule, car ils élèvent à chaque instant nos âmes vers Dieu, et nous font chanter avec l'oiseau qui s'éveille, avec la fleur qui s'entr'ouvre, un perpétuel cantique de louange et d'amour. Je veux te parler du fond essentiel de notre vie et un peu aussi des sœurs que le bon Dieu m'a données et qui aiment à penser que, par droit d'alliance, elles deviennent un peu les tiennes.

Veux tu que je te dise, maintenant que je le sais mieux que par le passé, ce qu'une Carmélite fait sur la terre ? Elle prie ?... Oui, sans doute ; mais ce n'est pas tout. Elle travaille ? Oui encore, et même beaucoup plus qu'on ne pense dans le monde ; mais ce n'est pas tout encore. Elle jeûne, elle se mortifie, elle couche sur la dure? Oui, mais elle fait bien davantage. Ce qu'elle fait, ou du moins ce qu'elle doit faire par-dessus tout, écoute bien, c'est aimer ! Oui, aimer, c'est là sa vie même : aimer, c'est son bonheur ; aimer, c'est son soutien ; aimer, c'est non-seulement sa part comme celle de tout cœur humain, mais c'est en quelque sorte pour elle un apanage, une fonction qu'elle peut et doit remplir plus et mieux que les autres. Aimer Dieu, aimer ses frères, aimer sa famille, aimer son pays, aimer ceux qui souffrent, aimer ceux qui sont faibles, aimer ceux qui tombent, aimer les âmes, voilà ce qu'une vraie Carmélite fait du matin au soir, voilà ce qui lui rend douce sa solitude, sa pénitence ; ce qui la retient longtemps en prière, ce qui met dans son cœur des émotions, des larmes de joie comme le monde n'en connaît pas.

Je devine sur tes lèvres une objection : la vie de l'amour, diras-tu, c'est l'expansion : est-ce aimer que de refouler en soi-même son amour sans en donner des gages à ceux qui en sont l'objet ? D'abord, cette objection ne s'applique, bien entendu, qu'à l'amour de

nos frères : l'amour suprême, celui de Dieu, est exprimé par des actes d'adoration, de reconnaissance, à chaque heure du jour ; nous réparons autant que nous le pouvons les outrages que l'impiété et le vice font à sa sainteté infinie... Mais, pour les hommes que faisons-nous, comment les aimons-nous ?

Tu connais cette parole de l'apôtre s'appliquant à Notre-Seigneur: *Il a pris sur lui nos infirmités...* C'est ce dévouement divin que, dans une très-faible mesure, nous nous efforçons de perpétuer à travers le monde. Nous ne servons point le pauvre ; nous ne le servons pas du moins comme le fait la Sœur de charité. Autant que nous le permet le peu de ressources de la communauté, nous travaillons pour lui. — Mais nous prenons pour nous sur sa pauvreté même. — En est-il soulagé ? Pour répondre à cette question, je te renvoie aux conférences du Père Lacordaire, à celle qui est intitulée, je crois : « Du rôle et de l'influence des communautés religieuses dans la vie civile. » Il te montrera bien mieux que ne pourrait le faire ta pauvre sœur, comment la souffrance, le dénûment, les privations volontaires choisis librement par quelques membres de l'humanité délivrent les autres membres d'un poids égal de maux. Mais je craindrais d'affaiblir sa pensée en essayant de la traduire, et je te prie de t'en rendre compte toi-même, quand tu le verras.

Il y a encore pour nous un autre ministère à remplir envers nos frères, un ministère de consolation. Ah ! si tu savais par exemple que de douleurs viennent chaque jour s'épancher ici dans le parloir de notre mère prieure ? Invisible derrière sa grille, elle n'est pas muette ; elle sait relever les courages, donner le conseil qui éclaire et qui sauve quelquefois dans un moment difficile. Dieu lui a créé ainsi, au milieu du monde, une nombreuse famille qu'elle ne cesse de diriger, d'assister. Tu serais fort surpris, je crois, si tu voyais dans sa correspondance de grands noms de Paris mêlés à ceux de pauvres femmes ; si tu voyais surtout comment elle sait donner à chacun ce qu'il réclame, un peu de force et de paix. Que d'œuvres de charité ! Ah ! je voudrais que tu pusses seulement passer une journée au Carmel ; tu me dirais après si la vie qu'on y mène est aussi vide que tu te l'étais peut-être figuré. — Je veux dire *vide* au point de vue tout-à-fait humain, car je sais que comme chrétien, tu comprends qu'il puisse et qu'il doive y avoir des âmes qui fassent de la meilleure partie de leur existence une longue prière destinée à compenser, autant que possible, l'indifférence de ceux qui ne prient point.

Oh ! je t'en supplie, mon cher........, rassure-toi donc sur le sort de ta sœur : ne te dis pas qu'elle n'est plus qu'un instrument brisé ! Non, non, l'instrument vibre encore, je te l'assure, et si sa mélodie se prolonge devant le Seigneur ; il en sait encore murmurer de bien douces pour sa famille, pour ses frères tant aimés. Mon cœur ne se resserre pas au Carmel, il se dilate au contraire, et il sent que Dieu ne lui a gardé sa liberté que pour qu'il se répande plus abondamment, plus largement, sur tous ceux qui veulent bien lui demander un peu d'amour. Et pour mon intelligence, pour les faibles dons que Dieu a voulu m'accorder, je ne pense pas qu'ils aient été plus enfouis qu'autrefois depuis que je suis ici. Le travail des mains et la prière ne m'empêchent pas de lire, d'écrire encore ; je continue à étudier un peu de latin, ce qui me sert beaucoup pour l'office ; je lis l'Ecriture sainte, que je ne connaissais point, et je trouve, dans les œuvres de notre mère sainte Thérèse, de ces pages

inimitables que Monseigneur Dupanloup n'ose appeler des « productions d'un génie humain, tant elles sont divines. » Et pourtant, si divines qu'elles soient, on y reconnaît un cœur si tendre, un esprit sûr, si simple et si droit, que l'on ne peut s'empêcher d'aimer celle qui les a écrites autant qu'on l'admire.

Je voulais te parler de mes sœurs ; ce sera pour une autre fois. Ce ne sont pas des *bonnes femmes* à manies, non vraiment. Elles sont jeunes, aimantes, dévouées ; elles s'associent à toutes mes affections de famille, Oh ! mon Dieu ! Combien je suis heureuse que tu soies si bon, que tu donnes tant de joies à mes parents. Partageons entre nous deux nos devoirs envers eux : tu seras, toi, leur honneur, leur bonheur ; moi je serai leur consolation dans les jours de peines. Oh ! mon frère bien-aimé, soyons toujours très-unis, je t'en supplie : aimons-nous beaucoup, beaucoup toute notre vie.

LA LOUVESC. — Notes de voyage.

Voulez-vous voir en pays vraiment religieux un intéressant pèlerinage non général comme à Lourdes, mais local, c'est-à-dire où n'apparaisse que la population de la contrée, allez à La Louvesc, en Ardèche, au tombeau de saint Jean-François Régis. Nous avons pu nous donner cette pieuse jouissance ; peut-être nos notes de voyage ne déplairont-elle pas au lecteur. Notre récit commence au départ du Puy-en-Velay (Haute-Loire).

Il en coûte de quitter cette ville chère à Marie. Orléans, Bourges, Nevers, Moulins, Clermont-Ferrand, premières étapes de notre excursion, ont leurs charmes ; Clermont surtout avec sa situation pittoresque, et son culte de Notre-Dame-du-Port ; mais le Puy a plus d'attraits. La cathédrale où conduit un perron de 103 marches, église appelée angélique à cause de l'origine de sa fondation et de son célèbre pèlerinage; auprès, merveille moderne, la statue colossale de Notre-Dame de France coulée avec 213 canons pris à Sébastopol et élevée sur la dernière plate-forme du rocher Corneille ; les panoramas qui s'étendent de ces divers points au-dessus de la vieille cité et du curieux rocher de Saint-Michel d'Ayguille jusqu'aux lointains massifs de basalte et à la crête du Mezenc ; nous laissons à regret tous ces objets d'admiration et partons pour La Louvesc. Une courte description de la route pourra servir au lecteur.

D'abord sept lieues de voie ferrée nous font suivre des affluents de la Loire et la Loire elle-même au pied de hautes montagnes sillonnées par de jolies cascades. A la station de Retournac une diligence nous ramène un peu sur nos pas, et nous gagnons en deux heures à travers bois, gorges profondes et vertes collines le plateau d'Yssingeaux. Encore onze lieues ; une voiture particulière nous transporte à la curieuse vallée du Lignon et sur les rampes ardues qui l'avoisinent. Au-delà le chemin, d'abord peu accidenté, aboutit à un dédale de montagnes ; on est en Ardèche. Notre guide est aussi patient sur sa pauvre charrette que son cheval au limon ; il faut les imiter tout en comptant les cîmes des Cévennes et en mesurant de l'œil les perspectives d'immenses vallons. De temps à autre un incident nous arrache à la muette contemplation ; c'est le récit d'une aventure quelconque par notre phaéton avec accent languedocien ; c'est un trait de mœurs locales remarqué au passage dans un hameau. Ce fut plusieurs fois la rencontre de vieillards ou de petits

enfants demandant l'aumône ; l'accueil qu'ils lui faisaient nous a frappés ; le mendiant, ses sous en main, s'agenouillait vite, se signait et priait ainsi prosterné jusqu'à ce qu'il nous perdit de vue. Un tel souhait de « Dieu vous le rende ! » va nécessairement au cœur, et indemnise largement de son obole le donateur ému.

Enfin des groupes de maisons semblent se dessiner an loin sur des hauteurs où converge une double arête. « Nous sommes près du « *Saint Père,* » dit alors le guide ; c'est le nom qu'on donne partout à la ronde au bien aimé Saint François Régis.

Nous entrons à La Louvesc, autrefois simple castel et abri du chasseur dans une forêt de sapins, aujourd'hui gros bourg dont le pèlerinage fait d'ailleurs tout le charme. Le choix de l'hôtel importe assez peu ; nous ne sommes point venus chercher le confortable citadin, mais les satisfactions de l'âme. Au plus tôt nous allons à l'église, splendide édifice à peine achevé et qui contraste heureusement avec l'apparente pauvreté du bourg. (1)

Il est environ trois heures de l'après-midi ; point de fête marquée au calendrier ; et pourtant que de monde au lieu saint ! Il y en a toujours beaucoup en été, paraît-il, mais l'affluence est plus grande que d'ordinaire. Un marché exceptionnel devant avoir lieu sur la place dans la matinée du lendemain, les paysans arrivent la veille afin de mieux honorer le *saint père.*

Le premier coup d'œil nous révéla les habitudes pieuses de nos montagnards. En pleine nef comme dans les coins, on voyait de ces braves gens fort recueillis ; notre voiturier dont la conversation n'avait annoncé rien de précisément mystique, nous avait précédés là, lui aussi, et nous l'avons remarqué longtemps, genou en terre, et les yeux vers l'autel. Un mouvement de va-et-vient s'accentuait fort du côté de la sacristie et d'une chapelle contigüe, la présence d'un confessionnal que nous aperçûmes de loin nous expliqua tout. De temps à autre, un villageois qui avait paru en joyeuse compagnie au seuil de l'église, plantait là bel et bien ses amis pour aller bravement au rendez-vous de la pénitence. A la bonne heure ! nous disions-nous,le démon du respect humain, ne peut-être fier ici. Voilà des gens de culture et de négoce qui publiquement intéressent le bon Dieu à leurs affaires ! Cela nous rappelait un peu Einsieldein, en Suisse, où jadis nous vîmes vingt-huit confessionnaux alignés dans une même chapelle au service de pèlerins qui savaient en faire le siége.

Nos instants s'écoulent rapides et doux au milieu des bons languedociens. Leur dévotion à Saint Régis est brûlante et communicative. Nous voudrions leur confiance simple et ardente en face des reliques de l'apôtre Jésuite qui, en cette contrée a tant prié, souffert, prêché, a guéri les âmes et semé les miracles. Comment ne pas aspirer le parfum de sainteté qu'exhale cette terre privilégiée ?

Dans ce but nous visitons un autre monument voisin de l'église. L'histoire de l'admirable missionnaire nous a appris que s'étant évanoui au Saint-Lieu en entendant les confessions sous une fenêtre ouverte, il avait été transporté à la maison curiale où il succomba après sept jours de souffrance. Cette maison transformée en chapelle réserve aux pèlerins de vives impressions. L'endroit même où expira Régis touche à la muraille, et en avant il est protégé par une grille; on y a gardé avec respect la mémoire des derniers moments du

(1) Cette église que nous visitions en 1875 est aujourdh'ui achevée ; elle va être consacrée solennellement le 5 août prochain.

Saint, à l'aide de la statuaire qui a représenté fidèlement les détails de cette scène.

L'apôtre est sur sa couche, la tête un peu soulevée, les mains étendues ; son regard enflammé fixe le Sauveur et la Divine Mère figurés aussi en statue à l'extrémité du lit ; à sa droite est assis sur une chaise un religieux jésuite, son infirmier, qui tient un livre de prières. Un écriteau sur le mur rappelle l'exclamation du mourant : « Ah ! mon cher frère, quel bonheur, et que je meurs content ! Je vois Jésus et Marie qui daignent venir au-devant de moi, pour me conduire dans le fortuné séjour des saints. » C'est un moment après ces paroles qu'il se recommanda à Dieu et rendit l'âme (31 décembre 1740).

« Le saint est mort, » tel fut alors le cri de deuil répété de montagne en montagne, et le Vivarais, le Velay, le Forez, envoyèrent des représentants auprès des restes vénérés. Nous croyons encore assister à une entrevue de ces députations ; les paysans qui nous coudoient rendent l'illusion facile ; même amour du saint, même vœux sans doute ; car si les temps ont changé, l'homme reste attaché aux mêmes misères et aux mêmes besoins.

Nous avons retrouvé cet empressement des fidèles et cette religion du souvenir près d'une fontaine miraculeuse, située à quelques minutes de la paroisse. En plusieurs lieux de dévotion ne rencontre-t-on pas ainsi une source célèbre qui semble avoir jailli comme un symbole des eaux de la grâce promises par le ciel ? Dans la longue avenue de la fontaine de saint Régis, les pauvres et les infirmes sollicitent l'aumône du passant au nom du *saint père*, leur vue rappelle les soins qu'il prodiguait au malheur : « Ah ! mon cher frère, s'écria-t-il un jour en embrassant un pauvre homme dont il avait nettoyé les plaies, c'est à moi de vous remercier ; ce que je fais pour vous n'est rien en comparaison de ce que je devrais faire et de ce que je vous dois. »

Le son des cloches termina bientôt notre délicieuse promenade aux alentours. C'était l'heure du salut ; la cérémonie commença par un sermon. L'orateur, un des Pères Jésuites qui dirigent la paroisse, mit son talent à la portée de l'auditoire, et ses explications carrées sur l'abstinence du lendemain durent avoir de l'écho ; en cette région franchement catholique, le règlement des hôtelleries ne contredit point encore les leçons du curé.

Le lendemain arriva vite. A La Louvesc la nuit est fort courte et le chant matinal du coq paraît une superfluité. Bien avant l'aube quel branle-bas général ! On en est encore au rayonnement des lanternes et les agréments du patois languedocien viennent de toutes parts vous heurter l'ouïe. La résistance est impossible ; nous suivons la foule dans la rue illuminée, au milieu des boutiques d'objets de piété ; nous voici de nouveau dans la maison de Dieu.

Oh ! le touchant spectacle ! Une grande partie des nefs est déjà remplie ; les prêtres sont aux confessionnaux ou aux autels, et cela durera toute la matinée. Le fait le plus saillant pour des spectateurs beaucerons c'est la suite non interrompue des communions. Les hommes se présentaient en nombre incroyable au banquet sacré ; c'étaient donc de vrais pèlerins. Avis à nos compatriotes des environs de Paris qu'un reste de foi pousse souvent fort loin aux chapelles de tel ou tel saint, mais qui s'y rendent avec une conscience non purifiée et en reviennent de même ! Ils vont demander les biens temporels et la santé du corps ; de la santé de l'âme et des biens

spirituels ils ont peu de souci ; la réception des sacrements ne sanctionne jamais leur désir d'honorer les serviteurs de Dieu. Eh ! que peuvent-ils attendre du ciel, si le ciel ne reconnaît pas en eux de vrais chrétiens, de vrais amis ?

A La Louvesc, c'est différent ; les pèlerins de toute condition communient, et certes les prémices de la journée ainsi données à Dieu n'enrayeront point durant les heures suivantes le mouvement commercial. Nous l'avons bien constaté après la messe. Est-ce que la religion serait faite pour alourdir les gens, allons donc ?

Dans notre siècle de progrès il est une autre chose qui tue les intelligences en les nourrissant de mensonges, et vicie les cœurs en y altérant tous les principes du bien ; nous voulons parler de la mauvaise presse. Or, les villageois des Cévennes lisent moins les feuilles publiques que le catéchisme et le livre de messe ; leur raison ne s'en porte pas plus mal. A quelques lieues d'Yssingeaux nous avions rencontré le facteur, et, sous nos yeux, notre voiturier chargé du service postal avait fait avec lui un échange de papiers.Quel mince bagage ! Nous n'avions pu réprimer une marque d'étonnement. « Ah ! Monsieur, dit alors notre homme, ce n'est pas le pays aux journaux. » — Tant mieux ! mon ami, tant mieux pour le peuple honnête et travailleur ! » Telle fut notre réplique.

Nos dévotions au tombeau de saint Régis terminées, nous n'avions plus qu'à jeter un dernier regard sur l'eglise monumentale ; son style roman dans son ensemble, mélangé dans les détails, la disposition des chapelles, les marbres magnifiques des colonnes et d'autres parties de l'édifice, la richesse des décorations donnent au tout un cachet spécial et digne d'étude.

Enfin nous saluâmes de nos adieux la paroisse en recommandant à son bienheureux patron nos plus chers intérêts et en murmurant une prière, comme celle du cantique de La Louvesc :

> Illustre saint, la France est ta patrie :
> Hélas ! sa foi s'éteint de jour en jour.
> Bénis encor cette terre chérie,
> Et pour son Dieu rallume son amour.

Bientôt le coche qui nous emportait descendit les pentes rapides bordées d'arbres séculaires ; les paysages succédèrent aux paysages sans nous faire oublier les impressions de la matinée. Pour en trouver d'aussi suaves, il fallait courir par la gracieuse Annonay, par Saint-Rambert et Vienne jusqu'au sanctuaire lyonnais de Notre-Dame de Fourvière, qui ne peut manquer de sourire aux enfants de Notre-Dame de Chartres.

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

— Le *Pèlerin* nous a appris que le 29 juin le Saint-Père avait reçu plusieurs officiers et avait blâmé devant eux le mécanisme de la civilisation actuelle qui fait des armées, des machines employées à être les exécutions des injustices. Le Pape a aussi blâmé les gouvernements qui redoutent de se montrer ses amis, de peur d'être appelés cléricaux.

— Le Saint-Père a déjà distribué plusieurs des dons qui lui ont été faits à l'occasion de ses noces d'or.La chape merveilleuse offerte par Poitiers a été envoyée au Séminaire français de Rome. L'asso-

ciation de Notre-Dame du Suffrage de Nîmes a reçu aussi un chef-d'œuvre de l'exposition vaticane : le beau calice des Allemands. M. Dehaisne, pieux rédacteur de la *Semaine religieuse de Cambrai*, a reçu un beau crucifix.

— Monseigneur Moreno, évêque Carme persécuté de Basse-Californie, est le plus pauvre des évêques, a dit le Saint-Père qui a voulu l'héberger et même le vêtir à ses frais. Néanmoins, Mgr Moreno a remis à Pie IX une riche opale en forme de cœur. — Cette pierre a de la valeur, vous devez la garder, lui dit le Pape. — Saint-Père, considérez l'emblême, c'est mon cœur que je vous offre. Pie IX ne put refuser.

— Des édits favorables aux chrétiens ont été affichés au Sutchuen ; ces édits n'ont causé aucun trouble parmi les païens. Cette nouvelle a été donnée par une lettre de Mgr Chauveau, vicaire apostolique du Thibet.

— Les pauvres pèlerins Uniates dont la nation a tant souffert de la persécution des Russes, sont accueillis à Rome avec effusion et respect. Les paroles du Pape sont tombées comme un baume sur les plaies de leur cœurs déchirés.

— On a annoncé pour le 29 juillet un pèlerinage de toutes les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray. L'assemblée générale des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de la Meuse a eu lieu au charmant pèlerinage de Notre-Dame de Benoitevaux.

— Le pèlerinage national (organisé par les Pères de l'Assomption de Paris à Lourdes aura lieu du 16 au 23 août. — Celui de Notre-Dame de la Salette, Ars et Fourvières a eu lieu du 24 au 31 juillet. — Celui au Bienheureux Benoît Labre (Amettes, diocèses d'Arras) a eu lieu le 23 juillet ; dans la prairie de sa maison natale a été érigé le même jour un chemin de Croix.

— Une correspondance du *Monde* assure que Pie IX a plusieurs fois expliqué lui-même que l'opinion se trompait sur son âge. Les troupes de la République française ont saccagé et brûlé les archives paroissiales de Sinigaglia et détruit le registre de la naissance et du baptême de Jean-Marie Mastaï. Lorsqu'il réclama cette pièce pour entrer dans les ordres, on dut la faire faire par un notaire avec des témoins du voisinage ; ceux-ci donnèrent l'année 1791 *autant qu'ils pouvaient s'en souvenir ;* or, dit le Pape qui savait son âge, ils se sont trompés de deux ans ; je suis né en 1789.

— Le 14 juillet, bien des messes ont été célébrées à Paris et sur d'autres points de la France à l'occasion de la fête de Saint Henri.

— M. l'abbé Goux, curé de Saint-Sernin de Toulouse, docteur en théologie et docteur ès-lettres, est nommé à l'évêché de Versailles.

— Monseigneur de Padoue, évêque de Nevers, est mort subitement à l'autel après la communion.

— Le corps du R. P. Eymard, enterré depuis neuf ans au cimetière de La Mure, son pays, a été transféré à Paris, dans la chapelle du *Corpus Christi* des Pères du Saint-Sacrement, heureux de posséder enfin les restes vénérés de leur fondateur ; le R. P. Tesnière a prononcé l'oraison funèbre.

— Là où fleurit le culte de Marie on n'oublie point Sainte Anne ;

ainsi en est-il à Chartres où nous conservons une portion de sa tête. — L'église neuve de Sainte-Anne d'Auray sera consacrée le 8 août. Discours par Mgr Pie. — A Apt, fête du couronnement de Sainte-Anne. — A Saint-Agnet (Landes) 26 juillet, aussi grand pèlerinage de Sainte-Anne; présence des chanoines d'Aire et de plusieurs milliers de fidèles.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Avis. — *Plusieurs personnes qui sont en retard pour nous payer leur cotisation annuelle pourraient sans doute nous la transmettre par l'intermédiaire de M. leur curé qui doit venir à la retraite pastorale. Nous les prions de profiter de cette occasion ; elles épargneront ainsi utilement des frais de correspondance.*

Ex-voto. — Une très-belle nappe de communion pour les fidèles.

Lampes. — 82 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 68 ; devant Notre-Dame du Pilier, 3 ; devant Saint-Joseph, 4 ; devant sainte Anne, 2. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 3 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 33 enfants ont été consacrés, dont 10 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte : 327.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 379.

Nombre de visites faites aux clochers : 267.

— Les pèlerins deviennent plus nombreux en notre antique cathédrale ; les vacances, saison des voyages, ont été déjà pour beaucoup d'étrangers l'occasion de visiter Celle à qui nous adressons publiquement tous les samedis, cette invocation de nos litanies : Notre-Dame de Chartres, objet du culte et de la vénération de tout l'Occident, priez pour nous. — Parmi les pèlerins de juillet nous devons signaler plusieurs séminaristes de Saint-Sulpice, qui sont venus à pied de Paris à Chartres, par dévotion ; dévotion courageuse certes et bien digne des enfants de M. Olier.

— Deux ecclésiastiques américains ont été remarqués aussi aux pieds de Notre-Dame de Chartres; l'anneau qu'ils portaient au doigt les indiquait comme de hauts dignitaires, mais nous avons respecté leur désir de l'incognito. A la vue des ex-voto jadis offerts par les Hurons et les Abnaquis, ils ont paru très-touchés et se sont promis d'en parler à leurs compatriotes du Canada.

— Deux Sœurs de Saint-Paul de Chartres, revenant de Saïgon (Cochinchine), se trouvaient sur le *Meikong* lorsqu'il se brisa sur la côte dans les parages du cap Guardafui, le 17 juin dernier. On ne saurait dire toutes les angoisses des 250 passagers et du personnel de marine aux heures de la catastrophe. C'est à minuit qu'eut lieu l'échouage ; à peine chacun sautant du hamac, put-il prendre les plus nécessaires vêtements. Une des sœurs était munie de son chapelet ; l'autre retrouva le sien et son livre de règles en bravant le danger et en retournant malgré tout à sa cabine qui se remplissait d'eau. Tout le monde attendait la mort, et on demandait l'absolution à un prêtre missionnaire qui se trouvait sur le *Meikong*. Le passage du pauvre vaisseau à la rive voisine fût très-difficile ; les chaloupes s'abîmaient sous les vagues ; plusieurs personnes n'échappèrent que grâce aux ceintures de sauvetage. Une fois passés, les naufragés

étaient dans le désert, et sous le soleil de l'équateur, ils firent à pied, la plupart sans chaussures, un trajet de vingt kilomètres, pour gagner un autre point du rivage où ancrait un navire anglais ; deux hommes moururent frappés d'insolation ; enfin le *Glenartney*, qu'on avait pu rejoindre transporta tout ce monde à Aden (Arabie).

La Providence réservait là à nos deux religieuses chartraines une hospitalité inespérée. Des Sœurs du Bon Pasteur d'Angers, en mission à Aden, les accueillirent avec empressement et leur procurèrent vêtements, nourriture, abri. Après plusieurs jours de repos dans cette petite communauté, les Sœurs de Saint-Paul repartirent pour la France, bénissant les chères hôtesses, si dignes filles du Bon Pasteur, bénissant Notre-Dame qu'elles n'avaient point invoquée en vain dans l'extrême péril. A leur arrivée à Chartres, où les attendait avec anxiété leur grande famille de Saint-Paul, nous les avons vues prier avec effusion de cœur dans son célèbre sanctuaire, la Vierge aux miracles, et elles priaient leur chapelet sauveur à la main.

— *Les Clercs de Notre-Dame à l'église du Sacré-Cœur de Loigny.* Les Clercs de Notre-Dame de Chartres ont fait un pèlerinage à Loigny le 1er juillet, grâce à une offrande inattendue et à cela destinée par une personne généreuse ; ils étaient plus de vingt ; tout en y allant pour leur compte, ils représentaient le reste de la Maîtrise à l'église du Sacré-Cœur.

Heureux de cette délégation bien enviée, ils s'en sont montrés dignes par leur tenue durant le trajet, et surtout par leur piété au lieu saint, but du voyage.

Dès l'arrivée à Loigny, l'un des deux maîtres qui les conduisaient célébra la sainte messe, et tous communièrent, afin d'entrer au plus tôt en étroite union avec le Cœur de Jésus. A la grand'messe qui suivit, ils figurèrent près de l'autel avec leur costume ordinaire d'enfants de chœur et renforcèrent de leurs voix exercées le lutrin paroissial ; appoint qui ne pouvait nuire au rôle des chantres. Quelques motets en musique avec accompagnement d'harmonium devaient donner aux cérémonies une couleur encore plus marquée d'office de cathédrale.

A midi, le repas de communauté fut servi au presbytère ; deux de nos religieuses de la Maîtrise (sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou) étaient là se chargeant de tous les apprêts ; on peut juger de l'excellent emploi des minutes à la table hospitalière de M. le curé.

Jusqu'aux Vêpres le temps n'était pas trop long pour la visite si intéressante du champ de bataille, de l'église, du caveau où reposent les restes des braves.

L'office du soir, y compris la procession au bois des zouaves, le sermon et le salut, occupa les dernières heures jusqu'à celle du départ.

Le pèlerinage du Petit-Séminaire chartrain à Loigny, antérieur de dix jours à celui de la Maîtrise a été raconté au dernier numéro de la *Voix* ; les impressions fidèlement rendues dans ce récit, devaient être aussi, le 1er juillet, celles de nos élèves. Pour des âmes pieuses de lévites, si jeunes qu'ils soient, un sanctuaire consacré à la gloire du Divin Cœur et au souvenir des soldats pontificaux, a ses jouissances à part, ses leçons intimes de ferveur et d'héroïques dévouements.

M. l'abbé Bourlier a fait ressortir ces leçons du haut de la chaire de Loigny ; les paroissiens comme les Clercs de Notre-Dame sem-

blaient tout aises de l'ardente parole du digne supérieur.

La petite caravane a quitté le village, heureuse de sa journée. On emportait l'espérance de voir s'accomplir la promesse du Seigneur à Marguerite-Marie : « Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état. » Les Clercs allaient à leur retour communiquer leur nouveau zèle aux condisciples restés pour les saintes fonctions du dimanche auprès de Notre-Dame de Chartres. Lors du passage à Voves, l'heure d'arrêt permit une visite à l'église paroissiale ; et la prière à l'autel de Sainte-Philomène fut un bonheur de plus.

— Au jour où paraîtra la présente chronique, les fidèles se disposeront à la faveur extraordinaire de la Portioncule ; indulgence dont a joui d'abord l'église de Notre-Dame des Anges à Assise et dont jouissent maintenant par extension les églises franciscaines. La chapelle de Sainte-Madeleine, dans la Crypte de la cathédrale de Chartres, est de ce nombre, parce qu'elle est consacrée aux exercices du Tiers-Ordre franciscain. Il y a visites le 1er et le 2 août, avec sermon et salut le soir. A l'occasion de cette fête, nous recommandons une petite brochure intitulée : *La Portioncule ou le grand pardon d'Assise, son origine, son histoire, son excellence, sa pratique*, par M. l'abbé H. Fanien, directeur du Tiers-ordre. (A Paris, chez Haton, 33, rue Bonaparte.— Prix franco : 15 centimes et 1 fr. 50 la douzaine).

Qui pourrait calculer le bien qui s'est fait depuis plus de six cents ans à l'occasion de la Portioncule ? Aussi c'est une chose déplorable de voir que, par suite des révolutions et du malheur des temps, cette grande indulgence est trop peu connue. L'excellent opuscule annoncé contribuera à remettre en honneur ce don du ciel.

— Quelques mots sur la grande fête du couronnement au Mont-Saint-Michel. Affluence considérable ; des milliers de pèlerins dans la vaste église et sur les plates-formes du pourtour ; plus de mille messes célébrées de minuit à midi ; décorations splendides ; chants exécutés par le grand séminaire de Coutances ; belles harmonies de la musique du 50e de ligne ; présence de plusieurs évêques, entourés d'un millier d'ecclésiastiques réguliers ou séculiers; beau discours du cardinal-archevêque de Rouen, Monseigneur de Bonnechose ; procession sur les rampes du mont avec déploiement de bannières des villes ou des associations ; salves d'artillerie ; bénédiction solennelle de la statue de Saint-Michel, au nom du Pape, par Monseigneur de Bonnechose, et en même temps, à cinq cents pieds au-dessus des sables, bénédiction de la statue aérienne de l'archange par Mgr Germain, évêque de Coutances ; brillantes illuminations ; fêtes de l'octave ; processions aux flambeaux sur la mer: tous ces détails et bien d'autres ont été racontés par les feuilles publiques. Nous n'avons qu'une chose à ajouter ici ; c'est que les pèlerins de notre diocèse ont eu une place d'honneur à cette solennité. Avec la bannière des Cercles catholiques d'ouvriers ; celle de Madame de Lamoricière à laquelle pendait l'épée du héros qui n'a pas été vaincu ; celle des zouaves pontificaux entourée par Charette et plusieurs de ses frères d'armes ; celle d'Alsace-Lorraine ; on voyait figurer, disent tous les récits, « la riche bannière de Chartres, unie au Mont Saint-Michel par le culte antique de la Vierge noire de *Sous-Terre.* » Elle a été portée à la procession du couronnement par un chanoine de Chartres.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres a annoncé aux prêtres de son diocèse qu'il désirait leur procurer cette année le bienfait de

deux retraites : « A chaque moment, dit la lettre épiscopale, nous sommes avertis que le combat est incessant, que la guerre a été déclarée contre le Seigneur et son Christ et que les ennemis acharnés de la sainte Eglise ne veulent rien moins que la destruction et la disparition de Celui que Jésus-Christ a établi pour la gouverner ici-bas. Quoi donc de plus nécessaire que de se revêtir des armes spirituelles, qui sont la foi, la pénitence, la charité, le dévouement jusqu'à la mort, pour les âmes que Jésus-Christ s'est acquises au prix de tout son sang... » Ces deux retraites qui doivent commencer l'une 5 août et l'autre 19 août, seront prêchées par le R. P. Desurmont, Provincial des Pères Rédemptoristes, en France, renommé par son zèle et sa piété, et qui a produit beaucoup de fruit à Paris et dans plusieurs autres diocèses.

— Les statues du Sacré-Cœur se multiplient dans les églises paroissiales. On n'en peut être surpris à la pensée des grâces que le Sauveur lui-même a déclaré attacher aux demeures où sera exposée l'image de son Cœur divin. La bénédiction de ces statues est ordinairement l'occasion d'une très-belle fête. Les dernières cérémonies de ce genre que nous avons pu connaître ont été celle de Denonville où prêchait le R. P. Marcel, mariste, et celle de Saint-Germain-le-Gaillard à laquelle assistaient, le 15 juillet, plusieurs ecclésiastiques de Chartres ; M. l'abbé Genet, curé de Courville, prêchait à Saint-Germain.

— La fête de l'Adoration, le 26, à la chapelle du monastère de la Visitation, a eu pour prédicateur M. l'abbé Robinet, curé de Mainvilliers ; la Maîtrise de la cathédrale a chanté le salut.— Même fête à la chapelle des Carmélites le 16 août.

— M. l'abbé Rousseau, Stanislas, précédemment curé d'Houville, est nommé curé de canton à Voves, en remplacement de M. l'abbé Chevallier, dont nous avons déjà dit la promotion au canonicat titulaire. — M. l'abbé Houzé, précédemment curé de Saint-Lucien, est nommé à Houville.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'ai promis à Notre-Dame de Chartres de lui exprimer ma reconnaissance par le bulletin de son pèlerinage, car j'ai invoqué cette bonne Mère pour obtenir deux guérisons et j'ai été exaucée ; une des deux personnes a été guérie, et le danger immédiat craint pour l'autre a disparu. Que Marie soit bénie ! (L.B., du diocèse Chartres).

2. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres ! Le jeune homme pour qui nous avions demandé une neuvaine a réussi au-delà de tout espoir. Sa famille demande une messe en reconnaissance du bienfait obtenu. (S. de S. P. à S., diocèse de Blois).

3. Mme J. à l'intention de qui une neuvaine à été faite, il y a quelques mois, a ressenti la protection de Notre-Dame de Chartres. Soulagée dans ses souffrances, elle lui envoie par mon intermédiaire un témoignage de reconnaissance.

(L. D. de N., diocèse de Saint-Claude).

4. Merci à Notre-Dame de Chartres qui nous a écoutés en faveur de l'enfant et de la mère recommandés ! Nous constatons avec joie le bon effet des prières. Daigne l'Auguste Vierge leur conserver la santé en leur continuant sa protection !

(A. G. de N., diocèse d'Orléans).

5. Je vous recommandai dans un jour de grande anxiété le résultat d'une opération et la guérison d'un mal très-rebelle. A peine avais-je envoyé ma lettre que les premiers symptômes inquiétants se dissipèrent ; l'incision tant redoutée n'eut aucune suite fâcheuse et le malade fut complétement débarrassé.

(A. D. de B., diocèse de Tours).

6. Une petite fille de notre paroisse était très-malade. Sa mère a eu la pensée de la faire consacrer à Notre-Dame de Chartres. Immédiatement après la messe dite à cette intention, un changement est survenu dans l'état de l'enfant ; ce mieux subit nous a prouvé que Notre-Dame avait béni la résolution de la pauvre mère. (L. R. de R., diocèse du Mans).

7. Au mois de mars dernier, j'ai eu recours à Notre-Dame de Chartres, implorant son intercession pour besoin particulier. La faveur demandée a été obtenue, et, en cette circonstance comme en plusieurs autres, je me plais à reconnaître publiquement sa maternelle protection. (C. E., abonnée à la *Voix*).

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres

IV. Archevêques et Évêques *(Suite)*.

30° *CAHORS.*

162. 1° *Bégon de Castelnau*, chanoine de Chartres, fut élu en mai 1366, évêque de Cahors. Il mérita de la royauté française contre l'Angleterre, ayant mis la capitale du Quercy entre les mains de Sa Majesté le roi de France (S. III, 225).

163. 2° *Germain de Gannai.* Louis XII ayant toujours désiré le bien de l'Église de Chartres, *pour ce que, dit-il, nous sommes nez et baptisez audit diocèse... et... pour la singulière dévotion que nous avons à la glorieuse Vierge Marie qui est honorée et priée en icelle église*, écrivit du Piedmont, où il était alors, au Chapitre de Chartres alors en possession du droit d'élire les évêques, pour lui recommander l'élection d'Evrard de la Marck, duc de Bouillon,déjà évêque de Liège, depuis cardinal n° 13 et évêque de Tournai. Les chanoines délibérèrent longtemps, et enfin nommèrent trois d'entre eux chargés par compromis de faire cette élection ; *Germain de Gannai*, fils de Jean de Gannai, premier président au parlement de Paris, fut un des trois ; ils nommèrent le protégé du Roi.

De Gannai devint ensuite archidiacre de Chartres, doyen de Beauvais, évêque de Cahors en 1510,archevêque de Tours quatre ans après, mais presque aussitôt il consentit à laisser ce siége à Christophe de Brilhac et à lui succéder à Orléans ainsi que dans la commende de St-Père de Chartres. (S. III, 473. — Fisquet, 336).

164. 3° *Pierre Habert de Montmort*, abbé de Coulombs, aumônier de Gaston d'Orléans, conseiller d'Etat, évêque de Sidon et Coadjuteur de Cahors, devint titulaire de ce dernier siége de 1627 à 1636 année de sa mort. (Fisquet — Merlet).

31° *CAMBRAI.*

165. 1° *Robert*, évêque d'Arras et de Tournai, n° 110, fut promu au siége de Cambrai par l'assistance de Philippe de Flandres.

166. 2° *Pierre de Marigny*, évêque de Cambrai avait été chanoine de Chartres, en même temps que Jean de Marigny, son frère. Tout le monde connaît la fin malheureuse de son autre frère, Enguerrand de

Marigny, comte de Longueville, intendant des finances sous Philippe-le-Bel en 1315 (S. III, 116).

167. 3° *Gui de Ventadour*, prébendé de l'église de Chartres, vers 1342 (S. III, 179).

168. 4° *André de Luxembourg*, fils de Gui de Luxembourg et de Mathilde de Chastillon, comtesse de Saint-Pol, frère 1° du *Bienheureux Pierre de Luxembourg*, chanoine de Chartres, évêque de Metz et cardinal, n° 51 ; 2° de Galerand de Luxembourg, mari de Bonne de Bardame de Nogent-le-Rotrou, n° 81, succéda au B. Pierre dans l'archidiaconé de Dreux, et devint évêque de Cambrai en 1390. (La famille de Saint-Pol de Nogent-le-Rotrou me semble alliée à cette famille de Luxembourg).

32° *CANTORBERY (Angleterre).*

169. *Lanfranc*, célèbre abbé du Bec en Normandie et archevêque de Cantorbery, est cité par Souchet, je ne sais d'après quelle preuve, au nombre des élèves de Saint Fulbert, évêque de Chartres. (Souchet II, 238).

33° *CARCASSONNE.*

170. 1° *Jean de Capracino*, chanoine de Chartres, vers 1270 (Souchet III, 61).

2° *Etienne Aubert*, cardinal en 1369, n° 35.

171. 3° *François de Faucon*, archidiacre de Blois, en l'église de Chartres, évêque de Carcassonne en 1556 (S. IV, 9).

34° *CARYSTE, in partibus.*

172. *Blanquet de Rouville*, né en 1768 à Marvejols, chanoine de la cathédrale de Chartres, avant la révolution, redevient chanoine au rétablissement du Chapitre en 1821. Mgr de Latil le choisit pour vicaire général de Chartres, l'emmène avec lui à Reims où il est encore vicaire général. En 1828 il fut sacré évêque sous le titre de Caryste *in partibus* qu'il quitta bientôt pour celui de Numidie, et lorsque le cardinal de Latil eut suivi Charles X en exil, Mgr de Rouville fut chargé de l'administration du diocèse avec M. l'abbé Gros, plus tard évêque de Versailles (Fisquet, notes de M. l'abbé Olivier).

35° *CASTRES.*

173. 1° *Girard Mathieu*, né à Blois, chanoine de Chartres, prévot de Normandie, évêque de Castres en 1432, mourut à Tours en 1448. (S. III, 361, d. Liron).

174. 2° *Charles Tubœuf*. Le 27 août 1693, Simon Tubœuf, Simon Picquet, prieur de Notre-Dame-de-Boulogne-les-Bois et Jacques Picquet, tous trois seigneurs et barons de Ver (lez-Chartres), firent célébrer un service pour Jacques Tubœuf, surintendant des finances et Charles Tubœuf, évêque de Castres, eux vivants aussi seigneurs barons de Ver. Plusieurs curés des environs et *messire Gilles Marie, vicaire de Sainte-Foy*, furent présents.

Les seigneurs barons de Tubœuf se succédèrent à Ver jusqu'à la révolution. La dernière signature de cette famille sur les registres de Ver est celle de dame Amable-Elizabeth de Tubœuf, épouse de Adrien Duport, député à l'Assemblée Nationale, marraine à Ver le 19 juin 1790 d'une de ses nièces.

Cet acte de baptême est également signé de : *l'abbé de Latil, vicaire-général de Vence.* (Plus tard évêque de Chartres, de Reims, et cardinal, n° 14). *(Ex-Registres de Ver-lez-Chartres).*

36. *CARVAILLON.*

175. 1° ***François Hallier***, né à Chartres, docteur et professeur de Sorbonne fut successivement archidiacre de Saint-Malo, Théologal de Chartres, syndic de la faculté de Théologie de Paris et enfin évêque de Carvaillon en 1656. Il est auteur de plusieurs ouvrages remplis d'érudition, et travailla beaucoup à ramener les jansénistes dans les sentiers de la vérité.

37° *CHALONS-SUR-MARNE.*

Rotrou IV fils et successeur de Rotrou-le-Grand, frère d'Etienne du Perche, archevêque de Palerme et chancelier de Sicile, épousa Mathilde de Champagne, fille de Thibault IV, comte de Champagne, de Brie, et de Chartres, sœur de l'évêque de Chartres, Guillaume aux blanches mains, qui devint cardinal n° 8; il en eut six enfants dont deux devinrent évêques de Châlons-sur-Marne.

176. 1° ***Rotrou***, d'abord trésorier de Saint-Martin-de-Tours, évêque de Châlons en 1190, mourut tout jeune encore, en 1201.

177. 2° ***Guillaume Rotrou***, frère du précédent, d'abord archidiacre et trésorier de Bruxelles, devint chanoine, chancelier et prévôt de Notre-Dame de Chartres, et enfin évêque de Châlons en 1215. Il mourut en 1226. Il y avait deux ans que Guillaume gouvernait l'église de Châlons lorsqu'il fut appelé à succéder dans le comté du Perche à son neveu Thomas Rotrou tué à la bataille de Lincoln en Angleterre (1217). Dès son avénement au comté du Perche le nouveau titulaire fit des dons et accorda des priviléges à tous les établissemnts religieux de sa contrée. Il fut toute sa vie très-dévot à N.-D. de Chartres. En 1219 il fonda en l'église de Chartres, *un cierge qui devait brûler jour et nuit sur le grand autel du chœur, devant la Sainte-Châsse*. Il donna pour l'entretien de ce cierge cent sous à prendre à Montlandon et cent sous à Louvilliers-au-Perche.

Chaque année au commencement de juin, il se rendait au Perche, tant pour veiller lui-même aux affaires de son comté que pour respirer l'air natal dans cette pittoresque et charmante contrée, et s'y délasser des fatigues du ministère qu'il exerçait dans son diocèse. Bar des Boulais nous apprend que ce pieux prélat voulut sur ses vieux jours, satisfaire le désir ardent qu'il avait toujours eu de visiter la Terre-Sainte; il partit donc vers 1225, et après avoir satisfait sa dévotion, il quitta la Palestine pour revenir en France (1226). Arrivé à Ancône il fut attaqué d'une maladie dont il mourut sans avoir la consolation de revoir le pays qui fut le lieu de sa naissance et le théâtre de ses nombreux bienfaits. En lui s'éteignit le dernier rejeton de l'illustre et pieuse famille des Rotrou. (Pintard sur le Perche.— S. II, 374-610, III, 10-61).

3° Louis, cardinal de Bar, autre seigneur de Nogent-le-Rotrou, fut aussi évêque de Châlons-sur-Marne vers 1397 n° 81.

178. 4° ***Philippe de Medulano***, ou de ***Moulins***, prévôt d'Auvers, chanoine de Chartres, fut nommé évêque de Châlons-sur-Marne, vers 1335 et Thomas de Montferrand, conseiller du roi, le remplaça dans ses dignités de Chartres (S. III, 168).

179. 5° ***Jean Germain***, dit de ***Saint-Just***, chanoine, évêque de Châlons (sur Marne ou sur Saône?) 1358 (S. III, 211).

180. 6° ***Renaud Chauveau***, originaire de Chartres et chanoine de la cathédrale devint évêque de Châlons-sur-Marne en 1356. Il suivit Jean II dans la guerre contre Edouard d'Angleterre, comme un de ses principaux conseillers, et lorsque le cardinal de Périgord, archidiacre de Poissy, n° 33, s'employait pour amener la paix entre ces deux princes,

Renaud Chauveau fit au roi un discours des plus impétueux qui reçut l'assentiment de toute l'assemblée et fut malheureusement suivi de la défaite de Poitiers, de la captivité de Jean II et de la mort de Renaud. Mgr Jager rapporte la harangue de l'évêque de Châlons et conclut que les paroles du prélat n'étaient pas dénuées de raison au point de vue politique. (S. III, 200. Jager XI, 372.)

181. 7° *Vialard de Herse*, fils de Michel de Herse, président aux requestes, et de Charlotte de Ligni, une des dames les plus vertueuses de son temps et dont saint François de Sales faisait une estime singulière. Il naquit à Paris le 3 septembre 1613. St François prédit qu'il serait un grand serviteur de Dieu et un excellent sujet pour l'Eglise. Dans les premières années de sa vie sacerdotale il se mit sous la direction de M. Bourdoise, vertueux prêtre né à Brou, dans le diocèse de Chartres; à l'âge de 27 ans il fut nommé évêque de Châlons-sur-Marne. Mêlé aux disputes du Quesnellisme il s'en tira avec honneur. Il fonda à Châlons un séminaire diocésain qu'il voulut confier à M. Bourdoise, il établit aussi une communauté de religieuses pour l'éducation des jeunes filles, et mourut le 10 juin 1680 après 40 ans d'épiscopat.

Il appartient à notre diocèse, parce que sa mère, la présidente de Herse, avait de grandes propriétés et habitait souvent dans le diocèse de Chartres aux environs de Berchères-sur-Vesgres, où il y a encore la ferme de Herce (Vie de M. Bourdoise. — Moreri).

38° *CHALONS-SUR-SAÔNE*

182. 1° *Jean de Corbie*, chanoine et archidiacre de Dreux, confesseur du Dauphin, fut promu à l'évêché de Châlons-sur-Saône vers 1412. (S. III, 308).

183. 2° *Louis Guillard*, évêque de Chartres fut transféré à l'évêché de Châlons-sur-Saône, puis à celui de Senlis en 1560. Le cardinal de Lorraine, Charles de Guise lui donna ensuite l'administration de l'archidiocèse de Reims. (S. IV, 5. — Fisquet).

184. 3° *Jacques Fouré*, né à Mainvilliers, dominicain de Chartres, prédicateur du roi Charles IX, mort le 22 janvier 1578.

39° *CHÂTEAUDUN.*

A la mort de Flavius, évêque de Chartres, le clergé élut Saint Solenne pour lui succéder, mais ce saint voulant fuir les honneurs et les dignités se cacha et ne revint qu'après l'élection et la consécration d'un autre évêque, Aventinus son frère ; estimant qu'on ne penserait plus à lui. Mais à peine fut-il aperçu qu'il fut de nouveau proclamé évêque de Chartres. Il consentit alors à recevoir l'onction sainte, et son frère

185. 1° *Saint Aventin* se retira à Châteaudun où il exerça la juridiction épiscopale vers 470. A la mort de Solenne, Aventin revint à Chartres et y mourut saintement. (S. I, 391.

Cent ans après, Chilpéric, roi de Soissons, ayant Chartres sous sa domination, et la ville de Châteaudun étant tombée en partage à Sigebert de Metz, et ce dernier ne voulant pas que ses sujets dépendissent d'un évêque qui demeurait dans les terres de son frère, fit sacrer évêque de Châteaudun un prêtre chartrain nommé

186. 2° *Promotus ;* mais Papoul, alors évêque de Chartres, voulant conserver sa juridiction sur tout le diocèse fit tant que le Concile de Paris révoqua cet évêque comme usurpateur d'un territoire auquel il ne pouvait prétendre. Je pense que depuis cette époque (573), il ne fut plus question de l'évêché de Châteaudun (S. I, 439).

40° *CHERONNINE, in partibus.*

Philippe de Luxembourg, cardinal, n° 82, seigneur de Nogent-le-Rotrou

41° *CLERMONT.*

1° *Etienne Albert*, chanoine de Chartres, *pape* sous le nom d'Innocent VI, n° 3.

2° *Jacques d'Amboise*, mort en 1517, n° 84.

187. 3° *Albert Aycelin*, grand archidiacre de Chartres, élu évêque de Clermont, vers 1307.

188. 4° *Martin Gouges de Charpaignes*, fut en 1415 transféré de Chartres à Clermont. Il eut à souffrir des guerres civiles qui affligèrent le règne de Charles VII dont il était un des conseillers les mieux intentionnés et les plus habiles.

42° *CONDOM.*

189. *Bossuet*, abbé de Gassicourt, au diocèse de Chartres, évêque de Condom et de Meaux.

43° *CONSÉRANS.*

190. 1° *Bérenger de Montaud*, chanoine de Chartres, vers 1363.

191. 2° *Guillaume de Beaumaitre*, aussi chanoine en 1413 (S. III, 216-308).

44° *CORNOUAILLES.*

192. *Bernard dit le Breton*, chancelier de l'église de Chartres, vers 1160 (S. II, 472).

45° *COUTANCES.*

193. 1° *Silvestre de Sernelles*, devenu évêque de Coutances, résigna ses titres de chanoine et de prévot de Normandie en l'église de Chartres, vers 1372 (S. III, 231).

2° *Adrian de Boisi*, cardinal, n° 61, en 1516.

194. 3° *Eustache Leclerc de Lesseville*, fils de Nicolas Leclerc, seigneur de Lesseville, de Thun et d'Evecquemont est issu d'une des plus nobles familles du diocèse et mourut en 1665. Son frère fut seigneur de Châteauneuf, d'autres membres de sa famille habitèrent Trancrainville, Charbonnières, les Autels-St-Eloi. Et en 1707, Eustache-Auguste Leclerc de Lesseville, comte de Charbonnières, obtint du roi Louis XIV lettres patentes lui permettant d'ajouter son nom à celui des Autels, qui furent appelés pendant quelque temps les Autels-Lesseville (Merlet, Châteauneuf).

E. HAYE,
Curé de Sanit-Avit.

La suite prochainement.

BIBLIOGRAPHIE

On lit dans la *Semaine religieuse* de Paris :

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le R. P. Vasseur, de la Compagnie de Jésus, après avoir établi l'Œuvre des *grandes images catholiques* dans les missions de la Chine et ailleurs, se prépare à l'établir en Europe. Grâce aux premières offrandes des fidèles il a pu poursuivre l'exécution d'un bon nombre de planches qui seront prochainement livrées au public.

Le premier sujet, qui représente le Sacré-Cœur, est terminé et vient d'être mis en vente. Cette image de 0m33 sur 0m17 imprimée en chromo et or, est du plus bel effet et nous ne pouvons qu'engager les personnes pieuses à la faire pénétrer dans toutes les familles.

Les prix de vente établis bien au-dessous des conditions ordinaires du commerce, sont ainsi fixés :

Edition en noir : 0,20 c.; par 12 exemplaires, 2 fr.— *Edition chromo or, sans marge:* 0,30 c.; par 12 exemplaires, 3 fr. 50 ; — avec cadre doré, 2 fr. l'exemplaire.
Edition chromo or, avec marge : 0,50 c.; par 12 exemplaires, 5 fr.; — avec cadre noir, 2 fr. et 3 fr. 50 l'exemplaire. Des remises exceptionnelles sont accordées aux demandes par 100 exemplaires et au-dessus.
Les bureaux de vente sont à la librairie A. Josse, 31, rue de Sèvres, *à Paris.*

— *Histoire de l'Eglise,* par Monseigneur l'Evêque de Chartres. — Trois volumes : 6 francs ; chez Duchon-Laye, à Chartres.

IMAGERIE MUSICALE

de Notre-Dame de Chartres, dédiée aux Ecoles, Pensionnats, Séminaires, Confréries et Catéchismes de Persévérance.

Nos belles images de Notre-Dame de Chartres ont déjà fait connaître partout la Vierge du Pilier et Notre-Dame-de-Sous-Terre. Grâce à une ingénieuse idée, nos images ne parleront plus seulement aux yeux : une gracieuse mélodie, gravée au revers, tiendra lieu de prière, et n'en portera pas moins agréablement au Cœur de Marie, l'expression de notre amour. Chaque morceau, spécialement écrit pour de jeunes voix, conviendra aux messes de communions, aux réunions de persévérance, etc. — N° 1. Le Miserere du Sacré-Cœur. — N° 2. Ave Maris stella des Pèlerins. — La douzaine, 1 fr. 20.
(S'adresser au Concierge des Clercs de Notre-Dame).

AOUT 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Août 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, après la communion, de la pr. : *En ego.*
1er août, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel.



A partir de 3 heures du soir aujourd'hui jusqu'au coucher du soleil demain 2 août, indulgence plén. de la Portioncule à gagner par tous les fidèles, autant de fois qu'ils visiteront la chapelle du tiers-ordre (à Chartres, celle de Ste Madeleine à la Crypte), et qu'ils y prieront selon les intentions du Souverain-Pontife. (La communion peut se faire la veille ou le jour).
2, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. la récit. à genoux devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*
3, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
4, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte au scap. bleu (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge — j. au ch.).
5, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le Rosaire; 4° pour la conf. de N.-D. de Chartres.

6, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
7, mardi. — Ind. pl. p. le scap. bleu.
8, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
9, jeudi. — Ind. pl. p. l'Apost. de la Prière (j. au ch.).
10, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
11, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scap. bleu (comme au 4 août.— j. au ch.).
12, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)
13, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
14, mardi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.)
15, mercredi.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus; 3° p.l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. le Rosaire ; 6° p. la Propag. de la Foi, 7° p. les pos. d'objets indulg.; 8° p. la récit. quotid. des lit. de la Ste-Vierge ; 9° 7 ans et 7 quarant. p. la visite de N.-D. de Sous-Terre.
16, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
17, vendredi — Ind. plén. p. le scap. rouge.
18, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 4 août. — j. au ch.).
19, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ar. du Sacré Cœur de Marie.
20, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de S. François de Sales ; 2° p. la récit. quot. de l'Angelus (j. au ch.).
21, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. du chap. brigitté (j. au ch.).
22, mercredi. — Ind pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
23, jeudi. — Ind. pl.: p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
24, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. les poss. d'objets indulg.
25, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Franc.; 2° plén. et part. nomb. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 4 août. — j. au ch.)
26, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch).
27, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
28, mardi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu ; 2° p. la récit. quot. du trisagion *Sanctus* (j. au ch.).
29, mercredi. — Ind pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la récitation quot. du *Memorare* (j. au ch.).
30, jeudi.—Ind. pl.: 1° p. la récit. quot. du chapelet de l'Imm Concep.; 2° p. la récit. quot. de la pr. *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.).
31, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. l'Ap. de la pr. (vendr. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE
9e NUMÉRO — LA VOIX — SEPTEMBRE 1877

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Sœur Maria, de la Congrégation des Sœurs de St-Paul de Chartres.

La prise d'habit ouvrit bientôt à Marie-Louise les portes du noviciat. Elle échangea son nom contre celui de Maria, le seul que nous lui donnerons désormais.

Après être restée un certain temps à la Maison-Mère, où elle se fit remarquer par une grande générosité à se vaincre, une tendre piété et une exactitude ponctuelle aux moindres points de la règle, la sœur Maria fut envoyée à l'hospice de Mantes. Son noviciat étant achevé, la Révérende Mère Jeausseaume la présenta à l'autel pour sa profession le 2 août 1818. Une blanche couronne d'aubépines entrelacées d'immortelles formait toute sa parure de fiancée.

En présence du vénérable M. Barentin, supérieur de l'ordre, la chère novice prononça avec fermeté les paroles du cérémonial. Héroïques engagements dont la formule si précise ne permet aucun équivoque et montre avec quelle simplicité sublime les Sœurs de Saint Paul comprennent la mission qui leur est confiée, et en acceptent à l'avance tous les labeurs et tous les sacrifices.

« Nous savons, » disent-elles, « en sollicitant l'insigne hon-
» neur d'être enrôlées dans cette milice apostolique que nous
» embrassons une vie de peines et de fatigues. Nous savons
» que nous exposons notre santé et même notre vie ; mais ô
» mon Dieu, mille fois trop heureuses de mourir dans l'exer-
» cice de nos pénibles et honorables fonctions et de nous im-
» moler pour votre amour. »

Cette solennelle consécration étant achevée, le ministre de Dieu remit à la sœur Maria un petit crucifix pour apprendre à *aimer, souffrir et mourir*, — (code divin qui surpasse dans son laconisme toute humaine législation), — un chapelet, douce marque de dévouement à la très Sainte-Vierge, enfin une Imitation de Jésus-Christ et un exemplaire de la règle de la Congrégation.

La voilà donc armée pour les combats du Seigneur la sainte et vaillante professe...... Jusqu'ici elle a obéi, maintenant elle peut affronter les périls de la supériorité, le Seigneur l'aidera à les vaincre.

L'hospice de Dreux lui fut assigné comme résidence; sous son administration, cet asile de la souffrance prit un grand accroissement, et de notables améliorations furent le fruit de son zèle intelligent et dévoué. Ce poste dans lequel elle était chérie des pauvres, estimée des administrateurs, devint successivent son Thabor et son Calvaire.

On était en 1825 ; à cette époque, comme aujourd'hui, certains journaux faisaient grand bruit de l'ultramontanisme, du fanatisme des cléricaux, des empiétements des Congrégations religieuses, etc., etc. Il advint que la sœur Maria ayant cru de sa conscience d'interdire au ministre protestant de la ville de visiter une pauvre femme qui se refusait formellement à le voir, celui-ci mit tout en œuvre pour ravoir cette femme qu'il réclamait comme sa *brebis*, parce qu'il était parvenu, en lui promettant des secours temporels, à la faire venir quelquefois au temple des réformés. Un rapport fut envoyé par lui au sous-préfet, une feuille anti-religieuse donna à ce fait la gloire de la publicité, et le résultat de toutes ces manœuvres fut le rappel de la Sœur Maria.

Elle partit, l'innocente persécutée, malgré les réclamations désolées des habitants, et l'indignation des malades de l'hôpital « en entendant les récits mensongers qui avaient motivé sa disgrâce » (1). Arrivée à la Maison Mère, elle y reçut l'emploi de *deuxième infirmière !.....*

La direction de la buanderie de l'hospice de Blois lui fut ensuite confiée ; un jour qu'elle revenait de la rivière avec les femmes qui lui avaient été données pour aide, un vénérable ecclésiastique vint à elle et lui témoigna son étonnement de la voir chargée de telles fonctions. — C'était son ancien directeur de Paris, l'abbé Pointeau devenu grand vicaire de Blois. La sœur Maria rassura son cœur de père par l'accent convaincu et joyeux avec lequel elle lui parla de son bonheur dans cette chère et douce position. Mais l'abbé Pointeau avait des vues plus hautes que la félicité personnelle de la sœur Maria ; et la gloire de Dieu, le bien de la Congrégation des Sœurs de Saint-Paul le portèrent à dire franchement, quand le moment lui parut venu, ce que l'Ordre pouvait attendre d'une sœur aussi accomplie.

Ce grave témoignage et l'édification que produisaient ses éminentes qualités déterminèrent sa nomination de Supérieure de l'hôpital de Blois, dans le faubourg de Vienne, la Sœur qui remplissait cet emploi important ayant fait valoir son âge avancé pour en être déchargée (2).

(1) Biographie de la Mère Maria, lire pour plus de détails les pages 71 et suivantes.

(2) La sœur Maria, depuis un an, avait passé de la buanderie à la direction du linge.

La Sœur Maria avait alors 38 ans : Ses traits réguliers reflétaient le calme de son âme ; son regard pétillait d'intelligence, mais la bonté en tempérait l'éclat.

La dignité de son maintien s'alliait à une grâce de manières, qui lui enlevait ce qu'elle aurait eu de trop imposant et rendait son abord accessible aux pauvres et aux petits, les bien-aimés de son cœur; elle avait de plus,à l'époque où nous sommes de son histoire, ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu !

L'élévation de ses pensées, la largeur de ses vues, la justesse et la netteté de son esprit, la rendaient propres aux plus hauts desseins. Douée d'une invincible énergie unie à une bonté de cœur incomparable, la force de caractère s'alliait chez elle d'une manière merveilleuse à la délicatesse du sentiment : ce qui formait un mélange délicieux de douceur, et d'ardeur impétueuse contenue toujours par le frein d'une volonté ferme qui ne cédait rien à la nature, parce qu'elle rapportait tout à Dieu.

On comprend comment, avec de tels dons, la sœur Maria parvint facilement à captiver la bienveillance des directeurs de l'hospice de Blois, qui la secondèrent dans ses efforts constants pour adoucir la triste position des malades.

Au reste, quelque importance qu'elle attâchât au bien être corporel de ses pauvres, le soin de leur âme la préoccupait plus vivement encore. Pour dilater leurs cœurs, pour y verser un peu de joie et les porter ainsi au bon Dieu, elle ménageait une foule de petites circonstances que les fêtes religieuses lui fournissaient d'ailleurs naturellement, et dans lesquelles des surprises toujours nouvelles venaient épanouir l'âme de ses vieillards. A côté de ces petits cadeaux qui leur étaient alors offerts pour les mettre en *liesse*, il y avait toujours pour chacun quelque parole aimable, gracieuse, qui remplissait tout ce vieux monde placé hélas ! trop dans l'isolement du cœur, d'un ravissement et d'une gaieté, dont il ne se croyait plus capable.

Nous retrouvons ainsi en elle partout l'apôtre : quand elle se trouvait en face d'une âme et qu'elle traitait avec elle l'affaire du salut, — capitale à ses yeux, — elle y mettait une éloquence et des délicatesses infinies qui la faisaient triompher de toutes les résistances.

Le choléra de 1832 la surprit au milieu des saintes occupations que lui donnaient le soin des vieillards et la direction des Sœurs placées sous sa conduite. Elle ne laissa pas échapper une occasion si belle de se dévouer en sacrifiant sa vie comme elle l'avait promis au pied du saint autel, et, tout en distribuant à chacune de ses filles les différents endroits de la ville où la mort moissonnait le plus de victimes, elle se réserva de se trouver la première au poste d'honneur.

Tant que dura l'épidémie, toutes ses journées se passèrent

au chevet des cholériques, les encourageant à la mort, recevant leurs derniers soupirs, et leur rendant ces devoirs suprêmes qui impressionnent toujours si péniblement : mais le calme n'abandonna jamais sa grande âme et quand le fléau ayant disparu, ses filles l'entourèrent portant sur leurs traits les douloureux stigmates de leurs héroïques labeurs, la sœur Maria leur exprima l'indicible joie qu'elle éprouvait de les voir toutes réunies, dans une prière profondément émue, adressée à Dieu qui les avait si visiblement protégées.

La conduite de la sœur Maria, durant l'épidémie, resserra les liens déjà si étroits qui existaient entre elle et les habitants de la ville et plus que jamais ils comptèrent sur son grand cœur.

Elle de son côté compta sur leur charité: la construction d'une chapelle pour ses vieillards fut le résultat de cette confiance de la sœur, et de la générosité de ceux auxquels elle avait eu recours.

Nous touchons à un événement qui est comme le point culminant de la vie de la sœur Maria : sa nomination de Supérieure générale de la Congrégation.

Cet honneur qu'elle n'avait point brigué, ne changea point ses sentiments intérieurs : et, quand,sur le soir de sa vie, elle en repassera les différentes phases, on l'entendra dire que les plus doux instants de son existence ont été ceux où elle a été humiliée...et parce qu'à Blois on l'a reléguée à la buanderie et parcequ'elle y a passé — comme nous le verrons plus tard, — de longues années à soigner les pauvres aliénés, elle affirmera qu'en cette ville « *sont tous ses amours !...* » Admirable préférence telle que les saints seuls savent en avoir. La Vénérable Mère Jeausseaume, qui gouvernait la communauté depuis 1790, ayant succombé en quelques jours à une maladie que son grand âge avait aggravée, la sœur Césarine fut choisie pour la remplacer. Cette élection qui ne remplissait pas toutes les conditions voulues ayant été invalidée, la sœur Maria fut nommée à l'unanimité (sauf 2 établissements), supérieure générale de la Congrégation de Saint-Paul.

Mgr de Montals, évêque de Chartres, envoya aussitôt un exprès à Blois chargé de remettre à la sœur Maria une lettre lui annonçant son élection et la prévenant qu'elle eut à partir sans délai pour la Maison Mère...

Le bon évêque, qui avait une estime toute particulière pour cette chère sœur qu'il fortifiait dans ses peines de ses conseils paternels, ne lui laissait pas ignorer que la plupart des sœurs présentes en ce moment à la Communauté, étaient pour la sœur Césarine. « Soyez tout miel et tout sucre, » ajoutait-il « je crois que vous êtes propre à ces sortes de conduite. »

Sa Grandeur finissait par cette exclamation qui renferme implicitement un bien flatteur éloge de la Mère Maria.

« Oh ! que cette affaire du remplacement de la Mère Jeaus-
» seaume m'a coûté de peines et de tribulations :

» Enfin, je respire.... »

« Ne regardez pas à la fatigue. Dieu veut que vous nous arriviez demain. »

Le lendemain en effet, l'obéissante Mère, après avoir voyagé toute la nuit, arriva au Palais épiscopal, le cœur gonflé dune douleur dont elle avait dû refréner l'expression devant les sœurs dont elle s'était séparée sans leur dire le motif de son brusque départ.

Mgr de Montals lui motiva de vive voix son élévation à la charge de Supérieure générale. M l'abbé Sureau, le nouveau Supérieur de la Congrégation, vint au nom de Monseigneur l'Evêque de Chartres à la Maison-Mère pour la présenter aux Sœurs. Avec une simplicité remplie d'émotion, la Mère Maria prononça seulement ces quelques mots : « L'obéissance m'oblige à accepter le fardeau imposé à mes faibles épaules, et j'attends l'aide de Dieu. »

Un silence glacial répondit seul à ces paroles, et ce fut à peine si l'on songea à lui préparer à souper. La Mère Maria avait l'âme trop grande pour s'arrêter à ces détails, elle comprit qu'il lui fallait beaucoup de ménagements envers ces sœurs dont le cœur pouvait être froissé, ulcéré même ; bien loin de se plaindre, elle se montra bonne, indulgente ; elle entoura la sœur Césarine d'attentions et d'égards, et comme cette excellente religieuse préférait travailler en dehors de la communauté, elle lui accorda avec bonté ce qu'elle désirait.

Cette conduite si sage apaisa tous les mécontentements, légers nuages qui n'avaient obscurci un moment l'horizon que pour mieux faire ressortir l'éclat de la pure lumière qui devait l'éclairer.

Son programme de gouvernement fut simple comme elle-même. Elle se proposa d'être toujours juste, ferme ; de savoir reprendre, corriger, au besoin punir ; mais elle prit avant tout la résolution de donner à son administration l'amour pour base, la bonté et la douceur pour moyens. Elle comprit bien aussi que gouverner c'est souffrir, et à la souffrance, cette grande chose sans laquelle rien de divin ne s'accomplit sur le terre, elle fit une large et chère place dans sa nouvelle vie.

Nous verrons, dans un troisième article, comment, sous la souffle de Dieu, toutes ces grandes pensées devinrent fécondes et portèrent les plus heureux fruits.

Un humble servant de Marie.

La suite au prochain numéro.

A LA VUE D'UNE ÉGLISE. — LES CONTRASTES.

L'observateur qui étudie l'extérieur de notre cathédrale chartraine aperçoit çà et là des têtes de monstres émergeant de la muraille d'êtres hideux que chasse au dehors leur instinct d'horreur pour les magnifi-

cences de l'église et qui ne passent qu'en grimaçant sous les niches des contreforts ou les angles des tours. L'œil désagréablement surpris par la vue des figures diaboliques retourne vite aux nombreuses statues des serviteurs de Dieu, à ces images radieuses de paix et d'amour qui portent au dehors comme au dedans de la basilique un reflet du ciel.

Ce contraste présenté par la statuaire est la fidèle copie de réalités vivantes qu'il nous est donné parfois d'observer.

Il y a quelques années passaient sous nos fenêtres deux hommes de mauvaise tenue et de fort triste mine Ils marchaient silencieux dans une rue étroite qui aboutit à la perspective de la cathédrale. Tout-à-coup les voilà en face de l'édifice ; ils lèvent la tête ; vont-ils, comme la plupart des voyageurs qu'électrise ce spectacle grandiose subitement aperçu, vont-ils jeter un mot d'admiration qui trahisse un reste d'idées saines ? L'un des deux parle enfin et que dit-il ?... « Oh ! quand donc pourrons-nous raser ça ? » ; — et ils font ensemble un geste de dépit.

Les malheureux !... *Ça* c'est l'incomparable merveille chère à tous les hommes qui ne sont pas absolument idiots ou perdus de vices ; *ça*, c'est la maison de famille des baptisés, l'école du respect pour toute vraie autorité, le témoin des entretiens de l'homme avec Dieu, le théâtre des mansuétudes et des largesses divines, l'ombre et le vestibule du paradis, le boulevard des chrétiens contre l'armée infernale ; *çà* encore c'est le dernier effort du génie inspiré par la religion ; c'est l'harmonie des beaux-arts et de la foi.

Mais hélas ! génie, religion, foi, quel rapport ont ces choses avec l'ouvrier devenu séide de la Révolution ? Il ne les connaît plus que pour porter sur leurs œuvres le marteau démolisseur ou le pétrole. Il est de ceux qu'une bande de lettrés, beaux parleurs dans les antres maçonniques, ont saturés de leurs enseignements néfastes, et poussés au meurtre comme à l'incendie par des excitations semblables au mot célèbre : « Fusillez-moi ça. » Horribles paroles qui ont mis Paris à feu et à sang et qui annoncent un consolant avenir. L'ouvrier les a répétées depuis avec des variantes : Quand pourrons-nous raser ça ?

Et les hommes, dont la langue se prête au blasphème contre tout ce qui fait penser à Dieu, sont-ils plus rares aujourd'hui qu'en 1871 et ne se trouvent-ils que dans les rangs des ouvriers parisiens ?

Dernièrement nous rencontrions sur l'un des perrons de la cathédrale un petit groupe de campagnards sans doute en quête de travail dans une ferme beauceronne ; il y avait père, mère et fille ; la femme exhorta son mari à la suivre pour un instant au saint lieu. « Laisse-moi, tu sais bien que je ne vais pas dans ces maisons-là. » Ce fut la réponse du malotru et il l'accentuait sur un ton de profond mépris.

Nous avons rapproché dans notre pensée le cri sauvage des vagabonds cités plus haut et la réflexion de ce villageois, et nous nous sommes dit : Voilà des types du peuple sans Dieu au dix-neuvième siècle. Ce sont les figures grimaçantes que le saint temple repousse : *Vade retro, Satana.*

Oh ! que de telles scènes soulèvent le cœur ! Il est à l'aise au contraire dans le voisinage des chrétiens dont l'âme s'épanouit en présence du bien et du beau. Nous l'avons éprouvé dans une circonstance particulière qu'on nous permettra de rapporter.

Nous étions en Suisse à la cathédrale de Lausanne, splendide église du moyen-âge devenue la propriété des protestants; quatre ou cinq visiteurs s'y étaient rendus avant nous et se promenaient dans ce beau désert. A peine arrivé au sanctuaire, nous fûmes abordé par un homme de très-simple apparence mais d'un langage respectueux; c'était un paysan

vaudois, qui, comme nous, avait cédé au désir de chercher là quelques vestiges de la dévotion antique Sa conversation a produit en nous une impression qui ne s'effacera point de notre mémoire. Il exprimait sa douleur de voir ainsi dénudée et violée par l'hérésie la belle église de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère ; et ses accents étaient si naturels et empreints d'une telle foi que nous reconnûmes aisément un véritable serviteur de Dieu. Nous lui fîmes remarquer plusieurs détails conformes au culte et aux usages des anciens catholiques ; la façon dont il accueillait nos explications nous prouva une fois de plus que la droiture du cœur favorise singulièrement la droiture de l'intelligence ; le bon vaudois comprenait parce qu'il aimait.

Ainsi en pays où domine le protestantisme la rencontre d'un vrai fidèle nous avait réjoui. Depuis lors, dans notre religieuse cité de Chartres, nous avons eu lieu de gémir à la rencontre de sots rénégats. Le contraste entre les divers personnages que nous avons dépeints nous a fait songer aux douces et pures inclinations que le catholicisme garde dans les âmes et qui disparaissent avec lui.

Mais pourquoi aller chercher de beaux exemples jusqu'aux Alpes ? ils ne manquent point chez nous. Combien de fois nos Madones sont entourées par des amis de la prière, personnes sensibles aux beautés de la maison de Dieu ! Il semblerait que de notre temple auguste partent et se dirigent au loin des émanations mystérieuses qui attirent à lui en embaumant les cœurs. S'il est des visiteurs qu'amène uniquement une fantaisie artistique, il en est beaucoup pour qui les charmes de l'art se confondent avec ceux de la piété.

Ces derniers surtout connaissent l'indicible frémissement de respect et de joie à l'approche du palais de Marie. Arrivés au pied du monument, ils regardent, non certes avec le désir « de raser ça, » mais avec toute leur puissance d'heureuse contemplation. La première vue d'un édifice religieux est un coup de poignard pour les complices des haines de Satan ; pour le disciple du Seigneur c'est un prélude encourageant des visions de la foi promises auprès du tabernacle. Que les bons pèlerins déjà émus sous les arceaux du portique, franchissent le seuil et aillent enivrer leur âme du parfum de la prière ; une pression indéfinissable de délices semblera quelquefois peser sur eux et les retenir à genoux dans une suave oraison. Nous en voyons conserver des heures entières l'attitude d'un recueillement extatique. Puis ils se relèvent et vont satisfaire une légitime curiosité par l'étude plus ou moins détaillée du monument ; les physionomies tout-à-l'heure doucement immobiles sous l'impression du bien, sous l'influence de la grâce, se dilatent alors au contact du beau ; des irradiations du ciel ne donneraient peut-être pas à leurs traits plus de lumière et de vie.

Oh ! sans doute, il y a bien des degrés dans les satisfactions que nous réserve la maison sainte ; elles varient suivant les circonstances de la visite ; elles varient selon le genre et l'étendue de notre instruction ou la délicatesse de notre sensibilité. Mais ce que l'on peut assurer, c'est que tous les vrais chrétiens y peuvent ressentir un bonheur intime.

Pour revenir à la comparaison qui a commencé le présent article, disons : chez les habitués de l'église on est en droit de présumer ordinairement la beauté morale de l'âme, beauté dont les nuances nous échappent, mais symbolisée par les plus honorables statues du temple. Au contraire, chez les ennemis ou les déserteurs du saint lieu, l'âme présente une destruction plus ou moins avancée de la ressemblance divine; il y a de ces figures morales qui font peur comme celles des monstres fixées aux gouttières de nos monuments.

Depuis quelques années surtout des écrivains auxiliaires du démon travaillent et réussissent à éloigner de l'Eglise des multitudes autrefois chrétiennes. Ces messieurs-là n'ont qu'un souci : celui de former les masses à leur ressemblance, celui d'enlaidir l'humanité.

L'abbé GOUSSARD.

Légende de Saint Fiacre, patron des jardiniers

Saint Fiacre était fils d'Eugène IV, roi d'Ecosse. Destiné, comme héritier présomptif de la couronne, à monter un jour sur le trône, il redouta pour son âme les honneurs du rang suprême : et, quittant la cour à l'insu de son père, il s'embarqua pour la France avec sa sœur Sira qui partageait ses pieux sentiments. Arrivés dans ce royaume les deux fugitifs, par une inspiration céleste, se rendirent à Meaux. Saint Faron, qui était évêque de cette ville, les reçut avec bonté, et secondant leurs pieux désirs, il fit entrer la princesse Sira dans l'abbaye de Farmoutiers, dont Sainte Foi, sa sœur, était abbesse.Quant à Saint Fiacre il lui accorda, ainsi qu'il le souhaitait, une portion de terre dans une forêt voisine.

Le prince y construisit un petit ermitage qu'il consacra à la très-sainte Vierge pour laquelle il avait une dévotion toute filiale..... Cruel envers son corps, il le traitait sans pitié ; mais il était plein de mansuétude pour les pauvres et les pèlerins attirés dans sa solitude par le bruit de sa sainteté. Il guérissait les maladies les plus invétérées, et délivrait de l'esclavage du démon les possédés qui recouraient à lui avec confiance et foi.

Le nombre de ces solliciteurs augmentant chaque jour, le bon saint se trouva dans l'impossibilité de les nourrir ; il alla donc trouver saint Faron pour lui demander de lui donner, auprès de son ermitage, l'étendue de terrain qu'il pourrait entourer d'un petit fossé, enlecreusant lui même pendant un jour entier. De retour dans sa solitude Saint Fiacre se mit à l'ouvrage, et prenant un bâton, après avoir fait le signe de la croix, il traça sur la terre une ligne pour marquer le circuit de son jardin ; ô prodige ! ô miséricordieuse intervention de la Providence ! à mesure qu'il avançait la terre s'ouvrait d'elle-même, et les arbres tombaient de côté et d'autre. Ce que voyant une femme, qui était survenue inopinément, elle alla dénoncer le saint ermite à l'évêque, comme étant un enchanteur, coupable de sortilèges inouïs. Revenant ensuite sur ses pas, elle vomit mille injures contre le saint, lui intimant, au nom de Saint Faron, de cesser son travail, ajoutant que l'évêque allait venir confirmer cette défense. Doux comme un agneau, l'homme de Dieu obéit en silence, et comme il voulut s'asseoir, en attendant la venue du pontife, la pierre se creusa, en forme de chaise, pour que le saint ermite s'y reposa plus à l'aise. Cependant l'évêque arriva et voyant la vérité de toutes ces merveilles, il en conçut une grande estime pour les mérites du bienheureux et l'honora toute sa vie d'une vive affection.

Pendant que Saint Fiacre jouissait des délices de la solitude,le roi d'Ecosse vint à mourir : son fils cadet lui succéda ; mais, après avoir régné quelque temps, il fut déposé. Les Ecossais envoyèrent alors à l'*ermite de la forêt* une députation pour le conjurer d'être leur roi. Le saint qui avait eu révélation de cette démarche conjura le Seigneur de détourner de lui un pareil danger... Il fut exaucé et quand

les envoyés parvinrent à l'ermitage, ils trouvèrent celui qu'ils venaient chercher pour les gouverner couvert d'une lèpre hideuse ; ce qui refroidit, comme on peut bien le penser, leur enthousiasme, et leur fit regarder comme un très-grand bonheur son refus de les suivre.

Ils s'éloignèrent aussitôt, rapportant dans leur pays la nouvelle du triste état dans lequel ils avaient trouvé le prince. Par un nouveau prodige celui-ci se trouva complétement délivré de cette plaie *préservatrice*, après le départ de ses sujets.

Saint Fiacre étant mort vers l'an 670, de grands miracles s'opérèrent à son tombeau. Une Confrérie s'établit en son honneur et les jardiniers le choisirent pour leur patron ; ce que l'on s'explique parfaitement en lisant sa vie. L'Eglise célèbre sa fête le 30 août.

Le Thieulin, paroisse d'Eure-et-Loir, est un lieu de pèlerinage à saint Fiacre.

Une dame très-chrétienne, nous envoyait dernièrement le touchant récit de la guérison de son jeune fils, atteint d'une hémorragie qui, pendant un an, avait résisté à tous les remèdes employés pour la combattre.

Ayant été elle-même l'objet d'un grâce à peu-près semblable, son cœur reconnaissant tenait à faire connaître cette double guérison opérée, par la puissante médiation de Saint Fiacre, dans ce beau domaine de Notre-Dame de Chartres, qui est la Reine de tous les Saints.

C. de C.

CONFIANCE EN MARIE. — Mort d'un vieillard Ecossais.

Le R. P. Desurmont, parlant de la dévotion à la Sainte-Vierge dans une de ses instructions de la retraite pastorale, nous a raconté le trait suivant qui a vivement impressionné l'auditoire.

Un évêque écossais parcourait à pied les montagnes de son diocèse. La nuit le surprit dans une forêt où il s'était égaré. Après avoir longtemps cherché, il rencontra enfin une chaumière habitée par une pauvre famille. Ces braves gens le reçurent sans savoir qui ils possédaient sous leur toit, car l'étranger s'était enveloppé d'un large manteau. L'évêque de son côté ignorait quels étaient ses hôtes. Etaient-ils catholiques ? étaient-ils protestants ! Aucun indice n'était là pour éclairer ce doute.

Cependant, après quelques moments d'une mutuelle réserve, la physionomie de cette humble famille commença à se dessiner, et l'évêque put avoir des soupçons favorables. Avec un empressement mêlé de respect, la mère, qui paraissait être veuve, avait mis en mouvement ses nombreux et vigoureux enfants, pour offrir à l'étranger une hospitalité convenable. En quelques instants une modeste table fut dressée, et l'évêque fut invité à prendre un repas très-simple, mais copieux et propre. Pendant le repas, la conversation s'engagea avec cette curiosité réservée de gens qui s'abordent pour la première fois. Tout en parlant, l'évêque étudiait son monde. Il ne tarda pas à s'apercevoir, malgré les efforts qu'on faisait pour se cacher, qu'une grande tristesse accablait ces pauvres gens et que quelque deuil profond les affligeait.

Après avoir hésité quelque temps, l'évêque s'enhardissant leur dit :
« Vous êtes tous bien bons, mais vous me paraissez bien tristes.
« — Hélas ! oui, répondit aussitôt la mère, qui semblait attendre cette question pour se décharger, oui, nous sommes tristes. Ici, à côté de nous, couché sur un pauvre lit, notre vieux père va mourir ; et ce qui nous afflige le plus, c'est qu'il prétend vivre encore et refuse obstinément de se préparer à la mort.
« — Pourrais-je le voir ? dit l'évêque ému et surpris.
« Volontiers, » répondit la femme, avec cette confiance qui est le propre des âmes affligées ; et, de suite, elle introduisit son hôte dans la petite chambre du malade.
Effectivement, le vieillard que l'évêque y trouva était réduit à l'extrémité ; la mort semblait n'avoir plus qu'un pas à faire pour l'atteindre, et le malade ne voulait pas mourir.
A la première allusion que fit l'évêque à ce sujet, il sembla retrouver toute sa vigueur et répondit avec force :
« Non, je ne mourrai pas.
« — Mais, mon ami, songez-y donc, nous devons tous mourir, et votre maladie jointe à votre âge...
« — Je vous dis que je ne mourrai pas ; c'est impossible ! »
Et à toutes les réflexions qu'on lui opposa pour le persuader, ce fut son invariable réponse :
« Je ne mourrai pas !
« — Mais, lui dit enfin l'évêque, me direz-vous pour quelle raison, n'ayant plus qu'un souffle de vie, vous prétendez ne pas mourir ? »
A cette question, le moribond sembla frappé, et jetant sur son interlocuteur un regard plein de vie, il lui dit d'un ton profondément ému :
« Monsieur, êtes-vous catholique ?
« — Oui, je le suis, répond l'évêque.
« — En ce cas, dit le malade, je vous dirai pourquoi je ne mourrai pas. »
Et, ramassant toutes ses forces, il se leva sur son séant et lui dit d'une voix mourante, mais encore forte :
« Je suis catholique aussi, Monsieur ; depuis ma première communion jusqu'aujourd'hui, je n'ai jamais manqué de demander chaque jour à la sainte Vierge la grâce de ne pas mourir sans avoir un prêtre à mon lit de mort, et vous croyez que ma Mère pourrait nepas m'exaucer ? C'est impossible ! c'est impossible ! je ne mourrai pas. »
« — Mon enfant, s'écria alors l'évêque touché jusqu'au fond de l'âme, mon enfant, vous êtes exaucé. Celui qui vous parle est plus qu'un prêtre, c'est votre évêque. La sainte Vierge elle-même vous l'a amené à travers les forêts pour recueillir votre dernier soupir. »
Et ouvrant son manteau, il fit briller aux yeux du vieillard sa croix pectorale. A cette vue, le malade transporté de joie s'écria :
« O Marie ! ô ma bonne Mère ! je vous remercie. »
Puis se tournant vers l'évêque :
« Confessez-moi, dit-il, maintenant je crois que je vais mourir. »
Quelques instants après, purifié une dernière fois, il mourait en prédestiné.
Cet homme croyait à la parole de saint Bernard qui déclare qu'on n'a jamais invoqué la sainte Vierge sans être exaucé. Le Saint-Esprit, que l'Eglise appelle le doigt de Dieu, avait écrit dans son âme une parole analogue à celle de saint Alphonse : « Il est impossible qu'un véritable serviteur de Marie se damne. » Cette parole l'a sauvé.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le malaise dans lequel s'agite l'Italie, dit la *Semaine de Cambrai*, les droits du Saint-Siége qui crient constamment vengeance ont donné lieu à mille combinaisons, à d'innombrables projets de conciliation. Mais comme il ne saurait être question d'aucun arrangement en dehors de la rentrée pure et simple du Saint-Père dans la plénitude de ses droits, la *Voce Dellà Verità*, et l'*Osservatore romano* viennent de couper court à tous les bruits par une note officielle dont voici les passages principaux :

« Il est nécessaire que l'on sache une fois pour toutes que les principes professés par le Vatican, étant basés exclusivement sur la vérité et sur la justice, sont immuables ; que les maximes proclamées dans le *Syllabus*, dans le Concile du Vatican, dans les actes pontificaux, ont aujourd'hui la même force qu'ils avaient hier et qu'ils auront dans les siècles à venir ; et, enfin, que les protestations exprimées en diverses occasions seront maintenues avec l'aide de Dieu dans l'avenir, et tant que la défense des droits du Saint-Siége et du Souverain-Pontife le rendra nécessaire.

» Le Vatican ne change pas selon les vicissitudes des temps ; et le bon Dieu qui l'a protégé par le passé et a donné des signes visibles de sa protection, continuera de le protéger à l'avenir et le défendra contre tous, quels que soient les moyens hypocrites ou publics que les ennemis adopteront pour le vaincre ou pour l'abattre.

» Ces déclarations se font par ordre de celui qui peut les commander, et qui veut dans cette occasion rappeler et renouveler les protestations solennelles déjà émises, pour repousser tout rapport, même indirect, avec les hommes qui, après avoir spolié l'Eglise et violé les droits les plus sacrés, se couvrent parfois du manteau de l'hypocrisie, et quand le masque leur est arraché n'hésitent pas à commettre des profanations et d'abominables injustices. »

Le doctorat de Saint François de Sales. — Une grande nouvelle, bien glorieuse pour notre patrie et dès lors bien chère au cœur de ses enfants, a été transmise de Rome à Mgr l'évêque d'Annecy. Le Souverain Pontife, approuvant les travaux fort considérables de la Congrégation des Rites relativement aux immortels écrits de saint François de Sales, a donné des ordres pour la préparation d'un décret solennel proclamant *Docteur de l'Eglise* saint François de Sales, évêque de Genève. Le décret a paru.

Congrès des Œuvres ouvrières au Puy. — L'ouverture du Congrès des Œuvres ouvrières a été célébrée dans la cathédrale du Puy le 6 août. La statue de Notre-Dame de France et le rocher qui la supporte étaient brillamment illuminés au gaz.

Les travaux de ce Congrès, auquel ont pris part un très-grand nombre d'industriels et de directeurs d'Œuvres, prouvent que les catholiques joignent à la prière qui appelle la bénédiction de Dieu, l'action qui met en œuvre les grâces reçues . Le Congrès ayant envoyé une adresse au Saint-Père reçut en réponse un Bref qui est un encouragement donné à tous les fondateurs et directeurs de cercles, de patronages, de réuions dominicales, etc.

Noviciat des Frères. — Monseigneur l'évêque du Mans a fait sa visite au Noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes de Notre-Dame du Rancher, le jour de Saint-Vincent de Paul, 19 du mois de juillet.

En passant à Laigné, Sa Grandeur a été heureuse de voir les constructions en bonne voie de l'établissement des Frères, au Rancher, Elle a visité celles de l'aumônerie et les deux noviciats. A sa première visite, il y a deux ans, Elle n'avait trouvé que *dix-sept* novices aujourd'hui, on en compte *quarante-cinq*. « C'est, dit le vénérable prélat, *sicut novellæ olivarum*, comme les jeunes plants d'oliviers qui se multiplient au pied de l'arbre déjà si étendu de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes: Le Pontife fait des vœux pour qu'ils se multiplient encore davantage pour le bien de l'Eglise et de la patrie. Cet heureux succès est dû assurément au zèle et à la sympathie des prêtres du diocèse et des diocèses voisins. Espérons que ce zèle ne se refroidira pas ! *(Semaine du Fidèle du Mans)*.

—Le jour de la consécration de l'église de La Louvesc, une jeune fille a été guérie miraculeusement au tombeau de Saint François Régis.

— La cérémonie de la consécration de l'église Sainte Anne d'Auray a été suivie par 25,000 pèlerins.

— M. le comte Edouard de Monti de Rézé, intime confident de Monseigneur le comte de Chambord depuis de longues années, est mort subitement à Poitiers le 13 août. On a eu le temps toutefois de lui donner l'absolution ; il y était préparé par une vie vraiment chrétienne. C'était un ferme catholique comme on l'est à Frosdorf, auprès du Chef de la Maison de France ; on connaît son dévouement aux plus saintes causes. L'auguste descendant de nos rois fait une perte immense en sa personne ; combien de français se sont associés au deuil du prince comme à celui des nobles parents du défunt ! M. Edouard de Monti passait quelquefois à Chartres pour se rendre au château de Chenonville habité par une partie de sa famille ; il allait alors se prosterner au sanctuaire de Marie, lui confier ses aspirations et ses inquiétudes. Le meilleur moyen pour nous de rendre hommage à sa mémoire, c'est de recommander son âme à l'intercession de Notre-Dame.

L'âge de Pie IX. — Sur ce que nous avons dit dernièrement d'après le journal le *Monde*, sur l'âge du Saint-Père, on nous écrit de Besançon :

« Le correspondant du *Monde*, dont vous invoquez le témoignage dans la dernière livraison de la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, se trompe essentiellement sur l'âge réel du Saint-Père, et je vais vous en donner une preuve irrécusable.

Le lundi 13 mai 1867, à onze heures du matin, j'étais aux pieds de Pie IX, en audience particulière, et mes premières paroles furent pour le féliciter au sujet de l'anniversaire de sa naissance, qui avait lieu ce jour-là même. « Et, c'est vrai, me répondit le Pape, en souriant, *j'ai 75 ans aujourd'hui.* »

Voilà qui est parfaitement clair, ce semble. — Si Pie IX avait 75 ans le 13 mai 1867, il avait 85 ans dix années plus tard. Or, si le Saint-Père m'a dit son âge réel, *mihi omnium minimo*, combien de fois n'a-t-il pas dû le dire aux personnages éminents qui le visitent chaque jour, ou l'entourent habituellement ! — Il est donc vraiment inconcevable que l'on revienne aussi obstinément chaque année sur une question tranchée depuis longtemps par Pie IX lui-même. — J'en dirai autant de cette légende populaire, d'après laquelle le Pontife aurait commencé par être militaire, lorsqu'Il a maintes fois dé-

menti lui-même ce bruit ridicule et lorsque le plus simple examen chronologique de son existence ne permet pas de l'admettre un seul instant. Il serait plus que temps de faire bonne justice de toutes ces inepties.

Agréez, Monsieur le chanoine, etc.

Th. Belamy.

Suisse. — Une scène émouvante et digne des temps antiques de la persécution et des martyres s'est passée le 5 août dans une petite prairie qui avoisine la maison d'exil de Monseigneur Mermillod, à Fernex. Tous les paroissiens de Collex-Bossy, situé dans le canton de Genève en face de Fernex, ne voulant pas assister à la messe de l'intrus schismatique installé, de la veille, par la police génevoise dans leur église, sont venus, maire, conseillers municipaux et curé en tête, assister à la messe de leur illustre et saint évêque célébrée pour eux en plein air. Mgr Mermillod leur a adressé une allocution interrompue par les sanglots de l'assistance que la parole apostolique et fortifiante du pontife avait pénétrée de la plus vive émotion.

— Dans la distribution des dons offerts au Saint-Père à l'occasion de ses noces d'or, Mgr Lachat, évêque de Bâle, l'un des principaux persécutés de la Suisse protestante, a été particulièrement favorisé, Pie IX lui a envoyé une série de cadeaux de la valeur de plus de 20,000 francs. Ces cadeaux consistent principalement en valises de missionnaires, calices, ciboires, ostensoirs, missels, nappes d'autel et ornements sacrés de tout genre.

— Les évêques de la province ecclésiastique de Québec, dans le Canada, ont promulgué le 1er juin, le bref qui nomme Sainte Anne, patronne de cette province, comme depuis deux siècles et demi, saint Joseph était déjà patron de tout le Canada.

— Par décret de la Sacré Congrégation des Rites, du 7 juillet 1877, approuvé et signé le 19 du même mois par Sa Sainteté Notre Saint-Père le Pape Pie IX, a été canoniquement introduite la cause de Béatification du Vénérable serviteur de Dieu, André-Hubert Fournet, curé de Meillé, et vicaire-général de Poitiers, fondateur de la Congrégation des Filles de la Croix, vulgairement nommées Sœurs de Saint-André.

— Les grands concours entre les écoles municipales de Paris pour l'obtention des bourses aux écoles supérieures sont terminés. En voici le résultat :

616 élèves de toutes les écoles y ont pris part : 280 ont été déclarés admissibles. Sur ce nombre, les Frères en ont 197 et les laïques, 83.

Sur les 50 premiers, les Frères en ont 39 et les laïques 11. Sur les 100 premiers, les laïques ne comptent que 23 élèves reçus.

Au concours de dessin, les Frères ont les 9 premiers prix sur 10 ; — sur 27 accessits ils en ont 22 et sur 25 admissibles 17.

Qu'on nous dise maintenant de quel côté, des Frères ou des laïques se trouvent les ***éteignoirs*** et les *ignorantins ?*

Missions. — Le nombre des enfants de parents baptisés en danger de mort dans les vingt-quatre missions dirigées par le Séminaire des Missions étrangères de Paris a atteint, en 1876, le chiffre de 213,000, Quelle foule de petits mais puissants intercesseurs auprès de Dieu soit pour les bonnes âmes qui leur ont procuré le bienfait du salut, soit pour leurs pauvres parents, encore ensevelis dans les ténèbres du paganisme ! Voilà, pourtant, le consolant résultat des deux admirables Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance.

Pondichéry. — Voici qui est consolant pour la foi chrétienne. Dans le seul vicariat de Pondichéry, la charité sublime des missionnaires catholiques a ramené à la connaissance de l'Evangile plus de dix mille infidèles dans l'espace d'un an. Dans les autres vicariats de l'Hindoustan, la peste et la famine ont été de puissants auxiliaires pour nos missionnaires. Plusieurs ont succombé, il est vrai, en donnant leur dernier morceau de pain à des chrétiens plus infortunés qu'eux ; mais leur moisson est abondante, même au sein de plusieurs localités protestantes. Tous les journaux anglais de la Chine, en parlant de l'horrible famine qui règne dans un grand nombre de provinces, rendent hommage au zèle et au dévouement des missionnaires catholiques, qui distribuent tout ce qu'ils ont pour venir en aide aux infortunés qu'ils ramènent au bercail. Des souscriptions faites à Shang-Haï ont été envoyées à l'évêque catholique de Tongtchéou-fou, pour être distribuées par ses propres mains.

Orient. — Nous remarquons le fait suivant relevé à la charge des Russes par la note adressée de Constantinople aux cabinets Européens: l'Evêque arménien de Enthckilissa a été saisi brutalement, garotté et emmené par les troupes dans cet affreux état. — Ce fait prouve une fois de plus que le Russe distingue toujours le chrétien catholique du chrétien schismatique et hérétique. En Arménie le catholique lui est odieux comme en Pologne : c'est tout dire. *(Semaine lit. de Poitiers).*

— M. le docteur Ceccarelli, médecin de Pie IX, a obtenu quelques jours de congé qu'il est venu passer à Lourdes. Il donne avec joie des nouvelles du Pape. Sa santé est excellente, à part un rhumatisme qui l'empêche de marcher, et lui cause des douleurs quand il veut se mouvoir. Néanmoins, le pieux Pontife dit tous les jours la sainte messe, ce qui doit le faire souffrir beaucoup. Pie IX, donnant l'exemple de l'obéissance aux médecins, s'est soumis à leurs remèdes. Voyant enfin que ces remèdes étaient impuissants, il y a renoncé. « Je ne veux plus employer, a-t-il dit en souriant, que « l'huile de la Sainte Vierge, » l'eau de la Grotte de Lourdes. » Chaque jour, avec cette eau, il fait quelques signes de croix sur la jambe qui lui refuse son service. La veille du départ du docteur, Pie IX a reçu quatre cents bouteilles d'eau de la Grotte ; il est heureux d'en donner aux malades. Un cardinal, assistant au déballage, en demandait deux bouteilles ; le camérier, qui les comptait avec soin, a répondu « Il faut attendre que j'en aie rendu « compte au Saint-Père. »

— Le pèlerinage dirigé par les Pères de l'Assomption et parti de Paris le 16 août, a conduit à Lourdes deux cents malades ; le nombre des guérisons subites devant la grotre a été plus grand que jamais.

— Nous lisons dans une brochure intitulée : l'*Internationale et l'Ouvrier*, par Félix Lequien, avocat, les lignes suivantes :

« Chaque membre de l'Internationale verse en entrant une somme de 50 centimes dans la caisse de l'association. Ensuite il donne 10 centimes par an pour le conseil général ; plus 50 centimes par mois ou 6 francs par an.

» Il y a 7,000,000 d'associés ; leurs cotisations produisent, chaque année, 42,070,000 francs. »

Ces 42 millions donnés chaque année par la cupidité des communistes, à la haine de la société et de la religion catholique. — Car, ainsi que l'observe M. Félix Lequien, « L'Internationale laisse en paix les protestants ; n'ayant pas à redouter ces esprits divisés entre eux de

toutes les manières, toute sa haine se tourne contre la religion catholique. » — ces 42 millions, dis-je, sont une justification de plus de ces paroles de Notre-Seigneur : « *Les enfants de ténèbres sont plus prudents que les enfants de lumière.* » La charité catholique est grande sans doute et nous en avons chaque jour des preuves éclatantes, mais quelle est l'œuvre catholique qui parvienne à recueillir une pareille somme ? L'œuvre de la Propagation de la Foi dépasse 5 millions. Si plusieurs, au jour du jugement, seront félicités de s'être amassés des trésors dans le ciel, d'autres n'auront-ils pas à recevoir du Souverain Juge de justes reproches ; les uns pour avoir manqué de zèle, et les autres pour avoir été trop avares des richesses que Dieu leur avait confiées ?

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 3 cœurs.— Une belle bague et une broche avec pierres fines. — Un ornement blanc offert par une dame du Mans pour le service de la Crypte.

Lampes. — 104 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 91 ; devant Notre-Dame du Pilier, 4 ; devant Saint-Joseph, 3 ; devant Sainte Anne, 2. — Devant la statue du Sacré-Cœur, à la cathédrale, 4.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 36 enfants ont été consacrés, dont 14 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte : 354.
Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 622.
Nombre de visites faites aux clochers : 215.

— *Pèlerinages.* Beaucoup d'étrangers dans le mois d'août aux pieds de Notre-Dame de Chartres. Nous avons remarqué des prêtres de la Bretagne, de la Belgique, de l'Alsace, du midi de la France, etc. Mais ce que nous devons signaler surtout c'est le voyage fait à pied de Paris à Chartres par une mère et sa fille dans le dessein d'honorer Notre-Dame et de la remercier d'une faveur obtenue.

— La fête de Notre-Dame des Anges a été célébrée à la Crypte avec beaucoup de piété dans la chapelle de Sainte Madeleine ou du Tiers-Ordre. Dès la veille, à 3 heures de l'après-midi, les fidèles affluaient et se disposaient à l'Indulgence de la Portioncule ; les visites ont duré jusqu'au soir à 9 heures et demie et ont repris le lendemain de grand matin pour toute la journée. Le 1er et le 2, le salut du soir a été précédé d'une instruction donnée par M. l'abbé Auger, vicaire de la cathédrale.

— La fête de l'Assomption a été très-solennelle. Les communions étaient fort nombreuses. On en a compté presque deux cents à la première messe de la Crypte ; il devait y en avoir beaucoup encore aux autres messes du même autel ainsi qu'à celles de l'église supérieure. L'office capitulaire a été chanté par un chœur assez bien fourni malgré les vacances ; du plain-chant en faux-bourdon et deux morceaux de musique moderne en ont fait les frais sans parler des harmonies du grand orgue.

La procession du Vœu de Louis XIII s'est déployée après les vêpres dans les rues de la ville haute avec une magnificence que Chartres aime toujours à revoir. Monseigneur officiait et suivait la Sainte-Châsse portée par les chanoines. Durant le parcours du cor-

tége triomphal, à la vue de bannières, des groupes d'enfants, de jeunes filles et de religieuses, en entendant la fanfare et les cantiques des pensionnats se mêlant au chant du clergé, nous pensions voir une modeste reproduction des grandes scènes du 12 septembre 1876. La procession du Millénaire ne pouvait être oubliée devant la Sainte Relique qui retournait au milieu de la cité avec moins de splendeur sans doute, mais avec la même influence sur les âmes que son aspect rappelle au culte de N.-D. En sa présence les chanteuses de tous les groupes ont eu soin de redire plusieurs des cantiques du Millénaire, maintenant si connus. C'était bien l'occasion de répéter :

> Honneur à toi, Voile de notre Reine,
> Saint ornement que toucha le Sauveur !
> Riche trésor de l'église chartraine,
> Sois pour nous tous un manteau protecteur !

A la rentrée dans la cathédrale, chacun a pris place pour le sermon. M. l'abbé Lemoine, aumônier du collége, a développé devant son vaste auditoire le texte suivant : « Quelle est celle qui monte du désert environnée de délices et appuyée sur son Bien-aimé ? » Dans son commentaire plein de charmes et d'onction, il a su placer de fortes paroles contre le découragement qui atteint trop souvent les âmes chrétiennes, maintenant surtout que l'irréligion devenue plus générale semble élargir le désert autour d'elles.

Monseigneur a officié au Salut qui a clos les cérémonies de la journée.

— Les jours de retraite pastorale à Chartres ont répondu à l'attente du clergé et ont été des jours de grande édification. Le R. P. Desurmont, supérieur général des Rédemptoristes en France, prédicateur de nos deux retraites, est bien l'homme de Dieu qu'on nous avait annoncé. Tout d'abord il a gagné la pleine sympathie de ses auditeurs par sa parole simple et naturelle, riche de pensées et de conseils, pénétrée de l'amour des âmes. L'importance des retraites échappe sans doute aux gens du monde ; ils ne se doutent pas qu'elles font les délices de la piété tout en étant une occasion de fatigues. Si les personnes sans pratiques chrétiennes apercevaient autour de la chaire du Séminaire ou dans le recueillement des divers exercices une telle légion de prêtres qu'un même désir a réunis : le désir de se livrer plus librement à la méditation des vérités éternelles, ces personnes auraient des idées plus justes sur la religion et ses ministres, sur la grande affaire du salut.

— A la fête de l'Adoration dans la chapelle des religieuses Carmélites, le Sermon a été prêché par M. l'abbé Piau, J. directeur au Grand Séminaire, chapelain du Carmel. — La fête prochaine d'Adoration mensuelle aura lieu à la cathédrale le jeudi 13 septembre, durant l'octave de la Nativité.

— Cette année comme les précédentes, les fêtes d'octave de la Nativité se termineront dans la soirée du 15 par une procession aux flambeaux dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre.

— Une ordination de trois prêtres est annoncée à Chartres pour le 2 septembre.

— Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort subite de M. l'abbé Gougis (Pierre-Paul), curé de Rouvray-Saint-Denis ; il a été frappé d'apoplexie en se promenant dans son jardin ; il était dans sa 78e année. Sa dévotion à Notre-Dame de Chartres nous était particulièrement connue ; nous espérons qu'à l'instant suprême, dans le passage rapide et si soudain à l'éternité, le bon vieillard se sera présenté au Souverain Juge avec les bénédictions de Marie.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je dois vous parler de la malade pour laquelle je vous ai réclamé des prières il y a deux mois. A la fin de la troisième neuvaine, cette jeune mère de famille condamnée par le médecin peu de jours auparavant, se trouvait presque entièrement guérie. Maintenant elle va très-bien, bénit Notre-Dame de Chartres, et se propose un pélerinage d'action de grâces à son sanctuaire. (G. de C., à Orléans).

2. Nous devons des remerciements pour les prières que les Clercs de Notre-Dame ont faites à nos intentions. Dès le jour de la recommandation le mieux s'est fait sentir dans l'état de la malade, et il s'est continué depuis. (T. de C., diocèse de Chartres).

3. La neuvaine que nous avions demandée a eu un plein succès. La malade est hors de danger et en pleine convalescence ; elle s'unit à nous pour exprimer sa reconnaissance à Notre-Dame de Chartres. (M. et B.).

4. Nous avons obtenu la faveur demandée par l'intercession de Notre-Dame de Chartres au commencement de ce mois. Pour remercier notre libératrice, nous commencerons demain une neuvaine d'action de grâces que nous vous prions de faire avec nous.
(X. de S., diocèse de Saint-Claude).

5. Je vous avais promis de vous informer si la conversion tant sollicitée auprès de Notre-Dame de Chartres arrivait. Gloire au Seigneur et à Sa Sainte Mère ! Nos ardents désirs ont été exaucés ; le cher vieillard est tout à fait revenu au bon Dieu ; il s'est confessé et a communié dans des disposition bien édifiantes. Daigne le Ciel accorder encore de longs et bons jours à cet excellent père de famille ! Veuillez faire brûler une lampe en reconnaissance du grand bienfait obtenu. (M. V. du Mans).

6. Je viens me recommander à vos prières et à celles des Clercs de Notre-Dame. En même temps veuillez être auprès de cette bonne Mère les interprètes de ma vive reconnaissance pour une faveur toute spéciale que je lui dois. Je m'unirai à vos prières dans l'oratoire que Marie m'a donné le bonheur d'obtenir chez moi et où je puis entendre la sainte messe.
(V. B. de St-G., diocèse de Versailles)

7. Il me tardait de vous écrire et pendant longtemps je ne pouvais m'y décider, n'ayant aucune espérance à vous faire partager sur la santé de ma jeune sœur. Heureusement, grâce à la protection de Notre-Dame de Chartres et de Sainte Anne, ma sœur est maintenant sauvée. Au témoignage des médecins et de M. le curé, on devait croire toute guérison impossible. Nous n'en jouissons que mieux maintenant de son rétablissement aussi entier qu'inespéré.
(X. de La G., diocèse de Rennes).

8. Nous pourrions joindre à ces lettres plusieurs autres où l'on remercie Notre-Dame pour des succès obtenus aux examens publics.

Œuvre des Sœurs de Notre-Dame de Chartres.— M. le chanoine Chevalier a été nommé, au commencement du mois d'août, Supérieur des Sœurs de Notre-Dame de Chartres. Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs de cette nomination vivement agréée par le clergé. C'est pour nous l'occasion de donner un compte-rendu sur l'état actuel de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame. Nous n'avons

qu'à reproduire les paroles prononcées assez récemment en assemblée générale par Monseigneur l'évêque de Chartres :

Mesdames,

En vous faisant aujourd'hui un rapport succint sur l'Œuvre des Sœurs de Notre-Dame de Chartres, que vous avez bien voulu prendre sous votre bienveillant patronage, je me sens pressé de rendre hommage à la mémoire du Supérieur de cette communauté, M. l'abbé Teyssier, que nous avons perdu le 14 novembre de l'année dernière.

Ce digne prêtre a parcouru une longue carrière, et la Providence a voulu que, pendant les cinquante années qu'il passa dans le diocèse de Chartres, il fût comme l'âme d'Œuvres importantes dont les fruits ont été abondants et précieux pour les âmes.

Il avait fait de fortes études ; à un jugement droit et sûr, il joignait un grand zèle pour la gloire de Dieu, zèle que la prudence dirigea toujours. On le voit, dès son arrivée dans notre diocèse, consacrer les prémices de son sacerdoce à former des Associations d'hommes, soit à Châteaudun, soit à Chartres, et, en même, temps il réunissait des personnes pieuses pour les exciter à rendre des hommages éclatants et assidus au Saint-Sacrement de l'Autel.

Ce qu'il avait une fois entrepris, il le soutenait avec persévérance. Au Séminaire, il rendit de grands services dans les différents postes qu'il a successivement occupés. La confiance des maîtres et des élèves lui était acquise. C'était un sage et habile Directeur, que les prêtres, les hommes du monde et les personnes pieuses de tout rang s'empressèrent de consulter. Monseigneur Clausel de Montals sut tout d'abord apprécier le mérite de M. Teyssier, et nous même nous l'avions à peine entrevu que déjà nous remarquions en lui de rares qualités. Je lui écrivis pour le prier de prendre la direction des Sœurs de Notre-Dame de Chartres ; il entra dans toutes mes vues, et l'on sait avec quel dévouement il rendit à cette congrégation naissante tous les services possibles. Cette œuvre n'avait aucune ressource, et cependant, il y avait tout à faire. L'abbé Teyssier ne recula devant aucun obstacle ; il sut intéresser à cette pieuse entreprise des âmes généreuses, et s'il fût le Directeur spirituel des Sœurs, on peut bien dire que, sous plus d'un rapport, il a été comme le fondateur de l'Œuvre. Dans les deux dernières années de sa vie, lorsque le mauvais état de sa santé le forçait de ne plus sortir de chez lui et le privait même de la consolation d'assister aux offices de la cathédrale, il trouvait moyen de se rendre utile aux Sœurs, soit en leur écrivant, soit en se rendant avec effort à la communauté pour leur donner ses derniers conseils. Au reste on ne pourrait exprimer combien grande a été la reconnaissance des Religieuses et de la Supérieure pour ce vénéré Père. Le chapelain, M. Manceau, se prêtait aussi avec un grand dévouement à tout ce qui pouvait l'aider et le consoler dans ses épreuves. M. Teyssier avait mis en dépôt une somme de dix mille francs, en faisant connaître que son intention était que cette somme servit à la construction d'une nouvelle chapelle.

M. Proust, curé de Ver, près Chartres, toujours si favorable à l'établissement et au développement de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame, applaudit à cette entreprise et la secondera de tout son pouvoir : ceci, joint à quelques autres offrandes mises en réserve ou que nous attendons de la divine Providence, nous permettra (c'est là

notre espoir) de parvenir à achever la construction de la chapelle aujourd'hui devenue nécessaire. Jamais les Sœurs de Notre-Dame ne cesseront de recommander à Dieu le vénérable abbé Teyssier qui leur a prodigué tant de soins et s'est constamment et jusque dans ses derniers moments préoccupé de leur avenir ; des messes seront dites régulièrement et à perpétuité pour le repos de son âme.

J'ai parlé, Mesdames, de M. l'abbé Teyssier, mais pourrais-je garder le silence sur la Présidente du Conseil de l'Œuvre qui, l'année dernière encore, vous réunissait ici, Mesdames, et montrait un si grand zèle pour le soutien et le progrès de l'Institut des Sœurs Notre-Dame? Sa charité active qui embrassait toutes les bonnes œuvres aurait-elle pu négliger celle-ci ? Son esprit élevé avait compris, son noble cœur avait senti qu'instruire les petites filles dans les campagnes et visiter les malades, qui y sont souvent délaissés et comme isolés au milieu de leurs proches, c'était entrer dans l'esprit de l'évangile et en accomplir parfaitement les divins enseignements. Elle pensait que si cette œuvre des Sœurs de Notre-Dame était bien connue du public, elle obtiendrait les sympathies et le concours de tous ceux qui ont l'amour et le désir de travailler à la régénération de la Société par la famille. Et, en effet, aujourd'hui que la foi est languissante et presque éteinte dans un grand nombre de paroisses de la Beauce et du Perche, que les mères de famille ne parlent plus de Dieu à leurs enfants ; qu'elles ne se préoccupent nullement de leur assistance à l'école ou au catéchisme ; qu'elles les détournent même de l'accomplissement de leurs devoirs religieux, combien il importe que l'école des Sœurs soit, si je puis le dire, comme un lieu de refuge pour la foi et la piété chrétiennes ! C'est là que se conserveront la vraie croyance, la saine morale, la crainte de Dieu et son saint amour, principes sacrés qui ne seront pas sans effet dans la suite de la vie d'une jeune fille, comme l'arbre, dit l'Ecriture, qui croît sur le bord des eaux et qui produit des fruits en son temps. Madame de Boisvillette se rendait compte de ces choses, elle s'en entretenait quelquefois avec nous, et elle cherchait à réaliser par ses œuvres ce que par la pensée elle appréciait si justement. Sa mort, qui a été pour la ville de Chartres comme un deuil général, a excité de la part des Sœurs de Notre-Dame de vifs regrets ; elles n'oublieront jamais dans leurs prières celle qui leur portait tant d'intérêt et elles la mettront toujours au rang de leurs insignes bienfaitrices.

Nous sommes heureux de faire connaître, en ce moment, que Madame la comtesse du Temple de Rougemont, qui partage tous les sentiments de Madame de Boisvillette et qui est animée du même esprit de zèle et de charité, a bien voulu accepter la présidence de l'Œuvre. Ce dévouement de sa part est un puissant encouragement pour tous ceux qui s'occupent de notre Œuvre ; il a droit à notre reconnaissance et à celle de toute la communauté.

Je place ici, Mesdames, quelques détails qui regardent la visite des malades à domicile dans la campagne ; car c'est là, avec l'enseignement élémentaire, le but que se propose l'Institut des Sœurs Notre-Dame. Les hommes qui habitent les paroisses rurales, ceux mêmes qui se montrent peu sympathiques aux institutions religieuses, apprécient le zèle et la charité des Sœurs dans leurs visites aux malades. Discrètes et prudentes, elles n'empiètent point sur l'office du médecin ; au contraire, elles provoquent sa visite, si elle est nécessaire ou même seulement utile ; mais bien souvent, par de simples précautions, elles écartent le danger et préservent de maladies

graves en même temps qu'elles consolent ceux que le poids des infirmités et la souffrance accablent. On s'étonne vraiment que de simples filles, quelquefois jeunes encore, puissent, avec autant d'intelligence que de courage, procurer si efficacement le bien du corps et de l'âme des malades. J'en citerai quelques exemples ; je le ferai avec la simplicité qui convient, lorsqu'il s'agit de faits qui se sont passés dans des villages ou des hameaux.

Deux jeunes orphelins, laissés seuls dans une chambre, y trouvèrent une boîte de poudre et eurent l'imprudence d'en jeter une pincée au feu. Une étincelle jaillit sur la boîte qui fit explosion. Tous deux eurent une main brûlée et le visage entièrement défiguré ; ils faisaient frémir à voir. Au bruit de l'explosion, on accourt ; les enfants étaient tout en feu ; on parvint à l'éteindre, mais ils étaient privés de la vue et dans le plus déplorable état. La Sœur est vite appelée. Elle donne des soins ; mais comme c'était dans un hameau très-écarté, elle ne pouvait s'y rendre qu'une fois le jour. Elle exerça une de ses élèves, peu éloignée du hameau, à faire le pansement, et l'enfant courageuse le continua pendant près de trois semaines. Les enfants orphelins,si cruellement dévorés par les flammes, commencèrent à ressentir les effets de soins si assidus. Ils guérirent peu à peu, sans qu'il parût même aucune cicatrice à leur visage et que leur vue souffrît de ce terrible accident. L'un d'eux, cependant, conserva à la main la trace de la brûlure, à cause de la profondeur de la plaie. Ces enfants n'avaient plus que leur grand-père âgé de quatre-vingts ans. Ce pauvre vieillard ne tarissait pas de remerciements envers la Sœur qui avait, disait-il, sauvé ses petits-enfants.

Un homme, dans la force de l'âge, se trouvant pris d'une grave maladie regardée incurable, n'eut plus recours qu'à la Sœur de Notre-Dame et la supplia d'apporter au moins quelque soulagement à ses souffrances; celle-ci voyant qu'elle seule pouvait s'occuper de ce malheureux, n'écouta plus que son dévouement, et sous l'inspiration de Celui qui est le grand médecin et qui peut tout ce qu'il veut, elle usa des ressources que lui donnait son expérience. Dieu, bénissant la confiance du malade et le dévouement de l'infirmière, opéra la guérison. Mais avant de reprendre son travail, cet homme voulut témoigner à Dieu toute sa reconnaissance. On le vit agenouillé avec sa femme à la Table Sainte. Tous deux, touchés d'un si grand bienfait et de l'avantage inespéré de pouvoir se livrer tranquillement à leurs travaux, priaient de tout leur cœur. Ils comprenaient que c'était dans l'Eucharistie qu'ils trouveraient le moyen efficace d'exprimer à Notre Seigneur leur vive gratitude et leur amour.

Un jeune homme d'une quinzaine d'années avait été envoyé à Paris pour tâcher d'obtenir un gain plus considérable par son travail. Il n'y est pas plus tôt arrivé qu'un mal extraordinaire lui survient au genou. Ce mal, accompagné de douleurs aiguës, contracta tellement les nerfs et les articulations, que la jambe toute recourbée touchait le coude. Plusieurs médecins de l'hôpital de Paris, ayant soigné le malade pendant un mois sans amener aucune amélioration dans son état, pensèrent que l'amputation pouvait devenir nécessaire. On le ramena dans sa famille. Le médecin du lieu appelé jugea le mal incurable. La Sœur de Notre-Dame qui venait voir ce pauvre jeune homme chez ses parents finit par être la seule personne qui ait persévéré à le soigner. Pendant un an entier, elle lui fit des pansements jusqu'à trois ou quatre fois par jour, à cause des

cavités qui s'étaient formées dans les chairs. On lui tirait souvent la jambe pour essayer de la redresser. Depuis trois mois, il commence à marcher avec des béquilles ; il espère bientôt s'en passer. Il est heureux de cet espoir et il est rare qu'il passe huit jours sans aller voir son infirmière pour lui faire constater le progrès qui s'opère peu à peu et dire sa reconnaissance.

J'omets avec regret un trait vraiment admirable d'une Sœur qui se dévoua pour une famille éprouvée par les plus teribles accidents et dont les malades, aujourd'hui parfaitement guéris, reconnaissent qu'après la protection visible de la divine Providence sur eux, ils sont redevables de la guérison de leurs maladies et de leurs blessures aux soins intelligents et assidus de la Sœur.

En terminant le récit de ces faits, je me hâte de vous apprendre, Mesdames, qu'un nouvel établissement de nos Sœurs a été fondé à Trizay-au-Pherche dans les meilleures conditions. L'école est fréquentée par trente et quelques enfants qui se montrent très-sages et très-dociles. Le curé de la paroisse, vieillard vénérable, est mort récemment, et cette perte a provoqué de vifs regrets dans la paroisse. Quelques petites filles sont venues trouver la Sœur et lui apporter soit dix, soit quinze centimes ou un peu davantage, fruit de leurs petites économies. — Voilà ma Sœur, disaient-elles, notre part de la souscription pour la tombe de notre bon monsieur le Curé, et elles pleuraient en prononçant ces paroles. — Mais, mes enfants, répondit la Sœur, est-ce que l'on n'est pas venu quêter chez vous ? — *Si, ma mère, nos parents ont donné. Mais cela, c'est notre part que nous avons épargnée sur notre travail, notre nourriture, ou quand on nous paye pour des commissions.* — Les Sœurs entretiennent ces sentiments généreux dans leurs petites élèves et elles sont toujours prêtes à leur donner l'exemple du dévouement. Nous avons perdu deux de ces bonnes sœurs depuis l'année dernière ; elles ont été victimes de leur zèle, car l'instruction des enfants est une tâche difficile et souvent au-dessus des forces de quelques religieuses d'une santé peu robuste.

La première que Dieu a appelée à lui depuis l'année dernière était animée des sentiments d'une grande piété. Elle était si joyeuse de mourir pour aller au ciel qu'elle faisait plaisir à voir ; on l'entendait appeler son bon Jésus pour qu'il vint la chercher. Avec quelle simplicité elle promettait de prier pour ses supérieures, ses sœurs et toutes les bienfaitrices de la Communauté ! Elle est décédée le 3 juin 1876. La seconde nous a été enlevée le 26 septembre suivant. Jeune encore, elle s'était appliquée avec ardeur à l'étude et avait obtenu un beau succès dans les examens qu'elle avait subis. Mais, à dater de cette époque, sa santé qui paraissait forte déclina sensiblement. Sa piété, sa foi, son abandon à la volonté de Dieu ne firent que s'accroître. Elle éprouvait comme une sainte jalousie de ce que sa Sœur l'eût précédée pour aller au ciel. Toutes deux prononcèrent leurs vœux sur leur lit de mort avec une paix, une confiance, une joie qui touchèrent profondément la communauté.

Nous plaçons ici, comme nous avons coutume de le faire dans les rapports annuels, le nombre des établissements des Sœurs Notre-Dame et celui des élèves qui les fréquentent. Nous indiquons aussi le nombre des visites faites aux malades des diverses localités :

ETABLISSEMENTS par ordre DE FONDATION.	MALADES	VISITES	ÉLÈVES
1. Berchères-l'Evêque..	146	442	80
2. Ver-lès-Chartres....	35	225	69
3. Moutiers-en-Beauce..	93	504	47
4. St-Victor-de-Buthon.	450	995	68
5. Châtillon	228	924	137
6. Louville-la-Chenard.	64	415	69
7. Boisville-la-St-Père..	415	978	77
8. Sours..............	138	954	64
9. Prunay-le-Gillon....	91	354	60
10. Gasville............	35	580	46
11. Dammarie	125	984	94
12. Coudray-au-Perche..	171	823	66
13. Frétigny..........	60	335	60
14. Lanneray	47	334	53
15. Les Etilleux	86	352	63
16. La Bazoche-Gouet ..	84	630	101
17. Allaines	94	240	57
18. Marolles-les-Buis ...	44	226	54
19. St-Bomer	47	317	62
20. Boullay-Thierry	54	456	38
21. Le Thieulin........	70	414	38
22. Chapelle-Guillaume .	94	211	64
23. Trizay-Coutretot....	84	360	49
Totaux.........	2.755	12.053	1 516

Nous terminons notre Rapport en faisant connaître la composition du Conseil général de l'Œuvre, à la date du 31 mai 1877.

Conseil général de l'Œuvre. Membres du Conseil : Madame la comtesse du Temple, présidente ; Madame Joliet, trésorière ; Mademoiselle de Lubriat, secrétaire. — *Conseillères :* Mesdame Bellier de la Chavignerie, Bonnard, de Boissieu, Famin, Foiret Edmond, Gaullier, Goupil, De Laforcade, Levassort, de Luigné, de La Marlier, Millon, Muset, Servan, Vassard, Voyet, Yves, Jamin-Changeart.

NEUVAINE DE PRIÈRES
préparatoire à la rentrée des classes.

Depuis plusieurs années déjà, le pieux usage d'une neuvaine préparatoire à la rentrée des classes s'est établi dans le diocèse de Chartres. Il est bien à désirer qu'il se propage et s'étende de plus en plus. Quel besoin n'a-t-on pas en effet du secours d'En-Haut pour le succès de l'éducation chrétienne. C'est une œuvre de la plus haute importance et que la grâce de Dieu peut seule faire réussir. Pour l'obtenir plus efficacement nous nous

adressons au Cœur du divin Maître, *à la Vierge* immaculée *qui doit* enfanter Jésus-Christ dans les jeunes âmes, aux Saints Angesgardiens, à Saint Joseph, protecteur des enfants, à Saint Vincent de Paul et au bienheureux Jean-Baptiste de la Salle qui se sont si admirablement dévoués pour ces petits amis du bon Dieu.

Afin que la neuvaine se fasse avant l'époque ordinaire de la rentrée, on la commence le 21 septembre, fête de saint Mathieu, apôtre, et on la termine le 29, fête de saint Michel, archange. Elle se compose des prières suivantes :

Notre Père, etc.; Je vous salue, Marie, etc.

Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous; Cœur immaculé de Marie, priez pour nous ; Saints Anges gardiens, priez pour nous ; Saint Joseph, priez pour nous; Saint Vincent, priez pour nous ; Bienheureux Jean-Baptiste, priez pour nous.

Dans les diverses localités ou maisons d'éducation, on peut ajouter une ou plusieurs invocations aux patrons de la paroisse ou de l'établissement.

Les âmes pieuses sont instamment priées de communier à la même intention, surtout le premier et le dernier jour de la neuvaine.

Rien de plus utile et de plus édifiant que de faire en commun ce saint exercice. Les familles chrétiennes s'empresseront, nous n'en doutons pas, d'adopter cette salutaire pratique.

SEPTEMBRE 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Septembre 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er septembre, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte au scap. bleu (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge — j. au ch.).

2, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le Rosaire; 4° pour la conf. de N.-D. de Chartres.

3, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

4, mardi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.)

5, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

6, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

7, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. la Conf. du Sacré Cœur.

8, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus; 3° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph; 4° p. le scap. du Carmel et le scap. bleu ; 5° p. l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre; 6° p. les pos. d'objets indulg.; 7° p. la récit. quotid. des lit. de la Sainte Vierge.

9, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le Rosaire ; 3° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)

10, lundi.— Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

11, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la récit. quot. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.).

12, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)

13, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Sacré Cœur. (j. au ch.).

14, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

15, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 1er septembre. — j. au ch.)

16, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ar. du Sacré Cœur de Marie.

17, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de S. François de Sales (j. au ch.).

18, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'Angelus (j. au ch.).

19, mercredi. — Ind pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).

20, jeudi. — Ind. plén. p. l'Apost. de la Prière (j. au ch.).

21, vendredi — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la récit. quot. du trisagion *Sanctus* (j. au ch.).

22, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 1er septembre. — j. au ch.).

23, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).

24, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. le chapelet de l'Imm Concep. (j. au ch.).

25, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit.. quot. du chap. brigitté (j. au ch.)

26, mercredi. — Ind pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour les Tert. Franciscains.

27, jeudi. — Ind. pl.: p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

28, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. l'Ap. de la pr. (vendr. au ch.).

29, samedi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. bleu ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basiliq. rom., au scap. bleu (comme au 1er septembre.— j. au ch.).

30, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour ; 3° p. la récitation quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE
10e NUMÉRO — LA VOIX — OCTOBRE 1877
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Sœur Maria, de la Congrégation des Sœurs de St-Paul de Chartres. *(Suite et fin).*

Le gouvernement de la Révérende Mère Jausseaume s'était naturellement ressenti de sa longue durée et des épreuves si diverses qui l'avaient traversé.

Mettre en vigueur les constitutions primitives ; développer de plus en plus dans la Congrégation de Saint-Paul l'esprit apostolique, l'amour du pauvre et de la sainte pauvreté, devenaient pour la Mère Maria une mission sacrée..... Elle en comprit la noble portée et la remplit dans toute son étendue.

A de sages réglements qui fixaient les points en litige et facilitaient la pratique de ceux qui étaient reçus et établis, elle joignait des lettres pressantes, des visites régulières, des exhortations privées et en public aux sœurs assemblées, qui faisaient passer dans les âmes la pieuse ardeur dont la sienne était remplie : « Nos joyaux, à nous pauvres du Christ, leur disait-elle avec un indicible élan, « ce sont les sacrifices, et nos diamants » les immolations. Les actes d'abnégation constituent notre » richesse, et les filles de Saint-Paul, doivent, à l'exemple de » Jésus-Christ, se proposer comme l'idéal de leur bonheur sur » la terre, la croix, la souffrance, l'humiliation. »

Et celles qui avaient entendu ses paroles enflammées, qui avaient subi l'ascendant de son doux et pénétrant regard, surmontaient après avec joie tous les obstacles, et marchaient gaiement à la conquête des âmes, s'appuyant, à l'exemple de leur sainte mère, sur le bois divin de la croix ! C'était dans l'oraison que cette fervente religieuse puisait toutes ses inspirations. Que de fois ne l'a-t-on pas surprise dans ces moments d'union céleste avec son Dieu, n'entendant plus rien des bruits de la terre et portant sur ses traits transfigurés l'empreinte d'un céleste rayonnement ! Quand la Mère Maria sortait de ce recueillement extatique, elle agissait avec tant de calme, de joie sereine et de modestie, qu'elle semblait être toujours comme dans un sanctuaire !

Vers la fin de 1837, il fut sérieusement question de transporter la maison-mère à Bonneval ; quitter Chartres c'était aux yeux de la Mère Maria perdre le patronage immédiat de Notre-Dame de Chartres à laquelle elle avait voué le plus reconnaissant amour ; c'était aussi briser les liens qui attachaient l'ordre tout entier à cette hospitalière cité... Elle pria d'abord ; fit valoir ses raisons ensuite.... et la translation proposée n'eut pas lieu.

Elle n'eut pas autant de succès dans la question d'expropriation d'une partie du jardin de St-Jacques, pour servir à l'érection d'un tribunal ; malgré des efforts intelligents, des démarches multipliées, un arrêté du gouvernement (23 janvier 1838), vint forcer la Mère Maria à consentir au morcellement du terrain, déjà trop restreint, où les Sœurs âgées ou infirmes vont s'asseoir au soleil, et respirer un air plus pur que celui de la cour intérieure de la communauté.

La Mère Maria fit transporter, pour y être inhumés, dans la chapelle agrandie et restaurée par ses soins, le corps du fondateur de la Congrégation, et celui du saint prêtre,—M. Maréchaux, — qui en fut le premier supérieur (1). —

Dans ce premier gouvernement de la Mère Maria qui dura 9 ans (2), elle fonda 25 maisons quand 60 lui étaient demandées ; mais elle tenait moins à l'extension de l'ordre qu'à la formation des sujets ; néanmoins s'il s'agissait d'une localité où les pauvres auraient souffert de ses délais, la question était vite tranchée en leur faveur.

Le 9 octobre 1844, la Mère Maria arrivée au terme de son administration fut remplacée par la sœur Thaïs : après avoir rempli pendant un an les fonctions d'assistante, elle fut de nouveau plongée dans l'humiliation... On l'envoya à Blois pour y diriger un petit asile d'aliénés nouvellement établi...—Elle avait alors 52 ans.—« Que je me fais de peine à votre occasion, » lui dit une sœur en lui donnant le baiser d'adieu « et que toute la communauté s'en fait avec moi ! — Pourquoi ma fille ? lui répondit celle-ci du ton le plus suave, il n'y a pas de petite place auprès des malheureux... Elle quitta la maison-mère le cœur doucement résigné, et arrivée à Blois elle se rendit au poste infime qui lui avait été assigné, refusant de l'échanger contre la direction du bureau de bienfaisance que lui offrait la sœur Eulalie, au nom des supérieurs dont elle avait reçu les secrètes instructions.

Toutes les personnes qui l'avaient connue naguère se réjouissaient de la revoir ; mais elles s'affligeaient en même temps de

(1) Auteur d'un remarquable commentaire des constitutions de l'ordre ; perdu pendant la révolution, ce commentaire fut retrouvé à Strasbourg en 1868.

(2) Quand la Mère Maria eut achevé sa troisième année, elle provoqua une décision de Monseigneur de Chartres, afin que le point de la règle qui veut l'élection triennale fut rigoureusement observé : on stipula qu'au bout de 3 ans la même personne pouvait être réélue, mais qu'elle ne pouvait aller au-delà de 6 ans. — Le Vénérable Evêque ne voulut pas que cet arrêté eut un effet rétrospectif et les 6 ans de la mère Maria, commencèrent à partir de la fin de 1837 : voilà pourquoi sa première administration se prolongea durant 9 ans.

la position qui lui était faite. Elle seule et Dieu étaient contents !

Ce genre d'épreuves est ordinairement le partage des âmes sur lesquelles le Seigneur a de grands desseins. Les humiliations sont pour les serviteurs de Dieu le marchepied glorieux sur lequel ils posent leur pied vainqueur alors que l'heure de la Providence ayant sonné, ils sortent de leur obscurité, se présentant aux regards avec la double auréole de la sainteté et du génie. C'est ce qui advint à la Mère Maria ; après être restée onze ans sous le boisseau, elle fut de nouveau posée sur le chandelier comme une lampe vive et ardente, pour projeter sur tout son ordre la pure lumière de sa foi et de sa charité.

« La sœur Maria est la seule qui puisse mettre la Congrégation de Saint-Paul en relief. » Cette parole de M. Sureau sur le point de mourir, la désignait de nouveau au choix de ses sœurs comme supérieure générale de la Communauté. A l'expiration du gouvernement de la Sœur Victorine, elle fut en effet réélue à l'unanimité (octobre 1855). Un digne prêtre, M. l'abbé Barrier, grand vicaire de Monseigneur l'évêque de Chartres, avait succédé à M. Sureau dans l'importante charge de supérieur ecclésiastique des Sœurs de Saint-Paul.

La Mère Maria dans l'administration de la Congrégation fut ce qu'elle avait été autrefois. Seulement l'âge, une plus grande expérience du monde, beaucoup de peines endurées avec le sentiment chrétien avaient agrandi son intelligence et singulièrement ennobli son cœur ; ses sœurs la retrouvèrent donc toute entière, mais avec plus de tendresse encore, et avec une fermeté de caractère toute virile, mais détrempée dans une onction et une suavité incomparables. Ce fut dans cette seconde période du gouvernement de la Mère Maria qu'eut lieu la fondation de Saïgon en Cochinchine, confiée à la sœur Benjamin, dont les lettres ont si vivement intéressé les lecteurs de la *Voix*, et celle de Sainte-Elisabeth. Elevée au prix des démarches et du zèle infatigable de la sœur Valentine, dont le nom était aussi populaire à Chartres que celui de la *charité ;* Cette maison avait toutes les tendresses du cœur de la Mère Maria qui fortifiait la chère sœur dans sa pieuse entreprise par ses encourageantes paroles et ses bénédictions maternelles.

Fonder une maison pour y recueillir un grand nombre de ces pauvres petites filles abandonnées qui, soutenues et protégées dans leur enfance, se trouvaient après leur première communion jetées au milieu du monde, exposées à tous les dangers, était une pensée sublime, approuvée généralement ; mais tenter une telle œuvre sans aucun secours assuré, c'était aux yeux de plusieurs une de ces pieuses *folies* que l'on ne saurait approuver.

La Mère Maria et la sœur Valentine, dont les cœurs battaient à l'unisson, se souciaient peu du dire de ces sages et de ces prudents... « Le bon Dieu est là pour les ressources, » disaient ces deux femmes admirables ; « ces pauvres petites sont ses

enfants, n'est-ce pas son affaire à lui ? » et cette *affaire* du bon Dieu eut une pleine réussite. La maison fut bâtie et remplie d'enfants qui n'ont jamais manqué de rien et dont la mine fraîche et réjouie fait plaisir à voir.

La Mère Maria trouvait des enseignements sublimes dans les inspirations de son amour pour ces pauvres petites délaissées. « Comprenez bien » disait-elle aux sœurs qui en étaient chargées, que si ces enfants sont privées de leurs parents, *le bon Dieu, pour elles se fait sœur de charité en la personne des religieuses !* »

Les humanitaires de notre siècle, les philantropes, comme on les appelle aussi, peuvent élaborer de beaux réglements, prononcer de fastueuses apologies de la bienfaisance, jamais ils ne diront de telles paroles. A la religion de Jésus-Christ seule appartient de les inspirer.

Le double triennat de la Mère Maria étant expiré (17 octobre 1861), elle fut remplacée par la Mère Elie qui eut pour elle toutes les déférences, tous les égards dûs à son âge, à ses talents et à ses vertus. Par une délicatesse de cœur dont la vénérable Mère comprit tout le prix, la nouvelle supérieure lui laissa, comme compagne, la chère sœur Placide qui lui était toute dévouée.

La fête de la cinquantaine de la Mère Maria, dans l'état religieux, fut célébrée avec une pompe que rehaussait encore la présence de Monseigneur Regnault qui avait voulu prendre part à ce que, dans son langage paternel, il daignait appeler une fête de famille.

La santé de la vénérable Mère, déjà fort affaiblie, ne fut plus qu'une alternative de bien et de mal jusqu'au moment où elle se vit clouée sur sa pauvre couche, pour ne plus se relever. Longue préparation à la mort, dans laquelle elle se montra toujours unie à son Dieu, toujours aimable pour ses sœurs, toujours occupée de ses chères petites filles — qu'on me les amène, dit-elle un jour qu'elle se sentait plus mal, je veux les voir encore une fois — on lui conduisit aussitôt les enfants du pensionnat;—la vénérable Mère leur fit le plus gracieux accueil, leur adressa les plus douces paroles. Mais quand elles furent parties — « ce ne sont pas celles-là que je demandais, » dit-elle avec un accent d'inexprimable tendresse, « mais les enfants de la sœur Valentine. » On courut les chercher ; quand elles furent arrivées : n'y a-t-il donc rien à leur donner, dit-elle d'un ton suppliant ? Pour la satisfaire on déposa sur son lit des bonbons et des marrons grillés qu'elle cherchait à éplucher de ses mains tremblantes, et comme on voulait l'aider dans ce travail impuissant. — « Laissez-moi faire, reprit la Mère Maria,
» vous auriez trop tôt fini et je n'aurais pas le plaisir de voir
» assez longtemps ces chers petites : laissez-moi, je vous en
» prie, satisfaire mon cœur en leur donnant moi-même ces
» petites douceurs... »—En les recevant de grosses larmes per-

laient sur les joues de ces pauvres enfants, comme les gouttes de rosée sur les pétales d'une fleur !

La Mère Maria reçut tous les sacrements avec une piété angélique, elle mourut en vraie sainte, comme elle avait vécu : « Mon Dieu je remets mon âme entre vos mains... Mon Dieu je mets en vous toute ma confiance. » Elle s'éteignit en prononçant cet acte suprême d'abandon et de céleste espérance. On était au 14 janvier 1869... Soixante et dix-sept ans ans avaient mesuré le temps de son pèlerinage sur cette terre, où elle avait soulagé tant de maux, et calmé tant de douleurs.

Il se fit un grand concours autour de sa dépouille mortelle qu'on environna de confiants et pieux hommages, avant de la confier à la tombe ; la Communauté avait demandé, pour la vénérée sœur, l'enterrement des pauvres ; c'est un point de la règle, mais le respectable curé de la cathédrale se rendit l'interprète des vœux reconnaissants des habitants de la cité chartraine en n'exauçant pas ce vœu de l'humilité, il célébra lui-même le Saint-Sacrifice auquel assista Mgr l'Evêque qui tenait à prendre part au deuil général. Une foule recueillie inondait les vastes nefs du temple de Marie et servit ensuite de cortége au modeste cercueil, que suivait une longue file de religieuses, silencieuses dans leur douleur, et de pauvres enfants qui ne pouvaient comprimer leurs sanglots ! Chères petites ! elles se souviennent toujours de celle qui fut leur mère. A certains jours de l'année, elles viennent déposer sur son tombeau — et, depuis quelques mois, hélas ! sur une autre tombe également chérie, — de fraîches couronnes et des bouquets de fleurs.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LA ROSE MÉRIDIONALE
dans la Cathédrale de Chartres.

Un monument d'architecture, comme les cathédrales du moyen-âge n'admet guère d'ornementation que les travaux du sculpteur et les peintures sur vitre ou sur muraille ; et quand celle-là suit un plan grandiose, quand elle s'harmonise avec la sévérité des lignes de l'édifice en alliant dans une juste mesure la grâce à la majesté, elle charme le spectateur au point qu'il la croit nécessaire. Supprimez-en une partie, il se surprend plus d'une fois égarant ses yeux sur la malheureuse lacune, et se plaint comme on ferait devant une couronne royale privée de l'un de ses diamants. C'est ce qui nous est arrivé à nous-même en entrant par la porte du nord dans la basilique chartraine, depuis le jour où la rose méridionale a été livrée à une restauration que l'architecte M. Bœswilwald jugeait nécessaire.

Enfin après deux ans et 7 mois d'attente, la restauration est terminée : le plancher si prosaïque qui fermait au sud le transept a disparu et nous retrouvons la poésie incomparable des verrières.

D'ailleurs, depuis le 10 février 1875, date de leur déplacement, une tâche difficile s'est accomplie. M. Bouthemard, l'intelligent entrepreneur des travaux de la cathédrale, et M. Déneau, le sculpteur habile, pourraient seuls nous dire ce qu'il leur en a coûté de soins pour rem-

placer par des pierres toutes nouvelles les compartiments anciens servant de cadre aux vitres. Le dessin, reproduction du modèle primitif, la taille, la sculpture, la mise en place réclamaient une minutieuse attention et un art délicat ; on a travaillé ainsi sur quarante-huit pièces différentes, et l'ensemble compose une surface dont la hauteur est de onze mètres environ. Tout était monté en septembre 1876 ; et depuis cette époque les préoccupations se fixaient sur l'entreprise du peintre-verrier, M. Coffetier, de Paris. C'est dans le cours du mois qui vient de finir, que son œuvre a été complétement terminée ; il s'agissait surtout d'une remise en plomb et d'un nettoyage ; un seul panneau a été complétement remplacé.

M. Coffetier comprend le mérite des œuvres antiques ; la prétention de son talent est de réparer sur ces œuvres l'outrage des années, sans en modifier les lignes ou les teintes par les éléments nouveaux qu'il peut être forcé d'y introduire. Nous avons donc devant les yeux notre rosace d'autrefois, et la jouissance a été d'autant plus vive qu'elle a été plus longtemps interrompue.

Et à qui une telle jouissance est-elle utile ? Sans doute au spectateur artiste dont les regards contemplent heureux les réfractions multiformes de la lumière, essaient de compter les nuances du coloris, jugent la pose respective des personnages et la raison de leur costume, analysent l'effet général du tableau... Elle l'est encore plus au chrétien qui cherche là une leçon religieuse comme nos pères savaient en mettre partout, et principalement sur les points les plus apparents de leurs grandes églises.

Le sujet traité dans l'immense rose du midi est plein d'enseignements ; l'image du sacerdoce éternel de Jésus-Christ y rayonne avec magnificence ; pour la tracer l'artiste s'est inspiré d'une page de l'Ecriture Sainte.

Jésus-Christ est le but unique des rites et des symboles du temple catholique ; dans les décorations comme dans les cérémonies tout le chante et l'adore. D'ailleurs sans Jésus-Christ point de religion, c'est-à-dire point de lien possible entre nous et le Très-Haut. Par la faute originelle l'humanité n'avait-elle pas rompu toute relation d'amour avec Dieu ? C'était la perte de sa beauté et de ses priviléges, c'était la déchéance, la mort. Pour lui rendre la vie surnaturelle, hors de laquelle il n'y a que frivolités et misère en attendant l'éternel désespoir, entendez-le bien, orgueilleux du siècle ; pour lui rendre la vie de la grâce, le Seigneur devait exiger l'expiation ; il fallait la promesse d'une victime digne de Dieu. Le Verbe s'est livré lui-même « s'offrant à Dieu comme une oblation et une hostie de suave odeur. »

Jésus à la fois prêtre et victime voilà donc le point culminant de la religion, voilà le plus important objet de nos connaissances, le plus doux attrait de l'amour.

Les hommes du sanctuaire adjoints comme ministres et coopérateurs au *prêtre parfait* (Hébr. VII, 28), immolent sur l'autel l'holocauste eucharistique, figuré par les sacrifices insuffisants de la loi mosaïque et grossièrement imité dans le paganisme par d'inutiles effusions de sang.

Mais le sacerdoce de Jésus-Christ s'exerce encore ailleurs qu'au Calvaire et à l'autel. « Nous avons un *pontife* souverain, Jésus, Fils de Dieu, qui a pénétré dans le Ciel (1 Hébr. IV, 14). Au milieu de l'église des Saints J.-C. glorifie son Père et se tient devant lui dans un état d'immolation. « La vraie place d'un sacrifice tout céleste est

dans le Ciel, dit un pieux et savant auteur. Quand la victime était égorgée sur la terre, c'était pour être portée sur son véritable autel dans les cieux et là se consommer en éternel holocauste. »

N'est-ce pas cette théologie qu'ont voulu interpréter nos pères dans le plan des verrières qui nous occupent ? Au centre est le Sauveur assis sur un trône, d'une main bénissant le monde, de l'autre présentant le calice. Sa pose exprime la majesté du sacrificateur et la permanence du sacrifice ; la bénédiction rappelant celle du pain au cénacle et en même temps celles qui versent la grâce sur nous convient à son infinie charité ; la coupe qu'il tient élevée c'est le vase précieux honoré du sang de l'Agneau divin. Deux flambeaux sont près de lui ; il est lui-même la lumière du monde. Le fond du vitrail sur lequel se dessine son portrait est de couleur rouge ; c'est la couleur symbolique du martyre.

Devant ce beau spectacle il faut se rappeler l'invitation de l'Apôtre : « Approchons, — ayons foi dans l'accès au ciel par le sang du Christ, — avançons avec confiance jusqu'au trône de la grâce, afin d'y recevoir miséricorde et grâce à l'heure de nos besoins. »

Déjà nous voyons près de ce trône les adorateurs. Ce sont d'abord les évangélistes faciles à reconnaître sous les formes décrites par saint Jean. Il les vit, le premier semblable à un lion ; le second, à un veau ; le troisième ayant le visage comme celui d'un homme ; le quatrième ressemblant à un aigle ; tous ne cessant de chanter : « Saint est le Seigneur qui était, qui est et qui doit venir, » et ces chants de triomphe étaient répétés par les anges. Ainsi en est-il dans les douze médaillons qui entourent ici l'image centrale. Chacun des quatre animaux porte inscrite sur une banderolle la doctrine du Sauveur ; et entre chacun d'eux se trouvent deux anges thuriféraires semblant dire comme dans l'Apocalypse :

« Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, de recevoir la puissance, et la divinité, et la sagesse, et la force, et l'honneur, et la gloire et la bénédiction. »

Les deux autres cercles de médaillons circulaires nous montrent les vingt-quatre vieillards de la vision de saint Jean. Ils sont assis sur des trônes, richement vêtus, la tête ceinte d'une couronne d'or ; chacun d'eux tient une harpe et une coupe « pleine de parfums qui sont les prières des saints » dit le texte apocalyptique. Nous voudrions entendre leur hymne à l'Agneau. Ils représentent les patriarches et les apôtres.

Ainsi les saints de la loi ancienne et ceux de la loi nouvelle confondent leurs cantiques en l'honneur du Très-Haut. Le Prêtre éternel qui reçoit leurs hommages n'avait pas attendu pour l'oblation de son sacrifice le sacerdoce d'Aaron (*Occisus est ab origine mundi.* Apoc. 13-8) ; Il la continue depuis l'institution de l'eucharistie et elle durera jusque dans les siècles des siècles. C'était le Christ hier, c'est le Christ aujourd'hui, ce sera lui toujours. *Christus heri, et hodiè ; ipse et in secula.*

L'idée magnifique qui ressort de ce texte emprunte encore plus de lumière aux sujets peints au-dessous de la rosace. Là se trouvent cinq grandes lancettes. Les quatre grands prophètes y sont représentés portant les quatre évangélistes sur leurs épaules : Isaïe avec saint Matthieu, Jérémie avec saint Luc, Ezéchiel avec saint Jean, Daniel avec saint Marc.

« Ces grandes et sévères figures, écrit un savant iconographe, » sont traitées avec une puissance, une énergie et une hauteur de

» style dont rien n'approche, n'était le Moyse de Michel-Ange. On ne » peut rien rêver de plus majestueux, c'est le dernier mot du sublime. » Mais ce qui frappe surtout c'est l'inspiration de l'artiste qui par un emblême en quelque sorte matériel a montré l'ancienne et la nouvelle loi se prêtant un mutuel appui. *Christus heri et hodiè.*

Oui c'est bien lui, le Christ, que les deux testaments glorifient et qui relie toutes les phases de l'histoire du monde par le mystère de l'Incarnation. *Ipse et in sœcula.* Dans la lancette du milieu, il vous apparaît sur les bras de sa mère associée à son œuvre rédemptrice. Les prophètes avec les évangélistes répartis en deux groupes à sa droite et deux groupes à sa gauche, se réjouissent de son avénement annoncé par les uns et raconté par les autres. Avec eux montons vers l'enfant divin ; bien plus aidés par Marie, montons jusqu'au Dieu-Pontife, jusqu'au Prêtre éternel.

Dans les splendeurs que les jeux de la lumière répandent sur les scènes du vitrail, on dirait l'apparition du ciel. Si l'on fixe du regard ces merveilleux tableaux pendant que les rites de l'autel s'accomplissent et que l'orgue chante, on pensera au Verbe sans doute faisant converger vers lui toutes les gloires du temple, mais surtout attirant les âmes, attirant toute la création dont il est la vie, dont il est l'organe et le médiateur auprès de son Père.

Nous terminerons nos réflexions en désignant les donateurs deces admirables fenêtres ; on en voit un à genoux au bas de la première, de la seconde, de la quatrième et de la cinquième lancettes. Ce sont : Yolande de Bretagne, Alix de Thouars, duchesse de Bretagne, épouse de Pierre Mauclerc ; Pierre Mauclerc, comte de Dreux ; enfin Jean de Bretagne, marié à Blanche de Champagne. Ces personnages vivaient au commencement du treizième siècle. Les armoiries de Dreux-Bretagne figurent aussi dans la grande rose où elles sont répétées sur douze quatre-feuilles.

Nous constatons avec bonheur qu'au moyen-âge les Bretons, grands serviteurs de sainte Anne, prouvaient généreusement leur dévotion à Notre-Dame de Chartres.

L'abbé GOUSSARD.

FOI ET CHARITÉ.

A la fin de l'été de l'année 1854 une pauvre veuve, mère d'un enfant de 10 ans, subissait une rude épreuve. Ce cher petit, après Dieu et la Vierge Marie, sa seule consolation ici-bas, devint aveugle. Sa pauvre mère versait bien des larmes tout le jour en se livrant aux durs labeurs des champs, et la nuit ses larmes coulaient encore tandis qu'elle roulait dans ses doigts les grains de son chapelet.

Un dimanche, — le fait que nous rapportons est vrai et le colonel Aimbert qui le raconte a été témoin de son côté le plus surprenant. — Un dimanche, le soir étant venu, dans l'obscurité d'une chapelle ; (l'église étant silencieuse et déserte), la paysanne eut une soudaine inspiration, elle fit vœu, si son enfant recouvrait la vue, de le conduire à ce beau pèlerinage de la mère du bon Jésus dont des voyageurs, aux jours de son enfance, lui avaient conté, en passant par son village, (1) de si merveilleux récits.

Elle en avait oublié le nom... mais le curé du hameau, homme simple et pieux auquel elle s'adressa, finit par retrouver ce nom

(1) Jarcel, dans les Vosges, non loin de Chatenois.

cherché vainement par la bonne femme : *Einsideln*, vulgairement appelé Notre-Dame des Ermites en souvenir des anachorètes qui succédèrent à saint Meinrad, le solitaire de l'Etzel.

A peine la paysanne eut-elle émis son vœu, qu'une amélioration sensible se fit dans l'état de l'enfant à l'admiration de tous les habitants de Jarcel.

Lorsque la mère pensa que le petit miraculé pouvait se conduire sans l'aide d'une main étrangère, elle retourna chez le curé pour lui annoncer son départ.

— Mais Einsideln est en Suisse, bien loin, bien loin, lui observa le pasteur : le voyage sera long, fatiguant et coûteux. — La Vierge nous donnera des forces... J'ai 8 francs... Dieu fera le reste. — En voilà 7 autres, dit le curé, en voyant la foi énergique de la pauvre femme... Elle partit, portant sur sa tête un panier qui renfermait un grand pain de ménage et des noix, le tout recouvert d'une serviette blanche.

La mère avait aux pieds des souliers neufs, l'enfant aussi ; mais les deux voyageurs marchaient presque toujours sans chaussures....

Vêtus tous deux de gros drap brun, ils semblaient heureux d'aller à la Sainte Vierge et quand ils apercevaient le clocher de quelque église ils se détournaient de leur route et y entraient pour prier. Arrivés à Bâle, première ville de la Suisse, le panier au pain était vide... De Bâle ils arrivèrent à Zurich, force leur fut de prendre le bateau à vapeur qui s'arrête à Rictherschwill. Là ils reprirent leur course pédestre, franchirent la chaîne de montagnes où se trouve l'Etzel, puis descendirent le vaste plateau où est situé un magnifique couvent de bénédictins et l'église divinement consacrée par Notre Seigneur. Cette splendide basilique renferme dans son enceinte, la petite chapelle de saint Meinrad où l'on vénère la Vierge aux miracles.

Devant eux, derrière eux, marchaient d'autres pèlerins : car le nombre en est grand... il en vient de tous les pays, même de l'Amérique du sud.... Des croix placées à intervalles leur servent de stations.

II.

La mère et l'enfant avant d'entrer dans la ville d'Einsideln (1) (autour du couvent une ville s'est élevée), s'assirent sur le bord du chemin les yeux fixés sur l'église qui se voyait à l'horizon.

Un voyageur passa et l'enfant vint à lui son chapeau de paille à la main : « Pour l'amour de Dieu et de la sainte Vierge, faites-nous la charité, murmura le pauvre petit dont les yeux indiquaient une récente maladie. »

Le voyageur s'arrêta et dit : « cela fait plaisir d'entendre parler français,» il engagea donc conversation avec la mère et apprit d'elle ce que nous venons de raconter : elle n'avait plus de pain et l'argent était épuisé, mais il lui restait ce beau trésor de la foi qui ne s'épuise jamais ; aussi disait-elle à son interlocuteur qui cherchait à lui faire comprendre que n'avoir *rien*, ce n'était pas assez pour demeurer 9 jours à Einsideln comme elle le voulait et retourner au village.

— « Et la Sainte Vierge, donc, s'écria-t-elle avec feu, ne sait-elle pas que nous venons la remercier d'avoir rendu la vue au petit. »

(1) Cette ville, formée de 200 auberges et d'autant de maisons meublées, n'existe que pour les voyageurs. Outre les pèlerins attirés par la piété, une quantité de touristes s'arrêtent près de ce couvent qui est une merveille.

Le voyageur n'était point un méchant homme, mais sa première inspiration ne fut pas bonne, il mit cinq francs dans le chapeau de l'enfant et s'éloigna accompagné des bénédictions de la villageoise.

A peine eut-il fait trente pas que le remords s'empara de son âme. Comment, se dit-il, voilà des français, de bons chrétiens, que Dieu met sur ma route, loin de la patrie et je me borne à leur donner une pièce de monnaie !

Il se dit encore bien d'autres choses, et tout en devisant ainsi avec sa conscience, il se rapprocha assez de l'église pour distinguer le grand crucifix qui domine le portail, une voix d'en haut se fit entendre de lui seul. Jetant un regard en arrière, il aperçut dans le lointain, la mère et l'enfant agenouillés au pied d'une croix, les mains jointes, et devant eux le panier vide.

Le voyageur calcula qu'ils devaient en entrant dans Einsideln passer devant l'hôtel des *Trois-Cœurs* où il comptait loger. « Vous voyez, dit-il en abordant l'hôtelier, sur la route cette femme et cet enfant qui cheminent. Lorsqu'ils passeront, faites-les entrer, vous les logerez et les nourrirez bien tout le temps qu'ils resteront dans la ville... Je me charge de payer toutes les dépenses. Mais qu'ils n'en sachent rien. »

Les choses se passèrent au gré du voyageur qui, sans se montrer surveillait leurs démarches.

Ils passaient toutes leurs journées dans l'église.

Autour de la vaste esplanade qui précède la Basilique sont des galeries couvertes qui rappellent un peu celles de Saint Pierre : sous les galeries il y a de nombreux étalages d'objets de piété. Au centre de la place une fontaine verse 14 gerbes d'eau qui ont des vertus miraculeuses, selon la croyance des pèlerins. Un matin, le voyageur vit la mère et l'enfant puiser de l'eau dans le grand réservoir et en remplir une fiole ; puis tous deux se dirigèrent vers la galerie couverte, s'aprochèrent d'une marchande : la mère parlementa longtemps, puis s'éloigna.

Lorsqu'elle eut disparu, l'homme mystérieux vint à son tour près de la marchande qui se plaignit de ce que cette paysanne de France voulait avoir pour 5 francs deux chapelets (l'un pour son curé, l'autre pour elle), qui valaient 3 fr. 50 chaque.

Le voyageur la calma en achetant les deux chapelets et 5 ou 6 médailles de la Vierge, il joignit un chapelet plus modeste et le tout fut enveloppé dans une boîte qui avait gravé sur le couvercle l'image de Notre-Dame des Ermites.

La mère et l'enfant étaient à l'église, le voyageur courut aux *Trois-Cœurs* et chargea l'hôte de déposer les objets de piété sous l'oreiller de la bonne femme.

Le huitième jour, cet homme avertit le bon Monsieur que ses protégés lui avaient annoncé leur départ pour le lendemain midi. Dès le matin nos pèlerins se rendirent à l'église.

Pendant qu'ils priaient comme les anges du bon Dieu, le voyageur appuyé contre un pilier les regardait tout pensif.

Il s'éloigna, acheta sous les arceaux une bourse simple, mais solide, y déposa une soixante de francs et, se faisant ouvrir la chambre des pèlerins, il souleva la serviette qui recouvrait un gros pain placé dans le panier, mit la bourse au fond et rentra chez lui.

La cloche de l'église sonnait son douzième coup lorsque la mère, tenant son enfant par la main, sortait de l'hôtel des *Trois-Cœurs*.

Ils firent quelques pas et s'arrêtèrent devant une croix. Le voya-

geur appuyé sur sa fenêtre et abrité par ses rideaux, vit cette pauvre femme prier de toute son âme avant de reprendre le chemin de la patrie.

Avant de partir d'Einsideln elle plaça le panier sur sa tête sans soulever la serviette, elle n'aura donc découvert la bourse qu'au premier repas, au bord de quelque fontaine ou à l'ombre d'une croix.

En partant elle avait répondu à chaque objection que lui faisait son bon curé : « La Sainte Vierge n'est-elle point avec moi ! » Cette foi héroïque avait eu sa récompense, et le *bon monsieur*, en se faisant l'instrument de la Providence envers les deux pèlerins obtint de la très-sainte-Vierge un don tout particulier pour écrire ces beaux récits où resplendissent une foi ardente et une tendre piété.

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Dernièrement, recevant les pèlerins d'Angers, Notre Saint-Père le Pape a prononcé un discours qui est une nouvelle preuve de l'immense amour qu'il porte à la France.

« En partant d'ici, leur a-t-il dit, vous allez rentrer dans vos foyers, et, entrant dans la principale église d'Angers dédiée à Saint-Maurice, vous vous prosternerez devant les insignes reliques de ce saint, qu'elle renferme, pour demander à Dieu, par son intercession, la force et le conseil nécessaires. Vous lui direz : Nous sommes venus pour implorer l'esprit de force et de conseil dans des circonstances difficiles pour la France, où il est nécessaire que ces deux dons accompagnent les électeurs et les élus.

» On doit donc en France choisir des représentants. Ah ! Fasse le Ciel que ceux qui doivent les élire,dépouillés de tout esprit de parti, choisissent des hommes qui aient l'esprit de force pour résister aux maux qui menacent la France et la Société tout entière ! Fasse le Ciel que les élus soient d'accord, et que, unis avec le gouvernement, ils compriment les ennemis intérieurs et résistent aux ennemis extérieurs qui vous menacent. Les ennemis intérieurs vous minent et vous menacent aussi par le moyen de la presse et par toute sorte d'iniquités. Il est nécessaire de les comprimer, afin que les ennemis extérieurs ne se prévalent pas de vos dissensions intérieures pour arriver à leur but, qui est celui de combattre non-seulement la France, mais la religion catholique. Je prie Dieu de vous inspirer de choisir des personnes exemptes de l'esprit de parti, qui aient en vue Dieu, la dignité et la grandeur de votre nation et la défense de ses vrais intérêts. Ah ! qu'il daigne exaucer les prières que je lui ai adressées pendant ces jours, afin que la France, parle moyen de la prière, s'efforce d'obtenir les biens qui lui sont nécessaires. Je sais bien que la voie suivie par une partie de cette nation est celle de la prière et de l'humilité. Ah ! combien il plaît à Dieu de la voir ainsi prosternée humble et repentante devant lui ! O mon Dieu ! je vous recommande la France !

» Avant de bénir tout cet intéressant pays, je vous bénis, vous, qui êtes ici présents, je bénis le diocèse, je bénis le pasteur principal, afin qu'avec la protection et l'aide de Saint-Maurice vous pratiquiez tous les avertissements et les conseils que je viens de vous donner. O mon Dieu, regardez avec bonté la France, cette fondatrice de tant d'œuvres de charité, mais aussi, hélas ! de tant d'œuvres d'iniquités, pour lesquelles elle est justement punie avec d'au-

tres nations. Mon Dieu, bénissez la France, qui est une partie choisie de la vigne que vous avez plantée de vos mains et arrosée de votre sang. Bénissez ses gouvernants, bénissez ses représentants, bénissez les affligés, les infirmes, donnez surtout aux pécheurs la grâce de revenir à l'exercice de leurs devoirs. Bénissez tous ceux qui appartiennent à l'Eglise, et que cette bénédiction soit le gage de celle que vous donnerez à l'heure de la mort et à ceux qui sont ici présents et à ceux qui sont au loin !

» *Benedictio Dei omnipotentis*, etc. »

Jamais discours, ajoute le correspondant de l'*Union* à qui nous avons emprunté ce texte, n'avait été plus émouvant. Quand Sa Sainteté s'est écriée :«O mon Dieu, je vous recommande la France !» des larmes ont jailli de ses yeux et des sanglots prêts à s'échapper de sa poitrine ont presque suffoqué sa voix. L'émotion du Saint-Père, a gagné aussitôt l'assistance, et l'on voyait des larmes d'attendrissement et de reconnaissance couler de tous les yeux. Mais cette émotion si touchante a été portée à son comble quand on a vu Notre Saint-Père avec un geste noble et majestueux, prendre en main sa calotte blanche comme pour saluer la fille aînée de l'Eglise, quand il s'est écrié avec un accent de prière irrésistible : « Mon Dieu, bénissez la France, qui est une partie de la vigne que vous avez plantée de vos mains et arrosée de votre sang. » O spectacle touchant et grandiose tout à la fois ! Comme on se sent heureux et fier d'être français et catholique, et de se voir ainsi aimé par l'auguste chef de l'église !

Mort de M. le curé de Lourdes. Le 8 septembre, en la fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge, Notre Dame de Lourdes a appelé à elle son grand serviteur Mgr Dominique-Marie Peyramale, curé de Lourdes.

C'est à onze heures un quart du matin qu'il a quitté ce monde. Ainsi, en cette même heure du jour, Bernadette partit, il y a bientôt vingt ans, pour aller vers ces roches Massabielle, où devait avoir lieu l'apparition rayonnante de la Reine du Ciel.

L'Eglise militante, écrit M. Henri Lasserre, pleure d'avoir perdu l'un de ses soldats les plus héroïques ; l'Eglise triomphante se réjouit d'avoir reçu un bienheureux. Autant qu'on le peut présumer au souvenir de tant de peine et d'amertumes, l'Eglise souffrante l'a vu passer au-dessus de son horizon, allant en quelques coups d'ailes, de la boue de la terre aux ineffables splendeurs du ciel, de la conversation des hommes à celle des élus, du regard attristé des choses d'ici-bas à la contemplation de Dieu.

Tout le peuple, dont il était le père, tout le pays dont il était la gloire, est couvert d'un voile de deuil. La terrible nouvelle, inattendue comme un coup de foudre dans un ciel serein, a jeté dans la stupeur et les multitudes de ces contrées, et le pèlerinage d'Agen arrivé et reparti hier, et les divers représentants du monde entier, qui se trouvent ici dans ce moment, attirés par leur piété aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. — La cérémonie des obsèques a été magnifique : Monseigneur Langénieux, archevêque de Reims a prononcé l'oraison funèbre.

Amérique du sud. — « On a découvert les auteurs de l'empoisonnement de l'archevêque de Quito. Ils sont cinq. L'un d'eux, celui qui a mis le poison dans les burettes, pendant l'adoration de la croix, était un des assassins du président-martyr Garcia-Moreno. Les quatre autres faisaient le guet dans l'église pour assurer l'exécution du crime.

» Le juge, qui a découvert les coupables, a été mis en prison pour ce fait, comme ayant commis un abus d'autorité. Ensuite, les tyranneaux de cette infortunée république, au lieu de poursuivre ses vrais auteurs du crime, ont appelé auprès d'eux quelques francs-maçons étrangers et, sur leurs prétendues dépositions, ils ont fait arrêter et écrouer dans une dure prison un prêtre nommé Andrade. Cet autre confesseur de la foi a fait un mémoire pour sa justification ; mais il ne lui a pas été possible de le faire connaître.

» Cependant l'opinion publique en est arrivée à un tel point d'exaspération, que les autorités ont été obligées d'enfermer les cinq coupables susdits. »

Angleterre.— L'association ***Protestant Educational Institute*** parlant des progrès du « romanisne, » jette le cri d'alarme et constate ces progrès sur une carte de la Grande-Bretagne, où elle représente par des signes conventionnels, tous les établissements catholiques fondés dans ces dernières années.

« Voici le résultat de ce travail :

En 1863, les treize diocèses d'Angleterre et les trois districts d'Ecosse ne comptaient que sept cent quatre-vingt-dix-sept chapelles et stations et deux colléges catholiques en Angleterre ; mais pas un *couvent, et pas une école* reconnue par le gouvernement. En 1876, il y avait en Angleterre seulement, onze cent cinquante-cinq chapelles et stations, trois cent trente couvents, vingt-trois colléges et cinq cent trente-huit écoles reconnues, sans compter les écoles libres ; en Ecosse deux cent trente-trois chapelles et stations, vingt-sept couvents, quatre colléges et soixante-cinq écoles. Soit, pour la Grande-Bretagne, pendant cette période de quarante ans, une *augmentation* de cinq cent quatre-vingt onze chapelles et stations, trois cent cinquante-sept couvents, vingt-cinq colléges et six cent trois écoles catholiques.

La prochaine fête du Rosaire.— La douce et belle fête de N.-D. du Rosaire se célèbre, en cette année 1877, le dimanche 7 octobre. Ce sera le 206e anniversaire de la victoire remportée sur les musulmans, à Lépante, le 7 octobre 1571, par la flotte chrétienne, grâce à une protection spéciale que le Sénat de Venise lui-même proclamait hautement : « Ce ne sont point, disait-il, les généraux, ce ne sont point les hommes, ce ne sont point les armes, c'est Notre-Dame du Rosaire *qui nous a donné la victoire.* »

Remercions Dieu d'avoir, en ce jour, délivré la chrétienté du joug de l'islamisme, qui la menaçait et demandons, aujourd'hui, avec ferveur, par l'intercession de la divine Mère, de nous préserver du règne non moins fatal de la Révolution.

Le grand pape saint Pie V a voulu perpétuer à jamais le souvenir de la protection de Marie, en ouvrant, avec la plus ample libéralité, les trésors de l'Eglise à tous les fidèles.

Par sa bulle *Salvatoris* du 5 mars 1572, il leur accorde une indulgence plénière à gagner *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois qu'en ce jour du Rosaire, premier dimanche d'octobre, ils visiteront une église où est érigée la Confrérie du Rosaire, et y prieront quelque temps aux intentions du Souverain-Pontife.(*Couronne de Marie*).

— Lettre de M. le comte de Chambord à M. Edmond de Ladoue, frère de Monseigneur de Ladoue, à l'occasion de la mort de ce vénérable Evêque.

« Froshdorf, le 11 août.

« Notre malheureuse France, Monsieur, est cruellement frappée,

puisque Dieu ne cesse de lui enlever les apôtres qui la servent avec tant de zèle et d'abnégation. Un apôtre de moins dans un temps comme le nôtre, n'est-ce pas pour la cause de la vérité perdre tout à la fois une force, une lumière et un rempart ! La mort de votre vénéré frère, Mgr de Ladoue, de cet éminent évêque de Nevers, passant du temps à l'éternité le jour même anniversaire de sa naissance, dans des circonstances si mystérieuses et si touchantes, ne pouvait, vous étiez assurément bien en droit de le penser, me trouver insensible.

« J'ai là, devant moi, la lettre qu'il m'adressait, il n'y a pas encore quatre ans, en prenant possession de son siége épiscopal. Je voudrais que tous les ennemis de l'Eglise et de la France pussent lire et méditer ces pages admirables. L'esprit des plus prévenus se sentirait désarmé par tant d'humilité unie à tant de fermeté, par tant d'amour du Saint-Siége allié à tant d'amour pour son pays. Dans cette question fondamentale des rapports de l'Eglise et de l'Etat, sujet si cher aux sophistes révolutionnaires, rien n'égalait la sûreté de sa doctrine et la clarté de son enseignement.

» La foi qu'il tenait des traditions de famille, auxquelles il était, comme vous et tous les vôtres si fortement attaché, s'était fortifiée par une étude approfondie de ces graves matières ; et s'il combattait avec chaleur ces thèses désastreuses qui prétendent ériger en maxime de sagesse l'indifférence absolue des questions politiques et donner pour base au vrai patriotisme l'abandon des principes, la complicité des expédients, la glorification successive des faits accomplis, c'est qu'il avait reconnu la nécessité de l'alliance intime entre les deux pouvoirs, et que le citoyen ne repoussait pas avec moins d'énergie que l'Evêque l'aberration contemporaine de l'Etat sans Dieu.

« Quelle ne dut pas être sa joie, lorsque, l'année dernière, secondé par le zèle éclairé d'un chef aussi chrétien que brave, il lui fut donné d'inaugurer les opérations militaires du Mont-Beuvray par un grand acte de foi ! Sacré à Lourdes, mort à l'autel, précédé de quelques jours dans l'éternité par un de ces anges de la terre, sa sœur par le sang et par la charité : ces marques si consolantes de prédestination seront du moins pour vous un adoucissement à votre profonde douleur. Je vous plains d'être privé de votre meilleur appui en ce monde ; mais avec de tels protecteurs auprès de Dieu, comment n'auriez-vous pas du courage ? Votre lettre m'a vivement touché. Soyez mon interprète auprès de tous les membres de votre excellente famille ; comptez sur toute ma gratitude et croyez à la sincérité de mes sentiments. « HENRI. »

— *Les apparitions de la Sainte-Vierge à Marpingen (Prusse Rhénane)*. Nos lecteurs connaissent depuis longtemps sans doute, l'histoire de ces apparitions et les efforts faits par la police prussienne, la magistrature et l'armée, soit pour les faire cesser, soit pour convaincre de mensonge ou d'erreur, ceux qui en sont favorisés ; elles continuent toujours et doivent encore se reproduire jusqu'au mois d'octobre, la sainte Vierge ayant dit aux jeunes voyantes (le 11 août 1876) qu'elle apparaîtrait encore pendant quatorze mois ; elle disait *treize mois* le 11 septembre suivant.

Le pèlerinage y a pris depuis un mois surtout une admirable extension. Plus de 20,000 personnes se sont trouvées à Haertelwald le 8 août, 1,000 à 1,200 pèlerins y ont passé la nuit en chantant et en priant, non loin de la fontaine. La veille de l'Assomption, plus

de 15,000 personnes ont passé la nuit aux abords du bois en chantant des cantiques. Le jour même on vit arriver de tous les côtés une foule évaluée à au moins 40,000 personnes. Toutes les nations y étaient représentées. Il y avait notamment beaucoup de Lorrains. Tout s'est passé dans le plus grand ordre. La noblesse belge et rhénane avait fourni un grand contingent de fidèles.

La reine mère de Bavière récemment convertie à la foi catholique, s'est rendue à Marpingen le jour de l'Assomption. La duchesse de Bavière, sœur de l'impératrice d'Autriche, l'archiduc Charles-Louis, frère de l'empereur d'Autriche, avec son épouse l'archiduchesse Marie-Thérèse, et la princesse de Tour et Taxis, y sont également arrivées le 14 août. La reine et les princesses ont pris part à tous les exercices des pèlerins. Tout le monde a été édifié de la piété de ces augustes personnages.

Que ce mouvement de pèlerins mette les « libéraux » en fureur, les catholiques y voient une preuve de plus de la réalité des apparitions ; ils savent maintenant que la sainte Vierge a daigné choisir ces lieux pour soutenir leur courage au milieu de leurs épreuves.

— *La famine en Chine et dans l'extrême Orient.* — Les bulletins hebdomadaires de l'Œuvre de la Propagation de la Foi donnent les détails les plus navrants sur les ravages de la famine dans le Pet-ché-ly. Le même fléau désole l'Indoustan. Les pauvres Indous du Maduré ne trouvent pour aliment que des racines d'aloës et d'autres plantes sauvages. On se présente en foule aux missionnaires dont les ressources, dûes à la charité catholique, sont vite épuisées. Un appel pressant est fait aux aumônes de France qui permettront aux missionnaires de soulager d'affreuses misères et,à cette occasion, de gagner beaucoup d'âmes à la foi. Pour l'œuvre des catéchumènes indiens on peut adresser directement ses offrandes à M. Emile Clarisse, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 6 cœurs. — Un petit médaillon en or offert à la Ste-Châsse. — Un autre objet en or. — 2 plaques de marbre en action de grâces l'une à Notre-Dame et l'autre à Saint-Joseph. — Une plaque en porcelaine avec ces mots : Reconnaissance à Notre-Dame de Chartres.

Lampes. — 106 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 97 ; devant Notre-Dame du Pilier, 2 ; devant Saint-Joseph, 4 — A la cathédrale devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 78 enfants ont été consacrés, dont 34 de diocèses étrangers. (Comme chaque année un bien grand nombre de mères ont tenu à apporter leurs petits enfants au sanctuaire de Notre-Dame le jour de la Nativité ou durant l'octave).

Nombre de messes dites à la Crypte : 300.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 936.

Nombre de visites faites aux clochers : 524.

— *Fêtes de la Nativité.* — Le 8 septembre apporte la joie à la catholicité entière. Partout c'est le même cri : Saluons la naissance de la Sainte Vierge Marie, car l'éclat de sa belle vie rejaillit sur toutes les églises. *Nativitas est hodie sanctæ Mariæ Virginis. Cujus vita inclyta cunctas illustrat Ecclesias.*

Les églises qu'Elle a de préférence associées à sa gloire doivent

concourir le plus ardemment à la magnificence de sa fête natale. Les feuilles publiques nous ont appris comment on avait rempli ce devoir à Fourvières, à Issoudun, etc. Nous dirons que Chartres, en cette circonstance encore, s'est montrée digne cité de Marie. C'est durant huit jours que se continuent, à Chartres, les solennités d'anniversaire de la Naissance de Notre-Dame.

L'office pontifical du 8 a eu toute la splendeur possible à la messe et aux vêpres. La procession aux flambeaux, dans la soirée du 15, n'avait besoin pour réaliser l'attente des spectateurs les plus difficiles, que de ressembler à toutes celles du passé. Entre ces deux limites de l'octave ont eu place d'autres belles cérémonies, particulièrement la fête de l'Adoration du Saint-Sacrement, à la cathédrale, le jeudi 13 ; alors si Marie semblait s'effacer un peu devant les hommages adressés à l'Eucharistie,c'était pour inviter elle-même les âmes à l'amour de son divin Fils.La Sainte-Châsse ne sortit point ce jour-là du trésor ; mais c'est encore auprès de Notre-Dame, en avant du célèbre groupe de l'Assomption, que brilla l'ostensoir, que l'hostie sainte fut exposée à nos adorations. « Gloire à vous, Jésus, qui êtes né de la Vierge ! »

Le R. P. Dutau, de la Compagnie de Jésus, a été le prédicateur de l'octave. Cet orientaliste distingué, qui a eu l'avantage d'étudier la vie de la Sainte Vierge sur les lieux mêmes où elle s'est écoulée, a commencé la série de ses instructions en exprimant son bonheur de raconter les grandeurs de Marie dans l'un de ses plus célèbres sanctuaires. Nous nous croyons fidèle interprète de son auditoire en disant ici qu'on a été heureux de l'entendre. Le R. P. Dutau a prêché en profond théologien ; nous nous souviendrons de sa parole élégante exposant avec tant d'aisance une forte doctrine.

Les chants de motets et de cantiques ont été à la hauteur des fêtes .Le chœur de la Maîtrise a eu le rôle principal aux offices capitulaires ; plusieurs des saluts de la semaine ont été chantés avec succès par le personnel de la Maison du Saint-Cœur de Marie ; le 15, l'Ouvroir de la Sainte-Famille a fait entendre les cantiques du pèlerinage à la Crypte durant l'interminable défilé des fidèles qui suivaient le clergé et continuaient la merveilleuse procession.

Quant aux illuminations de la Crypte, quant aux grandes lignes de feux qui dans le chœur de la cathédrale, inondaient de leur lumière les massifs de verdure et de fleurs ainsi que le marbre des sculptures,notre modeste plume renonce à en décrire l'effet ; beaucoup de nos lecteurs, jouissent ainsi que nous, chaque année, de cette belle perspective ; et tous se promettent d'y revenir l'année suivante. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire loin de Chartres comme chez nous, que notre vénéré sanctuaire exerce sur les cœurs une grande attraction autant par la pompe de ses cérémonies que par la piété qu'il inspire.

Pèlerinages. — Nous avons vu en septembre aux pieds de Notre-Dame de Chartres : Monseigneur Blanger, évêque de la Basse-Terre ; plusieurs autres notabilités ecclésiastiques de divers diocèses ; des religieux Jésuites, dominicains, franciscains, capucins, maristes, lazaristes, sulpiciens, de la société de Picpus, de la Compagnie de Marie de Saint-Laurent-sur-Sèvres, des Missions étrangères, etc. Parmi les groupes de Religieuses appartenant à différentes Congrégations nous avons remarqué principalement le 8 septembre les Sœurs de l'éducation chrétienne d'Argentan, établies à Regmalard, et le 20, dix-huit Sœurs de la Sagesse venues de Paris avec qua-

rante-cinq jeunes filles des bureaux de bienfaisance de Vaugirard et de Lauriston, placées sous leur direction. — Le même jour se trouvaient aussi au sanctuaire de Notre-Dame des Sœurs de la Providence de Portieux (Vosges).

Nous n'avons pas besoin de dire que les Congrégations religieuses qui ont leur maison-mère dans notre diocèse ont été, elles surtout, représentées dans la basilique chartraine. Les Sœurs de Saint-Paul, de Notre-Dame de Chartres, de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, etc., y ont fait plus d'une apparition, soit en se rendant à la retraite annuelle, soit au retour.

— *Nécrologie.* — Nous avons à déplorer la perte de dignes prêtres que nous recommandons aux prières. Ce sont : 1° M. l'abbé Lhomme (Jean-François), ancien curé de Moulhard, décédé à Unverre le 24 août dans sa 72e année ; l'état de sa santé l'avait forcé de se retirer du ministère, il y a plus d'un an. 2° M. l'abbé Singlas (Adrien-Louis), âgé de 31 ans, mort par accident en mer, le 27 août près Nantes (Loire-Inférieure). Ce jeune ecclésiastique avait débuté dans la carrière sacerdotale par l'enseignement ; son talent et son diplôme de licencié ès-lettres lui avaient mérité une place de professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres ; les fatigues inhérentes à de telles fonctions ayant été au-dessus de ses forces et l'ayant contraint à demander un autre genre de ministère, il fut nommé au vicariat de Saint-Pierre de Chartres. La mort l'a surpris dans ce poste honorable où il faisait le bien. Sa dépouille mortelle a été rapportée à la Bazoche-Gouet, sa paroisse natale, où la cérémonie de ses funérailles a été célébrée en présence d'une famille éplorée, et de nombreux confrères. Un service funèbre pour le repos de son âme a eu lieu quinze jours après dans l'église de Saint-Pierre de Chartres. — 3° M. l'abbé Pelletier, ancien curé de Chartainvilliers qui vient de mourir à Chartres le 24 septembre, à l'âge de 77 ans.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a ordonné prêtres le 2 septembre : M. l'abbé Chichy, M. l'abbé Cordier et M. l'abbé Touzeau.

— L'Adoration mensuelle aura lieu le second jeudi d'octobre à la chapelle de N.-D. de la Brèche.

Nominations dans le clergé diocésain. — Sont nommés : M. l'abbé Duc, curé de Senantes ; M. l'abbé Goussard, Benjamin, ancien professeur à Nogent-le-Rotrou vicaire de Courville; M. l'abbé Leblanc, ancien professeur à St-Cheron, curé de St-Lucien; M. l'abbé Provost, ancien curé de Sainville, professeur à l'Institution Notre-Dame ; M. l'abbé Gaudichau, ancien vicaire de Senonches, professeur à Nogent-le-Rotrou ; M. l'abbé Vassor, ancien vicaire de Nogent-le-Roi, et M. l'abbé Sénéchal, précédemment professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, tous les deux maintenant professeurs à l'Institution Notre-Dame ; M. l'abbé Pianet, ancien curé de Challet, professeur à Saint-Cheron ; M. l'abbé Chigy, jeune prêtre, professeur à Nogent-le-Rotrou ; M. l'abbé Touzeau, jeune prêtre, vicaire de Senonches ; M. l'abbé Cordier, jeune prêtre, curé de Morvilliers.

— Le présent numéro est composé trop tôt pour que nous puissions raconter les détails d'une fête de cinquantaine sacerdotale qui intéresse beaucoup de nos lecteurs. M. l'abbé Barrier, vicaire-général de Monseigneur l'évêque de Chartres et supérieur du monastère de la Visitation et de la Congrégation des Sœurs de Saint-Paul, est prêtre depuis un demi-siècle. A l'occasion de l'anniversaire de sa promotion au sacerdoce qui eut lieu en septembre 1827, il vient de recevoir les hommages des religieuses qui jouissent en si grand nombre de sa bienveil-

lante et laborieuse administration. Monsieur le Vicaire-général ne pouvait être oublié en une circonstance si solennelle par le clergé qui l'aime et le vénère ; un certain nombre de prêtres ont pu être auprès de lui les interprètes de leurs confrères. Puissent tant de vœux réunis lui obtenir du Seigneur une nouvelle et longue série d'années riches, comme celles du passé, en œuvres et en vertus !

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Sous la menace d'un très-grand malheur, j'ai prié pour en obtenir l'éloignement. J'ai prié au nom des cinq plaies de Jésus et des sept douleurs de Marie. J'ai fait brûler des lampes devant Notre Seigneur, Notre-Dame et Saint-Joseph. Après beaucoup de neuvaines consécutives je compris qu'un miracle seul pourrait changer la situation. J'eus alors recours à la Communion réparatrice, tout en invoquant saint Joseph avec plus de ferveur et en lui promettant de faire publier dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres* la grâce que j'attendais de son intercession et de celle de sa très-sainte Epouse. La grâce m'a été accordée le 15 août, en la fête de l'Assomption. La préservation du malheur redouté a été remarquable. Il y a eu là, à nos yeux, un fait providentiel à constater pour la gloire de Dieu. (A l'occasion de cette lettre anonyme, le rédacteur de la *Voix* supplie les personnes qui destinent quelques notes aux extraits de correspondance, de les signer au moins de leurs initiales, puis d'indiquer le diocèse et autant que possible la paroisse. — L'omission de ces indications contraint souvent d'éliminer des lettres qui seraient fort édifiantes pour les abonnés.)

2. Depuis notre grand pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, j'ai obtenu une immense grâce pour mon fils ; je désire remercier la Bonne Mère en faisant dire une neuvaine de messes en son honneur.
(X., de Paris).

3. Le 12 septembre 1876, jour du pèlerinage national à Notre-Dame de Chartres, à l'occasion du Millénaire si magnifiquement fêté, j'avais été heureux d'apporter mon témoignage particulier de dévotion à Marie, en entretenant l'un des chapelains d'une grande grâce que j'avais reçue et en demandant pour le récit de cette faveur une toute petite place dans vos *Extraits*. Comme la multiplicité des préoccupations de Messieurs les Chapelains en pareil jour a sans doute été la cause de l'oubli de ma demande, j'ose vous la renouveler un an après, à l'époque de l'anniversaire. Permettez-moi donc de publier, par votre intermédiaire, que le Ciel a daigné m'accorder un bienfait signalé, nouvelle preuve de l'efficacité des prières adressées au Sacré-Cœur et à Notre-Dame de Chartres.
(A. de T., diocèse de Chartres).

4. Je viens offrir à Notre-Dame de Chartres un petit tribut de notre reconnaissance. Nous l'avons invoquée ; elle nous a exaucées ; mes enfants ont particulièrement ressenti sa protection. Veuillez faire brûler une lampe durant un mois, etc.
(C. de R. de L., diocèse de Perpignan).

5. Recommandée instamment à Notre-Dame de Chartres, j'ai été exaucée et au-delà de mon espérance. Après l'heureuse délivrance qu'Elle m'a obtenue, je lui veux exprimer mes actions de grâces, et comme plusieurs fois déjà j'ai ressenti sa protection d'une manière éclatante, je lui ai promis de rendre public le témoignage de ma filiale reconnaissance. (A. P. de F. B., diocèse du Mans).

Le Mois de Saint François d'Assise

Monseigneur de Ségur a écrit dernièrement les lignes suivantes.

La fête de saint François d'Assise tombant le quatrième jour du mois d'octobre, on a pensé qu'il serait utile à la gloire de ce séraphique Père d'appeler les innombrables fidèles qui l'aiment et le vénèrent, à lui consacrer, par une dévotion spéciale, le mois d'octobre tout entier. Agenouillé naguère devant ses reliques sacrées, dans la basilique souterraine d'Assise, j'ai fait vœu de travailler en ce sens, si Notre-Seigneur daignait m'en accorder la grâce.

J'ose donc proposer à tous nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre et à la multitude des membres de l'Archiconfrérie du Cordon de Saint-François, d'entrer dans cette pensée de piété filiale, en consacrant les trois premiers jours du mois d'octobre à un triduum préparatoire à la grande solennité du 4 ; et de sanctifier également chacun des jours du même mois par une petite lecture et par quelques pratiques de piété en l'honneur de saint François. La fête de la Toussaint, 1er novembre, sera comme le couronnement de cette longue fête franciscaine de trente et un jours. A la Toussaint, après avoir reçu l'incomparable grâce de l'Absolution générale, nous saluerons d'un dernier hommage saint François régnant, plein de gloire et de splendeur, dans ce beau Paradis où, par sa protection, nous espérons tous entrer un jour.

Tout en laissant, comme de juste, à chacun l'initiative de sa piété, voici ce que nous proposerions pour fêter ce mois de Saint François :

Assister chaque jour à la messe, si la santé et les devoirs d'état le permettent ;

Choisir un moment de la journée pour faire, soit isolément, soit en commun, le petit exercice du *Mois de Saint François*, que l'on pourrait commencer par la récitation des six *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri* franciscains, auxquels sont attachées de si merveilleuses Indulgences ; puis, on lirait un des chapitres de l'opuscule intitulé *Le Séraphique saint François* ou *De la Vie populaire de saint François d'Assise* (1), où se trouvent recueillis les traits les plus saillants et les plus touchantes merveilles de la vie de saint François ; enfin on pourrait consacrer quelques minutes à méditer ce qu'on vient de lire et à prendre une ou deux résolutions bien pratiques, bien sérieuses.

Tout cela est fort peu de choses sans doute ; mais cela seroit, par là même, à la portée de tous, et cela contribuerait, sans aucun doute à répandre et à populariser de plus en plus le culte et l'amour du cher saint François.

On pourrait encore choisir, avec la bénédiction du pére spirituel, un jour par semaine pour y communier tout spécialement en union avec saint François au Paradis.

Que le Sacré-Cœur de Jésus, source de toute grâce et de toute bonne inspiration daigne féconder ce modeste travail, entre pris pour son amour !

Paris, le 2 Août 1877.
En la fête de Notre-Dame des Anges.

(Chez Tolra, 112, rue de Rennes, Paris. Un joli volume de 250 pages. — Prix fort 0,75 c.; *franco*, 90 c.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

IV. Archevêques et Évêques (*Suite*).

46° *DIE.*

195. ***Amédée de Savoie***, évêque de Die de 1250 à 1275, propriétaire à Bilheux, paroisse d'Ecublé, donna des rentes au Chapitre de Chartres (Cart. N.-D.)

47° *DIGNE.*

196. *Antoine Olivier*, était sans doute du diocèse de Chartres, et peut-être parent de Jean Olivier, abbé de Josaphat, sacré évêque d'Angers n° 104, par Louis Guillard, évêque de Chartres ; il fut lui-même ordonné diacre et prêtre et sacré évêque par le même Louis Guillard, et tint l'évêché de Digne jusqu'en 1550 (S. III, 585. G. Laisné).

48° *DIJON.*

197. ***René des Monstiers de Mérinville***, probablement parent de Charles de Mérinville, évêque de Chartres (1709-1746) signe comme chanoine peu avant la Révolution et devient évêque de Dijon. (Archiv. du Chap. N,-D.)

198. *De Fontanges*, peut-être le même que l'évêque d'Autun, n°121, est signalé dans la nouvelle édition de Sablon comme chanoine de Chartres et évêque de Dijon.

49° *DOL (Ille-et-Vilaine).*

199. 1° *Saint Gilduin*, fils de Rudalen, seigneur de Dol, petit-fils par sa mère de Hugues du Puiset qui le rattache à la famille de nos anciens rois et à celle des Montmorency, devint chanoine de sa cathédrale de Dol, et fut bientôt choisi malgré son jeune âge pour gouverner l'église dont il était le fils et la gloire. Mais son humilité lui fit refuser l'honorable fardeau de l'épiscopat, il se rendit même à Rome faire annuler son élection par le pape saint Grégoire VII, et faire nommer à sa place Even, venu à Rome pour appuyer les espérances du clergé de Dol.

Dès qu'il eut gagné sa cause, il hâta son retour et voulut passer par le Puiset pour y visiter et connaître ses parents maternels qu'il n'avait jamais vus. A peine fut-il arrivé que la fatigue du voyage et la fièvre le forcèrent à rester plus longtemps qu'il eut voulu auprès de sa famille. Il supporta cette contrariété avec courage et fut pour les seigneurs du Puiset un exemple de douceur et de piété qui ne leur était point inutile.Les bons soins lui rendirent la santé, il en voulut profiter pour revoir Dol sa patrie, mais avant de partir, il se rendit à Chartres pour satisfaire sa piété envers la sainte Vierge, et vénérer la Sainte Tunique. Il ne se doutait pas que la Providence le destinait pour être le thaumaturge et protecteur de la ville de Marie.

A son arrivée à Chartres la fièvre le reprend avec plus de violence que jamais et le contraint d'aller demander l'hospitalité à l'abbaye de Saint Père. C'est là que la mort vint le trouver et l'endormir doucement dans le Seigneur, le 27 janvier 1077. Il avait 24 ans et quittait la terre comme une fleur qui n'a ouvert son calice odorant que pour le fermer au plus tôt, dérobant ses beautés aux flétrissures du soleil du Midi.

Dès que le bruit de sa mort se fut répandu, on accourut vénérer son corps comme celui d'un saint ; on ne s'était point trompé; des miracles eurent lieu sur son tombeau ; et l'histoire nous en a conservé un grand nombre : Un jeune homme est perclus de ses membres, on le porte à l'église, il prie sur le tombeau de Gilduin, il est guéri. Une personne de Dreux, paralytique, demande avec instance sa guérison, elle l'ob-

tient. Une femme avait depuis deux ans un anneau au doigt sans pouvoir l'ôter à cause d'une excroissance de chair, elle en souffrait beaucoup, elle invoque saint Gilduin, son doigt perd son enflure, son anneau tombe, elle le consacre au saint. Ce miracle fût la source de grands dons qui furent faits au tombeau du nouveau thaumaturge.

Les nobles dames se dépouillaient de leurs joyaux, et les offrandes furent si nombreuses que l'abbé Hilduard et ses moines de Saint-Père, purent continuer l'œuvre commencée et bâtir la nef de leur église jusqu'à la tour romane qui existe encore aujourd'hui. Ainsi l'antique abbaye chartraine dut la moitié de son église au saint qui en était avec sainte Soline le plus bel ornement. C'était payer largement et à la manière des saints, l'hospitalité qu'il en avait reçue aux jours de la souffrance.

Hilduard poursuivait son œuvre, Gilduin ses miracles. Une épizootie ravageait les troupeaux de Neaufle-le-Vieux et de Hautes-Bruyères, leurs maîtres eurent recours à saint Gilduin, ils comptèrent leurs bestiaux malades et autant de têtes, autant de cierges furent brûlés devant la relique vénérée. Bel épisode de la naïveté de leur foi et de leur confiance. Le mal cessa et la prospérité revint à Neaufle et à Hautes-Bruyères. (Ex Galliâ Christ.).

Les reliques de cet illustre saint sont maintenant pieusement conservées dans l'église de Champhol, près Chartres et l'église de Dol sa patrie en a reçu une partie le 4 mars 1844. Aimons à vénérer ce jeune saint venu terminer sa carrière auprès de Notre-Dame de Chartres, invoquons-le souvent. L'Eglise célèbre sa fête le 27 janvier. (Abbé Poisson, ancien vicaire de Saint-Pierre).

200. 2° *Vulgrin.* Trente ans plus tard, le clergé de Dol vint encore se heurter contre l'humilité d'un prêtre chartrain, et demander sans succès pour le gouverner, Vulgrin, chancelier de l'église de Chartres. Vulgrin assistait comme délégué de saint Yves, au Concile réuni à Troyes au sujet de Philippe I et de Bertrade lorsqu'il fut élu archevêque de Dol, malgré les excuses de son humilité. A son retour à Chartres il s'en plaignit amèrement à son évêque et le pria d'intercéder pour lui auprès du Pape pour obtenir de n'être point chargé du fardeau de l'épiscopat. (Lettres 136 et 138). Saint Yves en écrivit à Pascal II ainsi qu'au clergé de Dol, et son cher fils recommandable par sa science et ses vertus, *bene litteratus et bonis moribus ornatus*, resta auprès de lui. Baudry, abbé de Bourgeuil fut alors élu archevêque de Dol, et Vulgrin continua ses fonctions de chancelier. C'est lui qui rédigea la Charte de fondation de l'abbaye de Thiron en 1111. (Beati Yvonis opera).

201. 3° *Evrard de Tremigon*, d'une famille de Bretagne qui subsiste encore, doyen de Chartres, ambassadeur en Espagne, maître des requêtes en 1381, fut élevé par son mérite et ses services au siége de Dol en 1382 et mourut en 1386 (Fisquet, 262).

50° *EMBRUN.*

202 *Charles Brulard de Genlis*, fils de Florimond Brulard, marquis de Genlis, né en 1628, abbé de Joyenval. (Abbaye de Prémontrés, située entre Versailles et Saint-Germain, dont le premier abbé fut le bienheureux *Ausculfe, mort en odeur de sainteté le* 12 *octobre* 1227). Charles Brulard restaura l'abbaye de fond en comble et l'échangea en 1668 avec Georges d'Aubusson pour l'archevêché d'Embrun et mourut en 1714 âgé de 86 ans.

203 *Georges d'Aubusson de la Feuillade*, né en 1612, fut sacré archevêque d'Embrun en 1649. Louis XIV le nomma ambassadeur de

France à Venise. En 1668, il échangea son archevêché pour l'abbaye de Joyenval, dont il fut le dernier titulaire. Il fut en même temps évêque de Metz où il mourut le 16 mai 1697. L'abbaye de Joyenval fut réunie à l'évêché de Chartres par compensation, lors de l'érection du diocèse de Blois, démembré de celui de Chartres en 1697. (Fisquet).

51° *EVREUX*, 12 *évêques.*

Geoffroy III, comte du Perche (1078-1100) épousa Béatrix, nièce de Manassès, archevêque de Reims, il en eut cinq enfants, Rotrou III, dit le grand et quatre filles : Julienne fut mère d'*Etienne, archevêque de Palerme ;* Marguerite épousa Henri, comte de Warwick et lui donna trois fils qui jouèrent en Angleterre et en Normandie un rôle digne de leur haute naissance. Entre autres

204. 1° *Rotrou, surnommé de Warwick ou de Beaumont-le-Roger,* devint d'abord évêque d'Evreux (1139-1164), d'où il passa bientôt sur le siége archiépiscopal de Rouen. Etant encore évêque d'Evreux, il donna au Chapitre de Notre-Dame de Chartres et à l'abbaye de Saint-Père, les cures de Notre-Dame et de Saint-Martin d'Illiers l'Evêque, *ecclesias de Illeiis* en présence de Herbertus et de Gosbertus, curés de ces paroisses. Il fut plusieurs fois témoin des libéralités de Henri, roi d'Angleterre et duc de Normandie, envers le Chapitre de Chartres et l'abbaye de Saint-Père. Il signa entre autres chartes, celle par laquelle le monarque anglais donne aux moines de Saint-Père une somme à prendre annuellement sur les dîmes de Moulins-la-Marche et Bon-Moulins (Orne) pour acheter dix mille harengs. *Decem millia harengorum annuatim habenda.* (Cart. St-Père, 659).

205. 2° *Gilles ou Algidius du Perche* succéda à Rotrou en 1165. Il était son cousin-germain ; sa mère était sœur de Marguerite.

206. 3° *Raoul de Chevrières,* chanoine de Chartres, évêque d'Albœno cardinal n° 18, évêque d'Evreux, mort aux Croisades en 1270. Il eut pour successeur

207. 4° *Nicolas de Luzarches,* archidiacre de Dreux.

208. 5° *Guillaume des Essarts,* né à Chartres, chancelier et chanoine de la cathédrale, évêque d'Evreux en 1334.

209. 6° *Vincent des Essarts* son frère, prévot d'Ingré, fut choisi pour le remplacer, par le pape Jean XXII, qui avait réservé cet évêché à sa nomination, 24 novembre 1334 (Doyen, II, Rouillard),

210. 7° *Philippe des Moulins,* secrétaire pendant 56 ans des rois de France, Jean II, Charles V et Charles VII, évêque d'Evreux (1383-1388) et de Noyon (1388-1409), laissa des rentes au Chapitre (Cartul. N.-D. III, 68).

211. 8° *Jean de la Balue,* cardinal n° 56, évêque d'Evreux en 1465. Il eut pour successeur.

212. 9° *Jean Héberge,* qui sortit du Chapitre pour présider en l'église d'Evreux vacante par la translation du cardinal de la Balue à celle d'Angers en 1473. (S. III, 415).

213. 10° *Ambroise Le Veneur,* évêque d'Evreux en 1530, avait été chanoine de Chartres (S. III, 548). Il était de la famille des seigneurs de Tillières, près de Dreux, du diocèse d'Evreux. Jean Leveneur, évêque de Lisieux, grand aumônier de France et cardinal, était de la même famille.

214° 11. *Claude de Sainctes,* d'après quelques-uns né dans le Perche, mais plus probablement à Chartres vers 1525, fut dès l'âge de douze ans mis pour étudier à l'abbaye de Saint-Cheron, où il fut plus tard reçu religieux. Il était alors d'un esprit fort pesant et à peine pouvait-il retenir quelque chose par cœur, ses maîtres avaient même résolu de le

renvoyer comme incapable de continuer ses études. Le jeune écolier était dans la désolation de se voir ainsi exposé à être éloigné d'une vocation qui faisait son bonheur, il ne se décourageait pas cependant; il avait reçu d'une bonne mère les premiers germes de la piété, il savait combien sont puissantes et efficaces les prières adressées à la sainte Vierge. Chaque jour il demandait à cette bonne mère de le rendre plus apte à travailler à la gloire de Dieu et au salut de ses frères. Ses prières furent exaucées. Notre-Dame que nous aimons à invoquer comme la *Protectrice des écoliers* lui apparut pendant son sommeil, un soir qu'il avait prié avec plus de ferveur, et lui toucha la tête. Dès lors tout changea en lui, son intelligence se développa avec une rapidité extraordinaire, il eut pour apprendre une facilité des plus grandes et fit bientôt d'immenses progrès dans la science ecclésiastique. Ce fait appelé miraculeux par les historiens est attesté par le judicieux Souchet qui dit en avoir connu des témoins.

Peu après Claude de Sainctes fut envoyé à Paris pour compléter ses études, sous la conduite de M. Pelletier, natif de Chalet et curé de Jouy qui tenait des pensionnaires au collége de Boncourt, et Jean Prévost, chanoine de Chartres, lui résigna, moyennant dispense de Rome la cure de Béville-le-Comte le 4 mars 1548, dont le revenu lui servit pour terminer ses études.

Il fut ordonné prêtre dans l'église de Umpeau par Claude André, évêque de Sébaste. Les honneurs de l'Eglise vinrent bientôt le trouver, il fut d'abord principal du collége de Boissy, fondé à Paris vers 1356, par Geoffroy et Etienne Chartier, chanoines de Paris et de Chartres, seigneurs de Boissy-le-Sec, d'où le collége tire son nom. Il se fit ensuite remarquer dans plusieurs controverses célèbres avec les protestants, au colloque de Poissy et aux Etats de Blois. Il fut envoyé au Concile de Trente par le roi, et profita d'un voyage à Rome pour présenter ses ouvrages au pape saint Pie V. Sa Sainteté trouva ces livres si utiles à l'Eglise qu'Elle les approuva et en prit occasion pour demander au roi de France de réserver un évêché pour leur auteur. Claude de Sainctes fut peu après nommé à l'évêché d'Evreux vacant par le décès de Gabriel Leveneur, et gouverna cette église jusqu'à sa mort arrivée en octobre 1591 (Souchet, *passim et alii).*

215. 12° *Armand Gaston Sublet d'Heudicourt*, évêque d'Evreux, signe une profession comme chanoine de Chartres. (Invent. des Archiv. série G., n° 295).

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit.

La suite prochainement.

OCTOBRE 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, après la communion, de la pr. : *En ego.*
1er octobre, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.).
2, mardi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bl.; 2° p. la Ste-Enfance.
3, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
4, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*
5, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. les Tert. Fr.; 3° p. le scap. rouge.

6, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° plén. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge — j. au ch.).
7, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le Rosaire; 4° pour la conf. de N.-D. de Chartres.
8, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de S. François de Sales (j. au ch.).
9, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.).
10, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
11, jeudi. — Ind. plén. p. l'Apost. de la Prière.
12, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge.
13, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, p. le scap. bl. (comme au 6 — j. au ch.).
14, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)
15, lundi.— Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de Saint François de Sales ; 2° p. la Prop. de la Foi (j. au ch.).
16, mardi.— Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).
17, mercredi. — Ind pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
18, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus.
19, vendredi — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
20, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr ; 2° plén. et part. des 7 basil. romaines, p. le scap. bleu (comme au 6.— j. au ch.)
21, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la récitation quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch).
22, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quot. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.).
23, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'Angelus (j. au ch.).
24, mercredi. — Ind pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
25, jeudi. — Ind. pl.: p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
26, vendredi.— Indulg. pl.: 1° p. l'Ap. de la pr.; 2° p. le scap. rouge; 3° p. les Tert. Franciscains.
27, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte, p. le scap. bleu (comme au 6. — j. au ch.).
28, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du trisagion: *Sanctus* ; 3° du chap. brigitté ; 4° p. les pos. d'objets ind.; (j. au ch.).
29, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de Saint François de Sales ; 2° p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
30, mardi. — Ind. pl. p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
31, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Concep. (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

11e NUMÉRO — LA VOIX — NOVEMBRE 1877

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice (1)

La vie de M. Hamon trouve sa place marquée dans la *Voix;* ne pas essayer d'y retracer quelques uns des traits de cette figure vénérable à tant de titres, ce serait manquer à un devoir presque filial, puisque, digne successeur de M. Olier (ce grand dévot à Notre-Dame de Chartres), il a resserré encore par son amour envers elle, les liens qui ont toujours existé entre la société de Saint-Sulpice et l'antique église de la Vierge-Mère.

Cependant comme en retraçant chacune des phases multiples de cette existence si remplie, nous pourrions dépasser nos limites ordinaires, au lieu d'envisager tour à tour en M. Hamon l'habile *directeur* des Grands-Séminaires de Montferrand et de Bordeaux, l'éminent *biographe* de Mgr de Cheverus et de saint François de Sales (2), le savant *prédicateur* zélé, éloquent, persuasif des retraites ecclésiastiques,nous le considérerons uniquement dans l'exercice de son ministère, montrant,par des faits irrécusables comment il sut tirer « *du bon trésor de son cœur,* » le *glaive* à deux tranchants de la parole évangélique qui redresse et qui instruit : — la *douceur* qui captive les âmes : — la *force* qui les subjugue : — la *charité* qui console et qui calme toutes les douleurs !

La paroisse de Saint-Sulpice, telle qu'elle se trouve constituée aujourd'hui, est, on peut le dire, une création de M. Olier. On sait au prix de quels travaux et de quels efforts ce modèle des pasteurs parvint, durant les dix ans qu'il la gouverna, à la transformer et à faire dans le quartier peut-être le plus dépravé de Paris, l'une des paroisses les plus édifiantes de cette grande ville. De nos jours encore, après plus de 200 ans, la puissante impulsion qu'il a donnée subsiste, et les prêtres qui continuent son œuvre, constatent avec bonheur, que son esprit y est toujours vivant aussi bien que ses constitutions.

(1) D'après l'intéressante biographie de M. Brancherau, prêtre de Saint-Sulpice, vicaire-éditeur, Paris, rue Cassette, 23, Paris.

(2) On doit aussi à sa plume d'érudit et de théologien, Notre-Dame de France, le traité de prédication et les méditations pour tous les jours de l'année, etc., etc.

Pour opérer cette merveilleuse réforme, il substitua à l'ancien clergé de la paroisse, une société de prêtres vivant en communauté, et suivant un réglement qui se rapprochait, sans nuire toutefois au service paroissial, de celui du Séminaire.

Cet ordre de choses fut interrompu par la Révolution. Il était donné à Mgr Sibour, archevêque de Paris, d'en ramener le retour. Après avoir obtenu le consentement de M. Carrière, supérieur des Sulpiciens, le pieux pontife nomma pour remplir la cure de Saint-Sulpice devenue vacante, M. Hamon, alors supérieur du Grand-Séminaire de Bordeaux.

Le prélat l'installa lui-même (13 juillet 1851), et favorisa de tout son pouvoir le rétablissement des prêtres de M. Olier. Quelques confrères, associés à M. Hamon, formèrent le premier noyau de cette œuvre si importante : une maison louée rue Garancière servit provisoirement de presbytère.

C'est là que cette petite famille sacerdotale commença à pratiquer, autant que les circonstances le permettaient, les réglements de M. Olier.

Dans son allocution en réponse au louangeux discours d'installation de Mgr Sibour, le nouveau curé prononça ces solennelles paroles qui émurent vivement son auditoire ; « Je prends » ici l'engagement de tout donner aux pauvres. Je veux vivre » pauvre, mourir pauvre, en sorte que je n'aie point de testa» ment à faire, quand il plaira à Dieu de m'appeler à lui. » M. Hamon ne démentit jamais cette promesse héroïque.

Le soulagement de tous les genres d'infortune fut la préoccupation constante de ce bon pasteur ; préoccupation féconde dans ses résultats, dont l'exposé forme sans contredit la plus belle page de sa vie. A peine installé, il vit s'étaler devant lui le spectacle de la misère ; de cette misère des grandes villes et surtout de Paris, dont aucune autre n'approche. Son cœur en fut navré de douleur. « Oh ! qu'il est triste, s'écrie-t-il dans une de ses lettres, « de voir couler les larmes de la misère et de ne « pouvoir les essuyer autant qu'il le faudrait. » Et ailleurs : « Mon âme a pris des habitudes de tristesse qui ne supportent » plus la joie. Tous les jours je vois des pleurs, j'entends des » cris, je reçois des plaintes... Ce sont les pauvres dont le nom» bre se double et se triple .... Comment les faire vivre ? Cette » idée me poursuit le jour et la nuit. Toutes les fois que quel» qu'un m'aborde j'éprouve un saisissement ! Encore une mi» sère, me dis-je. Comment y remédier ? »

Impuissant à soulager par lui-même des besoins si nombreux, il fit appel à la charité de ses paroissiens et cet appel fut entendu. D'abondantes aumônes lui furent remises, et les secours de toute espèce donnés aux malheureux, s'élevèrent en peu de temps à un chiffre presque incroyable...

La chère Sœur Louise, supérieure de la maison de charité, tenue rue de Vaugirard par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, devint pour M. Hamon un précieux auxiliaire ; sa position lui

permettait de prendre sur les nécessiteux des informations exactes ; elle les communiquait au bon curé et, de concert avec lui, elle procurait aux familles pauvres les secours les plus indispensables. La bourse du charitable pasteur subvenait à toutes les dépenses.

Cette bourse était un sac de toile auquel, conformément à la pieuse pratique de M. Olier, il avait attaché une image de la sainte Vierge ; par moments, il faut bien le dire, on ne savait trop comment le remplir ; mais le saint prêtre avait en la Providence une confiance inébranlable ; cette confiance qui ne l'a jamais trompé, lui a fait faire des miracles. Néanmoins le secours se faisait quelquefois attendre et quand, la fin du mois arrivant, les fournisseurs apportaient leurs notes, l'argent manquait souvent pour les payer....

Dans sa détresse le bon curé allait alors chez la sœur Louise et lui disait tout son chagrin : « Il me faudrait telle somme et je n'ai pas le premier centime...» « Soyez tranquille,» lui répondait la vaillante sœur, « Dieu ne vous a jamais manqué, il vous viendra en aide... » Ce qui advenait en effet.

On raconte que se trouvant une fois, entre bien d'autres, dans un de ces embarras financiers dont il ne voyait pas l'issue, une personne amie lui remit, de la part d'un inconnu un billet de mille francs. Plus joyeux qu'un avare auquel un heureux hasard a fait trouver un trésor, M. Hamon baise avec transport le bienheureux billet en s'écriant : « O bonne Providence ! » le donateur ayant appris l'accueil fait à ce billet sauveur, en envoya un second....

La charité, quelqu'étendue qu'elle soit, doit pourtant avoir des limites. M. Hamon le savait, et il mêlait, çà et là, quelques refus aux innombrables demandes qui lui étaient faites ; mais ils pesaient sur son cœur, et si l'on insistait il était presque toujours vaincu dans cette lutte inégale. En voici une touchante preuve.

Un jour que, déjà revêtu de son surplis, il quittait la sacristie pour se rendre au chœur (M. Hamon assistait avec une exactitude remarquable à tous les offices de la paroisse), une femme, dont l'extérieur annonçait la misère, s'approcha de lui, et lui exposa de son mieux sa pénible position. Le terme de son loyer était échu et elle n'avait rien pour satisfaire les exigences de son propriétaire. Par malheur ce n'était pas la première fois que la solliciteuse recourait à M. Hamon pour le même objet : « Je ne puis pas, lui fut-il répondu, c'est toujours à recommencer, « je vous ai dit il y a un mois que c'était pour la dernière fois. « Ainsi c'est inutile. » La pauvre femme s'éloigna en pleurant. Mais bientôt elle revint, et tirant le pasteur par son surplis : « Monsieur le curé, lui dit-elle, je vous en prie !» — « Je ne puis pas, laissez-moi, je vous dis que je ne puis pas.» Ainsi repoussée, la suppliante se retira encore en sanglotant, puis hasardant une troisième instance : « Monsieur le curé, s'écria-t-

elle, en saisissant de nouveau le bord de son surplis,vous voulez donc que je meure de faim ou que je couche dans la rue! » A ce cri suprême le bon pasteur ne répondit rien, il avait assez à faire de retenir ses larmes... Inutile de dire que le terme fut payé, seulement nous ignorons si ce fut la dernière fois.

M. Hamon allait toujours à pied, le tout pour ne pas amoindrir sa bourse qui appartenait aux indigents bien plus qu'à lui.

Dans une des dernières assemblées générales de la société de Saint-Sulpice, auxquelles M. Hamon ait assisté, il se disposait à revenir d'Issy à Paris. Il était onze heures du matin ; un confrère insista pour le retenir à dîner au Séminaire ; « c'est impossible,répondit-il,je dois dire à midi une messe d'enterrement.» —Mais alors vous avez une voiture? — «Une voiture ! Comment donc? Et mes pauvres !!! »

Un jour il rencontre un malheureux qui réclame de lui une paire de souliers, le bon curé l'emmène avec lui au presbytère, ôte ceux qu'il porte, et les donne au demandeur.

M. Hamon ne rougissait pas du dénûment de son propre vestiaire: « quand je reçus la croix d'honneur » c'est lui-même qui a raconté ces détails avec une incomparable bonhomie, « pour » aller faire à l'empereur ma visite de remerciement, j'avais » mes gants neufs de *deux ans,* une belle ceinture qu'un de » ces messieurs m'avait prêtée. Puis j'ai pris une voiture pour » n'être pas crotté, mais je suis revenu à pied. » Cette croix, par parenthèse, il la portait le plus rarement possible, et l'on sait que son éloignement pour les dignités était si grand qu'il refusa plusieurs fois les honneurs de l'épiscopat.

M. Hamon mit le sceau à ses charités personnelles en créant dans sa paroisse des œuvres embrassant tous les âges de la vie, et en particulier l'enfance et la vieillesse ; c'est nommer la fondation des écoles catholiques, celles qui existaient étant tout-à-fait insuffisantes, et l'établissement des Petites-Sœurs des Pauvres. Une des plus douces récréations du bon pasteur, tandis que l'on construisait la maison élevée par la charité pour y recueillir les vétérans de l'existence qui manquaient d'abri, était d'aller chaque jour visiter le chantier ; dès qu'il avait un moment de loisir, il y courait. Il lui fallait pour cela traverser la cour des écoles et quelquefois c'était le temps de la récréation. Alors les 700 enfants auxquels il avait donné un asile et qui l'aimaient comme un père, se précipitaient sur lui et ne consentaient à le laisser partir qu'après qu'il les avait embrassés.

Plus tard, quand les *Petites-Sœurs* et leurs vieillards furent installés dans leur beau local, ses visites devinrent plus fréquentes encore, et plusieurs fois l'année, escorté de quelques paroissiens qu'il avait invités, il ceignait un beau tablier et servait à table les vieillards émus et attendris de tant de charité. Son exemple trouva bientôt des imitateurs, et l'on vit de nobles dames et des hommes de haut rang tenir à honneur de servir Jésus-Christ dans la personne de ses pauvres.... Un jour entre

autres, on remarquait une file de beaux équipages aux alentours de la maison des Petites-Sœurs; c'était une noce qui, au sortir de l'église, venait présenter aux vieillards les mets qu'une délicate charité leur avait fait préparer... tous les invités avaient revêtu, sur leurs beaux habits, le tablier blanc de la Petite-Sœur, et mettaient une grâce infinie à remplir leurs fonctions improvisées. Le marié et sa jeune épouse se faisaient surtout remarquer par une grande distinction de manières qui révélait à leur insu le rang élevé qu'ils occupaient dans la société. Oh! nous le croyons, Dieu a dû bénir une union contractée sous de tels auspices... Il a béni aussi le bon pasteur qui a su par son zèle attractif provoquer de tels bienfaits.

Un humble servant de Marie.

La suite au prochain numéro.

FRÈRE ET SŒUR (1)

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

I.

La Famille du libre-penseur.

Nous sommes en 1831. Le théâtre représente une petite sous-préfecture du nord-est de la France... La population ouvrière et commerçante de cette petite cité ne sort guère d'une ignorance absolue du christianisme ; parmi les bourgeois et les fonctionnaires généralement conservateurs, — ce qu'on appelait alors juste milieu, — prévaut non plus seulement l'indifférence, mais le mépris et presque la haine de la religion.

M. . . . . , nous l'appellerons M. Renaud, juge au tribunal, est un type sous ce rapport. Doué d'esprit, d'intelligence, d'une conduite irréprochable, il n'a aucun principe religieux, et se montre en toute circonstance un impie déterminé. Mme Renaud, sa douce compagne, subit bien vite l'ascendant qu'il exerce autour de lui, et, pour ne pas faire de peine à son mari, elle abandonna une à une toutes ses pratiques de piété de jeune fille.

Leurs deux enfants Blaise et Eulalie (charmantes créatures qui faisaient leur bonheur), furent baptisés... Mais jamais dans leur première enfance ils n'entendirent parler du bon Dieu : jamais leurs bouches candides ne s'ouvrirent pour prononcer son saint nom, pour redire celui si doux de Marie.....

II.

L'École des Frères.

Cependant il arriva dans la petite ville de V..., un fait étrange. L'école des garçons, après avoir été tenue successivement par des hommes incapables de remplir le poste qui leur était confié, se trouvait sans instituteur. Sur la motion de M. Renaud, qui était du Conseil municipal et du Conseil d'instruction primaire, on fit venir des Frères : il faut bien dire ici que ce bon Monsieur trouvait « qu'il fallait de la religion au peuple. » Ce propos courut dans la localité et il y fit si bien son chemin que l'école s'ouvrit; mais que sur 120 élèves qui la remplissaient naguère, 15 ou 20 à peine y retour-

(1) Nous n'avons pour ainsi dire qu'abrégé une intéressante nouvelle de M. de Margerie, publiée dans l'*Univers* du lundi 24 septembre.

nèrent. Donc au bout de trois mois les Frères déclarèrent qu'ils allaient partir. A quoi bon en effet rester là à ne rien faire, tandis qu'on soupirait après eux dans tant de communes ?

M. Renaud, pour empêcher ce qu'il regardait comme un échec, eut tout à coup une idée lumineuse... « Envoyons nos fils à l'école, » dit-il dans une réunion municipale aux conseillers qui l'entouraient, « les autres suivront cet exemple, et les Frères resteront. » Ce qui arriva en effet.

C'est de la bouche du bon frère Majorin que Basile entendit parler du bon Dieu pour la première fois. Il fut stupéfait d'abord, puis ravi. En peu de temps la piété prit possession de cette petite âme innocente et pure, mais une possession si pleine et si absolue que Basile, aux yeux de ses maîtres, de ses camarades, de ses parents, devint un petit ange.

III.

Frère et Sœur.

Cependant Basile ne parla pas à ses parents des lumières soudaines qui s'étaient levées dans son âme ; mais il sentait le besoin de faire partager son bonheur à sa sœur Eulalie, — ces deux enfants s'aimaient avec une grande tendresse, — et de lui faire part de toutes les belles choses qu'il avait apprises dans son catéchisme.... Mais là était le difficile, Mme Renaud étant toujours en tiers avec le frère et la sœur. Voici cependant, après mûre réflexion ce que le petit bonhomme imagina.

Ils couchaient tous deux dans la même chambre, immense pièce limitrophe de celle qu'habitaient M. et Mme Renaud. — Un certain samedi soir, — Basile avait choisi ce jour parce qu'on lui avait dit qu'il était consacré à la Sainte Vierge, — quand il put prévoir que ses parents étaient endormis, il se leva en silence, passa un pantalon et, pieds nus, traversa la grande chambre carrelée, et se penchant sur le lit de sa petite sœur il la réveilla par un baiser. Elle sembla tout étonnée et allait parler, mais il lui fit signe de se taire. Puis s'agenouillant auprès du petit lit, d'une voix douce qui ressemblait au murmure du vent dans les blés :

— Ecoute, lui dit-il, j'ai quelque chose de très-important à te communiquer... Cela ne peut pas se dire en une fois. Aie donc soin ces jours-ci de te tenir éveillée de peur qu'en te réveillant comme aujourd'hui, je ne te fasse crier.

— O mon frère tu es bien trop bon et trop doux pour me faire crier... Qu'est-ce donc que tu as à me dire ?

— Tu sais bien, les Frères ? Tu crois peut-être qu'ils ne m'enseignent qu'à lire, à écrire, à compter, un peu d'histoire et de géographie..... Ils m'enseignent encore le catéchisme.

— Le catéchisme ? qu'est-ce que c'est que çà ?

— Le catéchisme est un petit livre qui nous apprend qu'il y a un bon Dieu qui est dans le Ciel ; que ce bon Dieu est descendu sur la terre, qu'il nous a dit lui-même ce que nous devons croire, ce que nous devons faire ; qui nous aide de sa grâce pour être bien sages. Si nous sommes bien sages sur la terre, — quand nous serons morts, Dieu nous prendra dans son ciel avec lui ; là nous serons heureux.... heureux qu'on ne peut pas le dire... toujours... toujours...

— Oh ! que c'est beau ! disait la petite fille, redis-moi encore cela ! »

Et elle l'interrogeait sur chacun des points de ce premier exposé.

Et le petit théologien à qui sa grande piété tenait lieu de science, toujours à genoux sur le carreau froid répondait de son mieux. Et comme les sauvages des îles lointaines, groupés autour du missionnaire qui leur apporte la bonne nouvelle, ne peuvent se rassasier de l'entendre, et disent : « Encore, encore, » la petite catéchumène demeurait suspendue aux lèvres de son catéchiste, et ils auraient passé la nuit ainsi sans la grande sagesse de Basile. Au bout d'une heure, il dit à sa sœur : « Assez pour aujourd'hui. Tu serais fatiguée si nous continuions plus longtemps. A demain la suite. »

Pendant un mois, deux ou trois fois la semaine, les instructions se poursuivirent.

Ce temps écoulé, par prudence elles cessèrent.

IV.

Le Collége.

Basile ayant fait de rapides progrès chez les bons Frères, son père le fit entrer au collége du chef-lieu où le cher enfant se trouvait au point de vue de la religion et de la morale, dans un milieu bien différent de celui qu'il quittait ; n'importe, fort de sa foi vive, de sa profonde humilité, pensant à sa sœur à laquelle, de loin comme de près, il devait le bon exemple, à ses parents qu'il voulait absolument ramener à Dieu, Basile demeura au collége pur et pieux comme il l'avait été à l'école. Il fut la consolation de l'aumônier et le modèle qui maintint dans la bonne voie plusieurs de ses camarades.

Le moment de sa première communion étant arrivé, M. Renaud reçut une invitation du proviseur qui lui demandait de vouloir bien honorer la cérémonie de sa présence. Il ne crut pas devoir refuser. Par une coïncidence remarquable Eulalie devait le même jour s'approcher de la Sainte-Table ; elle avait obtenu de suivre pendant un an le catéchisme préparatoire à cette grande action ; lorsque Mme Renaud en demanda la permission à sou mari, après avoir fait une petite moue, « C'est vrai, dit-il, il faut faire sa première communion, si l'on est pauvre avant d'entrer en apprentissage, quand on est riche..... il le faut aussi, cela ne serait-ce que pour ne pas en faire une seconde. »

Ce considérant sentait son voltairien, mais enfin le consentement était donné ; c'est tout ce que désirait Eulalie, qui étonna M. le curé la première fois qu'elle vint au catéchisme, par la connaissance qu'elle avait de sa religion.

Qui donc vous a montré tout cela, ma fille, lui demanda le bon prêtre après le départ des autres enfants ? Eulalie, d'une voix pleine de larmes, raconta l'histoire du *petit lit.*

« Oh ! Monsieur le curé, que mon frère est bon. Priez Dieu pour lui : car on ne l'est guère dans ce vilain collége où il est maintenant.

Le curé mit ses mains tremblantes d'émotion sur la tête d'Eulalie :
— Vous êtes de braves enfants, dit-il, et Dieu vous récompensera !

V.

Dominicain et Sœur de charité.

Dix années ont passé depuis ce jour doublement béni. La famille Renaud n'habite plus V..., mais Paris.

Basile a 22 ans et achève son droit. Eulalie a un peu plus de 20 ans, c'est une grande et belle jeune fille.

Par suite d'héritages successifs, la famille Renaud se trouve dans

une magnifique position de fortune. Le père à été nommé récemment Conseiller à la Cour de Paris. Il roule dans son esprit, pour ses enfants, de beaux projets d'avenir ; il voit son fils au premier rang du jeune barreau de la capitale, et sa fille contracter une noble et riche alliance.....

Mais les desseins de Dieu sur ces deux âmes qu'il a prévenues de tant de grâces sont bien différents; et les desseins de Dieu s'accompliront, tandis que les vues paternelles qui ne sont pas les siennes ne se réaliseront point. Répondant tous deux à l'appel du Seigneur, Basile deviendra un jour dominicain et Eulalie *Fille de la Charité !*

CONCLUSION.

M. Renaud opposa, comme on peut bien le croire une longue résistance aux pieuses instances de ses enfants. Mais, chose étrange, il céda plus facilement pour Basile. — Se séparer d'Eulalie lui parut trop cruel : il s'y refusa. La jeune fille se soumit, mais elle en éprouva tant de chagrin que le corps suivit l'âme défaillante ; elle tomba dangereusement malade, le médecin appelé dit au père : « Si vous préférez voir votre fille morte que religieuse persistez dans vos refus ; sinon, consentez à ce qu'elle demande ».

M. Renaud qui était encore plus père qu'impie dit à son enfant agonisante : « Reviens à la vie et je te laisserai partir... »

Cette parole fut comme un coup de soleil qui ranima ses forces épuisées : elle recouvra la santé.....On sait le reste...Ce que nous n'avons pas encore dit, c'est que Madame Renaud s'est convertie. Son mari sera-t-il un de ces ouvriers de la dernière heure dont parle l'Evangile ?

Nous l'ignorons, mais ne doit-on pas l'espérer ?

C. de C.

LA TOMBE D'UN CURÉ.

Qui ne connaît Pontmain aujourd'hui ? Cette bourgade, reste d'une petite ville incendiée au XIVe siècle, a été assez illustrée le 17 janvier 1871 par l'Apparition de Notre-Dame. La chrétienté entière sait qu'alors la Sainte-Vierge se montra à plusieurs enfants tenant en ses mains un crucifix, tandis que sous ses pieds dans le firmament se formait une série de lettres qui composèrent l'inscription suivante : *Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon fils se laisse toucher.*

Nous avons pu, en septembre, faire notre pèlerinage à Notre-Dame d'Espérance (c'est sous ce titre qu'on invoque maintenant Marie à Pontmain comme à Saint-Brieuc). Nous avons vérifié avec bonheur dans les rues du village, sur le sol, sur la pierre des monuments les souvenirs historiques qui sont encore de fraîche date.

La nouvelle église, solennellement bénite le 27 juin dernier, est loin d'être achevée ; mais l'ensemble des parties terminées en fait déjà un fort bel édifice ; le chœur et le transept sont élevés et vastes ; les fenêtres, en style flamboyant, sont garnies de vitraux qui représentent les principales scènes de la vie de la Sainte Vierge et les apparitions à la Salette, à Lourdes et à Pontmain. Grâce aux offrandes que Monseigneur l'évêque de Laval appelle avec succès, grâce à d'importantes donations par lesquelles des fidèles voudront acquérir le titre et les priviléges de fondateurs, les travaux de construction reprendront bientôt

leur activité première, et la religion comptera un splendide monument de plus aux confins du Maine et de la Bretagne.

Actuellement, en avant du chantier de maçonnerie, un piédestal entouré de massifs de verdure porte une haute statue de la Vierge de Pontmain ; ainsi posée en plein air avec le cercle bleu, les étoiles et les flambeaux, ses caractéristiques ordinaires, elle rappelle bien le fait du 17 janvier, — La grange, où les petits Barbedette pilaient les ajoncs, présente comme alors son toit de chaume et son portail vert contre lequel se pressait la population en prière pendant que les voyants contemplaient la belle Dame.

L'examen de ces détails nous a frappé et réjoui ; nous avions sous les yeux le présent et l'avenir de Pontmain. Le dirons-nous ? Un senriment plus vif encore peut-être nous a saisi devant les objets qui se relient à l'histoire du passé : la vieille église et le cimetière. Ici sont couchés de nombreux défunts, autrefois gardiens des traditions saintes, pieux chrétiens dont enfants et amis n'ont eu qu'à imiter les vertus pour attirer les faveurs du ciel. Là, durant trente six ans un saint prêtre a régné spirituellement sur les familles dont il gardait la foi candide en même temps qu'éclairée et forte. Tout ce que le vieux temple a entendu de saintes paroles, a vu d'utiles exemples, a causé de douces joies en procurant mille grâces fécondes, c'est une incomparable fortune dont plusieurs générations devaient si bien profiter avant de passer de la vieille église au champ de repos. Nous aimons à saluer leurs tombes. Pourquoi l'étranger qui vient admirer aujourd'hui la terre du miracle, oublierait-il- les âmes, qui, par leur fidélité au Seigneur, ont contribué sans doute à la préparation des merveilles présentes ? C'est surtout la tombe du vénérable curé que nous visitons au cimetière de Pontmain.

Ce cimetière de campagne est bien tenu, planté de sapins, orné de statues qui jadis appartinrent à un célèbre sanctuaire da la Ste Vierge. Le bon curé, originaire d'Avesnières, faubourg de Laval, les avait fait venir, nous dit-on, de ce lieu de pèlerinage. En dehors des préoccupations artistiques, il leur trouvait assez de charme pour son humble *Campo-Santo*, dernier rendez-vous de ses chers paroissiens, et bientôt sa propre demeure, à n'envisager du moins que notre dépouille mortelle.

Parmi les huit statues est celle de la Vierge Mère ; c'est tout auprès d'elle que le serviteur de Marie avait fixé la place de sa sépulture. Nous nous sommes approché avec un profond respect de son monument funéraire. Sur le large socle d'où s'élance la croix on a gravé plusieurs épitaphes qui suffiraient à la biographie d'un parfait recteur de paroisse. Les voici :

1. A la mémoire du vénérable et discret Michel Guérin, 1er curé de Pont-Main, chanoine honoraire, né le 8 juin 1801, mort chéri de Dieu et des hommes le 29 mai 1872. — Ses paroissiens reconnaissants. — 2. Humble serviteur de Marie, en l'honorant comme une mère il s'amassait un trésor. Eccli. 3-5. Ce trésor fut pour lui l'apparition du 17 janvier 1871. — 3. Le juste même n'ose devant Dieu lever la tête. Job, 10-15. Priez donc pour lui, paroissiens et pèlerins, et à son exemple, craignez les jugements de Dieu. — 4. Il fut dévoré de zèle pour la gloire de votre maison, Seigneur, et il enseigna la justice ; c'est pourquoi il luira comme une étoile dans l'Eternité. Ps. 68-10, Dan. 12-5.

De ces textes certainement ressort un bel éloge du défunt ; éloge d'ailleurs dont une partie convient ordinairement à l'oraison funèbre des curés. Tout bon prêtre est miséricordieux, juste, zélé. Zélé, malgré le milieu apathique ou hostile qui a ajourné ses projets d'œuvre ou

brisé ses meilleures tentatives ; juste, c'est-à-dire proclamant dans sa conduite d'abord et ensuite par ses paroles les droits du Seigneur partout méconnus ; miséricordieux, car il est l'homme qui demande au ciel l'intelligence de la misère et le feu de la charité ; ses habitudes de vie pure si favorables aux lumières de l'esprit et à la tendresse du cœur, ses études morales faites sous l'œil de Dieu et ses relations avec les diverses formes de la souffrance, tout contribue à lui donner relativement aux individus et aux sociétés une rare sûreté de coup-d'œil et parallélement une grande disposition à la pitié. Le prêtre, généralement pauvre en biens de la terre sait partager le pain matériel avec de plus pauvres que lui ; quant au pain spirituel, sa grande douleur est de ne pouvoir faire comprendre aux âmes les plus indigentes le besoin qu'elles en ont, et de le leur offrir en vain puisqu'à la manne sacerdotale elles préfèrent l'aliment du vice et le poison des prêcheurs d'iniquités.

Nous croyons avoir bien compris le choix des épitaphes adoptées à Pontmain ; les faits qui les justifient serabondent.

D'abord il n'y a pas à douter de la reconnaissance publique. Les Pères Oblats de Marie Immaculée maintenant préposés à la cure et au pèlerinage, et les Sœurs de l'Adoration Réparatrice chargées de l'école vous attesteront que le souvenir affectueux du pasteur défunt vit dans tous les cœurs ; en ce petit coin du Maine comme en bien d'autres paroisses, des bienfaits sans nombre ont commandé l'estime et l'amour du « gouvernement des curés. »

Il est vrai en second lieu que le long ministère de l'abbé Guérin a puisé ses bénédictions dans la dévotion à Marie. On nous a montré l'autel de la Sainte Vierge où il se tenait souvent en prière avec une élite d'âmes pieuses et où chaque dimanche quatre bougies restaient allumées par ses soins du matin au soir ; cette pratique plut à Notre-Dame, et lors du miracle quatre bougies étaient renfermées dans le cercle qui l'entourait comme une gloire. Nous avons vu aussi dans la lanterne qui termine le clocheton de l'ancienne église, la petite statue autrefois installée en cérémonie par le bon curé comme protectrice des paroissiens qui éléveraient les yeux vers elle. Cette image plut à Notre-Dame, lors du miracle sa couronne étrange était d'une forme semblable à celle de la statuette.

Devant la troisième inscription ainsi conçue : « Le juste même n'ose devant Dieu lever la tête », un passage du célèbre récit de l'abbé Richard sur l'événement de Pontmain nous est revenu à la mémoire. — « Monsieur le curé (dit la religieuse entrée au presbytère quand on se rassemblait près de la grange) venez donc chez Barbedette, il y a un prodige, une apparition..... les enfants voient la Sainte Vierge — Un prodige!!... une apparition!!... la Sainte Vierge !!... répéta le bon vieillard tout ému, ma sœur, vous me faites peur. Et il restait là immobile.» — Il se rendit néanmoins à l'appel, et c'est à son arrivée, sur son ordre, que commencèrent les pieuses invocations. N'était-il pas le chef naturel de la prière ? Modèle d'humilité, qu'il était loin de se croire digne de la faveur accordée aux voyants ! L'impression du respect poussé jusqu'à la crainte à la nouvelle et durant le cours des prodiges a témoigné certes qu'il n'était pas un présomptueux. « Le juste même n'ose devant Dieu lever la tête. »

Enfin quelle satisfaction donnée à son zèle pour la maison du Seigneur, quand, le 2 février 1872, Mouseigneur Wicart annonça dans un écrit officiel le dessein d'élever un sanctuaire en l'honneur de Marie sur le terrain duquel elle avait daigné apparaître, dessein dont Monseigneur Le Hardy du Marais poursuit vigoureusement la réalisation. C'est

quatre mois après l'acte solennel de Monseigneur Wicart, que M. l'abbé Guérin s'endormit dans le Seigneur. A d'autres les sollicitudes d'une construction si importante, mais aussi les joies qu'apporteront au futur édifice les multitudes chrétiennes. Le pieux vieillard a pu penser au travail fructueux qu'après lui les prêtres de Notre-Dame d'Espérance trouveraient auprès des pèlerins. Souvent combien se consolerait un curé qui va mourir, s'il lui était donné de prévoir pour ses successeurs une ample moisson d'âmes, objet des désirs de toute sa vie !

Comme les points scintillants qui, semés autour de la Vierge de Pontmain, empruntaient sans doute à sa radieuse image plus de lumière qu'ils ne lui en communiquaient, le bon curé s'était ici-bas attaché à Marie ; longtemps ses instructions aux paroissiens tendirent à mettre plus en relief les perfections de la Mère de Dieu, et c'est la beauté de son âme à lui qui, pour récompense, en recevait plus d'éclat; maintenant, selon le dernier mot des inscriptions funéraires, « il luira comme une étoile dans l'éternité. »

— Telles sont les réflexions que nous a suggérées la visite du cimetière de Pontmain ; nous les livrons à nos lecteurs en toute simplicité. Cet article leur arrivera à la veille ou le jour même de la fête des morts; puisse-t-il être l'occasion de nouvelles prières pour les prêtres défunts qui ont passé dans le monde en faisant le bien !

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — La santé du St-Père se maintient. Dernièrement encore il a reçu de nombreuses familles étrangères venant déposer à ses pieds l'hommage de leur piété filiale. Après leur avoir adressé des allocutions où respirait son ardent amour pour les âmes, il s'est fait porter au milieu des groupes les bénissant avec affection.

» Le jour de la fête du Rosaire il a donné audience à de nombreux pèlerins, et, leur expliquant le Rosaire, il leur a dit : « Il y a les » mystères joyeux, puis les douloureux, puis les glorieux. L'Eglise » en est depuis longtemps aux mystères douloureux, espérons qu'elle » passera promptement aux glorieux. »

« Sur l'autorisation du Saint-Père, l'Eme cardinal Franchi, préfet de la Congrégation de la Propagande, a consacré 25,000 francs au soulagement des Indiens qui souffrent de la famine. »

Issoudun. — Il y a quelques semaines, à l'occasion de la translation du corps du regretté Père Vandel, dans le monument que l'*Œuvre des Campagnes*, dont il est le fondateur, lui a élevé, un service funèbre a été célébré dans la basilique de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun. L'oraison funèbre a été prononcée par un prêtre du diocèse de Chartres, M. l'abbé Delpuech, curé d'Arrou, ami du défunt. Les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur ont publié cette oraison funèbre.

Allemagne. — « Le bruit de la réouverture du Séminaire s'était répandu à Strasbourg, après la visite de l'empereur. Ce bruit était complétement faux. La persécution loin de se relâcher est plus grande que jamais.

A défaut de Séminaire, on conçut l'idée de créer ce que les Allemands appellent un *convict*, c'est-à-dire un pensionnat pour les jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique. Il était convenu

que la direction spirituelle des élèves serait confiée à un prêtre ; mais qu'ils suivraient, pour les études classiques, les cours du lycée. Le croirait-on ? ce simulacre de séminaire, qui répondait si bien aux vœux du *Kulturkamp*, ne put obtenir l'approbation de l'autorité civile, et certes il y a lieu de s'en féliciter quand on pense ce que doit être, pour des séminaristes, un enseignement donné par des professeurs protestants tout remplis de préventions contre le catholicisme. Les petits séminaires continueront donc de chômer, et il ne reste aux jeunes gens qui se croient appelés au sacerdoce d'autre ressource pour suivre leur vocation que de s'expatrier, et une raison majeure qui les force de prendre ce parti, c'est la loi qui n'exempte pas les jeunes prêtres du service des armes. Le fait suivant prouve avec quelle rigueur cette loi est appliquée.

Il y a deux mois, vingt-et-un jeunes vicaires ont été appelés à Strasbourg devant le conseil de révision, et, sans le moindre égard à leur caractère sacré et à leurs supplications, ils furent forcés de se soumettre, en présence d'autres conscrits, à la plus humiliante visite pour constater leur aptitude au service militaire. Ce fait odieux a produit parmi les catholiques un cri général d'indignation.»

Angleterre. — L'Angleterre renouvelle pour l'Allemagne cè qu'elle a fait pour la Frauce à l'époque de la grande Révolution.

Son sol hospitalier reçoit les victimes de la persécution de Bismark, comme il avait recueilli nos prêtres et nos religieuses, quand Robespierre et Marat ne les jugeaient dignes que de la fusillade. Mgr l'évêque de Southwarck vient d'établir, à Greenwich, une communauté d'Ursulines, chassées de Duderstadt (Prusse). Elles sont arrivées, accompagnées de dix-sept de leurs élèves, à Londres, le 13 septembre, à la station de Camon Street, où elles ont reçu de la foule de nombreuses marques de sympathie et de respect. Plusieurs autres maisons religieuses sont déjà installées en Angleterre. Cette charité ne permet-elle pas de croire que le moment approche de plus en plus où cette terre va redevenir l'île des saints ?

— L'université catholique d'Angers vient d'être canoniquement instituée ; Mgr Freppel en est le chancelier.

La famine dans l'Inde. — On nous transmet sur ce sujet des détails lamentables. C'est un extrait d'une correspondance de M. l'abbé Fourcade, missionnaire à Pondichéry.

« La famine est devenue d'une rigueur dont on n'a jamais eu d'exemple. Parmi mes néophytes, il meurt 5 à 6 personnes chaque jour. Jusqu'à présent, j'avais tâché de faire l'aumône aux plus nécessiteux ; mais depuis quatre jours, je n'ai plus un sou, et, depuis quatre jours, des centaines de pauvres m'arrivent de toutes parts. Leur maigreur, leurs yeux enfoncés, leur démarche mal assurée sont un spectacle déchirant. N'ayant rien à leur donner, je m'enferme chez moi. Je n'entends que des gémissements, des cris, des prières que ces malheureux adressent à Notre-Seigneur et à la Sainte Vierge avec un accent désespéré. Ne pouvant résister à la douleur qui m'oppresse, je sors, je me rends au milieu de ces enfants que j'aime de tout mon cœur. Ils ne m'ont pas plutôt aperçu qu'ils se jettent à genoux, et c'est d'abord un concert de sanglots à fendre les rochers, puis, de la main, je leur impose silence et je leur dis :

— Vous savez combien je vous aime. Depuis le commencement de la famine, vous ai-je jamais renvoyés sans apaiser votre faim et celle de vos enfants ?

— C'est vrai, mais ce que vous avez fait va devenir inutile, puisque nous allons mourir, si vous ne continuez vos secours.

— Je vous ai secourus parce que j'avais de l'argent. A l'heure qu'il est je n'en ai plus, et en vous disant que je ne puis plus vous assister, mon cœur est déchiré de douleur.

— Mais, Père, nous allons mourir de faim, nous n'avons même pas la force de retourner chez nous.

— Vous êtes les enfants de Dieu, la mort sera pour vous la délivrance des maux qui vous accablent ; elle vous mettra en possession d'une patrie où vous n'aurez plus ni faim, ni soif, ni tristesse, ni deuil.

Tandis que je parle, je ne vois que des yeux mouillés de larmes, je n'entends que les cris des enfants, cris arrachés par la faim. Je pleure avec eux, puis je rentre.

— « Père, vous vous en allez sans nous rien donner ? Ayez pitié de vos enfants. »

« Quelques instants après, il ne reste plus devant ma maison qu'une vingtaine de vieillards, gisant par terre et aux prises avec la mort.

— Avant hier, on m'appelle dans une famille où un enfant de huit ans venait de mourir de faim. Un autre enfant de douze ans était à l'agonie ; le père couché sur la terre nue, n'avait plus la force de parler. J'administrai aux deux moribonds les derniers sacrements. Je donnai à la mère un peu de riz, en lui recommandant de le ménager. Du reste, je n'ai trouvé en eux aucun désir de vivre. Le ciel, voilà où ils aspirent. Des scènes semblables se renouvellent pour moi, trois ou quatre fois par jour, depuis trois semaines.

« D'un autre côté, le choléra s'acharne à ne pas nous quitter. J'arrive dans les villages infestés avec tout un appareil de remèdes. C'en est assez pour engager les païens à me faire voir leurs malades. Or, le choléra s'attaque surtout aux enfants. Mon premier soin est de les baptiser. Ce sont autant de protecteurs qui ne nous oublieront pas du haut du ciel.

» De tant de maux, il résulte une affluence extraordinaire de païens vers la religion. Ce ne sont plus seulement les parias, ce sont les tamoujas qui se présentent en grand nombre. Je puis en compter environ huit mille. » (Les secrétariats d'évêchés recueillent les aumônes pour ces affreuses misères.

Pèlerinage national au tombeau de Saint-Martin du 3 *au* 19 *novembre* 1877. — Comme l'année dernière, avec l'autorisation et les encouragements de Mgr l'Archevêque de Tours, sont appelés auprès du tombeau du Thaumaturge des Gaules tous les fidèles et spécialement les Comités catholiques de la France et les paroisses placées sous le Patronage de saint Martin. Plus de quatre-vingts cardinaux, archevêques et évêques ont donné leur approbation à la renaissance du culte du saint que nous pouvons saluer et invoquer, entre tous, comme le fondateur et le père de la nationalité française et le plus grand apôtre de notre patrie. Cette approbation est encore rehaussée par celle du Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui accorde à perpétuité une indulgence plénière pour la solennité de saint Martin et pour tous les jours de l'Octave. Ces fêtes se célébreront pendant que les plus graves intérêts de la religion et de la patrie seront discutés dans nos grandes assemblées politiques.

— Réductions de prix sur les lignes n'Orléans et de la Vendée pour les groupes de 40 pèlerins du 6 au 19 novembre. Demander des renseignements aux R. P. Oblats de Tours.

— *M. le comte de Chambord et les classes ouvrières.* — Personne ne peut révoquer en doute la sollicitude de Monsieur le comte de Chambord pour les classes ouvrières. Nous croyons pouvoir classer parmi les faits religieux le haut témoignage de satisfaction adressé par l'auguste prince à M. Léon Harmel, le zélé directeur de l'importante usine du Val-des-Bois, près Reims. Voici la lettre que ce courageux fondateur d'ateliers chrétiens a reçu de Frohsdorf, le 6 septembre 1877:

« J'ai tenu, Monsieur, avant de vous remercier de votre hommage et de la lettre si touchante qui l'accompagnait, à lire avec la plus grande attention votre *Manuel d'une corporation chrétienne.*

Je manquerais à mon devoir si, à côté des précieux témoignages d'encouragement qui vous ont été accordés par les plus éminentes autorités, je n'apportais aussi à votre œuvre le tribut de mon admiration, de ma gratitude et de mes vœux.

Dégageant la question ouvrière,cette question capitale de notre temps, des nuages amoncelés sur elle par les utopies de tant d'économistes et de rêveurs, vous vous êtes mis résolument à l'ouvrage. Vous avez créé l'usine du Val-des-Bois, qui fonctionne au grand jour. Vous n'avez pas écrit de gros livres, vous contentant de répondre par des actes, et l'évidence des faits a bientôt dissipé tous les doutes et réduit à néant toutes les fausses théories.

Un grand nombre de bons esprits entrevoyaient bien dans la corporation chrétienne la solution du redoutable problème qui s'imposait à leurs recherches ; mais il fallait avoir le courage de le dire et l'énergie de le prouver. . . . .

Voilà ce que vous avez fait, Monsieur ; c'est votre mérite dans le présent, ce sera votre gloire dans l'avenir.

Pour arriver à ces merveilleux résultats, si bien faits cependant pour vaincre les préjugés de vos contradicteurs, vous avez compris que le premier devoir était de se dévouer aux classes laborieuses ; que, pour arracher l'ouvrier à ses flatteurs, il fallait aller à lui avec un cœur aimable et désintéressé ; lui faire accepter son travail, non comme un fardeau, mais comme un honneur ; le relever à ses propres yeux dans sa dignité par la foi et la vraie liberté ; en un mot lui révéler le prix de son âme !

C'est à quelques pas du Baptistère d'où la France est sortie la grande nation chrétienne, pour commander au monde tant qu'elle resta fidèle à ses glorieuses origines, que vous avez reconstitué l'ouvrier chrérien, ce ferme espoir de notre résurrection sociale.

Poursuivez votre œuvre avec un infatigable persévérance, c'est la première condition du succès. . . . .

Comptez sur toute ma sympathie et croyez à mes sentiments bien sincères.

HENRI.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs soit pour Notre-Dame de Sous-Terre, soit pour Notre-Dame du Pilier. — Une plaque de marbre attestant un bienfait reçu. — Un bel ornement blanc confectionné et donné par une vénérable dame de Chartres.

Lampes. — 137 dont les unes ont brûlé durant neuf jours et les autres un mois. Elles sont ainsi réparties : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 113 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant

Saint Joseph, 4 — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 64 enfants ont été consacrés, dont 24 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte : 464.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 501.

Nombre de visites faites aux clochers : 244.

Pèlerinages. — Le nombre des pèlerins a sensiblement décru en octobre ; ce qui s'explique par la fin des vacances et le changement de saison. Nous avons encore remarqué toutefois devant Notre-Dame beaucoup d'ecclésiastiques, particulièrement quatre jeunes novices jésuites qui venaient de la résidence d'Angers et se rendaient à Paris pour aller de là en Chine où ils doivent se former à la vie de missionnaires.

Le R.P.Durand, supérieur des religieux Maristes de la résidence de Ste-Foy à Chartres, a pour successeur le R.P.Gay, François, connu depuis longtemps parmi nous comme prédicateur et comme directeur de l'*Echo du Purgatoire.* Nous saluons avec nos sincères félicitations celui qui vient et nous adressons nos sympathiques adieux à celui qui s'en va ; à l'un comme à l'autre sont assurées les bénédictions de Notre-Dame de Chartres.

— L'anniversaire de la dédicace de la cathédrale chartraine et la fête de nos premiers apôtres Saint-Savinien et Saint-Potentien, deux grands jours qui se suivent de près et que nous avons célébrés l'un dans l'église supérieure et l'église inférieure avec une vraie solennité, l'autre à la Crypte par des messes dites à l'autel des Saints-Forts devant des reliques exposées.

— Un triduum de prières a précédé les élections générales. Les journalistes impies s'en sont moqués à leur aise. Les chrétiens savent que Dieu a son heure pour répondre aux sarcasmes de la démagogie et pour protéger ceux qui n'espèrent qu'en lui.

Cinquantaine sacerdotale de M. l'abbé Barrier, vicaire général de Mgr l'Evêque de Chartres.

Nous revenons avec plaisir sur la cinquantaine de prêtrise de M. l'abbé Barrier, annoncée seulement dans notre dernier numéro. Elle a été célébrée par la Communauté de Saint-Paul, à la fin de septembre, au dernier jour de la seconde retraite qu'avaient suivie les supérieures des divers établissements de l'Institut en France et plusieurs supérieures principales des colonies, entre autres Sœur Benjamin, récemment arrivée de Chine ; l'élection de la supérieure-générale avait motivé ces retours du pays étranger.

La messe de communion qui a clôturé la retraite empruntait à la coïncidence du jubilé un surcroît d'éclat. Le R. P. Massias, jésuite, a su comme toujours s'inspirer de la circonstance dans son sermon du matin ; sa parole docte et ingénieuse a fait ressortir les gloires d'une vieillesse sacerdotale s'alliant à une vigueur encore juvénile au service de la Sainte Eglise.

La chapelle avait sa parure des solennités de premier ordre et en plus des inscriptions sur écussons richement décorés.

D'autres parties de la maison s'étaient aussi transformées sous un luxe de gracieux ornements. Au milieu de l'immense salle où, vers le milieu du jour, la Communauté devait offrir ses compliments de

fête, M. l'abbé Barrier put remarquer avec une bien vive surprise une belle peinture, œuvre toute nouvelle composée à Paris sur la commande des discrètes supérieures ; c'était son portrait de grandeur naturelle. Devant ce tableau inattendu l'assistance semblait oublier les autres perspectives de banderolles et de guirlandes et chantait de poétiques couplets.

Une aussi charmante fête de famille réclamait un orateur ; ce rôle revenait à un prêtre admirablement dévoué au bien spirituel de la Congrégation, à M. l'abbé Sévestre, qui depuis longtemps remplit les fonctions de chapelain conjointement avec M. l'abbé Compagnon.

Nos lecteurs et particulièrement les Sœurs de Saint-Paul, abonnées en si grand nombre à la *Voix*, seront heureux de trouver ici reproduit le discours de M. l'abbé Sévestre.

1827-1877

Monsieur le Supérieur et vénéré Père,

En cette solennelle et charmante fête dont vous êtes le roi et qui vous donne un droit plus sacré que jamais aux souhaits de bonheur de tous ceux qui vous aiment, bien que déjà ce matin devant Dieu mon cœur ait largement payé sa dette, ce soir en présence de cette vénérable assemblée il éprouve le besoin de l'acquitter encore. Et si les termes lui manquent pour vous exprimer tout ce qu'il voudrait vous dire, à sa place parleront les murs, oui les murs.

Voyez-vous au milieu des guirlandes, sur ce riche fonds de verdure et de fleurs, voyez-vous ces lettres d'or qui encadrent si bien, j'aime mieux dire, qui couronnent si bien votre image. Paroles venues du ciel ! Il y a là toute une révélation que mille regards interrogateurs me sollicitent de mettre en lumière.

Nous essaierons ; et si nous sommes assez heureux pour y découvrir ce que nous croyons y voir, nous le serons doublement d'en faire part à qui l'ignore.

En conséquence, Monsieur le Supérieur, quoique ma parole ici soit à vous tout entière, permettez-lui pour un instant, de n'arriver qu'indirectement de mon cœur au vôtre, en s'adressant particulièrement à nos chères sœurs, qui ne manqueront pas, j'en suis sûr, de vous l'adresser à leur tour.

Voici donc tout d'abord la traduction littérale de l'épigraphe sacrée qui nous offre ici tant d'intérêt.

C'est Dieu qui parle au premier livre de Moïse :

—*Suscitabo mihi sacerdotem fidelem qui juxta cor meum et animam meam faciat.*	— Je me susciterai un prêtre fidèle qui agira selon mon cœur et selon mon âme.
— *Et ædificabo ei domum fidelem.*	— Et je lui édifierai une maison fidèle.
— *Et ambulavit coram christo meo cunctis diebus.*	— Et il marchera tous les jours devant mon Christ.

Voici maintenant le sens accomodatice qui, réduit à sa plus simple expression, se résume en trois mots :

Le Prêtre, le Supérieur-Général et le Grand-Vicaire ; titres éminemments caractéristiques,où se dessine à grands traits toute la personnalité de celui qu'ils honorent.

Le Prêtre.

Suscitabo mihi sacerdotem fidelem qui juxta cor meum et animam meam faciat. Si tous les hommes n'ont été créés que pour être à Dieu, il en est un pourtant qui l'a été pour être à Dieu davantage, c'est le prêtre que pour cette raison on appelle l'homme de Dieu. Mais avant d'être homme il doit grandir, et en grandissant doivent se développer chez lui des vertus et des aptitudes en harmonie avec le ministère sacré auquel Dieu le destine. C'est ainsi qu'il est dit de Samuel qu'ayant été suscité de Dieu pour être un jour son prêtre, à mesure qu'il avançait en âge, se révélait en lui une tendre piété dont le charme le rendait agréable aux hommes comme au Seigneur lui-même. A trois ans, il essayait ses premiers pas pour aller prier au temple. Devenu plus grand il accompagnait le Grand-Prêtre à l'autel et lui présentait l'encensoir. Plus grand encore, le Seigneur communiquant plus intimement à son âme, il parlait comme un prophète, et nulle de ses paroles ne tombait à terre. Parvenu enfin à la maturité de l'âge, il était consacré prêtre du Très-Haut, et comme tel il offrait l'holocauste, il remplissait l'office de juge, il convoquait les assemblées du peuple pour la prière ; et dans l'accomplissement de ces hautes fonctions, fidèle aux devoirs sacrés qu'elles imposent, il agissait en tout et toujours selon Dieu, c'est-à-dire avec cette bonté de cœur et cette force d'âme qui, combinées ensemble, sont le cachet de la véritable sagesse.

Changez les noms, mes Sœurs, et vous aurez l'histoire de celui qui fut éminemment le prêtre fidèle, le prêtre selon Dieu.

Issu d'une famille honorable par sa position, et par ses traditions chrétiennes plus honorable encore, Jean-Baptiste fut le doux nom qu'il reçut au baptême et qui le plaçait sous le glorieux patronage du St précurseur de Jésus. En le voyant au berceau sourire aux anges, plus d'un peut-être se sera dit ce qu'on disait du fils de Zacharie : Que pensez-vous que sera cet enfant ? Dieu le savait bien. Aussi lui tenait-il en réserve des grâces de vocation sous l'influence desquelles enfant, adolescent, jeune homme, l'élu du Seigneur devait révéler par les plus heureuses dispositions de l'esprit et du cœur ce qu'il serait un jour.

Ce jour est arrivé. Ordonné prêtre en septembre 1827 par Monseigneur Clausel de Montals, pour lui va commencer la vie sacerdotale, où il sera ce que dans sa vie cléricale il fut toujours : l'ami du devoir. Si par une gradation ascendante et rapidement ascendante, il passe du vicariat à la cure et de la cure au doyenné, dans ces postes divers qui ont conservé de lui si bon souvenir, il montrera soit par les habitudes de sa vie privée, soit par les actes journaliers de son ministère ce que doit être le bon prêtre, le prêtre fidèle. *Sacerdotem fidelem.*

De plus essentiellement homme d'action, non moins par nature que par grâce, il se dépensera en toute manière soit pour la gloire de Dieu, soit pour le bien des âmes. Mais tout en faisant beaucoup de choses, il ne fera rien cependant que selon le cœur et l'âme de Celui dont il s'inspire, c'est-à-dire, avec ce sage tempérament qu'exige le vrai zèle de Dieu, qui, pour atteindre avec force les fins qu'il se propose, dispose tout et toujours avec douceur. *Qui juxtà cor meum et animam meam faciat.*

Après ces données générales sur un ministère pastoral qui compte près de trente ans, facile à nous de supposer ce que dans les détails il dut être.

Nous venons de voir le Prêtre, voyons maintenant mes Sœurs,

Le Supérieur-général.

C'était au commencement de l'automne 1855, M. l'abbé Sureau, vicaire-général de Mgr de Montals et de Mgr Regnault, venait de descendre dans la tombe. En lui la communauté de Saint-Paul perdait un Supérieur dont la sage et paternelle administration avait été grandement appréciée pendant vingt ans et plus, notamment par les supérieures générales en charge de son temps : la Révérende Mère Maria, la Révérende Mère Thaïs et la Révérende Mère Victorine, toutes trois de si douce mémoire !

En mourant, le bon père Supérieur laissait en qualité de chapelain pour la direction spirituelle de la maison-mère un homme de Dieu, M. l'abbé Compagnon, vénérable et saint prêtre, si digne à tous égards de la haute confiance dont l'investissait le ministère important qui lui était confié, vrai père des âmes, qui pour elles pendant près d'un demi-siècle s'est tant dépensé et se dépense encore !

Béni mille fois soit le ciel de me l'avoir donné pour ange de grand conseil, pour ami, pour modèle ! C'est un hommage de respectueuse affection que mon cœur en passant se plaît à lui rendre. Je ne regrette qu'une chose, c'est que l'expression de mes lèvres soit infiniment au-dessous du sentiment qui l'inspire.

Tout ce que la Communauté de Saint-Paul venait de perdre dans son dernier Supérieur, elle va le retrouver dans celui qu'à sa place le Ciel lui destine. Ce prêtre fidèle dont nous n'avons fait qu'esquisser la vie pastorale, c'est lui que le Seigneur a choisi pour le mettre à la tête d'une maison dont la fidélité doit répondre à la sienne. *Et ædificabo ei domum fidelem.* C'est à lui désormais que sera confiée pour la continuer cette œuvre d'édification dans laquelle Dieu sans doute est l'agent principal, mais où le concours humain doit nécessairement intervenir pour seconder l'action divine : ce que saint Paul exprimait si bien, quand, s'adressant aux chrétientés ou familles religieuses qui se constituaient sous son apostolat, il leur disait : Vous êtes l'édifice de Dieu, *Dei ædificatio estri.* Mais c'est moi qui suis l'architecte, moi qui ai posé le fondement : *Architectus fondamentum posui.*

Une fois à cette grande œuvre dont Dieu lui confiait la haute direction, le nouveau supérieur de Saint-Paul s'y dévoua tout entier avec un zèle qui depuis vingt ans et plus n'a jamais failli à la tâche. Grâce à son active et intelligente administration, puissamment secondée tout d'abord par la Révérende Mère Maria dont le grand nom appartient aujourd'hui à l'histoire ; puis par la Révérende Mère Elie, puis encore par la Révérende Mère Saint-Luc, qui toutes deux ici font le bonheur de tout ce qui les entoure, la Communauté de Saint-Paul non-seulement s'est maintenue dans les heureuses conditions où il la trouvait à son entrée en charge, mais elle n'a fait que prospérer et dans des proportions telles qu'aujourd'hui elle compte en plus tant en France qu'à l'étranger près de cent maisons dont il a pour ainsi dire posé la première pierre.

Mais il ne suffit pas à l'édifice de le fonder,ni même de l'agrandir; il faut veiller à ce qu'il puisse constamment se maintenir sur ses bases. C'est ce qu'a parfaitement compris au point de vue physique et moral surtout votre vénéré supérieur. Sans parler en effet des améliorations matérielles, qui, sous sa haute surveillance, se sont réalisées à la Communauté, pour répondre à des exigences purement

locales, que n'a-t-il pas fait dans ses conférences hebdomadaires pour ne pas dire de tous les jours, pour subvenir aux besoins spirituels de la Maison-Mère, qui comme telle doit donner l'impulsion à toutes les maisons sorties pour ainsi dire de son sein !

Mais cette sollicitude quotidienne ne se borne pas là. Elle s'étend encore aux autres établissements, qui relevant de la Communauté la constituent tout entière. Delà indépendamment de sa correspondance journalière, delà les longues et pénibles excursions qu'il lui faudra faire de temps en temps afin de pouvoir se rendre compte sur place de l'état des personnes comme de l'état des choses.

Je puis en parler pertinemment. Car lorsque plus d'une fois Monsieur le Supérieur me fit le gracieux honneur de me prendre pour compagnon de voyage, pendant que libre comme l'air j'allais charmer mes loisirs soit en visitant un calvaire antique au sommet des belles montagnes de l'Auvergne, soit en saluant du port de Cherbourg ou de Calais par delà les flots écumants la grande terre qui fut et qui redevient l'île des saints, lui, Monsieur le supérieur, forcément retenu à la résidence, mesurant ses journées et comptant ses heures, remplissait l'office de visiteur à la tâche. Hospice, école, ouvroir, salle d'asile, etc., etc., rien n'échappait à ses investigations aussi sérieuses que bienveillantes et qui toutes avaient pour objet non-seulement l'ordre matériel, mais encore et surtout l'ordre moral, basé pour tout établissement religieux sur la fidélité à ses constitutions et à ses règles.

Sans plus de détails sur cette intelligente et paternelle administration dont votre expérience personnelle, mes sœurs, est à même tous les jours d'apprécier les actes, qu'il me suffise, en terminant ce second aperçu, de constater que si votre vénéré Père par mille preuves du plus touchant intérêt n'a pas cessé d'être fidèle à votre sainte maison, depuis qu'il en est le supérieur, en retour votre sainte maison par les témoignages du plus filial attachement, n'a pas cessé, elle non plus, et ne cessera jamais de lui être fidèle. *Et ædificabo ei domum fidelem.*

Après le prêtre et le supérieur-général il nous reste à voir

Le Grand-Vicaire.

Et ambulabit coram Christo meo cunctis diebus. Tout prêtre, je le sais, est le Christ de Dieu. Mais il ne l'est que par participation à l'onction sacerdotale dont la plénitude est dans l'évêque qui le consacre, de sorte que le Christ de Dieu par excellence c'est l'évêque : Dignité grande, qui lui confère, comme prince de l'Eglise, le droit d'avoir auprès de sa personne des hommes de son choix pour l'assister dans ses conseils, dans ses augustes fonctions, et même pour l'y représenter, soit dit en d'autres termes : les vicaires généraux en titre.

C'est en cette haute qualité que devant succéder à feu votre vénérable Père, Monsieur l'abbé Barrier quittait en janvier 1856 sa cure de Cloyes et venait prendre domicile au palais épiscopal pour s'adjoindre comme collègue à Monsieur l'abbé Pâquert, ce digne et vénéré supérieur du Grand-Séminaire, qui quatre ans plus tard mourait dans la vigueur de l'âge, emportant avec lui l'affection et les regrets de tout le clergé du diocèse.

Devenu dès lors l'homme de la droite de son évêque, Monsieur le grand-vicaire ne cessera pour ainsi dire plus d'être à ses côtés. *Et ambulabit coram Christo meo cunctis diebus.*

Appelé tous les jours à siéger au conseil épiscopal, c'est là qu'il prendra une part active aux affaires et aux œuvres diocésaines, qui nécessairement devront lui créer des relations nombreuses, soit avec les hauts fonctionnaires publics soit avec le clergé.

S'il ne nous appartient pas ici de porter notre jugement sur ses actes administratifs qui nécessairement par leur nature échappent à notre appréciation, néanmoins la connaissance expérimentale que nous avons de son bon sens, de la perspicacité de son esprit, de la droiture de son cœur,de l'aménité de son caractère,etc.,nous autorise à croire et à dire que Monsieur le vicaire général à tout ce qu'il faut pour être utile et agréable à quiconque est en rapport avec lui.

Mais là où particulièrement on peut dire de lui qu'il marchera devant le Christ de Dieu, c'est en ces solennelles circonstances où il devra officiellement assister le pontife du Seigneur, soit lorsque dans la Confirmation il oint du chrême sacré les enfants de l'Eglise, soit lorsque dans l'ordination il consacre par l'onction sacerdotale les élèves du sanctuaire.

A ces grands actes religieux qui reviennent périodiquement dans le cours de l'année, combien d'autres à ajouter, qui font époque dans la vie de notre saint évêque qui les a accomplis, comme dans celle de son vicaire général qui a dû l'assister.

Pour choisir entre mille,dirais-je en 1857 la solennelle réintronisation de N.-D. de Chartres à son autel de Sous-Terre ? Dirai-je en 1860 le sixième centenaire de la dédicace de sa célèbre basilique ! Dirai-je en 1876 le grand Millénaire de le mise en possession de son saint et si précieux voile ? Et je ne parle que de Chartres où se sont accomplies ces grandes choses. En dehors de ses murs que de noms encore n'aurais-je pas à citer ? Mais il en est un que je ne saurais passer sous silence : Rome. Oui Rome aussi en 1861 a vu le vicaire-général accompagnant son pieux évêque *ad limina apostolorum.* Elle l'a vu avec lui inclinant la tête sous l'auguste main du Vicaire de Jésus-Christ qui les bénissait.

Pourtant en 1869 Rome ne le revit pas, lorsque son évêque lui, y retourna pour siéger au Concile du Vatican avec l'épiscopat du monde entier. Ah ! c'est qu'alors le vicaire général était nécessaire à Chartres pour y représenter son évêque, pendant les longs mois que devait durer son absence, et pourvoir aux besoins occurents du diocèse dont la responsabilité en partie devait peser sur lui.

Par suite des événements politiques le Saint Concile ayant été suspendu, notre vénérable prélat quitte Rome pour rentrer dans sa ville épiscopale. Il est arrivé. A sa rencontre se présente son premier grand-vicaire pour lui faire les honneurs de la réception. Sa Grandeur est sur le seuil de sa cathédrale. C'est alors que se produit un fait, mais un fait des plus mémorables, mes sœurs, dans le grand-vicariat de votre vénéré père.

Après avoir félicité l'illustre voyageur de son heureux retour, Monsieur le vicaire-général (parlant au nom de tout le clergé du diocèse) dépose en quelque sorte à ses pieds une solennelle adhésion au *placet* que lui-même, père du Concile, il a déposé aux pieds de Pie IX ; *placet* par lequel il reconnaît, il croit, il confesse l'infaillibilité personnelle *ex cathedrâ* du Pontife romain, c'est-à-dire du Pontife qui par dessus tous les autres est dans l'Eglise le Christ de Dieu, comme vicaire et représentant de Celui auquel Pierre a dit dans la plénitude de sa foi : Je crois que vous êtes le Christ fils du Dieu vivant : *Credo quia tu es Christus, filius Dei vivi.*

J'ai fini, mes sœurs, mon commentaire sur la mystérieuse épigraphe qui avec vos yeux attire ici vos cœurs. Puissé-je avoir donné satisfaction à votre légitime et pieuse curiosité en vous donnant le mot de l'énigme.

Je reviens à vous, Monsieur le supérieur, quoique ma pensée ne vous ait pas quitté un instant, pendant que ma parole s'adressait à cette vénérable assistance.

A cette heure solennelle, s'il m'est permis de me faire l'interprète de la Communauté de Saint-Paul, représentée ici tout entière par ses dignitaires et supérieures qui, pour assister à vos noces d'or, sont venues de partout et du diocèse de Chartres et de diverses contrées de la France, et de nos colonies françaises, et même de l'extrême Orient, daignez entendre la voix de toutes les âmes religieuses qui vous entourent ;

A la bénédiction sacerdotale que ce matin du haut de la chaire sainte vous donnait l'un des dignes fils de Loyola ;

A la bénédiction épiscopale que vous tenait en réserve le bien-aimé Pontife de l'église de Chartres ;

A la bénédiction papale que du Vatican vient de vous envoyer à travers les espaces le Pontife des Pontifes, Sa Sainteté Pie IX ;

Nous unissons toutes celles que nous-mêmes nous appelons du ciel sur vous, afin que béni mille fois comme prêtre, comme supérieur et comme grand-vicaire pour tout le bien que sous ces titres vous avez fait, vous soyez de nouveau mille fois béni pour le continuer longtemps encore.

Si nos vœux sont exaucés, vénéré père, alors le Dieu qui réjouissait votre jeunesse, quand pour la première fois, il y a cinquante ans, vous montiez à l'autel, la réjouira encore. Belle et vigoureuse comme en ce temps-là, elle se renouvellera comme la jeunesse de l'aigle : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua.*

Ad multos annos !

Boncourt. — La lettre suivante trouve naturellement place après le discours et le récit précédents.

« Le 26 octobre dernier une touchante cérémonie réunissait, dans l'église de Boncourt, les habitants de cette paroisse.

M. l'abbé Toutain, curé de Boncourt, son pays natal, y célébrait ses noces d'or. La solennité fut aussi belle qu'on pouvait l'espérer. Les autorités communales apportèrent leur concours, et bien des personnes pieuses des environs se firent un devoir de s'y rendre. La paroisse de Vert-en-Drouais, longtemps desservie par le digne curé, se trouvait honorablement représentée à cette fête ; témoignage flatteur pour celui qui en était l'objet.

Le prédicateur, choisi pour la circonstance, fut M. l'abbé Hervé, professeur à l'Institution Notre-Dame, l'aumônier dévoué de nos soldats. Ancien paroissien de M. l'abbé Toutain, il pouvait, mieux que tout autre, et il sut retracer le zèle dont il l'avait vu lui-même, sur un autre théâtre, donner tant de preuves.

La quête qui avait été annoncée pour les besoins du sanctuaire, dépassa les espérances du bon curé. Les offrandes furent assez considérables pour lui permettre de restaurer, suivant son désir, le chœur de sa modeste église.

Un des Assistants.

Villeneuve-Saint-Nicolas. — Le dimanche 4 novembre 1877, à 3 heures, un sermon de charité, sera prêché en l'Eglise Saint-Louis-d'Antin, rue Caumartin, à Paris, par le Révérend Père Lescœur, prêtre de l'Oratoire, en faveur de l'église de Villeneuve-Saint-Nicolas, diocèse de Chartres.

La quête sera faite par Mlle Tomasita d'Aguayo, 17, rue Notre-Dame-des-Champs ; Mlle Geneviève Debeauve, 42, rue Notre-Dame-des-Champs et Mlle Marie Jullien, 54 rue des Saints-Pères.

Les personnes qui ne pourraient y assister sont priées de remettre leur offrande soit à Monsieur l'abbé Gayrard, chanoine honoraire de Chartres, Curé de Saint-Louis-d'Antin, soit à Monsieur le Curé de Montainville par Voves (Eure-et-Loir).

Pèlerinage des Tertiaires de Saint-François à Montmartre. — Le 4 octobre dernier une députation du tiers-ordre de St-François allait porter au cœur de Jésus dans le sanctuaire provisoire de Montmartre les hommages et les supplications de la fraternité chartraine. Partis de Chartres à 7 heures et demie, après une messe de communion générale, les heureux pèlerins arrivaient à 10 heures à la gare Montparnasse. Rien de gai, rien de fraternel et de pieux comme notre petite caravane ; presque tous réunis dans le même wagon, nous pouvions à notre aise alterner les chants et les prières, les conversations édifiantes et le recueillement de l'oraison ; du reste pas un murmure, pas un front mécontent, partout la plus franche et la plus aimable cordialité.

De la gare Montparnasse les tramways nous conduisirent jusqu'au pied de la colline de Montmartre. Que de souvenirs se pressent dans nos cœurs en face de cette colline sainte que nous gravissons lentement en récitant tout bas le *Miserere !* C'est ici dans le sang de saint Denys, son premier évêque, que notre France fut consacrée chrétienne ; c'est là sur cette même colline que saint Ignace de Loyola fonda la Compagnie de Jésus, milice sainte, glorieuse avant-garde de l'Eglise qui dans toutes les luttes de la foi combattit au premier rang et fournit les premiers martyrs ; c'est là enfin qu'éclata dans le crime et dans le sang la plus lâche et la plus honteuse des insurrections ; là que bientôt va s'élever radieuse et triomphante la splendide église du Sacré-Cœur ; à côté du crime qui crie vengeance, la réparation qui crie miséricorde.

Mais déjà nous voilà à l'entrée de la chapelle provisoire où, en attendant l'achèvement de la grande basilique, les pieux pèlerins viennent se prosterner et prier. Accueillis par les bons pères avec une charité toute fraternelle, nous entendons la messe célébrée par Monsieur l'abbé Durand, vicaire de la cathédrale. Emus et recueillis, tous les cœurs priaient ; toutes les voix jetaient à Dieu cette supplication de la confiance et de la foi :

> Dieu de clémence,
> Dieu protecteur,
> Sauvez, sauvez la France,
> Au nom du Sacré-Cœur.

Dans une ardente et pieuse allocution M. l'abbé Durand nous rappelle la nécessité de la pénitence et de l'expiation. Après la messe, salut du Très-Saint-Sacrement et bénédiction du cœur, ex-voto du pèlerinage chartrain. Ce cœur du reste n'est pas le seul objet qui représente notre ville dans la chapelle provisoire de Montmartre : dans l'une des fenêtres on nous a fait admirer un magnifique vitrail

sorti naguère des ateliers de M. Lorin, notre éminent compatriote.

La cérémonie terminée, nous visitons les chantiers où bientôt s'élèvera à la gloire du Sacré-Cœur la basilique de Montmartre ; cette basilique sera un monument de foi, aussi comme la foi elle veut reposer sur de solides assises ; les piliers qui la soutiendront, perçant les flancs de la colline sablonneuse, s'en vont chercher à plus de 90 pieds de profondeur le roc inébranlable sur lequel reposera le monument...

Mais notre journée n'est pas finie ; il nous faut retourner maintenant à la chapelle de saint François d'Assises (rue des Fourneaux), puis à N.-D. des Victoires. Pardonnez-moi Vierge sainte, ma bonne Mère, et vous, mon bienheureux père saint François ; mais, même pour aller prier dans vos sanctuaires bénis, il m'en coûte de quitter Montmartre. Montmartre fut pour moi le grand attrait de cette journée comme il en est resté le grand souvenir. Il me semble que c'est de cette montagne comme d'un nouveau Calvaire que doit descendre pour nous le salut.

En traversant les rues de Paris j'ai saisi au vol ce dialogue entre deux ouvriers, (c'est de nous qu'ils parlaient) : « Où donc tout ça va-t-il ? — Tu ne vois pas ? ça va sauver la France ! » Fils de Voltaire impie mais toujours spirituel, tu dis plus vrai que tu ne crois ; ce sont les prières de toutes ces pauvres femmes qui sauveront la France, qui te sauveront toi-même. Du milieu de cette Babylone qu'on appelle Paris des milliers d'âmes pures et dévouées s'immolent et prient. Ces prières et ces immolations montent jusqu'au Cœur de Jésus ; plus heureux que Sodome, Paris ne périra pas ! Du haut de cette colline trois fois consacrée où bientôt se dressera son sanctuaire triomphant, le cœur de Jésus sauvera Paris et la France.

P.

Nominations. — M. l'abbé Touzeau, jeune prêtre, vicaire de Senonches ; M. l'abbé Kermaïdic, vicaire de Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou où il remplace M. l'abbé Jubault, maintenant vicaire de Saint-Pierre de Chartres ; M. l'abbé Colas, ancien curé de Garancières-en-Beauce, maintenant curé de Châssant ; M. l'abbé Legras, ancien curé de Landelles, maintenant curé de Sainville ; M. l'abbé Thévard, ancien curé de Theuvy, maintenant curé de Villampuy.

— M. l'abbé Trochard, curé de Gommerville a été admis à la retraite pour cause de maladie.

— L'adoration mensuelle a eu lieu le 11 octobre à la chapelle de la Brèche ; prédicateur, M. l'abbé Gouache, curé de Mézières-en-Drouais. Elle sera fêtée le 8 novembre dans la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres ; prédicateur annoncé, M. l'abbé Aubouin, curé de Saint-Ange-et-Torçay.

NOVEMBRE 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Novembre 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant le Saint Sacrement, de la pr. : *En ego.*

1er novembre, jeudi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. le scap. bleu et du Carmel ; 4° p. les posses. d'objets ind.; 5° p. la récit. à genoux devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

2, vendredi.—Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge.

3, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge — j. au ch.).
4, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le Rosaire; 4° pour la conf. de N.-D. de Chartres.
5, lundi.— Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
6, mardi.— Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr.*Angele Dei* (j. au ch.).
7, mercredi. — Ind pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
8, jeudi. — Ind. plén. p. l'Apost. de la Prière (j. au ch.).
9, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
10, samedi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. bleu; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 3 nov.—j. au ch.).
11, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)
12, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de St. François de Sales (j. au ch.).
13, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.).
14, mercredi.— Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. les Tert. Fr.
15, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
16, vendredi — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
17, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 3 nov.— j. au ch.).
18, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. l'Archic.du C. de Marie (j. au ch.).
19, lundi. —Ind. plén.:1°p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. la récitation quot. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de l'Angelus (j. au ch.).
21, mercredi. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. la Ste-Enfance ; 4° 7 ans et 7 quarant. p. l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre.
22, jeudi.—Ind.pl.p.la récit.quotid.de la pr.: *Loué et remercié* (j.auch.).
23, vendredi.— Indulg. pl.: 1° p. l'Ap. de la pr.; 2° p. le scap. rouge.
24, samedi. — Ind. plén. et part. nombr.des 7 basil. rom, au scap.bl. (comme au 3 nov. — j. au ch.)
25, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chap. brigitté et de l'Imm Concep. (j. au ch).
26, lundi. —Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.: 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales ; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
27, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
28, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.); 3° pour les Tert. Fr.
29, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitation quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
30, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° pour les possess. d'objets indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE
12e NUMÉRO — LA VOIX — DÉCEMBRE 1877
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice

(*Suite et fin*).

Aux œuvres corporelles de miséricorde qui prirent sous la direction de M. Hamon un si grand développement, il joignit celles encore plus essentielles qui ont pour but direct le salut des âmes.

Parmi les moyens qu'il employa pour l'atteindre, la prédication se place au premier rang.

Tous les dimanches il y avait à Saint-Sulpice quatre instructions ; sans doute il était secondé dans ce ministère de la parole par de zélés coopérateurs, mais il y prenait une part considérable : c'était d'ailleurs un des côtés brillants de M. Hamon. Dans les grands sermons, donnés à des auditoires de choix, il savait s'élever jusqu'à l'éloquence ; mais ce qui mérite d'être signalé comme le véritable type du genre, c'est sa parole pastorale, cette parole qu'il prodiguait en toute circonstance et sous toutes les formes : en chaire, de l'autel pour bénir un mariage, dans une cérémonie funèbre, en présence d'une réunion pieuse, dans les catéchismes, les premières communions, les assemblées d'ouvriers, et dans tant d'autres circonstances que son zèle ne laissait jamais échapper. Son cœur de pasteur s'y épanchait avec effusion, pour prier, conjurer, exhorter : et ces accents enflammés embrasaient les cœurs du feu de l'amour divin. C'est ordinairement au confessionnal que s'achève le bien commencé en chaire. Pénétré de cette vérité, M. Hamon se mettait entièrement à la disposition de ses pénitents, et, malgré l'extrême fatigue qu'il devait en ressentir, il prit l'habitude de confesser le soir, ce qui amena dans sa paroisse beaucoup d'heureux retours. M. Hamon avait un rare talent pour la direction. « Il avait toujours, » c'est une de ses pénitentes qui fait cette réflexion, « la parole du besoin, » il était aussi doué d'une patience à toute épreuve, et malgré ses innombrables occupations, il écoutait avec un calme sans pa-

reil les innombrables redites de certaines âmes dévorées de scrupules qui le harcelaient par leurs interminables récits. « Faites-les donc taire, » lui dit un jour une bonne dame, qui chaque semaine était forcée d'attendre qu'une de ces pauvres malheureuses ait fini, avant de pouvoir elle-même se confesser ; « ma fille, » lui répondit M. Hamon sans s'émouvoir, « vous avez bien peu de charité ! » L'église n'était pas le seul lieu où le saint curé exerçait le ministère de la réconciliation... partout où on le demandait, il allait, tout prêt à répondre à l'appel qui lui était fait. Un jour, entre autres, on vint le chercher pour un malade à toute extrémité. Il se rend au lieu indiqué et se trouve en face de la voiture d'un saltimbanque dans laquelle on l'invite à monter. Le propriétaire de cette étrange demeure était couché dans un coin, sur un misérable grabat. Il attendait avec impatience le charitable pasteur qui, heureux des excellentes dispositions de ce pauvre homme, lui prodigue les consolations de son ministère, lui administrant tour à tour le baptême, la pénitence, l'eucharistie, le mariage et l'extrême onction. Quand les saintes cérémonies furent terminées le saltimbanque, pour témoigner à M. Hamon sa reconnaissance, lui donna *une poignée de pied !* Le malheureux, doublement manchot, n'avait pas de mains...

La construction de la chapelle des œuvres, celle du calorifère, et surtout la restauration du grand orgue de Saint-Sulpice sont dûes à l'initiative de M. Hamon qui eut le rare bonheur de ne rien entreprendre sans que le succès ne soit venu couronner ses peines et ses efforts ; c'est que rempli d'une rare prudence, sa confiance en Dieu qui ne se démentait jamais ne le rendait ni téméraire ni précipité, et il n'allait de l'avant qu'au fur et à mesure que les ressources se présentaient.

L'amour de la très-sainte Vierge inspira au pieux pasteur de conduire plusieurs fois sa paroisse en pèlerinage, soit à Notre-Dame de Boulogne, soit à Notre-Dame de Chartres. Rien de pieux comme ces pérégrinations pieuses ; rien n'y était donné à l'extérieur : point de bannière, d'oriflamme; mais un recueillement profond dans les rangs des pèlerins, un parfait accord dans leurs chants d'une harmonie simple et facile, des communions nombreuses, et de la part du pasteur, des instructions touchantes et pleines d'onction ; c'était comme un patriarche, entouré de nombreux enfants qu'il conduisait à une mère vénérée et chérie pour lui rendre hommage, lui offrir leurs cœurs et demander sa bénédiction. Nous avons assisté à l'un de ces pèlerinages et le souvenir déjà lointain qui nous en reste est encore tout empreint d'une incomparable suavité.

L'époque lamentable du siége de Paris et celle plus déplorable encore de la Commune, trouvèrent M. Hamon toujours à son poste d'honneur, qui était alors pour lui celui du danger... Intrépide, il resta à son presbytère, malgré les supplications réitérées qui lui furent faites d'en sortir, et l'on peut croire que c'est à l'amour que lui portaient ses paroissiens qu'il dut de ne

pas être mis au nombre des otages. Les exercices du mois de Marie eurent lieu à Saint-Sulpice jusqu'au onze mai. Mais à la grande douleur du pasteur, un club révolutionnaire se tint dès lors le soir dans l'église. Le matin, il était permis aux prêtres d'y célébrer les Saints Mystères ; et à 4 heures les fidèles se réunissaient encore pour chanter les louanges de la reine du Ciel !

« Pourquoi donc nous en voulez-vous tant ? demanda M. Hamon à un des chefs du gouvernement de cette nouvelle Terreur dans une conversation rapportée par son biographe. » Quel mal nous avons-vous fait ? »

— Nous vous haïssons parceque vous donnez beaucoup aux pauvres. Par là vous acquérez sur le peuple une action qui vous l'attache et nous empêche de faire de lui ce que nous voudrions.

— Et c'est pour ce motif que vous voudriez nous dépouiller de tout ce que nous possédons ?

— Ce ne serait pas encore assez, parce que, quand même vous n'auriez rien, vous seriez encore plus puissants que nous, par l'autorité de votre parole qui l'emporte de beaucoup sur la nôtre.

— Votre dessein est donc...

— De vous dépouiller d'abord et de vous tuer ensuite...

La Providence n'avait pas dit son dernier mot. On sait comment tous ces criminels projets furent déjoués au moment où leur exécution commençait...

Les méchants oublient dans leur vertigineuse audace que Dieu a posé sur le rivage de la vaste mer le grain de sable qui arrête la fureur de ses flots. Mais les justes s'en souviennent et, au moment des plus grands périls, ils espèrent encore en *Celui d'où leur viendra* le secours.

Le dévouement de M. Hamon pour le Saint-Siége apostolique était sans limites, et il saisit toutes les circonstances qui s'offrirent de témoigner au Souverain-Pontife son filial et respectueux attachement.

Devançant la décision dogmatique de l'infaillibilité du successeur de Pierre, il avait constamment, comme professeur, enseigné cette doctrine qui a toujours été celle de l'église catholique alors même qu'elle n'avait point été définie par le Concile du Vatican. Nulle vertu n'a donc manqué à M. Hamon pour être un prêtre et un pasteur accompli ; aussi quand la maladie qui devait briser ses liens mortels lui fit sentir les cruelles étreintes de la douleur, elle le trouva patient et résigné, acceptant avec douceur et une vaillance sereine, la douleur corporelle qui devait ajouter un mérite de plus à ses incessants travaux... Et Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, récompensa le courageux athlèle de la foi par une mort sainte (16 décembre 1874), prémices de la couronne de gloire réservée à sa foi, à ses œuvres, à son zèle infatigable et à son ardente charité.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

L'IMMACULÉE CONCEPTION (1)

Le mystère de l'Immaculée Conception consiste en ceci, que, par la vertu du sang rédempteur de Jésus répandu dans sa sainte passion et surtout au Calvaire, Dieu devant qui tous les temps sont présents, et qui voit comme étant accompli déjà tout ce qui pour nous doit s'accomplir un jour, a totalement préservé Marie de cette souillure coupable qu'on nomme le péché originel, et dans laquelle sont conçus tous les enfants d'Adam...

Tel est le dogme défini par notre illustre et bien-aimé Pontife Pie IX, pour la consolation et aux applaudissements de la catholicité tout entière : dogme ancien comme le christianisme, dogme toujours cru dans l'Eglise comme en témoignent les monuments les plus incontestés de tous les âges ; mais qui, longtemps laissé comme tant d'autres croyances certaines, à la dévotion des chrétiens sous la garantie du Saint-Siége, n'est devenu que de nos jours un vrai dogme de foi, obligeant la conscience et dont la négation implique une hérésie formelle et le retranchement du corps mystique de Jésus-Christ. Ce mystère a toutes sortes d'aspects, et semble un vrai paradis de lumière et de grâce... De là vient qu'en cette fête le ciel et la terre, faisant écho à la Trinité adorable, et s'accordant avec Jésus coryphée, dans le monde, de tous les concerts divins, n'ont qu'une même voix et un même cœur pour chanter à l'honneur de Marie, leur maîtresse et leur Reine, ce verset prophétiquement inspiré à l'auteur du cantique: « Tu es toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en toi. »

..... Oui il était d'ailleurs juste et bon, qu'en regardant ce nombre infini de créatures qui se succèdent et constituent notre race, le Seigneur pût dire, ne fût-ce qu'une fois, à l'une d'elles: « Tu es toute » et absolument « belle, ô toi que j'aime, « belle de toutes les beautés ; belle dans ton être, dans ta vie, dans ta fin, dans ton origine ; » il « n'y a en toi ni tache » ni ombre ; je ne vois rien en toi que ce que j'y ai mis, c'est à dire ce que j'ai pensé, ce que j'ai voulu, ce que j'aime. Toutes mes perfections ont en toi leur reflet ; mais surtout ma sainteté y brille et elle n'a pas cessé d'y briller. Tu es toute de moi, tu es toute à moi ; toi tout entière, je te reconnais, je te bénis, je t'aime, parce que partout où je regarde en toi, je m'y retrouve moi-même et m'y reconnais. Tu es mon repos, tu es mon succès, tu es mon triomphe.

C'est l'*Immaculée-Conception* de Marie qui est aussi le triomphe final de la rédemption de Jésus... Ah ! je vous l'affirme, les deux yeux de mon cœur appliqués sur le Cœur ouvert de mon maître, des salaires sans nombre et sans prix dont Dieu paie son sang répandu, il n'en a pas de plus cher que cette rédemption totale et parfaite qui lui permet de dire en regardant Marie : « *Tu es toute belle, ô ma bien-aimée et il n'y a point de tache en toi.* » Ma mort t'a préservée ; mon sang t'a entourée comme un mur infranchissable ; l'ennemi, tenu à distance, ne t'a pas même abordée, son souffle même n'a pu t'atteindre ; enfin tu es toute pure et toute blanche ; pure et blanche comme moi, comme moi candide et lumineuse, et mon miroir immaculé comme celui de mon Père...

(1) Ces belles pensées que nous avons forcément abrégées sont extraites du remarquable ouvrage de M. l'abbé Charles Gay (nouvellement nommé évêque *in partibus*), ayant pour titre : Conférences aux Mères chrétiennes, 2 vol. in-8, Oudin, éditeur. Poitiers et Paris, 68, rue Bonaparte.

Marie a été sans cesse, sans relâche, sans imperfection; elle a été totalement et purement tout ce que Dieu voulait qu'elle fut, et par suite la Conception même de Dieu apparue dans le monde.

Plusieurs se sont étonnés qu'en apparaissant de nos jours à une enfant des Pyrénées, Marie lui ait dit : je suis l'IMMACULÉE CONCEPTION et non pas *je suis l'Immaculée*, ou bien *la Vierge de l'Immaculée-Conception*. Pour nous nous devons croire que partant de cette première grâce, qui est la base et comme le germe de toutes les autres que Dieu lui a faites et qui l'ont élevée au-dessus de ce qui n'est pas lui, la douce Vierge de Lourdes a voulu par là signifier le déploiement entier et la consommation de sa gloire initiale, et se montrer à nous comme la Conception universelle de Dieu totalement accomplie dans une pure créature.

N'est-ce pas d'ailleurs ce que nous trouvons explicitement écrit dans ces passages célèbres des livres sapientiaux que l'Eglise dans ses saints offices approprie à la Mère de Dieu ?

« Moi je suis sortie de la bouche du Très-Haut, née et posée dans son esprit avant toute créature... Seule j'ai pénétré jusqu'au fond de l'abîme, scrutant ses profondeurs et les illuminant ; seule j'ai marché d'un pas ferme sur les flots mouvants de la mer, dominant ses agitations et libre de ses vicissitudes. J'ai eu la primauté sur tous, enfin je possède en moi la grâce plénière et consommée de ceux qui déjà reposent en Dieu. » Je suis donc toute belle moi que Dieu aime ; je suis toute belle parce qu'il m'aime ; je suis plus belle que tous parcequ'il daigne m'aimer plus que tous ; il n'y a point de tache en moi. Je suis Marie ; je suis *la Vierge*, je suis *l'Immaculée :* « Je suis l'IMMACULÉE CONCEPTION.

SAINT AIGNAN, ÉVÊQUE DE CHARTRES (1)

L'Eglise de Chartres, comme celle d'Orléans, s'honore d'avoir eu pour évêque un Saint portant le nom d'Aignan. Si le premier, dont les prières firent reculer le farouche Attila, est devenu justement célèbre dans l'histoire de notre pays, le second, par son zèle à détruire les superstitions païennes qui régnaient encore parmi les habitants des campagnes, peut être mis au rang des évêques qui ont le plus honoré le siége de Chartres. Rempli d'un filial amour pour la Vierge-Mère, il donna à son église le patrimoine qu'il avait reçu de ses parents, afin d'augmenter par ses libéralités les splendeurs du culte que cette aimable souveraine recevait dans son temple, le plus saint de toute la terre et devenu célèbre par le prodigieux concours et la dévotion des peuples. Enfin, chéri de Dieu et des hommes, à cause du mérite éclatant de ses vertus, il laissa de lui en mourant un précieux souvenir.

Il fut inhumé à Chartres dans l'église de Saint-Pierre qu'il avait lui-même fondée, et qui, dans la suite des temps, prit son nom et s'appela Saint-Aignan. Les restes mortels du bienheureux Pontife tirés du sépulcre où ils avaient été déposés dans la crypte de son église, fut placé sous le saint autel de l'église supérieure. Après l'incendie de 1133, qui la détruisit presque en entier, on ne retrouva du saint corps que quelques ossements à demi consumés qui furent pieusement recueillis et déposés de nouveau dans l'église reconstruite et rendue au culte.

(1) D'après la légende du bréviaire chartrain.

L'évêque Geoffroy déclara, dans cette circonstance solennelle, que le jour de la mort du saint étant inconnue, on célébrerait chaque année le 7 décembre la fête de cette translation.

L'an du Seigneur 1774 les reliques de Saint-Aignan furent déposées dans une châsse dorée d'un travail exquis. Elles y demeurèrent jusqu'à cette époque néfaste où le vandalisme révolutionnaire remplit la France de sang et de ruines ; quelques fragments de ces restes échappèrent pourtant à la rage impie des profanateurs : On les conserve avec vénération dans cette jolie église de Saint-Aignan qui de nos jours a été si artistement restaurée. C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le journal catholique *La Croix* (publié à Bruxelles), a inséré une correspondance racontant le voyage de Monseigneur Dumont, évêque de Tournai, à Rome.

Voici un passage de la lettre. — « Sa Sainteté s'est vivement intéressée aux détails que l'évêque de Tournai lui a donnés sur la lutte infatigable que poursuivent en Belgique, au milieu de difficultés sans nombre et souvent des plus pénibles, ces vaillants catholiques qui n'admettent point d'accomodements avec l'erreur, quelque mitigée qu'elle soit, qu'elle veuille paraître. Le Saint-Père a loué hautement la fermeté de résolution dont ces catholiques font preuve. et il a déclaré que, dans le temps où nous sommes, *il n'y a rien de plus dangereux que de vouloir être catholiques à moitié*, que partout il faut avoir le courage de soutenir les vraies et pures doctrines sans *transaction, sans faiblesse, dans toutes leurs légitimes conséquences.* »

La même correspondance, datée du 12 novembre, dit qu'on admire chez le Saint-Père une force d'âme et une vigueur physique qui dénotent en lui une santé capable de résister longtemps encore aux plus dures épreuves, quoi qu'en aient dit de nouveau les gazettes mensongères de la Révolution.

Fêtes de Vienne. — L'Eglise de Vienne (Isère), célèbre par ses nombreuses et importantes reliques, avait perdu beaucoup de ces précieuses richesses dispersées surtout à l'époque de la Révolution. A force de recherches laborieuses et longues, on est parvenu à rassembler de nouveau la plupart de ces objets sacrés. Des fêtes d'ostension générale des reliques et de réparation aux saints ont été célébrées à Vienne le 2 et le 3 octobre, en présence de S. Em. le cardinal Caverot, de plusieurs évêques et d'un grand concours de peuple.

Monseigneur Fava, évêque de Grenoble, a demandé qu'une relation exacte de ces fêtes vraiment magnifiques fût publiée.

Ce travail a été effectué sous les auspices du savant curé de Saint-Maurice qui a fourni lui-même une préface traitant de l'histoire de Vienne au point de vue des origines religieuses. Les discours de Mgr Mermillod et de Mgr Besson à le cathédrale de Saint-Maurice ont été publiées avec un soin tout spécial.

Mais c'est surtout au point de vue de l'œuvre des *Cercles catholiques* que la brochure est intéressante. Les rapports et discours qui ont rempli la séance solennelle tenue au cercle de Vienne y ont été soigneusement reproduits, et la brillante improvisation de Mgr Mermillod est une des meilleures œuvres de propagande qu'on puisse faire en faveur des cercles catholiques.

(Cette brochure se vend à Lyon, chez M. Josserand, place Bellecour, 3, au prix de 50 centimes et 60 centimes franco par la poste).

Soyons confiants. — Puisque nous parlons de Monseigneur Mermillod, citons un passage de l'éloquent discours qu'il a prononcé à Lyon, dans la dernière assemblée générale de l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre : « Prenons donc patience, dit l'illustre orateur, pourquoi s'effrayer des tristesses de l'heure présente ? Rappelons-nous le souvenir de sainte Catherine de Sienne, cette grande âme si vaillante la fille obscure d'un teinturier, née dans les rangs du peuple, morte jeune encore, la Jeanne d'Arc de la Papauté, qui ramena la Papauté d'Avignon à Rome. On lui demandait quel était le meilleur temps, elle répondit : « C'est celui où il fait le plus d'orage et de tonnerre, parce qu'alors les hommes ne songent pas à offenser Dieu. » — Il fait donc beau temps aujourd'hui, puisqu'il y a de l'orage et du tonnerre. Donc, debout dans la sérénité; si l'on peut nous enlever la terre, on ne peut pas nous enlever Dieu. Soyons comme cette femme d'Irlande, qui disait à son mari, hésitant à voter pour O'Connel dans la crainte de l'exil :

« Vote pour O'Connel ; s'ils peuvent nous chasser de notre cabane, ils ne nous chasseront pas du ciel. »

C'est l'heure des grandes âmes. Si nous n'avions pas eu de persécutions, nous n'aurions pas eu Pie IX. Pie IX a grandi depuis sa captivité ; sa parole traverse l'espace et va aux extrémités du monde. »

— *Un martyr Avignonnais.* — Un jeune ecclésiastique d'Avignon, l'abbé Gilles, de Valréas, fut mis à mort, en 1869, pour la foi, en Chine, où il était missionnaire apostolique. Son corps vient d'être retrouvé dans un parfait état de conservation. Mgr d'Avignon vient d'être officiellement averti de ce fait vraiment extraordinaire, eu égard à l'état dans lequel furent laissés les restes du martyr et à la nature du terrain dans lequel ils furent ensevelis.

La Prusse et les Sœurs de Charité. — Une revue allemande rend cet hommage aux religieuses de la Prusse :

« On regrette les Sœurs de Charité en Allemagne. Le gouvernement commence à s'apercevoir que l'expulsion des ordres religieux fait plus de tort au pays qu'aux congrégations elles-mêmes, et cela pour deux raisons : la première est que, dans les hôpitaux autrefois confiés aux soins des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, *la mortalité a sensiblement augmenté depuis leur départ.*

« La seconde est que, malgré tous les avantages que le gouvernement offre aux gardes-malades séculières, auxquelles il paie le double environ de ce que recevaient les Sœurs, malgré ses fréquents appels aux préfets des provinces, on ne peut trouver un nombre suffisant de femmes disposées à se vouer à cette pénible tâche. »

Les Religieuses Visitandines et Pie IX. — Nos lecteurs savent que le Souverain-Pontife a déclaré dernièrement saint François de Sales docteur de l'Eglise. En reconnaissance de ce nouveau titre de gloire accordé par le Pape à leur saint fondateur, les religieuses de tous les couvents de la Visitation de France ont eu la pieuse pensée d'offrir à Pie IX une relique insigne du saint évêque de Genève, dont le corps est à Annecy, au couvent de la Visitation. M. Armand Calliat, l'habile orfèvre de Lyon, a été chargé d'exécuter le reliquaire et il a fait un chef-d'œuvre.

Fêtes de Saint-Quentin. — Le pèlerinage au tombeau de Saint Quentin (Aisne) a pris ces dernières années un magnifique développement.

C'est le 28 octobre, à l'issue des vêpres, que Monseigneur l'archevêque de Reims, assisté de plusieurs évêques, a renouvelé l'imposante cérémonie de l'élévation des reliques de saint Quentin.

Quand les six prélats, la crosse en main, la mitre en tête, entourés de deux cents prêtres, formèrent la couronne au pied de l'autel ; quand, à travers les nuages de l'encens dans l'auréole éblouissante des couronnes de feux qui montaient du sanctuaire jusqu'aux galeries de la voûte, apparurent sur l'*édicule* resplendissant les châsses d'or des martyrs, une indicible émotion étreignit tous les cœurs. Une voix entonna le *Credo* des solennités ; les dix mille voix de la foule fidèle, frémissante, attendrie, transportée d'un pieux enthousiasme, firent retentir les voûtes sacrées d'une immense acclamation de foi et d'amour.

Après la cérémonie, quand Monseigneur l'archevêque de Reims regagna le presbytère, une foule énorme, étendue sur un parcours de 500 mètres se porta au-devant de lui et s'inclina sous sa bénédiction. Tous voulaient baiser son anneau pastoral.

« Non, dit le correspondant de l'*Univers*, notre France n'a point perdu le sentiment religieux. Non, les sectaires ne parviendront pas à faire de nous un peuple sans Dieu, une nation sans croyance et sans culte !

Fêtes de Saint-Martin à Tours. — Pendant la neuvaine terminée le 11 novembre, un grand concours de fidèles a constamment occupé la chapelle provisoire et la Crypte. Le R, P. de Pascal, dominicain, prêchait tous les jours. Le 10, séance générale et annuelle de l'Union catholique et sociale de la Touraine ; plusieurs allocutions épiscopales ; rapport très-intéressant sur l'Université d'Angers, la grande œuvre des évêques de l'Ouest. Le 11, procession splendide présidée par NN. SS. les archevêques de Bourges et de Tours et de plusieurs autres prélats ; cette procession entre dans la Crypte du tombeau de Saint Martin et sort par la chapelle provisoire ; les reliques sont portées au milieu d'une foule immense qui les vénère. — Après le 11, les pèlerinages continuent ; il y en a eu de la Normandie, de la Bretagne, de Paris, d'Amiens, de Tulle, de Bordeaux, de Luçon.

La famine dans l'Inde. — On ne peut trop renouveler l'appel à la charité en faveur des pauvres Indiens décimés par la famine. Les lettres insérées dans les Annales de la Propagation de la foi, et le bulletin des Missions catholiques dépeignent leur situation épouvantable. Une des religieuses réparatrices établies à Trichinopoly (Maduré) écrivait en septembre dernier :

« ... Oh ! si l'on pouvait assister en Europe aux scènes lamentables dont nous sommes sans cesse témoins, assurément on donnerait sans compter. Les malheureux habitants des campagnes, après avoir vendu le peu qu'ils possédaient, accourent vers les villes. Persuadés que les blancs ne doivent manquer de rien, ils assiégent nos maisons, celles de nos missionnaires et des fonctionnaires publics, criant, suppliant, quand ils en ont la force, en montrant leurs membres décharnés quand ils sont trop affaiblis pour parler. »

Nous avertissons de nouveau que les secrétariats d'évêchés recueillent les offrandes destinées aux populations ravagées par le fléau.

Pologne.—*Couronnement de la Madone miraculeuse de Starawies.* Le sanctuaire de Starawies remonte à une haute antiquité ; on y vénère depuis le XIVe siècle une image miraculeuse représentant l'As-

somption de la très-sainte Vierge. Cent mille personnes ont assisté à la récente fête du couronnement ; on n'a cessé de donner la communion qu'à neuf heures du soir !! La Madone a été couronnée par l'envoyé et le représentant du Vicaire de Jésus-Christ, le nonce apostolique, Mgr Jacobini. Le peuple polonais devait avoir une fois de plus l'occasion d'affirmer sa foi inébranlable, son attachement à l'Eglise romaine et son culte pour Celle qu'il ne cesse d'honorer dans ses prières : *Regina Regni Poloniæ.*

C'est la première fois depuis le partage de la Pologne qu'un envoyé du Saint-Siége devait y arriver dans le but immédiat de visiter ce malheureux pays et de s'occuper de ses misères. Le voyage triomphal de Mgr le Nonce à travers la Galicie a eu un retentissement profond et général sur toute l'étendue de l'ancienne Pologne. En ce pays un rayon d'espérance perce les ténèbres d'une longue infortune, à la vue du nouveau diadême qui vient d'être posé sur le front de sa Reine.

— *Université de Lille.* — La Semaine de Cambrai (nº du 17 novembre) donne de longs détails sur la rentrée solennelle de l'Université catholique de Lille, maintenant complétée par l'inauguration des Facultés de théologie et de médecine. Les discours si remarquables prononcés en cette circonstance sont publiés dans cette intéressante revue.

— Le nouvel évêque de Versailles, Mgr Goux, a été sacré le 14 novembre à Toulouse, dans sa magnifique église de Saint-Sernin. Mgr Bouange, évêque de Langres, a été sacré, le 18, dans son église de Saint-Géraud d'Aurillac. Mgr Lelong, évêque de Nevers, a été sacré le 21. Mgr Bouange et Mgr Lelong ont été vicaires-généraux d'Autun. — Mgr Pie a maintenant près de lui un évêque auxiliaire dans la personne de Mgr Gay, l'auteur des célèbres ouvrages intitulés : *De la Vie et des Vertus chrétiennes, Conférences aux Mères chrétiennes,*

Frère Abel et frère Victorin. — La Semaine de Séez a publié un bel article sur le Directeur des Frères de Notre-Dame d'Alençon : Frère Abel qui vient de mourir presque subitement. Ce bon religieux était une de ces natures rares en qui s'harmonisent merveilleusement les qualités physiques et intellectuelles, tous les dons de l'esprit et du cœur. Frère Abel était issu d'une famille noble du côté maternel et non sans fortune, doué d'une intelligence précoce ; sa vie semblait devoir s'arranger d'elle-même pour le bien-être et ce que le monde appelle un brillant avenir. Dieu en avait décidé autrement. L'esprit qui « souffle où il veut » s'était reposé complaisamment sur cette jeune âme et lui avait laissé entrevoir une gloire plus haute que toutes les gloires du monde, la gloire de l'humilité. L'humilité devait être plus tard la vertu de prédilection du frère Abel et comme le caractère particulier de sa vie.

A quinze ans, subitement touché de la grâce de Dieu, il interrompit ses études latines et entra à l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, où il demeura, en dépit des plaintes et même des menaces de sa famille. Il avait eu un instant la pensée d'embrasser l'état ecclésiastique ; mais la lourde responsabilité qu'entraîne avec elle la vocation sacerdotale l'effraya tellement qu'il écarta pour jamais ce projet et ne songea plus qu'à devenir un humble Frère. Loin de se repentir dans la suite d'avoir suivi cette vocation modeste, il se plaisait à redire que depuis son entrée dans la Congrégation, il n'avait jamais éprouvé le moindre regret.

Tout d'abord le jeune novice s'attira, par ses rares qualités, l'estime de ses supérieurs ; et le Frère Philippe, de vénérable et illustre mémoire, lui témoigna toute sa vie une particulière affection.

Successivement professeur à l'école normale de Beauvais, fondateur de plusieurs écoles qu'il rendit florissantes, puis directeur de la maison des Frères de Montrouge, il occupait ce dernier poste pendant la guerre de 1870. A cette époque, il fit preuve, ainsi que tous les humbles et vaillants Frères des Ecoles chrétiennes, d'un dévouement absolu ; vingt fois il exposa sa vie en allant sur les champs de bataille relever nos morts. Quelques années plus tard, il était appelé à diriger l'une des deux maisons de Frères d'Alençon. C'est dans cette dernière résidence que la mort est venue le frapper. La mort ne l'a point surpris. Un mystérieux prssentiment l'avertissait depuis quelques mois de sa fin prochaine.

Les restes du Frère Abel ont été transportés dans son pays natal. Suivant son désir, on inscrira sur sa tombe ces simples paroles dictées par lui-même, quelques semaines avant sa mort : « Je me suis » consacré au service des pauvres pour faire de bons chrétiens et » d'honnêtes citoyens ! »

La cérémonie à la fois triste et brillante des obsèques a prouvé la sympathie générale qui honorait le saint religieux. Tout le clergé de la ville était là ; les cordons du poêle étaient tenus par M. le préfet, M. le sénateur de la Sicotière ; M. l'inspecteur d'Académie et M. le trésorier-général de l'Orne.

— Un autre religieux de l'Institut des Ecoles chrétiennes, le Frère Victorin, récemment décédé à Angers, a aussi reçu les hommages de la presse catholique. Sa mort subite a produit une grande sensation à Angers où on l'avait en grande estime pour ses vertus, ses talents. Nous aimons à citer son nom, en memoire surtout du dévouement qu'il a déployé en 1870 au milieu des mobiles de Maine-et-Loire, à Patay, à Loigny, à Faverolles.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Errata du numéro de Novembre. — Page 256, ligne 39 au lieu de *livre de Moïse*, lisez *livre des Rois*. Page 257, ligne 13, au lieu de *communiquant*, lisez *se communiquant*.

Avis. — On a dû modifier le tarif des offrandes pour les *lampes* qui brûlent à la Cathédrale et à la Crypte. Contraints de changer un taux fixé il y a bien longtemps, nous ne l'élevons point toutefois jusqu'aux chiffres adoptés dans plusieurs autres lieux de pèlerinage. Voici le réglement à suivre désormais : Deux francs pour neuf jours, cinq francs pour un mois, cinquante francs pour un an.

— 124 lampes ont été demandées en novembre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 97 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 5. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 5.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 31 enfants ont été voués à la Sainte-Vierge, dont 4 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte : 335.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 232.

Nombre de visites faites aux clochers : 132.

— Nous ajournons cette fois encore les extraits de correspondan-

ces relatives aux faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Chartres.

— A la fête de la Toussaint, Monseigneur a tenu chapelle et présidé aux offices du soir. Sa Grandeur a parlé dans le chœur après l'évangile de la messe capitulaire. Entre les deux vêpres, une très-bonne instruction a été donnée par le R. P. Petitalot, mariste de la résidence de Paris, auteur d'un ouvrage bien connu sur la Sainte-Vierge.

Le 25 novembre, la messe capitulaire a été chantée par l'Ecole Normale et la Société Chorale, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile. Daigne cette bonne sainte, patronne de la musique sacrée, entretenir chez les jeunes gens de l'Ecole Normale, selon les désirs bien connus de leur respectable directeur et de leurs excellents maîtres, l'amour du chant d'église qu'ils exécutent avec bonheur chaque dimanche à la messe paroissiale de Notre-Dame ! S'il en est ainsi, nous les verrons plus tard, instituteurs dispersés dans les communes, très-légitimement fiers d'avoir place au lutrin, d'aider ainsi le curé pour la gloire de Dieu et l'honneur du culte, et de plus, heureux de préparer dans leurs élèves de futurs chantres, conformément à un article du règlement des écoles primaires.

— Le 21 novembre, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, est solennisé saintement dans plusieurs communautés et pensionnats de la ville. En l'église de Notre-Dame, ce jour se distingue des autres par un plus grand nombre de communiants. Les clercs de Notre-Dame de Chartres ont une cérémonie particulière où ils renouvellent leur consécration au service de Marie. Beaucoup aussi parmi les mères qui ont voué leurs enfants à la Sainte Vierge se sont souvenues, le 21 novembre surtout, des engagements contractés. Elles ont mis sous la garde de la Divine Mère le corps et l'âme du petit enfant, l'âme surtout. Que cette âme se développe dans l'amour de Dieu au foyer de la famille, grâce aux bons exemples reçus, aux avis chrétiens, à la prière commune ! qu'elle apprenne de bonne heure à connaître et à aimer le saint temple, comme Marie qui ne voulait plus le quitter après sa consécration !

— Nous apprenons et nous sommes en mesure d'annoncer que Monseigneur Langénieux, archevêque de Reims, se propose de faire son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres pour le jour de l'Immaculée-Conception. Sa présence, vivement désirée par Monseigneur notre évêque, rehaussera encore l'éclat d'une fête toujours belle à la cathédrale de Chartres ; la procession aux flambeaux à la Crypte commencera entre quatre heures et demie et cinq heures. — Nous ne pouvons trop presser les fidèles de se préparer, cette année surtout, à la célébration de la fête du 8 décembre ; les graves circonstances dont se préoccupe à bon droit la Société doivent élever les cœurs vers Marie, le secours des chrétiens.

— La réunion pour l'Œuvre des Pauvres malades des paroisses Saint-Pierre et Saint-Aignan a eu lieu, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Chartres, dans l'église Saint-Aignan. L'orateur, le R. P. Matignon, a pris pour sujet l'explication du mystère de la pauvreté. Ce mystère, beaucoup ont cherché à le faire disparaître : par le travail universel, l'impôt progressif, le partage égalitaire, la confiscation au profit de l'Etat, absurdités qui ne changent rien à l'inégalité des conditions de fortune comme auparavant. Mais Dieu qui connaît

ce mystère en a donné l'explication. « Les pauvres subsisteront toujours ; c'est la parole de Jésus-Christ. La pauvreté subsistera ; c'est la béatitude du pauvre et la béatitude du riche ! » — Le salut solennel qui a suivi le sermon a été chanté sous l'habile direction de M. Delangle par les élèves de l'Ecole Normale.

— Mgr l'évêque de Chartres vient d'élever à la dignité de vicaire-général honoraire, M. l'abbé Bourlier, supérieur du Grand-Séminaire.

— M. l'abbé Guyon, précédemment curé de Dommerville, est maintenant curé de Rouvray-Saint-Denis. — M. l'abbé Bigot, précédemment curé de Fontaine-Simon, est nommé curé d'Yèvres.

— Le 15 novembre, Monseigneur l'évêque de Chartres, à l'occasion de la fête de Saint-Eugène, son patron, a réuni, comme tous les ans, les zélateurs et les zélatrices de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. — Nous n'oublierons pas de prier pour le succès de cette grande association catholique le 3 décembre, jour spécialement consacré à la mémoire de saint François Xavier. Nous y encourageons nos lecteurs par le trait suivant.

Il y a peu de jours, Mgr Comboni, vicaire apostolique de l'Afrique centrale, qui a plus de cent millions d'âmes dans son vicariat, prononçait, à Paray-le-Monial, ces paroles qui font du bien au cœur, dans les tristes jours où nous sommes :

« Oh ! si j'avais avec moi des missionnaires français, des religieuses françaises pour élever les enfants et soigner les malades, un couvent de Visitandines pour prier, je convertirais l'Afrique centrale tout entière.

« Avant la guerre de 1870, je recevais de la Propagation de la Foi un secours de 45,000 fr. A la nouvelle de nos désastres, je crus ma mission ruinée ; et voilà que, l'année d'après, j'ai reçu 2,000 fr. de plus, c'est-à-dire 47,000 fr.; je n'en pouvais croire mes yeux. N'ayez donc pas peur pour la France. Il faut des missionnaires ; or, les missionnaires ne peuvent se passer de la France ; par conséquent Dieu ne vous laissera pas périr. »

Avis au clergé. — MM. les Curés du diocèse ont reçu le prospectus d'un certain *Comptoir Notre-Dame des Victoires.* Il est bon de faire savoir que cet établissement, soi-disant religieux, est formellement désavoué par l'archevêché de Paris.

NÉCROLOGIE.

Le diocèse de Chartres vient de faire des pertes douloureuses ; quatre de ses prêtres ont rendu leur belle âme à Dieu depuis un mois. Ce sont M. l'abbé Compagnon, Pierre-Augustin, chanoine honoraire, chapelain de la communauté de Saint-Paul, décédé le 30 octobre, dans sa 75e année ; M. l'abbé Brandelon, Alphonse, curé de Sancheville, enlevé par une fluxion de poitrine, le 5 novembre, à l'âge de 53 ans : M. l'abbé Baudouin, Louis-André, curé d'Yèvres, qui a succombé à une longue maladie le 17 novembre, à l'âge de 47 ans ; M. l'abbé Havard.

De M. l'abbé Brandelon, nous n'avons qu'une chose à dire, à défaut d'autres renseignements sur les détails de sa carrière : c'est qu'il méritait l'estime de tous pour sa régularité, ses habitudes sérieuses et l'amour de son ministère ; confrères et paroissiens ne lui ont pas ménagé cette estime ; ils furent nombreux autour de son cercueil ; leurs prières étaient les meilleures preuves d'affection qu'il avait désirées.

M. l'abbé Compagnon. — Pour l'éloge de ce vénérable défunt, nous voudrions reproduire l'allocution prononcée, après sa mort, par son cher collègue, M. l'abbé Sévestre. Les Sœurs de la Communauté de Saint-Paul, particulièrement, seraient heureuses de posséder ce discours comme elles ont eu, par le numéro dernier de la *Voix*, celui qui fut prononcé lors de la cinquantaine de prêtrise de leur supérieur général. Nous ne pouvons donner que l'analyse de l'oraison funèbre.

« Sous le coup qui vient de nous frapper dans nos intérêts les plus sacrés comme dans nos affections les plus chères, dit en commençant l'orateur, c'est pour mon cœur un besoin pressant de rendre hommage à la sainte mémoire de celui que nous pleurons. » Dans ce but, M. l'abbé Sévestre paraphrase les paroles que Dieu même a prononcées par la bouche du Sage à la louange de l'un des plus saints prêtres de l'ancienne Alliance. Par l'application de plusieurs textes empruntés au chapitre 46e de l'Ecclésiastique, il montre comment le vénérable défunt a vécu, comment il est mort, comment il se survit à lui-même.

1° *Dilectus à Domino Deo suo. — In lège Domini congregationem judicavit — In fide suâ probatus est* — Il a été aimé du Seigneur son Dieu ; il a dirigé dans la loi du Seigneur la congrégation confiée à ses soins ; la foi a été le grand mobile de ses actes. Ainsi se résume toute une vie dont voici quelques faits.

Pierre-Augustin Compagnon naquit en 1803, à Vert-en-Drouais, de parents recommandables par leurs principes religieux et dans une condition que le fils de Dieu honora de ses préférences en se faisant appeler le fils de l'artisan, *fabri filius*. Sa première éducation chrétienne se forma auprès d'un saint prêtre, confesseur de la foi sous la grande Révolution, M. l'abbé Moriette qui de sa maison avait fait une petite pépinière de sujets destinés au sacerdoce.

Quoique employé dès sa plus tendre enfance au service religieux de la paroisse, et toujours édifiant dans sa conduite, il arriva au terme de l'adolescence sans avoir osé encore se prononcer sur le choix de sa vocation. C'est à l'âge de quinze ans que, sous l'inspiration d'un livre qui faisait ses délices (la Perfection chrétienne de Rodriguez), il se sentit le désir de vivre de la vie parfaite et de devenir simple religieux. La vie du couvent, il ne devait la voir de près que plus tard en y formant les autres ; l'esprit religieux, il était appelé à le développer en lui par la préparation au sacerdoce ; Dieu le voulait prêtre afin qu'un jour il communiquât facilement cet esprit à un très-grand nombre d'âmes. Ces premières inclinations ainsi que les circonstances heureuses qui protégèrent la piété de l'enfant et de l'adolescent prouvent assez qu'il était dès lors singulièrement cher au Seigneur son Dieu, *Dilectus à Domino Deo suo*, et l'on se rappelle, à cette pensée, le jeune homme de l'Evangile que Jésus regarda avec complaisance et qu'il aima. Heureux ce jeune homme s'il eut accueilli l'appel à la perfection venant de la bouche du Divin Maître avec la même ardeur que le futur lévite dont nous esquissons l'histoire !

Durant toute son éducation cléricale soit à Versailles soit à Chartres, M. Compagnon répondit aux tendresses divines ; et c'est des lèvres de Monseigneur Clausel de Montals, que, lors de sa consécration sacerdotale, il put entendre ces paroles prononcées par le Pontife au nom du Christ : Désormais je ne vous appellerai plus mes serviteurs ; je vous ai appelé mes amis.

L'abbé Compagnon avait compris depuis longtemps cet incomparable privilége de l'amitié d'un Dieu, et il avait essayé de la mériter par la fidélité aux prescriptions divines durant son noviciat lévitique : *Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præscripsi vobis.* Il était temps d'aller prêcher à autrui la même fidélité, gage de la même récompense. Nous le voyons, au sortir du Séminaire, exercer son zèle sacerdotal à Unverre, en qualité de vicaire, puis à Prasville en qualité de curé. Dans ces deux paroisses, surtout dans la dernière où il a vécu plus d'années, on se souvient encore avec une grande édification du ministère de l'ami de Dieu. C'est à Prasville qu'alla le chercher l'autorité diocésaine pour lui confier la mission à laquelle il semblait si bien préparé : la direction spirituelle de la Communauté de Saint-Paul de Chartres. *In lege domini Congregationem judicavit.* Il a judicieusement dirigé dans la loi du Seigneur la Congrégation. Dès le début, le nouveau chapelain des Sœurs de Saint-Paul montra lumière d'esprit, dévouement du cœur, fermeté de volonté, bonté de caractère. C'était l'homme sage et judicieux qui étudie la situation et sait s'en rendre compte ; qui, habile dans le choix des moyens, dispose tout avec douceur pour atteindre sûrement son but. Sans être précisément étranger aux intérêts matériels de la Communauté, il porte avant tout ses sollicitudes sur la loi du Seigneur, c'est-à-dire sur la règle, expression de la volonté divine ; *in lege Domini judicavit.* Tout ce que par là il a fait de bien à la Congrégation prise dans son ensemble et en partiulier à chacune des âmes qui la composent, il faudrait des volumes pour le raconter ; toutes les religieuses ont sur ce point leurs impressions et les plus doux souvenirs. Ce qui, en M. l'abbé Compagnon, donnait l'inspiration, l'aliment le parfum à tout, c'était la foi;

In fide suâ probatus est. Ne point perdre Dieu du regard et n'attendre que de lui la lumière, *vidit Deum lucis ;* puiser dans les paroles mêmes de Celui qui est l'éternelle Vérité les accents de conviction qu'il faut faire descendre de la chaire sacrée dans les âmes de religieuses, *in verbis suis fidelis habitus est ;* s'adonner à l'esprit de prière et ensuite le faire pénétrer chez les autres, *invocavit Deum omnipotentem ;* enfin célébrer avec dévotion les saints mystères, *in oblatione agni inviolati ;* tel a été certainement le plan de conduite du vénéré chapelain, et c'est l'histoire de sa vie au milieu de nous. On reconnaît là le prêtre ami de la solitude qui favorise les exercices spirituels et la mémoire des choses de Dieu ; le directeur et le prédicateur nourri des saintes études ; l'homme d'oraison qui la pratique et l'enseigne ; l'homme du saint bréviaire ; le pieux sacrificateur de l'Agneau, le prêtre qui s'immolait lui-même par l'habitude de la pénitence intérieure et extérieure et qui, jusqu'à la fin, voulut résister à la maladie pour célébrer le sacrifice de l'autel ; en un mot on reconnaît le juste qui vit de la foi, et en qui la foi grandit par l'épreuve. *In fide suâ probatus est.*

2. L'orateur, après avoir tracé ainsi dans un touchant commentaire de l'Ecriture l'existence de son vénéré confrère, expose de la même manière comment il se prépara à la mort et comment il mourut.

M. l'abbé Compagnon avait su comprendre de bonne heure le *quotidiè morior* de Saint-Paul ; une fois atteint du mal cruel qui devait le conduire au tombeau, il s'y exerça encore mieux et avec un zèle persévérant. Comme celui dont Dieu fait l'éloge au chapître 46[e] de l'Ecclésiastique, il se livra à un détachement de plus en plus absolu ; il sacrifiait ses chers livres eux-mêmes, voulant qu'ils ser-

vissent à de jeunes prêtres après lui avoir été pour son propre ministère d'un si précieux usage.

Des années de souffrances se passèrent sans qu'il discontinuât ses fonctions laborieuses ; enfin le voilà au soir de sa vie. Immédiatement après un acte de zèle qu'il vient d'accomplir en travaillant au bien des âmes, le mal qui le torture le menace de ses dernières violences ; il tombe sur le lit de douleur et ne s'en relèvera plus.

Antè tempus finis vitæ suæ... testimonium præbuit in conspectu Domini et Christi. Quels beaux témoignages de piété solide et affectueuse au seuil de l'éternnité, en présence du Seigneur ! C'est alors principalement que, à la grande admiration des personnes qui le gardaient ou le visitaient, il se révéla tout entier. Ses oraisons et ses actes d'offrande continuels se traduisaient par des textes de l'Ecriture, par la récitation des prières du Tiers-Ordre franciscain qui lui était si cher, par des exclamations spontanées. Et toujours c'était le cri de la confiance à la miséricorde divine, ou d'une résignation héroïque sous le pressoir de la douleur. Il souffrait tant et il disait : Alleluia ! Amen ! Alleluia ! Amen !..... Ce fut en pleine connaissance, et après de tels soupirs de foi et d'amour, que son âme quitta ce monde.

3° *Et post hoc dormivit... et exaltavit vocem suam de terrâ.* Il va dormir au tombeau et pourtant sa voix se fait encore entendre, dit l'orateur en terminant, cette voix qui nous a tant de fois instruits et consolés, ne cessera pas de nous être utile par le souvenir de ses enseignements. *Defunctus adhùc loquitur* ; il nous parle à nous-même et il parle à Dieu pour nous. — M. l'abbé Sévestre insiste avec émotion sur cette pensée et la conclusion est un appel aux charitables suffrages du cher défunt en faveur de la Congrégation ; *Memor esto Congregationis tuæ quam possedisti ab initio......*

Les obsèques de M. l'abbé Compagnon ont eu lieu à la cathédrale le 31 octobre, en présence de Monseigneur, du Chapître, d'un nombreux clergé, de la Communauté et du pensionnat de Saint-Paul, puis des Sœurs de Bon-Secours dont il avait été pendant plusieurs années le supérieur, des députations de plusieurs Communautés de la ville et de beaucoup de fidèles.

— *M. l'abbé Baudouin.*—La vie de ce bon prêtre, nous écrit un des des confrères qui l'ont le mieux connu, a été une vie d'étude, d'abnégation et de dévouement. Le grand principe de ses actions ce fut surtout d'accomplir en toute simplicité et abandon la volonté de Dieu. Sa docile obéissance aux moindres désirs de son évêque, ses règles de direction, son égalité d'âme vis-à-vis des événements, vis-à-vis même de la maladie et de la mort furent constamment appuyés sur ce principe. Pour ses études, sa maxime était d'apprécier cinq minutes de temps. Aussi quels travaux accomplis en si peu d'années. Les résumés de ses instructions remplissent plusieurs volumes, et quelle clarté, quel charme dans ces petits prônes de huit à dix minutes ! Tantôt c'est le simple exposé de la doctrine, d'autres fois c'est cette même doctrine rendue vivante dans l'exemple des saints. Quelle variété et quel à-propos dans ces allocutions touchantes prononcées à l'occasion des cérémonies nuptiales ! C'est que M. l'abbé Baudouin avait la sollicitude des âmes et la passion de l'étude. Outre l'Ecriture Sainte, la Théologie et la Patrologie, dont la lecture rentrait dans son règlement de chaque jour, il se plaisait dans l'étude des sciences naturelles et avait une prédilection marquée pour l'Histoire de l'Eglise. L'ouvrage considérable de M. l'abbé Darras avait été lu par lui pendant ses déjeuners. Il avait recueilli de ces études

si variées une foule de notes historiques, biographiques et scientifiques qui lui fournissaient la matière d'instructions vraiment neuves et intéressantes. C'est ainsi qu'après l'exposé de la doctrine chrétienne proprement dite, il parlait de l'âme humaine, du corps, de la pensée, du langage, de la poésie et de l'histoire, de la joie, de la tristesse, du progrès et de la science, montrant Dieu partout.

Il avait conçu le plan d'un petit ouvrage sur les saints du diocèse de Chartres, ouvrage qu'il voulait dédier aux jeunes gens de la Beauce et du Perche. Il avait réuni de même une foule de documents archéologiques sur Yèvres et les environs. — Et pourtant ses journées se passaient en courses apostoliques à travers son immense paroisse; mais pour lui le temps du voyage était le temps de l'étude. La plupart de ses travaux ont été accomplis le long des chemins de gazon et à travers les sentiers de village. Oh ! comme il aimait ses livres ! Mais il aimait plus encore son troupeau et les petits enfants de son troupeau, il aimait plus encore Dieu. Aussi avec quelle résignation il fit son sacrifice pour les siens ! Le jour de son inhumation qui avait lieu le 19 de novembre, les trois nefs de sa grande église étaient remplies de ce bon peuple qu'il avait tant aimé, et quand M. le curé de Brou invita dans une allocution touchante ces fidèles chéris à prier pour leur père, tout ce peuple était en larmes, car il avait compris la grandeur de sa perte. Les confrères nombreux qui étaient accourus aux obsèques d'un frère vénéré pensaient devant ce cercueil à la parole du maître : Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.

— Nous recommandons aux prières les trois prêtres défunts dont nous venons de parler et un quatrième dont on nous apprend le décès, au moment où nous mettons sous presse. M. l'abbé Havard, Etienne-Julien, curé du Mesnil-Simon, vient de mourir à Mézières-en-Drouais où il s'était retiré ; il était âgé de 86 ans et deux mois.

Saint-Ouen. — On nous écrit en date du 14 novembre :

Monsieur le Directeur,

Vous avez eu l'obligeance d'annoncer il y a quelques mois, l'intention qu'avait alors Monsieur le Curé de Saint-Ouen-Marchefroy d'ériger dans son église une chapelle au Sacré-Cœur, sans autre ressource que la propagation d'une petite brochure archéologique sur les *Cinq Croix de France.*

Nous sommes heureux de vous apprendre, Monsieur le directeur, que ce n'est plus seulement un projet aujourd'hui. La Providence est venue en aide au bon curé. Grâce à ses démarches et au concours généreux de toutes les bonnes âmes qui voulurent bien contribuer à son œuvre, on peut admirer maintenant, sous la tour de son église, une gracieuse chapelle dont le bon goût ne laisse rien à désirer.

C'était pour assister à la bénédiction de cette chapelle que, le dimanche 4 novembre, une foule nombreuse et recueillie se réunissait, dans l'église, ce jour-là trop petite, de Saint-Ouen.

Monsieur le curé n'avait rien négligé pour donner à la cérémonie le plus de solennité possible. Tous ses confrères voisins s'étaient fait un devoir de se rendre à son invitation, afin de s'associer au sentiment qui l'avait guidé lui-même.

La bénédiction de la chapelle fut présidée par Monsieur l'abbé Gromard, ancien curé de Saint-Ouen. Cet honneur lui était bien dû. C'est lui qui le premier entreprit la restauration de sa modeste

église ; et il dut, sans doute, être heureux de voir son successeur continuer son œuvre avec tant de zèle.

Quand la bénédiction de la chapelle fut terminée, Monsieur le curé de Rouvres monta en chaire, et prononça une allocution bien appropriée à la circonstance. Après avoir rappelé les raisons sur lesquelles s'apuie la dévotion au Sacré-Cœur, et montré combien elle est ancienne, naturelle, légitime, il énuméra une quantité de prodiges enfantés par elle, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours ; puis il conclut en félicitant son pieux confrère de l'heureuse inspiration à laquelle il avait obéi, et en lui souhaitant la réalisation de toutes ses espérances.

Implanter la dévotion au Sacré-Cœur dans sa paroisse et dans toute la contrée, comme moyen de régénération, inaugurer ce culte pour combattre l'indifférence religieuse et la langueur morale dont souffre notre siècle, voilà le but de Monsieur le curé de Saint-Ouen. Puisse son entreprise être couronnée de succès ! Puisse-t-il voir la jeune génération, l'espoir de l'avenir, puiser à cette source vive la foi et le patriotisme de ces héros qui marchaient à l'ennemi sous l'étendard du Sacré-Cœur, et montraient comment savent mourir ceux qui croient à Dieu et à l'immortalité de l'âme ! C'est la plus noble récompense que nous puissions lui souhaiter pour prix de ses vaillants efforts. Puissent ses paroissiens conserver longtemps les impressions qu'ils emportèrent de cette touchante cérémonie !

Veuillez agréer, etc.

Un assistant.

— Dans cette chapelle dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, en faveur des âmes du Purgatoire, on s'est proposé de fonder des messes à perpétuité. Prière d'adresser des offrandes à M. le Curé de Saint-Ouen-Marchefroy, par Anet (Eure-et-Loir) pour la fondation de ces messes et pour l'ornementation de la chapelle.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Évêques originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

IV. Archevêques et Évêques (*Suite*).

52° *FAENZA*.

Raoul-Pie de Carpes, cardinal, n° 64 et abbé de Coulombs.

53° *Ferrare.*

Hippolyte d'Est, cardinal n° 70, abbé de Thiron et de St-Laumer de Blois.

54° *FEZOLLES.*

216. *Gui de Fezolles*, chanoine de Chartres, fut nommé évêque de Fezolles en l'Etat de Florence, vers 1411. (S. III, 304).

55° *FRASCATI.*

Pierre de Pavie, cardinal évêque de Frascati, chanoine de Chartres, n° 16.

Jean, cardinal du *Bellay*, né à Souday (Loir-et-Cher), n° 69.

56° *FRÉJUS.*

217. *Barthelemy*, chanoine de Chartres, fut sacré évêque de Fréjus, le 29 janvier 1318. (S. III, 125).

Guillaume Ami, évêque d'Apt, de Chartres, administrateur du diocèse de Fréjus, patriarche de Jérusalem n°s 90 et 107. *Il est regardé comme saint.*

218. *François de Bouliers*, du diocèse de Turin, obtint l'abbaye de

Josaphat de 1556 à 1570, fut ambassadeur au Concile de Trente, député auprès de Pie IV, et enfin évêque de Fréjus en 1579. (Fisquet, 445).

57° *GAETE.*

Ascanio-Parisano, abbé de Coulombs, cardinal, n° 65.

58° *GAP.*

219. *Saint Arnould*, moine de Vendôme, du temps qu'Orderic que quelques-uns traitent aussi de *saint*, était abbé, fut tiré en 1066 de son monastère par Alexandre II, qui l'ordonna évêque de Gap. (Souchet, II, 279).

59° *GLANDÈVES.*

220. *Jacques du Terrail*, frère de Pierre du Terrail, dit le chevalier Bayard *sans paour et sans reprouche*, fils d'Aimon du Terrail, devint doyen de la cathédrale de Grenoble, en 1520, et *depuis a esté par le moyen du bon chevalier son frère, abbé de Jozaphat aux fauxbourgs de Chartres.* L'année suivante il succéda à son autre frère sur le siége épiscopal de Glandèves en Prouvence, et mourut à Chartres le 15 mai 1535. (S. III, 520, etc.)

Jean Olivier, à la même époque fut aussi abbé de Josaphat et évêque de Glandèves, puis d'Angers. (Voyez n° 104).

221. *Louis de Charni*, aussi abbé de Josaphat, de 1535 à 1540, fut élu mais non consacré évêque de Glandèves. (Fisquet de Lépinois, I, 293).

60° *GONZA.*

222. *Nicolas Gaddi*, parent de la reine Catherine de Médicis, était cardinal depuis 1527 *(omis dans la liste des cardinaux)*, et évêque de Sarlat depuis 1533. Il fut fait ensuite archevêque de Gonza, dans le royaume de Naples, passa en Italie en 1547 et donna alors sa démission de l'abbaye de Coulombs. Il mourut à Florence, sa patrie, le 27 février 1552. (L. Merlet, histoire de Coulombs).

61° *GRASSE.*

223. *Godeau Antoine*, né à Dreux vers 1605, embrassa l'état ecclésiastique à Paris où il se fixa d'abord. Il se fit admirer pour sa poésie qui lui mérita d'être nommé par le cardinal de Richelieu un des quarante premiers de l'académie française. Louis XIII lui donna l'évêché de Grasse en 1636, il quitta bientôt ce diocèse pour prendre celui de Vence où il mourut en 1672 après avoir su gagner l'affection de tous.

Il est auteur de nombreux ouvrages recherchés et estimés des savants. Son *Histoire ecclésiastique* a été longtemps dans toutes les bibliothèques sérieuses et est encore lue avec plaisir ; son *panégyrique de saint Augustin* renferme des pensées dignes du grand docteur de l'Eglise ; ses *psaumes traduits en français et notés en musique* pourraient encore être chantés avec utilité ; son *Traité des Séminaires* où il reconnaît pour premier fondateur de ces utiles communautés feu *M. Bourdoise, prêtre du diocèse de Chartres*, et M. Froger, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, est délicieux à lire et renferme des conseils de la plus profonde sagesse pour les directeurs des maisons d'éducation. Ce livre fait voir en outre combien l'Eglise s'est toujours vivement occupée de l'instruction morale et littéraire de toutes les classes de la société, et suffirait à lui seul pour réfuter toutes les absurdes sottises des ennemis de l'enseignement religieux.

224. *François de Verjus*, issu des seigneurs de Crécy-Couvé, fut tiré des prêtres de l'oratoire pour être évêque de Grasse et mourut en 1711. (Annuaire 1854, 261).

62° *GRIGENTI.*

225. *Bertaud de Urbe*, chanoine de Chartres, fut élevé sur le siége archiépiscopal de Grigenti vers 1302, et fut remplacé dans sa stalle de chanoine par Marin, fils de Foglio de Ameriis, chevalier florentin. (S. III, 96).

Raoul-Pie de Carpes, cardinal, n° 64, abbé de Coulombs et évêque de Faenza.

63° *JÉRUSALEM.*

Guillaume Ami, évêque de Chartres, d'Apt, etc., patriarche de Jérusalem, n° 90 et 107. *Il est regardé comme saint.*

Etienne, vidame de Chartres, abbé de Saint-Jean, patriarche, n° 7, vers 1130. « Ayant séjourné quelque temps dans la ville de Hierusa-» lem... icelui Estienne se rendit si recommandable par les bons offi-» ces que les chrétiens y reçurent de lui, que le patriarchat... lui fut » déféré. » (Parthenie, 178).

226. *Jean d'Alençon*, patriarche (omis) de Jérusalem, loue je ne sais dans quelle occasion, les greniers de la maison canoniale de Jean Maugars, à Chartres, suivant bail conservé aux archives d'Eure-et-Loir. (Série G. n° 159). Vers 1400.

Guillaume de Sardes, patriarche de Jérusalem, n° 91. Vers 1365.

64° *HÉBRON.*

227 *Jacques (ou Jehan) Le Doulx*, sacré évêque d'Hébron par Louis Guillard, évêque de Chartres, le 8 mai 1541, reçut en 1563, lettres de Charles Guillard, lui donnant pouvoir de conférer les ordres et de remplir toutes les fonctions épiscopales en son absence. (Mém. arch. II, 131-217).

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit

La suite prochainement.

BIBLIOGRAPHIE

— **Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, sa vie et ses œuvres.** Tomes I[er] et II[e] de sa Correspondance. (Chez E. Plon, rue Garancière, 10, Paris, 2 beaux vol. in-8 cavalier. Prix de chaque : huit francs).

Les lettres de sainte Jeanne-Françoise de Chantal couronnent le monument que les mains filiales des Religieuses de la Visitation d'Annecy élèvent à la gloire de leur immortelle fondatrice. **La Vie et les œuvres diverses** de la Sainte qui ont déjà paru préparent à sa Correspondance une faveur qui sera, nous l'espérons, pleinement justifiée. Ces Lettres ne diffèrent des Entretiens que par la forme.

Avec ce langage ferme et assuré que donne l'expérience, la Bienheureuse fondatrice rappellera à la femme du monde, à la mère de famille, et sa dignité et son devoir. Sur un ton plus persuasif encore, elle dépeindra à l'ame religieuse les ineffables joies du sacrifice.

La partie historique de cette Correspondance est de nature à intéresser le lecteur quel qu'il soit. Nous la verrons entretenir des rapports épistolaires avec des princes et des princesses, des évêques, des magistrats.

Il ne sera pas moins intéressant d'entendre l'infatigable Religieuse nous raconter elle-même les travaux sans nombre que lui coûte la fondation des monastères qu'elle sème sur ses pas.

Souvent encore, elle se peindra tout entière dans ses Lettres, elle se montrera à nous comme dans un miroir ; c'est une histoire intime de son âme qu'elle nous a laissée. Des notes courtes et substantielles feront connaître au lecteur les principaux personnages dont il est question dans cette Correspondance, et aideront à suivre le fil de l'histoire des premiers temps de la Visitation.

— **L'heure délicieuse aux pieds de Jésus dans l'Eucharistie,** par M. l'abbé Doublet, chanoine d'Arras, auteur de *Jésus-Christ* et de *Saint-Paul étudiés en vue de la prédication.* — Approuvé par Mgr l'Evêque d'Arras. 1 beau volume in-18 encadré de filets rouges, prix *franco :* 3 fr. (Editeurs Berche et Tralin, rue de Rennes, 66, Paris).

Deux choses, où excelle M. l'abbé Doublet, sont indispensables dans les livres de piété : la solidité théologique du fond, le charme et l'onction de la forme. Sans la première de ces deux qualités, les âmes ne reçoivent plus qu'une nourriture maigre et sans force, qui à la longue leur donne ce christianisme fade et languissant, défaut,

hélas ! trop fréquent à notre époque. Sans la seconde, les personnes du monde se rebutent, se lassent et abandonnent des livres, qui les nourriraient peut-être solidement, mais qui ont, pour elles, le tort capital d'être lourds et mal écrits.

La variété des exercices est merveilleusement propre à soutenir l'ame dans sa pieuse garde aux pieds du tabernacle. Cette variété ne paraît jamais plus naturelle et plus facile que dans l'*Heure délicieuse*. L'auteur mène tour à tour l'âme à travers des méditations et des lectures, des prières et d'affectueuses élévations. Quand l'âme s'est échauffée dans de pieuses réflexions, quand de substantielles lectures l'ont nourrie de la manne eucharistique, quand elle s'est épanchée doucement en oraisons jaculatoires et en prières, l'auteur, dans de solides *examens de conscience*, la force à se replier sur elle-même : il l'oblige à cueillir des fruits, après l'avoir enivrée du parfum des fleurs. — Nous avons admiré le travail de M. l'abbé Doublet ; ajoutons que l'édition, comme l'œuvre elle-même, est *délicieuse* d'élégance et de bon goût.

— Nous recommandons tout particulièrement pour notre contrée le **Messager de la Beauce et du Perche**. Nous croyons qu'il en est peu dont la rédaction soit mieux soignée. Les sujets sont très-variés, les leçons les plus sérieuses au point de vue de la religion et de la morale y apparaissent sous la forme la plus intéressante ; un des mérites les mieux appréciés dans cet almanach, c'est le grand nombre des dessins dont plusieurs mettent en scène la pratique ou l'oubli de la loi chrétienne.

En vente chez M. J. L'anglois, imprimeur-libraire, aux Quatre-Coins, 2, Chartres, et chez tous les libraires du département.

Prix: 40 cent. Pour la propagande par douzne et par cent, **Remise**.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1877.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres.

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

DÉCEMBRE 1877.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Décembre 1877.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, après la communion, de la pr. : *En ego.*
1er décembre, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. du S. Sép.et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moyen. visite à un autel de la Sainte Vierge — j. au ch.).
2, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le Rosaire; 4° pour la conf. de N.-D. de Chartres.
3, lundi.— Ind. pl.: 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° pour la Sainte Enfance.
4, mardi.— Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de Saint François de Sales ; 2° p. la récit. quot. de la pr.*Angele Dei* (j. au ch.).
5, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
6, jeudi — Ind. pl. p. la récit. devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*
7, vendredi.—Ind. pl.: 1° p.la Conf.du C. de Jésus; 2° p.le scap.rouge.
8, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. une visite à Notre-Dame de Sous-Terre ; 3° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 4° pour l'Archic. du Cœur de Marie et de St Joseph ; 5° p. le scap. bleu et

du Carmel ; 6° pour l'Apost. de la Prière ; 7° p. les posses. d'objets ind.; 8° p. les litanies de la Ste-Vierge.
9, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du C. de Marie ; 3° p. la récitation du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
10, lundi. — Ind. pl.: 1° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 2° p. l'Œuvre de St. François de Sales ; 3° p. la Propag. de la Foi ; (j. au ch.).
11, mardi. — Ind. pl. p. la récitation des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
12, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.); 2° p. le scap. du Carmel ; 3° pour les Tert. Fr.
13, jeudi. — Ind. plén. p. l'Apost. de la Prière (j. au ch.).
14, vendredi — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
15, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 1er déc. — j. au ch.)
16, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
17, lundi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.).
18, mardi. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quot. de l'Angelus ; 2° p. l'Archic. du C. de Marie (j. au ch.).
19, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
20, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
21, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° pour le scap. rouge ; 3° p. les possess. d'objets indulg.
22, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bl. (comme au 1er déc. — j. au ch.).
23, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la récit. quot. du chap. brigitté (jour au ch.).
24, lundi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
25, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 3° p. la Conf. du C. de Jésus ; 4° p. l'Archic. de St Joseph ; 5° p. le scap. bleu ; 6° p. le Rosaire ; 7° p. les possess. d'objets indulg.
26, mercredi. — Ind pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
27, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. l'Archic. du Cœur de Marie et de St Joseph ; 3° pour les possess. d'objets indulgenciés.
28, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la prière (vend au ch.) ; 3° 7 ans et 7 quarant. à l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre.
29, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 1er déc. — j. au ch.)
30, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitation quotid. du chap. de l'Imm. Concep.; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
31, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de Saint François de Sales ; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis: Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire: Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation.—O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXIIe ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1878.

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Vingt-deuxième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars) ; 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin) ; 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre) ; 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er *du mois qui suit celle de son inscription.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

1er NUMÉRO — LA VOIX — JANVIER 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

A NOS ABONNÉS

Notre bulletin mensuel entre dans sa vingt-deuxième année. Fondé trois ans et trois mois après l'ouverture de la Maison des Clercs de Notre-Dame de Chartres, il s'adressait au public avec un double but : donner un aliment moral à la dévotion des serviteurs de Marie en propageant les idées et les nouvelles qui se rattachent à son culte ; donner par leurs offrandes l'aliment matériel aux élèves de la Maîtrise, précieuse auxiliaire du service divin au célèbre sanctuaire de Notre-Dame et de plus pépinière du sacerdoce.

Jusqu'ici le Ciel a réalisé nos espérances ; nous espérons encore, même en face des périls du temps présent. Ces temps sont rigoureux, dit-on de toutes parts, et la circulation des fonds diminue. C'est vrai, et néanmoins les œuvres se multiplient appelant toutes à elles les dons de la charité. Heureusement beaucoup de chrétiens à l'intelligence droite et au cœur large savent aussi multiplier les sacrifices et compenser l'abstention d'une foule de personnes, souvent plus riches, mais plus oublieuses des bénédictions réservées aux aumônes.

Dieu a permis que dans cette distribution d'aumônes déversées sur tant de saintes institutions ou entreprises, la Maison des Clercs de Notre-Dame ne fût pas oubliée. Il faut le déclarer pourtant, en 1877 notre part a été plus restreinte que jamais, et jusqu'au bout nous avons dû rejeter, comme une tentation de défiance envers la bonne Providence, la crainte d'un déficit aux comptes généraux de l'année. Enfin la balance nous a été favorable ; nous avons constaté un magnifique excédant de recettes, savoir :..... soixante-six francs !!!..... Somme qui équivaut à une recette de vingt-deux abonnements.

De ce détail de famille on peut conclure quelle valeur nous attachons au paiement *régulier* de ce que nos abonnés appellent « leur denier de Notre-Dame de Chartres. »

Cette cotisation annuelle représente sans doute le prix d'un livre d'environ 300 pages que nous voudrions rendre plus di-

gne de Marie et de nos lecteurs ; mais le surplus de ce prix devient, en raison du nombre des cotisations, un bénéfice important, une de nos ressources indispensables.

La Fabrique de la Cathédrale ne peut nous donner qu'un minime secours en dehors des honoraires dûs à certaines de nos fonctions remplies à l'église même ; nos élèves (70 à la Maîtrise, et près de 50 au Petit ou au Grand-Séminaire) ne nous apportent, à eux tous, de leurs familles qu'une somme relativement légère, puisqu'elle comble à peine la quinzième partie des dépenses de l'établissement.

Associés de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, abonnés de la *Voix*, merci donc à vous qui avez compris notre situation et qui vous proposez en faveur des Clercs un nouvel effort de charité pour l'an 1878!

Accoutumé à plaider les intérêts d'une foule d'œuvres pies dans ses colonnes, notre bulletin doit plus souvent encore parler de celle qu'il fait vivre ; on ne s'étonnera donc pas des confidences qu'il livre aujourd'hui à ses amis ; il y ajoutera une prière, le meilleur des vœux de nouvel an : « O Notre-Dame de Chartres, notre aimable patronne et notre fidèle pourvoyeuse, protégez tout spécialement, dans l'avenir incertain et redouté, les âmes qui s'intéressent aux enfants de l'autel, vos prêtres futurs ! »

L'abbé GOUSSARD.

LÉGENDE DE L'ADORATION DES MAGES

La naissance si cachée et si humble du Sauveur, fut signalée par différents prodiges... A Jérusalem, tous les rouleaux d'écriture des Sadducéens furent dispersés çà et là dans le temple.

En Egypte, une idole qui rendait des oracles devint muette.

A Rome, une des fontaines qui arrosaient la ville ne porta au Tibre pendant tout un jour, que des flots d'une huile pure et limpide. Une statue de Jupiter fut réduite en poudre dans un temple dont la voûte s'écroula subitement, et l'empereur Auguste vit au-dessus du mont Capitolin, une femme sur un arc en ciel portant un enfant dans ses bras (1).

En orient un astre lumineux apparut au firmament, projetant sur la voûte étoilée des feux inaccoutumés.

Trois mages qui veillaient et priaient suivant la coutume qu'ils tenaient de leurs pères, sur le mont de la Victoire. remarquèrent aussitôt cette merveilleuse apparition.

Descendants de Seth, ils savaient qu'une étoile resplendissante brillerait un jour dans les cieux pour annoncer la naissance d'un Sauveur. Aussi, en apercevant ce signe prophétique, ils ressentirent une vive allégresse et annoncèrent la bonne nouvelle aux autres sages chargés, comme eux, d'attendre le Divin Roi et de le signaler à la terre. Les heureux mages qui furent favorisés de la céleste vi-

(1) En souvenir de cette apparition l'Empereur fit élever un autel avec cette inscription : *Ara primogeniti.* — D'où le nom d'*Ara Cœli* (autel du Ciel) donné à la magnifique basilique qui fut batie, après l'Ere des persécutions, sur les débris du temple païen.

sion s'appelaient Gaspard, Melchior et Balthazar. (2) — Jeunes encore ils étaient tous trois vénérables par leur science profonde et leur expérience prématurée.

L'Etoile miraculeuse s'approcha de leurs yeux ravis ; et, à mesure qu'elle s'avançait ils distinguaient au milieu de ses rayons, un enfant d'une céleste beauté qui portait sur sa tête, dans une auréole de lumière la forme d'une croix. En même temps ils entendirent ces paroles : « Allez au pays de Juda, là, vous trouverez le roi qui a été promis et qui vient de naître. »

Alors les mages descendirent de la montagne et se mirent en marche pour la Palestine. L'Etoile les précédait.

Montés sur les dromadaires de Madian et d'Epha, ils apportaient au Sauveur les richesses de leur pays.

Lorsque les mages furent arrivés à Jérusalem, l'Etoile disparut : « Où est né le roi des Juifs ? demandèrent-ils, car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus pour l'adorer. » Les prêtres ouvrant le livre des Prophètes : « C'est à Bethléem de Juda, lui répondirent-ils, que doit naître le Messie. »

L'ambitieux Hérode, craignant pour son trône, fit promettre aux mages de revenir à Jérusalem lui dire ce qu'ils auraient appris de cet enfant afin qu'il pût lui-même aller l'adorer. Les mages repartirent joyeux et confiants. L'Etoile qui les avait guidés vers Jérusalem, se montrant de nouveau, les conduisit jusqu'au lieu où était Jésus. « Ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et se prosternant, ils l'adorèrent, puis ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. »

La très-sainte Vierge, touchée de leur foi, remit son fils entre les mains de Gaspard, le plus âgé des trois ; après, détachant le grand voile qui l'enveloppait, elle lui en fit présent.

Les rois s'inclinèrent profondément, et une joie respectueuse fit battre leurs cœurs en recevant ce don précieux, qui devint pour eux une relique vénérée et chérie !

Ils se retirèrent ensuite, saluant d'un dernier regard la pauvre crèche où reposait le Roi des Cieux, et, « le Seigneur leur ayant fait savoir pendant leur sommeil de ne pas aller trouver Hérode, ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin. »

La tradition rapporte qu'ils furent baptisés par saint Thomas, qui les ordonna prêtres et les consacra évêques. Ainsi revêtus de la plénitude du sacerdoce, ~~ils~~ évangélisèrent la contrée qu'ils habitaient, et selon l'opinion la plus accréditée, couronnèrent par un glorieux martyre une vie toute sainte. Leurs reliques furent succesivement transportées à Constantinople, à Milan et enfin à Cologne, où elles sont encore exposées à la vénération des fidèles.

C. de C.

DE L'ENSEIGNEMENT DU PLAIN-CHANT

Les considérations qui vont suivre ne concernent pas seulement telle ou telle catégorie de nos lecteurs ; elle s'adresse à tous, vu que tous doivent s'intéresser à la majesté du culte divin. Des hommes remplis de zèle pour la gloire de Dieu essaient depuis quelque temps de secouer l'indifférence des fidèles vis-à-vis de cette question ; l'im-

(2) D'après une autre tradition, *Gaspard*, venu de l'Ethiopie, *Melchior*, de l'Arabie heureuse et *Balthazar* de la Perse, favorisés tous trois de l'Apparition de l'Etoile, se seraient rencontrés en chemin.

portance s'en est fait sentir surtout au centre de la France où l'on manque de plus en plus des éléments nécessaires aux plus simples convenances de l'office religieux. Aussi c'est sans la moindre hésitation que nous avons résolu d'insérer dans notre petite revue le présent travail fait pour elle.

Rien de plus beau, rien de plus majestueux que nos chants d'église. Ils rappellent au chrétien les plus doux souvenirs, et, selon les circonstances, ils excitent dans son cœur la joie la plus suave ou la tristesse la plus salutaire. Qui peut entendre le *Kyrie* de Dumont et toute la messe des fêtes solennelles sans éprouver une émotion de bonheur ? Qui n'a pas tressailli aux notes triomphantes des proses de Pâques ou du Saint-Sacrement ? Qui peut assister à un office des Morts sans ressentir au fond de son âme une impression de religieuse mélancolie ? Telle est l'influence de nos chants d'église. Quelque habitude qu'on ait d'entendre ces mélodies sacrées, elles produisent toujours un charme inexprimable.

Mais pour que ces motifs conservâssent toute entière ce que j'appellerais volontiers leur vertu naturelle, il faudrait qu'ils fussent exécutés selon l'intention primitive de leurs auteurs ; il faudrait qu'ils fussent redits par tout un peuple rempli d'une foi ardente. Pendant notre malheureuse guerre avec l'Allemagne, je me trouvais un dimanche dans un pays où les mobiles bretons servaient de grand'garde. A dix heures, je me rendis à la messe de paroisse. L'horizon militaire n'était point chargé ce jour-là, la plupart des soldats profitèrent de leur loisir pour assister à la messe et bientôt ils eurent occupé la plus grande partie de l'église. L'introït se chante d'abord comme à l'ordinaire, c'est-à-dire assez pauvrement. Mais quand on arrive aux chants communs, au Kyrie, au Gloria, tous ces jeunes gens se mettent à les redire avec leurs voix et leur foi de bretons ; jamais je n'avais aussi bien compris toute la beauté des chants d'église. Qui de nous, dans un pèlerinage ou dans quelque circonstance solennelle n'a point entendu un *Credo* chanté ainsi par tout un peuple transporté de foi et d'allégresse ? Comment douter ensuite de la vertu du chant d'Eglise quand il est interprété conformément à son institution primitive ?

Or, que voyons-nous lorsque nous assistons le dimanche à un office public dans les églises de campagne et même parfois dans les paroisses de ville ? Quelques fidèles sont disséminés dans le saint temple. Les uns baissent languissamment la tête sur un livre qu'ils tiennent avec nonchalance ; les autres se dispensent même de cette simple contenance ; ils sont là immobiles, les bras croisés, ne parlant à Dieu ni des lèvres ni du cœur. Sauf le mouvement de leur tête pour voir ce qui se passe au saint lieu, on dirait des statues. Les uns comme les autres ne semblent guère trouver de goût, d'intérêt à l'office qui se célèbre devant eux.

La messe n'est pas pour eux ce qu'elle semblait être pour les mobiles bretons : une véritable jouissance qu'on aime à savourer ; c'est un devoir qu'on remplit froidement, j'oserais presque dire, c'est une corvée que l'on semble subir à contre-cœur. Mais aussi ces fidèles paraissent ignorer complétement que tous les chants de la messe ont été composés à leur intention.

Cependant un ou deux chantres cherchent à dissimuler sous des chapes splendides l'irréparable outrage que les ans ont fait à leur jeunesse. Peine inutile ! Il n'est pas besoin d'avoir des yeux pour voir, il suffit d'avoir des oreilles pour entendre. O Dieu ! Quelle hor-

reur ! Leurs voix cassées, chevrotantes, martellent ou plutôt massacrent sans ensemble, quelquefois sans justesse nos rythmes sacrés. En vain deux ou trois enfants mêlent à ces accents des voix plus ou moins criardes. Le concert n'en est pas plus harmonieux. Est-ce donc à ce chant sublime que la religion avait emprunté aux échos du ciel? *Quantum mutatus ab illo. Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé?* Et si par hasard, au sortir de l'église, vous rencontrez le pasteur de la paroisse, gardez-vous bien de lui transmettre votre impression dans toute *sa fraîcheur*, je veux dire dans toute sa vivacité. Savez-vous ce qu'il vous répondrait ?..... Je suis encore trop heureux de posséder un pareil lutrin ; plusieurs de mes confrères me portent envie. L'exécution laisse bien sans doute à désirer. Mais je ne puis pas me montrer trop difficile. Les chantres par nature sont quelque peu entêtés. Quand je donne un avis à mes virtuoses, ils ont soin d'ordinaire de n'en tenir aucun compte. Si j'insistais ils pourraient très-bien me tirer leur révérence. Ils comprennent et l'importance de leur fonction et la nécessité de leurs personnes.

Je désirerais être dans l'erreur, mais je crains bien que ce tableau ne soit pour beaucoup de paroisses l'expression trop fidèle de la réalité. Et même sur ce point comme sous bien d'autres rappports, le mal augmente tous les jours. On perd les quelques chantres que l'on possédait sans en acquérir de nouveaux. Si cette progression descendante continue, bientôt dans la plupart des paroisses on sera réduit à n'avoir plus d'offices chantés.

Quel est le remède au mal ?.... Ici, à cette place même, il a déjà été indiqué autrefois. Une série d'articles publiés par la *Voix Notre-Dame* sous ce titre : Du chant dans les écoles (1), a développé ces différentes considérations : 1° Le chant, naturel à l'homme, doit avoir sa place dans le programme des écoles. 2° C'est un moyen de civilisation puisque le rôle des beaux arts en général et de la musique en particulier est d'élever le cœur et l'esprit de l'homme. 3° Le chant est un moyen de christianisation recommandé par l'Eglise et employé par elle dans tous les temps. 4° Ce moyen doit opérer surtout par l'enseignement de cantiques et du plain-chant. 5° Cet enseignemeut intéresse la mémoire et la volonté en insinuant dans l'âme les vérités essentielles et les sentiments les plus purs à l'aide d'un sauf-conduit agréable. 6° L'enseignement du plain-chant est digne de tous nos soins ; il a toujours fixé l'attention des princes de l'Eglise et des princes de la science. 7° Cet enseignement est nécessaire aujourd'hui plus que jamais pour relever l'honneur du culte et rapprocher les fidèles de nos temples sacrés. Enfin 8° cet enseignement est très-facile. (Voix N.-D. Septembre 1863, page 143).

Le remède qui était ainsi proposé et sur lequel on nous permettra de revenir aujourd'hui, c'est l'enseignement du chant dans les écoles. Cet enseignement est possible et même facile : quelques considérations toutes pratiques suffiront pour le démontrer.

Sans doute le programme des études élémentaires est déjà chargé ; il l'est peut-être outre mesure. Néanmoins ne pourrait-on prendre sur la classe un quart d'heure chaque jour pour enseigner le chant? Bien loin de s'y opposer, les instructions réglementaires paraissent exiger cet exercice. Dans le tableau de l'emploi du temps durant les classes, l'administration supérieure demande quel moment de la journée est consacré au plain-chant ou à la musique. Cette partie semble placée

(1) Voir la Voix N.-D., année 1862, pages 57, 89, 135, 171, 189. Année 1863, pages 29, 40, 74, 105, 142.

sur le même rang que la géographie et l'histoire. A Paris, dans les écoles communales, cet enseignement n'est point facultatif ; l'étude de la musique est obligatoire ; il y a même des concours à ce sujet entre toutes les écoles.

A quel moment de la classe faudrait-il donner les leçons de chant ? On doit avoir sur ce point la liberté la plus étendue : tous les chemins sont bons quand ils arrivent au but ; toutes les heures ici nous semblent favorables. C'est à chaque maître de choisir et de fixer ce qui lui paraît plus avantageux. Au commencement de la classe, cet exercice frapperait tout de suite l'attention des élèves et leur donnerait de l'entrain. Placé au milieu il serait une sorte d'entr'acte utile, occupant avec intérêt les enfants plus âgés tandis que les plus jeunes jouiraient d'un quart d'heure de récréation ; la classe semblerait moins longue coupée par cette leçon assez attrayante ; et, une fois l'ennui écarté, les autres études y gagnent.

La fin de la classe serait également la place naturelle de cette partie du programme. Si l'on ne veut pas que cette étude figure dans la distribution ordinaire de l'emploi du temps, pourquoi ne pas en faire un moyen d'encouragement ? Par exemple les enfants chanteraient chaque fois qu'ils auraient été bien sages, qu'ils auraient bien travaillé. Sans doute il n'y aurait pas un inconvénient très-grave pour les enfants à prendre dans ce but sur leur récréation ; mais il en est autrement pour les instituteurs : ils ont déjà assez de travail pendant la durée des classes ; il ne faut point penser à diminuer leurs instants de loisir. Quoi qu'il en soit, trouver chaque jour un quart d'heure qui puisse être consacré à l'étude du chant, nous semble chose facile ; il suffit de le vouloir.

Après tout quel serait le malheur si l'on dérobait quelques instants à telle ou telle matière plus ou moins obligatoire, et surtout plus ou moins utile? On remplit la mémoire d'une multitude de connaissances, on voudrait faire de chaque enfant un homme universel, un répertoire encyclopédique. Que reste-t-il de tout cela après quelques années ou même après quelques mois ? Nous le dirons d'après l'expérience de bien des instituteurs attristés du mince résultat de leur travail ; sauf la lecture, l'écriture ou les quatre règles ou à peu près, il ne reste rien dans ces jeunes esprits. Alors à quoi bon consacrer tant de temps à surchauffer ces pauvres petites machines, pour qu'elles soient bientôt aussi froides qu'auparavant ? Au contraire la science du chant survivrait à toutes ces ruines, surtout si les enfants continuaient au sortir de l'école à fréquenter les offices en mêlant leurs voix aux mélodies sacrées. Il y aurait donc tout avantage à prendre sur la classe quelques instants pour cette étude.

La suite prochainement.

Le pain de Vie et le Viatique de l'Immortalité.

Appel aux lecteurs de la Voix de Notre-Dame de Chartres.

L'horrible fléau de la famine sévit dans l'Inde et en décime les populations. Pour le combattre, qui doit se présenter en première ligne, sinon la religion armée de la charité ? Voici qu'elle adresse un appel pressant aux volontaires et qu'elle organise de toutes part des ***bureaux de recrutement.***

Prêtres et fidèles, reconnaissons la voix de cette patrie qui n'a pas

de frontières, et empressons-nous de nous enrôler sous les drapeaux de sa douce gloire qui ne menace pas les états, mais qui honore les nations et console l'humanité !

Abonnés de la Propagation de la Foi, vous devez vous placer, ce me semble, à *l'avant-garde*. Toutefois, il convient que vous soyez suivis d'un nombreux *corps d'armée*. Il s'agit donc de lever le ban et l'arrière-ban de la charité catholique.

Avec dix francs, nous pouvons soulager un corps mourant, bien plus ressusciter une âme morte ! Avec dix francs, nous pouvons nourrir un homme six semaines sur la terre, que dis-je ? le rassassier dans le ciel pour l'éternité !

Avez-vous ces dix francs dans la *quotité disponible* ? Donnez-les. Si vous ne les avez-pas, amassez-les ou quêtez-les. Pour les gagner, exploitez le luxe, mettez à contribution le superflu. Refusez-vous, dans vos repas, certaines friandises ; certains colifichets dans votre habillement ; dans vos étagères, certaines bagatelles. Dans vos jeux, sacrifiez vos gains ; dans vos goûts nomades, frappez un impôt sur vos voyages inutiles ; enfin, dans vos greniers, détournez quelques poignées de froment.

Des milliers d'affamés vous tendent la main, de loin ou de près qu'importe ? Quoiqu'elle n'atteigne pas vos oreilles, leur voix languissante doit pénétrer vos cœurs, surtout quand elle semble vous dire : « Votre aumône, ô frères, nous achètera plus et mieux qu'un jour de vie souffrante, une éternité de vie bienheureuse ! Mais, vos mendiants sur la terre, nous serons vos débiteurs dans le ciel. En y entrant, nous ne boirons pas au fleuve de *Léthé* les eaux de l'oubli et de l'ingratitude ; nous nous souviendrons de ceux qui nous auront procuré la grâce de nous désaltérer à la fontaine qui apaise la soif pour toujours, et de nous asseoir au banquet qui à jamais guérit la faim et préserve de la mort ! »

Nota. — Les offrandes quelque minimes qu'elles soient peuvent être adressées au Secrétariat de l'Evêché à Chartres, et à M. Emile Clarisse, zélateur de l'Œuvre à Saint-Omer (Pas-de-Calais.)

X.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 8 décembre, au moment de la procession aux flambeaux dans la Crypte de Notre-Dame de Chartres, on nous disait tout bas que le Pape venait de mourir ; la nouvelle circulait avec des affirmations plus sérieuses que jamais. Nous nous refusions quand même à y croire, nous qui priions alors même pour la conservation du Pape de Marie. Quelques jours après les dépêches romaines nous apprenaient que précisément le 8 Notre-Saint Père s'était trouvé rétabli de son indisposition et que le mieux continuait, et la lettre ajoutait. « Le repos de ces derniers jours a été très-utile à la santé du Souverain-Pontife. Le lit lui a ôté l'enflure des jambes, et l'on est fondé à espérer qu'il recouvrera l'usage de ses pieds comme en 1877. » Marie dont Pie IX a proclamé l'Immaculée-Conception a des faveurs privilégiées pour son grand serviteur.

La première communion de Pie IX. — On lit dans une correspondance romaine :

« Le 2 février 1878 ramènera un touchant anniversaire pour le Souverain Pontife. Ce jour-là, en effet, Pie IX célébrera le 75e anni-

versaire de sa première communion. Dans une lettre adressée au *Divin Salvatore*, la présidence du cercle populaire de Sainte-Mélanie propose de fêter ce jour par une communion générale d'enfants, pour demander à Dieu de nouvelles bénédictions sur l'Eglise et sur son Pontife suprême. Ce projet a été encouragé par son Em. le cardinal vicaire ; nous souhaitons qu'il soit mis à exécution dans tout l'univers catholique. Et ceux-là comprendront qui savent combien la prière des enfants est puissante auprès de Dieu. »

Nouvelle-Calédonie. — On lit dans la *Semaine religieuse de Cambrai* :

Il y a quelques mois la *Semaine religieuse* disait la résolution prise par les RR. PP. Trappistes de fonder un monastère dans la Nouvelle-Calédonie. Une lettre écrite de Nouméa nous apprend que ces douze apôtres, dont deux sont sortis de notre monastère du Mont-des-Cats ont débarqué le 5 juillet :

« Nous sommes entrés dans le port de Nouméa, dit-elle, et nous avons jeté l'ancre le jeudi, à neuf heures. Mgr Vitte, puis son secrétaire, sont venus à bord, et à midi nous dînions à l'évêché de Nouméa... C'est un petit kanaque qui nous servait. Il s'appelle Placide. Qu'il était doux, aimable !

» Quand nous avons quitté l'évêché pour aller à la mission de l'Immaculée-Conception, à deux lieues de Nouméa, le cuisinier Cyriaco a voulu nous accompagner. J'ai conversé avec lui. Qu'ils sont gentils et modestes ces pauvres kanaques ! A l'Immaculée-Conception, nous nous sommes trouvés tout-à-fait au milieu de ces bons noirs. Ils s'approchaient de nous sans trop de timidité : ils étaient contents quand on leur parlait. Ils auraient voulu nous retenir toujours au milieu d'eux. Le soir ils récitent ensemble le chapelet et diverses prières qui m'édifiaient profondément. Dès le premier jour, au moment où je croyais l'exercice fini, voilà que soudain une magnifique voix entonne un cantique au Sacré-Cœur ; puis toute cette masse, hommes et femmes, continuent en parties. Le cantique était magnifique. Nous les avons depuis entendus chanter avec le même entrain les litanies, et un cantique sur l'infaillibilité du Pape. C'est à verser des larmes de bonheur ! Et dire que les pères de ces gens-là se mangeaient entre eux, il y a quelques années seulement !

» Le dimanche 8 juillet, j'ai eu un grand bonheur, celui de chanter la grand'messe et de leur donner la bénédiction du Très-Saint-Sacrement... J'aime ces chers sauvages et je serai heureux de me dévouer et de me consacrer à leur service et à la conversion de leurs frères encore infidèles. »

La persécution en Allemagne. — Le *Kulturkampf* n'a pas dit son dernier mot en Prusse. Six nouveaux prêtres viennent d'être condamnés à la prison dans le diocèse d'Ermeland, pour avoir contrevenu aux lois de mai : et la *Gazette de Cologne* publie dans ses annonces le mandat d'amener lancé contre Monseigneur l'archevêque de Cologne.

Le ministre des cultes vient de déclarer à la Chambre des députés que l'abolition des lois de persécution, dites loi de mai, est absolument inadmissible ; d'autre part le journal catholique de Berlin, la *Germania*, continue à recevoir de tristes nouvelles de l'Alsace ; l'enseignement religieux est interdit dans les écoles, la langue française en est rigoureusement bannie. Le *kreys-director* de Guebwiller a interdit, le 12 novembre, une procession des morts qui avait lieu cha-

que année, et la nouvelle donnée que l'administration allemande avait enfin autorisé la publication d'une feuille catholique est fausse.

Schisme Suisse. — Des dernières correspondances du *Monde*, il résulte que malgré tous les coups de force des tyranneaux de la Suisse, le schisme ne va pas ; il n'a prospéré nulle part. Il s'évanouit même complétement à Genève, bien que les trois grandes églises lui aient été livrées par les moyens que l'on sait.

La débandade s'est mise parmi les membres du clergé soi-disant national ; trois de ces misérables sont partis. Le gouvernement annonce le projet d'une faculté de théologie à lui dans Genève même. Il n'y aura pas plus de succès là qu'à Berne. On aura une nouvelle preuve de l'état de démence furieuse où sont tombés les meneurs protestants, impuissants à entraîner les catholiques dans l'apostasie.

Amérique. — Les journaux ont annoncé la mort de S. G. Mgr Lizarzabaru, évêque de Guayaquil, dans la République de l'Equateur. Il résulte d'une lettre particulière parvenue à la *Voce della Verità*, que l'évêque de Guayaquil a été victime d'un empoisonnement. Mgr Lizarzabaru appartenait à la Compagnie de Jésus ; c'était un évêque plein de zèle et incapable de supporter en silence les excès auxquels se livrent les francs-maçons de l'Equateur, depuis l'assassinat de l'illustre Garcia Moreno. C'est ce qui explique la haine féroce qui a poussé les sectaires de cette contrée à donner à l'Eglise un nouveau martyr et à prouver une fois de plus combien sont iniques les moyens qu'ils emploient et le but qu'ils poursuivent.

— M. Avellanéda, président de la République argentine, s'est fait inscrire dans la Congrégation de la Sainte-Vierge de Buenos-Ayres. Il a su être persévérant, fréquenter publiquement les exercices de la Congrégation et amener plusieurs autres personnages à imiter son exemple. On cite parmi ces derniers trois ministres et deux généraux.

Trente-six jeunes personnes sont entrées en même temps comme novices au couvent de Notre-Dame, à Baltimore. Une nombreuse assistance rendait encore plus solennelle cette multiple prise d'habits.

Paris. — Le 4 décembre, a eu lieu à Notre-Dame, la cérémonie de clôture de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement. L'affluence était si grande que la grande nef, la première nef latérale sur les deux côtés et le pourtour du chœur étaient remplis de manière à laisser à peine libre le passage de la procession.

C'était en effet un spectacle édifiant et beau, que celui de plusieurs milliers d'hommes se déroulant en procession sous les voûtes de Notre-Dame, un cierge à la main et chantant des hymnes.

Le duel. — A propos de certains duels récents auxquels des catholiques ont pris part, l'*Univers* cite fort opportunément le passage suivant de la bulle *Apostolicæ Sedis* de Sa Sainteté Pie IX :

Nous déclarons soumis à l'excommunication *latæ sententiæ*, réservée au Pontife romain :

Ceux qui se battent en duel, ou ceux qui simplement provoquent un duel ou l'acceptent ; et les complices quels qu'ils soient, ceux qui prêtent, de quelque manière que ce soit, coopération et faveur ; ceux qui, de volonté délibérée, s'en constituent les témoins; qui permettent le duel ou qui ne s'y opposent pas, quelle que soit leur dignité royale ou impériale.

— *Saint François de Sales patron des journalistes catholiques.* — Nous avons dit que le Saint-Père avait reconnu saint François de

Sales comme *Docteur de l'Eglise*, et qu'en même temps, sur les instances du directeur de l'*Unita cattolica*, il avait bien voulu le proclamer patron des journalistes catholiques.

Voici les lignes que le Saint-Père a daigné écrire en latin sur la supplique même qui lui avait été adressée à cette fin :

« Benedicat Deus et dirigat, intercedente S. Francisco Salesio, cui » se commendatos volunt, scriptores Catholicarum Ephemeridum, » cui tuentur causam Religionis, ejusque jura et sanctæ hujus Apos» tolicæ Sedis ; obsequenter et fideliter adhærentes ipsius doctrinæ » et monitis. « PIUS PP. IX. »

« Que Dieu bénisse et dirige, par l'intercession de saint François » de Sales, sous la protection duquel ils veulent être placés, les écri» vains des journaux catholiques qui défendent la cause de la Reli» gion, ses droits et ceux de ce Saint-Siége apostolique, et qui » adhèrent avec dévoûment et fidélité à sa doctrine et à ses avertis» sements. »

C'est par un Bref pontifical, que saint François de Sales est officiellement proclamé Docteur de l'Eglise. — On voit sous quelle forme indirecte et officieuse le titre restreint de Patron de la presse catholique lui a été reconnu.

— *On ne se moque pas de Dieu.* — Il existe à Ortakes, près de Gand, un pèlerinage où est vénérée une image de Notre-Dame de Lourdes. Les miracles y sont si fréquents, qu'on en a composé un livre. En voici un d'un genre heureusement exceptionnel :

Deux jeunes impies d'un collége de l'Etat prétendirent un jour se moquer de ce qu'ils appelaient la crédule simplicité des pèlerins. Ils mettent dans le complot un écervelé moins méchant qu'eux, et qui devait jouer le rôle de victime. Ils lui font la leçon : « Nous te banderons les yeux, tu feras l'aveugle, et nous te conduirons à la source. Là, tu prieras la Vierge, tu te frotteras les yeux avec de l'eau de la source, et tu crieras que tu es guéri, que la vue t'est rendue. » Leur rôle bien appris, nos trois drôles s'acheminent vers Ortakes. Au détour d'un chemin, ils bandent les yeux à leur camarade, puis ils conduisent l'aveugle prétendu. On entoure avec sympathie le groupe intéressant ; les lycéens versent des larmes de crocodile sur l'infortune de leur ami. Celui-ci s'approche de la source ; on lui présente de l'eau ; il enlève son bandeau pour se frotter les yeux ; mais il ne voit plus rien : il était devenu réellement aveugle. Il pousse des cris, il appelle sa mère, et la terreur, lui arrache, devant la foule consternée, l'aveu de sa faute. L'enfant est aujourd'hui dans une maison de santé. *Deus non irridetur.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Avis. — On a dû modifier le tarif des offrandes pour les *lampes* qui brûlent à la Cathédrale et à la Crypte. Contraints de changer un taux fixé il y a bien longtemps, nous ne l'élevons point toutefois jusqu'aux chiffres adoptés dans plusieurs autres lieux de pèlerinage. Voici le réglement à suivre désormais : Deux francs pour neuf jours, cinq francs pour un mois, cinquante francs pour un an.

— 98 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 74 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Ex-voto. — 7 cœurs dont un fort beau avec rayons et inscrustations de pierreries. — Une lampe avec suspensoir.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 48 enfants ont été consacrés, dont 14 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte : 295.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 159.

Nombre de visites faites aux clochers : 68.

— Le 28 décembre, fête des Saints Innocents ; messe et vêpres du Chapitre chantées par les enfants de chœur et salut solennel avec sermon à la Crypte vers 4 heures.

— La fête d'Adoration à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre aura lieu le 24 janvier.

— Les prédicateurs de l'Avent à la cathédrale ont été : M. l'abbé Hautin, curé de Marboué, beau discours sur la Propagation de la Foi ; le R. P. de Rochemonteix, supérieur du collége des Jésuites au Mans, remarquable sermon de charité en faveur des pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul ; M. l'abbé Legras, curé de Sainville, excellente instruction sur l'Incarnation. Nous n'avons pas encore entendu, au moment où nous écrivons ces lignes, M. l'abbé Chau, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, annoncé pour le 4e dimanche et le R. P. Gay, supérieur des Maristes de Sainte-Foy, annoncé pour Noël. Nous parlons ailleurs de M. l'abbé Foucault, prédicateur du 8 décembre.

— La quête de Noël faite au profit du Denier de Saint-Pierre. Les aumônes des fidèles sont l'unique ressource du Souverain-Pontife pour des œuvres immenses dont profite toute la chrétienté ; nous devons lui prouver qu'il ne compte pas en vain sur notre générosité et notre piété filiale.

— Au mois dernier nous avons paru trop tard pour parler de la distribution des prix du Patronage, dirigé par la Conférence de Saint Vincent de Paul. Quelle charmante fête au préau de l'Ecole des Frères ! Ce qui nous a frappé et réjoui plus que tout le reste, c'est la présence des notabilités chartraines à cette soirée. Un vicaire-général et plusieurs des principaux représentants de l'autorité civile et militaire étaient venus encourager l'ouvrier et l'apprenti qui veulent rester chrétiens fidèles et deviendront d'excellents citoyens sous la garde de la Religion.

Fête de l'Immaculée-Conception

Son Exc. Monseigneur l'archevêque de Reims à Chartres.

La présence de Monseigneur Langénieux, archevêque de Reims, à Chartres a été dignement fêtée ; les honneurs qui lui ont été rendus semblaient encore moins commandés par les lois d'étiquette relatives à son très-haut rang que par la grande considération dont jouit partout sa noble personne.

Plusieurs parmi nous avaient connu le curé de Saint-Augustin, le vicaire-général de Paris, l'évêque de Tarbes même ; on avait vu à Chartres, à différentes époques, celui qui porta successivement ces titres ; on était heureux de le revoir revêtu de la dignité archiépiscopale qu'il soutient avec éclat. Nous devons dire tout de suite que clergé et fidèles se sont unis de leur mieux à Monseigneur l'évêque de Chartres qui se promettait de faire à son vénéré collègue le plus cordial accueil.

Monseigneur l'archevêque de Reims est arrivé à Chartres dans l'après-midi du 7 décembre. A peine installé dans les appartements d'honneur du palais épiscopal, il y recevait la visite du Chapitre de la cathédrale. Messieurs les chanoines titulaires et honoraires se présentèrent en habits de chœur ; Monseigneur notre évêque et les deux vicaires-généraux de Chartres les attendaient auprès de l'illustre pèlerin et de ses deux compagnons de voyage, M. l'abbé Tourneur, vicaire-général et M. l'abbé Bussenot, secrétaire-général. M. l'abbé Dallier, archidiacre et curé de la cathédrale, exprima en quelques phrases bien senties la joie qu'inspirait au Chapitre l'arrivée du prélat qui est depuis environ trois ans son premier *chanoine d'honneur*; et un superbe bouquet de fleurs fut offert comme présent de bienvenue et hommage de confraternité. Le compliment de M. l'abbé Dallier fut suivi de la plus gracieuse réponse. Son Excellence se dit fort touchée de la démarche de MM. les chanoines et voulut remercier en son nom et au nom du Chapître de Reims qu'elle entendait représenter à Chartres. Monseigneur Langénieux, parlant des motifs de sa dévotion personnelle à la Sainte-Vierge, rappela comment, évêque nommé de Tarbes et par conséquent de Notre-Dame de Lourdes, que bientôt par obéissance il quitterait pour le gouvernement de l'église de Notre-Dame de Reims, il avait eu hâte d'accourir de Paris aux pieds de Notre-Dame de Chartres afin de lui consacrer son avenir; consécration tout naturellement désirée après les grâces par lui obtenues dans le célèbre sanctuaire chartrain, lors de pèlerinages antérieurs dont les premiers remontent à ses vacances de petit-Séminariste. Il se déclara heureux d'avoir pu choisir pour son nouveau pèlerinage le jour consacré à l'Immaculée-Conception de Marie. Dès ce premier épanchement, Monseigneur Langénieux sut glisser dans ses paroles l'éloge le plus délicat de son hôte, en disant les excellents souvenirs laissés au diocèse de Reims par l'ancien curé de Charleville, devenu l'évêque bien-aimé du diocèse de Chartres. Il daigna ensuite saluer et entretenir individuellement les visiteurs qu'il appelait ses collègues. Le Chapitre prit congé de Son Excellence après avoir reçu sa bénédiction.

La fête du 8, magnifique tous les ans à Chartres depuis l'époque mémorable de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, a reçu de la présence de l'illustre pèlerin un surcroît d'éclat. Monseigneur l'archevêque de Reims, habitué à payer de sa personne toutes les fois que son dévouement est invité à rehausser l'importance d'une réunion ou d'une cérémonie religieuse, a commencé la journée par un acte de bienveillance pour l'Association des Mères Chrétiennes ; ces pieuses dames étaient convoquées à 8 heures à la chapelle de l'évêché ; il leur a dit la sainte messe non sans l'allocution espérée bien entendu. Comme son prédécesseur, Monseigneur Landriot, dont les *Conférences aux dames du monde* sont devenues célèbres, il aime à distribuer le pain de la vérité aux âmes qui doivent elles-mêmes en nourrir les enfants comme de l'aliment le plus nécessaire au foyer de la famille.

Monseigneur Langénieux a assisté paré à l'office capitulaire du matin. Quand l'évêque tient ainsi chapelle, tout comme lorsqu'il célèbre pontificalement, la solennité grandit, les cérémoniaires sont plus nombreux, et le chœur exécute des motets d'un choix spécial ; les chanteurs du Séminaire et la Maîtrise ont été, cette fois encore, à la hauteur de leur tâche ; l'offertoire du grand-orgue et le religieux solo de saxophone accompagné par le même instrument ont complété admirablement les exigences du programme musical.

Les heures de la matinée avaient été bien remplies ; celles de l'après-midi nous réservaient d'autres satisfactions.

A une heure et demie, les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, qui avaient terminé le matin à la Crypte leur retraite annuelle prêchée par M. l'abbé Durand, vicaire de la cathédrale, tenaient une de leurs assemblées générales dans une salle de l'évêché ; ils furent bien heureux de faire accepter la présidence de leur réunion au vénérable archevêque qui s'y rendit avec Monseigneur de Chartres et de nombreux ecclésiastiques. Il prit la parole après le charmant petit discours du président ordinaire et l'intéressant rapport du secrétaire de la Conférence. Vraie effusion de charité apostolique coulant des lèvres d'un rhéteur habitué à l'éloquence, cette improvisation épiscopale a fait plus que causer un vif plaisir, elle a stimulé pour longtemps le zèle des auditeurs ; nous devons en croire leur témoignage unanime.

Son Excellence a été conduite de là à la cathédrale où elle devait officier aux longues cérémonies du soir. Après vêpres le sermon fut prêché par M. l'abbé Foucault, licencié ès-lettres et professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres ; le prédicateur a dit en un très-beau langage les joies que cette fête apporte à l'Eglise et particulièrement à l'église de Chartres dont la foi à l'Immaculée-Conception s'affirmait déjà admirablement au Moyen-Age. La cathédrale paraissait pleine durant les Complies ; ce fut bien autre chose au moment du Salut ; l'affluence devait croître jusqu'à la fin.

C'est à la procession que tout ce peuple veut participer. Déjà elle s'apprête ; les grandes harmonies religieuses du Salut vont donner les dernières notes ; la bénédiction du Saint-Sacrement a fait courber les fronts ; les flambeaux dans les mains des Congréganistes de la Sainte-Vierge et du clergé, forment de nouvelles lignes de feux mariant leur lumière avec celle qui descend du triforium si splendidement illuminé. L'intonation des litanies donne le signal du départ.

Le cortège défile le long de la grande nef au milieu d'une assistance compacte qui derrière lui se resserre encore et le suit à la Crypte. A l'aspect de l'église souterraine si brillante de ses mille flambeaux, si animée par les cantiques d'un peuple en marche, si pittoresque avec ses étendards et ses peintures devenues étincelantes, le regard s'étonne, s'enivre de bonheur, le cœur bat et prie. La chapelle de Notre-Dame où aboutit la première perspective est contournée par les rangs de la procession qui retrouvent, après ce léger circuit, la suite de l'immense galerie avec les profondes chapelles, et une nouvelle variété de fresques ou autres décors. Les chartrains, pourtant habitués à ce spectacle deux fois renouvelé chaque année, ne taisent point leur admiration ; à plus forte raison les personnes venues de loin et pour la première fois dans le but d'en jouir. « C'est un coup d'œil, c'est une source d'émotions qui ne se rendent pas, disait en sortant Mgr l'archevêque de Reims. » Un autre personnage, haut fonctionnaire de l'Etat qui plus d'une fois a participé aux ravissantes processions des grottes Massabielle, disait de son côté après avoir suivi notre merveilleuse manifestation de foi : « C'est encore plus beau qu'à Lourdes. » Le cortège remontant par la porte qui est sous le clocher vieux, continua à développer ses rangs dans la cathédrale jusqu'à la chapelle de Notre-Dame du Pilier ; une dernière oraison adressée à Marie termina les cérémonies religieuses de la journée.

C'est à l'évêché que le clergé chartrain réalisa son désir de voir de plus près encore Son Excellence. Monseigneur notre évêque avait honoré MM. les chanoines d'une invitation à sa table.

A la fin du repas, Monseigneur l'Evêque de Chartres a voulu faire devant ses convives mémoire spéciale de Notre-Saint-Père le Pape :

« Que Dieu, a-t-il dit, le délivre de ses épreuves, ou du moins qu'il les adoucisse ; qu'Il nous le conserve, qu'Il le console ! »

Puis s'adressant à Monseigneur Langénieux, Sa Grandeur a ajouté :

« Il y a eu par le passé plus d'un rapport entre l'église de Reims et l'église de Chartres. Ces liens se resserrent aujourd'hui ; ils sont indissolubles. Monseigneur, partout où la divine Providence a dirigé vos pas, vous avez gagné tous les cœurs, vous vous êtes concilié une profonde estime. Les cœurs, ici non plus, ne sont point insensibles. Le clergé et les fidèles de ce diocèse conserveront de votre première visite un vif et reconnaissant souvenir. Toujours nous ressentirons pour votre Excellence le sentiment d'une respectueuse et cordiale affection. »

Son Excellence Monseigneur Langénieux a répondu par les paroles les plus aimables. Il a exprimé la douce satisfaction que lui causait son séjour parmi nous, l'admiration que lui avaient inspirée l'éclat de nos fêtes ainsi que la piété du clergé et des fidèles envers Notre-Dame de Chartres.

Le salon épiscopal était ouvert à tous les prêtres de la ville ; chacun put offrir ses hommages à l'illustre pèlerin. L'entrevue, on peut le penser, fut pleine de charme ; elle devait être égayée encore par une scène inattendue. Tout à coup, selon un désir auparavant exprimé par Monseigneur l'évêque de Chartres au Directeur de la Maîtrise, trois enfants de chœur se présentèrent au salon dans leur plus beau costume d'église ; l'un avait un bouquet à la main ; les deux autres, au lieu de fleurs, allaient offrir les notes d'une voix gracieuse interprétant une mélodie dont la musique et les paroles venaient d'être composées à la Maîtrise même. On nous a demandé la reproduction de ces couplets ; nous allons les insérer à cause des faits historiques qu'ils traduisent, et à cause de l'intérêt que nos abonnés attachent à tout ce qui concerne les Clercs de Notre-Dame.

I.

Nous aussi voulons rendre hommage
A l'archevêque pèlerin.
Souvent, quand il avait notre âge,
On le vit au temple chartrain.
Il revient à ce sanctuaire,
Mais en prélat des plus hauts rangs ;
Et, comme Jésus sur la terre,
Il appelle à lui les enfants.

II.

Auprès de Clovis saint Solenne (1)
Jadis assista saint Remi ;
Aujourd'hui c'est vers notre Eugène
Que se rend Benoît son ami (2).

(1) Saint Solenne, évêque de Chartres, concourut à l'instruction du roi Clovis et se trouva à son baptême. On sait que ce fut saint Remi, évêque de Reims, qui baptisa Clovis.

(2) Louis-Eugène, ce sont les noms de baptême de Mgr Regnault; Benoît-Marie, ceux de Mgr Langénieux.

Avec l'ange de notre église
L'ange Rémois nous bénira ;
Aussi les Clercs de la Maîtrise
Doivent chanter double hosanna !

III.

Reims et Chartres dans leur histoire
Ont vanté le sacre royal (1);
Mais leur plus brillante gloire
Jaillit du siége épiscopal.
Quels Pontifes ! Leur sainte vie,
Rayonnant de bienfaits nombreux,
Doit se consumer pour Marie
A l'abri de temples fameux.

IV.

Tour à tour ces deux basiliques,
Que Dieu traita comme des sœurs,
Aux temps nouveaux, aux temps antiques
Se sont envoyé des pasteurs. (2)
La nôtre, ô Prélat, vous proclame
Son premier chanoine d'honneur.
Soyez donc cher à Notre-Dame !
C'est le vœu des enfants de chœur.

V.

Daigne la Vierge Immaculée,
Parmi le trouble universel,
Réjouir l'âme désolée
De tous les pasteurs d'Israël !
Pour le Saint-Père et pour la France.
Oh ! que ce jour soit bienfaisant !
Que l'étoile de l'espérance
Brille au-dessus du Vatican !

L'accueil fait aux enfants révéla à tous les témoins la grande amabilité et l'extrême condescendance dont Monseigneur Langénieux devait nous donner une nouvelle preuve le lendemain avant son départ.

Le lendemain en effet, dans la matinée, Son Excellence voulut visiter dans leur salle d'étude la Maîtrise entière dont elle avait reçu la veille trois petits ambassadeurs ; son exhortation à la piété franche et gaie et ses félicitations sur le bonheur de servir aux autels de N.-D. de Chartres resteront d'autant mieux gravées dans l'esprit des jeunes Clercs que le prix de ces paroles épiscopales et paternelles a été rehaussé encore par une faveur d'un autre genre et toujours désirée par la gent écolière : la faveur d'un congé.

Les fidèles très-nombreux qui avaient entendu la messe de Mgr Langénieux à la Crypte emportaient, eux aussi, une douce joie de la belle et forte instruction que leur avait adressée Son Excellence. Les Enfants de Marie de la paroisse Saint-Pierre avaient été spécialement convoqués à cette messe par leur digne curé ; elles eurent leur part spéciale aux conseils du prédicateur. Tout le monde

(1) Henri IV fut sacré à Chartres ; les rois de France l'étaient ordinairement à Reims.

(2) Notre évêque actuel est originaire du diocèse de Reims. En 1824, Monseigneur de Latil passa du siége de Chartres à celui de Reims. Des faits analogues se sont produits autrefois.

d'ailleurs eut à recueillir de cette bouche apostolique une excitation nouvelle à la vie fermement chrétienne.

Monseigneur Langénieux avait fini son pèlerinage. Vers 1 heure de l'après-midi, le 9 septembre, il faisait ses adieux à son vénérable collègue, si heureux d'avoir donné l'hospitalité à l'archevêque bien-aimé de son pays natal.

LOIGNY
7e anniversaire de la bataille.

Cette année, à cause de l'occurrence du dimanche qui tombait le 2 décembre, la solennité d'anniversaire de la bataille de Loigny a été ajournée au lendemain, 3. Le service funèbre a été célébré par M. le chanoine Germond devant une assistance nombreuse de prêtres et de fidèles. M. le sous-préfet de Châteaudun, le général baron de Charette et d'autres personnages notables assistaient à la cérémonie. C'est M. l'abbé Lemoine, aumônier du collége de Chartres, qui a parlé au moment de l'absoute. On nous a dit l'impression produite par cette parole éloquente. Ce qui nous a été transmis du discours de M. l'abbé Lemoine, mérite une place dans les annales diocésaines qui enregistrent avec bonheur les documents relatifs à l'église du Sacré-Cœur de Loigny.

——— Dans la première partie de son discours, l'orateur définit le *dévouement*, en démontre l'indispensable nécessité pour maintenir la vie régulière dans la société. Il fait voir ensuite que la religion est l'unique source de cet esprit de sacrifice, parce que seule elle propose un but sérieux à atteindre, et l'exemple d'un Dieu qui s'est dévoué le premier. De là naissent en l'homme la fermeté des principes, la noblesse du caractère, le désintéressement du cœur, trois choses qui sont la base du dévouement. L'on voit, il est vrai, d'admirables dévouements se produire en dehors de l'inspiration religieuse, mais ils sont isolés, inconstants, et souvent intéressés, par conséquent incomplets.

Le dévouement chrétien est de tous les jours et de toutes les circonstances, parce que le principe dont il émane est immuable et éternel. Dans la seconde partie, l'orateur déduit les conséquences des principes posés dans la première. Nous transcrivons son texte :

——— « Quelle conséquence, M. F., découle de ces principes. Cette conséquence est nette. Le dévouement étant indispensable au monde, et la religion seule le pouvant produire, tel qu'il doit être pour vivifier le monde, il faut aimer, pratiquer et propager cette religion.

Mais si, au lieu de l'accroître, on la détruit, si du moins on l'amoindrit, comme cela paraît probable, à voir la quantité de gens qui s'emploient à cette triste tâche, qu'arrivera-t-il ? Du même coup l'on tarira, l'on amoindrira le dévouement, et l'on portera à la société un coup irrémédiable.

Ah ! nous assistons à d'étranges scènes, et si la paix et la prospérité disparaissent de ce pays, nous n'aurons personne à accuser que nous-mêmes ; c'est nous, c'est bien nous qui aurons été les artisans de notre infortune.

Aux préceptes d'une religion qui renferme tous les éléments du bonheur moral et matériel, l'on s'obstine à vouloir substituer je ne sais quelles rêveries malsaines qui n'ont pas même le mérite de la nouveauté, puisqu'on les retrouve parmi ces erreurs funestes que le

christianisme, à son apparition, balaya de son souffle victorieux. Les nouveaux docteurs viennent nous dire que peut-être Dieu n'existe pas, que, s'il existe, il ne s'occupe pas de nous, que l'Eglise n'est qu'une institution humaine avec laquelle il n'y a pas lieu de compter. Ils ajoutent que, dans le doute où nous sommes de toutes choses, la seule morale consiste à observer les règles qu'impose la prudence pour vivre le plus heureusement possible ici-bas.

Ces monstruosités, M. F., trouvent du crédit : on les propage par la parole, le livre, le journal, et l'on voit s'accroître chaque jour le nombre des malheureux trompés par ces erreurs, disons mieux, capturés par ces envahisseurs de l'ordre moral non moins funestes à la dignité et à la paix de la France que les hordes barbares qui l'ont foulée aux pieds.

Longtemps les campagnes avaient échappé à cette peste d'impiété, et l'homme des champs trouvait dans son travail, son bon sens et sa foi un rempart contre elle. Derrière ce précieux abri il vivait en cultivant son champ béni de Dieu, et conservait les traditions d'honneur, de religion et de patriotisme léguées par les ancêtres.

Les choses ont bien changé. Après avoir infecté les villes du poison de leur doctrine, les apôtres du mensonge sont venus le trouver et comme Satan tenta et perdit dans les champs de l'Eden nos premiers parents dont le bonheur l'importunait, ils sont venus tenter et perdre les laborieuses populations des villages en les initiant à leur prétendu progrès moral : beau progrès en effet qui consiste à reculer de deux mille ans en arrière pour ramasser les débris de ces doctrines dissolvantes sous l'action desquelles tomba et pourrit l'ancien monde.

Hélas ! trouvant, comme le vice en trouve toujours, d'ardentes complicités dans le cœur humain, ils ont obtenu un succès dont les conséquences ne tarderont pas à faire réfléchir les vainqueurs eux-mêmes..........

Passons et demandons-nous ce que deviendra le dévouement sous le règne de telles idées. Il deviendra ce qu'il devint dans les temps antiques où quelques milliers d'hommes tenaient l'humanité abrutie sous le joug d'une servitude atroce. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Qu'est-ce qui sera demain ? Ce qui était hier, dit le saint livre. L'orgueil, l'égoïsme, la cruauté au sommet de l'échelle sociale ; en bas, la jalousie, la colère et la haine, et rien pour apaiser ce sourd conflit qui menace à chaque instant d'éclater entre ces cœurs qui ont perdu la foi religieuse et avec elle ces vertus qui amortissent les passions, créent la véritable fraternité et dont l'ensemble constitue le dévouement.

Doutez-vous que ces doctrines désolantes produisent de tels effets? Voyez ceux qui les enseignent et ceux qui les pratiquent, les maîtres et les disciples.

Les maîtres ! Je les entends parler en phrases sonores d'humanité, de solidarité des peuples, mais à quelle œuvre de vrai dévouement ont-ils attaché leur nom ? Quand les a-t-on vus courir là où il faut se dévouer sans gloire et sans profit ? Ils encombrent les routes qui mènent aux honneurs et aux places lucratives. Se remuent-ils assez pour se mettre en lumière, et se faire applaudir ! Est-il malade d'hôpital plus agité de la fièvre que ces hommes de la frénésie d'atteindre la fortune ! Est-il un homme à jeun sur les routes perdues de la misère plus tourmenté de la faim que ces ambitieux

du désir de dominer. Et les disciples !... Jetons le voile de la charité chrétienne sur ce tableau. A quoi bon chercher s'il y a du dévouement là où il n'y a plus de croyance à une vie supérieure, là où l'homme n'est plus pour l'homme un frère en Jésus-Christ, qu'il faut aimer, aider et respecter, mais le plus ordinairement un être indifférent, souvent un concurrent que l'on se fait un plaisir de tromper, et même de voler, si l'occasion est bonne et le gendarme absent.

Et si maintenant je cherche des hommes animés du dévouement chrétien, où les trouverai-je sinon dans le sein de cette Religion fondée par Celui qui s'est immolé pour le salut du monde. Que de noms je pourrais citer ! Que de traits dont je pourrais évoquer le souvenir ! Au premier rang ne vois-je pas briller l'illustre fait d'armes dont vous êtes les héros, soldats chrétiens, vous pour qui nous sommes venus prier, qui avez su allier une si vive foi à un si grand courage et aviez déjà, sous l'étendard pontifical, offert votre vie au Vicaire de Jésus-Christ, avant d'exhaler votre dernier souffle pour la patrie.

Ah ! Dieu aime bien la France, et l'une des marques de cet amour, c'est qu'il permet que de tels faits s'y produisent pour y maintenir la tradition du sacrifice.

Redisons en quelques mots ce grand acte ; c'est à l'heure où je parle, une glorieuse page d'histoire capable de consoler des tristesses du présent et de fortifier nos âmes pour les luttes de l'avenir.

La patrie gémissait écrasée sous le poids de la défaite. Elle jette un cri d'appel. Les zouaves du Pape répondent ; nous voilà ! A peine avaient-ils secoué la poussière des champs de l'Italie et cicatrisé les blessures de Mentana et de Castelfidardo qu'ils apparaissent devant les ennemis de la France. A leur arrivée, il ne fallut rien moins que l'éclat de leurs vertus guerrières pour étouffer dans la bouche des mécréants les sottes plaisanteries qui accueillaient en maints endroits les soldats du Pape. La vraie France les applaudissait, car elle savait les comprendre, mais les adeptes de Voltaire souriaient en voyant l'étendard du Sacré-Cœur flotter au milieu des drapeaux français ! Cœurs abaissés, intelligences amoindries, fermées à toute noble et grande idée, ils souriaient de ceux que la Rome païenne eut admirés, à qui Sparte et Athènes eussent tressé des couronnes, car ces peuples mettaient sur le même rang d'honneur ceux qui combattaient pour les autels et ceux qui luttaient pour défendre les foyers : *Pro aris et focis.*

Mais le sourire prit bientôt fin lorsqu'on vit les zouaves pontificaux braver avec un égal courage les feux croisés de la mousqueterie prussienne et des quolibets, lorsqu'on vit des généraux, bons juges en fait de valeur militaire, se sentir plus solides quand il les avaient sous la main, et leur confier en maintes rencontres les postes les plus périlleux, c'est-à-dire les postes d'honneur.

Mais la Providence avait préparé un terrain spécial, une heure particulière où devait éclater, dans leur héroïque beauté, ce courage trempé aux sources de la Foi. Ce terrain était celui que nous foulons aux pieds, cette journée était celle dont nous célébrons le 7e anniversaire.

Ce fut un moment solennel.

Pour sauver le matériel, et, ce qui est plus précieux, l'honneur d'une armée devenue l'une de nos dernières ressources et qu'épouvante la vue d'un ennemi sans cesse renouvelé, il faut tenter un effort

suprême, frapper un de ces coups d'épée qui commande une halte à 150,000 ennemis que pousse en avant l'élan de la victoire.

C'est l'heure décisive, c'est l'heure du dévouement. L'hésitation règne au milieu des bataillons qui reçoivent l'ordre de marcher à l'ennemi. Disons-le de suite : ils étaient brisés de fatigues sous ce ciel rigoureux, dans ces plaines blanchies par la neige et désolées comme la fortune de la France. L'autorité militaire fait un énergique appel : elle n'est pas obéie. L'intérêt de la patrie, le salut d'une armée, la gloire à conquérir, tous les motifs de dévouement sont tour-à-tour invoqués : pas de réponse, rien, rien que le silence du découragement et les premiers bruits inquiétants d'une retraite qui menace de devenir une déroute.

En cet instant critique, le général français avise le commandant des zouaves pontificaux ; ils s'abouchent, ils se sont compris. Le petit-fils de Charette s'élance vers ses troupes et, à l'exemple de son aïeul aux champs de Machecoul, de Torfou et de Venansoult, il leur jette ces deux mots familiers et grands : « Mes enfants, en avant ! » Jamais clairon de bataille n'eut des accents plus entraînants que cette parole de confiance. Les volontaires de l'ouest se précipitent au centre de l'armée ennemie guidés par ce labarum du Sacré-Cœur, enseigne sacrée qu'ils cherchent des yeux, déjà illustrée par les campagnes d'Italie, et moins frémissante au souffle du vent que le cœur de ces braves au souffle de la foi.

L'ennemi s'élance : il s'arrête, il recule stupéfait de tant d'audace. Cependant l'héroïque phalange tombe décimée sous une grêle de balles et d'obus. Au bout de quelques heures, la lueur de l'incendie éclairait cette plaine jonchée des cadavres de ces braves, mais le but désiré était atteint ; la retraite était opérée, l'armée en lieu sûr, l'honneur sauf, et l'aigle prussienne arrêtée dans son vol courbait sa tête humiliée en voyant lui échapper la proie qu'elle croyait tenir.

O France, sois fière une fois encore : l'ère de ta grandeur un instant s'est couverte, et ton étoile, hélas obscurcie, vient de jeter un fugitif éclat.

Et vous, mères désolées, épouses inconsolables de ces jeunes héros, qui venez prier aujourd'hui sur leurs tombes, oui, pleurez et priez : les larmes et les prières sont les vrais parfums des morts. Mais après avoir courbé la tête dans le deuil et la douleur, relevez-la vers le ciel et voyez les palmes glorieuses qu'ils ont cueillies en ce grand jour. Dans leur action héroïque éclate le dévouement chrétien avec tous ses nobles caractères : ils se sont dévoués à la voix du devoir, ils se sont dévoués quand les autres ne se dévouaient plus, ils se sont dévoués pour l'amour de Dieu, seul inspirateur et rémunérateur d'un tel sacrifice.

Consolez-vous, car ils sont morts en chrétiens, en martyrs du devoir accompli. Heureuses, malgré leur deuil, les familles dont le sang coule dans ces luttes suprêmes pour le salut du pays ! leur noblesse s'y fonde ou s'y rajeunit, et cet accroissement du patrimoine d'honneur et de vertu qu'elles possèdent déjà devient un gage de leur durée. On le savait jadis : les familles se perpétuent par ces immolations. Dieu ne les fait pas durer en proportion de ce qu'elles gagnent, mais de ce qu'elles donnent. L'aumône et le sang versé pour les nobles causes sont la rosée qui fait croître les arbres généalogiques. Jamais le lâche et jaloux démagogue ne prévaudra tout à fait ni longtemps au milieu d'une société où il se trouvera des hommes

qui pourront lui répondre en lui montrant leurs blessures reçues dans de tels combats.

Il n'y a rien de plus beau, rien de plus salutaire ; aucune leçon plus utile ne pouvait être donnée au monde que le spectacle de cette généreuse immolation. Nous avons vu tant de misères morales ; tant d'effrontés acteurs en tous genres sur la scène du monde, uniquement occupés de leurs intérêts ont mis en circulation tant de maximes funestes. Il était temps qu'il vînt des héros pour montrer qu'il restait des âmes dont le sens divin n'est pas ébranlé, et que le monde chrétien ne peut totalement succomber sous les moqueries des histrions et les mensonges des faux sages.

Consolez-vous, femmes chrétiennes, à qui cette cruelle guerre a enlevé tant d'êtres chéris, car vous êtes assurées que ces tombeaux arrosés de vos pleurs renferment le germe du salut de la patrie, et s'ouvriront un jour pour livrer passage à des élus du ciel.

Et maintenant qui niera que pour relever la France, il faille que ces héros trouvent de nombreux imitateurs ; n'est-il pas clair comme le jour que ce sont ces nobles caractères, ces mâles vigueurs qui font les nations grandes ou les régénèrent quand elles penchent à leur déclin ? et que conclurons-nous sinon qu'il faut aimer, pratiquer et propager cette religion qui crée de si fécondes merveilles !

A l'œuvre donc, M. F., qui que nous soyons, en quelque situation que la Providence nous ait placés, soyons chrétiens, fils dévoués de Dieu et de son Eglise. La solution des redoutables questions actuelles est là tout entière ; le jour où nous serons des hommes vraiment dévoués, nous nous oublierons un peu nous-mêmes pour penser beaucoup aux autres, et ce jour-là bien des difficultés seront aplanies.

Une fois entrés dans cette voie, restons-y fermes, intrépides, inébranlables. Sachez d'avance que la supériorité de vos principes et de vos vertus blessera l'orgueil du monde, de ce monde pour lequel Jésus-Christ n'a pas voulu prier. De tout temps, il a cherché à décrier le dévouement chrétien : pour le combattre il emploie la calomnie ; et il espère tirer d'autant plus d'avantages de cette arme qu'elle est prohibée pour les chrétiens. C'est l'histoire des Syriens à l'égard des Machabées. Ayant appris que les Israélistes ne se battaient pas le jour du Sabbat, ces lâches profitaient des scrupules de leurs adversaires pour les attaquer précisément ce jour-là. Les modernes Syriens imiteront leurs devanciers. Mais pas de découragement. L'épreuve est nécessaire à la vie chrétienne comme la tempête à l'arbre pour affermir ses racines. Et chaque fois que dans la noble carrière du dévouement il vous arrivera de souffrir, souvenez-vous des pieux héros de Loigny, souvenez-vous surtout du Seigneur Jésus qui fût leur modèle, comme il sera le vôtre, et qui combat avec vous en attendant qu'il vous couronne au ciel. Ainsi-soit-il.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens vous prier de faire brûler une lampe durant neuf jours devant la Vierge noire, comme témoignage de gratitude envers la Sainte Vierge pour une guérison que l'opinion publique ici ne veut attribuer qu'à Notre-Dame de Chartres. — Madame V. ma voisine, était atteinte depuis un an d'une hydropisie dont elle avait contracté le germe en 1870, lors du bombardement de Dijon par les

Prussiens. Abandonnée pour ainsi dire par les médecins, Madame V. et sa famille voyaient approcher le moment fatal qu'aucun moyen humain ne pouvait empêcher : elle ne pouvait ni se mettre au lit ni goûter aucun repos, n'usant et avec beaucoup de peine que d'un peu de bouillon pour se soutenir ; son corps avait pris un développement effrayant.

C'est dans ces circonstances que j'eus la pensée de donner à cette dame très-pieuse les litanies de Notre-Dame de Chartres, en lui recommandant de les réciter avec ferveur. Et en effet, Madame V. se voyant en présence de la mort et animée plus que jamais d'une foi vive, a redoublé ses prières, baisé l'image bénie de Notre-Dame de Chartres, et, dès la nuit suivante, elle a commencé à goûter un peu de repos, ce qui ne lui était pas arrivé depuis trois mois. Puis quel n'a pas été son étonnement en voyant au bout de quelques jours l'enflure complètement disparue, par conséquent en se voyant guérie. Ces faits se passaient il y a à peu près quinze jours, et aujourd'hui Madame V. est revenue dans son état normal, vaquant à ses occupations, dormant et mangeant très-bien, ne ressentant plus aucune souffrance. Elle est allée à l'église remercier Dieu. Dans sa reconnaissance envers Notre-Dame de Chartres à qui elle déclare fermement devoir sa guérison, elle se propose de faire un pèlerinage à son sanctuaire avec son mari l'année prochaine. Quant à moi, originaire de Chartres, je ne suis pas surprise de pareils faits; depuis notre enfance nous avons été habitués aux preuves de la maternelle bonté de Notre-Dame. (M. L. de Dijon).

2. Les prières que nous avons adressées ensemble à Notre-Dame de Chartres ont fait ici des merveilles. Interprète d'une grande reconnaissance, je suis heureux de vous demander en même temps de pieux objets qui serviront à entretenir autour de nous la dévotion à Marie comme celle à son Divin Fils.

(J. D. d'E., diocèse d'Evreux).

3. Notre-Dame de Chartres nous a exaucés ; le succès de notre cause qui lui avait été bien recommandée a été complet. En action de grâces, veuillez, etc. (L. à S., diocèse de Chartres).

4. Je demandais une position sociale pour une personne de ma famille. Notre-Dame de Chartres à qui nous nous adressions dans ce but a été bien bonne pous nous. Après de rudes épreuves et de grandes miséricordes j'ai atteint le but de mes désirs.

(H. S. du diocèse du Mans).

5. Notre enfant était condamnée par les médecins et délaissée. Au commencement de la seconde neuvaine le mieux a commencé ; il a continué depuis. Merci à Notre-Dame !

(M. de F., diocèse de Rouen).

6. Un jeune homme faisait le désespoir de sa famille ; perdu par de mauvais conseils, il avait abandonné toute pratique religieuse et voulait s'établir dans des conditions qui nous effrayaient. Nous n'avons voulu rien négliger pour obtenir du Ciel un changement complet dans cette pauvre âme. Il y a eu neuvaines de prières et lampes à Notre-Dame de Chartres et à saint Joseph. La conversion a eu lieu. Le jeune homme, revenu de son égarement, a épousé une personne pieuse et remplit lui-même exactement ses devoirs de chrétien. Notre-Dame de Chartres sait notre reconnaissance.

(L. de B., du diocèse de Chartres).

Érection d'un Chemin de Croix

au pèlerinage du Bienheureux Benoît-Joseph Labre, à Amettes.

Le B. B. Joseph Labre, né à Amettes en Artois, le 26 novembre 1748, fut un pieux pèlerin, qui se contentant pour vivre de ce que la charité lui offrait, visita les plus célèbres pèlerinages d'Europe, et donna partout l'exemple des plus sublimes vertus. Une tradition très-digne de foi rapporte qu'il est venu prier la très-sainte Vierge dans notre cathédrale.

Mort à Rome, le 16 avril 1783 déclaré vénérable le 31 Mars 1792, par le Pape Pie VI, il fut béatifié par Pie IX, le 20 mai 1860. Enfin le 9 février 1873, Notre Saint-Père le Pape décréta qu'il pouvait être procédé sûrement à la canonisation du B. Benoît-Joseph Labre. Pour que nous puissions lui rendre tout le culte réservé aux saints, il ne manque plus que la solennité publique de la canonisation. Elle aura lieu aussitôt que luiront les jours de calme dont le monde a un si grand besoin, et que hâteront nos prières et nos bonnes œuvres.

Benoît-Joseph Labre est le saint de la France et de notre siècle. Dans le décret de béatification, le Souverain-Pontife déclare que ce grand serviteur de Dieu a été suscité providentiellement, dans ces derniers temps, pour combattre l'impiété, l'orgueil et le sensualisme, qui menacent d'envahir le monde et de détruire toute vertu. « Ce » nouvel élu, disait le Saint-Père après le décret de canonisation, » voudra sans doute faire luire un rayon d'espoir sur la France sa » patrie. Espérons que sa puissante prière obtiendra à ce pays de » recouvrer cette paix, cette prospérité, cette gloire qui lui ont été » enlevées, et qui demeurent son légitime apanage. »

Les Pères Maristes chargés du pèlerinage, établi dans la paroisse natale du Bienheureux, à Amettes, s'occupent en ce moment à ériger un chemin de croix monumental dans l'enclos qui fut autrefois la propriété de la famille du B. Benoît. Ils veulent par ce moyen faire revivre dans son pèlerinage une dévotion qui lui fut si chère pendant la vie.

Les personnes qui voudraient prendre part à cette bonne œuvre auront leurs noms inscrits dans un registre spécial, au lieu même du pèlerinage. On enverra une petite vie du saint avec neuvaine et photographie à quiconque enverra à cette fin au moins une offrande de 2 fr., aux Pères Maristes de Sainte-Foy à Chartres.

Sorel-Moussel. — Une femme de grand mérite, une sincère amie des pauvres qui la considéraient comme une seconde providence, l'épouse de l'éminent bibliophile Ambroise-Firmin-Didot, a rendu son âme à Dieu au commencement de décembre. Une violente attaque de paralysie l'a frappée pendant qu'elle faisait sa prière du soir et elle y a bientôt succombé. Une foule considérable accourue de plusieurs paroisses, dix ecclésiastiques, des personnages de haut rang mêlés à beaucoup de pauvres ouvriers ont assisté à ses obsèques célébrées à Sorel-Moussel. M. l'abbé Renard, curé de cette paroisse, a dépeint dans une touchante oraison funèbre les belles qualités de la défunte si universellement regrettée. Le *Journal de Chartres* a publié ce discours dans son numéro du 9 décembre.

BIBLIOGRAPHIE

— *Du gouvernement d'une maison chrétienne*, par M. l'abbé Chaumont. Ouvrage recommandé par M. l'abbé Théod. Ratisbone, directeur général de l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes. Se vend à Paris chez Palmé, 25, rue Grenelle-St-Germain ; 3 fr. 50 et pour les Mères Chrétiennes, 2 fr. 50. — Voici la table des matières : De l'art de gouverner sa maison. — De l'ameublement. — Des dépenses. — De la toilette. — Des réceptions du jour et des visites. — Des repas. — Des soirées. — De la saison d'été. — Du gouvernement des serviteurs.

— *Les Merveilles du Bon Dieu*, par Mlle Barbier, 1 vol. in-18, orné de 38 gravures. Prix : 3 fr. 50. E. Plon et Cie, éditeurs, rue Garancière, 8, Paris.

L'auteur de ce livre, sous forme de simples causeries, passe en revue toutes les merveilles de la création, les œuvres admirables du bon Dieu ; elle s'efforce d'éveiller le goût et l'intelligence sur les beautés de la nature, et d'y développer les sentiments qui élèvent l'âme jusqu'au Créateur. Rien n'est plus attrayant que l'étude qu'elle fait des éléments, de la terre, de l'air, du feu et de l'eau, la composition du corps, son économie, et passant aux sphères spirituelles, elle aborde et effleure les hauts problèmes de l'esprit, de l'intelligence et de l'âme.

— Parmi les almanachs utiles nous signalons l'*Atelier* : 35 cent. et 2 fr. 50 la douzaine.— *Le Laboureur*, même prix. — *Le Coin du feu* : 65 cent. et 3 fr. 60 la douzaine. Demander ces trois almanachs à Paris, 6, rue Furstenberg. —— Il y en a d'autres excellents : *Le Contre-Poison*, 25 cent.; on donne 15 exemplaires pour 12, 32 pour 25, 65 pour 50, 135 pour 100, à Paris, chez Paulmier, libraire-éditeur, rue de Rennes, 76, et chez tous les libraires religieux. — L'*Almanach du bon catholique*, l'*Almanach du Sacré-Cœur de Jésus*, chez l'éditeur E. Plon, 10, rue Garancière. — L'*Almanach historique et prophétique*, à la librairie de la Société bibliographique, 35, rue de Grenelle. Prix : 40 centimes et la douzaine franco, 3 fr. 90 c.

— Notre almanach local particulièrement recommandé est le *Messager de la Beauce et du Perche*. Publié chez J. L'anglois, aux Quatre-Coins, 2, Chartres. Prix : 40 c. Remise pour le cent et pour le mille. Nous avons déjà dit que cette publication bien soignée méritait être répandue plus que bien d'autres de ce genre.

JANVIER 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Janvier 1878.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er janvier, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph.

2, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.),

3, jeudi — Ind. pl. p. la récit. à gén. devant le St Sacr. dela prière : *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi.—Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge.
5 samedi.— Ind. plén.: et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moyen. visite à un autel de la Sainte Vierge — j. au ch.).
6, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. de St Joseph; 3° p. les posses. d'objets ind.; 4° p. le Rosaire; 5° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.
7, lundi.— Ind. pl.: 1° pour la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
8, mardi.— Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).
9, mercredi. — Ind pl. p. le scap. du Carmel.
10, jeudi. — Ind. plén. p. l'Apost. de la Prière (j. au ch.).
11, vendredi — Ind. plén. p. le scap. rouge.
12, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 5 janv.—j. au ch.).
13, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitation quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
14, lundi. —Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.).
15, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du C. de Marie (j. au ch.).
16, mercredi. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
17, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
18, vendredi. — Indulg. pl. p. le scap. rouge.
19, samedi.— Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bl. (comme au 5 janv.— j. au ch.).
20, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du *Memorare*; 3° du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
21, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Archic. du Cœur de Marie ; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
22, mardi. — Ind. pl. p. la récitation quot. de l'Angelus (j. au ch.).
23, mercredi.— Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
24, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
25, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la prière (vend au ch.)
26, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 5 janv. — j. au ch.)
27, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la récit. quot. du chap. brigitté (jour au ch.).
28, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
29, mardi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St. François de Sales ; 2° p. la récit. quot. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
30, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. du Carmel.
31, jeudi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du chap. de l'Imm. Concep. (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

2e NUMÉRO — LA VOIX — FÉVRIER 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA SŒUR NATALIE NARISCHKIN (1).

L'humble costume des filles de Saint Vincent-de-Paul égalise aux regards toutes celles qui se font une douce gloire de le porter, comme leur sainte règle établit un même niveau dans leurs communs labeurs ; la supérieure, (car il faut toujours une tête à tout corps bien organisé), prenant part à l'égale des simples sœurs aux travaux les plus infimes de la maison qui lui est confiée.

Cependant les plus hauts rangs de la société sont largement représentés dans leurs nombreuses phalanges, et la blanche cornette ombrage plus d'un front qui naguère encore se couronnait de fleurs.

L'esprit de Dieu souffle où il veut, et rien de plus admirable que le triomphe de la grâce dans les âmes qui répondent fidèlement à son appel..... La vie de la sœur Narischkin en offre un exemple saisissant.

Cette enfant de la Russie naquît à Saint-Pétersbourg, le 6 mai 1820. Elle était issue, par son père, de la noble famille des Narischkin, et avait pour mère la princesse Mitchersky : elle reçut au baptême le nom de Natalie et fut élevée dans le schisme grec, religion de ses parents.

Néanmoins, par une permission de la Providence qui avait de mystérieux desseins sur Natalie, M. et Mme Narischkin lui laissèrent toute liberté pour fréquenter des familles catholiques et assister avec elles aux cérémonies de l'église romaine, pendant leur long séjour en Italie, motivé par le mauvais état de leurs santés.

A l'âge de 15 ans Natalie eut la douleur de perdre son père. L'année de son deuil étant expiré, elle fréquenta le grand monde ; mais sans y attacher son cœur, ce qui explique cette exclamation d'une personne qui la voyait passer dans un salon :

(1) D'après son intéressante biographie due à la plume bien connue de Mme de Cravert. — Chez Didier, Paris, quai des Augustins.

« Cette jeune fille a la physionomie et le maintien d'un jour de » première communion. » Le maréchal Marmont allant plus loin encore, l'appelait « *une petite échappée du Paradis.* »

« J'étais frappée, « a écrit d'elle une de ses compagnes, » de l'ex-» pression modeste et recueillie qu'elle portait partout, même » au bal. Souvent au milieu des fêtes qui se donnaient chez » mon père, elle quittait le salon avec ma sœur et toutes deux » allaient dans la chapelle donner quelques instants au recueil-» lement et à la prière... Son image est toujours restée dans » ma mémoire, rayonnante de pureté, de simplicité et d'humi-» lité. »

Vers la fin de 1840, Madame Narischkin quitta Naples pour se rendre à Paris, elle était accompagnée de ses quatre filles; mais, avant d'atteindre le but de son voyage, elle fit à Nice un assez long séjour. La liaison étroite qui se forma dans cette ville avec les filles du comte Rodolphe de Maistre (1) et Natalie, eut pour résultat d'accroître sa piété et de fortifier les résolutions et les désirs qui commençaient à se formuler clairement dans son esprit.

Cette bienfaisante étape la préparait au séjour qu'elle allait faire dans la capitale de la France, où le bon Dieu lui ménageait encore des moyens providentiels pour accroître ses bonnes dispositions. C'est ainsi qu'accueillie avec ses sœurs dans la famille du duc de Serra-Capriola, ambassadeur de Naples, qu'elle connaissait depuis son enfance, sans projet formé d'avance, sans effort, sans difficultés de part et d'autre, elle partagea les occupations, les promenades de la matinée et les distractions du soir de la duchesse et de ses filles dont la société, à tous égards, lui était douce autant que profitable..... C'est en compagnie de ces femmes d'élite qu'elle fut introduite, pour la première fois, dans la maison centrale des filles de la Charité de la rue du Bac. Elle ignorait alors que Dieu la destinait à y passer les plus heureuses années de sa jeunesse; mais elle reçut une profonde impression de cette visite qui devait être dans son existence comme un événement décisif. Natalie y avait trouvé tant de charme intérieur qu'elle la renouvela bientôt et souvent. De toutes les églises de Paris, aucune ne semblait lui inspirer autant d'attraits que la chapelle de ce grand monastère où, à une époque alors bien récente, avait eu lieu une merveilleuse vision dont nous portons tous la médaille commémorative, et dont la vue place chaque jour sur nos livres cette invocation si glorieuse à la Reine des Vierges : « MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ, PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS A VOUS. »

La noble étrangère aimait à interroger les sœurs sur leurs occupations, leurs exercices religieux; elle écoutait avec une attention émue le récit que lui faisait le père Aladel, missionnaire lazariste, de la miraculeuse apparition, et en conservait

(1) Fils de l'illustre auteur des soirées de Saint-Pétersbourg.

dans son esprit le touchant souvenir ; la religion catholique lui apparut dès lors environnée d'un céleste rayonnement, et ne voulant pas différer le moment de son abjuration, elle conjura sa mère de consentir à cet acte solennel dont sa conscience lui faisait un impérieux devoir.

Mme Narischkin se montra inflexible dans son refus. Natalie n'espérant pas triompher ouvertement de ses résistances, fit à son insu, avec Catherine sa sœur aînée, une tentative qui échoua complétement. Elle se vit donc contrainte de suivre sa mère qui retournait dans le nord, sans avoir réalisé le vœu si cher à son cœur.

Cependant la santé de plus en plus défaillante de Mme Narischkin changea son itinéraire, et la décida à se rendre à Venise pour y passer l'hiver (1844). Ayant rencontré dans l'antique ville des doges un prêtre grec, elle lui accorda toute sa confiance et le chargea de combattre et de détruire ce qu'elle appelait les *erreurs* de sa fille. Natalie sut non seulement répondre aux arguments qui lui furent présentés ; mais surmontant sa timidité naturelle, elle interrogea son interlocuteur, et ses exhortations, ses enseignements et ses réponses ne firent qu'enraciner plus profondément dans son âme les germes féconds de la vraie foi.

L'état de sa mère n'inspirait pas à Natalie de vives appréhensions, elle était souffrante, affaiblie plutôt que malade, mais bientôt le danger parut imminent et la mort vint l'enlever à l'amour de ses enfants (1), d'autant plus attérés de cette perte cruelle qu'elle avait été plus longtemps imprévue...

Ce fut là pour Natalie un de ces coups de foudre qui, à certaines heures de la vie la transforment, et, d'une manière terrible, en aplanissent toutes les voies.

Deux de ses sœurs, Marie et Elisabeth, étaient sur le point de contracter de nobles alliances. La double union, projetée avec tant de joie, fut ajournée à un an et l'on décida que ce temps se passerait en Russie, chez l'oncle des jeunes filles, M. Alexis Narischkin qui était aussi le parrain de Natalie. Celle-ci savait bien que renoncer au schisme, c'était s'exposer soi et les siens au ressentiment implacable de l'empereur Nicolas, alors régnant ; aussi ne voulant ni différer davantage, ni compromettre sa famille, elle prit la résolution d'assumer sur elle seule cette grave détermination en la laissant ignorer à tous ses proches.

Ce que cette admirable jeune fille avait ainsi résolu avec calme et fermeté, elle l'accomplit en présence de deux témoins seulement..... Mais la troupe joyeuse des esprits bienheureux lui faisaient cortége, et répetaient en chœur les doux serments que prononçaient leur sœur de la terre......

Dans l'effusion de son âme, elle écrivit le jour même de son abjuration (15 août 1844), cette grande nouvelle aux *chères sœurs*

(1) Son fils et ses filles.

de la rue du Bac. Elle n'avait cependant alors aucune idée de la vocation à laquelle Dieu l'appelait. Ce ne fut que vers le printemps de 1846 qu'elle manifesta l'intention bien arrêtée de se donner toute à Dieu. A cette époque elle était revenue en Italie avec sa sœur Elisabeth, devenue la baronne de Petz. Le secret de son abjuration ayant été nécessairement révélé à sa famille par son abstention de la communion générale aux fêtes de Pâques, son oncle lui avait donné le sage conseil de profiter du séjour de sa sœur dans la péninsule, pour éviter de retourner en Russie après le mariage de Marie et celui d'Elisabeth qui avaient eu lieu à Vienne en Autriche.

La volonté de Natalie d'abandonner le monde pour embrasser l'état religieux, suscita de la part de ses parents une vive opposition ; mais elle tomba peu à peu, et son frère, étant venu à Venise, désarmé par sa douce fermeté et la force de ses convictions, fut le premier à lui proposer de choisir entre tous les ordres celui *des filles de la Charité :* Elle y entra en effet dans cet ordre béni du ciel et si utile à la terre..... et après un postulat de quelques mois, fait à l'hôpital de la Rochefoucauld, barrière Montrouge, à Paris, elle fut admise comme novice au Séminaire de la rue du Bac : c'est ainsi qu'on nomme communément la maison mère des Sœurs de St Vincent. C'était le 24 mai 1848. Nathalie avait alors 28 ans.

Les lettres écrites par elle à ses sœurs démentent formellement cette assertion si fausse, et tant de fois désavouée par les faits, que l'état religieux éteint dans les cœurs les sentiments de la famille ; ils y ont au contraire une force incomparable accompagnée de ces délicatesses de la charité dont sont le plus souvent privées celles qui n'ont point passé par cet épurant creuset.

« L'âme se dilate beaucoup, écrit Natalie à Mme de Petz, dans une de ses missives, en date du 1er mars 1848, elle achevait alors son postulat..... Pensez que nous avons pour ainsi dire le bonheur de nous trouver à chaque instant en sa sainte présence au pied de son tabernacle. Ma prière *constante et habituelle* est pour vous... Je puis bien dire, car c'est la vérité, que vous avez part non seulement à mes prières, mais à toute ma vie, car dans toutes mes actions, si je me sens un peu de paresse ou de fatigue, je pense à vous, et, comme le bon Dieu accepte tout ce qu'on lui offre, je me hâte alors de lui offrir pour vous le petit effort qui me coûte et cela suffit pour me ranimer. Mon cœur a reçu une trop profonde blessure en vous quittant pour qu'elle puisse se fermer jamais ; elle n'est plus saignante parce que je me sens heureuse d'avoir pu souffrir cela et *tout* pour l'amour du bon Dieu ; elle n'est donc plus douloureuse mais elle est *ineffaçable.* Aussi tu peux être bien tranquille, ma chère Elisabeth, et rassurée sur la crainte que je vous oublie jamais. »

Son année de noviciat expirée, *la fleur du séminaire,* (surnom gracieux donné à la sœur Narischkin par ses compagnes),

ne devait pas quitter ces lieux qu'elle avait édifiés par ses douces vertus. Elle fut placée, par ses supérieurs, au secrétariat et chargée de la correspondance de la maison-mère avec les établissements de l'ordre disséminés dans le monde entier.

Ecrivant avec facilité, outre sa langue naturelle, le français, l'anglais, l'allemand et l'italien, elle remplit cet emploi pendant dix années avec un rare talent: et, sans la connaître, les sœurs qui recevaient ses lettres, éprouvaient pour elle une sympathique admiration.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

La suite au prochain numéro.

LÉGENDE DE SAINTE JULIENNE. (1)

C'était en 299, la persécution de Dioclétien faisait couler à flots le sang des martyrs de la foi.

Au nombre de ces vaillantes victimes, on peut placer au premier rang la vierge Julienne dont les parents avaient promis la main à un jeune homme du nom d'Evilatius, et qui préféra supporter les plus cruels tourments plutôt que d'accepter un païen pour époux.

Vainement, pour vaincre son héroïque résistance, Evilatius devenu contre tout attente, préfet de Nicomédie, — Julienne lui avait dit pour l'évincer qu'elle ne lui donnerait sa main que s'il obtenait cette charge, — employa-t-il tour à tour les promesses et les menaces, Julienne demeura inébranlable dans sa généreuse résolution.

Alors son cruel fiancé la fit flageller; puis suspendre en l'air par les cheveux, tandis qu'on lui brûlait les côtes avec des gerbes de paille en feu. Conduite expirante dans son cachot, mais surmontant ses souffrances, elle se met en prière..... Tout à coup, le démon, prenant la forme d'un ange de lumière, lui apparaît et l'engage à sacrifier pour éviter les horribles supplices qu'on lui prépare. A ce langage la sainte prisonnière s'aperçoit du piége que lui tend l'esprit de ténèbres et conjure le Seigneur de lui faire connaître quel est celui qui essaie de la tromper ainsi. Aussitôt une voix, plus douce que toutes celles de la terre, fait résonner ces mots à son oreille ravie: « Aie bon courage Julienne, je suis avec toi; arrête celui qui te « parle, je te donne puissance de lui faire dire son nom. » En même temps, la Vierge mourante et défigurée, recouvre la force et la beauté. Alors interrogeant son ennemi enchaîné à ses pieds, sur sa nature, sa présence et sa demeure, il lui répond qu'il est un des principaux suppôts de Satan qui l'avait envoyé pour la tenter et l'entraîner à renier sa foi. A ces mots, Julienne le combat et le terrasse, et le monstre, si souvent victorieux, se plaint avec amertume d'avoir été vaincu par la main d'une enfant.

Evilatius ayant fait appeler de nouveau Julienne, à son tribunal, elle y paraît toute resplendissante d'un éclat surnaturel et traînant après elle son affreux captif.

Le préfet, ne revenant pas de ce double prodige, ordonne que la Vierge soit jetée dans un four embrasé... Mais l'ardeur des flammes ayant aucune prise sur elle, le peuple, accouru pour être témoin des luttes héroïques de la jeune chrétienne, s'écrie avec force qu'il n'y a point d'autre Dieu que le Dieu de Julienne.

(1) On célèbre sa fête le 16 février.

Evilatius, ne contenant plus sa rage, fait alors jeter la martyre dans une chaudière d'huile bouillante ; mais elle rejaillit sur les bourreaux, leur causant d'horribles brûlures, tandis qu'elle se transforme pour la sainte en un bain rafraîchissant. « Qu'elle ait la tête tranchée, ordonne alors le préfet hors de lui ! »

Cet ordre cruel fut bientôt exécuté... Pour Julienne, c'était l'instant de la délivrance et de la gloire... Son âme délivrée de ses liens allait recevoir la récompense de ses courageux combats. — Evilatius eut le sort des persécuteurs, il mourut misérablement.

Les reliques de la sainte, recueillies par une vertueuse matrone, furent déposées au territoire de Pouzzoles où on lui érigea un beau mausolée. Plusieurs villes de France en eurent de précieux fragments.

Le culte de Ste Julienne est très-célèbre au Val-Saint-Germain, près Dourdan (1), et de nombreux pèlerins y accourent de toutes parts. On invoque Ste Julienne pour la cessation des fièvres et des maladies pestilentielles. Les femmes, sur le point de devenir mères, sollicitent de sa puissante intercession la grâce d'une heureuse délivrance.

C. de C.

LES TRENTAINES DE MESSES dites DE SAINT GRÉGOIRE.

Voici le fait qui a donné naissance à la sainte habitude qu'avaient nos pères de faire célébrer pour leurs défunts, trente messes successives ; il est rapporté dans les dialogues de saint Grégoire, 1, IV, ch. XI.

On y lit que parmi les religieux du Mont-Cælius, au milieu desquels le grand Pape aimait à se reposer des immenses soucis de son ministère, se trouvait un frère nommé Juste, qui, instruit dans la médecine, assistait habituellement saint Grégoire dans ses infirmités. Ce frère, tenté d'avarice, avait, contrairement à la règle et à sa profession de pauvreté, gardé trois pièces d'or. Tombé malade et près de mourir, Juste fit confidence de ce qu'il avait fait à son frère, nommé Copiosus, qui venait le voir tous les jours. Copiosus ne voulant point que son frère mourût avec cette faute sur la conscience, la révéla à saint Grégoire.

Le saint Pape voulut punir cette violation de la règle d'une peine expiatoire pour le mourant et exemplaire pour les vivants. Il ordonna donc que personne n'allât plus visiter le coupable qu'après sa mort ; son corps fût porté hors de la commune sépulture, qu'on jetât sur son cercueil les trois maudites pièces d'or, et que chacun s'écriât : Périsse avec toi ton argent ! Le châtiment fut infligé dans toute sa rigueur, mais Juste avait amèrement détesté son péché avant de mourir, et les autres religieux avaient apporté aux pieds de saint Grégoire tout ce qu'ils avaient dans leur cellule, afin de ne pécher en rien contre la pauvreté.

La justice avait eu son cours, la miséricorde allait avoir le sien. Saint Grégoire avait appris par révélation que le frère Juste avait obtenu, par le repentir, le pardon de sa faute, mais, que pour satisfaire complétement à la justice divine, il lui restait une peine à expier ; la grande âme de Grégoire s'émut de compassion. Appelant le prévôt du monastère : « Speciosus, lui dit-il, notre frère brûle en purgatoire, il nous faut l'aider. Allez donc, et dès aujourd'hui, offrez

(1) Cette localité, qui appartient au diocèse de Versailles, faisait autrefois partie du [illegible] diocèse de Chartres.

pour lui le saint sacrifice durant trente jours consécutifs, sans en passer un seul. » Speciosus obéit, et les trente messes furent célébrées. Or, le trentième jour écoulé, Copiosus était plongé dans un profond sommeil, quand tout à coup, au milieu de la nuit, il voit Juste lui apparaître. — « Qu'y a-t-il, mon frère, s'écria-t-il, comment te trouves-tu? » — J'ai bien souffert jusqu'à présent, lui répondit l'âme: mais aujourd'hui je monte au ciel. » Copiosus s'empressa de porter la nouvelle au couvent, où l'on apprit avec bonheur que le jour qui avait vu offrir pour cette âme la dernière messe était aussi celui de sa délivrance.

Un délicieux morceau de sculpture romaine de la fin du quinzième siècle, ajusté à la partie antérieure de l'autel de Saint-Grégoire au Mont-Cælius, a reproduit ce trait. Le saint Pontife est représenté à genoux, vêtu de la chape, et priant devant un autel au coin duquel il a déposé sa tiare, et en face d'un crucifix. Derrière l'autel est une grotte creusée dans le roc, où l'âme du moine, humble et suppliante, expie ses péchés au milieu des flammes qui la brûlent. A la prière du saint, on voit cette âme portée au ciel par la main des anges. On y lit l'inscription suivante :

MISSIS. TRIGINTA.
SANCTVS. GREGORIVS.
ANIMAM. SVI. MONACHI. LIBERAVIT.

Par trente messes, saint Grégoire délivra l'âme d'un de ses religieux.

Chrétiens, souvenez-vous des défunts! Ils réclament vos prières et avant tout l'offrande du Saint-Sacrifice à leur intention. La mesure de votre zèle sur ce point ne donnerait-elle pas aux yeux du Seigneur la mesure de votre foi?... X.

DE L'ENSEIGNEMENT DU PLAIN-CHANT

(*Suite*)

Cet enseignement est tellement conforme à la volonté de l'administration supérieure que les élèves de l'école normale sont obligés d'acquérir dans leurs classes la science du plain-chant. Par cette mesure, on se propose sans doute un but plus direct: on désire certainement que l'Instituteur prenne place au lutrin pour le soutenir et le diriger; c'est là son rôle naturel: il doit le remplir avant tout par religion; à défaut d'autre principe, il devrait s'y résigner par convenance. Qui ne se rappelle les anciens maîtres d'école? Aussi dévoués à leur école que les maîtres d'aujourd'hui, aussi légitimement fiers de nous que leurs successeurs le sont de leurs élèves actuels, ils tenaient de plus à la gloire dont s'honora jadis plus d'un monarque, à la gloire de conduire les chants de l'office divin. Mais hélas! que les temps sont changés! Un certain nombre de nos jeunes instituteurs croiraient souiller leur habit s'ils l'abritaient chaque dimanche sous l'humble soutane de chantre; ils craindraient de passer pour des cléricaux, s'ils revêtaient le blanc surplis des clercs. Devenir à l'heure qu'il est un pilier de lutrin dans une église, fi donc! La mode en est passée. Malgré même le respect et l'estime que nous accordons très-volontiers aux instituteurs dignes de leur mission, nous ajouterons ceci à l'endroit des autres: C'est beaucoup s'ils assistent régulièrement à la messe chaque dimanche et si de temps en temps ils paraissent aux vêpres. Puissent-ils du moins ne jamais être des piliers dans quelque autre local! Ils éviteraient à l'autorité la peine et l'humiliation de faire certaine défense parfois assez

utile. — Voyons donc! revenons enfin au bon sens. Lorsque la terre de nos campagnes a été durcie par les ardeurs du soleil, pour la bien labourer, ce n'est pas trop de toute la force de deux chevaux. Mais si l'un des deux ne tire point la charrue ou s'il la traîne en sens contraire, le travail sera nul ou il sera mauvais. Ainsi en est-il, à notre époque surtout, de l'éducation des enfants, Si l'on veut, je ne dis pas obtenir, mais seulement espérer quelque résultat sérieux, il est de toute nécessité que l'église et l'école se prêtent un mutuel secours.

Outre le prétexte de temps, on trouve encore d'autres raisons toutes spécieuses pour laisser de côté dans les écoles l'enseignement du chant. Les principales sont l'excès de fatigue et le défaut d'organe. Quand on a fait consciencieusement trois heures pour le moins de classe le matin et autant le soir avec la perspective d'une classe d'adultes, sans parler des autres occupations, on ne se sent guère disposé à faire encore une nouvelle dépense de forces pour répéter à satiété des exercices de solfége. De plus, Dieu n'a pas donné à tous les instituteurs, une voix assez puissante ni même assez juste pour diriger dans cette étude des enfants plus ou moins étourdis. Voici notre réponse à ces objections. D'abord on pourrait en général s'épargner beaucoup de fatigue. Parler peu et parler bas, disent les cours de pédagogie sanctionnés par l'expérience, c'est favoriser le silence des écoliers qu'une discipline sérieuse peut obtenir. Ce n'est point en parlant beaucoup, en parlant très-fort qu'on se fait mieux écouter et mieux comprendre. L'intelligence des élèves et la poitrine du maître trouveraient un égal profit à un ton de voix très-modéré. On devrait sur ce point suivre la règle si sage que donne pour un autre objet le judicieux saint François de Sales : peu et bon, peu et doux. Avec ce système, le maître conserverait certainement assez de force, même à la fin d'une classe, pour enseigner le chant pendant un quart d'heure.

Du reste il est un moyen bien simple de rendre la leçon peu fatigante ; c'est l'emploi de l'harmonium. On multiplie à l'envi les dépenses pour l'instruction primaire. Il parait certain et comme infaillible à bon nombre d'esprits, que le jour où l'on sera parvenu à dépenser pour ce chapitre tel ou tel chiffre de millions (1), ce jour-là la France *ipso facto* aura repris son rang à la tête des nations civilisées. Le peuple sera savant : tout sera dit, tout sera fait. Par là même, il sera honnête, généreux, moral, religieux même. Tout sera pour le mieux dans le plus parfait des états. — Il yaurait bien peut-être à faire quelques observations sur cette splendide théorie. Mais enfin respectons ici la conviction des hommes de bonne foi. Seulement on peut tirer parti de ce beau système, peut-être un peu trop imité de l'allemand, pour le profit de notre thèse. Puisqu'on ne recule devant aucun sacrifice pour les écoles, puisque l'on fait tant de dépenses, spécialement pour le mobilier des classes et même pour celui des instituteurs, pourquoi n'ajouterait-on pas une petite somme de deux cents francs par commune afin de doter toutes les écoles d'un harmonium, bien préférable certes au prosaïque accordéon, dont plusieurs se servent et que d'ailleurs nous conseillerions vivement en attendant l'orgue. Que les instituteurs adressent une demande aux conseils municipaux, surtout par l'intermédiaire des secrétaires de mairie ! Que cette requête soit motivée sur l'excellence de la musique au point de vue moral et civilisateur ! Ajoutez-y que les Prussiens, eux, savaient chanter et même avec harmonie, que le charme

(1) Nous avons reçu mandat d'augmenter le budget de l'instruction publique. Nous devrions nous réunir tous pour que ce budget fût porté de 50 à 100 millions. (M. Germain, à la Chambre des Députés, 24 Novembre 1877).

de leurs accords était tout autre que celui de leur présence. Terminez la requête en disant qu'un des moyens puissants de relever la génération future est d'apprendre de bonne heure à la génération nouvelle nos beaux chants patriotiques... Concluez à la nécessité d'un orgue en vue de ce résultat merveilleux. Les conseils municipaux voteront en général par acclamation les deux cents francs demandés et chaque classe aura bientôt son harmonium, aussi précieux pour elle probablement qu'une carte d'Allemagne, et un harmonium avec clavier transpositeur; nous insistons sur cette dernière condition qui lève une difficulté de plus, la transposition sans clavier *ad hoc* n'étant pas toujours aisée quoique souvent nécessaire pour suivre le diapason naturel des voix enfantines qu'il ne faut pas fatiguer..... Il ne sera peut-être pas utile de prononcer au cours de la supplique les mots d'église ou de religion, de plain-chant ou de lutrin. Cela pourrait jeter sur l'ensemble du tableau un vernis de cléricalisme qui formerait ombre aux yeux clairvoyants de plusieurs édiles municipaux. Mais une fois l'instrument à la disposition du maître, personne, je pense, et pour des raisons majeures, ne viendra contrôler le mode d'enseignement, le système de notation. On laissera au professeur liberté entière de suivre telle ou telle méthode : d'autant plus qu'en tête du *Journal des Ecoles* se lisent ces deux mots, par là même sacramentels : ***Musique ou plain-chant.***

L'emploi de l'orgue facilite singulièrement la leçon musicale, puisqu'il peut remplacer la voix nulle ou fausse du maître. Du premier coup, sur vingt enfants, dix saisiront le ton donné par l'instrument. On laissera de côté pendant quelques jours ceux qui ne chantent pas juste; bientôt on les joindra de nouveau aux premiers élèves devenus assez forts sur la gamme pour entraîner toute la classe dans un unisson régulier. La première moitié de la leçon sera consacrée aux exercices de solfége; l'autre aux cantiques faciles et populaires; et plns tard aux chants d'église. Le Panorama publié autrefois à Lyon par la librairie Girard et Josserand serait d'un grand secours pour commencer ces études. Une classe entière suit aisément les notes en gros caractères de cette méthode. A défaut de ce volume, on peut avoir un tableau réglé pour le plain-chant sur lequel on écrirait les exercices. On pourrait se procurer le petit solfége du frère Achille. Comme dans le Panorama, une lettre inscrite dans chaqne note fournit le moyen de lire le chant à première vue. Un tel système de notation n'a d'ailleurs d'utilité que pour les commençants. Ce petit solfége des écoles possède deux avantages; il est très-économique et il est fort bien composé. Lorsque les enfants seront à peu près sûrs des intervalles, on les exercera sur un livre de lutrin ou sur des petits livres de chants communs que l'on distribuerait au moment de la leçon, comme on fait pour d'autres livres classiques.

La question ainsi posée, on ne voit pas ce qui empêcherait de se conformer pour l'enseignement du chant au programme officiel des écoles primaires. Avec quelque bonne volonté, cet enseignement est possible et même facile dans toutes les écoles.

La suite prochainement.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Saint-Père, dans la réunion consistoriale du lundi 31 décembre, a remis le chapeau de cardinal à LL. EE. Moretti et Pellegrini ; le premier, archevêque de Ravenne, et le second, doyen

des Clercs de la Chambre apostolique, à Rome; *Régnier*, archevêque de Cambrai; Manning, archevêque de Westminster; et *Brossais Saint-Marc*, archevêque de Rennes.

— Un des camériers du Pape écrivait récemment à l'évêché de Blois:

« Il y a dix jours, je passai la nuit seul au chevet du lit du St-Père; à chaque heure environ, il me demandait à boire quelque potion; quand je la lui avais donnée, il disait toujours; *Sia laudato Gesu Christo* » (loué soit Jésus-Christ), ou semblable aspiration pieuse et touchante.

« Tous les matins on lui porte la sainte communion, à la messe qu'il fait dire dans la pièce qui précède sa chambre à coucher. Le chapelain consacre donc une grande hostie qu'il porte à Sa Sainteté, après avoir communié lui-même; il la dépose sur la patène sur une petite table préparée à cet effet. Le Saint-Père, revêtu de l'étole, la prend et se communie lui-même, disant auparavant le *Domine non sum dignus* avec une tendre piété, un grand attendrissement, souvent avec des larmes.

— Le grand événement du mois de janvier a été la mort du roi Victor-Emmanuel, décédé au Quirinal, (au palais des Conclaves!!), après trois jours de maladie, et cinq ans après Napoléon III, le 9 janvier comme lui (1). Nous croyons utile, quoique un peu tardive ici, la reproduction des explications qu'ont données plusieurs feuilles catholiques et particulièrement la *Semaine religieuse* de Bordeaux, sur les derniers moments du défunt. Après tous les récits publiés par les journaux révolutionnaires et ceux qui les copient stupidement sans paraître songer à l'influence d'une erreur ou d'un mauvais exemple, il est toujours important d'établir la vérité sur les faits où l'Eglise est en cause.

L'*Osservatore romano* a confirmé la parfaite exactitude de la note où il était dit que « le roi Victor-Emmanuel a reçu les derniers sacrements en déclarant demander pardon à Sa Sainteté des torts dont il s'était rendu responsable. » L'*Osservatore* appelle justement ces prétendus démentis « une mystification à laquelle sont intéressés ceux qui veulent imaginer une loi religieuse et une Eglise à leur manière et pour leur service. »

La feuille catholique ajoute cette observation capitale, d'après laquelle il faut supposer que Victor-Emmanuel a pu accomplir au moins ce qui était strictement nécessaire pour être admis à recevoir les secours de la religion: « L'Eglise, invoquée à la dernière heure et pendant les angoisses de l'agonie, ouvre miséricordieusement les bras à celui qui se trouve sur le point de comparaître en la présence du Juge suprême, et elle lui aplanit *autant qu'il est possible*, la voie du salut éternel; mais, en même temps, *elle veille avec la sévérité voulue à l'accomplissement de ses saintes lois.* »

Savez-vous le beau moyen que les organes révolutionnaires ont trouvé pour soutenir qu'il n'y avait eu, de la part du Roi, aucune demande de pardon à l'adresse du Saint-Père? Ils se sont appuyés sur le fait même de la confession. La confession étant secrète, disent-ils, il serait absurde de prétendre savoir ce que le Roi mourant a dit à son confesseur. Eh! sans doute, la confession des fautes privées demeure secrète; mais il est des crimes publics qui deman-

(1) Victor-Emmanuel avait reglé par un décret récent le cérémonial du deuil pour le Saint-Père dont il attendait la mort. La Providence se joue des desseins des hommes.

dent aussi une réparation publique. Cette réparation, il est vrai, n'a pu être aussi complète qu'on l'aurait désiré ; et la responsabilité en retombe sur ceux qui ont empêché Mgr Marinelli de pénétrer dans la chambre du Roi. Mais, enfin, après s'être confessé au chanoine Anzino, Victor-Emmanuel lui a formellement déclaré qu'il entendait demander pardon à Sa Sainteté des torts dont il s'était rendu responsable, et le Souverain-Pontife, informé de cette demande de pardon, — si hâtive et si générale qu'elle ait été d'ailleurs, — a jugé nécessaire de la faire connaître par le moyen des journaux.

Au reste, ceux qui ont invoqué le secret de la confession, pour essayer de démentir la note de l'*Osservatore romano*, tombent eux-mêmes dans la plus grossière des contradictions. Ils donnent aujourd'hui une prétendue version, un texte tout à fait imaginaire de la demande de pardon formulée à la dernière heure par Victor-Emmanuel. Ils lui font exprimer un regret très-vague de ce qui aurait pu déplaire *personnellement* au Saint-Père, mais en même temps ils lui font déclarer qu'*il n'a jamais rien commis contre la religion de ses pères.* Encore une fois, c'est une honteuse mystification, où perce la crainte de voir l'œuvre de la révolution italienne condamnée par celui qui en a été le principal auteur et instrument.

Mais ces dénégations ne peuvent tromper que « ceux qui veulent « se former une loi religieuse et une Eglise à leur façon. » Le Saint-Siége sait et il a fait suffisamment connaître que le roi Victor-Emmanuel a demandé pardon au Pape, et qu'ainsi il a pu recevoir sans scandale les derniers sacrements. Que s'il y a eu en cela une lamentable précipitation et quelque chose à désirer dans cette demande de pardon, on sait aussi que la faute en est toute aux personnes de l'entourage de Victor-Emmanuel et à la manière dont elles ont reçu l'envoyé pontifical, Mgr Marinelli.

Et maintenant le Saint-Père, uniquement animé de sentiments de miséricorde envers le monarque défunt, a daigné permettre que des ecclésiastiques priâssent publiquement devant la dépouille mortelle du Roi, dans la chapelle ardente qui a été préparée au Quirinal. Sa Sainteté a daigné aussi permettre que l'on fît des obsèques religieuses dans une église quelconque de Rome en dehors des basiliques toutefois, et avec cette réserve, que la formule : *Oremus pro rege nostro* serait remplacée par celle-ci : *Oremus pro rege Victorio.* Au Quirinal, on ne voulait pas même de cette réserve, mais enfin on a fini par l'accepter, car le Souverain-Pontife était formellement résolu à ne pas transiger sur ce point.

— *Une colonie de Carmélites au Canada.* — La *Minerve*, de Montréal, apporte des nouvelles d'une colonie de Carmélites, envoyée il y a deux ans de Reims au Canada. Après avoir raconté la cérémonie de la prise d'habit d'une novice canadienne, cérémonie qui a eu lieu le 28 octobre, sous la présidence de Mgr l'évêque de Montréal, la feuille catholique termine par ces intéressants détails :

Depuis l'ouverture du noviciat (octobre 1875), sur *dix* novices qui ont pris le saint habit, *deux* seulement sont sorties, huit ont persévéré ; les unes déjà depuis deux années d'épreuve, dont dix-huit mois de noviciat proprement dit, et d'autres depuis un an révolu. Les novices observent la règle du Carmel dans toute son austérité, et non-seulement cette austérité de vie n'altère pas leur santé, mais presque toutes sont beaucoup mieux portantes et plus fortes qu'elle ne l'étaient dans le monde.

Aux premiers jours de l'établissement des carmélites au Canada,

des personnes fort recommandables disaient que la rigueur du climat exigerait bien des adoucissements et qu'il serait impossible d'observer la règle du Carmel dans ce pays comme en France. Or, voici la réponse énergique que la mère prieure (qui se rencontrait en cela, comme en tout le reste, avec les désirs de l'autorité diocésaine), fit à ces personnes : « Altérer tant soit peu la règle, jamais! ou le Carmel dans toute son austérité, ou pas de Carmel au Canada. » Et cette parole n'était que l'énoncé d'une résolution inébranlable de renoncer plutôt à la fondation canadienne que de consentir à ébrécher tant soit peu l'austérité de la règle des filles de sainte Thérèse. Mais, grâce à Dieu, on a vu que l'on peut observer la règle du Carmel au Canada aussi bien qu'en France. Nous avons voulu citer ce trait surtout à cause des liens qui unissent l'église de Montréal à celle de Notre-Dame de Chartres.

— *Un courageux député catholique.* — A la chambre des députés de Berlin, un des partisans de M. de Bismarck, après l'avoir félicité de son triomphe sur l'Autriche en 1866 et sur la France en 1870, a osé lui annoncer un succès égal dans son entreprise contre Rome. M. Windthorst, député catholique, déjà célèbre par son courage non moins que par son éloquence, a répondu :

« Je remercie notre collègue d'avoir si nettement caractérisé la lutte qui a pour but la destruction de la papauté, c'est-à-dire du catholicisme, dont l'existence est intimement liée à celle du successeur de saint Pierre.

» Cette guerre contre Rome est une entreprise téméraire ; tout gouvernement qui s'y engage, court immanquablement à sa perte.

» A aucune époque de l'histoire, la lutte contre l'Eglise n'a été aussi violente et aussi rûsée ; s'il m'était possible de croire que l'Eglise puisse périr, je le croirais maintenant. Mais l'Eglise accomplira sa mission malgré les difficultés présentes et en dépit des dieux modernes qui veulent l'asservir.

» Dans les temps anciens, il s'est trouvé un Constantin pour faire triompher l'Eglise ; il viendra, j'en ai la confiance, un autre Constantin pour vaincre les ennemis actuels de l'œuvre du Christ.

» Oui, on se flatte, on se croit sûr d'en finir avec Rome ; et moi, je vous prédis que le résultat sera tout autre que celui qu'on espère. Les ennemis de Rome se briseront infailliblement la tête contre le rocher de saint Pierre. »

— *L'Enseignement sans l'Eglise.* — Voici comment, dans les Etats-Unis d'Amérique, on juge cet enseignement athée. On lit dans les journaux de ces contrées lointaines : « D'après le rapport des inspecteurs des prisons de la province de *Massachusets*, plus de la moitié des criminels sont nés dans le pays et sont presque tous passés par les écoles publiques. » — Un journal de San-Francisco dit : « Nos écoles publiques ne sont qu'une immense imposture et une monstruosité. » — « Les catholiques, dit la *Tribune* de Torrento, ne sont pas les seuls à crier contre l'éducation sans Dieu, les protestants partagent la même opinion. » — Dernièrement un pasteur protestant disait : « Plutôt que de laisser mes enfants dans les écoles séculières, j'aimerais mieux les tenir dans des établissements catholiques. » — Un autre pasteur protestant disait aussi : « L'éducation sans religion change les hommes en démons ; et le nombre des crimes augmente surtout dans les localités qui ont des écoles de ce genre. »

— *Océanie.* — Voici un trait de grande édification que raconte le

Très-Saint Sacrement, revue des œuvres eucharistiques, publiée par les Prêtres du Saint-Sacrement, dont le noviciat est à Saint-Maurice (Seine-et-Oise).

En 1873, arriva à Vavan, une des îles de l'Océanie, une femme de Lakemba. Toute jeune elle avait été instruite et baptisée, sous le nom de Rosa, par le P. Roulleaux, missionnaire mariste, qui a terminé sa belle vie, à Chartres, dans la résidence de Sainte-Foy.

Depuis que les missionnaires ont dû abandonner Lakemba pour s'établir à Ovalan, au centre de l'archipel, il y a de cela vingt ans, les quelques catholiques restés fidèles ont été soignés et soutenus dans la vraie foi par Rosa et son mari Petelo, leur catéchiste.

Le dernier missionnaire qu'ils ont vu en passant, il y a dix ans, est le P. Bochettoz, que la Providence poussa vers cette île perdue, lorsqu'il allait fonder une station à Tavenar. Rosa désirait ardemment, et depuis longtemps, voir un prêtre et recevoir les sacrements; une occasion s'offrit à elle, elle n'hésita pas à s'embarquer pour Vavan, malgré les cent lieues de mer qu'elle avait à faire. Elle est restée quatre mois à Vavan, édifiant tous les catholiques, étonnant les protestants par sa régularité à venir chaque jour à la messe et à la prière du soir, malgré l'éloignement de sa demeure.

Elle communiait tous les quinze jours, avec une piété peu commune. Elle eut le bonheur de recevoir la Confirmation des mains de Mgr Bataillon. Elle quitta Vavan avec le plus grand regret, se promettant bien d'y revenir si le bon Dieu lui conserve la vie. Elle a un petit enfant appélé Louis, elle voudrait l'amener pour qu'il fût instruit et qu'il eût le bonheur de servir la messe. *(Extrait d'une lettre du Père Breton, S. M. S. N.).*

Voilà une pauvre sauvage, privée pendant vingt ans des enseignements de l'Eglise, qui fait cent lieues sur mer pour recevoir les sacrements et assister à la messe chaque jour; sa piété n'est satisfaite qu'après quatre mois employés à des pratiques saintes. Ah! faut-il jeter un regard autour de nous et constater que Jésus-Christ s'immole tous les jours dans nos églises, transformées en déserts! L'heure de la messe est trop matinale, dit-on, les soins du ménage retiennent au logis; les affaires, le commerce, ne permettent point d'assister à la messe en semaine. La parole du divin Maître ne se réalisera-t-elle point à l'égard de ces chrétiens qui marchandent avec leur Dieu? Pour Tyr et Sidon, il y aura au jugement plus de rémission que pour vous.

— *Œuvre du Vénérable de la Salle pour le recrutement des Frères des Ecoles chrétiennes.* — Les diocèses de Blois, Chartres, Laval, Séez, le Mans et l'archidiocèse de Tours forment, dans l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, la province du Mans dont la Maison-Mère est à Notre-Dame-du-Rancher (Sarthe).

Plusieurs jeunes gens de notre diocèse y ont été formés ou s'y trouvent encore en ce moment, soit au grand, soit au petit Noviciat.

Dans ce dernier, l'admission a lieu dès l'âge de 13 ans. Les études y sont de trois à quatre années avant le grand Noviciat.

Ces petits noviciats sont l'avenir de l'Institut. Aussi, Sa Grandeur vient d'adresser au Supérieur général des Frères la lettre suivante:

Blois, le 23 décembre 1877.

Mon très-honoré Frère Supérieur,

On m'a remis de votre part les bulletins et autres documents,

relatifs à l'Œuvre du Vénérable J.-B. de la Salle.

Je ne vous remercie pas seulement de votre envoi ; je considère comme un devoir, à l'exemple de mes vénérés collègues, de bénir cette Œuvre et de la recommander à la charité de mes diocésains.

J'ai vu de près, pendant vingt-cinq ans, les Frères des Ecoles chrétiennes ; j'ai été témoin de leur dévouement sans borne, et des heureux résultats de leur enseignement. Je ne puis que former des vœux pour le succès des *Petits Noviciats*, destinés à perpétuer ces admirables instituteurs de la jeunesse, Evidemment les pieux fidèles, qui contribuent par leur offrande à l'entretien de ces établissements, font une œuvre aussi cher à la religion qu'utile à la Société.

Veuillez agréer, mon très-honoré Frère supérieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† CHARLES, Evêque de Blois.

Nous ne saurions donc trop recommander le recrutement de ce Noviciat et ses besoins à Messieurs les Ecclésiastiques du Diocèse. Les temps sont difficiles, nous le savons ; mais dans l'Eglise catholique, le zèle sacerdotal et la charité des fidèles sont à la hauteur des plus grandes difficultés.

Les Frères des Ecoles chrétiennes comptent trois cent vingt mille élèves en France. L'impiété le sait, elle veut en diminuer le nombre, sinon supprimer ses beaux et nombreux établissements. Il faut les soutenir, les doubler, s'il est possible, et cela par tous les efforts et tous les sacrifices.

Les Étrennes au Sacré-Cœur et à la France. (1)

Cher lecteur, sans doute vous connaissez l'Œuvre du Vœu National ; mais peut-être ignorez-vous que le Sacré-Cœur lui-même l'a provoquée, en demandant l'érection du temple, à la France, par la bouche de la Bienheureuse Marguerite-Marie, et que deux nobles chrétiens, inspirés par nos désastres de 1870, se sont faits les échos de cette grande voix. Si le XVIIe siècle, ébloui par la gloire, a dédaigné de l'écouter, le XIXe, éclairé par le malheur, consent à l'entendre et commence à lui répondre.

Voilà pourquoi un sanctuaire national se bâtit sur la colline Montmartre, cette *acropole* de Paris, deux fois fameuse, et par le martyre et par le crime. Regardez-le déjà dans l'avenir, dressant sa coupole comme un paratonnerre prodigieux qui étend son action préservatrice sur la France tout entière. Hélas ! caché encore comme le relèvement social dont il est le signe et le gage, il semble montrer aux Français, son rival triomphant, l'Opéra, et leur reprocher de s'attarder toujours à ses fondements ! Pourtant n'est-ce pas, lorsque la malice du démon et du siècle s'épuise à faire mentir ses promesses et avorter ses fruits, qu'il convient d'activer son essor et d'accélérer sa germination ?

D'ailleurs, construite pour le peuple, cette église doit être payée par le peuple ; et la classe riche serait mal venue à revendiquer la dette nationale comme un privilége, à l'accaparer comme un monopole.

Au renouvellement de l'année, je viens, cher lecteur, non pas

(1) Cet article nous est parvenu trop tard pour entrer dans le n° de janvier. Même maintenant nous ne le jugeons point hors de saison.

déclamer contre l'usage respectable des étrennes, mais plutôt l'élargir, et, pour ainsi dire lui creuser un nouveau lit. Continuez donc de donner à l'enfant des jouets et des friandises, des bijoux et des parures à la jeune fille, au pauvre surtout des aliments et des vêtements. Cependant permettez-moi d'introduire devant vous deux nouveaux *prétendants* à vos largesses : le Sacré-Cœur et la France. Que vous demandent-ils? Une pierre, une humble pierre dans l'édifice qui est consacré à la gloire de l'un et au salut de l'autre. Leur sourire vous présagera une bonne année, et dans leur reconnaissance vous trouverez une douce récompense.

C. H. LAUREAU,
Curé de Poiseul-la-Ville, et membre du Comité dijonnais, pour le Vœu National.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Errata du n° de Janvier.

A la page 15, 7ème vers, corrigez une faute de copiste. Au lieu de: *leur*, lisez *une*. Il faut :

Mais une plus brillante gloire.

A la page 19, 2ème ligne du 4ème alinéa. Au lieu de *couverte*, lisez : *rouverte*. *L'ère de ta grandeur un instant s'est rouverte.*

Lampes. — 114 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Janvier, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 92 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Ex-voto. — 2 cœurs dont un donné par une famille de Chartres.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 35 enfants ont été consacrés, dont 11 de diocèses étrangers.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 410.
Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 198.
Nombre de visites faites aux clochers : 102.

— La fête des Saints Innocents a eu pour prédicateur à la Crypte, M. l'abbé Théoph. Guérin, vicaire de Saint-Aignan, ancien élève de la Maîtrise ; et il a fait ressortir dans un excellent discours la protection de Notre-Dame de Chartres sur l'Œuvre des Clercs à laquelle il se déclare heureux de devoir son éducation. — C'est aussi un ancien élève de la Maison des Clercs qui a prêché le 24 janvier, à la magnifique fête d'Adoration qui a eu lieu dans l'église souterraine; M. l'abbé Lefort, professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres, a célébré dans une très-bonne instruction les louanges de l'Eucharistie ; l'auditoire était fort considérable; l'affluence aux messes du matin nous avait déjà montré combien les Chartrains aiment à venir prier le Dieu de l'autel dans le lieu sacré où Notre-Dame a signalé par tant de merveilles la toute-puissance de son intercession sur le Cœur de son divin Fils.

— La fête de l'Adoration aura lieu le 14 février en l'église de Saint-Pierre.

— Les prières publiques ont eu lieu, le dimanche 13 janvier dans les églises du diocèse, en présence des autorités, civiles, militaires et judiciaires.

— Le 21 janvier, jour tristement célèbre par la mort de Louis XVI, bien des messes ont été dites en France; nous en avons eu une à la Crypte.

— Le dimanche 27, à la Cathédrale, sermon de charité, par M. l'abbé Brette, vicaire de Notre-Dame de Clignancourt, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, en faveur des jeunes filles pauvres secourues par l'Œuvre des Jeunes Economes.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je suis bien heureuse de pouvoir vous écrire que Notre-Dame de Chartres a exaucé toutes les prières qu'on a bien voulu lui adresser pour moi. (De B. de V., diocèse d'Evreux).

2. A la suite d'une neuvaine de prières qui lui avaient été adressées, N.-D. de Chartres nous a obtenu une faveur que je crois devoir signaler. — Deux frères vivant en mauvaise intelligence, au grand chagrin de toute leur famille, ont été reconciliés, sans la moindre explication fâcheuse ; nous avons reconnu là un effet de la protection de Marie. (M. à B., diocèse de Séez).

3. Amour et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres ! Ma mère plus qu'octogénaire a échappé aux suites d'un accident qui mettait sa vie en danger. Nous avions tout confié à Notre-Dame de Chartres. Veuillez dire une messe d'action de grâces.
T. de D., diocèse de Besançon).

4. Ma fille malade depuis trois ans a été recommandée, il y a quelques mois, à Notre-Dame de Chartres. Depuis ces recommandations nous avons remarqué une amélioration considérable qui se continue ; et nous venons remercier par votre entremise notre céleste Protectrice. (G. d'A., diocèse de Chartres).

5. La Sainte-Vierge a été invoquée à Chartres en faveur de mon fils. Elle a droit à toute notre reconnaissance pour le succès de nos prières. Veuillez publier ce succès dans votre bulletin mensuel du Pèlerinage. (M. E. de X).

6. Seriez-vous assez bon pour faire dire à l'autel de Notre-Dame de Chartres une neuvaine de Messe à l'intention de..... Mon fils blessé à la bataille de Loigny, a été souvent prier Notre-Dame de Chartres au sanctuaire du Pilier et au Sanctuaire de la Crypte, et il reconnaît lui devoir, comme un miracle, la conservation de sa vie. De là notre grande confiance en cette bonne mère qui voudra bien encore cette fois venir à notre secours.
(M. de R. de F., dans la Haute-Saône).

7. « Je viens aujourd'hui, ô bonne mère, vous exprimer tout mon amour et ma vive reconnaissance. Vous avez daigné vous souvenir de votre humble servante, sécher les larmes que je répandais depuis si longtemps à vos pieds. O Notre-Dame de Chartres, si les calomnies et la persécution dont j'étais victime ont cessé enfin, c'est bien à vous que je dois ma délivrance ! »
(R. D. P., diocèse de Tours).

8. Nous ne saurions trop admirer la protection maternelle que Notre-Dame de Chartres a exercée sur notre établissement. Je dois aujourd'hui plus que jamais, exprimer notre reconnaissance filiale.
(G. G., à Orléans).

NÉCROLOGIE.

— Depuis la fin de décembre la mort a multiplié ses victimes dans le clergé du diocèse de Chartres. Les prêtres dont nous pleurons la perte sont : 1° M. l'abbé Dollu (Jacques-Florentin), curé de Douy, décédé dans sa paroisse, le 25 décembre, à l'âge de 79 ans ; prêtre d'une humilité et d'une régularité qui faisaient l'admiration de ses confrères. — 2° M. l'abbé Blot (Georges-Nicolas-Julien), curé de Nonvilliers, décédé dans sa paroisse, le 2 janvier, à l'âge de 74 ans et 8 mois. — 3° M. l'abbé Sédillot (Augustin-Sébastien), curé de Bailleau-l'Evêque ; décédé le 8 janvier, à l'âge de 73 ans et 5 mois, sa mort a été tout-à-fait subite ; il arrivait de Bailleau et venait d'entrer chez ses sœurs, résidant à Chartres. La cérémonie de ses obsèques a eu lieu à Saint-Aignan et il a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse ; le clergé de la ville et beaucoup de prêtres de la campagne sont venus à ses funérailles, prier pour ce confrère estimé de tous. — 4° M. l'abbé Jumeau (Marie-Joseph-Lignori), curé de la Chaussée-d'Ivry, décédé le 13 janvier, âgé de 36 ans. — 5° M. l'abbé Pierre de Borville (Pierre-Augustin), chanoine honoraire, ancien curé de Bailleau-l'Evêque, décédé à Chartres, le 17 janvier, dans sa 84e année ; il avait dit sa messe à 10 heures à la Crypte ; deux heures après il trépassait foudroyé par l'apoplexie ; heureusement pour lui, comme pour M. l'abbé Blot et M. l'abbé Sédillot, la mort soudaine n'était pas sans préparation. Le vrai chrétien doit tous les jours se mettre en mesure de paraître au jugement de Dieu.

On nous a communiqué quelques détails sur M. le Curé de Nonvilliers, et sur M. le Curé de La Chaussée.

« *Il a passé en faisant le bien.* » — Ce texte si pieusement développé par M. le Curé de Thiron à l'occasion du service funèbre de M. l'*abbé Blot, curé de Nonvilliers* que la mort a frappé d'une manière subite dans la nuit du 2 janvier, résume toute la longue carrière sacerdotale de cet excellent prêtre dont le zèle pour la maison de Dieu et pour tout ce qui tenait au saint ministère, ne s'est jamais démenti. La jolie église de Nonvilliers, embellie par ses soins et par ses dons généreux, atteste ses efforts pour orner la demeure de l'hôte divin qui daigne y résider.

Sa forte constitution, venant en aide à son bon vouloir, ni le temps, ni la distance n'étaient pour lui un obstacle quand il s'agissait de rendre service à un confrère, ou de prendre part à une cérémonie sacrée. La paroisse d'Illiers conserve avec reconnaissance le souvenir des services qu'il lui a rendus, en particulier pendant les trois années où il remplissait la charge de vicaire, tout en conservant celle de pasteur de Nonvilliers. Que de fois en hiver, parti avant l'aurore pour dire une messe matinale, ne s'est-il pas arrêté devant la croix du chemin, transis de froid, mouillé ou couvert de neige, ranimant son courage à la vue de ce signe consolateur ; il continuait ensuite sa route sans défaillance ni murmure, en récitant son rosaire dont les grains coulaient avec peine entre ses doigts glacés.

Si dur pour lui-même, menant dans son presbytère une vie d'anachorète, il était rempli de mansuétude pour le prochain, oubliant facilement les torts qu'on pouvait avoir eus à son égard, et ne révélant jamais les défauts d'autrui. Membre du Tiers-Ordre de saint François, il en observait la règle avec une telle rigueur que malgré ses 74 ans, il voulut encore jeûner tout l'Avent dernier. Il a fait beaucoup de bonnes œuvres pendant sa vie, mais il en gardait le

secret. Néanmoins il était donné parfois à l'amitié d'en soulever le voile pour s'en édifier et en louer Dieu.

On peut dire qu'il est mort dans l'exercice de la charité et dans l'acte de la prière ; car se sentant frappé d'une manière si soudaine, il voulut ajouter un nouveau don en faveur des pauvres aux legs déjà mentionnés dans son testament ; et ne voyant pas venir le prêtre qu'il avait demandé pour l'administrer, il essayait avec son crucifix, de suppléer aux onctions qu'il ne lui était pas donné de recevoir.

La reconnaissance et l'amour qu'il avait conservés pour les auteurs de ses jours auxquels il devait une forte éducation religieuse et par suite l'insigne honneur du sacerdoce, lui inspirèrent le désir que ses restes mortels fussent transportés là où se trouvent leurs tombeaux, à Nogent-le-Rotrou, sa ville natale. Sa famille a exaucé ce vœu suprême ; mais, avant la translation funèbre, un office solennel a été célébré à Nonvilliers, en présence de presque tous les prêtres du canton de Thiron et de plusieurs du canton d'Illiers. L'église était remplie par les habitants de Nonvilliers, empressés de rendre leurs derniers devoirs à celui qui fut si longtemps leur pasteur ; la veille tous les membres du Conseil municipal avaient été s'agenouiller ensemble autour du lit où il était expiré.

— M. l'abbé Jumeau a toujours été d'une santé frêle et délicate ; un échauffement dans une longue course a été le point de départ de sa fatale maladie. Quoique atteint à la poitrine, il ne négligea aucun des devoirs que lui dictaient son zèle et sa charité. Dieu, qui le voulait bientôt au ciel, le prépara à quitter ce monde en lui imposant trois rudes épreuves successives : la perte d'une sœur chérie, l'état désolant de sa mère frappée dans ses facultés intellectuelles, la mort soudaine de son père qui lui prodiguait ses soins. Accablé sous le malheur, mais toujours fort de sa foi, il s'abandonna à la volonté du Seigneur, faisant de son mieux pour vaquer à son ministère, se montrant plein de reconnaissance envers les bien-aimés confrères qui le suppléaient autant que possible dans ses fonctions. Durant quelques jours une douce hospitalité chez M. le curé de Laons, son parrain et son parent, lui procura repos et distraction ; mais le mal ne pouvait plus subir d'arrêt sérieux. A peine de retour à son presbytère, le malade se trouva dans une situation encore plus alarmante ; la fin approchait. — Le 3 janvier, sur sa demande, M. le curé d'Ivry lui donna les derniers sacremnts, et il offrit le sacrifice de sa vie à Jésus-Christ, le prêtre éternel, pour l'Eglise et tout particulièrement pour ses chères ouailles de la Chaussée. Dans une crise qui menaçait de l'étouffer, il demanda de l'eau de Notre-Dame de Lourdes et en reçut un soulagement immédiat. « Si je pouvais aller à Lourdes, disait-il, j'y serais guéri ! » Le lendemain, on lui amena les enfants de l'école qu'il bénit pour la dernière fois avec la plus vive émotion ; il voulait accomplir jusqu'à la fin les actes les plus chers à un pasteur. C'est le dimanche 13 que sonna l'heure du trépas. Ses obsèques eurent lieu le mardi suivant ; quinze prêtres et une multitude d'hommes et de femmes y assistaient. M. le curé de Laons chanta la messe et après l'évangile, M. le curé d'Ivry adressa à l'assemblée sainte une belle et touchante allocution, où il sut mettre en relief les qualités naturelles et les vertus du défunt. « Que dire, s'écria l'orateur, de l'aménité de son caractère, » de la délicatesse de son amitié, de la culture de son esprit ? Qui » ne sait que les châteaux voisins l'appelaient pour l'éducation de

» leurs enfants? — Comme prêtre, il fut un modèle pour ainsi dire
» accompli ; est-ce que j'exagère? Sa plus constante préoccupation
» était, aux yeux de tous, la pompe du culte, le soin religieux des
» enfants et le retour à Dieu des malades et des vieillards. » M. le curé d'Ivry a chaleureusement félicité ceux des paroissiens, qui avaient fait preuve d'un beau dévouemennt à leur pasteur pendant sa longue maladie, ainsi que les autorités et les confréries qui se sont généreusement prêtées à tout pour la dignité de ses obsèques.

— *Sœur Francine.* — Une religieuse de la Congrégation des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, est décédée récemment à Fort-de-France, dans la Martinique. Sœur Francine Dumesnil, née à Hennières (Eure), était partie de la communauté de Chartres, il y a trente-huit ans, pour les colonies d'Amérique, où nos sœurs de Saint-Paul vont nombreuses, se consacrer au service des malades. La bonne religieuse a vu enfin luire pour elle le jour de la récompense ; Dieu l'a appelée à lui. D'admirables témoignages de sympathie ont entouré la défunte; et nous sommes heureux de pouvoir publier le discours prononcé sur sa tombe par le médecin en chef de l'Hôpital du Fort-de-France :

« Ne laissons pas fermer cette tombe sans dire à celle qu'on y va déposer toute l'admiration que sa vie entière nous inspire, sans rappeler à nos souvenirs cette longue carrière toute faite de dévouement, de charité et de combat.

Elle était bien jeune la sœur Francine, quand, au lendemain d'une épouvantable catastrophe, elle débarqua sur notre plage. Ce jour-là, elle vit arracher des décombres de l'hôpital militaire les cadavres mutilés de cinq de ses compagnes, et c'est alors qu'elle se sentit sur un champ de bataille où il fallait combattre avec les armes de la charité et mourir avec la foi du chrétien.

Aussi quel dévouement, quel zèle l'animèrent dans les épidémies si meurtrières qu'elle dut traverser !

La fièvre jaune, ce fléau dont le nom seul fait trembler, la fièvre jaune ne l'effrayait pas. Elle la subit dans son atteinte la plus grave. Elle remettait à Dieu le soin de sa guérison ; il la conserva pour les soins qu'elle allait distribuer à de pauvres malades, bien plus encore pour le courageux exemple qu'elle devait donner à tous. Que de fois ne l'ai-je point admirée allant à chaque lit, gardant l'un, secourant l'autre, portant à chacun avec de douces paroles, le médicament prescrit! Oh ! de pareils dévouements ne s'oublient pas; les générations passent mais le souvenir reste, et parler de la sœur Francine, c'est rappeler les années 1839-1841-1850-1851 et 1860. C'est plus encore ; c'est dire qu'elle a lutté, pendant trente-huit ans de sa vie de religieuse, contre un climat inclément, et qu'elle a lutté sans songer un seul jour à elle-même, réservant tout ce qu'elle avait de force et d'énergie, de charité devrais-je dire, à secourir ceux que la Providence lui désignait.

Messieurs, avez-vous jamais rêvé plus sublime mission que celle de la religieuse de nos hôpitaux ? Femme par le cœur et par les sentiments intimes, sensible par nature, elle met de côté toutes les joies de la famille, tout le bonheur de l'intérieur, tout ce qu'elle aurait été dans le monde, pour vivre sous des habits grossiers, loin du foyer paternel, au milieu d'infirmités qu'elle secourt, de douleurs qu'elle soulage, de courages défaillants qu'elle ranime, montrant à chacun la voie de l'Eternité !..... Et tout cela s'accomplit dans l'ombre. Tous l'ignorent ; Dieu seul la voit, et c'est pour le regard de Dieu qu'elle accomplit jusqu'au bout le devoir qu'elle s'est imposé.

Et quand vient la mort, elle la regarde en face, la voit sans frémissement, sans horreur. Pour elle, c'est la couronne qui l'attendait et qu'elle va recevoir ; c'est une nouvelle vie qu'elle va commencer au sein de l'Eternel.

Telle a été la sœur Francine, telles ont été celles que nous avons vues vivre et mourir au milieu de nous. A celle-ci disons comme nous dirions aux autres :

Ma sœur, vous nous avez aimés comme Dieu veut que l'on aime. Vous nous avez donné, avec vos soins matériels, tout votre cœur, toute votre vie ; en échange nous vous gardons nos souvenirs, et quand quelqu'un prononcera devant nous le nom de sœur Francine, nous découvrirons nos fronts pour saluer une sainte. »

Sœur Cécile Lefebvre. — Sœur Cécile, plus connue sous le nom de Mlle Lefebvre, directrice de la maison du Saint-Cœur de Marie, a rendu son âme à Dieu, le 4 janvier, à l'âge de 68 ans. C'est une belle carrière que sœur Cécile a fournie dans l'humilité et le dévouement à la jeunesse. En 1832, feu M. l'abbé Lecomte, le saint curé de la cathédrale, la choisit pour la mettre à la tête d'un petit établissement qu'il fondait sous les auspices de Notre-Dame de Chartres, et dont nous n'avons point à raconter ici les phases diverses jusqu'à ce jour ; nous le voyons vraiment prospère, organisé en congrégation religieuse avec succursales à Flers, à Regmalard et à Mortagne, opérant le bien sans bruit selon sa vocation primitive. — Depuis 46 ans Mlle Lefebvre était directrice de cette institution vulgairement connue sous le nom de *Maison bleue;* et il faut entendre les nombreuses personnes qui ont vécu là sous sa tutelle pour savoir ce que cette femme d'une rare intelligence et d'un cœur si chrétien aimait à faire pour les âmes ; l'orphelinat, l'ouvroir, le noviciat, c'était sa chère famille à qui sa foi servait abondamment le pain spirituel. Les bienfaiteurs de la maison aussi bien que les religieuses, les jeunes filles et les enfants formées à son école, sont unanimes dans l'éloge de ses mérites que Dieu a voulu enfin récompenser en l'appelant à lui après une courte maladie. — Nous recommandons aux prières cette digne servante de Notre-Dame de Chartres.

— Nous recommandons aussi aux prières un de nos anciens confrères, M. l'abbé Rousselin, autrefois curé de Saint-Prest, puis professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron. Il est mort lazariste, économe du Grand-Séminaire de Marseile, le 19 janvier dernier. C'était un prêtre selon le cœur de Dieu.

— M. l'abbé Chasles, précédemment à Levesville, est curé de Sancheville. — M. l'abbé Rougeoreille, précédemment à Ermenonville-la-Grande, est curé de Gommerville.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

IV. Archevêques et Évêques (*Suite*).

65° *LANGRES*, 8 *évêques*.

228. 1° ***Hugues***, fils de Gilduin comte de Breteuil (Oise), l'un des seigneurs les plus accrédités à la cour du roi de France, avait été de bonne heure destiné par sa famille à la carrière ecclésiastique.

Elevé par les Bénédictins de Breteuil, il passa bientôt sous la direction de Saint Fulbert évêque de Chartres qui l'admit dans le collége canonial de son église. Il eut alors pour condisciple le fameux héré-

siarque de Tours, Bérenger, dont il signala l'un des premiers et réfuta solidement les erreurs *(Bf. tractatus de corpore et sanguine Christi contra Berengarium. Patrolog. t. 142)*.

Fort jeune encore il fut élevé au siége épiscopal de Langres en 1032, mais son administration offrit un singulier mélange de bonnes et de mauvaises œuvres et cette conduite le fit paraître au Concile de Reims (octobre 1049), accusé de simonie et de divers autres crimes qu'il avoua presque tous. Il fut alors excommunié. (Darras XXI, 147-174).

Si ses fautes furent grandes il est consolant de pouvoir affirmer que sa pénitence fut plus grande encore. L'année suivante le Concile de Rome, en considération de son sincère repentir, le réhabilita dans sa dignité épiscopale et l'autorisa à accepter le gouvernement d'un diocèse. Mais Hugues avait pour toujours renoncé aux honneurs du siècle et son frère Valerand abbé de Saint-Vannes à Verdun, autrefois vicomte de Chartres, avec lequel il revint en France, lui donna l'habit monastique, et l'admit à la profession religieuse dans son monastère où il passa le reste de ses jours avec beaucoup d'édification ; d'autres disent qu'il mourut avant d'arriver au monastère, épuisé d'austérités et de macérations.

229. 2° *Guy de Rochefort ou du Puiset*, évêque de Langres (1252-1266) de la maison des Rochefort vicomtes de Chartres, seigneurs du Puiset et châtelains de Gourdez donna en 1253 aux religieuses du Grand Beaulieu, la somme de quarante sols à prendre chaque année sur ses revenus à Sours pour l'anniversaire de son père Simon de Rochefort. (Cart. N.-D. Inventaire des archives, série G, n° 692).

230. 3° *Guy de Genève, Guido de Gebennis* successeur du précédent (1267-1292), donna au chapitre des biens situés à Bilheux, paroisse d'Ecublé, pour son anniversaire. (Cart. III, 198).

231. 4° *Jean de Rochefort, qui hujus Ecclesiæ fuit canonicus et sacerdos*, fut pourvu du même évêché de 1296 à 1304 et donna au chapitre des biens aussi situés à Bilheux et cinquante livres de monnaie chartraine pour acheter des rentes destinées à couvrir les frais de son anniversaire. (Cart. N.-D. III, 24-153-208. — S. III, 61).

232, 5° *Pierre de Rochefort* de la même famille, chanoine et vicomte de Chartres, fut à son tour évêque de Langres où il était déjà archidiacre en 1325. Il donna au chapitre huit livres de rente à prendre sur plusieurs maisons sises au coin du mur de l'évêque. (*Sitas ad cuneum muri episcopi)*. Cart. N.-D. III, 36. — Souchet, III, 144.

6° *Louis, duc de Bar*, seigneur de Nogent-le-Rotrou, évêque de Langres en 1404, cardinal n° 81.

233. 6° *Jean I d'Amboise*, frère du célèbre Georges d'Amboise, évêque de Langres, mort en 1498. Il fut aussi évêque de Maillezais. N° 84.

234. 7° *Jean II* son neveu et successeur à Langres, mort en 1510. Voyez n° 86.

235. 8° *Louis Barbier de la Rivière*, né à Montfort-l'Amaury, abbé de Saint-Père de Chartres, en 1635, aumônier de Gaston d'Orléans dont il servait les intrigues, grand aumônier de la reine, parvint successivement aux plus hauts emplois et fut sacré évêque de Langres en 1656, dans l'abbaye du Lys près de Melun. (Fisquet 340. — Mém. du cardin. d Retz, 40).

66° *LAON.*

236. 1° *Geoffroi de Beaumont*, fut élu évêque de Laon vers 1270. (S. III, 61).

2° *Jean d'Angerant*, d'abord chanoine, puis évêque de Chartres,

fut transféré au siége de Laon dont il ne prit point possession, ensuite à Beauvais où il mourut cardinal en 1375. (Voyez nos 15 et 138).

3° *Louis de Bourbon-Vendôme*, évêque de Laon, du Mans, etc., abbé de Coulombs vers 1527. Cardinal n° 63.

237. 4° *Georges de Billi*, fils de Louis de Billi de la maison de Prunay-le-Gillon et de Courville, abbé de Saint-Vincent de Laon, puis évêque de la même ville, décédé vers 1612. Il composa divers traités et traduisit le mémorial et le manuel de Grenade. (Doyen, II, 399).

5° *De Rochechouard-Foudoas*, abbé de la Madeleine de Châteaudun en 1731, évêque de Laon. Cardinal n° 66.

238. 6° *Louis-Hector-Honoré-Maxime de Sabran*, né le 4 décembre 1739 au diocèse de Riez, vicaire-général de Mgr de Rosset de Fleury, évêque de Chartres, grand archidiacre de Chartres, abbé de Josaphat en 1767, premier aumônier de la reine, désigné pour devenir le premier évêque de Nancy en 1774; il fut avant d'avoir pris possession de ce siége appelé à l'évêché de Laon. Après le vote de la constitution civile du clergé, il protesta énergiquement contre la suppression de son siége. Député à l'Assemblée nationale il se rangea toujours du côté de cette minorité courageuse qui essaya, mais vainement, de mettre une digue aux flots de l'impiété et de l'irréligion. Il fut obligé d'aller en exil, et mourut en 1811, après s'être allié aux anticoncordataires. Fisquet, 448.

67° *LAUZANNE.*

239. *Guillaume de Manchenai*, archidiacre de Chartres après le cardinal Nouellet, fut nommé évêque le 2 novembre 1394. (S. III, 275).

68° *LAVAL*

240. *Charles d'Orlodot*, natif du diocèse de Verdun, appartenait à une famille noble et ancienne, dont les autres membres menèrent durant la Révolution la conduite la plus honorable. Ordonné prêtre à Reims, il passa bientôt dans le diocèse de Chartres où il obtint la *cure doyenne d'Authon* en 1785. La distinction de ses manières, son esprit facile, son instruction, son élocution brillante, son talent de musicien, le firent rechercher de la haute société..... il jouissait d'une influence réelle dans le pays d'Authon, il en usait pour rendre service et il désarma une troupe de brigands qui voulaient incendier le château de Charbonnières, mais il poussait trop loin ses démonstrations de patriotisme..... Il ne tarda pas à se rendre au Mans, à peine y était-il arrivé qu'il fit la rencontre d'un délégué de la ville de Laval qui venait y chercher un curé pour la paroissse de Saint-Vénérand. D'Orlodot se fit accepter et se rendit dans cette nouvelle paroisse, la plus importante de Laval, et y exerça son ministère pastoral avec régularité et même avec zèle. Bien qu'il eut prêté le serment demandé par la Constitution civile, il se servit de ruse plus ou moins légitime pour se soustraire à d'autres actes d'apostasie, et parut n'avoir donné dans aucun des excès qui déshonorèrent d'autres membres du clergé schismatique.

Après la démission de Gabriel Villar, évêque constitutionnel de Laval, le curé de Saint-Vénérand fut choisi pour le remplacer en 1799, mais il fit peu d'actes de son ministère épiscopal, il ne fit pas même d'ordination, et quand, au concile de Paris, en 1801, on signifia aux évêques de donner leur démission, il fut un des premiers à signer la sienne, il signa avec un égal empressement la formule d'adhésion au concordat. Nommé alors premier chanoine titulaire du Mans, dispensé de la résidence, il entra comme professeur à l'école centrale de Laval, il en remplissait les fonctions avec succés. En 1810 il se retira à Besançon auprès de l'archevêque Claude. Le Coz qui réunissait

auprès de lui les débris du haut clergé constitutionnel. Il se fit remarquer entre tous par sa modération, et mena une vie très-studieuse et très-retirée, donnant gratuitement des leçons de grec et d'hébreu à des étudiants ecclésiastiques qui lui en ont conservé un souvenir reconnaissant. Il mourut le 3 janvier 1816. (Dom Piolin, t. III et IV, passim).

On voit par cette notice que s'il eut le malheur de tomber dans le schisme constitutionnel, il eut le bon esprit de reconnaître ses erreurs.

C'est peut-être à l'occasion de ce curé d'Authon que plusieurs curés du Perche ont rédigé, signé et livré à l'impression : *Une adhésion motivée* (32 pages), *à l'exposition des principes sur la constitution du clergé par les évêques députés à l'assemblée nationale.* Les curés du Perche y font voir leur attachement au vrai enseignement de la Foi. Depuis quinze ans, malgré toutes les recherches, je n'ai pu retrouver cette brochure intéressante à plus d'un titre. Elle était alors réunie avec d'autres feuilles imprimées sous le titre de *Collection intéressante*, t. I.

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit

(La suite prochainement).

BIBLIOGRAPHIE

— *Un nouveau docteur de l'Eglise. — Saint François de Sales, évêque et prince de Genève*, par un ecclésiastique, membre de plusieurs sociétés savantes. Dédié à S. Em. Mgr le cardinal Caverot, archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules, et précédé d'une lettre de Mgr Mermillod, évêque d'Hébron. — Un beau vol. gr. in-8 de 550 pages, orné d'un portrait authentique de saint François de Sales, de plusieurs bandeaux dessinés d'après le texte et d'une couverture imprimée rouge et noire. — Lyon, Josserand, éditeur. — Paris, Jules Vic, libraire, 23, rue Cassette. — Prix : *franco*, 7 francs.

A l'occasion de son doctorat, saint François de Sales devait trouver un nouveau biographe, compter un panégyriste de plus, et c'est à la religieuse ville de Lyon qu'était réservé l'honneur de cette intéressante publication Elle arrive à son heure et les approbations de plusieurs prélats sont un éclatant témoignage de l'importance de ce nouveau livre, consacré à la gloire du saint évêque de Genève.

— *Le Miracle du 16 Septembre* 1877. — (Demander ce charmant volume aux RR. PP. Missionnaires de Lourdes). M. Henri Lasserre croyait peut-être avoir rempli sa tâche, dit le *Monde*. Voici qu'il a été forcé de reprendre sa plume, et il l'a fait avec joie, car le miracle dont il donne aujourd'hui la relation est à la fois la suite des merveilles qu'il a déjà racontées et le complément historique du portrait qu'il avait tracé avec prédilection dans son récit, du portrait du vénérable Mgr Peyramale, curé de Lourdes et premier confident de Bernadette. Le nom de Mgr Peyramale a été en effet associé à celui de Notre-Dame de Lourdes dans les prières de cette malade miraculeusement exaucée le 16 septembre dernier dans une chapelle de la basilique. *Comme il avait été à la peine, aux temps des oppositions et des épreuves, ce nom de Mgr Peyramale ne doit-il pas être à l'honneur et au triomphe ?*

Raconter ici le miracle serait empiéter sur la tâche de l'historien et substituer un résumé incolore à un récit qu'il faut lire dans ses détails.

FÉVRIER 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de février 1878.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er février, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° pour le scap. rouge.

2, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° p. les Archic. du C. de Marie et de St Joseph. ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. le rosaire ; 6° pour les poss. d'objets indulg. ; 7° pour la récit. quotid. des litanies de la Ste Vierge.

3, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° p. le rosaire; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.
4, lundi.— Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° la Prop. de la Foi; 3° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
5, mardi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. du Cœur de Marie (j. au ch.).
6, mercredi. — Ind pl. 1° p. le scap. du Carmel; 2° pour l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
7, jeudi — Ind. pl. p. la récit. à gen. devant le St Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur*.
8, vendredi — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour l'Apost. de la prière (vend. au ch.).
9, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S.; au scap. bleu (moyenn. visite à la Ste V. (j. au ch.).
10, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr; 2° p. l'Arch. du Cœur de Marie; 3° p. la récitation quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
11, lundi. — Ind. plén.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
12, mardi. — Ind. pl. 1° p. l'Archic. du S. C. de Marie; 2° p. la récit. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
13, mercredi. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
14, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
15, vendredi. — Indulg. pl. p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basiliq. rom., au scap. bl. (comme au 9. — j. au ch.).
17, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du *Memorare*; 3° et du chap. de l'Imm.-Concept. (j. au ch.).
18, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la récit. quotid. de l'*Angelus*; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
19, mardi. — Ind. pl.: 1° p. la récitation quot. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.); 2° pour les Tert. Fr.
20, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
21, jeudi. — Indul. pl.: 1° p. les Tert.; 2° p. l'Apost. de la prière (j. au ch.).
22, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° p. les Tert. Fr.
23, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. du S. Sépul. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 9. — j. au ch.)
24, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus*; 3° pour la récitation quotidienne du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.); 4° p. les posses. d'objets ind.
25, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St. François de Sales; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
26, mardi. — Ind. plén. et part. nomb des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 9. — j. au ch.).
27 mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel; 2° p. la récit. quot. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
28, jeudi. — Ind. pl. pour la récit. quot. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.



S. S. LÉON XIII

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

3e NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE PASTORALE et MANDEMENT de MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES au sujet de la mort de Notre Saint-Père le Pape Pie IX.

Louis-Eugène REGNAULT, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Évêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très-Chers Frères,

La mort d'un Pape, pour les fidèles catholiques, c'est la mort de leur Père, de leur chef suprême dans l'ordre spirituel, d'un maître infaillible destiné à les guider et à les affermir dans la voie du Salut. La tristesse et le deuil accompagnent cet événement : mais, tandis que des prières et des suffrages publics montent vers le Ciel pour le Pontife-Souverain que le Seigneur a appelé à lui, des supplications sont adressées en même temps au Dieu tout-puissant pour qu'il envoye son Esprit, et que celui qu'il a choisi dans sa prescience pour être le vicaire de son divin Fils sur la terre, reçoive l'abondance des dons célestes.

Pie IX a des droits à notre affection, à notre admiration, à notre reconnaissance. Que de faits glorieux se sont accomplis pendant son long pontificat ! Pie IX possédait toutes les vertus à un éminent degré ; il joignait à la simplicité, à une douce affabilité, une inébranlable fermeté. Quelques jours avant de rendre le dernier soupir, il a voulu protester encore solennellement contre l'envahissement de ses états ; puis, en même temps qu'il s'acquittait de ce devoir de sa charge et se montrait fidèle à ses serments, il envoyait le pardon à ceux qui consentiraient à reconnaître leurs torts, afin de sauver leurs âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, imitant ainsi l'infinie bonté du Père céleste qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants. Pie IX a affermi le grand principe d'autorité dans le monde. Dès le commencement, ces paroles avaient retenti par toute la terre : *Tu es Pierre, et sur cette Pierre, je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* ; et, encore : *O Pierre, confirme tes frères dans la foi, et ta foi à toi ne souffrira jamais de défaillance.* Mais, dans ces derniers temps, à Rome, Pie IX, avec tous les évêques qui lui étaient unis au concile du Vatican, a défini le sens et la portée de ces puissantes paroles, en sorte qu'elles expriment clairement un dogme de notre foi.

Pie IX a proclamé les priviléges incomparables de Marie, la mère de Jésus-Christ, la reine des anges et des hommes. Partout dans l'Eglise on croyait à son Immaculée Conception, mais cette croyance est devenue, par la définition dogmatique qui a été prononcée à Rome en 1854, une vérité de foi. Marie, que Pie

IX a tant aimée, qu'il a glorifiée, l'introduira dans la cité sainte aux applaudissements des anges et des saints.

Dirons-nous, Nos Très-Chers Frères, que ce vénéré et bien-aimé Père avait des droits particuliers à notre profonde vénération, à notre amour, à notre gratitude? Chaque fois qu'il nous voyait à Rome, il aimait à rappeler qu'il avait choisi l'évêque de Chartres pour l'assister à la consécration de l'archevêque de Bulgarie, et en présence de l'archevêque Grec uni, Monseigneur Missir, qui avait partagé le même honneur, il dit ces paroles qui frappèrent tous les assistants: *C'est vous, ce sont les évêques français qui m'ont maintenu dans la revendication de mes droits.* Toujours Pie IX nous a adressé dans d'autres circonstances les paroles les plus bienveillantes, les brefs les plus flatteurs que nous conservons comme des titres glorieux pour notre long épiscopat. Je vous l'avouerai, Mes Très-Chers Frères, lorsque j'appris récemment qu'il s'était produit une amélioration sensible dans l'état de santé de Notre Saint-Père, et que Dieu semblait vouloir prolonger ses jours, je pris la résolution d'aller encore le visiter et recevoir une dernière bénédiction; j'informai le Nonce apostolique de mes projets, et déjà je me préparais à entreprendre ce voyage, lorsque tout à coup la nouvelle de sa mort nous est parvenue. Il me semble qu'alors un vide immense s'est fait dans toute la chrétienté, comme dans une famille la mort d'un père chéri laisse ses enfants dans la douleur et l'isolement. Mais non, Mes Très-Chers Frères, il n'y a pas de vide dans le gouvernement de l'Eglise. Le Pape ne meurt pas, il vit dans ses successeurs. Bientôt, nous l'espérons, un nouveau pontife romain règnera sur le siége de Pierre. Sa voix sera entendue aussi par toute la terre, et lorsqu'il enseignera l'Eglise universelle, sa doctrine sera crue et religieusement acceptée de tous. Tel est le repos, telle est la grande consolation des fidèles; car le bonheur se trouve dans l'unité et la charité. Puissent nos frères dissidents le comprendre et ressentir le désir de rentrer dans le bercail qu'ils ont quitté, et de faire, eux aussi, partie de cette sainte Eglise catholique, apostolique et romaine!

(Suivent les prescriptions relatives aux services funèbres et aux prières publiques pour le Pape défunt.)

† L.-EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

Par Mandement de Monseigneur:

GERMOND, *Chan. Secrét. gén.*

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse

Au sujet de l'Élection au Souverain Pontificat

DU

PAPE LÉON XIII.

Nos Très-Chers Frères,

Il y a quelques jours, nous vous annoncions la mort d'un Pontife vénéré, d'un Père bien-aimé, de Pie IX, de sainte et immortelle mémoire; aujourd'hui c'est avec consolation et empressement que nous vous faisons part de la grande nouvelle qui a réjoui tous les cœurs catholiques, l'élection d'un nouveau Pape. Tout s'est accompli à Rome avec un ordre, une entente qui contrastent avec les agitations du dehors; tel est l'heureux fruit de la Charité et de la Foi. C'est donc à Léon XIII, aujourd'hui sur la chaire de saint Pierre, qu'est confiée désormais la mission divine de paître tout le troupeau, les brebis et les agneaux, c'est-à-dire les évêques et les simples fidèles ! Il a été élu selon toutes les règles. Il est le chef à qui tous les membres du corps doivent demeurer unis. Quelle force que cette union ! Les orages peuvent s'amonceler, les persécutions sévir; mais l'armée marchant comme un seul homme surmontera tous les obstacles. Réjouissons-nous donc d'un événement si heureux, et faisons retentir nos temples saints de nos chants de reconnaissance et d'allégresse.

A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Dimanche prochain, 24 février, à l'issue des Vêpres, il sera donné un Salut solennel dans notre Eglise cathédrale et dans les autres églises et chapelles publiques de la ville de Chartres. On y chantera le *Te Deum* avec l'oraison *pro gratiis agendis*, et pour le Pape; on y joindra l'antienne *Sub tuum* à la Sainte Vierge avec l'oraison. Les cloches seront sonnées à grande volée à midi et pendant le chant du *Te Deum*.

ARTICLE 2.

Si notre présente lettre parvient assez à temps dans les autres paroisses du diocèse, les prières publiques marquées ci-dessus auront lieu aussi le 24 février, dans le cas contraire, elles se feront le dimanche suivant, soit après les Vêpres, soit après la Grand'Messe, selon que MM. les Curés le jugeront plus opportun.

ARTICLE 3.

Pendant neuf jours les Prêtres diront à la Sainte Messe les oraisons *pro gratiis Deo agendis*, à la fin du supplément du Missel. Les Religieux et les Religieuses vivant en communauté et les personnes pieuses sont invités, pendant cette neuvaine, à faire une Communion en action de grâces de l'élection de notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Et sera notre présente lettre lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Chartres, sous notre seing et le sceau de nos armes, le 21 février de l'an de grâce 1878.

† L.-EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

Par Mandement de Monseigneur :
GERMOND, *Chan. Secrét. gén.*

Le Centenaire de la naissance de M. l'abbé Dufriche des Genettes.

Nous touchons au centième anniversaire de la naissance de M. l'abbé des Genettes, l'illustre et saint curé de Notre-Dame des Victoires. La fête de l'Archiconfrérie, célébrée tout dernièrement, a rappelé ses œuvres. Sa naissance, sa jeunesse, les prémices de son sacerdoce appartiennent au diocèse de Séez, et la partie la plus glorieuse de sa carrière au diocèse de Paris. — Mais, comme on le verra tout-à-l'heure, son éducation a laissé aussi à Chartres des souvenirs que nous ne devons pas laisser perdre. Nous sommes heureux de penser que Notre-Dame de Chartres, à la plus funeste époque de son histoire, a gardé ainsi auprès d'elle et visiblement béni un futur prêtre qui devait tant faire pour l'extension du culte de Marie. Nous devons les renseignements qui suivent à M. l'abbé Rombault, rédacteur de la *Semaine de Séez*, et à M. Léon Aubineau auteur de l'ouvrage : Les serviteurs de Dieu au XIXe siècle.

Charles-Eléonore Dufriche des Genettes naquit à Alençon, le 10 août 1778. De bonne heure, il se sentit appelé à l'état ecclésiastique. Cette vocation le prédisposa à s'intéresser aux problèmes religieux qui s'agitèrent dès le début de la Révolution. Il avait douze ans lorsque, en 1790, la Constitution civile du clergé fut décrétée. Cet acte schismatique lui fit horreur. Aussi sa nature ardente éprouvait-elle la plus violente répulsion pour tout prêtre assermenté. Quand il en voyait quelqu'un s'avancer vers lui, « il se signait, dit-on, à son approche, comme pour exorciser le malin esprit. »

Son père, qui avait été nommé président du tribunal de Dreux, l'envoya faire ses humanités au collége de Chartres. L'aumônier du collége était vicaire général de l'évêque intrus d'Eure-et-Loir. Quand vint le temps de Pâques, Charles des Genettes fut invité à se présenter au confessionnal. Il refusa en disant au confesseur : — « Vous n'êtes pas catholique, vous n'avez pas de pouvoirs. »

Le prêtre, devant cette résistance, invoqua le respect dû à l'autorité.

— Je vénère, répondit l'enfant, la seule autorité qui existe dans l'Eglise de Jésus-Christ, et il cita un bref du Pape déclarant les élections et les consécrations des nouveaux évêques illégitimes et sacriléges.

— Où en sommes-nous, s'écria l'aumônier, si les écoliers viennent nous citer des brefs ! Vous avez-donc, ajouta-t-il ironiquement, des relations avec la cour de Rome ?

— Vous en avez bien avec celle de Satan, répondit l'enfant qui ne raillait point.

Ferme devant le schisme, il n'hésitait pas non plus à montrer l'horreur que lui inspiraient les hommes de sang qui alors tyranni-

saient la France. En 1793, la distribution des prix du collége de Chartres fut présidée par le pasteur calviniste Jean-Bon-Saint-André, qui, six mois auparavant, avait voté la mort du roi.

En allant recevoir ses prix, il se contenta de saluer et refusa de subir l'accolade du régicide.

Cependant vinrent les épreuves domestiques. Son père qui, en 1789, s'était montré partisan des aspirations libérales, perdit ses dernières illusions en voyant les crimes qui se commettaient au nom de la liberté ; il donna sa démission de président du tribunal de Dreux et fut jeté en prison. On séquestra ses biens et la pauvreté visita sa famille.

Il sortit de prison, après la chute de Robespierre, grâce à l'énergie de Charles des Genettes, qui alla au club, y parla et obtint l'élargissement des détenus de la prison de Dreux.

A quelque temps de là, nous trouvons la famille des Genettes rentrée dans le diocèse de Séez. Elle était venue habiter à Saint-Lomer un petit domaine, seul reste de son ancienne opulence.

Charles des Genettes s'y livra à toutes les ardeurs de son zèle religieux. Il fit le catéchisme aux enfants ; bientôt autour de lui se forma une école où en apprit, comme première science, à connaître et à aimer Dieu. Il ne s'en tint pas là. A quelques pas de la maison de ses parents était l'église de Saint-Lomer ; il résolut d'y réunir une foule de braves gens, chrétiens par le cœur et qui gémissaient de ne plus aller à l'office. Il obtint les autorisations nécessaires de la municipalité et du vicaire général chargé de l'administration du diocèse.

M. L. Aubineau a merveilleusement raconté cette phase de la vie de M. des Genettes. Nous citons son récit :

« On lui permit de faire les assemblées qu'il souhaitait. Il prit à bail l'église même de la paroisse. Le vicaire général chargé de l'administration du diocèse l'autorisa à faire le catéchisme en public, à lire l'évangile ainsi que quelques explications tirées d'un livre approuvé, à réciter des prières et à faire chanter des psaumes et des cantiques. Muni de ces diverses autorisations, le jeune des Genettes s'installe dans l'église de Saint-Lomer : les enfants et les parents y accourent en foule : des paroisses voisines, les paysans viennent aux offices. C'est un véritable office, en effet, qu'on célèbre : les chantres ont repris place au lutrin ; on chante les prières publiques de la messe, le *Gloria* et le *Credo ;* avec quelle ferveur et quelle foi! Au *Sanctus* la clochette sonne, l'assemblée s'agenouille priant avec larmes en silence. Qu'êtes-vous devenus triomphes de Sion? Jérusalem, où sont tes sacrifices? On terminait par le *Super flumina Babylonis.*

Le soir, on se réunissait de nouveau pour chanter les psaumes des Vêpres. Quelquefois des prêtres se sont glissés dans l'assemblée des fidèles : on s'est confessé, on a entendu véritablement la messe, on a pu faire des premières communions et des communions générales dans l'église de Saint-Lomer. Pendant plus de trois ans, M. des Genettes a soutenu cette entreprise ; il n'était cependant qu'un enfant, aux environs de la vingtième année! Que ne peut l'énergie d'une seule âme pour le bien de tout un peuple ! Les populations d'alors étaient encore reconnaissantes ; l'esprit chrétien dont elles avaient été nourries disposait les cœurs à tous les sentiments généreux. Charles était aimé et vénéré. On l'appelait tout crûment le « petit curé de Saint-Lomer. »

Cette pauvre église, où Charles des Genettes exerçait si magnifiquement son zèle, avait, trente ans plus tôt, été embaumée par les prières d'un saint, que Pie IX a placé sur les autels, le bienheureux Benoît-Joseph Labre (1).

Charles des Genettes ayant échappé providentiellement au service militaire, ne tarda pas à voir la liberté religieuse rendue à l'Eglise. Séez eut alors un évêque, Mgr Chevigné de Boischollet, qui s'appliqua à recruter des sujets pour le sacerdoce, et à les former à la science et aux vertus qu'exige la plus sainte des vocations. M. des Genettes fut une de ces recrues. Il entra au séminaire de Séez, au mois de juin 1805. Il y vit arriver, l'année suivante, comme directeurs plusieurs religieux du R. P. Coudrin, qui avait fondé récemment la pieuse Société des Sacrés-Cœurs. Ces bons Pères étaient hommes de grand mérite et n'avaient rien, ni dans leur enseignement ni dans leur esprit, qui sentit le gallicanisme de la plupart de leurs contemporains.

M. Léon Aubineau racontant un voyage de M. des Genettes à Rome, sous le pontificat de Grégoire XVI, termine son récit par ces réflexions : « J'ignore si M. des Genettes, dans sa jeunesse, s'était jamais embarrassé des subtilités et des méfiances envers la Cour de Rome, trop répandues parmi le clergé de France de ce temps..... Le fondateur de l'Archiconfrérie tenait à la chaire de Saint Pierre par des liens affectueux, soumis et vivants, qu'on a rarement vus aussi énergiques... Il connaissait le prix de l'unité et ne pouvait concevoir qu'un catholique et qu'un prêtre pût avoir une pensée et un désir différents de ceux du Saint-Père. »

Ces sentiments de vénération profonde et d'attachement complet aux enseignements émanés de la Chaire apostolique, M. des Genettes avait pu les puiser au séminaire de Séez. Le R. P. Astier, son supérieur, les PP. Hilarion et Timothée, ses professeurs de théologie, étaient romains, au point que Napoléon, qui en fut averti, força l'évêque de Séez à les remplacer comme directeurs de son Séminaire.

M. des Genettes fut ordonné prêtre en 1807. Après qu'il eut exercé le ministère, pendant quelques mois, dans une paroisse de Séez, on l'envoya, comme vicaire, à St.-Germain d'Argentan, où il se dépensa pour le bien des âmes. Mgr de Boischollet lui confia en même temps la surveillance des aspirants au sacerdoce qui étudiaient au collége de la ville.

Appelé du ministère paroissial à la direction d'une maison d'éducation, à Laigle, il obtint un tel succès que l'Université en prit l'alarme. Son établissement fut supprimé en vertu d'un décret impérial du 11 novembre 1810. Il revint à Argentan où le typhus qui sévissait parmi les prisonniers allemands internés dans cette ville, lui donna occasion de se dévouer jusqu'à exposer ses jours. Atteint violemment par le fléau, et revenu à la santé, il tourna son ardeur du côté des affaires du diocèse de Séez, alors dans le plus fâcheux état. Mgr de Boischollet était mort à Nantes, exilé par Napoléon. Le 4 avril 1813, M. l'abbé Baton, théologal de Rouen, fut appelé au siége de Séez, par décret impérial. Contrairement aux règles de l'Eglise, il voulut prendre l'administration diocésaine, avant d'avoir

(1) Nous avons connu, dit M. l'abbé Rombault, une vénérable octogénaire qui dans sa petite enfance, accompagnant un jour sa mère à l'église de Saint-Lomer, y avait remarqué un mendiant qui priait le bon Dieu. Sa mère lui dit « Vois-tu ce mendiant, c'est le saint homme Labre. »

reçu l'institution canonique, et le Pape, alors prisonnier à Fontainebleau, la refusait aux sujets choisis par l'empereur. Dans ces conjonctures, M. des Genettes part pour Paris dans le dessein d'arriver jusqu'au Pape. A force d'habileté, il établit une correspondance avec Pie VII, met le Souverain-Pontife au courant des choses, et s'en revient muni d'un titre qui conférait les pouvoirs d'administrateur du diocèse de Séez à un ancien vicaire général de l'évêque défunt.

En 1814, M. des Genettes habitait de nouveau la ville de Séez, où il dirigeait l'instruction de plusieurs élèves.

Les démonstrations de joie qu'il laissa éclater, au départ de Napoléon pour l'île d'Elbe, le compromirent aux Cent-Jours. Il dut se sauver à travers champs, et resta caché à Caen jusqu'à la rentrée de Louis XVIII.

Il pensa alors à embrasser l'Institut des Jésuites. Le R. P. de Clorivière, auquel il s'adressa, l'examina attentivement, consulta Dieu et lui dit : « Nous ne pouvons pas vous recevoir ; il faut que vous soyez curé. — Mais je ne veux pas, dit M. des Genettes, je ne l'ai jamais voulu..... — Vous serez curé, reprit le religieux, vous le serez malgré vous, vous souffrirez beaucoup, mais vous ferez beaucoup de bien. »

La prédiction du P. de Clorivière commença à se réaliser à Montsort d'Alençon, où d'abord mal accueilli, comme curé, il gagna dans la suite l'affection de son troupeau. St Pierre de Montsort fut la dernière étape de ce vaillant prêtre dans le diocèse de Séez (1).

Pour le suivre, il faudrait se transporter à Paris. On le retrouverait à la paroisse des Missions Etrangères, dont il fut curé ; au sacre de Charles X, à Reims ; en Suisse, où il s'exila pendant deux ans, après 1830. A son retour, le ministre des Cultes de Louis-Philippe fut sur le point de le proposer pour l'Episcopat.

Dieu le voulait à la tête de cette paroisse de Notre-Dame des Victoires dont l'église, alors déserte, devait, par un dessein miraculeux de la divine bonté, devenir un centre où des multitudes afflueraient non-seulement de Paris, mais de toute la France, et vers lequel des millions d'âmes se tourneraient de tous les points de l'univers.

Il nous souvient d'avoir vu M. des Genettes dans ce sanctuaire privilégié ; de l'avoir entendu recommander au cœur très-pur de Marie de longues listes de pécheurs. Le ton de sa voix pénétrait les âmes et suffisait souvent à obtenir des prodiges de conversion.

Dans ce milieu, où sa tête blanche et vénérable apparaissait comme entourée d'une auréole, il restait simple et humble, n'oubliant ni ses premières années, ni le diocèse où il avait été fait prêtre, ni les noms de ceux qu'il y avait connus........

Puissions-nous imiter le zèle de cet homme pieux et éminent pour la gloire de Dieu et de Notre-Dame !..... Aimons à redire cette prière qui, sortant du cœur et des lèvres de M. l'abbé des Genettes, opéra des miracles sans nombre de grâce et de salut : *Très-saint et Immaculé Cœur de Marie, priez pour nous !*

PIE IX ET SAINT JOSEPH.

« J'augure bien des temps à venir, Saint Joseph est bien mieux » connu, plus aimé, plus honoré, il nous sauvera. »

(1) Nommé à la cure de Montsort, le 1er février 1816, il s'en démit le 1er janvier 1819.

Ces paroles d'espérance tombées de la bouche de notre bien-aimé Pie IX, sont pour nous un puissant encouragement à célébrer avec ferveur cette fête de trente jours, pendant laquelle les pieux fidèles chantent ses louanges et rappellent, dans leurs méditations et leurs prières, les douces gloires du chaste Epoux de la Vierge Immaculée, du Père adoptif de l'Enfant-Dieu!

Rappelons-lui avec une sorte d'importunité, pendant le cours de ce mois béni, que le beau titre de ***Protecteur*** de l'Eglise universelle, qu'il a reçu *du Pape de Marie*, lui impose la suprême obligation de la défendre dans ses périls, de la fortifier dans ses luttes, de la consoler dans ses douleurs. Ce bon saint est d'ailleurs d'autant plus touché de nos maux que lui aussi a connu la souffrance, et que bien des fois à Bethléem et en Egypte, des larmes brûlantes sont tombées de ses yeux sur le front paisible du petit Jésus qu'il ne pouvait soustraire aux intempéries des saisons et aux privations de l'exil!

Son âme maintenant béatifiée est restée toujours ouverte à la compassion et à l'amour. Oui! saint Joseph nous aime, et plus nous sommes éprouvés, plus nous pouvons compter sur sa compassion et son tutélaire patronage.

Joseph était sur la terre, par rapport à la Sainte Famille, l'ombre du Père éternel! Quelle merveilleuse dignité! quel degré d'autorité et de puissance ne lui a-t-elle pas imprimé! Or dans le ciel ce beau privilége ne s'est point effacé, et tout ce que cet incomparable saint demande à notre adorable Sauveur lui est accordé; c'est moins une prière qu'il adresse qu'un droit pour ainsi dire qu'il exerce encore...

O Joseph! ô notre père! Ecoutez nos supplications, séchez nos pleurs, exaucez nos vœux, et si le pape magnanime qui vous a tant glorifié sur la terre, occupe déjà dans le ciel la place d'honneur, réservée sans doute au grand Pontife qui a promulgué le dogme ineffable de l'Immaculée-Conception, qu'il plaide près de vous notre cause, pour que nous obtenions de Dieu, avec la confiance qui attire le secours, le courage qui fait triompher.

C. de C.

DÉVOUEMENT à PIE IX et la VOCATION ECCLÉSIASTIQUE. (1)

Voici encore à la mémoire de Pie IX un hommage tel que les recherche notre modeste revue, bulletin d'une œuvre cléricale. C'est le récit d'une vocation que le ciel paraît avoir favorisée en récompense d'un amour filial et généreux pour le Pape.

En vue d'une des côtes de la Bretagne se trouve une petite île qui n'est habitée que par de pauvres pêcheurs. Au nombre de ses habitants se trouve une famille composée de vingt-deux personnes; le grand-père, la grand-mère, le père, la mère et les enfants de tous les âges. Ceux qui ont plus de force ont bien de la peine pour gagner la subsistance nécessaire à tous, et pour perdre moins de temps, ce n'est qu'à l'adolescent qu'on donne le soin d'aller vendre à la côte voisine le produit de la pêche. Cette année l'importante mission de commissionnaire avait été confiée au bon Jacques, vrai type de droiture et de simplicité.

Au jour où nous nous trouvons, après avoir fait sa prière à Dieu pour le succès de sa campagne, Jacques traverse le bras de mer qui le sépare des côtes de France, et arrive au marché dont il cherche toujours à recueillir les plus intéressantes nouvelles pour raconter à

(1) D'après la *Revue diocésaine* de Rennes.

la veillée. Celles qui circulent en ce moment, sont assurément les plus intéressantes de toutes pour des cœurs chrétiens, puisqu'elles ont rapport à Rome et au Souverain-Pontife. Les uns parlent d'une défaite plus glorieuse que la victoire, puisque aucun n'avait reculé devant la palme du martyre, seule manière qui lui restât de protester contre les spoliations accomplies à l'égard du Père commun...

On raconte aussi que le Saint-Père, abandonnant aux nécessités absolues de son gouvernement le produit du *Denier de Saint-Pierre* dont le généreux élan nous reporte aux premiers siècles de l'Eglise, n'ayant plus rien, avait livré tous les objets laissés dans son palais pour une loterie dont le produit serait exclusivement conservé pour secourir ses enfants les plus malheureux. On ajouta que chaque *billet* était de vingt sous et que tous pouvaient en prendre.

Jacques qui, plus d'une fois, avait regretté que son jeune âge ne lui eût pas permis de solliciter l'honneur d'être à Castelfidardo, sentit battre son cœur en apprenant qu'avec vingt sous on pouvait encore témoigner de son dévouement à la cause sainte; mais *vingt sous!* comment jamais réunir semblable somme en dehors des plus absolues nécessités de la pauvre famille?...

Jacques, s'adressa, comme toujours, à ses deux bonnes mères du ciel: la très-sainte « Vierge Marie et Madame sainte Anne d'Auray, » les priant de lui suggérer un moyen d'acquérir aussi un « billet de la loterie pontificale » au nom de la pauvre famille!... Quel bonheur pour tous si chacun pouvait se rendre le témoignage d'avoir concouru au désir du Saint-Père en lui donnant les moyens de faire encore l'aumône!...

Est-ce à cette réponse du ciel promise à toute fervente prière!... est-ce au cœur de Jacques tout seul qu'on doit rapporter la soudaine pensée qui vient illuminer son âme et ranimer ses espérances?... Quoi qu'il en soit, Jacques presse le pas, brûlant du désir de la communiquer au conseil des anciens, au foyer domestique. Donc, après avoir débité les nouvelles du jour à l'humble auditoire doublement attentif, Jacques qui avait déjà vu couler plus d'une larme d'attendrissement et de regret, hasarde enfin sa proposition... cette ambitieuse proposition de parvenir à trouver « sans blesser la conscience, » la somme de « vingt sous comptants, » là où le nécessaire a si souvent manqué! La proposition de Jacques, la voici: Ce serait de voter un jeûne de vingt jours que supporteraient les plus forts de la famille seulement..... La privation d'un repas peut bien s'évaluer à un sou, n'est-ce pas bonne mère!... »

A cette proposition un cri général de joie se fit entendre. « Vive le saint jeûne! vive ta bonne pensée, mon Jacques! s'écrièrent à la fois toutes les voix et tous les cœurs du foyer. Mais ne va pas croire que nous te cédions nos droits, ajoutèrent encore et les plus vieux et les plus jeunes; non, pas de quartier! »

Dès le lendemain, le premier repas ne comptait plus que vingt-un convives, et au bout de *vingt-deux jours* l'heureux Jacques volait plutôt qu'il ne courait pour déposer son offrande et rapporter en échange son billet de la loterie pontificale.....

Enfin, nous voici au jour où les lots rendus à destination, on consulte les noms auxquels le sort a été favorable, et toute la contrée de prendre part au bonheur de Jacques lorsqu'il reçut l'invitation d'apporter son billet pour constater son droit à la distribution. On devine facilement qu'il ne manqua pas à l'appel et, toutes les conditions légalement remplies, Jacques se trouva en possession d'un paquet de

forme à peu près ronde et soigneusement recouvert de plusieurs enveloppes scellées par plusieurs cachets en cire de couleur, et Jacques, l'heureux Jacques, de quitter le continent en toute hâte, sans ouvrir le paquet, malgré les instances qui lui en étaient faites.

Comme toujours, c'est d'abord aux mains du vénéré grand-père que se remit le précieux dépôt, et plusieurs trouvaient déjà ses mouvements devenus trop longs pour répondre à l'impatience qui les dominait tous. Tous les yeux, toutes les voix étaient comme en suspens jusqu'au moment décisif de la rupture des cachets qui devaient montrer à découvert cet objet si sacré qui venait du Saint-Père le Pape.

Ce vénérable chef d'une si nombreuse famille, après s'être profondément incliné devant le dépôt si sacré pour lui, prononça ces paroles d'une voix solennelle et pénétrée d'une pieuse émotion : « Mes enfants, aucun de nous ici n'est digne de rompre ces cachets venus d'une source si vénérée ! Donc, toi, mon Jacques, notre consolation à tous, tu partiras demain avant le jour pour te trouver à l'église au moment où M. le Recteur y vient sonner la messe, car c'est à lui seul qu'est dû l'honneur de rompre ces cachets bénis. »

A cet ordre si formel du vénérable aïeul, toute la famille se soumit en soupirant et, après la prière faite toujours en commun, la pieuse famille invoqua l'oubli du sommeil, afin que le retour du lendemain lui semblât moins long.

Cependant, ce lendemain si désiré arriva enfin, et le digne pasteur ayant rompu tous les cachets, les deux témoins se trouvèrent en présence d'une espèce de petit coffret recouvert d'une peau violette et fermés par trois petits crochets dorés ....

Déjà le coffret, auquel nous donnerons le nom d'*écrin*, paraissait d'une grande beauté, mais qu'on juge de la surprise lorsque, ayant fait tourner les crochets, le coffret offrit aux yeux surpris de nos deux spectateurs une parure de grosses pierres d'une couleur éclatante dont chacune était entourée d'autres petites pierres plus brillantes encore. L'étonnement fut tel, pour l'un comme pour l'autre, qu'ils restèrent comme muets tous deux. — Ah ! monsieur le Recteur, s'écria Jacques, je savais bien que cela arriverait d'une façon ou de l'autre..... — Quoi ! tu savais que tu gagnerais un aussi beau présent ! Voyons, Jacques, explique-toi ?

Jacques, alors se retournant comme pour se bien assurer que personne autre ne pouvait l'entendre, se rapprocha davantage de M. le curé et lui dit d'une voix basse et pénétrée : — Puisque M. le Recteur m'ordonne de parler, Jacques ne peut plus se taire ; je vais donc lui dire mon secret, tel qu'il est, sans que jamais personne l'ait encore entendu sur la terre.... Faut donc que vous sachiez, M. le Recteur, qu'au beau jour de ma première communion que vous avez eu la bonté de me faire faire, au moment où je venais de recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ, j'ai senti comme une voix qui me parlait *là au cœur* et qui me m'a dit comme si je l'avais entendue : « Jacques, » ne serais-tu pas bien content si un jour je te faisais l'honneur de » te prendre à mon service comme M. le Recteur !.... — Ah ! mon bon » Seigneur, Jacques en mourrait de joie, » que je répondis sans savoir à qui je parlais !

Eh bien ! monsieur le Recteur, tout le reste de la journée, je croyais entendre toujours ces mêmes paroles, et j'avais beau faire pour les renvoyer de mon pauvre cœur, comme je ne faisais que pleurer, je pris le parti d'aller conter tout cela à notre bonne sainte Anne. Et

pendant que j'essuyais mes pauvres yeux, voilà que j'ai encore entendu, là, au cœur, comme la voix qui m'a dit : Ne pleure plus, mon Jacques, car ce que tu désires te sera accordé.

Après avoir converti le lot de la loterie pontificale en provisions de toute espèce pour la pauvre famille, le bon Jacques a eu le bonheur d'être admis gratuitement dans un petit séminaire, où il est un élève pieux, actif, plein d'avenir.

DE L'ENSEIGNEMENT DU PLAIN-CHANT
(Suite et fin)

Si les Instituteurs, pour un motif ou pour un autre, négligent l'enseignement du plain-chant, que faire ? Il n'y a pas à hésiter : il faut que les Curés s'en chargent. Il s'agit avant tout des intérêts de la religion, puisque l'honneur de son culte est engagé. On ne doit reculer devant aucun sacrifice. Il est nécessaire d'apprendre le catéchisme aux enfants et d'expliquer aux fidèles les vérités de la foi. Mais si, par ennui, fidèles et enfants abandonnent les offices, comment pourra-t-on leur distribuer l'instruction religieuse ? On en sera réduit à prêcher comme saint Jean dans le désert : on ne pourra adresser la parole de Dieu qu'à des bancs vides et des murailles insensibles. Prenons tous les moyens de retenir ou d'attirer les populations au pied des autels. Le chant est un des moyens principaux par l'éclat qu'il ajoute aux cérémonies. Il faut donc que les ministres de la religion sachent en tirer parti. En flattant les oreilles du corps par des chants harmonieux, on aura l'occasion de faire entendre aux oreilles de l'âme les vérités nécessaires. Par là même, l'enseignement au moins pratique, des mélodies d'église rentre dans les obligations du ministère pastoral.

Il serait bien facile en général de réunir les enfants de l'école avant et surtout après les classes pour leur donner des leçons de chant. Si cette mesure n'est pas praticable, on les conserverait quelques instants de plus après le catéchisme. Pourquoi ne prendrait-on pas au besoin quelques instants sur la durée même de ce saint exercice ? Les cantiques tiennent une place reconnue essentielle dans les réunions vraiment modèles des catéchismes de Saint-Sulpice. Au lieu de faire répéter par routine des airs d'un mérite douteux, ne vaudrait-il pas mieux, au moins de temps à autre, exposer les principes élémentaires du plain-chant et faire entrer dans de jeunes mémoires encore si dociles nos belles mélodies religieuses ? les leur apprendre avec méthode, c'est en inspirer le goût et en graver le souvenir. Enfin, comme dernière ressource, on a le dimanche et les jours de congé. Avec deux répétitions par semaine, on ne tarderait pas à obtenir d'un grand nombre une connaissance suffisante du solfége et même l'application des paroles. Rencontre-t-on des obstacles sérieux qui empêchent de réunir pour cet enseignement tous les écoliers, du moins que l'on choisisse ceux qui se préparent à la première communion.

Pour être plus certain du succès auprès des enfants comme auprès des parents, donnons d'abord des récompenses aux élèves qui montrent des dispositions favorables ou simplement de la bonne volonté. Apprenons-leur quelque motet facile, quelque beau cantique que l'on fera entendre un jour de grande fête. S'ils ne peuvent s'élever à cette hauteur, commençons par l'invocation *Auxilium*, les versets des vêpres, pour arriver à l'*O Salutaris*, au *Credo*. Les enfants seront encouragés, les parents seront flattés : la cause sera gagnée. Nos leçons continuées avec pleine liberté nous permettront bientôt d'aborder sans peine l'exé-

cution des chants communs de la Messe ; et si un jour par hasard les choristes ordinaires brillent par leur absence, comme cela arrive trop souvent surtout pendant la moisson ; si même à un moment donné, ils nous font complètement défaut, nos petits élèves seront heureux de figurer à leur place. Ils rediront en masse et avec entrain le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*. A l'offertoire ils répéteront l'*Inviolata* ou un autre motet. Viendront ensuite le *Sanctus*, l'*O salutaris*, l'*Agnus Dei*. A la communion ils pourront chanter l'*Ave verum* ou *Adoro te*, pour terminer par *Auxilium* ou quelque antienne à la Sainte-Vierge, au patron de la paroisse ; et les assistants auront une messe aussi belle, aussi intéressante pour le moins, que ces offices où, en dépit des plus légitimes exigences de notre oreille, deux ou trois voix chevrotantes ont tout l'honneur de l'attention publique.

Cet enseignement présentera un autre avantage. Si pendant la répétition on exécute un cantique, le zélé pasteur pourra de temps en temps, après un couplet, demander des explications sur le sens des paroles. Ce sera un moment de repos très-utile et en même temps l'occasion toute naturelle d'une petite glose. Quand même ces questions ne serviraient qu'à fixer et à développer l'esprit des enfants, ce sera déjà un résultat inappréciable. On pourrait obtenir mieux encore : l'étude du chant deviendra un excellent moyen de persévérance. La foi diminue dans un grand nombre de familles ; pour maintenir les enfants dans la pratique de la religion, on ne trouve plus guère la coopération si puissante des parents. Accoutumés avant leur première communion à prendre part à la prière publique dans des conditions qui leur donnent quelque relief devant leurs compatriotes, disons mieux qui les mettent à même de jouir de leurs petites connaissances musicales pour la gloire de Dieu, les jeunes paroissiens laisseront-ils aussi facilement ensuite l'office dominical ? Après leur première communion, intéressons-les aux offices, aux vêpres en particulier ; qu'ils deviennent une partie essentielle des cérémonies du culte. Tous malheureusement ne se laisseront point prendre à cet appât ; quelques uns du moins seront heureux de le saisir, et quand plus tard les passions intérieures et les entraînements extérieurs viendront leur livrer ces luttes terribles où succombent d'ordinaire les meilleures dispositions, ces enfants trouveront dans leur emploi à l'église un bien sensible, une planche de salut qui les empêchera d'être emportés par le flot destructeur.

Depuis la guerre, on recommande beaucoup les cercles catholiques d'ouvriers ; c'est la garantie de salut pour la jeunesse. Dans les campagnes, cette œuvre est certainement difficile. Or le prêtre dévoué à l'enseignement qui est l'objet de notre thèse, aura entre les mains un élément de succès. Les répétitions sont un motif pour grouper autour de soi les enfants après la première communion, un attrait pour les conserver. De là à l'organisation d'un petit cercle, il n'y a qu'un pas. Ainsi le chant est un moyen très-utile de persévérance (1).

Mais peut-être allèguera-t-on l'incapacité chez les enfants, la médiocrité de la voix, le manque de justesse de l'oreille. Allons donc ! Cherchons-nous des organisations d'artistes ? Ce n'est pas notre but. Ce n'est pas du tout ce que demandait l'apôtre saint Paul, lorsqu'il engageait les premiers fidèles à chanter des cantiques spirituels. Il s'agit simplement de faire exécuter d'une manière correcte les pièces d'anti-

(1) Pour avoir plus de détails sur ces Cercles qu'il faudrait chercher à établir dans toutes les paroisses, s'adresser, par l'intermédiaire de l'Evêché, aux comités diocésains. Le comité diocésain de Chartres a envoyé sur cet objet une circulaire dans les paroisses, il y a quelques années.

phonaire et de graduel. Voilà qui certes ne requiert pas un talent phénoménal : ce n'est pas au-dessus de la portée de nos jeunes paroissiens. Voyez ces salles d'asile : elles renferment quelquefois quatre-vingts enfants. A voir manœuvrer tout ce petit monde, on se croirait en présence de quatre-vingts soldats ; à l'entendre chanter on dirait presque un concert de quatre-vingts musiciens. Ces bébés ont donc de la voix et une voix juste.

Il nous est arrivé d'ouïr des concerts d'autre sorte, hélas ! en passant devant le cabaret du village. Que dites-vous de la vigueur de ces voix juvéniles s'unissant toutes pour un banal refrain ? Le sens des paroles mis à part, vous avez sans doute remarqué plus de bruit que de vraie mélodie, mais enfin souvent la puissance de tels organes vous a étonné ; et peut-être avez-vous distingué des timbres vraiment magnifiques. Les jeunes gens ont donc aussi de la voix et une voix juste. Flexible pour la chanson de l'estaminet, le serait-elle moins pour l'hymne et le psaume? Oh ! pourquoi dans leurs jeunes années, avant la première communion, ces singuliers virtuoses d'aujourd'hui n'ont-ils pas reçu la direction convenable à leurs modestes aptitudes? Pourquoi alors n'a-t-on pu leur inspirer un attrait durable pour les nobles choses et particulièrement pour le chant pur, sonore, délectable des saintes liturgies. Vouloir les ramener plus tard est une tâche difficile. L'étude des éléments leur répugne, et ordinairement leur tempérament moral déformé, ne s'accommode plus des tonalités d'église.

Enfin nous ajouterons que le nombre des voix incapables de direction musicale est excessivement restreint. Faites chanter les enfants moins heureusement doués avec leurs camarades, et à la longue ils sauront atteindre l'unisson ; jusqu'à un certain âge on est à peu près sûr de ce résultat. Que l'on ait soin aussi de ne pas exercer les enfants dans un diapason trop bas ; rien ne nuit plus au développement de leur organe. Nous avons tous admiré les voix claires et limpides des enfants de chœur de cathédrale ; on n'a pas toujours affaire à des timbres de cette nature, mais on s'en rapproche le plus possible en évitant les cris des notes supérieures et le son rauque des notes inférieures ; en conservant la même douceur de l'aigu au grave. Les jeunes garçons qui chantent de toute leur force à l'unisson des hommes faits brisent leur voix.

Oh! puissent ainsi tous les enfants participer de bonne heure aux mélodies sacrées! Ce sera pour eux un besoin instinctif, une jouissance véritable, fruits précieux de l'habitude contractée de bonne heure. Nos chants religieux retrouveraient bientôt toute leur beauté primitive, puisqu'ils seraient répétés en chœur par la masse des fidèles. Ce concert offrirait un grand charme à toute l'assistance et nos cérémonies saintes en recevraient une imposante solennité. Elles deviendraient moins indignes du Dieu que nous aimons et plus dignes de notre sublime religion.

Que l'étude du plain-chant marche donc toujours de front avec les autres branches de l'enseignement primaire : car cette étude est essentiellement civilisatrice et religieuse.

Pour encourager à faire des essais sous ce rapport, nous rappelons avec bonheur, en terminant, les indulgences accordées par le Souverain-Pontife pour l'enseignement du chant. Le 7 avril 1858, Sa Sainteté Pie IX a accordé les faveurs suivantes :

1° Indulgence d'un an pour celui qui enseignera gratuitement le chant des louanges sacrées ou qui en pratiquera l'exercice dans un oratoire public ou privé.

2° Indulgence plénière une fois par mois pour celui qui pendant au

moins quatre jours de fêtes prendra part au chant ou à l'enseignement des louanges sacrées.

3° Indulgence plénière à la clôture du mois de Marie pour ceux qui pendant ce mois se seront occupés d'une manière spéciale à chanter les louanges sacrées dans le lieu saint.

4° Ces indulgences peuvent être appliquées aux âmes du Purgatoire.

(*Voix Notre-Dame*, février 1875, page 33).

A la plus grande gloire de Dieu et de la Vierge Immaculée.

UN CLERC DE NOTRE-DAME.

FAITS RELIGIEUX

Quand le grand événement du 7 février est venu jeter le monde chrétien dans la douleur, nous eussions voulu que la *Voix de Notre-Dame de Chartres* pût immédiatement prendre part au deuil général ainsi que tous les échos de la presse dignes d'être écoutés. Nous aurions parlé en notre nom, et au nom de l'Œuvre des Clercs que Pie IX a connu et encouragée, au nom de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre que Pie IX a honorée de ses faveurs.

Notre saint et bien-aimé Père Pie IX, Jean-Marie, des comtes Mastaï-Feretti, né à Sinigaglia le 13 mai 1792, prêtre en 1819, archevêque de Spolète en 1827, archevêque-évêque d'Imola en 1832, cardinal le 14 décembre 1840, élu pape le 16 juin 1846, couronné le 21 juin 1846, est décédé au Vatican le 7 février 1878. Il a succombé à une paralysie pulmonaire. La nouvelle de sa mort a éclaté partout comme un coup de foudre. Il avait paru encore si plein de vie la veille ; et quelques jours auparavant, le 2 février il avait prononcé un si énergique discours. Ainsi jusqu'à la fin de sa carrière il fit entendre à l'Église la parole qui éclaire et qui fortifie ; et il n'entra en agonie qu'après avoir béni une dernière fois les cardinaux présents et avec eux son immense famille répandue sur la terre entière. Dans les différentes contrées de l'Europe, particulièrement en Irlande, en Portugal, en Pologne, les manifestations de deuil ont dépassé en éclat toute attente ; les églises ont été tendues de noir durant huit jours ; en Belgique des drapeaux noirs étaient arborés aux clochers ; en France, M. de Kerjégu et M. de Ravignan ont provoqué une démonstration chrétienne, l'un à la Chambre des Députés l'autre au Sénat ; à Paris, à Versailles, disons mieux dans toutes les cathédrales immense concours d'assistants aux messes de requiem. La plupart des feuilles publiques ont recueilli avec respect les renseignements qu'on pouvait leur transmettre sur les derniers moments du Pape, et on ne saurait dire avec quelle avidité de toutes parts on leur demandait ces communications intimes qui devaient tant édifier. Il n'est plus temps pour nous de livrer à nos lecteurs ces détails partout connus ; chacun dans son diocèse a pu s'instruire à bonne source ; chez nous le *Courrier d'Eure-et-Loir* ne s'est pas contenté du rôle de rapporteur en ces solennelles circonstances ; il a donné sous la signature C. L., un panégyrique de Pie IX, hymne inspirée, poëme magnifique dû au talent d'un de nos amis. — De plus les cérémonies des funérailles à la basilique du Vatican et à la chapelle Sixtine ont fourni à la plupart des journaux une série d'articles pleins d'intérêt mais qu'on ne peut résumer.

Nous n'ajouterons rien à ces divers documents. Toutefois il nous en coûterait de couper court avec ce sujet qui doit tant intéresser la piété reconnaissante envers le Pape de Marie, sans reproduire un

extrait de correspondance bien propre à nous faire admirer la mort d'un saint.

Lorque le grand pénitencier, son Eminence le Cardinal Bilio en fut arrivé dans les prières de la recommandation de l'âme à l'adjuration : *Proficiscere, anima christiana*, l'émotion, le dominant, l'oblige de s'arrêter. Le Saint-Père, le regardant avec une inexprimable expression, lui dit : « *Si*, *proficiscere* Oui, partons ! » Puis il dit avec une grande piété : « *In domum Domini ibimus!* nous irons dans la maison du Seigneur !... »

Pendant qu'il faisait d'énergiques efforts pour surmonter l'accablement de la dernière heure, Pie IX a pu dire ces paroles, que la piété filiale des cardinaux a recueillies : « J'ai fait pour l'Eglise et » pour le Saint-Siége tout ce qui était en mon pouvoir. Mon Dieu, » vous qui lisez au fond des cœurs, vous voyez que mes paroles sont » sincères. Je vous la recommande... » Le Pontife expirant n'a pu achever tout haut sa supplication que Dieu aura entendue et qu'il exaucera, comme l'Eglise est accoutumée à voir exaucer les prières des martyrs.

Pie IX, quoique issu d'une des plus nobles familles, a vécu pauvre et il est mort pauvre ; il a légué à diverses Œuvres les beaux livres et d'autres objets artistiques qui lui avaient été donnés. Ce qui n'empêche pas certaine presse de parler de fortune immense qu'il aurait laissée en héritage. Toujours le même système de mensonges.

— Le cœur du Saint-Père, placé à part dans une urne, a été déposé dans les caveaux de la basilique vaticane ; son corps a été transporté dans la case de marbre scellée près la chapelle du baptistère.

LE PAPE LÉON XIII.

C'est le 20 février qu'est apparu à l'Eglise, investi soudain par Dieu de toutes les prérogatives qui font les Papes, l'élu du Conclave, le Père de la Chrétienté, Léon XIII, ci-devant cardinal camerlingne. Aussitôt Rome, la vraie Rome a entonné le chant de triomphe, chant qui a été et qui sera répété sur tous les points du monde catholique. Gloire, gloire au Très-Haut !

Voici en quels termes le correspondant de l'*Univers* donnait, le 21 février sa seconde annonce de la grande nouvelle. « L'élection du Souverain-Pontife a eu lieu après trois scrutins, le premier ayant été nul et les voix, au second, s'étant dispersées de façon que le cardinal Pecci avait trente-quatre suffrages. Au troisième scrutin, le cardinal Pecci ayant obtenu quarante-quatre voix, l'assemblée du Conclave, debout tout entière, accède au cardinal Pecci. A l'interrogation qui lui est faite, le nouvel élu, après avoir prié, répond qu'il accepte ; il déclare vouloir prendre le nom de *Léon*, puis il va revêtir les habits de sa dignité ; après quoi, assis sur le trône devant l'autel, il reçoit l'hommage des cardinaux. — A ce moment le cardinal Guibert a demandé la bénédiction pour lui, pour le diocèse de Paris, pour la France tout entière. Léon XIII la lui a donnée, ajoutant qu'il aimait beaucoup la France, dont il connaissait le grand cœur et le dévouement à l'Eglise.

A une heure et demie, le cardinal Caterini apparaissant à la loge extérieure proclame le nouveau Pape. Bientôt la ville entière se précipite vers la basilique où se presse une foule immense, attendant le Pape qui ne vient pas. Le bruit court alors qu'il paraîtra à l'extérieur de la basilique ; mais à quatre heures et demie, Léon XIII vient à la loge intérieure, et d'une voix forte, donne la bénédiction solennelle. Les acclamations retentissent. Le cri de : Vive Léon XIII ! est poussé par

des milliers de voix, l'émotion est indescriptible. Le Pape a invité les cardinaux à coucher au Vatican et à y tenir congrégation. »

(Rome 21 février, 9 h. 25 m. du matin).

— Les détails qui vont suivre sur les antécédents de Sa Sainteté Léon XIII ont été recueillis en partie par Mgr Léon Maret et publiés par la *Semaine de Marseille* dans une série de notices authentiques sur les cardinaux.

LE CARDINAL PECCI.

Né à Carpinetto en 1810, créé par Pie IX en 1853, archevêque-évêque de Pérouse; un des membres les plus importants du Sacré-Collége, que la voix publique désigna comme pouvant succéder à Pie IX; énergique, sage, pieux, il unit, dans une juste mesure, la douceur apostolique à la sévérité administrative, il se fait aimer et craindre.

Le cardinal Pecci est d'une ancienne famille patricienne de Carpinetto, au-dessus d'Anagni, au pays des Herniques. Il est de haute taille. Il a la maigreur d'un ascète. Sa tête est remarquable de finesse: les lignes du visage sont fermes, arrêtées. La voix est sonore et brillante, quand il prononce un discours.

Dans les relations de la vie privée, il est simple, affectueux, aimable, plein d'esprit. Dans les cérémonies, sous la pourpre ou sous les ornements épiscopaux, il devient grave, austère, majestueux.

Ses études au Collége-Romain accomplies, il entra à l'Académie des Nobles Ecclésiastiques et cultiva avec fruit le droit et la théologie. Grégoire XVI, qui avait la connaissance des hommes, le prit en singulière estime et se l'attacha en le nommant Prélat de sa Maison et Référendaire à la Signature (16 mars 1836). Peu après, il l'envoya comme Délégat à Bénévent; puis à Spolète, puis à Pérouse. Dans ces villes, Mgr Pecci fit preuve de capacité hors ligne et s'attira l'admiration publique. Il fut en même temps d'une charité toute sacerdotale, d'une équité incorruptible, et d'une fermeté indomptable.

Son premier pas dans le gouvernement mérite d'être rapporté.

C'était à Bénévent, — Mgr Pecci, touché de la condition misérable de la province, résolut de l'améliorer.

Il commença par obtenir du gouvernement pontifical un employé capable, nommé Sterbini, qui réorganisa la ligne des douanes. Il alla ensuite trouver le roi de Naples, lui fit part de son dessein, et le décida à ordonner des dispositions sévères. Cela fait, il s'assura de la bonne volonté des officiers de la troupe et de la gendarmerie, et se mit à l'œuvre. Il fallut livrer des combats en régle, poursuivre les brigands dans les châteaux où ils se retranchaient, et entrer de force dans ces citadelles.

Le plus puissant vint, menaçant trouver Mgr Pecci, et lui dit qu'il partait pour Rome et qu'il en reviendrait avec l'ordre de l'expulser. — « C'est bien, monsieur le marquis, répondit froidement Mgr Pecci, mais, avant d'aller à Rome, vous passerez trois mois en prison, et je ne vous donnerai à manger que du pain noir, et à boire que de l'eau. » — Pendant ce temps, le château du marquis était pris d'assaut, les brigands tués ou faits prisonniers, et le peuple acclamait le Délégat.

En quelques mois, la province fut purgée des brigands: le Pape loua hautement Mgr Pecci; et Ferdinand II le pria de venir à Naples recevoir les témoignages de la considération royale. — Le Délégat étant, sur ces entrefaites, tombé gravement malade, le peuple et le clergé en furent alarmés: on fit, dans Bénévent, des processions de pénitence, les pieds nus et la tête couverte d'un voile.

Mgr Pecci gouverna Spolète et Pérouse avec la même énergie.

Dans cette dernière ville, qui compte 20,000 habitants, et qui était le chef-lieu d'une province, il arriva, sous son administration, que les prisons se trouvèrent vides : pas un seul détenu. Au grand regret des Pérugiens, Grégoire XVI le rappela en 1843, le préconisa archevêque de Damiette (Egypte), bien qu'il n'eût que trente-trois ans, et l'envoya comme Nonce à Bruxelles.

Mgr Pecci s'acquit beaucoup d'estime et de crédit à la Cour belge, et dans tous les rangs de la société. Léopold Ier, monarque rempli de sens, se plaisait à le consulter et à lui prodiguer des marques d'affection. Mais le climat — et peut-être les travaux de sa charge — altéra sa santé au point qu'il dut, sur le conseil des médecins, solliciter son rappel.

Mgr Pecci, préconisé archevêque-évêque de Pérouse dans le Consistoire du 19 janvier 1846, fut créé en même temps cardinal et réservé *in petto*. Il donne l'hospitalité aux séminaristes dans son palais. Il vit au milieu d'eux. Il prend ses récréations avec eux. Il les invite à sa table.

Il a fondé pour les prêtres de son diocèse une Académie dite de Saint-Thomas, et préside aux disputes théologiques, encourageant les travaux de chacun, et faisant surgir dss hommes véritablement dignes des meileurs temps de l'Eglise. Grâce à lui, s'accomplit à Pérouse le mouvement scientifique que le cardinal Riario Sforza a inauguré à Naples. Il a lui-même une culture des plus variées. Il est poëte à ses heures.

LE NOUVEAU PAPE ET LA FRANCE.

Dans la réponse qu'avait faite S. E. le cardinal Pecci à l'adresse que lui présentaient avant le Conclave, les délégués des œuvres catholiques de France, se trouvaient ces paroles : « Je vous remercie avec effusion, vous et toutes les œuvres que vous représentez. C'est un grand bonheur pour nous de voir la France accourir la première en cette circonstance. Car, sachez-le bien, nous ne confondons pas tout ce qui vient aujourd'hui de la France avec les Français toujours attachés au Saint-Siége, toujours si généreux pour l'Eglise. Nous remercions donc la France, et nous prions pour qu'elle renoue avec ses traditions de foi et de grandeur. Elle est aujourd'hui dans une position douloureuse, mais espérons que les prières et le zèle de ses enfants attireront sur elle les grâces du Ciel, et que bientôt elle reprendra son poste, poste de gloire et d'honneur, qu'elle a occupé si vaillamment et qui a accrédité parmi les peuples cette devise que vous saurez réaliser : *Gesta Dei per Francos.* » — Avant le Conclave aussi beaucoup de nos sénateurs et de députés de notre Parlement francais avaient envoyé une adresse au Sacré-Collége par l'entremise du cardinal Guibert. La belle réponse qui leur a été faite est un nouveau gage d'espérance pour les catholiques de notre nation.

— *Persécution Moscovite.* — La persécution religieuse continue toujours en Russie. En Lithuanie (Pologne-Russe) il restait encore un couvent de Bénédictines. Leur dispersion vient d'être ordonnée par le gonvernement russe, et l'apostat Zytinski a exécuté cet ordre. Il ne laissa que cinq heures de temps aux religieuses pour faire leurs préparatifs de départ. Zytinski fit amener un certain nombre de chariots de paysans pour transporter les religieuses à la station du chemin de fer. La princesse de Radziwill ne permit pas qu'un tel outrage fût fait aux malheureuses Bénédictines. Elle leur prêta toutes ses voitures. Les

nobles du voisinage qui étaient en visite chez elle suivirent son exemple. La vue de ces religieuses chassées de leur saint asile et pleurant sur leur malheur immérité, avait navré la population de Nieswicz, réunie près du couvent pour leur dire adieu. La douleur de la foule éclata en gémissements et en sanglots lorsqu'on apporta, dans un lit qu'elle ne quittait plus, pour la mettre dans une voiture, une religieuse nonagénaire, que le gouvernement n'a pas eu la pitié de laisser mourir derrière la grille du couvent où elle avait passé sa vie. Les Bénédictines furent transportées en voiture, puis par le chemin de fer sous la conduite des gendarmes, à Vilna. D'autre part on écrit de Posen (Pologne prussienne), le 6 décembre, au ***Monde :***

« Nous achevons cette année dans des conditions bien douloureuses. Un regard jeté en arrière suffit à peindre la position de nos diocèses : c'est d'abord notre cardinal-archevêque en exil, ainsi que son suffragant. Nos Chapitres décimés par la mort, se composent à peu d'exceptions près de vieillards infirmes. Celui qui se multipliait pour tous et se faisait tout à tous, Monseigneur de Hosmian, nous a été enlevé dans le cour de cette année de deuil. Soixante-dix-sept paroisses dans nos diocèses, sont orphelines et veuves de leurs légitimes pasteurs. Dix d'entre elles sont affligées par des curés intrus et schismatiques, nombre relativement infime, grâce à Dieu, si nous considérons qu'il n'y a que dix apostats chez nous, sur huit cents prêtres fidèles dont se compose le clergé de nos diocèses. Les arrestations et les déportations se suivent sans cesse : en même temps le régime des prisonniers a éprouvé une recrudescence de sévérité. On continue à parler de la presqu'île de Zingest, située sur le littoral de la mer Baltique, comme d'une nouvelle Sibérie destinée à recevoir nos prêtres déportés. »

Nous continuerons donc à présenter, comme par le passé, l'aumonière pour les infortunées victimes de la persécution.

NOTA. — Prière d'adresser les moindres offrandes pour venir en aide aux prêtres polonais mourant de faim et de froid en Sibérie, à M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant de M. le comte Ladislas PLATER, rue de Calais, 21, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), à M. MILLAUT, chanoine honoraire. curé de Saint-Roch, à Paris ou à Madame Henri POIRIER, rue des Trois-Flacons, à Chartres.

— *Souscription en faveur des victimes de la guerre.* — Le directeur général de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, Mgr Dauphin, prélat de la maison du Pape, fait appel à la charité et ouvre une souscription, dans le but d'atténuer au moins les épouvantables désastres de la guerre turco-russe.

Après tant de massacres, tant d'incendies, tant de récoltes ravagées, qu'on se figure le nombre incalculable des blessés, des femmes veuves, des enfants orphelins, des fugitifs de tout genre, laissés en proie à toutes les horreurs de l'abandon, du froid, de la faim et de la maladie.

Les principales villes de la Roumélie en sont encombrées ; il y en a plus de cent mille à Constantinople, errant sans asile, frappant à toutes les portes, criant misère et mourant de besoin.

Si l'Œuvre des Ecoles d'Orient pouvait rester impassible devant un pareil désastre, elle serait rappelée à la compassion par les cris de détresse qui lui arrivent de toutes nos communautés religieuses.

Car c'est surtout à nos pauvres Ecoles, c'est à nos Sœurs, c'est à nos religieuses que s'adressent tout d'abord ces malheureuses victimes de la guerre ; c'est de là qu'elles attendent le soulagement et le secours.

Les souscriptions pourront être adressées aux bureaux mêmes de l'Œuvre des Écoles d'Orient, *rue du Regard*, 12, *à Paris.*

Le produit en sera adressé avec toute la promptitude possible à celles de nos communautés religieuses qui sont le plus assaillies par les malheureuses victimes de la guerre.

L'Œuvre des Écoles d'Orient s'inscrit tout d'abord pour la somme de 1,000 francs.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 2 plaques de marbre avec inscription pour Notre-Dame de Sous-Terre. — 3 cœurs dont un offert par une famille de Nantes.

Lampes. — 126 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Février, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 98 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 7. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 44 enfants ont été consacrés, dont 10 de diocèses étrangers.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 284.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 179.

Nombre de visites faites aux clochers : 54.

— Le service funèbre pour le repos de l'âme de Pie IX a été célébré à la cathédrale de Chartres le lundi 18. Il avait été annoncé la veille au soir et durant toute la matinée par la sonnerie du bourdon qui, de cinq en cinq minutes, laissait échapper une note lugubre. Rien n'avait été négligé pour donner à cette cérémonie une extraordinaire majesté. Les décorations commandées par la circonstance partaient de la seconde travée de la nef principale et garnissaient tout le chœur. Des tentures noires semées de larmes blanches couvraient les bas reliefs situés entre les colonnes et les rideaux de stuc qui entourent le sanctuaire. Plus haut de larges bandes avec écussons aux armes pontificales atteignaient le bord du mur et enfin, de la naissance des arcades au triforium, s'étendaient d'autres draperies avec armoiries et bordures simulant l'hermine. Au milieu du grand chœur se dressait le catafalque surmonté de la tiare et de la croix à triples branche ; et au-dessus planait un dôme magnifique d'où ondulaient sur quatre côtés des draperies noires et blanches largement déployées ; un magnifique luminaire et des cassolettes entouraient le catafalque. Tout l'ensemble de ces décors avait son explication dans le tableau fixé à la hauteur de la galerie sous la lancette absidale. Le portrait de Pie IX y était représenté avec ces inscriptions : *Princeps fratrum — Fundamentum gentis — Stabilimentum populi* — et plus bas ce texte des Lamentations de Jérémie : *Omnis populus ejus gemens ;* tout son peuple est dans la douleur.....

L'affluence était si considérable que la circulation dans l'église devint presque impossible. Tout le clergé de la ville et plusieurs curés de la campagne étaient présents. M. le préfet et ses conseillers, MM. les juges en robe et avec un crêpe sur la toque, M. le général et un corps nombreux d'officiers, les représentants de plusieurs autres administrations remplissaient une partie du grand chœur et de l'avant-chœur ; un détachement de dragons et un autre de fantassins formaient double haie dans la nef ; des soldats étaient gardes d'honneur aux coins du catafalque.

Monseigneur l'évêque de Chartres avait tenu à officier lui-même, malgré l'heure tardive ; un vicaire de la paroisse monta en chaire après l'évangile et donna lecture de la lettre épiscopale sur la mort de Pie IX. Sa Grandeur donna la dernière absoute ; les quatre autres furent présidées par M. le vicaire-général Barrier, M. l'archiprêtre Dallier et MM. les chanoines Olivier et Pouclée. La maîtrise et le grand seminaire chantèrent la messe de requiem harmonisée par le maître de chapelle de la cathédrale et un magnifique *Pie Jesu* de Niedermeyer. La musique militaire joua un morceau funèbre à l'offertoire et le grand orgue remplit les intervalles par de graves harmonies.

L'harmonie la plus belle sans aucun doute a été celle de tant de cœurs catholiques animés par la piété filiale, et priant avec confiance pour un père commun, objet de si légitimes regrets.

Le service pour le Pape a eu lieu le 19 à l'église de St-Aignan et le 20 à l'église de Saint-Pierre. Dans cette dernière paroisse surtout, la solennité a été fort belle ; les nefs étaient remplies d'assistants. M. l'abbé Rivierre, curé de Prunay-le-Gillon, avait été invité à porter la parole ; il a vivement intéressé son auditoire en présentant Pie IX comme le Pontife aimé de Dieu et de Marie, comme le Pape ami de la France.

— La lettre pastorale de Monseigneur pour le saint temps de Carême 1878 roule sur la pensée salutaire de la mort ; il se termine par le développement de cette parole : heureux ceux qui assurent leur salut par leurs bonnes œuvres !

— Nous recommandons aux prières M. l'abbé Breton (Pierre), ancien curé de Chuisnes, où il est décédé le 8 février, âgé de près de 80 ans.

— C'est au moment où notre numéro de février était sous presse que M. l'abbé Brettes, du clergé de Paris, a prêché à la cathédrale de Chartres, le sermon de charité annoncé dans ce même numéro ; il n'était plus temps de rendre nos impressions sur un discours que le public a admiré avec raison et qui a eu pour conséquence une quête fructueuse. Il en sera de même certainement cette fois pour le sermon de charité, fixé au 24 février, en faveur de l'Œuvre des Pauvres-Malades. M. l'abbé Chevallier, chanoine de Blois, docteur en théologie, a été annoncé comme prédicateur, et sa réputation est un gage de succès.

Elle mérite tant que toute âme généreuse s'intéresse à un bon plaidoyer pour sa cause, l'Œuvre des Pauvres-Malades ! — Le compte-rendu annuel de son administration suffirait déjà pour lui gagner de vives sympathies. Ce rapport présenté par M. l'abbé Dallier, archiprêtre de Notre-Dame dit d'une manière charmante les résultats spirituels et matériels atteints par l'Association des Dames charitables qui vont à domicile porter secours à ceux qui souffrent et souvent les préparer à mourir. Trois mille quatre cents visites ont été ainsi partagées entre six cents pauvres malades ; et cette année encore, pas un, Dieu merci, n'est sorti de ce monde sans la grâce des sacrements. Quarante-huit associées nouvelles se sont fait inscrire en 1877 et ont comblé les vides que laissaient des absences regrettées ou la mort. Celles que le bon Dieu a rappelées à lui sont : MM[mes] Robine, Ossude, d'Arsigny, Fabrègue mère, Denis, Person mère, et M[lles] Pichot, Louise Lenoir et Foucher. Plusieurs d'entre elles ont voulu comme se survivre dans leur charité par des dons à l'Œuvre.

— L'Association des Mères Chrétiennes de Chartres a publié aussi le rapport présenté à la séance générale de fin d'année par son directeur, M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre. M. le rapporteur, insistant sur l'absence, presque générale, même dans le monde chrétien, de principes, de convictions solides, donne aux mères des conseils dont beaucoup de nos lectrices pourront faire leur profit. Ce qu'il faut, dit-il : « c'est la foi, c'est la prière accentuée, c'est une conviction ferme, conviction qui ne réside pas dans quelques actes passagers, mais qui saisisse votre vie tout entière, qui pénètre votre être et le transforme, qui mette vos paroles et vos actions sous l'influence supérieure de l'esprit surnaturel, qui vous fasse considérer les fragiles intérêts du temps comme très-secondaires en regard des intérêts véritables de la foi, de la grâce, de la sainteté et de la récompense. Mesdames, est-ce là le ciment sur lequel repose l'édifice de votre vie maternelle ? Vos œuvres ont-elles cette racine dont parle saint Paul, qui plonge dans la source qui est Dieu, dirigeant toutes choses en vous ? Je n'oserais le dire, Mesdames ; l'expérience et le devoir qui nous incombe d'ausculter les âmes me font craindre qu'il n'en soit pas toujours ainsi chez toutes nos mères de famille. Elles sont bonnes, elles sont tendres, elles sont dévouées, beaucoup même sont pieuses, mais généralement, elles ne nourrissent pas assez leurs enfants de ce pain, de ce viatique sacré des enseignements de la foi, si essentiels dans un temps où la vie de nos jeunes gens et de nos jeunes filles s'use à tous les frottements, à tous les rêves, à toutes les passions : elles ne transmettent pas assez, parce qu'elles n'en sont pas assez pénétrées elles-mêmes, ces convictions puissantes qui dominent les volontés et dont l'héroïque parole de la mère des Machabées était la traduction sublime, quand elle disait à ses fils : Plutôt mourir que prévariquer, « *Mori magis quam prævaricari.* »

Oui, Mesdames, (vous pardonnerez à ma sincérité de vous le dire, mais l'heure est assez solennelle pour ne vous point cacher la vérité); il y a trop parmi vous, ce système de balance, de petits compromis, de moyens termes, de conciliations inutiles qui, sans qu'on le veuille, amènent infailliblement l'hésitation, le doute, la faiblesse, l'amour du superficiel, la crainte du sacrifice, la prière vague et sans but, Nous ne connaissons plus assez cette grande, cette noble, cette sévère régularité de la vie antique, qui avait le privilége de former des générations fortes, des âmes de foi.

Sans doute, pour être vrai, je dois me hâter d'ajouter qu'il est encore bon nombre, et nous en sommes tous les jours les témoins émus, de bonnes, de saintes mères de familles que la vertu de Dieu ombrage et qui font des merveilles par l'édification constante de leur piété, par l'autorité calme et silencieuse de leurs exemples, par le cachet surnaturel qu'elles savent imprimer sur chacune de leurs œuvres. »

— M. l'abbé Tremblay, précédemment curé d'Ermenonville-la-Petite a été nommé curé de Levesville.

— La station du Carême sera prêchée à la cathédrale par le R. P. Thomas, dominicain de la résidence de Poitiers.

— *Le dimanche* 24 *février, fête de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres et en même temps solennité d'action de grâces pour l'élection du nouveau Pape. Beaux chœurs de musique à la messe de paroisse et à la messe du chapitre. Sonneries à grandes volées de toutes les cloches de la ville à midi. A l'issue des Complies, nouvelles sonneries majestueuses ;*

illuminations à l'intérieur de la cathédrale; Monseigneur officie à la Procession de la Sainte Vierge et au Salut. Chant du Te Deum *et autres motets en musique qui produisent un effet grandiose, la Maîtrise, le Séminaire et l'Ecole Normale ayant réuni leurs ressources pour former un chœur considérable. — Belles fêtes aussi dans l'intérieur des Séminaires à l'occasion de l'avénement de Léon XIII.*

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. La malade pour qui j'avais demandé des prières et une messe à Notre-Dame de Chartres a été tirée de danger; l'enflure a disparu et la marche est bonne relativement à l'âge. Je suis heureux d'avoir été ainsi par ma lettre un des intermédiaires des faveurs de Marie.

(R. de R., diocèse du Mans).

2. Vous avez bien voulu faire des neuvaines pour la guérison de mon enfant et de ma femme malades depuis six mois. Ils sont guéris tous deux. Veuillez publier dans la *Voix* cette double faveur.

(De R. à F., diocèse de Chartres).

3. Je viens offrir à Notre-Dame de Chartres un tribut de reconnaissance. Je l'ai priée avec confiance pour obtenir une guérison; et elle nous a fait ressentir sa protection d'une manière éclatante.

(M. P., du diocèse du Mans).

4. Au mois de juillet dernier, je vous écrivais en vous priant de faire dire une neuvaine à Notre-Dame de Chartres; nous demandions la guérison d'un jeune homme. Grâce à l'intercession de notre bonne Mère du Ciel, le succès a dépassé toute espérance. Veuillez maintenant nous inscrire pour une messe d'action de grâces.

(G. G., de Quimper).

MARS 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de mars 1878.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la pr.: *En ego.*

1er mars, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Confr. du Sacré-Cœur; 2° pour le scap. rouge.
2, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S.; au scap. bleu (moyenn. visite à un autel de la Ste V. (j. au ch.).
3, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° p. le rosaire; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres; 5° pour une visite au Saint-Sacrement exposé, aujourd'hui ou les deux jours suiv.
4, lundi. — Ind. plén.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
5, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Arc. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
6, mercredi. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. de saint Joseph; 3° pour le scap. du Carmel.
7, jeudi — Ind. pl. p. la récit. à gen. devant le St Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*
8, vendredi — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour l'Apost. de la prière (vend. au ch.).
9, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basiliq. rom., au scap. bl. (comme au 2 mars. — j. au ch.).

10, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. du St-Cœur de Marie (j. au ch).
11, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° la Prop. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
12, mardi. — Indulg. pl. la Confr. du Cœur de Jésus.
13, mercredi. — Ind pl.: 1° p. pour l'Archic. de St Joseph; 2° p. le scap. du Carmel.
14, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
15, vendredi. — Indulg. pl. p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (comme au 2 mars. — j. au ch.).
17, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. des actes de foi, d'espérance et de charité (j. au ch.).
18, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St. François de Sales ; 2° p. la récit. quot. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
19, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° pour l'Arch. du Cœur de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. la Ste-Enfance; 6° p. les poss. d'obj. indu.; 7° Sept ans et 7 quar. p. visite à N.-D de S.Terre et p. l'Arch.
20, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. le scap. du Carmel.
21, jeudi. — Indul. pl. pour l'Apostol. de la Prière (j. au ch.).
22, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge.
23, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu; 2° pl. et part. nomb. du S. Sépulc. et de la Terre S,, au scapul. bleu (comme au 2 mars — j. au ch.).
24, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la récit. quot. du chapelet brigitté et de l'Imm.-Concep. (j. au ch.).
25, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert, Fr.; 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. Archic. du C. de Marie et de St Joseph.; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. le rosaire ; 6° pour une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 7° pour les poss. d'objets indulg. ; 8° p. la Propagat. de la Foi; 9° pour la récit. quotid. des litanies de la Ste Vierge.
26, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récitation quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
27, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. de St Joseph; 2° pour le scap. du Carmel.
28, jeudi. — Ind. pl. pour la récit. quot. de la prière : *Loué et remercié;* 2° du *Memorare*. (j. au ch).
29, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour la récitation quot. du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).
30, samedi. — Indul. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 2 mars — j. au ch.).
31, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus*; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour; 4° pour ceux qui ont suivi les exercices du mois de St Joseph (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

4e NUMÉRO — LA VOIX — AVRIL 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES
LA SŒUR NATALIE NARISCHKIN (1)

Avant la fin de son secrétariat, une grande joie était réservée à la chère sœur Narischkin : accompagner en Italie le vénérable Père Etienne, supérieur général des Lazaristes et des Filles de la charité. Sa longue expérience dans le discernement des sujets, dont il avait la haute direction lui avait fait depuis longtemps connaître les dons et les qualités qui distinguaient Natalie, et tout en la ménageant fort peu (selon son habitude d'agir envers les âmes courageuses), il la rangeait au nombre de ses enfants de prédilection. Témoin de son travail actif et assidu, et peut-être s'apercevant d'une fatigue dont elle ne se plaignait jamais, ayant à visiter dans la Péninsule les maisons de son ordre, il l'emmena avec lui, et vers le milieu de 1858, il la conduisit à Rome ou elle eut l'indicible bonheur de se prosterner aux pieds de Pie IX.

La sœur Natalie était entourée de plusieurs de ses compagnes en religion à l'audience du Saint-Père qui les accueillit avec sa bonté accoutumée. Avant de se retirer elle demeura à genoux près du siége du Pontife, et lui dit des paroles que personne ne put entendre, mais que le bon pape semblait écouter avec une attention marquée ; quand elle eut fini, il lui donna sa bénédiction avec un sourire, et s'adressant aux autres sœurs il leur dit : « Voilà une sainte fille. » Parole qui leur fournit l'occasion de contrister son humilité, en lui affirmant que le pape l'avait canonisée de son vivant.

Natalie séjourna ensuite à Florence ; ce qui lui permit de passer de longues heures avec son oncle l'opulent et généreux comte Demidoff, qui habitait une splendide *villa* voisine de la grande cité, et cependant trop lointaine encore pour qu'il pût s'y rendre ; l'état de souffrance dans lequel il se trouvait le condamnant à un repos éloigné de ses goûts.

(1) Voir le numéro de février.

On ne peut douter que les pieux et suaves entretiens de la pieuse sœur n'aient eu sur une âme que le dévouement, la charité et le sacrifice n'avaient jamais trouvée insensible la plus heureuse influence. Ce fut au retour de l'une de ses visites au cher malade que Natalie déshabituée de la température des salons et plus sensible un jour que de coutume à l'air extérieur, ressentit la première atteinte d'un mal dont les effets immédiats furent très graves et les suites plus funestes encore. Remise cependant de cette crise, du moins en apparence, au bout de quelques semaines elle revint à Paris, où elle reprit son poste accoutumé. « Mais il n'y eut plus désormais pour elle un seul jour de pleine possession de cette force physique qui seconde si bien la vigueur morale; auxiliaire puissant dont on n'apprécie le secours qu'au moment où il vient à manquer, l'âme souveraine devant agir seule et sans l'aide de l'esclave docile et dompté qui lui avait obéi jusqu'alors. » (2)

Peu de temps après son retour en France, un autre genre d'épreuves lui était réservé; contre son attente elle dut renoncer au mode d'existence si conforme à sa piété et à son humilité qui lui était fait au secrétariat, pour prendre la direction de la maison de *secours* établie, rue Saint-Guillaume, sur la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin. Commander à 15 sœurs, quand elle n'avait jamais fait qu'obéir ; diriger le matériel d'une maison, elle qui en avait si peu l'expérience; assumer par la conduite d'un nombreux orphelinat une haute responsabilité morale ; enfin abandonner ses habitudes sédentaires et recueillies, pour entrer sans transition dans le courant de la vie active; toutes ces difficultés se présentant à la fois à son esprit quand ses supérieurs lui apprirent sa nouvelle destination, lui causèrent une si vive impression, qu'il lui fallut un grand effort pour incliner sa volonté à une obéissance passive sans raisonnement et sans retour.

Elle le fit cependant et justifia admirablement les paroles du Père Etienne annonçant aux sœurs de la petite communauté le choix de celle qu'il appelait à la régir :

« Je vous donne là une *perle ;* soignez-la bien : car si vous la « perdiez, j'aurais de la peine à vous en rendre une semblable. »

Le nouveau poste confié à la sœur Narischkin n'était point sans importance, et renfermait bien des obstacles à surmonter : elle le comprit tout d'abord; mais sans se décourager elle sut tirer de sa constante union avec Dieu, que ses occupations extérieures semblaient resserrer encore, l'intelligence et les lumières necessaires pour tout diriger avec « cette force et cette douceur » qui sont les fruits de la divine sagesse.

La maison de la rue Saint-Guillaume, quoique étroite et sombre, contenait non-seulement des classes d'externes, mais un orphelinat, une crèche et un asile de vieilles femmes. Elle était en outre le siége du bureau de bienfaisance du quartier ainsi

(1) Vie de la sœur Narischkin, p. 316.

que celui de plusieurs autres œuvres paroissiales, dont chacune avait son administration et sa comptabilité distinctes ; de plus, parmi elles, quelques unes ne subsistaient que par la charité privée. On peut à peine se faire l'idée de tout ce qu'il fallait d'ordre et de prévoyance pour faire marcher de front toutes ces œuvres divers, et quelle habileté, quelle économie étaient nécessaires, pour les faire toutes vivre et progresser. Natalie ne tarda pas à réaliser en tous points l'idée que ses supérieurs s'étaient formée de ses vertus et de sa rare capacité. Sans délai comme sans hâte, sans présomption comme sans inquiétude, elle se mit tranquillement à l'œuvre ; et, en un bref délai, *la chère petite sainte*, comme on l'appelait, sut si bien suffire à tout que, selon le témoignage de ses sœurs, « on aurait toujours pu croire que son unique affaire en ce monde était celle qui réclamait son attention dans le moment. »

En effet, malgré le temps qu'exigeaient tant d'affaires différentes, malgré ses visites quotidiennes aux pauvres, et les courses répétées que lui imposaient leurs besoins, malgré les relations qu'elle avait dû (à son grand regret) renouer avec les familles du faubourg Saint-Germain qui pouvaient seconder sa charité, malgré le soin particulier avec lequel elle allait rechercher les indigents qui cachent leur misère et qu'on ne peut secourir qu'avec de grands ménagements, malgré tant de labeurs différents, en un mot, qui sans cesse l'attiraient au dehors, la jeune supérieure semblait n'être jamais absente de son poste à la tête de la petite communauté. La porte vitrée de l'humble parloir qui donnait sur la cour s'ouvrait promptement et sans peine à tous ceux qui, dans leurs besoins spirituels ou temporels, venaient y frapper et demander à la sœur Narischkin un conseil ou un secours. Alors ce parloir dont la tristesse saisissait la vue au premier abord et dont la pauvreté serrait presque le cœur, paraissait se transformer aussitôt ; ces chaises de paille, ces murs couverts d'un sombre papier, ce petit poêle, semblable à celui des pauvres, tout cela prenait, aux yeux des malheureux, un aspect que revêtent rarement pour eux les riches demeures où ils vont parfois exposer leurs misères ; car, à la divine lumière de la charité, les mots : consolation, espoir et courage semblaient rayonner de toutes parts et réjouir d'avance leurs regards et leurs cœurs.

Cependant un douloureux point de côté et une toux constante, vinrent trop tôt hélas ! exercer la patience de la chère sœur et révéler l'existence d'un mal interne qu'elle cherchait vainement à dissimuler. La sainte fille ne craignait pas de souffrir. Elle craignait encore bien moins de mourir. Elle vivait cependant sans regret dans la joie de l'activité et de l'obéissance, c'est-à-dire que son âme possédait toutes les conditions d'une paix ignorée du monde. Aimer la vie, désirer la mort, ne point redouter la douleur, n'était-ce point là en effet, être heureuse et victorieuse *sur toute la ligne ?*

La sœur Narischkin offrait en sa personne le type parfait de cette maternité spirituelle dont, quelque singulière qu'une telle assertion puisse paraître aux mères de famille, les sollicitudes sont aussi vives et les jouissances non moins profondes que les leurs ; elle avait pour ses chères orphelines un amour constant et dévoué qui la faisait chérir de ces pauvres petites et lui donnait d'exercer sur elles la plus salutaire influence : sa conduite envers ses sœurs, toute basée sur la règle dont elle était un exemplaire vivant, faisait naître en elles une sainte émulation pour la pratiquer dans sa perfection, et leur plus grand chagrin, quand elles s'en éloignaient un peu, était de voir son front si radieux devenir sombre et son regard ordinairement doux et brillant prendre une expression triste et sévère. Une chose bien remarquable c'est qu'après ses longs entretiens avec Jésus-Christ, l'aspect de la chère sœur avait un je ne sais quoi de grave et de serein qui saisissait les cœurs, on se sentait alors meilleur en conversant avec elle; son âme, pénétrée du divin amour, exhalait pour ainsi dire, une odeur toute céleste, et partout où elle allait elle semblait porter avec elle la présence de Jésus-Christ, et en communiquer aux autres l'impression sainte et sacrée.

« Aimer Notre-Seigneur, » disait la sœur Natalie dans un intime épanchement, « c'est déjà le ciel sur la terre, le posséder, l'adorer, reposer sur son cœur ; tout cela se peut ici-bas au pied du tabernacle. Mais cela est trop imparfait, il me faut le ciel avec sa clarté, le cœur de Jésus pour ne m'en séparer jamais. » Cet amour de Dieu excitait en elle un violent désir de quitter la terre, et une aspiration vers le ciel si vive, qu'elle lui ôtait parfois la *patience de vivre.*

Le Divin époux qui avait allumé en son âme cette vive flamme, allait bientôt en faire briller les derniers rayonnements.

Les forces de Natalie lui échappaient de jour en jour, sa toux était incessante « et le sommeil l'avait quittée pour que la souffrance ne la quittât plus. »

Cependant avant d'aborder aux rivages éternels, elle devait entendre gronder l'orage et contempler de ses yeux voilés de larmes, les désastres causés par le flot révolutionnaire, qui menaça même au plus fort de la tempête d'engloutir son modeste asile.

En effet, dans les jours ensanglantés de la commune, la petite maison de la rue Saint-Guillaume environnée de 3 barricades se trouva par le fait au pouvoir des insurgés... l'idée de fuir ne vint jamais à la courageuse supérieure, et quand le combat commença sur ces retranchements improvisés, sans redouter les décharges meurtrières, elle se dévoua avec ses sœurs à panser les blessés sans s'inquiéter si c'étaient des ennemis.

L'incendie allumé par les pétroleurs projetait sur cette scène lugubre une lueur rougeâtre qui semblait un reflet des brasiers infernaux..... Mais les flammes épargnèrent l'hos-

pitalière demeure de la charité, placée par la jeune supérieure sous la divine protection du cœur de Jésus . . .

Quand ce temps d'épreuve, *abrégé en faveur des élus*, fut passé, la sœur Natalie éprouva de tout ce qu'elle avait appréhendé, de tout ce qu'elle avait vu, de tout ce qu'elle avait souffert, un tel ébranlement nerveux, que, pour la remettre, ses supérieurs lui firent quitter Paris dont le pavé ensanglanté « lui brûlait les pieds, » et l'envoyèrent à Dax près du tombeau de Saint Vincent de Paul : au bout d'un mois elle revint à son poste ayant recouvré sa tranquillité ordinaire ; mais il n'était au pouvoir d'aucun remède d'enrayer la maladie de poitrine dont elle était atteinte, et le 5 août 1871 son âme sainte, fortifiée par la réception des derniers sacrements, s'envola vers son Créateur, tandis que ses filles en pleurs, en récitant les prières suprêmes de la liturgie sacrée, l'encourageaint « au départ. »

Il est impossible de décrire la désolation que produisit au dehors la fatale nouvelle. C'était pour tous ceux qui avaient connu la sœur Narischkin la disparition d'une vision céleste, la perte d'un ange tutélaire.

Une foule désolée et recueillie suivit ses dépouilles vénérées au cimetière du Mont-Parnasse, où elles furent portées dans la voiture des pauvres. « Oh ! comme il fallait que cette sœur fut bonne pour être tant aimée, » s'écria un gardien de ce triste lieu, surpris de cet affluence et de ces larmes.

Eloquente oraison funèbre qui termine mieux que ne le ferait toute autre parole, l'histoire si touchante de la sœur NATALIE NARISCHKIN ! UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

DIEU VOUS LE RENDE !... — Récit contemporain. (1)

Le 18 février 1830 fut la plus terrible journée de cet hiver dont la date fait époque dans notre siècle. A midi un voile s'étendit sur la capitale, une violente tempête se déchaîna et le vent fit tourbillonner des flots qui ruisselaient sur les passants..... Une pauvre vieille femme, pour se dérober de son mieux à cette avalanche, s'était accroupie sous une porte, rue Laffitte, et comme la voûte ne pouvait la préserver de l'orage, elle avait placé au-dessus de sa tête un lambeau de parapluie qui servait de jouet à tous les vents. La mendiante pâle et tremblante tendait la main sans prononcer une parole ; mais elle pleurait et les piétons affolés par l'ouragan passaient devant elle sans la voir peut être, et par suite, sans rien lui donner.

Une maison de riche apparence faisait face à la porte cochère qui servait d'abri à la pauvre vieille. Au premier étage on apercevait à une fenêtre une femme d'une soixantaine d'années, elle était là triste et pensive, à demi cachée par d'épais rideaux de soie. Son regard quittait rarement la mendiante. Cependant il glissait pour ainsi dire au devant de ceux qui allaient passer et suivait ceux qui s'éloignaient....

(1) D'après le général Ambert.

Tout à coup un éclair brilla dans les yeux de la dame qui, se levant de son fauteuil, s'approcha d'une vître qu'elle essuya de sa main blanche.

Un jeune homme, malgré le redoublement de la tempête, s'était arrêté devant la mendiante ; ne pouvant soutenir son parapluie, il l'avait fermé. En un instant ses vêtements furent souillés et ruisselèrent. Où avait-il placé sa bourse? La recherche fut longue. Le jeune homme dut ôter son gant, et aller de poche en poche : le vêtement de dessus fut ouvert puis le second. Enfin la bourse se rencontra au plus loin dans une poche du gilet. Ce déshabillé ne parut pas inquiéter le jeune passant qui remit à la pauvre vieille une pièce de monnaie, secoua la neige dont il était couvert et reprit sa course. La mendiante prononça d'une voix attendrie ces paroles qu'il ne put entendre : « *Dieu vous le rende.* »

Pendant ce temps la dame riche ordonnait à son valet de pied de suivre le jeune homme et de lui apporter son adresse.

Au retour le laquais dit à sa maîtresse, (la marquise d'Hercourt, veuve d'un amiral anglais qui avait fait sa fortune dans les Indes), que le jeune homme s'appelait Maxime de S., lieutenant au 4e régiment d'infanterie de la garde royale, et qu'il demeurait au 125, rue Saint-Lazare.

Tandis que ce premier messager était allé à la recherche des renseignements désirés, l'étrangère en avait envoyé un second auprès de la mendiante, chargé de lui remettre 50 francs (en échange toutefois de la pièce donnée par le jeune homme) ; et de l'engager en même temps à venir le lendemain à l'hôtel, ce qu'elle fit en effet.

Cette pièce d'argent qu'avait reçu la pauvre femme était frappée à l'effigie de Louis XVIII ; la dame l'enferma dans u coffret destiné aux parures ; mais elle ne termina pas là son œuvre : d'une part elle se chargea de subvenir aux besoins de la mendiante, de l'autre elle prit auprès du colonel de Maxime de S... des informations qui furent toutes à son avantage ; il avait pourtant un défaut aux yeux de certaines gens, — il était pauvre !

De salon en salon, Mme d'Hercourt se rapprocha du jeune homme qui lui fut présenté : un jour qu'il était chez elle et que la pluie tombait, elle amena la conversation sur l'ouragan du 8 février, et l'épisode de la pauvre femme. « Le plus grand mérite du jeune homme dont vous parlez, Madame, » fit observer Maxime sans se douter que la marquise l'avait reconnu, « est peut-être de lui avoir donné sa dernière pièce de monnaie. » Le reste de l'entretien roula sur la *bonté* qui paraissait chose si douce et si naturelle au jeune officier qu'en laissant aller son cœur, il dit des choses dont la marquise conserva toujours le souvenir.

Peu de temps après le fait que nous venons de rapporter, le régiment de Maxime de S... quitta Paris pour aller tenir garnison à Orléans.

Dans la visite d'adieu à Mme d'Hercourt, celle-ci qui l'aimait d'autant plus qu'il était de l'âge d'un fils unique qu'elle avait perdu, lui dit avec émotion : « Mon enfant, laissez-moi ajouter un mot que j'ai oublié en vous racontant l'histoire de la pauvre femme, c'est qu'en recevant l'aumône de son bienfaiteur qui était pauvre comme Job, elle lui dit : « Dieu vous le rende. »

Un mois après, Dieu lui *rendit* en effet au centuple ce qu'il avait fait pour la mendiante, il devint, contre toute attente, légataire universel de la marquise d'Hercourt ; et pour que cet acte revêtit un carac-

tère providentiel, la noble dame en mourant avait remis pour lui à son notaire de Paris un petit coffret d'ébène qui portait une pièce de 5 fr. incrustée sur le couvercle.

Cette boîte contenait de nombreux papiers et une petite lettre de quelques lignes seulement, terminée par cette recommandation éloquente dans son laconisme : « Soyez toujours bon. »

Il l'a toujours été, et fidèle à cette supplique suprême, les pauvres de la grande cité comme ceux de son village bénissent le nom du comte de S..., et naguère encore, dans une chapelle de Notre-Dame des Victoires, une jeune mère convalescente agenouillait sa petite fille et croisait ses mains en disant : « Prions, mon enfant, prions pour le bon Monsieur de S..., qui nous a fait tant de bien ! »

C. de C.

HISTOIRE D'UN SERVANT DE MESSE (1).

Un soir en 1790, Mgr Courtois de Pressigny, évêque de Saint-Malo, arrive à la campagne chez M. Robert de Lamennais. Il lui avait fallu quitter Saint-Malo à l'improviste ; l'action du premier pasteur sur son diocèse y aurait été trop facilement paralysée par la difficulté des communications extérieures. Mais à peine son départ est-il connu, que la police est sur ses traces ; il lui faut donc quitter la France, et il pense que de Jersey l'évêque pourra, grâce à des correspondants courageux et fidèles, garder son troupeau dans la pureté de la foi. C'est M. Robert de Lamennais qui organise le départ nocturne de son évêque; une barque l'attendra sur le rivage au point du jour.

Avant de quitter son diocèse, Mgr de Pressigny témoigna à Madame de Lamennais le dessein de célébrer la sainte messe. — « Qui la répondra? » dit-on. — « Moi, moi! » s'écrie Jean-Marie, resté silencieux dans un coin de la chambre pendant cette soirée de graves préoccupations. La mère avait oublié de l'envoyer coucher. Il avait à peine neuf ans. — « Tu sais donc bien servir la messe, mon enfant! » dit avec bonté Mgr de Pressigny — « Oui, Monseigneur. » — et ton catéchisme, le sais-tu bien aussi? » — « Oui, Monseigneur, je le sais bien tout entier, à livre ouvert. » — « Voyons, » dit le bon évêque. — L'examen fut satisfaisant, et les yeux du pieux pasteur se fixaient avec attendrissement sur ce jeune enfant en qui semblait se personnifier toute la génération que les malheurs de la France menaçaient dans sa foi. — « Ecoute, mon petit Jean, je vais partir, je ne sais quand je reviendrai et quand je pourrai te confirmer ; puisque tu sais si bien ton catéchisme, prie bien le bon Dieu, et je te confimerai demain matin avant ma messe. Ta foi, cher enfant, sera peut-être mise à de rudes épreuves ; du moins tu auras la grâce du Saint-Esprit et le caractère du parfait chrétien pour la soutenir. »

Le lendemain, en effet, Jean-Marie avait reçu en un même jour, avec le pardon de ses fautes, le pain qui donne la vie et l'onction des forts. En ce temps-là il fallait se hâter. La suite montra que l'évêque était inspiré, et les effets de ces grands sacrements reçus dans une âme pure ne se firent pas attendre. Mgr de Pressigny avait célébré la sainte Messe, confirmé Jean-Marie, selon sa promesse, et

(1) Note tirée des papiers d'une religieuse de Notre-Dame, la révérende Mère Marie-Anne, dans le monde Marie de la Finglave. Cette double rencontre de Mgr de Pressigny et de l'abbé Jean-Marie de Lamennais, le frère du trop célèbre auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, a été racontée récemment par la *Semaine religieuse* de Besançon.

faisait en hâte son dernier repas avant l'exil. Mme de Lamennais s'aperçoit que son fils est absent ; elle ne veut pas que son fils soit privé de la dernière bénédiction de son évêque. Elle l'envoie chercher, elle l'appelle. Jean-Marie se fait un peu attendre, puis il arrive dans l'équipage ordinaire de nos pèlerins bretons, ayant sur l'épaule un bâton, au bout duquel pend un paquet formé de vêtements les plus nécessaires et de ses livres.

Où vas-tu donc, mon fils? — « Je vais avec Monseigneur. » — « Mon enfant, il ne faut pas tant de monde pour conduire Mon- « seigneur ; on ferait trop de bruit et les patriotes le prendraient. »— « Ce n'est pas pour le conduire que je pars, c'est pour rester avec « lui ; Monseigneur va chez les protestants, il ne trouvera personne « pour lui répondre la messe, je vais pour le servir. » Les larmes de Monseigneur de Pressigny précédèrent sa réponse : « Mon cher « Jean-Marie, je te remercie, je ne sais quand je reviendrai, je ferai « peut-être naufrage, je te remercie, je ne t'emmènerai pas. » Alors ce fut le tour de Jean-Marie de pleurer. « Est-ce que j'aurai « peur avec vous? Ne suis-je pas confirmé? J'ai promis de con- « fesser la foi de Jésus-Christ, même au péril de ma vie. J'irai « avec vous, vous m'apprendrez le latin, vous me ferez prêtre et je « ne vous quitterai jamais. » — « Mon enfant, je te remercie encore, « mais il faut rester près de tes parents. » — « Mais Monseigneur, « j'ai lu pourtant que saint Laurent disait à saint Sixte : Où allez- « vous mon père sans votre fils! Pontife saint, où allez-vous sans « votre diacre? Vous n'avez pas l'habitude d'offrir le sacrifice sans « un répondant! Et moi, pourquoi ne serais-je pas votre enfant de « chœur? Vous me ferez votre diacre plus tard. » L'évêque ouvrit les bras au généreux enfant, et le tint longtemps embrassé pour maîtriser leur émotion mutuelle. Puis enfin, d'une voix grave et presque prophétique, le vénérable vieillard lui dit : « Mon enfant, « je te promets de te demander de préférence à tout autre si j'ai « besoin de quelqu'un à Jersey. En attendant, apprends bien le « latin, applique-toi bien à toutes les études, et quand je reviendrai « je te ferai prêtre. »

Le jour allait paraître, Monseigneur de Pressigny partit... Jean-Marie se mit à l'étude avec une ardeur égale à son zèle pour la religion. Rappelés à Saint-Malo, ses parents furent bientôt mis en arrestation. Alors Jean-Marie s'entendait avec Amélie Sauvage, l'ainée comme lui de plusieurs petits frères, pour faire la correspondance des prêtres cachés avec les fidèles catholiques de Saint-Malo. Amélie avait quatorze ans. Leur précoce prudence gardait les secrets, leur zéle aplanissait les difficultés. Jean-Marie était l'enfant de chœur de tous les ecclésiastiques déguisés. Dans cette pieuse mission il rencontra pour guide l'abbé Viel, ce saint prêtre qui, venu du fond de la Picardie pour prendre la route de l'exil, resta en Bretagne, où il devint le centre et l'âme de toutes les bonnes œuvres. Jean-Marie eût bientôt lui-même pour disciples quelques jeunes gens dignes de lui par la foi et par la modestie. Il cultiva leur instruction par tous les moyens possibles à cette époque désastreuse, et il leur enseignait la théologie sous la direction de M. Viel, afin qu'ils fussent disposés à la prêtrise quand ils trouveraient un évêque fidèle pour les ordonner. Toujours Jean-Marie de Lamennais prévit les besoins de l'Eglise pour le lendemain, et se préparait de telle sorte qu'il pût être prêt à l'heure utile......

Il vient à Paris. Pendant qu'il se dérobe à la vigilance des pa-

triotes de Bretagne, il emploie son temps en suivant tous les cours scientifiques qui peuvent lui être utiles pour mettre ses chers confrères de Saint-Malo au courant des progrès de la science humaine, afin de joindre son autorité à celle du ministère. Dans ces jours de persécutions violentes et de pacifications alternatives, la piété de Jean-Marie se nourrissait dans la société des confesseurs de la foi, dont l'énergie et la sainte doctrine soutenaient l'Eglise de France contre les derniers efforts du schisme. MM. Emery, Duclaux, d'Astros, étaient l'Eglise enseignante de Paris en l'absence du premier pasteur. Jean-Marie écoutait encore, et se nourrissait de cette forte doctrine à toutes les sources pures. Un jour, dans l'église des Missions Etrangères, il s'avance pour servir la sainte messe. La voix du prêtre au *Confiteor*, émeut en lui d'indéfinissables souvenirs ; chaque fois que le *Dominús vobiscum* place sous ses yeux les traits du célébrant, il croit mieux fondé le doute que la dernière bénédiction change en certitude : « C'est bien mon évêque... C'est lui !... Et cet évêque, c'est Mgr de Pressigny ! « Jean-Marie le précède à la sacristie et tombe aux pieds du pontife. — « Ah ! Monseigneur, n'est-ce pas, vous êtes bien Mgr de Pressigny ? — Et vous qui êtes-vous donc, Monsieur ? — Monseigneur, je suis Jean-Marie. » Les larmes du vénérable abbé, quand il rapportait cette entrevue, disaient encore dans sa vieillesse ce qu'avait été pour lui alors le nouvel embrassement de son évêque.

Une douleur se mêla bien vite à cette ineffable joie. Par amour pour l'Eglise, Mgr de Pressigny consentait à quitter son siége d'Aleth pour celui de Besançon, afin d'y réparer le mal produit dans la fidèle Comté. « Après demain, » lui dit Mgr de Pressigny, « je « ne serai plus évêque de Saint-Malo. Je le suis encore, mon Jean- « Marie ; je tiendrai ma parole. Si je ne te fais pas prêtre, je puis « du moins t'ouvrir la porte du sanctuaire ; mais as-tu fait des « études ? » Jean-Marie rend compte à son évêque, avec la sincérité d'un enfant, de l'emploi de son temps depuis sa confirmation. Des larmes d'actions de grâces coulèrent encore sur lui, des yeux de Mgr de Pressigny. « Ainsi donc, c'est bien décidé, Jean, tu veux entrer dans les ordres ; mais sais-tu à quoi cela t'engage ? Viens, mon fils, je veux te l'apprendre une dernière fois. »

Il conduisit alors le jeune homme rue de Vaugirard et le fit entrer dans un édifice assez vaste, situé au fond d'une cour, et où restaient visibles de toutes parts des marques de violence et de dévastation.

— « Nous sommes dans la chapelle de l'ancienne abbaye des Carmes, dit le prélat. Ici même, il y a neuf ans, le 2 septembre 1792, l'archevêque d'Arles, les évêques de Saintes et de Beauvais, trois vicaires généraux, quarante supérieurs de couvents ou de séminaires, et avec eux une foule de prêtres et de moines, qui avaient refusé le serment, furent sabrés ou fusillés en haine de la religion. Voici les traces du massacre ; l'immense tache de sang n'est point effacée, et les bourreaux vivent encore. Penses-tu, mon fils, qu'ils ne recommenceront pas ?

— « Ils peuvent recommencer, Monseigneur. En Bretagne, j'ai vu des prêtres monter à l'échafaud. Leur sang qui coulait sous la hache impie des persécuteurs, a fait naître les premiers germes de ma vocation, et ce sang répandu à flots me donne, comme celui qui recouvre ces pierres, la ferme résolution de verser le mien pour la même cause. L'exemple est devant moi, Monseigneur ; avec la grâce

de Dieu j'aurai la force de le suivre. Etre ministre de Jésus-Christ et martyr, n'est-ce pas double bonheur et double gloire ?

« L'évêque attira le jeune homme dans ses bras. »

« J'attendais cette réponse, lui dit-il, et je t'avais bien jugé, mon « fils. Puisqu'il en est ainsi et que le temps presse, prépare-toi, Jean-« Marie ; demain je te fais sous-diacre.» Et Sa Grandeur tint parole. En quelque sorte rassuré sur l'avenir de son ancien diocèse depuis qu'il lui avait donné un tel apôtre, Mgr de Pressigny partit pour Besançon...

L'ancien servant de messe, monta les degrés du sanctuaire, fit dans sa patrie le bien que tout le monde sait, et laissa après lui des œuvres et des exemples admirables. Aujourd'hui une souscription est ouverte dans l'Ouest de la France pour élever une statue au saint abbé Jean-Marie de Lamennais, fondateur des Frères de Ploërmel, et l'un des hommes les plus méritants du siècle.

A LÉON XIII.

LE TRIOMPHE DE LA FOI.

Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit Lumen tuum. (Is. 60. 1.)

Le Seigneur a pris ta défense ;
O sainte Eglise, lève-toi !
Voici le Lion qui s'élance !
C'est ton pontife ; c'est ton roi !
O sainte Eglise, lève-toi !
Revêts la force et l'espérance ;
Enfin Dieu va sécher tes pleurs.
Voici le Lion qui s'élance !
Apostats, où sont vos fureurs ?

Hier, de l'Eglise en détresse
Vous sembliez compter les jours ;
Mais immortelle est sa jeunesse ;
Elle vous survivra toujours.
Redressant sa triste couronne
N'avait-il pas dit ce tyran ? :
« Bientôt, je veux asseoir mon trône
Sur un cercueil, au Vatican. »

Et pendant que ta main sanglante
  Lui tissait un linceul,
  Ta tombe était béante,
Prince ! qui t'a frappé ? Dieu seul.

Et secouant la chaîne impie
  Dont tu l'avais chargé,
  Pour t'ouvrir la patrie,
Pierre éleva sa main meurtrie ;
Voilà comment il s'est vengé ! —

Mais l'éclat de sa gloire
Nous cachait le sombre avenir.
Il avait tant vécu !... Nos cœurs pouvaient-ils croire
  Qu'il dût si tôt mourir ?

Il mourut ! . . . . . De la terre
Sans nul doute il avait épuisé les honneurs.
Son deuil... (ô tendre père) !
En épuisa les pleurs.

Il mourut ! . . . Mais notre espérance
Chrétiens, ne peut périr.
Ah ! le sang du martyr
Sera toujours une semence.
Sur sa tombe, ô Sion, je vois les lis fleurir.

Et d'où nous vient, cette aurore éclatante
Qui tout à coup paraît en Israël ?
O clarté triomphante !
Quel astre nouveau brille au ciel ?

Tressaille d'amour , ô ma mère,
Jérusalem, lève les yeux !
Soudain à sa lumière
Les méchants confondus roulent dans la poussière ;
Ils sont tombés avec leurs vœux !

C'est de Jacob l'étoile tutélaire !
C'est de Juda le lion glorieux !
Soudain à sa lumière,
J'ai reconnu l'élu des cieux ;
Chante, ô Sion, Pierre victorieux !

Errante et fugitive,
Déjà bien loin du port,
Tu t'en allais captive
Aux rives de la mort,
Et soulevant l'orage
Lucifer frémissait ;
Sous les flots de sa rage
La nacelle sombrait.

« C'en est donc fait, disait l'impie,
L'infaillible est tombé ; l'immortel est sans vie ! »
Tranquille sur la poupe, ô cruel, il dormait,
Tu l'éveilles par ta furie.
Et son antique majesté
A repris sa marche éternelle.
Vois et rugis, Satan ; la tiare étincelle
Sur son beau front ressuscité !

Salut ! astre tutélaire,
Pontife et roi d'Israël !
O Léon ! vous êtes Pierre !
Salut ! lieutenant du ciel !
Et toi, Sion renaissante,
Vogue sur les flots soumis ;
Qu'un jour ta nef triomphante
Mène à Dieu ses ennemis !

UN CLERC DE N.-D. DE CHARTRES.

FAITS RELIGIEUX

— *Pie IX.* — On assure que le lundi soir 4 février, Sa Sainteté Pie IX aurait dit en se couchant : « Cette fois je ne me lèverai plus.» Toutefois, c'était alors la faiblesse plutôt que la souffrance qui forçait le Souverain-Pontife au repos. Et comme cette faiblesse l'empêchait de prier au gré de sa ferveur, il dit à Mgr Marinelli, son confesseur : Je suis trop faible pour prier à mon aise, dites-moi si vous approuvez ce que je fais : je me représente tout autour de ma chambre les quinze mystères du saint Rosaire et je les regarde tour à tour en guise de prière ; l'approuvez-vous ? — Oui Très-Saint-Père, mais il y manque quelque chose. — Et quoi donc ? — Que votre Sainteté y mette des indulgences. — Oh! c'est bien ce que j'ai fait.

—Encore un trait héroïque de charité de Pie IX : « Que je regrette, disait-il un jour, après avoir reçu une lettre où on le menaçait de mort (son courrier lui apportait souvent des billets de sicaires, remplis de blasphèmes et de menaces, enluminés d'obscénités ou d'instruments de supplice), que je regrette de ne pas connaître le nom de celui qui m'insulte de la sorte! il doit être bien malheureux, et j'aimerais tant à le secourir!... Mais aussi, pourquoi écrire une lettre sans signature ? »

— *Léon XIII.* — Dans son allocution à la cathédrale, au retour de Rome, le cardinal-archevêque de Bordeaux s'est exprimé ainsi, touchant le successeur de Pie IX :

« J'ai vu, dit-il, longtemps et de très près le cardinal Pecci. Pendant toute la durée du Concile du Vatican, il fut mon commensal. Toutes les fois que je suis allé à Rome, j'ai eu avec ce vénérable prince de l'Eglise des rapports fréquents, et je puis bien vous dire que les liens de la plus intime amitié unissaient nos cœurs. Vous ne tarderez pas à reconnaître en Léon XIII toutes les qualités de Pie IX, d'impérissable mémoire : c'est la même douceur, la même affabilité, la même éloquence. La science et la fermeté du caractère s'allient chez lui, comme chez Pie IX, à une rare vertu et une prudence consommée. Son humilité seule égale son mérite. Nos siéges se touchaient au Conclave et je vais vous dire ce que j'ai vu. Pendant le dépouillement du scrutin qui allait le placer sur la chaire de Saint-Pierre, entendant que son nom sortait plus fréquemment de l'urne et que toutes les probabilités le désignaient déjà comme le successeur de Pie IX, je vis de grosses larmes couler de ses yeux et sa main laissa tomber la plume dont il venait de faire usage. Je pris la plume et la lui rendis en disant : courage! ce n'est pas de vous qu'il s'agit en ce moment! Il s'agit de l'Eglise et de l'avenir du monde ! Si votre main tremble, la mienne est assurée. Et, lui, leva les yeux au ciel, comme pour implorer l'assistance divine. Elle ne lui fit pas défaut. Les feuilles publiques vous ont appris les événements qui ont suivi. »

— Le jour de l'élection de Léon XIII et pendant qu'il allait donner sa bénédiction, à la Loge intérieure de Saint-Pierre, un officier de l'armée italienne, qui était demeuré jusque-là debout au milieu de la foule, et immobile comme une statue, tomba tout-à-coup à genoux, en s'écriant : Oh! je n'en puis plus ; vive Léon XIII ! »

Un mauvais journal de Rome, ayant appris le fait, osa le tourner en ridicule. Cet officier lui envoya cette réponse : « la grande démonstration d'hier au Vatican marque une grande victoire pour nous sur

les ennemis de notre religion. Malheur au peuple sans religion! Il sera toujours plongé dans la misère. »

— Le couronnement solennel de Sa Sainteté Léon XIII a eu lieu à la chapelle Sixtine et non à la basilique de Saint-Pierre : on avait été instruit à temps qu'un mouvement hostile était comploté pour le moment de la cérémonie ; des agents révolutionnaires devaient contrarier les témoignages d'enthousiasme des catholiques par de coupables manifestations. On a reconnu une fois de plus ce qu'il faut penser des prétendues libertés laissées au Pape.

— La députation de toutes les Universités catholiques de France a été reçue en audience spéciale le 28 février ; elle avait à sa tête Mgr Sauvé, recteur de l'Université d'Angers. Le Saint-Père a exprimé les plus belles espérances sur les résultats du haut enseignement donné en France par les institutions catholiques.

— L'église de France a fait une double perte en la personne de l'éminent cardinal-archevêque de Rennes, Monseigneur Brossais de Saint-Marc, et en celle de Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais. Les obsèques des deux vénérés prélats ont eu lieu le même jour, le 7 mars. Là douleur publique a donné à ces cérémonies le plus touchant et le plus magnifique appareil.

— Venons en aide aux prêtres polonais mourant de faim et de froid en Sibérie. — Adresser les aumônes à M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant de M. le comte Ladislas Plater, rue de Calais, 11, Saint-Omer (Pas-de-Calais), ou à M. le chanoine Millault curé de Saint-Roch à Paris ; ou à Mme Henri Poirier, rue du Palais-de-Justice, à Chartres.

— *Guérison opérée par l'intercession de Pie IX.* — Sous ce titre, l'*Echo de Fourvière* publie l'intéressante relation d'un fait dont le seul bruit avait éveillé un grand émoi dans les environs de Lyon, à cause de l'événement en lui-même, à cause du nom qui y est intéressé et à cause aussi de l'éclatante honorabilité de la famille qui en atteste la merveilleuse faveur. Une branche de cette famille habite notre ville de Chartres et a pu de son côté fournir de sûres informations.

Nous reproduisons les sages et discrètes réflexions de M. J. Blanchon, ainsi que la lettre que cet honorable directeur de l'*Echo de Fourvière* a provoquée de M. Camille Thiollière.

« Dans les lignes que nous avons consacrées naguère à la mémoire du grand et bien-aimé Pontife que pleure le monde catholique, nous exprimions timidement la confiance de voir bientôt son tombeau devenir glorieux. Il nous semblait impossible que la puissance de guérir dont le ciel avait favorisé incontestablement le pieux Pape vivant, ne survécût pas à la séparation de son corps et de son âme, et ne se manifestât pas après sa mort.

Aujourd'hui, ce n'est plus sous la forme d'un simple pressentiment que nous revenons à cette pensée. Un fait éclatant, que nous nous garderons d'appeler un prodige, avant le jugement de l'Eglise, mais qui remplit notre cœur d'une immense consolation, a été recueilli parmi nous et répété de bouche en bouche. La ville voisine de Saint-Chamond en est le lieu, et l'honorable famille qui a été l'objet de cette insigne faveur nous est particulièrement connue. Elle s'est, depuis longtemps, distinguée par son ardent dévouement à toutes les bonnes œuvres, et par son attachement filial à l'auguste

personne de Pie IX qui, plusieurs fois, a daigné lui donner les témoignages les plus certains de sa bienveillance.

Nous avons été droit à la source, et nous avons prié notre excellent ami, M. Camille Thiollière, de vouloir bien nous faire, lui-même, part de son bonheur. Il a accédé à notre demande « dans le but, nous dit-il, de rendre gloire à celui que nous avons tant aimé, de le faire aimer davantage, de déterminer les affligés à l'invoquer, et à hâter ainsi l'heure de son grand triomphe. »

Nous voudrions être autorisés à citer les pages brûlantes, mais tout intimes, qui servent d'envoi à la note publiée ci-après. Dans cette note, le père se dérobe pour laisser parler seulement le véridique et impartial témoin.

La voici dans son austère simplicité : J. Blanchon.

« Ma fille Stéphanie souffrait depuis deux ans d'une exostose, qui soulevait peu à peu l'ongle du gros doigt du pied droit. La gêne que lui occasionnait cette croissance et la douleur qu'elle lui faisait éprouver lorsque l'ongle était frappé, nous décidèrent à la lui faire enlever. Le 15 janvier, notre médecin, qui est un ami de notre famille, lui fit cette opération avec l'adresse et les soins que nous étions en droit d'attendre de ses connaissances chirurgicales et de son dévouement. Néanmoins elle fut douloureuse, et, deux jours après se manifestèrent des crises nerveuses qui se continuèrent sous des formes diverses et avec des durées plus ou moins longues, du 17 janvier au 19 février, sauf quelques rares intermittences. Sous l'impression de ces crises, les entrailles et l'estomac cessèrent de fonctionner utilement. Ces deux organes devinrent très-douloureux et l'estomac ne put plus supporter que très-peu de nourriture. Bientôt une fistule se déclara dans la plaie.

» Notre médecin et un de ses confrères prodiguèrent en vain à la malade les soins du dévouement le plus affectueux, le plus éclairé et le plus constant. Ils épuisèrent les ressources de leur art. Les remèdes connus les meilleurs ne faisaient qu'augmenter les souffrances, et notre chère malade en était arrivée, le 18 février, à ne pouvoir supporter aucune nourriture. Elle éprouvait dans les entrailles la sensation d'une vive brûlure. Le pied, qui n'avait pas cessé d'être douloureux depuis l'opération, ne cessait de la faire souffrir, et le doigt malade ne pouvait faire aucun mouvement. La faiblesse était devenue si grande que nous nous disposions à donner à la Sœur qui la soignait une aide reconnue indispensable.

« Ce jour-là, 18 février, nous cessâmes tout remède, et nous résolûmes de n'avoir plus recours qu'en Celui qui envoie, à son gré, la maladie, et seul la guérit quand il le juge utile aux intérêts de sa gloire. Nous commençames une neuvaine de prières afin d'obtenir de Dieu, par l'intercession de Pie IX, la guérison prompte et entière de notre malade, pour la glorification de ce grand et bien-aimé Pontife, dont les funérailles avaient été primitivement fixées au lundi 18 février.

» Le soir de ce jour, nous fîmes une première application de charpie, qui avait servi à panser les plaies du Saint-Père. Nous ne pûmes la faire que sur la jambe. Aussitôt le doigt malade fit quelques mouvements ; mais il restait douloureux. Le lendemain matin, mardi, l'application put être posée sur la plaie même, et la douleur qui durait jour et nuit depuis cinq semaines disparut aussitôt, pour ne plus reparaître. Pendant la journée, le pied qui, la veille, ne pouvait pas supporter sans de vives souffrances l'attouchement de la mous-

seline la plus légère, recevait sans aucune douleur des chocs assez forts.

» L'estomac qui, le lundi, était impuissant à tenir une cuillerée d'eau sucrée, supportait vaillamment, le mardi, la fatigue de quatre bons repas. Les forces étaient complètement revenues.

» Le mercredi, ma fille quittait la chaise longue sur laquelle elle était étendue depuis cinq semaines. Le soir, une parcelle d'os se détachait après une nouvelle application de la relique. Le jeudi l'amélioration continuait. Vendredi la plaie était cicatrisée ; ma fille pouvait se chausser et descendre de sa chambre. Samedi elle se promenait dans notre jardin. Hier dimanche, elle allait entendre la messe dans notre église paroissiale, et faisait une promenade assez longue sans le secours d'aucun bras et sans éprouver la moindre fatigue. Aujourd'hui lundi elle a repris toutes ses habitudes, sous l'heureuse influence d'une santé bien meilleure que celle qu'elle avait avant son opération. Demain mardi nous devons terminer notre neuvaine par une messe d'actions de grâces pour cette guérison si prompte et si complète, que nous aimons à attribuer à l'intercession de notre bien-aimé Pie IX.

» Saint-Chamond, le lundi 25 février 1878.

CAMILLE THIOLLIÈRE. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une lampe en cuivre argenté à Notre-Dame de Sous-Terre. — Une somme d'argent pour contribuer à l'achat d'une belle lampe ; une autre somme d'argent pour achat de linges d'autel.

Lampes. — 116 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mars, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 64 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 33. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 36 enfants ont été consacrés, dont 10 de diocèses étrangers.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 282.
Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 110.
Nombre de visites faites aux clochers : 88.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a quitté sa ville épiscopale dans l'après-midi du 20 mars pour se rendre à Rome ; il est accompagné de M. le chanoine Roussillon, secrétaire de l'évêché. Sa Grandeur, en annonçant officiellement au diocèse la mort du très-regretté Pie IX, avait déjà fait part du dessein qu'avant ce triste événément elle avait conçu de faire sa visite *ad limina apostolorum ;* nous ignorions si elle avait repris son pieux projet depuis. C'est seulement, à la veille de son départ, qu'information en a été donnée ; à cette nouvelle Messieurs les chanoines se sont rendus auprès de Sa Grandeur et lui ont exprimé leurs vœux pour un voyage prospère ; c'était au chapitre à interpréter en cette circonstance les sentiments du diocèse. Monseigneur s'est recommandé aux prières ; le clergé et les fidèles lui prêtent de grand cœur cette assistance, désireux qu'un tel voyage entrepris à l'âge de 78 ans n'apporte aucune fatigue compromettante pour la santé du vénéré Prélat, désireux que leur premier pasteur arrive plein de vigueur et de joie auprès de sa Sainteté Léon XIII qui va recevoir avec ses hommages l'expression

de leur fidélité et de leur amour, et qu'ensuite il revienne vers son troupeau les mains pleines de nouvelles bénédictions.

— Le R. P. Marie Thomas, dominicain de la résidence de Poitiers, que nous avons annoncé comme prédicateur de carême à la Cathédrale de Chartres, a choisi pour sujet de ses instructions la connaissance de Jésus-Christ. Il y a là matières à de belles thèses, le zélé missionnaire ne pouvait consacrer son talent à l'exposition de plus hautes et plus importantes vérités. — Au programme ordinaire de la station, le R. P. Thomas a voulu ajouter une série nouvelle d'exercices, savoir : la récitation du rosaire avec explications sur les mystères. Quatre fois la semaine, durant l'une des messes qui se célèbrent à l'autel principal de la Crypte, le missionnaire dit cinq dizaines de chapelet précédées chacune d'une courte allocution.

Le R. P. Thomas a aussi prêché aux jeunes filles du catéchisme de persévérance une retraite préparatoire à la fête de l'Annonciation.

— La fête de Notre-Dame de la Brèche, fixée ordinairement au 15 mars jour anniversaire de la délivrance miraculeuse de Chartres en 1568, a été ajournée au lendemain en cette année 1878 ; l'occurrence de l'une des fêtes de la Passion le 15 l'exigeait ainsi. La solennité a eu toute la pompe accoutumée. La procession, présidée par Monseigneur, s'est déployée dans les rues de la cité sous les yeux de spectateurs qui auraient été plus nombreux si un plus grand nombre de Chartrains savaient apprécier les plus belles pages de leur histoire.

— Le mois de Saint-Joseph est célébré maintenant dans beaucoup d'églises avec un éclat presque égal à celui du mois de Marie. Le 19 mars, fête du saint Patriarche, est le jour solennel entre tous. A la Crypte de N.-D. de Chartres, les messes quotidiennes dans la gracieuse chapelle du saint ont été très-suivies ; le salut du 19, donné par Monseigneur et chanté en musique par la Maîtrise, a attiré une grande assistance.

Dans l'église de Sainte-Foy aussi le culte de saint Joseph est en grand honneur. Aussi quel empressement aux exercices de son mois béni. A la fête du 19, l'instruction du soir a été donnée par M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre, et Monseigneur a officié au salut.

— Le 20 mars, Monseigneur l'évêque de Poitiers arrivait de Paris pour faire son pèlerinage.

Après avoir dit la sainte messe à la crypte et fait sa visite filiale à Notre-Dame du Pilier, Sa Grandeur passa quelques heures seulement au palais épiscopal où son vénérable collègue avait été heureux de lui offrir l'hospitalité. Monseigneur Pie est reparti pour Paris à trois heures de l'après-midi.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre-Dame de Chartres a bien voulu écouter nos prières et conserver la vie à mon pauvre mari. Il a été aussi mal que possible du vendredi au lundi matin. Les médecins désespéraient et ne lui croyaient pas assez de force pour supporter la fluxion de poitrine dans toutes ses phases. Le dimanche soir on craignait de le voir succomber durant la nuit. Pour moi je priais la Sainte Vierge et lui promettais de faire mettre dans votre église vénérée une plaque de marbre en ex-voto. La bonne mère m'a exaucée et j'accomplis ma promesse. (M. E. du diocèse de Reims).

2. Je craindrais d'être ingrate envers la Sainte Vierge, si je ne vous faisais part de l'heureux succès des prières que nous lui avons adressées ensemble. Veuillez en remercier notre bonne mère Notre-Dame de Chartres.

(S. Em. de l'Immac.-Conception de Nogent-le-Rotrou, à Lisieux).

3. Notre neuvaine faite en octobre pour la guérison de ma fille a été exaucée. Je croirais être bien ingrate envers Notre-Dame de Sous-Terre si je ne demandais maintenant en son honneur une neuvaine d'action de grâces. C'est la seconde fois qu'elle a protégé d'une manière aussi visible ma chère fille qui lui a été consacrée dès sa naissance (A. C. de V., diocèse de Blois).

4. Plein de reconnaissance pour une grâce qui nous a été accordée par l'intercession de Notre-Dame de Sous-Terre, je me propose, de concert avec ma fille, d'envoyer à la Crypte un témoignage de filial amour. (B. de N., de Paris).

5. Une affaire d'intérêt qui nous inquiétait fort a été recommandée à Notre-Dame de Chartres qui daigne bénir aussi la situation matérielle de ses enfants. Le résultat de nos prières communes a été on ne peut plus favorable. Merci à la bonne Mère!

(X., curé du diocèse de Versailles).

6. J'ai demandé à Notre-Dame de Chartres de me venir en aide, la priant d'ouvrir le cœur de son divin Fils et de m'accorder une grande faveur. Je faisais en même temps ce vœu : donner un ex-voto si j'avais le bonheur de l'obtenir. Aujourd'hui je remercie Dieu et Notre-Dame de Chartres de la grâce immense qui m'est accordée et j'ai recours à vous pour l'accomplissement de mon vœu. Je vous prie de faire placer aussitôt que possible mon ex-voto à Notre-Dame de Sous-Terre. (V. L., de C.).

Lettre d'un ancien sous-officier de la garnison de Chartres à M. l'abbé Hervé, aumônier de la même garnison.

(Un soldat du 2e Dragons, qui est revenu à Chartres en septembre 1877 faire ses 28 jours et qui depuis a été attaché au service d'une grande ligne de chemin de fer, vient de raconter par lettre à son ancien aumônier l'accident terrible où sa vie et celle d'autres personnes auraient été compromises sans un bel acte de courage, et, ajoutons avec le brave chrétien, sans une protection céleste qu'il veut reconnaître en adressant un ex-voto à Notre-Dame de Chartres).

..... Dans la nuit du 21 janvier, j'arrivais de Nice par le train rapide; en route (entre Arles et Tarascon), le train marchant en grande vitesse, une roue de la voiture-lit que je desservais s'était cassée; c'était la roue de devant; la voiture pleine de voyageurs est tombée par terre et le train l'a entraînée sans que la rapidité de la marche eut diminué. Toute la lumière s'était éteinte par suite des secousses horribles; on ne voyait plus rien. Les hommes comme les dames commencèrent à crier au secours, chacun ne pensait plus qu'à la mort; moi seul, j'ai gardé mon sang-froid; par bonheur, j'ai fait évacuer tous les compartiments du devant du wagon, et j'ai fait aller tout le monde dans le fond de la voiture où le danger était le moins grave. Une minute après à peine, le plancher s'est défoncé, et jusqu'à mi-longueur de la voiture les éclats du bois et du fer sautèrent de tous les côtés avec fracas, les pierres et le feu produit par le frottement du fer sur les rails jaillirent dans l'intérieur; la paire de roues cassées, après avoir défoncé le plancher, roulait éga-

lement à côté de mes jambes. J'ai vu la mort devant mes yeux, quand une pensée subite me vint dans la tête, c'était de chercher à sortir dehors et d'aller jusqu'à la machine pour arrêter le train. Pour sortir, c'était chose très-difficile, car la porte se trouvait justement à côté de la roue cassée, et il me fallait traverser par là où il n'y avait plus de plancher, ou bien tout au plus des débris ; cependant je suis arrivé jusqu'à la porte qui déjà ne voulait plus s'ouvrir ; à force de coups d'épaule je suis parvenu à la faire sauter dehors. Au milieu des cris et des lamentations, j'ai encore chercher à consoler mes voyageurs en leur recommandant aussi de ne pas bouger de place, sans quoi ils seraient perdus. En arrivant sur les restants du marche-pied les cailloux et les étincelles me couvrirent, je ne voyais plus rien, et à chaque seconde je croyais que la voiture allait tomber sur moi, car elle faisait des sauts effrayants, et balançait comme un roseau agité par le vent ; tantôt elle se trouvait en l'air, tantôt elle piquait une tête sur la voie. M'élancer en arrière, impossible ; il s'y trouvait un précipice d'au moins huit à dix mètres de profondeur, et au lieu de sauter sur la voie, j'ai essayé de sauter droit devant moi, j'arrivai juste sur la voiture qui roulait devant la mienne. Le saut était plus périlleux que je ne saurais le dire, car ma vie était exposée dix fois pour une. Une fois donc sur ce marche-pied, je me trouvais sauvé, mais il fallait penser à tous ces autres malheureux, j'ai commencé à courir d'une voiture à l'autre comme si j'avais été sur terre ferme, j'ai crié de toutes mes forces pour que le chef de train entendît p lus tôt, je suis arrivé jusqu'au fourgon, derrière la machine où ce dernier se trouvait ; il a regardé dehors ; en me voyant, dans l'état où je me trouvais, il voyait en même temps le feu à l'arrière-train qui jaillissait de plus en plus fort ; il a compris de suite que le plus grand danger menacait le train, qu'il a arrêté aussitôt. La plupart des voyageurs qui se trouvèrent dans ma voiture étaient évanouis, on les a retirés et mis sur la voie ; moi, après leur avoir porté secours, je me trouvais mal à mon tour ; mais ce n'était rien, ce n'était que l'émotion.

Tout cela s'était passé dix fois plus vite que je ne peux le raconter. Aussitôt après, il était connu que ce fut grâce à moi que la vie de tant de personnes fut sauvée. Dans ce train se trouvaient aussi, et, deux wagons derrière le mien, M. le maréchal Canrobert, M. Patrice de Mac-Mahon et leur suite. Le maréchal m'a trouvé et m'a dit devant tous les assistants que j'avais fait une belle action, et m'a donné une belle récompense en disant qu'il se souviendra de moi. J'ai été félicité et entouré par tous les voyageurs du train ainsi que par les chefs des gares qui arrivèrent plus tard et de tous les côtés. J'ai aussi touché deux cents francs de gratification de la Compagnie du chemin de fer de Lyon.

Monsieur l'aumônier, puisque j'ai échappé à la mort si miraculeusement, je vous envoie trente francs avec lesquels vous voudrez bien, je vous prie, acheter un *cœur* que vous suspendrez à l'autel de Notre-Dame du Pilier. Je désirerais que ce cœur renfermât avec mes noms ceux de ma famille. Les voici..... Vous aurez l'obligeance de les inscrire sur un petit morceau de papier et de les insérer. Je vous remercie à l'avance, M. l'aumônier. GRUSS ROBERT.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières deux prêtres défunts : 1° M. l'abbé Epinette (Marie-Jean), curé de Frétigny, décédé le 2 mars dans sa 67e année. Il était malade depuis longtemps et il a vu venir la mort avec un grand calme et une admirable sou-

mission à la volonté de Dieu. Une vingtaine de confrères assistaient à ses funérailles et M. le Curé de Thiron a prononcé son éloge. — 2o M. l'abbé Lhermite (Jacques) curé de Mittainvilliers, décédé le 9 mars, à l'âge de 77 ans et demi. Il a succombé inopinément à une maladie de quelques jours, pendant laquelle du reste il avait reçu la sainte communion. C'est M. le curé de Courville qui a parlé à la cérémonie des obsèques, en présence de beaucoup de prêtres, et des paroissiens parmi lesquels tous les membres du Conseil municipal.

— M. l'abbé Maudemain, précédemment curé de Chaudon, est curé d'Yèvres. — M. l'abbé Laigret, précédemment curé de Vieuvicq, est maintenant curé de Frétigny. — M. l'abbé Pajot, précédemment vicaire d'Authon, est curé de Garancières-en-Beauce.

— La fête d'adoration mensuelle a été célébrée le 28 mars dans l'église de Saint-Aignan. Sermon par le R. P. Marie Thomas, prédicateur de la station quadragésimale à la Cathédrale ; salut donné par M. l'abbé Barrier, vicaire général. — En avril, fête d'adoration à l'église Sainte-Foy.

Dammarie. — Cette paroisse dont les relations avec Notre-Dame de Chartres datent de bien des siècles, et que ces relations comme son nom obligent à une dévotion particulière envers la Sainte-Vierge, ne veut pas rester indifférente envers Saint-Joseph. — Voici une lettre qui nous est parvenue avec la date du 20 mars.

« Permettez-moi de vous faire part de mes impressions du 19 mars. J'étais à Dammarie et il n'était bruit dans le pays que de la beauté du trône de Saint-Joseph. Je voulus m'en rendre compte par moi-même et j'en fus enchanté.

Le trône, charmant par lui-même, s'élevait sur les marches de l'autel de la Sainte-Vierge. Tout autour des branches vertes et des fleurs s'étageant depuis les mêmes marches jusqu'au dessus du tabernacle formaient un bosquet délicieux au milieu duquel se détachait la statue du saint.

Le soir au salut, une étonnante profusion de lumières disposées avec un goût exquis jaillissait sur le bosquet ; les feux et les reflets lui donnaient un aspect ravissant.

Les chants liturgiques furent exécutés par les chantres, quelques jeunes gens, et les enfants de chœur avec un entrain remarquable, Les demoiselles de l'archiconfrérie chantèrent avec précision un beau cantique en musique. Une instruction était le complément nécessaire d'une telle cérémonie ; il y en eut une belle sur les prérogatives de Saint-Joseph dans sa vie, dans sa mort, dans la gloire.

Le tout s'est terminé par un cantique populaire où des masses de voix répétaient à l'envi :

Vous nous voyez à vos genoux
O Saint-Joseph ! priez pour nous !

Nous avons eu là une magnifique soirée ; la foule en s'écoulant en traduisait les charmes par des exclamations enthousiastes.

Il paraît que la messe du matin avait offert un spectacle de piété d'un autre genre, mais non moins édifiant.

Agréez, etc. . . . . Un abonné de la Voix.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

IV. Archevêques et Évêques (*Suite*).

68° *LAVAUR*.

240. 1° *Georges de Selus*, prévôt d'Anvers et chanoine de Chartres fut sacré évêque de Lavaur vers 1525 et mourut en 1556. Son successeur à Lavaur fut Pierre Danès premier professeur du roi en langue grecque, sacré par Louis Guillard, évêque de Chartres et de Châlons. (S. III, 529, IV 9).

2° *Charles Asselin de Montaigu*, chanoine de Chartres, évêque de Terouanne, de Lavaur, cardinal en 1371. N° 46.

3° *Michel Amelot*, chanoine de Chartres. Sablon 155.

4° *Jean-Antoine de Castellane*, reçu chanoine de Chartres devint évêque de Lavaur. (Archives d'E.-et-L., série G, n° 295. Fisquet 15).

241. 5° *Charles-François Abra de Raconis*, né dans le petit château de Raconis, paroisse de Gambais, près Houdan, alors du diocèse de Chartres, en 1590, de parents calvinistes. Il rejeta bientôt les erreurs de sa famille et dès l'âge de 19 ans il devint professeur de philosophie au collége de Grassins. A 25 ans il passa au collége de Navarre pour y enseigner la théologie, et plus de cinq cents élèves suivaient ordinairement ses leçons en 1615. Ce fut en cette année qu'il vint à Brou en qualité de prédicateur dans une célèbre mission dirigée par l'illustre et vénérable Adrien Bourdoise, fondateur du Séminaire de St Nicolas du Chardonnet, né à Brou. Ce saint personnage procurait chaque année une mission aux habitants de son pays; celle de 1615 fut une des plus suivies. Elle fut annoncée avec grande solennité et on remarqua qu'il était venu des personnes de plus de quinze à vingt lieues. Le clergé fut si nombreux à Brou, qu'au lieu de six ou sept ecclésiastiques qui y résidaient ordinairement, il s'y en trouva plus de quatre-vingt dix; dans ce nombre il y avait douze docteurs et autres personnages parmi lesquels MM. Froger, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, de la Saussaye, curé de Saint-Jacques de la Boucherie, M. Hardivillers qui fut depuis archevêque de Bourges, de Raconis qui fut évêque de Lavaur, Hallier qui devint évêque de Cavaillon (n° 175.) Les offices dirigés par M. Bourdoise furent très-solennels; aux premières vêpres il y avait plus de cinquante chapes. Il y avait cinquante confesseurs, trente prédicateurs que l'on distribuait dans Brou et les environs jusqu'à cinq ou six lieues. Il y eut jusqu'à sept prédications par jour dans la même église qui était toujours pleine de monde, et on y compta jusqu'à quatre mille communions.

La régularité de ses mœurs jointe au succès de ses sermons et de ses ouvrages méritèrent à Abra de Raconis l'évêché de Lavaur en 1637. Il devint l'homme de confiance du cardinal de Richelieu et mourut à Raconis où il s'était retiré le 16 juillet 1646. On lui doit un grand nombre d'ouvrages sur les matières du temps. (Vie de Bourdoise 75, 105, etc. Doyen II, 405).

69° *LECTOUR*.

242. *Pierre de Jumilhac de Cabjac* signe une profession de foi en qualité de chanoine de Chartres et devient évêque de Lectour au siècle dernier. (Archives d'E.-et-L., série G, n° 295).

243. *Louis Pot*, abbé de Saint-Laumer de Blois, évêque de Tournay en 1489, devint aussi suivant quelques historiens évêque de Lectour. Hist. de St-Laumer, 294. — Mém. archéol. d'Orléans, II, 421).

70° *LIÈGE.*

Erard de la Marck, évêque de Liège, de Chartres (1507-1525), cardinal et enfin évêque de Tournai. N°s 13-163.

71° *LIMOGES.*

Jean du Bellay, cardinal n° 69, évêque de Limoges, premier abbé commendataire de Thiron en 1551.

244. *Benjamin de l'Ile du Guast*, indiqué par Fisquet, page 15.

245. *Charles de l'Isle de Gast*, invent. des Archiv. d'E.-et-L., série G, n° 295.

72° *LISIEUX.*

Pierre Cauchon, chanoine de Chartres, évêque de Beauvais, n° 141, puis de Lisieux.

73° *LODÈVE.*

246. *Jean-Jacques-Gabriel Levezou de Vesins*, aumônier de Louis XVI, grand-vicaire de Senlis, abbé de Ste-Madeleine de Châteaudun en 1778, fut nommé évêque de Lodève en 1790, mais la révolution déjà commencée l'empêcha de prendre possession de ce siége. Il mourut à l'âge de 64 ans au château de Vesins (Aveyron), le 8 octobre 1806. (Fisquet, 529).

74° *LOMBEZ.*

247. *Guillaume de Durfort*, évêque de Lombez, fut pourvue d'une chanoinie de Chartres en 1363. (S. III, 216).

248. *Jacques Seguier* évêque de Lombez puis de Nîmes, chanoine de Chartres. (Fisquet 15). Seguier, évêque de Meaux, précédemment prieur d'Auneau, eut l'honneur de baptiser Louis XIV en 1638. (Registre d'Auneau). Est-ce le même?

75° *LUÇON*, 5 *évêques.*

249. 1° *Lancelot du Fau*, seigneur du Fau en Touraine, devint abbé de Jovenval au diocèse de Chartres et évêque de Luçon en 1514. (Fisquet 563).

2° *Louis de Bourbon-Vendôme*, cardinal n° 63, abbé de Coulombs, devint évêque de Luçon, le 11 janvier 1525 et se démit de ce siége sous réserve de pension, le 6 juillet 1527.

250. 3° *Miles d'Illiers*, neveu de Miles d'Illiers évêque de Chartres, fut d'abord curé d'Yèvres et la paroisse en conserve encore le souvenir en le maintenant sur la liste de ses bienfaiteurs. Devenu abbé de Coulombs (1515-1526), il concourut activement à la construction de l'église de son abbaye. Il fut aussi doyen du chapitre de Chartres et en 1526 appelé à la dignité épiscopale pour le siége de Luçon qu'il garda jusqu'à sa mort concurremment avec son doyenné de Chartres, par dispense du Pape. Mais, dit Souchet, dès le mardi 13 mars 1553 il passa de ce monde en l'autre, en sa maison canoniale audit Chartres... Il fut inhumé en l'église des Jacobins et messire Pierre d'Hommes, son neveu, fils de Marguerite d'Illiers sa sœur, fut élu à la pluralité des voix pour lui succéder dans la dignité de doyen du Chapitre.

Dans un article sur Florent d'Illiers, le brave compagnon de Jeanne d'Arc, lu dans une séance archéologique à Châteaudun en 1864 et répété à Illiers en 1877, Miles d'Illiers évêque de Luçon est donné comme étant le même que Miles d'Illiers évêque de Chartres ; c'est une erreur, il était son neveu. Les historiens locaux sont unanimes à ce sujet et la jolie navette à encens conservée à la cathédrale de Chartres en produit un perpétuel témoignage. On y lit cette inscription :

Des. biens. de. Monseigneur. Miles.
d'Illiers. évesque. de. Luçon,
Doyen. de. Chartres. et. nepveu.

De. Messieurs. Mile. et. Réné
d'Illiers. évesques. de Chartres.

251. 4° *Jean-Baptiste Tiercelin*, prêtre du diocèse de Poitiers fut nommé le 10 août 1577 abbé commendataire de l'abbaye de Coulombs dont il fit réparer les bâtiments endommagés par les Huguenots. Il devint ensuite évêque de Luçon. (Fisquet, S. IV, 118. — Merlet).

5° *Nicolas Colbert*, évêque de Luçon, prieur de St-Denis de Nogent-le-Rotrou, nommé en 1668. François Travers 1er de la Merie en qualité de receveur général de son prieuré. (Archives du baillage de Nogent-le-Rotrou. N° 2670).

76° *LYON*, 8 *archevêques.*

252. 1° *Philippe de Savoie*, chambrier de l'église de Chartres, archevêque de Lyon, assiste au Concile de Vienne tenu en 1311 pour juger l'affaire des Templiers. (S. III, 112).

253. 2° *Raymond Saget*, archidiacre de Vendôme en l'église de Chartres, depuis évêque de Térouanne et archevêque de Lyon fut député par le chapitre pour aller recevoir le serment que devait prononcer à son entrée en fonctions Louis Vaucemain, nommé évêque de Chartres en 1394. (S. III, 190.)

254. 3° *Guy d'Auvergne et de Boulogne*, dit le cardinal de Boulogne, (omis dans la liste des cardinaux), archevêque de Lyon, mort le 25 novembre 1373, laissa au chapitre pour son anniversaire certaines rentes assignées sur les terres de Charonville et de Chânay et autres lieux. *Super Granicas de Charonvillâ et Chauneto.* (Cart. N.-D., III, 116).

255. 4° *Jean de Talaru*, cardinal archevêque de Lyon, décédé en 1393 (cardinal omis), frère de Philippe de Talaru, doyen de Chartres, laissa pour célébrer son anniversaire dans la cathédrale de Chartres des biens situés *apud Cerezcum* (Sazeray) *in parochiâ de Voves.* (Cart. III, 64).

5° *Hippolyte d'Est*, frère du comte de Chartres, abbé de Thiron, prétendant à la Papauté, n° 6, archevêque de Lyon en 1545, et cardinal n° 70.

6° *Charles Miron* fut successivement évêque d'Angers, n° 106, et archevêque de Lyon vers 1595.

256. 7° *Denis Simon*, prieur de Brezolles, accompagna le cardinal Du Perron à Rome où il fut fait camérier. Il obtint l'archevêché de Lyon en 1614, et fut deux fois ambassadeur à Rome, où il fut créé cardinal (omis, le 19 janvier 1626 par le Pape Urbain VIII. Il mourut à Rome au mois de septembre suivant. (S. IV-350, — doyen II, 409).

8° *Louis-Jacques de Bonald*, grand-vicaire de Chartres sous Mgr de Latil en 1821, évêque du Puy en 1823, décédé archevêque de Lyon et cardinal (nos 14 et 62) en 1870.

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit

(La suite prochainement).

— *Pour aller au clocher.* — Rien de plus disgracieux dans plusieurs églises que les escaliers ou échelles qui conduisent aux clochers. Pour parer à cet inconvénient, MM. Béthouard et Brault, constructeurs à Chartres, viennent de créer un modèle d'escalier en fonte qui réunit la solidité et l'élégance. Le premier qu'ils ont construit selon ce modèle est placé depuis quelque mois dans une église ; et il y fait l'admiration de tous les visiteurs. C'est une spirale en style gothique occupant seulement un carré d'un mètre vingt, pouvant du reste s'adapter à tout genre d'architecture. Ce système d'ascenseur qui serait un ornement même

dans les riches demeures particulières, ne coûte guère plus qu'un escalier en chêne. Autre avantage, le premier ouvrier venu peut en faire la pose vite et facilement. *(Un des visiteurs du premier escalier).*

BIBLIOGRAPHIE

Un régiment de l'Armée de la Loire. — Notes et souvenirs publiés au profit des soldats blessés, par l'abbé Charles Morancé, ancien aumônier du 33e mobiles, aumônier supérieur du 4eme corps d'armée, chevalier de la Légion d'honneur. 3eme édition. En vente chez M. Leguicheux-Gallienne, libraire-éditeur, 15, rue Marchande, Le Mans (Sarthe), ou chez l'auteur, M. l'abbé Ch. Morancé, aumônier du 4eme corps, Le Mans. Envoyer 3 francs en timbres-poste et on recevra l'ouvrage franco.

Voilà un ouvrage qui a été admirablement accueilli. Nous n'en sommes point étonné. Le digne ecclésiastique qui en est l'auteur, est un homme de foi, de cœur et de style. Il a voulu, la plume à la main, continuer le bien qu'il avait fait sur les champs de bataille, et le Seigneur l'a visiblement béni. Une publication de ce genre, arrivée à sa troisième édition, en quelques années malgré un fort gros chiffre de tirage, n'a plus besoin de recommandation. En juin 1871, la *Voix de Notre-Dame* avait publié une lettre de M. l'abbé Morancé, racontant un épisode de la guerre ; on s'intéressa vivement à ce récit et on pria le respectable correspondant d'ajouter d'autres récits à celui-là. Ce fut l'origine du livre : *Un régiment de l'Armée de la Loire,* livre qui a été un moyen de consolation pour bien des pauvres mères, un précieux enseignement pour les jeunes soldats, un recueil d'utiles souvenirs pour les vétérans de l'armée, une source d'édification pour des Français qui aiment leur pays et leur foi.

— **Vie de Saint Jean de Dieu.** — Un beau volume in-8° de 430 pages, imprimé en caractères elzéviriens, et orné d'une gravure représentant un trait de la vie du Saint, d'après Murillo. Prix : 7 fr. 50. E. Plon et Cie, imprimeurs-éditeurs, rue Garancière, 8.

De nos jours, où il ne semble pas qu'il y ait de vertu chrétienne mieux comprise et plus pratiquée que la charité, peut-être n'est-il pas sans opportunité et sans intérêt de faire connaître la vie et les exemples d'un des plus grands bienfaiteurs des hommes. M. l'abbé Saglier, dans le livre qu'il vient de publier sous le titre de : *la Vie de Saint Jean de Dieu,* nous fait admirer cet homme illustre qui, avec autant d'abnégation que de succès, se consacra à la pratique de la charité envers le prochain.

L'histoire de saint Jean de Dieu n'a guère sa pareille ; on pourrait l'appeler une épopée, car le merveilleux n'y manque pas. Du moins peut-on affirmer que la lecture en est attachante et que l'intérêt nulle part n'y languit.

L'impression qui reste de cette lecture a de quoi consoler et rassurer. Jamais homme, si funeste qu'il ait été à ses semblables, n'a pu leur faire autant de mal que saint Jean de Dieu leur a fait de bien. Aussi, concluant du particulier au général, en vient-on à reconnaître qu'ici-bas la somme du bien est encore supérieure à celle du mal.

— *Ma Mère! Ma Mère!* — *Sub tuum* des enfants de Marie, paroles et musique de l'abbé Ch. Souchier, (4 pages in-18 illustrées). — Les 10 exemplaires *franco* par la poste: 1 franc. Les 75 exemplaires, *franco :* 5 francs en mandat-poste.

Du même auteur, même format, même prix : *Je t'aime! Je t'aime!* gracieux chant à l'enfant Jésus. — S'adresser à l'Auteur, à Châteauneuf de Galaure (Drôme).

Le produit de la vente de ces cantiques est destiné à une œuvre paroissiale de premier ordre. Ils sont d'une poésie pieuse et d'un chant agréable. Voilà des motifs plus que suffisants pour les recommander.

AVRIL 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'avril 1878.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er avril, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.).

2, mardi. — Ind. pl.; 1° p. l'Archic. du St Cœur de Marie ; 2° p. la récitation quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).

3, mercredi. — Ind pl.; 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.

4, jeudi — Ind. pl.; 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. à gen. devant le St Sacr. de la prière ; *Regardez, Seigneur.*

5, vendredi. — Ind. pl.; 1° pour la Confrérie du Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. rouge.

6, samedi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nombr.

du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (moyenn. visite à un autel de la Ste V. (j. au ch.).

7, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° p. le rosaire; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

8, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

9, mardi. — Ind. pl.: p. l'Arc. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

10, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph. (merc. au ch.).

11, jeudi. — Indul. pl. pour l'Apostol. de la prière (j. au ch.).

12, vendredi — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour le scap. bleu; 3° p. l'Archic. du Cœur de Marie.

13, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 Basiliq. rom., au scap. bl. (comme au 6 avril. — j. au ch.).

14, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. les actes de foi, d'espérance et de charité; 3° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).

15, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St. François de Sales; 2° p. les Tert. Fr.

16, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

17, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. le scap. bleu.

18, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. le scap. bleu.

19, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge et bleu; 3° pour visite au reposoir. (La communion d'hier ou de Pâques suffit pour gagner les Indulg. du vendredi et du samedi-saint.

20, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (comme au 6 avr. — j. au ch.).

21, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. l'Archic. de St Joseph.; 4° p. le scap. bleu; 5° p. le rosaire; 6° pour les poss. d'objets indulg.

22, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales; 3° p. la récit. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).

23, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. de la prèire : *Loué et remercié.* (j. au ch.).

24, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph. (merc. au ch.).

25, jeudi.—Indulg. pl. p. la Confr. du Cœur de Jésus; 2° pour un quart d'heure d'oraison ment. ch. jour. (j. au ch.).

26, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.).; 2° p. le scap. rouge.

27, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom., au scapul. bleu (comme au 6 avril. — j. au ch.).

28, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* ou du *Regina*. (j. au ch.).

29, lundi. — Ind. pl. p. la récit. quot. du *Memorare*. (j. au ch).

30, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quot. du chap. de l'Imm.-Conception. (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

5e NUMÉRO — LA VOIX — MAI 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX.

Notre adorable maître, comme pour récompenser l'amour de sa mère et le dévouement des saintes femmes qui le suivirent sur le Golgotha, permit que ce fut aussi une femme, *une mère*, qui eut la douce gloire de retrouver la Croix du sauveur, et de procurer à la sainte Eglise le plus inestimable des trésors. Cette femme s'appelait Hélène, et son fils Constantin. Après la défaite miraculeuse du tyran Maxènce, persécuteur des chrétiens, l'empereur plein de reconnaissance pour sa mère dont les prières lui avaient sans doute attiré le secours du ciel, la fit proclamer *Auguste* dans toutes ses armées ; mais les splendeurs du rang suprême bien loin d'éblouir cette âme généreuse, ne firent que lui inspirer une incomparable ardeur pour propager la religion du Divin crucifié.

La croix n'avait-elle pas été d'ailleurs donnée à Constantin comme gage de victoire ? Aussi ce prince l'avait placée avec honneur sur ses étendards et s'était fait représenter tenant dans sa main droite un globe surmonté d'une croix d'or ; magnifique acte de foi envers le mystère de la Rédemption du monde. Toutefois si la Croix était par ses ordres honorée dans l'empire, celle sur laquelle Notre Seigneur avait accompli son sacrifice, restait ensevelie sous des décombres sans que l'on put déterminer l'endroit où elle se trouvait.

Sainte Hélène gémissait de ne pouvoir aller à Jérusalem pleurer sur ces ruines, et tenter de suprêmes efforts pour retrouver la croix de Jésus-Christ; mais l'Eglise tenait à Nicée ces grandes assises où elle devait jeter l'anathème sur l'impie Arius, et il lui fallut attendre la fin du Concile pour exécuter une résolution que son grand âge (elle avait plus de 80 ans), rendait héroïque : on rapporte qu'arrivée dans la ville déicide, elle apprit par une céleste révélation que la vraie croix avait été enfouie dans un des caveaux du sépulcre de Notre Seigneur. Le difficile était de retrouver ce précieux monument. Pour y parvenir plus sûrement, l'impératrice fit abattre le temple et l'idole de Vénus qui, depuis le temps d'Adrien, profanaient les

lieux arrosés de tout le sang du Sauveur des hommes ; on enleva toutes les terres rapportées et l'on découvrit enfin les trois croix qu'on avait détachées du calvaire après la mort de Notre Seigneur Afin de savoir quelle était celle de l'Homme-Dieu. Saint Macaire évêque de Jérusalem, ayant fait mettre le peuple en prières les fit porter chez une femme de la ville atteinte depuis longtemps d'une maladie incurable, — c'est encore sur une femme que la Croix par une disposition de la Providence accomplira son premier miracle. — On appliqua successivement sur la malade chacune des croix; aussitôt qu'elle eut touché la troisième elle fut complétement guérie. Cette INVENTION miraculeuse fut un événement qui combla de joie le monde chrétien. A côté des croix, on retrouva aussi le titre que les juifs avaient attaché sur le haut de la Croix du Sauveur, et les clous dont ils avaient transpercé ses mains et ses pieds. Sainte Hélène les envoya à l'empereur avec une partie de la vraie Croix, mais la plus considérable fut enfermée dans un étui d'argent et déposée sous la garde de l'évêque, dans la magnifique basilique élevée par les ordres de Sainte Hélène et de Constantin, pour la recevoir. On accourut bientôt de toutes parts, et, chose merveilleuse, bien que l'on en distribuât souvent des parcelles assez considérables il n'y eut pour cela aucune diminution dans le bois sacré ; saint Cyrille de Jérusalem affirmait, 25 ans après la découverte de la Croix du Sauveur, que ce bois coupé en petits morceaux était répandu par toute la terre ; et il comparait ce prodige à celui qu'opéra N.-S. Jésus-Christ lorsqu'il nourrit miraculeusement 5,000 hommes dans le désert.

Constantin fit bâtir à Rome la splendide église de Sainte-Croix pour y recevoir la relique insigne que lui avait envoyée sa mère ; on plaça le *titre* sur le haut d'une arcade où il fut retrouvé en 1492 renfermé dans une boîte de plomb : l'inscription hébraïque, grecque et latine, est faite en lettres rouges sur un bois peint en blanc. Rempli d'une pieuse confiance envers les clous encore imprégnés du sang divin, l'empereur en fit mettre un à son casque et l'autre à la bride de son cheval pour lui servir de sauve-garde dans les combats.

Nous avons dans le signe de la Croix un moyen de salut pour notre âme et de préservation dans les dangers ; les premiers chrétiens en comprenaient toute l'efficacité, aussi avaient-ils le pieux usage de le faire avant chacune de leurs principales actions ; que de miracles ont été le fruit de cette pieuse pratique ! la vie des saints en renferme un grand nombre d'exemples ; c'est avec le signe de la Croix qu'ils chassaient les démons, qu'ils guérissaient les malades, qu'ils déjouaient les embûches de leurs ennemis.

On présente à *Saint Benoît* une coupe qui renferme un breuvage empoisonné, il fait dessus le signe de la Croix et elle se brise en morceaux.

Julien un des pères du désert, surnommé Sabas ou le vieillard

aux cheveux blancs, en traversant l'aride solitude, aperçoit sur son chemin un énorme dragon. L'affreux animal jette sur lui un regard de sang, ouvre une geule béante et s'élance pour le dévorer ; sans s'émouvoir, le vénérable anachorète ralentit le pas, invoque le nom du Seigneur, fait le signe de la Croix et le monstre tombe mort à ses pieds.

Agnès, placée sur un bûcher ardent, fait le signe de la Croix et les flammes forment autour de la jeune vierge comme un berceau lumineux qui éclaire son doux visage sans lui causer aucun mal.

Euphémie, condamnée à être rouée vive, fait le signe de la Croix, s'avance ensuite d'elle-même vers l'affreux instrument préparé pour son supplice tout hérissé de pointes de fer, le fixe sans pâlir et d'un regard le fait voler en éclats.

Glycérie est appelée du temps d'Antonin devant le gouverneur de la ville impériale. « Voyons, lui dit-il, prends ce flambeau et sacrifie à Jupiter. » — Je n'en ferai rien, répond l'intrépide romaine, je sacrifie au Dieu éternel et pour cela je n'ai pas besoin de flambeaux qui répandent de la fumée. » — « Fais-les donc éteindre, afin que mon sacrifice lui soit agréable. » — Le gouverneur dit et les flambeaux sont éteints.

Alors la noble et chaste vierge lève les yeux au ciel, puis étendant la main vers le peuple : — « Voyez-vous, s'écrie-t-elle, le brillant flambeau qui est gravé sur mon front ? » A ces mots, elle fait le signe de la Croix et adresse au Seigneur cette fervente prière: Dieu tout-puissant que vos serviteurs glorifient par la Croix de Jésus-Christ, brisez ce démon fait de main d'homme. » A l'instant un coup de tonnerre retentit et le Jupiter de marbre tombe en morceaux.

Cette puissance surnaturelle attachée au signe de la Croix et les sublimes mystères qu'elle nous rappelle, doivent nous inspirer une vive confiance et nous exciter à le faire toujours avec un profond respect, évitant la précipitation et cette forme *restreinte* et parfois inachevée par laquelle on semble vouloir la dissimuler aux regards.

On a souvent parlé du grand signe de Croix que faisait le Père de Ravignan avant de commencer du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris ses magnifiques conférences : par là il saisissait tout d'abord son auditoire ; on comprenait à l'avance que les paroles de l'éminent orateur jailliraient d'une âme dont la foi était le radieux flambeau.

Avec une arme si facile à manier nous pouvons triompher des puissances de ténèbres dont parle Saint Paul et mettre en fuite « ce lion rugissant qui rôde sans cesse autour de nous, » ainsi que l'affirme l'apôtre Saint Pierre qui avait appris par une triste expérience les lamentables effets de la tentation..... Mgr Gaume a parfaitement traité cet important sujet dans son attachant travail sur *le Signe de la Croix.* Nous ne pouvons qu'en recommander la lecture aux fidèles qui savent que

noblesse oblige et s'honorent du blason legué par le divin Sauveur à tous les chrétiens.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Comment un enfant chrétien obtint la conversion de son père.

Cette conversion d'un père de famille racontée par lui-même nous a paru d'une certaine actualité à une époque où tant d'enfants vont être, au moment de leur première communion, si puissants sur le cœur de leurs parents.

Nous avons le doux espoir que ce touchant récit, s'il tombe sous leurs yeux, fera naître en leur âme le saint désir d'obtenir une faveur semblable.

« J'ai été élevé aussi mal que possible sous le rapport religieux, (c'est l'humble converti qui parle), non-seulement dans l'ignorance de la vérité, mais dans le goût, dans le respect, dans la superstition de l'erreur, et je quittai mes classes bien muni d'arguments contre Notre-Seigneur et contre l'Eglise catholique...

» Elevée comme moi, aussi ignorante que moi, ma femme était beaucoup meilleure. Elle avait le sens religieux. Il se développa lorsqu'elle devint mère ; et, après la naissance de son premier enfant, elle entra tout-à-fait dans la voie. Quand je songe à tout cela, j'ai le cœur remué d'un sentiment de reconnaissance pour Dieu, dont il me semble que je parlerais toujours, et que je ne saurais jamais exprimer.

« Alors je n'y pensais point. Si ma femme avait été comme moi, je crois que je n'aurais pas même songé à faire baptiser mes enfants. Ces enfants grandirent. Les premiers firent leur première communion sans que j'y prisse garde. Je laissais leur mère gouverner ce petit monde, plein de confiance en elle, et modifié à mon insu par le contact de ses vertus que je sentais et que je ne voyais pas.

« Vint le dernier. Ce pauvre petit était d'une humeur sauvage, sans grands moyens ; si je ne l'aimais pas moins que les autres, j'étais cependant disposé à plus de sévérité envers lui. La mère me disait : « Sois patient ; il changera à l'époque de la première communion. » Ce changement à heure fixe me paraissait invraisemblable. Cependant l'enfant commença de suivre le catéchisme, et je le vis en effet s'améliorer très-sensiblement et très-rapidement. J'y fis attention. Je voyais cet esprit se développer, ce petit cœur se combattre, ce caractère s'adoucir, devenir docile, respectueux, affectueux. J'admirais ce travail que la raison n'opère pas chez les hommes, et l'enfant que j'avais le moins aimé me devenait le plus cher.

En même temps, je faisais de graves réflexions sur une telle merveille. Je me mis à écouter la leçon de catéchisme. En l'écoutant, je me rappelais mes cours de philosophie et de morale ; je comparais cet enseignement avec la morale dont j'avais observé la pratique dans le monde, hélas! sans avoir pu moi-même toujours m'en préserver. Le problème du bien et du mal, sur lequel j'avais évité de jeter les yeux, par incapacité de le résoudre, s'offrait à moi dans une lumière terrible. Je questionnais le petit garçon ; il me faisait des réponses qui m'écrasaient. Je sentais que les objections seraient honteuses et coupables. Ma femme observait et ne disait rien ; mais je voyais son assiduité à la prière. Mes nuits étaient sans sommeil. Je comparais ces deux innocences à ma vie, ces deux amours au mien ; je me

disais : « Ma femme et mon enfant aiment en moi quelque chose que « je n'ai aimé ni en eux ni en moi : c'est mon âme. »

« Nous entrâmes dans la semaine de la première communion. Ce n'était plus de l'affection seulement que l'enfant m'inspirait, c'était un sentiment que je ne m'expliquais pas, qui me semblait étrange, presque humiliant, et qui se traduisait parfois en une espèce d'irritation. J'avais du respect pour lui. Il me dominait. Je n'osais pas exprimer en sa présence de certaines idées que l'état de lutte où j'étais contre moi-même produisait parfois dans mon esprit. Je n'aurais pas voulu qu'elles lui fissent impression. »

« Il n'y avait plus que cinq ou six jours à passer. Un matin, revenant de la messe, l'enfant vint me trouver dans mon cabinet, où j'étais seul. — Papa, me dit-il, le jour de ma première communion je n'irai pas à l'autel sans vous avoir demandé pardon de toutes les fautes que j'ai faites et de tous les chagrins que je vous ai causés, et vous me donnerez votre bénédiction. Songez bien à tout ce que j'ai fait de mal pour me le reprocher, afin que je ne le fasse plus, et pour me pardonner. — Mon enfant, répondis-je, un père pardonne tout, même à un enfant qui n'est pas sage ; mais j'ai la joie de pouvoir te dire qu'en ce moment je n'ai rien à te pardonner. Je suis content de toi. Continue de travailler, d'aimer le bon Dieu, d'être fidèle à tes devoirs ; ta mère et moi nous serons bien heureux. — Oh ! papa ! le bon Dieu, qui vous aime tant, me soutiendra, pour que je sois votre consolation comme je le demande. Priez-le bien pour moi, papa. — Oui, mon cher enfant.

« Il me regarda avec des yeux humides, et se jeta à mon cou. J'étais moi-même fort attendri.

« — Papa ?... continua-t-il.

« — Quoi, mon cher enfant ?

« — Papa, j'ai quelque chose à vous demander ?

« Je le voyais bien, qu'il voulait me demander quelque chose, et ce qu'il voulait me demander, je le savais bien ! et, faut-il l'avouer ? j'en avais peur ; j'eus la lâcheté de vouloir profiter de ses hésitations.

« — Va, lui dis-je, j'ai des affaires en ce moment. Ce soir ou demain tu me diras ce que tu désires, et si ta mère le trouve bon, je te le donnerai.

« Le pauvre petit, tout confus, manqua de courage, et, après m'avoir embrassé encore, se retira, tout déconcerté, dans une petite pièce où il couchait, entre mon cabinet et la chambre de sa mère. Je m'en voulus du chagrin que je venais de lui donner et surtout du mouvement auquel j'avais obéi. Je suivis ce cher enfant sur la pointe des pieds, afin de le consoler par quelque caresse, si je le voyais trop affligé. La porte était entr'ouverte. Je regardais sans faire de bruit. Il était à genoux devant une petite image de la sainte Vierge ; il priait de tout son cœur. Ah ! je vous assure que j'ai su ce jour-là quel effet peut produire sur nous l'apparition d'un ange !

« J'allai m'asseoir à mon bureau, la tête dans mes mains, prêt à pleurer. Je restai ainsi quelques instants. Quand je relevai les yeux, mon petit garçon était devant moi avec une figure tout animée de crainte, de résolution et d'amour.

« — Papa, me dit-il, ce que j'ai à vous demander ne peut pas se remettre, et ma mère le trouvera bon : c'est que le jour de ma première communion vous veniez à la sainte table avec elle et moi. Ne me refusez point, papa. Faites cela pour le bon Dieu qui vous aime tant.

« Ah ! je n'essayai pas de disputer davantage contre ce grand Dieu qui daignait ainsi me contraindre. Je serrai en pleurant mon enfant sur mon cœur. — Oui, oui, lui dis-je, oui, mon enfant, je le ferai. Quand tu voudras, aujourd'hui même, tu me prendras par la main, tu me mèneras à ton confesseur, et tu lui diras : Voici mon père. »

SOUVENIRS DE PIE IX.

— A Rome on se plaît à rédire les traits d'inépuisable bonté dont la vie de Pie IX est remplie. Tout l'univers catholique se fait l'écho de tels récits. « Parlez-nous souvent de Pie IX et de Léon XIII, nous écrivait récemment encore un de nos correspondants, nous trouvons un grand charme dans les souvenirs du Saint-Père. »

Nous avons souvent obéi à cette invitation de la piété filiale ; nous le faisons encore aujourd'hui bien volontiers. Mais nous conseillons à ceux de nos abonnés qui aiment les gros livres riches en belles anecdotes, de se procurer les histoires complètes de la vie de Pie IX. On nous a fort recommandé celle qui a été écrite par M. Villefranche. (Prix : 7 fr., chez Josserand, éditeur, place Bellecour à Lyon.)

Gaëtano. — En 1824, un gentilhomme italien, appelé Gaëtano, âgé seulement de dix-sept ans, eut le malheur de se laisser séduire par les idées révolutionnaires et prit part à une conspiration à Rome. Il fut arrêté et condamné à la peine capitale. Comme on le conduisait au supplice, un jeune prêtre, ému de compassion, pria l'exécuteur de lui accorder auparavant quelques instants. Il courut au Vatican, se jeta aux pieds du Pape et le conjura de commuer la peine de mort en une détention perpétuelle. Il obtint cette grâce et le condamné fut conduit au château Saint-Ange.

Vingt-deux ans après, le jeune prêtre se trouvait Pape sous le nom de Pie IX. Il se souvint du pauvre Gaëtano. Il se rendit un soir au château sous le costume d'un simple prêtre. Le geôlier ne le connaissant pas, le traita durement ; cependant, devant la présentation d'un laisser-passer venant de haut lieu et prescrivant de le laisser seul pendant une heure avec le prisonnier, il lui permit d'entrer.

— Que me voulez-vous ? lui dit Gaëtano. — Je vous apporte des nouvelles de votre mère. — Ma mère ! Elle n'est donc pas morte de chagrin ? Merci de cette bonne nouvelle ! — Oui, elle vit et m'envoie ici pour vous apporter des consolations et l'espérance de jours meilleurs. — Enfin Dieu a eu pitié de moi. Tous les anges ne sont pas au ciel ; j'en ai trouvé un sur la terre ; il est près de moi. — Vous auriez dû écrire au Pape et implorer sa clémence. Un crime commis à dix-sept ans, dans toute l'effervescence de la jeunesse, était suffisamment expié par les tristesses d'une longue détention. — Je lui ai écrit plusieurs lettres, où je confessais humblement mes torts. Mais elles sont restées sans réponse. — Ecrivez de nouveau. — On ne la présenterait pas à Grégoire XVI. — Grégoire XVI n'est plus de ce monde ; écrivez à Pie IX, — Mais qui lui fera passer ma supplique ? — Moi-même. Ecrivez-lui donc ; voici du papier et un crayon.

Pie IX ayant pris ce recours en grâce, dit au prisonnier : « Soyez sans inquiétude, mon bon ami, ayez confiance et priez Dieu pour Pie IX. »

Sur ce, le geôlier entre et crie : « Allez au diable, M. l'abbé, vous

avez abusé de votre permission ; votre heure est passée de plusieurs minutes. Allons, décampez ou je vais employer la violence. — Pourquoi cet emportement et ces blasphèmes ? C'est fort mal ; si le Pape le savait ! — Et quand même il le saurait, peu m'importe, le Pape ne s'occupe pas plus de moi que je ne m'occupe de lui. — Vous ne le connaissez pas. — Allons, vite, débarrassez-moi de votre présence. »

Pie IX, étant sorti de la prison, se rendit chez le gouverneur du château. — « Encore un fâcheux, grommela celui-ci entre ses dents; allons, vite, Monsieur l'abbé, que voulez-vous ? Je suis fort occupé je n'ai pas de temps à perdre. — Je demande la grâce du prisonnier Gaëtano. — Vous plaisantez ! le Pape seul peut l'accorder. — C'est en son nom et par son ordre que je la demande. — La preuve ? — La voici. »

Et Pie IX se mit à écrire un ordre ainsi conçu : « J'enjoins au gouverneur du château de Saint-Ange de mettre sur le champ en liberté le prisonnier Gaëtano et de révoquer son geôlier.

« Signé : Pie IX. »

Quelque temps après, le geôlier reçut un autre emploi, à condition qu'il ne serait plus brutal ni blasphémateur, ce dont il se corrigea parfaitement.

L'Artiste indigent. — Voici un autre trait raconté par un correspondant de Rome :

Je rencontrai, il y a quelques jours, le bon Frère Christophe, des Religieux des SS. Vincent et Anastase. Il portait un magnifique haut-relief en ivoire, représentant saint Michel d'après le chef-d'œuvre du Guide, tant admiré à l'église des Capucins. Ce travail était d'une finesse exquise.

« Tenez, me dit-il : un artiste distingué par son talent et digne d'estime pour sa grande piété, étant réduit à la misère, voudrait vendre ce travail fort apprécié. Il en demande 1500 livres (francs). Mais où sont les *forestieri dei tempi passati*, où sont les étrangers du temps passé, pour acheter cet objet assurément fort beau et relativement d'un prix modéré ?

Et le bon Religieux se désolait de ne pouvoir secourir l'indigence de l'artiste.

Après avoir inutilement tenté de tous côtés, il essaya enfin de pénétrer auprès du Saint-Père. Il obtint que le relief en ivoire fût présenté. Mais le Saint-Père ne répondit rien. Il y avait eu ce jour-là tant de nécessités pressantes à secourir, tant de pauvres à soulager, tant d'œuvres et tant d'institutions charitables à soutenir, qu'on n'osa plus en parler.

Frère Christoforo revint découragé auprès de son protégé. L'artiste , en proie au désespoir, navré de douleur, s'écrie alors : « Brisons ce malheureux travail, puisqu'il ne peut me sauver de la misère ; le sort d'un artiste est donc celui d'un mendiant ! »

Le bon Religieux le console, lui recommande surtout la prière et la confiance en Dieu, mais se retire plein de tristesse.

Le lendemain matin, on vient le chercher de la part de Mgr Ricci. Il se rend au Vatican.

En s'éveillant le matin, le Saint-Père avait dit, comme s'il venait de se souvenir de la proposition de la veille. « Mais puisque c'est un pauvre artiste qui a certainement besoin d'être secouru, il faut acheter le relief d'ivoire qu'on m'apportait hier. » Et la somme demandée fut remise au frère Christophe.

Faut-il ajouter que la joie entra dans le cœur de l'artiste et qu'il fit monter vers le ciel une ardente prière pour son généreux bienfaiteur ?

Récompense d'un verre d'eau froide donnée au Vicaire de Jésus-Christ. (1).

Le 3 août 1809, le village de Piolenc (Vaucluse) était en fête. Un courrier avait annoncé, la veille au soir, que le Souverain-Pontife Pie VII devait traverser ce village dans la journée du lendemain. Aussitôt la population s'était émue ; la nouvelle avait été portée dans les campagnes et dans les pays voisins, et on avait vu accourir de tous côtés les populations avides de contempler les traits du chef de l'Eglise. Dès le matin, tous avaient quitté leurs travaux et se préparaient à recevoir aussi dignement que possible le Souverain-Pontife. L'autorité municipale elle-même, ne consultant que l'ardeur de sa foi, faisait dresser avec des rameaux de buis un arc-de-triomphe sur la route où le Pape devait passer. Les préparatifs durèrent toute la matinée.

A midi, malgré les ardeurs du soleil, hommes, femmes, vieillards et enfants stationnaient sur le chemin. Le curé et les principaux habitants du pays se tenaient sous l'arc-de-triomphe, tandis qu'une partie de la foule était allée au-devant du Saint-Père. Le voyage de Pie VII faisait le sujet de toutes les conversations. Cependant le temps s'écoulait : on attendait avec anxiété, car il était déjà près de cinq heures.

Tout à coup le roulement d'une voiture se fait entendre ; les cœurs battent d'émotion, les respirations s'arrêtent, tous les regards se dirigent vers le détour du chemin. Bientôt apparaît un carrosse attelé de six chevaux de poste et entouré de gendarmes. Une immense acclamation retentit : *Vive le Pape !* La voiture s'approche ; on peut déjà apercevoir, à travers les glaces de la portière, la figure de Pie VII, pâle et souffrante, mais empreinte d'une douceur évangélique. Le Pape est rêvetu de la soutane blanche, du camail et de l'étole rouge ; il porte une calotte blanche bordée de rouge. A sa gauche est un ecclésiastique en camail violet, qu'on ne reconnaît pas (Mgr Doria, prélat de la chambre apostolique). Le carrosse pontifical est suivi de deux autres voitures où se trouvent des ecclésiastiques et aussi quelques laïques dont l'un est décoré du ruban de la Légion d'honneur. Ce dernier est reconnu pour un commissaire du gouvernement français ; on prononce tout bas son nom : c'est le colonel de gendarmerie Boisard, qui a accepté la triste mission de conduire le chef de l'Eglise en captivité. Les voitures avaient dépassé les premières maisons du village ; elles s'avançaient lentement au milieu d'un peuple à genoux, sur qui le Pape répandait d'une main tremblante ses bénédictions. Devant la majesté résignée de ce noble vieillard, tous les yeux se mouillaient de larmes, toutes les bouches faisaient entendre des protestations d'amour et de dévouement. Tandis que les mères le montraient respectueusement du doigt à leurs enfants, les hommes le saluaient, élevant leurs chapeaux en l'air et faisant éclater leur enthousiasme par des vivats répétés. Cependant quelques uns ne craignaient pas de manifester l'indignation qu'ils éprouvaient en voyant les six gendarmes qui formaient l'escorte ; un vieillard s'enhardit même jusqu'à asséner un coup de bâton sur un de leurs chevaux. A mesure que le cortége avançait, il était suivi par la foule qui grossissait de plus en plus. La chaleur était excessive. Le Pape, enfermé dans sa voiture, depuis le matin, était

(1) Ce fait a été raconté, il y a quelques années, par la *Semaine de Nîmes*.

accablé de fatigue; il témoigna le désir de se rafraîchir ; mais l'escorte qui avait de la peine à contenir la population, refusa de s'arrêter. On traversa ainsi tout le village et l'on arriva sous l'arc-de-triomphe dressé au Portail-Neuf. Le curé et les notables attendaient là pour haranguer le Souverain-Pontife, mais ce fut en vain. Sur l'ordre du gendarme, ils furent obligés de s'écarter et purent à peine s'agenouiller pour recevoir la bénédiction apostolique.

Le Pape demandant de nouveau à boire, on consentit enfin à s'arrêter devant la dernière maison de la bourgade, située à gauche de la route, à cinquante pas environ de l'arc-de-triomphe. Sur le seuil de cette maison était une jeune femme tenant un enfant dans ses bras. Toute heureuse de l'honneur qu'elle recevait, elle s'empressa d'aller chercher une bouteille de vin et une carafe d'eau avec un verre posé sur une assiette, qu'elle présenta respectueusement. Le Pape prit le verre: Mgr Doria lui offrit du vin, mais il refusa et dit qu'il se contentait d'un verre d'eau. Lorsque le Pape se fut désaltéré, le prélat remit à la jeune femme, tremblante d'émotion, le verre dans lequel le Souverain-Pontife avait trempé ses lèvres, en lui disant en français: « Dieu vous le rendra, Madame! » Pie VII la remercia de la main et lui donna sa bénédiction.

Tout cela n'avait pas duré cinq minutes. Les gendarmes témoignaient déjà leur impatience. « Allons, avancez donc, » dit celui qui commandait l'escorte. A cet ordre les postillons fouettent les chevaux, la foule s'écarte et les voitures se remettent en marche. Mais la population veut accompagner le Souverain-Pontife et longtemps encore, elle fait retentir sur la route le cri mille fois répété: *Vive le Pape!*

La jeune femme qui avait eu l'insigne honneur d'étancher la soif de l'infortuné Pontife, était toute interdite par l'émotion. Elle suivit des yeux le cortége tant qu'elle put l'apercevoir, et longtemps elle prêta l'oreille au bruit lointain des acclamations qui accompagnaient le Pape. Alors seulement, elle rentra dans sa maison, tomba à genoux et, les larmes aux yeux, elle remercia Dieu de la faveur qu'elle venait de recevoir.

Depuis lors, de longues années se sont écoulées, mais ce souvenir est resté toujours cher à sa mémoire. Ses enfants et ses petits-enfants en ont souvent entendu le récit de sa bouche, et ils l'ont conservé comme l'un de leurs plus précieux héritages de familles, en même temps qu'ils ont gardé comme une relique le verre qu'avaient touché les lèvres du Saint-Père. Et maintenant encore, malgré ses quatre-vingt et quelques années, cette aïeule vénérable ne peut se rappeler sans émotion, le souvenir du 3 août 1809, et lorsqu'elle raconte ce fait avec une ardeur presque juvénile, elle ne manque pas de sortir de sa maison et de montrer avec son bâton l'endroit précis ou s'arrêta la voiture pontificale; une dalle en marque la place. C'est là, dit-elle, que j'ai donné à boire au Saint-Père et que j'ai reçu sa bénédiction.

Cette bénédiction lui a porté bonheur et Dieu lui a rendu au centuple le verre d'eau froide donné au Vicaire de J.-C. Sa famille, profondément attachée aux antiques traditions du foyer domestique, l'entoure de respect et de vénération, et son petit-fils lui apporte la plus grande consolation qu'une mére pieuse puisse attendre ici-bas : il sert l'Eglise dans les rangs de la hiérarchie sacerdotale.

FAITS RELIGIEUX

— Le Samedi-Saint le Sacré-Collége a présenté ses souhaits au Pape à l'occasion des fêtes de Pâques. A l'adresse lue par S. E. le

cardinal-doyen, Sa Sainteté a répondu par une allocution dont nous citons quelques lignes : « La guerre entreprise dès l'origine contre la Papauté continue aujourd'hui très-implacable sur toute la terre, et elle emploie les armes les plus indignes et les plus déloyales. Mais, Nous, les yeux fixés au ciel, confiant dans le secours divin, Nous sommes préparé à la soutenir pour défendre les droits sacrés de l'Eglise et du pontificat romain, et aussi pour faire éprouver en abondance, si cela Nous est donné, aux enfants ingrats qui combattent ce pontificat, les bienfaits et les influences salutaires de cette divine institution. »

— La municipalité de Rome s'associe, comme elle peut, aux vexations du gouvernement italien. Elle vient de décider que l'enseignement religieux ne serait plus obligatoire dans les écoles primaires. Les journaux de Rome assurent que la population est indignée. — Les catholiques du monde entier verront là une nouvelle preuve de l'efficacité des garanties que la Papauté et la Religion peuvent trouver dans la Ville éternelle sous la domination du gouvernement italien.

— La hiérarchie catholique a été récemment rétablie en Ecosse. Cette restauration a été le couronnement du règne de Pie IX ; mais c'est Léon XIII qui l'a proclamée. Il y a actuellement en Ecosse 360,000 catholiques répartis entre six diocèses ; en 1828, il n'y en avait que 80,000.

— Au Maduré (Hindoustan), un nouveau fléau s'est abattu sur ce pauvre pays ; après la famine, le choléra, la dyssenterie et la fièvre typhoïde, voilà les nuées de sauterelles qui dévorent les récoltes tardives et les nouvelles semailles. Les missionnaires sont de nouveau aux abois, tout en remerciant le Seigneur du nombre étonnant de conversions opérées.

— Dans le canton de Génève, en Suisse, la persécution continue son cours. A Chêne-Bourg, il y a eu profanation de l'église et même des vases sacrés par les émissaires de la police, et le curé a été incarcéré ; les paroissiens sont dans la désolation.

— A Constantinople (Turquie), les vaillantes filles de Saint Vincent de Paul soignent 2,400 malades, 120 vieillards, 40 aliénés ; elles ont 5 écoles, 2 orphelinats, une crèche ; environ 1,600 enfants dont 500 internes.

— *Une magnifique offrande à Léon XIII.* — Au moment où les journaux catholiques propagent une souscription pour offrir à Léon XIII un don de joyeux avénement, nous avons à signaler l'admirable générosité d'une âme catholique et française :

Mme la marquise Duplessis-Bellière vient de faire don au Saint-Père, pour servir au Nonce apostolique, de l'hôtel magnifique qu'elle possède à Paris. A cette donation elle a ajouté la cession gratuite de plusieurs propriétés foncières d'une valeur de plus de deux millions. C'est environ quatre millions qu'elle vient d'offrir au Saint-Père comme don de joyeux avénement au trône pontifical.

— *La famine en Chine et en Abyssinie.* — La famine s'est abattue sur la Chine d'une façon bien autrement effroyable que sur l'Inde. « C'est, au dire d'un témoin oculaire, le plus épouvantable fléau qui ait affligé l'humanité depuis plus de deux siècles. » Les provinces de Chih-li, Honan, Shan-Tung, Shans-hi et Shensi dans lesquelles régne la famine en ce moment, contiennent une population de *soixante-quinze millions* d'habitants qui pour la plupart meurent de faim. Dans plusieurs parties de la contrée il n'est pas tombé d'eau pen-

dant trois ans; la destruction des forêts a été suivie de modifications dans les conditions climatériques, et il en est résulté le dessèchement complet des immenses plaines du nord de la Chine.

Dans la partie sud de la région atteinte par le fléau, il n'existe plus ni grains, ni légumes d'aucune sorte, la population en est réduite à dépouiller les arbres pour en manger l'écorce ; il ne reste même plus dans le pays la moindre trace de racines sauvages, tout a été dévoré par les malheureux affamés.

Plus tard ils ont mangé le chaume qui recouvrait leurs maisons, et on en voit qui avalent de la terre pour apaiser leur faim. Les maris vendent leurs femmes, les parents leurs enfants; on cite de nombreux exemples de mères qui ont préféré donner la mort à leurs nouveau-nés plutôt que de les voir mourir d'épuisement.

Le gouvernement de Pékin fait ce qu'il peut pour conjurer le fléau ; malheureusement il n'y a guère de remède, à cause de l'étendue de la région affectée, d'abord, puis à raison de la grande difficulté des communications.

— En Abyssinie (Afrique), la famine cause en ce moment des ravages dont on ne peut se faire une idée, et donne lieu aux plus horribles scènes.

— *Pologne.* — Les exilés de Sibérie ont fait parvenir à Rome une adresse qui devait être remise au Pape après Pâques par le prince Adam Sapieha et les prêtres uniates échappés à ces contrées glaciales. Les exilés peignent leurs souffrances; les prêtres sont au nombre de quatre cents, et les laïques près de cent mille. Tous souffrent pour la foi ; la Russie n'a pour les persécuter que des *prétextes politiques.* Mais pour les persécuteurs moscovites, célébrer les saints mystères est un crime politique, refuser d'accepter dans la liturgie la langue russe est un autre crime. Et ces hommes prétendent s'intéresser au sort des peuples chrétiens de la Turquie. — (L'œuvre d'assistance des prêtres polonais exilés en Sibérie et dans l'intérieur de la Russie ne doit pas être oubliée. Les aumônes à leur adresse peuvent être envoyées à M. Emile Clarisse, correspondant du comte Ladislas Plater, à Saint-Omer (Pas-de-Calais); ou à M. le chanoine Millault, curé de Saint-Roch, Paris ; ou à Mme Henri Poirier, rue du Palais-de-Justice, Chartres.

— *La Société du courage catholique.* — Le manque de courage dans la profession de la foi catholique parmi leurs compatriotes, a suggéré à quelques jeunes gens de Turin la pensée de s'unir entre eux sous le titre de *Société du Courage Catholique.* Ils se sont donné cette ancienne devise de la vrai noblesse : *Potius mori quam fœdari* (plutôt la mort que le déshonneur), et ils y ajoutent ce cri des vrais croyants: *Tous et tout pour Dieu !*

Voici les sept points principaux de leur programme :

1° Professer les principes catholiques avec constance, fermeté, courage, sans provocation aucune, sans audace et sans effronterie ;

2° Défendre et revendiquer avec ardeur la liberté, non pas celle du mal, qui n'est que la licence, mais cette liberté qui s'avance sans dévier, se tenant dans l'orbite tracé par la foi et la morale catholiques, et marchant à rangs serrés à la voix et sous l'autorité de l'Eglise et du Pape, de l'évêque et du clergé ;

3° Fréquenter publiquement les sacrements à des époques déterminées, et le faire sans ostentation comme aussi sans regarder timidement autour de soi ;

4° Participer ensemble à toutes les processions générales, à toutes les grandes démonstrations catholiques, avec l'assentiment de l'autorité locale ;

5° Observer, sans rougir, les commandements de Dieu et de l'Eglise ;

6° Se tenir loin des mauvaises compagnies, des spectacles impies ou immoraux, rejeter la mauvaise presse, en un mot, éviter tout ce qui peut porter au mal ;

7° Honorer de préférence les hommes de caractère et rendre des hommages publics et solennels à quiconque affronte publiquement le danger de souffrir persécution pour la défense de la foi ou de la morale.

Voilà une association qu'on pourrait établir avec avantage en plus d'un endroit.

Œuvre du vœu national au Sacré-Cœur.— Les pierres du sanctuaire. — Les piles de maçonnerie qui forment le gigantesque pilotis de l'édifice sont terminées.

On construit les arcs en pierre de taille qui relieront entre elles ces colonnes et leur donneront la cohésion.

La réunion des arcs formera la plate-forme sur laquelle reposera la basilique.

Le Comité de l'œuvre a pensé satisfaire la piété des personnes, des familles et des associations chrétiennes qui s'efforcent de propager la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, en leur demandant d'offrir à titre d'*ex-voto* une ou plusieurs pierres qui entreront dans les fondements de l'édifice et qui contribueront à en supporter la masse. Ces pierres seront une manifestation matérielle et un symbole de l'appui qu'elles ont prêté aux débuts de cette grande et pieuse entreprise.

Des mesures ont été prises pour que ces *ex-voto* aient une individualité précise. Chacun d'eux portera gravées les initiales des donateurs, et un registre est dores et déjà ouvert et indique la situation exacte des blocs, au dessus de tel ou de tel puits, dans telle ou telle couche de maçonnerie.

Le *Bulletin* mensuel de l'œuvre publie successivement les extraits de ce registre.

Plusieurs personnes peuvent s'associer pour offrir une pierre.

Nous ne doutons pas que beaucoup de familles, parcisses et congrégations ne s'estiment heureuses de saisir ce moyen pour se placer pour ainsi dire à la base de l'œuvre.

Les prix des pierres sont ainsi fixés : 120 fr. pour une pierre destinée aux fondations. 300 fr. pour une pierre destinée à la crypte.

— *Le sou d'or de la charité, œuvre de réparation et de supplication.* —Appel à tous les catholiques et tout spécialement aux associés du Saint Scapulaire, pour contribuer à la construction du monastère des Carmélites à Jérusalem, par la modique obole de **cinq centimes une fois donnée**.

Tout zélateur ou zélatrice qui fera la collecte de **Six francs**, aura droit à un petit souvenir des Lieux Saints, déposé sur le calvaire et bénit sur le saint Sépulcre. (Les collectes doivent être adressées, en **mandat-poste**, à M. Alfred Monbrun, **rue de la Monnaie, 18**, à Bordeaux. Lequel est chargé d'envoyer aux zélateurs le souvenir des Lieux Saints).

Ce monastère sera érigé en face du Calvaire, à quelques minutes de la grotte de Gethsémani, et à 180 pas du lieu de l'Ascension. Les religieuses Carmélites qui auront le bonheur de l'habiter, seront les

gardiennes du Sanctuaire, qui est déjà devenu lieu de pèlerinage, bien qu'il ne soit pas encore terminé. Elles y réciteront souvent la belle prière, qui y a été composée, afin d'attirer de nouvelles bénédictions sur le monde entier et en particulier sur la pauvre Palestine, privée depuis tant de siècles de la prière perpétuelle, et incessamment souillée par tant de profanations.

Avantages spirituels en faveur de toute personne qui donnera l'obole du sou (5 centimes.) Chaque année pendant 20 ans, **15 messes, 100 communions, 7 neuvaines de prières en union des 7 demandes du** Pater Noster. — A perpétuité : Une participation aux mérites des prières et œuvres de pénitence qui se feront dans le monastère.

Les noms des donateurs seront inscrits sur un registre gardé dans les archives de la communauté, et ceux des zélateurs, zélatrices et bienfaiteurs insignes le seront en outre sur un tableau.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 2 beaux cœurs.

Lampes. — 86 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Avril, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 62 ; devant Notre-Dame du Pilier, 5 ; devant Saint Joseph, 8. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 33 enfants ont été consacrés, dont 11 de diocèses étrangers.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 276.
Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 302.
Nombre de visites faites aux clochers : 127.

— Le dimanche des Rameaux, à la cathédrale de Chartres, un salut solennel a terminé les offices du chapitre ; la galerie de l'abside était illuminée et les motets du chœur de chant indiquaient une véritable fête. Le retour de Monseigneur notre évêque, arrivé de Rome la veille au soir, provoquait cette démonstration. On voulait remercier Dieu de l'heureux accomplissement d'un voyage auquel le diocèse entier avait dû prendre intérêt.

Sa Grandeur a passé quinze jours à Rome et, dans ce court espace de temps, a pu voir trois fois sa Sainteté Léon XIII ; la première fois au consistoire du 28 mars, où Monseigneur Mac-Closkey, archevêque de New-Yorck, bien connu à Chartres où il a fait plusieurs pèlerinages, recevait le chapeau cardinalice ; la seconde fois, dans une audience particulière assez longue ; la troisième, en accompagnant le Pape durant toute une audience donnée à de nombreux pèlerins, c'est-à-dire pendant au moins une heure et demie. Dans cette dernière circonstance, Monseigneur passait au milieu des rangs tout près de Sa Sainteté qui lui communiquait ses impressions, admirable épanchement d'une charité paternelle pour tant de fils agenouillés autour de lui.

C'est le mardi, 2 avril, après huit heures du soir, que notre vénérable évêque eut son entretien particulier avec le souverain pontife ; Sa Grandeur tenait à exposer à Léon XIII comme autrefois à Pie IX l'état de son diocèse, et à lui présenter les vœux du clergé et des fidèles soumis à sa juridiction épiscopale.

Les associés de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre n'ont pas été oubliés dans cette entrevue. Les séminaires avaient

remis à Monseigneur une adresse pour le Saint-Père ; nous avions aussi donné la nôtre avec demande de bénédiction pour l'œuvre des clercs de Notre-Dame de Chartres et pour l'archiconfrérie qui la soutient. Le personnel de la Maîtrise et les bienfaiteurs de l'établissement sont intéressés à une cause commune : la formation de futurs prêtres et la glorification de Notre-Dame de Chartres par l'éclat de son sanctuaire et de son pèlerinage. Tel était l'objet pour lequel nous avions osé demander la bienveillante médiation de notre évêque auprès de Sa Sainteté ; et nous avons eu la joie de participer spécialement aux faveurs spirituelles accordées par Léon XIII.

Le 8 avril, le Saint-Père a reçu de notre évêque des détails plus précis sur l'église et le pèlerinage de Notre-Dame de Chartres. Ces gloires de Marie sont bien chères au successeur de Pie IX.

Monseigneur est sorti fort ému de ses entretiens avec le souverain Pontife, et à son retour à Chartres, il a aimé à redire son bonheur, et à faire l'éloge de l'extrême amabilité du nouveau Pape.

Sa Grandeur et M. le chanoine Roussillon qui l'accompagnait à Rome, avaient été préparés aux pieuses émotions de la ville éternelle par un pèlerinage à Lorette.

Monseigneur s'y était arrêté, en se rendant à Rome, et y avait passé deux jours, le 24 et le 25 mars. Qu'elle est belle la fête de l'Annonciation dans l'église de Notre-Dame de Lorette ! Nous étions, le même jour, réunis à la Crypte chartraine qui est affiliée à Notre-Dame de Lorette, et nous chantions un salut pour l'évêque pèlerin qui avait demandé cet office exceptionnel aux pieds de notre Madone. Notre pensée voyageait avec délices jusqu'à la *Santa casa*.

Nos lecteurs savent qu'on désigne ainsi la sainte maison témoin de l'Incarnation du Verbe, maison que les anges transportèrent de Nazareth à Lorette, et qui se trouve intacte mais revêtue de riches ornements dans ses parois extérieurs, au milieu d'une grande église qui lui doit sa renommée. Le toit sous lequel le Verbe divin habita visiblement parmi les hommes ; le seuil sur lequel il a joué, enfant, et qu'il a franchi tant de fois, pendant trente-trois ans ; le foyer où il venait s'asseoir et recueillir avec docilité les conseils de Marie et de Joseph ; la vaisselle qui servit aux repas de la sainte famille, l'armoire aussi apportée par les anges ; enfin les murs qui ont entendu, comme de célestes harmonies, le divin colloque, de Jésus et de Marie ; quelles impressions ne cause pas la vue de toutes ces choses ! Aussi les étrangers affluent-ils sans cesse à la *Santa casa*, et surtout en la fête de l'Annonciation, à l'anniversaire du *Fiat* qui a sauvé le monde.

C'est à l'autel précieux, renfermé dans la sainte Maison, que Monseigneur a célébré les saints mystères le 24 et le 25 mars. Sa Grandeur a pu entendre, ces jours-là aussi, les offices chantés dans la basilique et contempler avec édification les témoignages de dévotion expansive que donnent les innombrables pèlerins de Notre-Dame.

— Pendant le mois de Marie qui va s'ouvrir bien des prières vont être adressées à Notre-Dame de Chartres. Tous les jours de ce mois béni sont comme des jours d'audience privilégiée où la Reine du Ciel, attend, les mains pleines d'exceptionnelles richesses, ses innombrables enfants et surtout les plus dévoués à son culte. Aussi que d'affligés, que d'infirmes, que d'âmes en quête de grâces diverses comptent sur les bénédictions de Mai !

Le 31 du mois, Chartres fêtera l'anniversaire du couronnement de la Madone du Pilier et cette solennité sera particulièrement une occa-

sion de vœux ardents. Nous nous permettons de désigner pour ce jour-là à nos associés un objet de communes prières. Si le but actuellement poursuivi par les meneurs de la Révolution est atteint, Paris aura vu s'accomplir, le 30 mai, un acte inqualifiable, et cela au nom de ce qu'ils appellent la France; le centenaire de Voltaire aura été fêté avec éclat; il faut que la vraie France, c'est-à-dire la France catholique détourne par ses supplications à Marie, reine de miséricorde, les fléaux de la colère céleste.

Fêter le centenaire de Voltaire !! Il ne nous manquait donc plus que cette honte. Et tout le clan de la libre-pensée par des articles de journaux et de feuilles de toute sorte recommande la manifestation en l'honneur du patriarche de Ferney !

Un des comités formés pour organiser la fête nationale, déclare en ces termes le dessein qu'on se propose : « C'est Voltaire, l'ennemi » de la superstition dont nous avons toujours voulu et dont nous » voulons encore honorer la mémoire. Le centenaire de Voltaire litté- » rateur, n'aurait rien signifié du tout. Le centenaire de celui qui a dit : » *Ecrasons l'infâme!* aura au contraire une éclatante signification ! »

Voilà qui est franc et clair. — Comme philosophe, comme poëte, comme savant, Voltaire a perdu beaucoup et certes à bon droit dans l'opinion : que d'hommes lui ont été supérieurs sous tous ces rapports, et n'ont pas obtenu les honneurs publics !... Mais sous le rapport de l'impiété, de l'hypocrisie, de la dissolution des mœurs, de tous les vices enfin, il prime sans contredit. Sa vie appartient à l'histoire, et l'histoire ne trouve pas de termes assez violents pour caractériser ce monstre, ce porte-étendard de la guerre contre Dieu ; ce singe de génie chez l'homme en mission par le diable envoyé, a dit lui-même un libre-penseur de notre temps ; le dernier des hommes par le cœur, a dit un de ses contemporains ; celui dont Joseph de Maistre a si bien apprécié la valeur en ces termes : « Paris le couronna, Sodôme l'eut banni ; » celui qui se prosternait platement devant les ennemis de la France, et qui à tout propos vomissait des insultes à sa patrie et réclamait de vils traitements pour le pauvre peuple ; celui enfin qui a eu l'audace de souiller la mémoire de Jeanne d'Arc, la libératrice de la France, dans le livre le plus sordide qu'un libertin ait pu écrire.

Eh ! bien voilà l'homme que les démocrates proposent aux hommages de la nation. Et la raison en est bien simple, d'après les déclarations de ces Messieurs. Voltaire a consacré toute son ignoble vie à *l'écrasement de l'infâme*, c'est-à-dire du christianisme, c'est-à-dire de Jésus-Christ.

En 1870 Paris érigea une statue à Voltaire, et les catastrophes suivirent de près. Qu'arrivera-t-il en 1878, si le dessein des francs-maçons n'avorte pas ?... Pitié, mon Dieu, pitié pour la patrie ! O Notre-Dame de Chartres, sauvez-nous !.....

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Dans un grave accident arrivé à une personne qui m'est bien chère, j'avais promis deux messes à Notre-Dame de Chartres. Le péril étant passé, je viens acquitter ma promesse et remercier la bonne Mère. (N., abonné à la Voix de Notre-Dame.)

2. Notre-Dame de Chartres nous a exaucés. Mon frère a été béni. Nous venons dire notre reconnaissance à Marie ; nous demandons une messe à son autel et une neuvaine de lampe devant sa statue de la Crypte. (L. L., de Paris.)

3. Une neuvaine de messes d'action de grâces, s'il vous plaît. Notre-Dame de Chartres a couvert de sa protection la mère et l'enfant recommandés. Je vous envoie un cœur en vermeil, ex-voto destiné à l'autel principal de l'église souterraine. (A. D., de Paris).

4. Voilà près d'un an que sollicitant par l'intercession de Notre-Dame de Chartres une grâce importante, je promis, si elle m'exauçait, de le publier dans son bulletin de pèlerinage. Au bout de la troisième neuvaine, j'ai obtenu la faveur dont j'avais si grand besoin; je remplis mon engagement dans le but d'honorer la très-sainte Mère. (F. P., du diocèse du Mans).

5. Les douze élèves que j'ai présentées à l'examen pour le certificat d'études ont été reçues. Gloire à Notre-Dame de Chartres à qui nous nous étions toutes recommandées! Huit de ces chères élèves croient ne pouvoir mieux exprimer leur reconnaissance qu'en demandant des messes à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. J'avais promis, moi aussi, d'en demander une dans le cas où le succès serait général comme il l'a été par la protection de Marie.

(Sœur J., religieuse du Sacré-Cœur, à S., diocèse de Bayeux).

6. Ma fille avait confié le succès de son examen à la protection de Notre-Dame de Chartres et de Notre-Dame de Fourvières. 70 aspirantes ont été reçues sur 218 qui se présentaient; ma fille a été la 11e. A Marie tous nos remerciements! (J. S., de Lyon).

7. Monsieur J., un habitant de Chartres, vient d'échapper à un grand péril. Pendant qu'il était dans sa chambre, un gros meuble lui tombe sur le corps et se brise; les portes sont arrachées par la violence du coup et les verres volent en éclats. Monsieur J. parvient à se débarrasser; il n'a pas même une égratignure. C'est à la médaille de Notre-Dame de Chartres qu'il dit devoir son salut; et nous remercions ensemble la Sainte-Vierge. (X.).

— *Nécrologie.* — M. le chanoine Marquet vient de mourir à l'âge de 72 ans; il a succombé le 23 avril à une douloureuse maladie. C'est après de longues années de ministère que M. Marquet avait été promu au canonicat titulaire, et dans les paroisses de Boissy-le-Sec et de Courtalain qu'il a administrées successivement il a laissé les meilleurs souvenirs. Ce n'était pas un homme d'une vertu ordinaire, dit-on partout où on l'a connu. Nous l'avons entendu louer principalement sur deux points: son exactitude en toutes choses et son amour pour les études sacrées. Ce respectable chanoine a langui environ cinq mois dans la solitude où l'avait cloué la maladie, avant de rendre à Dieu sa belle âme; sa piété exemplaire et de longue date l'a soutenu durant cette cruelle épreuve; ses visiteurs étaient fort édifiés de sa préparation ininterrompue à la vie du Ciel.

— Recommander des livres de mois de Marie, c'est la nécessité du moment pour les feuilles chrétiennes. Nous sommes aussi à même de le faire; peut-être plus d'un éditeur compte sur ce service de notre part. Mais l'embarras du choix entre tant de bons ouvrages nous conseille le silence toutefois; chacun de nos abonnés peut en trouver facilement chez les libraires de sa localité. La *Voix* se contentera pour aujourd'hui d'annoncer *Le Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres*, par M. l'abbé Bulteau. Prix: 1 f. 35, franco. S'adresser au concierge de la Maîtrise de Chartres.

— **L'Œuvre des Séminaires, son but, son importance, ses pressants besoins.** — Messieurs les Ecclésiastiques ont reçu des imprimés

portant ce titre et destiné à la propagande. La propagande a commencé en effet; des curés ont distribué des exemplaires à leurs paroissiens à l'intérieur ou à la porte de leur église le dimanche des Rameaux. Les *tracts* sont une forme de prédication qui peut aider celle de la chaire, et aujourd'hui l'on recourt à tous les moyens plausibles de faire connaître la vérité et d'étendre les bonnes œuvres. Or l'épiscopat tout entier excite les catholiques à s'intéresser plus que jamais à la cause des séminaires. — (L'imprimé ci-dessus indiqué se vend à Chartres, à la librairie J. L'anglois. — 1 f. le cent; 8 f. le mille.

— *Les Petites Sœurs des Pauvres.* — La quête annuelle en faveur de l'Asile des Petites-Sœurs des Pauvres a eu lieu le Vendredi-Saint à la Cathédrale, et le Jeudi-Saint dans les autres paroisses de la ville. Les jours où l'Eglise demande nos larmes sur Jésus abandonné des hommes et portant sa croix sont des jours bien choisis pour attirer l'attention de la charité sur la dernière des infirmités humaines : la vieillesse du pauvre. Honneur aux saintes filles qui ont compris cette situation du vieillard malheureux, et qui, sous les livrées de la religion, ont consacré leur vie à l'adoucissement de ce genre de souffrance.

C'était en 1840 que deux jeunes ouvrières de Saint-Servan, guidées par un vicaire de leur paroisse, recueillaient quelques veuves de pêcheurs dans une pauvre mansarde que nous avons eu la satisfaction de contempler depuis comme un reliquaire. Ainsi commencèrent l'Institut et les Hôtels-Dieu des Petites-Sœurs des Pauvres. Aujourd'hui il y a trois mille religieuses qui hébergent, nourrissent, consolent, égayent, sanctifient des milliers et des milliers de vieillards, et elles sont répandues dans bientôt toutes les contrées de la terre.

Voilà un des miracles contemporains et permanents de la religion chrétienne. Il faudrait avoir perdu le sens moral autant que les journalistes attitrés de la Révolution pour ne pas admirer ces choses sublimes. Un peu de foi, un peu de cœur et quelques pièces de monnaie, avec cela on devient très-volontiers un des pourvoyeurs de l'Asile des Petites-Sœurs des Pauvres.

— *Le Saint Rosaire.* — Le R. P. Marie Thomas, prédicateur de la station de Carême à la Cathédrale de Chartres a exercé un ministère très-laborieux durant la sainte quarantaine. Les instructions ont été multipliées dans une large mesure ; deux retraites successives données aux dames et une aux hommes ont mis le prédicateur plus près des âmes, si l'on peut ainsi parler, et ont mieux assuré le fruit de sa mission ; aussi l'avons-nous vu très-fréquemment occupé au tribunal de la pénitence. Mais de son passage à Chartres, un résultat que nous aimons à noter, c'est l'élan nouveau qu'il a imprimé parmi nous à la dévotion du Saint Rosaire.

« Prêche mon rosaire qui est un bouclier contre les traits de l'ennemi, le rempart de l'Eglise de Dieu et le livre de vie. » Ainsi parlait Notre-Dame à saint Dominique. Et les Frères Prêcheurs, enfants spirituels de saint Dominique, se sont attachés à cette parole comme au mot d'ordre le plus glorieux pour leur Institut. Sous leur impulsion les confréries du Rosaire se sont multipliées à l'infini. Il n'est presque pas de chrétien au monde qui ne possède, sous le nom de chapelet, une fraction du rosaire ; et tous nous aimons à le rouler dans nos doigts en répetant l'*Ave Maria*, cantique délicieux à la louange de notre bonne Mère.

Pie IX après avoir béni des chapelets s'exprimait ainsi dans une audience à Mgr de Laval : « Dites bien à tous les fidèles que le Pape ne se contente pas de bénir les chapelets, mais qu'il le récite tous les jours et qu'il invite tous ses enfants à faire comme lui. » — Saint Pie V récitait tous les jours ses quinze dizaines, et l'on se rappelle la victoire de Lépante.

Cette récitation quotidienne du chapelet est la source de grâces innombrables, et elle procure surtout la grâce d'une bonne mort.

Un auteur a fait ce calcul : chaque jour 53 *Ave Maria*, donnent 371 *Ave* pour chaque semaine, 1,590 *Ave* pour chaque mois et 19,345 *Ave* pour chaque année. Or, à chaque *Ave Maria* on dit : *Priez pour nous à l'heure de notre mort.* Si pendant une vie de cinquante, de soixante ou de quatre-vingts années, on répète ces mots tous les jours, calculez, si vous le pouvez ces nombreuses répétitions. Non, avec un pareil exercice, on ne peut pas mourir de la mort des réprouvés.

Au commencement du mois de Marie, une résolution à prendre c'est bien celle de s'appliquer désormais à la dévotion que nous venons de recommander à l'instar de notre prédicateur de Carême. Le trait suivant que nous avons lu récemment dans une feuille romaine sera un aiguillon pour notre zèle.

« Il est mort à l'hospice des incurables d'Anvers un vieux soldat qui avait passé une grande partie de sa vie éloigné des pratiques de la religion, peut-être plus par ignorance que par malice. Un bon prêtre a eu le bonheur, il y a trois ans, de le ramener à Dieu. Parmi les actes de piété qui lui plaisaient, il préférait le chapelet. Oh ! si je l'avais su plus tôt, disait-il, je l'aurais récité chaque jour. Si la sainte Vierge m'obtenait trois autres années d'existence, je réciterais autant de chapelets qu'il y a de jours dans ma vie. La sainte Vierge a daigné l'exaucer. Il avait calculé qu'il lui en faudrait 21,000 à vingt par jour, et le pauvre vétéran a toujours eu, pendant trois ans, le chapelet à la main pour accomplir son vœu. Il est mort en récitant le dernier *Ave Maria* de ses 21,000. »

Association de prières en l'honneur de Marie Immaculée pour le retour des Eglises dissidentes à l'unité catholique.

Cette Association a été établie à Chartres, en l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, le lundi de Pâques 1877. Son origine, ses espérances, son inauguration parmi nous ont été racontées dans la *Voix* au mois de mai suivant. Nous revenons aujourd'hui à ce sujet. Le 22 avril dernier, l'ancien confident de feu le Père Schouvaloff qui a tant prié pour la conversion de ses compatriotes schismatiques, le R. P. Tondini, fondateur de cette Association, était à la Crypte pour plaider lui-même la sainte cause qu un de ses confrères nous avait fait connaître, il y a un an.

Après la messe dite par Monseigneur, l'assistance nombreuse convoquée pour la circonstance a entendu avec un vif intérêt l'éloquent missionnaire barnabite. Le R. P. Tondini a expliqué : 1° l'opportunité de son œuvre, 2° la raison qui l'avait fait établir au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres.

Il est beau, il est noble de se dévouer pour sa famille, pour sa patrie. Notre grande famille, notre grande patrie, c'est l'Eglise que nous servons en concourant avec zèle au salut des âmes, seul but des souffrances de Notre-Seigneur. Tous ne sont pas appelés à prêcher, à défendre la religion ; Dieu choisit ses ministres. Mais il est

donné à tous de contribuer à l'avénement de Jésus-Christ par l'apostolat de la prière unie à la sienne. Jésus-Christ a daigné ainsi, pour nous faire comprendre notre dignité, nous constituer les coopérateurs de la Rédemption.

Et quand le recours à la prière en faveur des pauvres âmes a-t-il été plus nécessaire qu'aujourd'hui ? Une grande transformation s'accomplit dans la société ; on dirait que tous les peuples tendent à ne former dans un plus ou moins prochain avenir qu'une seule famille politique. Et en même temps, au point de vue de la religion, les peuples se voient soustraits un à un les appuis qu'ils recevaient de leurs constitutions respectives. Cette protection extérieure disparaissant peu à peu où trouverons-nous notre force pour les combats de la foi ? La *conscience chrétienne*, ce sera le dernier rempart contre les assauts de l'ennemi. Il faut que la religion ne puisse plus être attaquée en un pays quelconque, sans que les catholiques de tout l'univers n'en ressentent une douleur, n'en expriment une plainte. Cette conscience chrétienne, appelée à suppléer aux secours qu'on ne nous prête plus par ailleurs, l'Association aujourd'hui recommandée parviendra à la créer.

Dans chacune des églises séparées il y a des âmes de bonne foi qui par leurs vertus arrivent au paradis. Mais pour les nations ainsi livrées au schisme et à l'hérésie quel malheur que celui de ne pas mettre à profit la vérité toute entière, de retrancher quelque chose, dans l'enseignement et la pratique de la religion, aux paroles de Jésus-Christ qui sont toutes des paroles de vie éternelle !

Ce malheur est digne d'intérêt certes et réclame notre compassion. Il diminuera en raison de notre ferveur dans l'Association de prières. Nos frères séparés reviendront au giron de l'église romaine ; il n'y aura plus de moyen terme entre la vérité et l'erreur ; le monde sera partagé en deux fractions nettement tranchées : les vrais catholiques et les incrédules. Alors on ne parlera plus seulement de conscience *chrétienne*, mais de conscience *catholique ;* elle sera notre défense dans la guerre faite aux âmes.

Dans la seconde partie de son allocution, le R. Père a exprimé sa joie de voir la crypte de Notre-Dame de Chartres devenue point central de l'association. Il a raconté les merveilles qu'à faites la Vierge Immaculée pour amener la fondation de l'œuvre à laquelle il s'est consacré. Il dit comment l'Association qui se proposait d'abord la conversion des Greco-Russes, étend maintenant ses vues aussi sur l'église anglicane et sur toutes les églises dissidentes. Après une supplique adressée à Rome dans ce sens plus général. Pie IX l'a ainsi comprise, ainsi encouragée. — Le R. P. Tondini termine en suppliant les personnes pieuses d'assister fidèlement à la messe mensuelle dite pour l'Association, messe fixée par Monseigneur le premier samedi du mois à 7 heures. Une autre messe mensuelle sera dite au grand-séminaire de Chartres dans le même but.

La Sanctification du Dimanche.

Le lundi de Pâques, M. le comte de Cissey a fait à Chartres une conférence sur l'œuvre dominicale, dont il est le promoteur en France. La réunion présidée par Monseigneur a eu lieu dans la partie méridionale de la crypte au-delà de la chapelle Saint-Martin ; cette nef peut contenir un nombre considérable d'assistants et l'auditoire était en effet fort imposant. M. de Cissey que nous avions

déjà entendu dans le même lieu, il y a quelques années, est venu cette fois pour ainsi dire avec un accroissement d'autorité, vu que sa mission a été de nouveau bénie par Léon XIII dont il a été récemment solliciter la protection.

« Pour sauver votre malheureuse patrie, lui a dit le Pape, il faut des apôtres. Plus que jamais, il faut des dévouements apostoliques qui attirent sur leurs actions des grâces apostoliques. Votre œuvre a déjà été féconde en ces dévouements. Quelle en soit bénie!... Je sais, ajouta Sa Sainteté, tout ce que vous avez fait vous-même, pour le retour de votre patrie à l'observation du jour de Dieu. Vous avez été en France, pour cette œuvre, l'apôtre de mon prédécesseur; soyez également le mien. Je renouvelle toutes les bénédictions qu'il vous a accordées, je répète tout ce qu'il a dit en votre faveur, et vous continue la même protection, les mêmes encouragements. »

Nous avons lieu d'espérer que la visite de M. de Cissey à Chartres, que son discours à la crypte et la réunion des zélatrices ou il a encore parlé avec un redoublement de zèle, porteront beaucoup de fruits.

D'ailleurs l'association dominicale paraît maintenant solidement assise au milieu de nous, si l'on en juge par les renseignements suivants que M. l'abbé Bourlier, directeur de cette œuvre, a bien voulu nous communiquer. La ville de Chartres compte maintenant environ 1300 associés groupés sous une centaine de zélatrices. Il s'en suit que beaucoup de fervents chrétiens ont introduit des réformes dans leurs maisons, beaucoup d'ouvrières ont renoncé à tout achat et à tout travail interdits par les statuts ; une centaine de commerçants se sont décidés à fermer leurs magasins le dimanche..... Ce qui surtout donne confiance non seulement dans la persévérance des associés, mais encore dans le développement futur de l'œuvre, c'est la pensée que tous les efforts du zèle sont soutenus par un si grand nombre de prières. Le trésor spirituel recueilli tant dans les communautés religieuses et les pensions de la ville que par chacun des chefs de dizaines donne un chiffre de plus de soixante-seize mille prières et bonnes œuvres, dont près de trois mille messes et environ cinq mille ommunions offertes chaque mois pour le succès de l'œuvre.

C'est à ce concours encourageant de ferventes prières qu'il faut attribuer les premiers progrès obtenus dans le diocèse.

A Dreux, elle se développe d'une manière consolante. Un conseil a été formé ; des zélatrices dévouées se sont présentées et déjà plus de deux cents associés sont inscrits. — Plusieurs paroisses moins importantes parmi lesquelles on cite Châteauneuf, Senonches, Saint-Eliph, Rouvres, Gellainville, ont dû à l'initiative de MM. les curés une organisation assez rapide. Les adhésions relativement nombreuses sont pareillement signalées à Maintenon, Epernon, Champrond, Bailleau-sous-Gallardon, Berchères. En d'autres paroisses MM. les curés ont travaillé dans le même but sans doute, mais sans que le résultat nous soit connu. L'organisation d'un conseil dans chaque chef-lieu d'arrondissement faciliterait beaucoup les rapports entre les paroisses et le comité central.

— *Meslay-le-Grenet.* — On se rappelle le fait scandaleux qui s'est passé en janvier 1877 sur le territoire de Meslay-le-Grenet : le fusillement et la destruction d'une croix par des chasseurs étrangers à la paroisse. Cet acte sacrilége attendait une éclatante réparation ; elle a eu lieu cette année, le 7 avril. La cérémonie dont nous avons été témoin

avait été préparée par une mission que le R. P. Marcel, mariste de Sainte-Foy, a prêchée avec un vrai succès. Toute la population se rendait fidèlement aux instructions à l'église du village ou dans une salle du hameau de Bérou ; il y a eu un certain nombre de retours à Dieu.

C'était un jour bien choisi que le dimanche de la Passion pour le solennel hommage qu'on devait rendre au signe de notre Rédemption. Les paroissiens de Meslay ont concouru avec empressement à la fête d'amende honorable. Les chasseurs qu'a flétris un verdict de la justice étaient absents, mais on avait sous les yeux des témoignages de leur repentir : leur offrande spontanée avait couvert les frais d'achat d'un bel harmonium pour l'Eglise et d'un nouveau Calvaire.

L'assistance à la messe paroissiale a été nombreuse ; elle le fut bien plus aux vêpres ; beaucoup de personnes étaient arrivées des paroisses voisines processionnellement et avec chant de cantiques. Aux vêpres nous avons eu occasion de comprendre l'effet d'une masse de voix accompagnées par l'orgue dans une église de campagne. Rien de délicat et d'artistique sans doute ; mais de l'entrain et presque du grandiose vu la puissance de sonorité, et, quand même, un caractère vraiment religieux vu la spontanéité et l'unanimité de prières.

M. le vicaire-général Barrier présidait l'office du soir. Deux choses nous ont frappé durant cette procession àlaquelle tant de monde prenait part ; ce fut d'abord le respect rendu à la vieille croix brisée qu'on avait enguirlandée de fleurs et qui était portée triomphalement par les jeunes gens du village ; ce fut aussi le chant enthousiaste et continu des cantiques par tous les habitants, hommes et femmes. A la station dans la plaine, environ à un quart d'heure de Meslay, le R. P. Marcel, monta près du nouveau calvaire et nous adressa un éloquent et vigoureux discours sur la puissance de la croix : *In hoc signo vinces.* A cette parole ardente de vrai missionnaire succéda la bénédiction du monument sacré par M. le vicaire-général et l'on reprit le chemin de l'église en redisant plusieurs cantiques et particulièrement celui qui a été composé six mois après le scandale et toujours chanté depuis par la population.

La bénédiction du Saint-Sacrement a terminé la fête, et M. le vicaire-général a félicité avant leur départ de l'église, les paroissiens de Meslay-le-Grenet qui s'étaient montrés de dignes chrétiens dans un acte de réparation honorable non-seulement pour la paroisse mais pour le diocèse.

— *Œuvre des Tabernacles.* — L'exposition des objets destinés aux églises pauvres par l'Œuvre des Tabernacles a eu lieu les 13, 14 et 15 avril. Une fois de plus nous avons pu admirer des travaux dus à l'union de l'art et de la charité. Nous avions plaisir à penser que chacun de ces dons représentait des prières et des actes de foi à la Sainte Eucharistie, les personnes qui ont confectionné ces objets ou qui les offrent n'ayant qu'un but : la gloire de Notre-Seigneur dans ses temples où tant d'âmes l'oublient.

Cette exposition comportait trente-quatre chasubles dont 18 blanches, — 8 chapes blanches, — 2 bannières, — 4 dais, — 4 écharpes de salut, — 4 calices et 2 ciboires en argent, — 2 ostensoirs très-riches, — 2 expositions pour le Saint-Sacrement, — 1 encensoir et sa navette, — 2 garnitures d'autel composées chacune de six chandeliers et d'une croix, — 16 aubes, — 6 belles nappes d'autel, — quantité de petits paquets de linges pour le service de l'autel, — et 10 étoles pastorales.

Tous ces objets ont été distribués à 75 paroisses, savoir :

Armenonville-les-Gâtineaux, Bailleau-sous-Gallardon, Blandainville,

Blévy, Boncé, Boncourt, Boullay-Mivoie, Bouville, Broué, Bullou, Challet, Champseru, Chapelle des frères de Chartres, Charpon, Les Châtelets, Châtenay, Chérisy, Civry, Combres, Conie-Molitard, Croisilles, Dampierre-sous-Brou, Dampierre-sur-Avre, Donnemain-Saint-Mamès, Droué, Ecrosnes, Ecublé, Epeautrolles, Favières, Fessanvilliers, Fontenay-sur-Eure, Guilleville, La Gaudaine, Jaudray, Langey, Levainville, Levéville-la-Chenard, Louvilliers-au-Perche, Luisant, Luray, Méréglise, Le Mesnil-Simon, Mézières-au-Perche, Mondonville-St-Jean, Montigny-sur-Avre, Montainville, Moullard, Neuvy-en-Dunois, Oinville-sous-Auneau, Poinville, Prudemanche, Prunay-le-Gillon, Le Puiset, Les Ressuintes, St-Cloud, St-Jean-de-Rébervilliers, St-Martin-de-Nigelles, St-Maur-sur-Loir, Saint-Sauveur, la Saucelle, Saulnières, Saumeray, Saussay, Senantes, Serazereux, Serville, Sorel-Moussel, Trancrainville, Le Tremblay-le-Vicomte, Viabon, Villars, Villeneuve-St-Nicolas, Villiers-St-Orien, Yermenonville.

L'Œuvre de l'AUMONERIE MILITAIRE prend de l'extension à Chartres par suite de l'augmentation de la garnison. Toutes les casernes sont maintenant occupées, et le service religieux y est organisé pour la plus grande facilité du soldat. Trois messes militaires se disent le dimanche ; l'une à la Crypte de la Cathédrale et une dans les deux quartiers de cavalerie, là où les hommes sont plus occupés et ont moins le temps de sortir. Outre l'avantage qu'elle procure au soldat de n'avoir point à se déranger, la messe dite à la caserne attire les bénédictions de Dieu sur tous ceux qui l'habitent ; elle est donc doublement utile.

Après avoir entendu la messe, chacun de leur côté, les soldats se réunissent au Cercle militaire où ils fraternisent tous ensemble ; cette réunion a pour but la conférence et les divertissements honnêtes. Le local suffit à peine maintenant à contenir la foule qui s'y presse.

Mais de cette extension du Cercle et du service religieux, il résulte des frais de plus en plus considérables. Aussi, M. l'Aumônier, en remerciant les personnes charitables qui l'ont aidé jusqu'ici, les prie de ne pas se lasser, de redoubler au contraire de générosité, si c'est possible, afin de soutenir cette grande et belle œuvre, qui est tout à la fois une œuvre de moralisation, de religion et de patriotisme.

— Le jour du pèlerinage annuel de Saint-Sulpice de Paris à Chartres sera annoncé par le *Courrier d'Eure-et-Loir*.

— Après les Vêpres de la fête de Pâques, Monseigneur a donné la bénédiction papale ; le matin, après l'évangile de la messe capitulaire, Sa Grandeur avait prononcé une courte allocution et dit quelques mots de sa visite au Souverain-Pontife.

— Le mois de Marie sera prêché à la Cathédrale par le R. P. Prével, un des religieux du Mont Saint-Michel.

— Les fêtes du doctorat de Saint François de Sales seront célébrées au monastère de la Visitation de Chartres au commencement du mois de Juin. Il y aura triduum solennel ouvrant le 2 juin à 4 heures et demie de l'après-midi et finissant le 5. — Prédicateur : le R. P. Lemoigne, jésuite.

BIBLIOGRAPHIE

— **La Médaille Miraculeuse.** — Origine, histoire, diffusion ; résultats, par M. Aladel, prêtre de la Mission. Nouvelle édition ornée de gravures d'après les monuments de l'Art.

Ce livre charmant offre un double intérêt : celui du sujet qui marque le point de départ et indique les progrès du grand mouvement catholique, au XIXème siècle, vers l'Immaculée-Conception ; et celui de l'ornementation qui a été empruntée aux mouvements artistiques du moyen-âge. — Les fidèles trouveront dans ce volume un choix varié de pieuses lectures pour le mois de Marie.

Un volume in-18 jésus, broché, 3 fr. 50 c.; cartonnage percaline bleue, ornements à froid, tranches jaspées, 4 fr. 50 c.; cartonnage percaline bleue, ornements en or, tranches dorées, 5 fr. 50 c.; reliure pleine, chagrin bleu, ornements en or, tranches dorées, 7 fr. 50 c.; en vente, à l'imprimerie de Pillet et Dumoulin, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

— **Oraison funèbre de Pie IX :** Sa vie, sa maladie, sa mort, ses funérailles. — Cette vie, remarquable oraison funèbre prononcée par le R. P. Louis de Gonzague se vend un franc au profit des pauvres de l'abbaye des Prémontés. — S'adresser directement à M. Emile Clarisse, propriétaire, rue de Calais, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Demander à la même adresse :

Le Grain de Sénevé, publication populaire paraissant par livraison de 8 pages in-octavo. Excellente revue. Prix : Un franc par an. Deux abonnements donnant droit à des primes fort recherchées.

— *Sa Sainteté Léon XIII.* — Notice biographique d'après la *Civitta cattolica*, et Mgr Laurenzi, évêque-auxiliaire de Pérouse. Orné d'une photographie. Prix : 15 centimes. La douzaine, franco : 1 f. 50. Le cent, franco : 10 fr. S'adresser à Paris, chez Adolphe Josse, éditeur, 31, rue de Sèvres.

— *Cantiques en l'honneur de la Sainte-Vierge* extraits des *Cantiques faciles* pour toutes les fêtes de l'année, pour le mois de Marie, etc., par Alexandre Lemoine, maître de chapelle à la cathédrale d'Orléans. Prix : 50 centimes. (L'accompagnement d'orgue se vend séparément. Prix : 1 f. 50. — S'adresser à Orléans, chez l'auteur, 9, rue Serpente.

— *Cérémonial des Ordinations.* — Brochure in-12, contenant la traduction *intégrale* de toutes les Prières, Exhortations et Cérémonies de chaque Ordination, depuis la Tonsure jusqu'à la Prêtrise.

Prix : 20 centimes l'exemplaire ; 2 francs la douzaine ; 15 francs le cent ; 100 francs le mille.

Pour recevoir *franco* à domicile, s'adresser à Mme Vve Chauffard, libraire-éditeur de la *Semaine Liturgique*, rue des Feuillants, 20, à Marseille.

MAI 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de mai 1878.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, de la pr. : *En ego.*

1er, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph ; 3° pour les posses. d'objets indulg.

2, jeudi — Ind. pl. p. la récit. à gen. devant le St Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

3, vendredi. — Ind. pl. : 1° pour la Confrérie du Cœur de Jésus ; 2° pour la Propag. de la Foi ; 3° pour les scap. rouge et bleu.

4, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (moyennant visite à la Ste Vierge). — j. au ch.).

5, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

6, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

7, mardi. — Ind. pl. p. l'Arc. du S. Cœur de Marie.

8, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph. (merc. au ch.).

9, jeudi. — Indul. pl. pour l'Apostol. de la prière (j. au ch.).

10, vendredi — Ind. plén. p. le scap. rouge.

11, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 Basiliq. rom., au scap. bl. (comme au 4. — j. au ch.).

12, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph.

13, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la Propag. de la Foi; 3° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
14, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du St Cœur de Marie; 2° p. la récitation quot. de la pr.: *Angele Dei (* j. au ch.).
15, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
16, jeudi.—Indulg. pl. p. la Confr. du S. Cœur de Jésus. (j. au ch.).
17, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge.
18, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 4. — j. au ch.).
19, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert, Fr.; 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. la récit. quotid. du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).
20, lundi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 3° p. la récit. quot. du *Regina.* (j. au ch.).
21, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
22, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.).
23, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tertr. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de foi, d'espérance et de charité. (j. au ch.).
24, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.).; 2° p. le scap. rouge.
25, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. des 7 basil. rom., au scapul. bleu (comme au 4. — j. au ch.).
26, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. la récit. quotid. du *Memorare.* (j. au ch).
27, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St. François de Sales; 2° pour la récit. quot. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
28, mardi. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quotid. du chap. de l'Immac.-Concep.; 2° pour la récitat. quotid. de la prière: *Loué et remercié.* (j. au ch.).
29, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
30, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. l'Archic. de St Joseph; 4° p. le scap. bleu; 5° p. le rosaire; 6° pour les poss. d'objets indulg.
31, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge; 3° pour ceux qui ont fait l'exercice du mois de Marie.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

AVIS. — 1° Nous prions nos correspondants de ne plus nous envoyer de timbres-poste de vingt-cinq centimes.

2° Nous préférons de beaucoup les mandats de poste aux timbres pour paiement d'abonnement à la *Voix.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

6e NUMÉRO — LA VOIX — JUIN 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LE PÈRE DE RAVIGNAN DE LA Cie DE JÉSUS. (1)

Le Père de Ravignan doit surtout sa célébrité à son talent oratoire qui attira, pendant dix ans, autour de la chaire de Notre-Dame, l'élite de la société parisienne. Ce concours s'est renouvelé depuis. Les œuvres inspirées de Dieu ont de la durée : c'est leur caractère particulier.

Le livre du Père de Pontlevoy le révèle sous ses phases multiples, et nous montre en lui non pas seulement le prédicateur prenant place auprès des Bossuet, des Bourdaloue, des Fénélon et des Lacordaire, mais le simple religieux rehaussant un magnifique talent d'une profonde humilité, et lavant une gloire importune dans le baptême sanglant des plus rudes macérations. Le remarquable biographe donne aussi des détails charmants sur sa première enfance. On le suit avec intérêt, soit dans les courses champêtres qu'il faisait avec son père, dont il s'appelle gracieusement *le petit compagnon*, aux environs de l'agréable habitation de Saint-Laurent, séjour favori de sa famille, soit à Bayonne où il commence ses premières études, soit enfin à Paris où il les continue et les achève dans une institution alors en renom, sachant éviter par la fermeté de son caractère et la vivacité de sa foi, tous les dangers qui l'environnaient, et conquérir en même temps l'estime de ses maîtres et de ses condisciples. Le trait suivant est une preuve frappante de l'influence de sa vertu : nous le citons ici bien qu'il empiète de plusieurs années sur le cours de notre histoire. Le temps, comme on le sait, change les conditions et les rôles. Après avoir fait d'heureuses affaires le directeur de la pension en avait fait de fort mauvaises, et dans sa triste vieillesse, il dût se retirer à Neuilly, dénué et délaissé, n'ayant près de lui qu'une de ses filles pour l'assister et le consoler. Un jour celle-ci entend parler du P. de Ravignan, devenu l'apôtre de Paris ; par une inspiration du Ciel elle va le trouver : « Vous souvenez-vous encore de votre ancien maître, lui dit-elle en l'abordant. — Comment ! je ne

(1) D'après sa biographie écrite par le P. de Pontlevoy. Douniol, rue de Tournon, 35.

l'oublirai jamais, et je voudrais pouvoir lui prouver ma reconnaissance. — Eh! bien, je suis sa fille, il est malheureux et malade, et seul vous pouvez lui parler de Dieu en parlant à son cœur. Le P. de Ravignan accourt auprès de ce vieillard de 80 ans; celui-ci paraît d'abord saisi à la vue d'un prêtre, mais à peine a-t-il entendu la voix qu'il s'écrie: « Quoi! c'est toi, Gustave. » Il pleure, il se rend... Ce jour-là l'élève était devenu le maître.

Le Père de Pontlevoy esquisse avec un chaleureux intérêt les phases diverses de l'existence de Gustave de Ravignan jusqu'à son entrée au Noviciat de la Compagnie de Jésus.

Nous les résumerons en quelques lignes. Toutes les aptitudes du jeune étudiant le portant vers la magistrature, il suivit les cours de droit jusqu'à leur fermeture dans le courant de janvier 1814. Aux cent jours l'ardent jeune homme s'enròla parmi les volontaires royaux et, en récompense de sa bravoure, il reçut du duc d'Angoulême le titre de lieutenant.

Mais au rétablissement définitif des Bourbons, il revint à ses allures de magistrat, et fut nommé, en 1817, conseiller-auditeur près la Cour royale de Paris. Il n'avait alors que 22 ans.

Accueilli très-froidement par les anciens, le nouvel élu ne se découraga pas de la défaveur qui l'entourait, et, en attendant que l'heure fut venue de sortir de son obscurité, il se traça un plan d'études qui peut servir de leçon à la jeunesse des écoles.

Le moment où le talent de Gustave devait se révèler ne se fit pas attendre. Un jour, en l'absence des avocats, une affaire civile fort ingrate, est mise inopinément en délibéré. « Qui veut se charger de ce rapport », demande M. le président Séguier? puis, tout-à-coup, non sans quelque malice, s'adressant au nouvel auditeur: « Eh bien! voyons une fois ce que saura faire ce jeune homme que nous ne connaissons pas encore. » Et les pièces lui sont remises.

Au jour marqué le rapport le plus logique et le plus lucide fut lu devant la cour avec une facilité de locution, une limpidité de voix, une fermeté d'articulation, une gravité et une noblesse qui annonçaient un orateur.

Tous les conseillers se regardèrent avec étonnement, un homme venait de se révèler.

Dès lors les occasions de se distinguer affluèrent avec les espérances, et celui, auquel naguère encore, on avait refusé *voix délibérative* dans le conseil, fut chargé de la mission bien insolite à son âge, de remplacer au civil et au criminel les avocats généraux.

Il se maintint toujours à la hauteur de sa position.

A la fois, il attirait par le cœur, et imposait par sa conscience Ce sera plus tard le caractère éminent de sa parole apostolique; considérant la magistrature comme une sorte de sacerdoce Gustave de Ravignan s'appuyait de plus en plus sur la religion,

et son influence bénie, développant les précieux dons de la nature, ajoutait un fin merveilleux à la loyauté du caractère, à la certitude du jugement et à la bonté du cœur. M. de Ravignan ne connaissait pas cette peur dégradante qu'on appelle le respect humain, pour lui d'ailleurs l'impopularité était un attrait.

Il existait alors à Paris une pieuse association dont les membres à certains jours se réunissaient comme des frères. Un autel de Marie, la sainte mère de Dieu et la douce mère des enfants de l'Eglise, était le centre du rendez-vous ; là on priait ensemble et chacun s'en allait plus chrétien et plus homme : honorée du sarcasme des mondains, elle offrait un charme de plus à M. de Ravignan qui se hâta d'ajouter à son titre officiel de magistrat le titre pieux de *Congréganiste*. Le monde le voyait pourtant paraître à quelques-unes de ses fêtes, mais deux mots de lui montrent bien quel esprit il y apportait.

Un jour, il assistait à un grand dîner ; à côté de lui se trouvait une jeune personne trop bien et trop peu habillée. Mais lui s'enveloppant dans sa gravité, se tenait raide et taciturne. La malheureuse jeune fille hasarda une question « Monsieur de Ravignan, vous n'avez pas d'appétit » « et vous Mademoiselle » répond Gustave sans se détourner et à demi-voix, « vous n'avez point de honte ? » Elle n'en demanda pas davantage, mais à son tour elle perdit l'appétit. Foudroyée par une parole. Vingt ans après, elle en rêvait encore. Une autre fois, se trouvant en soirée chez Madame de Vatimesnil, il demeura presque tout le temps assis auprès d'une pauvre jeune femme déjà souffrante et qui devait bientôt mourir. « En vérité Madame » lui dit-il plusieurs fois en souriant « il n'y a que vous et moi de raisonnables ici. »

M de Ravignan avait été nommé substitut du procureur du Roi ; mais son dessein d'embrasser un carrière bien autrement redoutable, bien autrement élevée que la magistrature, était entré depuis longtemps dans son cœur, et sans les instances de sa mère il l'aurait exécuté sans délai. Le moment vint cependant ou le brillant substitut abandonnant une position dont les débuts avaient été couronnés des plus flatteurs succès, entra comme aspirant au sacerdoce à la *Solitude* d'Issy.

C'était au commencement du mois de mai 1822, il fut tonsuré le 11 juin suivant.

Toutefois pour le courageux transfuge du monde la *Solitude* n'était qu'un vestibule du noviciat, le séminaire une transition entre le siècle et la religion. Il fallait à l'abbé de Ravignan un renoncement absolu : avec sa nature il ne pouvait faire les choses à demi ; toutefois pratiquant l'obéissance, avant d'en avoir fait le vœu, il attendit la décision de son directeur, le sage et pieux M. Mollevaut, pour faire la démarche suprême, objet de ses plus ardents désirs. La réponse de l'homme de Dieu sur le caractère surnaturel de sa vocation religieuse ayant été affirmative, Gustave écrivit aussitôt à son frère aîné de se rendre

à Paris pour une affaire importante. Dès qu il fut arrivé il le conduisit chez son notaire et lui fit l'abandon de toute sa fortune. L'acte écrit et signé malgré les instances du Baron Hippolyte de Ravignan, le *pauvre* volontaire quitta l'étude laissant le bon notaire tout ému d'une scène sans précédent pour lui.

Gustave en sortant rencontre un mendiant. A sa vue il fouille dans sa poche, tire une pièce de monnaie, la donne, puis comme s'il avait secoué de la poussière, il lève joyeusement les mains et s'écrie : « Enfin je n'ai plus rien en ce monde. »

Le bon frère qui lui ouvrit la porte du noviciat se rappelle encore l'avoir entendu prononcer ces humbles paroles en se présentant au supérieur. « Voici un pauvre qui vient vous demander l'hospitalité, il n'a que sa personne, daignez la recevoir par charité. » Du reste, le nouvel hôte put s'écrier avec le prophète : *C'est ici le lieu de mon repos!* son idéal se réalisait enfin ; il allait se plonger à souhait dans son élément. *Gustave* devenait *Xavier :* le père de Ravignan, avait reçu ces deux noms au saint baptême, il porta le premier dans le monde et le second en religion.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

La suite au prochain numéro.

L'EX-VOTO DE LA PAUVRE MÈRE.

Avez-vous été à l'exposition ? voilà ce que l'on demande à tout voyageur revenant de Paris ; et les détracteurs de ces grands pèlerinages qui entraînent les foules vers des lieux où le Seigneur se plaît à faire éclater sa puissance, ne peuvent comprendre qu'on ne s'unisse pas à la multitude qui envahit à chaque jour le palais des *merveilles.* Sans doute il renferme des beautés artistiques et industrielles qui ont bien leur attrait, néanmoins, ayant peu de temps à passer dans la capitale nous avons laissé les tramways emporter vers le Trocadéro leurs nombreux voyageurs, préférant prendre la route montueuse et parfois solitaire qui conduit à la chapelle provisoire du Vœu national. En y arrivant par le grand escalier, un magnifique panorama se déroule à vos pieds. On domine du regard l'immense Cité où l'impiété et l'indifférence marchent de front avec l'amour et la foi, et un acte de réparation s'élève de l'âme chrétienne, avant même que l'on se soit agenouillé dans le pieux sanctuaire où le Divin-Cœur est honoré, en attendant que la Basilique du vœu national ait jeté dans les airs son imposante coupole surmontée du signe sacré de la Croix.

Comme à Paray l'impression que l'on éprouve dans ce lieu béni est un recueillement intérieur rempli de suavité... c'est une intuition de ces paroles du Divin Maître, « apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur », que l'on n'avait pas eue jusqu'alors. Là prosterné devant l'image du sauveur « *qui a tant aimé les hommes* » les vaines affections de la terre, disparaissent, semblables à ces mirages trompeurs qui se dissipent sans laisser de traces dans l'horizon.

(1) Plusieurs contiennent la consécration d'une famille au cœur de Jésus. Ces plaques devant être reportées dans la grande église, c'est une sorte de concession à perpétuité.

On n'a d'amour, de *cœur* que pour Jésus, c'est de *cœur* qu'on le prie : car la parole, étant impuissante à traduire les sentiments qu'il éprouve, elle serait presque une note discordante dans ce calme harmonieux où l'âme ravie croit entendre un écho des célestes concerts.

On vient uniquement dans ce divin sanctuaire pour y prier, réparer, solliciter des grâces et remercier le Divin cœur des bienfaits reçus.

Les nombreuses plaques de marbre apposées contre les parois de la chapelle sont, pour la plupart, (1) de touchants *ex-voto* offerts par la reconnaissance ; elles portent toutes une inscription gravée en lettres rouges, surmontée d'un cœur de même couleur. Cependant l'un d'entr'eux diffère un peu des autres ; c'est un petit morceau d'étoffe, de la grandeur des plaques de marbre, dont les lettres et le cœur sont brodés à la main.

En révélant la faveur récente que ce modeste *ex-voto* est destiné à rappeler, nous avons le désir de faire pénétrer un rayon d'espérance dans les âmes découragées ; rayon brûlant, rayon consolateur, qui s'échappe de ce foyer d'amour dont le cœur de Jésus est le centre divin !

» Deux charmantes petites filles faisaient tout le bonheur de leurs parents, plus d'une fois visités par l'épreuve... Le même jour les avait vu naître, les mêmes sollicitudes, le même amour avait entouré leurs berceaux ! En grandissant, elles apprirent ensemble à prier le bon Dieu, à invoquer la douce vierge Marie ; jeux, promenades, travail tout était commun entre les petites sœurs, entre les jolies *jumelles* comme on les appelait ; mais voilà qu'un jour l'une d'elle ne se joignit pas à l'autre dans les labeurs quotidiens ; elle se sentait fatiguée, malade ; la maman tout alarmée la coucha dans son petit lit et lui prépara une boisson bien chaude pour réchauffer ses membres qui déjà se glaçaient : soins inutiles, le médecin est appelé, hélas ! pas plus que la mère il ne put soulager la petite agonisante dont l'âme radieuse s'envola au ciel, tandis que les larmes de ses parents inondaient son corps inanimé.

A cette douleur si poignante vint se joindre bientôt une horrible appréhension, la seconde petite fille restée solitaire prit le mal ***du pays***, et en peu de jours fut réduite à toute extrémité.

La pauvre mère voyant le danger qui menaçait son cher trésor pousse vers le ciel un de ces cris de confiance et de foi qui en font descendre le miracle « Cœur de Jésus » dit-elle en versant un torrent de pleurs... « sauvez mon enfant, et je vous promets de graver moi-même le témoignage de ma reconnaissance sur un ex-voto que je déposerai dans votre Chapelle de la réparation.

L'enfant fut sauvée ; et fidèle à son vœu Mme X. vint présenter au cœur de Jésus son pieux souvenir, témoignage de sa foi et de la grâce insigne qui l'a couronnée.

Telle est la simple et touchante histoire de l'ex-voto de la pauvre mère !

C. de C.

Le mois de juin nous fait un pieux devoir de recommander aux dévoués serviteurs du Sacré-Cœur, le scapulaire de l'apostolat : aucune formalité n'est imposée pour le prendre, il doit seulement représenter le Cœur de Jésus et contenir l'inscription des paroles du Pater « que votre règne arrive », auxquelles le souverain Pontife Pie IX a daigné attacher cent jours d'indulgences chaque fois qu'on les prononcerait.

PEINTURES MURALES DE LA CRYPTE
Chapelle de Saint-Nicolas.

La chapelle de saint Nicolas, située dans l'aile méridionale de la crypte de Notre-Dame de Chartres, est destinée, comme on le sait, en vertu d'une fondation pieuse, à l'offrande perpétuelle du saint sacrifice de la messe pour les âmes du purgatoire.

Les peintures murales qui ornent cette chapelle sont presque entièrement terminées. Elles forment un ensemble de représentations symboliques parfaitement en rapport avec sa destination et où l'art iconographique et la science des Livres Saints témoignent du talent et des connaissances de leur auteur. Cette page admirable tracée avec le pinceau est un vrai traité de théologie et de liturgie chrétienne sur le dogme de l'expiation des peines après cette vie. Pour en avoir une idée générale, il faut lire d'abord attentivement les inscriptions. La plupart sont en langue vulgaire pour l'intelligence du public; quelquefois elles sont en latin et en français.

A l'entrée de la chapelle, on lit, à droite et à gauche :

CHAPELLE DE SAINT NICOLAS
POUR LES DÉFUNTS

† C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. (II. Machabées, XII, 46.)

A l'intérieur de la chapelle deux légendes formant bordure sous les peintures de la voûte, nous rappellent les supplications des défunts et les prières de l'Eglise.

On lit au côté droit : Ayez pitié de moi, ô mes amis ! vous au moins, ô mes amis, ayez pitié de moi. (Job. XIX, 21.).

† Des profondeurs de l'abîme, j'ai crié vers vous Seigneur ! Seigneur, écoutez ma voix ! Que vos oreilles soient attentives à la voix de ma prière. (Psaume 129).

† Au côté gauche : Nous vous en supplions, Seigneur, faites que les âmes de vos serviteurs, purifiées par les saints sacrifices (qui vous sont offerts dans cette chapelle), reçoivent indulgence et repos sempiternel par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (Messe des Morts).

D'autres inscriptions encadrées de filets et habilement distribuées sur la voûte offrent l'explication de la scène qui s'y trouve retracée. Lisons-les également tout d'abord pour mieux comprendre le sens des peintures.

Voici ce qui est écrit sur le côté droit dans l'ordre et la position qui suivent :

O Dieu plein de miséricorde, recevez avec bonté les âmes de vos serviteurs et de vos servantes retournant vers vous, et que Michel l'ange de votre Testament les accompagne.

Daignez, Seigneur, accueillir les âmes portées par les mains de vos anges, et les placer avec vos saints et vos élus, dans le sein des patriarches Abraham, Isaac et Jacob.

Que ces âmes ignorent toutes les horreurs des ténèbres !

Qu'elles soient préservées des flammes dévorantes et des cruels tourments !

Sur le côté gauche :

Dieu très clément, donnez joie et lumière aux âmes de vos serviteurs et de vos servantes :

Que les anges de Dieu accourent au-devant des âmes purifiées par la grâce du Christ ré-

envoyez au-devant d'elles vos saints anges, et daignez leur ouvrir les portes de vos glorieuses demeures.

Délivrez Seigneur des peines et des angoisses les âmes pénitentes de vos serviteurs.

dempteur ! Qu'ils les conduisent et les placent au milieu des parterres agréables et toujours en fleurs du céleste Paradis.

Brisez leurs entraves, abrégez leurs châtiments, et mettez fin à toutes leurs tribulations !

Toutes ces prières sont tirées des Commendaces.

Cette lecture nous a révélé la pensée de l'artiste. Il a voulu exprimer la croyance de l'Eglise catholique au purgatoire et à l'efficacité des prières des vivants pour les morts. Abordons maintenant la description des peintures. Nous allons en examiner successivement le sens et la forme.

Avant la venue du Messie on pouvait être sauvé et purifié de ses péchés par l'espérance dans un Rédempteur qui devait racheter l'homme et par la foi dans ce Sauveur promis au monde.

C'était donc par une application anticipée des mérites de Jésus-Christ que les âmes des élus, après avoir obtenu du Père éternel le pardon de leurs fautes et la rémission des peines qu'elles avaient méritées, étaient placées comme à l'entrée du paradis, dans les limbes. C'était du reste le paradis de l'ancienne Loi, qui était aussi appelé le sein d'Abraham. Il est peint au sommet de la voûte. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Jetons les yeux d'abord sur ces deux temples qui figurent de chaque côté de la chapelle les deux Testaments, l'ancienne et la nouvelle Loi.

L'ancien Testament est représenté à droite du côté de l'épitre avec le titre: *Sub lege, sous la loi.* La forme antique du monument et son style rappellent le Temple de Jérusalem. Le grand voile du Temple est fendu de manière à laisser voir un autel sur lequel est un agneau immolé, image de l'Agneau sans tache qui effacera les péchés du monde, et le chandelier à sept branches; et de chaque côté sont d'autres autels où fument l'encens et les parfums. Au-dessus de la porte est le signe *Tau*, figure de la croix. Les Hébreux avant leur sortie d'Egypte avaient marqué de ce signe le sommet de leurs portes par une onction faite avec le sang de l'Agneau pascal, afin de préserver de la mort les habitants de leurs maisons.

Plus haut, sur l'architrave, est le mot *Jéhovah*, l'un des noms que Dieu prenait dans l'Ancien Testament. Ce nom est soutenu par des ailes qui le transportent dans tout l'univers: *Sit nomen Domini benedictum.*

Les idées se rapportant au Nouveau Testament occupent le côté gauche de la chapelle, celui de l'évangile. Le nouvel ordre de choses qui va règner sur le monde est caractérisé par l'inscription : *Sub gratiâ, sous la grâce.*

C'est une basilique chrétienne que l'on a en présence. Au-dessus d'un autel apparaît la croix sur laquelle est fixé le divin Rédempteur des hommes. Sur l'autel même sont les vases sacrés contenant les espèces eucharistiques, le pain et le vin, continuant et perpétuant à toujours, d'une manière non sanglante, le sacrifice de l'Hostie divine, et le souvenir de notre Rédemption.

Il faut remarquer sur le devant de cet autel la figure d'une croix formée par quatre *gammas*. Cette troisième lettre de l'alphabet grec symbolise souvent la Sainte Trinité.

Au sommet du temple rayonne le monogramme, ou forme abrégée du mot *Christos*, nom de Notre-Sauveur, et au-dessus de l'arcade prin-

cipale de cette église, on lit: *Quiconque invoquera le nom de Dieu sera sauvé.* Nous voyons par là la continuation du culte du vrai Dieu, dans la religion chrétienne. Cette promesse remplit l'âme d'espérance.

Les quatre grandes palmes qui occupent les espaces libres sur cette façade d'église, figurent les quatre évangélistes qui souvent ont été comparés à des arbres couvrant la terre de leur ombre salutaire.

Toute décoration chrétieune doit renfermer une image de la Sainte Trinité. Nous avons vu la personne du Père indiquée par le nom de *Jéhovah*, et celle du Fils par le nom de *Christos*, la troisième personne est symbolisée par une colombe placée au sommet de l'arcade, en avant de la fenêtre, et descendant du ciel sur la terre.

Les deux édifices que nous venons d'examiner, le Temple de Jérusalem et l'Eglise chrétienne, sont accompagnés, de chaque côté, de deux monuments d'un aspect sévère; ce sont des prisons dont les portes et les fenêtres sont garnies de ferrures solides; elles représentent le *Purgatoire*. Les flammes d'un feu dévorant qui s'en échappent, sont les flammes expiatrices dont parle la Sainte Ecriture. On y voit une foule de petits personnages, images des âmes captives qui y subissent leur peine; ils implorent la miséricorde de Dieu vers lequel ils tendent les bras, et s'adressent à leurs frères encore sur la terre pour en obtenir des prières efficaces.

Les inscriptions gravées au-dessus des portes: *Sperate, espérez*, nous indiquent que le temps de ces expiations est limité.

Au dessus de ces monuments, la surface de la voûte parsemée d'étoiles est remplie par des anges que leurs ailes soutiennent dans les airs. Ils enlèvent du lieu de leurs épreuves les âmes pardonnées et purifiées, et les prenant dans leurs bras, ils les emportent vers le haut des cieux, où d'autres anges tendent les mains pour les recevoir et les introduire auprès des Patriarches, dans le Paradis.

Ces âmes sont représentées suivant l'usage des temps primitifs, sous la forme de petits êtres humains ou d'enfants : *Quasi modo geniti infantes.* (Messe du 1er dim. après Pâques); la régénération est une seconde naissance; et le Sauveur ne nous dépeint-il pas dans l'évangile (Luc. XVI, 23), l'âme de Lazare portée par les anges dans le ciel, où l'aperçoit le mauvais riche du fond de l'enfer où il est plongé ?

Au milieu de cette angélique cohorte, l'on voit d'un côté et de l'autre les deux grands archanges Michel et Raphael recevant aussi des âmes enveloppées précieusement dans des plis de draperies. Ces deux princes de la hiérarchie céleste sont revêtus de vêtements brodés d'or; leurs ailes largement éployées remplissent l'espace et leurs figures majestueuses sont encadrées d'un nimbe d'or où flottent les cordons de leur diadême royal.

Enfin, au sommet de la voûte apparaît le séjour des bienheureux, le paradis ou jardin céleste. On y voit les trois patriarches Abraham, Isaac et Jacob, assis sur des trônes, au milieu des arbres et des fleurs; les sources des quatre fleuves sacrés coulent à leurs pieds. Ils tiennent dans leur giron les âmes des justes; car d'après l'enseignement de Jésus-Christ (Math. VIII, 11), le lieu de leur repos sera le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Les quatre angles de la voûte sont ornés comme le sommet de quatre petits tableaux qui représentent aussi des scènes du paradis, un jardin de délices, comme l'indiquent les palmiers et les plantes en fleurs. Les âmes y sont figurées par des colombes et des agneaux et les inscriptions marquent leur désir ou de voler vers les demeures célestes : *Quis dabit mihi pennas sicut colombæ?* ou d'être rangés dans le troupeau du bon

Pasteur : *Inter oves locum præsta.* Il est dit aussi dans le canon de la messe : *In electorum tuorum jubeas grege numerari,* c'est le même sens.

Au dessous de cette décoration doctrinale, les murs sont parés d'une tenture d'hermine d'un très-bon effet. La blancheur de neige de cette fourrure a elle-même sa signification symbolique, elle figure la pureté de l'âme : *Lavabis me et super nivem dealbabor.*

Un mot maintenant de l'autel. Les caractères grecs qu'on y voit gravés entre les bras d'une croix : IC XC NIKA signifient : *Jésus-Christ est vainqueur.* On y remarque encore un lierre, des palmes et des couronnes. Le lierre *semper virens,* toujours vert, exprime l'immortalité ; les palmes et les couronnes sont l'image de la victoire.

La voûte qui surmonte l'autel est garnie de têtes d'anges qui du haut du ciel contemplent et vénèrent les saints mystères célébrés en cet endroit. (1)

Nous avons le plus brièvement possible expliqué le *sens* des peintures murales de la chapelle saint Nicolas, on nous permettra sans doute d'ajouter quelques réfléxions sur la forme.

Quelle que soit la tristesse que l'on éprouve en entrant dans une chapelle où l'on vient prier pour ses parents et ses amis défunts, l'artiste n'a pas voulu reproduire ici ces sentiments lugubres et assombrir les murs des couleurs funèbres du deuil et du chagrin : il a voulu au contraire nous porter, suivant la vérité chrétienne, à considérer la mort comme le commencement d'une vie nouvelle et comme la réunion des âmes avec Dieu, principe et source de toute félicité. Il a voulu nous rappeler les pensées consolantes de la résurrection future que nous a méritée Jésus-Christ.

Aussi l'on ne voit sur les murs de cette enceinte, ni la couleur noire, ni les larmes, ni les emblèmes de la mort que l'on peint ordinairement dans les chapelles funèbres. C'est aux teintes les plus gaies et les plus brillantes que l'auteur, M. Paul Durand, a eu recours pour retracer ici les détails de sa composition. Il a mis à profit ce qu'il a pu observer dans ses voyages. Le souvenir des peintures des catacombes de Rome, l'a guidé et inspiré, ainsi que celui des grandes mosaïques d'Italie et d'Orient. (2)

Ces anges à la figure douce, ces ornements variés et délicats qui ornent les sujets et encadrent les personnages ; ces guirlandes de fleurs qui courent et s'entrelacent sur les murs, cette disposition élégante et gracieuse des panneaux, des scènes symboliques et des personnages, les tons lumineux des couleurs, tout cela est de nature à élever et à toucher l'âme, à y faire naître des sentiments de foi, d'espérance et de consolation chrétienne, à rendre enfin cette chapelle aussi agréable que possible pour l'esprit et pour les sens. Cette décoration est donc parfaitement conforme au sentiment chrétien. (3)

A. H.

(1) Pour compléter cette description, il faudrait parler du beau vitrail représentant la *Mère de Miséricorde* que l'artiste décorateur a fait exécuter pour cette chapelle, mais il n'est pas encore placé en ce moment. Remettons ce petit travail pour le mois prochain, où nous aurons à parler aussi de la grille qui est un chef-d'œuvre de menuiserie.

(2) Il faut rendre justice en passant au talent et à la patience du peintre Albert-Antoine qui a exécuté ces peintures en suivant exactement et scrupuleusement les modèles qui lui ont été fournis.

(3) Malheureusement cette chapelle est mal éclairée et le soleil ne s'y montre chaque jour que le matin. Nous engageons les personnes qui désirent la voir et l'apprécier, à la visiter dans la matinée de 8 à 10 heures. Elle est alors resplendissante.

FAITS RELIGIEUX

— *Rome.* — Le Souverain-Pontife a reçu, le 3 mai au soir, en audience particulière, Mgr Lachat, évêque de Bâle. L'accueil que le Vicaire de Jésus-Christ a fait à l'illustre confesseur de la foi a porté l'empreinte d'une affabilité toute spéciale. Pendant près de deux heures, Mgr Lachat a pu entretenir Sa Sainteté des intérêts si graves du vaste diocèse qui lui est confié. Léon XIII n'a pas oublié l'ancienne amitié qui, depuis le concile du Vatican, l'unit à l'évêque de Bâle. « Son cœur, ses sentiments, disait Mgr Lachat, sont restés les mêmes, et son élévation au Souverain-Pontificat n'a servi qu a donner une plus grande valeur aux témoignages de sa bienveillance. »

Dans cette audience, Mgr Lachat a présenté au Souverain-Pontife plusieurs adresses dans lesquelles le clergé et les Chapitres du diocèse de Bâle avaient consigné l'expression de leur attachement et de leur filiale soumission au Saint-Siège. Sa Grandeur a présenté également, au nom de l'Association catholique de Pie IX *(Pius Verein)*, qui compte en Suisse plus de 20,000 membres, une très-belle adresse latine.

— On écrit de Rome à la *Semaine de Cambrai :*

« .... C'est à la Madone qui est vénérée dans l'église de Saint Augustin que j'adresse une petite prière quotidienne pour vous. Il y a là pendant tout le jour, et surtout au moment de la *fonction* (l'exercice du mois de Marie), un spectacle ravissant de piété filiale et naïve envers notre bonne et chère maman du ciel. La même personne lui baise deux ou trois fois les pieds, une autre dépose sur les plis de sa robe un bouquet de fraîches fleurs, une jeune mère oint le front de son poupon avec l'huile de la lampe qui brûle devant la Madone. Des messieurs, des pauvres, des grandes dames sont agenouillés par terre, récitent le chapelet et ne s'en vont pas de là sans avoir baise le pied de notre divine Mère. Dans plus de vingt autres églises, le mois de Marie se célèbre avec la même piété édifiante. C'est là une bien grande consolation apportée à notre Souverain-Pontife si affligé des profondes misères morales dont souffre la ville de Rome. Quelles sont grandes et affreuses ces misères ! Daigne Marie-Immaculée écouter les prières des fidèles et obtenir le pardon des faibles et des pécheurs ! »

— *Pèlerinage à Saint Antoine de Padoue à Brive (Corrèze).* — Saint Antoine de Padoue (que tout le monde invoque) est spécialement honoré, depuis plus de dix siècles, dans trois sanctuaires : à Lisbonne, en Portugal, où il prit naissance ; à Padoue, en Italie, où il mourut ; à Brive (Corrèze), où il habita quelque temps.

A quelques centaines de mètres de cette ville se trouvent des grottes profondes et pittoresques que l'on dirait encadrées dans une couronne de luxuriante végétation. C'est là que le grand thaumaturge aimait à se retirer pour se livrer à son aise aux austérités et à la prière ; et depuis lors les pèlerins y viennent solliciter sa puissance dans les maladies, les affaires difficiles..

Les PP. Franciscains sont revenus dans ce beni sanctuaire que leur avait ravi la Révolution. Avec eux les pèlerins arrivent chaque année plus nombreux.

Aujourd'hui tous les amis de saint Antoine sont convoqués à un pèlerinage à SES GROTTES, témoins de nombreux miracles, afin de lui demander les choses perdues : pour l'Eglise, le triomphe ; pour la

France, la foi, et, pour chacun d'eux les grâces dont ils ont besoin.

Le pèlerinage aura lieu les 15, 16 et 17 juin dans l'octave de la fête de saint Antoine.

La Compagnie des chemins de fer d'Orléans veut bien accorder une réduction de 50 0/0.

On pourra profiter de l'occasion pour visiter l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Roc-Amadour, situé à environ douze lieues de Brives par le chemin de fer. Les prix de Paris à Brives seront aller et retour : *Première classe*, 61 fr. 90 cent. — *Deuxième classe*, 46 fr. 45 cent. — *Troisième classe*, 34 fr. 05 centimes.

Pour tous renseignements, s'adresser auu R. R. Pères Franciscains, rue des Fourneaux, 83, Paris.

— *Le Millénaire de Sainte-Solange.* — De grandes fêtes ont été célébrées à Bourges, à l'occasion du Millénaire de sainte Solange, vierge et martyre, patronne du Berry. Les fidèles avaient été admirablement préparés par Mgr Mermillod, qui a fait entendre sa parole apostolique les 7, 8 et 9 mai, dans un *Triduum* annoncé. Les trois jours suivants ont été de grands jours de fête : trois évêques NN. SS. de Périgueux, de Limoges et du Mans, ont fait le panégyrique de la sainte.

Dimanche 12, onze évêques se trouvaient réunis à Bourges sous la présidence de S. Em. le cardinal Donnet. archevêque de Bordeaux, qui a officié pontificalement à la grand'messe. Mgr Mermillod a fait l'homélie, et, dans un discours inspiré, a démontré le caractère religieux, patriotique et populaire de cette fête. Une procession à travers les rues de la cité, décorées aux couleurs do la sainte, ornées de tentures et de verdure, et durant laquelle les évêques bénissaient les fidèles, a été une manifestation pieuse et pacifique tout à la fois ; la municipalité, craignant à tort le désordre, avait donné des preuves de son mauvais vouloir ; les pèlerins, au nombre de cent mille, ont montré par leur attitude et leur dignité, comme par leur piété, que la politique n'entrait pour rien dans cette fête religieuse. Le Saint-Père a envoyé sa bénédiction apostolique, transmise par les onze prélats sur la place Séraucourt, où étaient réunies plus de quarante mille personnes, et qui a été suivie du salut du Saint-Sacrement donné à la cathédrale par Mgr l'évêque de Versailles. Bourges gardera longtemps le souvenir de ce millénaire provoqué par Mgr de la Tour d'Auvergne. (Bulletin religieux de Versailles.)

— Bayonne. — La *Semaine de Bayonne* nous apporte le touchant récit du pèlerinage que 1,300 hommes du pays basque ont fait à Notre-Dame de Lourdes. La plupart étaient venus à pied de leurs villages lointains jusqu'à la gare de Bayonne par groupes de 20, 30 et 40, sous la direction de leurs pasteurs. En route les grains do chapelet roulaient souvent entre leurs doigts. Ils ont tous communié soit à Bétharram, soit à Lourdes.

— Le mouvement catholique en Angleterre. — On annonce l'abjuration de M. Ross de Bladensberg, un des plus brillants officiers de la garde Coldstream. Son frère aîné a déjà renoncé à ses droits et est entré dans le noviciat des Pères Jésuites, près de Londres. L'église des Pères, à Farm Street, est nouvellement agrandie, et tous les jours elle regorge, non seulement des fidèles, mais des anglicans, qui y suivent le discours du R. P. Gallwey. Pendant le carême il y a eu plus de cent abjurations. Le mouvement catholique s'accentue et s'affirme. Le gouvernement le reconnaît et se

trouve poussé à mener à bien ses négociations avec le Vatican pour une représentation officielle.

— M. Eugène Boré, supérieur général des Prêtres de la Mission (Lazaristes) et des Filles de la Charité, est mort le 4 mai, après une très-courte maladie. C'est une grande perte pour l'Eglise, pour laquelle il montra toujours tant de zèle et de dévouement, et pour l'illustre famille religieuse dont il était le chef.

— ORLÉANS. — JEANNE D'ARC. — VOLTAIRE. — Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans ont été d'une magnificence inexprimable. Toutes les Autorités ont participé, comme à l'ordinaire, aux cérémonies religieuses que présidaient Monseigneur Dupanloup, son coadjuteur Monseigneur Couillié et Monseigneur Laborde évêque de Blois. Le panégyrique de l'héroïne a été prononcé par M. l'abbé Rouquette, chanoine honoraire de Bordeaux ; l'orateur a vengé avec éloquence la vierge Lorraine, la libératrice d'Orléans et de la France, contre les outrages de l'ignoble écrivain que des Français osent glorifier aujourd'hui.

On sait les protestations que la manifestaion parisienne projetée par les admirateurs de Voltaire pour le 30 mai a soulevées dans toute la France. Nulle part ces protestations n'étaient plus légitimes qu'à Orléans. Aussi l'illustre évêque de cette ville s'est-il fait remarquer à la tête des écrivains catholiques qui ont éclairé la nation sur le compte du personnage satanique pour lequel les francs-maçons réclament des hommages ... Lisez les *premières lettres et les nouvelles lettres* adressées à MM. les membres du Conseil municipal de Paris sur le centenaire de Voltaire par Monseigneur l'évêque d'Orléans. (2 petites brochures publiées à Paris, par la librairie de la Société bibliographique, 35, rue de Grenelle. Prix de chacune des deux brochures : 25 centimes.) Le discours du même Prélat au Sénat sur le même sujet le 21 mai, n'est pas d'un intérêt moindre. Propageons ces documents comme les radicaux propagent leurs phamphlets. — On ne peut s'endormir devant la levée de boucliers qu'organisent partout contre nous ceux qui ont résolu d'en finir avec ce qu'ils appellent le cléricalisme. — S. Eminence le cardinal Guibert et d'autres évêques ont aussi écrit des lettres éloquentes à propos du même scandale et des prières publiques de réparation ont été prescrites.

Nous apprenons avec bonheur que les Orléanais se proposent de relever, à la place même où Jeanne-d'Arc battit les Anglais, le *monument expiatoire* tel qu'il existait avant 1793.

Pour cette œuvre toute patriotique, ils font appel à tous les Français qui mettent encore Jeanne d'Arc au-dessus de l'homme qui a essayé de la flétrir.

Un comité de dames a aussi lancé un appel à toutes les femmes françaises pour la souscription à un monument national en l'honneur de Jeanne-d'Arc, et pour l'envoi de couronnes nombreuses à déposer le 30 mai au pied de sa statue.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 7 cœurs dont 4 à Notre-Dame de Sous-Terre et 3 à Notre-Dame du Pilier.

Lampes. — 106 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mai, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 83 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4. —

A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 59 enfants ont été consacrés, dont 21 de diocèses étrangers.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 290.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 605.

Nombre de visites faites aux clochers : 327.

— Les pèlerinages par groupes importants à l'église chartraine ont été inaugurés le 2 mai par une institution ecclésiastique d'Issy près Paris. La petite Communauté de Saint-Sulpice, bien dévote depuis l'origine à Notre-Dame de Chartres, est venu lui offrir ses hommages et faire sa consécration ; elle a passé la journée au milieu de nous ; notre bulletin devait prendre acte de l'édification qu'ont apportée à la Maîtrise ces 64 pèlerins, directeurs et élèves, à leur messe et à leur salut dans la Crypte, aux stations devant Notre-Dame du Pilier et devant la Sainte-Châsse. Le temps libre de l'après-midi a été rempli par une excursion au Petit-Séminaire où ils voulaient aller prier saint Cheron, patron des jeunes lévites dans notre diocèse ; c'était aussi l'occasion de fortifier les liens de fraternité entre des maisons cléricales chères au Seigneur. La caravane était dirigée par le vénérable supérieur, M. l'abbé Millot, et M. l'abbé Lebeurier, ancien supérieur du Petit-Séminaire de la Chapelle à Orléans.

Sur ces deux noms principalement repose la prospérité de l'établissement appelé Petite-Communauté de Saint-Sulpice, bien qu'il n'appartienne point à la Congrégation de M. Olier et qu'il n'ait aucune relation de dépendance avec les Grands-Séminaires de Paris et d'Issy.

En 1698, un sulpicien, M. Tronson, fonda une maison qui avait pour but de préparer des enfants à l'état ecclésiastique, selon le vœu du Concile de Trente, et jusqu'en 1792, cet établissement fut admirablement fidèle à sa mission.

Fermé par la Révolution qui en martyrisa les directeurs, il fut rouvert en 1814 ; mais le nouveau fondateur, M. Tesseyre, sulpicien de sainte mémoire, ne se bornait pas à en faire un simple Petit-Séminaire ; *il voulait former une compagnie semblable à celle qu'avait instituée M. Olier et comme une école normale ecclésiastique pour la direction des Petits-Séminaires ;* il mourut jeune en 1818, avant d'avoir vu la réalisation de son idée et la Petite Communauté subit des phases diverses. En 1830, après avoir donné depuis seize ans à l'Eglise 200 prêtres parmi lesquels 7 évêques et un grand nombre d'ecclésiastiques éminents, elle devint le collège de M. l'abbé Poiloup, et depuis le collège des Jésuites de Vaugirard.

C'est en 1861 que M. l'abbé Millot, ancien élève et ancien professeur de la Petite-Communauté, reprit, sur les encouragements de S. Em. le cardinal Morlot, l'œuvre première ; il se détermina à travailler au rétablissement de l'institution précieuse de M. Tesseyre, et à former, avec le temps, un corps professoral pour les Petits-Séminaires d'après l'esprit et les règles de Saint-Sulpice.

M. l'abbé Lebeurier, connu dans beaucoup de diocèses de France comme président-général des associations sacerdotales du Sacré-Cœur, s'est senti attiré par la Providence à l'Œuvre que nous venons d'expliquer, et il est depuis bientôt un an le collaborateur de M. Millot. D'autres prêtres encore sont là formant le noyau d'une société qui gagnera certainement bien des sympathies.

Notre-Dame de Chartres bénira la Petite-Communauté de Saint-Sulpice ; la bonne Mère s'y intéresse depuis longtemps. Les deux cœurs en or fixés ensemble sur notre Châsse du Saint-Voile rappellent les premières patronesses de l'Institution de M. Tesseyre ; lesquelles, en 1790, dames de la cour de Louis XVI, s'unirent à la famille royale pour la consécration de la France au Sacré-Cœur, promettant une offrande annuelle pour le soutien d'une œuvre utile à la Religion ; destinèrent les deux cœurs ex-voto à Notre-Dame de Chartres ; et, en 1820, formèrent l'Œuvre du Cœur miséricordieux de Jésus afin d'aider les vocations sacerdotales assistées encore aujourd'hui par la même Association dans la Petite-Communauté.

— Le pèlerinage annuel de la paroisse Saint-Sulpice de Paris a été fixé au 27 mai. Nous mettons sous presse avant d'avoir pu en jouir.

— Nous recommandons aux prières deux prêtres défunts : 1° M. l'abbé Moisson (Louis-Regnobert), aumônier de la chapelle Saint-Louis, à Dreux, décédé le 6 mai dans sa 80e année. — 2° M. l'abbé Mauger (Jacques-Achille), ancien curé de Serazereux, où il est décédé le 21 mai, dans sa 80e année.

— M. l'abbé Moisson est remplacé à la collégiale de Saint-Louis par M. l'abbé Maury, précédemment vicaire de Dreux.

— La fête d'Adoration a eu lieu le 23 mai à l'église de Saint-Martin-au-Val, faubourg Saint-Brice. — Prédicateur : M. l'abbé Démolliens, curé du Favril. — Même fête le 27 juin prochain à la Communauté de Saint-Paul.

— Une belle cérémonie de bénédiction de Croix a eu lieu à Mézières-en-Drouais, le dimanche 12 mai.

— Le 21 mai la paroisse de Sours a été témoin d'une touchante cérémonie funèbre. On a procédé à l'exhumation des restes d'un de ses anciens curés, M. l'abbé Duval, mort en odeur de sainteté. Plusieurs prêtres, originaires de Sours, étaient présents au service mortuaire. M. le chanoine Chevalier y avait été invité aussi comme prédicateur ; il a fait un bel éloge du pasteur défunt qui a laissé un impérissable souvenir de ses hautes vertus.

— La fête de la Sainte-Enfance a été célébrée à la Cathédrale, le 23 mai. Immense réunion d'enfants au joli costume, mais, ce qui vaut bien mieux, au cœur pur ; musique variée ; charmante allocution par le R. P. Prével ; après la messe bénédiction des enfants.

— Le même jour et à la même heure, l'Association des Instituteurs avait sa réunion annuelle à la Cathédrale. Dans la grande nef étaient rassemblés les enfants pour la messe dite par M. l'archiprêtre; le chœur du Chapitre était occupé par les instituteurs qui assistaient à leur messe particulière. Les premiers songeaient moins à eux-mêmes qu'aux petits Chinois délaissés et que protègent leurs prières et leurs aumônes. Les seconds, tout en priant pour les confrères défunts, n'ont-ils pas invoqué avec ardeur Notre-Dame de Chartres, lui demandant qu'elle les aide dans le soin si difficile de l'éducation vraiment chrétienne : l'Enfant Jésus était sur un trône entre les deux assistances. MM. les instituteurs, que toujours Jésus soit entre vous et vos élèves, et votre école sera une école d'innocence et de piété. Avec cela nous garantissons le reste ; quand on a autour de soi une *compagnie* de Jésus, des anges terrestres dignes de ses regards, on prépare plus facilement des candidats aux concours académiques et, ce qui est mille fois plus nécessaire, des lauréats au paradis.

— Les exercices du mois de Marie à la cathédrale de Chartres ont été admirablement suivis. L'assistance était plus nombreuse que les années précédentes. Le R. P. Prével a donné d'excellentes instructions, et les chœurs de musique ont rempli leur pieuse tâche avec succès. Nous disons les chœurs; il y en avait deux: celui de l'ouvroir de la *Maison bleue* qui chantait cinq fois la semaine, et celui de l'École normale des Instituteurs qui se faisait entendre le dimanche et le jeudi. On est heureux de voir ce zèle à honorer Notre-Dame; l'esprit se reporte comme involontairement sur les pauvres qui l'oublient et on les plaint.

Ceux que l'on plaint surtout, ce sont les hommes qui ont poussé l'impiété jusqu'à l'apostasie et s'attaquent même à la Mère Immaculée. Le livre abominable que les organisateurs du centenaire de Voltaire se sont proposé de faire circuler partout contient, paraît-il, d'horribles insultes à la Reine des Saints, et ils se réjouissent de l'opposer au catéchisme, en affirmant que toute famille où se trouvera ce livre, quintessence des œuvres de leur patron, quittera bientôt l'église.

O Notre-Dame, quelle angoisse pour nous de savoir qu'en France, dans votre pays bien-aimé, le blasphème a pris une telle audace! Devant ces saturnales de la libre-pensée, les amendes honorables devaient se multiplier de la part de vos enfants et vous les avez vus nombreux au pied de vos autels. Ils ont choisi le 30 mai pour le grand jour de la Réparation. Nous la continuerons cette réparation, ô Notre-Dame de Chartres, en redoublant de fidélité à votre culte!...

— On a signé à Chartres avec empressement la belle protestation envoyée par le Comité de Lille contre la célébration du centenaire de Voltaire.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Des parents chrétiens de D. ayant eu un tout petit enfant à la mort ont promis, s'il guérissait, de faire une offrande à Notre-Dame de Chartres et de faire proclamer cette grâce dans la *Voix*. La guérison a été si prompte et dans des conditions si inattendues qn'on l'a attribuée sans hésiter à une merveilleuse protection de Marie. Aussi les parents s'empressent-ils de vous adresser l'offrande.

(S. J., sœur de Saint-Paul, à D., diocèse de Versailles).

2. Je suis bien heureuse de vous apprendre que le bon Dieu a exaucé nos prières. Après bien des entraves, un changement subit s'est opéré, et l'œuvre importante que vous avez bien voulu recommander à la Sainte Vierge va s'accomplir conformément à nos vues chrétiennes. Bénie soit Notre-Dame de Chartres!

(L. de S. G., diocèse de Versailles).

3. Madame de L. vous demandait une neuvaine, il y a huit jours, pour notre cher enfant dangereusement malade. Deux jours après notre demande, le mieux était sensible; la fièvre cérébrale a disparu, et la guérison est maintenant un fait accompli. Nous l'attribuons à Notre-Dame de Chartres et remercions cette bonne Mère. Une messe d'action de grâces, s'il vous plaît, puis une autre neuvaine afin d'obtenir pour cet enfant la conservation de l'innocence et une vie pure jusqu'à la fin. (F. D. à N., diocèse d'Arras).

4. Ayant obtenu une grâce particulière par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, je viens vous prier de vouloir bien offrir à Marie,

par l'entremise de ses Clercs, l'expression de ma vive reconnaissance.
(M. D. de Ch., diocèse de Chartres).

5. J'ai reçu aujourd'hui une offrande pour messes et prières d'action de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre, en reconnaissance d'une guérison obtenue. Dès le premier jour de la neuvaine, le malade en danger a éprouvé un mieux très-sensible qui a continué depuis; et bientôt le rétablissement a été complet. (Une abonnée du Mans).

6. Mon petit J. entre au collège, tenu par les religieux à R. A son intention je vous envoie une offrande qui servira pour entretien de lampe, aumône, etc. Oh ! priez pour mon cher enfant; il me quitte pour la première fois, il a pourtant douze ans, et si je ne le confiais pas à Notre-Dame, j'aurais le cœur bien serré; car il a jusqu'à ce moment porté les couleurs de la Sainte Vierge ; il les lui faut quitter pour l'uniforme, et j'en suis triste. Que Notre-Dame de Chartres le garde ! (J. du D., au diocèse de Nantes).

7. Une dame très-gravement malade donnait de vives inquiétudes, d'autant plus qu'elle vivait dans l'oubli du bon Dieu. Ses amis sont venus m'avertir et j'ai demandé messe et neuvaine à Notre-Dame de Chartres. La guérison et la conversion ont été obtenues; la personne honorée de cette double faveur a fait son pèlerinage d'action de grâces à Chartres. — Un brave ouvrier était dans une triste situation, et une maladie de cerveau le rendait incapable de travail. Nous avons quêté pour lui les honoraires d'une messe et d'une neuvaine que nous avons ensuite demandées par lettre. Notre-Dame de Chartres a eu pitié du pauvre homme; il reprend maintenant son ouvrage. (J. P., du Mans).

8. Parmi les abonnements que je vous transmets se trouve celui de Madame V. Cette jeune femme est morte, il y a quelques mois, laissant un petit orphelin qu'avant de mourir elle a confié à son frère, M. l'abbé D. Ce digne ecclésiastique désire que l'enfant reste abonné à la place de la mère. Oh ! comme cette chrétienne aimait ardemment Notre-Dame de Chartres ! Elle lui avait voué son cher enfant avant sa naissance. Elle allait bientôt rendre le dernier soupir, et elle invoquait encore Notre-Dame de Chartres, la priant de venir l'assister au moment suprême. Sa mort a été des plus édifiantes. (Une zélatrice de l'Archiconfrérie).

— Demain, 2 juin, commencera au monastère de la Visitation de Chartres le *triduum* que nous avons déjà annoncé. Le bref dans lequel Sa Sainteté Pie IX s'est plu à faire ressortir tous les titres de Saint François de Sales à la gloire de docteur de l'église a été donné à Rome, près saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 16 novembre 1877, en la 32e année du pontificat de Pie IX. L'impression produite par les lettres apostoliques renfermant toutes les concessions à ce sujet a été la même partout ; la joie a été bien vive en voyant le saint et savant évêque de Genève, défenseur de l'église contre l'hérésie, illuminateur des âmes dans le chemin de la vie chrétienne, présenté par le Pape à la Chrétienté avec une gloire nouvelle. Les couvents de la Visitation, qui l'honorent comme leur bien aimé père, ont voulu répondre à cette immense faveur par des prières d'actions de grâces ; le couvent de Chartres se dispose à de belles solennités dans le même but ; là comme ailleurs, les fidèles iront s'associer aux hommages et aux sollicitations que les religieuses adresseront au Bienheureux. Le R. P.

Lemoigne, jésuite, donnera une suite de prédications ; c'est un apôtre dont la parole a bien des fois retenti dans nos chaires chartraines, laissant parmi nous les meilleurs souvenirs.

Les personnes, empêchées par un motif quelconque d'assister aux instructions, seront désireuses sans doute de compenser une telle privation par des lectures de circonstance. Nous leur indiquerons un petit ouvrage qui pourra leur convenir : *Les divines opportunités du doctorat de Saint François de Sales.* Trois conférences données à la Visitation d'Angers, les 26, 27 et 28 janvier 1878, avec traduction nouvelle du bref de Pie IX que nous avons cité plus haut. Ce livre (que l'on peut se procure à Angers, à la librairie Germain et Grassin, rue Saint-Laud, prix : 1 fr. 25 et la douzaine franco 12 francs), ce livre du père Victor Alet, jésuite bien connu, est le fruit d'un long travail et de savantes recherches. En lisant ces belles conférences on sent naître en son cœur la résolution de s'adonner davantage à l'étude des écrits de Saint François de Sales. — Nous recommanderons aussi la lecture de la vie du Saint par M. Hamon. C'est là un chef-d'œuvre d'hagiographie que les fidèles ne connaissent pas assez. Rien que la lecture des premiers chapitres sur l'éducation du jeune gentilhomme futur évêque, fournirait de précieux enseignements aux mères chrétiennes de toute condition.

— Monseigneur l'évêque de Chartres s'est empressé de faire connaître à ses diocésains la première encyclique adressée, le 21 avril, par Sa Sainteté Léon XIII à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques de l'univers catholique. Tous les curés ont reçu de l'évêché et lu en chaire eette admirable lettre où le Pape expose les maux qui affligent la société, surtout par suite du mépris de l'autorité de l'Eglise, mépris injustifiable puisque l'Eglise a été la maîtresse de la vraie civilisation. En effet il est constant que, si on compare les temps actuels avec ces temps fortunés où les nations vénéraient l'Eglise comme une mère, on reconnaît que notre époque, pleine de troubles et de ruines, se précipite rapidement vers sa perte, tandis qus les âges passés ont fleuri d'autant plus par leurs excellentes institutions, par les richesses et la prospérité d'une vie paisible, que les peuples se sont montrés plus fidèles observateurs des lois de l'Eglise. Le Saint-Père déclare que toutes les espérances de salut et de prospérité sont dans la réintégration de l'autorité pontificale ; il proclame la nécessité du principat temporel pour l'indépendance de l'autorité spirituelle, et renouvelle les protestations de Pie IX. Il fait un chaleureux appel à tous les chefs de gouvernement pour qu'ils ne répudient point l'Eglise comme fondement de la restauration du principe d'autorité. La fidélité à l'enseignement selon les doctrines romaines, l'éducation de la jeunesse, la sanctification du mariage, la constance dans la prière, autant de points sur lesquels le Souverain-Pontife insiste avec vigueur.

On fera bien de propager cette grande parole du Pape. Beaucoup l'ont entendue au Saint-Lieu ; elle n'est pas arrivée à l'oreille ou aux yeux du plus grand nombre. Que de gens même parmi les indifférents seraient heureux de trouver dans la lecture des lettres pontificales des lumières inattendues et capables de donner désormais à leur conduite une meilleure direction ! Pour ce motif nous nous permettons d fixer l'attention de nos abonnés sur la brochure suivante :

S. S. Léon XIII. *L'Encyclique. — L'Eglise et la civilisation. — Le pouvoir temporel des papes — Ses deux premières allocutions au*

Sacré-Collége. — Edition populaire, 1 vol. in-18 raisin, avec un portrait et une notice biographique de Sa Sainteté, prix : 60 cent. (En vente à Lyon, chez Josserand éditeur, et à Paris, chez Vic., libraire.

— *Le R. P. Chérubin et l'Œuvre de la Terre-Sainte.* — Le dimanche du Bon Pasteur, 5 mai, un religieux franciscain a prêché à la cathédrale de Chartres, un sermon de charité en faveur des missions de Palestine.

Le R. P. Chérubin Carus, missionnaire apostolique et vice-commissaire de la Terre-Sainte est venu faire appel à la générosité des cœurs qui pouvaient s'intéresser aux Saints Lieux. Voilà bien une cause nécessairement sympathique à des catholiques français. — A des catholiques. Quel objet plus digne de leur attention que la coopération à l'apostolat sur la terre même qui fut le théâtre de la vie et de la mort de Jésus-Christ ? — A des Français. Le protectorat des Lieux-Saints est entre les mains de la France qui fait respecter là ses droits traditionnels par des agents consulaires. N'est-ce pas un privilège dont elle a droit d'être fière ? Nous ne pouvons oublier non plus de quels fleurons nos aïeux ont enrichi la couronne de l'honneur national dans ce pays lointain où ils allaient délivrer de l'occupation musulmane le tombeau du divin Sauveur. L'histoire des Croisades raconte ce que coûta à nos pères de sacrifices et de sang la conquête de la Palestine. En comparaison de telles souffrances, le sacrifice de l'aumône est peu de chose, et c'est celui que le R. P. Chérubin venait solliciter.

Il l'a fait en très-bon français, quoique Italien de naissance et d'éducation ; tout novice qu'il se déclare dans le maniement de notre langue, il a une diction claire et soignée, et chez lui l'accent ne nuit point à l'effet de l'éloquence.

On aime à voir les fils de Saint François d'Assise porter la parole dans les assemblées chrétiennes ; aux séraphiques disciples de la croix surtout il appartient d'exciter notre dévouement aux œuvres qui se développent dans le voisinage du Calvaire.

Ce sont les Franciscains qui, depuis le temps des croisades, ont été chargés par la Providence de la propagation de la foi dans la Palestine et les environs ; il y a six siècles qu'ils occupent ce poste d'honneur. Ils y sont attachés d'ailleurs par de précieux souvenirs de famille, puisque plusieurs milliers des leurs ont subi le martyre dans ces régions lointaines à différentes époques et particulièrement en 1860 lors des massacres de Syrie.

L'effusion du sang pour la cause du Christ là où Il versa le sien est un avantage ambitionné sans doute par tous les Pères de Terre-Sainte ; mais ce qui revient en partage à tous c'est le mérite d'une tâche fort laborieuse à exercer sur un territoire aussi vaste que la France. En effet leurs missions s'étendent depuis les pyramides d'Egypte jusqu'à Marach en Arménie et comprennent la Judée, la Galilée, la Samarie, la Syrie. Tout cet ensemble est divisé en vingt-deux paroises confiées à l'administration spirituelle des Franciscains.

La responsabilité est immense ; immenses sont les ressources dont ils devraient disposer pour faire face à leurs besoins. Voici en détail les charges inscrites au budget ordinaire de leurs dépenses : la garde de trente sanctuaires ; l'entretien de plusieurs centaines de lampes qui brûlent constamment au Saint-Sépulcre, à Béthléem, à Saint-Jean, à Nazareth, sur le mont Calvaire ; les besoins de 22 paroisses ; le soin de vingt-huit églises ; l'entretien de quarante cou-

vents ; la vie de trois cents religieux ; la charge de trente-cinq écoles tenues par des Frères de M. de la Salle, des Franciscains, des Clarisses, etc.; la réception de plusieurs milliers de pèlerins ; la charge de plus de trois cents orphelins auxquels on procure logement, nourriture et vêtements ; le soutien des catholiques de la contrée, lesquels sont généralement pauvres et pour qui le seul couvent de Saint-Sauveur dépense chaque année une somme de 35,000 fr.

Cette nomenclature fait supposer sur le tableau général des finances de la mission de Terre-Sainte un passif énorme. Quant à l'actif quel serait-il s'il n'avait pour éléments les contributions volontaires envoyées par la charité ?

Les auditeurs du R. P. Chérubin ont tenu à être les instruments de la Providence vis-à-vis de l'Œuvre qui leur avait été si bien exposée et que goûtait nécessairement leur dévotion. Le missionnaire a fait lui-même la quête dans toute l'église ; et, relativement au nombre des assistants, la collecte a été bonne. D'ailleurs les personnes qui désireraient ajouter de nouvelles aumônes à celles qu'il a reçues à Chartres, peuvent les lui adresser directement à Paris, rue des Fourneaux, 83, (1).

VILLENEUVE. — Une bénédiction d'église est une cérémonie imposante ; les rites sacrés qui l'accompagnent sont pleins de symbolisme et réjouissent la foi. Lors de la dédicace du temple de Salomon, le peuple de Dieu fut dans l'allégresse ; la jubilation du peuple chrétien est plus légitime encore quand il voit un évêque ou un prêtre délégué par le pontife mettre le Seigneur en possession d'un nouveau temple ; la moindre chapelle de campagne n'est-elle pas plus digne de respect que le lieu saint de Sion à cause du divin hôte qui vient y habiter en personne pour le soutien et la consolation des âmes ?

De là le besoin impérieux que les populations catholiques ressentent d'un édifice spécial consacré tout près d'eux au service du Seigneur. De là certainement l'anxiété et l'ennui que cause la privation d'une église ; de là le zèle et la générosité incroyables manifestés par un simple village pour la reconstruction de l'asile de la prière. C'est l'histoire de Villeneuve, petite commune voisine de Voves (Eure-et-Loir). A Villeneuve, en quatre ans, on a multiplié assez les sacrifices ; chacun s'est montré assez large en aumônes pour que l'on pût remplacer la vieille église qui menaçait ruine, par une autre complètement neuve et du meilleur goût. Il est vrai que la municipalité encouragée par M. le conseiller général du canton de Voves a donné l'exemple du dévouement ; que M. le curé de Montainville desservant de Villeneuve, a pu, pour grossir le chiffre des offrandes, trouver d'admirables auxiliaires en tête desquels un pieux séminariste dont nous taisons à regret le nom.

(1) Puisque nous parlons de la Terre-Sainte, nous saisissons volontiers l'occasion de recommander aux personnes qui désirent faire le pèlerinage de la Palestine (et le nombre s'en accroît toujours davantage d'année en année) un ouvrage qui leur sera fort utile ; il est intitulé : *Guide-Indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la Terre-Sainte* par le frère Liévin de Hamme, francisain résidant à Jérusalem, 2e édition revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans. Louvain. imprimerie P. et J. Lefever, 30, rue des Orphelins. — Habitué à conduire les pèlerins depuis bien longtemps, le frère Liévin était plus que qui que ce soit apte à donner tous les renseignements possibles. Les gens les plus compétents font un grand éloge de ce manuel si clair et si méthodique. Quant à nous, après avoir parcouru les trois charmants volumes dont est composé l'ouvrage, nous le considérons comme un cours fort intéressant d'études au point de vue de l'histoire, de le géographie, de l'architecture, de la langue, des mœurs : et de plus il nous semble plein d'attraits au point de vue religieux.

Le petit monument a eu pour architecte M. Peulvé, de Chartres, et pour entrepreneur un habitant de Villeneuve ; il est gracieux dans sa simplicité. Les vitraux à sujet, dont le principal a été donné par Madame la Maréchal de Mac-Mahon, sortent des ateliers de M. Lorin, le peintre-verrier chartrain, si avantageusement connu. L'autel en bois de chêne avec sculptures d'un beau style et peintures avec imitation d'émail provient de la maison Froc Robert de Paris ; nous signalerons encore les statues de saints, les objets destinés au service de l'autel, les bannières, etc. Voilà un ensemble d'ornementation qui s'offre au spectateur comme un magnifique résultat de quêtes laborieuses mais fécondes. A Villeneuve comme à Santeuil, comme à Prunay et ailleurs, une sainte audace qu'inspirait le zèle de la maison de Dieu a été couronnée d'un vrai succès.

C'est le 19 mai qu'a été solennellement bénite l'église dont nous parlons. M. le Chanoine Germond, secrétaire-général de l'évêché, avait reçu une délégation épiscopale à cet effet ; deux autres chanoines et le curé de la paroisse l'accompagnaient. M. l'abbé Piauger vicaire de Saint-Aignan, remplit ce jour-là comme les trois jours précédents les fonctions de missionnaire avec le talent et l'ardeur qu'on lui connaît ; la population l'écoutait avidement, il en a profité pour la nourrir de solides vérités. Elle écouta avec non moins d'intérêt la musique religieuse de l'office ainsi que la musique de fanfare et d'harmonie qui presque toute la journée retentit dans le village. Les 70 instrumentistes de l'école des Frères de Chartres étaient venus prêter leur concours à la fête.

Dans l'après-midi les symphonies et les brillants *allegro* animèrent une longue procession allant d'abord de l'église à une extrémité du village, puis revenant sur son chemin jusqu'à l'autre bout de Villeneuve et bien au-delà. Sur ces deux points séparés d'une largeur d'au moins quatre cents mètres deux calvaires donnés l'un par M. le Maire et son Conseil et l'autre par M. Peulvé, attendaient la bénédiction du prêtre.

Elle eut lieu en présence d'un nombreux clergé et d'une foule considérable accrue de personnes qui arrivaient d'autres paroisses. Les chants et l'harmonie instrumentale s'alternèrent durant le retour à l'église dont le haut clocher égayait l'horizon en balançant devant nos yeux les oriflammes.

Le fête se termina par le salut du Saint-Sacrement.

Finissons ce récit par un compliment sincère à l'adresse de MM. les maires de Villeneuve et de Montainville qui firent cause commune et organisèrent si bien toutes choses pour la réception de leurs invités.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

IV. Archevêques et Évêques (*Suite*).

78° *MACON.*

257. *Charles-Hémard de Denonville*, évêque de Mâcon, puis d'Amiens, cardinal n° 67, mort en 1540. Il fut secrétaire du cardinal Adrien Gouffier de Boissy (n° 61), évêque de Coutances et en obtint le titre de curé primitif de Dangeau. (Mém. archéol. IV, 19).

258. *Michel Colbert de Saint-Pouange* signe une profession de foi comme chanoine de Chartres. (Inv. des Archiv. d'E.-et-L., n° 295, série G), et devint évêque de Mâcon. (Fisquet, 15).

79° *MAGUELONE (Hérault).*

Audouin-Aubert, cardinal n° 34.

Le Bienheureux Louis Allemandi, cardinal n° 55.

80° *MAILLEZAIS (Vendée).*

1° *Jean d'Amboise*, abbé de St Jean d'Angely, frère du célèbre Georges d'Amboise, devint évêque de Maillezais puis de Langres n°s 233-84.

La famille d'Escoubleau Sourdis originaire du Poitou et propriétaire d'Alluyes (n° 88), donna plusieurs évêques à l'église de Maillezais.

2° *Jacques d'Escoubleau*, frère d'Etienne, tige des marquis d'Alluyes vers 1500.

3° *Henri Ier d'Escoubleau*, neveu du précédent et fils d'Etienne, il était abbé de St Juyn, et succéda à la Rochefoucault-Randon dans le titre de prieur de St Martin-au-Val lez Chartres. Le 18 décembre 1616 il fut parrain, dans l'église de St Saturnin de Chartres, de Isabelle Bouvart, fille de Claude Bouvart, notaire royal.

4° *Henri II d'Escoubleau*, neveu de Henri I et frère du cardinal de Sourdis (n° 84), archevêque de Bordeaux, fut sacré évêque de Maillezais par son frère en 1623. Il devint aussi archevêque de Bordeaux (n° 148), fut député à l'assemblée du clergé de 1640 et mourut à Auteil-sur-Seine, en 1645.

81° *MANS.*

261. 1° *Vulgrin* (1055-1064), issu d'une noble famille de Vendôme, alors du diocèse de Chartres, d'abord militaire, se fit moine et devint prieur de Marmoutier. Les limites du cloître n'arrêtèrent point la réputation de Vulgrin ; ses vertus, sa science et surtout son mérite comme architecte attirèrent sur lui l'attention du public et des grands. Geoffroy Martel conseillé par Hubert, évêque d'Angers (n° 100), aussi originaire de Vendôme, le fit nommer supérieur de l'abbaye de St Serge d'Angers qu'il fallait restaurer, et la présence de ce religieux en Anjou contribua puissamment à l'avancement des arts dans cette contrée.

En 1055 le même Geoffroy le fit choisir pour évêque du Mans, et l'on ne pouvait, dit Dom Piolin, désigner un sujet plus capable et plus digne de gouverner un grand diocèse. Il ne trompa pas les espérances que ses mérites avaient fait concevoir et dès son arrivée il mit tout en œuvre pour relever et agrandir son église cathédrale, il traçait lui-même les plans et dirigeait les travaux. (Dom. Piolin, III, 258. — S. II, 266.

262. 2° *Geoffroy d'Assé* (1270-1277), issu des seigneurs d'Assé-le-Riboul, chanoine du Mans et aussi de Chartres, selon Souchet, III-61, fut pour l'église du Mans un vertueux prélat ; humble, affable, grave, modeste, prudent et circonspect dans toutes ses actions, il montra toujours un grand zèle pour la gloire de Dieu. (Dom Piolin, IV, 435).

263. 3° *Denis Benoit* ou *Denys Benaiston* (1296-1298), né à Falaise, entra de bonne heure dans le clergé de Paris et fut aussi chanoine de Chartres (S. III, 61). Nommé évêque du Mans, il fut le pacificateur de la province et édifia son peuple par une application continuelle à ses devoirs et à l'étude. (D. Piolin, IV, 462).

264. 4° *Michel de la Brêche*, que le registre capitulaire appelle *de Bracha*, succède sur le siège du Mans (1353-1366 à Jean de Craon nommé archevêque de Reims. Il fut chanoine de Chartres, archidiacre de Châteaudun, 1er aumônier du roi. Dom Piolim lui fait l'honneur de la restauration de l'Hôpital des Quinze-Vingts fondé par St Louis, Souchet et Doyen le citent comme réformateur de l'Hôpital des Six-Vingts aveugles de St Julien de Chartres auxquels il donna des statuts. Peu de temps avant sa mort en 1366, Michel de la Brêche érigea une

paroisse pour la population de la Ferté-Bernard, qu'il sépara de Cherré (Abbé Charles).

5° La famille de Luxembourg est une des plus illustres de l'Europe ; elle eut cinq souverains, dont trois ont occupé le trône de Bohême, et six reines, et donna plusieurs de ses membres à l'Eglise.

Pierre de Luxembourg, chanoine de Chartres, *évêque de Metz* (1384) *et beatifié* (n° 51).

André de Luxembourg, son frère, archidiacre de Dreux, évêque de Cambrai, n° 168.

Charles de Luxembourg, évêque de Laon.

Thibault, évêque du Mans (1466-1477).

Philippe de Luxembourg, aussi évêque du Mans (1477-1519). Ce dernier hérita de la seigneurie de Nogent-le-Rotrou et eut à cette occasion quelques difficultés, qui se terminèrent dans les meilleures conditions, avec Marguerite de Lorraine, veuve de René de Valois duc d'Alençon, comte du Perche.

Cette comtesse du Perche était une sainte femme, elle se fit la protectrice des religieuses de Mortagne et d'Argentan et prit elle-même l'habit de sainte Claire. Les *nombreux miracles* qui éclatèrent à son tombeau et la renommée de ses héroïques vertus firent commencer le *procès de sa canonisation*, sous Urbain VIII, mais il fut interrompu par les troubles politiques qui désolèrent la minorité de Louis XIV. L'évêque du Mans nommé cardinal (n° 82), se retira à Rome et résigna son évêché à

François de Luxembourg, son neveu qui ne gouverna cette église que deux ans (1507-1509). Le cardinal reprit alors pendant dix ans la direction de son ancien diocèse. Sous son deuxième épiscopat, Jean Glapion, religieux cordelier, né à la Ferté-Bernard, fut appelé par Charles-Quint pour succéder au célèbre Ximenès sur le siège de Tolède. A la même époque Aimard de Thèvallès fut élu doyen de l'église du Mans. (D. Piolin, V, 298). Il était issu d'une famille ancienne, déjà célèbre aux croisades, qui se perpétue en celle du *marquis de la Roche-Lambert* et dont une descendante fait briller dans nos contrées sa générosité et ses vertus sous le nom de vicomtesse de Maupeou.

E. HAYE,
(La suite prochainement). Curé de Saint-Avit

BIBLIOGRAPHIE

— *La Petite Lyre de Notre-Dame de Chartres*. — N° 1. Le Miserere du Sacré-Cœur. — N° 2. Ave maris stella des Pèlerins. — N° 3. Le chant de la Croisade. — N° 4. Les Echos de Bethléem. — Paroles et musique, 0 f. 05 l'exemplaire. — S'adresser au concierge de la Maison des Clercs de Notre-Dame.

— *Notre-Dame de Lourdes*. — Impressions et souvenirs, par Alfred Monbrun, officier d'Académie. Un beau vol. in-18, par la poste, 3 francs. Le demander directement à l'auteur, rue de la Monnaie, 18, Bordeaux, Gironde. — « J'ai lu avec intérêt, écrit Monseigneur l'évêque d'Agen à M. Monbrun, ces pages pleines d'onction et de piété ; vous les avez écrites avec foi, avec amour et dans ce style élégant et facile qui vous est propre. Je le crois de nature à faire du bien, même après tout ce qui a été écrit à ce sujet. »

— *Le Directeur des Catéchismes de première Communion et de Persévérance*, par M. l'abbé Turcan, directeur du Grand-Séminaire de Séez. 3 forts volumes in-18 jésus, prix net, 9 fr. chez Bray et Rétaux, rue Bonaparte, 82, Paris. — Dans cet ouvrage recommandé par plusieurs revues, chaque leçon sur le dogme, la morale ou le culte est divisée en six parties : 1° Préceptes les plus utiles ; 2° Questionnaire sur la leçon précédente ; 3° Explication de la leçon apprise ; 4° Choix excellent d'histoires ; 5° pratiques de piété ; 6° Indication d'oraison jaculatoire à faire durant le catéchisme; exercice admirable qui apprend aux enfants à recourir à Dieu et à vivre avec lui.

— *Le jeune Lévite*. — Guide spirituel et pratique des Maîtrises, Séminaires et autres établissements religieux, par M. l'abbé O. Geispitz, du clergé de la métropole de Paris. Ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté le Pape Pie IX et approuvé de deux

cardinaux, un archevêque et plusieurs évêques. (Un beau volume in-18 de près de 300 pages; broché 2 fr , reliure anglaise 2 fr. 50, reliure anglaise, tranche dorée, 2 fr. 75. Chez F. Curot, libraire de Saint-Sulpice, 22, rue Saint-Sulpice, Paris). — Vertus à pratiquer, exercices de piété, actions à sanctifier, principaux obstacles au salut, défauts qu'il faut combattre, telles sont les divisions de cet excellent livre.

— *L'Ami de l'Ouvrier et du Soldat.* — C'est le titre d'un nouveau journal quotidien qui doit paraître pour la première fois le 10 juin prochain. Cette feuille rédigée par des écrivains à convictions inébranlables est destinée à lutter énergiquement contre les ennemis de l'ouvrier et du soldat. Prix de l'année, vingt-cinq francs. On peut s'abonner à titre d'essai pour un mois à 2 fr. 50. — On s'adresse au bureau de l'Apostolat catholique par l'imprimerie, chez M. Emile Clarisse, rue de Calais, 21, Saint-Omer (Pas-de-Calais), ou bien au R. P. Directeur de la Cour d'honneur de Marie, à l'abbaye de St-Michel, Tarascon, (Bouches-du-Rhône).

— *Le Bénédicité au* XIX*e siècle,* ou la religion dans la famille, par Mgr Gaume, protonotaire apostolique, docteur en théologie. 1 vol. in-18, 2 fr. (Chez Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris).

Mgr Gaume vient de publier sous ce titre le *Bénédicité au* XIX*e siècle* ou la religion dans la famille un petit opuscule composé de vingt-six lettres d'une érudition peu commune et du plus piquant intérêt. Ces lettres traitent d'une manière tout à fait neuve des moyens pratiques d'opérer la reconstitution de la vie chrétienne dans la famille.

— **Semaine Eucharistique.** *Lectures pieuses, Chemin de Croix et choix de prières* à l'usage des enfants qui se préparent à leur première communion, par la comtesse de Chabannes, nouvelle édition. Se vend à Chatres, chez Pétrot-Garnier. Nous avons parlé déjà plusieurs fois de ce petit ouvrage approuvé par plusieurs évêques, et adopté par beaucoup de prêtres: des voix plus autorisées que la nôtre en ont fait l'éloge et l'ont dit très-utile à la piété des enfants.

— LÉON XIII. — Notice biographique par M. A. G. avec portrait. — Paris, chez René Haton, 33, rue Bonaparte. Prix : 25 centimes. Grande remise pour le cent.

— *Les jeunes disciples du Cœur de Jésus*, par Mme Marie de Gentelles. — Amiens, librairie catholique A. Guillaumin, place St-Denis. Prix : 20 centimes. Grande remise pour cent exemplaires. — Ce petit mois du Sacré-Cœur nous a paru charmant. Il est approuvé par l'autorité ecclésiastique.

JUIN 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1878.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, de la pr.: *En ego.*

1er juin, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. du S. Sép. et de la Terre Ste, au scap. bleu (moyennant visite à la Ste Vierge). — j. au ch.).

2, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus; 3° p. celle du rosaire; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

3, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

4, mardi. — Ind. pl. p. l'Arc. du S. Cœur de Marie. (j. au ch.).

5, mercredi. — Ind pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph. (merc. au ch.).

6, jeudi — Ind. pl. p. la récit. à gen. devant le St Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

7, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour la Confrérie du Cœur de Jésus; 2° pour le scap. rouge.

8, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 Basiliq. rom., au scap. bl, (comme au 1er juin. — j. au ch.).

9, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. celle du rosaire; 4° p. les poss. d'objets indulg.

10, lundi. — Ind. pl : 1° p. la Propag. de la Foi; 3° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

11, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du St Cœur de Marie; 2° p. la récitation quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).

12, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.

13, jeudi. — Indul. pl. 1° p. les Tert. Franc.; 2° pour l'Apostol. de la prière (j. au ch.).

14, vendredi — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).

15, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 1er. — j. au ch.).

16, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du Cœur de Jésus; 3° pour le scap. bleu.

17, lundi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. bleu; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

18, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quot. de l'*Angelus.* (j. au ch.).

19, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.

20, jeudi. — Indulg. pl. 1° p. la Confr. du S. Cœur de Jésus; 2° pour la récitat. quotid. de la prière : *Loué et remercié.* (j. au ch.).

21, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge ; 2° en l'honneur de St Louis de Gonzague.

22, samedi. — Ind. plen. et part. nomb. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 1er. — j. au ch.).

23, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. le rosaire ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. l'Archiconf. de St Joseph ; 6° pour les posses. d'objets indulg.

24, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour l'Arch. du S. Cœur de Marie; 3° pour le scapul. bleu ; 4° pour les poss. d'objets indulg.

25, mardi. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quotid. du chapel. brigitté ; 2° du chap. de l'Immac.-Concept. (j. au ch.).

26, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph. (mercr. au ch.).

27, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tertr. Fr.; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).

28, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour la Conf. du S. Cœur de Jésus; 3° p. l'Apost. de la prière. (vend. au ch.).

29, samedi. — Ind. pl.: 1° pour la récit. quot. de la pr. : *Doux Cœur de Marie*; 2° pour le *Memorare.* (j. au ch.).

30, dim. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. le scap. du Carmel; 4° p. l'Archic. de St Joseph; 5° pour les poss. d'objets indulg.; 6° sept ans et sept quarant. pour l'Archic. de N. D. de Sous-Terre.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

AVIS. — 1° Nous prions nos correspondants de ne plus nous envoyer de timbres-poste de vingt-cinq centimes.

2° Nous préférons de beaucoup les mandats de poste aux timbres pour paiement d'abonnement à la *Voix*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

7e NUMÉRO — LA VOIX — JUILLET 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LE PÈRE DE RAVIGNAN DE LA Cie DE JÉSUS. (1)

(Suite)

L'arrivée d'un nouveau frère était un évènement et une fête dans le petit monde tranquille et fortuné que Montrouge renfermait dans son étroite enceinte ; l'apparition du jeune magistrat, que sa renommée avait devancé, y fit grande sensation. Il était à peine novice d'un jour qu'il ne lui restait plus rien du milieu d'où il sortait : on l'eût dit tout fait d'avance à la vie religieuse et comme identifié avec elle. Adoptant, dès le début, la maxime fondamentale écrite par Saint-Ignace à la tête de ses *Exercices*, il résolut, « une fois pour toutes de se vaincre lui-» même et d'ordonner sa vie sans aucune influence des affec-» tions déréglées de la nature. »

Et comme sa nature était un peu âpre dans sa mâle énergie, il lui livra une guerre à mort. On ne doit donc pas s'étonner que dans cette lutte désespérée, il soit tombé parfois dans de pieux excès ; avec le temps, avec la grâce et surtout avec le feu du divin amour, « la *barre de fer* » comme l'appelaient quelques-uns en riant, s'assouplira ; la force enfantera l'humilité ! la charité fera naître la douceur, et cette douceur, fruit de la vertu et non de la faiblesse, aura un puissant empire sur les cœurs.

Après les épreuves du noviciat, subies victorieusement, le Père de Ravignan prononça ses premiers vœux ; il avait 27 ans accomplis ; âge auquel on commence ordinairement dans la Cie de Jésus, à se préparer à la pieuse étude de la théologie.

Le scolasticat de la rue de Sèvres, servait en 1825 de séminaire aux jeunes théologiens ; il fut successivement transféré à Vitry, banlieue de Paris, et à Dôle dans le Jura ; ce fut de la main vénérable de l'évêque de Saint-Claude que le frère de Ravignan et ses compagnons furent promus au sacerdoce.

L'ordination eut lieu le 25 juillet 1828. Un mois environ après, en vertu des fameuses ordonnances de 1828, tous les

collèges que les jésuites avaient en France étaient fermés. Les scolastiques théologiens se trouvèrent alors si nombreux qu'il fallut les partager entre plusieurs localités. Le Père de Ravignan fut envoyé comme professeur de théologie à Saint-Acheul ; mais cette résidence ayant été pillée en 1830 par une troupe d'émeutiers, il prit tranquillement le chemin de l'exil et alla continuer à Brigue, dans le Haut-Valois, son cours de théologie. A la fois professeur et ministre il se montrait aussi ferme pour le maintien de la discipline religieuse qu'ingénieux pour procurer à ses élèves, aux jours de récréation, les moyens d'en profiter. Il était leur compagnon et leur guide dans les longues promenades qu'ils faisaient sur ces hautes montagnes de l'Helvétie, où l'on respire un air si pur, où l'âme se trouve aussi, par l'éloignement des bruits de la terre, plus rapprochée du ciel.

Les jésuites avaient un petit *chalet* sur le Rhorberg, montagne assez élevée située à 2 lieues de Brigue ; en 1832 les jeunes religieux Français recueillis par la Suisse voulurent offrir un hommage de leur gratitude à la très-sainte Vierge qui les avait si visiblement protégés. Une chapelle, dédiée à Notre-Dame *auxiliatrice* devait être leur ex-voto... Le père de Ravignan se fit le promoteur de cette œuvre ; et le sanctuaire élevé par la reconnaissance, après avoir été inauguré avec une pompe inaccoutumée dans ces contrées agrestes, devint un but chéri de pérégrinations pour les exilés.

Au mois de septembre 1833, le Père de Ravignan, sur l'ordre de ses supérieurs, se rendit à Estavayer, maison de retraite située sur le bord du lac de Neuchâtel, pour y faire cette troisième année de probation qui est, selon la règle de Saint-Ignace, la dernière de préparation et d'épreuve; alors la grande carrière des *exercices* pendant un mois, est encore parcourue ; alors la prière, la méditation se prolongent...

L'esprit de l'Institut, les conditions de l'apostolat, la pauvreté, la souffrance, l'obéissance, tout ce qui constitue le religieux est de nouveau étudié, approfondi. Quelques catéchismes faits à des petits enfants, quelques missions dans les campagnes (elles furent nombreuses pour le Père de Ravignan) viennent seulement interrompre la solitude et servir comme de prélude aux ministères les plus chers pour un cœur d'apôtre.

Il passe bien vite ce temps d'un saint repos : « J'en ai joui, » écrira plus tard le fervent religieux, il ne me sera plus donné d'en » jouir avant ma mort ; et quel que soit le nombre des années » que Dieu me réserve encore sur cette terre, l'année du repos » ne s'y trouvera plus pour moi ! » regret touchant empreint d'une mélancolie qui va au cœur.

Le troisième an terminé, l'obéissance ramenait le Père de Ravignan à Saint-Acheul, qui allait se peupler de nouveau et devenir une maison de prières, ne pouvant plus être une maison d'études (2 novembre 1834.) Il y exerça les fonctions de minis-

tre, et, le carême venu, pour la première fois, à quarante ans accomplis, l'éminent religieux parut dans une grande chaire. La magnifique cathédrale d'Amiens fut le pieux théâtre où s'annonça l'orateur de Notre-Dame de Paris.

Il y avait déjà une auréole autour du nom de Ravignan, il semblait ressusciter après dix ans d'obscurité et de silence. Il excita la curiosité, et l'on courut pour voir et pour entendre le magistrat devenu prédicateur : il eut pour auditoire une foule d'élite, une foule toujours croissante.

La station finie, l'humble religieux voulut sans délai faire un pèlerinage au sanctuaire vénéré de Notre-Dame d'Albert ; car avant le travail il mettait en Marie toute sa confiance, et, son œuvre achevée, il lui faisait hommage des succès obtenus, se regardant toujours comme un instrument inhabile, et sans portée.

Insensible à l'éloge, indifférent au blâme, il ne savait, selon son propre témoignage, s'il parlait bien ou mal. « C'est hors de moi » disait-il ; tout ce qu'il désirait c'est que Dieu fut glorifié, et son serviteur humilié, abaissé. Il n'appartient qu'aux humbles de connaître le secret de la vraie grandeur !

Pendant l'Avent de 1835, les conférences, commencées le Carême précédent, furent reprises, elles attirèrent la même affluence et recueillirent les mêmes suffrages. Enfin en 1836 le prédicateur, encore ignorant de l'avenir, s'acheminait vers la grande mission que lui destinait la Providence. Le souverain Pontife Grégoire XVI devait un jour lui décerner le nom d'*apôtre de Paris*. Or il était temps de faire avec la grande ville une première connaissance. Saint-Thomas d'Aquin eut, dans la capitale, les prémices de ces admirables accents qui après avoir convaincu la raison, subjugué la volonté, trouvèrent le chemin du cœur.

L'abbé Lacordaire avait inauguré les conférences de Notre-Dame avec un éclat qui ne pouvait être surpassé ; mais étant allé à Rome pour y concerter les moyens de rétablir l'ordre de Saint-Dominique en France, il lui fallut un successeur. Le choix de Mgr de Quélen se porta aussitôt sur le P. de Ravignan. Il le demanda ; à cet appel inattendu pour lui, redoutant un labeur dont il se croyait incapable de supporter le poids, l'humble religieux se récria. — « Allez » — telle fut la réponse victorieuse que le R. P. général fit à l'exposé de ses appréhensions... L'obeissant disciple se soumit et, fort de son sacrifice, plein de confiance en Dieu, il monta dans la chaire de Notre-Dame.

C'était en 1837. On y avait entendu le plus magnifique des talents, on y admirera le plus noble des caractères ; la personne du Père de Ravignan était à elle seule une persuasive démonstration de la foi chrétienne ; et, sans affaiblir ses autres qualités oratoires, on peut dire que l'autorité dans l'enseignement portée à sa plus haute puissance fut le trait saillant et distinctif du P. de Ravignan. Ce n'était peut-être pas l'étincelle de l'esprit ou l'éclair de génie, c'était bien mieux encore pour dompter et

maîtriser les consciences, c'était le sentiment le plus profond de sa mission, la conviction la plus intime de sa doctrine; en un mot, comme l'a si bien dit son historien, « *c'était la vertu prêchant la vérité.* »

Cette domination morale donnait une majesté incomparable à son exposition, et à sa logique une irrésistible influence ; il savait affirmer, et c'était son triomphe. Une diction vibrante et accentuée ajoutait un entraînement irrésistible à ses discours. Il décochait la parole comme une flèche, et toute son âme paraissait parler et s'élancer avec elle.

L'apparition du P. de Ravignan dans la chaire, était un de ses plus beaux moments. Après s'être humblement prosterné devant Dieu, il se levait noblement devant les hommes, et se voyant lui-même comme donné en spectacle au Ciel et à la terre, il demeurait longtemps immobile, les yeux baissés, l'air recueilli ; enfin, quand l'auditoire où se pressaient toutes les illustrations sociales, politiques et littéraires de Paris, était posé, impressionné par ce silencieux exorde, il formait sur lui le signe de Croix grandiose qui lui était particulier; et commençait enfin son discours.

Tout le monde était frappé de cette préparation oratoire vraiment propre au P. de Ravignan. Plusieurs allaient pour le voir autant que pour l'entendre, et l'on rapporte même qu'un ministre protestant, témoin de ce religieux début et de cette muette éloquence, se prit à dire sous l'impression du moment : « Il a prêché sans parler et son sermon est fini avant d'être commencé. »

Dès le début de son ministère à Notre-Dame, le P. de Ravignan avait entrevu la retraite préparatoire à la Communion pascale, comme devant être le couronnement des Conférences. La prudence lui avait fait une loi d'attendre, et lorsqu'en 1841 l'heure de Dieu lui parut venue, il fut convenu avec Monseigneur l'archevêque que cette retraite ne serait pas annoncée à l'avance et qu'elle se ferait d'abord dans une petite église. L'abbaye au Bois fut désignée ; mais son étroite enceinte ne pouvant contenir la foule accourue dès le premier jour bien avant l'heure indiquée, St-Eustache ouvrit le lendemain ses vastes nefs à plus de 12,000 hommes tous silencieux et recueillis.

La retraite de 1842 eut lieu dans la métropole, elle fut couronnée par cette admirable communion générale d'hommes qui chaque année devait tant édifier Paris.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

La suite au prochain numéro.

HEUREUX APOSTOLAT D'UNE PETITE FILLE

(Extrait d'une lettre de Sœur Benjamin.)

C'est une gloire pour un diocèse de fournir des religieuses aux pays de mission, et il s'intéresse à leurs travaux et à leurs succès. La florissante Congrégation des sœurs de Saint-Paul de Chartres est très-dignement représentée en Orient, et leur rôle dans l'œuvre de la

Propagation de la foi est bien connu. Les heureux fruits de leur zèle dans leurs établissements de Hong-Kong, de Saïgon, etc., nous aimons à les considérer comme un résultat de la bénédiction de Notre-Dame de Chartres invoquée par elles avec tant de confiance. Aujourd'hui il nous est permis d'insérer dans notre bulletin de pèlerinage une lettre de la révérende Mère Benjamin, supérieure principale des sœurs de Saint-Paul pour la Chine et la Cochinchine.

— « Depuis que nous avons ouvert un refuge, écrit-elle à la maison-mère, le directeur de l'Intérieur m'a priée d'y recevoir les jeunes prisonnières. Il nous confia alors trois jeunes filles de 15 à 16 ans (païennes) ; toutes les trois sont chrétiennes aujourd'hui, et l'une d'elles a si bien prêché ses parents lorsqu'ils venaient la voir, qu'ils s'instruisent tous pour se faire chrétiens; même son vieux grand-père qui va apprendre le catéchisme chez nos sœurs de Cho-Loin.

Samedi dernier nous avons eu un baptême de neuf adultes, et nous en préparons une quinzaine pour la Pentecôte.

Mais je veux vous raconter un trait d'une de nos enfants de la Sainte-Enfance de Mytho qui vous fera plaisir ; vous verrez une fois de plus que le bon Dieu se sert des plus petits instruments pour faire son œuvre. Il y a environ trois ans, le père d'une enfant qu'il avait précédemment donnée, vint la réclamer à l'occasion du décès de sa mère, baptisée avant de mourir ; il promettait de la ramener. On fut forcé de céder à son désir ; il fallait éviter un recours du père à l'autorité. Le village de cette enfant ne se composait que de païens si enracinés dans leurs superstitions qu'ils étaient hostiles à la religion et aux Français ; ils se révoltaient souvent. Plusieurs parmi eux, et leur chef en particulier, avaient été condamnés à plusieurs années de Pulo condor.

Notre petite fille, sans être intimidée par tous les païens qui l'environnent, se met à chanter près de sa mère défunte tout son répertoire de prières catholiques. Les païens l'écoutent et trouvent ces prières si belles qu'ils la prient de recommencer. Elle recommence tant de fois et si bien qu'ils apprennent tous près d'elle la prière, et après, le catéchisme. Parmi les auditeurs un petit garçon de 11 ans se fait remarquer ; il en sait autant que sa maîtresse ; et sans s'en douter, les voilà tous les deux remplissant les fonctions d'apôtres au milieu des idolâtres.

Il y a six ou huit mois ce village et deux autres envoyèrent une députation au curé de Mytho, lui demandant un prêtre pour les instruire. On leur donna d'abord un père Annamite qui acheva leur instruction ; puis Monseigneur chargea le Père Moulins d'aller choisir l'emplacement de l'église et fixer l'époque de leur baptême. Le Père Moulins descendit chez le chef dont j'ai déjà parlé, et s'y trouvant un dimanche, il célébra le saint Sacrifice de la messe dans la case du chef père de l'enfant de 11 ans, comme étant la plus convenable. Tous les gens du village y avaient assisté ; mais le bon Dieu, dont le bras n'est pas raccourci, voulut opérer un prodige pour raffermir ces nouveaux catéchumènes, qui allaient passer par l'épreuve.

Le fils du chef ne pouvait se détacher du lieu où l'on avait célébré la messe, il y avait été plusieurs fois dans la journée ; enfin sur les neuf heures du soir il voulut y retourner une dernière fois avant de se coucher. Quel fut son étonnement, son admiration, quand il aperçut au lieu même et au dessus de l'endroit où l'on avait dit la messe un nuage lumineux qui éclairait tout l'appartement ! Il eut

bientôt fait part de ce prodige à toute la famille qui eut le plaisir de le contempler ; car la lumière ne diminua aucunement durant trois heures ; une grande partie du village, accourut pour admirer cette merveille.

Jusque là il manquait l'épreuve, elle ne se fit pas attendre et Satan mit en œuvre ses suppôts : plusieurs villages voisins, apprenant ce qui s'était passé, jurèrent entre eux qu'ils empêcheraient là toute conversion chez les braves gens dont nous avons parlé et la construction de leur église. Ils leur firent endurer toutes sortes de vexations, brûlant leurs récoltes ainsi que les maisons des plus fervents ; ils vinrent plusieurs fois les disperser et les battre pendant qu'ils chantaient leurs prières. Un chef d'un village, païen plus audacieux que les autres et se promettant l'impunité les fit saisir, leur fit donner du rotin, et en mit plusieurs en prison. On eut recours à l'administrateur, mais celui-ci ayant eu son changement, ne put faire de poursuites. A peine cette affaire parvint-elle aux oreilles du gouverneur, qu'il défendit aussitôt d'inquiéter ces bonnes gens. Il a donné des ordres pour l'instruction, le procès, la punition de ceux qui avaient fait tort, puis la réparation des dommages. Pour ces bons néophytes toutes ces épreuves n'ont fait que les affermir ; deux autres villages se sont joints au premier, et se préparent aussi a recevoir le baptême.

Conversions d'autant moins attendues que jusqu'alors ces nouveaux convertis avaient été bien hostiles à notre sainte religion, et par conséquent toujours prêts à se révolter contre les Français. L'exemple de ces trois villages sera certainement suivi ; plusieurs autres les imiteront.

Agréez, etc. SŒUR BENJAMIN.

UNION DES ŒUVRES OUVRIÈRES.

C'est à Chartres, au mois de septembre, que doit avoir lieu le *Congrès* de cette Association. Comme Nevers en 1871, Poitiers en 1872, Nantes en 1873, Lyon en 1874, Reims en 1875, Bordeaux en 1876, Le Puy en 1877, notre ville s'édifiera en 1878, de la présence d'une multitude d'hommes de foi qui savent mettre en commun leur expérience et leurs efforts afin de travailler au salut du peuple !...

Susciter, développer et soutenir par toute la France les Œuvres ouvrières : Patronages d'écoliers et d'apprentis, Ouvroirs, Sociétés de persévérance pour les jeunes gens, Cercles d'ouvriers, de soldats et de marins, Cercles de commis et d'employés, Associations chrétiennes parmi les ouvriers d'usines et de manufactures, etc., etc. Tel est le but que se proposent tant de généreux catholiques. Quoi de mieux pour relever de ses ruines morales et matérielles la classe des travailleurs, si exploitée de nos jours par les ennemis de l'ordre et de la Religion ?

Tous les directeurs de ces excellentes Œuvres, soit ecclésiastiques, soit laïques, sont conviés à faire partie de l'*Union* qui respecte les méthodes adoptées par chacune d'elles, et se propose uniquement de leur servir de lien. Le bureau central de l'Union des Œuvres ouvrières est un centre de secours et de renseignements de toute nature pour aider à la fondation et à la propagation des Œuvres. C'est un foyer de zèle destiné à répandre partout l'intelligence et l'amour de ces Œuvres excellentes qui, seules au milieu de la dépravation des mœurs publiques, peuvent conserver ou rendre à l'ouvrier et à la famille ouvrière tout entière, le trésor de la foi, de l'esprit chrétien et des bonnes mœurs.

Le bureau central a des charges considérables auxquelles il ne peut

faire face qu'en faisant appel à la générosité de tous les gens de bien, soucieux de travailler efficacement au salut des pauvres, à l'honneur et à la défense de la Religion et au relèvement de la Patrie. Il tient ses séances au Secrétariat, rue de Verneuil, 32. Il est présidé par Sa Grandeur Monseigneur de Ségur, chanoine-évêque de Saint-Denys. Il est composé d'un certain nombre d'ecclésiastiques, de religieux et de laïques influents qui en dirigent assidûment les travaux. Il s'efforce de susciter l'établissement de bureaux diocésains sous la direction des évêques.

La manifestation de la vie de l'Union, l'un de ses grands moyens d'action, ce sont les *Congrès* annuels. Les directeurs des Œuvres agrégés s'engagent, à moins d'empêchements majeurs, à y prendre part, ou du moins à s'y faire représenter. Ces Assemblées charitables ont déjà fait un bien qui donne de grandes espérances.

LES ADIEUX D'UN MISSIONNAIRE A SA FAMILLE.

Quinze jours nous séparent de l'Ordination et nous sommes encore sous l'impression que cause la vue des lévites se jetant à terre pour affirmer leur immolation complète au Seigneur.

Alors le nouvel ordonné a renoncé à l'esprit du monde; toutefois, au milieu des privations imposées à la nature, il conservera le plus ordinairement une jouissance de cœur fort légitime, celle de vivre non loin de ses parents et par là de pouvoir leur procurer, selon le besoin, assistance et consolation.

Il y a quelque chose de plus touchant que le sacrifice du lévite prosterné au pied de l'autel. C'est celui du missionnaire s'arrachant aux objets de son affection, pour aller sauver des âmes bien loin de sa patrie. Oh ! bien insensé quiconque attribuerait à une dureté de cœur la résolution d'un pareil dévouement. La lettre suivante fera apprécier les vrais sentiments de tels prêtres, et la force surnaturelle qui doit les armer contre leur tendresse.

Cette lettre a été extraite d'une intéressante biographie que vient de publier M. l'abbé Emile Briand, curé de Saint Benoît de Quinçay (Vienne). Cette biographie a pour titre : *Philibert Simon*, missionnaire en Mandchourie, mort le 13 décembre 1874.—Sa vie, sa correspondance, ses œuvres. (Un beau volume in-12, chez Henri Oudin, rue de l'Eperon, Poitiers. — Prix : 2 fr. 75).

Voici comment le missionnaire poitevin, Philibert Simon, raconte ses adieux à sa famille.

« Il me semble que je me promène encore dans le jardin des Bordes.
« C'était un lundi. Je marchais lentement dans une allée tortueuse,
« pleine d'herbe.

« Le temps était splendide, les deux pommiers étaient couverts de
« fleurs.

« Ma mère paraissait de temps en temps à la fenêtre, gaie et secouant,
« en chantant, les vêtements du dimanche. Et moi, j'avais envie de
« pleurer. Mon cœur était à l'agonie: je songeais à la nouvelle que je
« lui apprendrais le soir; je devinais sa douleur, ses larmes; et sa joie
« présente me faisait mal.

« Enfin le soir vint. Quelle soirée! On soupa presque sans mot
« dire: j'avais l'esprit trop préoccupé pour pouvoir entretenir sa con-
« versation.

« Après le souper mon père sortit, et nous nous assîmes en silence
« autour du foyer. Mon père rentra et se plaça entre Pierre et ma
« mère. C'était l'heure; il fallait parler. — Mes chers parents, dis-je

« alors, j'ai une grande nouvelle à vous annoncer : j'ai bientôt vingt-
« cinq ans, et il faut que je prenne une détermination pour l'avenir.
« Je vais quitter Rom pour entrer à Paris dans une congrégation. —
« La congrégation des Missions Etrangères ? — Oui, mon père.

« Tout était dit. Mes pauvres parents semblaient pétrifiés. Personne
« ne pleurait ; ma mère me regardait comme si elle était le jouet d'un
« rêve. Enfin rompant la première le silence et fondant en larmes :
« Ah ! mon cher enfant, dit-elle, ton départ me fera mourir.

« Et moi je lui répondis doucement : Mère le bon Dieu t'aidera. Tu
« ne peux pas savoir combien il me coûte de te causer ce chagrin.

« Mon père me fit alors quelques observations : Tu sais, dit-il,
« dans quel état le départ de Pierre a mis ta mère ; le tien l'achèvera.
« — Non, mon ami, répondit ma mère, n'ayez pas peur, je n'en mourrai
« pas.

« Douce mère, elle commençait déjà à faire son sacrifice !

« Après quelques paroles du même genre, mon père ajouta : Qu'il
« soit selon tes désirs ! Te faut-il mon consentement par écrit ? – Non,
« père, je n'en ai pas besoin.

« Nous rentrâmes, Pierre et moi, dans ma chambrette.

« Ma mère nous y suivit bientôt. Elle s'agenouilla et s'accouda sur
« ma petite table, la tête entre ses mains.

« Son cœur débordait ; elle se prit à pleurer et à se lamenter sans
« pourtant me faire aucun reproche. Je lui pris les mains et lui dis tout
« ce que mon cœur me suggéra pour la consoler, mais sans y réussir.
« Je la déterminai enfin à aller prendre un peu de repos.

« Elle sortit. Pierre et moi, restés seuls, nous nous mîmes à pleurer.
« Quelle soirée, ô mon Dieu ! Inscrivez-la au ciel dans le livre de vie.

« Le lendemain matin, ma mère vint me réveiller ; elle s'assit à côté
« de moi et donna un libre cours à ses larmes. — Ne ferais-tu pas du
« bien ici ? me répétait-elle. Je l'ai caché devant ton père ; mais le
» chagrin me tuera... Toutes ces paroles me navraient le cœur.

« Après différentes visites d'adieux, j'arrivai le soir dans la famille
» Gendreau, une famille de vrais amis. Ma mère vint m'y rejoindre, et
» on parla des Missions. Puis ma mère et moi, nous rentrâmes aux
« Bordes. Béni soit ce petit voyage !

« C'est le dernier que j'aurai fait avec ma pauvre mère.

« Ses paroles furent sublimes ; elle acceptait le sacrifice héroïquement.
« Je lui montrais ces pauvres âmes qui se perdent en foule, et ces im-
« menses pays où Dieu n'est pas connu. Elle me répondait : Mon
« cher enfant, je t'approuve ; j'admire ta résolution, tout en étant
« frappée au cœur par ton départ. Mais, dis-moi, ajouta-t-elle en fixant
« son regard sur le ciel étoilé, est-il bien vrai qu'on se reconnaîtra là-
« haut ? Est-il bien sûr que nous nous reverrons ? Mais nous sommes
« des esprits, et les esprits n'ont pas d'yeux ? Puis le ciel est-il un lieu ?
« — Mère chérie, repris-je, nous nous verrons, comme nous nous
« voyons maintenant. Le ciel est un lieu... c'est presque certain ; Dieu
« le remplit et nous serons tous plongés en Lui. En Lui nous nous
« verrons, nous nous connaîtrons beaucoup mieux qu'ici-bas, parce que
« nous lirons dans le cœur les uns des autres. Et puis tu sais qu'à
« la résurrection nous reprendrons les corps que nous avions sur la
« terre.

« Que cette scène était touchante ! Nous étions là sous l'œil de Dieu ;
« ma mère faisait le sacrifice de son fils ; et je lui assurais qu'elle me
« verrait et me reconnaîtrait au ciel.

« Je me souviens encore de ces paroles : Il faut bien qu'il y ait une

« autre vie : autrement je ne serais pas capable de faire un pareil sacri-
« fice. Oui, sans l'amour de Dieu j'en mourrais.

« Et le lendemain elle ajoutait : Je ne puis pas t'empêcher de partir ;
« mais si je le pouvais, je ne voudrais pas le faire.

« Mon père me dit la même chose. O mon Dieu, n'oubliez point ces
« belles paroles !

« Mes adieux faits à la Martinière, je sentis la nécessité de brusquer
« le dénouement ; car, pour tous, la situation devenait trop pénible.
« Quand ma tournée de visites fut achevée, je revins à la maison et
« nous nous mîmes à table. Le repas achevé, ma mère, qui n'avait pas
« voulu savoir au juste quel jour je partais, ma mère remarqua que
« j'avais fait mes paquets et pensa que j'allais lui dire un adieu éternel.
« Elle nous aida à transporter mes bagages dans le char-à-bancs qui
« devait m'emmener, et rentra à la maison. L'entendant sangloter, je
« revins vers elle en toute hâte. Elle était à genoux, la tête appuyée
« sur une chaise. Au bruit de mes pas elle se leva et tourna vers moi
« son visage inondé de larmes. Sans répondre, je me mis à genoux à
» côté d'elle. Je la serrai dans mes bras ; elle me serra dans les siens,
« et nos pleurs se mêlèrent. Joue sur joue, cœur sur cœur, je com-
« mençai d'une voix brisée de larmes : Notre Père qui êtes aux cieux...
« et elle le récita avec moi. Arrivés à ces mots : *que votre volonté soit*
« *faite*, nous les répétâmes trois fois. L'étreignant avec force, je l'em-
« brassai une dernière fois, et je m'élançai dans la voiture, qui partit
« aussitôt. »

STATUETTE GAULOISE D'UNE VIERGE MÈRE.

Dans le département de l'Orne, sur la commune de Tourouvre près de la grande route de Verneuil, on a découvert, il y a huit ou neuf ans, une statuette de la sainte Vierge qui a attiré l'attention des antiquaires et qu'on a dit d'origine chartraine. Les *Annales de philosophie Chrétienne* et la *Semaine de Séez*, ont donné les détails suivants :

« La statuette a été retrouvée dans un petit ravin inculte, au pied d'une assez haute colline. Le tumulus qui la renfermait est de forme ovale et peut avoir environ trente pieds de long sur vingt de large.

Un peu au dessus du ravin en face de la montagne, à l'extrémité d'un plateau assez considérable entouré de collines presque de tous côtés, s'élève un hameau du nom de Mézières, qui, selon la tradition, aurait été autrefois une ville gallo-romaine, brûlée au IVe siècle sans qu'il en soit demeuré de vestiges.

Parmi les souvenirs les mieux conservés de l'antique Mézières existe une croyance généralement accréditée, fort importante pour notre découverte, qui place là un collège de Druides. On rapporterait leur établissement en cette contrée à la persécution qui dut les atteindre sous Claude ou Néron et les éloigner de Chartres, leur séjour principal. Il est en effet assez vraisemblable qu'ils se soient réfugiés à une quinzaine de lieues, sur les frontières de leur propre pays, au milieu de forêts coupées de ravins et de montagnes.

Cette tradition ne peut que favoriser l'opinion qui aimerait à voir dans cette statuette d'une mère qui tient un enfant entre ses bras une *Virgo paritura* s'il est vrai que les Druides aient eu connaissance de la prophétie d'Isaïe.

Il est difficile de ne reconnaître qu'une divinité païenne dans ce maintien si respectueux de la mère.

Sa physionomie est singulièrement modeste et recueillie, ses traits

sont distingués quoique un peu effacés, ses cheveux séparés au milieu du front forment sur les tempes deux bandeaux proéminents qui encadrent tout le visage, La chevelure du contour de la tête relevée vers le sommet en forme de cône renversé s'avance jusque sur le front où elle simule assez une feuille de trèfle. Une toge longue et large la revêt jusqu'aux pieds, s'ouvrant aux épaules pour donner passage aux bras que recouvrent des manches étroites distinctes du vêtement supérieur. Telle est cette femme, assise dans une sorte de niche ou stalle dont le dossier atteint les épaules et dont tout l'extérieur est sculpté en feuilles de fougères. Sur ses genoux repose l'enfant, la tête appuyée sur le sein de sa mère qui l'enlace de ses bras avec un sentiment de respect tout particulier et de tendresse toute maternelle.

Nous aimons à voir en cette statue la Vierge mère annoncée par Isaïe, connue en Gaule, à laquelle les Druides élevaient à Chartres, un autel avec cette inscription : *Virgini pariturœ* et dont ils emportaient l'image dans leur exil avec leurs dieux pénates. Nous osons ajouter que de toutes les Vierges mères connues de nous sous le nom de Vierges noires ou druidiques, celle qui a été trouvée aux environs de Tourouvre et qui est en la possession d'un ecclésiastique du diocèse de Séez a le cachet le plus remarquable d'antiquité, et aussi l'expression la plus saisissante de respect religieux.

X. . .

FAITS RELIGIEUX

— *Fêtes du Mont Saint-Michel.* — L'anniversaire du couronnement de Saint-Michel sera célébré le mardi 9 juillet prochain. Un triduum préparatoire commencera le samedi 6. — Le mardi, jour de la principale fête, Monseigneur l'évêque de Coutances doit officier, prononcer un discours et présider la grande procession, organisée comme celle de l'an dernier; ainsi se renouvellera le magnifique spectacle dont ont joui les pèlerins de 1877. — Le lendemain, cérémonie de confirmation pour les enfants de la paroisse, puis service pour Mgr Bravard. — Durant les huit jours qui suivront la fête de l'anniversaire du couronnement, la basilique du Mont Saint-Michel conservera ses décorations. — (Les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière chaque mois, en faisant la communion dans le vénéré sanctuaire du Mont Saint-Michel.

— Pèlerinage national à la Salette. Départ de Paris le 16 juillet pour y rentrer le mardi 22. — Demander renseignements, aux R. R. Pères Augustins de l'Assomption, rue François 1er, n° 8, Paris.

— *Rome.* — Sa Sainteté Léon XIII a reçu le 6 juin, en audience solennelle, dans la salle du Consistoire, les officiers de l'ancienne armée pontificale qui, par l'organe de son chef, le général Kanzler, lui a renouvelé l'expression de son dévouement. Dans la belle réponse du Saint-Père nous aimons à reproduire surtout les lignes suivantes :

« En défendant la Papauté, vous vous faites les appuis et les soutiens de cette position souveraine que la divine Providence a ménagée au chef de son Eglise pour assurer l'indépendance de son autorité ; en défendant la Papauté, vous l'aidez à répandre dans le monde entier ses effets bienfaisants et salutaires.

Ah ! plût à Dieu que ceux qui gouvernent les peuples, avertis encore par les derniers événements et par de récents attentats, com-

prissent enfin la bienfaisante influence de l'Eglise et de la Papauté pour l'avantage et le bien-être des nations, et qu'en redonnant au chef de la catholicité sa pleine liberté et indépendance, ils préparassent un meilleur avenir aux peuples qui leur sont soumis ! Mais, hélas ! la guerre contre l'église dure encore avec acharnement ; on refuse à l'Eglise cette pleine indépendance à laquelle elle a tout droit comme société parfaite ; on veut que l'Eglise qui est une institution divine dépende de l'Etat et soit esclave des lois humaines.

Dans cette situation nous devons adorer profondément les décrets de Dieu, et en même temps nous fortifier par la pensée que le Dieu des miséricordes veille avec amour sur son Eglise et que son secours est peut-être d'autant plus rapproché qu'il semble plus éloigné.

Quoi qu'il en soit, nous vous dirons en terminant : O glorieux champions du droit et de la justice, persévérez, demeurez fidèles à vos devoirs. Qu'aucun acte de votre vie ne vienne souiller votre honorable carrière. S'il plaît à Dieu d'abréger les jours de l'épreuve, en nous accordant des temps meilleurs, vous vous trouverez à votre poste, prêts à défendre les droits sacrés de l'Eglise ; si Dieu en dispose autrement, vous aurez la satisfaction d'avoir participé au malheur avec Nous et d'avoir partagé notre sort.

— Le 13 juin, le Souverain-Pontife a adressé un discours aux élèves des deux séminaires pontificaux : le séminaire romain et le séminaire Pie, réunis dans la même audience. Sa Sainteté a montré combien lui est chère la jeunesse des écoles, particulièrement celle qui forme l'espérance de l'Eglise, et qui est élevée dans les vertus, les lettres et les sciences chrétiennes. Il a dit son vif désir que l'éducation des séminaristes, perfectionnée sur tous les points, put être donnée en exemple ; « Car c'est là ce qu'exigent la haute dignité des ministres sacrés, le nom et l'honneur du clergé romain, la condition des temps actuels, dans lesquels le débordement des erreurs et le fléau pestilentiel de la corruption nous envahissent de plus en plus. » Le Pape a insisté sur la nécessité des études philosophiques selon la méthode et les principes de saint Thomas. Dans une autre circonstance, il avait déjà instamment recommandé pour la théologie l'enseignement du docteur angélique.

— *La ligue de l'enseignement chrétien.* — S'il existe partout une conspiration satanique contre l'enseignement chrétien, partout aussi les catholiques réclament avec fermeté leurs droits.

Ainsi, il paraît qu'en ce moment nos voisins les Espagnols, travaillent eux aussi, à organiser l'enseignement, et il va sans dire qu'à cet égard ils suivent les errements à la mode. S. Em. le cardinal de Saragosse a envoyé à la Chambre un acte de protestation signé de tous ses suffragants. Mgr l'archevêque de Valladolid et tous les évêques de sa province ont fait de même.

D'ailleurs une immense assemblée d'Irlandais s'est réunie dernièrement à Dublin pour revendiquer, sous la présidence du lord-maire, la liberté d'enseignement et pour affirmer une fois de plus la ferme détermination où ils sont d'éviter que leurs enfants ne participent à des enseignements contraires à la foi de l'Eglise.

En France, un certain nombre de conseils municipaux réclament contre l'instruction religieuse des enfants, surtout à l'époque « de la première et de la deuxième communion » comme l'a fait remarquer un conseiller municipal du Hâvre. Le Conseil de Paris voudrait l'abrogation de la loi qui oblige les instituteurs à apprendre le catéchisme aux enfants. Dans plusieurs villes les Frères et les Reli-

gieuses sont déjà remplacés par des Instituteurs et Institutrices laïques.

— Les Maires de Marseille, de Perpignan, de Versailles, de Lyon, de Nancy, de Bourges et autres lieux ont interdit les processions de la Fête-Dieu. Comme ces processions, surtout à Marseille et dans les grandes villes, donnaient lieu à divers travaux, sur lesquels comptait l'industrie locale pour se dédommager un peu du tort que lui fait *l'Exposition universelle* en attirant les acheteurs à Paris, de nombreuses pétitions couvertes de signatures ont réclamé contre la mesure prise par les maires, mesure qui en bravant les sentiments catholiques des populations, a été déclarée porter une atteinte directe aux intérêts de la classe ouvrière. La protestation de Monseigneur l'évêque de Marseille est d'une admirable énergie.

— *Les Cercles catholiques d'ouvriers.* — L'assemblée générale des cercles catholiques d'ouvriers a offert dans la première moitié du mois de juin un admirable spectacle. Le jour de la clôture, M. le comte Albert de Mun, mieux inspiré que jamais, a résumé les travaux du Congrès qui s'était occupé non-seulement de constater le mal social et ses causes, mais aussi de signaler le remède. Pour répondre à ceux qui ont osé dire que le cléricalisme c'est l'ennemi, le vigoureux orateur a montré une fois de plus que l'œuvre révolutionnaire avait été, pour le peuple et pour la France, une source de calamités sous le poids desquelles nous étouffons encore, si bien que pour l'honneur de la France et le bien du peuple, tous ceux qui ont souci de l'un et de l'autre, ne devraient avoir qu'un même cri : Guerre à la révolution !

A ces vibrants appels toute l'assemblée frémissait ; mais comment peindre son attitude quand, rappelant ce qui vient de se passer, et marquant l'opposition qui a mis d'un côté les amis de Voltaire, insulteur de la France, et de l'autre les amis de Jeanne d'Arc, libératrice de son pays, l'orateur a dénoncé les tracasseries policières auxquelles Jeanne d'Arc a été soumise, comme si son patriotisme était suspect à ceux qui nous gouvernent ; comme si, pour se sentir libres, ils se croyaient obligés, comme il l'a dit, de la garder à vue ! *(Semaine de Lyon.)*

Nous engageons vivement nos lecteurs à se procurer ce magnifique discours, reproduit *in-extenso* dans les grands journaux. Avec quel bonheur aussi ne liront-ils pas ceux qui ont été prononcés au *Congrès des Comités catholiques* et qui seront recueillis en un volume ? Les éloquentes paroles de M. de Belcastel sur le *Vœu National* sont de nature à donner un nouvel élan de zèle aux bienfaiteurs de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

— *Persécution moscovite contre les Polonais.* — Au moment même où la Russie se donne comme le champion de la cause chrétienne en Turquie, le Saint-Siège, écrit-on de Rome, a reçu du fond de la Sibérie les témoignages de quatre cents prêtres, de quatre évêques et près de cent mille laïques Polonais exilés et condamnés, les uns aux travaux forcés (ce qui est la mort à bref délai), les autres à la réclusion dans une maison dont ils ne peuvent sortir ; les autres à la réclusion dans un village. Et ils meurent de faim !

Tous ces malheureux ont été accusés de délits politiques, c'est-à-dire d'avoir voulu pratiquer leur foi, parler leur langue, obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Les bourreaux les ont déclarés *révolutionnaires.* « *Et si nous con-*

sentions à renier l'Eglise romaine, écrivent-ils au Pape, *nous serions délivrés, honorés, récompensés...* »

Pour venir en aide aux prêtres et laïques polonais mourant de faim et de froid en Sibérie, on peut adresser des offrandes à M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant de M. le comte Ladislas Plater, au R. P. Caseneuve, supérieur du couvent de la Miséricorde, à Orléans, ou à Madame Henri Poirier, propriétaire, zélatrice de l'œuvre, rue du Palais-de-Justice, à Chartres.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Six beaux vases en porcelaine pour le sanctuaire de Notre-Dame du Pilier. — Une jolie garniture lamée d'argent pour l'autel du mois de Marie. Une nappe en toile pour la même destination. — Plusieurs cœurs.

Lampes. — 86 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juin, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 57 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 8.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 322.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 675.

Nombre de visites faites aux clochers : 411.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En juin ont été consacrés 43 enfants, dont 11 de diocèses étrangers.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a adressé, vers le milieu du mois à son clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale prescrivant une neuvaine en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. En même temps Sa Grandeur ordonnait des prières pour demander au Seigneur un temps plus favorable aux récoltes.

« De nos jours, dit Sa Grandeur, l'impiété a été poussée jusqu'au délire et ce qui est vraiment effrayant et nous fait craindre les coups de la vengeance divine, c'est que la plupart de ces hommes qui poursuivent aujourd'hui l'Eglise et ses ministres de leur haine implacable, ont été baptisés ; ils n'ont pas été privés de toute instruction chrétienne ; plusieurs même, peut-être, ont goûté le don de Dieu à cet âge heureux de la vie où leur cœur n'avait pas encore été perverti.

« Il y a donc là ingratitude et apostasie. Mais le dernier excès d'amour du Sauveur des hommes peut couvrir tant d'iniquités ; il nous présente son Cœur, et cette vue doit ranimer toute notre confiance. Nous nous refugierons dans cet asile sacré de l'amour, et nous ne serons pas repoussés. Nous élèverons nos regards vers cette colline de Montmartre, où se poursuit activement l'érection du monument expiatoire et national, vrai Palladium de la France. Chacun voudra apporter ici son concours empressé, ne fût-ce qu'en contribuant à placer la moindre pierre dans les premières assises de l'édifice. Ce sera un acte de réparation, qui touchera le Cœur de Jésus, et là où l'iniquité aura abondé on verra surabonder la miséricorde.»

« L'amour maternel de Marie pour nous est aussi un grand motif de confiance. Marie protège la France ; c'est son royaume de prédilection. Marie est le refuge des pécheurs ; aucun d'eux, fût-il descendu au fond de l'abîme, ne sera refusé s'il invoque dans son angoisse cette Mère de miséricorde. Persévérons donc dans nos invocations pleines de confiance et de ferveur ; Marie, Notre-Dame de Chartres, se laissera toucher. »

— Pendant la neuvaine ainsi prescrite, la paroisse de Champhol est venue processionnellement prier à Chartres St Piat dont les reliques étaient exposées à la vénération des fidèles. On a admiré la foi et le courage de ces bons habitants de Champhol qui, en dépit d'un temps affreux, s'étaient rendus à la Cathédrale en nombre si considérable. Leur exemple a été imité par le personnel de l'Hospice de Saint-Brice et de l'asile de Sainte-Elisabeth.

— Le 30 et le 31 mai ont attiré beaucoup de fidèles à l'église de Notre-Dame de Chartres ; le 30, pour la cérémonie d'amende honorable et de protestation contre les infamies de la manifestation voltairienne ; le 31 pour le vingt-troisième anniversaire de la fête du couronnement de Notre-Dame du Pilier. En ce dernier jour les chants du salut étaient aussi brillants et aussi glorieux qu'ils avaient été sombres et sévères la veille ; l'église empruntait un air de jubilation à l'éclat des lumières qui rayonnaient en jets abondants sur tous les points de l'église, surtout dans les rangs de la belle procession aux flambeaux. La statue de Notre-Dame du Pilier était portée au milieu des rangs sous un riche dais et la foule compacte s'inclinait au passage de la Bonne Mère.

Pèlerinage. — Après l'importante et pieuse caravane des pèlerins de Saint-Sulpice, aucun groupe d'étrangers ne pouvait captiver l'attention de notre ville, à la fin du mois de mai. Depuis cette époque, nous avons vu chaque jour beaucoup de passagers s'agenouiller devant les Madones. Souvent des familles entières s'étaient fait annoncer à l'avance, comme se proposant de faire un sérieux pèlerinage. Des prêtres de divers diocèses ont paru fréquemment aux autels de la Crypte. Mais ce qui a été le plus remarqué dans le courant de juin, ce sont les processions de premiers communiants venues de la paroisse Saint-Aignan et d'autres lieux plus ou moins éloignés de Chartres.

— La procession de la Fête-Dieu a été magnifique. Toutes les maisons décorées. Concours immense. Douze beaux reposoirs. Quelle fête populaire!

— Un triduum préparatoire à la fête du Sacré-Cœur a été célébré dans l'église Saint-Aignan. Prédicateur : le R. P Gay, supérieur des Maristes. — La fête d'Adoration en juin a eu lieu à la communauté de Saint-Paul. Prédicateur : M. l'abbé Auger, vicaire à la Cathédrale. — La fête prochaine d'Adoration sera célébrée, le jeudi 18 juillet à l'église du couvent da la Visitation.

— La retraite d'ordination a été prêchée au séminaire de Chartres par M. le chanoine Lebeurrier, directeur de la Petite-Communauté de Saint-Sulpice, à Issy.

— La retraite de première communion à la cathédrale sera prêchée par M. l'abbé Sounier, second aumônier de l'Asile de l'Enfant-Jésus, à Paris.

— L'ordination dernière a compté neuf nouveaux prêtres.— Cinq d'entre eux, MM. Durand, Dirringer, Darsonville, Bourgeois, Forrière, ont dû leur éducation à l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame qui les garda à la Maîtrise jusqu'à la classe de troisième, et pourvut ensuite à leurs frais de pension et d'entretien durant leurs années de séminaires. Le jour de la Trinité ils se sont trouvés ensemble au pied de l'autel principal de la Crypte, revêtus des habits sacerdotaux et chantant le *Veni Creator*. L'un d'eux a dit la sainte messe en présence de ses confrères et de toute la Maîtrise qui rehaussait la cérémonie par une

gracieuse exécution musicale. M. l'abbé Bourlier a prononcé une allocution en rapport avec la circonstance. La fête de famille était complète ; car des bénédictions étaient demandées non-seulement pour les clercs prêtres et les clercs plus jeunes, mais pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

Nominations. — M. l'abbé Démolliens, curé du Favril, a été nommé vicaire de Dreux et curé de Vernouillet. — M. l'abbé Caplain, précédemment à Tancrainville, est curé de Serazereux. — M. l'abbé Bézard, précédemment à Gironville, est curé du Favril. — M. l'abbé Goulard, précédemment à Orrouer, est curé de Gironville. — M. l'abbé Dourdan, précédemment vicaire de Maintenon, est curé d'Orrouer. — M. l'abbé Mauté, précédemment vicaire d'Illiers, est curé de Mérouville. — M. l'abbé Touzeau, précédemment vicaire de Senonches, est curé de Saint-Lucien. — M. l'abbé Leblanc, précédemment curé de Saint-Lucien, est curé de Garnay.

Nouveaux prêtres. — M. l'abbé Bourgeois est curé de La Chaussée-d'Ivry. — M. l'abbé Chevallier, curé de Tancrainville. — M. l'abbé Favrot, vicaire d'Illiers. — M. l'abbé Forrières, vicaire de Maintenon. — M. l'abbé Houdebine, vicaire de Senonches. — M. l'abbé Paragot, Sosthène, curé de Dommerville. — M. l'abbé Durand, et M. l'abbé Darsonville ont été désignés pour le professorat. M. l'abbé Dirringer est aux hautes études de l'École des Carmes.

— Depuis plusieurs années beaucoup de personnes pieuses ont l'habitude de faire le mois de Saint Joachim et de Sainte Anne (du 24 juillet au 24 août). C'est honorer Marie elle-même que de rendre un culte spécial à ses saints parents. On pourra plus facilement satisfaire cette dévotion en faisant usage du charmant petit livre annoncé sur la couverture de notre bulletin, et portant ce titre : *Le mois de Saint Joachim et de Sainte Anne.* Cet opuscule est très-répandu en certains lieux de pèlerinage.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. La malade recommandée dernièrement à vos prières a ressenti aussitôt l'effet de la neuvaine ; sa guérison est complète. N.-D. de Chartres a un titre de plus à notre reconnaissance.
(R. de S. diocèse de Saint-Claude.)

2. Notre-Seigneur a daigné exaucer nos demandes relativement à ma petite fille ; et a ainsi justifié de nouveau notre confiance en l'intercession de Notre-Dame de Chartres.
(N. de P. de Paris.)

3. J'avais demandé une neuvaine à N.-D. de Chartres pour le rétablissement de ma santé. J'ai été exaucée ; veuillez faire dire en l'honneur de cette bonne mère une messe d'actions de grâces.
(T. S. de B. diocèse de Versailles.)

4. Nous avons bien de la reconnaissance à témoigner à N.-D. de Chartres pour les faveurs que sa maternelle bonté nous a obtenues. Une messe à la Crypte, s'il vous plaît, pour remercier le Seigneur et la très-sainte Mère. (C. des A., diocèse d'Evreux.)

5. Combien il me tardait de vous dire que notre confiance en N.-D. de Chartres n'a pas été trompée ! Voilà donc une grande faveur que nous avons obtenue du Sacré-Cœur de Jésus par son intercession, et nous venons demander aujourd'hui à vos jeunes clercs des prières d'actions de grâces. (N. L. G., de Quimper.)

6. Il y a bientôt un an, je demandais une neuvaine de prières pour ma mère gravement malade. Notre-Dame de Chartres nous a fait sentir la puissance de son intercession. Depuis cette époque l'état de notre malade s'est amélioré de plus en plus ; et la santé est devenue aussi bonne que possible ; je ferai mon pèlerinage d'actions de grâces. (C. de B., diocèse de Chartres.)

7. Une jeune fille de quatorze ans était atteinte des grandes fièvres. Elle fut recommandée aux prières dans plusieurs communautés religieuses. Enfin on écrivit aux chapelains de Notre-Dame de Chartres. Dès le premier jour de la neuvaine faite à son sanctuaire, il s'opéra dans la malade une réaction si inattendue, si extraordinaire que nous avons cru voir là l'effet d'une cause surnaturelle. Elle avait été jusqu'alors assez mal pour que l'on jugeât à propos de lui donner l'extrême-onction. Et la fièvre disparaissait presque subitement, ne laissant qu'une extrême faiblesse. Après le complet rétablissement, un pèlerinage sera sans doute fait à son intention au sanctuaire chartrain. (X., du Mans.)

8. Le petit malade pour qui j'avais demandé une neuvaine et deux messes, s'est trouvé mieux immédiatement. Il paraît bien rétabli. Nous remercions vivement Notre-Dame de Chartres.

(A. Q. de L. L., diocèse de Chartres.)

— *Triduum à la Visitation. — Le doctorat de saint François de Sales.* — Les fêtes du doctorat de saint François de Sales au monastère de la Visitation de Chartres n'ont pas été favorisées par le beau temps ; néanmoins, pour en jouir, beaucoup de personnes ont franchi la distance assez longue qui sépare le couvent de la ville. Les ecclésiastiques ont donné l'exemple ; les maisons cléricales ont prêté leur concours l'une après l'autre pour les saluts solennels et la grand'messe ; des communautés ont aussi, à des jours différents, fourni un chœur de chanteuses. La musique a été religieuse et intéressante ; il fallait bien qu'elle essayât de répondre à l'importance du *triduum*, à la haute valeur des discours dont il fut l'occasion, à l'éclat de l'ornementation de l'Eglise.

Quant à l'importance de ces trois jours et demi de prières, pouvait-elle échapper aux âmes pieuses, heureusement avides de faveurs spirituelles dans toutes les circonstances qui leur en promettent. Comment ne pas être attiré par l'espérance de grâces exceptionnelles auprès du grand saint, salué enfin comme Docteur ; à ce titre, ne nous apparaît-il pas mieux que jamais comme le coopérateur de l'œuvre de Dieu dans les cœurs, comme ministre du salut ?

Le prédicateur du triduum, le R. P. Lemoigne, jésuite de la maison de Paris, s'était proposé d'accroître encore la confiance à l'intercession de François de Sales, en retraçant les caractères de sa sainteté et de sa mission parmi les hommes, en faisant ressortir ses droits au titre de docteur de l'Eglise. Quatre discours ont provoqué notre admiration pour le saint évêque de Genève ; n'en déplaise à la modestie du révérend Père, nous avons admiré, avec la grandeur de son héros, le talent du panégyriste. Il nous a montré le docteur de la foi et de la morale catholique, de la vraie dévotion, du divin amour, de la consolation ; les principaux ouvrages de saint François, ses *Controverses*, *l'Introduction à la vie dévote*, *le Traité de l'amour de Dieu*, *les Correspondances*, ont été l'objet d'une intéressante analyse avec de larges vues d'ensemble et des observations fines et pra-

tiques sur des détails choisis. Ainsi par l'intermédiaire du Révérend Père qui s'était si bien assimilé la substance de ces livres doctrinaux ou ascétiques, l'esprit et le cœur de saint François de Sales ont tour a tour éclairé et ému un auditoire désireux de savourer ses leçons. Puisqu'on se procure facilement aujourd'hui les traités de direction spirituelle sortie de la plume du nouveau docteur, continuons dans la lecture de ces pages gracieuses et solides l'étude que nous a si bien fait aimer le R. P. Lemoigne ; l'âme se retrempe si joyeusement dans cette source de suavités célestes.

Parlons maintenant des décorations. Nous savons quel goût exquis dirige le travail des religieuses Visitandines quand elles méditent des préparatifs de fête ; on l'a bien vu jadis lors du triduum de la B. Marguerite Marie ; en l'honneur du bien aimé fondateur de leur Institut, quel désir n'avaient-elles pas de mieux faire encore ? Nous n'avons point à comparer les résultats ; nous dirons que cette fois aussi le nouveau vêtement d'honneur jeté sur les murs de la chapelle était de toute beauté. Déjà remarquable par sa noble quoique simple architecture, par son autel habilement sculpté et sa galerie de verrières, cette chapelle avait été enrichie de tableaux, de larges draperies et d'oriflammes.

Un grand portrait du saint dominait le maître-autel ; près de la grille une autre peinture, œuvre délicieuse, le représentait au milieu des religieuses de son Institut. Au dessus de la porte d'entrée un ensemble d'armoiries rappelait aux yeux Sa Sainteté Pie IX, la Compagnie de Jésus, le Père de la Colombière, la B. Marguerite Marie et Monseigneur l'évêque de Chartres. Sur les parois de l'édifice, dans la nef, les écussons se balançaient chargés de jolis dessins avec inscriptions explicatives des emblêmes. Toute l'histoire du saint était résumée là, grâce au choix des symboles et des textes. Une ruche et un livre pour rappeler la lumière de sa doctrine, et ses œuvres qui renferment le doux, l'utile et l'agréable ; un encensoir fumant qui indique la ferveur de ses oraisons ; le phénix pour montrer que le Saint s'est survécu dans ses écrits et les vertus de ses filles ; le pélican, image de son généreux dévouement ; l'alliance d'une croix, d'un ancre et d'un cœur, triple expression de sa foi, de son espérance et de sa charité ; puis les armoiries de Saint-Pierre, les siennes propres et celles de la Visitation, qui nous parlaient de sa dévotion au Pape, de ses titres personnels, et du bonheur de l'Institut fondé « par cet astre qui brille au ciel de l'Eglise. »

Les bannières si gracieuses du sanctuaire portaient aussi chacune leur souvenir et leur enseignement. Sur la première, une crosse, une mitre et deux mains croisées, avec cette exergue : Le sincère ami du clergé. Le père du peuple. — Sur la seconde, un cœur qui par un fil d'or en attire plusieurs autres ; et on lisait : Le bien aimé de Dieu et des hommes — Sur la troisième, une croix et un démon avec cette légende : L'étendard de la croix formidable aux démons. — Sur la quatrième, un soleil en son plein dardant ses rayons sur un livre ; avec ce texte : Lumière des savants, modèle de toutes les vertus. — Sur la cinquième, une colombe qui s'envole portant une palme, et l'explication se devine facilement : son âme quitte la terre pour aller régner au ciel. — Sur la sixième, une couronne royale posée sur un trône : et nous lisions la continuation du texte précédent : (au ciel) où il s'est acquis un trône d'immortalité. Les blasons de Pie IX et de Léon XIII étaient auprès de la grille des sœurs et, vis-à-vis, à la chapelle du Sacré-Cœur, des oriflammes

nous présentaient en image le Cœur divin et de celui de sa Mère Immaculée.

Tels sont les principaux détails que nous avons relevés dans cette série de magnificences. Ce gracieux spectacle était bien fait pour plaire à l'âme ; elle devait trouver surtout un bien doux charme dans la communion de prière avec les saintes filles du cloître qui invoquent avec une confiance si légitime le nouveau docteur, leur Père aimé, comme un des grands maîtres de la piété, comme un des puissants protecteurs de l'Église.

— La nécrologie suivante, écrite par un condisciple du défunt, aurait dû paraître au n° de juin ; l'article nous est parvenu trop tard pour l'impression.

L'ABBÉ PAUL BAUDOIN

Contemplare terram quam daturus suum filiis Israel ; cumque videris eam ibis et tu ad populum tuum sicut ivit frater tuus Num. XXVII.

L'année dernière, le séminaire de Chartres et l'œuvre des Clercs de Notre-Dame rendaient les derniers devoirs à un diacre arrivé au terme de ses études cléricales et qui pouvait promettre de longues années d'un ministère laborieux (1). Il avait vu ses frères, ceux dont il avait partagé les travaux, recevoir l'onction qui fait les prêtres et monter au saint autel pour offrir avec J.-C. son éternel sacrifice ; il avait vu la terre qui lui était promise depuis si longtemps; mais bientôt la mort ministre des volontés divines, lui fit savoir qu'il n'y entrerait pas : *Vidisti eam oculis tuis, non transibis ad illam et*, Deut. XXXIV. Comme Moyse suivit Aaron dans la tombe avant d'entrer dans la terre promise, un frère vient de suivre ce frère avant de toucher au terme du sacerdoce.

Le diocèse et l'œuvre des Clercs de Notre-Dame viennent en effet de faire une perte non moins regrettable en la personne de Monsieur l'abbé Paul Baudoin, diacre, décédé le 25 mai, à la Chaussée-d'Ivry, après une maladie longue et douloureuse pendant laquelle il reçut les soins attentifs d'un père et de sœurs qui avaient pour lui autant d'estime que d'affection.

Quand les vétérans du sacerdoce se retirent du combat, l'Eglise doit les regretter parce qu'elle perd en eux des soldats expérimentés; grand aussi est son deuil, à la mort des jeunes combattants qui tombent dès leur entrée dans la lice et sans remplir les espérances qu'on avait fondées sur eux. Quel regret pour l'Église et pour eux quand, après avoir gravi péniblement l'un après l'autre les dégrés du sanctuaire, ils demeurent pour toujours prosternés au pied de l'autel sans pouvoir y monter une seule fois malgré tous leurs désirs !

Chez M. l'abbé Baudoin, ces désirs semblaient croître avec les difficultés qui allaient en rendre l'accomplissement impossible. Avec quel courage il se donnait au travail et sut pendant deux longues années faire face à toutes les obligations essentielles de ses études malgré les progrès sensibles de la maladie ! Ses efforts ont été jusqu'à l'héroïsme ; son vénéré supérieur lui en a rendu un témoignage éclatant devant la foule attendrie qui entourait sa dépouille mortelle. M. l'abbé Bourlier a loué surtout sa docilité, son application au travail si forte et si constante qu'on était souvent obligé de réprimer son ardeur.

(1) M. l'abbé Jules Vassor.

Sur la fin de sa vie, alors même que la moindre tension d'esprit était une nouvelle fatigue, il avait toujours ses livres près de lui pour se préparer à recevoir dignement le fardeau du sacerdoce. Ce fut certainement l'unique pensée de sa vie et il dut souvent avoir cette prière à la bouche : Seigneur Dieu, vous avez commencé à montrer à votre serviteur votre grandeur et la force de votre droite alors que le Pontife étendant sur moi sa main m'a communiqué votre esprit de force dans le diaconat. *Domine Deus tu cœpisti ostendere servo tuo magnitudinem tuam manum que fortissimam.* Personne ne peut faire ce que vous accomplissez ; ce qui est impossible aux hommes vous est facile. Faites donc que je traverse ces ténèbres de la mort qui m'environne et que je voie enfin cette terre fertile où se trouvent le pain qui fortifie le cœur de l'homme, le vin qui fait germer les vierges. Faites-moi gravir votre sainte montagne où vous m'avez fait espérer de vous immoler la victime sans tache. *Nec enim est alius Deus ve lin cœlo vel in terrâ qui possit facere opera tua. Transibo igitur et videbo terram hanc optimam et montem istum egregium.* (Deut. III.)

Sa prière la plus ardente ne devait pas être exaucée. Il semble que Dieu ne l'ait fait participer à son esprit de force dans le diaconat que pour le préparer aux douleurs de la maladie et aux défaillances de la dernière heure.

Il le fit monter à un autel mais c'était celui où il devait consommer son propre sacrifice ; il lui fit gravir une montagne, mais c'était le mont Abarim, c'est-à-dire le mont du passage, c'était son lit de douleur d'où l'homme passe du temps à l'éternité. C'est de là que, à la lumière du jour dont l'aurore commençait à poindre pour lui, il contempla presque à découvert cette terre qui doit être donnée aux enfants d'Israël : *Ascende in montem istum Abarim et contemplare indè terram quam daturus sum filiis Israël.* (Num. XXVII.) Ce fut alors qu'il porta ses désirs les plus vifs et ses aspirations les plus généreuses vers la terre promise du sacerdoce où vont entrer sans lui ceux qui ont partagé depuis si longtemps ses travaux, ses peines et aussi ses joies, s'il en eut quelqu'une dans une vie aussi éprouvée. Ceux qui ont passé avec lui ces premières années de la jeunesse où le cœur de l'homme se livre sans réserve et sans intérêt, vont franchir le dernier degré du sanctuaire et il ne sera point avec eux. Lui qui fut à la peine ne serait pas à la joie ? Si ; chacun le portera à l'autel dans son cœur et dans son souvenir où il vivra toujours car il n'est pas mort ; il est seulement allé avec son frère rejoindre le peuple des élus dans la terre des vivants : *Ibis et tu ad populum tuum sicut ivit frater tuus.* Num XXVII.

Mais pourquoi ce départ précipité ? Pourquoi Dieu l'a-t-il ainsi dérobé aux joies du sacerdoce ? Ah ! peut-être parce que les joies passent vite et que les peines doivent durer longtemps. Le sacerdoce, au milieu de notre nation incrédule et perverse, est un honneur onéreux dont on a plus lieu de trembler que de se réjouir.

C'est pour cela que Dieu s'est hâté de le retirer du milieu des iniquités : *Propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum.* (Sap.) Quand nous serons au milieu de ces dangers et de ces périls puisse-t-il, du sein de la gloire éternelle, ne pas oublier ceux qui ont été fidèles à son souvenir au jour du bonheur !

F. D.

— Un vétéran du sacerdoce, comme ceux dont il a été question au commencement du précédent article, un prêtre vénérable par

l'âge, les vertus et les services rendus, c'est bien M. l'abbé Chaillou (Simon-Joseph) chanoine honoraire de Séez, et curé d'Anet, décédé le 11 juin, à l'âge de 82 ans. Le *Courrier d'Eure-et-Loir* a publié sur lui un long et bel éloge. Nous recommandons son âme aux prières.

— Nous venons d'apprendre la mort de M. l'abbé Barbier (Louis-François) curé de la Croix-du-Perche, décédé le 20 juin, à l'age de 72 ans. Nous n'avons pas reçu d'autres détails. Ce vénérable prêtre a droit à nos prières.

Liste des Papes, Pàtriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

IV. Archevêques et Évêques *(Suite)*.

LE MANS (Suite)

6° *Louis de Bourbon Vendôme*, neveu de Philippe de Luxembourg fut abbé de Coulombs et évêque du Mans après son oncle (1519-1535). Il devint aussi cardinal (n° 63), passa à l'archevêché de Sens, et résigna son évêché du Mans à René du Bellay de Langey.

265. 7° *René du Bellay de Langey.* — La famille du Bellay qui produisit tant d'hommes illustres à la France donna aussi plusieurs evêques à l'Eglise.

Ils furent huit frères, *tous nés à Glatigny*, paroisse de Souday (Loir-et-Cher), alors du diocèse de Chartres. Guillaume du Bellay, l'aîné, fut vice-roi du Piémont et ses mémoires témoignent encore de la vaste portée de son esprit.

René du Bellay fut le quatrième. Nommé à *l'évêché de Grasse*, en 1532, il s'en démit bientôt pour obtenir l'évêché du Mans (1535-1546).

8° *Jean du Bellay*, cardinal n° 69, obtint successivement plusieurs évêchés et gouverna l'église du Mans après son frère, de 1546 à 1556. Il fut le plus illustre de cette famille dont la science était proverbiale. Il eut une grande influence politique et religieuse sur son époque et résilia l'évêché du Mans à un allié et ami de sa famille qui se rattache aussi à plus d'un titre au diocèse de Chartres.

9° *Charles d'Angennes*, crée cardinal (n° 87) par le pape saint Pie V, était né à Chartres. Il fut évêque du Mans de 1556 à 1587. Sous son épiscopat, ce diocèse et la France entière furent agités par les violences et les erreurs du protestantisme ; pour combattre l'erreur, l'évêque parcourait toutes les parties de son diocèse, annonçant la vérité avec autant de zèle que de science et d'éloquence ; pour arrêter les violences, trois seigneurs fortement attachés à la foi catholique, s'associèrent et réunirent leurs efforts. C'étaient les seigneurs de Thouars, de Sourches et de *Vassé*, ce dernier est probablement le même que le seigneur *d'Eguilly en Saint-Avit*, originaire du Maine et époux de Jehame Levavasseur d'Eguilly. Charles d'Angennes mourut à Rome en 1587.

266. 10° *Claude d'Angennes*, d'abord évêque de Noyon, succèda à son frère sur le siège du Mans (1588-1601). Il eut la réputation d'être l'un des plus éloquents évêques de France. Son épiscopat fut aussi troublé par les protestants révoltés et les *Espernonistes* impies et sacrilèges conduits par le duc d'Epernon, favori de Henri III. A cette époque *Jean de Vassé*, du Maine, parent des seigneurs d'Aiguilly en Saint-Avit, aumônier de Henri III, devint évêque de Lisieux (1580).

267. 11° *Charles de Beaumanoir de Lavardin*, fils du maréchal de Beaumanoir, gouverneur des provinces du Maine et *du Perche*, fut

évêque du Mans (1601-1637). Sous son épiscopat le P. Agathange Nouvois, religieux capucin du Mans, *né à Vendôme*, alors du diocèse de Chartres, partit pour les Missions du Levant, où il fut *martyrisé en* 1638. Des prodiges éclatèrent sur le tombeau de ce généreux confesseur de la foi. (D. Piolin, VI, 51).

268 11° *Philibert-Emmanuel de Beaumanoir de Lavardin*, neveu du précédent, fils de Henri de Beaumanoir, gouverneur du Maine, de Laval et *du Perche*, naquit à Malicorne, fut évêque du Mans de 1648 à 1671. C'est lui qui ordonna Mascaron, célèbre prédicateur devenu évêque de Tulle. (D. Piolin, VI, 331).

Sous son épiscopat, l'hospice de Mayenne fut fondé par René du Bellay et sa femme Renée de la Marzelière. Devenue veuve, Renée épousa dans la chapelle du château d'Eguilly en Saint-Avit, le 18 octobre 1665, Jacques-Auguste de Thou, président du Parlement, ambassadeur en Hollande.

269. 13° *Louis de la Vergne de Montenard de Tressan*, né en 1638. D'un esprit fin et délicat, rempli de douceur et d'insinuation, devint 1er aumônier et confident du duc d'Orléans. Nommé évêque de *Vabres* en 1669, il passa à celui du Mans en 1671 qu'il gouverna jusqu'en 1712, montrant dans son administration le zèle et la vie édifiante d'un vrai pasteur des âmes. Il fut nommé abbé de Bonneval au diocèse de Chartres en 1681. Sous son épiscopat, Dom *Fulgence de Chabannes*, natif du diocèse d'Auxerre, illustrait l'abbaye de Saint Vincent du Mans par une vie toute d'abnégation unie à de grandes lumières. (D. P., VI, 270).

Le vénérable *Antoine Moreau*, d'abord curé de *St-Aubin, près Blois*, alors du diocèse de Chartres, ensuite de Montoire-en-Vendômois, donnait à tous de grands exemples de piété et fondait la célèbre congrégation de Montoire. Sa vie a été publiée par Léon Aubineau en 1853. A la même époque une autre communauté destinée également à l'enseignement des jeunes filles, prit aussi naissance dans le diocèse du Mans. C'est la communauté de Sillé-le-Guillaume, maintenant d'Evron. Elle eut pour second supérieur *l'abbé Jouannault*, prêtre habitué à Villaines-la-Juhel, l'un des plus fervents *disciples d'Adrien Bourdoise*, notre compatriote.

Louis de Tressan étant mort le 12 janvier 1712, Louis XIV proposa le siège du Mans à *Louis-François de Vassé*, chanoine de Paris, directeur des Carmélites, très-éclairé, très-appliqué à ses devoirs et lié d'amitié avec les plus grands serviteurs de Dieu à cette époque, surtout avec le vénérable frère Fiacre, religieux augustin, mort en odeur de sainteté. Ce Louis de Vassé, alors âgé de 78 ans, était de la famille des Vassé d'Eguilly de Saint-Avit. Il refusa l'évêché du Mans. (Dom Piolin).

82° *MAROC.*

270. *Guillon Marie* célèbre professeur d'éloquence et de patrologie à la Sorbonne, fut nommé par Louis-Philippe pour l'évêché de Beauvais, mais il ne put obtenir ce siège. Il devint alors aumônier de la reine, doyen du clergé de la chapelle royale de Dreux et fut sacré évêque *in partibus de Maroc*. Il mourut à l'âge de 87 ans, le 15 octobre 1847. (Breve. Carnot, 1848).

83° *MARSEILLE.*

271. *François de Loménié*, dominicain, nommé par Louis XIII abbé de Notre-Dame de Josaphat le 22 avril 1622, fut un an après nommé évêque de Marseille. Il signa comme parrain sur les registres de Saint Saturnin de Chartres, le 6 avril 1625. Le 28 août 1638 il revint à Chartres pour rétablir la discipline dans son monastère et ayant apprécié

le mérite et les hautes capacités de Souchet, l'illustre historien de l'église de Chartres, il le nomma son vicaire-général à l'effet de continuer la réforme. Il mourut le 26 février 1639, et fut inhumé à Limoges. (S. IV, 372. Fisquet, 446).

84° *MARTIANOPOLIS*.

272. *Bourget*, chanoine d'honneur de la Cathédrale, ancien évêque de Montréal, Canada (Ordo).

85° *MEAUX*.

273. *Simon Festu* (*Festuce de Fontebluaudi*), évêque de Meaux (1308-1317), autrefois chanoine et archidiacre de Vendôme en l'église de Chartres donna au Chapitre de nombreux et précieux ornements et aussi des terres situées à Umpeau et à Brez-en-Umpeau, pouvant rapporter 150 *solidos* de rente. *Apud Unum-Pilum et apud Braiacum*. (Cart. III, 216, S. III, 106.)

274. *Guillaume des Dormans*, chanoine, fut évêque de Meaux, puis archevêque de Sens, vers 1367. (S. III, 225).

275. *Jean de Pierrepont*, maître des requêtes au parlement de Paris, protonotaire apostolique, conseiller du roi, chanoine de Chartres, et archidiacre de Josas en l'église de Paris obtint l'abbaye de Coulombs en 1500; et le 13 novembre de la même année le Chapitre de Meaux lui déféra la crosse épiscopale. Il mourut en 1510 (M. Archéol. IV, 70. Fisquet 396.

276. *Seguier Dominique*, ci-devant prieur d'Auneau, évêque de Meaux, eut l'insigne honneur de baptiser Louis XIV en 1638. Des membres de sa famille habitaient la paroisse de Saint-Piat et le 25 avril 1645 il y fut parrain d'Elisabeth Poisson. (Ex. Registres d'Auneau et de Sain-Piat.) De Loménie curé de Saint-Piat.

Bossuet Jacques-Bénigne, né à Dijon en 1627, obtint en 1660 le prieuré de Saint-Sulpice de Gassicourt près Mantes, par la démission que fit en sa faveur Pierre de Bedacier, évêque d'Augustopolis en Phrygie (n° 131-145). L'illustre Bossuet dont il est inutile de rappeler ici la vie garda le prieuré de Gassicourt jusqu'en 1703, date à laquelle atteint de sa dernière maladie, il le résigna à son neveu, l'abbé Bossuet qui devint évêque de Troyes et mourut en 1742. — Avant d'être évêque de Meaux, Bossuet gouverna l'église de Condom (n° 189).

86° *MÉGARE* (*En Grèce*).

277. *Gui de Montréal*, évêque de Mégare, prieur de Saint-Michel de Chartres en 1531, sacra Barthélemy Simon abbé de Saint-Cheron, évêque de Sébaste, et Jean Olivier ancien chanoine de Chartres, évêque d'Angers. (S. III, 550).

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit

(La suite prochainement).

— **Prévenir d'avance, autant que possible, Mme la Supérieure de la Maison Saint-René, au Pouliguen (Loire-Inférieure).**

BIBLIOGRAPHIE

— *L'Adoration du Sacré-Cœur.* — Charmant petit opuscule bien capable d'accroître la dévotion au Cœur de Jésus, et offrant les réflexions les plus pieuses et les plus solides sur l'adoration, l'action de grâces, la réparation, la supplication. — (S'adresser au R.P. Tesnières, directeur de la Revue mensuelle : *Le Très-Saint Sacrement*, à St-Maurice, près Saint-Cheron, Seine-et-Oise. — Prix : 0,10 cent. l'unité ; 1 fr. la douzaine ; 3 f. 50 les cinquante , 6 fr. le cent ; 50 fr. le mille.

— *L'Émigration rurale*, par Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, 1 volume in-18, prix : un franc, chez Gaume et Cie, éditeurs, rue de l'Abbaye, 3, Paris.

C'est un redoutable fléau que celui de l'émigration. Ce courant dévastateur qui entraîne les jeunes filles et les jeunes gens dans les grandes villes, et dépeuplent les villages, compromet la prospérité matérielle, les traditions religieuses, la moralité, le bonheur des habitants des campagnes Monseigneur Turinaz indique, avec toute l'autorité de sa parole ardente et lumineuse, les conséquences de l'émigration rurale, les causes et les moyens d'y remédier.

— *Un nouveau docteur de l'Eglise.* — Saint François de Sales, sa vie, — son apostolat, — son doctorat. — Un beau vol. grand in-8 orné d'un portrait. Lyon, Josserand, éditeur. — Prix : 7 fr.

— *PIE IX*, sa vie, son histoire, son siècle, par M. Villefranche. 8e édition, un beau vol. grand in-8. — Prix : 7 fr. — Aussi à Lyon, Josserand, éditeur.

— *Histoire de la persécution religieuse à Genève.* Essai d'un schisme par l'état ; approuvée par S. E. Mgr le card. arch. de Lyon, 1 fort vol. in-12 de 540 pages, prix 3 fr. franco, à la librairie Lecoffre fils et Cie, 90, rue Bonaparte, à Paris, et à Lyon, 2, rue Bellecour.

Depuis quelques années, Genève a le triste privilège de fixer les regards du monde sur l'une des persécutions les plus hypocrites et les plus atroces dont les annales de l'iniquité aient gardé la mémoire. Jour par jour, en quelque sorte, les méfaits de cette persécution ont été livrés à une publicité vengeresse. Mais l'histoire complète, parfaitement éclairée par tous les documents qui s'y rapportent, sans en excepter les témoignages des protestants, n'était pas faite, la voici enfin, pour la honte des coupables et l'édification des honnêtes gens.

— En ce moment où les esprits et les cœurs se tournent avec amour vers la libératrice de la France, nous recommandons de nouveau *La Vierge lorraine Jeanne d'Arc*, par la baronne de Chabannes, Plon, rue Garencière, 10. Prix : 3 f. 50.

Cette touchante histoire peut figurer à des titres divers, sur la table de la famille, dans les bibliothèques catholiques, et parmi les livres destinés, dans les maisons d'éducation, à récompenser l'application, la science et la vertu. Ecrite au point de vue de la canonisation de l'héroïque bergère de Domrémy, on contribuera, en la propageant, à faire chérir sa mémoire, et vénérer ses vertus.

JUILLET 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juillet 1878.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion de la pr. : *En ego.*

1er juillet, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

2, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.

3, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph. (merc. au ch.).

4, jeudi — Ind. pl. p. la récit. à gen. devant le St Sacr., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

5, vendredi. — Ind. pl. : 1° pour la Confrérie du Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. rouge.

6, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 Basiliq. rom., au scap. bl. (moyennant visite à l'autel de la Ste Vierge. — j. au ch..).
7, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° pour le rosaire ; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.
8, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Propag. de la Foi ; (j. au ch.).
9, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du St Cœur de Marie ; 2° p. les Tert. Fr.
10, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
11, jeudi. — Indul. pl. pour l'Apostol. de la prière (j. au ch.).
12, vendredi — Ind. plén.: p. le scap. rouge.
13, samedi. — Ind. plen. et part. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 6 — j. au ch.).
14, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert, Fr.; 2° pour la récitation du trisagion : *Sanctus* ; 3° pour la récit. quot. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité. (j. au ch.).
15, lundi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° pour l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. la récit. quot. de la prière : *Doux Cœur de Marie.* (j. au ch.).
16, mardi. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. de la pr.: *Angele Dei(* j. au ch.). 3° pour le scap. du Carmel.
17, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
18, jeudi. — Indulg. pl. p. la Confr. du S. Cœur de Jésus. (j. au ch).
19, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge ; 2° p. la Ste Enfance.
20, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 6. — j. au ch.).
21, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus.* (j. au ch.).
22, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pour la récitation quot. du chapelet brigitté. (j au ch.).
23, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quot. du *Memorare.* (j. au ch.).
24, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel, 3° p. l'Arch. de St Joseph. (mercr. au ch.).
25, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour l'Arc. de St Joseph ; 2° pour les poss. d'objets indulg.
26, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° pour l'Apostol. de la prière (vend. au ch.); ° sept ans et sept quarant. pour une visite à la chap. de N. D. de Sous-Terre.
27, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scap. bleu. (comme au 6. — j. au ch.).
28, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Arch. du Cœur de Marie. (j. au ch.).
29, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuv. de st Franç. de S.; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
30, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du chapel. de l'Immacul. Concept. (j. au ch.).
31, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

8e NUMÉRO — LA VOIX — AOUT 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LE PÈRE DE RAVIGNAN DE LA Cie DE JÉSUS. (1)

(Suite et fin)

Tandis que le Père de Ravignan donnait ses conférences à Notre-Dame, les principales villes de France le demandaient pour les stations d'Avent. Lyon eut en 1837, l'édification de sa parole apostolique : ce fut dans cette ville qu'il prononça ses derniers vœux (2 février 1838).

L'heureux *profès* prêchant l'année suivante une retraite à Bayonne, obtint du R. P. Provincial l'autorisation de faire à Loyola un pèlerinage qu'il regardait comme un acte de piété filiale.

A quelques lieues de la mer et des Pyrénées, au milieu d'un paysage sévère, fermé de tous côtés par des montagnes, s'élève encore le château où naquit Saint-Ignace, et qui, plus tard, devint pour l'héroïque blessé de Pampelune le berceau d'une vie nouvelle.

En priant dans le sanctuaire de l'antique manoir un rapprochement tout surnaturel se fit entre le maître et son fidèle disciple, dans lequel il fut donné à celui-ci de connaître les travaux et les épreuves que la France lui réservait . . . La Compagnie de Jésus, dont il était un membre si dévoué, devait en effet voir s'ouvrir, peu d'années après, une ère souvent renouvelée pour elle, l'ère de la persécution. . . Le parti libéral, dont la puissance augmentait chaque jour, demandait

(1) D'après sa remarquable biographie écrite par le P. de Pontlevoy, Douniol éditeur, rue de Tournon, à Paris

l'expulsion des Jésuites. Pour mieux atteindre ce but, comme on redoutait l'influence prodigieuse que l'orateur de Notre-Dame avait acquise sur les hautes classes de la société, on s'efforça de lui faire une position à part dans l'ordre; on alla même jusqu'à répandre le bruit qu'il devait en sortir.

Instruit de cette basse tactique, le Père de Ravignan prend la plume, et dans un saisissant opuscule, dont l'apparition inattendue fut un coup de foudre pour les calomniateurs, il déclare à la face du monde qu'il est *Jésuite* « c'est-à-dire religieux de la Compagnie de Jésus. »

« Je n'apprends rien, ajoute-t-il au plus grand nombre;
» mais je satisfais au besoin de ma conscience, au besoin de
» ma position et de ma liberté ; il y a d'ailleurs en ce moment
» trop d'ignominies et trop d'outrages à recueillir sous ce nom,
» pour que je ne réclame pas publiquement ma part d'un
» pareil héritage.

» Ce nom est mon nom, je le dis avec simplicité ; les sou-
» venirs de l'Evangile pourront faire comprendre à plusieurs
» que je le dise avec joie. »

Le P. de Ravignan démontre ensuite d'une manière péremptoire qu'interdire à des hommes qu'on proclame libres, le fait tout intérieur et privé de la vie religieuse, c'est tomber dans une contradiction flagrante, c'est attenter à la liberté de conscience, — une des lois fondamentales de l'Etat, — dans tout ce qu'elle a de plus intime, de plus inviolable et de plus sacré. Ce principe, qui pouvait s'appliquer à tous les religieux autorisés ou non, une fois posé, l'éminent écrivain réfute, en les énumérant, les accusations accumulées à plaisir contre les jésuites: Puis, n'ayant rien à cacher, parce qu'il soutient une cause juste et sainte, il fait connaître, dans un exposé plein de lucidité, l'esprit de saint Ignace, le but de son institut , enfin les travaux et les doctrines de ses enfants.

« Je parle de ce que je sais, affirme l'éminent écrivain ; rien
» dans une vie n'est plus certain ni mieux connu pour moi que
» ce que je vais dire et ce sera la simple vérité. Les hommes
» peuvent la repousser, Dieu la voit et me juge. »

Le titre de cet important travail — *De l'existence et de*

l'institut des Jésuites — le résume tout entier. Mais, malgré le mérite incontestable de l'ouvrage, malgré la sensation profonde qu'il produisit, malgré l'éloquent plaidoyer de Berreyer, prononcé à la Chambre des Députés le 23 mai 1835, la majorité laissa tomber dans l'urne parlementaire l'arrêt injuste qui proscrivait du royaume la Compagnie de Jésus. Ce vote si regrettable n'eut pas une complète réalisation, néammoins plusieurs changements de personnel et de local en furent la conséquence immédiate. Ils s'opérèrent sans éclat et sans réclamation. Tout ce fracas fait autour des Jésuites tomba bientôt : car en réalité, si on voulait les empêcher d'exister, c'était surtout pour les empêcher d'*enseigner* .. Ne croirait-on pas, en rapportant ces faits, que l'on écrit l'histoire du jour.

Après l'Avent donné et sa retraite faite à Metz, le Père de Ravignan revint à Paris... Bien des fois sa persuasive et entraînante parole avait procuré le pain de l'aumône à l'orphelinat fondé, sous Louis XVI, par Mme de Saisseval, c'est à cet asile de la charité que vint le demander à son tour l'humble religieux. Avec le pain, il reçut aussi une pauvre, mais reconnaissante hospitalité. Eh! bien, le croirait-on? c'est à ce reclus, à ce persécuté, à ce *banni* qu'échut l'honneur de prêcher les conférences du carême à la Métropole : cette station de 1846 fut extrêmement bénie ; elle devait l'être... n'avait-elle pas reçu à l'avance la divine sanction de la Croix ?

Nous allons maintenant entrer dans la dernière période de la vie du Père de Ravignan. Une affection de larynx l'ayant forcé de renoncer aux grandes prédications, l'illustre orateur ne reparut plus dans la chaire de Notre-Dame que deux fois pour y donner aux hommes la retraite qu'il avait fondée et qui était si chère à son cœur. Du reste, les retraites étaient son triomphe: le livre des exercices lui en fournissait seul les sujets ; mais il savait les présenter d'une manière toujours nouvelle.

Entrecoupées par de graves maladies et labourées par de continuelles souffrances physiques, et les plus pénibles épreuves intérieures, les dix années que le P. de Ravignan devait encore passer sur la terre, furent celles où son empire sur les âmes se montra dans toute sa merveilleuse fécondité. Il serait impos-

sible d'énumérer ici toutes les bonnes œuvres, toutes les conversions qui furent le fruit de son zèle infatigable et du double ascendant de sa parole et de ses vertus.

Combien de nobles enfants de la Russie et de l'Angleterre abjurèrent, les uns le schisme, les autres l'hérésie, pour embrasser la religion catholique dont il leur avait appris à connaître les impérissables beautés ?

Combien de personnages éminents en France revinrent par lui aux saintes pratiques de la Foi ? Combien d'autres s'honorèrent de son amitié et entretinrent avec cet homme incomparable des relations qui devenaient un stimulant pour leur courage, une récompense pour leur travaux?.. Combien aussi n'a-t-il pas secouru, aimé les petits et les faibles ? Il regardait ces privilégiés du bon Dieu comme étant ses frères *à lui*, ses véritables enfants ; c'est ainsi qu'il ne consentit à prêcher le carême aux Tuileries qu'autant qu'il lui serait permis d'évangéliser dans le même temps les vieillards des petites sœurs des pauvres !

Le fervent religieux aimait surtout à parler aux âmes consacrées à Dieu : il se trouvait à l'aise en présence de cet auditoire que souvent un voile épais dérobait à ses regards. « Je m'en suis donné » disait-il un jour, en parlant de sa retraite aux Carmélites de la rue de Messine, « nous étions à cent lieues de « la terre et du monde, c'est un voyage immense que de faire « une pareille retraite, mais hélas ! il faut revenir. »

Il réunit plusieurs années de suite les dames, enfants de Marie, dans la chapelle du Sacré-Cœur. Les instructions qu'il leur fit ont été recueillies, et forment un volume des plus édifiant.

Le dernier acte de la vie apostolique du Père de Ravignan fut la conversion d'une pauvre vieille femme, qui donnait pour vivre des leçons d'allemand. Il sortit en nage du long entretien qu'il avait eu avec cette étrangère pour entrer au confessionnal, il y prit un refroidissement dont les suites devaient être mortelles. Le saint religieux, averti intérieurement de sa fin prochaine, s'y prépara avec ce grand courage et cette conscience qu'il mettait à toutes choses : et quand l'heure de la délivrance eut sonné pour lui, tranquille et content, « il donna à la Croix son

dernier regard, au nom de Jésus son dernier signe de vie, au Sacré-Cœur son dernier soupir ! »

Ce fut le 26 février 1868, fête de la sainte Lance de Notre-Seigneur, à une heure et demie du matin, que l'âme sainte du Père de Ravignan, après être restée 62 ans captive dans ses liens de chair passa dans le sein de Dieu.

La corruption, cette fille de la mort, sembla respecter les chastes dépouilles du saint religieux, et, chose admirable, lorsqu'après trente six heures d'exposition dans une salle humide, encombrée d'une foule immense, (1) ses frères l'enlevèrent de sa couche funèbre pour le déposer dans son cercueil, ils s'aperçurent que son corps ne présentait aucun signe de décomposition. Ses traits eux-mêmes avaient conservé une dignité qui inspirait le respect : L'âme paraissait s'y être empreinte au départ avec toute sa pureté et toute sa noblesse comme si Dieu s'était plu à glorifier, par cette conservation prolongée, une chair que l'esprit avait si fort élevée en la subjuguant.

L'amitié et la reconnaissance voulaient entourer les obsèques de l'homme de Dieu d'une pompe extraordinaire; mais le Père Provincial obtint, du Cardinal Archevêque de Paris, que le pauvre volontaire fut enseveli pauvrement selon les usages de la Compagnie. Mais la solennité du cortège formait un contraste émouvant, avec la simplicité du char funèbre...

A saint Sulpice, où se dit la messe des funérailles, la chaire seule était voilée d'un crêpe : une foule compacte remplissait l'Eglise; après l'absoute, donnée par Mgr l'Archevêque de Paris, l'Evêque d'Orléans, réprimant ses larmes prononça l'éloge funèbre de celui qu'il osait dit-il, appeler *son saint ami*, tout en lui demandant pardon d'un titre, que jusque dans la mort son humilité si profonde devait repousser.

Au sortir de l'Eglise la multitude, qui couvrait la place n'ayant pu pénétrer dans la vaste basilique, vint grossir le cortège, qui se dirigea par les rues les plus larges vers le cimetière du Mont-Parnasse. M. le curé de saint Sulpice céda au R. P. Provincial le droit de bénir, au nom de l'Eglise, la fosse entr'ouverte où

(1) Deux religieux pouvaient à peine suffire à faire toucher au corps du vénéré défunt les crucifix, les médailles, les chapelets que des mains pieuses leur présentaient tour à tour.

reposaient déjà plusieurs Pères de la Compagnie. Un instant après, tout était consommé ici-bas . . . Et la foule s'écoula silencieuse et recueillie, pensant aux récompenses immortelles, aux joies de la bienheureuse éternité !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Errata des Nos de Juin et de Juillet: 1er article du P. de Ravignan page 123, ligne 2, au lieu de : ajoutait un fin merveilleux, lisez, ajoutait un *fini merveilleux* ; 2e article au lieu de *haut valois*, lisez, *haut valais.*

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Coup d'œil sur leur histoire (1).

L'antiquité païenne n'avait point songé à l'instruction du pauvre ; le divin Sauveur introduisit cette nouveauté dans le monde et la Société chrétienne a toujours considéré l'enseignement populaire comme un devoir. La France a su admirablement le remplir, surtout depuis deux cents ans, grâce à l'impulsion de l'Eglise catholique.

Les vieilles chroniques des diocèses sont là pour nous dire le rôle du clergé vis-à-vis des petites écoles d'autrefois.

Il était réservé au siècle de Louis XIV de voir naître un *Institut* avec la vocation spéciale d'enseigner *chrétiennement* les choses nécessaires aux enfants, et surtout aux enfants des artisans et des pauvres.

Le fondateur proprement dit de l'école primaire telle que nous la voyons aujourd'hui, un des hommes qui ont le plus honoré l'humanité, s'inspirant de l'évangile pour aider puissamment au progrès de la vraie civilisation, naquit à Reims en 1651. Jean-Baptiste de la Salle, c'est son nom, a été un modèle d'abnégation et de dévouement aux intérêts du peuple.

Docteur en théologie et chanoine de Reims, possesseur d'un patrimoine important, l'abbé de la Salle quitta dignités et richesses. Il attira à lui des âmes généreuses qui, pénétrées de ses desseins, se lièrent par les vœux de religion sans embrasser le sacerdoce. Instruire gratuitement les ignorants, leur apprendre leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes, et les

(1) Nous avons résumé dans ces pages un intéressant et long travail de M. Poujoulat. On peut se reporter, pour plus de développements, à sa belle *Vie du Frère Philippe*.

rendre capables d'une honorable existence, vivre de sacrifices pour le plus grand bien d'autrui, tel était le but du fondateur et de sa famille religieuse.

Au prix de quelles luttes et de quelles fatigues il parvint à ouvrir des noviciats, des écoles de maîtres, (qui furent les premières écoles normales), puis des écoles dominicales en faveur des jeunes apprentis, enfin des pensionnats, genre d'établissement alors inconnu ! Reims, Paris et Rouen furent successivement les centres de ses travaux. Il mourut en saint le 7 avril 1719, à Rouen, dans sa résidence de Saint-Yon, devenue le chef-lieu de son ordre. Mais déjà que de maisons ouvertes par lui et par ses religieux pour l'instruction de l'enfance !

C'est en 1699 que Chartres vit pour la première fois une école aux mains des Frères des Ecoles Chrétiennes ; et dès lors notre ville montra aux bons religieux une sympathie qu'ils n'ont jamais cessé de mériter depuis cent soixante-dix-neuf ans.

Le nom de leur vénérable fondateur est sur la liste des pèlerins de Notre-Dame. Il avait tenu à confier de bonne heure à la tutelle de Marie, dans son sanctuaire chartrain, une œuvre destinée à faire naître et à garder Jésus-Christ dans les jeunes âmes, par conséquent une œuvre en harmonie avec la mission spéciale de N.-D. de Chartres, *Virgini pariturœ.*

Louis XV, en 1724, approuva la congrégation des Frères par des lettres patentes, et la même année, le pape Benoît XIII lui donna l'institution canonique. Evêques, prêtres seigneurs, chrétiens, tous à cette époque encourageaient ardemment les disciples de M. de la Salle. Chaque inauguration d'école était une fête. « Vous voyez bien, leur disait Monseigneur de Janson, archevêque d'Arles, l'empressement que l'on met à vous accueillir. Tous les visages sont épanouis d'allégresse. Je suis persuadé que le Seigneur bénira vos efforts. Vous venez instruire le pauvre peuple, cette portion si précieuse du troupeau de Jésus-Christ que ce divin pasteur chérissait tant, et qu'à l'exemple du Sauveur vous aimez vous-mêmes du fond de vos entrailles. »

Pendant que Voltaire, à la tête d'une bande d'écrivains

débauchés, traitait, comme on sait, les pauvres gens, leur refusant tout droit aux égards des grands et à l'instruction, les leçons de charité qu'avaient multipliées le vénérable de la Salle continuaient à porter leurs fruits. Les frères Barthélemy, Timothée, Claude et Florence lui avaient succédé dans la charge de supérieur général ; le nombre des religieux n'avait fait que s'accroître, et leur ferveur ne se ralentissait point ; c'étaient toujours chez eux les mêmes merveilles : l'oubli de soi-même et un travail quotidien pour l'amélioration du peuple.

En 1777 le gouvernement de l'Institut fut dévolu au frère Agathon, homme d'une science profonde, d'un rare talent en administration, et surtout de très-grandes vertus. Il fit beaucoup pour l'extension et le perfectionnement de la Congrégation. Il en transféra le siège à Paris, et dix ans plus tard, à Melun. Le roi Louis XVI l'avait en haute estime.

Ce supérieur général devait être interrompu dans son œuvre par les calamités que la révolution apportait à notre patrie. Le décret du 13 février 1790, portant suppression des « ordres et congrégations de l'un et l'autre sexe » ne renversa pas du coup l'Institut des Frères ; il laissait provisoirement subsister les ordres ou congrégations chargés de l'instruction publique ou du soulagement des malades. Le provisoire dura peu. En vain le frère Agathon multiplia prières et démarches dans l'espoir de conserver la situation de ses chers religieux. En vain ses pétitions étaient-elles appuyées par des voix éloquentes qui de toutes parts, même du sein de l'Assemblée nationale, célébraient les importants services rendus par l'Institut à la patrie. De son côté la haine des révolutionnaires cherchait à ameuter l'opinion contre les Frères, en inventant contre eux toutes sortes de griefs ; on usait largement du système de calomnie que nos francs-maçons contemporains ont remis à l'ordre du jour ; on leur fit surtout un crime de leur résistance au serment constitutionnel qu'on voulait leur imposer aussi bien qu'aux prêtres. L'iniquité gagna sa cause.

Un décret du 18 août 1792 supprima les corporations séculières ecclésiastiques et les congrégations laïques « telles que celles des écoles chrétiennes. » Il était dit, dans les considérants

« qu'un état vraiment libre ne doit souffrir aucune corporation, non pas mêmes celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie. » Voilà une singulière façon d'entendre la liberté d'un État ; quelles conséquences, grand Dieu ! Mais les fils de Satan, parlant de peuple libre, ont-ils encore quelque discernement du vrai ? Le décret n'eut point la sanction royale et n'en fut pas moins exécuté.

Les enfants du vénérable de la Salle, étaient trop amis de leurs devoirs religieux, trop chers au peuple chrétien, trop fidèles à l'Eglise pour échapper aux cruautés des Jacobins. Les prisons et le martyre sous la hache du bourreau furent le partage d'un grand nombre ; tous auraient prononcé à bon droit ces courageuses paroles que nous a conservées l'histoire : « Je suis, dit le frère Martin au tribunal révolutionnaire d'Avignon, je suis un instituteur voué à l'éducation des enfants pauvres. Si vos protestations d'attachement au peuple sont sincères, et si vos principes de fraternité ne sont pas de vaines formules, mes fonctions me justifient et réclament votre gratitude. » Bien entendu un tel langage devant de tels juges menait tout droit à un arrêt de mort.

Le frère Agathon fut rendu à la liberté par le 9 thermidor et se réfugia à Tours. Il y mourut en septembre 1797, assisté par deux anciens frères et consolé par les derniers sacrements qu'il reçut en secret. Les membres de sa congrégation étaient dispersés ; beaucoup d'entre eux, sous des noms et costumes civils, continuèrent à s'occuper d'enseignement ; ils étaient maîtres d'école à Noyon, à Fontainebleau, à Laon, à *Chartres*. Ainsi, avec les apparences de citoyens laïcs, les bons frères de notre ville, continuèrent à profiter de la tutelle de Notre-Dame de Chartres, pour éloigner le plus possible de ses petits enfants les influences anti-chrétiennes et barbares qui envahissaient la France.

L'abbé GOUSSARD.

La suite au prochain numéro.

PEINTURES MURALES DE LA CRYPTE
Chapelle de Saint-Nicolas pour les Défunts.

(*Suite*)

La chapelle de Saint-Nicolas dont les peintures décoratives ont été

décrites et expliquées dans un numéro précédent de la *Voix de Notre-Dame*, vient de s'enrichir de son beau vitrail représentant la Mère de Miséricorde. C'est sous ce titre, on le sait, que l'église invoque la très-sainte Vierge pour les âmes des trépassés. Ce sujet convient donc parfaitement dans ce sanctuaire, au-dessus de l'autel où le saint sacrifice doit être offert à perpétuité pour les défunts.

Deux inscriptions se détachant sur le fond du vitrail rappellent la prière si souvent adressée à la Mère de Dieu : *Sancta Maria mater Dei — ora pro nobis peccatoribus*, et par laquelle les chrétiens sollicitent son intercession.

Elle est en effet représentée elle-même dans l'attitude de la prière, les bras étendus comme les *orantes* des catacombes de Rome. Moïse avait de même les bras élevés vers le ciel pendant qu'Israël combattait les ennemis du Seigneur. Le visage de la Vierge, vu de face, est empreint de dignité, de tendresse et de compassion ponr les âmes souffrantes du purgatoire, mais il respire aussi la confiance, car elle sait que ses prières ne peuvent *essuyer de refus* et que ses enfants aiment à l'appeler la *toute-puissance suppliante.*

Le divin Enfant qui apparaît devant elle, exprime par sa physionomie et sa pose qu'il exauce les prières de sa mère. Son visage reproduit parfaitement les traits maternels, et l'on y voit briller avec les grâces du jeune âge la plénitude de l'intelligence. Ses bras sont levés comme ceux de la Vierge Marie, mais ses mains bénissent selon l'usage traditionnel. La Mère est suppliante, le Fils exauce et répand ses grâces. De chaque côté de sa tête son nom est inscrit en caractères grecs : IC — XC, Jésus-Christ.

Ces deux figures sont largement drapées à la manière antique. Un grand voile bleu enveloppe la Vierge Mère et le divin Enfant est vêtu d'une robe blanche et d'un manteau d'or. Ces teintes harmonieuses ressortent très-bien sur le fond blanc du vitrail. L'artiste lui a donné le plus de transparence possible pour ménager le jour de la chapelle. Du reste le verre qu'il a employé n'est pas le verre uni dont on se sert généralement ; il est rugueux au contraire, et ses aspérités en brisant les rayons lumineux en détruisent la dureté et la monotomie.

Pour compléter la description d'ensemble de cette chapelle, il reste à dire un mot de la grille de clôture. C'était du reste chose promise.

Plusieurs chapelles de la crypte sont fermées avec des grilles en bois d'un beau travail. Elles alternent avec des grilles en fer. Ainsi les chapelles de Sainte-Véronique (sacristie), de Saint-Fulbert et de Saint-Martin ont des portes en bois très-ouvragées et réellement dignes de remarque par les figures symétriques qu'elles dessinent. Mais la plus remarquable est celle de la chapelle Saint-Nicolas.

Elle est une reproduction de celles dont les Arabes nous ont laissé des modèles presque merveilleux. Les vrais amateurs et les artistes

prendront plaisir à suivre de l'œil ces combinaisons inextricables et gracieuses. Il y a ici un enchevêtrement de barreaux, où, par un artifice fort singulier, la figure du triangle et de l'hexagone se joint à la forme rectangulaire de la façon la plus extraordinaire. L'imagination se sent déroutée dans ce dédale de triangles, de rectangles et d'étoiles qui se présentent dans tous les sens. Mais si la conception de ce réseau savamment combiné étonne l'esprit, l'exécution n'en est pas moins admirable et fait honneur à l'habile ouvrier chartrain qui a taillé et assemblé tous les barreaux de cette grille avec une régularité si parfaite.

Autrefois tous les arts se donnaient la main et luttaient à l'envi de génie et d'adresse pour doter nos cathédrales et même nos églises de chefs-d'œuvre en tout genre. Après une longue période de décadence, voici que l'art religieux se réveille et *renaît* avec plus de vérité qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, avec la science, l'esprit et le goût mieux connus et mieux compris du Moyen-Age. Et s'il y a encore du chemin à faire pour égaler les artistes de cette époque incomparable, du moins l'élan est donné, la voie est tracée. C'est là un des signes non équivoques de la résurrection de la foi. Le catholicisme a partout et toujours développé les arts, et en retour ceux-ci ont toujours été un hommage universel rendu au catholicisme.

L'abbé A. HÉNAULT.

LES ROSES BÉNITES DU ROSAIRE (1).

I. **Leur origine.** — La bénédiction des roses, en l'honneur de CELLE que l'Eglise se plaît à nommer la *Rose mystique*, paraît avoir été, de temps immémorial, en usage dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Nul ne s'en étonnera s'il se rappelle l'origine du saint Rosaire, et s'il se souvient que ce mot de *Rosaire* signifie *jardin* ou *couronne de roses.*

II. **Leur symbolisme.** — « Rien n'exprime mieux, dit un pieux auteur, l'excellence du Rosaire, et la diversité de ses mystères, que la rose : sa couleur de feu, ses feuilles coupées en forme de cœur, et les petits grains d'or ramassés en son sein, nous marquent les dévôts confrères du Rosaire enflammés de l'amour de Dieu, unis par les liens de la charité dans une même société, pour louer et aimer Jésus et Marie, d'un esprit, d'un cœur et d'une voix.

« La feuille verte du rosier représente les mystères joyeux ; les épines, les douloureux ; et les fleurs, les glorieux. Il y a des roses en bouton, elles figurent Jésus dans son enfance ; il y en a d'entr'ouvertes, elles le marquent en sa Passion ; il y en a d'épanouies, elles le dépeignent en sa gloire !

« La rose réjouit par sa beauté : voilà Jésus et Marie dans les

(1) Pour se procurer de ces roses bénites, écrire au R. P. secrétaire du Rosaire, 104, rue Bugeaud, Lyon. Frais de boîte et d'envoi, 50 c.

mystères joyeux, consolant les pauvres pêcheurs ; elle pique de ses épines : c'est Jésus et Marie dans les mystères douloureux, nous pénétrant de la douleur de nos péchés ; elle nous parfume par la suavité de son odeur : n'est-ce pas Jésus et Marie dans les mystères glorieux attirant nos âmes par l'ardent désir des biens célestes et éternels ?

« La rose se forme et se nourrit de la rosée du ciel, et s'épanouit aux rayons du soleil ; le Rosaire est une fleur apportée à la terre par un Archange, le ciel l'a produite et lui donne l'accroissement par les rosées de ses bénédictions ; cultivons et sentons souvent cette agréable fleur, dont le parfum nous fait respirer le doux air de la céleste patrie... »

III. **Leur efficacité.** — Les roses bénites sont célèbres par la double vertu qu'elles ont de guérir les maladies et de chasser les démons; les annales dominicaines sont remplies des témoignages de reconnaissance offerts par les *miraculés* de Marie à leur douce Souveraine.

IV. Leur emploi.—Il suffit de les garder chez soi, à côté du rameau bénit. On les dépose sur le lit des malades, ou selon l'usage plus répandu parmi les associés du saint Rosaire, on en détache quelques blanches pétales que l'on fait tremper dans leur boisson.

La récitation du saint Rosaire est une pratique devenue accessible aux personnes les plus occupées, par l'organisation du *Rosaire vivant* si répandue de nos jours. Pour celles qui ont plus de temps à donner au bon Dieu, elles trouveront, non-seulement dans l'Association du grand Rosaire [1], mais encore dans celle du *Rosaire perpétuel* qui en est le complément, un moyen de satisfaire leur attrait pour la prière, le dévouement et le sacrifice. puisque chaque mois, elles passeront une heure de garde, soit la nuit, soit le jour à leur choix, aux pieds de très-sainte Vierge en récitant le Rosaire. Cette organisation, avec sa hiérarchie régulière, devient ainsi analogue à celle de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. C'est la louange sans interruption en l'honneur de Marie, c'est pour la terre comme un écho des célestes concerts !

La dévotion du saint Rosaire fut indiquée à saint Dominique par la très-sainte Vierge elle-même, comme étant le moyen le plus efficace pour convertir les Albigeois. Ce moyen, en traversant les siècles n'a rien perdu de sa force ni de sa vertu... Employons le pour ramener à nos saintes croyances les pécheurs et les impies qui les outragent ou qui les nient.

A la Salette la mère des douleurs verse des larmes en pensant aux outrages dont son divin fils est l'objet ; lorsqu'elle apparaît à la

(1) Pour avoir droit aux nombreux avantages de la Confrérie du saint Rosaire, il faut se faire inscrire sur le registre d'une association canoniquement établie.

grotte de Lourdes, elle tient un rosaire suspendu à son bras et dit à l'enfant des montagnes agenouillée devant elle, de prier pour les pécheurs! Soyons dociles aux enseignements de notre Mère, et priant avec elle donnons lui aussi nos cœurs.

C. de C.

VIRGO PARITURA. — La Gaule sauvée.

Les vers qu'on va lire plus bas sont tirés d'une pièce dramatique couronnée en 1877, au concours de l'Association de Notre-Dame du Salut, lors du Congrès des Œuvres ouvrières.

Nous avons été heureux de voir le prix obtenu par un auteur chartrain, M. Henri Dubreuil, rédacteur du *Courrier d'Eure-et-Loir*, ancien élève de l'Institution Notre-Dame ; et pour une œuvre poétique, un drame qui a pris son inspiration principale dans les vieilles traditions de notre Pèlerinage.

Le drame est en cinq actes et a pour titre : *La Gaule sauvée* (1). Il a été joué dernièrement et fort applaudi par un auditoire compétent, au Petit séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres. La résistance des Druides au christianisme qui condamnait leurs rites sanguinaires et qui de plus avait, à leurs yeux, le tort de leur venir de Rome, la dominatrice redoutée ; puis la victoire finale de l'évangile qui apporte à la Gaule, avec la douce lumière de la vérité, le principe même d'une nouvelle gloire nationale ; voilà deux faits en relief dans cette mise en scène grandiose et souvent émouvante. Choisissons un passage du quatrième acte.

Cariès, fils du pontife archi-druide a été instruit secrètement par les deux apôtres Denis et Eleuthère. (Pour le Petit-Séminaire, l'auteur sut, au moyen de légères modifications, substituer au rôle de Denis celui de Saint Cheron, l'apôtre martyr qui a eu sa sépulture sur le *Mont sacré.)* A peine Cariès a-t-il connu Jésus que son âme candide s'est ouverte à l'amour du Sauveur ; une question nouvelle qu'il pose au prêtre chrétien, amène un échange de discours pleins d'agréables surprises pour les interlocuteurs :

CARIÈS à DENIS.

Mais achève ; ton Dieu, mon Dieu s'est fait enfant
Et quel homme, dis-moi, s'ose appeler son père ?

DENIS.

Dieu seul! mais il forma, pour la nommer sa mère,
Un être doux et pur, d'angélique candeur,
Par son humilité digne de cet honneur.

ELEUTHÈRE.

Sa mère, ô Cariès, de Dieu l'œuvre admirable,
Mère et Vierge à la fois.

CARIÈS.

O prodige ineffable !
Vierge et mère ! Est-ce toi, *Virgo paritura !*
Que tant de fois, ma lyre en ces lieux célébra ! .....

DENIS et ELEUTHÈRE.

Que dis-tu, Cariès ?

CARIÈS *(s'animant)*.

Oui, c'est toi, Vierge aimée,
Toi, mon cœur me le dit, par mes aïeux nommée

(1) En vente à la librairie Duchon-Laye. Prix : 1 f. 50.

Reine de ce pays ; Toi pour qui notre encens
Chaque jour monte au ciel ; Toi pour qui nos accents,
Au son des harpes d'or, se mêlent dans la plaine ;
De mon cœur virginal, Toi, la Dame et la Reine ;
Toi que nous invoquons dans notre adversité ;
Toi qui sans perdre rien de ta virginité,
Dois enfanter un fils sauveur de ma patrie ;
Toi, notre amour, enfin ! ......

ELEUTHÈRE *(avec stupeur)*.

De la Vierge Marie
Vous savez les vertus !

CARIÈS.

Ah ! depuis bien longtemps,
Son culte est parmi nous et d'un amour constant
Nous entourons ici la fille du miracle,
Dans la nuit des aïeux, nous retrouvons l'oracle
Qui, muet sur son nom, nous apprend son pouvoir.

DENIS.

O mère, en arrivant ici, quel doux espoir,
De trouver, se cachant à peine sous un voile,
Ton culte vénéré ! Douce et brillante étoile,
Qui guide dans la nuit les pas de tes enfants,
Prépare le chemin. A quels destins brillants
Ne réserves-tu pas ce peuple qui t'honore,
Et depuis si longtemps. Tu n'étais pas encore,
La terre t'ignorait. Dans les desseins de Dieu
Tu vivais seulement et déjà dans ce lieu,
Un trône s'élevait en ton nom, Vierge-Mère :
De ces cœurs valeureux une ardente prière
S'échappait chaque jour. O Mère du Sauveur,
Bénis-les, sauve-les, j'en appelle à ton cœur.

A MESSIEURS LES PRÊTRES DE CAMPAGNE

Il est incontestable que le Prêtre de campagne est aujourd'hui, en France, plus que jamais exposé au découragement, à la stérilité de ses talents et de ses aptitudes, du moins en certaines contrées.

Causes du mal : diminution de la foi dans sa paroisse ; pauvreté et et délabrement de son église ; — quelquefois, mauvaise direction de ses écoles et invasion de mauvais livres ; — chute de ses œuvres paroissiales, faute de ressources ; — isolement et impossibilité d'utiliser ses moyens comme catéchiste, comme prédicateur, etc., etc.

Remèdes au mal : S'associer entre prêtres de campagne pour travailler ensemble à sa propre sanctification et au réveil des pratiques religieuses dans ses paroisses respectives ; — 2° Former des groupes de trois ou quatre membres, ce qu'on appellera *Cercles* ; — 3° Multiplier les cercles et s'étendre de proche en proche, appelant *District* tous les cercles d'un arrondissement, et *Conférences* tous les cercles d'un diocèse ; — 4° Convenir que les paroisses de tous les associés seront regardées comme la propre paroisse de chacun d'eux, et que de temps en temps, chacun d'eux invitera tel ou tel de ses co-associés à exercer le saint ministère dans sa paroisse, à y prêcher y catéchiser, y confesser, donner des triduum et, au besoin, une mission ou retraite en règle ; — Appeler des missionnaires proprement dits quand le cercle jugera le terrain suffisamment préparé

pour assurer le fruit de la mission ; — 6° S'imposer personnellement si c'est possible, une cotisation de 12 fr. par an, pour s'aider mutuellement à établir chez chacun les œuvres jugées opportunes par le cercle, ou pour soutenir celles qui, étant établies, péricliteraient ; — 7° Engager les fidèles solidement chrétiens de la ville et de la campagne à former des douzaines (12 fr. ou 1 fr. ou 50 c. par personne), lesquelles seront *exclusivement* destinées à grossir les ressources des *curés de campagne associés* et de leurs églises de campagne ; — 8° Tous les six mois, se réunir alternativement en cercles pour rendre compte par écrit des industries de son zèle, notant les succès et les insuccès sans en omettre les causes connues et pour chercher les moyens de progresser dans le bien ; — 9° Se rendre capable de donner en Avent ou en Carême des missions de quinze jours ou trois semaines chez ses co-associés, *quel que puisse être le nombre des assistants* ; — 10° Abandonner ses honoraires de prédicateur au soutien de l'œuvre reconnue la plus nécessiteuse par le cercle ; — 11° Donner à l'Evêque diocésain la liste des membres de chaque cercle, de chaque district ; — 12° Faire préalablement agréer par Sa Grandeur l'associé ou les associés qu'on désire avoir pour une retraite de trois semaines ou de huit jours ; — 13° Obtenir pour le curé missionnaire la faveur d'indulgencier les objets de piété, etc.; — 14° Concentrer les offrandes des fidèles (pour l'Œuvre) entre les mains d'un trésorier désigné par le cercle dont il fait partie, et chargé d'en employer la première moitié suivant les décisions écrites dudit cercle auquel il rendra compte chaque année ; — 15° Attribuer par parties égales la seconde moitié de ces mêmes offrandes à l'Œuvre des Tabernacles et à l'Œuvre des Campagnes telles qu'elles existent actuellement, afin d'avoir droit au concours de la première pour les besoins des églises de campagne, et au concours de la deuxième pour défrayer les curés missionnaires ou les missionnaires proprement dits.

L'Œuvre ainsi organisée, fonctionne depuis vingt ans à la satisfaction de quelques prêtres de Blois et de Chartres.

Voilà un plan de zèle que seront heureux de connaître nos vénérés confrères des paroisses rurales.

NOTA. — Pour renseignements, s'adresser à M. l'abbé TOURNESAC, chanoine titulaire de Blois ; à M. CHENEBAUX, chapelain de N.-D. de Villethiou, par Saint-Amand de Vendôme (Loir-et-Cher) ; ou à M. le curé d'Arrou (Eure-et-Loir).

FAITS RELIGIEUX

— *Rome.* — Les journaux ont publié la magnifique lettre du Pape au Cardinal-Vicaire, au sujet de la proscription de l'enseignement religieux dans les écoles publiques de Rome.

Cette lettre, écrite avec des larmes, rappelle aux parents l'obligation qui leur incombe d'instruire leurs enfants des vérités de la foi. Elle exhorte ensuite très-vivement les curés à redoubler de zèle et de vigilance dans l'enseignement du catéchisme, et à ne pas reculer devant l'inauguration des catéchismes d'adultes, afin de maintenir les âmes dans le souvenir et la pratique des préceptes salutaires.

— *Rome.* — Le Souverain-Pontife venait de nommer le nouvel archevêque de Naples. Une note du ministre garde des sceaux italien a intimé au préfet de Naples de ne pas reconnaître l'élu et de lui

refuser la jouissance du temporel, si le Pape ne se soumet pas aux exigences de l'Italie révolutionnaire.

— Dans le consistoire tenu le 15 juillet, le Pape a préconisé plusieurs évêques français. Monseigneur Place, évêque de Marseille est nommé archevêque de Rennes ; Monseigneur Robert, évêque de Constantine, est nommé évêque de Marseille ; Mgr Hasley est nommé évêque de Beauvais ; Mgr Ducellier ,évêque de Bayonne ; Mgr Boyer, évêque *in partibus* coadjuteur de Clermont. Un ancien professeur du Petit-Séminaire de la Chapelle d'Orléans, M. l'abbé Foucard, natif de Chécy (Loiret) est nomme évèque *in partibus* de Zélat, préfet apostolique dans le Kouang-Si (Chine).

— Les évêques vénitiens ont envoyé à Léon XIII une supplique pour demander l'introduction de la cause de béatification de l'illustre Pie IX. Plusieurs sociétés catholiques ont déjà joint leurs prières à celles des évêques dans le même but. On parle de nouvelles guérisons obtenues par l'intercession de Pie IX.

— Léon XIII a reçu dans la salle du Consistoire le conseil et les collecteurs de l'Archiconfrérie du denier de Saint-Pierre ; il les a félicités de leur zèle pour cette œuvre toujours si nécessaire au Saint-Siège dépouillé de son pouvoir temporel.

— Le Saint-Père ayant appris que des religieuses Clarisses du couvent d'Orbitello, près Florence, viennent d'être chassées de leur habitation que l'on a transformée en caserne, s'est empressé de faire parvenir un généreux secours à ces victimes de la spoliation révolutionnaire.

— Monseigneur Emmanuel Verroles, qui est venu plusieurs fois en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, est décédé dernièrement dans sa mission lointaine de Mandchourie, à l'âge de 73 ans ; il était natif de Caen. Nous nous souvenons des paroles apostoliques qu'il nous fit entendre, en 1846, au Petit-Séminaire de Saint-Cheron ; pouvions-nous penser à cette époque, que l'évêque missionnaire qui nous parlait avait encore trente-deux ans de luttes et de souffrances à subir pour la propagation de la foi en Orient !

— Monseigneur Vital-Maria Gonsalvez d'Oliveira, de l'ordre des Capucins, évêque d'Olinda (Brésil), est mort à Paris, le 4 juillet, à l'âge de 35 ans ; ses obsèques ont eu lieu dans la chapelle des Capucins. On sait avec quelle fermeté le jeune évêque a soutenu les droits de l'Eglise au Brésil ; il avait frappé de censure la franc-maçonnerie si puissante cn ce pays ; on s'est vengé par d'affreuses vexations et un long emprissonnement qui a causé la maladie dont il vient de mourir. Il a rendu son âme en pleine connaissance, pendant que les religieux agenouillés récitaient les prières des agonisants ; ils en étaient à l'invocation de saint François d'Assise. Peu de jours après l'illustre défunt était recommandé à Notre-Dame, dans l'église de Chartres par un jeune prêtre brésilien, neveu de Mgr Macédo, évêque de Para, qui, l'on s'en souvient, partagea la captivité de l'évêque d'Olinda.

— La mission du Tche-ly en Chine, est de plus en plus cruellement éprouvée par la famine ; dans un seul district la population se réduit d'un million à 160,000 habitants. Jusqu'à présent on se contentait de manger les morts ; maintenant on tue les vivants pour se repaître de leur chair. Plusieurs missionnaires et l'évêque, Mgr Dubar sont morts. D'autres parties de la Chine sont éprouvées de la même

manière. Envoyer des aumônes à M. l'abbé Maury, directeur des *Missions étrangères*, à Paris.

— En moins de quatre mois, du 27 février au 30 mai, onze sœurs de charité sont mortes en soignant les malades dans les hopitaux pestilentiels de Constantinople.

— *Saint Anthelme à Belley.* — Le 30 juin, la ville de Belley commençait la célébration du septième centenaire de saint Anthelme, autrefois général de la Grande-Chartreuse, évêque et apôtre de Bugey. Fêtes magnifiques en présence de neuf prélats. — La consécration de la cathédrale de Belley a eu lieu le 2 juillet.

— Au pèlerinage de la Salette, 20, 21, 22 juillet, foule immense, grande procession ; discours de Mgr l'évêque de Grenoble.

— Le pèlerinage à Domrémy a amené, le 10 juillet, environ 10,000 personnes dans cette localité où naquit Jeanne d'Arc. Cérémonie présidée par Monseigneur de Briey, évêque de Saint-Dié. Messe solennelle sur les bords de la Meuse. Beaucoup de bannières parmi lesquelles l'oriflamme des zouaves pontificaux. Procession de clôture en la chapelle du château Bermontz, où eurent lieu les apparitions. Couronnes magnifiques et en nombre considérable déposées par Madame la duchesse de Chevreuse.

— Une protestation a été signée, à Marseille, par l'élite des catholiques contre la profanation de la statue de Belzunce, le jour de la fête du Sacré-Cœur.

— Une messe a été dite, le 15 juillet, à Saint-Germain-des-Prés de Paris et en beaucoup d'autres églises, à l'occasion de la fête du chef de la maison de France.

— *Les élèves des Jésuites.* — L'*Echo de la Province* annonce que le collège de l'Immaculée-Conception de Toulouse, dirigé par les Pères Jésuites, a présenté cet année 54 élèves au concours de l'Ecole de Saint-Cyr, 44 ont été déclarés admissibles.

Ce chiffre a son éloquence..... Et partout ailleurs les élèves des Jésuites obtiennent les mêmes succès.

— *Les Sœurs.* —Berne la *ville protestante*, vient de demander à la Commission administrative des hôpitaux de Lyon, de lui envoyer des religieuses pour le service de son hôpital. — L'hôpital Rotschild, de Paris, fondé pour les Israëlites, a aussi réclamé pour son service... des religieuses. Qu'en penseront les Messieurs du radicalisme et surtout une forte tête du parti qui osait dernièrement, dans son journal, traiter d'une façon cynique les sœurs de charité ?

— *Une parole qui aura eu sa récompense.* — Le maréchal Baraguey-d'Hilliers vient de mourir en très-bon chrétien. Voici un trait qui l'honore. En 1849, après la prise de Rome sur les révolutionaires, le commandement de la Ville sainte, qui venait d'être enlevé au maréchal Oudinot parce qu'il n'avait pas voulu trahir les intérêts de la Papauté, fut confié au maréchal Baraguey-d'Hilliers ; et comme bientôt après on venait lui présenter les mêmes exigences, il répondit au porteur de l'inique message : « Cette épée que vous voyez là, j'aimerais mieux la briser que d'obéir à des ordres pareils. » Il eut l'honneur d'être rappelé, et sans doute Dieu l'a récompensé de son énergie à défendre le Saint-Siège, en lui faisant la grâce de mourir en bon chrétien.

— Jeanne d'Arc. — Une souscription est ouverte à l'évêché

d'Orléans pour les vitraux de Jeanne d'Arc à la cathédrale et pour la restauration de l'ancien monument expiatoire.

Le *Courrier d'Eure-et-Loir* recueille des offrandes pour le monument de Jeanne d'Arc.

— *La prière pour la réunion du christianisme au sanctuaire de Montmartre.* — Dans la séance du vendredi 14 juin de l'assemblée générale des comités catholiques de France à Paris, le P. Tondini, Barnabite, exposa les progrès de l'*Association de prières pour le retour de l'église gréco-russe à l'unité catholique* depuis 1875. Le vœu, émis à cette époque par la même assemblée, qu'il fut fondé, pour cela, une messe mensuelle à Paray-le-Monial, est un fait accompli ; *une messe mensuelle, pour le même but, est aussi célébrée à Notre-Dame de Chartres.*

Après une rapide esquisse de ses progrès en Espagne, en Autriche, en Orient et en Amérique, l'orateur parla de l'introduction de l'association en Angleterre. Ce pays dont l'influence en Orient est considérable pourrait rendre d'immenses services à la cause de la réunion du christianisme, si, grâce aux prières des catholiques, elle revenait davantage à l'unité. Avec approbation du Saint-Père, le titre de l'Association est maintenant ainsi modifié : « *Association de prières pour le retour de tous les chrétiens séparés du Saint-Siège à l'unité catholique.* » La messe mensuelle est établie à Londres et à Oxford.

Après quelques considérations sur les avantages résultant de cette Association pour habituer les fidèles à embrasser dans leur pensée et leur affection tous leurs frères en Jésus-Christ, et fortifier ainsi cet esprit de fraternité que Dieu paraît nous demander comme dédommagement des appuis matériels qui sont enlevés à l'Eglise, et comme préparation aux luttes de l'avenir, l'orateur demande qu'une œuvre dont le but est la réalisation de l'ardente prière de Notre-Seigneur lorsqu'il institua le sacrement de son amour, et qui est l'expression sûre des sentiments de son Cœur, soit représentée d'une manière permanente au sanctuaire national du Sacré-Cœur, à Montmartre. L'assemblée applaudit vivement à ce désir. Des mesures ont été prises pour que ce vœu de l'assemblée ne restât pas stérile, et que le R. P. Rey, supérieur de la chapelle provisoire du Sacré-Cœur, à Montmartre, recevra avec reconnaissance les aumônes qui pourraient assurer la fondation d'une messe mensuelle à cette intention, si digne des cœurs catholiques et français.

— Pour le prochain pèlerinage de Lourdes, demander les renseignements aux Rév. Pères de l'Assomption, rue François 1er, 8, Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois cœurs.

Lampes. — 103 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juillet, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre 70 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3 ; devant sainte Anne, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 375.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 766.

Nombre de visites faites aux clochers : 285.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En juillet ont été consacrés 51 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

— La retraite ecclésiastique commencera à Chartres le dimanche 18 août. Prédicateur : le R. P. Petétot.

— *L'Union des Œuvres ouvrières* aura son CONGRÈS annuel à Chartres. Nous l'avons déjà dit. On peut se reporter au numéro de juin pour avoir sur le but et l'organisation de l'*Union* les renseignements les plus utiles à connaître.

C'est le lundi 9 septembre au soir que s'ouvrira le congrès pour finir le soir du vendredi 13. Le comité de direction compte sur environ huit cents membres de l'Union présents. On espère aussi la présence de plusieurs évêques. Moyennant une carte, beaucoup d'autres personnes seront admises aux réunions principales.

Chaque matin, à 7 heures, il y aura à la cathédrale messe avec allocution ; des morceaux de plain-chant seront exécutés par une masse considérable de voix, tous les membres du Congrès étant là avec intention d'y participer. Le soir, allocution et salut.

Les travaux de la journée doivent être répartis entre plusieurs commissions dont les séances se tiendront au Grand-Séminaire.

Un programme un peu plus détaillé doit paraître au moment où notre revue sera sous presse.

Nous avons lieu de conjecturer que la coïncidence du Congrès avec les fêtes de la Nativité attireront à Chartres un nombre de pèlerins plus grand encore que celui des années précédentes.

— L'Adoration mensuelle sera célébrée dans la chapelle des Dames Carmélites, le jeudi 1er août. Prédicateur : M. l'abbé Couturier, curé de Champhol.

— Fête de Notre-Dame des Anges à la Crypte. Indulgence de la Portioncule *toties quoties*, dans la chapelle de Sainte-Madeleine, depuis l'heure des Vêpres, 1er août, jusqu'au coucher du soleil le lendemain. Sermon et salut le soir des deux jours.

— Parmi les pèlerins de Notre-Dame de Chartres en juillet, nous avons remarqué : Monsignor Luigi Gatti, archiprêtre de St-Michel du Mont-Gargan (Italie) ; il se rendait aux fêtes du Mont Saint-Michel (France) qu'il devait présider. — Le Révérendissime Père Timothée, abbé de la Grande-Trappe près Mortagne, un autre père trappiste l'accompagnait. — Des groupes de grands séminaristes de Paris et d'Orléans ; plusieurs ont fait le voyage à pied. — Des religieux de différents ordres. — Un prêtre du Brésil ; deux du Canada. — beaucoup d'autres prêtres, surtout de Bretagne et de Normandie.

— *Notre-Dame du Mont-Carmel. — La fête du* 16 *juillet. — Un trait récent sur le scapulaire.* — La fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, à Chartres, a eu pour prédicateur M. le chanoine Chevalier, théologal de Blois. La chapelle des Dames Carmélites avait peine à contenir l'auditoire attiré par le talent bien connu de l'orateur et par la sainteté du lieu. Aux jours où le monastère jouit d'une cérémonie annoncée à l'avance, les fidèles s'y portent d'ordinaire avec le même empressement. Il fait si bon sortir du monde, désert brûlant, pour aller rafraîchir son âme aux saintes demeures du Carmel. Ce sont « les oasis, où les cœurs altérés boivent avec joie, aux fontaines du Sauveur (Isaïe XII, 3), les eaux de l'espérance et de la charité, les eaux de la pénitence et du dévouement, les eaux de la prière et de la contemplation, les eaux du silence et de la chasteté, toutes les eaux fécondes qui enivrent la terre, qui la couvrent de fleurs et de fruits, de saints désirs et de sublimes vertus ! »

La définition du Carmel que nous venons de donner, ne nous

appartient pas ; nous l'extrayons d'un charmant livre qui vient de paraître et qui est bien propre à faire aimer le genre de vie auxquelles se sont vouées les filles de sainte Thérèse (1).

Le même jour, 16 juillet, les chapelains de Notre-Dame de Chartres ont vu se présenter à eux beaucoup de personnes demandant le scapulaire du Carmel. Félicitons-les ici. Cette pieuse livrée de Marie est un passe-port pour le ciel. Le P. Blot, auteur du livre dont nous avons parlé tout-à-l'heure, dit, à propos des exemples de protection surnaturelle qui se rattachent au scapulaire :

« Je n'en citerai qu'un seul assez récent, arrivé en la personne d'un noble jeune homme qui avait été mon élève quand j'étais professeur de rhétorique dans une école florissante. A la fin de ses études, il suivit le torrent qui entraîne tant d'âmes vers l'abîme : les mauvaises lectures, les fréquentations dangereuses, les plaisirs impurs, l'abandon des devoirs religieux. De chute en chute il tomba dans le désespoir, et bientôt il résolut d'en finir avec la vie.

Un jour qu'il était chez sa mère, veuve et âgée, dans une petite ville de l'ouest, il prend un pistolet à deux coups, traverse rapidement quelques rues, entre dans un champ, s'appuie contre un chêne et décharge sur son front l'arme meurtrière. Il tombe, mais au bruit de la double détonation un laboureur est accouru : il reconnaît le coupable, saisit le pistolet, court chez la mère, et ne sachant pas à combien de précautions oratoires il faut recourir pour annoncer à une femme que son enfant vient de se donner la mort, il dit brutalement : Madame, voici le pistolet qui vient de tuer votre fils ! A ces mots, elle devient folle de douleur, et les personnes qui l'entourent ont de la peine à l'empêcher de se jeter par la fenêtre. On la tient, on la calme, et l'on court chercher le cadavre de l'enfant prodigue.

La mort a-t-elle été complète et instantanée ? Non, il respire encore, et dès qu'il est étendu sur son lit dans la maison maternelle, on appelle en toute hâte le médecin de l'âme et le médecin du corps. Celui-ci examine la double blessure, les balles enfoncées dans le crâne, le cerveau : il déclare qu'il n'y a ni remède, ni espoir, que le peu qui reste de vie sera complétement éteint dans une heure. Le prêtre s'approche à son tour, et la parole avec la connaissance revient au moribond. Il se confesse parfaitement, reçoit l'extrême-onction ; puis faisant un suprême effort pour consoler un peu sa mère, debout et en larmes à son chevet, il entr'ouvre de ses mains crispées le vêtement qui couvre sa poitrine, et montre son *scapulaire*, l'unique signe de religion qu'il n'eût jamais quitté, au milieu même de ses plus grands désordres. « J'avais, dit-il d'une voix mourante, j'avais tant prié Marie autrefois, qu'elle a eu pitié de moi aujourd'hui. »

Ce furent ses dernières paroles ; elles laissèrent dans tous les cœurs l'intime et douce persuasion que le scapulaire avait été pour lui « l'ancre de salut. »

Voilà un trait historique dont la lecture consolera plus d'une mère, et inspirera aux chrétiens la résolution de ne jamais quitter leur scapulaire, sauvegarde précieuse dans le péril, bouclier contre l'ennemi du salut.

(1) *Notre-Dame du Mont-Carmel* par le P. Blot, missionnaire apostolique, chanoine honoraire, chevalier du Saint-Sépulcre, docteur en théologie et docteur ès-lettres, auteur de plusieurs ouvrages. Prix : 2 francs. S'adresser à Paris, chez H. Oudin, 68, rue Bonaparte.

— *Le Tiers-Ordre.* — Les exercices de la retraite pour le tiers-ordre de Saint-François, ont été donnés, du 12 au 17 juillet, dans une chapelle de la cathédrale, par le R. P. Jules du Sacré-Cœur, gardien du couvent de Béziers.

Le Révérend Père nous a informés que S. E. le cardinal Bilio venait d'être nommé protecteur de l'Ordre franciscain en remplacement de S. E. le cardinal Amat décédé. On sait tout l'intérêt que le pape Léon XIII, tertiaire de l'observance comme son auguste prédécesseur, porte à l'extension des fraternités franciscaines.

Bien avant la mort du regretté Pie IX, une revue napolitaine s'exprimait ainsi, « Parmi tous les illustres tertiaires actuels, sans faire honte à personne, nous pouvons dire que celui qui se glorifie le plus, après Pie IX, d'être tertiaire franciscain, et qui met tout son cœur et son zèle pour activer la propagation du Tiers-Ordre, c'est certainement son Eminence le cardinal Pecci. Pour lui, comme le confessait de lui-même le cardinal de Vitry, le scapulaire du Tiers-Ordre est plus cher que la pourpre de l'Eglise et il se glorifie de porter les livrées séraphiques. »

Il reçut de Rome le diplôme de directeur du Tiers-Ordre et établit à Pérouse une fraternité qui prospère admirablement. Dans l'espace de cinq années, il publia au moins trois lettres pastorales, pour encourager le clergé et les fidèles de son diocèse, à l'extension de l'institut séraphique au milieu d'eux; il recommandait à ses curés d'en prêcher l'excellence et la facilité. « On les persuadera, dit-il, qu'il a été précisément fondé par le bienheureux François en faveur de ceux qui sont forcés de suivre la vie commune loin des cloîtres religieux. La lettre de janvier 1877 déclare que le Seigneur, qui a fait les nations guérissables, semble vouloir maintenant, comme au moyen-âge, se servir du Tiers-Ordre « pour rétablir et accroître la perfection chrétienne au sein des peuples. » — Et ce n'est pas là uniquement mon avis personel, ajoute le cardinal-archevêque ; mais c'est encore la conviction de personnages éminents.

Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, en France, homme vénérable par sa sainteté, affirmait que dans les conseils de la divine sagesse, la diffusion du Tiers-Ordre de saint François était destiné à opérer le salut de la société civile et religieuse.

Son Eminence cite ensuite Monseigneur de Ségur qui voit dans cette institution « l'espoir de l'univers chrétien » puis les congrès catholiques italiens émettant le vœu que le Tiers-Ordre de la Pénitence s'étende toujours davantage. Pie IX lui aussi, a dit hautement d'espérer que cet Ordre béni apportera le remède contre les calamités dont les sociétés humaines se voient accablées.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre petite fille était très-dangereusement malade : nous n'avions plus guère d'espoir que dans la protection de Notre-Dame de Chartres ; nous avons commencé une neuvaine en son honneur ; à la fin du neuvième jour, l'enfant dont l'état n'avait point paru se modifier jusque là, se mit à demander des aliments ; quelle surprise ! la maladie arrivait tout-à-coup à son terme ; le lendemain, le médecin déclarait la guérison accomplie contre toute attente.

(V. de F., diocèse de Chartres).

2. Notre-Dame de Chartres, qui m'avait obtenu déjà, depuis mon enfance jusqu'à mon mariage, plusieurs grâces signalées, vient de

m'obtenir encore celle d'une très-heureuse délivrance, et cela dans des conditions entièrement inespérées, et alors que, humainement parlant, je devais craindre tout le contraire. Aussi est-ce de toute mon âme que je lui renouvelle la consécration de mon enfant, mon premier-né que je lui avais voué même avant sa naissance.

(L. B., du diocèse de Poitiers).

3. Il y a un an, une bonne personne de notre paroisse, allant en pèlerinage à Chartres, a bien voulu demander en mon nom une neuvaine de prières ; je me suis associé aux prières des jeunes clercs. Dès lors ont cessé mes grandes crises d'estomac qui auparavant me torturaient durant douze ou quinze heures consécutives. Gloire et amour à Marie ! (L. M., de Versailles).

4. Veuillez dire ou faire dire une messe à la Crypte en reconnaissance d'une conversion récemment obtenue. C'est la grâce qui a tout fait, et cette œuvre de la grâce, nous devons l'attribuer entièrement à l'intercession de Notre-Dame de Chartres. (R. M., de Paris).

5. (Nous avons reçu plusieurs lettres remerciant Notre-Dame après les examens pour les diplômes d'institutrices. Nous nous contenterons d'insérer la suivante qui rend la pensée des autres) :

... C'est un devoir pour nous de témoigner notre reconnaissance à Notre-Dame de Chartres après les succès de ma fille aux examens derniers; nous avions fait trois neuvaines consécutives. Maintenant que le diplôme est obtenu, nous faisons des prières d'action de grâces et nous vous adressons une offrande comme *ex-voto* à la bonne Mère.

(X. de V., diocèse de Chartres).

6. Le mois dernier, je recevais de ma fille un télégramme m'annonçant que son petit enfant, atteint d'une cruelle maladie, à l'état d'épidémie sur les petits enfants dans la ville qu'elle habite, était à toute extrémité. Ma première pensée fut d'invoquer le secours de Notre-Dame de Sous-Terre, et mon premier soin, de demander une neuvaine de prières, par les Clercs de Notre-Dame, pour mon cher petit malade. Dès le lendemain matin, une dépêche nous rassurait complètement, l'enfant était sauvé. Je suis heureuse de proclamer que, sans aucun doute, nous devons la guérison de notre petit-fils à la haute protection de Notre-Dame de Sous-Terre. Aussi en reconnaissance, je viens vous demander de vouloir bien faire brûler une lampe devant l'autel privilégié de la Crypte pendant *sept mois*, en l'honneur des *sept douleurs de la très-sainte Vierge*.

(L. L., enfant de Marie).

— Sours. — *La Voix de Notre-Dame*, a entretenu un instant ses lecteurs d'une solennité qui a eu lieu le 21 mai dans l'église de Sours, lors de la translation des cendres d'un ancien curé de cette paroisse, M. l'abbé Duval, de sainte mémoire. Depuis, une cérémonie analogue a réuni un bon nombre de fidèles dans la même église. Voici quelle en fut l'occasion :

Il existait à Sours deux cimetières : l'un près de l'église qui est abandonné depuis 36 ans ; l'autre, le cimetière actuel, qui est insuffisant pour une population de plus de 1300 habitants. Aussi, l'année dernière, le Conseil municipal a-t-il jugé à propos de faire l'acquisition d'un nouveau terrain pour agrandir ce cimetière. Dans la séance où cette acquisition a été décidée, un membre du Conseil eut l'heureuse pensée d'offrir gratuitement à la commune dix ou douze ares de son champ, pour l'extension du cimetière à la condition

expresse que les terres de l'ancien seraient transportées dans la portion annexée dont on enlèverait la terre végétale pour faire place aux cendres des aïeux. Cette proposition réunit tous les suffrages. Aussitôt cette nouvelle parcourut toute la paroisse qui applaudit vivement à une résolution si chrétienne ; tant il est vrai que le culte des morts et le souvenir des ancêtres est encore vivant au milieu de nos populations rurales ! Si, dans certaines communes, les terrains des cimetières abandonnés ont été, par irréflexion, vendus et exploités pour engraisser les sillons, toutefois il est bon de constater que cette profanation a été blâmée et réprouvée par la voix publique.

Conformément à la sage décision du Conseil municipal, toutes les terres du cimetière délaissé ont été transportées dans les mois de mai et de juin avec une entente parfaite et un véritable respect, et au commencement de juillet les ossements ont été déposés précieusement dans une fosse commune.

Le dimanche suivant, 7 juillet, M. le curé annonçait pour l'issue des vêpres ordinaires, les vêpres des morts et une procession au cimetière : on devait prier pour les défunts dont les corps ont reposé en paix, depuis un temps immémorial, à l'ombre du clocher séculaire. La paroisse répondit avec empressement à l'invitation du pasteur. L'assistance aux chants funèbres a été fort édifiante ; la procession s'est développée dans un grand recueillement. Les graves souvenirs de la mort et de l'éternité pénétraient les âmes d'une sainte émotion qui a dû y laisser des traces durables et salutaires.

AOUT 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Août 1878.

Chaque semaine ou chaque mois, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion de la pr.: *En ego.*

1[er] août, jeudi — Ind. pl. p. la récit. à gen. dev. le St Sacr., de la prière: *Regardez, Seigneur.*



A partir de 3 h. du soir aujourd'hui jusqu'au coucher du soleil demain, indulg. plén. de la Portioncule à gagner par tous les fidèles, chaque fois qu'ils visiteront la chapelle privilégiée (à Chartres, chapelle de Ste Madeleine à la Crypte) et qu'ils y prieront selon les intentions du S. Pontife. La Communion peut se faire aujourd'hui ou demain.

2, vendredi. — Ind. pl.: pour la Confrérie du Cœur de Jésus; 2° pour le scap. rouge.; 3° pour le scap. bleu.

3, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap, bl. (moyennant visite à la Ste Vierge. — (j. au ch.).

4, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° pour le rosaire ; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

5, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Propag. de la Foi; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales. (j. au ch.).
6, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du St Cœur de Marie; (j. au ch.).
7, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel et le scap. bleu.
8, jeudi. — Indul. pl. pour l'Apostol. de la prière (j. au ch.).
9, vendredi — Ind. plén.: p. le scap. rouge.
10, samedi. — Ind. plen. et part. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 3 — j. au ch.).
11, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert, Fr.; 2° pour la récitation quot. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité. (j. au ch.).
12, lundi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la Prop. de la Foi; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
13, mardi. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
14, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. l'Arch. de St Joseph. (mercr. au ch.).
15, jeudi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du C. de Jésus; 3° p. l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph; 4° p. le scap. bleu et du Carmel; 5° pour le rosaire; 6° p. les poss. d'objets indulgen.; 7° pour la récit. quotid. des litanies de la Ste Vierge; 8° sept ans et sept quarant. pour une visite à N. D. de Sous-Terre.
16, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge.
17, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 3. — j. au ch.).
18, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du trisagion: *Sanctus*; 3° de l'*Angelus*. (j. au ch.).
19, lundi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 3° pour la récitation quot. du chapelet de l'Imm.-Concep. (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie. (j. au ch).
21, mercredi. — Ind pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph. (merc. au ch.).
22, jeudi. — Indulg. pl. p. la Confr. du S. Cœur de Jésus.; 2° pour la récit. quot. du *Memorare*. (j. au ch.).
23, vendredi. — Indul. plen. p. le scap. rouge.
24, samedi. — Ind. pl.: 1° p. l'Ass. de S. Joseph; 2° pour les possess: d'objets indulg.
25, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté. (j. au ch.).
25, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuv. de st Franç. de S.; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
27, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de la prière: *Doux Cœur de Marie*. (j. au ch.).
28, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu; 2° p. le scap. du Carm.
29, jeudi. — Ind. pl. pour la récit. quot. de la prière: *Loué et remercié*. (j. au ch.).
30, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour l'Apostol. de la prière. (vend. au ch.).
31, samedi. — Ind. plén.: et part. nomb. des 7 basil. rom au scap. bleu. (comme au 3. — j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

9e NUMÉRO — LA VOIX — SEPTEMBRE 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

SAINT-LOUP ou SAINT-LEU, ÉVÊQUE de SENS.

De tous les maux qui frappent notre pauvre humanité, on peut mettre au nombre des plus terribles l'effrayante épilepsie devant laquelle la science médicale recule désarmée ne trouvant aucun remède à lui opposer... Mais ce qui échappe aux docteurs *dans l'art de guérir*, les saints en demandent le secret à la divine miséricorde, en faveur de ceux qui ont recours à leur protection avec confiance et foi. De là ces cures merveilleuses et inespérées, fruit du courant mystique établi par la prière entre les pauvres bannis de la vallée des larmes, et les bienheureux citoyens de la céleste patrie.

Pour en revenir au *mal caduc*, nous dirons qu'on invoque efficacement, afin d'en obtenir la délivrance, SAINT-LOUP OU SAINT-LEU, évêque de Sens. Une église de Paris, placée sous son vocable, possède de précieuses reliques de ce grand Pontife.

Ce bon saint témoigne aussi une compassion toute particulière aux enfants atteints de la *danse de saint Guy*, cet ébranlement nerveux qui produit parfois des effets dont on pourrait sourire, si l'aspect général des personnes qui en sont atteintes n'était pas si affligeant.

Une association en l'honneur de Saint-Loup, est fondée à sainte Thorette en Berry ; on y fait inscrire les petits malades, et des prodiges fréquents sont une preuve irrécusable de sa puissante médiation.

Pour ranimer de plus en plus la foi envers ce pontife thaumaturge, remontant le cours des douze siècles écoulés depuis

son départ pour le ciel, nous allons raconter sa belle vie d'après les graves auteurs qui en ont écrit l'histoire.

Vers le milieu du 6e siècle vivait un prince nommé Betto qui descendait des Palatins d'Allemagne, il avait pour épouse la noble Austregile, issue des rois Mérovingiens. Tous deux avaient fixé leur demeure près d'Orléans, lorsque vint au monde l'enfant prédestiné qui devait être un jour, selon la révélation prophétique faite à sa pieuse mère, une lumière de l'Eglise.

Deux frères d'Austregile, l'un évêque d Auxerre, l'autre d'Orléans, prirent de leur neveu un soin tout particulier : et, tandis qu'ils cultivaient son esprit par l'étude des sciences profanes, ils formaient, par leurs exemples et leurs enseignements, son jeune cœur à la vertu !

Devenu en âge de disposer de son sort et de sa fortune, le fils de Betto et d'Austregile, vendit la plus grande partie de ses biens, les distribua aux indigents et, devenu pauvre pour l'amour de Jésus-Christ, se retira dans l'île de Lerins pour s'y donner tout à Dieu.

Il y passa quelque temps dans l'exercice de la prière, macérant son corps par toutes sortes d'austérités ; mais l'archevèque de Sens étant mort, il fut contraint de quitter sa chère solitude; le bruit de sa sainteté porta le peuple à le choisir pour tenir la place du Pontife défunt.

Saint Leu n'avait pas abandonné ses richesses pour les reprendre et s'en servir de nouveau. Aussi tout ce qu'il avait comme évêque était-il le bien du pauvre et non le sien ; seulement il faut convenir que si jamais la multitude des malheureux qu'il assistait, ne parvenait à décourager sa charité, cette libéralité sans bornes mettait parfois les serviteurs chargés de sa maison dans un mortel embarras ; un jour, entre autres, le bon saint distribua tout le vin de sa cave aux indigents, oubliant entièrement qu'il devait recevoir à sa table, peu d'heures après, quelques personnages d'une haute distinction.

Le cellerier s'étant aperçu qu'il n'y avait plus de vin alla trouver le saint et lui dit son embarras : celui-ci, sans s'émouvoir, se mit en oraison, et quelques instants après on vit arriver plusieurs voitures chargées de pièces de vin que lui

envoyait la princesse sa mère...

Saint Leu délivra miraculeusement sa ville épiscopale des armes de Clotaire qui, à la mort de Thierry, roi de Bourgogne, avait résolu de s'emparer de cette province.

Sens, étant la première cité qui s'opposât au passage de ses troupes, le belliqueux monarque envoya un de ses généraux avec tout un attirail de campagne pour en former le siège.

Déjà un pan de muraille abattu allait faciliter l'entrée de la place aux ennemis, quand saint Leu, poussé par l'esprit du Seigneur, comme autrefois Gédéon, mit en branle la cloche de l'église, ce qui causa une telle panique aux assiégeants qu'ils s'éloignèrent précipitamment d'une ville si bien gardée !...

Saint Leu et son peuple bénirent le Tout-Puissant qui disperse à son gré les plus valeureux bataillons, et prend en main la cause du faible et de l'opprimé.

Clotaire, une fois maître de la Bourgogne, fit transporter dans sa capitale la cloche sennonnaise sans l'autorisation de l'évêque. Mais elle avait perdu toute sa force et toute son harmonie... Le monarque comprit le secret de ce mystérieux changement et renvoya la cloche qui, en approchant de Sens se mit à faire entendre son brillant carillon. Le peuple ainsi averti de son retour, courut en foule à sa rencontre et la remit dans son clocher dont elle devint la gloire.

Saint Leu eut les honneurs de la persécution et de l'exil ; le roi prévenu contre lui par de faux rapports, l'envoya en Neustrie dont il devint l'apôtre ; mais ayant reconnu son innocence, ce prince le rendit à ses ouailles chéries, après l'avoir comblé de civilités et de présents.

Terrible aux démons, dont il déjouait les ténébreux complots, saint Leu était souvent favorisé de la présence des anges qui le réjouissaient de leurs mélodieux concerts.

Cet illustre Pontife, « *aimé de Dieu et des hommes*, » après avoir rempli dignement toutes les années de son épiscopat, mourut le 1er septembre de l'année 1623. Ainsi qu'il l'avait demandé dans son testament, saint Leu fut enterré sous la gouttière de sainte Colombe. C'était la dernière preuve qu'il pouvait donner de son humilité et de la dévotion qu'il avait eue

pour cette glorieuse martyre de Jésus-Christ.

Son saint corps, au lieu de subir la décomposition ordinaire, exhalait une suave odeur, et les miracles les plus signalés s'opérèrent à son tombeau. Henri IV, une fois converti, avait une grande dévotion envers saint Loup. Le fait si remarquable qui va suivre eut lieu de son temps selon toutes probabilités.

La paroisse de Saint-Loup, au diocèse de Reims, possédait une de ses reliques soigneusement renfermée dans une châsse que l'on exposait à la vénération des fidèles : or, les Huguenots ayant pénétré dans l'église, s'emparèrent de ce précieux trésor, et, très-satisfaits de leur capture, ils marchaient fiers et joyeux en la portant, quand arrivés à une petite distance du pays qui va de Saint-Loup à Blanzy, la châsse s'appesantit de telle sorte sur les épaules des spoliateurs que ceux-ci ne pouvant en supporter le poids la déposèrent à terre et l'enfouirent dans un lieu appelé depuis *fosse de Saint-Loup*.

Les Huguenots étant partis, les habitants du village allèrent rechercher la sainte châsse, et la ramenèrent avec honneur dans leur église.

Pour perpétuer le souvenir de ce beau miracle, chaque année cette paroisse privilégiée célèbre pieusement la fête de la translation de saint Loup, son bien-aimé patron.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Coup d'œil sur leur histoire

(*Suite*)

Les conseillers municipaux de Laon osèrent témoigner publiquement leur estime pour les Frères durant la Révolution. Ils s'exprimèrent ainsi dans un document conservé jusqu'à nous : « Il est une classe de citoyens qui mérite en particulier les égards des corps administratifs ; c'est sans contredit celle des ci-devant frères des écoles chrétiennes. Sobriété, mœurs, attachement scrupuleux à l'éducation de la jeunesse, telles sont les qualités qu'ont montrées de tout temps les frères de cette ville. Il est grand le nombre de citoyens qui leur est redevable des principales connaissances qu'il importe à l'homme

de savoir ; c'est aussi chez eux que l'on peut apprendre à allier la vie pauvre avec la vie active. »

Ce langage aurait été applaudi par les honnêtes gens dans toutes les villes de France. Mais ordinairement les hommes qui avaient le pouvoir en main songeaient peu à satisfaire les honnêtes gens, et encore moins à sauver les principes de la bonne éducation. On sait ce que devinrent alors les écoles. « Pendant dix ans l'enseignement n'offrit qu'un mélange de ruines et de niaiseries. »

Enfin, en 1862, fut édictée la loi consulaire sur l'instruction publique ; la religion y étant reconnue comme base de l'éducation, les Frères pouvaient reparaître. L'Institut n'avait pas péri. Deux maisons subsistaient encore en Italie ; la France avait tout à rétablir.

A Lyon, un vieillard bien connu comme chef d'externat, manda un jour près de lui un instituteur de Condrieu. Les témoins de l'entrevue pouvaient ne remarquer là qu'une rencontre de deux amis ; la Religion y voyait autre chose, savoir : une sainte congrégation qui affirmait de nouveau sa vie dans la seconde ville de France. Le vieillard était François de Jésus, ancien maître des novices ; l'instituteur le Frère Pigménion. La mort les sépara bientôt ; mais le frère Pigménion ne se découragea point ; Dieu lui envoya quelques postulants et de très-nombreux élèves.

Dans le même temps au Gros-Caillou, quartier important de Paris, le zèle du frère Gerbaud faisait merveille, secondé par les aumônes d'une marquise qui voulait récompenser ainsi une population des services qu'elle en avait reçus pendant la Terreur. D'autres maisons se fondaient avec les mêmes espérances à Saint-Germain-en-Laye, à Toulouse, à Valence, à Soissons, à Reims.

Nous sommes à l'époque du sacre de Napoléon Ier. Le frère Frumence qui remplaça le frère Agathon avec le titre de vicaire-général, a quitté Rome avec ses religieux et s'est installé à Lyon, en novembre 1804. Le Pape Pie VII, de passage en cette ville après le couronnement impérial, visite l'établissement des enfants du vénérable de la Salle et les bénit.

Une telle bénédiction porte bonheur ; elle devait contribuer au progrès de l'Institut, qui d'ailleurs semblait en faveur auprès de la généralité des esprits ; nous en jugeons par un rapport du ministre Portalis à Napoléon.

Les communautés de frères se multiplient ; celle de Chartres est rentrée dans sa maison de Saint-Pierre en 1802, celle de Nogent-le-Rotrou a été rappelée en 1803 par la municipalité. (Pendant la période révolutionnaire deux frères avaient comme ceux de Chartres, continué à faire l'école, mais aux environs de Nogent.)

En 1805, la France comptait ainsi vingt communautés. « Il est temps, disait le maire d'Orléans à propos de celle de sa ville, que l'on rende justice à ceux qui n'ont perdu leur place en des jours désastreux que parce qu'ils la remplissaient trop bien. »

Le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, a adressé une circulaire aux Frères dispersés qui ont survécu à la suppression de leur ordre ; ils se sont empressés de répondre à l'appel. Une part au travail dans la moisson du Seigneur, et les liens de l'obéissance religieuse, n'était-ce pas préférable à la liberté, présent de la Révolution qui avait prétendu si fièrement leur apporter leur délivrance ?

Voilà donc les meilleurs guides de l'enfance revenus à leurs chères écoles. Ils ont encore des ennemis, il leur en restera toujours. Qu'importe ? si leurs ennemis étant les mêmes que ceux du peuple, il y a un gouvernement assez raisonnable et assez fort pour protéger le peuple contre l'iniquité. « Je ne conçois pas, dit Napoléon Ier au Conseil d'État, je ne conçois pas l'espèce de fanatisme dont quelques uns sont animés contre les Frères ; partout on me demande leur rétablissement ; ce cri général démontre assez leur utilité. La moindre chose qui puisse être demandée par les catholiques, c'est sans doute l'égalité, et trente millions d'hommes méritent autant de considération que trois millions. »

Alors comme aujourd'hui l'immense majorité de la nation était sympathique aux religieux instituteurs ; cela n'eut pas suffi pour leur sécurité, sans la protection du soldat couronné qui en voulait finir avec les sottises d'un régime sans Dieu.

Le décret d'organisation de l'Université (17 mars 1808) rendit aux Frères une existence légale. Dans le courant de la même année, le cardinal Fesch les recommandait de nouveau ; puis il réclamait une grande maison pour leur noviciat et une maison pour leurs infirmes et leurs vieillards. L'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Metz sollicitaient, comme un heureux privilège, un noviciat dans leur diocèse.

Le 28 juin 1810, après examen des statuts par le grand-maître de l'Université, la congrégation des Frères fut reconnue comme association enseignante, avec sa hiérarchie, ses usages, ses méthodes, ses engagements. Une voix épiscopale des plus autorisées avait déclaré au ministre de l'instruction publique « que le peuple français serait redevable à leurs soins de la régénération de ses mœurs et de la foi de ses pères. » Le ministre était d'accord avec les évêques ; c'était aussi l'avis du chef de l'Etat.

Le rétablissement de l'Institut s'est opéré en même temps que celui de l'ordre social ; sont-ils destinés à subir désormais des phases identiques de prospérité et de déclin ? L'histoire contemporaine peut nous répondre.

Jusqu'en 1830 il n'y eut pas de temps d'arrêt dans le développement de l'Institut, bien que son horizon ne fut pas toujours sans nuages. On se souvient encore des difficultés qui émurent à bon droit les esprits de 1816 à 1818, difficultés relatives au brévet de capacité et à la dispense du service militaire.

Mais, malgré les exigences de la Commission d'Instruction publique, on peut affirmer que le gouvernement de la Restauration fut bienveillant, pour la congrégation du vénérable de la Salle.

C'est après un désir exprimé par le ministre de l'intérieur, M. Decaze, qu'en 1821 la maison-mère fut transférée de Lyon à Paris. Le supérieur général d'alors, était le frère Gerbaud. Il fut remplacé après sa mort par le frère Guillaume de Jésus qui eut à son tour pour successeur le frère Anaclet, élu le 2 septembre 1830. Saluons leur sainte mémoire.

La date de la dernière élection nous met en face d'une révolution nouvelle. On revenait à des jours où les passions anti-

catholiques allaient avoir beau jeu. Les Frères ne furent point épargnés par le journal, la chanson, la caricature. Traitements et subventions leur furent retirés dans quarante établissements dont vingt-neuf survécurent à la tourmente grâce au secours de familles chrétiennes. Bien plus une ordonnance ministérielle du 18 avril 1831 supprima tout ce qui pouvait ressembler à un privilège dans la position des *Frères instituteurs.*

Les pieux congréganistes ne s'étonnaient point de tant souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Les menées du radicalisme n'arrêtèrent point leur zèle, et à ce zèle répondit comme auparavant la respectueuse confiance des populations. Ils créerent à cette époque les cours d'adultes et l'école du soir. Digne réponse des prétendus ignorantins persécutés aux persécuteurs ingrats ! Ces créations attirèrent à l'Institut les hommages de M. Guizot; le ministre de l'Instruction publique devait une fois de plus être l'interprète de la France auprès de ceux qui se dévouent pour elle en vue de la gloire de l'Eglise.

Nous avons vu plus haut comment l'Institut avait effectué le recrutement des sujets. Des rejetons du vieil arbre s'étaient rapprochés sur une terre choisie, et l'arbre avait refleuri ; l'aimable Providence qui voulait voir ses rameaux s'étendre de plus en plus, inspira un moyen d'en multiplier le nombre. En 1835 les supérieurs de la Congrégation, se rattachant à une idée de leur fondateur, ouvrirent le premier des petits noviciats.

Le religieux qui contribua le plus à cette fondation nouvelle et qui lui donna d'abord tous ses soins, était un futur supérieur-général ; celui qui du 21 novembre 1838 au 7 janvier 1874 a gouverné l'Institut, par ses avis, ses exemples, sa prière et ses livres. Nous voulons parler du frère Philippe, un des beaux noms du XIXe siècle. Il avait vu au généralat les frères Frumence, Gerbaud, Guillaume de Jésus, Anaclet. Il allait continuer leurs saintes œuvres avec des qualités hors ligne et d'immenses succès. Un des hommes les plus considérables de son temps, il fut aussi l'un des plus humbles ; aussi Dieu le bénit-il dans sa personne et dans son ordre.

La suite prochainement. L'abbé GOUSSARD.

SOUVENIRS DE CRIMÉE

SOLDAT ET SŒUR DE CHARITÉ.

Jean-Claude, surnommé le Parisien, non pas tant à cause de sa naissance, dont fut honoré le faubourg saint Antoine, qu'à raison de son esprit gaulois, de son intarissable verve populaire et de son entrain d'atelier empreint d'un scepticisme railleur. Jean-Claude, disons-nous, était brigadier du troisième régiment de chasseurs d'Afrique qui envoya des escadrons en Crimée, quand éclata la guerre contre la Russie. Le maréchal de Saint-Arnaud connaissant le Parisien pour un bon compagnon, lui fit l'honneur de le désigner personnellement.

Il fut choisi entre tous par le général Morris pour porter son fanion au plus fort des mêlées ; et, par une intrépidité qui fut mise à l'ordre du jour, il mérita la médaille militaire. Un coup de baïonnette lui ayant percé le bras gauche de part en part, Jean-Claude refusa obstinément d'entrer à l'hopital. Son colonel, qui l'aimait et l'estimait, ne voulant pas le laisser inactif, le désigna pour les fonctions de planton permanent de cet établissement.

Il s'y rendit donc, non en qualité de malade, mais de surveillant. Il était là pour le maintien de l'ordre, et pour l'exécution du règlement. Il accomplissait son service le sabre au côté, les cartouches dans la giberne et le bras en écharpe. Il avait vu la mort de près sur les champs de bataille, mais il pénétrait pour la première fois dans l'asile de la souffrance. Son esprit observateur ne tarda pas à être frappé des choses si nouvelles dont il était sans cesse témoin. Les Sœurs de charité l'émerveillaient par leur zèle et leur dévouement ; la nuit aussi bien que le jour, elles allaient et venaient près des malades. De leurs mains délicates, elles pansaient les plus horribles blessures, soutenaient de leurs voix timides les courages défaillants, adoucissaient les dernières heures des mourants, et répandaient dans ces grandes salles désolées comme un parfum divin qui calmait les désespoirs.

En traversant lentement ce vaste hôpital, le Parisien remarqua une sœur qu'il rencontrait partout, tantôt à la pharmacie, tantôt à la lingerie, souvent au chevet des malades, et bien souvent aussi dans la chapelle où elle priait avec ardeur. Cette sœur s'appelait Geneviève ; elle n'était ni jeune ni forte, et ses traits sillonnés de rides, mais conservant une virginale pureté, se détachaient vaguement sous l'ombre de sa grande coiffe blanche.

Jamais le Parisien n'avait eu idée d'un pareil dévouement. Il se demandait dans quel trésor cette frêle créature puisait les richesses qu'elle jetait à pleines mains ; il ne pouvait s'expliquer comment un mot adressé par elle à un malade, moins que cela encore, comment

sa seule présence près d'un lit ranimait l'espérance et réchauffait les cœurs : le moment approchait où lui-même allait être sous le charme indéfinissable qu'exerçait la chère sœur au nom du bon Dieu.

Un jour on apporta dans la salle des blessés un malheureux qui avait la poitrine déchirée par un éclat d'obus. Sœur Geneviève le coucha doucement sur un matelas, essuya ses joues et son front couverts de sueur et de poussière, puis les rafraîchit d'une eau préparée par elle ; elle le mit ensuite dans un bon lit bien bassiné et, en attendant l'arrivée du docteur lui fit un premier pansement.

Tout en travaillant ainsi la petite sœur parlait au blessé une langue inconnue, mélange de caresses et de prières, quelque chose qui ne s'entend que près du berceau de l'enfant chéri, ou dans la sollitude de la cellule devant le crucifix. Les sons qui sortaient des lèvres de sœur Geneviève allaient certainement au cœur de ce pauvre blessé, car il se taisait pour regarder la sainte femme et l'enveloppait de sa vue étonnée, pleine de troubles et déjà voilée...

Il faudrait un pinceau très-délicat, un crayon bien léger, des couleurs d'une extrême finesse, pour peindre les sentiments qui à cette vue agitaient le Parisien. Ce fut pour lui comme une révélation. Dieu, dont le pouvoir est infini, nous touche comme il lui plaît. Cette fois il se servit d'une pauvre petite sœur de charité pour faire vibrer l'âme rebelle d'un soldat. Dès lors Jean-Claude comprit qu'il y a quelque chose d'invisible au-dessus de la terre, quelque chose de plus grand que les potentats, de plus puissant que leurs armées innombrables.

Chaque journée, chaque heure lui apportait un nouveau témoignage, et l'amenait tout naturellement à la pensée d'une autre vie.

Cet homme si hardi n'osait adresser la parole à l'une des sœurs. Il éprouvait, en les voyant, un tel respect, une telle vénération, qu'il eût volontiers fléchi le genou devant elles : sans le savoir il avait soif de la prière.

Cependant un grand combat avait eu lieu, et parmi les glorieuses victimes se trouvait un colonel d'artillerie ; il respirait encore quand une voiture d'ambulance le déposa à l'hôpital. Mais le médecin qui sonda ses plaies en comprit au premier abord toute la gravité.

Vers le soir un murmure, moins que cela, un souffle s'échappa des lèvres du colonel. Le Parisien qui soutenait sa tête et prêtait une oreille attentive, dit doucement à la sœur : « il demande son fils. » L'horloge sonnait 3 heures quand ce fils bien aimé arriva à l'hôpital.

Retenu sur le champ de bataille il avait ignoré la blessure de son père : dès qu'il en fut instruit, il accourut auprès de lui. Le vœu du héros expirant était exaucé ! . . .

Vers 5 heures du matin, un prêtre se présenta. Lui aussi venait du champ de bataille. Il y était depuis 20 heures pour bénir les

mourants. C'était un religieux de la Cie de Jésus. Au mouvement qu'il produisit, le colonel ouvrit les yeux et un éclair de joie illumina son noble visage.

Le ministre de Dieu fit un signe et chacun se retira à l'extrémité de la chambre.

L'aumônier ne tarda pas à s'éloigner; la sœur le suivit, laissant le jeune officier seul avec son père. Après un repos d'une heure, le colonel pria l'aumônier de venir, quelques mots furent échangés entre eux. Cependant la sœur Geneviève marchant sur la pointe du pied, plaça non loin du lit une petite table qu'elle recouvrit d'une nappe blanche, elle y plaça un crucifix au pied duquel le brigadier déposa le sabre et la croix de commandeur du colonel. Des flambeaux furent allumés sur cet autel improvisé.

Le Parisien soulevant ensuite le mourant posa sur ses épaules son uniforme ensanglanté, déchiré par la mitraille, et les épaulettes d'or noircies de poudre... Quel spectacle s'offrit alors aux yeux du brigadier ! Le vieux soldat avait demandé l'extrême onction et le prêtre venait... Un grand nombre de sœurs étaient agenouillées, des malades, accourus des salles voisines formaient un groupe recueilli ; des officiers de toutes armes, des artilleurs surtout occupaient une partie de la salle ; des soldats venus du camp se rangeaient autour des murs. Deux ou trois généraux et le fils du colonel se tenaient abattus près du chevet.

Seul, le vieux soldat, dont l'heure dernière s'approchait, semblait sourire à la mort. Ses yeux brillaient d'une sainte joie, et sur ses lèvres tremblantes un sourire défiait la douleur !

C'est que dans le Comte de Lormat, il y avait plus qu'un capitaine brave et savant ! il y avait un bon chrétien. Heureux et fier de mourir ainsi devant tous, officiers, soldats, sœurs de charité et malades, il lève vers le ciel ses yeux qui vont se fermer à jamais, et par un dernier effort de ses mains presse le crucifix sur son cœur. Cette belle tête de soldat était vraiment entourée d'une auréole ; une extase le ravissait, et sa chevelure blanche ressemblait à ces neiges immaculées qui brillent au sommet des monts inaccessibles.

Le Parisien semblait en proie au délire. Jamais il n'avait soupçonné ce grand mystère : debout, le corps penché en avant, il dévorait du regard ce prêtre consolateur et ce mourant sublime. La sœur Geneviève, tira légèrement le Parisien par la tunique, et de sa main délicate lui montra la terre. Le brigadier se mit à genoux au pied du lit, joignit les mains, et suivait, en priant à sa manière, chaque mouvement du ministre de Jésus-Christ.

Pendant cette cérémonie chrétienne, les Russes tentaient une sortie. Les minutes, les secondes, étaient marquées par le bruit du canon. On eût dit que l'artillerie de Sébastopol envoyait un salut

suprême au vieil artilleur français. Une larme vint mouiller sa paupière, ce fut la dernière...

...... Deux jours après le colonel recevait les honneurs funèbres... Les troupes étaient sous les armes, les tambours battaient, les trompettes sonnaient, le hennissement des chevaux se mêlaient aux prières. Les officiers suivaient le cercueil avec un recueillement inconnu dans nos villes. Quand il fut déposé dans la tombe, un général s'avanca près de cette fosse encore béante, pour exprimer les regrets de tous. Le brigadier apprit seulement alors que le colonel de Lormat appartenait à une ancienne famille de Poitou et que, joignant la science à la bravoure, il avait servi son pays par la plume et par l'épée.

En retournant à son poste de confiance, Jean-Claude fut frappé d'un rapprochement qui se fit dans son esprit : « voilà, se dit-il, un homme très-intelligent, très-savant, appartenant à une des classes les plus élevées de la société : cet homme est chrétien absolument comme cette pauvre petite sœur de charité qui se fait gloire de ne connaître que ses prières. » Il fut presque humilié de se trouver si loin de la science, si loin de la simplicité ! De plus en plus il se mit à réfléchir et lorsque, la nuit étant venue, l'hôpital se trouva plongé dans l'obscurité et le silence, notre brigadier se leva et se promena lentement sous le préau... c'était sa veillée des armes !...

Dès que la cloche eut sonné le réveil, il pria sœur Geneviève de le conduire chez l'aumônier. Elle le fit sans surprise et sans éloges. Peu de temps après le Parisien renouvelait sa première communion dans la chapelle de l'hôpital, à la grande joie des anges dont la sœur Geneviève, absorbée dans une prière fervente, semblait partager le bonheur. C. de C.

d'après le colonel Ambert. (1)

LE GRAND PÉRIL DE L'ÉGLISE DE FRANCE AU XIXe SIÈCLE

Sous ce titre: *Le grand péril de l'Église de France au XIXe siècle*, vient de paraître une importante brochure de M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, relative à *la diminution des vocations sacerdotales* (2).

Appuyé sur des documents authentiques et des chiffres absolument officiels, l'auteur étudie successivement le fait trop certain de cette diminution croissante, ses causes, ses périls redoutables, tous les grands ministères de l'Eglise affaiblies : le ministère pastoral, le ministère apostolique, le ministère doctoral, etc., et une sorte d'anémie menaçant l'Eglise de France. Puis il cherche et indique les remèdes. A cette brochure se trouve jointe *une carte teintée* indiquant *la géographie* et *la statistique* de la diminution des Vocations sacerdotales.

(1) Extrait, en l'abrégeant, du *Chemin de Damas*, Palmé éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, Paris.

(2) Prix de ce livre : 1 fr. 50, à Paris, chez Poussielgue, rue Cassette 15. — A Orléans, chez tous les libraires.

Nous avons lu avec grand bonheur cette brochure appelée à faire un grand bien nous l'espérons. On ne peut mieux justifier, mieux expliquer le cri d'alarme poussé par tant d'évêques, cri auquel ferment l'oreille trop de personnes de tout pays et de toute condition, intéressées pourtant à l'accroissement du nombre des prêtres.

S'il nous fallait, pour mieux inspirer le désir de lire le livre, insérer ici la page qui nous a le plus frappé, l'embarras du choix serait grand. Nous croyons que le passage suivant sera bien agréé du lecteur. Obligés par notre cadre à des suppressions, nous les indiquons par une suite de points.

— L'auteur vient de déclarer que les vocations sacerdotales ne manquent pas que Dieu les a semées à tous les points de l'espace, avec une abondance digne de son cœur. Il a dit qu'incombait d'abord au père et à la mère le soin de les chercher et de les cultiver. Il continue ainsi :

« Souvent, pour faire éclore la vocation de son fils, la mère a de pieuses industries. Sans rien dire, elles le mène à des spectacles qui ravissent sa jeune âme et lui donnent le saint enthousiasme du sacerdoce. Par exemple, au fort de la Révolution, la comtesse de Quélen aimait à conduire son fils à l'église des Carmes transformée en prison, pour lui faire visiter les évêques et les prêtres qui allaient mourir et recevoir leur dernière bénédiction. Plus tard, nommé archevêque de Paris, Mgr de Quélen choisira cette église pour le lieu de son sacre.

Ainsi encore, la mère du pieux et savant Gorini le présente tout enfant à un vieil évêque d'Italie exilé à Bourg pour la foi : Mgr della Casa, évêque d'Allatri. A partir de ce jour, l'enfant s'attache à lui, le vénérant, l'écoutant, et puisant dans l'admiration, dans l'amour du saint vieillard, la première idée de se consacrer à Dieu.

En tout ceci, les mères entendent-elles créer la vocation ecclésiastique dans l'âme de leurs enfants ? Nullement. Elles savent bien que la vocation vient de Dieu. Elles ne veulent qu'une chose : la découvrir, et l'aider discrètement à éclore.

Quand elles l'ont découverte, du moins entrevue, qui dira leurs sollicitudes, si elles sont vraiment chrétiennes, pour que cette vocation ne se perde pas ; et leurs craintes en voyant apparaître dans l'âme de leur enfant, ces ardeurs de jeunesse qui pourraient la compromettre ? On sait la démarche de la mère de M. Olier auprès de Saint François de Sales. Elle tremblait, voyant son fils si vif. « Hé, madame, lui dit le saint, un peu de patience ! Les humeurs gaies ne sont pas les plus malignes. Ne vous affligez pas, Dieu prépare en la personne de cet enfant un grand serviteur de son Eglise. » . . . .

C'est encore une mère qui a donné à l'Eglise cet angélique religieux, « la miniature d'Angélico di Fiesole, une âme incroyablement pure, bonne, simple, et une foi de grand saint » qui s'appelait le P. Besson. « Le jeune peintre qui a fait la copie de la *Madone de la Quercia*, écrit le P. Lacordaire, s'est aussi donné à nous. Nous n'y pensions pas pour le moment, à cause de sa mère dont il est le fils unique ; *mais c'est sa mère elle-même qui l'a* tout à coup *engagé* à suivre sa vocation, le soir même du jour où elle a entendu mon sermon à Saint-Louis. Pendant deux jours, elle ne cessa de lui en parler, devenant chaque jour plus résignée et plus pressante ; j'arrivai mardi, sans le savoir, et je n'eus que la peine de me baisser pour cueillir cette belle fleur. »

Mais voici une intuition de mère encore plus divine. On a entendu parler du P. Varin, un des fondateurs de la congrégation des Dames du Sacré-Cœur. Il s'était fait soldat, malgré sa mère qui lui avait dit : « Tu dois être prêtre. » Souvent elle faisait agenouiller sa petite fa-

mille, en disant : Mettons-nous à genoux, et disons un *Pater* et un *Ave* pour Joseph ; il n'est pas dans sa vocation, et il se perdra dans l'état militaire. » Arrêtée pendant la Révolution et condamnée à mort, sa dernière prière, sur l'échafaud, fut « pour que son fils rentrât dans sa vocation. »

Ce n'est pas qu'il n'en coûte à un père, à une mère pour donner un de leurs enfants à Dieu. Même quand on en a plusieurs, c'est un sacrifice ; quand on n'en a qu'un, le sacrifice est héroïque. Toujours on s'en va baigné de larmes, le cœur meurtri. Mais la récompense ne se fait pas attendre. Toute famille où naît un prêtre, s'élève non-seulement aux yeux de l'Eglise, mais aux yeux du monde. Jusque dans les familles les plus pauvres, on sent cette élévation ; elle est visible, même dans les plus indifférentes. Le prêtre enveloppe toute la famille d'une influence religieuse qui la rend meilleure.

Le père, la mère en ont naturellement la première part. Cet immense besoin d'affection, qui est dans le cœur de l'homme, et qui, par le mariage, par la paternité, trouve un aliment préparé de Dieu reflue vers sa source dans le cœur du prêtre et remonte à sa mère. Dans l'ordre des choses humaines, elle est son unique affection. Elle est tout pour lui, comme il est tout pour elle. Quand le voile des veuves l'a enveloppée, et que ses autres enfants se sont éloignés pour fonder des familles, elle sent davantage encore ce que celui-là est pour elle. Il est son appui, son protecteur, son confident, son saint ami. On voit des mères se confesser à leur fils, quelquefois des pères. Toujours c'est lui qui les assiste à l'heure de la mort ; souvent même il les administre de ses mains. O souvenir éternel dans la vie d'un prêtre ! Emotion ineffable et sans nom dans la langue humaine ! J'en sais un, qui, dans les trois ou quatre jours qui précédèrent la mort de sa mère, était comme foudroyé par la douleur ; des flots de larmes affluaient à ses yeux ; il pouvait à peine approcher d'elle ; il étouffait ; bien décidé cependant à lui donner lui-même les derniers sacrements. Rien n'aurait pu lui arracher cette pensée. Mais comment faire, en l'état où il était ? Comment toucher ces membres augustes et chers, sans que sa main tremblât d'émotion et qu'il défaillît de douleur ? La dernière nuit se passa dans cette anxiété. Mais le matin, quand il sentit qu'il n'y avait plus une minute à perdre, à peine il eût revêtu ses habits sacerdotaux, ô puissance divine du sacerdoce ! sa douleur se calma tout à coup ; ses larmes cessèrent ; une force surnaturelle l'enveloppa tout entier. Le fils n'existait plus ; il n'y avait plus que le prêtre. Il acheva la cérémonie, sans une larme, dans une serénité et une fermeté surhumaines. Après quoi ses larmes recommencèrent pour ne plus cesser.

Mais, sous les onctions sacrées faites par la main d'un fils, qui dira la paix, l'ineffable consolation d'une mère introduite dans le ciel par celui qu'elle a introduit dans la vie ? Quand saint François de Sales arriva près de sa mère mourante, elle lui baisa d'abord la main, « par respect, disait-elle, comme à mon père, » puis elle jetta ses deux bras autour de son cou, « par tendresse, comme à mon fils. » Après quoi, continue le saint, elle rendit l'âme à Notre-Seigneur, doucement, paisiblement, avec une contenance et beauté plus grande que peut-être elle n'avait jamais eue, demeurant une des plus belles mortes que j'aie vues. »

..... Quelquefois c'est la mère qui survit à son fils ; et quand il meurt jeune, dans l'exercice de son devoir, s'étant donné à Dieu et lui étant resté fidèle, il y a, dans ce cœur de mère, au milieu d'une immense douleur, comme un rayon de joie. Mais quand il est martyr de la charité dans une épidémie, par exemple, ou martyr de la foi sur les côtes

de la Cochinchine ou de la Corée, ce n'est plus un pâle rayon de joie mêlé à d'immenses douleurs, c'est une sorte d'enthousiasme auguste. Allons chanter le *Te Deum*, » disait la mère de M. Gagelin. « Oh ! que Dieu est bon, s'écriait la mère de M. Perboyre, d'avoir exaucé ses désirs ! » « Il est bien heureux, dit tranquillement celle de M. Marchand. » Les mères de nos martyrs du XIXe siècle furent toutes ici à la hauteur de leur fils.

J'ai vu bien des mères de prêtres. J'ai toujours remarqué en elles, même dans les plus simples, une élévation de sentiments, une noblesse d'âme, une foi et une énergie qui me faisaient comprendre comment leur fils s'étaient donnés à Dieu. Et en même temps, j'ai été souvent frappé du développement de toutes ces qualités en elles ; je le considérais comme une sorte de rayonnement sur leur âme de la grâce du sacerdoce de leur fils ; à la manière de ce parfum versé sur la tête du grand-prêtre ; et qui après avoir consacré son front, coulait lentement le long de sa barbe et allait embaumer jusqu'aux franges de son vêtement.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — S. S. Léon XIII a perdu un puissant auxiliaire de son pontificat, et l'Eglise, l'une de ses gloires dans la personne du cardinal Franchi, secrétaire d'Etat. L'influence de cet éminent personnage se faisait déjà heureusement sentir dans les conseils de l'Europe. Il vient d'être remplacé à la Secrétairerie d'Etat par le cardinal Nina, homme d'une haute sagesse et d'un incontestable talent ; c'était l'intime confident du cardinal défunt.

— La fête de Saint-Joachim, patron du pape, a été l'occasion d'une magnifique manifestation de piété filiale envers Sa Sainteté surtout de la part des Romains.

— Monseigneur Boyer, doyen de la faculté de théologie d'Aix, récemment promu à l'épiscopat et nommé coadjuteur de Clermont, vient d'écrire les lignes suivantes dans une lettre à un ami : « J'arrive de Rome. Oh ! oui ; au lendemain du consistoire, je me suis rendu dans la ville éternelle *pour y voir Pierre*, et recevoir de la main du vicaire de Jésus-Christ cette bénédiction qui fait les apôtres. S. S. Léon XIII a daigné me recevoir, *le jour même* de mon arrivée, en une audience privée qui dura près d'une heure. Quel rapide et surnaturel moment ! ! ! Comme cette grande intelligence de Pontife connaît la France ! Et comme ce grand cœur de père l'aime ! Puisse-t-elle, la France, le lui rendre en intelligence et en amour ! ... »

— L'église de Saint-Jacques, sur la place Navone, à Rome délaissée depuis soixante ans, et appartenant aux Espagnols, allait être vendue aux enchères. Léon XIII exprima le désir aux missionnaires d'Issoudun que ce vaste sanctuaire fût acquis par eux et dédié au Sacré-Cœur. Le Pape a aidé ces religieux et l'église a été achetée. Mais les réparations à faire sont considérables, et c'est avec les dons des fidèles qu'elles doivent surtout se réaliser.

— Les évêques fondateurs de l'Université de Paris ont tenu la seconde de leurs sessions annuelles. Ils se sont occupés de la fondation de la Faculté de théologie de Paris, dont les statuts ont été soumis à l'approbation du Saint-Siège par Son Eminence le cardinal Guibert, lors de son dernier voyage à Rome.

— La souscription ouverte à l'évêché d'Orléans pour les vitraux de Jeanne d'Arc à la cathédrale et pour la restauration de l'ancien

monument expiatoire, a déjà obtenu de beaux succès. Le total des sommes inscrites dans les *Annales religieuses* avait atteint près de cent mille francs le 17 août. Monseigneur Dupanloup a offert dix mille francs et a choisi pour vitrail : le sacre à Reims.

— Madame la duchesse de Chevreuse est à la tête d'un comité de Dames françaises pour l'érection d'un monument en l'honneur de Jeanne d'Arc à Domrémy même.

— Les *Annales de Lourdes* nous parlent encore de guérisons. — Mme Anna Castet, d'Andouins près Morlaas (Basses-Pyrénées), avait obtenu à la Grotte, en 1873, la disparition subite et complète d'une loupe, qu'elle avait à la lèvre inférieure et qui avait résisté à tous les remèdes. Atteinte depuis trois mois, d'un rhumatisme articulaire, qui l'empêchait de marcher, elle s'est trouvée guérie, le 7 juillet 1878, après un bain pris à la piscine.

Le même jour, Virginie Rambault, de Broussais près Parthenay, conduite à Lourdes presque à l'état de cadavre, a été guérie. Elle faisait partie du pèlerinage des Niortais. A son retour dans sa paroisse, elle a été reçue par une foule considérable, au son des cloches. (Ces faits et bien d'autres pouvaient encourager l'élan que nous avons admiré depuis dans l'organisation du pèlerinage de N.-D. du Salut.)

— *Allemagne.* — On parle du retour prochain des évêques et des prêtres expulsés ; la convention qui existait entre le gouvernement et le Saint-Siège avant la rupture des relations serait purement et simplement rétablie. Les élections dans ce pays ont donné aux catholiques presque le tiers du nombre total des sièges.

— *La famine en Chine.* — Les lettres des missionnaires de Chine contiennent des détails navrants sur la famine qui désole ce vaste empire. Martyrs de leur dévouement, les prêtres qui, outre le pain de la parole, ont distribué leurs dernières ressources à leur troupeau disparaissent à leur tour, victimes de l'inexorable faim.

Les habitants de ces pays si horriblement éprouvés, après avoir été réduits à manger des écorces d'arbres pétries avec de la terre dévorent les cadavres et s'entretuent pour trouver dans le corps épuisé de leurs semblables un dernier aliment. Rien ne manque à l'horrible tableau, des boucheries de chair humaine sont installées publiquement, d'affreux trafiquants achètent pour moins de quinze francs les femmes et les jeunes filles qu'ils revendent dans des provinces moins éprouvées par la famine, sauf celles qui peu propres à exciter la convoitise païenne, sont cédées en vente à la boucherie.

Ces horreurs ne sont point imaginaires ; c'est la hideuse réalité qui se dégage des correspondances des apôtres de ces régions lointaines.

(On est prié d'adresser les moindres offrandes pour venir en aide aux faméliques chinois, à M. l'abbé Maury, procureur des Missions étrangères, à Paris.)

— A Annecy, il y a eu de magnifiques fêtes à l'occasion du doctorat de Saint-François de Sales. Plusieurs archevêques et évêques présents.

UNION DES ŒUVRES OUVRIÈRES DE FRANCE.
Congrès de Chartres.

Le congrès annuel de l'*Union*, nous l'avons déjà dit, doit avoir lieu le lundi 9 septembre au vendredi 13 inclusivement, sous la présidence de Monseigneur l'évêque de Chartres. Monseigneur de Ségur, président du bureau central de l'Union, dirigera les travaux. Mgr l'archevêque coadjuteur de Paris sera présent pendant plusieurs jours

Ce congrés, comme les précédents tenus dans d'autres villes, poursuit un but unique, savoir : le véritable bonheur de l'ouvrier, au point de vue spirituel et temporel.

« Constater le malaise social dans le domaine du travail, chercher à y porter remède, rendre la profession plus honorée, élever le niveau du travail au point de vue professionnel, assurer à la famille ouvrière toute entière aide et protection dans ses besoins journaliers, faire cesser l'antagonisme entre le patron et l'ouvrier, entre « le salaire » et « le capital, » comme on dit de nos jours, en rappelant les patrons au devoir du *patronage chrétien* et les ouvriers aux idées chrétiennes de soumission et de respect, tel a été l'objet des séances de l'*Union* depuis sept années. » C'est là une grande œuvre de charité, d'apaisement, de rénovation sociale.

Parmi les personnages qui prendront la parole comme orateurs ou comme rapporteurs nous remarquons non seulement des membres du clergé, mais des laïcs professeurs d'Universités, des chefs de grandes industries, etc.

Voici quel sera l'horaire de chaque journée. — A 6 h. 3/4, messe avec chants à la cathédrale, exhortation par Monseigneur de Ségur (les fidèles y seront admis), — à 8 h. déjeuner, — à 8 h. 1/2 séance de la première commission : l'Union — en même temps dans une autre salle, séance de la quatrième commission : l'organisation des œuvres ouvrières à la ville et à la campagne. Réunion de MM. les aumôniers de l'armée. Réunion de MM. les aumôniers de marine et des prêtres du littoral. — A 10 h. séance de la troisième commission: réforme chrétienne des usines. — A 11 h. 3/4, visite au Saint-Sacrement.

A midi, diner suivi de la récréation — à 1 h. Réunions spéciales autorisées par le bureau du Congrés — à 2 h. séances de la deuxième commission : la société protectrice du travail chrétien (ateliers, placement d'ouvriers, banques populaires, etc.) — Séances des cinquième et sixième commissions (questions d'aumônerie.) — A 5 h. Réunion spéciale au clergé. — A 6 h. Réunion du bureau du congrés.

A 6 h. 1/2 salut du très-saint-sacrement à la cathédrale (fidèles admis). — A 7 h. souper.

De 8 h. 1/2 à 10 h. Assemblée générale à l'évêché.

L'ouverture du Congrés aura lieu par le chant du Veni Creator et la bénédiction solennelle du saint Sacrement à la cathédrale, le lundi à 6 h. du soir. — A la première assemblée générale qui aura lieu ce même soir après le souper, un discours sera prononcé par M. Charles Périn, le célèbre professeur de l'Université de Louvain (Belgique).

La clôture se fera le vendredi 13, à 7 h. 1/2. (Salut solennel, bénédiction papale, *procession aux flambeaux à la Crypte.*)

Le lendemain samedi, *pèlerinage à l'église du Sacré-Cœur élevée sur le champ de bataille de Loigny.* (Réduction sur le prix des places).

Les cartes d'admission au Congrés sont nominales. Le prix fixé à 5 francs, servira à indemniser les frais généraux. Ces cartes ne seront délivrées que le jour de l'ouverture au grand séminaire de Chartres.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— *La procession aux flambeaux dans la Crypte est fixée non au* 15, *mais au* 13 *septembre, par exception à l'usage annuel.*

Ex-voto. — Une plaque de marbre. — Une lampe pour N.-D. de Sous-Terre.

Lampes. — 82 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Août, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 53 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 4; devant Sainte Anne, 3; devant saint Joachim, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 353.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 603.

Nombre de visites faites aux clochers : 319.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Août ont été consacrés 36 enfants, dont 10 de diocèses étrangers.

— On nous annonce pour le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, une circonstance qui ajoutera à nos solennités ordinaire un surcroît d'intérêt. Le Comité parisien des cercles catholiques d'ouvriers a, cette année, désigné *Notre-Dame de Chartres*, comme but du pèlerinage annuel prescrit par le règlement. M. le comte de Mun, président de ce comité, a adressé à ses confrères une lettre d'avis que nous insérons en partie :

« Nous irons nous prosterner aux pieds de la Très-Sainte Vierge, en ces lieux où pour la première fois sur la terre, un hommage fut rendu à Notre Mère du Ciel. Car, vous le savez, cent ans avant la naissance de Notre-Seigneur, la statue de Notre-Dame de Sous-Terre était vénérée par les Druides sous le nom de *Virgo paritura.* Les Gaulois, avant même d'être éclairés par le flambeau de la foi, proclamaient Reine de leur patrie, la *Vierge prophétique*, et déjà dans ces temps reculés, nos ancêtres venaient à ses pieds chercher le salut. Nous ferons de même et c'est avec une foi profonde que nous supplierons la Bonne Dame de Chartres de protéger son royaume de France.

Vous vous rappellerez, mon cher Confrère, que, par notre serment de fidélité aux bases de l'Œuvre, nous avons promis de nous dévouer à la classe ouvrière. Vous saisirez donc avec empressement cette occasion de donner à nos chers ouvriers l'exemple de la piété et une nouvelle marque de l'attachement que nous leur portons, et vous répondrez à l'appel que je vous adresse au nom du comité de Paris. Nous irons ensemble nous prosterner aux pieds de la Très-Sainte Vierge, et nous joindrons nos prières à celles de nos confrères de l'Orléanais qui viendront nous y retrouver, pour demander à notre Mère bien-aimée d'attirer sur notre Œuvre et notre chère patrie les grâces dont elles ont tant besoin. »

Les pèlerins de Paris recevront, en passant à Versailles, les cercles de Versailles et de St-Germain qui prendront place dans le même train ; et, à leur arrivée à la gare de Chartres (8 heures et demie), se joindront à eux les cercles de l'Orléanais venus par une autre ligne. De là tous se rendront processionnellement à la Cathédrale. — A 9 heures, messe dans la Crypte, à la Chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre. — A 1 h. 1/2, réunion générale des pèlerins à l'Evêché ; allocution du comte Albert de Mun, secrétaire-général de l'Œuvre. — A 2 heures 1/2, visite à Notre-Dame du Pilier ; vénération de la sainte Tunique de la Sainte Vierge ; sermon et salut du Saint-Sacrement. — A 4 heures 1/2, départ du train spécial pour Paris.

— Parmi les pèlerins du mois d'août nous citerons : un groupe de frères de Saint Vincent-de-Paul venus à pied de Paris ; un groupe de religieuses de la communauté d'Evron diocèse de Laval ; une

autre des Filles de la Croix de la congrégation de la Puye, diocèse de Poitiers ; un prêtre et plusieurs autres personnes de Hongrie ; des prêtres anglais ; un bon nombre d'ecclésiastiques appartenant à différents diocèses de France; il y en a eu de Lyon, d'Aix, de Montpellier, etc.

— La fête de la Portioncule à la Crypte a été suivie par beaucoup de monde. La chapelle de Sainte-Madeleine, lieu fixé pour l'indulgence *totiés quotiés*, était encombrée de pieux visiteurs. C'est le R. P. Marcel, mariste de Sainte-Foy, qui a prêché avant le salut, le 1er et le 2 août. Ses deux excellentes instructions étaient bien propres à exciter la dévotion aux âmes du purgatoire et le zèle pour la prière.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a adressé à son clergé une circulaire au sujet des nouvelles attaques dirigées contre les écoles et les établissements religieux.

L'esprit révolutionnaire qui, depuis quelques mois surtout, souffle avec violence, a inspiré à certains administrateurs d'étranges résolutions vis-à-vis des congréganistes. En présence de cet acharnement à poursuivre des établissements contre lesquels aucun grief sérieux ne peut être articulé, Monseigneur a écrit à S. E. le ministre de l'Instruction publique deux lettres consécutives datées l'une du 4 juillet, l'autre du 17, et il les communique à ses prêtres. La première proteste contre la délibération du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou qui a révoqué les frères comme instituteurs. La seconde concerne le vote de la municipalité chartraine qui, à une majorité de trois voix seulement, a décidé le renvoi des Frères de l'école de Saint-Pierre.

Cette protestation épiscopale a eu du retentissement. Le ton en est à la fois énergique et calme ; le raisonnement sans réplique possible. Plusieurs grands journaux se sont empressés de reproduire la circulaire et les lettres, trouvant là une arme puissante contre des hommes ennemis des intérêts religieux de la jeunesse, des hommes qui se montrent partout en ce moment et partout se ressemblent, vu qu'ils obéissent à un mot d'ordre commun.

— La distribution des prix à l'Institution de Notre-Dame de Chartres nous a donné lieu, cette année encore, de constater la bonne direction de cet établissement à tous les points de vue. D'une part, la proclamation des nouveaux bacheliers nous a dit les succès de l'enseignement littéraire et scientifique ; d'autre part le charmant discours de l'un des professeurs, de M. l'abbé Provost, a prouvé à l'auditoire que les élèves de l'Institution, jeunes gens destinés à vivre dans le monde, étaient habitués au franc et beau langage de la vérité chrétienne.

— La Congrégation des sœurs de Notre-Dame de Chartres possède maintenant à la maison-mère, une grande chapelle telle qu'il lui fallait depuis longtemps. Ce gracieux édifice, dont la construction fait honneur à l'entrepreneur M. Bouthemard, complète avantageusement la couronne d'églises conventuelles placées de distance en distance au-delà du tour de ville.

La bénédiction de la nouvelle chapelle a été faite, le mercredi 7 août par Monseigneur l'évêque de Chartres. Sa Grandeur était assistée de M. le vicaire-général Barrier, de M. le chanoine Chevalier, supérieur de la communauté, de M. le chanoine Manceau, chapelain de la communauté, d'autres membres du chapitre, de plusieurs des curés qui ont dans leur paroisse un établissement de sœurs de

Notre-Dame ; on remarquait aussi au premier rang des fidèles les dames patronesses.

Entre la cérémonie de bénédiction et le salut, le R. P. Gay, supérieur des Maristes, a édifié l'assistance par un intéressant discours sur la présence de Dieu au saint temple ; il a montré cette divine présence comme garantie de stabilité et source de bienfaits pour la communauté où le Seigneur habite. Le prédicateur a terminé en félicitant Monseigneur des heureuses conditions où se trouve la congrégation fondée au commencement de son épiscopat. Elle compte vingt-trois établissements, tous consacrés à la gloire de Notre-Dame de Chartres. Aussi la double image de la madone chartraine figure-t-elle à l'abside de la nouvelle église.

— Le jour de l'Assomption, une autre chapelle de communauté à été solennellement bénite à Nogent-le-Rotrou ; celle que vient d'élever la Société dite des « *dames institutrices.* »

Ce monument de dimensions bien proportionnées et de style ogival, a été construit par M. Cyrille Leloup. Les Dames Institutrices auront désormais pour leur grand pensionnat pendant l'année scolaire, et pour les maîtresses de leurs trois établissements (Nogent-le-Rotrou, Chartres et Mamers) à l'époque des vacances, un lieu de prière assez vaste et plus en harmonie avec les besoins du culte.

En dehors de ses grandes églises paroissiales, Nogent-le-Rotrou peut donc montrer maintenant trois édifices religieux dignes de leur sainte destination : la chapelle des sœurs de l'Immaculée Conception, celle du petit-séminaire, et celle dont nous venons de parler.

— La prochaine fête de l'Adoration mensuelle aura lieu le jeudi 12 septembre, à la cathédrale.

— On nous annonce pour prédicateur des fêtes de la Nativité, M. le chanoine Codant, vicaire général honoraire de Limoges, supérieur des Dominicaines de Sèvres. Il y a longtemps déjà que ses bonnes prédications à la cathédrale de Chartres lui ont fait sa réputation parmi nous.

— Le dimanche 25, nous avons eu après les vêpres la procession annuelle fixée à cette époque pour remercier le Seigneur et Notre-Dame de deux bienfaits, savoir : 1° la délivrance du choléra qui, en 1832, après avoir fait beaucoup de ravages à Chartres, disparut tout-à-coup lors de la translation de la sainte châsse dans les rues de la cité. — 2° la restauration complète de la cathédrale, après le fameux incendie de 1836.

Ce même jour, un sermon a été prêché par M. l'abbé Didis, qui venait nous exposer la situation de ses compatriotes, des prêtres du Jura-Bernois. Plusieurs fois notre modeste revue a fait appel à la charité en faveur de ce clergé malheureux sur lequel s'est acharnée la persécution du radicalisme suisse. Bien d'autres feuilles ont plaidé la même cause. Monseigneur l'évêque de Chartres a envoyé de temps en temps des aumônes à son vénérable collègue, Monseigneur Lechat, évêque de Bâle et Soleure qui, il y a quelques années, priait lui-même dans l'église de Notre-Dame de Chartres pour son diocèse si éprouvé. Nous espérons que la parole de M. l'abbé Didis provoquera de nouveaux efforts de générosité en faveur d'une œuvre qui mérite tant d'intérêt.

— *Nécrologie.* — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Blin (Louis-Henri), décédé le 30 juillet dernier. Il était curé de Friaize depuis plus de quarante-six ans. Ses paroissiens ont témoigné leur estime et leur affection pour leur pasteur par leurs visites durant

sa maladie et par leur affluence à ses obsèques ; le Conseil municipal en corps assistait à cette cérémonie. L'éloge funèbre a été prononcé par M. l'abbé Démolliens, ancien curé du Favril, qui a insisté partilièrement sur la charité du vénéré M. Blin à l'égard de tous.

— M. l'abbé Hazon, précédemment curé de Meslay-le-Vidame, est nommé curé de canton à Anet.

— Au moment de terminer notre chronique, nous voyons arriver les personnes de Chartres qui ont fait partie du pèlerinage national de Lourdes. Leur entretien encore pleins d'émotion confirme les bonnes nouvelles données par l'*Univers* sur la touchante et pieuse station auprès du tombeau de sainte Radégonde, à Poitiers, sur les cérémonies de Lourdes, sur le courage et la confiance des quatre cents malades transportés par les trains de Paris, enfin sur les *guérisons miraculeuses.*

— La châsse de St Piat a été exposée à la cathédrale, et plusieurs fois le salut a été chanté avec prières pour obtenir le beau temps. Les pluies sont revenues. Ne nous en étonnons pas. L'outrage au Seigneur par la violation de la loi dominicale est devenu presque général dans nos contrées.

Ce grand péché public et l'autre mal aussi exécrable qu'on appelle le blasphème, « *voilà ce qui appesantit le bras de mon Fils* » a dit Notre-Dame de la Salette. Voilà aussi ce qui cause la douleur des vrais chrétiens et réclame de chacun d'eux une part de réparation au nom de tous.

Des Associations pieuses ont été formées dans le but d'aider à cette réparation. Nous citerons aujourd'hui l'*Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la profanation du dimanche*, canoniquement érigée en l'église Saint-Martin de Lanoue à Saint-Dizier (Haute-Marne). Elle compte des affiliations sur plusieurs points du diocèse de Langres et d'autres diocèses. Les *Annales* (abonnement: 1 fr. 50, chez M. Carnandet, imprimeur à Saint-Dizier), contiennent dans chaque numéro des récits bien propres à faire aimer la pratique du devoir dominical.

— Le 25, on a recommencé les prières publiques pour la cessation des pluies. Le 26, les paroisses des campagnes environnantes viennent en procession invoquer saint Piat. Daigne le Ciel se laisser fléchir et arrêter les désastres !

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. La longue lettre qui suit nous a paru assez importante pour être insérée en entier :

Gabrielle Montrouzier est née à la Guyane française le 15 décembre 1866. Elle avait à peine deux ans et 8 mois, que son père voulut quitter le pays meurtrier par son climat et se rendre à Georgetown dans la Guyane anglaise. A cet effet, il embarqua sa femme et sa fille sur un frêle esquif et tenta d'arriver au but de ses désirs par un chemin difficile, redouté des marins les plus expérimentés. Aussi, au lieu d'aborder en douze ou quinze jours, il dut se résigner à passer trente-quatre jours sur la mer à travers mille dangers. Qui pourrait dire les souffrances de toute espèce que durent supporter les voyageurs ! La pauvre enfant n'eût d'autre nourriture pendant deux jours que la rosée de la nuit qui mouillait la toile protectrice de la barque. Evidemment Marie, l'étoile de la mer, veillait sur ces trois malheureux ! Après avoir subi les privations les plus grandes, ils arrivèrent enfin à Georgetown dans un dénûment si complet que

la mère mourut peu de temps après de fatigue et de misère. Le père lui-même dût être porté à l'hôpital, et Marie veilla encore sur la petite Gabrielle.

Un médecin de ce pays fut touché de la grande infortune de cette enfant abandonnée. Il la porta aux religieuses Ursulines qui tiennent un pensionnat. Elle fut accueillie avec bonté et bientôt elle correspondit aux soins empressés de ces saintes filles. Mais le père avait déjà assez souffert. Dieu était content de ses sacrifices et lui envoya la grâce d'une mort édifiante. Le médecin à qui il avait recommandé sa fille chérie continua sa bonne œuvre ; il écrivit en France avertissant la famille qui réclama l'enfant. Ici la Vierge encore vient prêter son appui à la pauvre orpheline, cette fois-ci, c'est *Notre-Dame de Chartres.*

Comment faire venir en France la pauvre exilée ?

Voici les Sœurs de St Paul qui rentrent à la Maison mère. Elles s'arrêtent à Georgetown. On leur parle du désir qu'a une famille française de recevoir ce petit trésor. Elles s'en chargent avec plaisir et la mènent à Chartres où elles arrivent le 22 Août 1871. Averti, l'oncle paternel de l'enfant ainsi marquée du sceau de l'épreuve, arrive pour prendre possession de cet héritage vers les premiers jours de septembre. Mais combien pénible fut la première vue de Gabrielle! Sa constitution frêle laissait apercevoir le germe de ces fièvres paludéennes, si meurtrières ; d'ailleurs elle avait tant souffert ! Il n'était pas possible que la vie pût durer longtemps dans ce corps étiolé. Son oncle crut qu'avant tout, il devait l'offrir à Notre-Dame de Chartres. Tout indiquait que c'était elle qui avait commencé l'œuvre de sa protection. Notre-Dame de Sous-Terre saurait la continuer. Il s'engagea donc à la conduire encore au pied de son autel de Chartres s'il la voyait grandir, s'il jouissait de la satisfaction de lui voir faire sa première communion.

La Vierge a dû accepter cette promesse. Ce faible hommage d'une reconnaissance bien sentie lui a été agréable ; car l'orpheline a grandi, elle s'est développée d'une façon peu ordinaire, ses sentiments pieux la rendent aimable à ceux qui la connaissent. Elle sait inspirer l'intérêt aux étrangers. Evidemment il y a quelque chose qui ne s'explique pas humainement. La Vierge veut ce petit cœur qui a été si jeune livré à l'affliction ; elle se le réserve pour le faire servir à la gloire de son divin Fils.

C'est pour accomplir ces promesses faites à la Vierge de Chartres que je me propose un long pèlerinage jusqu'à cette ville. Je désire y dire la sainte Messe le 8, à l'autel de cette Vierge qui a enfanté l'Auteur de toute joie ; et je déposerai à ses pieds un cœur en argent témoin de notre dévotion. Oui, Marie invoquée à Chartres sous le titre de Notre-Dame de Sous-Terre a protégé dans son corps et dans son âme ma nièce Gabrielle Montrouzier. Je ne crains pas de le reconnaître publiquement ; car je craindrais d'encourir la colère de cette tendre et bonne Mère si j'étais ingrat ; et je signe avec joie cette déclaration.

C. Montrouzier, miss.-ap., directeur du Tiers-Ordre,
(Lodève, diocèse de Béziers, le 2 août 1878.)

DISTRIBUTION DES PRIX
A LA MAISON DES CLERCS DE NOTRE-DAME de CHARTRES
Présidée par Monseigneur l'Évêque de Chartres.

Selon notre usage de chaque année, nous allons donner la liste des lau-

réats. Ce qui concerne le travail et les succès des Clercs de Notre-Dame peut intéresser quantité de nos lecteurs, abonnés à la *Voix*, en vue de leur être utiles. Sur les 70 élèves de la Maîtrise, il y en a 48 qui ont obtenu une ou plusieurs nominations.....

Classe de Quatrième. — Hippolyte Laloy, de Sceaux, diocèse de Paris : 5 prix et 1 accessit. — Marcel Fourmond, de Réclainville, 3 p. — Athanase Blanvillain, de Fresnay-l'Evêque, 2 prix et 3 accessits. — Achille Néré, de Chartres, 2 prix et 3 accessits. — Désiré Pavard, de Beaudreville, 2 prix et 3 accessits. — Désiré Vallée, d'Yèvres, 3 acc. Louis Lecesne, de Bérou, 1 accessit.

Classe de Cinquième. — Léon Lebel, d'Angers, 5 prix et 3 access. — Hippolyte Picard, de Châteaudun, 4 prix et 2 acc. — Félix Guédou, de Conie, 3 pr. et 4 acc. — Joseph Gadeau, de Lucé, 3 pr. et 1 acc — Gustave Maréchal, de La Ferté-Villeneuil, 3 pr. — Louis Plunian, d'Angers, 1 pr.

Classe de Sixième. — Joseph Sonntag, de Paris, 6 prix et 1 acc. — Eugène Lempereur de Jonville, diocèse de Verdun, 5 pr. et 5 acces. — Joseph Pérot, de Viabon, 5 pr. et 4 acc. — Hippolyte Brossard, de Vendôme, diocèse de Blois, 4 pr. et 3 acces. — Georges Loiseau, de Voves, 2 pr. et 5 acc. — François Cousin, de Paris, 2 pr. et 3 acc. — Henri Vialette, de Paris, 1 pr. et 6 acces. — Edouard Truffot, de Câteau-Cambrésis, dioc. de Cambrai, 1 pr. et 3 acc. — Camille Masson, de Dancy, 1 prix. — Alfred Dion, de Dompierre-aux-Bois, diocèse de Verdun, 1 ac. — Ernest Durvie, de Cherisy, 1 ac. — Pierre Gauthier, du Mans, 1 acc. — Amédée Lemaire, de Sandarville, 1 acc.

Classe de Septième. — Alfred Charpentier, de St-Arnoult, 12 pr. — Eugène Boulay, de Nogent-le-Rotrou, 10 pr. et 2 acces. — Joseph Rédault, de Voise, 2 p. et 3 acces. — Henri Alary, de Chartres, 1 pr. et 4 acc. — Auguste Jacoutot, de Montenois, dioc. de Besançon, 1 pr. et 2 acc. — Auguste Romet, de St-Germain-la-Coudre, dioc. de Séez, 1 pr. et 2 acc. — Arthur Cantat, d'Orléans, 1 pr. et 1 acc. — Auguste Fournier, de la Grande-Loye, dioc. de Saint-Claude, 1 pr. — Léon Moraine, de Bailleau-le-Pin, 6 acc. — Alfred Duclos, d'Epernon, 3 ac. — Marcel Lagrange, de Chartres, 2 acc. — Modeste Bailleul, de Fontaine-Simon, 1 acc.

Classe de Huitième. — Stanislas Varoqueaux, de Saint-Denis-des-Puits, 4 pr. et 1 acc. — Charles Aubert, de Belhomert, 3 pr. et 3 acc. — Charles Lemarinier, de Chartres, 3 pr. — Alexandre Paillard, de Marnes-la-Coquette, diocèse de Versailles, 2 prix et 3 acces. — Jules Manoury, de Coulonges-les-Sablons, dioc. de Séez, 1 pr. et 3 acces. — Constant Briard, de Dompierre-aux-Bois, diocèse de Verdun, 1 pr. et 1 acc. — Albert Margat, de Maule, dioc. de Versailles, 1 pr. et 1 acc. — Antoine Kistaller, de Strasbourg, 1 pr. — Maurice Lasnier, de Chartres, 4 acc. — Philippe Bataille, de Meslay-le-Grenet, 1 acc.

SEPTEMBRE 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Septembre 1878.

Chaque semaine, ind. pl. pour les associés de la commun. réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion de la pr. : *En ego.*

1er sept., dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu 3° pour le rosaire ; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

2, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° pour la Propag. de la Foi. (j. au ch.).

3, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du St Cœur de Marie. (j. au ch.).
4, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
5, jeudi — Ind. pl. p. la récitation à gen. devant le St Sacr., de la prière : *Regardez, Seigneur*.
6, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour la Confrérie du Cœur de Jésus; 2° pour le scap. rouge.
7, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap, bl. (moyennant visite à la Ste Vierge. — (j. au ch.).
8, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du C. de Jésus; 3° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph; 4° p. le scap. du Carmel et le scap. bleu ; 5° p. l'Archic. de N. D. de Sous-Terre ; 6° p. les pos. d'ob. indul.; 7° p. la récit. quot. des lit. de la Ste Vier.
9, lundi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la Prop. de la Foi. (j. au ch.).
10, mardi. — Ind. pl. p. la récit quot. de la pr.: *Angele Dei*. (j. au ch).
11, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
12, jeudi. — Indul. pl. pour la Confr. du S. Cœur de Jésus. (j. au ch.).
13, vendredi — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge.; 2° p. l'Apostol. de la prière. (vend. au ch.).
14, samedi. — Ind. plen. et part. nomb. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 7 — j. au ch.).
15, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert, Fr.; 2° p. l'Arch. du S. Cœur de Marie. (j. au ch.).
16, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus*. (j. au ch.).
17, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Ter. Fr.; 2° p. la réc. quot. du *Memorare*.
18, mercredi. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. l'Archic. de St Joseph. (merc. au ch.).
19, jeudi. — Indulg. pl. p. l'Apostol. de la prière. (j. au ch.).
20, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° pour la récit. quot. de la prière : *Doux Cœur de Marie*. (j. au ch.)
21, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 7. — j. au ch.).
22, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* et des actes de Foi, d'Esp. et de Charité. (j. au ch.).
23, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pour la récitation quot. du chapelet de l'Imm.-Concep. (j. au ch.).
24, mardi. — Ind. pl. pour les Tert. Fr.; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
25, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph. (mercr. au ch.).
26, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. de la prière : *Loué et remercié*. (j. au ch.).
27, vendredi. — Indul. plen. p. le scap. rouge.
28, samedi. — Indulg. plén. et part. des 7 basil. rom au scapul. bleu. (comme au 7. — j. au ch.).
29, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. bleu.
30, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuv. de St Franç. de S.; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

10e NUMÉRO — LA VOIX — OCTOBRE 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS. — SAINT-PIAT. [1]

Les reliques de saint Piat que possède l'église de Chartres sont exposées à la vénération des fidèles, et souvent même portées en procession, pour obtenir du beau temps quand les récoltes sont compromises par une trop longue durée de pluie. Il est très-rare que ces prières et ces hommages publics rendus à ce bon saint n'aient pas d'heureux effets. La voix populaire les proclame et la reconnaissance accompagne le bienfait ; néanmoins la pensée que plusieurs de ceux qui l'invoquent ignorent peut-être son histoire, nous porte à reproduire son émouvante légende qui remonte au troisième siècle de l'ère chrétienne. Saint Marcellin occupait alors la chaire de Pierre et Maximien Hercule le trône des Césars.

Saint Piat naquit à Bénévent de parents nobles et riches ; à tous ces dons vint se joindre pour lui la grâce inestimable de la foi. Comprenant tout le prix de cette divine faveur, il brûlait du désir d'étendre au loin le règne de Jésus-Christ ; il quitta l'Italie, traversa la Gaule dans toute son étendue, et arriva à Tournay dont les habitants étaient livrés à l'idolâtrie. En quelques mois il opéra de nombreuses conversions, et transforma en temple du vrai Dieu la maison du premier païen qui reçut le baptême... La persécution arrêta ces pacifiques conquêtes : l'apôtre fut jeté dans les fers et soumis ensuite aux plus cruels tourments. Il les supporta avec une constance héroïque, et quand les bourreaux saisissant ses deux mains enfoncèrent, entre la chair et les ongles, de gros clous embrasés, son front resta radieux, et ses yeux levés vers le ciel brillaient d'un éclat surnaturel.

(1) D'après les Petits Bollandistes).

Une sentence de mort ayant été portée contre l'indomptable athlète de la foi, on lui enleva le crâne de la tête... Mais, par un prodige à peu près semblable à celui qui accompagna la mort de saint Denys, le corps de la sainte victime, étendu sans vie sur la terre baignée de son sang, se redressa tout à coup, et le martyr relevant le sommet de sa tête, sortit de la ville de Tournay, le portant avec lui. Une foule éperdue l'accompagnait. Parvenu à Séclin, bourg situé à 4 lieues de Tournay, le saint apôtre expira de nouveau, et fut pieusement enseveli par les chrétiens qui lui faisaient cortège.

Saint Eloi, évêque de Noyon, qui vivait au septième siècle, retrouva ce précieux dépôt et le transporta avec beaucoup de solennité dans un magnifique mausolée enrichi d'or et de pierreries.

Au IXe siècle on emporta à Saint-Omer les restes mortels de saint Piat afin de les soustraire à la rage impie des Northmans. Ils y restèrent jusqu'en 1320 environ, époque à laquelle ils furent transferés dans la chapelle élevée par le chapitre de Chartres pour y déposer le saint corps qui « *a raison de la dévotion que les gens de bien y avaient florissait en miracles,* » selon que le rapporte un vieil historien.

La chapelle de saint Piat est bâtie hors d'œuvre derrière l'abside de la cathédrale. On y arrive par un escalier de 29 marches à la base duquel est une porte que l'on peut considérer comme un des plus beaux types de l'architecture ogivale du XIVe siècle.

Les révolutionnaires arrachèrent les reliques de saint Piat de la châsse qui les contenait ; et les jetèrent ensuite dans un cimetière voisin en les recouvrant de chaux vive. Mais la destruction ne les atteignit pas. En 1816 elles furent retrouvées intactes et ceux-là mêmes qui les avaient ensevelies en reconnurent l'identité.

La châsse qui les contient est déposée dans la chapelle dite de Vendôme du nom de son fondateur, Louis de Bourbon, comte de Vendôme. Ce prince la fit construire en 1413, par suite d'un vœu qu'il avait fait à Notre-Dame de Chartres pour obtenir sa délivrance, alors que son frère le retenait captif.

Rien n'est plus touchant que cette relation intime qui existe entre les exilés de la terre et les bienheureux habitants de la céleste Patrie ! Cet échange de prières et de bienfaits qu'on appelle la communion des *Saints*, est une des consolations les plus douces de notre pèlerinage : sachons en profiter, puisque c'est saint Piat qui excite aujourd'hui notre dévotion, demandons lui de nous obtenir du soleil de justice un de ces rayonnements divins qui fécondent les âmes et leur font porter des fruits pleins de saveur ! UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

CONGRÈS DE L'UNION DES ŒUVRES OUVRIÈRES
A CHARTRES
(Du 9 au 13 Septembre 1878.)

L'Union des Œuvres ouvrières, selon les explications du président lui-même, Monseigneur de Ségur, n'est point une œuvre mais plutôt une idée. « Elle a été fondée pour fournir, par ses Congrès, aux directeurs, une occasion de se voir, de s'instruire par l'expérience réciproque ; rien de plus ; quant au bureau central, réalisation visible de l'Union, c'est non pas un bureau directeur, tant s'en faut ; mais un serviteur prêt à rendre à chacune des Œuvres, sans influer sur elle, tous les services dont elle peut avoir besoin. Chacune des Œuvres est sous la direction de l'évêque du diocèse et, loin de faire, ainsi qu'on l'en a accusée, de la *centralisation*, l'Union des Œuvres pousse, au contraire, le plus possible à la décentralisation. »

Faire pénétrer dans les masses le respect pour l'autorité. — Détourner l'ouvrier de toute révolte en lui faisant voir dans le patron un ami qui assure son existence, et non un tyran qui s'engraisse de ses sueurs. — Rappeler aux patrons que, dans les desseins de Dieu, les hommes plus favorisés de la fortune doivent soulager leurs frères et les aider à suivre leur destinée surnaturelle. Voilà bien le but de l'Union. — S'en douterait-on, à voir la tempête de colères et d'insultes qui poursuit, comme des conspirateurs, les chrétiens partisans de ce programme ?.....

Nous, chartrains, nous avons jugé *de visu* l'Union par ses actes que le Congrès annuel, tenu cette fois dans notre ville, a mis en pleine évidence. Les témoins ont été nombreux ; les journaux religieux ont suffisamment informé les personnes qui n'avaient pu ni voir ni entendre. Toutes les voix catholiques de notre pays ont exprimé leur satisfaction générale, et ce concert d'applaudissements étonnera moins plus tard que les clameurs d'une foule de journalistes hostiles à la religion qui ont écrit, comme il leur arrive trop souvent, sans connaissance de cause.

Chacune des séances particulières ou générales du Congrès a commencé et fini par la prière. Si les teneurs de plume qui livrent journellement au public leurs petites idées et leurs chères phrases mettaient ainsi leur travail sous la protection d'un signe de croix, ils auraient certainement une vue plus claire des choses, plus d'horreur pour le mensonge, et un moindre débit de sottises.

I. — Combien les fidèles ont été édifiés en assistant, dans la cathédrale, aux exercices religieux ! C'était d'abord le lundi 9, la cérémonie d'inauguration avec le chant du Veni Creator. C'était, chaque matin, le saint sacrifice offert : le mardi par Monseigneur l'évêque de Chartres, le mercredi par Monseigneur l'évêque de Versailles, le jeudi par Monseigneur l'évêque de Chartres, le vendredi par Monseigneur l'archevêque coadjuteur de Paris. A ces messes de communauté, célébrées la première en l'honneur du Saint-Esprit, la seconde à l'intention des associations ouvrières catholiques unies, la troisième pour les directeurs, bienfaiteurs et membres défunts, la quatrième pour le souverain Pontife et la France, il y a eu beaucoup de communiants. Ce n'est pas une médiocre consolation que de voir tous ces laïques, hommes d'intelligence, de dévouement et ordinairement aussi de fortune, protester, par leur assiduité au festin eucharistique, contre l'indifférence religieuse ou le respect humain qui en détournent tant d'autres. Monseigneur de Ségur parlait à l'assistance après la messe ; ses quatre allocutions ont développé le même sujet : dans un suave langage il s'attachait à faire aimer la belle vertu de pureté symbolisée par le lys.

Tous les soirs le salut du Saint-Sacrement, aussi à la cathédrale, réunissait les congressistes dans une prière fervente à Notre-Seigneur, le meilleur ami des cœurs saintement dévoués aux intérêts du peuple. Comme il était beau, à cette heure surtout, l'unisson des voix rendant avec ensemble et vigueur les chants liturgiques ! On a pu apprécier, en ces circonstances, la valeur du plain-chant, vraie musique de l'Eglise, et les effets qu'on peut en attendre quand on a bien choisi les morceaux et qu'ils sont interprétés par beaucoup d'exécutants. Puissent tous les auditeurs avoir pris la résolution de participer désormais, chacun pour leur petite part, au chant des offices ! Moyennant cette condition, il retrouvera ordinairement son caractère de noblesse et de gracieuse simplicité que lui font perdre presque toujours nos pauvres lutrins.

La cérémonie de clôture doit être particulièrement signalée à cause de la bénédiction papale et du *Te Deum* où les deux orgues et le double chœur vocal semblaient rivaliser de puissance pour traduire devant Dieu la reconnaissance des âmes. Monseigneur de Ségur, officiant à l'autel selon tout l'appareil des plus belles fêtes et avec une majesté sans égale, faisait descendre sur nous cette bénédiction solennelle tant désirée par les chrétiens.

Déjà, dans le cours des séances, nous avions reçu une faveur du pape Léon XIII. Sa Sainteté avait répondu à l'adresse que Monseigneur l'évêque de Chartres avait envoyée en son nom et au nôtre. Tous nous avons écouté debout et dans l'attitude d'un profond respect la dépêche de Chartres avant son départ et celle de Rome à son arrivée ; les cris de vive Léon XIII témoignaient d'une joyeuse adhésion. Le dernier jour, M. l'abbé de Bogenet, vicaire-général de Limoges, a lu une nouvelle adresse qu'il venait de rédiger au nom de l'Union et qui devait porter à Rome l'expression de nos hommages et de nos remerciements. Dans sa lettre au Saint-Père, M. de Bogenet traduisait délicatement notre commun désir de voir introduire la cause de béatification de S. S. Pie IX.

II. — Après avoir considéré au point de vue de la dévotion, cette grande réunion de vrais catholiques, nous parlerons un peu de l'objet des séances.

Les travaux du Congrès, comme nous l'avions annoncé, ont été répartis entre six commissions qui avaient chacune leurs heures et leur lieu de réunion.

La première, présidée par Monseigneur de Ségur, a examiné la question des bureaux diocésains et entendu le rapport général de M. le chanoine du Fougerais, puis ceux de M. Paul Pigelet, M. Vagner, M. l'abbé Leroy, M. l'abbé Darel, sur les bureaux fonctionnant à Bourges, à Nancy, à Orléans, à Séez. — M. le chanoine du Fougerais a parlé sur la nécessité d'établir des « conférences » pour l'étude des œuvres ouvrières dans les grands séminaires. Le R. P. Bailly, des Augustins de l'Assomption, a montré l'utilité de l'œuvre de Notre-Dame du Salut, pour le développement des œuvres ouvrières.

La seconde commission, présidée par le R. P. Ludovic, des Frères mineurs Capucins, à Angers, avait pour objet : la société protectrice du travail chrétien. Il y a eu d'intéressantes discussions sur les formations de liste de travailleurs chrétiens, sur leur placement, sur la réforme des ateliers, sur les banques populaires, sur la confrérie de Notre-Dame de Nazareth, protectrice et modèle des travailleurs. On nous a nommé parmi les rapporteurs, M. Charles Blancart d'Angers, M. Léon Babeur de Paris, M. Hervé-Bazin, professeur d'économie politique à l'Université catholique d'Angers, M. Bessirard de la même ville.

La troisième, relative à la réforme des usines et des manufactures, présidée par M. Ch. Périn, professeur à l'université de Louvain, (Belgique), nous a donné l'occasion d'entendre des rapports sur l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'usine et sur les sociétés de patrons sur l'usine chrétienne de Lafarge (Ardèche) ; sur l'usine de Torteron (M. Paul Pigelet de Bourges); sur une manufacture de Châteauroux (M. de Quincerot, curé de Châteauroux); sur la congrégation des

religieuses de Sainte-Philomène, pour la surveillance des femmes et des jeunes filles employées dans l'industrie (M. l'abbé Durand de Grenoble); sur le projet de fondation d'une école catholique d'arts-et-métiers, à Lille (M. Féron-Vrau); sur la cristallerie du Bourget, près Paris (M. Pougeois, curé de Moret). On a agité aussi la question du repos dominical dans les usines à feu continu (M. de la Vallée.)

Nous avons été heureux d'apprendre qu'on avait publié en brochures séparées le très-remarquable rapport sur les sociétés des patrons, par M. Léon Harmel, filateur au Val-des-Bois (Marne) et la si touchante monographie de l'usine de Lafarge, par M. Edouard de Pavin de Lafarge, industriel, près Viviers (Ardèche).

La quatrième commission, présidée par M. l'abbé Leboucher, chanoine honoraire, curé-doyen de Beaufort (Maine-et-Loire), a discuté l'organisation des œuvres ouvrières à la ville et à la campagne. On nous a dit ce qu'elles sont actuellement à Chartres, (M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre); à Paris, au Hâvre (le R. P. Delorme, dominicain); à Armentières (M. l'abbé Coulomb); dans une paroisse rurale de Chartres (M. l'abbé Besnard, curé de Jouy); dans plusieurs paroisses du diocèse d'Orléans.

Les rapports faits par M. l'abbé Genet, et le R. P. Delorme ont été insérés dans le *Courrier d'Eure-et-Loir*, ainsi que la monographie du Cercle catholique des maçons de Paris, faite par M. Duvert, architecte. Nous signalerons encore la monographie de l'œuvre d'instruction et de persévérance des petits ramoneurs (Paris) présentée par M. le vicomte Affre de Saint-Rome ; les avis du docteur Descieux sur la santé morale de la jeunesse, condition indispensable de la santé physique, les excellentes paroles de M. l'abbé Marbeau, et du R. P. Callixte, à propos des devoirs des ouvrières ; enfin l'entraînante allocution du chanoine Schorderet, de Fribourg (Suisse), parlant de la presse et de l'Œuvre de Saint-Paul ou des pieuses ouvrières typographes.

La cinquième commission, spéciale aux aumôniers militaires, était présidée par le R. P. Joseph, ancien aumônier militaire, directeur de l'orphelinat de Douvaines (Haute-Savoie). Entre autres travaux, nous aimons à citer la monographie du cercle militaire chartrain lue par l'aumônier de notre garnison, M. l'abbé Hervé. Les fonctions publiques et les fonctions privées des aumôniers, leurs œuvres en dedans et en dehors du quartier ; telle était la matière principale des délibérations.

La sixième commission, spéciale aux aumôniers de la marine et aux prêtres du littoral, était présidée par M. l'abbé de Séré, vicaire général de Pamiers, ancien aumônier supérieur de la marine, et traitait des relations à établir avec les ecclésiastiques et les laïques qui désirent s'occuper des marins.

En dehors de ces commissions, MM. les ecclésiastiques se réunissaient chaque soir pour conférer entre eux sur des questions purement relatives à leur ministère. Ces causeries sacerdotales, dirigées par Monseigneur de Ségur, étaient pleines d'attraits pour la piété et le zèle du clergé.

III. — Le sommaire qui vient de passer sous les yeux du lecteur lui donnera à penser quel vif intérêt s'attachait à l'assemblée générale où chaque soir les travaux faits durant la journée par les différentes commissions étaient résumés dans le compte-rendu exact, rapide, spirituel de M. le chanoine Tournamille, de Toulouse. Cette lecture suivait celle du procès-verbal de la séance du soir précédent.

M. de Boissieu, président de la conférence Saint-Vincent de Paul, de Chartres ; M. Dubreuil, rédacteur du *Courrier d'Eure-et-Loir* ; M. Léon Harmel du Val-des-Bois, et M. Ossude, de Chartres ont été, chacun pour leur jour, les rédacteurs successifs de ce procès-verbal.

Là encore nous avons entendu des rapports généraux : sur l'historique de l'*Union* (M. de Château-Thierry-Beaumanoir, secrétaire général du bureau central); sur les travaux de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers à Paris, (M. Raoul Ancel, du comité de l'œuvre); sur les devoirs des riches à l'égard des travailleurs, (M. le comte Gaston Yvert, membre du bureau central, camérier de Sa Saintete Léon XIII); sur le comité de Nancy, (M. Vagner, le vaillant et spirituel rédacteur-gérant de l'*Espérance* en cette ville); sur l'archiconfrérie réparatrice de Saint-Dizier, (M. Trémeau, délégué du diocèse de Langres); sur l'archiconfrérie de Notre-Dame de Salut et son action dans le développement des œuvres ouvrières, (le R. P. Bailly, des Augustins del'Assomption.)

M. le vicomte Gabriel de Chaulnes (d'Orléans), a exposé en littérateur et en philosophe le résultat du concours Doudeauville, relatif à une question économique. Nos sincères félicitations au lauréat proclamé ! C'est un chartrain, ancien élève de la Maîtrise et de Saint-Cheron : M. l'abbé Loriot, curé de Saint-Maurice-Saint-Germain (Eure-et-Loir.)

M. l'abbé Geispitz, maître de chapelle de la Métropole de Paris, chargé de rendre compte du concours lyrique proposé par l'Association de Notre-Dame du Salut, a fait précéder ses conclusions de réflexions fort justes et fort bien exprimées sur l'importance du plain-chant.

M. le comte de Moussac a lu le remarquable rapport de M. le Marquis de Ségur sur le concours dramatique. Deux pièces à l'usage des œuvres ont été couronnées : *Louis Brune*, qui a pour auteur M. Auguste Hervo, et *Saint-Louis* prisonnier, qui a pour auteur M. l'abbé Noury, professeur au petit-séminaire de Séez.

Nous aurons le plaisir de voir bientôt rassemblés dans un charmant faisceau tous les documents et rapports du Congrès. Le compte-

rendu complet qu'on nous annonce formera un livre bien utile. Mais malgré l'étonnante habileté du sténographe, M. l'abbé Manceau, vicaire de La Loupe, malgré le soin et le talent des secrétaires, ce livre ne pourra tout dire. Il ne pourra surtout traduire les impressions de l'auditoire, pendant qu'on prêtait l'oreille au discours magistral prononcé par le célèbre M. Charles Périn, lors de l'ouverture du Congrès, à la charmante causerie de M. Antonin Rondelet, professeur à l'Université catholique de Paris sur le Salon des œuvres — aux accents chaleureux du R. P. Joseph, sur le zèle vis-à-vis du soldat ; de M. le chanoine Millaut, curé de Saint-Roch, sur l'extension des bureaux diocésains ; de M. le chanoine du Fougerais sur le rôle du journal et la nécessité des journaux populaires chrétiens — au plai doyer de M. l'abbé Brettes en faveur de l'*Union* et contre les attaques de la presse — enfin à la lecture des *Vœux* émis et sanctionnés par les votes à propos de la loi du dimanche, du recrutement des religieuses de sainte Philomène consacrées au salut des ouvrières ; de l'Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes, de l'Œuvre des Images populaires pour les Missions et la propagande, etc, etc.

Ce qu'un compte-rendu peut difficilement dépeindre, c'est le désir, manifesté par tous, de puiser dans les diverses réunions quelque enseignement pratique ou quelque édification; c'est l'attitude respec-pectueuse et sympathique de l'assistance si nombreuse, sous cette tente longue de 42 mètres, en face de l'estrade d'honneur où siègeaient Nos Seigneurs les évêques, entourés des membres du bureau central, de plusieurs notabilités laïques ou ecclésiastiques, comme M. d'Alvimare de Feuquières, M. le duc de Lévis-Mirepoix, M. O. Hermand, M. Paul Decaux, président du Conseil des Patronages, de Paris, M. Ludovic des Francs d'Orléans, M. l'abbé Barrier, vicaire-général de Chartres, M. l'abbé Bourlier, supérieur du Grand-Séminaire, Messieurs les chanoines de Chartres et d'autres personnages que nous avons nommés aux paragraphes des Commissions. (Ces paragraphes déjà constellés de noms propres pouvaient signaler encore : M. l'abbé de Poterat, d'Orléans ; M. l'abbé de Geslin vicomte de Kersolen bien connu sous le pseudonyme de Jean Loyseau, rédacteur du *Clocher ;* M. l'abbé Delalande, de Rouen ; M. André, maître de forges ; M. Maignen, directeur du cercle de Montparnasse ; M. le chanoine Lenfant de Versailles, M. le chanoine Besson du Puy; M. l'abbé Delflotrière de Lyon, M. l'abbé Auberger de Clermont-Ferrand ; M. Michel de Nice ; M. l'abbé Blanchard, de Moisy, etc., etc.)

Au premier rang des discours que nous eussions aimé à reproduire devaient être et sont ceux des vénérés Prélats. Quels applaudissements n'ont pas accueilli leurs paroles ! Au soir du mercredi 11 Monseigneur de Versailles nous disait :

« Nous sommes un Congrès de chrétiens ; rien de plus, rien de moins, et nous valons assez par cela.

Soumis à l'Eglise, unis de cœur, nous voulons travailler au salut de la société par le rétablissement de la vérité religieuse dans la vie sociale. C'est une nécessité, aujourd'hui où le grand danger de l'œuvre présente est la destruction du christianisme.

On veut aujourd'hui rétablir une sorte de paganisme. On veut arracher J.-C. du cœur du peuple, le tuer dans les âmes. Ces efforts seront vains ; J.-C. ressuscite toujours. Rendons J.-C. au peuple et, pour ce faire, revêtons-nous de lui : *Induimini Jesum-Christum* et, si nous sommes persévérants, nous serons victorieux. L'erreur n'a qu'un temps. L'homme formé d'un corps et d'une âme à l'image de Dieu, conserve dans cette âme de bons instincts qui dorment. Le peuple trompé comprendra un jour quels sont ses amis.

Peut-être ne verrons-nous pas le triomphe ; mais l'Eglise, elle, ne meurt pas.

Pour remporter la victoire, il faut le courage et le devouement ... »

Le vendredi, Monseigneur le coadjuteur de Paris nous disait à son tour comment, J.-C. étant dans son Eglise, il faut tout faire, selon le mot de saint Ignace, *ad sentiendum cum Ecclesiâ hierarchicâ*

Il faut faire connaître l'Eglise, et pour cela agir comme elle : s'occuper avant tout du salut des âmes.

« Dieu semble multiplier les Saints dans l'église. Le diocèse de Paris poursuit en ce moment la béatification de cinq ou six serviteurs de Dieu. N'est-ce pas là la vie de l'Eglise, dans ce qu'elle a de plus essentiel ?

» Donc ne sortons pas de cette vérité : la sanctification des âmes. Puis, quand nous aurons placé en première ligne ce grand but, regardons comme l'Eglise s'occupe du rapport des choses extérieures avec les âmes, et c'est encore ce que vous faites. Il faut considérer, aussi les questions contingentes et les améliorer.

» En résumé, ce qu'il faut, c'est vouloir sauver les âmes pour féconder les œuvres chrétiennes, et celles-là seules sont solides.

» Continuez, conclut Sa Grandeur, et souvenez-vous de la patience et de la persévérance de l'Eglise ... »

Monseigneur l'évêque de Chartres, qui, à la première assemblée générale, avait exprimé dans un si gracieux langage les souhaits de bienvenue, a fait une nouvelle allocution pleine de félicitations et d'encouragements précieux. Sa Grandeur, à cette occasion, a raconté les détails touchants de ses premières visites à Sa Sainteté Léon XIII ; elle a fini en appelant sur les congressistes, pour le présent et pour l'avenir, les bénédictions de Notre-Dame de Chartres. De ce discours d'adieu nous citons les lignes suivantes :

« Tandis que de nos jours un trop grand nombre d'hommes, chré-

tiens encore par le cœur, n'osent professer tout haut leurs principes et affirmer leurs croyances religieuses ; vous, par votre seule présence ici, vous confessez Notre-Seigneur Jésus-Christ, sans crainte ; vous suivez les conseils qu'il donne dans son évangile : « Que votre lumière brille devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres ils glorifient le Père qui est dans le ciel. » Notre Seigneur ajoute, il est vrai : Ne faites pas ces œuvres pour être vus du monde. « Mais, rassurons-nous, la Providence y a pourvu ; elle nous préserve aujourd'hui de l'écueil de la vanité, puisque les actes religieux, le soin même des ouvriers et des pauvres attirent sur nous leur animadversion et leurs sarcarmes. Il en est en effet qui nous jugent, nous critiquent et nous blâment sans nous connaître. Ah ! s'ils avaient pu assister à nos réunions, s'ils avaient été témoins de l'harmonie, du bon accord qui règnent entre nous, ils en auraient été frappés et touchés ; mais non, la prévention les aveugle, et de la prévention à l'hostilité il n'y a qu'un pas.

C'est par nos bonnes œuvres, Messieurs, que nous répondrons aux attaques dirigées contre nous, et tel est le conseil de l'apôtre Saint-Pierre : « Faites, dit-il, que ceux qui nous poursuivent de leurs calomnies, comme si nous étions des malfaiteurs, considérant enfin votre bonne manière d'agir et de faire, glorifient Dieu, sinon actuellement, au moins au jour de l'épreuve et de l'affliction. » Continuons donc, Messieurs, à nous dévouer pour nos frères, et soyons prêts, s'il le fallait, à nous sacrifier pour eux. Honorons, comme vous le faites, dans l'homme de travail Jésus-Christ qui a voulu travailler de ses mains et vivre dans la privation et la souffrance, parce que la plupart des hommes vivent et meurent dans cette pénible condition. Je le dis encore, Messieurs, gagnons les pécheurs par notre bonté et notre charité..... »

Monseigneur de Ségur, directeur général des travaux, avait mis, dans ces jours de labeur, sa parole prudente, aimable et facile au service de tous les besoins. Cette même parole a interprété la reconnaissance de l'*Union* pour Monseigneur l'évêque de Chartres et pour toutes les personnes qui avaient contribué d'une manière quelconque aux opérations du congrès. Sa Grandeur, nous devons le dire, s'est plu à remercier spécialement MM. les directeurs du grand séminaire qui s'étaient montrés si bons hôtes.

Les assistants se sont séparés en confiant à Notre-Dame de Chartres le soin des intérêts de l'*Union* et la garde de leurs œuvres.

C'était l'heure de la bénédiction papale, dont nous avons parlé au début de cet article. La procession aux flambeaux à la Crypte, dont nous parlerons plus loin à la chronique de Notre-Dame, allait avoir lieu peu de temps après. L'heureux temps du congrès était expiré.

IV. — L'église du Sacré-Cœur de Loigny à onze lieues de Chartres,

avait été désignée comme nouveau rendez-vous de la piété, au lendemain de la clôture du congrès.

Vouloir se dévouer au salut de son pays par la propagande des œuvres religieuses, et aller, dans ce but, demander le courage au lieu même où les soldats du Sacré-Cœur combattirent pour la France, quelle heureuse pensée !

Ce projet souriait à tous ; beaucoup purent le réaliser. On prit donc la direction de Loigny où conduisent la ligne ferrée d'Orléans à Rouen et, depuis Orgères, un chemin vicinal de quatre kilomètres. On entra processionnellement au village vers onze heures, et la messe fut immédiatement célébrée par un aumônier militaire de Marseille.

A une heure, la procession se reforma à peu près semblable à celle du matin. La bannière de l'*Union* était portée par M. de Boissieu, ancien zouave pontifical ; M. le capitaine de France, ancien officier aux guides de Lamoricière, et M. d'Anthenaise, ancien zouave pontifical, tenaient les glands. Il fallait aller prier dans le petit bois devenu célèbre comme point principal du champ de bataille, auprès de la statue du Cœur de Jésus qu'on a érigée depuis la guerre sur le mausolée des braves.

Le R. P. Joseph, directeur de l'œuvre des tombes, qui, partout en Allemagne, a élevé à nos soldats défunts des monuments funèbres, avait prêché pendant la messe : il fit là une seconde allocution. Une éloquence comme la sienne rappelant le souvenir de tels faits d'armes, d'une telle douleur, d'une telle gloire, devait causer une impression profonde.

L'impression s'accrut encore quand à sa parole succéda celle du vénéré M. Vagner, de Nancy. Ce bon vieillard, avec l'intérêt qu'on trouve dans son livre sur la bataille de Loigny, exposait quelques détails de cette grande journée. Les larmes coulèrent de tous les yeux, lorsque, montrant du doigt la place du martyre des Machabées modernes, il indiqua la place même où succomba son propre fils. Ce fils si cher n'avait pu mourir auprès du Vatican, il était mort sur le sol français en défendant sa patrie et sous le drapeau du Sacré-Cœur, quel sujet de consolation pour une pieuse famille !

Les pélerins du Cœur de Jésus admiraient le triomphe de la foi sur la nature ; c'était une leçon de plus sur ce coin de terre témoin de tant d'héroïsmes. On sortit fort ému du bois des zouaves, et l'on revint à l'église en priant.

C'était la dernière prière solennelle. Il fallait repartir pour Chartres. Après un nouveau regard sur la belle et pieuse église, les pèlerins reprirent la route d'Orgères. Chacun semblait quitter Loigny comme on quitte la sainte colline de Montmartre, en se sentant meilleur chrétien.

L'abbé GOUSSARD.

LA SOUTANE NEUVE [1]

L'abbé Michel, prêtre du diocèse de Quimper et curé du petit village de X*** avait une soixantaine d'années à l'époque où commence le récit d'un épisode qui semble avoir été le point culminant de son existence sacerdotale.

Né de parents pauvres, sa jeunesse fut soumise à de rudes privations qui le rendirent — anomalie étrange que l'on rencontre encore assez souvent — aussi pitoyable aux autres que dur pour lui-même : il poussait même la compassion envers autrui jusqu'à se dépouiller du nécessaire. Françoise, sa ménagère, avait beau lui faire de *sages* remontrances à ce sujet, il était *incorrigible*. C'est qu'une voix impérieuse parlait en lui qui étouffait toute pensée personnelle: « DONNE ! » Et il donnait tout et toujours. Il en résultait qu'il vivait dans une gêne ou pour mieux dire dans une misère perpétuelle.

Cet excellent prêtre avait naturellement des détracteurs ; on le taxait de prodigalité, d'imprudence : on disait, peut-être avec vérité, que *plusieurs* d'entre ceux qu'il secourait abusaient de sa générosité ; l'abbé Michel savait toutes ces choses, et cependant toujours faible contre son propre cœur, il le laissait suivre le penchant sublime qui l'entraînait à ces charitables excès. Nous allons voir quelles en furent pour lui les douloureuses conséquences, et en même temps la récompense méritée.

Un matin du mois de mai 186..., comme l'abbé Michel sortait de chez un malade, le facteur lui remit un pli scellé aux armes de l'Evêque, il contenait l'annonce de la prochaine arrivée de Sa Grandeur dans la paroisse de X*** pour y donner la confirmation.

Le bon curé communiqua cette grande nouvelle à dame Françoise, qui, avec son bon sens pratique, comprit tout de suite qu'un tel honneur allait lui causer bien des embarras.

Il y avait aussi une autre grosse question qu'elle trancha au vif sans différer. « Monsieur le Curé, dit-elle à son maître, vous ne pouvez paraître devant Monseigneur avec la soutane que vous avez ; sans compter qu'elle est à jour de tous les côtés, les pièces que j'y ai mises la rendent pire parce qu'elles sont neuves... Ce n'est plus la même couleur. Il vous en faut une autre. »

— Vous croyez ? demanda candidement l'abbé que son dénuement ne choquait plus.

— J'aimerais mieux mourir, reprit la ménagère avec feu que de vous voir en un pareil jour dans cet accoutrement. Ça peut être bon pour recevoir un tas de *Quémandeux* qui vous grugent, mais vous présenter ainsi accoutré devant un Evêque, jamais, jamais...

(1) Ce récit est l'abrégé d'une touchante histoire rapportée par Mahon de Mohagan dans ses histoires émouvantes. (Palmé).

— Hé bien, j'en ferai faire une, — c'est bien vite dit, où prendre l'argent, s'il vous plaît ?

L'abbé Michel fut saisi d'un grand souci. Après bien des combinaisons, on ne trouva d'autre moyen de sortir d'embarras que de prélever 100 francs sur les petites économies faites par Françoise sou à sou et à force de privations. Elle les réservait pour doter sa nièce Jeannette, pauvre orpheline *promise* à un honnête cultivateur du village ; le mariage serait retardé, mais la dignité du curé serait sauvée, et pour l'excellente femme c'était un point principal. Par malheur, le jour désigné pour faire l'emplette de l'étoffe, un grand orage éclata sur le pays et y causa d'énormes dégâts... Inutile d'ajouter que l'argent de la soutane servit à sauver du désespoir un honnête *closier*, dont le champ avait été dévasté, la vache noyée, et qui allait être chassé sans merci par son propriétaire. Pour comble d'infortune, la vieille femme de ce pauvre homme était à l'extrémité ; on comprend que l'abbé Michel, parti bravement pour acheter la soutane, n'ait pu tenir à de si navrants détails et qu'il soit revenu la bourse vide... Le difficile était d'avouer ce nouveau *méfait* à Françoise, il le fallut pourtant. En apprenant cette triste nouvelle la pourvoyeuse de l'abbé Michel fut terrifiée, et ne s'emporta pas moins ; après un court entretien elle sortit de la chambre en prononçant ces mots qui tombèrent comme un charbon de feu sur la conscience timorée du saint homme... « Monsieur le curé, je ne suis » qu'une pauvre servante qui vous est bien dévouée et vous êtes le » maître, mais sauf le respect que je vous dois, c'est une *mauvaise* » *action* que cette bonne *action là.* »

Le samedi suivant, Françoise s'absenta jusque fort avant dans la journée.

— Qu'étiez-vous devenue, lui demanda le curé, quand elle fut de retour ?

Au lieu de répondre Françoise lui tendit un paquet proprement clos et ficelé... Le curé l'ouvrit. C'était l'étoffe d'une soutane ! « Toutes mes économies y ont passé... enfin Jeannette et Nicolas Plichon sont jeunes, ils attendront pour se marier et au moins vous aurez votre soutane » dit la ménagère remise de son émoi.

— Ah ! merci... et pardon, j'ai eu tort... Non ... si ... non ... Enfin j'économiserai. —

— Françoise haussa les épaules et ne répliqua pas. L'étoffe était souple et de bonne qualité. On l'admira longtemps. Il fut convenu que le lendemain, à l'issue de la messe, on la remettrait à Bidard, le tailleur de l'endroit.

L'abbé Michel, le cœur plus léger, lisait tranquillement son bréviaire quand il fut interrompu par l'arrivée de Madeleine Bricou, bonne mère de famille qui venait tout en larmes, conjurer le chari-

table pasteur de vouloir bien lui donner une de ses vieilles soutanes pour vêtir de deuil ses pauvres petits enfants : le vieux grand-père, que le pasteur avait administré la veille, venant de rendre le dernier soupir. En fait de soutane, répondit l'abbé Michel, je n'ai que celle que je porte sur moi ; elle ne vous servirait guère... Hélas ! murmura douloureusement la demandeuse, je ne vous croyais pas si pauvre !

Au même moment, le paquet apporté par Françoise frappa les regards du bon curé. Ce fut pour lui comme un éclair qui déchire un sombre nuage. Il le saisit, le jette en quelque sorte à la femme de Bricou en lui disant : — « Partez, partez vite, que personne ne vous voie...» et il la poussa doucement vers la porte. Peu après entrèrent Bidard et le mari de Madeleine, charron de son état, assez sot pour ne pas voir qu'il était la dupe des *esprits forts* qui fréquentaient le cabaret du *Chat qui renifle*, au grand préjudice de leur bourse et de leur raison. Je viens vous prévenir, balbutia Bricou, que les *camarades* m'envoient pour vous dire de ne point vous mêler de l'enterrement du beau-père ; ils ne veulent pas de prêtres, ils prétendent que *nos principes* ordonnent de ne pas trimballer le corps du vieux à l'église. Voilà !

L'abbé Michel si doux devant le malheur était plein d'énergie pour relever les outrages faits à son Dieu. Debout, la tête haute, il se plaça devant le messager de *la libre-pensée* et lui dit d'un accent plein de tristesse et d'autorité : « Bricou, je vous savais un ouvrier paresseux, je savais que pour courir les cabarets vous laissiez mourir de faim votre femme et vos enfants. »

— Monsieur le curé !..

— « Je le savais. Néanmoins je me disais : C'est une nature faible que les méchants pervertissent, mais il y a peut-être encore dans cette âme coupable une lueur de foi. Cette lueur, quelque faible qu'elle soit, m'aidera à le sauver... je vois que je me suis trompé. Mauvais père, mauvais fils, mauvais époux, chrétien rénégat, vous n'êtes plus digne de pitié ! Je prierai Dieu pour vous mais je ne veux plus vous voir ni vous entendre... Retirez-vous, » et d'un geste, il lui désigna la porte... Anéanti, incapable de proférer une parole, Bricou baissa la tête et sortit.

— Etes-vous aussi de ces gens-là ? demanda le curé au tailleur.

— O que non, reprit celui-ci d'un ton mielleux, si quelquefois je les fréquente, c'est pour le besoin de mon métier.

— C'est bien, autrement je ne vous demanderais pas le service que j'attends de vous.

— Je suis prêt à faire tout ce que vous voudrez, reprit le fin matois d'un air pénétré.

— Monseigneur arrive sous peu. Il me faut une soutane pour le recevoir, pouvez-vous me la fournir et j'en acquitterai le prix au

premier trimestre de mon traitement. Seulement pas un mot de tout ceci...

— Je sais garder un secret, fit Bidard, et il quitta l'abbé Michel en lui promettant la soutane pour le jour voulu.

(La suite au prochain numéro). C. de C.

FAITS RELIGIEUX

— *Rome.* — Dans les audiences qu'il a données dernièrement aux élèves du collège Ghislieri et à ceux du séminaire Pie, le Souverain-Pontife a de nouveau montré quel intérêt il porte à l'enseignement des sciences sacrées et des sciences humaines.

L'admiration augmente chaque jour autour de Sa Sainteté Léon XIII. Les preuves merveilleuses qu'il donne de sa science de l'administration, de sa sagesse, de sa fermeté donnent de plus en plus raison à Pie IX qui, devant le Sacré-Collège avait exprimé de si belles espérances sur le cardinal Pecci, nommé camerlingue.

— La campagne organisée contre les écoles tenues par les religieux et les religieuses continue. Des sœurs ont été expulsées par la force d'une école qui n'appartenait pas à la commune ; en vain la population voulait-elle les conserver.

— Les Trappistes de Septfonds (Allier), viennent d'envoyer une colonie de deux cents trappistes en Pensylvanie (Etats-Unis).

— Quatre religieuses sont parties de la France pour la côte du Sénégal où sévit une épidémie terrible et où la petite colonie française paie chaque jour à la mort le tribut de nouvelles victimes. Ces religieuses vont remplacer celles qui ont succombé en soignant les malades.

— Le chapitre des Lazaristes a nommé, pour remplacer M. Boré, leur vénéré supérieur-général, récemment décédé, M. Fiat, qui était auparavant supérieur de la maison de Paris. Les Filles de la Charité ont le même supérieur-général que les Prêtres de la Mission.

— Notre Saint-Père, le Pape Léon XIII vient d'adresser à Monseigneur Dupanloup un bref de félicitation au sujet du vigoureux écrit récemment publié par l'éloquent prélat en faveur du denier de St Pierre.

— Nous n'entrons pas dans le domaine de la politique, nous restons sur le terrain religieux en disant que M. Léon Gambetta, député, a prononcé dernièrement à Romans (Drôme) un discours injurieux et menaçant contre le clergé. Monseigneur Freppel, évêque d'Angers, a protesté dans une belle lettre adressée à l'orateur. Voici un passage de cette lettre reproduite par l'*Univers* :

« Pour faire accroire à vos complaisants auditeurs qu'il existe « une question cléricale, vous agitez des fantômes. » Vous osez parler « d'exploitation de l'ignorance » au lendemain du jour où le *Journal officiel* constatait que nous avons rempli la France de foyers d'instruction, que l'enseignement secondaire compte plus d'élèves dans nos collèges que dans ceux de l'Etat. (1) Quelque nombreuses que soient vos occupations, vous avez dû avoir assez de loisir pour apprendre ce que tout le moude sait, que, depuis les écoles des frères jusqu'aux grandes écoles du gouvernement, les élèves formés par les soins du clergé et des ordres religieux n'occupent pas un rang inférieur dans les examens publics.

(1) *Journal officiel* du 15 septembre 1878 ; 76,816 élèves fréquentent les établissements ecclésiastiques, y compris les petits séminaires ; 75,200, les collèges de l'Etat.

Quel est donc cet auditoire de Romans où vous avez pu parler de la sorte sans qu'il se soit trouvé un homme assez instruit des choses de son temps pour faire à de telles assertions l'accueil qu'elles méritaient? Mais vous-même, Monsieur, n'avez-vous pas été élève d'un petit séminaire ? Vous étiez-vous jamais aperçu que l'on eût tenté sur votre personne ce que vous appelez « l'exploitation de l'ignorance ? ... »

— *Mélanie de la Salette à Fourvière.* — Il y a quelques jours, les pèlerins de Fourvière ont pu voir Mélanie Calvet, aujourd'hui sœur Marie de la Croix, l'humble bergère, à qui la mère de Dieu daigna apparaître le 19 septembre 1846 sur les hauteurs de la Salette.

Mélanie, qui compte aujourd'hui quarante-sept ans, est depuis longtemps en Italie, où ses jours se passent dans la prière et le travail.

Accompagnée par une religieuse de la Compassion de Marseille, après une visite à sa chère montagne de la Salette elle a passé quelque temps près de Notre-Dame de Fourvière.

— *Fête du 12e centenaire du martyre de saint Léger, évêque d'Autun.* — Une grande solennité religieuse se prépare à Autun le 12 octobre prochain pour le 12e centenaire du martyre de saint Léger, évêque d'Autun, mis à mort le 2 octobre 678.

La fête sera présidée par S. E. le cardinal Caverot archevêque de Lyon ; le panégyrique du saint martyr sera prêché par Mgr Mermillod, évêque d'Hébron et auxiliaire de Genève ; et NN. SS. les évêques d'Arras, de la Rochelle, de Troyes, de Langres de Nevers et d'Evarie ont promis leur présence à cette grande solennité.

— A Faverney (Doubs), pour le grand pèlerinage qui perpétue le souvenir de la sainte hostie miraculeusement conservée, il s'est trouvé un concours d'environ quarante mille personnes. Plusieurs évêques étaient présents. NN. SS. de Nîmes et de Besançon et le R. P. Isabel, dominicain, ont parlé. Il y a eu à cette occasion Congrès des Œuvres eucharistiques.

— Un concours pour les bourses d'externes aux écoles municipales supérieures de Paris a prouvé une fois de plus la valeur de l'enseignement des Frères. Sur les 339 jeunes gens des écoles congréganistes et laïques réunies qui ont été déclarés admissibles, 242 sont élèves des Frères et 14 d'entre eux ont les premiers numéros. Sur les 50 premiers, les Frères en ont 43 ; sur les 100 premiers, 83 ; sur les 150 premiers, 119. — Au concours de dessin, les Frères ont obtenu 5 prix sur 9 et 16 accessits sur 23. Pour leur 54 écoles communales, ils ont 750 certificats d'étude.

— Nous avons souvent demandé, à l'instar de beaucoup de revues religieuses, des secours pour les pauvres Polonais persécutés et exilés. Nous renouvelons la même demande aujourd'hui. Touché du sort de tant de prêtres et de chrétiens, un de nos correspondants, M. Alfred Hébert, de Montivilliers (diocèse de Rouen), s'est senti une vive dévotion pour l'illustre patron de leur pays, saint Jean de Kenti ; cette dévotion n'est pas restée sans récompense — et voici comment. — M. A. H. savait d'après l'office de l'Eglise, que ce grand saint est invoqué particulièrement dans le cas de phtisie ; c'était le mal qui emportait vers la tombe Marie D., une jeune compatriote, désespérée des médecins. Avec la mère de la jeune demoiselle, il pria donc et fit prier saint Jean de Kenti. La malade a été guérie. Ce fait a eu lieu au mois de mai dernier ; on a désiré qu'il fût raconté ici.

— **Le bâton de Saint Joseph.** — Parmi les reliques insignes dont se glorifie à bon droit la ville de Florence une des plus miraculeuses est le bâton de Saint Joseph. En ce moment l'église où était déposée cette relique ayant été confisquée, une autre église va être construite pour le pèlerinage. Un appel est fait dans ce but à la charité des pieux serviteurs de Saint Joseph. On promet aux bienfaiteurs un *fac-simile* du bâton miraculeux avec sceau de l'abbaye de Santa Maria degli Angeli et un diplôme. Moyennant une offrande de cinquante francs et au-dessus, le *fac simile* sera enfermé dans une châsse ou étui de bronze argenté ou doré ; moyennant une offrande de cent francs le *fac simile* sera muni d'une parcelle authentique de la relique. A Florence, la dévotion pour cet objet si vénérable est fort grande. Un religieux se rend au domicile des malades pour le faire toucher et les guérisons ne sont pas rares ; ils en retirent du moins consolation et espérance. (Adresser demandes et correspondances : Au Révérend Père Chancelier de l'Œuvre de St Joseph. Abbaye de Santa Maria degli Angeli. Porta alla Croce. Florence Italie.)

— Le Préfet des Bouches-du-Rhône, avec approbation du gouvernement, a défendu de faire inscrire sur les églises la devise : *Liberté, égalité, fraternité.*

— Un ancien magistrat, M. Gustave Bernault, naguère vice-président du tribunal de Bourgoin (Isère), et maintenant en résidence à Avignon, est entré dans l'état ecclésiastique. Mg de Cabrières, évêque de Montpellier, l'a ordonné prêtre, le dimanche 28 juillet.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une étole pastorale en drap d'or et d'une très-riche broderie. — 3 cœurs dont un fort beau en argent. — Un anneau en or pour la Sainte-Châsse. — Une plaque de marbre attestant une guérison.

Lampes.— 100 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Septembbre, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 78 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; devant Sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 601.
Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 1228.
Nombre de visites faites aux clochers : 1266.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Septembre ont été consacrés 63 enfants, dont 16 de diocèses étrangers.

— Pèlerinages — Parmi les pèlerins les plus remarqués à la fin du mois d'août, nous signalerons un religieux Italien arrivant d'Andrinople, où il s'est dévoué au service des victimes de la guerre d'Orient ; puis un prêtre du Liban qui a célébré la sainte messe à la Crypte selon les rites de la liturgie gréco-arabe.

C'est dans le cours du mois de septembre que l'église de Notre-Dame de Chartres voit le plus de pèlerins. Le 8 septembre, l'attention se porte d'abord sur les innombrables petits enfants apportés par leurs mères pour recevoir, au sanctuaire du Pilier, la bénédiction du chapelain et renouveler leur consécration à Marie. Cette année, les ecclésiastiques étrangers étaient peut-être plus nombreux qu'à l'or-

dinaire en ce même jour ; ils prévenaient l'ouverture du Congrés désireux de participer à la belle fête de la Nativité dans un des lieux les plus chers à Marie.

Pendant le congrés des œuvres ouvrières, ce fut comme une légion de prêtres qui chaque matin se succèdèrent aux douze autels de l'église supérieure et aux douze de la crypte. Il nous est difficile de choisir parmi les noms des ecclésiastiques qui représentaient la plus grande partie des diocèses de France ; plusieurs vicaires généraux, des chanoines, des religieux franciscains, dominicains, trinitaires, des aumôniers de l'armée et de la marine, nous apparaissaient ça et là au milieu des curés de notre diocèse ou d'une région limitrophe, et à côté de pieux *laïques*, pour la plupart hommes de la haute société, appartenant à différentes contrées de la France. Un chanoine de la Suisse, un belge, deux prêtres Italiens, un vicaire général du Canada, et d'autres sans doute que nous n'avons pas connus, représentaient les pays étrangers.

Les personnages éminents ont été, avec Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Chartres, S. G. Monseigneur Richard, archevêque de Larisse, coadjuteur de Paris ; S. G. Monseigneur Gout, évêque de Versailles ; S. G. Monseigneur de Ségur, chanoine évêque de saint Denis, Prélat de la maison de Sa Sainteté. Un autre prélat romain a été vu le dernier jour : Monseigneur Léon Maret, curé du Vésinet, au diocèse de Versailles.

Presque toutes les personnes dont nous venons de parler ont figuré à la procession aux flambeaux dont nous parlerons plus loin. Monseigneur de Versailles n'a pu rester pour cette cérémonie.

— *Ouvriers des Cercles catholiques.* — Toutes les manifestations chrétiennes qui viennent du peuple travailleur sont édifiantes à notre époque où tant d'efforts insensés et méchants voudraient l'éloigner complétement de la religion ; nous n'en avons jamais vu d'ausis touchante que celle dont Chartres a été témoin le dimanche 8 septembre.

MM. de Mun, deux nobles frères, nous ont amené ce jour-là, quantité d'ouvriers de leur cercles catholiques. Il y en avait environ huit cents, de Paris pour la plupart ; des membres des cercles de Versailles et d'Herblay les avaient rejoints en chemin ; d'autres d'Orléans étaient arrivés par une autre ligne à la gare de Chartres, point de départ commun pour la marche processionnelle de toute cette famille ouvrière vers notre magnifique cathédrale.

Les pèlerins avaient beaucoup prié en chemin de fer; la récitation du chapelet avait abrégé la longueur de la route ; on continuait de prier en traversant la foule émerveillée de l'attitude des pèlerins, de leur bon ordre sous les bannières, de l'air de satisfaction calme qu'exprimaient les physionomies.

Le clergé, venu à leur rencontre, chantait avec eux le *Magnificat;* leurs cantiques spéciaux nous ont plus émus encore à l'arrivée dans la Crypte où ils pénétraient si recueillis devant l'image miraculeuse.

M. le chanoine Bourlier, supérieur du grand séminaire, a dit la sainte messe ; Monseigneur de Ségur, était présent au sanctuaire. Avant la communion ce bien-aimé Prélat, inspirateur et propagateur de tant d'œuvres catholiques a commenté dans une pieuse allocution les paroles du célébrant : *Corpus domini*, etc. Les pèlerins se sont approchés ensuite de la sainte table ; on a compté cinq cent quatre-vingts communions. Quel admirable spectacle !

Rien que des hommes, des ouvriers, et à cette heure, après un tel voyage !

L'office terminé, et après un repas servi au séminaire, tous se réunissent de nouveau à l'évêché, sous la vaste tente dressée pour les séances générales du congrès qui commencera le lendemain de leur départ.

Nous nous sommes trouvés à peu près un millier sous cette tente. M. le comte Albert de Mun, député du Morbihan, ancien officier, allait faire entendre sa parole si chaleureuse, si pure, qui a l'honneur d'exciter les colères de la presse impie.

Le discours de M. de Mun a été souvent interrompu par des bravos enthousiastes. Il est difficile de mieux préciser qu'il l'a fait les conséquences du libéralisme économique ; la situation des patrons, qui ne cherchent pas à diriger dans la bonne voie ceux qu'ils devraient soutenir aux heures difficiles ; les tristes influences de la Révolution sur l'ouvrier qui demande aux grèves, aux coalitions ce que lui donnerait un ordre de choses plus chrétien ; le devoir des catholiques vis-à-vis de la réforme sociale, et en face des doctrines qui conduisent notre pays à sa perte.

Avec quels accents d'indignation l'orateur a repoussé l'accusation souvent portée contre les catholiques, de n'être que des agitateurs et des factieux, parce qu'ils s'intéressent aux souffrances du peuple !

Nous ne pouvons passer sous silence la péroraison de ce magnifique discours :

« ..... Ayons confiance en Dieu, dont nous voulons rétablir le règne ; ayons confiance dans notre cause, c'est celle du droit et de la justice ; c'est aussi celle de la France, car elle s'appuie sur la tradition nationale. (Applaudissements.)

La tradition ! Messieurs, où donc pourrais-je en évoquer les glorieux souvenirs plus dignement qu'au seuil de ce sanctuaire de qui l'illustre enfant de cette église de Chartres, le grand évêque de Poitiers (vifs applaudissements), saluant ici *dans toute sa majesté la prédestination catholique du peuple franc*, a pu dire qu'il est par excellence *le pèlerinage national?* Où donc pourrais-je mieux parler de notre confiance dans l'avenir de la nation que sur cette terre où tout son passé a marqué son empreinte, et que, depuis les âges reculés, la mère de Dieu semble avoir choisie entre toutes pour témoigner à notre patrie une singulière prédilection? (Vive émotion).

Ah ! Messieurs, que de souvenirs autour de nous ! et quelle émotion en approchant de ces lieux où nos ancêtres, mêlant à leur culte grossier le nom de la *Vierge qui devait enfanter*, semblaient instruits par un divin pressentiment des destinées promises à leur postérité ! Sorti de cette race ainsi marquée d'un sceau particulier, le peuple Franc poursuit à travers les âges sa mission providentielle, soit que l'envahissement du paganisme recule devant le vêtement sacré de la Vierge déployé comme un étendard, soit que, répondant à la voix de l'Eglise, sa fille ainée s'élance toute armée à l'avant-garde de l'Europe, vers cet Orient d'où elle ne veut plus désormais que son bras soit détourné, soit encore qu'au jour du sacre de Henri IV la définitive victoire du catholicisme sauve à la fois sa vocation chrétienne et son vieux droit national ! (Applaudissements répétés.)

Messieurs, toute notre histoire est écrite dans le sanctuaire de Chartres, et il semble que ce soit par une intention spéciale que Dieu nous a conduits ici dans les jours difficiles que nous traversons,

pour renouveler nos serments aux pieds de la Vierge Marie ! (Applaudissements.)

Tous les pèlerins de Chartres ont connu l'histoire de cette pauvre veuve qui redemandait à Notre-Dame son enfant disparu dans le gouffre d'un puits obscur et qui, tout à coup, l'aperçut rayonnant de vie à la place où il marchait naguère en avant du cortège sacré des gardiens du sanctuaire. France ! réjouis-toi comme cette femme. Tu étais veuve de ton renom et tu pleurais ton peuple englouti dans la nuit révolutionnaire ! Mais regarde ! la Vierge Marie te l'a rendu et le voilà qui passe tout rayonnant de force et de gloire, marchant comme autrefois à la tête des nations chrétiennes. (Applaudissements prolongés.).....

— Sous l'impression produite par cette éloquence, toute l'assistance se rend à l'église. Les huit cents ouvriers, bannières déployées, passent auprès de la Sainte-Châsse et vont saluer de leurs prières et de leurs cantiques Notre-Dame du Pilier. Enfin ils retournent à la Crypte ; là une allocution de Monseigneur l'évêque de Chartres et le salut du Saint-Sacrement terminent le pèlerinage.

La procession du 13 *septembre.* — La fête et toute l'octave de la Nativité de la Sainte-Vierge se sont passées avec de grandes satisfactions pour la piété chartraine. La soirée du 13 septembre a eu de particulières délices. M. le chanoine Codant, prédicateur de l'octave, a vu son auditoire, prendre des proportions extraordinaires, à cause de la présence des congressistes d'abord, puis de la foule des habitants qui voulaient visiter la Crypte illuminée. Le prédicateur avait sous les yeux au banc-d'œuvre les vénérés prélats nommés plus haut ; sa parole apostolique a été à la hauteur des circonstances.

Monseigneur l'archevêque de Larisse a présidé aux cérémonies qui ont suivi le sermon. Au salut du Saint-Sacrement, nous avons pu jouir une fois encore de l'effet grandiose du plain-chant exécuté par une forte masse de voix s'unissant à l'harmonie de l'orgue.

Le grand chœur capitulaire où se célébrait le salut était beau, magnifique. D'immenses lignes de lumières couraient le long du triforium, formaient un riche dessin ogival sous toutes les arcades, et, autour de l'autel, se détachaient à merveille sur un énorme massif de verdure. Le groupe célèbre de l'Assomption resplendissait au milieu de gerbes lumineuses.

Les étrangers, non accoutumés à l'éclat de nos cérémonies, se demandaient sans doute si l'église de Sous-Terre pouvait offrir un intéressant spectacle après celui de l'église supérieure. Beaucoup nous ont laissé voir leur surprise à leur descente sous les voûtes séculaires. Bien des fois nous avons essayé de décrire l'aspect de la Crypte avec ses lampes et ses girandoles, avec la projection des mille feux sur les fresques et autres œuvres d'art, avec la perspective de ses longues galeries et de ses gracieux autels.

Au milieu de telles ornementations réunies en vue de glorifier Notre-Dame, les cœurs s'épanouissent et personne ne peut assister silencieux au chant de l'*Inviolata* et des litanies.

La station devant l'autel *Virgini pariturœ* n'a pas été longue, une foule impossible à évaluer se pressait derrière le clergé pour circuler à son tour ; et la circulation sans arrêt d'un clocher à l'autre a duré près d'une heure. Durant le passage de ces flots de peuple, les cantiques en l'honneur de Notre-Dame de Chartres dirigeaient l'attention sur la Madone et excitaient à la prière.

Les hommes les plus déshabitués de l'église y reviennent en cette circonstance. Nous en avons reconnu plus d'un cette fois encore. Qaund nous les voyons passer, nous espérons de nouveau pour eux en Marie, refuge des pécheurs.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Plus d'une lettre nous est arrivée depuis le Congrès, exprimant la joie d'avoir vécu quelques jours auprès de Notre-Dame de Chartres. En voici une à insérer.

« Remerciement à Notre-Dame de Chartres !! Deux cent cinquante lieues faites en 28 heures de chemin de fer sans désemparer, ce n'est pas trop, pour glorifier Notre-Dame de Chartres, cette reine de tout amour, qui de tous temps a préservé les hommes de mille fléaux.

Pourquoi toutes les voix ne se réuniraient-elles pas pour lui chanter un cantique de reconnaissance !

Pèlerin à ce sanctuaire béni, il a fallu éprouver les joies si douces que la Vierge *de Sous-Terre* réserve à ceux qui sont venus l'invoquer.

La fatigue cède la place au contentement qu'on éprouve de contempler dans cette crypte antique, la Vierge, que les Druides saluaient de loin, comme la *réparatrice* du monde ! Hélas ! plus éclairés qu'eux, mais moins reconnaissants, il nous faut lui demander humblement pardon de ne pas assez comprendre le bienfait de sa puissance et de sa bénigne compatissance. Elle seule peut nous préserver de la colère si justement méritée de son divin Fils.

Qui pourra exprimer les suavités qu'elle répand dans l'âme du pèlerin qui l'invoque, du malheureux qui l'implore, de l'âme attristée qui la consulte !

Elle a moyen de remédier à toutes les douleurs !

Assurément il est bien permis d'aller visiter dans la capitale de notre chère France, les richesses de l'industrie ; mais combien différentes sont les émotions qu'on éprouve dans cet amas de toutes merveilles ! L'esprit humain est bientôt fatigué de tous ces prodiges, il finit par dire : C'est assez ; parce que l'étroitesse de notre nature ne peut s'élargir, pour contempler tout cela à la fois. En définitive le bonheur n'est point là.

On ne se lasse jamais au contraire de rester dans le sanctuaire de Marie. Le corps, l'esprit, le cœur y éprouvent un bien-être qu'on est heureux d'avoir rencontré. On répète avec conviction ! Il fait bon d'être ici.

J'ai éprouvé cet heureux état pendant les trois jours qu'il m'a été donné de rester à Chartres. J'étais venu remercier la Vierge pour des faveurs accordées à un enfant de douze ans ; et attiré à l'odeur des parfums toujours suaves de la Vierge, je lui consacre les restes d'une vie sacerdotale déjà longue.

Puisse-t-elle vouloir les accepter !

Il semble du reste que la Vierge communique aux habitants de Chartres un reflet de sa charité pour les hommes. On accueille le pèlerin avec joie, expansion. J'ai éprouvé de la part des Sœurs de Saint-Vincent et de Saint-Paul ces attentions délicates, exquises qu'on voudrait trouver partout et qui n'existent que quand l'idée de la foi les fait naître. La piété seule, la dévotion à la Vierge a le secret de procurer ici-bas un éclair de joie réelle avec la certitude de la trouver ailleurs, complète, durable. Un Pèlerin.

2. Depuis trois mois, je cherchais une place d'où dépendait mon avenir. J'ai eu la pensée de demander une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, et, quelques jours après, on m'appelait à une position selon mon désir et mon besoin. (M. G., diocèse de Besançon).

3. Je vous ai demandé des neuvaines à plusieurs reprises pour quantités d'enfants de notre paroisse, une maladie épidémique menaçant de faire bien des victimes. La main maternelle de Notre-Dame de Chartres s'est montrée sur nous ; parmi tant d'enfants malades un seul a succombé.

(Sœur de St-Paul de Chartres, supérieure à M., diocèse de Blois).

4, Gloire à Marie ! La personne bien dangereusement malade que j'ai fait recommander, a échappé au péril, grâce à la protection de Notre-Dame de Chartres. (B. de M., diocèse du Mans).

5. Dans l'intervalle d'un mois, Notre-Dame de Chartres nous a obtenues, au Mans, deux guérisons étonnantes, particulièrement celle d'une jeune enfant qui avait été à l'extrémité. Les parents l'ont vue revenir promptement à la santé après la demande de neuvaine ; ils témoignent leur reconnaissance. (J. P., au Mans).

6. Rendons grâces à Dieu ! Les prières faites à Notre-Dame de Chartres ont eu un plein succès. Cette bonne Mère est venue en aide dans l'affaire que je vous avais si instamment recommandée. Au moment le plus inattendu, Dieu qui peut tout a amené des circonstances hors de toute prévision humaine qui ont renversé tous les mauvais desseins si habilement conduits sur la personne que l'on voulait perdre. Elle est sauvée !...

(X. de Br., au diocèse de Tulle.)

7. Mon mari a été victime d'un accident qui nous a mis dans un grand émoi. Voyant le triste état où il se trouvait, j'ai crié plusieurs fois : Notre-Dame de Chartres au secours ! et j'ai promis une messe d'action de grâces si le mal s'arrêtait. Les suites du mal en effet n'ont pas été telles qu'on pouvait les craindre ; et le mieux a été soudain. (T. de D., diocèse de Besançon.)

8. Je vous prie de vouloir bien faire remercier Notre-Dame de Chartres, du succès que nous avons obtenu aux examens. C'est la huitième fois que cette bonne Mère nous est favorable en pareille circonstance.

(S. E., religieuse de l'Imm.-Conc., de Nogent-le-Rotrou, à Lisieux, diocèse de Bayeux).

9. Je me suis trouvé beaucoup mieux après une neuvaine faite à Notre-Dame de Chartres. Je tiens à accomplir ma promesse de faire publier dans la *Voix* cette grâce obtenue après tant de souffrances. Gloire soit rendue à notre bonne Mère qui a eu pitié de moi !

(D'A. de D., diocèse de Chartres.)

— Une bonne nouvelle pour l'honneur de l'Église de Chartres. - Au mois d'août dernier, deux prêtres du diocèse de Chartres ont été subir à Rome les examens pour le doctorat en théologie. Ce sont : M. l'abbé Joseph Piau, professeur de théologie morale au grand-séminaire de Chartres, et M. l'abbé Renard, professeur de théologie dogmatique au même établissement. Tous les deux ont obtenu un plein succès, et le grade leur a été conféré selon l'usage. Son Eminence le cardinal di Pietro donna aux lauréats les insignes de leur nouvelle dignité en prononçant les prières à cela destinées ; ils prononcèrent

à genoux la formule de la profession de foi de Pie IV et on les fit asseoir au milieu des douze docteurs qui avaient assisté aux examens.

On espère que l'exemple de nos deux professeurs de théologie sera suivi par d'autres ecclésiastiques du diocèse de Chartres. Les grades théologiques ont toujours eu une grande importance aux yeux de l'Eglise ; sans doute l'université catholique de Paris sera bientôt en mesure d'ouvrir des cours et de donner des titres aux étudiants des sciences sacrées.

— *Mignières.* — Le pèlerinage de Notre-Dame de la Salette en l'église de Mignières près Chartres a été bien suivi, le 19, jour anniversaire de l'Apparition. Un certain nombre de personnes de Chartres y ont participé.

— *Nominations.* — M. l'abbé Guérin Louis, précédemment curé d'Intreville, est maintenant curé de Chaudon. — M. l'abbé Thibault, ancien vicaire d'Anet, est curé de Meslay-le-Vidame. — M. l'abbé Bailleau, précédemment curé de Favières, est curé de Saint-Denis-des-Puits. — M. l'abbé Pardos, professeur à la Maîtrise, est nommé vicaire de Saint-Aignan. — M. l'abbé Guérin, vicaire de Saint-Aignan, est nommé vicaire de la Cathédrale.

M. l'abbé Robé, vicaire de la Cathédrale, vient d'être nommé par le Gouvernement aumônier de seconde classe à l'Ecole Normale. Les fonctions qui ont pour but l'enseignement religieux des instituteurs de tout un département sont, on le sait, d'une très-grande importance ; M. l'abbé Robé, dont la paroisse de Notre-Dame a su, depuis douze ans, apprécier le zèle et les talents, s'était dévoué à ces fonctions avec un remarquable succès, tout en continuant à remplir, avec l'activité qu'on lui connaît, le laborieux ministère du vicariat de Notre-Dame. Sentant que ce cumul était au-dessus de ses forces, il a demandé à son évêque de ne conserver que la charge d'aumônier à l'Ecole Normale ; Monseigneur a bien voulu acquiescer à sa demande.

BIBLIOGRAPHIE

— LE GRAND PÉRIL DE L'EGLISE DE FRANCE AU XIXe SIÈCLE DIMINUTION DES VOCATIONS SACERDOTALES *par M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans*, avec une carte teintée indiquant la géographie et la statistique de la diminution des vocations sacerdotales, une brochure in-8° de 200 pages. (Se vend à Paris, librairie Poussielgue, rue Cassette, 15, et chez tous les libraires de France. 1 fr. 50.

— **La Petite Lyre de Notre-Dame de Chartres.** — N° 1. Le Miserere du Sacré-Cœur. — N° 2. Ave maris stella de Pèlerins. — N° 3. Le chant de la Croisade. — N° 4. Les Echos de Béthléem. — Paroles et musique, 0 fr. 05 l'exemplaire. — S'adresser an concierge de la Maison des Clercs de Notre-Dame.

OCTOBRE 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1878.

Chaque semaine, ind. pl. pour les associés de la commun. réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion de la pr. : *En ego.*

1er oct,. mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du St Cœur de Marie. (j. au ch.).

2, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les scap. bleu et du du Carmel ; 2° pour la Ste Enfance.

3, jeudi — Ind. pl. p. la récitation devant le Saint Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi. — Ind. pl.: 1° les Tert. Fr.; 2° pour la Confrérie du Cœur de Jésus; 3° pour le scap. rouge.
5, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap, bl. (moyennant visite à la Ste V. — (j. au ch.).
6 dimanche. — Indulg. plen.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scapul. bleu; 3° pour le rosaire ; 4° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.
7, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales; 2° pour la Propag. de la Foi. (j. au ch.).
8, mardi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit quot. de la pr.: *Angele Dei*. (j. au ch.).
9, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph, (merc. au ch.).
10, jeudi. — Indulg. pl. p. l'Apostol. de la prière. (j. au ch.).
11, vendredi. — Indul. plen. p. le scap. rouge.
12, samedi. — Indul. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom au scapul. bleu. (comme au 5 octobre. — j. au ch.).
13, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du trisagion: *Sanctus;* 3° et des actes de Foi, d'Esp. et de Charité. (j. au ch.).
14, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de S.; 2° p. la Prop. de la Foi. (j. au ch.).
15, mardi. — Indul. pl, pour l'Arc. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
16, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
17, jeudi. — Ind. pl. pour la Confr. du Cœur de Jésus. (j. au ch.).
18, vendredi. — Ind. pl.: p. le scap. rouge.
19, samedi. — Ind. plén. 1° p. les Tert. Franc.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 5 octobre. — (j. au ch.).
20, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quotid. du chapelet brigitté. (j. au ch.).
21, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
22, mardi. — Indul. pl. pour la récit. quot. de la prière: *Doux Cœur de Marie*. (j. au ch.).
23, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph. (mercr. au ch.).
24, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. de la prière: *Loué et remercié*. (j. au ch.).
25, vendredi — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge.; 2° p. l'Apostolat de la prière. (vend. au ch.).
26, samedi. — Ind. plen. 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 5 oct. — j. au ch.).
27, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus*. (j. au ch.).
28, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuv. de St Franç. de S.; 2° p. l'Arch. de St Joseph ; 3° pour les poss. d'objets indulg.
29. mardi. — Ind. pl. p. la réc. quot. du chap. de l'Im.-Conc. (j au ch.).
30, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
31, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. du *Memorare*. (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

11e NUMÉRO — LA VOIX — NOVEMBRE 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

UN GRAND SERVITEUR
des âmes du purgatoire.

Au commencement de ce mois consacré à rappeler le souvenir des défunts, il nous a semblé qu'entretenir nos lecteurs d'un saint prêtre tout dévoué aux pauvres âmes de purgatoire, serait répondre aux aspirations de leur piété, et leur fournir un exemple bien capable de ranimer leur dévotion envers les *trépassés*.

Avant de recevoir les ordres sacrés, le comte de Malet, c'est le nom de cet homme de Dieu, avait brillamment servi dans la grande armée. Son courage lui valut à *Iéna* la croix de la Légion d'honneur ; sur le champ de bataille d'Eylau, il dut à une protection miraculeuse de la très-sainte Vierge, d'échapper à une mort certaine. Prisonnier sur parole, son premier soin en rentrant dans ses foyers fut de remplir la promesse qu'il avait faite, au moment du danger, de s'approcher des sacrements, et de remplir les obligations que la sainte Eglise impose à tous les chrétiens.

M. de Malet épousa, en 1810, Mlle de Jumilhac qui le rendit père d'une charmante petite fille ; ce cher ange fut enlevé à son amour, par d'horribles convulsions, à l'âge de 18 mois.

Le Seigneur préparait ainsi cette âme généreuse à un sacrifice encore plus douloureux... Après l'holocauste de l'enfant, il lui demanda celui de la mère... Et le 6 janvier 1816 une nouvelle tombe s'ouvrait pour y recevoir les restes mortels de sa pieuse et jeune compagne... elle n'avait pas encore achevé sa 23e année, mais par ses vertus elle était mûre pour le ciel.

Cette fin prématurée brisa le cœur de M. de Malet, il se sépara dès lors entièrement du monde pour vivre seul avec sa

douleur, ou pour mieux dire seul avec son Dieu ! Sa prière était continuelle... Chaque jour il se dirigeait vers le cimetière... Là il croyait retrouver l'épouse chérie qu'il avait perdue, là aussi sa pensée se dirigeait vers ces lieux de souffrances où tant d'âmes gémissent dans des supplices dont tous les maux de la terre réunis ne sauraient donner une idée. Le désir de contribuer à leur délivrance s'alluma dans son cœur, et à la lueur de cette flamme sainte les fonctions sublimes du prêtre, offrant chaque jour l'adorable victime pour les vivants et pour les morts, lui apparurent dans toute leur divine majesté... M. de Malet, répondant à cet appel de la grâce, entra au séminaire d'Issy. Il avait auparavent suspendu son épée et son anneau de mariage, aux murs du béni sanctuaire où l'on vénère N.-D. de Paix (1), établissant ainsi Marie dépositaire et gardienne de la promesse qu'il faisait en ce jour, de ne plus aimer et servir que son divin Fils.

M. de Malet se montra, malgré ses trente-deux ans et ses habitudes du monde, le séminariste le plus obéissant, le plus soumis, le plus fidèle au règlement. Par malheur son déplorable état de santé le força de quitter le séminaire n'étant encore que sous-diacre ; un peu d'amélioration s'étant fait sentir après l'hiver de 1821, il fut ordonné diacre aux quatre-temps de la Trinité mais ses forces déclinant de plus en plus, il dut renoncer, pour le moment, à terminer ses études théologiques et se résigner à voir reculer encore l'instant solennel où il pourrait célébrer les saints mystères.

Plusieurs années s'écoulèrent pendant lesquelles Dieu sembla le rendre incapable d'autre chose que de souffrir; et pourtant à cette époque Il manifesta ses desseins sur son serviteur en le chargeant d'une œuvre qui devint la principale occupation du reste de ses jours, et l'objet de ses constantes sollicitudes. Cette œuvre devait être la manifestation sensible des sentiments de compassion dont il était rempli pour les pauvres âmes du Purgatoire et en particulier pour « *celles que la confiscation des biens ecclésiastiques avait privées du bénéfice des fondations*

(1) Cette statue donnée aux capucins par le père Ange de Joyeuse, est maintenant placée dans la chapelle des religieuses de l'Adoration des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, rue de Picpus, à Paris.

pieuses faites en leur faveur. » Hélas ! disait-il d'un ton ému « il y a eu des dédommagements pour toutes les personnes qui ont été lésées dans leurs biens à cette époque néfaste, *elles seules n'ont point reçu d'indemnité...* »

Nous allons voir ce qu'il fit pour compenser ce que ces chères indigentes avaient perdu.

Pendant son séjour au séminaire M. de Malet s'était intimement lié avec deux ecclésiastiques d'une grande piété et animés d'un zèle ardent pour l'amélioration de la classe ouvrière.

L'un de ces bons prêtres, une fois rentré dans sa province, y établit une congrégation religieuse ayant pour but de recueillir des jeunes filles d'une douzaine d'années, et de les former à des travaux manuels qui les rendraient propres à devenir un jour de laborieuses domestiques, d'habiles ouvrières et par dessus tout de bonnes chrétiennes. Ce plan de la charité étant réalisé, le fondateur ne trouva rien de mieux que d'envoyer à Paris une novice de *Notre-Dame de Lorette,* son nouvel Institut, avec sœur Marie de Lorette, religieuse du plus grand mérite, afin d'établir une maison dans la capitale; le tout sur les deniers de la Providence.

Décrire toutes les tribulations de M. de Malet et de sa digne coopératrice pendant le cours de cette fondation, serait chose impossible dans une si courte notice : disons seulement qu'à la suite de bien des conflits et de pénibles perplexités, l'humble Congrégation de *Sainte-Marie de Lorette,* séparée du tronc primitif, fut soumise à l'archevêque de Paris qui lui donna pour supérieur M. de Malet. C'est de ce digne prêtre, élevé enfin au sacerdoce, qu'elle reçut ses règlements définitifs, qui ont pour double objectif le soulagement des âmes du Purgatoire par l'abandon total des bonnes œuvres que fait chaque religieuse en leur faveur, et l'éducation de jeunes personnes honnêtes et pauvres destinées à l'humble condition de filles de service. L'admission de ces jeunes personnes doit se faire *à titre gratuit,* autant que la position pécuniaire de l'établissement peut le permettre. Les religieuses sont de plus autorisées à recevoir gratuitement pour honorer d'une manière spéciale l'enfance de Marie, une enfant *de Providence*, âgée de douze ans, elle s'ap-

pelle l'enfant de la Sainte Vierge, porte un ruban bleu en écharpe qui la distingue des autres ; le jour où elle a ses 15 ans accomplis, elle cesse de s'appeler enfant de la Sainte Vierge ; son ruban distinctif est suspendu au cou de sa bonne mère, qui protège l'ouvroir, jusqu'à ce qu'une autre la remplace. Le *présent* de leurs filles adoptives n'est point la seule préoccupation des religieuses de *Sainte-Marie de Lorette* [1], elles songent aussi à leur *avenir*. Cinq pour cent du produit des ouvrages est placé dans une caisse, dite de la Sainte Vierge, dont la supérieure et une enfant de la maison ont une clef. Quand une élève sort avec de bons témoignages de ses maitresses, on lui fournit d'après l'avis de ses compagnes, réunies en Conseil, ce dont elle peut avoir besoin ; si l'une d'elles, placée dans le monde, tombe dans le besoin, cette caisse lui sera encore ouverte pour lui fonrnir un secours.

La dévotion aux âmes du Purgatoire est devenue à Sainte-Marie de Lorette une tradition de famille, et, si on y récite pour elles bien des prières, bien des chapelets ; si l'on y pratique bien de secrètes mortifications, en retour élèves et maîtresses s'adressent en toute confiance à ces amies de Dieu pour obtenir ce dont elles ont besoin : et, il faut le dire, elles sont toujours exaucées : car si ces chères détenues, ne peuvent rien pour elles-mêmes, leur intercession, en faveur de leurs bienfaiteurs de la terre, est d'une grande efficacité ; admirable va-et-vient de secours réciproques, dont le protestantisme, de sa main glaciale, a voulu arrêter l'élan ; mais que l'église catholique présente comme un dogme consolateur au cœur de ses enfants.

M. de Malet, afin de rappeler sans cesse à ses religieuses la fin de leur institut relativement aux âmes des trépassés, fit placer dans leur chapelle deux tableaux noirs sur lesquels on traça en lettres d'or, les inscriptions suivantes :

« C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts...... » (Liv. des Macch.)

« Les œuvres de cette Maison sont offertes pour le soulagement des âmes du purgatoire dont la délivrance peut se trouver retardée par l'anéantissement des fondations de France. »

(1) Cette communauté s'est réunie depuis peu d'années aux Oblates de St François de Sales dont la maison mère est à Troyes.

La direction de sa communauté, celle des personnes qui l'avaient choisi pour guide dans le chemin de la vertu, le catéchisme des enfants, tels étaient les pieux labeurs auxquels M. de Malet se livrait avec persévérance ne pouvant s'adonner à un ministère plus actif. Visité par de continuelles souffrances, il avait une immense compassion pour celles des autres, et un art tout particulier pour consoler la douleur !

Ce digne prêtre mourut saintement le 26 août 1843, âgé de 59 ans.

N'est-il pas permis de croire que celui qui consacra la plus grande partie de sa vie au soulagement des âmes détenues dans le Purgatoire, n'en connut après sa mort pas les indicibles tourments. Aussi, en lisant son édifiante histoire, (¹) on est bien plus porté à l'invoquer qu'à prier pour lui !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
Coup d'œil sur leur histoire
(Suite et fin).

La série d'années dont l'histoire nous reste à parcourir, va de 1838 jusqu'à nos jours ; elle est riche en faits glorieux pour l'Institut du Vénérable de la Salle.

Nous voyons d'abord le nouveau supérieur général occupé à la fondation d'écoles normales, et à l'organisation des pensionnats. Les pensionnats tenus par les Frères avaient été nombreux avant la Révolution ; J.-B. de la Salle en avait compris l'utilité; leur disparition comme celle d'une foule d'autres écoles était inévitable à l'époque terrible qui vint comme enténébrer la France et que certaines gens saluent avec un incroyable aplomb comme une date de régénération pour le monde. Les Frères ont rétabli leur premier pensionnat à Béziers en 1840, et maintenant ils en comptent une cinquantaine sous leur direction.

C'est aussi en 1840 que le dévouement des Frères fut sollicité en faveur des prisonniers ; ils leur enseignèrent le catéchisme ; les succès obtenus firent oser davantage, l'année sui-

(1) Le modèle pour tous ou Vie du comte de Malet. Chez Haton, 33, rue Bonaparte, Paris. Prix : 4 francs. — On peut demander ce livre au premier monastère de la Visitation, rue d'Enfer, 70, Paris.

vante un service de surveillance leur fut confié dans la maison centrale de Nîmes, et l'on n'eût qu'à se féliciter de leur influence sur le moral des détenus. Aussi le gouvernement leur proposa-t-il bientôt les mêmes fonctions dans les maisons centrales de Fontevrault, de Melun et d'Aniane. Après de longues et mûres réflexions, en 1844, le chapitre de l'Institut autorisa le supérieur général à accepter pour ses religieux cet emploi méritoire aux yeux de Dieu ; ministère pénible à la nature, mais souvent aussi consolant pour la foi. En réveillant le sentiment chrétien du prisonnier, les Frères reformaient plus aisément l'homme ; leur chapelet remplaçait avantageusement le sabre des gardiens; ils eussent réussi bien mieux encore, si, dans les mêmes maisons, l'étendue de leurs droits n'eût été limitée par ceux d'une autorité laïque qui s'exerçait parallèlement à la leur. Ce genre de mission fut de trop courte durée ; les Frères durent y renoncer en 1848.

A cette date pourtant il n'y eut point d'hostilités contre leurs communautés et leurs écoles. L'immense majorité de l'Assemblée constituante était animée d'un trop bon esprit pour leur causer dommage ; les Ministres songeaient aux vrais intérêts de l'enseignement populaire ; les religieux instituteurs devaient donc être respectés.

On ne fut pas étonné de voir le Frère Philippe membre de la commission extra-parlementaire, qui préparait la loi sur la liberté d'enseignement. Certes il faisait là bonne figure, cet homme si versé dans toutes les questions d'écoles primaires, ami si intelligent et si sincère de la jeunesse chrétienne ; la loi de 1850 a porté, sur plusieurs points, l'empreinte de ses conseils.

Une décoration lui fut offerte comme témoignage de l'estime publique ; il en déclina l'honneur, comme il l'avait fait déjà sous le règne de Louis-Philippe.

Au lieu de cette croix refusée par son humilité, le supérieur général en attendit d'autres réservées à son courage ; elles ne tardèrent pas à venir.

Quel sujet d'inquiétudes et de luttes que la question de rétribution scolaire, imposée par le décret impérial du 31 décem-

bre 1853 et l'instruction ministérielle du 31 janvier suivant ! « On attribuait alors à la gratuité le succès des écoles chrétiennes, et on pensait qu'un changement sur ce point profiterait aux écoles de l'Etat. » Aujourd'hui le parti radical veut supprimer dans ces dernières la rétribution scolaire, et ce plan, contraire à celui d'autrefois, poursuit cependant le même but : la guerre aux établissements congréganistes. On veut attirer les enfants dans les écoles laïques communales, bientôt les forcer de s'y rendre, et après imposer des programmes où la religion aura tout à perdre.

Le Frère Philippe, soutenu par les chapitres généraux, repoussa tant qu'il put une innovation qui dérogeait à sa règle deux fois séculaire. Enfin, en 1861, à bout d'expédients et menacé d'une rupture éclatante avec le gouvernement, l'Institut céda, en prenant des mesures pour que les vœux de pauvreté fussent gardés intacts ; il fut convenu que la perception et la comptabilité des rétributions scolaires ne regarderaient que les conseils municipaux.

Une autre question non moins grave vint en 1866 créer des embarras nouveaux. Une interprétation singulière et inattendue donnée par le Ministre de l'Instruction publique à un texte de la loi de 1850, supprimait pour un grand nombre de Frères la dispense du service militaire. Puis, l'année suivante, les jeunes religieux de la congrégation étaient menacés de l'obligation de prendre part aux exercices et manœuvres de la garde nationale. La perturbation jetée dans toutes les communautés, le danger permanent pour la persévérance des novices, c'était la conséquence nécessaire de pareilles mesures. Les plaintes du Frère Philippe aboutirent, le 1er février 1868, au résultat qu'il désirait; tout fut rétabli dans l'ordre primitif par une modification des anciennes ordonnances. Après la guerre de 1870, même cause d'anxiétés, mêmes réclamations ; les notes et les mémoires présentés par le supérieur général à la Chambre eurent pour effet un paragraphe introduit dans la loi ; dispense du service militaire était accordée à tous *les membres et novices de l'Institut* qui se consacrent pendant dix ans à l'enseignement dans un établissement quelconque de leur congrégation.

Dans les deux cas dont nous venons de parler, les discussions des Chambres sur la situation des Frères donnèrent lieu à de remarquables discours qui vengent l'Institut contre l'ingratitude de mauvais Français, en faisant ressortir le dévouement perpétuel, désintéressé et souvent héroïque de ses membres au bonheur de leurs compatriotes.

Les œuvres des Frères ne sont-elles pas connues de tout le monde ? Sans parler de leurs écoles, principal objet de leur mission, quel homme de cœur peut observer, sans un redoublement de sympathie pour eux, leur action dans le patronage des apprentis, les cercles militaires, les orphelinats, les colonies agricoles, les sociétés de secours entre ouvriers. Où un enfant, un adolescent, un homme du peuple, demandent protection pour vivre honnêtes et chrétiens, le concours des Frères semble tout naturel.

A Paris, deux établissements suffiraient à faire apprécier de tels maîtres : 1° Celui de la rue Saint-Antoine, demi-pensionnat à l'usage des classes moyennes de la société, cercle de jeunesse fréquenté par les commerçants, les chefs de bureaux, les chefs de divers services, etc. — 2° L'Œuvre dite de Saint-Nicolas, rue Vaugirard, qui a ses ramifications à Issy et à Igny. Cette œuvre qui a commencé par la réunion de sept enfants pauvres sous la garde d'un ouvrier dans une mansarde du faubourg Saint-Marceau, a été fondée, en septembre 1827, par Monseigneur de Bervanger à qui s'associa bientôt l'admirable comte Victor de Noailles. En 1859, les Frères succédaient à ces deux personnages dans la direction de l'établissement déjà en voie de prospérité. Les trois maisons de Vaugirard, d'Issy et d'Igny occupent aujourd'hui au moins cent trente maîtres ; la première compte un millier d'élèves répartis entre des ateliers de tout métier ; la seconde en a environ neuf cents, tous jeunes écoliers de sept ans jusqu'après la première communion ; la troisième en a deux cents employés aux travaux de culture ; quelles bonnes recrues toujours renouvelées pour l'armée des travailleurs qui devront être des soutiens de l'ordre social par cela même que les enfants ont grandi dans la pratique et l'amour de la religion !

Nous pourrions signaler encore d'autres fondations réalisées par l'Institut pour le soulagement de la misère ou l'extinction de l'ignorance. Par exemple que n'a-t-il pas fait depuis 1847 pour l'instruction des enfants sourds-muets ou aveugles ! Quels n'ont pas été, selon son système nouveau, les heureux résultats du mélange de ces petits infortunés avec les entendants et les voyants, pour un enseignement simultané !.....

Ce n'est pas seulement en France que les disciples du Vénérable de la Salle opèrent ainsi le bien sur une vaste échelle. Là, en 1873, la statistique signalait plus de huit mille Frères avec plus de trois cent douze mille élèves, distribués entre neuf cent quarante cinq établissements. En dehors de notre patrie aussi et sous toutes les zônes, Dieu bénit leurs travaux. Ainsi en est-il aux lieux les plus fréquentés de l'Italie, de la Suisse, de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche ; Rome a ses Frères depuis le commencement de la congrégation.

On les rencontre à Constantinople, à Alexandrie et au Caire. A Smyrne, leurs écoles gratuites et leur pensionnat sont florissants. Que de victimes a faites parmi eux depuis 1816 le climat de l'île de la Réunion et de l'île Bourbon ! Il y a douze ans qu'ils catéchisent Madagascar. En Tunisie, le Bey leur a donné une maison ; ils enseignent au lieu qui vit mourir Saint Louis.

Ils sont nombreux dans les Indes et en Cochinchine où nous les trouvons dans les mêmes stations que nos sœurs de Saint-Paul de Chartres.

Introduits au Canada, en 1838, par Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, chanoine d'honneur de Chartres, ils s'y multiplièrent étonnamment ; vingt-trois ans après, leur famille religieuse était composée, en cette région, de 368 Frères et de 74 novices, avec 24,532 élèves ; en 1863, ils y étaient distribués en deux provinces : celle du Canada et celle des Etats-Unis où le Frère Patryck a établi avec tant de succès, et au grand déplaisir des protestants, le *protectory*, patronage des enfants catholiques abandonnés. Dans l'Amérique, ils sont descendus jusqu'à l'Equateur, en 1863.

Tout près de nous, en Belgique, ils ont pu résister aux vexations des prétendus libéraux, moyennant l'appui des bons

catholiques dont la générosité les aidait à créer des établissements libres, quand les municipalités leur fermaient les écoles communales. Ils ont plus de quinze mille élèves en Belgique et l'on a cité avec force éloges leur école normale de Carlsbourg.

A Alger, leur premier établissement date de 1854, et tout de suite ils s'acquirent l'estime de toute la population, estime dont il n'ont cessé de jouir. Ce qui n'empêcha pas le conseil municipal d'Alger de voter leur suppression après le 4 septembre 1870. A cette décision illégale, inique, il n'y eut que deux opposants... un juif et un musulman !! Les conseillers d'alors étaient vraiment trop pressés d'offrir des holocaustes à la République naissante. A Oran, à Tlemçen et à Constantine, on suivit l'exemple du chef-lieu de la colonie. Après nos élections générales de février 1871, le nouveau gouverneur fit rentrer les religieux instituteurs dans la plénitude de leurs droits.

Telle est la liste des centres principaux de résidences où sont fixés les Frères des écoles chrétiennes. Si incomplète qu'elle puisse être, elle montre que la divine Providence leur a donné de planter leur tente partout où il y a des conquêtes à faire parmi les âmes au profit du catholicisme.

Ils ont été constitués les auxiliaires du clergé, ils sont partout les aides des missions, missionnaires eux-mêmes ; ce n'est pas assez dire pour leur gloire ; ils ont eu leurs martyrs, au moins dans le sens large de ce mot. Nous ne parlons pas seulement des victimes de la grande Révolution. Une époque encore bien rapprochée de nous a vu plusieurs d'entre eux trouver une mort cruelle mais sainte dans l'exercice d'une héroïque charité.

Beaucoup d'articles de journaux, et plus tard un livre fort important (1), ont été écrits sur la conduite des enfants du Vénérable de la Salle en 1870 et 1871. Habitués à la vie de sacrifices pour autrui, ces hommes-là étaient tous prêts à l'immolation pour la France quand leur supérieur général leur donna le signe de l'entrée en lice, partout où il y avait à souffrir et à alléger des souffrances. Ils se répandirent sur les champs de bataille et toutes leurs maisons devinrent des ambulances.

(1) Le livre de M. J. d'Arsac, intitulé : *Les Frères des écoles chrétiennes pendant la guerre de* 1870-1871, a paru, en 1872, à la librairie Curot, 22, rue St-Sulpice ; c'est un bel in-8° orné de 16 gravures.

Que de fatigues jour et nuit, à la recherche des blessés et des morts ! que de larmes sur le lit des malades qu'ils consolaient ou sur les tombes qu'ils furent souvent seuls à fermer ! Plusieurs moururent du mal qu'ils avaient soigné dans les autres ; ainsi le frère Bénonien à Réthel et le frère Hion à Falaise. Comment taire le nom du frère Néthelme, atteint par une balle et frappé à mort à la bataille du Bourget, pendant qu'il remplissait son office de brancardier pour l'amour de Dieu ! On se rappellera longtemps ces bons religieux portant sur la soutane le brassard et la croix rouge, bravant les dangers avec cette résolution qu'exprimait un jeune frère dans une correspondance. « Nos braves soldats donnent leur vie pour la patrie ; j'offre volontiers la mienne pour les soulager, et surtout pour aider à bien mourir ceux qui seraient mortellement atteints. »

On comprend que de pareils chrétiens avaient bien mérité la haine des agents de la Commune et par conséquent la prison réservée aux otages. Onze frères de Saint-Nicolas de Paris, et huit de Saint-Nicolas d'Issy avec vingt employés de leur maison furent renfermés à Mazas, et c'est au sortir de cette geôle que le frère Néomède Justin fut tué auprès d'une barricade.

Il fallait au supérieur général, à ce vieillard si tendre et si fort, des grâces de circonstances, un secours divin tout spécial, pour résister aux coups successifs que tant de calamités portaient à son âme. Il avait depuis si longtemps l'initiative et la direction générale des grandes œuvres de l'Institut, et les événements lamentables auxquels il assistait lui donnaient un tel surcroît de sollicitudes !

Il devait bientôt en voir la fin ; mais avant les joies du ciel, le Seigneur lui accorda sur la terre une consolation ; celle de son cinquième voyage à Rome. S'y étant rendu en 1873, pour demander la béatification du vénérable de la Salle, il fut accueilli par Pie IX avec des marques exceptionnelles de bienveillance. Son pélerinage ne se termina point sans de nouvelles bénédictions données à l'Institut ; après cela il pouvait trépasser en paix. A peine de retour à Paris, il s'en alla vers Dieu, le 7 janvier 1874, laissant après lui un deuil immense.

Il eut pour successeur le frère Jean Olympe, aussi de sainte mémoire, et dont le décès prématuré affligea vivement l'Institut. La charge de supérieur fut confiée alors au digne frère Irlide; les circonstances actuelles, certes bien pénibles pour tout sincère ami de l'Église, mettent en relief les hautes qualités de ce saint religieux versé tout particulièrement dans la connaissance des lois.

Les Frères des Écoles chrétiennes ont en lui un ferme soutien. Leur confiance repose sur Dieu même. Nous ne pouvons croire que les Frères seront submergés par la tempête révolutionnaire. La persécution passera, et ils resteront pour former les jeunes chrétiens de l'avenir. Ils demandent cette grâce par l'intercession de leur vénérable fondateur, et des saints religieux qui les ont précédés au séjour de la récompense. Nous la demandons avec eux par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, dont le culte est en grande faveur dans leur Congrégation, grâce sans doute à la dévotion filiale de plusieurs enfants de Chartres, devenus membres du pieux Institut. Parmi ceux-là nous aimons à nommer, en finissant notre article, un ancien du régime, feu frère Calixte, originaire de Lucé (près Chartres), qui pendant un demi-siècle, a honoré la Congrégation par ses vertus et ses talents administratfs aux côtés du frère Philippe, et a suivi de si près dans la tombe cet intime ami.

L'abbé GOUSSARD.

LA SOUTANE NEUVE [1]

(Suite et fin)

Du presbytère de l'abbé Michel, Bidard se rendit chez Bricou, et le trouva assis tristement près du cadavre de son beau-père « Jette de l'eau bénite sur le vieux » lui cria-t-il, « vois-tu, on le conduira à l'église, j'ai été un vaurien, un imbécile, mais je ne serai pas un ingrat. »

« Sais-tu ce que faisait notre curé pendant que j'allais l'insulter bêtement chez lui ? ce *calotin-là* comme vous appelez les prêtres, il donnait cette friperie noire à la Madeleine pour habiller ses petits, et pendant que je bambochais chez Turlure (le cabaretier *du chat qui renifle*), il envoyait du pain pour les moutards et du vin pour le vieux que je laissais crever de faim...... Que dis-tu de cela, toi ?

(1) D'après Mahon de Mohagan.

Nous avons beau faire nos embarras et blaguer la calotte, ces gens-là valent mieux que nous. » Bricou pleurait.

Quant au tailleur ahuri de tout ce qui s'était passé devant lui depuis une heure, il jeta machinalement de l'eau bénite sur le corps et s'en alla soucieux en se disant « le charron est devenu fou. » « Quant au curé avec toutes ses charités il n'aura jamais *de quoi* pour payer sa soutane, aussi qu'il l'attende s'il le veut, mais il ne l'aura pas ! ! »

Le surlendemain le beau-père de Bricou était porté à l'église, puis au cimetière : La femme et les enfants suivaient vêtus de deuil. L'ouvrier assistait aux funérailles, il avait l'air profondément attristé et recueilli. Il pria à deux genoux sur la tombe, et revint en donnant le bras à sa femme, que depuis si longtemps il avait délaissée. Un pareil résultat valait bien une soutane neuve : c'est ce que pensait le bon curé, d'ailleurs il comptait tellement sur les promesses de Bridard qu'il vit arriver sans crainte le moment solennel de la venue de Monseigneur.

Donc, paré de son meilleur surplis, accompagné du maire et des notables de l'endroit, l'abbé Michel alla au devant de sa Grandeur; l'Evêque se dirigea vers l'église bénissant les villageois qui saluaient et s'agenouillaient sur son passage : car le mal n'était pas profond dans cette petite paroisse, et les ricanements partis *du chat qui renifle* ne rencontrèrent point d'écho parmi cette foule fière et heureuse de posséder son premier pasteur.

La cérémonie fut des plus touchantes ; l'abbé Michel trouva dans son cœur de ces accents irrésistibles qui subjuguent les âmes, et leur font comprendre et goûter les grandes vérités de la foi, l'auditoire était profondément impressionné, et, à plusieurs reprises, on vit l'Evêque faire de la tête un signe approbatif.

Quand la cérémonie fut terminée le Pontife, entouré du clergé et des autorités, se rendit au presbytère où Françoise attendait, parée de ses plus beaux atours, le moment de servir le déjeuner préparé par ses mains.

L'abbé Michel, rendu aux réalités de la vie, souffrait cruellement. Bidard n'avait point paru au presbytère et le malheureux curé, forcé d'ôter le surplis qui dérobait sa vieille soutane aux regards, songeait à l'effet que cette vue allait produire sur Françoise, elle qui avait fait tant de sacrifices pour lui épargner ce qu'elle regardait comme un déshonneur ! !

Cet effet si redouté eut lieu avec un éclat qui dépassa toutes les appréhensions du bon curé... En venant pour annoncer que le dîner était servi, la malheureuse Françoise poussa un cri de détresse... tout le monde suivait la direction de ses yeux grands ouverts et dilatés. Ils étaient fixés sur l'abbé Michel qui, terrifié lui-même, baissait la tête comme eut fait un grand coupable.

Qu'est-ce donc, demanda l'Evêque ?

— « Ah ! ah ! c'est indigne » et en disant ces mots Françoise s'éloigna chancelante en se couvrant le visage de ses larges mains.

— Mon cher curé, reprit l'Evêque, en se tournant du côté de l'abbé Michel, expliquez-moi ce mystère.

— Hélas, Monseigneur c'est toute une confession à vous faire.

— Eh bien je suis prêt à l'entendre, dit l'excellent Evêque, en entraînant le curé hors de la salle.

Les témoins de cette scène étrange se regardaient sans oser s'interroger et se demandaient intérieurement quel pouvait être le mot de cette singulière énigme.

Après un quart d'heure d'absence, l'Evêque et l'abbé Michel reparurent au milieu des invités. Sa Grandeur dit quelques mots à l'oreille de son secrétaire, celui-ci disparut aussitôt.

Ayant trouvé sur son passage l'infortunée Françoise toujours gémissante ; il l'avertit que Monseigneur voulait la voir immédiatement ainsi que sa nièce et son promis : Tous trois s'empressèrent de se rendre à cet appel.

— J'ai reçu l'aveu des prétendus méfaits de mon digne coopérateur, dit alors l'Evêque d'un ton ému : comme pénitence je lui ai infligé de m'autoriser à vous les faire connaître. Sa Grandeur fit alors un touchant récit des faits que nous connaissons au sujet de la soutane et, sans prononcer aucun nom, il dévoila les remords du bon prêtre d'avoir, pour faire le bien, changé l'emploi des fonds et des cadeaux qu'il avait reçus...

« Voilà, ajouta Monseigneur en terminant le secret de la scène à laquelle nous avons assisté. Je ne sais ce que d'autres feraient à ma place ; mais moi je dis à mon cher coopérateur et ami, « vous êtés un digne prêtre embrassez-moi. »

En même temps l'Evêque ouvrit ses bras à l'abbé Michel qui s'y précipita au comble de la reconnaissance, sans même essayer de dissimuler ses larmes.

Quelles furent douces au cœur du vieux curé, les exclamations sympathiques qui éclatèrent de toutes parts et qui redoublèrent quand Sa Grandeur conféra solennellement à l'abbé Michel le titre de *chanoine honoraire* de la cathédrale de Quimper.

S'adressant ensuite à Françoise demeurée là toute palpitante « ma fille, lui dit le pieux Evêque, Dieu ne veut pas que l'on trouble les grandes âmes dans leur voie, et vous l'avez fait. Aimez, vénérez votre maître, il a agi d'après son inspiration et selon les préceptes du Seigneur. Mieux vaut une bonne action qu'un beau vêtement. Tout à l'heure la somme que vous avez avancée sera remise par mon secrétaire. Faites-en l'usage auquel vous la destiniez. »

La vieille gouvernante, confuse et tremblante ne savait quelle

contenance garder, Jeannette et Nicolas étaient radieux. — Quand ils furent sortis de la salle, l'Evêque dit à l'abbé Michel « j'ai une soutane de voyage, d'assez beau drap, je suis heureux de vous l'offrir... allez la mettre, mon secrétaire a dû la déposer dans votre chambre,» et comme l'abbé Michel résistait, «vous devez cette satisfaction à votre honnête mais turbulente ménagère, elle a été si malheureuse ! D'ailleurs il faut que tout le monde soit content aujourd'hui et Françoise ne le serait pas... Quant à moi croyez le bien, je préfère la vieille soutane à celle que je vous prie d'accepter parce que comme un drapeau glorieux passé de couleur, elle raconte éloquemment vos luttes et vos sacrifices et que c'est avec celle-ci et non pas avec l'autre que vous entrerez en paradis. »

L'abbé Michel céda.

Peu d'instants après, comme on prenait place à table, il reparut vêtu de sa soutane d'honneur. Françoise en l'apercevant, manqua jeter à terre le plat qu'elle avait en main, mais cette fois son ébahissement etait joyeux, rien ne manquait à son bonheur !

Le repas fut charmant et plein de cordialité.

Le mois qui suivit cet événement, Jeannette épousait Nicolas, et les meneurs *du chat qui renifle*, ayant pour la plupart quitté une localité où ils ne faisaient plus de prosélytes, la petite paroisse de X*** ne causa plus que des consolations à son vénéré pasteur !

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

— En Italie, les plus fougueux révolutionnaires s'enhardissent à exprimer leurs désirs et leurs projets criminels. — En Allemagne, on continue à s'occuper de mesures à prendre contre le socialisme, marée montante qui menace l'empire d'effroyables catastrophes, s'il ne cherche pas franchement dans le catholicisme le remède au mal. — En Espagne, la Révolution cherche de plus en plus à corrompre le peuple fidèle en lui faisant suspecter la parole de ses évêques. — En Russie, les nihilistes, sectaires au moins aussi terribles que les socialistes de Berlin, mettent le gouvernement dans un grand péril, et forment bientôt comme un Etat dans l'Etat. — En France les menées contre les écoles congréganistes sont un indice suffisant de la situation que les feuilles de politique et de cautionnement peuvent seuls exposer avec franchise.

Malgré ce que nous venons de dire, et peut-être à cause de cela même, le mouvement catholique s'accentue partout de plus en plus. Les esprits qui ne s'obstinent pas contre la vérité, comprendront que nous avons raison d'espérer en Dieu seul. Dieu tire le bien du mal et son Eglise triomphera des efforts de la franc-maçonnerie.

... Comme preuve du mouvement catholique dont nous parlons, le mois de septembre avait donné les pèlerinages à Marie et à Saint-Michel, puis les congrès de Chartres et de Soissons ; nous pouvons citer en octobre le pèlerinage de Saint-Denis, près Paris, de Sainte-Foy à Agen, de saint Léger à Autun et à Saint-Maixent (diocèse de Poitiers), le pèlerinage de Domrémy, etc...

A Rome les clameurs et les mesures oppressives de la police italienne, ne font pas peur aux pèlerins; les Belges et les Espagnols sont venus en foule, et ils ont été admirables de piété et d'entrain. Dans les audiences différentes accordées iaux représentants de ces deux nations, ainsi que dans d'autres audiences générales, dont ont profité une fois cinq cents dames romaines, une autre fois les Filles du Sacré-Cœur et leurs élèves, Notre Saint-Père le Pape a parlé avec cette bonté et cette sagesse qui marque tous ses discours. De plus en plus on admire l'auguste Pontife ; sa lettre au cardinal Nina, secrétaire d'Etat, a révélé sa sollicitude pour le bien de l'Eglise universelle et instruit les gouvernements sur sa manière de juger les conditions actuelles de la Religion en Italie ; ses discours quotidiens montrent aussi clairement ce que l'on peut attendre de son courage et de son amour pour les âmes. Nous saisissons cette occasion de recommander un ouvrage dont la lecture pourra gagner bien des cœurs au nouveau Pape.

M. l'abbé Vidieu, dans un livre qu'il vient de publier chez les éditeurs E. Plon et Cie, sous le titre de : *le Pape Léon XIII ; sa vie, son avénement, ses écrits*, étudie les diverses phases de sa vie, les difficultés qu'il a dû vaincre, les talents et les vertus qui l'ont élevé sur le trône pontifical. L'auteur expose les réformes de Léon XIII, et apprécie en même temps ses efforts pacifiques, quelquefois si mal interprétés. (Paris, rue Garancière, 10. — Un vol. in-18. Prix 3 fr.)

— **La liberté des cultes au Japon**. — Nous empruntons à une lettre d'un missionnaire les détails suivants, qui nous intéressent, d'autant plus vivement que Nos Seigneurs Ouzouf et Petitjean, évêques au Japon, ont fait assez récemment le pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, pour obtenir par son intercession la bénédiction de leur apostolat.

Le gouvernement japonais vient de proclamer la liberté des cultes. Il a rasé toutes les pagodes et s'est emparé de leurs biens. Les superstitions sont aujourd'hui sifflées et tombees dans le mépris. Les bonzes rentrent dans la vie commune.

Tous les Japonais qui désirent connaître et embrasser la religion chrétienne sont libres de se faire instruire et baptiser par les missionnaires ; mais ceux-ci n'ont pas encore la liberté de pénétrer à l'intérieur du pays.

Vous le voyez, le Japon va vite... Puisse la liberté pleine et entière être bientôt accordée aux missionnaires ! Puisse cette nation si chère à saint François Xavier, et arrosée du sang de tant de martyrs, devenir bientôt tout entière chrétienne et catholique !

— *La fièvre jaune en Louisiane.* — Les *Missions catholiques*, organe de la Propagation de la Foi ont publié la lettre suivante qui donnera une idée des ravages de la fièvre jaune dans la Louisiane. C'est M. l'abbé Mignot, chanoine de la Nouvelle-Orléans qui écrit. Cet ecclésiastique a été envoyé en Europe par son archevêque, Monseigneur Perché, que nous voyions aux pieds de Notre-Dame de Chartres, lors de nos fêtes du Millénaire.

« Le monde entier est sous l'émotion des nouvelles de plus en plus désastreuses qui nous arrivent de la Louisiane.

« Les populations de Grenade, Memphis, Wicksburg, etc., sont décimées. La métropole du Sud elle-même est atteinte de la façon la plus terrible. Le nombre des malades, surtout parmi les classes pauvres, prend des proportions de plus en plus considérables. A Wicksburg, la situation est effrayante ; 500 morts chaque jour.

Six sœurs de charité, plusieurs prêtres, viennent de succomber, victimes de leur héroïque dévouement. A Memphis, non-seulement les cercueils manquent, mais aussi les bras. Un corps de trente noirs, organisé par la société de secours, ne pouvant plus suffire à la triste besogne, on a cherché à en engager d'autres ; on n'a rencontré que des refus. La frayeur égare et affole les populations. On trouve dans les maisons des cadavres qui y gisent sans sépulture et dont l'odeur empoisonne l'air. Il ne reste à Memphis que trois prêtres catholiques ; tous les autres ont été frappés en prodiguant aux fidèles les secours de la religion.

A la Nouvelle-Orléans, situation plus pénible encore ; les églises n'ont pas assez de prêtres, et nombre de malades succombent sans secours divin ni humain. La colonie française est fortement éprouvée. On compte aussi parmi les victimes nombre de prêtres et de Sœurs de la charité.

« Rien ne peut faire prévoir à quel moment le fléau cessera ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le lendemain du jour où il se sera retiré, la plus épouvantable misère succèdera à la contagion. »

N'oublions pas que le vénérable Monseigneur Perché et son clergé sont Français et que la Louisiane a fait beaucoup pour la France en 1870-1871. Secourons à notre tour la Louisiane. M. le chanoine Mignot quête surtout pour les orphelins.

— *Toujours la famine dans la Chine et dans les Indes.* — Le 14 septembre, un homme de modeste apparence, s'est présenté au parloir des RR. PP. Jésuites, rue des Fleurs, à Toulouse. Il a dit à un frère qui lui a ouvert la porte : « J'ai été bien touché de ce que j'ai lu dans le *Messager du Cœur de Jésus* et dans les *Annales de la Propagation de la foi*, au sujet de l'horrible famine qui désole les Indes ; je me suis senti porté à faire quelque chose pour venir au secours de ces pauvres âmes. Je suis heureux de pouvoir donner pour cela 1,500 fr. Vous voudrez bien faire remettre 1,000 fr. à Mgr Laouënnan, évêque et vicaire apostolique de Pondichéry, et 500 fr. à Mgr Bardou, évêque et vicaire apostolique de Coïmbatour.»

Le frère en le remerciant de cette généreuse offrande lui dit : « Puis-je, monsieur, vous demander votre nom ? » « — Le bon Dieu le sait. répondit-il, cela me suffit. Vous pourrez dire dans le *Messager* que cette offrande vient du canton de Fronton (Haute-Garonne). « — Je vais au moins vous faire un reçu. » « — C'est inutile, je désire seulement que mon offrande puisse procurer le salut de quelques âmes. Qu'on veuille bien prier pour moi. »

..... Voilà un exemple qui nous semble valoir un sermon de charité en faveur des infortunés qui attendent nos aumônes.

On peut remettre aux sécrétariats d'évêchés les offrandes pour les Indes, pour la Chine, pour la Louisiane, en indiquant la destination précise de ces offrandes.

— *Le buste de Voltaire à Ferney.* — On envoie de Genève à la *Liberté* de Fribourg, dit l'*Univers*, ce récit dramatique qui ouvrira peut-être les yeux à quelques voltairiens:

Permettez-moi de porter à votre connaissance des faits qui ont provoqué des réflexions bien sérieuses, faits qui se sont passés cette année à Ferney-Voltaire, petite ville du département de l'Ain, à deux lieues de Genève. — Dans cette petite ville, on voulut se mettre à l'unisson de Paris en fêtant Voltaire ; on décida d'ériger sur la fontaine de la place publique le buste du grand blasphémateur du dix-huitième-siècle.

Un M. X... se met courageusement à l'œuvre, provoque des souscriptions, mais la mort l'enlève alors qu'il avait à peine commencé. Un second reprend l'œuvre et, quelques jours plus tard, hélas! on transportait au cimetière sa dépouille mortelle. Ces deux morts commençaient à émouvoir la population, et il semblait que l'idée de l'érection du buste de Voltaire allait être abandonnée. Cependant le fils du propriétaire du château habité autrefois par Voltaire veut reprendre l'entreprise déja deux fois arrêtée, et quelque temps avant la confection du buste, la mort l'avait aussi frappé.

On comprendra facilement que ces trois morts firent beaucoup jaser, et déjà on disait qu'il fallait absolument renoncer au projet. Mais le père du dernier défunt, M. David, propriétaire du château Voltaire, ne voulut pas abandonner l'entreprise à laquelle avait travaillé son fils; on lui disait: « Monsieur David, prenez garde, il pourrait vous en coûter cher... » Le buste fut commandé, achevé et placé solennellement sur la fontaine de la place. Le jour de son inauguration, on fit fête ; un cortège fut organisé, et celui qui marchait à la tête tombait quelques jours après frappé de mort subite. Enfin M. David à son tour était porté au cimetière jeudi passé, 3 octobre.

En tout, cinq morts! Je ne tire aucune conclusion ; libre à chacun de voir dans ces événements tragiques des *coups du hasard* ou le *doigt de Dieu*.

— **L'enseignement religieux**. — *Ses succès.* — Aux examens pour l'Ecole polytecnique, *six* élèves de la maison du Caousou, dirigée par les Jésuites de Toulouse, ont été admis sur huit admissibles.

Les Pères Jésuites de la rue Lhomond, à Paris, ont eu *trente-deux* admissions, et ils comptent quatre des leurs dans les quinze premiers.

Le *numéro un* de l'Ecole forestière appartient aussi à la maison du Caousou.

Voilà ce que M. Gambetta appelait naguère *l'exploitation de l'ignorance!*

— *Un aveu.* — On lit dans l'*Union nationale*, de Montpellier :

« A la dernière séance, un membre du conseil municipal a fait un aveu qu'il est bon de révéler. « Dans les derniers examens, a dit ce conseiller radical, les élèves de l'Ecole des Frères de Montpellier ont fait preuve de supériorité sur les élèves des écoles laïques. Ce résultat me parait facheux ; on devrait travailler à ce que les maîtres des écoles laïques se préoccupent de cette infériorité. »

— *Monseigneur Dupanloup.* — Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, et sénateur inamovible, est mort vendredi, 11 octobre, au château de La Combe, près Laucey (Isère). Atteint d'une péricardite, il était allé demander un air plus salubre aux montagnes du Dauphiné et chercher auprès de son ami, M. A. Duboys, ancien magistrat, un soulagement au mal dont il souffrait. Il était sept heures et quelques minutes du soir, l'évêque venait de terminer une lecture, quand une crise subite l'a emporté. Son secrétaire n'a eu que le temps de lui donner l'absolution.

M. l'abbé Bougaud, vicaire-général, a été chercher les restes du défunt et les a ramenés à Orléans. Toute la ville s'est associée au deuil avec une spontanéité touchante, surtout le jour des funérailles,

le 24... Les journaux ont raconté la cérémonie des obsèques, cérémonie d'une magnificence sans égale. Aux diocésains désolés s'unissaient dans la cathédrale, toute tendue de draperies noires, des représentants des différentes corporations auxquelles appartint Monseigneur Dupanloup. Aux premiers rangs de l'immense cortège étaient deux cardinaux, quatre archevêques, seize évêques, et des centaines d'autres personnages notables, sénateurs, députés, académiciens, officiers supérieurs, etc. On estime à environ trente mille le nombre des personnes qui ont suivi la procession funèbre de l'évêché à la place du Martroi et de là à la cathédrale.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux plaques de marbre.

Lampes.— 104 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Octobre, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 91 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; devant Sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 349.
Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 856.
Nombre de visites faites aux clochers : 374.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Septembre ont été consacrés 40 enfants, dont 18 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — La dernière semaine de septembre et les trois premières d'octobre ont amené encore beaucoup de pèlerins à la cathédrale de Chartres. Nous citerons : les Pères du saint-cœur de Marie, d'Orléans, venus en groupe offrir leurs hommages à Notre-Dame ; plusieurs Pères maristes de différentes villes ; des prêtres du Sacré-Cœur ; le R. P. Calixte, trinitaire, auteur bien connu de la Vie d'Anna Taïgi ; d'autres religieux jésuites, dominicains, rédemptoriste ; des prêtres de Rouen, de Bayeux, de Brest, de Saint-Brieuc, de Dinan, de Laval, de Nantes, de Lyon, de Verdun, de Paris, etc. des religieuses des écoles chrétiennes d'Argentan ; d'autres religieuses de différentes communautés. Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de Chartres, sont venues, comme chaque année, se consacrer à Notre-Dame dans la Crypte, à la fin de leur retraite, et elles y ont laissé une offrande ex-voto.

— *Fêtes d'octobre.* — Le mois qui vient de s'écouler est un de ceux qui offrent le plus de fêtes à la dévotion des habitués de notre basilique chartraine. La première, non en date mais en importance, est l'anniversaire de la dédicace. Nous avons célébré il y a dix-huit ans, le sixième centenaire de la consécration de l'église cathédrale de Chartres ; chaque année, le 17 octobre, nous renouvelons cette solennité sinon avec la même pompe, du moins avec les mêmes prières. — Le 19, nos hommages s'adressaient à Saint Savinien, Saint-Potentien, et leurs compagnons, nos premiers apôtres ; près de leur autel, à la Crypte, leurs reliques sont exposées ce jour-là à la vénération. — Le 8, c'était la fête d'un évêque de Chartres, de Saint-Calétric. Sa mémoire nous est particulièrement rappelée par le tombeau de pierre où reposa autrefois sa dépouille mortelle et qui est conservée dans une chapelle de la Crypte. — Le 3, la petite cloche du nom de Saint-Piat tintait dans les hautes tours et annon-

çait que la cathédrale fêtait ce grand saint dont elle possède les reliques, et qui a une chapelle adhérente à la basilique. — N'oublions pas trois autres saints de la protection desquels s'honore l'église de Chartres : 1° Sainte-Foy, la martyre d'Agen, fêtée le 6 dans la chapelle érigée sous son vocable auprès de la cathédrale ; 2° Sainte-Soline, qui vint d'Aquitaine à Chartres pour mettre sa virginité sous les auspices de Notre-Dame, et qui ayant été inhumée, après son glorieux martyre, là où s'élève aujourd'hui la belle église de Saint Pierre, y est solennellement honorée par les chartrains le 16 octobre ; 3° enfin un saint qui a évangélisé la Beauce et qui a versé son sang pour elle sur une terre où de nos jours devait s'immoler pour la France les zouaves du Sacré-Cœur ; nous voulons parler de saint Lucain, martyr à Loigny qui lui doit son nom ; il est inscrit au 30 octobre dans le calendrier diocésain.

— La fête et l'octave de sainte Foy ont été bien suivies dans la chapelle des Pères maristes ; Monseigneur a officié au salut du premier jour ; les sermons de l'octave ont été prêchés par le R. P. Tardieu, mariste, supérieur de la résidence de Saint-Brieuc.

— Les prédicateurs des retraites dans les communautés de Chartres ont été : à la Visitation et à la Providence, le R. P. Massias, jésuite ; chez les sœurs de Saint-Paul, le R. P. Vitet, jésuite et le R. P. Mathieu, dominicain de Poitiers ; à la Maison du Sacré-Cœur de Marie, le R. P. Chaignon, des religieux de N.-D. du Chêne ; au grand séminaire, le R. P. Auguste, rédemptoriste ; au petit séminaire de Saint-Cheron, M. l'abbé Outhenin-Challandre, chanoine de Nîmes.

— Le 4 octobre, la fête de Saint-François a été célébrée à la Crypte par un office particulier. Nous n'avons pas été surpris du grand nombre de communiants en tel jour. La dévotion au patriarche séraphique s'étend à Chartres comme ailleurs. Les membres du tiers-ordre franciscain et ceux de l'archiconfrérie du cordon se multiplient. C'est la tendance générale des chrétiens de notre époque; et l'on sait combien elle est encouragée par Léon XIII. Nous avons déjà parlé de ses attaches à la famille franciscaine. Voici encore un trait qui les prouvera.

Le 28 septembre, N. S. P. le Pape a reçu en audience privée un curé du diocèse de Besançon. En lui donnant congé Léon XIII lui a dit : Quel chemin prenez-vous pour entrer en France ? — Le chemin de Lorette, très saint Père. — Il faut que vous passiez par Assise et vous y arrêter. Là, tout cœur chrétien s'émeut et se fortifie. — Je voudrais bien, mais le temps... — Il ne s'agit pas de cela. Etes-vous du tiers-ordre ? — Non, très saint Père. — Eh bien ! allez à Assise, et dites au Père gardien du grand couvent de St-François que le Pape lui ordonne de vous recevoir du *Tiers-Ordre*.

— La fête de l'Adoration, dans la chapelle de N.-D. de la Brèche, a eu lieu le jeudi 10 octobre ; le prédicateur était le chapelain lui-même, M. l'abbé Auger. — La fête mensuelle de novembre est annoncée pour le jeudi 7. Prédicateur, M. l'abbé Robé, aumônier de l'école normale.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse, une lettre annonçant la quête du jour de la Toussaint pour l'œuvre du Vœu national. La construction de l'église de Montmartre intéresse tous les Français. « Le travail avance, dit Sa Grandeur, la Crypte apparaît au-dessus du sol,

et à mesure que l'edifice frappera davantage les regards, on verra croître la foi des fidèles et l'abondance de leurs offrandes. » Monseigneur indique les motifs que nous avons de recourir au cœur adorable du Sauveur ; il parle de la guerre déclarée contre l'Eglise, des attaques contre l'enseignement chrétien, de l'envahissement des journaux impies. Il signale, sans les nommer, deux journaux qui essaient de propager la haine de la religion dans son diocèse.

— *Nécrologie.* — M. l'abbé Vitrolles (Pierre-Jean-Louis), curé de Châtillon, est décédé dans sa paroisse, le 18 octobre, à l'âge de 64 ans moins un mois. Ce respectable prêtre était préparé à une sainte mort par une vie de dévouement sacerdotal ; la longue maladie qui a terminé sa carrière a fait éclater sa foi et sa piétié ; il a eu la consolation d'être assisté aux derniers jours par un neveu prêtre et par un autre prêtre son élève. Les habitants de sa vaste paroisse, reconnaissants de son zèle et surtout de ses soins pour les malades dont la visite a été la cause de ses grandes fatigues, sont venus en foule lui rendre les honneurs funèbres.

— Le bulletin de l'Œuvre des Clercs doit aussi enregistrer le décès d'un jeune homme, clerc de Notre-Dame, entré en troisième au Petit-Séminaire, il y a trois ans. Roger Timothée est mort dans sa famille, le 7 septembre, âgé de dix-neuf ans et demi. Il était condamné au repos depuis longtemps par la maladie de poitrine qui l'a conduit au tombeau. Jusqu'à la fin tout son regret fut d'être arrêté dans sa marche vers le sacerdoce. Il ne cessa d'édifier sa paroisse natale de Magny par sa dévotion et son assiduité à l'office dominical auquel il se rendait cinq semaines encore avant sa mort, en franchissant à petits pas et avec force haltes une distance de 2 kilomètres. Clerc de Notre-Dame de Chartres, il puisait le courage dans l'amour de cette bonne Mère, dans la pratique fréquente des sacrements, et dans les exhortations de son bien-aimé curé. Des élèves du sanctuaire ont été entourer sa dépouille mortelle et prier pour son âme à la cérémonie des funérailles.

— *Belhomert.* — A Belhomert, 6 octobre, bénédiction solennelle de deux cloches en présence de plusieurs ecclésiastiques et d'un grand concours de peuple. Les parrains et marraines étaient pour l'une des cloches : Monsieur le marquis et Madame la marquise d'Aligre ; pour l'autre, M. l'abbé Marteau, curé de La Loupe, et Madame Goujet. M. l'abbé Loriot, curé de Saint-Maurice-Saint-Germain, a prononcé le discours.

— *Digny.* — Une bénédiction de cloche aussi, le 20 octobre, à Digny. Grande affluence ; fort intéressante cérémonie. L'orateur était M. l'abbé Foucault, licencié-ès-lettres, professeur à l'Institution de Notre-Dame.

— *Saint-Léger-des-Aubées.* — Une cérémonie analogue aux précédentes, à la fin de septembre.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'avais fait une promesse à Notre-Dame de Chartres en cas de succès d'une neuvaine faite en son honneur. Comme nos prières ont été pleinement exaucées, je viens remplir cette promesse et remercier de tout cœur la Vierge si puissante et si bonne. (L. M., de Paris).

2. Je viens témoigner ma vive reconnaissance à Notre-Dame de Chartres qui a bien voulu me guérir.

(A. G. L., du diocèse de Chartres).

3. En reconnaissance d'une grâce obtenue je vous prie de me faire dire une neuvaine. Bénie soit Notre-Dame de Chartres qui veille sur nous. (E. S., du diocèse de Chartres).

4. Les parents du jeune Clément G., âgé de 14 ans, habitant la ville du Mans, rendent grâces à Notre-Dame de Chartres de la guérison de leur fils unique, à la fin d'une neuvaine adressée à cette bonne Mère de tous les affligés. Clément était pris de fièvres très-violentes et d'une forte bronchite ; tous les parents et amis craignaient pour sa vie. L'enfant animé d'une vraie foi, ayant pris avec amour la médaille de Notre-Dame de Chartres et faisant chaque jour les prières de la neuvaine, disait en comptant les jours : « Cela ne fait rien que je sois plus mal aujourd'hui, puisque je n'ai plus que tant de jours à souffrir, je serai guéri tel jour. » Il l'a été réellement et remercie sa bonne Mère du Ciel. Il se promène actuellement en vacances. Sa mère signe à sa place. (Femme G., au Mans).

5. Après tant de faveurs que nous attribuons à l'intercession de Notre-Dame de Chartres, nous avons encore à signaler une preuve de sa visible protection. Plusieurs de nos jeunes gens ont subi avec un vrai succès des examens sérieux auxquels nous devions attacher une très-grande importance. Maîtres et élèves nous remercions publiquement cette bonne Mère. (F. A., à Orléans).

(Parmi les lettres que nous avons reçues depuis trois mois, beaucoup expriment ainsi la reconnaissance envers notre auguste Patronne après le succès d'examens qui lui avaient été recommandés).

6. La petite malade était dans un bien triste état quand je vous ai écrit pour la recommandation aux prières des Clercs de Notre-Dame. A peine la dépêche partie, un changement étonnant s'est opéré, et l'amélioration n'a fait que s'accroître depuis. Merci à N.-D. (J. B., de P., diocèse de Coutances).

7. Notre chère petite fille consacrée à Marie est guérie à la suite de deux neuvaines de prières faites à Notre-Dame de Chartres pour obtenir cette grâce par son intercession. (C. B. et G. B., Chartres).

8. Nous terminerons ces extraits par l'insertion intégrale d'une lettre que nous a adressée un curé du diocèse de Limoges. Ce digne ecclésiastique a l'habitude de confier le succès de ses œuvres à Notre-Dame de Chartres qu'il a pu invoquer longtemps autrefois dans son sanctuaire même. Aujourd'hui il lui recommande une sainte entreprise qui intéresse beaucoup de catholiques.

« Depuis plus de trente ans, le protestantisme ravage la pauvre paroisse de Balledent. Mille efforts ont été faits pour ramener les hérétiques au sein de l'Eglise catholique, qu'ils ont si malheureusement abandonnée et qu'ils combattent avec tant d'acharnement. Tous ces efforts sont restés infructueux. Aujourd'hui l'hérésie, favorisée par les temps troublés que nous traversons, menace plus que jamais de s'étendre. Le ministre protestant, ses colporteurs de mauvais livres et le curé se disputent pied à pied le terrain catholique ; ce n'est qu'à force de luttes continuelles que ce dernier peut conserver ses limites actuelles. Dans un temps peu éloigné, si Dieu n'y pourvoit, le protestantisme dominera en vainqueur. Déjà il a en main le pouvoir civil, ce qui n'est pas peu.

Aucun moyen humain ne me paraît capable d'arrêter ce fléau, qui désole depuis si longtemps notre pauvre paroisse. Il faut donc en chercher un au ciel. C'est dans ce but que j'ai demandé à Mgr l'Evêque de Limoges l'autorisation d'ériger, à l'aide de la charité des

fidèles, une chapelle à Marie, sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Victoire, et d'y établir, sous le même vocable, une confrérie, qui priera pour la conversion des pêcheurs, et spécialement pour le retour des hérétiques à la vérité.

Sa Grandeur a bien voulu approuver et bénir l'entreprise.

Je fais donc appel à la bienveillante charité de tous mes confrères dans le sacerdoce, des communautés religieuses et de tous les fidèles qui ont à cœur le triomphe de l'Eglise catholique et le salut des âmes. Je les supplie, au nom de Jésus-Christ, au nom de sa sainte Mère, de m'aider à repousser loin de nous cette hérésie audacieuse qui ose jeter à la face de l'univers catholique cet impudent et sacrilège mensonge : *Marie n'est pas la mère de Dieu !*

J'ai la ferme confiance que tous les enfants de Marie voudront coopérer à l'érection de son autel ; ils apporteront leur grain de sable, et nous verrons établir les droits de la Vierge Mère sur le sol même de l'hérésie, au milieu des ennemis de ses augustes prérogatives.

Malgré les lourdes charges qui m'accablent, je m'engage à célébrer chaque semaine, et pendant deux années consécutives, une messe pour les bienfaiteurs et leurs parents défunts.

En cas de mort, je laisserais à mon successeur les fonds nécessaires pour l'acquit de ces messes.

(Béziel, Curé de Balledent, par Rancon (Haute-Vienne).

BIBLIOGRAPHIE

On nous annonce comme devant paraître en novembre la *Vie très-édifiante de Gilles Marie*, décédé en 1710, curé de Saint-Saturnin de Chartres. Nouvelle edition publiée avec l'approbation de Monseigneur l'évêque de Chartres.

NOVEMBRE 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Novembre 1878.

Chaque semaine, ind. pl. pour les associés de la commun. réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant le Saint Sacrem. de la pr. : *En ego.*
1er novembre, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° pour le scap. bleu et du Carmel ; 4° pour le scap. rouge ; 5° pour les pos. d'objets indulgenciés.
2, samedi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 2° plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à la Ste V. — (j. au ch.).
3 dimanche. — Indulg. plen.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie. (j. au ch.)
4, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° pour la Propag. de la Foi. (j. au ch.).
5, mardi. — Indul. pl, pour l'Arc. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
6, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
7, jeudi — Ind. pl. p. la récitation devant le Saint Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*
8, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

9, samedi. — Indul. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom. au scapul. bleu. (comme au 2 novembre. — j. au ch.).
10, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus*. (j. au ch.).
11, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de S.; 2° p. la Prop. de la Foi. (j. au ch.).
12, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit quot. de la pr.: *Angele Dei*. (j. au ch.).
13, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph, (merc. au ch.).
14, jeudi. — Indulg. pl.: 1° p. l'Apostol. de la prière; 2° p. les Tert. Fr. (j. au ch.).
15, vendredi. — Indul. plen. p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. plén. 1° p. les Tert. Franc.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 2 novemb. — (j. au ch.).
16, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quotid. du chapelet brigitté. (j. au ch.).
18, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales; 2° p. la récit. quot. dn chap. de l'Immac.-Concept. (j. au ch.)
19, mardi. — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. de la prière: *Doux Cœur de Marie*. (j. au ch.)
20, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° pour la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité. (j. au ch.)
21, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° pour la Ste Enfance; 4° sept ans et sept quarantaines p. l'Archic. de N.-D. Sous-Terre.
22, vendredi — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge.; 2° p. l'Apostolat de la prière. (vend. au ch.).
23, samedi. — Ind. plen. et part. nomb. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 2 nov. — j. au ch.).
24, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus. (j. au ch.).
25, lundi. — Indulg. pl.: 1° p. l'Œuv. de St Franç. de S.; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
26. mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quotid. de l'*Angelus*. (j. au ch.).
27, mercredi. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. l'Archic. de St Joseph. (mercr. au ch.).
28, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. de la prière: *Loué et remercié*. (j. au ch.).
29, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert Fr.; 2° pour le scap. rouge; 3° p. la récit. quot. du *Memorare*. (j. au ch.).
30, samedi. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. de St Joseph; 2° pour les poss. d'objets indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

12e NUMÉRO — LA VOIX — DÉCEMBRE 1878

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

PIERRE OLIVAINT, PRÊTRE DE LA Cie DE JÉSUS (1)

Pierre Olivaint, l'un des otages martyrisés sous le règne éphémère mais sanglant de la Commune, naquit à Paris le 22 février 1816.

Il avait pour père un ancien officier du premier empire ; sa mère, femme d'intelligence et de cœur, entoura son enfance des plus tendres soins, et quand il fut en âge de recevoir des leçons, ses parents le placèrent dans une institution qui suivait les cours du collége Charlemagne.

Leur famille s'était augmentée d'un fils et d'une fille, et la place modeste de garde-magasin de farines au Grenier d'abondance qu'occupait M. Olivaint, suffisait, avec beaucoup d'économie, aux dépenses quotidiennes, quand sa mort inopinée vint enlever à sa veuve le peu de ressources qui lui étaient restées après bien des malheurs successifs. Pierre redoubla de zèle pour achever plus promptement ses études et après avoir été reçu bachelier, il fut admis douzième à l'école normale avec bourse entière (oct. 1836).

Le directeur de l'école était Victor Cousin, alors à l'apogée de sa réputation et de son influence. Michelet, disgracié par lui, continuait ses leçons d'histoire au collége de France, dont ses anciens élèves étaient les auditeurs assidus.

Olivaint s'y rendait aussi, et, au bout d'un an de courageux efforts, il prit définitivement place parmi les historiens.

Son esprit était vif et pénétrant ; sa mémoire exercée et facile ; son élocution correcte et élégante ; mais le travail qui lui

(1) D'après sa remarquable biographie publiée par Palmé, Paris.

faisait goûter ses charmes austères devenait, par là même, un péril en l'exposant à mettre de côté le souci de son âme et à fausser toutes ses idées par un habituel contact avec l'erreur.

Et cependant l'enseignement rationaliste ou sceptique de l'école ne fut pas le seul ni peut-être le principal obstacle à la conversion d'Olivaint.

La pire contagion pour lui était celle des idées politiques et sociales qui passionnaient alors les esprits.

Parmi le peuple des faubourgs et chez la jeunesse des écoles, on s'agitait dans l'espérance d'une ère nouvelle ; on rêvait un monde *régénéré*, qui ne connaîtrait plus l'ignorance et la misère.

Saint-Simon avait en mourant légué à des disciples fervents le soin de prêcher une religion étrange, sans dogme comme sans morale, et qui eut bientôt atteint son apogée et sa décadence.

L'utopiste démocrate Charles Fourier inventait la dégradante folie du phalanstère ; Pierre Leroux son système humanitaire.

Philippe Buchez, après avoir été matérialiste révolutionnaire, et saint-simonien, dégoûté des théories absurdes et immorales de la secte du Père Enfantin, s'avisa d'opposer école à école, et ouvrit des discussions publiques dans lesquelles tout en professant une grande admiration pour l'évangile, il mettait à la place de Notre-Seigneur homme-Dieu, un Christ social mal défini, et à l'Eglise, divinement instituée pour enseigner et sauver les âmes, elle substituait « la France armée de la Vérité, pour imposer au monde la Fraternité ! »

Olivaint embrassa avec ardeur *ce néo-catholicisme*, qui devait le conduire à la paix de la vraie foi ; mais il fallait qu'il connût avant « toute l'horreur de ces doutes qui rongent le « cœur pendant le jour et que l'on retrouve la nuit sur un « chevet mouillé de larmes (1). »

Il lui fallait aussi entendre une voix autorisée qui lui dise : « Venez, voilà le *Christ* envoyé de Dieu. Entrez, voilà l'É- « glise. »

Cette voix, elle retentit bientôt pour lui du haut de la chaire

(1) F. Ozanam.

de Notre-Dame, avec cette force que donne une conviction profonde revêtue de l'éloquence la plus entraînante.

Pierre accueillit avec une vive émotion la vérité chrétienne qui lui apparaissait sous une forme brillante et parfois sublime. Dès ce moment, il se mit à étudier la doctrine catholique avec ardeur ; et le Père de Ravignan ayant en 1837 remplacé le Père Lacordaire parti pour Rome afin d'y travailler à la restauration de l'ordre de Saint-Dominique en France, il résolut d'aller le trouver pour pousser à bout ses recherches.

La première entrevue avec l'éminent jésuite fut, de la part du jeune visiteur, contrainte, embarrassée ; il essaya d'entamer une discussion avec le savant apologiste. « Confessez-vous d'abord, » lui dit celui-ci, « nous verrons ensuite. »

Mais l'orgueil d'Olivaint régimbait à la pensée de s'agenouiller devant un homme.... Le pauvre enfant ne songeait pas que Jésus-Christ vit dans son prêtre, parle par sa bouche et bénit par ses mains : obstiné dans sa résistance il se retira, mais une fois rentré dans sa petite chambre, il se mit à prier avec ferveur..., puis il osa se poser à lui-même cette question : Qu'est-ce que se confesser ? Et dans le calme de la réflexion il entendit cette réponse : « Se confesser c'est recouvrer cette « vue de l'âme que le péché offusque ; c'est obtenir miséricorde « par l'aveu de notre misère: car celui qui reconnaît ses ténèbres « se relève dans la lumière.... Celui qui purifie son cœur, par « l'aveu de ses souillures, a l'intelligence plus libre et plus dis- « posée à connaître et à aimer Dieu.

« Se confesser, c'est donc prendre le moyen infaillible de faire « resplendir dans son âme le rayon illuminateur de la foi !...»

Après 8 jours de prières, Pierre retourna frapper à la cellule de la rue du Regard.

Il se confessa et ne songea plus à discuter. Il avait tout compris.

Désormais, sous l'action puissante de la grâce à laquelle répondra l'énergie d'un caractère tout d'une pièce, incapable de faire une chose à demi, idées, sentiments, habitudes, tout sera transformé, sans cependant que la nature perde rien de ce qu'elle a de bon ; ce sera, comme l'a dit le poëte,

« Toujours la même tige avec une autre fleur. »

La Société de Saint-Vincent de Paul, qui était à son berceau, fournit à l'âme ardente du converti l'occasion de mettre en pratique ce besoin de se donner, de se sacrifier pour autrui, qui lui a fait dire cette admirable parole : « le dévouement c'est ma passion. » La conférence de Saint-Sulpice était, comme celle de Saint-Etienne du Mont, presque exclusivement composée de jeunes gens des écoles ; il fut convenu au mois de juin 1839 qu'Olivaint irait, avec quelques-uns de ses amis, planter le drapeau de la charité au milieu des paroisses de Saint-Médard et de Saint-Marcel, « dans ce refuge de toutes les misères parisiennes, dont les parages jusque-là inexplorés par la charité catholique, devaient leur ménager bien des surprises douloureuses. »

C'est à Notre-Dame des Victoires que ces pieux jeunes gens confièrent la réussite de leur apostolat ; la douce mère le bénit et le féconda. Ce petit collége apostolique se fit tout d'abord remarquer par un zèle extraordinaire. Le nombre des membres se multiplia rapidement, et leur propagande s'étendit jusqu'en province où, dans un intervalle de six années, ils fondèrent 9 conférences ; entr'autres celles de Grenoble et de Montmirail, dues à l'initiative d'Olivaint. Cet admirable jeune homme, aspirant à une perfection plus grande, avait résolu de se faire dominicain à la suite du Père Lacordaire : son départ pour Rome était même arrêté, quand il fut retenu en France et dans l'enseignement, par l'exposé, malheureusement trop véridique, que lui fit sa mère éplorée de la modicité, de ses ressources qui la forcerait, s'il l'abandonnait, à se mettre au service d'autrui.

Pierre, tout en conservant le désir de se consacrer entièrement au Seigneur, accepta, par amour filial, la charge de professeur d'histoire qu'il exerça au collége de Grenoble et à celui de Bourbon, à Paris, jusqu'au mois d'avril de 1841. A cette époque il quitta l'enseignement public et fut pendant trois ans précepteur du jeune Georges de la Rochefoucauld-Liancourt, qui habitait en été, avec ses nobles parents, le château de Montmirail.

Par une libéralité de grand seigneur, le duc de la Roche-

foucauld s'était engagé à reporter sur la tête de Mme Olivaint, à titre de rente viagère, la partie la plus considérable des honoraires dévolues au précepteur. Ainsi se trouvait levé d'une manière providentielle, l'obstacle qui avait jusqu'alors retenu Pierre dans le siècle.

Cependant tandis que, par la prière, le travail et le dévouement, il se préparait à ce que le monde appelle un *sacrifice*, la guerre contre l'Eglise, un moment assoupie, se rallumait de toutes parts avec plus d'acharnement que jamais.

Les mauvais journaux se remplissaient de diatribes contre le *parti prêtre* et alors, comme de nos jours, un seul cri résuma toutes les calomnies et toutes les colères : « Les Jésuites hors la loi. »

Cette loi qui devait les proscrire, allait être votée, quand Olivaint sollicita et obtint l'honneur d'entrer au noviciat de ces *persécutés* (1).

« Adieu, adieu, » dit-il joyeusement à ses amis qui l'entouraient à l'heure du départ. « Vive la Compagnie de Jésus ! C'est le beau moment d'y entrer quand elle s'en va. » En finissant ces mots, un roulement se fit entendre, c'était celui de la voiture qui l'entraînait vers Laval !...

Un humble servant de Marie.

La suite au prochain numéro.

HONNEUR à NOS SAINTS ! - Remarques sur trois vitraux

A la fin d'octobre ont été rendus à la cathédrale de Chartres trois vitraux nouvellement réparés ; ils sont à l'étage supérieur de la nef, à gauche du grand orgue. C'est l'occasion d'une étude hagiographique que nous ferons avec les lecteurs de la *Voix*. La vie des Saints écrite sur le verre plaisait beaucoup à nos aïeux. Serait-ce assez pour nos contemporains d'apprécier les effets de coloris, de lumière et d'ombre, sans être attentifs aux leçons édifiantes que nous offrent tant de chefs-d'œuvre ? Nous allons examiner ici les trois formes de la fenêtre, objet du récent travail de MM. Coffetier et Steinelh.

1. *La Rosace.* Cette rosace est plus petite que les suivantes, la surface cintrée qu'elle éclaire étant moins large que l'entrecolonnement des autres travées.

(1) Il était alors à Laval ; mais il a été depuis transféré à Angers.

Le sujet de la peinture est St-Hilaire de Poitiers, SANCTUS ILARIUS Ce pontife a toujours été en grande vénération dans tout l'Occident qu'il a préservé de l'hérésie arienne ; on l'a appelé l'héroïque défenseur de la foi deNicée, le Rhône de l'éloquence chrétienne, un des magnifiques flambeaux illuminant l'Illyrie, l'Italie et les Gaules d'une brillante splendeur. Nos ancêtres prouvèrent leur dévotion à Saint Hilaire par la construction de plusieurs églises dans le diocèse de Chartres ; comment l'auraient-ils oublié dans leur église-mère illustrée jadis par l'évêque Saint Lubin, l'évêque Saint Fulbert et la vierge Sainte Soline, trois gloires du Poitou ?

Le grand docteur est représenté assis, bénissant de la main droite et tenant une crosse de la main gauche. A ses genoux sont deux personnages, sans doute des Poitevins ; on peut les supposer là en qualité de donateurs ; comme au-dessus de la verrière de Saint Martin, placée vis-à-vis de celle que nous décrivons, sont deux Tourangeaux avec l'inscription *: Viri Turonès dederunt.*

Un souvenir permanent du diocèse de Saint Hilaire est bien à sa place dans notre basilique. L'église de Poitiers a aussi son mémorial du pays chartrain. Depuis vingt-neuf ans n'y voit-on pas un blason épiscopal, certes chargé de gloires, portant l'image de Notre-Dame de Chartres avec l'exergue : *Tuus sum ego, je suis à vous ?*

II. *La lancette de gauche* présente à nos hommages Saint Symphorien d'Autun, martyrisé en 180 sous Marc-Aurèle.

Remplacé en 1786 par les détestables verres blancs que l'on jugeait nécessaires à l'éclairage du chœur provisoire, ce vitrail fut introduit quinze ans plus tard dans la chapelle Vendôme où sa valeur disparaissait faute de proportions et de cadre. Quand on ferma la chapelle, en 1865, il passa au rang des meubles de réserve. Enfin le voilà sorti d'un oubli qu'il ne méritait pas. Sur la demande de notre évêque, l'architecte a interrompu la restauration des verrières du transsept pour s'occuper de la fenêtre que nous étudions aujourd'hui, et il a commandé un travail sur les trois formes primitives. Le peintre-verrier, particulièrement émerveillé de la grande figure de Saint Symphorien, a su faire à son tour preuve de talent dans la remise à neuf ; aux cinq panneaux conservés il en a ajouté un sixième, le supérieur qui manquait ; le dessin antique brille maintenant d'un lustre nouveau à la place où l'on avait si longtemps regretté son absence.

Quelle gracieuse histoire que celle du jeune martyr d'Autun ! .... Tenu sur les fonts baptismaux par saint Bénigne et Saint Andoche, premiers apôtres de la cité éduenne, élevé par une admirable mère, l'héroïque Augusta et un père non moins pieux, le sénateur Faust, qui tous les deux ont aidé à l'extension du christianisme, Symphorien étonna bientôt par ses vertus précoces et ses succès dans les lettres et les sciences. Fleur d'innocence au milieu de la corruption d'une

ville qui imitait en tout la vieille Rome, il se préparait de plus en plus aux conséquences du décret impérial porté contre les chrétiens. Le récit de la mort d'un nouveau martyr enflammait son zèle ; avec son père il avait tout bravé pour donner la sépulture à des confesseurs de la foi et il passait les jours et les nuits auprès de leurs tombeaux. Enfin il a atteint le jour de son immolation. La multitude empressée autour de la déesse Cybèle a remarqué les mépris de Symphorien qui aurait voulu briser l'idole. C'en est fait ; le gouverneur Héraclius le condamne au dernier supplice. Déjà, avec ses bourreaux, Symphorien a passé la porte de la ville et touche presque au lieu du supplice ; une voix descend du haut des remparts ; c'est celle d'Augusta qui excite la victime. « Mon fils ! mon fils ! souviens-toi du Dieu vivant ! Courage Symphorien. Ne crains pas la mort : elle mène à la vie. Elève tes yeux et ton cœur, et vois celui qui règne dans les cieux. Aujourd'hui tu ne perds pas la vie, tu l'échanges pour une meilleure. *Vita mutatur, non tollitur.* » — Le jeune héros s'est réjoui en entendant sa mère ; il s'agenouille en priant ; et sa tête tombe sous le fer ; il meurt à vingt ans, modèle des chrétiens de tout âge, mais surtout de la jeunesse.

Ce fait historique fournit à un célèbre peintre de notre époque, à Ingres, le thème d'une admirable tableau que nous avons contemplé dans la cathédrale d'Autun. Nous nous félicitons de trouver dans la cathédrale de Chartres une peinture sur verre traitant le même sujet, avec moins d'ampleur, il est vrai, mais avec le cachet d'archaïsme que réclame le monument.

Notre artiste du moyen-âge a consacré le haut et la plus grande partie de la verrière au portrait du saint qu'il désigne par l'inscription *S. SINFORIANVS.*

Disons d'abord que la grande figure en pied est remarquable d'attitude et de proportion. Les gracieux contours du vitrail et la Jérusalem céleste qui le couronne semblent donner plus de relief encore à l'image.

Devant ce patricien à la physionomie juvénile, à la taille élancée, à la chevelure abondante, le spectateur a des souvenirs de l'office des martyrs, et croirait volontiers à une inspiration prise dans les textes du bréviaire ; il pense au cèdre du Liban, à la jeunesse des Saints se renouvelant comme celle de l'aigle. La liturgie dit les athlètes de la foi revêtus d'une robe de joie et les compare au lys fleuri, et nous voyons ici un riche vêtement aux couleurs variées ; c'est le manteau de pourpre avec revers d'hermine et gracieuse bordure aux extrémités comme au milieu de la taille ; c'est l'élégante cordelière retenant le manteau sur les épaules et dans laquelle se joue la main du Saint, selon la pose adoptée par les statuaires du XIIIe siècle ; c'est encore la tunique verte et la ceinture argentée, puis

la tunique intérieure de couleur blanche aperçue à l'avant-bras avec quelques broderies. La main droite tient une branche dorée de palmier : *Justus ut palma florebit.* Et comme cet ensemble d'ornements ressort bien sur le fond du tableau, mosaïque bleu foncé avec points rouge pourpre ! que de feux éblouissants sous l'irradiation solaire ! *fulgebunt justi et tanquàm scintillæ in arundineto discurrent*

M. Coffetier a dû faire entièrement à neuf la partie inférieure du vitrail ; les deux panneaux qui contenaient la scène du supplice n'existaient plus. Dans la nouvelle composition, le saint est représenté à genoux entre deux bourreaux ; il attend le coup fatal ; le glaive va lui ôter la vie. On aimerait à voir près de lui la hache dont il avait voulu se servir contre l'idole, et qui est devenue caractéristique pour les portraits de saint Symphorien, selon certains iconographes. Mais un détail d'un charme non pareil, ce serait la présence d'Augusta montrant le ciel à son fils et prononçant les paroles que l'Eglise de Chartres a conservée dans sa préface des messes funèbres : *Vita mutatur, non tollitur.* L'artiste a négligé ce trait, sans doute faute d'espace ; Ingres a été plus heureux.

Au sixième siècle, un saint que Chartres vénère comme l'un de de ses apôtres et de ses martyrs, saint Eman, dont le vieil oratoire (1) avoisine la cathédrale, reçut du Ciel l'ordre d'aller à Autun. De la Cappadoce, son pays natal, il s'était rendu à Rome et à Milan, et une vision céleste l'avertit de se faire missionnaire dans la Gaule après avoir été prier au tombeau du bienheureux Symphorien. Peut-être cette circonstance qu'Eman dut faire connaître aux Chartrains contribua-t-elle à répandre parmi eux la dévotion au martyr d'Autun. Plusieurs églises de notre diocèse sont dédiées à saint Symphorien. Nous penserons à son culte dans notre basilique même. Puisse la vue de son image faire aimer aux jeunes gens de bonne famille et en général à tous les étudiants la lutte contre le paganisme moderne et contre le respect humain !

III. *La lancette de droite* contient deux images de vierges malheureusement trop cachées par une tourelle du grand orgue. Dans le ciel que rappellent nos temples, les vierges sont mieux placées près de l'Agneau divin, à côtédes chœurs angéliques dont les psaltérions de notre orchestre aérien devraient toujours redire les concerts. Quelles sont ces deux saintes ?

1° En haut celle qui est debout, portant un voile comme Notre-Dame et tenant un livre fermé est probablement sainte Justine, dit M. l'abbé Bulteau dans sa monographie. Nous avons lu comme lui : *S. JV;* mais les lettres qui terminent le mot étant indéchiffrables, libre à nous de supposer un autre nom. Ne serait-ce pas sainte Julienne, la jeune martyre dont le bréviaire chartain nous a légué

(1) Nous avons lieu d'espérer que cet oratoire va être bientôt rendu au culte.

l'édifiante légende ? Le pèlerinage à sainte Julienne est fréquenté sur plusieurs points de la Beauce ; il l'est depuis de longs siècles près de Dourdan au Val-Saint-Germain, jadis paroisse de notre diocèse.

2° En bas un titre, lisible dans ses trois premières lettres *S. CO.*, fait deviner le nom de la sainte que nous voyons là assise et tenant un livre ouvert où se trouvent des traces d'inscription.

Il nous plaît tant de vénérer la vierge Colombe, chez nous comme en sa chère ville de Sens, antique métropole dont le siège épiscopal de Chartres était le premier suffragant. Espagnole d'origine, selon les meilleurs témoignages, Colombe vint toute jeune chercher auprès des tombeaux de nos premiers apôtres Savinien et Potentien le baptême et le martyre ; un office en son honneur, tout empreint de la poésie du Cantique des Cantiques, a raconté son angélique vie, les miracles protecteurs de sa chasteté et son dernier sacrifice.

La présence de Colombe et de Julienne sous la rosace où siège le saint évêque de Poitiers nous rappelle une page délicieuse de ce grand docteur. Aux offres les plus séduisantes faites par des grands de la terre désireux de leur main, les deux bienheureuses, elles aussi, avaient préféré les dons mille fois plus précieux de l'Époux céleste, le manteau et la perle que, dans un langage symbolique, saint Hilaire devait proposer et faire accepter à sa fille Abra, au nom du Roi des vierges.

L'abbé GOUSSARD.

LES SŒURS DE SAINT-PAUL DE CHARTRES au Japon.

Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres ont depuis longtemps des établissements en Chine et en Cochinchine. Dans le courant de l'année 1878, la divine Providence les a appelées à exercer leur zèle sur une terre plus éloignée encore. A la demande de Monseigneur Osouf, elles sont parties de Macao pour le Japon septentrional. Elles y sont depuis environ six mois. Nous sommes heureux de pouvoir insérer ici les lettres qui rendent compte de leur voyage et de leur installation. En même temps nous sollicitons les prières de nos associés en faveur de l'œuvre nouvelle à laquelle vont se dévouer si loin nos bonnes religieuses sous la protection de Saint Paul et de Notre-Dame de Chartres. La première lettre est celle de la révérende Mère Benjamin, supérieure principale des maisons d'Orient ; elle est adressée à Madame la Supérieure générale, à Chartres.

Ma bonne Mère,

La dernière fois que je vous ai écrit, je vous disais que je n'irais au Japon qu'au printemps ; et voilà qu'à peine ma lettre partie, j'en reçois une de la Supérieure d'Hacodaté, qui me suppliait d'y aller, étant embarrassée pour les dispositions à prendre. Malgré le désir que j'avais de me reposer, je me suis empressée de partir, et j'en suis contente, tant parce que je puis vous parler des personnes

et des choses, que parce que j'ai vu le tout, et puis vous mettre bien au courant.

J'ai mis trois jours de Saïgon a Hong-Kong ; six de là à Yokoama, et deux de ce point à Hacodaté ; c'est donc onze jours de traversée. Mais il nous a fallu stopper pendant une neuvaine chez les Sœurs de St-Maur, car le bateau d'Hacodaté était parti la veille de mon arrivée, et il ne part que tous les 10 jours. Il me fallait rester, cela ne m'arrangeait pas trop, mais nécessité fut d'en dire son fiat. Sœur M. Auguste m'ayant réclamé fortement la quatrième sœur, je la lui ai conduite. J'ai été ravie de la santé de nos Sœurs. Le climat d'Hacodaté passe pour être le plus sain du Japon, c'est à la même hauteur que Naples ; mais c'est la température du Nord de la France.

Hacodaté est une ville de 40,000 âmes ; lorsque le Père Marin y est allé, il n'y a trouvé qu'une famille chrétienne ; aujourd'hui il y a 200 chrétiens. Bien qu'il n'y ait que deux mois que nos Sœurs sont là, elles sont connues et aimées des Japonais, qui ne ressemblent en rien aux Chinois ni aux Annamites, ni pour la figure ni pour les mœurs. Ils sont polis (à leur manière), probes, doux et très-gais.

Le terrain de nos Sœurs est splendide, leur maison se trouve entre deux petits bois de sapins, il y a aussi un beau jardin planté de fleurs, puis un jardin potager ; les légumes et les fruits sont les mêmes qu'en Europe, mais d'une qualité inférieure. Nos Sœurs sont à sept minutes de la mer, sur le bas d'une montagne ; de chez elles elles découvrent d'un côté la ville avec une jolie baie couverte de bateaux pêcheurs ; de l'autre la rade avec tous ses bâtiments ; en se retournant on voit la montagne couverte de verdure, avec une belle forêt de sapins qui la couronne presque jusqu'au sommet. Leur maison à étages et construite à l'européenne est très-convenable et toute tapissée à l'intérieur ; mais pour les œuvres, nous verrons ce que fera la Ste Enfance : on pourra avoir 200 enfants (1) ; pour les bâtisses et le reste on ira au fur et à mesure selon les ressources.

Il y a une classe fréquentée déjà par 25 externes, dont 3 seulement sont chrétiennes, il y a 2 maîtresses japonaises rétribuées par la mission et Sœur Caroline préside. Nos Sœurs se livrent à l'étude du japonais ; elles y ont de grandes dispositions. Dix à douze femmes païennes viennent apprendre à travailler, coudre, tricoter ; le nombre augmente rapidement ; Sœur Marie Elise est la maîtresse et surveille le dehors. Sœur Onésime est le médecin et a déjà une réputation célèbre ; lorsque je suis arrivée, chaque jour il venait de 10 à 12 malades la consulter et chercher des médicaments ; à mon départ il y en avait plus de vingt, presque tous païens. Les Pères regardent l'Œuvre comme assurée, et en espèrent le plus grand bien ; ils n'attendaient pas un résultat aussi prompt. Lorsque nous recevrons des Sœurs, bonne Mère, envoyez-nous, je vous prie, des graines fraîches de plantes médicinales : lin, digitale, etc. Si l'on pouvait envoyer des racines dans un pot, du bois de réglisse, etc., etc., cela leur rendrait service et ne coûterait rien

La Religion promet beaucoup ; il se fait des conversions en grand nombre. Le jour de l'Assomption on a béni en grande pompe la cathédrale de Yédo ; la cérémonie était splendide, on avait la musique de Mikado, les païens y sont accourus ; on espère beaucoup pour l'avenir. Je suis allée à Yédo en chemin de fer, pour faire ma visite à Monseigneur, il faut une heure d'ici ; j'ai récité mon office et

(1) La lettre porte 2,000 ; il y a probablement erreur de chiffres.

mon chapelet dans les wagons, comme en France. J'ai tenu bonne Mère, à vous écrire du Japon, la terre des Martyrs ; j'y ai cueilli des fleurs que je vous enverrai par la prochaine occasion, ainsi qu'une poupée japonaise habillée, pour vous montrer le costume, ainsi que des vases pour l'autel ; ils sont très-jolis. Vous voudrez bien les garder à la communauté pour y représenter vos filles de la Cochinchine, de la Chine et du Japon.

J'ai oublié d'ajouter que nos Sœurs ont une huitaine d'orphelines païennes.

Lettre écrite le 30 *juin* 1878 *par la Sœur supérieure d'Hacodaté à Madame la Supérieure générale.*

Ma bonne Mère,

J'ai attendu quelque temps avant de vous donner directement de nos nouvelles. Je savais que notre mère Benjamin, à laquelle j'avais écrit les détails de notre voyage, allait vous les transmettre de Saïgon à Chartres, et qu'ainsi vous ne seriez pas inquiète sur notre compte. Notre voyage a été très-bon ; à peine embarquées, nous avons recouvré l'appétit que nous avions achevé de perdre à Hong-Kong. Ma sœur Onésime, que je craignais de voir mourir avant d'arriver, ne s'est pas trop sentie de la fatigue qu'on éprouve ordinairement dans une traversée ; depuis un mois seulement que nous sommes ici, elle éprouve un mieux sensible. Quant à ma sœur Caroline et moi, il suffit de vous dire, bonne mère, que nous mangeons presque nos quatre livres de pain par jour.

C'est au vent qui nous vient de la Sibérie que nous sommes redevables de l'amélioration de notre santé. Aussi, commençons-nous à le supporter plus patiemment que pendant les quinze premiers jours de ce mois, où nous avions des crevasses aux mains et des engelures aux pieds ; cela nous paraissait un peu dur, en sortant d'un pays où nous souffrions du contraire. Mais aussi nous voilà acclimatées. Nous aurions eu beaucoup plus de mal, si nous ne fussions venues qu'au mois de septembre, car la neige commence ordinairement à tomber dans le mois d'octobre. Hacodaté est un pays très-froid ; le Père Marin voudrait nous faire croire que l'hiver n'est pas rigoureux, je m'en rapporterai là-dessus à mon expérience personnelle. Aujourd'hui, jour de Saint-Paul, il a encore son camail ouaté, ce qui ne s'accorde guère avec ses promesses : d'ailleurs, il suffit de savoir que la neige couvre la terre jusqu'au mois d'avril ou de mai.

Mais qu'importe que l'on souffre du froid ou de la chaleur, pourvu qu'on fasse la sainte volonté de Dieu ! et nous sommes assurées de la faire ici, puisque nous n'avons pas demandé à y venir, aussi nous ne nous inquiétons de rien. Toutes trois nous nous accordons à dire que nous n'avions jamais ressenti tant de bonheur ; c'est que nous n'avions encore jamais été en mission comme nous le sommes maintenant. Il nous semble être au temps des premiers chrétiens, en voyant ce pauvre peuple d'Hacodaté ; je parle seulement des chrétiens, ne connaissant pas encore assez les païens pour en parler. De même que Notre-Seigneur a commencé par attirer à sa suite les plus pauvres, de même ici, ce sont les plus misérables qui ont entendu les premiers la voix de celui qu'Il leur a envoyé pour le représenter. Je voudrais, bonne Mère, que vous fussiez témoin de l'attachement de ces pauvres gens pour le missionnaire ; c'est absolument comme des enfants autour de leur père. Aussi ce dernier ressemble bien au bon Maître, il est tout entier à ses néo-

phytes ; on peut les appeler tous ainsi, car il n'y a que deux ans et demi qu'il est à Hacodaté et, à son arrivée, il n'y avait encore qu'une seule famille chrétienne ; hommes, femmes et enfants vont à lui quand ils souffrent et ils expliquent leur état comme à un médecin ; lui de son côté les soigne de même. Je ne m'étonne pas qu'il ait demandé des Sœurs avec tant d'ardeur ; il ne manque pas de malades ici, je vous assure ; le froid et la malpropreté en est la cause la plus générale. Leurs maisons, presque toutes construites en bois avec des vitres en papier (on dirait de cages à poulets), sont excessivement froides, surtout lorsqu'il y a un mètre de neige qui les couvre. De là viennent toutes ces douleurs, ces rhumatismes, ces maladies de poitrine dont ils sont presque tous atteints. Avec cela ils sont presque tous galeux, etc., à cause de leur saleté. Il fallait bien que quelqu'un vînt seconder le zèle du missionnaire ; avec notre œuvre nous ferons beaucoup de bien, car, en soignant les corps, nous gagnerons les âmes, je l'espère.

Le costume des japonaises est le même que celui des hommes ; il n'est pas avantageux ; leur kimono ressemble aux robes de chambre des Français ; une ceinture tient les deux côtés croisés l'un sur l'autre ; mais, comme il est fort étroit, et qu'ils n'ont ni chemise ni pantalon, la décence est souvent compromise lorsqu'ils marchent ; les femmes ont un petit tablier qui n'est pas toujours une garantie suffisante quand il fait du vent ; aussi, la première chose dont nous avons gratifié nos orphelines, ç'a été des chemises et des mouchoirs de poche..... . . . .

Lettre de la Supérieure d'Hacodaté à M. l'abbé Barrier, supérieur général de la Congrégation.

Le 4 juillet 1878.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Nous sommes arrivées le 28 mai à 3 heures du matin ; nous étions si contentes, que nous n'avions pu dormir de la nuit, et que, désirant vivement faire la sainte communion en arrivant, nous étions prêtes à débarquer à 4 heures, et c'était heureux ; car le Père Marin qui, de son côté, nous attendait avec impatience et qui avait été prévenu par un télégramme, n'avait pas manqué d'entendre le sifflet du bateau ; il était à bord dès 4 heures. Nous quittâmes donc le joli vapeur japonais bien joyeusement et nous allâmes directement à l'église ; je n'ai pas besoin de vous dire, cher Père, quelles furent nos émotions et nos prières, vous les devinez, n'est-ce pas ?

Nos dévotions achevées, le Père nous fit déjeûner chez lui ; après quoi nous allâmes voir notre beau domaine, qui certainement est le plus joli de la ville, à cause du jardin qui est magnifique ; la maison est gentille aussi ; seulement comme nous ne devions pas arriver sitôt, le Père avait attendu le beau temps pour la faire réparer, de sorte que nous l'avons trouvée bien en désordre. Cela nous a procuré le plaisir de reconnaître que les Japonais ne sont pas voleurs comme les Chinois. Nous n'avions pas apporté de meubles croyant en trouver ici, et ici il n'y avait pas même une petite table ; il nous a fallu tout d'abord rester avec nos caisses ouvertes, et une grande partie de ce qu'elles contenaient sur les planchers ; mais nous ne nous sommes pas encore aperçues qu'il nous ait manqué un seul morceau; et pourtant tout a été assez inspecté, je vous assure, pendant les quinze premiers jours. Notre maison n'a pas cessé d'être visitée, et comme il n'y avait pas une porte ni une fenêtre qui fermât bien, n'importe de quel côté nous nous tournions, nous trouvions les visi-

teurs par bandes, examinant tous nos pauvres effets, les tournant et retournant pour voir comment ils étaient faits, etc., etc.

Mais je m'écarte de ce qui vous intéressera davantage. Monseigneur Osouf, que nous avions vu à Yédo, a hâté l'époque où il devait venir donner la confirmation, et il est arrivé trois jours après nous pour se rendre compte de notre installation. Ce digne évêque a été tout alarmé de nous voir sans meubles, et cela, par sa faute, disait-il ; il avait écrit au Père Lemonnier que nous en trouverions ici, il ne connaissait pas encore le pays. Nous avions beau lui dire que nous étions heureuses de goûter un peu à la vie de mission, cela ne le consolait pas ; il était tout confus. Il nous a accordé la faveur d'avoir la sainte réserve chez nous ; le jeune Père qui aide le Père Marin viendra nous dire la messe pendant l'hiver, car, quoique nous soyons tout près de l'église, il paraît qu'il nous sera impossible d'y aller à cause de la neige.

Monseigneur est venue nous visiter plusieurs fois ; oh ! qu'il est simple et pieux ! Il a donné la confirmation trois jours de suite, afin de ne pas priver ceux qui n'avaient pu venir au jour solennel ; il est même allé la donner à une pauvre femme qui était près de mourir ; son zèle nous a bien encouragées. Le Père Marin est aussi très-zélé, c'est notre interprète pour tout ; il n'y a ici de Français que lui et un autre jeune missionnaire. Notre Consul, qui est aussi celui d'Angleterre, est Hollandais ; il a sa dame avec lui et tous les deux parlent assez bien le français ; c'est la seule dame que nous connaissions ; il y en a bien deux autres, mais ce sont les dames des ministres protestants, et nous ne leur avons pas fait de visite.

Vous voyez, bon Père, que nous serons tranquilles par rapport aux Européens. Il n'en sera pas ainsi des Japonais ; il paraît qu'ils sont un peu plus gênants que gênés, et quoique nous ne les connaissions que très-peu, nous avons déjà pu voir que tout ce qu'on nous a dit d'eux est vrai ; comme je vous l'ai indiqué plus haut ils entrent dans les maisons sans frapper, font un grand salut, puis s'asseyent tranquillement autour du feu, sans invitation ; de sorte que s'ils ont précédé dans l'appartement les habitants de la maison, ceux-ci se chauffent comme ils peuvent, derrière la porte ; c'est ce qui nous est arrivé dans les premiers jours. Ensuite ils parlent, puis lorsqu'ils ne savent plus quoi dire ou qu'on ne les comprend pas, ils se mettent à fredonner des airs, à siffler, à toucher du piano s'il y en a un ; enfin quand il leur plaît de s'en aller, ils vous font de nouveau un salut presque jusqu'à terre, puis sans qu'on les y invite, ils vont faire un tour à la cuisine, inspectent tout ce qui se trouve sur le fourneau, restent en sentinelle pendant des heures entières à côté de la cuisinière qu'ils ne perdent pas de vue, de temps en temps ils vont prendre la cuillère qui est dans la jarre d'eau, boivent, puis la remettent à sa place sans plus de cérémonie.

Il faut en passer par là, puisque c'est une politesse de leur part, et qu'ils ne vont ainsi que chez les personnes qu'ils aiment ou qu'ils honorent. Nous avons vu tout ce que je vous raconte, bon Père ; ces choses servent à entretenir notre gaité. J'abrège ; autrement il faudrait une brochure à la place d'une lettre. Je réserve le reste pour la petite visite que je pourrai vous faire dans quelques années ; car j'espère de vous cette faveur, quoique maintenant je sois presque au bout du monde, et que je ne puisse aller plus loin.

Nous n'aurons pas la consolation comme en Chine, d'envoyer chaque

jour de petits anges au Ciel, mais la pensée que notre mission ressemblera davantage à celle de N. S. nous console facilement. Priez, je vous en conjure, pour que nous apprenions bien vite la langue. Veuillez aussi envoyer votre bénédiction sur nos œuvres et sur vos filles, etc., etc.

FAITS RELIGIEUX

— *Sa Sainteté Léon XIII et le denier de Saint-Pierre.* — Monseigneur l'archevêque d'Aix et un grand nombre d'évêques de France ont demandé au Saint-Père s'il fallait établir une organisation générale du denier de saint Pierre, ayant pour chef le Pape lui-même. Sa Sainteté a fait répondre à cette généreuse pensée que, malgré les besoins toujours croissants du Saint-Siége, depuis la spoliation qu'il a subie de son pouvoir temporel, il ne pouvait cependant pas paraître vouloir imposer des charges aux fidèles, qui, avec tant d'empressement et d'amour, soulagent sa pauvreté. Il a donc laissé aux évêques le droit d'agir comme ils l'entendraient. Cependant, il les a fait prier de rappeler souvent à tous la douloureuse condition du Saint-Siége, ainsi que les encycliques, les allocutions et tous les actes du Saint-Siége, qui, depuis tant d'années, révèlent au monde les douleurs et les malheurs qui accablent le Père commun des fidèles. Il leur a même conseillé d'emprunter à cet égard les secours de la presse catholique, laquelle, a-t-il dit, mérite tant d'éloges pour tout ce qu'elle a fait et continue de faire pour le denier de saint Pierre. (Rosier de Marie).

— Il y a eu à Rome grand débordement du Tibre. On se rappelle que l'entrée de Victor-Emmanuel à Rome en décembre 1870 fut précédée d'un désastre de ce genre. Humbert Ier et sa famille étaient attendus dans cette ville quand les inondations sont survenues il y a trois semaines. Les travaux du Tibre, au pont Sixte, eurent bientôt disparu sous les eaux : le fleuve engloutissait ainsi des millions, au mépris de Garibaldi et des commissions et sous-commissions d'ingénieurs qui ont prétendu arrêter les colères de la nature, sans réfléchir que Dieu étant le maître, se servira toujours de ces colères pour exercer les représailles de sa justice. Bref, le peuple très-alarmé a eu de cruels pressentiments. Le Saint-Père a multiplié ses aumônes ; les malheureux comptent toujours sur l'immense générosité de leur Père captif, malgré ses ressources si restreintes par les événements que l'on sait.

— *La Fête de Saint-Martin à Tours.* — Présents, le 17 : Monseigneur Richard, coadjuteur de Paris, et plusieurs autres évêques. Admirable panégyrique par Monseigneur Mermillod ; il a fait ressortir la miraculeuse protection du saint sur la France. Entre les groupes de pèlerins, on a distingué celui de Paris, dirigé par le R. P. Rey, supérieur des religieux de Montmartre. — Rendez-vous de prières à l'oratoire de la Sainte-Face (ancienne demeure du vénéré M. Dupont). — Le 19, assemblée annuelle de l'union catholique et sociale de la Touraine, à la chapelle de l'archevêché. Plus de 1,000 assistants. Allocution de Monseigneur Richard et de Monseigneur l'évêque d'Angers qui encourage clergé et fidèles à faire leur devoir vis-à-vis des universités catholiques. — En résumé, magnifiques et consolantes solennités.

— Les Frères des écoles chrétiennes ont obtenu à l'Exposition universelle cinq médailles d'or, cinq d'argent, deux de bronze, sans compter une mention honorable.

— A Notre-Dame de la Treille (Lille), à la suite de la solennité de l'Adoration perpétuelle, M. Henri Bernard, président de la Chambre de commerce, un flambeau à la main dans le chœur, a renouvelé la consécration des Lillois à Notre-Dame de la Treille, dans les mêmes termes que le mayeur de la ville, le 28 octobre 1634.

— Au jour où paraît le présent numéro, un grand acte se termine à Lille. L'assemblée générale des Comités catholiques du Nord et du Pas-de-Calais finit ses séances qui ont commencé le 27 novembre. Le programme qui en a été publié et répandu partout à l'avance, a fait juger de l'importance et de la multiplicité des questions proposées dans ce congrès vivement encouragé par le Pape. Les œuvres de foi et de prière, l'enseignement, la propagande et l'art chrétien, les œuvres sociales, les œuvres charitables, que de choses mises à l'étude en vue de la gloire de Dieu et du relèvement de la France par la religion !

— *Les Annales du Rosaire*, du Rosaire perpétuel et du Rosaire vivant, publiées par les R. R. Pères dominicains de Lyon sous ce titre : *La Couronne de Marie*, Lyon, rue Bugeaud, 104, ont inséré dans leur numéro de novembre d'importants documents relatifs aux différentes organisations du Rosaire avec les dernières décisions de Rome. Nous y renvoyons nos lecteurs.

— On sait que, dans son récent discours à la Chambre, M. de Mun a développé magnifiquement les fortes paroles qu'il avait prononcées à Chartres, le 8 septembre, sur la *contre-révolution*. L'éminent orateur a reçu de Monseigneur le comte de Chambord une admirable lettre de félicitation ; nous ne pouvons que signaler cette lettre si bien accueillie par la presse conservatrice.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une bague.

Lampes.— 98 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Novembre, savoir : devant N-D. de Sous-Terre, 76 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 340.
Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 311.
Nombre de visites faites aux clochers : 143.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Octobre ont été consacrés 53 enfants, dont 1à de diocèses étrangers.

— *Procession aux flambeaux dans la Crypte, le lundi, fête de l'Immaculée-Conception.*

— Pèlerinages. — Parmi les pèlerins remarqués auprès de Notre-Dame de Chartres en novembre, nous citerons : Monseigneur Isoard, prélat romain, auditeur de rote à la Cour pontificale ; il a dit la sainte messe à la Crypte. — Monseigneur Pie, évêque de Poitiers ; Sa Grandeur arrivait de Rome ; les feuilles publiques ont parlé de sa belle homélie prononcée au séminaire français et de son entretien

avec le Saint-Père, à qui elle a présenté une très-généreuse offrande, au nom de ses diocésains, ainsi que la collection richement reliée de ses œuvres ; Monseigneur Pie, après sa messe dite devant Notre-dame de Sous-Terre, a donné le sacrement de confirmation à l'un de ses petits-neveux (17 novembre). — Monseigneur Colombert, évêque de Samosate, vicaire apostolique de Saïgon (Cochinchine) ; Sa Grandeur a visité, dans l'atelier de notre célèbre peintre-verrier M. Lorin, les vitraux destinés à la cathédrale de Saïgon. — Un prêtre maronite, M. l'abbé Louis Zouain, chorévêque de Beyrouth (Syrie) ; il est en France depuis quelque temps, cherchant des ressources pour les chrétiens du Liban ruinés, et surtout pour les milliers de prêtres qui manquent de moyens de subsistance. — Plusieurs religieux bénédictins et d'autres de la Compagnie de Jésus. — Un groupe de pèlerins d'Auteuil près Paris ; des religieuses de l'orphelinat de Saint-Joseph conduites par leur supérieur à Notre-Dame de Chartres, pour la remercier des succès obtenus par leurs élèves dans les examens publics. — Un prêtre breton, le R. P. Liset, qui était venu au pays natal réparer un peu ses forces épuisées par onze années d'apostolat en Cochinchine et qui retourne à cette mission lointaine. — Plusieurs religieuses de différentes congrégations ; particulièrement une sœur Marianite, arrivée de Notre-Dame du Lac (Etats-Unis d'Amérique), avec une orpheline canadienne, et quêtant pour la construction d'un hospice destiné surtout aux pauvres sortis de la Louisiane. Cette bonne religieuse était chargée de commissions spirituelles pour Notre-Dame de Chartres toujours bien honorée chez les sœurs Marianites, et qui dernièrement leur a obtenu une merveilleuse guérison dans une de leurs communautés américaines.

— Le R. P. Jenner, jésuite de la résidence de Lille a prêché, le 17, un sermon de charité dans l'église de Saint-Pierre en faveur des pauvres malades. — Le R. P. Prével, du Mont-Saint-Michel, a prêché à la cathédrale, le 24, en faveur des pauvres secourus par la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Le second des prédicateurs que nous venons de nommer était déjà bien connu à Chartres à cause de sa station du mois de Marie ; le premier est souvent appelé à faire entendre, dans les églises du nord de la France, sa parole toujours goûtée.

— Nous rappelons qu'on reçoit au secrétariat de l'évêché les aumônes pour les malheureux affamés de l'Inde et de la Chine qui se comptent par millions, et pour les familles désolées par la fièvre jaune en Louisiane.

— Les prédicateurs de l'Avent à la Cathédrale seront, pour les quatre dimanches : M. l'abbé Foucault, professeur à l'institution Notre-Dame ; M. l'abbé Gouache, curé de Mézières-en-Drouais ; M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan ; M. l'abbé Chau, professeur de rhétorique à Saint-Cheron. — Le sermon de la fête de l'Immaculée-Conception sera donné par le R. P. Bourgeot, mariste de Sainte-Foy ; celui de Noël par M. l'abbé Lemoine C., aumônier du collége de Chartres.

— Quatre sœurs de Saint-Paul de Chartres sont parties pour la Cochinchine le 20 novembre ; trois partiront le 6 décembre pour Cayenne.

— Le 15 novembre, en la fête de Saint-Eugène son patron, Monseigneur de Chartres a réuni dans son palais, comme chaque année,

les zélateurs et zélatrices de la propagation de la foi ; et un compte-rendu a été donné des recettes diocésaines pour cette œuvre admirable. Voici le temps des nouvelles collectes destinées à la Propagation de la foi et la Sainte-Enfance ; soyons généreux : il faut sauver des âmes.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens témoigner ma vive reconnaissance à Notre-Dame de Chartres qui a bien voulu m'obtenir la guérison que je lui avais demandée. (F. du diocèse de Chartres).

2. Une mère à qui Notre-Dame de Chartres a obtenu la guérison de son enfant demande une messe d'actions de grâces à la Crypte. Gloire à Marie Immaculée! (M. X. de La N. B., diocèse de Blois)

3. En entrant en convalescence à la suite d'une maladie bien grave. qui avait fait désespérer de ma vie, je tiens à acquitter tout de suite une dette de reconnaissance envers Notre-Dame de Chartres *Virgini pariturœ*. Veuillez recevoir mon offrande pour l'Œuvre des Clercs. (L'abbé R. C. de F. B., diocèse du Mans)

4. Le petit malade H. P. M., pour qui je vous avais demandé une neuvaine est entièrement guéri. Ses parents reconnaissants envers la Sainte Vierge, vous prient de le consacrer à Notre-Dame de Chartres. Ils se proposent d'aller plus tard en pèlerinage à son sanctuaire béni. (A. curé d'A., diocèse de Chartres).

5. Les prières adressées à Notre-Dame de Chartres pour ma guérison ont produit leur fruit ; je suis guérie. Veuillez remercier avec moi cette bonne Mère et faire brûler plusieurs cierges devant la Madone. (R. R., de l'île Saint-Denis).

6. Je remercie Notre-Dame de Chartres de m'avoir accordé l'objet de ma demande. L'amélioration désirée a suivi immédiatement la neuvaine. (L. M. G., de Chartres).

7. Gloire et reconnaissance à Marie! Mon oncle dangeureusement malade ne voulait pas se confesser. Dans ma douleur j'eus recours à Marie, et le recommandai à Notre-Dame de Chartres. Quelques jours après, un changement subit me rendit l'espérance. Le prêtre fut admis près de ce cher mourant qui reçut les sacrements avec une vive piété. (P. V., de Nogent-le-Rotrou).

— *Guérison d'une Chartraine à Lourdes.* — Nous avons attendu plus de trois mois avant de relater le fait suivant indiqué aux n°s 88 et 90 du *Pèlerin*. Le temps nous semble avoir sanctionné suffisamment l'opinion commune sur une guérison que tant de témoins ont admirée au dernier pèlerinage national de Lourdes. Nous donnerons le récit du *Pèlerin*, après en avoir constaté l'exactitude.

« Mme Eléonore Jaglin (rue Muret, 36, à Chartres, 43 ans), était malade depuis treize ans ; elle marchait à peine depuis quinze mois, pliée en deux, et dans des douleurs très-vives ; elle ne sortait péniblement quelquefois que pour s'efforcer d'entendre une messe le dimanche dans une chapelle voisine ; elle était abandonnée de son docteur, qui déclarait ses visites inutiles, puisqu'il ne pouvait que voir ses atroces souffrances sans les soulager. — (Douleurs hépathiques compliquées de crises, maladie de moëlle épinière).

Le voyage fut pour elle, comme pour tant d'autres, une grosse imprudence, et les crises furent si violentes dans le wagon, qu'elle crut mourir avant d'arriver à Poitiers. C'est à Poitiers, au couvent

de Providence où elle fut portée en voiture, et dont elle ne sortit pas pendant le séjour dans cette ville, que le mieux se manifesta ; elle put entendre la messe dans la chapelle.

Une nouvelle crise vint la désoler cependant entre Poitiers et Lourdes, mais ce fut la dernière. Portée à la grotte de Lourdes dans un état d'excessive faiblesse à la descente des wagons, on l'étendit à terre sur une couverture ; elle communia.

A 11 h. du matin, n'ayant pas pris d'aliment et dans une prostration complète, on la porta à deux vers la piscine, toujours très-courbée. Mme Poirier, de Chartres, qui la conduisait, la baigna, quelque peu effrayée de plonger dans l'eau glacée une personne aussi affaiblie par la maladie. Elle poussa d'abord un cri, puis, loin de se plaindre du froid, elle continua paisiblement la prière commencée en grelotant, se croyant dans un bain tiède. On voulait la faire sortir. Oh ! quel bien, disait-elle ; je voudrais y demeurer tout le jour ! — On la laissa dix minutes, mais il fallut insister ; cent autres attendaient ; elle ne consentit à sortir que lorsqu'on lui demanda de le faire pour l'amour de Dieu.

Elle se leva : elle était guérie, sans faiblesse, et elle put suivre, sans être soutenue, une des processions, elle qui n'avait pu s'asseoir un moment durant le voyage.

Nous l'avons revue à Chartres, le 12 septembre, alerte et joyeuse, ayant repris dans la maison des Petits Clercs de Notre-Dame ses fonctions suspendues depuis quinze mois..... »

La *Voix* doit ajouter aujourd'hui au récit du *Pèlerin*, que le bien si subitement obtenu a été durable jusqu'à ce moment et paraît devoir continuer. C'est la persuasion des personnes qui voient quotidiennement Mme Jaglin. Ensemble nous répétons : Gloire à Notre-Dame de Lourdes ! Gloire à Notre-Dame de Chartres que nous avons beaucoup priée pour la fidèle servante de son culte et de sa maison.

— Une fête chez les Petites-Sœurs des Pauvres. — L'adoration mensuelle du Saint-Sacrement avait lieu le 7 novembre dernier dans la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres. Le matin, comme toujours, les communions ont été nombreuses, et, pendant la journée les visites ne se pouvaient compter. Mais à 3 heures et demie, la chapelle se trouva littéralement trop petite. Nous n'en sommes pas surpris. Le sermon devait être prêché par M. l'abbé Robé. Un style pur, harmonieux ; une manière de dire naturellement onctueuse; une doctrine puisée aux bonnes sources, auront toujours le privilège d'attirer et de captiver des auditeurs éclairés et pieux. L'orateur avait pris pour texte cette parole de Saint-Jean : *Deus charitas est.*

Dieu est charité partout et toujours, mais plus encore dans le sacrement si bien nommé le sacrement de l'amour.

Jésus est charité dans l'Eucharistie. Sa divine présence donne à l'intelligence la lumière qui lui montre le chemin véritable ; à l'âme la force qui la soutient ; au cœur les consolations les plus douces comme les plus salutaires. Ils sont d'un prix inestimable les trésors dont Jésus Eucharistie comble ses fidèles adorateurs !

Jésus est charité dans la communion. Sur la croix, il s'est donné pour nous, par la communion il se donne à nous. La communion bien faite élève l'homme, l'anoblit, le sanctifie, le divinise ; elle fait, de tous les chrétiens, un seul corps dont Jésus est le chef, une seule famille dont il est le Père. Dans cette immense famille la communion

inspire de magnifiques dévouements ; il en est que la charité chrétienne a le devoir de soutenir par de généreuses offrandes.

Personne n'oubliera les éloquentes paroles de l'orateur plaidant la cause des pauvres, en général, et, en particulier, des vieillards si charitablement recueillis et soignés par les Petites-Sœurs des Pauvres.

Après le salut chanté par les Petites-Sœurs et leurs *bons* vieillards, Mgr s'est rendu dans une des salles de l'établissement. A son entrée, des mains débiles mais ranimées par la reconnaissance ont applaudi, des voix chevrotantes mais chaleureuses ont acclamé Sa Grandeur. Un vieillard de 80 ans a lu un compliment. Se faisant l'interprète de tous il a vivement remercié l'auguste visiteur ; il a formé un souhait qui est dans tous les cœurs, et, aussi, il en est sûr, dans le cœur du charitable prélat : c'est que Mgr puisse souvent, et longtemps encore, visiter et bénir les vieillards des Petites-Sœurs des Pauvres.

Quelques paroles, empreintes d'une bienveillance toute paternelle, ont été le digne couronnement de cette fête touchante. A. P.

— M, l'abbé Brière (Jules), précédemment curé de Saint-Christophe, est maintenant curé de Vieuvicq.

— M. l'abbé Hayes, précédemment curé de Conie, a été nommé curé de Châtillon.

BIBLIOGRAPHIE

— HISTOIRE DE PIE IX, SON PONTIFICAT ET SON SIÈCLE, par M. l'abbé A. Pougeois, 6 *forts volumes in-8°, magnifique édition. 2 volumes ont paru, le 3e est sous presse. Le volume 7 f. 50. (Chez J. Pougeois, libraire-éditeur à Paris, place Saint-André-des-Arts, 13.)*

L'auteur a été honoré de hautes approbations. Six cardinaux, un archevêque et quatre évêques, d'autres personnages de distinction, tels que Monseigneur le comte de Chambord, le P. Félix, M. l'abbé Sire, lui ont écrit et l'ont félicité de son œuvre *monumentale*. Un ouvrage aussi riche en documents sera bien précieux pour l'histoire contemporaine. L'affection filiale que les catholiques ont gardée au grand Pie IX, promet beaucoup de lecteurs à l'importante publication que nous annonçons.

— *Un nouveau docteur de l'Eglise ; Saint François de Sales.* Un beau volume in-8 de 600 pages magnifiquement illustré. Prix : 10 francs ; relié 14 francs. (A Lyon, Josserand, éditeur).

— L'AMI DU CLERGÉ, revue de toutes les questions ecclésiastiques (dogme, morale. liturgie droit canon, écriture sainte, patrologie, histoire sacrée, bibliothèque du clergé), Journal de renseignements sur les objets necessaires au culte et aux paroisses. (Librairie, musique religieuse, orgues, harmoniums, ornements d'église, vases sacrés, architecture et sculpture, vitraux, habillements, etc.). — Recueil paraissant tous les jeudis. — Rédaction et administration, 25, rue de Grenelle, à Paris, librairie Victor Palmé, directeur de la Société générale de librairie catholique.— Prix de l'abonnement pour la France : 8 francs et pour l'étranger : 10 francs.

— LE MESSAGER DE LA BEAUCE ET DU PERCHE. — Toute personne qui se respecte doit veiller sur le choix de ses lectures, même lorsqu'elle ne se propose qu'un simple amusement. C'est dire qu'il y aurait danger à prendre le premier almanach venu. Il est de ces petites brochures qui ne cherchent à intéresser qu'en offensant la vérité, surtout la vérité religieuse, et en se jouant de la morale. Dieu merci, il en est d'autres pleins de charmes en restant honnêtes, riches de renseignements utiles sans dommage pour les principes sérieux, et en même temps très comiques sans jovialités déplacées. Au premier rang de ces publications, nous recommandons l'almanach illustré qui a tant de vogue depuis vingt-huit ans, sous ce titre : *Le Messager de la Beauce et du Perche.* Il est en vente chez tous les libraires. — Remise accordée pour la demande d'un certain nombre d'exemplaires.

— *Librairie et Imagerie religieuse.* J. L'ANGLOIS, rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.—Choix de Livres de piété et Paroissiens, reliure riche et ordinaire pour premières communions.— Chapelets blancs depuis 0,80 c. la douzaine, Images chromo. — Plus de 2,000 douzaines d'Images dentelle, depuis 0,10 c. la douzaine. Cachets de première communion depuis 0,05 c. pièce

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1878.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

DÉCEMBRE 1878.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Décembre 1878.

Chaque mois ou chaque semaine, ind. pl. pour les associés de la com. réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, après la comm. de la pr.: *En ego.*

1er décembre, dimanche. — Ind. pl.: 1° p.les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu; 3° pour le rosaire; 4° pour la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

2, lundi. — Ind. pl.: 1° pour la Propag. de la Foi; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales. (j. au ch.).

3, mardi. — Indul. pl.: 1° pour la Propagation de la Foi; 2° p. la Ste Enfance.

4, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.

5, jeudi — Ind. pl. p. la récitation devant le Saint Sacrem., de la prière: *Regardez, Seigneur.*

6, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus.

7, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bl. (moyen. visite à un autel de la Ste V. — j. au ch.).

8 dimanche. — Indulg. plen.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie. (j. au ch.)

9, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre; 4° p. l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph; 5° p. le scap. bleu et du Carmel; 6° pour l'Apostolat de la prière; 7° pour les possess. d'objets indulgenciés; 8° pour les litanies de la Ste Vierge.

10, mardi. — Ind. pl.: 1° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre; 2° p. la récit quot. de la pr.: *Angele Dei.* (j. au ch.).

11, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph, (merc. au ch.).
12, jeudi. — Indulg. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Apostol. de la prière. (j. au ch.).
13, vendredi. — Indulg. plen. p. le scap. rouge.
14, samedi. — Indul. plén. et part. nomb. des 7 basil. rom au scapul. bleu. (moyennant visite à un autel de la Ste V. — j. au ch.).
15, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité. (j. au ch.)
16, lundi. — Ind. plén.: 1° pour la Prop. de la Foi.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de S. (j. au ch.)
17, mardi. — Indul. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. de la prière: *Doux Cœur de Marie.* (j. au ch.).
18, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph. (merc. au ch.)
19, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
20, vendredi — Ind. plén. p. le scap. rouge.
21, samedi. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° pour les poss. d'objets indulg.
22, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. du *Memorare.* (j. au ch.).
23, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus.* (j. au ch.).
24, mardi. — Ind. pl. p. la récitation quotidienne du chap. brigitté. (j. au ch.).
25, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. le scap. bleu ; 4° p. l'Archic. de St Joseph ; 5° pour le rosaire ; 6° pour les possess. d'objets indulg. ; 7° pour une visite à N.-D. de Sous-Terre.
26, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour la récit. quot. du chap. de l'Immac.-Concept.; 2° p. la récitation quotidienne de la pr.: *Loué et remercié.* (j. au ch.).
27, vendredi. — Indulgence pl.: 1° pour l'Apostolat de la prière. (vend. au ch.)
2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Arch. du Cœur de Marie et de St Joseph ; 4° pour les poss. d'objets indulgenciés.
28, samedi. — Ind. plén. et part. nomb. des 7 basiliq. rom., au scapul. bleu (comme au 14 déc. — j. au ch.).
29, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus.* (j. au ch.).
30, lundi. — Indulg. pl.: 1° p. l'Œuv. de St Franç. de S.; 2° pour l'Arch. du Cœur de Marie. (j. au ch.).
31. mardi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 7 décemb. — j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

